This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

S

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME X. — 1er JUILLET 1875.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME X. — 1er JUILLET 1875.

10525

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME DIXIÈME

UNIVERSITY
Library.
Of California.

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1875

A P20
R34
1875:4

PRESERVATION
REPLACEMENT
REVIEW 3/19/87

SD no funds

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1875

Livraison du 1er Juillet.

Un Naturaliste du XIXe siècle. — Louis Agassiz. — I. — Les débuts d'Agassiz en Europe, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. . . 5

La Fortune d'Angèle, troisième partie, par M. André THEURIET. 35

Les Origines de la poésie chrétienne. — Les apocryphes et les sibyllins, par M. Gaston BOISSIER. 75

Le major Frans, récit de mœurs néerlandaises, seconde partie, réduction de Mme Bosboom-Toussaint, par M. Albert RÉVILLE. 105

Les Aspirations des ouvriers et leurs projets de réforme sociale, — rapports de la délégation ouvrière française a l'exposition de Vienne, par M. Paul LEROY-BEAULIEU. 133

Deux Chancelliers. — II. — Un ministre national et un diplomate frondeur a Saint-Pétersbourg, par M. Julian KLACZKO. 169

Le Vaticanisme en Angleterre, M. Gladstone et le cardinal Manning. . . . 198

Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 211

Revue musicale. — Une représentation de *Lohengrin* a Londres, M. George Bizet. 223

Essais et Notices. — Les Travaux publics en Hollande, par M. H. BLERZY. 228

Un prince français au XVe siècle, le roi René, par M. AUBRY-VITET. . . . 234

Livraison du 15 Juillet.

Les mœurs, le droit public et privé du Japon, par M. George BOUSQUET, attaché au gouvernement de sa majesté le Tenno. 241

Le major Frans, récit de mœurs néerlandaises, dernière partie, réduction de Mme Bosboom-Toussaint, par M. Albert RÉVILLE. 282

La Question des chemins de fer en 1875, les grandes et les petites compagnies, par M. Charles LAVOLLÉE. 323
La Fortune d'Angèle, dernière partie, par M. André THEURIET. 355
L'Industrie pastorale dans les pampas de l'Amérique du Sud, les indigènes et les colons dans le désert, par M. Émile DAIREAUX. 392
Un Poète républicain sous Néron, la *Pharsale* de Lucain, par M. Jules GIRARD, de l'Institut de France. 423
Les Tendances nouvelles de l'économie politique et du socialisme, par M. É. de LAVELEYE. 445
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 469

Livraison du 1er Août.

Marianne, première partie, par M. George SAND. 481
Les Mémoires de Greville, souvenirs d'un homme de cour, par Mme DU PARQUET. 509
Un Naturaliste du XIXe siècle. — Louis Agassiz. — II. — Ses travaux, sa vie en Amérique, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 539
Un Voyage d'exploration chez les sociétés communistes aux États-Unis, par M. Th. BENTZON. 570
Les Dents d'un Turco, récit fantastique, par M. Paul de MUSSET. 602
L'Avenir des chemins de fer français, par M. Auguste LAUGEL. 649
Les Progrès de la Russie dans l'Asie centrale et les ombrages de l'Angleterre. 669
Les Poètes contemporains. — La Poésie intime, par M. F. BRUNETIÈRE. . 684
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 698
Revue musicale. — Le nouveau théâtre lyrique, l'administration de l'Opéra. 710
Essais et Notices. 720

Livraison du 15 Août.

Marianne, dernière partie, par M. George SAND. 721
Deux Chanceliers. — III. — L'Action commune, par M. Julian KLACZKO. . 747
Les Travaux historiques de M. Mignet. — Un nouveau fragment de l'histoire du XVIe siècle, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 787
Les Contes de nourrice de la Sicile, d'après des recueils nouveaux publiés récemment en Italie, par M. MARC-MONNIER. 827
L'Anglicanisme libéral. — Les Mémoires d'un théologien anglican, par M. Albert RÉVILLE. 863
La Condition et la Naturalisation des indigènes en Algérie, les juifs et les musulmans, par M. Ch. ROUSSEL. 895
Une Épopée byzantine au Xe siècle. — Les Exploits de Digénis Akritas, par M. Alfred RAMBAUD. 922
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 947

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

UN NATURALISTE

DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

LOUIS AGASSIZ.

I.

Sur la rive nord-ouest du lac de Morat, non loin du fameux champ de bataille où Charles le Téméraire perdit sa gloire, on trouve le petit village de Motier. Ni le charme du paysage, ni un souvenir historique, n'ont encore attiré le voyageur en cet endroit. Désormais les hommes instruits, traversant le canton de Fribourg, manqueront rarement de visiter le pauvre hameau; c'est à Motier que Louis Agassiz naquit le 28 mai 1807; la misérable localité réveillera le souvenir d'un grand nom. Personnalité brillante de la science, Agassiz, célèbre en Europe dès sa jeunesse, est devenu en Amérique à la fois illustre et populaire. Un immense savoir, des découvertes nombreuses, des vues neuves et hardies, inspirées par la pénétration de l'esprit et mûries par la raison, une parole persuasive qui charme ou captive les âmes et les entraîne vers de hautes pensées, ont procuré à Louis Agassiz l'estime et la réputation parmi ses contemporains et dans le mouvement scientifique moderne une influence grande et heureuse. Au spectacle de cette vie si bien employée, l'humanité apparaît dans ce qu'elle a de plus noble, de plus élevé, de plus généreux. On verra la passion de l'étude aussi ardente dans les années de vieillesse qu'au début de la carrière, une ambition extrême concentrée dans le désir de pénétrer les plus

merveilleux phénomènes de la nature, l'envie des richesses pour la seule joie de faire servir la richesse au progrès de la science.

Lorsqu'un homme s'est épris de la recherche et a rêvé la gloire des découvertes dès l'âge le plus tendre, tout s'explique ordinairement par un concours de circonstances : une imagination ardente aura été séduite et dominée par l'exemple. Chez Louis Agassiz, le goût de l'étude semble n'avoir pas eu d'autre origine que le spectacle de la nature. Pasteur du village de Motier, fier de compter six générations d'aïeux ayant fourni des ministres à l'église, le père de celui qui devait acquérir un grand renom comme géologue et comme zoologiste vivait dans la seule préoccupation des devoirs de sa charge, ne songeant guère sans doute pour son fils à une haute destinée.

A l'âge où l'on commence à fréquenter l'école, le petit Agassiz allait au gymnase de Bienne. Dans les promenades, dans les courses de la ville à la maison paternelle, il recueillait les insectes. Le pasteur de Motier quitte le village pour la petite ville d'Orbe sur la route du Jura, l'enfant s'enflamme pour les plantes; il compose un herbier. Le temps des études classiques est arrivé, le voilà enchaîné à l'académie de Lausanne; mais, le jour où il dit son dernier adieu à l'établissement d'éducation, la pensée de l'investigation scientifique s'est tout à fait emparée de son esprit. Obligé de songer à une profession lucrative, il se jette dans l'étude de la médecine. Les deux premières années se passent à Zurich, les suivantes en Allemagne; le jeune homme avait hâte de se familiariser avec les principales langues de l'Europe et d'entendre la parole des maîtres de chaque pays. En 1826, on le trouve à Heidelberg; un des plus remarquables savans de l'Allemagne, qui a été vers la fin de sa carrière du nombre des associés étrangers de notre Académie des Sciences, Tiedemann, alors dans tout l'éclat du talent, enseignait l'anatomie comparée; Bischoff professait la botanique, Leuckart la zoologie. Un an plus tard, Louis Agassiz entre à l'université de Munich, où brillaient d'éminens naturalistes : c'est Döllinger, qui, l'un des premiers, sut prévoir l'immense intérêt de la connaissance des diverses phases du développement des êtres; c'est Oken, remplissant l'Allemagne de bruit. Homme d'une rare pénétration d'esprit, naturaliste hautement estimé pour des vues à la fois fécondes et d'une grandeur singulière, rendu célèbre par des idées philosophiques d'une étrangeté sans pareille, Oken pouvait dire en toute vérité au déclin de la vie : « J'ai eu beaucoup d'élèves, mais un seul m'a compris,... encore ne suis-je pas sûr qu'il m'ait bien compris. » Époque heureuse pour l'étudiant que celle du séjour à Munich! Une période scientifique commence; c'est le temps où l'attention des investiga-

teurs est appelée sur les phénomènes de la vie embryonnaire. Le fils du pasteur de Motier, que sa disposition d'esprit porte vers l'examen scrupuleux des faits comme vers les grandes généralisations, est tout de suite entraîné dans le mouvement. Par une circonstance fortuite, l'achèvement d'un vaste ouvrage exige la connaissance de certains animaux; personne n'est préparé pour l'exécution du travail, on invite le jeune Agassiz à se mettre à l'étude. De cette première étude naît l'inspiration d'une œuvre colossale qui fera la gloire de l'auteur. Un caractère aimable, enjoué, un amour de savoir qui déborde, un goût de discussion sur les sujets les plus élevés, amènent à l'étudiant suisse de vives sympathies; l'affection des maîtres, l'amitié de quelques camarades, laisseront pour toujours dans cette âme ardente des souvenirs pleins d'enchantemens.

Le professeur Döllinger avait pris le jeune Suisse dans sa maison. Maître d'un tact sûr, Döllinger comptera dans son bonheur d'avoir eu pour élèves Charles-Ernest de Baer, le principal fondateur de la science qui a pour objet l'évolution embryonnaire de l'homme et des animaux, et Louis Agassiz, le fondateur de la paléontologie des poissons. La chambre de l'étudiant devint salon de lecture, musée, bibliothèque, salle d'armes, lieu de réunion. Entre eux, les élèves s'exerçaient soit à discuter, soit à faire des leçons sur différentes matières. Souvent les professeurs assistaient aux luttes, encourageant les efforts, éclairant d'une parole une question controversée. Ce n'était point assez pour Agassiz des études de médecine et d'histoire naturelle, les idées philosophiques l'attiraient. Plusieurs années, il fut l'auditeur assidu des cours de Schelling, se préparant ainsi à la méditation sur les phénomènes de la nature avec le désir de remonter aux origines de la vie.

Deux savans, J.-B. de Spix, que l'on cite pour d'estimables travaux de zoologie, et Ph. de Martius, l'auteur célèbre d'une belle monographie des palmiers, s'étaient livrés, de 1817 à 1820, à de longues explorations dans l'intérieur du Brésil. A cette époque, la flore et la faune de l'Amérique du Sud n'avaient été observées que dans des limites bien restreintes; les collections de plantes et d'animaux formées par Spix et Martius, contenant une foule d'espèces pour la première fois apportées en Europe, offraient un haut intérêt. Afin de présenter tout ce monde sous le jour le plus favorable, les deux voyageurs avaient entrepris une publication de grand luxe, mais Spix mourut en 1826, laissant la partie zoologique inachevée. Il ne s'était encore occupé ni de la détermination, ni de la description des nombreux poissons qu'il avait recueillis sur la côte et dans les rivières du Brésil. Qui donc maintenant pourra

être chargé de ce travail difficile? A cet égard, Martius cesse bientôt d'être en peine, il a remarqué l'étudiant étranger, avide de s'instruire, il a deviné sa capacité; Louis Agassiz, pense-t-il, décrira les poissons. Agassiz en effet n'a pas reculé devant cette tâche et s'en est acquitté avec bonheur. Il a vingt-deux ans; le voilà possédant des notions scientifiques sérieuses sur une immense classe d'animaux qui défie encore aujourd'hui la patience des investigateurs. Le début est beau, il saura le mettre à profit pour un grand dessein. Engagé dans une voie féconde et déjà considéré pour son premier ouvrage, le jeune naturaliste ne rencontre que des encouragemens. Il se rend à Vienne avec l'intention d'étudier les poissons du Danube et de ses tributaires; les conservateurs du musée lui font accueil, un éditeur se charge des frais qu'impose le concours d'un artiste pour la représentation des sujets. Agassiz observait avec délices les espèces vivantes; mais, se complaisant dans cette observation, il se préoccupait par-dessus tout d'éclairer bientôt l'histoire des espèces éteintes.

Le projet était séduisant. George Cuvier avait révélé de grandes choses en créant une science nouvelle. Sous la main du naturaliste, un monde disparu avait retrouvé une sorte de vie; des animaux étranges semblaient ressuscités pour apprendre aux hommes que pendant le cours des âges bien des changemens s'étaient opérés à la surface du globe. Cuvier avait donné la meilleure part de son activité aux recherches sur les mammifères et sur les reptiles des périodes géologiques; pour les poissons éteints, on attendait encore un scrutateur habile. Agassiz pense à ces êtres dont les débris se rencontrent dans tous les terrains de sédiment depuis les plus anciens jusqu'aux plus récens, à ces restes dont on peut tirer des indices certains des changemens survenus dans les vastes mers qui autrefois couvraient la terre; il sera l'historien des poissons fossiles. Déjà il s'est occupé des espèces de la période tertiaire, particulièrement des pièces exhumées en abondance au Monte-Bolca; mais bientôt, c'est lui qui nous l'apprend, il s'aperçoit que seulement « avec le secours de tous les squelettes que M. Cuvier a réunis à Paris dans les galeries d'anatomie comparée il pourra parvenir à donner à ses observations la précision et le degré de certitude qu'exigent de telles recherches. » Agassiz s'installe à Paris en 1831; Cuvier le reçoit avec de grandes marques de bienveillance et de sympathie, il l'encourage, et met à sa disposition tous les objets qu'il a fait préparer pour ses propres études. Alexandre de Humboldt, l'hôte de la France à cette époque, connaissait l'étudiant de Munich : le revoyant investigateur ardent et plein de sagacité, il lui témoigne un vif intérêt; il restera toujours son protecteur, son con-

seiller, son ami. C'était beau sans doute d'avoir conquis l'estime de Cuvier et de Humboldt, alors au faîte des grandeurs de ce monde; cependant cela ne pouvait suffire. Le jeune naturaliste étant pauvre, la nécessité d'une position lucrative devint impérieuse. S'adressant à un homme des plus considérés de Neuchatel, M. Louis Coulon, il exprime à cet ami de la science le désir d'avoir une place de professeur d'histoire naturelle au gymnase de la ville. Jamais personne n'avait songé à l'enseignement de l'histoire naturelle à Neuchatel, néanmoins M. Coulon juge l'idée bonne; après force démarches, l'affaire s'arrange, il se voit en mesure de garantir un traitement de 2,000 francs pendant trois années.

Enchanté de prendre possession d'une chaire, Agassiz arrive en Suisse. Tout manque à Neuchatel pour le cours d'histoire naturelle; on n'a pas de collection, pas de salle disponible, le jeune professeur doit se mettre en peine. Avec quelques pièces apportées d'Allemagne, divers objets sont réunis à la hâte pour les démonstrations; c'est le commencement du musée; on finit par trouver une salle à l'hôtel de ville. Si Agassiz se préoccupait de l'enseignement, il s'inquiétait bien davantage encore de ses études personnelles, de la publication de ses travaux sur les poissons fossiles et sur les poissons d'eau douce. Sans souci de l'avenir, agissant comme eût fait un homme riche, il retient près de lui des artistes pour l'exécution des planches, il appelle un compatriote pour établir une imprimerie lithographique à sa portée. Avec cette dévorante activité, la première livraison des *Recherches sur les poissons fossiles* parut dès l'année 1833. C'est un beau moment pour l'auteur; viendront plus tard les momens d'embarras. La poursuite de l'œuvre entreprise exigeait des visites dans tous les musées; les pièces fossiles, surtout les plus remarquables, restent en général dans les pays où elles ont été découvertes; jamais ainsi une collection ne remplace une autre collection. Agassiz dut faire de fréquens voyages en Europe; tour à tour on le voit en France, en Angleterre, en Écosse, en Irlande, en Allemagne, consignant les résultats de ses récentes observations dans les recueils scientifiques. Partout on se montrait ravi de recevoir ce jeune savant qui étonnait par la profondeur des pensées ou charmait par l'agrément de causeries pleines d'originalité et de gaîté. D'agréables relations se nouèrent en ces jours heureux pour le naturaliste enthousiaste de l'investigation scientifique, elles laisseront en son âme d'ineffaçables souvenirs.

Dans Neuchatel, un souffle nouveau se faisait sentir; au sein de la société cultivée, on ne voyait pas sans orgueil le musée d'histoire naturelle dont l'accroissement marchait avec rapidité; on prenait goût aux questions agitées ou sur le monde ancien ou sur le

monde actuel. Toujours habile à communiquer ses impressions et à inspirer des sentimens favorables à ses désirs, Agassiz n'eut aucune peine à fonder une petite académie. Des contemplateurs des scènes de la vie des plantes et des animaux ou des phénomènes physiques, ayant vécu dans l'isolement, étaient flattés d'appartenir à un corps savant; la *Société des sciences naturelles de Neuchatel* fut constituée. En qualité de secrétaire, Agassiz dirigea la compagnie, excitant sans relâche l'esprit de recherche, appelant des observations sur une infinité de sujets. A l'aide d'une cotisation fournie par chaque membre de la société, on put entreprendre une publication périodique; des mémoires d'une importance réelle, souvent accompagnés de planches, composèrent de grands volumes. Neuchatel était devenu un centre scientifique; les étrangers tournaient les regards de son côté, admirant l'essor inattendu.

Les hommes vraiment supérieurs, mesurant la durée de l'effort que réclame tout travail suffisamment approfondi pour faire jaillir de nouvelles lumières, voient combien demeurera restreint le champ de leurs propres explorations. Préoccupés de la pensée du progrès de la science plus que d'eux-mêmes, ils recherchent les investigateurs qui promettent de se montrer ingénieux et persévérans, ils se plaisent à livrer les conceptions de leur esprit, à indiquer les voies qu'il faut suivre en vue d'une découverte ou de l'éclaircissement d'une question obscure. Le naturaliste de Neuchatel, qui se jetait résolûment dans les plus vastes entreprises comme s'il avait senti ses forces inépuisables, ne cessa jamais de répandre autour de lui les conseils, de signaler l'intérêt de certaines recherches, de provoquer des études. S'il eut des collaborateurs, loin de les laisser dans l'ombre, il les mit tout de suite sur le chemin de la réputation. En poursuivant son immense travail sur les poissons fossiles, Agassiz avait conçu le plan d'un bel ouvrage sur les poissons des eaux douces de l'Europe. Incapable de ne s'arrêter qu'à la simple considération des caractères extérieurs de chaque espèce, il tenait à saisir les particularités de l'organisation interne, et à bien connaître les phases du développement. Initié à ses aspirations, un jeune zoologiste plein de sagacité, Charles Vogt, prit une part active à l'étude anatomique des espèces du groupe de la truite et du saumon. Il observa plus tard les formes embryonnaires du même type avec un talent qui a été fort apprécié; des fécondations artificielles souvent pratiquées en cette circonstance démontrèrent les avantages du procédé pour l'étude de l'évolution, en même temps qu'elles remirent en mémoire un genre d'opération autrefois en usage dans plusieurs contrées pour peupler les eaux.

Toujours agité par le désir d'expliquer les phénomènes et de dé-

voiler les grandes lois, Agassiz n'avait nulle disposition à s'enfermer dans une spécialité. Malgré l'incroyable labeur qu'exigent les recherches sur les poissons, il s'occupe des mollusques et des zoophytes. Portant l'attention sur les animaux rayonnés les plus parfaits, les étoiles de mer et les oursins, pour les zoologistes les échinodermes, dont les débris fossiles abondent dans les couches de la terre, il détermine avec un art infini le plan de la structure et le mode de croissance de ces animaux. Frappé de l'intérêt de la comparaison des espèces pour l'histoire de la terre, il prépare sur ce sujet un travail qu'il achèvera plus tard avec le concours d'un excellent observateur, M. Desor. Considérant les coquilles et déplorant l'absence de notions sur les êtres qui les ont habitées, il s'aperçoit que le moule intérieur donne les formes de l'animal; un nouveau moyen de saisir les ressemblances entre les espèces éteintes et les espèces vivantes était trouvé. Ainsi dans chaque rencontre, se révélait la perspicacité de l'investigateur.

II.

Agassiz semblait voué d'une manière presque exclusive aux recherches de zoologie et de paléontologie; mais une circonstance l'avait conduit à faire un rapport sur des observations relatives à la structure des glaciers que présentait Hügi, l'un des plus savans géologues de la Suisse. Ne pouvant jamais rester indifférent aux questions qui s'agitent sur les grands phénomènes de la nature, il se passionne pour l'étude des glaciers. Les pentes du Jura, que le jeune naturaliste a si souvent explorées, offrent à son esprit les signes d'une révélation. D'autre part, deux habiles géologues viennent de reconnaître des faits dont la discussion doit répandre la lumière sur un âge de la terre antérieur à l'époque actuelle; en un mot, une découverte de la science s'annonce.

Les glaciers ont une bordure de blocs arrondis qu'on désigne sous le nom de *moraines*. Poussées en avant ou abandonnées par les glaciers selon qu'ils progressent ou se retirent, les moraines fourniront des preuves des changemens survenus. Les blocs erratiques, masses de granit et d'autres roches primitives éparses sur les flancs des montagnes, témoins de nombreux bouleversemens, apprendront aux investigateurs ce qui a existé en des temps éloignés. Venetz et J. de Charpentier ont signalé la présence de moraines bien loin des glaciers. A de tels indices, le jeune professeur de Neuchatel entrevoit sur une partie du globe un état antérieur fort différent de l'état actuel. Le 24 juillet 1837, les membres de la Société helvétique

des sciences naturelles se réunissent à Neuchatel : parmi eux, on remarque des savans étrangers de la plus haute distinction, Léopold de Buch, Élie de Beaumont, d'autres encore. Agassiz préside l'assemblée; dans le discours d'ouverture de la session, il rappelle les observations récentes sur les anciennes moraines et sur les blocs erratiques, il insiste à l'égard des surfaces polies d'une manière uniforme qu'on voit sur toute la pente méridionale du Jura; il montre ces surfaces suivant les ondulations du sol, les coquilles que contiennent les roches, tranchées comme dans les plaques de marbre que la main de l'ouvrier a polies, les stries fines et nettes de la pierre, comparables aux lignes que trace sur le verre la pointe du diamant. Pour ceux qui ont observé dans les Alpes le fond des anciens glaciers, s'écrie le naturaliste, il demeure évident que la glace seule a poli et strié ces roches de dureté inégale. Résolûment il proclame qu'en un temps les glaces couvraient tout le massif des Alpes, qu'il y eut en Europe une époque de grand froid lorsque vivaient les mammouths. Pour la première fois, l'existence de la période glaciaire était dénoncée. Jusqu'alors, les géologues ont tout attribué à l'action des eaux : le poli et les stries des roches, le transport des blocs. Ils frissonnent en présence des assertions qui bouleversent les idées reçues. Léopold de Buch laisse échapper des exclamations en invoquant les mânes de Benedict de Saussure.

Aussitôt l'éclair lancé, Agassiz n'a plus qu'un souci : fournir des preuves, apporter des démonstrations irréfragables de la vérité des faits qu'il annonce. Dès cet instant vont commencer des explorations instructives et d'un caractère grandiose. De l'examen des roches polies du Jura, des cantons de Vaud, de Soleure, d'Argovie, était née la lumière; visitant les glaciers de la vallée de Chamounix et de l'Oberland bernois en compagnie de M. Desor, le professeur de Neuchatel tire d'une multitude d'observations de précieux enseignemens. Au mois d'août 1839, la Société helvétique tenait sa session annuelle à Berne; les membres étaient nombreux, l'animation grande. On ne manqua point de beaucoup discuter; mais le désir de voir et d'étudier gagne les meilleurs esprits. Un adversaire des nouvelles doctrines, Studer, l'éminent géologue qui connaît les Alpes à merveille, propose une course aux glaciers du Mont-Rose, promettant sur un vaste champ les choses les plus intéressantes; on accepte.

Agassiz, Studer, Desor et quatre amateurs entreprennent l'excursion. Au passage de la Gemmi, chacun est ravi à l'aspect des chaînes du Mont-Rose, étonné, si le regard plonge dans la profondeur où l'on aperçoit les bains de Louèche. Une ancienne moraine accrochée au flanc de la montagne attire l'attention des investigateurs; elle

témoigne que le glacier d'OEschinen, aujourd'hui éloigné d'une lieue, remplissait à une autre époque toute la vallée supérieure de Kandersteg. La petite troupe atteint Stalden; c'est la première étape. Le lendemain, dès l'aube, elle s'engage dans l'étroite vallée de Saint-Nicolas, semée de hameaux dans les endroits les plus larges. Vers la sortie, les cimes neigeuses dominent la vallée, les glaciers paraissent suspendus, tant ils sont escarpés. Considérant l'extrême inclinaison de celui qui descend en face du village de Randa, les naturalistes jugent qu'il ne pourrait tenir en place, s'il n'adhérait fortement au sol, — remarque d'une haute importance pour l'explication de la marche des glaciers. A une lieue de Zermatt apparaissent les premières traces de roches polies, motif de joie pour les explorateurs; un peu plus loin se dessine tout à coup la grande dent du Mont-Cervin : surprise, elle n'a pas de neige, tandis que les cimes moins élevées en sont couvertes; il y a une cause qu'il faudra rechercher. A Zermatt, que ne visitent point encore les touristes, on trouve l'hospitalité chez le médecin, docteur sans prétention et d'une simplicité primitive. Aux alentours du village, les champs d'orge sur les flancs de la montagne à 300 ou 400 mètres au-dessus de la vallée, les filets d'eau habilement ménagés afin d'entretenir l'irrigation du sol ingrat, disent aux voyageurs combien parfois l'homme pauvre sait tirer parti des plus infimes ressources.

Plusieurs journées doivent être consacrées aux études, la première sera pour le Riffel. Au sortir de Zermatt, on s'achemine vers la forêt de mélèzes qui couronne au sud l'une des terrasses de la chaîne du Mont-Rose. Bientôt se montrent les aiguilles du glacier, puis une grande voute; c'est de là que s'échappe la Viège, qui porte ses eaux dans le Rhône. La masse de glace ne s'arrête qu'à la vallée en pleine culture, bordée de champs et de frais pâturages. Sur le même théâtre, le spectacle de l'hiver et de l'été frappe par le contraste et l'étrange beauté les investigateurs en peine de découvrir le rôle de ces masses de glace à travers les âges du monde. Au-dessus de la forêt s'étend jusqu'au pied de la crête du Riffel un plateau verdoyant; l'ascension de la crête est pénible, tous cependant finissent par atteindre le sommet. Un instant le silence règne, chacun se sent oppressé à la vue de la scène; une exclamation retentit, aussitôt répétée : c'est sublime. Là se déploient, en face dans sa magnificence la grande chaîne du Mont-Rose, en bas l'énorme glacier de Zermatt, partout des masses gigantesques. Le dessinateur prend un croquis du vaste panorama; Agassiz surveille, rapporte Desor, afin que l'artiste ne s'avise pas de corriger la nature. Le plateau du Riffel, situé à 500 pieds au-dessus du glacier, est

formé de serpentine, roche d'une extrême dureté; si les glaciers se sont élevés à cette hauteur, n'auront-ils pas laissé des traces? On cherche, un cri d'appel résonne, Agassiz vient de découvrir des surfaces caractéristiques aussi polies que le plus beau marbre. Studer secoue la tête, estimant difficile néanmoins d'attribuer en ces lieux pareil travail à des torrens. Interrogé sur la cause, le guide répond tout naïvement que la glace use la roche de cette façon; pourtant personne au village ne l'a vue en cet endroit. Le retour des explorateurs s'effectue par une pente raide; avec l'envie de convaincre Studer, on se hâte d'arriver à la paroi du glacier qui repose sur une roche semblable à celle du Riffel : les mêmes traces devaient se présenter. Il faut pénétrer sous la glace et enlever la couche de boue. Mis à nu, le rocher se montre admirablement poli et strié. — Est-ce évident? demande Agassiz. — On ne peut plus douter, riposte Studer, c'est chose démontrée. — Beau résultat de la journée, victoire fameuse pour Agassiz! Demain la petite troupe ira au Mont-Cervin.

Au matin, de légères vapeurs entourent la grande aiguille, mais son front découvert reçoit les premiers rayons du soleil; c'est le meilleur pronostic d'une belle journée, affirme Studer, l'homme le plus habitué à parcourir les hautes Alpes. On réclame l'avis du docteur et de sa femme. Aujourd'hui, dit cette dernière, vous pouvez aller sans crainte sur le glacier, il n'y aura pas de brouillard, le Matterhorn a mis son voile du matin (1). Prenant d'abord la même direction que la veille, on s'en écarte ensuite pour atteindre la partie inférieure du glacier de Saint-Théodule. Le guide exhorte consciencieusement les investigateurs à suivre la trace de ses pas de peur d'accident. La moraine franchie, on chemine sur le glacier; par bonheur les crevasses sont assez rares et peu béantes, quoique très profondes. Un merveilleux spectacle s'offre aux regards : une multitude de ces tables qui attirèrent autrefois l'attention de Saussure; plusieurs d'entre elles, portées sur un grêle piédestal, ont une énorme dimension. Agassiz a déjà reconnu comment se forment les tables. Ce sont de larges pierres; la glace qu'elles couvrent, étant abritée des rayons du soleil, ne fond pas, tandis qu'alentour le glacier subit l'action des agens atmosphériques. Ainsi au bout d'un temps plus ou moins long les pierres se trouvent élevées au-dessus de la surface; mais peu à peu la colonne atteinte par la chaleur s'amincit jusqu'à devenir si grêle qu'elle se brise sous le poids de la dalle. Sous la pierre tombée se renouvellera le curieux phénomène. Rien ne parut mieux démontrer que les glaciers s'amoindrissent par la

(1) *Matterhorn* est le nom du Mont-Cervin dans toute la Suisse allemande.

face supérieure et ne fondent nullement à la base sous l'influence de la chaleur provenant de l'intérieur de la terre.

Après d'assez grands efforts, la petite troupe touche le pied du Mont-Cervin. Personne à cette époque n'a encore songé à l'escalade entière du pic gigantesque (1); il ne s'agit donc pas d'atteindre le faîte, mais seulement une crête moins élevée de 1,000 mètres. Néanmoins le trajet sera rude; dans plusieurs passages, des membres de l'expédition, obligés de se cramponner aux aspérités, se voient en péril. A un moment, il faut avancer sur une étroite saillie de rocher qui surplombe à une hauteur énorme. Heureusement que les explorateurs des hautes Alpes ne cèdent pas au vertige. Agassiz et Desor parviennent sur une arête d'un mètre de large; d'un côté c'est le Piémont, de l'autre le Valais. De ce point, les observateurs admirent le magnifique amphithéâtre que limitent les chaînes du Mont-Rose et du Mont-Cervin, un ensemble de vallées, de pics et de prodigieuses masses de glace. Ils voient en face le passage qui conduit dans le Val d'Aoste, et là, au milieu des neiges éternelles, les ruines du fort de Saint-Théodule, autrefois élevé par les gens d'Aoste pour se défendre contre les incursions des habitans du Valais. Sur les pentes septentrionales du Mont-Cervin, la roche est une sorte de schiste micacé très friable, tel qu'il en existe sur les montagnes des Grisons. L'aridité du sol est sans égale; jamais brin d'herbe ne poussa sur ces pentes, jamais animal n'y chercha une retraite. La nudité du pic ne peut être attribuée qu'à sa forme; la neige n'adhère point sur les parois trop verticales. Ayant une dernière fois contemplé la cime colossale, les investigateurs se dirigent vers le glacier de Zmutt; ici des moraines immenses arrêtent l'attention. Large et pittoresque, la vallée de Zmutt a de superbes pâturages émaillés de fleurs; l'été, chèvres et moutons paissent libres comme s'ils n'avaient point de maîtres. Vers l'issue de la vallée se montrent quelques misérables cabanes en bois de sapin noircies par la fumée; c'est le village. Tout près, des roches témoignent encore de l'ancienne extension des glaciers. Une heure de marche, et les explorateurs rentrent à Zermatt fort affamés. M. Studer, qui a des projets en tête, partira le lendemain; Agassiz et Desor resteront afin d'étudier le glacier de Zermatt.

(1) Le souvenir de la première ascension du Mont-Cervin, effectuée le 14 juillet 1864 par le révérend Hudson, lord Francis Douglas, MM. Hadow et Whymper, accompagnés de trois guides, est dans toutes les mémoires. A la descente, près de la cime, un des touristes trébucha entraînant deux de ses compagnons et un guide au fond de l'abîme. La corde qui les tenait tous attachés les uns aux autres s'étant rompue, Whymper et deux guides furent sauvés. — Trois jours plus tard, quatre guides firent l'ascension avec succès.

Au matin, le ciel, d'une sérénité parfaite les jours précédens, est tout couvert, la pluie tombe; avec une impatience fébrile, on attend l'heure de midi; la perspective d'être trop mouillé s'éloigne, tout le monde se précipite hors de la maison. En longeant la Viège, Agassiz fait remarquer à ses compagnons de quelle manière l'eau use la roche qui entrave son passage; le poli est mat, cela ne ressemble point au poli brillant que donne la masse de glace; en aucun cas, il n'y a de ces stries qui sont caractéristiques au suprême degré. Au bord du glacier, une circonstance permet de constater un accroissement; au mois de mai, des pommes de terre ont été plantées, maintenant les touffes sont pressées les unes contre les autres; cédant à une impulsion, la moraine les a refoulées. Sur le glacier, les crevasses offrent un intéressant sujet d'étude: où la surface est unie, elles sont étroites et perpendiculaires; où le plan est fortement incliné, elles sont béantes et sans direction régulière. C'est qu'ici la fonte a produit dans la masse crevassée les découpures bizarres connues sous le nom d'aiguilles. Les esprits enclins à l'imagination y découvrent des figures, des physionomies, des images grotesques. Pendant que les observateurs prennent des vues, un des naturalistes de la petite troupe, M. Nicolet, recueille les plantes. C'est l'occasion d'une remarque curieuse : en général, les espèces ne se distinguent pas de celles des hautes vallées du Jura, moins élevées que Zermatt de 300 à 400 mètres. A pareille altitude, les sommets du Jura n'ont pas d'arbres, tandis que les forêts de mélèzes ne s'arrêtent qu'à plusieurs centaines de mètres au-dessus du village valaisan. Rien n'indique mieux la différence de climat entre les deux points si peu éloignés; il y a pour le Valais un avantage, dû à l'élévation des remparts des Alpes. La pluie recommence; passablement trempés, les investigateurs gagnent le logis. La dernière journée sera pour une course au glacier supérieur de Zermatt. Ici, l'aspect est particulier; la moraine riveraine est formée non plus de granit, mais de serpentine schisteuse; il y a nombre de belles tables de proportions colossales : au lieu de crevasses, des trous, ou plutôt des entonnoirs remplis d'eau limpide. Agassiz plonge le thermomètre dans plusieurs de ces trous et s'étonne de voir de l'un à l'autre une variation de température d'au moins un degré. Cherchant la cause, il la trouve; où l'eau accuse la température la plus élevée, le fond du trou est tapissé de gravier; où l'eau est la plus froide, la cavité ne contient aucun sable. Le glacier du Mont-Rose, qui succède à celui du Gornerhorn, présente des entonnoirs énormes; le professeur explique de quelle façon se forment ces vastes ouvertures. Deux filets d'eau se rencontrant déterminent un petit creux; les menus fragmens de roches charriés s'accumulent, et, grâce à leur propriété

absorbante, ils échauffent l'eau. L'entonnoir croît ainsi en largeur et en profondeur jusqu'à devenir un petit lac d'où s'échappe une rivière.

Pendant cinq années consécutives, Agassiz avait multiplié les observations; le monde savant ne les connaissait que par des communications et par des notices sur les principales excursions que rédigeait M. Desor; le temps était venu d'en présenter le résumé. En 1840, l'infatigable investigateur fit paraître ce résumé sous le titre d'*Études sur les glaciers* (1). L'ancienne extension prouvée, il livre sa pensée sur la formation des immenses nappes de glace; on peut juger si la pensée est grande. « Lorsque la terre s'est refroidie, remarque l'auteur, les régions polaires ont dû être le point vers lequel toute la masse d'eau vaporisée dans les régions méridionales venait se condenser et se précipiter sous la forme de pluie, de grêle et de neige, aussi longtemps que persista l'abaissement de la température. Il en est nécessairement résulté des accumulations immenses de neige et de glace sous lesquelles les êtres organisés de l'époque ont été ensevelis... La durée de cette époque de glace a été considérable, puisqu'elle embrasse le soulèvement des Alpes et tous les phénomènes de retrait auxquels la fonte de cette masse a donné lieu. » Cette vue d'un âge lointain n'est-elle pas saisissante? Sur pareille matière, longtemps sans doute on pourra discuter, mais Agassiz a consigné des faits de la plus haute importance jusqu'alors ignorés; il a le droit d'être fier du progrès scientifique accompli. Croit-il donc l'œuvre achevée? Assurément non; de toutes ses forces, il appelle de nouvelles investigations de la part des géologues et des physiciens; à l'instant où s'impriment les dernières pages de son livre, lui-même est à l'hospice du Grimsel, continuant ses recherches.

En effet, dès les premiers jours du mois d'août, Agassiz était arrivé en cet endroit avec Charles Vogt, Desor, Nicolet et deux étudians de Neuchatel. On avait emporté des instrumens, car cette fois il s'agissait de déterminer la température des glaciers, de reconnaître l'action de l'atmosphère, d'étudier les formes de la neige, de s'assurer de la manière dont la neige grenue, c'est-à-dire le névé, passe à l'état de glace. L'intendant de l'hospice avait reçu les naturalistes avec une extrême cordialité; il mettait tout son monde à leur disposition. Pour guides, on avait deux hommes d'une expérience éprouvée. Il fut résolu qu'on irait s'établir sur le glacier inférieur de l'Aar, qui offre un intérêt spécial par sa situation et par son caractère; la surface est encombrée de débris de rochers produisant l'effet d'un amas de ruines. A l'approche de la moraine, les investiga-

(1) Neuchatel, 1 vol. in-8°, accompagné d'un atlas de grandes planches.

teurs s'aperçoivent que le glacier a considérablement avancé depuis l'année précédente. Une cabane abandonnée par Hügi, l'un des premiers explorateurs, encore debout avant l'hiver dernier, a disparu. Combien de sujets en ces lieux éveillent l'attention! On contemple les filets d'eau tout minces au matin, grossissant à vue d'œil sous l'influence de la chaleur du jour; on regarde avec surprise des milliers de petits insectes qui sautillent sur la glace et disparaissent dans les fissures (1).

Après une reconnaissance suffisante, on fixa l'endroit de l'installation près d'un gros bloc; les guides se mirent en devoir d'édifier une maisonnette assez spacieuse pour recevoir six personnes. Par bonheur, l'un d'eux était maçon de son état; il devint architecte. De pierres sèches, on éleva les murs; de grandes dalles remplirent l'office de plancher; d'une couche d'herbes, d'une toile cirée étendue sur l'herbe et de couvertures, on composa les lits; ils furent jugés parfaits. A la vérité, l'ouverture donnant accès dans la demeure est bien étroite, mais enfin Charles Vogt peut entrer, et où passe Charles Vogt tout le monde passe. A défaut de porte, on mit un rideau. Pendant la nuit, avant de s'endormir, il fut décidé que l'habitation s'appellerait l'*Hôtel des Neuchatelois*; le nom a été gravé sur le roc en gros caractères, le temps l'a consacré. La réunion de ces jeunes savans dans la solitude, au milieu d'une nature grandiose et triste, n'offre-t-elle pas à l'imagination un curieux spectacle? Les bruits des plaisirs de ce monde et des affaires publiques ne montent pas jusqu'à la cabane du glacier de l'Aar; des aspirations et des joies inconnues de la plupart des mortels agitent les cœurs. Ces hommes qui sans effort, sans regret, renoncent pour de longs jours au bien-être, rêvent de pénétrer les plus intimes secrets de la nature, ils discutent gravement des questions formidables et rient de mille incidens. Agassiz ne perd jamais sa bonne humeur, Desor s'abandonne volontiers à la plaisanterie, Charles Vogt, toujours pétillant d'esprit et capable à lui seul de mettre en gaîté une assemblée de trappistes, ne laisse à personne le droit de s'ennuyer. Parmi ces investigateurs que conduit la même pensée, le concert ne saurait être troublé. Sur la mer de glace, sans autres témoins que les blocs de granit et les pics vêtus de neiges éternelles, il n'y a pas de rivalités; dans la mesure de ses aptitudes, chacun s'emploie avec ardeur pour l'œuvre commune. Agassiz est le chef incontesté, le maître reconnu; apporter une pierre au monument qu'il édifie est l'unique souci de collaborateurs pleins de zèle.

(1) L'espèce qui appartient à l'ordre des thysanures a été décrite par M. Nicolet sous le nom de *Desoria saltans*.

On se levait tôt à l'hôtel des Neuchatelois; sur le coup de quatre heures, il fallait être debout. L'instant de la toilette semblait un peu dur, l'eau vraiment trop fraîche procurait un léger frisson, mais bien vite on ne songeait plus qu'à poursuivre les recherches. Agassiz entreprend de faire pratiquer des trous; rebelle à l'instrument de forage, la glace ne fut entamée qu'avec de grandes difficultés. Pendant que l'opération s'exécute, Charles Vogt examine la neige rouge, dont la singulière teinte est due à la présence de myriades d'êtres microscopiques; il découvre plusieurs espèces d'infusoires et un joli rotifère semant la neige de ses œufs couleur de pourpre (1). Les trous creusés, le professeur de Neuchatel s'assure qu'à la profondeur de 3 mètres règne une température constante (2); plus tard, il fera planter dans ces mêmes trous de longues perches qui serviront à déterminer le mouvement du glacier. Desor ayant tracé le panorama qui s'offre à la vue sur le glacier de l'Aar, on apprend que la plupart des cimes n'ont encore reçu aucune désignation particulière; les investigateurs s'empressent d'y pourvoir; — désormais les noms des plus célèbres géologues de la Suisse serviront à signaler les pics oubliés (3). Les journées étaient occupées en observations sur les traces d'anciens glaciers à des niveaux très supérieurs à celui des glaciers actuels, sur le caractère et le déplacement des moraines, sur la structure de la glace et du névé, sur l'influence des vents, du soleil et du brouillard. Au soir, après avoir donné satisfaction à des appétits aiguisés par les courses et l'air vif, on s'endormait au milieu d'un profond silence; avec le froid de la nuit, les ruisseaux cessant de couler, s'éteignait tout bruit de cascades.

Dans l'Oberland, on entendit bientôt parler de l'établissement d'un genre si nouveau; plusieurs personnes, prises du désir de visiter l'hôtel des Neuchatelois, vinrent surprendre les investigateurs. Sans avertir, Mme Agassiz fit l'ascension avec son jeune fils; allant au Grimsel accompagné d'un de ses élèves, notre éminent géologue M. Daubrée, alors professeur à la faculté des sciences de Strasbourg, informé du séjour d'Agassiz, s'y rendit au plus vite; il reçut l'hospitalité dans la cabane de pierre. Le naturaliste de Neuchatel ne quitta la place que pour continuer ses travaux sur d'autres théâtres. Il gagna le passage redouté de la Strahleck (4) en traversant

(1) *Philodina roseola.*

(2) — ½, tandis que souvent, près de la surface qui subit l'action des agens atmosphériques, le thermomètre reste à zéro.

(3) Les noms donnés par les naturalistes de l'hôtel des Neuchatelois, *Scheuchzerhorn, Hügihorn, Studerhorn, Agassizhorn*, etc., sont maintenant inscrits dans tous les guides.

(4) On écrit aussi Strahlegg.

la mer de glace qui sépare le glacier du Finsteraar de celui de Grindelwald.

III.

Depuis longtemps, le phénomène du mouvement des glaciers préoccupait les observateurs. Horace-Bénédict de Saussure pensait que les glaciers fondent à la base par l'action de la chaleur terrestre et que, perdant ainsi leur adhérence avec le sol, ils glissent sur les parties déclives. Le grand explorateur des Alpes s'était rendu dans la vallée de Chamounix pendant l'hiver, et, après avoir vu des ruisseaux assez considérables s'échapper des glaciers, il n'avait plus douté. Les physiciens en général trouvèrent l'explication satisfaisante. Tel n'était pas l'avis cependant de Charpentier, célèbre par ses belles études sur les montagnes, moins encore celui d'Agassiz. Le professeur de Neuchatel n'hésite pas à nier toute action provenant de la chaleur terrestre; il déclare impossible le glissement dû à une telle cause, les glaciers étant gelés sur leur fond. Il se persuade que le mouvement est occasionné par l'eau qui s'infiltre dans les fissures capillaires de la glace; mais la démonstration n'était pas faite, les preuves manquaient. Agassiz se promet de les rechercher. Si c'est la chaleur terrestre, pense-t-il, qui en fondant les glaciers à la base détermine le glissement, l'action doit s'exercer toute l'année malgré les variations de l'atmosphère; en hiver aussi bien qu'en été, chaque glacier doit continuer à fournir de l'eau. Comme les sources abondent dans ces régions, il importera de reconnaître si l'eau provient des sources ou du glacier. La distinction est facile; l'eau de source est toujours limpide, l'eau des glaciers toujours chargée de parties terreuses et de mica qu'elle enlève à la couche de boue et de gravier interposée entre la glace et la roche. Ayant cent fois retourné en son esprit ces premiers aperçus, le bouillant investigateur ne songe plus qu'à escalader en plein hiver les glaciers de l'Oberland, qui dans le cours des étés précédens avaient fait le sujet de patientes études. Le projet, communiqué à M. Desor, trouve un approbateur; Agassiz ne partira point seul. Traverser des champs de neige et grimper sur des glaciers au mois de février ou de mars était pourtant une folie, même aux yeux des rudes et hardis habitans des Alpes. Les avalanches, les ouragans, les précipices dissimulés sous les couches de neige, sont des dangers auxquels on ne saurait échapper que par une sorte de miracle.

L'intendant de l'hospice du Grimsel, ayant domicile à Meiringen, dans la vallée de Hasli, avait les années précédentes donné une

assistance très efficace aux explorateurs des glaciers de l'Oberland; au mois de janvier, il vint à Neuchatel. Sans perdre une minute, Agassiz parle de sa résolution, et longuement il expose les motifs qui l'ont dictée. Le compagnon des courses de la belle saison reste ébahi; il s'efforce de dissuader l'intrépide savant d'une entreprise aussi téméraire, peut-être impossible à réaliser. Agassiz est inébranlable; l'ami promet alors de donner un concours actif et même d'aller avec les voyageurs jusqu'à l'hospice du Grimsel, — il tenait à ne céder à personne en fait de courage. Des pluies abondantes empêchent le départ au mois de février, mais aux premiers jours de mars le ciel devient d'une sérénité parfaite et l'air froid; Agassiz et Desor se mettent en route. A Berne et à Thoune, annonçant qu'ils se rendent au glacier de l'Aar, on sourit; personne ne veut les croire. Sur une barque, les deux naturalistes traversent le lac de Thoune; doucement balancés, ils trouvent le ciel ravissant, la surface de l'eau toute miroitante, jolie au possible, le spectacle des montagnes reflétées dans le lac plein de grandeur, enfin la nature adorable; il y avait dans ces têtes-là un peu d'exaltation. A l'endroit où l'on débarque, à Neuhaus, si encombré pendant les mois de juillet et d'août de voitures pour les touristes, courant effarés à la recherche d'une place, la solitude est complète. A Interlaken, si bruyant en été, le silence règne; les grands hôtels abandonnés sont presque enfouis dans la neige. Sur le lac de Brienz, les voyageurs éprouvent le même charme que sur le lac de Thoune. Le Giessbach est muet; au lieu de la cascade, c'est une rangée d'énormes glaçons qui descendent du rocher dans le lac, pareils à de gigantesques tuyaux d'orgue. A peine Agassiz et Desor touchent-ils à Brienz; sans perdre un instant, ils sont à Meiringen. Dès le soir, on fait les préparatifs pour l'ascension du Grimsel, et au matin, lorsque six heures sonnent, les explorateurs se mettent en marche, accompagnés de l'intendant, qui s'était engagé à se joindre à l'expédition. En chemin, on prend les deux guides les plus éprouvés; Agassiz tient encore à faire visite à un ancien gouverneur de l'hospice du Grimsel, renommé dans le pays pour sa connaissance du temps. Le vieux montagnard, bien étonné, déclare qu'on peut compter sur deux jours de ciel pur, tout en laissant apercevoir sa pensée que les savans ont l'esprit un peu dérangé. « Au sommet de la montagne, dit-il, verra-t-on autre chose que de la neige? Il n'en manque certes pas autour de la maison. »

Au départ, on chemine sans beaucoup d'efforts; seules des avalanches de neige ayant l'apparence d'énormes pelotes rendent quelques passages difficiles. L'Aar, que suivent les explorateurs, est dans cette saison un simple ruisseau; des ponts de neige le cou-

vrent en plusieurs endroits; assez solides pour qu'on les franchisse en toute sécurité, ils permettent de couper les contours de la vallée. A peine au-delà du pauvre village de Guttanen, le regard est arrêté par les effets d'une avalanche; des sapins sont brisés, d'autres plus loin sont renversés ou déracinés par la seule pression de l'air que la masse roulante a mis en mouvement. Une lieue encore, et la montée devient plus raide, la neige plus épaisse, les voyageurs sont obligés de se frayer la voie. L'intendant de l'hospice, qui avait tenu à suivre ses amis, perd courage; d'un ton fort piteux se déclarant incapable de continuer l'ascension, il prend congé de la petite troupe. On approche de la Handeck, l'endroit signalé par la magnifique cascade que visitent les touristes. Les guides jugent nécessaire de quitter le fond de la vallée et de se maintenir sur les crêtes qui bordent la rive gauche de l'Aar. Les pentes sont bien rapides, bien pénibles à gravir, mais on abrége la route. Le chalet de la Handeck est enfoui dans la neige; le toit cependant permet de le reconnaître. Tout essoufflés, les voyageurs pénètrent dans le réduit et prennent quelques instans de repos. Ils vont examiner la cascade; silencieuse comme toute la nature, la chute d'eau, si ample et si bruyante en été, ne se décèle que par un mince filet coulant le long des rochers. Pour atteindre le Grimsel, on compte encore deux lieues. A chaque pas, la neige devient plus abondante, elle couvre, inégalement tassée, les champs de jeunes sapins. C'est horrible à traverser; que le pied porte autour d'un petit tronc, on enfonce jusqu'à la ceinture, la secousse est atroce. Au dernier élargissement de la vallée, un filet d'eau coule dans le lit de l'Aar; l'eau, d'une limpidité parfaite, ne charrie pas la moindre parcelle de mica; c'est donc de l'eau de source? remarquent Agassiz et Desor. Les deux naturalistes commencent à se trouver singulièrement éprouvés par les difficultés de la route; ils ont chaud, et plus d'une fois ils sont obligés de reprendre haleine; la fatigue n'a pas moins gagné les guides. La dernière heure semble bien longue. Soudain, on entend les aboiemens des chiens de l'hospice; il n'en faut pas plus pour ranimer les courages. Bientôt, sur la montagne qui domine le Grimsel, apparaissent le garde et un beau chien de Terre-Neuve; les cœurs battent.

Un petit commerce, qui s'effectue entre le Valais et le Hasli, ne cesse pas absolument en hiver. Le Haslien porte son fromage, le Valaisan son vin et du riz, apporté d'Italie. Ils s'arrêtent à l'hospice et y dorment une nuit. Pour faciliter les communications, l'intendant de l'hospice doit entretenir au Grimsel un homme et deux chiens. Le pauvre garde raconte que l'hiver précédent il demeura trente-cinq jours sans voir une figure humaine; très ému par ce

long isolement, il ne put s'empêcher de sauter au cou du premier voyageur qui se présenta.

Dans la belle saison, on entre à l'hospice du Grimsel par un escalier; en ces jours d'hiver, la neige est si haut amoncelée que, pour atteindre le vestibule, on descend des marches que le garde a taillées. Le lac bien connu des touristes est invisible; le manteau de neige couvre tout d'une façon uniforme. A sept heures du soir, le thermomètre marque seulement 4 degrés au-dessous de zéro. Les explorateurs se couchent; à quatre heures du matin, les voilà debout. Il n'y a plus que 2 degrés de froid; mais la neige porte sur la pente de l'hospice au lit de l'Aar. Déjà, on se flatte d'escalader sans trop de peine la tranche du glacier; vain espoir! bientôt la croûte cède sous les pas, et dans une neige fine et poudreuse on enfonce jusqu'aux genoux. Il fallut se résigner à n'avancer qu'avec une lenteur désespérante. Le jour commençant à poindre, peu à peu les cimes se doraient, et la température baissait d'une manière très sensible. Agassiz, dont l'énergie redouble en approchant du but, se tirait encore passablement des mauvais pas; mais Desor, épuisé de fatigue, meurtri par des chutes sans nombre, restait en arrière, il avait envie de s'en aller. Animé d'un autre désir, le chef de l'expédition demeurait sourd à toutes les plaintes. Fort pressé de reconnaître si le mouvement du glacier a continué pendant l'hiver, au plus vite il franchit l'espace. Qu'il y ait eu glissement, pense-t-il, la neige se trouvera refoulée; les talus au contraire étaient réguliers. Un gros bloc reposait sur des piédestaux au-dessus d'un creux assez considérable; il y a là un intéressant sujet d'observation. Les deux naturalistes descendent dans le trou et s'aperçoivent que le bloc recouvre la partie évasée d'une crevasse. Nouvelle notion acquise : la neige ne comble pas les crevasses, elle les dissimule seulement sous des voûtes plus ou moins épaisses. Le glacier de l'Aar n'était pas facile à distinguer, le lourd manteau de neige ne permettant de voir aucun accident de la surface; tout juste une arête longitudinale marquait la trace de la grande moraine médiane. Sur le vaste champ, d'une blancheur éblouissante, les explorateurs n'ont plus de peine à marcher, ils éprouvent un autre genre de supplice; le soleil s'élevant, les rayons réfléchis par une multitude de cristaux les aveuglent. Les verres bleus ne suffisent pas à protéger la vue, le double voile indispensable dont on entoure la tête fait étouffer. On imagine si les deux naturalistes avaient hâte de revoir la fameuse cabane de pierre de l'été dernier; longtemps ils cherchèrent l'immense bloc de granit qui, dans la belle saison, à grande distance, dénonçait aux visiteurs l'hôtel des Neuchatelois. Un renflement finit par trahir la place. D'un côté le mur de la cabane est à nu par en-

droits; néanmoins, pour pénétrer à l'intérieur, il faudrait tant déblayer qu'il devient préférable de se reposer sur la neige. Agassiz était d'une gaîté folle; l'idée de se voir sur cette mer de glace, principal théâtre de ses investigations, à pareille époque de l'année, par un jour magnifique, le plongeait dans le ravissement. Au reste le spectacle était unique; l'air ayant une transparence inconnue en été, sur le fond bleu du ciel les montagnes se dessinaient avec une admirable netteté. Tous les pics qui bordent le glacier avaient une couverture de neige uniforme depuis la base jusqu'au sommet; seul, le Finsteraarhorn, aux parois trop raides pour souffrir l'adhérence de la neige, tranchait par sa teinte noire. Sur le glacier, rien ne venait rompre la monotonie de la nappe blanche, nul filet d'eau ne faisait entendre un murmure; le silence régnait absolu comme dans les lieux où la vie est éteinte. Les perches introduites à l'automne dans les trous de forage dépassant à peine la surface avaient conservé leur position; c'était la preuve que les masses de glace n'avaient point marché d'une manière inégale. Parvenus sur le promontoire qu'on nomme l'*Abschwung*, les deux naturalistes une dernière fois sondèrent l'espace et revinrent à l'hôtel des Neuchatelois. Incommodé, Desor avec un guide regagna l'hospice du Grimsel; Agassiz demeura pour faire des observations de température. Le thermomètre introduit dans la neige à la profondeur de près de 3 mètres, et le trou bien refermé, marqua, au bout de deux heures, 4 degrés 1/2 au-dessous de zéro, tandis que l'air se maintenait aux environs de zéro. Après la pénible journée, les deux amis prenant le frugal repas du soir dans la chambre de l'hospice ne se lassaient point de s'entretenir des mille incidens de l'aventureuse excursion, et là ils songèrent à tenter l'ascension de la Jungfrau. Le souper fini, on va se coucher afin de partir dès le matin, le sommeil ne tarde pas à venir; mais bientôt Desor s'éveille, la tête en feu, le visage endolori, la peau gercée. De son côté, Agassiz soupire : « Mon Dieu, que je souffre! j'ai les lèvres déchirées. » Les ablutions d'eau froide ne calmèrent point les douleurs, la nuit fut terrible. Quand le jour parut, la souffrance devint plus supportable; alors les deux victimes de l'air vif, du soleil et de la réverbération de la neige, se regardant, cédèrent à un éclat de rire. « Quelle figure avez-vous! dit Agassiz à son compagnon. — Et vous-même, riposte celui-ci; demandez donc une glace. » Les visages étaient pourpres et horriblement tuméfiés, les paupières gonflées permettaient à peine d'ouvrir les yeux, la lèvre restait pendante. Malgré tout, ayant retiré les thermomètres enfouis dans la neige, qui dénoncèrent une température de 3 degrés au-dessous de zéro, les explorateurs se mirent en chemin pour le retour. Les résultats obtenus étaient importans : on avait la certitude que l'eau

qui s'écoule en hiver provient seulement des sources; on avait de curieuses observations thermométriques, la preuve que la température de la neige, loin d'être constante, est fortement influencée par la température de l'air jusqu'à une profondeur considérable.

Après quelques heures de marche, les deux naturalistes sentirent diminuer les douleurs qu'ils éprouvaient au visage; à Guttanen, ils allèrent faire visite au pasteur de l'endroit, qui prenait un vif intérêt aux courses des Neuchatelois. Aux environs du village, la neige, très épaisse les jours précédens, avait disparu sur plusieurs points; le fœhn avait soufflé. Vent du midi ayant parfois des effets désastreux, le fœhn qui règne dans les Alpes n'a pas encore laissé les météorologistes deviner son origine. Voyant le beau temps, Agassiz prit la résolution de se rendre le lendemain au glacier de Rosenlaui. Il s'agissait de confirmer les résultats de la veille et d'y ajouter. Au glacier de l'Aar, il avait été impossible de voir la tranche terminale et de pénétrer sous la voûte afin de reconnaître si réellement aucune fusion ne s'opère à la base de la masse de glace; le Rosenlaui promettait d'être plus propice. D'ailleurs l'idée d'une expérience démonstrative revenait sans cesse à l'esprit de l'investigateur : prouver d'une manière directe que seuls les glaciers polissent le fond et les parois de leur lit. On inégaliserait la roche sur un certain espace paraissant devoir être bientôt envahi par le glacier, et l'on jugerait de l'action le jour où il aurait abandonné la place; s'il tardait trop à se retirer, à coups de pioche, on découvrirait la surface. Le glacier de Rosenlaui, reposant sur un calcaire infiniment moins dur que les roches cristallines qui supportent la plupart des autres glaciers, se trouvait indiqué pour l'expérience. En vue de l'exécution du projet, on emporta tous les instrumens nécessaires à l'opération.

La vallée de Reichenbach disparaissait sous la neige; si fréquenté pendant la belle saison, le Gænsestrich était désert et silencieux. Le *gænsestrich*, la *route des oies*, ainsi s'appellent les chemins suivis par les touristes dans le langage des naturalistes de la Suisse allemande, qui prennent fort en pitié les gens de toute nation, courant, grimpant, roulant sans poursuivre un but sérieux. Vers onze heures, Agassiz et Desor atteignent l'auberge, — inhabitée l'hiver, elle n'était d'aucune ressource; les deux explorateurs s'assirent près d'un petit ruisseau et dînèrent sur le tapis de neige. Impatiens de voir le glacier, ils cherchent comment l'aborder; rien ne décèle les inégalités du sol. Une grande crevasse où l'été bouillonne le torrent du glacier est elle-même cachée en maints endroits. En traversant le pont, Desor ayant trébuché tomba sur la couche de neige qui masquait le gouffre; par bonheur, la voûte ne s'ef-

fondra pas sous le poids, et le pauvre Desor put rendre grâce à cette résistance qui l'empêcha d'être précipité dans l'abîme. Des chamois en promenade, ne se fiant guère à la solidité de la neige, avaient d'un bond franchi la crevasse. Soudain une joie vive saisit les deux naturalistes, le reflet bleu du glacier venait de se montrer; c'était l'espoir d'arriver à la solution du problème que le professeur de Neuchatel mettait tant d'ardeur à poursuivre. On oublia fatigue et danger pour courir au but. Le glacier avait beaucoup progressé depuis l'automne; la tranche était découverte, pas une goutte d'eau ne s'en échappait, le lit du torrent était à sec. Maintenant Agassiz a donc la certitude que les glaciers ne fondent point par l'effet de la chaleur terrestre. Restait à entreprendre le travail nécessaire en vue de l'expérience projetée. L'endroit qu'il fallait aborder se trouvait fort encombré; on dut se mettre à déblayer une couche de neige de 3 mètres d'épaisseur. Agassiz voulut ensuite abattre un angle du glacier, afin d'être sûr que la glace en progressant passerait infailliblement sur l'espace qu'on allait inégaliser. A cette rude besogne, les savans et les guides s'employèrent avec un égal entrain. On éprouva surtout de grandes difficultés pour enlever la couche de gravier qui, par suite de la congélation, faisait corps avec la glace et la roche. Enfin, la surface bien lavée, on tailla un triangle de plus d'un centimètre de profondeur. Pour qu'il demeurât toujours facile de le retrouver, la mesure des distances qui le séparaient des principaux points d'alentour fut prise avec exactitude. Les explorateurs quittèrent alors la place pleins de l'espérance de voir quelque jour le triangle poli comme toute la surface de la roche. Après avoir couché à Meiringen, heureux des résultats obtenus et de l'accomplissement d'une tâche difficile, Agassiz et Desor se dirigèrent sur Brienz et Interlaken. S'arrêtant au château de la Chartreuse, ils reçurent l'hospitalité sous les lambris dorés; quel contraste avec la misérable chambre enfumée de l'hospice du Grimsel! En rentrant à Neuchatel, le temps était affreux; ils se sentirent émus au souvenir du beau soleil dont ils avaient joui pendant leur périlleuse expédition.

Au mois d'août, Agassiz et Desor, de nouveau installés à l'hôtel des Neuchatelois, reçurent la visite du célèbre professeur d'Édimbourg, James Forbes, et du professeur de mathématiques de l'université de Cambridge, M. Heath. Les quatre savans eurent l'idée de descendre en Valais par l'Oberaarhorn, un des passages les plus difficiles de l'Oberland. On se promit aussi de réaliser le projet conçu l'hiver dernier d'une ascension de la Jungfrau. Des amateurs demandèrent à être de la partie; des guides, au nombre de six, avaient été retenus : c'était une vraie caravane. Tout ce monde s'arrêta quelques

instans sur le col de l'Oberaar dans la contemplation de la multitude des cimes de formes variées. Bientôt la troupe descendit à travers les champs de neige qui s'étendent au sud vers le Valais. Les crevasses semblaient avoir disparu; seules, des petites ouvertures arrêtèrent l'attention des observateurs. En approchant de l'un de ces trous, on reconnut qu'il cachait un immense précipice où régnait une lumière azurée, douce et transparente, d'un effet magique; au-dessous de la croûte sur laquelle on marchait, la masse était toute crevassée. Après avoir couché dans les chalets de Mœril, les naturalistes se préparèrent pour l'ascension de la Jungfrau. Jusqu'alors le pic gigantesque avait défié l'audace de la plupart des explorateurs des Alpes (1). Cette fois, on allait surmonter tous les obstacles; des marches taillées dans la neige permirent de monter des pentes raides, une échelle servit à franchir les crevasses et à s'élever contre des parois abruptes. Enfin on arrive sur une plate-forme; alors, avec une sorte d'effroi, chacun considère l'espace qui le sépare du sommet; c'est une crête. Agassiz juge impossible de la gravir, cependant un guide résolu, Jacob Leuthold, n'admet pas cette impossibilité; de ses pieds, il façonne des marches dans la neige et atteint le point culminant. Sans tarder, il vient prendre Agassiz par la main et l'entraîne sur la cime, à peine assez large pour poser les pieds. C'est ensuite le tour de Desor, puis des autres. Tous jouirent quelques minutes d'un prodigieux panorama. Dans toute l'Europe, on parla de l'ascension effectuée par les naturalistes suisses et anglais. Des observations sur les températures et sur les glaces des hautes cimes en furent le prix.

A l'hôtel des Neuchatelois, Agassiz continua d'observer la structure de la glace; il avait beaucoup examimé les fissures capillaires qui permettent l'infiltration de l'eau. Géologues et physiciens doutaient que ces fissures allassent bien loin dans les profondeurs du glacier. Le naturaliste de Neuchatel vit un moyen sûr de mettre la vérité en lumière : c'était d'introduire dans la glace des liquides colorés. Un baril de teinture de bois de campêche et une quantité de chromate de potasse furent apportés. On creusa deux trous dans la glace et l'on y versa un litre de teinture de bois de campêche; au bout d'une demi-heure, le liquide coloré suintait sur la paroi du fossé, bien au-dessous du trou. C'était un simple essai, il importait de s'éloigner davantage de la superficie. A quelque distance de la cabane, un emplacement réalisait les plus heureuses conditions pour une expérience décisive. Entre deux larges crevasses où l'on

(1) On sait que le sommet de la Jungfrau est à 4,180 mètres au-dessus du niveau de la mer.

pouvait descendre jusqu'à plus de 10 mètres, s'élevait un gros mur de glace. Dans cette muraille, Agassiz fit pratiquer une galerie à environ 3 mètres de profondeur. Si le travail fut long et pénible, on doit s'en douter. Un trou creusé à la surface reçut de la teinture; le trou ne tarda point à se vider; deux heures et demie plus tard, le liquide coloré apparaissait à la voûte de la galerie, et peu à peu il se répandait sur les côtés. La glace elle-même restait pure, la couleur passait simplement dans les fissures. Il était donc prouvé que les fissures capillaires pénètrent dans la masse du glacier.

Ces expériences d'infiltration plusieurs fois répétées avec un égal succès intéressaient tout particulièrement les visiteurs de l'hôtel des Neuchatelois. Dans la constitution de la glace, un curieux phénomène plongeait les investigateurs dans une singulière perplexité; c'est en certains endroits une alternance qui paraît correspondre à des fissures parallèles. Au bord des crevasses et dans le lit des torrens se dessinent au milieu de la masse blanche de belles bandes bleues plus ou moins larges; on croirait voir d'immenses lames de verre juxtaposées. Agassiz tenait à constater si les bandes existent encore à de grandes profondeurs; une sorte de puits semblait propice à une exploration. L'intrépide savant n'hésite pas; il visitera l'abîme. Au-dessus du gouffre, on place le trépied qui servait au forage. Une corde fixée à cet engin supporte de l'autre bout la planchette pour s'asseoir. Une peau de chèvre sur les épaules, un bonnet de peau de marmotte sur la tête afin d'être protégé contre l'eau, attaché sous les bras, marteau et bâton à la main, Agassiz se fait descendre. Jusqu'à la profondeur de 25 à 28 mètres, il ne rencontre aucun obstacle, mais à une quinzaine de mètres plus bas il atteint une nappe d'eau. Sur le point d'être noyé, il demande qu'on le remonte, et toujours on le descend davantage. Il fallut des cris de détresse pour être compris. Le malheureux explorateur sortit tout mouillé d'eau froide et passablement ému du danger qu'il venait de courir. Aussi ne conseillera-t-il point de répéter l'expérience à ceux qui ne seraient pas guidés par un puissant intérêt scientifique. L'observation était faite : plus on descend, plus les bandes bleues s'élargissent et perdent de leur vivacité; le contraste avec les bandes blanches reste alors très faible. Le professeur de Neuchatel demeura convaincu que la glace blanche est le produit du névé, la glace bleue le produit de l'eau.

De nouvelles recherches eurent pour objet la stratification du glacier et la prétendue pureté de la glace. Cette pureté presque proverbiale, dont on croit ne pouvoir douter à l'aspect des parois et des voûtes transparentes comme le cristal et resplendissantes comme l'azur, est en réalité loin d'être absolue. L'eau fournie par

la fonte de la glace n'est jamais parfaitement limpide; dans les expériences, elle donna par litre deux grammes et demi de matières étrangères. La quantité d'air contenue dans la glace bleue ou blanche fut également déterminée. Lorsqu'on pratiquait des trous en vue de l'observation des températures, Agassiz, s'apercevant que la glace se laissait entamer sans trop de peine, eut tout simplement l'idée de percer le glacier de part en part, moyen sûr, pensait-il, pour savoir s'il est gelé sur le fond ou s'il est détaché du sol. Des tiges de fer formant une longueur de plus de 45 mètres furent montées à l'hôtel des Neuchatelois. Les ouvriers se mirent à la besogne; à la profondeur de 24 mètres, le perçoir devint trop lourd, un changement de manœuvre était nécessaire, le travail se trouva suspendu. Au moment de la reprise, quelle ne fut pas la stupéfaction des investigateurs! Le trou s'était rétréci, le perçoir ne pouvait plus y entrer; l'opération était à recommencer. Agassiz ne s'affligea point de l'événement inattendu; il en tirait la preuve manifeste d'une dilatation du glacier. Après un mois de travail, on parvenait à la profondeur de 45 mètres, mais on restait loin d'atteindre le fond. D'autres tentatives n'eurent pas plus de succès, et les naturalistes durent reconnaître que le glacier a une épaisseur beaucoup plus considérable qu'ils ne l'avaient supposé. Les trous servirent aux observations thermométriques. Dans les dernières campagnes, on s'occupa surtout du mouvement du glacier. Des mesures exactes avaient été prises; le changement était facile à déterminer. L'hôtel des Neuchatelois, au mois de septembre 1841, avait descendu de 64 mètres depuis le mois d'août 1840; en septembre 1842, on constatait un nouveau déplacement de 82 mètres, soit 146 mètres en deux ans. Au souvenir des gigantesques travaux d'Agassiz, M. Tyndall, le physicien de l'Angleterre qui dans ces dernières années a fait une foule d'études dans les hautes Alpes, déclare qu'un glacier de l'Oberland bernois reste à jamais mémorable.

IV.

Telle était la prodigieuse activité d'Agassiz que ses études si persistantes sur les glaciers ne l'avaient point détourné de ses travaux de zoologie. On avait vu paraître successivement de belles monographies d'échinodermes vivans et fossiles; on avait vu se poursuivre sans relâche les recherches sur les poissons fossiles. Ces œuvres capitales faisaient l'admiration du monde savant. L'auteur n'attendit pas longtemps pour s'en apercevoir; notre Académie des Sciences lui donnait le titre de correspondant le 8 avril 1839. Pa-

reil honneur est presque toujours réservé à des hommes parvenus à l'âge mûr, sinon à la vieillesse; Agassiz le recevait avant d'avoir accompli sa trente-deuxième année, et chacun devait dire : Justice á été faite.

En 1843 arrivait à son terme l'ouvrage sur les poissons fossiles, véritable monument qui suffirait seul à rendre impérissable la gloire de l'auteur (1). Dans l'introduction, la nouveauté des idées, la finesse des aperçus, la grandeur des conceptions générales, transportent l'esprit dans les plus hautes régions où puisse s'élever la pensée humaine. Une savante étude comparative des systèmes organiques qui permettent de déterminer les espèces éteintes conduit à l'appréciation des ressemblances et des dissemblances des types des époques ànciennes avec ceux de l'époque actuelle. Une exposition des lois qui semblent présider à la succession des espèces durant toutes les métamorphoses du globe terrestre initie à la nature des changemens survenus dans la population des mers. Une description de mille espèces qui n'existent plus, et dont on a retrouvé les débris dans les couches de la terre, reporte à des aspects de la vie dans les âges rêculés.

Agassiz venait d'achever le vaste ouvrage sur les poissons fossiles, et déjà on l'appelle pour faire la lumière sur une multitude de débris nouvellement exhumés en Angleterre. Ce sont des formes qui pour la première fois se révèlent aux yeux des naturalistes. Oubliant la fatigue d'un labeur de plus de dix années sur le même sujet, il se rend à l'invitation et ajoute un grand chapitre à l'histoire des espèces éteintes (2). En présence de cette œuvre immense sur les poissons des temps géologiques, il est impossible de ne pas éprouver pour l'auteur qui sut l'accomplir un sentiment de profonde admiration. Une science manquait, elle a été créée. Sans doute, comme tout ce qui sort de la main des hommes, cette science n'est point éclose sans imperfections, — personne ne l'ignorait moins que l'investigateur, qui déplora d'avoir eu trop rarement la facilité de recourir à d'utiles comparaisons; malgré tout, l'esprit humain avait été mis en possession d'un nouveau domaine, l'avenir était préparé.

En se livrant à l'étude des espèces fossiles dont on a seulement ou le squelette ou les parties tégumentaires, Agassiz dut s'attacher à reconnaître d'une manière très parfaite sur les espèces vivantes

(1) Les *Recherches sur les poissons fossiles* forment cinq volumes grand in-4° et un atlas de 384 planches.

(2) *Supplément aux Recherches sur les poissons fossiles. — Monographie des poissons fossiles du vieux grès rouge ou système dévonien des îles britanniques et de Russie*, in-4° avec 42 planches, Neuchatel 1844-1845. — Ouvrage rédigé à la demande de l'Association britannique pour l'avancement des sciences.

les caractères des écailles et de toutes les pièces tégumentaires qui forment des cuirasses chez certains poissons. Il en vint de la sorte à donner une importance excessive à des particularités qui ne coïncident pas toujours avec de notables modifications de l'ensemble de l'organisme. Néanmoins, dans la recherche poursuivie en vue de l'appréciation des affinités naturelles et des signes caractéristiques des principaux types de la classe des poissons, il eut un véritable bonheur. Des espèces qui vivent dans les lacs et les rivières de l'Amérique semblent aujourd'hui, à raison de leur structure étrange, comme isolées au milieu de la création; on les nomme les *lépidostées*. Agassiz a reconnu dans ces poissons les derniers vestiges d'un groupe qui aux époques anciennes avait une multitude de représentans, animaux de grande taille rappelant par certains détails de conformation quelques-uns des traits des reptiles. Ce groupe, qui paraît aussi devoir comprendre les esturgeons, s'appelle, depuis les études du professeur de Neuchatel, l'ordre des *ganoïdes*.

Longtemps une erreur vigoureusement sapée, une vérité nettement dénoncée, ramèneront la pensée au souvenir du savant paléontologiste. Sans examen sérieux, on admettait que la vie aux premiers âges du monde s'était manifestée sous les formes les plus simples, que les êtres organisés avaient apparu suivant l'ordre qu'indique la complexité de leur organisation; Agassiz montre par des exemples saisissans combien de pareilles croyances sont en opposition avec les faits le mieux constatés. « En considérant, dit-il, l'ensemble des êtres organisés que l'on trouve dans la série des formations géologiques, on reconnaît dans la succession une marche bien différente de celle que faisaient entrevoir les premiers aperçus publiés par les auteurs du commencement du siècle. On est surpris de remarquer que l'idée d'un développement progressif du règne animal tout entier tel qu'on le posait en fait ne s'accorde nullement avec les résultats des recherches paléontologiques les plus récentes. En effet, ajoute-t-il, l'observation n'a point confirmé que les animaux rayonnés aient précédé les mollusques et les articulés dans les formations les plus anciennes, ni que les animaux vertébrés soient apparus plus tard. On trouve au contraire que, dès la première apparition des animaux à la surface du globe, il y a eu simultanément des rayonnés, des mollusques, des articulés et même des vertébrés. » Ces paroles, écrites il y a plus de trente ans, n'ont point toujours été suffisamment méditées par ceux qui s'occupent aujourd'hui des commencemens de la vie sur le globe.

Les grandes publications sur les poissons et sur les glaciers avaient été coûteuses. Dans son ardeur à servir le progrès de la science, Agassiz s'était peu inquiété de l'équilibre des recettes et des dé-

penses; il avait contracté de lourdes dettes. Le concours de quelques amis, les subsides que M. de Humboldt obtenait de son souverain pour aider le professeur de Neuchatel dans la poursuite de ses travaux, ne pouvaient suffire à l'exécution d'une énorme quantité de planches. Comme d'autres que l'absence de fortune condamne à l'abandon d'œuvres considérables et d'un caractère exceptionnel, le savant dut ressentir en son âme de poignantes agitations. Chagrin de se voir dans l'impossibilité de satisfaire les créanciers, tourmenté des réclamations, peut-être encore chargé de soucis d'un autre genre, Agassiz prêta l'oreille lorsqu'on vint lui proposer un voyage en Amérique. A l'instigation de Lyell, le célèbre géologue anglais M. John Lowell, fondateur d'un établissement d'instruction, le priait avec instance de venir à Boston faire des conférences publiques. L'invitation fut acceptée. En cette circonstance, M. de Humboldt donna de nouvelles preuves de ses sympathies et de son estime pour l'ancien élève de l'université de Munich, maintenant le naturaliste partout honoré. Il tint, croyons-nous, un beau discours au souverain qui ne perdait pas de vue la principauté de Neuchatel, et le professeur reçut une mission scientifique. La résolution prise, Agassiz entrevoit déjà de l'autre côté de l'Atlantique d'intéressans sujets d'études. Quittant son foyer, il vient à Paris et s'installe modestement dans une maison voisine du Jardin des Plantes où ne tardent pas à le rejoindre Desor et Charles Vogt. Alors le calme régnait en France; les passions politiques sinon éteintes, du moins silencieuses, laissaient les esprits dans le repos favorable aux conquêtes de l'intelligence. Jamais les feuilles périodiques n'avaient pris tant de soin à enregistrer les événemens scientifiques, jamais les savans étrangers n'étaient venus nous visiter en pareil nombre.

Un jour de chaque semaine, on se réunissait chez notre illustre zoologiste M. Milne Edwards. Peu de personnes se doutent de ce que fut un pareil salon durant deux hivers; il ne ressemblait à aucun autre. Agassiz discutait avec feu sur les changemens dont la terre a été le théâtre, et rappelait de son séjour en Écosse de doux et charmans souvenirs; il s'animait en exposant ses vues sur la période glaciaire et se plaisait à citer les aventures singulières de ses courses. A cette époque, les recherches sur l'organisation des animaux marins et des êtres réputés inférieurs passionnaient quelques-uns d'entre nous. Par des découvertes saisissantes, M. Milne Edwards avait montré combien l'étude approfondie des animaux invertébrés servait le progrès de la zoologie; par son exemple, par ses conseils, il avait entraîné des investigateurs dans le champ alors mal exploré. Chaque jour, la reconnaisance de certains faits jetant de

nouvelles clartés sur la manière dont s'exécutent les fonctions organiques lorsque les instrumens présentent des signes d'imperfection, naissaient des motifs de discussions pleines d'intérêt sur des phénomènes de la vie. Un voyage scientifique en Sicile récemment accompli fournissait aussi des alimens aux conversations (1). Adrien de Jussieu, le botaniste aimable et distingué, fort assidu aux soirées de son confrère, avait, quelques années plus tôt, parcouru la grande île méditerranéenne en compagnie de Jean-Jacques Ampère. Doué d'une rare finesse d'esprit et d'un talent de narrateur peu ordinaire, Adrien de Jussieu captivait tout le monde par le récit d'une anecdote. Dans le salon du professeur du Muséum d'histoire naturelle, où l'on rencontrait nombre d'hommes illustres dans la science, on saluait avec un plaisir extrême l'entrée d'un zoologiste étranger; tout de suite venait la pensée de mettre à profit l'occasion de s'instruire davantage sur la direction des études, sur le mouvement des esprits, sur les idées régnantes au sujet de certaines questions soit en Angleterre, soit en Allemagne, soit en Hollande, en Russie ou en Amérique. Aussi l'étranger, gracieusement sollicité de parler de ses travaux et de ses vues personnelles, était écouté avec une attention particulière.

A Paris, Agassiz s'était replongé dans le travail avec son ardeur habituelle; il ne quittera point l'Europe avant d'avoir achevé certains travaux. Conservant une sorte de prédilection pour les échinodermes, il ne put examiner les collections du Muséum d'histoire naturelle sans être pris du désir de faire une révision générale de toutes les espèces d'oursins vivans et fossiles. En collaboration avec Desor, il revint donc au sujet qui longtemps l'avait captivé; bientôt les paléontologistes se trouvèrent mis en possession d'une œuvre propre à les guider dans la recherche (2). Agassiz comprenait toutes les nécessités de la science; ce penseur qui ne recule devant aucun effort pour expliquer un phénomène, et qui rêve la solution des plus grands problèmes de la nature, ne dédaignera point de s'occuper d'une besogne insipide. Souvent contrarié par les défauts de la nomenclature des genres : synonymes, pareils noms appliqués à des sujets différens, erreurs consacrées par un certain usage, le naturaliste de Neuchatel avait pris une foule de notes. Il

(1) MM. Milne Edwards, de Quatrefages et l'auteur de cette étude avaient entrepris ce voyage en vue de recherches sur l'organisation et le développement des animaux. Les résultats des recherches ont été publiés. Il a été rendu compte du voyage par M. de Quatrefages dans la *Revue* du 15 décembre 1845, du 15 février et du 15 octobre 1846, du 1er janvier et du 1er juillet 1847.

(2) *Catalogue raisonné des familles, des genres et des espèces de la classe des échinodermes. — Annales des sciences naturelles, 1846.*

conçut alors le plan d'un dictionnaire capable d'empêcher de nouvelles fautes. Ce sera la liste de tous les noms de genres du règne animal avec l'indication des auteurs, la mention des ouvrages où ils sont inscrits pour la première fois et la date de la publication. Pour l'aider dans ce travail énorme et fastidieux, Agassiz fit appel à plusieurs zoologistes spéciaux; dans l'espace de quelques années se trouva terminé un livre qui fort modestement a rendu des services réels (1).

Les *Études sur les glaciers* avaient été publiées en 1840 : on a vu de quelle façon Agassiz poursuivit ses recherches sur le sujet pendant les années suivantes; un nouvel ouvrage était attendu. C'est à Paris que l'intrépide explorateur des hautes Alpes rédigea cet ouvrage au moment où il se préparait à visiter le Nouveau-Monde (2). « C'est à Agassiz et à Forbes que nous devons presque tout ce que nous savons sur les phénomènes des glaciers, » écrivait naguère un excellent juge, M. Tyndall, l'observateur qui a dévoilé la véritable cause de la progression des glaciers, comparable à celle du fleuve qui coule sur une pente faible (3). L'appréciation du physicien anglais suffit pour dispenser de tout autre éloge, si l'on ajoute simplement qu'Agassiz fut l'initiateur et Forbes le continuateur.

Décidément Neuchatel est abandonnée. La ville, ennoblie pendant douze années par le mouvement scientifique qui attirait dans ses murs l'étranger de haute distinction, est déjà retombée dans le sommeil. L'activité d'hier, l'inertie d'aujourd'hui, disent ce qu'une société gagne à la possession des hommes d'élite. Neuchatel conservera du moins le souvenir du savant qui lui donna un lustre passager. Dans le musée dont l'installation rappelle de grandes idées, on s'attendrait encore à voir passer l'auteur des études sur les glaciers et des recherches sur les poissons fossiles. C'en est fait, Agassiz, ne pouvant plus différer son voyage en Amérique, serre avec émotion la main de ses amis anciens ou nouveaux. Vers la fin de l'automne de l'année 1846, il traversait l'Atlantique. Nous le suivrons dans sa nouvelle carrière.

ÉMILE BLANCHARD.

(1) *Nomenclator zoologicus*, Soloduri 1842-1847.

(2) *Nouvelles Études et expériences sur les glaciers actuels*, 1 vol. grand in-8° avec un atlas de trois cartes et de neuf planches, Paris, 1847.

(3) Un aperçu des recherches récentes sur les glaciers actuels par M. Ch. Martins se trouve dans la *Revue* du 15 avril dernier.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA

FORTUNE D'ANGÈLE

TROISIÈME PARTIE (1).

IX.

René des Armoises s'était levé joyeux. La journée promettait d'être belle, et l'influence printanière, jointe à ses souvenirs de la veille, faisait pétiller en lui le désir de revoir Angèle Sénéchal. Il se repentait maintenant d'avoir ajourné sa visite et de s'être engagé avec sa mère. Pour tromper son impatience, il emmena Mme des Armoises à la campagne, et la promena toute l'après-midi à travers les bois de Meudon, où les aubépines commençaient à verdoyer. Il s'en revint grisé de soleil et de printemps, se coucha de bonne heure, et le lendemain se dirigea vers la rue de Rennes. Sa passion l'absorbait. Il n'était pas de ceux qui savourent à petits coups le vin de leur amour; une fois que ses lèvres avaient effleuré la coupe, elles voulaient l'épuiser tout entière. Il ne croyait pas à la satiété, et sa devise était qu'il faut aimer trop pour aimer assez. Depuis l'avant-veille, il avait sans cesse devant les yeux l'image d'Angèle tressaillant sous son premier baiser. Il la voyait se dérobant confuse à cette première caresse, il lui semblait sentir encore le souffle léger de son haleine, le gonflement soudain de sa poitrine émue, et il avait hâte d'aller reconquérir ce baiser refusé.

Au moment où il approchait de la maison de la rue de Rennes, il

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin.

en vit sortir Joseph Toussaint pâle et la figure bouleversée. — Vous alliez chez elle, s'écria Toussaint en apercevant le poète, c'est inutile, la pauvre enfant n'y est plus!.. Ah! mon ami, je suis heureux de vous rencontrer, vous me viendrez en aide...

— Où est-elle? s'écria René.

Joseph lui conta rapidement la subite disparition d'Angèle. Il était monté dans l'appartement, et avait trouvé sur le parquet la lettre contenant le refus de la direction de l'Odéon. — Alors, continua-t-il, j'ai eu peur de comprendre... Je me suis rappelé la nature exaltée d'Angèle, et les plus funèbres idées me sont venues. J'ai employé toute ma journée d'hier en recherches. J'ai couru chez les gens qu'elle connaissait : chez vous, chez Saint-Félix, chez La Genevraie. Personne ne l'avait vue. J'ai même osé entrer à la Morgue, reprit-il en baissant la voix;... il n'y avait rien. Ah! mon ami, quelle nuit j'ai passée! Enfin ce matin j'ai su par les concierges que la police était venue aux renseignemens, et, d'après ce qu'ils m'ont dit, je crois qu'Angèle est au dépôt de la préfecture.

L'effet produit par ces derniers mots sur Des Armoises fut terrible. Il recula comme frappé d'un coup violent et devint très pâle. — Courons la réclamer! murmura-t-il d'une voix altérée.

— J'y allais, répondit Toussaint, mais concevez-vous cette horrible chose?.. Voyez-vous cette malheureuse enfant arrêtée la nuit, traînée au poste, enfermée avec des vagabonds?.. Oh! Paris!..

René, d'un geste impérieux, appela un cocher qui passait. Ils s'élancèrent dans la voiture et se firent conduire au dépôt. Là commença la longue série des retards, des démarches vaines et des pas perdus. On les renvoya à un bureau dont le chef n'était visible que dans l'après-midi, et qu'ils attendirent pendant de mortelles heures d'angoisses. Tandis que René dépensait sa fièvre d'impatience en piétinemens et en récriminations, Joseph restait immobile et pouvait à peine parler. De temps en temps, ses lèvres se desserraient pour répéter à des Armoises : — Je suis content que vous soyez venu, je n'aurais jamais supporté cela tout seul. — Une fois en présence du chef de bureau, ils eurent à subir un interrogatoire soupçonneux, et il était déjà tard quand ils apprirent enfin la triste vérité. Joseph était atterré. — Folle! s'écria René, allons donc! ce sont ces gens-là qui sont fous et qu'on devrait enfermer.

La journée était trop avancée pour qu'on pût songer à courir à Sainte-Anne. Après une nuit de fièvre, ils se retrouvèrent le lendemain matin devant les hautes murailles blanches de l'asile. Là, comme à la préfecture, nouveaux pourparlers, nouvelles défiances et nouveaux retards. Quand ils eurent réussi à se faire admettre près du directeur, celui-ci leur dit : — La personne dont il s'agit a

été en effet amenée ici comme malade *en observation*, mais elle a quitté l'asile ce matin.

— Où est-elle? demanda René.

— Nous l'avons dirigée sur la Salpêtrière.

— C'est une infamie! s'écria des Armoises indigné, Mlle Sénéchal a toute sa raison... On vous trompe.

Le directeur, habitué à de pareilles scènes, se contenta de hausser les épaules. — Vous me permettrez, reprit-il avec un froid sourire, de m'en rapporter là-dessus au jugement des médecins plus qu'au vôtre.

— C'est de l'arbitraire, poursuivit le poète, mais nous protesterons contre cette odieuse séquestration... J'écrirai aux journaux.

— A votre aise! répliqua le directeur en fermant la porte au nez des deux jeunes gens.

Quand ils furent dans la rue, Joseph s'assit sur un banc et regarda d'un air découragé les hautes façades nues de l'asile. — Que faire? murmura-t-il en laissant tomber ses bras sur ses genoux.

René gesticulait, et ses yeux noirs lançaient des éclairs. — Il faut agir, répondit-il, et tenir tête à ces gens-là. D'abord envoyons un télégramme à la mère, elle seule a qualité pour réclamer sa fille au parquet. Rappelons-la.

Ils coururent à un bureau télégraphique et de là à l'Hôtel de Ville. René s'était souvenu qu'un de ses confrères, employé à la ville, pouvait lui faciliter l'accès de la Salpêtrière, et il voulait lui demander conseil. En effet, grâce à la recommandation de cet ami, ils purent voir le lendemain le directeur de la Salpêtrière. Dans toutes ces démarches, René mettait une énergie et une activité infatigables. Il lui prenait une sorte de rage contre cet obstacle imprévu au pied duquel venait se heurter sa passion. Il était de ceux qui s'obstinent et redoublent de volonté quand ils rencontrent une résistance. Il n'admettait pas qu'Angèle, trois jours avant si enjouée, si sensée et si charmante, eût pu devenir folle en une nuit. Il préférait croire à une de ces lourdes bévues policières dont on parlait assez fréquemment depuis quelque temps. A cette époque, si l'on s'en souvient, les journaux faisaient grand bruit de certaines séquestrations arbitraires, et la loi de 1838 était violemment attaquée à la tribune et dans la presse. René s'indignait et jurait de ne prendre aucun repos jusqu'à ce qu'il eût délivré Angèle.

Tout en cheminant le long du boulevard de l'Hôpital, Toussaint admirait le dévoûment énergique de son compagnon. — Vous êtes bon! dit-il tout à coup en lui secouant la main, figurez-vous que je vous ai longtemps accusé de manquer d'humanité... Oui, mon cher, vous aviez parfois de ces regards et de ces mots qui tombent

sur les gens comme un coup de bâton, et, tout en admirant votre esprit, je vous croyais le cœur sec... Je me trompais, et je vous fais amende honorable.

Le directeur de la Salpêtrière leur apprit que Mlle Sénéchal était entrée dans le service du docteur Spiral, qui, seul, pouvait leur permettre de voir sa malade. — Quant à moi, ajouta-t-il, tout ce qui est en mon pouvoir, c'est de vous autoriser exceptionnellement à pénétrer dans l'intérieur de la maison, et encore cette autorisation ne devra servir qu'à l'un de vous.

— Je vais entrer, signifia impérieusement René à Toussaint en l'entraînant dans un coin du bureau, vous m'attendrez dans la cour.

Joseph, un moment interloqué, considéra en silence les traits altérés de son ami. — C'est juste! balbutia-t-il enfin, je suis trop maladroit, et vous êtes un homme d'action... C'est à vous de profiter de la permission et de faire pour le mieux. — Allez-y, continua-t-il, tandis que sa gorge se serrait et que ses yeux se mouillaient, vous saurez mieux que moi parler à ce médecin.

Le directeur introduisit René dans les bâtimens réservés aux aliénés. — C'est l'heure de la visite du docteur Spiral, lui dit-il, il est très raide en matière de service et très absolu dans ses idées. Néanmoins voyez-le et tâchez de l'intéresser en votre faveur. Seulement je vous préviens que, si vous tentez de communiquer à son insu avec la malade, je serai forcé de vous retirer mon autorisation.

Tout en traversant les cours et les couloirs fermés de portes solidement verrouillées, René entrevoyait les dortoirs d'une propreté glaciale avec leurs rangées de lits blancs, les cellules grillées destinées aux *agitées*, les salles de bain, où les malades sont emprisonnées dans leur baignoire comme dans une gaîne, d'où la tête seule sort libre, les promenoirs avec leurs arbres grêles, dont les troncs sont, eux aussi, enfermés dans une gaîne de bois. Çà et là, des surveillantes en bonnet de tulle noir, revêtues du tablier à bavette, passaient en agitant leur trousseau de clés. Parfois, dans la pénombre d'un escalier ou sur les pavés d'une cour humide, il apercevait une folle accroupie, les cheveux en désordre, les poings enfoncés sous des yeux creux aux pupilles dilatées; elle le suivait d'un regard méfiant, et se levait tout à coup en poussant un cri rauque ou une plainte navrante. Derrière ces façades nues, sous ces toits au profil sinistre, quinze cents malheureuses vivaient, si l'on appelle vivre n'avoir conservé de la vie que des mouvemens désordonnés et des paroles sans suite. Toutes les variétés des maladies mentales étaient rassemblées là. C'était comme un vaste mu-

sée Dupuytren moral, où les incurables infirmités de l'esprit étaient classées et étiquetées, étalant sous des formes repoussantes les suites dernières des convoitises, des ardeurs et des désespoirs qui fermentent sourdement dans la grande cuve parisienne.

En face d'un grand potager qu'on nomme le *marais* s'élevait le corps de logis affecté au service du docteur Spiral. C'était là qu'on avait amené Angèle. Dix heures venaient de sonner, et la visite finissait quand René y pénétra. Le docteur, gros, robuste et décoré, avait retroussé ses manches et était en train de se laver majestueusement les mains. Le poète, très pâle et s'efforçant de se faire humble devant ce prince de la science aliéniste, le salua et lui conta en peu de mots l'histoire d'Angèle ainsi que le motif de sa démarche.

— Je connais cette jeune fille, dit le médecin, c'est une malade fort intéressante.

— Puis-je la voir?

— Non pas!.. Elle n'a déjà eu que trop d'émotions... Congestion du cerveau avec hallucination... Nous la guérirons, mais son traitement exige l'isolement le plus absolu.

— Il est impossible qu'elle soit folle! s'écria impétueusement René; le soir de sa disparition, elle était gaie, calme comme toujours, et raisonnait de la façon la plus sensée...

Le médecin eut un sourire dédaigneux, tout en égouttant ses doigts dans la cuvette. — Vous croyez? répliqua-t-il... Nous appelons cela la *folie lucide*... C'est la forme la plus dangereuse de l'aliénation parce qu'elle se présente sous de trompeuses apparences de raison. Pour vous, cette jeune fille est sensée; pour moi, elle est malade. Je le reconnais à certains symptômes qui ne nous trompent jamais. Ainsi elle est prise la nuit de terreurs imaginaires, et quand on lui rappelle l'incident qui l'a conduite chez nous, elle est saisie d'un tremblement nerveux...

— Eh! monsieur, interrompit René, il nous en arriverait tout autant, à vous et moi, si nous étions arrêtés au milieu de la nuit et brusquement jetés dans une maison de fous!

Le médecin sourit de nouveau d'un air de pitié, puis essuyant lentement ses mains à la serviette que lui tendait une fille de service : — Pour vous prouver, poursuivit-il, que je n'y mets aucune mauvaise volonté, je veux vous la montrer... Restez là, et promettez-moi de n'en pas bouger.

Il se fit ouvrir une porte donnant sur la cour intérieure et se dirigea vers le pavillon opposé au vestibule. René, agenouillé contre les vitres soigneusement blanchies, mais dont la peinture était égratignée par places, le vit bientôt reparaître dans la cour, suivi d'Angèle. Il reconnut la petite robe de laine noire qu'elle por-

tait rue de Rennes; elle avait la tête nue, ses beaux cheveux châtains, dont elle était si fière et qu'elle savait arranger avec tant de coquetterie, tombaient sur son cou en nattes désordonnées. Pâle, inquiète, mais toujours charmante, elle suivait timidement le médecin épais et solennel, qui marchait à ses côtés, les mains dans les poches. En revoyant cette exquise fleur de beauté, en songeant qu'elle était mêlée à des créatures dégradées par la misère et la démence, le poète sentit sa gorge se serrer, des larmes étendirent un brouillard sur ses yeux; quand il les eut essuyées, Angèle avait disparu, et le docteur revenait seul, traversant la cour d'un pas pesant.

Des Armoises s'en retourna le cœur navré, et retrouva Toussaint, qui se promenait fiévreusement sous les quinconces de la grande cour. — C'est horrible! s'écria-t-il en lui racontant ce qu'il avait vu. — Joseph l'écoutait les bras croisés, et les yeux fixés vers les noires bâtisses de cette ville de la folie, dont la massive architecture se profilait sur le ciel. — Eh bien! dit René quand il eut achevé son triste récit, venez!.. A quoi songez-vous?

— Je pense, répondit Joseph, à ces pauvres filles de la province qui, le soir accoudées à leur fenêtre, aspirent aux joies de l'existence parisienne et poursuivent leurs rêves jusque dans les brumes d'or du couchant. Si elles pouvaient voir alors se dresser à l'horizon, comme un terrible mirage, ce lugubre hôpital hanté par la fièvre et le délire, comme elles seraient prises d'un frisson salutaire, comme elles renonceraient pour toujours à quitter leur petite ville aux rues herbeuses, où les bonnes femmes filent et causent doucement, assises sur les marches des portes!

— Partons! répliqua René avec un geste d'impatience et de colère, allons chercher les moyens de faire sortir Mlle Sénéchal de cet enfer...

Angèle avait été ramenée par le docteur au quartier des folles *simples*, dans une pièce du rez-de-chaussée servant d'ouvroir et meublée de deux longues tables autour desquelles travaillaient une cinquantaine de malades. Entre les deux tables, un piano était ouvert. Au premier aspect, la physionomie des hôtes de cette salle n'offrait à l'œil rien d'extraordinaire. On aurait pu se croire dans l'atelier d'un grand magasin de lingerie. En y regardant de plus près, on distinguait peu à peu certains détails excentriques, des toilettes bizarres, des gestes singuliers, des sourires étranges, qui donnaient à réfléchir. L'une des ouvrières, coiffée d'un chapeau et vêtue comme pour une visite, avait étalé sur sa boîte à ouvrage une vingtaine de photographies; à chaque aiguillée, elle prenait un des portraits, lui parlait à mi-voix et le replaçait méthodiquement au

bord du couvercle. Une autre tenait sur ses genoux un sac de voyage plein des menus objets composant la layette d'un enfant; elle examinait successivement les petits bas, les bonnets, les mignonnes chemises, et les secouait lentement comme pour en faire tomber je ne sais quelle poussière mystérieuse. Angèle s'était rassise à sa place et avait repris sa couture; une de ses voisines, dont les cheveux déjà grisonnans tombaient sur les épaules, se leva, posa un doigt sur sa bouche, et, marchant sur la pointe des pieds, alla se mettre au piano, où elle commença de jouer avec lenteur. Tout à coup elle s'arrêta, essaya un prélude plus gai, et au milieu du silence de l'ouvroir sa voix encore fraîche répéta ce fragment d'une ronde populaire bien connue :

Mon père n'avait d'enfant que moi,
Dessus la mer il m'embarqua,
Sautez, mignonne Cécilia,
Ah! ah! Cécilia!...

Cette vieille chanson faisait sur Angèle une impression profonde, Les paroles chantées éveillaient un à un ses souvenirs d'enfance. Elle revoyait le carrefour de la côte de l'Horloge, à Bay, pendant ces soirées de printemps où les petites filles, au retour de l'école, dansent des rondes en attendant l'heure du souper. Elle croyait sentir l'odeur de ces branches de saule aux chatons jaune qu'on apporte par brassées à l'église le jour des Rameaux et qu'on nomme dans le pays des *pâquottes*. Il lui semblait apercevoir dans l'embrasure d'une porte cintrée la bonne figure réjouie du père Sénéchal. Tout à coup ses yeux se mouillèrent, et des larmes roulèrent sur la toile qu'elle ourlait.

Pendant toute la durée de son séjour à Sainte-Anne, elle avait eu le délire. Maintenant la faiblesse et l'abattement succédaient à la fièvre; elle avait retrouvé le calme et la mémoire, mais la secousse avait été si forte qu'elle se résignait et ne luttait plus. Elle se flattait que l'erreur dont elle était victime serait vite reconnue; elle s'étonnait seulement de ne voir ni sa mère, ni ses amis accourir près d'elle. Elle avait déjà demandé à leur écrire, mais d'après l'ordre du médecin on lui avait refusé toute communication avec le monde extérieur. La pensée de son isolement devenait pour elle plus poignante à l'approche de la nuit, dans le grand dortoir situé sous les combles, où elle couchait en compagnie de ces cinquante folles dont le sommeil était entrecoupé de cris terribles et d'hallucinations bizarres. Alors une angoisse douloureuse lui serrait la gorge, et elle sanglotait misérablement sous les couvertures de son étroit lit de fer. Pendant ces heures ténébreuses, le souvenir de son père lui re-

venait plus douloureux et plus vivace, elle s'accusait d'avoir été la seule cause de sa mort, et elle était poursuivie de l'idée que sa réclusion à la Salpêtrière était la juste punition de sa faute.

Le lendemain de la démarche de René, une douce surprise ramena pourtant un peu d'espoir dans son cœur. Des Armoises était arrivé à l'heure de la visite, apportant avec lui un paquet de vêtemens qu'il avait fait remettre à Angèle par la surveillante. Il y avait joint tous les menus objets qui pouvaient faire comprendre à la jeune fille qu'elle n'était pas abandonnée : son dé, une broderie commencée, un paroissien, et précisément une branche de ces *pâquottes* des Rameaux que Mme Sénéchal avait rapportée de Bay.

La bonne dame était arrivée la veille. En écoutant le récit que lui firent les deux jeunes gens, son indignation et son désespoir furent terribles. Elle se répandait en imprécations contre les Parisiens, la police, le gouvernement, les médecins. Elle exigea que Joseph la conduisît immédiatement chez le docteur Spiral, auquel elle réclama impérieusement la mise en liberté de sa fille. — Angèle, folle!.. s'écriait-elle sans écouter le raisonnement du médecin, allons donc!.. Il n'y a jamais eu de fous dans notre famille, nous sommes tous sains d'esprit et de corps, Dieu merci!.. Ma fille est victime de quelque complot formé par des camarades jalouses de son talent... et voilà tout... Je veux qu'on me la rende, entendez-vous!

Le docteur, choqué des façons communes et médiocrement respectueuses de Mme Sénéchal, commençait à sentir ses oreilles s'échauffer. Il était peu patient de sa nature, et il répliqua vertement qu'il ne rendrait Angèle que lorsqu'il la croirait entièrement guérie. — Un aliéné, ajouta-t-il, peut devenir un danger public, la loi me donne le droit de m'opposer à la sortie de votre fille, et je m'y opposerai! — Là-dessus, la discussion menaçant de dégénérer en scène violente, le médecin sonna et donna l'ordre de faire sortir Mme Sénéchal, qui, disait-il brutalement à Joseph, était tout aussi folle que sa fille...

Toussaint était désespéré. — Il faut s'adresser au parquet! s'écria René. — Alors commencèrent de nouvelles courses : stations dans les bureaux de la préfecture, comparutions au parquet, etc... A chaque audience, Mme Sénéchal, avec sa loquacité habituelle, entamait l'éloge de sa fille, contait son histoire et celle de son mari, toutes choses qui fatiguaient les magistrats et prédisposaient peu en sa faveur. Le pauvre Joseph, chargé d'escorter et de contenir cette terrible femme, commençait à perdre courage et à être sur les dents.

Pendant ce temps, René passait ses matinées à la Salpêtrière. A tout hasard, il avait préparé un billet destiné à la jeune fille, par

lequel il l'informait des démarches tentées pour la rendre à la liberté. Il la prévenait en outre qu'elle aurait à subir un interrogatoire, et la suppliait de ne pas se laisser prendre aux questions insinuantes qu'on lui adresserait afin de lui faire avouer ses hallucinations. — Chaque jour, il espérait qu'une chance heureuse lui permettrait de faire passer ce billet à Angèle, et chaque jour il s'en retournait sans avoir réussi. Pendant deux heures tous les matins, il attendait anxieusement la sortie du médecin. Celui-ci traversait enfin le vestibule, l'air affairé, et lui jetait à peine au passage une brève parole. La présence quotidienne de René l'agaçait et le mettait de mauvaise humeur. Parmi les surveillantes et les filles de service au contraire, quelques bonnes âmes avaient fini par s'intéresser à ce beau garçon qui venait chaque jour demander des nouvelles de la jolie malade aux yeux bleus. Elles avaient flairé là-dessous un roman, et toute femme, fût-elle infirmière dans une maison de folles, garde dans son cœur un coin de sympathie pour les choses de l'amour. Elles l'entretenaient d'Angèle, et l'une d'elles, plus compatissante, osa enfreindre la règle et parler à la jeune fille du pauvre garçon qui se morfondait le matin derrière les vitres du vestibule. Un jour, cette même surveillante, ayant aperçu Angèle seule dans la cour, en informa René, et, soit étourderie, soit intention charitable, oublia de fermer à clé la porte de communication. Des Armoises, le cœur palpitant, se précipita contre le vitrage. La jeune fille était seule en effet. Elle marchait çà et là, inquiète, ne quittant pas des yeux les croisées du vestibule. On eût dit qu'elle y devinait la présence de l'homme qu'elle aimait. René à son tour était agité d'un indéfinissable espoir, son cœur se gonflait, et il avait placé entre ses doigts le billet préparé depuis si longtemps... Au même moment, Angèle s'avança brusquement vers le vestibule et tourna le bouton de la porte, qui céda. Elle entra lentement, aperçut tout à coup René et se jeta dans ses bras en poussant un cri de joie.

— Emmenez-moi! répétait-elle, emmenez-moi!

Les cris avaient été entendus. Le docteur sortit de son cabinet, des surveillantes accoururent et entraînèrent Angèle malgré ses supplications, mais René avait déjà eu le temps de lui glisser son billet dans la main. — Ah! la pauvre petite, chuchotaient les femmes de service groupées dans la cour, elle l'a vu enfin!

Le docteur était cramoisi de colère. Il apostropha durement René, qui lui répliqua sur le même ton. Le résultat de l'altercation fut que le médecin, maître absolu de son service, fit interdire l'entrée de la Salpêtrière à Des Armoises.

Le poète s'en revint chez lui, la tête en feu. Il avait trouvé An-

gèle pâlie et amaigrie. Il se disait qu'elle n'aurait pas longtemps la force de résister au séjour de l'hôpital, et il se révoltait contre la lenteur des enquêtes administratives et judiciaires. Lui-même, à ce régime de continuelles irritations, maigrissait et perdait courage. Il ne mangeait plus guère et travaillait moins encore. Mme des Armoises, s'apercevant de son agitation et de l'altération de ses traits, commençait à soupçonner là-dessous quelque affaire d'amour et à s'en alarmer.

Ce jour-là, au dîner, voyant son fils toucher à peine à ses plats favoris, elle s'impatienta. — Qu'as-tu enfin? lui demanda-t-elle, de quoi souffres-tu?

— Eh bien! je vais te dire tout, répondit René, qui ne pouvait s'empêcher de parler des choses qui l'occupaient. — Il lui conta l'histoire d'Angèle, son amour pour la jeune fille, et les épreuves qui lui étaient infligées.

Mme des Armoises était devenue très pâle en écoutant cette confidence; mais ses traits n'avaient pas un seul instant laissé apercevoir le moindre sentiment de pitié. Toute sa jalousie maternelle s'était éveillée. Elle se sentait déjà de la haine pour Angèle, pour cette fille de rien qui accaparait René et risquait de lui gâter son avenir. — Et voilà pourquoi tu te désoles! fit-elle avec une froide amertume, pour une comédienne, et quelle comédienne encore! Une actrice de la salle Corneille;... mais c'est ridicule!

— Soit! répliqua René, qui ne supportait pas la contradiction; mais je l'aime, et il me semble que ma confiance méritait de ta part un peu plus de sympathie.

— Je hais cette fille, dit Mme des Armoises avec une raideur glaciale; elle te fait abandonner ton travail, négliger tes relations, délaisser ta mère... Je la hais, et je ne souhaite qu'une chose pour ton bonheur et pour le mien, c'est qu'elle devienne folle tout à fait et ne sorte jamais de l'endroit où elle est.

— Ma mère! s'écria René indigné... — Il avait sur les lèvres des paroles de colère, mais il eut encore assez de force pour les contenir. Il se leva, jeta sa serviette sur la table et sortit de l'appartement.

Il courut aussitôt chez Joseph, auquel il conta l'incident de la Salpêtrière. — Il faut que cela finisse! dit-il, si l'on tarde encore, Angèle deviendra folle pour tout de bon, et moi je commettrai quelque sottise...

— Du calme! du calme! répondit Joseph, j'ai parlé d'elle à mon sénateur; il m'a promis de se remuer, et son intervention va faire prendre aux choses une meilleure tournure.

En effet, cette recommandation sénatoriale fit plus pour Angèle

que les agitations de René et les récriminations de Mme Sénéchal. Dès qu'on sut dans les bureaux qu'un personnage important s'intéressait à cette affaire, la machine administrative, qui fonctionne d'ordinaire avec la lenteur pesante d'un ruminant, daigna précipiter ses mouvemens. Le dossier d'Angèle Sénéchal, annoté de l'épithète *urgent*, fut examiné sérieusement; enfin un beau soir Joseph put apprendre à ses amis que la jeune fille serait interrogée le lendemain par le médecin de la préfecture, et que la sortie immédiate serait ordonnée, si le certificat contenait un avis favorable. Dès le matin, Joseph et René se rendirent à la Salpêtrière, où l'examen du médecin délégué devait avoir lieu en présence du docteur Spiral. — Pourvu qu'elle ne se trouble pas, dit René à Toussaint, tandis qu'ils allaient et venaient impatiemment dans la grande cour; ces médecins lui poseront des questions insidieuses, je tremble qu'elle n'y réponde trop sincèrement et ne se compromette elle-même en racontant ses terreurs de la rue de Rennes.

Là était en effet le danger. Heureusement Angèle avait lu le billet de René. Pour elle, ces quatre lignes contenaient un volume de consolations, de tendresses et d'espérances. Elle savait maintenant que René l'aimait toujours et ne l'abandonnerait pas. Aussi, lorsqu'introduite dans le cabinet du docteur elle se vit en présence du délégué de la préfecture et du directeur, son amour lui tint lieu de prudence et lui donna des forces. Elle répondit aux questions avec une sagacité et une réserve qui émerveillèrent le docteur Spiral lui-même.

L'interrogatoire terminé, les deux médecins se décidèrent à rédiger un certificat constatant la guérison, et le directeur courut apprendre cette bonne nouvelle aux deux amis, en leur promettant que l'ordre de sortie arriverait avant deux jours.

— Maintenant, dit René à Mme Sénéchal, il ne faut pas que votre fille rentre dans cet appartement qui ne lui rappelle que des heures d'angoisse. J'avais loué à Vélizy, près des bois de Meudon, une petite maison toute meublée pour y travailler tranquillement, et je suis heureux de pouvoir la mettre à votre disposition. Nous irons dès demain tout y préparer pour la prochaine installation de Mlle Angèle.

Mme Sénéchal remercia, mais sa figure trahissait un certain embarras. Des Armoises, enchanté de son nouveau projet, n'y prit pas garde; Joseph au contraire, qui avait dans les choses de sentiment une perspicacité plus délicate, crut deviner, à la mine de la vieille dame, que la question d'argent la préoccupait. Il revint la trouver le même soir, et n'eut pas de peine à lui faire avouer que sa bourse était à sec. Alors il tira timidement de sa poche un billet de cinq

cents francs, et, le glissant brusquement dans les mains de la mère d'Angèle : — La vie est chère aux environs de Paris, murmura-t-il, la santé de votre fille exigera un bon régime. Obligez-moi de prendre cette petite somme, et surtout de n'en parler à personne... Vrai, vous me rendrez service!

Mme Sénéchal accepta sans façon. Elle n'avait aucun respect humain quand il s'agissait de sa fille, et d'ailleurs il y avait urgence. — Quant à Toussaint, il était content, et il alla se coucher en se frottant les mains.

L'ordre de sortie arriva le surlendemain. Mme Sénéchal et les deux amis vinrent prendre Angèle au parloir. Quand la vieille dame l'eut dévorée de caresses et que les jeunes gens l'eurent embrassée, ils gagnèrent le boulevard, où une voiture les attendait.

— Où m'emmenez-vous? demanda Angèle avec un vague sentiment d'inquiétude.

— Dans un endroit, répondit René, où vous pourrez savourer ce beau printemps qui commence, dans les bois que vous aimez et qui vous vaudront mieux que toutes les ordonnances des médecins... Cocher, à la gare de l'ouest!

X.

La maison louée par René était située à l'entrée du village et à la lisière du bois. Enfouie à demi dans un verger plein de cerisiers et de framboisiers, elle se trouvait complétement isolée des habitations voisines. Les fenêtres du rez-de-chaussée disparaissaient sous un voile de plantes grimpantes et fleuries; celles du premier s'ouvraient sur un horizon disposé à souhait pour apaiser le cœur et réjouir les yeux. A droite, les molles frondaisons de la forêt se répandaient en cascades de feuillées vers Chaville, puis, se relevant brusquement, moutonnaient par grandes masses jusque dans la direction de Villebon, offrant au regard toute la gamme des verts. Dans les fonds, de légères vapeurs, flottant comme des fumées, marquaient l'emplacement des étangs de l'Ursine, tandis que çà et là d'étroites clairières se creusaient dans l'épaisseur du taillis, étalant parmi la jeune verdure les plaques d'or de leurs genêts en fleurs. A gauche s'étendait la plaine, couverte de seigles déjà épiés, dont les vagues frissonnantes d'un vert argenté ondulaient doucement autour des pommiers trapus aux têtes blanches et roses.

Quand, au lendemain de son arrivée, Angèle ouvrit sa croisée et contempla cette nature printanière, baignée de soleil, un cri de joie s'échappa de sa poitrine, et des larmes lui montèrent aux yeux. Les alouettes planaient au-dessus des seigles; dans les halliers

voisins, les fauvettes rossignolaient, et du fond des gorges boisées l'appel sonore du coucou arrivait par intervalles. Un confus bourdonnement d'insectes épars dans les ronces et les herbes formait une basse joyeuse à ce concert des maîtres chanteurs de la forêt, et à travers cette musique tantôt rêveuse, tantôt passionnée, l'air matinal apportait la fine senteur des fleurs de pommiers, mêlée à l'odeur plus pénétrante des merisiers épanouis. Il semblait à Angèle qu'elle venait de renaître dans un autre monde. Les souvenirs de l'hôpital s'en allaient l'un après l'autre de son esprit, chassés par le vent parfumé qui caressait ses cheveux et dilatait ses narines. Elle éprouvait cette sensation qu'on a dans la montagne, quand le brouillard se dissipe et que les nuages emportés par lambeaux laissent voir des coins d'un bleu immaculé.

Le bleu, pour Angèle, c'était l'amour de René. Elle croyait maintenant à la solidité de sa tendresse avec une foi enthousiaste. Son adoration d'autrefois pour le talent du poète était doublée d'un profond sentiment de reconnaissance. Ne l'avait-il pas sauvée? Pendant un mois, n'avait-il point passé toutes ses matinées à la Salpêtrière, veillant sur elle, épiant la minute où il pourrait l'entrevoir, supportant avec résignation les rebuffades du médecin, lui si fier et si emporté? Il ne lui vint pas un seul instant à l'esprit que Joseph Toussaint pouvait réclamer une bonne part de ce dévoûment. L'amour est exclusif et ingrat, et le pauvre Joseph fut tout d'abord oublié. Le même soir, il est vrai, lorsqu'il parut à Vélizy, elle le remercia avec la grâce qu'elle mettait à toutes choses. Cet accueil enchanta Joseph, qui se contentait de peu. Heureusement il ne fut pas témoin de la réception faite à René quand à son tour celui-ci accourut à Vélizy. Il ne vit pas le passionné serrement de main qui accueillit Des Armoises quand, poussant la porte de la salle à manger, il parut dans un rayon de soleil, une touffe de muguets à la boutonnière, l'œil brillant, les lèvres souriantes, beau comme un dieu de l'*Iliade*. Surtout Joseph n'entendit pas ces mots à peine articulés, qu'Angèle murmura presque dans l'oreille de René en se penchant vers lui : « je vous aime. »

Le « merci, mon bon Joseph! » avec lequel la jeune fille avait pris congé de Toussaint, était peu de chose auprès de tout cela, mais ces quatre mots avaient suffi pour dilater le cœur du brave garçon. Dans le cabinet de travail de son sénateur, tout en arrondissant les périodes d'un discours sur les tendances matérialistes de l'enseignement scientifique, il se répétait cette courte phrase et lui trouvait une douceur non pareille. Avec la légère empreinte de quelques plantes sur un bloc de houille, les savans parviennent à reconstruire toute la flore préhistorique; de même, avec cette simple

phrase, Joseph arrivait à réédifier tous ses châteaux en Espagne du temps de Bay. Maintenant qu'Angèle avait quitté ce triste monde du théâtre, il s'agissait de ne l'y plus laisser rentrer, et pour cela il fallait lui trouver une position sûre et honorable. Or cette sécurité, ne la rencontrerait-elle pas en devenant la femme d'un certain Joseph Toussaint qu'un pareil événement ferait monter du coup au septième ciel?.. S'il n'était pas riche, il était du moins à l'abri du besoin, et il avait assez de ressources dans l'esprit, assez de courage au cœur, pour subvenir convenablement à l'entretien de sa femme et de ses enfans. Ses enfans! les enfans d'Angèle!.. Sa poitrine se gonflait, une subite rougeur lui couvrait les joues... Oui, ce serait pour lui le bonheur, et pour elle la santé et la paix. Le moment était opportun; l'aventure misérable de la Salpêtrière avait dû dégoûter Angèle de sa vocation théâtrale, et guérir Mme Sénéchal de ses chimères ambitieuses. Il fallait battre vigoureusement le fer et oser adresser une proposition à la jeune fille. Oser! là était la pierre d'achoppement. L'audace ne figurait point parmi les qualités maîtresses de Joseph, et, à la seule idée d'entrer dans la maison de Vélizy pour ouvrir son cœur à Angèle, il était pris d'un frisson. — Ah! murmurait-il, si seulement j'avais l'aplomb et la langue dorée de René des Armoises!..

Cependant on continuait de s'installer gaîment à Vélizy. Grâce aux économies de Toussaint, le ménage marchait sans embarras. On avait pris une femme de journée pour les gros ouvrages; Mme Sénéchal, qui s'entendait fort bien en cuisine, s'était réservé le département des approvisionnemens et des préparations culinaires. La vie coulait ainsi doucement. Au bout de la première semaine, Angèle avait déjà repris des couleurs et retrouvé sa bonne santé. Elle ne parlait de théâtre que de loin en loin, ne récitait plus que les vers de René, et proclamait que depuis longtemps elle ne s'était sentie aussi heureuse. Mme Sénéchal montrait un enthousiasme plus modéré. Les choses du village avaient pour elle peu d'attraits; la marche la fatiguait, elle vivait dans une continuelle terreur des chenilles, des perce-oreilles et des araignées, et souvent dans son langage meusien elle déclarait que la vie de campagne était *fuge*, c'est-à-dire souverainement plate et insipide. Elle regrettait le bruyant remue-ménage des rues de Paris, les flâneries du soir le long des magasins illuminés, les caquetages dans la loge du concierge, les romans du cabinet de lecture, les soirées passées dans un théâtre de mélodrame ou de féerie. Elle avait continué ses travaux de couture, et, quand la nostalgie la prenait trop fort, elle prétextait de ses relations avec les maisons de lingerie pour faire une fugue rue de Rennes. René, au rebours, déclarait que l'odeur

de l'asphalte des boulevards lui donnait des nausées par ce beau soleil de mai. Aussi le trouvait-on souvent sur la route de Versailles. Il avait loué un cheval, et gagnait Vélizy à travers bois. Angèle chaque jour venait à la même heure l'attendre à la porte du verger. Elle reconnaissait de loin le trot de son cheval. Tout à coup elle le voyait déboucher au galop dans la grande allée bordée de chèvrefeuilles sauvages, et son cœur à son tour prenait le galop; son sein se gonflait, elle devenait rouge et se cachait derrière les massifs pour ne point laisser voir tout d'abord à quel point elle était émue.

A peine René était-il arrivé qu'on partait pour la forêt. On suivait dans la direction de Viroflay des avenues ombreuses, tapissées d'un court gazon moussu, doux aux pieds et à l'œil. Parfois, quand son sénateur lui donnait la clé des champs, Joseph était de la partie. Il avait dans les bois des effusions enthousiastes dont le naturalisme inconscient contrastait plaisamment avec ses croyances religieuses. Le printemps le grisait. La végétation plantureuse des talus pleins de hautes herbes, débordant de floraisons roses, blanches ou dorées, lui donnait, disait-il, des éblouissemens d'âme. Il s'attendrissait devant ces formes charmantes, en face de ces expressives physionomies de fleurs. — O mes amis, s'écriait-il dans ses élans lyriques, quelles couleurs et quelle musique de fête! Tous ces oiseaux sont-ils là comme un orchestre pour célébrer la noce des fleurs, ou bien les fleurs, pareilles à ces tapis bariolés qu'on étend aux jours fériés, ne sont-elles rassemblées que pour célébrer les noces des oiseaux?..

Angèle et René se regardaient en souriant et restaient silencieux; mais, si on les en eût pressés un peu fort, ils auraient volontiers avoué que toute cette floraison et toute cette musique étaient là réunies pour fêter leur propre amour.

Quand Joseph manquait à l'appel, les deux amoureux se promenaient avec Mme Sénéchal en tiers, — *en flèche*, comme disait René dans son langage irrévérencieux, — mais c'était un chaperon peu gênant. Elle n'avait pas fait dix pas qu'elle s'asseyait au pied d'un arbre, ouvrait un roman et s'y absorbait. Alors les deux jeunes gens, laissés à eux-mêmes, savouraient le charme d'être seuls au milieu de cette magnificence printanière. Tout invitait à l'amour pendant ces tièdes journées de mai : l'air d'une douceur fondante, le ciel d'un lumineux assourdi, la neige parfumée des aubépines, l'haleine exquise des aspérules et des muguets épars sous les retombées ombreuses des hêtres. On s'en revenait au soleil couchant avec de grosses bottes de fleurs qui sentaient bon et qu'on arrangeait à la maison dans de grands vases de grès, tandis que le dîner s'apprêtait. Puis on se mettait à table dans la petite salle à manger, où les fram-

boisiers et les chèvrefeuilles du jardin poussaient leurs branches jusque sous les rideaux de la fenêtre. Une fois la nuit venue, on s'asseyait à la croisée ouverte sur la plaine, et on regardait les étoiles poindre dans l'azur assombri. René expliquait à Angèle la place et le nom des constellations qui apparaissaient successivement dans le ciel. Pendant ce temps, les grillons chuchotaient dans les blés, et, Mme Sénéchal ayant fini par s'assoupir, la main du poète s'emparait de celle de la jeune fille, et cette délicieuse étreinte eût duré toute la nuit, si la bonne dame, s'éveillant en sursaut, n'avait rappelé à René que l'heure du dernier train approchait.

Chose étrange, en dépit de ces enivremens printaniers et de l'intimité plus étroite de cette vie en plein bois, l'amour de Des Armoises se montrait moins audacieux et plus patient qu'à Paris. Un secret et indéfinissable sentiment de délicatesse semblait modérer la fougue de sa nature exigeante et passionnée. En laissant trop éclater la violence de ses désirs, il craignait d'avoir l'air de réclamer le prix des légers sacrifices qu'il avait faits pour Angèle. Il trouvait cela d'une vulgarité affreusement bourgeoise; la pensée seule qu'on pût le croire capable d'un calcul aussi mesquin révoltait sa fierté et contenait ses emportemens. Lui, qui professait d'ordinaire un souverain mépris de la modération dans le plaisir, il se contraignait à boire son bonheur à petites gorgées. Par un contraste piquant, la libre vie de la campagne avait donné à Angèle un redoublement d'expansion. Sa nature aimante et confiante reprenait le dessus. Sans arrière-pensée, ingénument et imprudemment, elle prodiguait à René toutes les menues tendresses, toutes les enfantines familiarités pouvant le convaincre qu'elle se regardait bien comme sienne et à tout jamais. Les serremens de mains à travers les fleurs cueillies à poignées, les baisers accordés au tournant d'un sentier, les regards mollement et longuement fondus l'un dans l'autre, se succédaient, pareils aux anneaux aimantés d'une chaîne enveloppant insensiblement et toujours plus étroitement ce couple en plein ferment de jeunesse. Fatalement cet amour, étourdi et naïf d'une part, impétueux et mal contenu de l'autre, suivait une marche ascendante, et l'on pouvait d'avance calculer l'heure où les deux amoureux, arrivés au sommet, glisseraient à leur insu sur les pentes peu sûres qu'on ne peut plus remonter.

Un soir de la fin de mai, Joseph et René étaient restés à dîner. Mme Sénéchal, plus désœuvrée que d'habitude, se plaignit amèrement de la vie de recluse qu'elle menait et de l'ennui de ces longues soirées au milieu des bois. — Voulez-vous aller au théâtre demain? lui demanda René, on m'a donné une petite loge que je mets à votre disposition.

La mère Sénéchal accepta avec empressement. — Je t'y emmènerai, dit-elle à Angèle, tu te rouilles dans cette campagne, et il est bon que tu reprennes l'air du théâtre.

— Non, répondit la jeune fille, je préfère prendre l'air de la forêt. Je me suis accordé trois mois de vacances avant de faire une nouvelle tentative pour obtenir un engagement. Ne me parle pas de théâtre jusqu'à l'automne. Tu trouveras bien à Paris quelqu'un pour t'accompagner au spectacle; moi, je garderai le logis.

La bonne dame objecta qu'Angèle ne pouvait rester seule dans cette maison isolée, mais celle-ci, pour la rassurer, promit d'y faire coucher la femme de ménage, et, ce dernier obstacle étant aplani, il fut convenu que Mme Sénéchal partirait par l'un des premiers trains du matin.

Le lendemain, tandis que le train de onze heures emportait vers Paris la mère d'Angèle, toute joyeuse et endimanchée, René galopait gaillardement à travers bois dans la direction de Vélizy. Heureux de pouvoir passer une pleine journée en tête-à-tête avec la jeune fille, il résolut de la surprendre, et, laissant son cheval à l'écurie du restaurant de Villebon, il fit le reste de la route à pied. Arrivé près de la maison, il poussa discrètement la porte du verger, marcha sur la pointe des pieds vers la salle à manger et trouva... Joseph Toussaint installé sur un grand divan de cretonne, en face du dressoir où Angèle était en train d'éplucher des fraises.

Le brave Joseph s'était livré au même calcul que Des Armoises. Il s'était dit qu'il aurait toute l'après-midi pour ouvrir son cœur à Angèle, sans que Mme Sénéchal fût là pour l'intimider. Jamais pour *oser* il ne rencontrerait une occasion plus favorable. Il avait donc osé venir à Vélizy sans y être invité, mais là s'était arrêtée son audace, et depuis qu'il s'était timidement assis sur le bord du divan, il ne trouvait plus un mot pour soutenir la conversation avec Angèle, qui lui tournait le dos et continuait sans façon la toilette de ses fraises.

A la vue de Toussaint, René ne put dissimuler un mouvement de dépit, et Joseph lui-même profita de la fraîche obscurité où les verdures de la fenêtre plongeaient la salle à manger pour rougir jusqu'à la racine des cheveux. Angèle se retourna, ébaucha gaîment une leste révérence, et sa physionomie, légèrement contractée par un commencement d'ennui, s'éclaira d'un sourire. En un clin d'œil, elle transporta sur la table son assiette et sa corbeille, et s'installa de manière à faire face à ses deux visiteurs. A travers la mobile feuillée des framboisiers, un rayon de soleil filtrait de temps en temps, semant des grappes de lumière sur les cheveux de la jeune fille, sur son cou blanc et sur la naissance de sa poitrine, que lais-

sait voir l'échancrure d'un peignoir de toile rayée. Ses bras nus sous les larges manches montraient jusqu'au coude leur fraîche rondeur, ses doigts rougis allaient et venaient de la corbeille d'osier à la jatte demi-pleine, triant les fruits avec délicatesse et parfois en portant plus d'un aux lèvres avec de petits gestes espiègles. Dans cette pénombre et dans ce négligé flottant, la beauté d'Angèle avait je ne sais quoi de plus attirant et de plus intime. Une exquise odeur de fraise, répandue et mêlée au parfum des œillets du parterre, achevait de produire sur René une impression troublante, et lui faisait regretter plus vivement encore le tête-à-tête manqué. — Je vous croyais absorbé par vos élucubrations religieuses, dit-il à Joseph de ce ton dur et sec qu'il savait si bien prendre quand il était contrarié par un fâcheux; vous abandonnez donc maintenant la sainte cause pour courir les champs?

— Eh bien! oui, répondit Joseph avec bonhomie, il faisait si beau temps!.. Je n'ai pas eu le courage de m'enfermer avec des infolios.

— Le printemps vous pervertit, Toussaint! Je vous supposais plus inaccessible aux tentations.

— Moi? s'écria sincèrement le pauvre garçon, hélas! je mène au contraire une vie de saint Antoine très tenté. — Il soupira en lançant un coup d'œil furtif vers Angèle, qui souriait, puis reprit dans son langage toujours émaillé de paraboles : — Voyez-vous, il y a des momens où mon âme est comme une chaude après-midi d'été; tout y exhale son parfum, tout y est plein de bourdonnemens berceurs, si bien que la raison s'y endort. C'est seulement à la brune que de tous côtés les remords débusquent, pareils à des chauves-souris au vol agité...

Il aurait pu parler longtemps sur ce ton allégorique, personne ne l'écoutait. René dévorait des yeux Angèle, dont les traits exprimaient par une pantomime espiègle combien elle était dépitée de ce contre-temps. Peu à peu, la conversation languit, puis tomba. La jeune fille continuait lentement l'épluchage des fraises, René bouillait d'impatience. — Il ne s'en ira donc pas! songeait-il avec une vive irritation intérieure. — Mais Toussaint ne bougeait pas. A la fin, Des Armoises se leva, et, fouettant de sa canne ses bottes poudreuses : — Allons, dit-il, maintenant que nous nous sommes assurés que Mlle Angèle ne s'ennuie pas trop, nous allons la laisser à ses occupations domestiques... Venez-vous, Toussaint?

— Comment, déjà? s'écria naïvement Joseph, je suis sûr que mademoiselle nous aurait volontiers gardés à dîner.

— En l'absence de Mme Sénéchal, ce ne serait pas convenable, répliqua sèchement René.

— Croyez-vous? murmura Toussaint, ébahi et confus en entendant Des Armoises lui donner une leçon de convenance, le croyez-vous, mademoiselle?

— Mais, je ne sais, répondit-elle en riant pour cacher son embarras. — Et elle feignit d'être très affairée avec ses fraises pour se dispenser de s'expliquer plus clairement. .

— Allons, mon cher, reprit René en regardant sa montre avec impatience, partons! Nous arriverons juste pour prendre le train à Chaville.

Il passa son bras sous celui du désolé Toussaint et l'entraîna vers la porte du jardin. Ils redescendirent ensemble l'avenue de l'Ursine. Joseph était devenu taciturne; René au contraire, voyant les choses prendre une meilleure tournure, avait une gaîté frondeuse et babillarde. Quand ils eurent atteint Chaville, il serra brusquement la main de son compagnon. — Vous voici à la station, je vous laisse, dit-il, mon cheval est resté à l'écurie de Villebon, et je vais l'aller rejoindre à travers bois. A bientôt, mon brave philosophe!

Il partit en effet dans la direction de Villebon, pour dépister Toussaint dans le cas où celui-ci aurait été tenté de le suivre; mais lorsqu'il fut arrivé à la mare Adam, il redescendit rapidement vers le rond-point de l'Ursine, remonta la pente opposée et rentra tout essoufflé à Vélizy.

Quand il rouvrit doucement la porte de la salle à manger, Angèle était à table et achevait de dîner. — Ah! s'écria-t-elle malicieusement, tandis que sa figure joyeuse démentait ses paroles, c'est mal à vous de ne pas avoir accompagné Joseph jusqu'à Paris!

— Vous le regrettez? fit-il en se mettant à table sans façon et en picorant des fraises. Renvoyez-moi, mais auparavant ayez la charité de me donner un verre d'eau, car je meurs de soif.

Elle se leva, apporta un couvert, puis le força de manger et de se laisser servir. Elle lui fit du café, le lui versa tout bouillant dans sa tasse à elle, où personne de la maison ne buvait jamais. On voyait qu'elle était heureuse d'aller et de venir autour de lui pour prévenir ses moindres fantaisies. Quand il eut fini, elle débarrassa lentement la table et remit tout en ordre. Elle était si charmée du retour de René, elle savourait si bien à plein cœur la joie de l'entendre parler, que, malgré la promesse faite à Mme Sénéchal, elle oublia complétement de prévenir la femme de ménage. Le soir tomba sans que les deux amoureux s'aperçussent qu'ils étaient seuls au logis. Quand le couvert fut enlevé, Angèle alluma la lampe, puis, revenant s'asseoir près du poète : — Là, dit-elle, nous voilà chez nous! Êtes-vous content?

— Je suis heureux! répondit-il de sa voix la plus caressante.

— Pauvre Joseph! murmura Angèle en cueillant une feuille de framboisier et en la posant contre sa joue brûlante, il se morfond maintenant entre les quatre murs de sa chambre... Ne vous sentez-vous pas un remords?

— Moi, pas le moindre!

Le pauvre Joseph se morfondait en effet, non pas dans sa mansarde de la rue de Vaugirard, mais sur les talus verdoyans de l'étang de l'Ursine, où les rainettes chantaient en chœur. Arrivé au guichet de la station, il avait été pris soudain d'une belle rage.—Il ne sera pas dit que j'aie manqué cette occasion unique de m'expliquer librement, s'était-il écrié, je suis venu pour oser, et j'oserai!

Il avait brusquement rebroussé chemin; mais, à mesure qu'il se rapprochait des bois, son audace diminuait. Comment Angèle accueillerait-elle ce retour indiscret? — Si je dînais pour prendre des forces? murmura-t-il. — Il rétrograda vers l'auberge de Chaville, se fit servir un dîner auquel il ne toucha que du bout des dents, mais il but toute une bouteille, prit du café, et, ainsi réconforté, il reprit le chemin des étangs. Le soleil déclinant jetait obliquement ses derniers sourires sous les feuillées. Avec la chute du jour, Toussaint sentait aussi tomber le peu de courage qu'il avait puisé dans le vin clairet du cabaretier. Il s'assit au bord de l'eau, écoutant machinalement le coassement des grenouilles dans les joncs, les cris des enfans dans le village, et cherchant ce qu'il pourrait bien dire à Angèle en entrant. — Allons! s'écria-t-il en se levant tout d'un coup d'un air désespéré. — Il gravit lentement la montée de Vélizy, si bien que, lorsqu'il arriva près de la palissade du verger, le soir commençait à brunir. — Ce n'est guère une heure convenable pour se présenter! soupira-t-il piteusement.

Pourtant il tâta le loquet de la porte du jardin, elle n'était pas encore fermée au verrou. Alors, sans bruit, il se glissa dans le verger tout embaumé de chèvrefeuilles; il atteignit une allée herbeuse qui donnait droit sur la fenêtre de la salle à manger, et voici ce qu'il vit et entendit : la lampe brillait dans le fond de la salle, et la douce lueur, tamisée par le feuillage des framboisiers, permettait de distinguer confusément ce qui se passait à l'intérieur; deux silhouettes se dessinaient en noir sur les feuillées, et des voix montaient dans le silence du jardin. D'abord la voix vibrante et chaude de René; il disait des vers, des vers d'amour tout imprégnés d'une tendresse passionnée. Quand il eut fini, la voix limpide d'Angèle s'éleva à son tour. — Qu'ils sont beaux, murmura-t-elle, et comme je les aime! Pourquoi n'en faites-vous plus?.. Vous devenez paresseux.

— C'est que je vous aime trop! répondit-il, on ne peut servir

deux maîtres : l'amour et la poésie; vous avez pris toutes mes pensées et rempli toutes mes heures... Vous êtes maintenant ma poésie, la seule vraie après tout, car c'est la poésie vécue.

— Je veux que vous travailliez, reprenait-elle d'un joli ton boudeur en lui tendant les deux mains.

Il les tenait serrées dans les siennes, et, à travers les interstices du feuillage, Toussaint le voyait couvrir de baisers non-seulement les petites mains captives, mais encore les poignets et les bras d'Angèle. La bouche du poète ne quittait plus ces beaux bras nus à peine protégés par les amples manches du peignoir, et dont la fraîche carnation se laissait deviner parmi les feuilles...

Toussaint n'en put supporter davantage. Pâlé et se mordant les lèvres jusqu'au sang, il regagna la porte du verger, et s'enfuit tête baissée à travers bois. Arrivé à une clairière lointaine, il se laissa tomber à terre, et enfouit sa figure dans les bruyères touffues comme pour y étouffer ses sanglots.

Tandis qu'il fuyait sous bois, les baisers toujours plus audacieux de René couraient le long du léger peignoir de toile, si bien qu'Angèle en sentit bientôt l'impression brûlante sur ses épaules et son cou... Effrayée d'elle-même et de lui, elle se leva précipitamment et se réfugia près de la lampe.

— Qu'avez-vous? s'écria René, dont les lèvres avaient pris goût à ce régal, et qui était encore excité par la capiteuse odeur des chèvrefeuilles du jardin ; pourquoi me fuyez-vous?

— Parce que... — Elle parlait à voix basse, comme si elle eût craint d'entendre sa propre voix; sa figure exprimait à la fois la joie et l'appréhension, la tendresse et la honte.

— Pourquoi? répéta-t-il presque impérieusement.

— Vos baisers me troublent, répondit-elle avec un délicieux accent de pudeur naïve, je ne veux plus que vous m'embrassiez!

— Vous ne m'aimez pas! fit-il froidement, vous ne savez pas aimer...

Et, sans plus la regarder, il alla s'asseoir avec dépit sur le divan. Ces froideurs-là, quand on est passionnément aimé, ne manquent jamais leur effet. Elle eut peur de l'avoir fâché, se reprocha ses sottes frayeurs, et revenant s'asseoir près de lui : — J'ai menti, murmura-t-elle de l'air repentant d'une enfant câline, j'aime vos caresses, me voici, rendez-les-moi! Ne soyez pas fâché; quand je vois votre regard se durcir, cela me brise le cœur. Ne suis-je pas vôtre depuis longtemps, et n'êtes-vous pas mon seul maître bien-aimé?..

René avait repris possession de sa taille souple, dont il sentait toutes les ondulations sous le peignoir de toile. Comme un enfant

auquel on donne un fruit longtemps désiré, longtemps refusé, le poète maintenant dévorait avec une hâte fiévreusec e beau fruit d'amour encore tout imprégné de virginale rosée. Les baisers tombaient comme une pluie chaude sur le cou, sur les épaules, sur les yeux mi-clos de la jeune fille. Elle se défendait mal, et dans le verger les rossignols chantaient si fort qu'ils achevaient de couvrir de leur voix mélodieuse les dernières protestations d'Angèle...

Toussaint aussi, prosterné dans la bruyère, entendait cette divine musique ailée de la nuit de mai, accompagnement railleur de la douloureuse déception dont il souffrait. — Et je n'en avais rien vu! songeait-il en dévorant ses larmes, étais-je assez aveugle!.. Ils ont dû me prendre pour un imbécile. Comment pouvais-je lutter contre lui, si beau, si séduisant, si magnifiquement doué? J'aurais dû prévoir cela et me tenir dans mon coin. — Et presque involontairement, car notre naturel se manifeste même dans nos plus désordonnés mouvemens de trouble, il se mit à songer à la parabole du livre des Rois, à ce pauvre homme qui n'avait qu'une brebis, et qui se la vit dérober par un voisin riche et possesseur de gras troupeaux. — Ce Des Armoises avait tant de richesses, lui! l'art, le plaisir, les applaudissemens, la gloire... Moi, je ne possédais que cette simple espérance d'amour! — Et un sanglot strident comme un cri s'échappa de ses lèvres.

Sa plainte navrante s'envola dans la nuit. Un rossignol seul y répondit par une longue phrase entrecoupée de soupirs langoureux. Un second rossignol reprit la phrase commencée, et ainsi d'arbre en arbre, à travers le bois, la plainte déchirante de Joseph, traduite et commentée par ces sonores gosiers d'oiseaux, parvint jusqu'à la croisée tapissée de framboisiers...

La lampe s'était éteinte. L'aube blanchissait au loin derrière les seigles de la plaine. Angèle s'était assoupie. Elle fut réveillée tout à coup par la chanson des alouettes, dont les notes éclataient dans l'air frais comme une fusée joyeuse. Elle entr'ouvrit les yeux, vit René agenouillé à ses pieds, la contemplant avec une muette admiration, et elle sourit; puis, s'apercevant que le ciel blanchissait, elle posa sa main sur la tête du poète : — Voici le jour, murmura-t-elle, il faut vous sauver, cher mien!

Il prit sa main, la baisa, et, se levant, se prépara au départ. Comme elle faisait mine de vouloir le reconduire, il la contraignit doucement à ne point bouger, et arrangea lui-même sa tête sur les coussins. — Reste, lui dit-il, et dors... Je t'aime! à bientôt! — Il lui donna un dernier baiser et sortit.

Angèle restait étendue dans un demi-engourdissement délicieux. Elle aurait voulu mourir ainsi. Les paupières mi-closes, elle écou-

tait le bruit des pas s'éloignant, le susurrement des feuilles, le chant de réveil des alouettes, et elle se répétait comme une berceuse les vers du poème de René :

Je m'endors, et là-bas le frissonnant matin
Baigne les pampres verts d'une rougeur furtive,
Et toujours cette odeur amoureuse m'arrive
Avec le dernier chant d'un rossignol lointain
Et les premiers cris de la grive...

Peu à peu les longs cils de ses paupières alourdies s'abaissèrent sur ses joues, et elle s'endormit profondément.

XI.

Les convives du jeudi prenaient le café dans le salon de Busserolles, dont les portes-fenêtres, ouvertes sur un balcon, laissaient voir la Seine avec ses bateaux, les platanes du quai de l'Hôtel-de-Ville, et au-dessus des branches verdoyantes les hautes façades noires aux vitres illuminées par les rougeurs du couchant. Le petit Busserolles se tenait en sentinelle près des liqueurs, suivant d'un œil inquiet les mouvemens des hôtes assez indiscrets pour remplir eux-mêmes leur petit verre, et mesurant mentalement le contenu des carafons. Mme de Busserolles, étendue sur sa chaise longue, causait à mi-voix avec Mme des Armoises, tandis que sa nièce Marthe de Boissimon offrait du sucre à La Genevraie, à M. Jolivart et à deux ou trois autres intimes.

— Ah çà, demanda M. Jolivart en sirotant son café, on ne voit plus M. René des Armoises, que fait-il donc?

— Il fait ce que vous ne ferez plus jamais, mon cher,... l'amour! répondit La Genevraie en toisant dédaigneusement le chef de division. — Et s'accotant à la cheminée il fredonna entre ses dents la vieille ariette de Beaumarchais :

Quand dans la plaine
Zéphyr ramène
Le printemps
Si chéri des amans;
Tout reprend l'être,
Son feu pénètre
Dans les cœurs
Et dans les jeunes fleurs...

Mme des Armoises avait relevé la tête et regardait avec anxiété tantôt La Genevraie et tantôt Mlle de Boissimon, qui prenait des airs sournoisement distraits, tandis qu'un sourire retroussait ses lèvres moqueuses.

— Est-ce vrai, continua Jolivart en se rapprochant du journa-

liste, qu'il a planté là les répétitions de sa pièce, et qu'il est allé s'enterrer au fond des bois de Meudon?

— Pourquoi pas? repartit La Genevraie, il est à l'âge où on jette son temps et son argent par les fenêtres, et dire, ajouta-t-il en haussant la voix, que tout cela c'est la faute de Busserolles!

— Hein? grogna Tancrède ébaubi.

— Certainement! poursuivit l'autre avec son sourire mystificateur, un soir vous l'aviez fait si mal dîner qu'en sortant d'ici Des Armoises, pour tromper sa faim, s'est mis un peu d'amour sous la dent...

— Mon ami! interrompit Mme de Busserolles en roulant de gros yeux.

— Quoi? répliqua l'impitoyable railleur, c'est tout naturel... Qui dort dîne, prétend le proverbe; qui aime dîne peut-être aussi. René a préféré l'amour au sommeil, et par ma foi Angèle Sénéchal est un friand souper.

— Gaspard, vous êtes insupportable! s'écria la dame en agitant son éventail.

On riait. Mme des Armoises, dont la figure s'était contractée, se leva, et prenant La Genevraie à part : — Je voudrais, murmura-t-elle, avoir avec vous un moment d'entretien. — Elle l'emmena sur le balcon, où on eut la discrétion de les laisser seuls.

— Ce que je viens d'entendre, commença-t-elle, m'apprend que la folie de mon fils n'est plus un secret pour personne, et je puis vous parler à cœur ouvert... Ah! monsieur, la conduite de René me mortifie et me tourmente cruellement.

Son accent était amer. La Genevraie, étonné, considéra un moment en silence les traits énergiques, le regard attristé et impérieux de cette femme mûre, mais encore belle, dont les derniers reflets rouges du couchant grandissaient l'attitude altière et désolée. — Eh! dit-il, chère dame, vous me paraissez prendre les choses trop au tragique; vous les voyez avec les verres bleus de la province, qui grossissent tout et font d'une souris une montagne... René est jeune; il a une maîtresse, où est le mal?

— Je ne suis pas prude! répliqua-t-elle dédaigneusement, qu'il ait une maîtresse, peu m'importe, pourvu qu'il ne l'aime pas!.. Mais il s'est affolé de cette créature; cette liaison le passionne au point de lui faire oublier ses travaux, ses projets, ses devoirs... Voilà huit jours que je ne l'ai vu, moi, sa mère!.. Croyez-vous qu'il n'y ait pas là de quoi m'effrayer?

— Bah! ce qui est violent dure peu, ce n'est qu'une passade, et un beau matin il vous reviendra guéri.

— Il sera trop tard, murmura-t-elle en secouant la tête, les projets que j'avais formés pour son avenir seront à vau-l'eau... Je vou-

lais le marier avec une jeune fille que vous connaissez bien et qui a tout pour elle : esprit, beauté, influences de famille, et l'affaire va manquer, parce qu'il s'est laissé ensorceler par cette petite Sénéchal.

La violence de son dépit lui coupa la parole. Ils restèrent tous deux silencieux; pendant un moment, on n'entendit plus que les rumeurs du quai, et les sons du piano dans le salon où Mlle de Boissimon jouait *le Beau Danube bleu.*

— Ah! les enfans sont égoïstes, reprit tout à coup Mme des Armoises d'une voix âpre. Je ne vivais que pour celui-là. Quand son père est mort, j'étais encore jeune; j'aurais pu me remarier, je ne l'ai pas voulu, parce que mon nouveau mari aurait pris une part de ma vie et que je tenais à la consacrer entièrement à René. Je l'ai suivi partout, je lui ai donné tout mon temps, toute ma jeunesse, tout mon cœur. Rien ne me coûtait pour lui rendre l'existence joyeuse et l'avenir facile, et quand vient le moment où il pourrait me récompenser de mes soins en m'accordant la seule satisfaction que je lui aie demandée, il me tourne le dos et m'abandonne...

Deux larmes brillèrent dans ses yeux noirs et roulèrent le long de ses joues. La Genevraie regardait ces yeux scintillans dans le crépuscule, et songeait qu'à trente ans cette femme avait dû être singulièrement belle et désirable. Il se sentit touché, prit la main de Mme des Armoises, la baisa galamment, et de sa grosse voix qu'il essayait de rendre affectueuse : — Ne vous désolez pas, chère dame! lui dit-il, et, si je puis vous être utile dans cette affaire, disposez de moi. Je ne suis pas trop taillé pour les rôles de *raisonneur,* mais, si vous le désirez, j'irai laver la tête à René.

— Oh! je vous en prie, répondit-elle avec vivacité, parlez-lui, je vous en serai profondément reconnaissante! Venant de vous, qui avez l'expérience de la vie, et qui êtes désintéressé dans la question, les reproches auront plus de poids. Faites-le rougir de sa conduite, obtenez de lui qu'il rompe avec cette fille, mais qu'il rompe dès demain et pour toujours. Le temps nous presse, et la personne que vous savez commence à se lasser d'attendre, ajouta-t-elle en lançant un regard vers le piano où Mlle de Boissimon plaquait les derniers accords de sa valse.

— Dès demain, c'est un peu bref, répliqua La Genevraie; en supposant que je réussisse, si cette liaison est aussi sérieuse que vous le craignez, il faut laisser à René le temps de la dénouer en galant homme... Il y a certains ménagemens à prendre pour que la rupture ne fasse pas trop souffrir celle qu'il abandonne.

— Qu'elle souffre! s'écria Mme des Armoises avec un accent de dureté inexprimable, ce sera son châtiment... Est-ce que je ne souffre pas, moi? Est-ce que, depuis un mois, je n'éprouve pas

toutes les tortures de la jalousie mêlées aux angoisses de l'inquiétude maternelle? moi, qui ne pouvais m'endormir tant que je ne le savais pas rentré, voilà huit jours que je ne dors pas et que je dévore mes larmes. A chacun son tour... — Promettez-moi de voir René demain!

— Oui, madame...

Tandis qu'elle rentrait au salon, La Genevraie resta penché sur le balcon, regardant Paris s'illuminer dans la brume chaude du soir. Les coins de sa bouche impertinente avaient repris ce pli désillusionné qui se marquait davantage aux heures de lassitude. — L'égoïsme, il n'y a que cela, pensait-il; si on soulevait l'un après l'autre tous les toits de Paris, on y verrait l'égoïsme fourmiller comme ces insectes qui grouillent sous les pierres qu'on retourne dans les champs. Égoïsme de la mère, égoïsme de l'amoureux affamé de possession, de l'ambitieux avide de places, de l'artiste assoiffé de gloire; égoïsme du vicieux pour ses vices, du bourgeois pour ses écus, du prêtre pour sa chapelle... Au demeurant, celui de la mère est encore ce qu'il y a de mieux!

Pendant ce temps, René savourait l'amour dans sa plénitude et se plongeait dans un bain de plaisir, comme ces scarabées mordorés qui se roulent nuit et jour dans les roses. Il avait loué une chambre à Chaville, et dès le matin il accourait à Vélizy. Toussaint n'y reparaissait plus, Mme Sénéchal n'était pas gênante, de sorte qu'Angèle et Des Armoises jouissaient en liberté de leur solitude à deux. Tout semblait d'accord pour leur faire mieux sentir la joie de vivre en s'aimant. La nature pacifique et clémente les enveloppait comme d'un charme. Jamais fin de printemps n'avait été plus magnifique. Les fleurs des acacias pleuvaient sur les chemins, les tilleuls embaumaient l'air du soir, les bois étalaient les plus vives couleurs de la flore forestière, les nuits étaient splendides. Leur amour, radieux comme les étoiles, ardent comme le soleil, s'épanouissait joyeusement. Ce n'était plus l'amour timide et inquiet des commencemens, c'était l'amour triomphant, superbe, en pleine possession de lui-même. Angèle, qui adorait son poète à l'égal d'un dieu, se donnait à lui sans arrière-pensée, sans réserve, comme une fleur qui s'abandonne aux caresses de l'été. René buvait à longs traits la tendresse de cette charmante fille, dont la beauté, la gaîté radieuse, l'admiration exaltée, satisfaisaient à la fois sa nature passionnée, ses instincts d'artiste et ses vanités de poète. Il s'enivrait des baisers de ces jeunes lèvres, du parfum de ces opulens cheveux châtains, de la fraîcheur de cette chair, qui sentait la violette et qui avait la blancheur pulpeuse d'une corolle de magnolia; il se trouvait royalement heureux.

Un seul point noir apparaissait de temps en temps dans ce bleu

voluptueux, c'était Mme Sénéchal. La mère d'Angèle, en constatant l'assiduité de plus en plus marquée de René des Armoises, n'avait pas hésité une minute à voir en lui un futur gendre. Cette perspective avait paru toute naturelle à son esprit en quête de nouveaux rêves. Aussi elle traitait déjà René avec une certaine familiarité, elle se permettait certaines allusions transparentes, qui amenaient parfois un nuage sur le front du poète.

Ce fut le premier pli de la feuille de rose, le premier avertissement qui rappela au sentiment de la vie vulgaire ce demi-dieu qui planait suspendu entre terre et ciel. Il y en eut bientôt un second qui le réveilla plus complétement de son sommeil enchanté et lui fit comprendre que la terre était toujours là, et qu'un poète peut aussi bien qu'un simple bourgeois y trébucher à de triviales et déplaisantes réalités. Un matin, il trouva Angèle préoccupée et nerveuse. Pour la première fois, ses yeux étaient pensifs et ses lèvres riaient moins franchement. Le lendemain, il remarqua la même attitude songeuse, et il pressa de questions la jeune fille. Ils étaient seuls dans une longue allée tournante qui domine les étangs de Chaville. Elle s'arrêta, plongea son regard jusqu'au fond de celui de son compagnon, puis, serrant plus fort le bras de René contre son cœur, elle laissa rouler sa tête sur l'épaule du jeune homme, et, ses lèvres presque collées à l'oreille de celui qu'elle adorait, elle murmura deux ou trois mots qui firent tressaillir des Armoises des pieds à la tête. — En es-tu sûre? balbutia-t-il.

— Sûre?.. Non, mais il y a certains signes, certains pressentimens, qui me font croire que cela pourrait être, et c'est pourquoi tu me vois si agitée... Non pas que je redoute cet événement, s'écria-t-elle en jetant ses bras autour du cou de René; avoir un enfant de toi, cela me rendrait la plus heureuse des femmes... Que me fait l'opinion des autres, pourvu que tu m'aimes? Seulement j'ai peur d'une chose...

Elle s'interrompit et l'enveloppa d'un regard tendre.

— Achève donc! dit René avec impatience.

— C'est que tu m'aimes moins... La grossesse nous enlaidit, on a les traits tirés, le visage enflammé, la taille déformée... Quand tu me verras dans cet état, si tu allais te désenchanter de moi!

— Quelle plaisanterie! murmura-t-il en haussant les épaules.

— Et puis, continua-t-elle en soupirant, que dira ta mère? Elle me déteste déjà, je le sens; que sera-ce quand elle apprendra cette nouvelle?

Il ne lui répondait plus que par des monosyllabes. Toutes ces questions, qu'elle lui posait ingénument, il se les était adressées déjà avec une surprenante rapidité. Au premier moment, la révélation d'Angèle lui avait causé un saisissement et un mouvement d'or-

gueil instinctif; mais la réflexion était venue, et les conséquences d'un pareil accident s'étaient présentées comme autant d'apparitions désagréables. La promenade s'acheva dans un silence pénible; pour la première fois depuis huit jours, il fit allusion aux affaires qui l'appelaient à Paris et manifesta l'intention d'y passer le reste de la journée.

— Tu vois !.. Tu m'aimes déjà un peu moins, murmura Angèle en s'efforçant de sourire, tandis que ses yeux devenaient humides.

— Enfant ! répondit-il en la prenant par la taille et lui baisant les yeux.

Il jura qu'il l'adorait, promit d'être de retour à la nuit, fut caressant et séduisant comme toujours, puis, après avoir ramené Angèle à la maison, il redescendit vers Chaville.

Il marchait lentement, presque heureux d'être enfin seul et de pouvoir réfléchir à son aise à cette paternité peu désirée. Si les pressentimens d'Angèle n'étaient pas chimériques, il allait se trouver brusquement assujetti à des devoirs nouveaux qui entraveraient singulièrement son avenir... — Bah ! elle se trompe certainement, se disait-il pour se rassurer; en pareil cas, les femmes sont très promptes à croire possible ce qu'elles craignent ou ce qu'elles désirent. — Mais si elle ne s'était pas trompée, si réellement elle devenait mère?.. — La figure de René se rembrunit, et tout à coup son imagination lui représenta Angèle s'appuyant à son bras et marchant avec ce dandinement pesant, particulier aux femmes parvenues à une grossesse avancée. Cette image fit faire une étrange grimace à Des Armoises, qui avait horreur des situations ridicules. Il allongea un coup de canne à une plantureuse touffe de coquelicots qu'il brisa impitoyablement sans souci de sa luxuriante floraison. Peu s'en fallait qu'il ne s'emportât sérieusement contre cette loi de nature qui fait de la fécondité une conséquence logique de l'amour. Ce fut au milieu de cet accès de mauvaise humeur qu'il monta dans le train, et, quand on atteignit la gare Montparnasse, il ne s'était point encore rasséréné.

Il traversait la rue de Rennes, tout songeur et la tête basse, quand il fut brusquement tiré de sa rêverie par une main qui se posait sur son épaule. — Parbleu ! j'allais précisément vous voir, dit La Genevraie en lui prenant le bras; la montagne ne venant plus à moi, j'allais à la montagne. Que devenez-vous? Vos acteurs se plaignent de vos absences; si vous croyez que votre pièce se répétera toute seule, vous vous préparez un joli four, mon cher !.. Il est vrai que vous êtes amoureux, mais ce n'est pas une excuse.

— Amoureux, qu'en savez-vous? demanda René avec un rire contraint.

— Je le sais parce que tout le monde en parle... Il paraît que

vous recommencez *Daphnis et Chloé* dans les bois de Meudon. C'est joli la pastorale, mais il ne faut pas en abuser. Cela tient donc toujours, cette *toquade* pour Angèle?.. Ma parole, vous êtes enragé comme un collégien qui tâte de l'amour pour la première fois.

— Je suis amoureux comme je suis artiste, passionnément! répliqua le poète d'un air piqué.

— Ho! ho!.. Tant pis alors.

— Pourquoi tant pis? s'écria René, que les sarcasmes de La Genevraie irritaient.

— Parce qu'un garçon de talent ne doit pas s'agrafer à une femme comme le premier jeune bourgeois venu. Où vous mènera-t-elle, votre passion? A un ménage interlope avec la mère Sénéchal en tiers, ou à un sot mariage. Dans les deux cas, vous êtes un homme fini pour l'art, et nous n'avons plus qu'à chanter le *requiem* sur feu le poète René des Armoises.

— Vous vous trompez, mon cher, j'ai les reins plus solides que ça, et l'amour ne m'empêche pas de travailler, moi!

— Ah! je me trompe? — Eh bien! je vais vous démontrer que nenni, et ce ne sera pas long!.. Vous épouserez Angèle de la main droite ou de la main gauche, n'est-ce pas? Ce sera tout comme, et vous vous brouillerez avec madame votre mère. Or j'ai ouï dire que votre père vous avait laissé peu de chose et que toute la fortune appartenait en usufruit ou en propriété à Mme des Armoises... Vous serez donc pauvre, mon cher ami, et comme vous êtes trop orgueilleux pour continuer à puiser dans la bourse maternelle, vous logerez le diable dans la vôtre.

— Je travaillerai, dit René.

— Vous essaierez, c'est certain; mais vous êtes un poète, et qui pis est, un coloriste. Pour vous allumer, il vous faut du luxe, des bibelots, des fleurs, des voyages, de la musique, tout le tremblement de la vie sensuelle et raffinée. Où vous procurerez-vous ces assaisonnemens-là quand vous serez réduit à la portion congrue, avec une femme et une belle-mère en sautoir?

— Je ferai du théâtre.

— Si vous pouvez... Le métier d'auteur est comme une partie d'échecs où on ne gagne qu'au moyen de longues et patientes combinaisons, et on n'a pas toujours le temps d'attendre quand il faut chaque matin donner la becquée à deux femmes. Savez-vous ce que vous ferez?.. Regardez-moi! s'exclama La Genevraie en se campant au milieu du trottoir, la taille cambrée et le chapeau sur l'oreille, tandis que sa bouche prenait son expression la plus amère, — j'ai eu comme vous un talent jeune, fougueux, exubérant, qui donnait autant de promesses qu'un pommier a de boutons en mai... La beauté du diable, quoi!.. J'ai tout gaspillé en courant de la

brune à la blonde. Les femmes nous prennent plus que notre argent, elles nous volent notre temps et notre fluide nerveux; elles nous étouffent sous leurs jupes. Grâce à elles, j'ai vécu d'aventures et de raccrocs, au jour le jour, brochant des bouts d'articles sur le coin d'une table de café, et je n'ai jamais eu le temps de me condenser dans un maître livre. Aussi avec tout mon esprit et toute mon humour je ne suis arrivé à rien. Je me suis galvaudé en faisant du *métier*, et autant vous en pend à l'oreille, mon bel ami, si vous vous laissez entortiller dans la jupe d'Angèle.

— Selon vous, un artiste doit vivre continent comme un chartreux? repartit ironiquement René en essayant de regimber sous le fouet des argumens que La Genevraie lui cinglait dans les jambes.

— Absolument.

— Merci, ce n'est pas mon compte, il me faut de l'amour, à moi!

— Aimez donc, de par Dieu, si votre tempérament vous pousse à la chose; mais ayez l'égoïsme des grands poètes, qui ne prennent de la passion que la fleur. Imitez Goethe, qui abandonna Frédérique Brion le jour où il comprit qu'elle mettait des bâtons dans les roues de son génie. Sachez quitter votre amour quand il est encore jeune et bien portant. Rien n'est tenace et encombrant comme une vieille maîtresse!

— Angèle a vingt ans, fit Des Armoises avec un sourire de fatuité, et Dieu merci, elle ne compte pas vieillir de sitôt.

— Elle vieillira plus vite que vous ne pensez, mon cher!.. Vous voyez tout en beau pour le quart d'heure, parce que vous avez l'appétit ouvert et que vous en êtes au premier service... — Et La Genevraie accentua d'un éclat de rire diabolique cette brutale plaisanterie. — Mais quand vous en arriverez à la volupté repue et nonchalante, vous ferez le difficile, et vous trouverez à redire au menu. Ajoutez que vous serez gueux comme un rat d'église et que vous ne pourrez pas donner à votre maîtresse de ces toilettes pimpantes et affriolantes qui procurent à l'appétit blasé un *revenez-y* d'amour. Elle portera des robes défraîchies, des chapeaux démodés et des bas rongés de reprises; ses mains seront rouges parce qu'elle fera sa cuisine elle-même, et elle mettra de vieux gants percés aux doigts. Or je vous connais, mon gaillard, je vous connais comme si je vous avais fabriqué : vous êtes un délicat, vous aimez le linge fin, les rubans frais, les petits pieds coquettement chaussés, les jupons de dentelle qui se relèvent pour montrer un bas de soie bien tiré sur une jolie jambe... Quand Angèle sortira fagotée, vous la trouverez laide et vous rougirez de lui donner le bras; le lendemain, vous remarquerez qu'elle a des rides aux tempes et aux coins des lèvres. Vous vous direz qu'elle est vieille et qu'il est temps d'en

finir; mais il sera trop tard, elle s'attachera à vous comme une lèpre, parce qu'après vous elle n'aura plus d'amour à espérer. Rompez donc avec elle pendant que sa beauté toute neuve lui ouvre de riantes perspectives. L'espoir de trouver des consolateurs lui dorera la pilule de la séparation... Rompez, vous dis-je, et restez sur votre appétit!

Pendant cette cynique harangue, Des Armoises fronçait le sourcil et devenait morose. Ainsi qu'il s'en était flatté, La Genevraie le connaissait à fond. Il avait en ces matières acquis à ses dépens un diagnostic sûr, et les protestations amoureuses de René ne lui jetaient pas de poudre aux yeux. L'idée de la misère triviale était pour Des Armoises le fantôme le plus maussade qu'on pût évoquer. Si l'on y joint l'appréhension de cette grossesse annoncée par Angèle, qui revenait à chaque minute le harceler, on s'expliquera l'état d'énervement et de lassitude où les paroles de La Genevraie l'avaient plongé.

— Rompre! murmura-t-il, je ne le puis pas; il y a des considérations d'honneur et de délicatesse qui me font un devoir de rester avec Angèle.

La Genevraie lui décocha un regard oblique plein d'ironie. — Ah! pensa-t-il, je te parle passion et tu me réponds devoir... Alors nous sommes près de nous entendre. — Hein! reprit-il tout haut, quelles considérations?

René lui fit part des craintes d'Angèle. La Genevraie haussa les épaules. — Ouais! grommela-t-il, nous en sommes là!.. Eh bien! après?.. Si la chose est vraie, mes argumens n'en subsistent pas moins, avec le marmot en plus. C'est un motif nouveau pour en finir. Il n'y aurait plus alors à discuter qu'une question d'argent, et là-dessus Mme des Armoises ne lésinerait pas; mais est-ce vrai? Il y a quantité de filles qui font vibrer cette corde de la paternité pour s'attacher plus étroitement leur amoureux. Un homme est toujours flatté d'apprendre qu'il a fait acte de virilité. J'ai connu de fines matoises qui simulaient une grossesse pendant des mois entiers... Je ne dis pas qu'Angèle soit capable de jouer cette comédie, mais elle a, comme sa mère, une diablesse d'imagination qui prend toujours le galop. Vous savez tout aussi bien que moi que sa tête n'est pas solide, et quelle foi pouvez-vous ajouter aux rêves creux d'une fille qui est quasi hallucinée?.. Morbleu! mon cher, ne soyez pas un naïf, et ne vous embarrassez pas dans ces toiles d'araignée!

René se mordait les lèvres sans répondre; au fond de lui, un reste de générosité et de passion protestait et se révoltait. La Genevraie vit son irrésolution et le jugea suffisamment ébranlé. — Allons, s'écria-t-il en riant, vous réfléchirez à tout cela sur votre

oreiller, la nuit porte conseil; à demain les affaires sérieuses!.. Venez dîner avec moi, et ce soir je vous mènerai dans un monde amusant. — Il héla un cocher qui passait, et poussa René dans la voiture. — Ah! pensait le journaliste en s'installant sur les coussins et en lorgnant son compagnon à la dérobée, ah! tu aimes les jolies femmes, poète de la décadence! Eh bien! tu pourras te régaler ce soir. Tu verras des épaules comme tu n'en as jamais aperçu qu'en rêve: blanches, satinées, savoureuses, du sang et du lait!.. Et quand une fois tu auras trempé ton museau dans cette crème de sensualité, tu m'en diras des nouvelles, voluptueux drôle!

XII.

Au lieu de rentrer le soir à Vélizy, René s'était contenté d'écrire à Angèle que des affaires urgentes le retenaient à Paris. Il y resta quatre jours entiers. Après cette idylle d'un mois en pleine solitude, il trouvait aux distractions de la vie parisienne un ragoût nouveau; son esprit mobile et amoureux de contrastes s'accommodait à merveille de ce changement d'air et de milieu. Pendant trois jours et trois nuits il se satura de plaisirs mondains, cherchant à oublier l'inquiétante surprise qui avait clos son séjour à Vélizy. Un matin cependant, voyant la pluie tomber sur les trottoirs, il songea qu'Angèle était seule au fond des bois mouillés, et se morfondait en l'attendant. Un mouvement de repentir et de pitié le saisit, et il courut à la gare Montparnasse. Arrivé à Chaville, il se dirigea lentement vers la forêt, par le chemin le plus long. Tout en marchant d'un pas nonchalant, il pensait avec ennui aux explications qu'on lui demanderait, aux mensonges qu'il faudrait inventer, aux reproches qui accueilleraient ses paroles. Toutes ces choses l'agaçaient et influaient sur son humeur, déjà rembrunie par cette matinée pluvieuse. — Voilà, se disait-il, en se rappelant les prédictions de La Genevraie, la chaîne qui commence à faire sentir son poids. Ah! si seulement cette malencontreuse grossesse n'était qu'une fausse alerte, je me sentirais le cœur plus à l'aise!

Au moment où Des Armoises, arrivé auprès de l'Étang-Vert, se reposait l'esprit sur cette dernière pensée, il vit tout à coup devant lui dans la brume légère une silhouette qui ressemblait à Joseph Toussaint. C'était bien ce dernier en effet, errant comme un fantôme mélancolique à travers les menthes et les prêles des talus. Il avait aperçu René et s'avançait à grands pas.

— Que diantre faites-vous là? s'écria le poète.

— Je songe, répondit tristement Toussaint, je songe à la courte durée des choses. Il y a un mois, tous ces cerisiers, blancs de fleurs,

formaient comme une couronne de vierge autour de l'étang; aujourd'hui tout est défleuri, les rossignols se sont tus, il n'y a plus que la fauvette des roseaux qui poursuit sa chanson criarde et affairée.

— Est-ce encore une parabole? demanda René d'un air où l'ironie cherchait à masquer un embarras naissant.

— Peut-être bien... Écoutez, Des Armoises, j'ai à vous dire quelque chose qui me brûle les lèvres depuis plusieurs jours, et puisque nous voilà seuls, j'aime autant vous en parler tout de suite.

Il l'entraîna le long de l'étang et marcha en silence pendant quelques secondes près de lui, le front penché; puis, relevant la tête et fixant ses petits yeux bleus sur les yeux étonnés et inquiets du poète : — Angèle Sénéchal vous aime! commença-t-il d'une voix ferme.

— Plaît-il? s'exclama René avec cette froideur tranchante dont il savait si bien se servir.

— Angèle vous aime passionnément, répéta Joseph sans se laisser déconcerter, ne vous en défendez pas, j'en ai la certitude.

— Admettons qu'elle m'aime, répondit l'autre impatienté, où voulez-vous en venir?

— Et vous, l'aimez-vous?

— Vous êtes absurde, mon cher... Quand on a la chance de plaire à une jolie fille comme Angèle, il faudrait être aussi niais que le vertueux israélite dont vous portez le nom pour ne pas se montrer follement amoureux.

Toussaint secoua la tête. Précisément la veille, au concert des Champs-Élysées, il avait aperçu René en compagnie de quelques artistes et de deux ou trois beautés demi-mondaines fort connues, et le brave garçon, se souvenant de la galante familiarité qui régnait dans ce groupe joyeux, trouvait que c'était là une singulière façon de se montrer follement amoureux. — L'aimez-vous sérieusement, reprit-il, comme on doit aimer celle dont on veut faire sa femme?

— Ah! vous abusez, mon cher! répliqua René d'un ton violent, que signifie cet interrogatoire? Est-ce une distraction que vous prenez à mes dépens, ou est-ce une mission que vous remplissez?

Joseph lui posa la main sur le bras avec un geste à la fois affectueux et grave : — Ne vous emportez pas! Je ne suis chargé d'aucune mission, et je ne suis poussé non plus par aucune sotte curiosité. Si je vous parle ainsi, c'est au nom de notre vieille amitié de Bay. C'est vous qui autrefois m'avez tendu la main en me disant : Soyons amis, et c'est parce que je crois avoir toujours mérité cette amitié, c'est parce que j'ai la plus fervente admiration pour vos qualités d'homme et d'artiste, que je me permets de vous répéter avec une insistance qui part du cœur : si vous aimez Angèle, il faut l'épouser.

On voyait qu'il était profondément ému. René, remué par l'ac-

cent convaincu de son interlocuteur, détournait les yeux et se sentait mal à l'aise. Il parvint pourtant à se raidir contre cette émotion envahissante. — Mon cher Joseph, répondit-il, votre conseil part d'un bon naturel, et je crois à vos bonnes intentions... Assurément j'aime Angèle et je suis prêt à faire pour elle de grands sacrifices, mais vous agitez là une question compliquée. Dans votre honnête et candide ignorance de la vie, vous ne voyez pas les impossibilités qui s'enchevêtrent comme des broussailles autour de ce mariage : la résistance obstinée de ma mère, les préjugés du monde où je vis, mon précaire état de fortune...

— Et voilà ce qui vous arrête? interrompit Toussaint avec une indignation douloureuse, ah! je suis autrement pauvre que vous, et j'ai la prétention d'aimer ma famille autant que vous; mais si ce bonheur m'était échu de gagner le cœur d'une fille dévouée, aimante et belle, je l'aurais emportée à Albestroff d'un air triomphant et j'aurais crié à mes dix frères et sœurs : La voilà, je l'épouse, et j'entends que vous l'aimiez, si vous tenez à moi... Quant à de l'argent, j'en aurais gagné à la sueur de mon front. Quoi? vous êtes jeune, admirablement doué, vous avez déjà un nom, et vous ne trouveriez pas avec votre talent de quoi faire vivre la femme que vous aimez!

— Eh! qu'en sais-je?.. murmura Des Armoises à la fois honteux et irrité, je ne suis pas un pondeur de *copie*, moi, je ne puis produire que lorsque j'ai toute ma liberté d'esprit, et le mariage avec ses devoirs me semble un milieu dangereux pour un artiste.

— Le mariage sans amour, mais non le mariage avec une femme aimée!.. Écoutez, Des Armoises, dans l'art il faut avant tout une foi, et l'amour est une foi. Que m'importent vos qualités de coloriste et de virtuose, si vous ne possédez pas ce feu sacré qui brûle et fond les cœurs?.. Oh! le poète qui connaît la source de nos larmes, s'écria le pauvre Toussaint, rendu éloquent par le désir de convaincre cet homme qui lui avait pris son seul amour et qui restait froid devant ce trésor, — le poète qui, sans toucher à notre personne, sans exciter nos nerfs, se pose devant nous et nous fait verser des pleurs solitaires, celui-là a vraiment du génie, et ce talisman, c'est l'amour seul qui le donne... Heureux, continua-t-il en jetant un regard navré sur ces bois qui avaient vu l'écroulement de ses dernières espérances, heureux celui qui aime et se sent aimé!.. Épousez Angèle...

René, devenu nerveux, fauchait les herbes à coups de canne. — Vous avez sans doute raison, répondit-il d'un air contraint, mais peut-être parleriez-vous autrement, si vous étiez à ma place.

— Si j'étais à votre place!.. — Toussaint sentit les sanglots lui monter à la gorge et ne put achever.

Des Armoises étonné le regarda en face, et, voyant sa bouche crispée par un frémissement douloureux, ses yeux gros de larmes, pour la première fois il s'aperçut de ce qui se passait au cœur de son malheureux ami. Il détourna la tête, se mordit les lèvres, puis brusquement : — Ce n'est ni le lieu ni le moment de discuter cette question, reprit-il, je vais à Vélizy et j'en causerai avec Angèle... Au revoir, mon cher Toussaint!

— Adieu! fit Joseph avec un accent découragé, qui exprimait mieux que des paroles combien cette conversation l'avait peu rassuré sur les intentions de René.

Celui-ci était déjà loin. Il gravissait d'un pas violent la montée sablonneuse qui conduit à Vélizy. Il était mécontent de lui-même et mécontent de la brusque ingérence de Toussaint dans ses affaires; il était surtout furieux de voir que Joseph avait raison contre lui. Malgré les protestations de son ami, il s'imaginait qu'Angèle ou tout au moins Mme Sénéchal avait poussé le pauvre garçon à lui adresser ces questions importunes. Cette supposition lui fournissant un prétexte commode pour justifier son dépit, il se plaisait à y arrêter son esprit, à la grossir, à en faire un grief et à s'en servir pour apaiser les mouvemens d'une conscience inquiète. Il arriva tout échauffé et courroucé à la lisière du bois, et s'arrêta un moment pour respirer.

Angèle était seule au logis. Mme Sénéchal avait fait une fugue à Paris, d'où elle ne devait revenir que le lendemain. Tout en souffrant de l'absence de René, la jeune fille ne s'en était pas alarmée, la petite lettre qu'elle avait reçue l'ayant rassurée en partie. D'ailleurs elle avait pour son poète des trésors d'indulgence. Elle se disait qu'un artiste de sa valeur ne pouvait rester continuellement cloîtré à la campagne, loin de ses relations littéraires, et elle se reprochait de lui avoir déjà pris une trop large part de son temps. Elle occupait les heures de l'attente en pensant à la joie du retour, à l'avenir, à cette mystérieuse métamorphose qu'elle pressentait, qu'elle souhaitait confusément, et qui ferait de la jeune fille une femme et une mère. Elle envisageait cette maternité probable sans terreur comme sans honte. L'éducation très élémentaire qu'elle avait reçue de Mme Sénéchal, le milieu très libre dans lequel elle avait vécu à la salle Corneille, son étourderie et sa légèreté d'esprit, enfin l'amour qu'elle éprouvait pour René et qui était passé à l'état de culte, toutes ces causes s'unissaient pour lui faire considérer cet événement comme une surprise heureuse et non comme une infortune. Elle était libre et maîtresse d'elle-même; Mme Sénéchal, qui l'adorait, après avoir crié bien haut d'abord, finirait par être enchantée de devenir grand'mère. Quant à l'opinion des autres, elle ne s'en tourmentait pas. L'amour de René tombait comme un ma-

gnifique rideau de théâtre entre elle et le monde. Le seul ennui, c'est que sa grossesse l'empêcherait peut-être de débuter à l'automne, comme elle en avait formé le projet. Elle était agitée, nerveuse, mais nullement effrayée. Avoir un enfant de René, cela rejetait bien loin les craintes et les scrupules... Un enfant qui lui ressemblerait, qui aurait les beaux cheveux frisés, les grands yeux noirs, la bouche souriante, l'esprit et le talent de son père,... y avait-il là de quoi s'alarmer? Elle se sentait plutôt disposée à remercier le ciel et à le bénir.

Elle était en train de se répéter toutes ces choses, tandis que Des Armoises montait à Vélizy. Seule dans le jardin, les mains protégées par de vieux gants, elle procédait avec des ciseaux à la toilette de ses rosiers. Le ciel, encore chargé de brumes, laissait tomber par places un rayon d'argent qui faisait soudain scintiller les gouttelettes tremblantes au bord des feuilles. Les framboisiers, lavés par la pluie du matin, avaient un vert plus intense et une frondaison plus drue. Les fleurs de l'été foisonnaient dans les plates-bandes : œillets cramoisis, pavots écarlates, juliennes pourprées, roses vermeilles ou couleur de chair. Des milliers de mouches à miel bourdonnaient dans les tilleuls, et les branches des cerisiers ployaient sous les cerises rougissantes. Il y avait dans cette végétation mouillée et plantureuse, dans cette profusion de corolles éclatantes une opulente fécondité qui s'harmonisait avec l'abondante floraison d'amour éclose au cœur d'Angèle. — En apercevant René à la porte du verger, elle poussa un cri joyeux, et se débarrassant lestement de ses gants et de ses ciseaux, elle courut à lui les mains tendues.

— Enfin, te voilà, cher mien! murmura-t-elle; puis tout à coup, voyant son front rembruni et ses yeux sombres, elle recula décontenancée. — Qu'as-tu? lui demanda-t-elle... Tu peux parler, ma mère est à Paris et nous sommes seuls.

Sans répondre, il marcha droit vers la salle à manger, et elle le suivit pâle et inquiète... Quand il eut refermé la porte, il dit d'un ton brusque en se retournant vers elle : — Je viens de rencontrer Joseph, qui m'a fait un sermon en trois points pour me prouver que je dois t'épouser au plus vite... Est-ce ta mère qui a eu la pensée de le choisir comme ambassadeur, ou l'idée vient-elle de toi?

Elle était si interdite qu'elle pouvait à peine parler, et, rougissant jusqu'aux oreilles, elle se bornait à balbutier des exclamations indignées.

— Je comprends, continua Des Armoises, que vous pensiez toutes deux ces choses-là, mais je ne vois pas la nécessité de mettre des étrangers dans la confidence.

— Joseph a menti! s'écria violemment Angèle, ni ma mère

ni moi ne l'avons vu depuis quinze jours, c'est une invention indigne!

— Il ne m'a point parlé en votre nom, reprit René, qui se radoucit en voyant l'émotion d'Angèle; mais, le trouvant si bien informé, j'ai cru qu'il venait de la part de ta mère ou de la tienne.

— Tu as cru cela, toi, René, répliqua-t-elle avec un tendre accent de reproche, tu as supposé que j'étais capable d'autoriser une pareille démarche!

— Mon Dieu, la supposition est naturelle... Notre position est fausse, n'est-il pas tout simple que tu cherches à la régulariser aux yeux du monde?

— Eh! que me fait le monde?.. Le monde pour moi, c'est toi seul. Pourvu que j'aie ton affection, peu m'importe l'opinion des gens. Ma personne ne m'appartient-elle pas? Si je te l'ai donnée, c'est que je le voulais bien. Pour être ta femme corps et âme, ai-je besoin du code et de l'écharpe de M. le maire?.. C'est une idée qui n'a pu pousser que dans le cerveau biscornu de Toussaint. Je n'entends rien aux calculs et aux précautions, j'ai confiance en toi et je t'aime, voilà tout! Et aujourd'hui même, quand tu es entré, je ne songeais qu'à une chose, c'est que j'aurais un enfant de toi et que je l'adorerais.

— Un enfant! interrompit-il avec un léger haussement d'épaules, ne parle donc pas avec cette assurance d'une chose qui n'existe que dans ton imagination.

— Oh! reprit Angèle impétueusement, elle existe en réalité, je le sens, et mes pressentimens ne me trompent jamais.

— Espérons, dit René en se laissant tomber sur le divan d'un air agacé, que cette fois du moins ils te tromperont.

Elle le regarda stupéfaite : — Pourquoi?

— Parce qu'une pareille aventure compléterait ma brouille avec ma mère, continua-t-il en s'abandonnant de plus en plus à sa mauvaise humeur; ce serait un embarras pour l'avenir et un malheur pour le présent...

— Tais-toi, s'écria-t-elle navrée, tu me fais peur!

Il releva la tête et vit Angèle, pâle et tremblante, qui le regardait avec de grands yeux pleins de larmes. Il comprit alors seulement qu'il avait été cruel, ses instincts généreux se réveillèrent, et il tenta un effort pour réparer le mal qu'il avait causé. Il attira la jeune fille vers lui, la câlina doucement avec des mots tendres et de nombreux baisers. — Va, murmurait-il, ma chérie, ne te désole pas! Quoi qu'il arrive, et en mettant les choses au pire, mon amour sera le même; je me sens capable pour toi de tous les dévoûmens.

Dans son égoïsme inconscient, il s'imaginait être magnanime en disant cela, et il ne se doutait pas que ces mots élargissaient la

blessure d'Angèle au lieu de la fermer. Il parla longtemps sur ce thème, entrecoupant de caresses ses protestations de résignation et d'immolation. — Quoique poète, continua-t-il en souriant, et, si difficile que soit un devoir, je me sens la force de l'accomplir tout comme un autre. Ma mère aura beau s'entêter, je ne lui céderai pas. Ce sera rude!.. Je la connais, elle ne me donnera pas un sou, elle essaiera de me prendre par la famine, parce qu'elle sait mes habitudes de confortable et me croit incapable de rompre avec mes fantaisies coûteuses, mais elle perdra son temps et ne me fera pas broncher.

Il lui baisa gaîment les mains, et elle-même eut un pâle sourire qui courut sur ses lèvres et s'y évanouit bientôt, comme ces rapides et blafardes soleillées de mars qui expirent entre deux nuées. Loin de la rassurer, tout ce qu'il disait la consternait en lui montrant des horizons désolés qu'elle n'avait jamais entrevus. Elle sentait qu'avec la meilleure foi du monde René n'envisageait déjà plus leur amour dans l'avenir que comme un désastre personnel.

Lui se battait les flancs pour paraître insouciant et courageux, et sa gaîté forcée prenait des airs de bravade qui dépassaient le but. — Nous serons pauvres, reprit-il, bah! nous nous en tirerons tout de même! Je ne pourrai pas te donner de belles toilettes, mais la soie ne fait pas le bonheur. Nous logerons sous les toits et nous ferons notre ménage nous-mêmes. Quand nous irons à la campagne, — le dimanche, — nous prendrons les troisièmes, parce qu'il n'y aura pas de quatrièmes, et nous emporterons un pâté pour dîner sur l'herbe.

Toutes ces boutades qui voulaient être plaisantes, et qui s'éteignaient noyées dans un fonds de mélancolie, serraient douloureusement le cœur d'Angèle. Le rire nerveux dont René les assaisonnait mettait encore plus en relief son effort pour égayer des détails prosaïques dont la seule énumération le rendait misérable. Il avait l'air d'un enfant qui goûte une médecine amère, avale une gorgée en souriant pour montrer son courage, et dont le sourire se termine brusquement par une grimace et une nausée. Angèle, silencieuse et immobile près de la fenêtre, écoutait ces mots cruels qui tombaient l'un après l'autre sur son amour comme les coups d'un marteau sacrilége sur une statue consacrée. Elle éprouvait une angoisse poignante, mêlée d'attendrissement et de pitié. Tandis que ses illusions s'envolaient avec un funèbre bruit d'ailes, elle entrevoyait la réalité dans sa nudité rigide et glacée. — Cet homme qu'elle adorait serait malheureux à cause d'elle; cet amour, qui était pour elle une transfiguration et une extase, serait pour lui une chute et un amoindrissement. Elle rêvait de faire de lui un dieu, et elle n'en ferait qu'un déclassé! — Elle s'était tournée vers le jardin

pour ne pas lui montrer ses traits altérés. Le front appuyé contre les barreaux de la fenêtre, elle pleurait, et lentement ses larmes roulaient sur les feuilles des framboisiers.

— Eh bien! tu ne dis rien? s'écria Des Armoises étonné de son silence. — Il alla près d'elle, effleura de ses lèvres les petits cheveux fous qui frisaient à la naissance de la nuque, puis, lui mettant doucement les mains sur les épaules, il la força de se retourner et vit ses larmes.

— Tu pleures? Est-ce que je t'ai encore fait de la peine?.. Sois tranquille, mignonne, je m'arrangerai de façon à ne pas héberger toujours cette maussade pauvreté. Par le temps qui court, la poésie ne nourrit pas son homme, je me mettrai à la prose. — Il prit un air dégagé, pirouetta sur ses talons, puis, revenant vers Angèle et lui caressant les cheveux : — Tu verras, j'imiterai les gens qui vendent leur vieille argenterie pour acheter du ruolz. Je fondrai ma joaillerie poétique, je fabriquerai de jolis petits articles à la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses. J'assiégerai les boutiques des journaux, je câlinerai les éditeurs... Ce sera bien le diable, si la fortune ne grimpe pas de temps en temps chez nous!

Elle se retourna; ses larmes avaient séché sur ses joues, et sa résolution était prise. Elle vint à lui, l'entoura de ses bras et colla ses lèvres sur celles du poète, comme pour y arrêter ce flot de paroles navrantes. Ce baiser à la fois triste et passionné, prolongé et solennel comme un adieu, donna le frisson à René.

— Comme tes mains sont froides, dit-il, tu es glacée!

— J'ai un peu de migraine, répondit-elle en affectant de sourire, je me serai mouillé les pieds au jardin... Aussi je me coucherai de bonne heure, et tu vas t'en aller.

Il était lui-même énervé et fiévreux. Ses traits trahissaient la fatigue morale causée par cette gaîté factice qu'il s'était imposée. Il saisit avec une hâte mal déguisée ce moyen de couper court à une conversation pénible. — Repose-toi, reprit-il, et surtout tranquillise-toi,... je reviendrai demain.

Elle parut un moment hésitante et songeuse. — Non, murmura-t-elle, pas demain!.. C'est samedi, et la maison sera sens dessus dessous...

— C'est que, fit-il, dimanche je serai retenu moi-même à Paris; c'est le jour de ma mère... Enfin, dans tous les cas, à lundi!.. Mais si tu étais souffrante, écris-moi.

— Oui, je t'écrirai.

Ils étaient arrivés à la porte du verger, envahie à demi par des rosiers trempés de pluie. — Avant de partir, lui dit-elle, cueille-moi un bouquet pour mes vases.

Il obéit, cueillit lentement une botte de roses et la lui tendit. Elle les lui fit respirer, puis, retenant un moment la petite main brune du poète au milieu des tiges humides, elle la porta brusquement à ses lèvres. — A bientôt! s'écria Des Armoises en sortant du verger. — Adieu, bien-aimé! soupira-t-elle, mais d'une voix si faible qu'il l'entendit à peine.

Il était déjà sur la route de Chaville. Debout, à la porte du verger, elle regardait la silhouette de René fuir et décroître sur la pente de l'avenue. Quand il eut disparu, elle referma la porte et monta précipitamment dans sa chambre.

Rapidement elle traîna une grande malle au milieu de la pièce, puis elle fouilla les placards, vida les tiroirs et l'emplit de tous les objets qui lui appartenaient. Elle était décidée à quitter sur-le-champ et sans retour cette maison où avait habité le bonheur, et dont elle ne voulait conserver que des souvenirs heureux. En partant le soir même, elle arriverait à temps pour rejoindre sa mère rue de Rennes, et, une fois là-bas, elle irait s'enfouir dans un coin tellement ignoré, que René ne la retrouverait plus jamais. Elle ne voulait pas accepter les sacrifices offerts par Des Armoises. Il ne fallait pas qu'on pût l'accuser d'avoir éteint ou amoindri le poète qu'elle adorait. Elle trouvait une âpre douceur dans son abnégation, en songeant que plus tard, du fond de son obscurité, elle le verrait s'élever et grandir, comme on voit monter une étoile...

Quand la malle fut fermée, elle la fit descendre par la femme de ménage, et un paysan se chargea de la transporter sur sa brouette jusqu'à la station. Angèle, restée seule, parcourut une dernière fois toutes les pièces de la maison, puis, jetant un châle sur ses épaules et prenant le bouquet de René, elle sortit par le verger, dont les feuillées secouaient lentement sur son front leurs gouttelettes, comme des larmes. Le crépuscule tombait; du côté de la plaine, le soleil couché avait laissé derrière lui de grandes barres d'un rouge sanglant, qui tranchaient sur la teinte plombée des nuages gros de pluie.

Angèle se retourna encore une fois pour contempler la chère maison, les chèvrefeuilles et les framboisiers des fenêtres, le verger plein de fleurs et de fruits, tout ce paradis perdu; puis, sentant son cœur près d'éclater, elle franchit le seuil encombré de rosiers et referma la porte derrière elle.

Et lentement, à travers les allées brumeuses du bois où les rossignols ne chantaient plus, elle s'éloigna, tenant serré contre sa bouche pleine de sanglots son gros bouquet de roses.

ANDRÉ THEURIET.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

LES ORIGINES

DE LA POÉSIE CHRÉTIENNE

LES APOCRYPHES ET LES SIBYLLINS.

I. Michel Nicolas, *Études sur les Évangiles apocryphes*, 1866. — II. Alexandre, *Oracula Sibyllina*, 1869. — III. M. Vernes, *Histoire des idées messianiques*, 1874. — IV. F. Delamare, *Moines et Sibylles*, 1874.

On a mis depuis cinquante ans une grande ardeur à étudier l'histoire des premiers siècles du christianisme. De remarquables travaux de détail ou d'ensemble ont été publiés sur cette époque obscure, et l'on peut dire qu'après les recherches patientes des érudits de l'Allemagne, la publication des *Philosophumena* par M. Miller, l'exploration des catacombes par M. de Rossi, elle est aujourd'hui bien mieux connue. La théologie n'a pas seule profité de ces découvertes : pendant qu'on cherchait à résoudre certaines questions qui paraissaient plus importantes, d'autres, dont on était moins préoccupé, se sont trouvées fort éclaircies. Il est arrivé que ces études, entreprises dans des intentions uniquement dogmatiques, ont jeté beaucoup de lumière autour d'elles et sur des points qui leur semblaient d'abord étrangers; elles ont surtout fait mieux connaître les origines de la littérature et de l'art chrétien. C'est ce que je voudrais montrer par un exemple.

La poésie chrétienne a éprouvé à ses débuts des fortunes assez surprenantes : elle est née, elle a grandi beaucoup plus tard qu'on

ne devait s'y attendre et dans des conditions qui ne semblaient pas propices à son développement. S'il est vrai, comme on le dit d'ordinaire, que tout ce qui ébranle les âmes et leur communique des secousses violentes inspire et renouvelle la poésie, jamais époque ne lui fut plus favorable que les deux premiers siècles du christianisme. C'est à ce moment que s'est accompli l'un des plus grands événemens de l'histoire, et que le monde a été remué jusque dans ses couches les plus profondes. Qu'on se figure les drames intimes dont chaque maison devait être alors le théâtre. Que de troubles, que de sentimens confus chez ceux que saisissait la croyance nouvelle! que d'anxiété, que de déchiremens avant d'abandonner ses anciennes opinions, de rompre avec les souvenirs de sa jeunesse, de se séparer de ceux qu'on aimait! quelle plénitude de joie quand on s'était enfin décidé, et qu'on se sentait renouvelé et rajeuni! quel charme dans cette première possession de la vérité, dans le mystère des réunions secrètes, dans ces ardeurs inconnues d'affection pour les frères et de charité pour tout le monde! que d'angoisses pendant les persécutions! quels triomphes mêlés de tristesses et de regrets au récit des souffrances si courageusement supportées par les victimes! quelle passion de martyre, et, quand les temps redevenaient plus calmes, quel orgueil légitime de cette victoire remportée par la résignation et la foi sur la brutalité et la violence! Ces sentimens, qui devaient être alors si communs, sont les plus propres à exciter et à nourrir dans les cœurs l'inspiration poétique, et pourtant, dans cet âge héroïque du christianisme, la poésie n'existait pas. Pendant ces deux premiers siècles, où la foi était si vive, où les âmes étaient si émues, à peu d'exceptions près, il n'y a pas eu de poètes. Ils ont commencé à se produire sous Constantin, c'est-à-dire quand le christianisme triomphant sentait s'affaiblir en lui la vertu des premières années; ils sont devenus plus nombreux parmi les misères d'un empire qui se voyait mourir et au milieu de la décadence de tout le reste; enfin les plus célèbres d'entre eux, saint Éphrem, saint Grégoire, Prudence, ont fleuri quand les barbares avaient déjà passé les frontières et à la veille de la ruine de Rome. Voilà certes de quoi déconcerter toutes les prévisions et tous les calculs de la critique.

Pourquoi la poésie chrétienne est-elle née si tard? comment s'est-il fait que, n'ayant pas commencé dans une époque qui semblait lui être si favorable, elle ait attendu pour se développer et arriver presqu'à la perfection des temps si tristes et si misérablement troublés? de quel profit ont été pour elle ces premières années où elle n'existait pas encore, et y a-t-il quelque moyen de comprendre qu'après avoir tant tardé à naître elle ait jeté si vite tant d'éclat?

Peut-on savoir, en un mot, de quel travail des esprits elle est sortie, et connaître l'histoire de ses plus lointaines origines? C'est une question qu'on se pose inévitablement quand on étudie l'histoire de la littérature chrétienne, et à laquelle il est devenu aujourd'hui plus aisé de répondre. Je n'aurai pour le faire qu'à résumer les excellens ouvrages qu'on a publiés sur ce sujet depuis quelques années.

I.

Ces recherches montrent d'abord que, si les deux premiers siècles ne nous ont pas laissé de poètes, ils sont fort loin d'avoir été stériles pour la poésie. Jamais l'imagination chrétienne n'a été plus active et plus féconde. A la vérité, elle n'a pas produit alors des œuvres complètes et achevées, mais elle a trouvé ce qui est la matière et la substance de ces œuvres. Elle a créé en abondance des idées, des images, des types, des légendes, dont l'art chrétien a profité jusqu'à nos jours. On peut dire que pendant ces deux siècles se sont entassés dans les souvenirs les trésors où la poésie religieuse a puisé durant tout le moyen âge et dont elle vit encore aujourd'hui.

C'est ce qu'il est aisé d'établir en étudiant les ouvrages qui nous restent de cette jeunesse du christianisme. Ces reliques sont malheureusement fort rares. La négligence des fidèles, la rigueur des persécutions, surtout de celle de Dioclétien, qui atteignit les monumens et les livres autant que les personnes, peut-être aussi la mauvaise volonté des chefs de l'église, qui trouvaient dans ces vieux écrits beaucoup de maximes erronées, en ont fort diminué le nombre. Ceux qu'a conservés le hasard ne nous sont en général parvenus que mutilés et modifiés : nous les possédons souvent dans des traductions étrangères qui en ont changé la forme et le fond; mais, malgré toutes ces altérations, ils nous permettent de constater l'incroyable activité d'esprit qui régnait dans ces premières années, et la fécondité de créations qui en fut la suite.

Ces ouvrages ont un caractère commun : ils ne portent pas le nom de leur auteur véritable. Celui qui les a rédigés n'a pas voulu les signer; pour leur donner peut-être plus de crédit, il les attribue à quelque personnage illustre des temps anciens. Ces sortes de supercheries étaient alors si ordinaires qu'elles ne semblaient pas coupables. Toutes les religions et toutes les philosophies en usaient sans scrupule. Les Juifs en ont donné l'exemple aux chrétiens, et ils le tenaient peut-être des philosophes qui se plaisaient à inventer des écrits d'Orphée ou de Pythagore pour autoriser leurs opinions. C'était un moyen de servir la vérité, d'augmenter le prix d'un ouvrage, de lui faire produire de meilleurs effets : on n'avait pas de

répugnance à l'employer. Un clerc de ce temps, que l'autorité ecclésiastique poursuivait pour avoir fabriqué de faux actes de sainte Thècle et les avoir mis sous le nom de saint Paul, répondit avec une grande candeur aux reproches qu'on lui adressait qu'il l'avait fait par amour pour l'apôtre, *amore Pauli;* on l'étonna sans doute beaucoup en le punissant, il croyait plutôt mériter quelque récompense. Les auteurs après tout avaient souvent de bonnes raisons pour ne pas mettre leur nom au livre qu'ils publiaient; en réalité, il ne leur appartenait guère. Ils s'étaient contentés, pour le composer, de recueillir ce qu'ils entendaient dire. Ces légendes, dont on ignorait la source, avaient longtemps couru la société chrétienne, enrichies sans cesse d'incidens nouveaux dans le voyage, avant qu'on s'avisât de les écrire; elles appartenaient donc à tout le monde, et celui qui les rédigeait ne se croyait peut-être pas le droit de se les approprier. Il ne voulait pas non plus les laisser anonymes de peur de leur ôter toute créance. C'est ainsi qu'il était amené à leur donner pour auteur quelque personnage respectable afin de les rendre plus efficaces.

Parmi les ouvrages de ce genre, il n'en est pas qui aient joui de plus de célébrité que les évangiles apocryphes. Ces évangiles, dont le nombre fut alors très considérable, peuvent se diviser en deux classes. Les uns étaient l'œuvre d'hérésiarques qui, se couvrant du nom des apôtres ou des premiers saints, les avaient composés et répandus pour soutenir leurs opinions. Ceux-là sont aujourd'hui perdus; l'église victorieuse les a proscrits pour détruire le souvenir des erreurs qu'ils contenaient, et il ne reste d'eux que de courtes citations conservées dans les ouvrages de controverse. Les autres ne renfermaient pas de discussions dogmatiques; ils racontaient seulement des récits merveilleux sur le Christ et sa famille. Comme ils étaient conformes à la doctrine de l'église et respectueux pour sa hiérarchie, elle ne leur a pas été sévère. Elle s'est contentée de ne pas les placer parmi ses livres sacrés, qui contiennent la règle de ses croyances, mais comme ouvrages d'imagination et d'édification elle les a laissés vivre. Nous en possédons aujourd'hui onze ou douze, et ce nombre s'accroîtra sans doute quand nos savans auront visité avec plus de soin les bibliothèques de l'Orient chrétien.

On se rend compte aisément du besoin qui les a fait naître. Les évangiles canoniques, qui ne s'occupent guère que de l'apostolat du Christ et sont si sobres de renseignemens sur sa famille et son enfance, ne parvenaient pas à contenter l'ardente curiosité des nouveaux chrétiens. Ils souhaitaient en savoir bien plus qu'on ne leur en disait, et c'est pour les satisfaire que furent imaginées les légendes qui remplissent les évangiles apocryphes. On n'y surprend

donc aucune intention de contredire le récit des évangélistes, ou même de le refaire; ils ne veulent que le compléter. Il n'y est jamais question de la prédication du Christ, depuis son baptême jusqu'à sa mort, mais en revanche on y raconte avec des détails infinis la vie de ses parens, les épisodes merveilleux de sa naissance, ses premières années et la fuite en Égypte. Un seul de ces ouvrages, le plus beau peut-être, a osé reprendre l'admirable récit de la passion, mais c'est pour insister sur un incident dont les évangélistes n'avaient rien dit, et nous raconter longuement la descente du Christ aux enfers.

Il n'est pas difficile non plus de deviner d'où viennent les légendes qui remplissent les évangiles apocryphes. Elles ont pris naissance dans les classes populaires, ce sont des ignorans qui les ont imaginées; aussi sont-elles pleines des plus grossières erreurs. L'histoire y est tout à fait ignorée, on y suppose qu'il y avait encore des rois en Égypte sous Tibère. La géographie n'y est pas mieux connue que l'histoire. Il y est question d'un jeune homme guéri par la sainte Vierge, et qui se hâte d'aller à cheval de Jérusalem à Rome pour raconter aux chrétiens ce miracle. Non-seulement ces légendes viennent du peuple, mais il est aisé de voir que c'est toujours de quelque peuple de l'Orient qu'elles tirent leur origine. L'Orient était si bien leur patrie naturelle, elles y étaient si goûtées et si répandues, que Mahomet a cru devoir en introduire quelques-unes dans le *Coran*. D'ordinaire elles portent la marque du pays où elles sont nées. On reconnaît facilement celles qui viennent de la Judée ou de l'Égypte. M. Nicolas fait remarquer que dans l'évangile de l'*Enfance*, qui ne nous est conservé qu'en arabe, les récits ont un caractère merveilleux qui rappelle les *Mille et une Nuits*. On y parle sans cesse de magiciens et d'enchantemens; le Christ y change des enfans en chevreaux, et il rend la forme humaine à un jeune homme que des sorciers avaient métamorphosé en mulet. Ce sont là, il faut l'avouer, de bien pauvres inventions, et la plupart de celles qui se trouvent dans les évangiles apocryphes ne valent pas mieux. Voltaire n'a pas eu de peine à en tirer des tableaux fort plaisans qui égaient ses lecteurs aux dépens de ces grands souvenirs (1).

Au lieu d'en rire, ce qui ne mène à rien, il vaut mieux essayer de comprendre d'où ces défauts peuvent venir. Souvenons-nous que le christianisme est une des rares religions qui ne se sont pas développées à une époque reculée et naïve. Il est né en pleine civilisation, au milieu d'une société polie et lettrée, amollie par le bien-être, usée

(1) Quand Guillaume Postel rapporta d'Orient le *Protévangile de saint Jacques*, le savant et pieux Henri Estienne crut à une mystification et se fâcha. Il accusa Postel d'avoir fabriqué l'ouvrage « en haine de la religion chrétienne. »

et fatiguée par l'excès des jouissances de la vie. Il est naturel qu'il n'ait pas produit d'abord les mêmes effets que s'il eût rencontré des âmes entièrement fraîches et jeunes. Les œuvres qu'il inspire, même dans les classes populaires, semblent avoir deux âges. Elles sont un mélange surprenant de neuf et de vieux, de grossièreté et de grâce, de rhétorique et de vérité, de poésie charmante et de banalités misérables. Dans les évangiles apocryphes, les miracles attribués à l'Enfant-Dieu sont quelquefois d'une puérilité ridicule. Il fabrique des oiseaux avec de la boue, et, comme on lui reproche d'y avoir travaillé un jour de sabbat, « il frappe des mains, et les oiseaux s'envolent en gazouillant. » A son ordre, des poissons qui cuisaient déjà dans la poêle redeviennent vivans et sautent dans l'eau. On y fait du Christ tantôt un écolier pédant qui embarrasse son maître, tantôt un enfant acariâtre et cruel qui tourmente ses camarades. L'un d'eux l'ayant heurté par mégarde en passant, il lui dit : « Tu n'achèveras pas ton chemin, » et aussitôt l'enfant tombe et meurt. Un autre s'étant permis de détruire avec une branche de saule les petites rigoles par lesquelles ils s'amusait à faire couler de l'eau, il frappe son corps de sécheresse. Tout le monde le redoute et le déteste. Les parens des malheureuses victimes viennent trouver Joseph et lui disent : « Tu as un fils qui ne peut habiter le même pays que nous. Apprends-lui à bénir et non à maudire, car il fait périr nos enfans. » Est-ce là le Jésus des évangiles canoniques? Ceux qui ont imaginé ces récits étranges, esprits grossiers et cœurs étroits, croyaient qu'un Dieu ne se manifeste que par des miracles; ils étaient si préoccupés de le montrer puissant, qu'ils oubliaient de le faire bon.

A côté de ces passages vulgaires ou choquans, on trouve des légendes gracieuses qui suffisent à expliquer la popularité des évangiles apocryphes. Je n'insisterai que sur celles dont a profité plus tard la poésie chrétienne. C'est de là par exemple que viennent la plupart des récits que le moyen âge a répétés sur la sainte Vierge. Les évangiles canoniques parlent très peu d'elle; ils ne nous apprennent rien de sa famille et de ses premières années. Les apocryphes se sont chargés de combler cette lacune. C'est par eux seuls que nous savons le nom de ses parens et les merveilles qui ont précédé sa naissance. Ils nous racontent qu'Anne, sa mère, qui se désolait de n'avoir pas d'enfant, vint un jour s'asseoir sous un laurier dans son jardin, et qu'ayant vu sur l'arbre le nid d'un moineau, elle disait : « Hélas! à qui suis-je semblable? Puis-je être comparée aux oiseaux du ciel? mais les oiseaux sont féconds devant vous, Seigneur. Puis-je être comparée aux animaux de la terre? mais ils ont des petits. Je ne suis semblable ni à la mer, car elle

est peuplée de poissons, ni à la terre, car elle donne des fruits en leur temps, et sa fécondité te bénit, ô Seigneur! » Cette prière touchante est entendue; Anne devient mère et consacre à Dieu son enfant. La jeune Marie, dès l'âge de trois ans, est amenée dans le temple pour y être élevée. Elle y grandit dans la pratique des exercices pieux. « Elle s'était imposé pour règle de s'appliquer à la prière depuis le matin jusqu'à la troisième heure, et de se livrer au travail manuel depuis la troisième heure jusqu'à la neuvième, et depuis la neuvième heure elle ne cessait pas de prier jusqu'à ce que l'ange du Seigneur lui eût apparu pour lui porter sa nourriture. De toutes les autres vierges plus âgées qu'elle et avec qui elle était instruite dans le service de Dieu, il ne s'en trouvait point qui fût plus exacte aux veilles, plus savante dans la loi, plus remplie d'humilité, plus habile à chanter les cantiques de David, plus charitable, plus pure de chasteté, plus parfaite en toute vertu. Tous ses discours étaient pleins de grâce, et la vérité se manifestait par sa bouche. Elle prenait chaque jour sa nourriture de la main des anges et distribuait aux pauvres les alimens qu'elle recevait de la main des prêtres. On voyait très souvent les anges s'entretenir avec elle, et ils lui obéissaient avec la plus grande déférence. Et si une personne atteinte de quelque infirmité la touchait, elle s'en retournait aussitôt guérie. » Voilà déjà les traits principaux de cette figure idéale que la dévotion passionnée du moyen âge n'a pas cessé d'embellir. Le tableau de cette enfance pieuse ne s'est jamais effacé de la mémoire des fidèles. Le mariage de Marie et les merveilles qui l'accompagnent ou le suivent ont été aussi très vite populaires dans la chrétienté; les évangiles apocryphes, qui seuls nous les ont transmises, ont donc beaucoup servi à fonder et à répandre ce culte de la Vierge qui a pris un si grand développement dans l'église, et qui a tant fourni à l'art et à la poésie chrétienne.

Saint Joseph aussi leur doit beaucoup. Un évangile entier est consacré à raconter sa vie et surtout à décrire ses derniers momens : il n'est plus conservé aujourd'hui que dans une version arabe; mais on reconnaît à certains indices qu'il était traduit du copte. Il a donc été composé dans cette vieille Égypte, si inquiète de l'autre vie, où les prêtres énuméraient aux fidèles effrayés la série des combats que l'âme aurait à livrer dans les régions sombres de l'Amentès, avant d'obtenir de vivre avec Osiris. Les mêmes impressions de terreur se retrouvent dans l'*Histoire de Joseph le charpentier*. Quand il se sent mourir, à cent onze ans, il est saisi d'épouvante, il éprouve le besoin de confesser les fautes de sa vie et s'accuse avec une rigueur impitoyable. « Malheur à ma langue et à mes lèvres, dit-il, car elles ont proféré des paroles de vanité, de men-

songe, d'ignorance et d'hypocrisie! Malheur à mes yeux, car ils ont contemplé le scandale! Malheur à mes pieds qui ont souvent suivi des sentiers proscrits de Dieu! Malheur à mon corps et malheur à mon âme rebelle à son créateur! Que ferai-je lorsque j'arriverai face à face devant le juge de toute équité et lorsqu'il me reprochera les œuvres que j'ai accumulées dans ma jeunesse? Malheur à tout homme qui meurt dans ses péchés! Cette heure terrible, qui a déjà frappé mon père Jacques, lorsque son âme s'envola de son corps, la voici donc, elle est proche. Oh! qu'aujourd'hui je suis misérable et digne de compassion! » A ce moment, la Mort s'avance avec son cortége de démons « dont les vêtemens, les bouches, les visages jettent du feu, » ils s'apprêtent à saisir l'âme du mourant et à l'emporter; mais Jésus veille, il appelle à son aide les puissances du ciel. « Le prince des anges, » Michel, et Gabriel, « le héraut de lumière, » écartant la Mort et ses satellites, enveloppent l'âme dans un linceul éclatant; ils la défendent sur la route contre l'attaque des démons, et après une lutte violente l'apportent au lieu qu'habitent les justes. Voilà le premier modèle de ces combats entre les esprits de ténèbres et les anges du ciel pour s'emparer de l'âme d'un mourant qu'ont si souvent reproduits l'art et la poésie du moyen âge.

C'est aussi dans les évangiles apocryphes qu'il faut chercher l'origine de toutes ces légendes sur la naissance du Christ, qui ont fini par se mêler au récit authentique et n'en peuvent plus être séparées. Le voyage de Marie à Bethléem, la façon dont elle y est reçue, l'arrivée des sages-femmes qui la délivrent, la clarté subite qui remplit la caverne où naît l'Enfant-Dieu, le séjour dans l'étable à côté du bœuf et de l'âne, la visite des pasteurs, l'adoration des trois mages, dont les évangiles canoniques parlent si peu ou ne disent rien, sont racontés dans les apocryphes avec les plus grands détails. La fuite en Égypte, qui n'est mentionnée qu'incidemment dans saint Matthieu, remplit tout un évangile. Ces récits merveilleux se sont imposés à toutes les mémoires, aucun d'eux dans la suite ne s'oubliera. Ils reparaîtront d'abord naïvement reproduits dans les drames liturgiques du moyen âge, et l'on y verra par exemple, le jour de Noël, des enfans de chœur, en costume d'anges, placés sous les voûtes de l'église, chanter le *Gloria in excelsis*, trois chanoines vêtus de soie, avec des couronnes d'or sur la tête, représentant les rois mages, et même deux prêtres en dalmatique qui figurent les sages-femmes (*duo presbyteri dalmaticati, quasi obstetrices*) (1). De là ces légendes, passant dans les mys-

(1) On peut voir, à propos de ces drames liturgiques, les *Origines latines du théâtre moderne* d'Édélestand Duméril.

s, aideront à la renaissance de l'art dramatique en Occident. Elles se feront une place dans les épopées, elles inspireront pendant plusieurs siècles les sculpteurs et les peintres aussi bien que les poètes. Encore aujourd'hui l'on peut dire qu'elles n'ont pas perdu tout crédit. Dans ces pays du nord, où les fêtes de Noël donnent lieu à des explosions de joie religieuse, ce sont les légendes des apocryphes qui se racontent à la veillée et se jouent dans les spectacles populaires; elles font battre le cœur des enfans qui les écoutent, elles attendrissent les vieillards qui les redisent par le souvenir des émotions de leur jeunesse. Il faut convenir que peu de fables poétiques ont eu plus de prise et une action aussi longue sur l'humanité.

Parmi ces ouvrages, il n'en est peut-être pas de plus beau que l'évangile de Nicodème; c'est au moins celui qui s'est le plus répandu dans l'Occident. La seconde partie surtout, qui décrit la descente de Jésus aux enfers, a joui pendant tout le moyen âge d'une grande popularité. Le récit est fait par les deux fils du vieillard *Siméon*, que le Christ a rappelés du tombeau pour lui rendre témoignage. Ils racontent qu'ils étaient enfermés dans le séjour des ténèbres avec tous les personnages célèbres de l'Ancien-Testament, quand ils se virent tout à coup inondés d'une lumière plus éclatante que celle du soleil. C'était pour ces morts illustres l'annonce d'une délivrance prochaine. Bientôt après arrive Jean-Baptiste le précurseur, qui rapporte qu'il a vu le Christ, qu'il l'a baptisé et qu'il ne tardera pas à venir. A ces nouvelles, Adam, les patriarches, les prophètes tressaillent de joie; ils s'entretiennent ensemble des grandes promesses qui ont été faites à l'humanité, et de la venue prochaine du Sauveur qui doit les tirer des sombres demeures. De son côté, Satan, qui redoute celui qui doit le vaincre, va trouver Hadès, le prince des enfers. Il veut le persuader de se saisir de Jésus quand il se présentera, et de le garder; mais Hadès hésite, l'entreprise lui paraît trop hasardeuse; il a vu Lazare, appelé par la voix du Sauveur, s'échapper avec la vitesse de l'aigle et sortir vivant du tombeau. S'il n'a pu retenir Lazare, comment gardera-t-il celui qui l'a ressuscité? Pendant qu'ils parlent entre eux, une voix retentit, plus forte que le tonnerre et l'ouragan : « Princes, dit-elle, ouvrez vos portes, élevez-vous, portes éternelles, et le roi de gloire entrera! » Hadès, effrayé, renonce à toute résistance. Il chasse Satan en l'accablant d'outrages, pendant que le Christ, qui a pénétré dans la demeure des morts, appelle tous ceux qu'elle renferme. « Venez à moi, mes saints, leur dit-il, qui êtes mon image et ma ressemblance, » et, prenant Adam par la main, il s'envole avec lui vers le paradis, suivi des patriarches et des prophètes, qui

récitent des passages de leurs anciens chants consacrés à la louange du Seigneur. Ces admirables tableaux, esquissés ici à grands traits, seront dans la suite souvent reproduits et développés. L'épopée chrétienne en a vécu. Le triomphe du Christ sur la mort, l'union de l'ancienne et de la nouvelle loi figurée par l'introduction des vieux prophètes dans le paradis, les résistances vaines de Satan, ses emportemens, ses discussions avec les autres mauvais anges, ses combats et sa défaite sont restés l'inspiration ordinaire des poètes épiques chrétiens depuis saint Avit et Dracontius, jusqu'à Dante et à Milton.

II.

Il n'est pas besoin d'insister sur les services de tout genre que les évangiles apocryphes ont rendus aux poètes chrétiens, ils sont trop manifestes pour être contestés; mais d'autres ouvrages du même temps, quoiqu'en apparence moins liés à l'histoire de la poésie qu'à celle du dogme, n'ont pas été sans influence sur elle. Quelques-uns d'entre eux ont la forme d'un roman, ce qui semble indiquer qu'ils sont nés plus près de l'Occident et dans une société un peu plus relevée que les évangiles. Le monde grec et romain avait alors la manie des récits d'aventures; jamais peut-être ils ne furent plus populaires et plus goûtés que dans le Ier siècle de l'empire. On ne s'en servait pas seulement pour décrire le jeu des passions et amuser un moment les oisifs, mais pour exposer aux gens du monde les sciences les plus sérieuses. La philosophie, l'histoire, la religion, eurent souvent recours à ce moyen aisé de répandre leurs enseignemens. Le christianisme suivit cet exemple, et il nous reste de lui deux ouvrages curieux où sont développées, sous une forme romanesque, des doctrines théologiques ou des leçons de morale; on les appelle les *Clémentines* et le *Pasteur* d'Hermas (1).

Les *Clémentines* faisaient partie de toute une littérature apocryphe qui s'était formée autour du nom de saint Clément, l'un des premiers successeurs de saint Pierre. Nous en avons deux rédactions, l'une en latin et l'autre en grec, qui ne portent pas le même titre et diffèrent dans les détails, mais dont le fond est assez semblable. La partie romanesque de l'ouvrage, qui peut en être aisément détachée, paraît empruntée aux traditions du théâtre antique. On sait, d'après le témoignage d'Aristote et l'exemple des auteurs latins, que presque toutes les comédies se dénouaient alors par des recon-

(1) Je renvoie ceux qui souhaiteraient avoir plus de renseignemens sur ces deux ouvrages à une étude fort intéressante de Rigault, insérée dans le second volume de ses œuvres : ils y sont surtout étudiés au point de vue littéraire.

naissances : il s'agissait d'ordinaire d'une jeune fille perdue dans quelque grande foule ou enlevée par des pirates, qui, après avoir été achetée comme esclave, est reconnue au dernier acte et rendue à ses parens. C'est aussi par une série de reconnaissances que s'achève le roman des *Clémentines* (1). Le jeune Clément, qui est le héros de l'ouvrage, et que le sort a séparé de tous les siens, retrouve successivement, et par des hasards fort imprévus, sa mère, ses frères, enfin son père. Cette dernière aventure, par laquelle l'œuvre se termine, a même une teinte de comique assez prononcée. Faustus, le père de Clément, qu'on croit mort depuis longues années, est devenu le disciple fidèle de Simon le Magicien. Après avoir eu longtemps en lui la plus aveugle confiance, il commence à s'apercevoir qu'il a été dupe d'un charlatan et se prépare à l'abandonner. Simon, qui s'en doute, le prévient et le quitte, mais en le quittant il veut s'en venger. Il change ses traits pendant son sommeil, et lui laisse sa propre figure. Le malheureux Faustus, que l'on prend pour Simon, est poursuivi des injures et des menaces de tous ceux que le faux prophète a trompés. Désespéré, il va trouver saint Pierre et implore son secours. L'apôtre l'accueille bien, mais, avant de lui rendre son visage, il veut tourner les impostures de Simon contre lui-même et en faire profiter la vérité. Il envoie donc Faustus à Antioche, où le faux prophète a beaucoup de partisans; il lui ordonne d'y parler à la foule sous les traits du Magicien, et d'y faire un aveu complet de ses mensonges. C'est seulement quand le peuple, convaincu que Simon s'accuse lui-même et reconnaît ses crimes, s'est converti à la doctrine du Christ, que saint Pierre rend à Faustus sa figure véritable.

Ce récit est, comme on le voit, assez piquant; il y a aussi beaucoup de finesse et une sorte de grâce touchante dans la manière dont Clément retrouve sa mère. Cependant il faut chercher ailleurs l'intérêt des *Clémentines :* le roman n'y est qu'un prétexte et qu'un cadre, il sert uniquement à amener des expositions de doctrine et des discussions de théologie, pour lesquelles l'ouvrage a été composé. On nous représente au début le jeune Clément saisi, au milieu des distractions du monde, d'une vague inquiétude. La pensée de la mort le tourmente, il voudrait savoir avec certitude ce qui l'attend au-delà de la vie. « Que serai-je après avoir vécu, se dit-il? quelque chose ou rien? un atome, un néant, sans mémoire de ma vie passée, et perdu dans l'oubli où le temps ensevelit toutes choses? ou bien existerai-je sans exister, sans connaître ceux qui existent, sans être connu d'eux, comme j'étais avant d'être né?.. Telles étaient

(1) Le texte latin des *Clémentines* en a tiré le nom qu'il porte : il s'appelle *Recognitiones*.

les questions qui, je ne sais d'où, venaient à moi et m'obsédaient sans cesse. A force d'y réfléchir en vain, je fus pris d'une si amère tristesse que mon corps se desséchait et que mes joues se couvraient de pâleur. Plus j'essayais d'échapper à ces angoisses de l'âme, plus elles m'étreignaient violemment, et je gémissais de porter en moi le fléau de ma pensée, ignorant que Dieu m'avait donné en elle la plus bienfaisante des compagnes et que je lui devrais un jour l'espoir de l'immortalité. » Pour échapper à ses doutes, il interroge les philosophes, qui n'ont rien de certain à lui apprendre. Plus tourmenté que jamais, il songe à partir pour l'Égypte; dans ce pays des superstitions et des prodiges, il veut évoquer un mort et savoir de lui les mystères de l'autre vie. Tout à coup le bruit se répand à Rome qu'il se passe en Judée des événemens étranges. Depuis le printemps, un homme qui se dit envoyé du ciel annonce aux Juifs le royaume de Dieu; pour donner plus d'autorité à sa parole, il fait des miracles, il chasse les démons, il guérit les malades, il ressuscite les morts. Clément se décide aussitôt à l'aller trouver. Il quitte Rome en toute hâte, mais, quand il arrive en Judée, le Christ est mort, et ses apôtres seuls prêchent sa doctrine. Le jeune Romain s'attache au premier d'entre eux, à saint Pierre, devient son disciple et assiste à ses discussions avec son terrible rival, Simon le Magicien.

Ces discussions sont de véritables batailles théologiques; elles animent l'opinion et attirent la foule. Quand le peuple sait que le combat va se livrer, il se précipite « comme les flots d'un grand fleuve, » il remplit les places, il envahit les jardins, il franchit les murs, il se presse pour mieux entendre. Les deux adversaires arrivent entourés de leurs amis; ils se placent sur quelque endroit élevé d'où l'on peut les voir, sur les degrés d'un édifice ou la base d'une colonne; ils saluent d'abord l'assistance, puis ils se font des défis l'un à l'autre, comme les héros des poèmes homériques, et la discussion commence. Voilà donc comment on se figurait au second siècle la prédication des apôtres. En réalité, les choses ne s'étaient pas tout à fait passées ainsi, et la doctrine nouvelle avait eu des commencemens plus modestes. Elle ne s'était que rarement produite devant les foules rassemblées. On l'avait prêchée d'abord dans les synagogues, en présence de quelques Juifs pieux, qui attendaient le libérateur. De là elle s'était insinuée dans quelques familles païennes, apportée sans bruit par quelque esclave de l'Orient, accueillie avec avidité par les âmes inquiètes, ébranlées, hésitant entre les opinions diverses, et qui cherchaient, comme le jeune Clément, une doctrine solide. Mais au second siècle, quand furent composées les *Clémentines*, le christianisme était plus répandu, plus

audacieux. Quoique persécuté, il parlait plus haut, il voulait que son début répondît à sa nouvelle fortune; il s'imaginait volontiers que dès le premier jour il avait attiré sur lui les yeux du monde, et qu'il s'était propagé par des prédications triomphantes. Comme la théologie passionnait alors tous les esprits, qu'on ne connaissait pas de plaisir plus vif que de discuter des questions de dogme et de doctrine, on supposa que le premier enseignement chrétien avait été donné sous la forme de tournoi théologique.

La théologie des *Clémentines* n'est pas toujours orthodoxe. Les anciens érudits, et surtout Cotelier, y avaient déjà signalé quelques traces de cette doctrine qu'on appelle l'*ébionisme*, et qui fut si importante pendant les premiers siècles de l'église. La critique de nos jours, plus pénétrante et plus perspicace, en a découvert bien plus encore. En étudiant l'ouvrage à fond et avec un esprit dégagé des préjugés d'école, elle en a mieux compris le caractère et y a fait des découvertes très curieuses. Il est évidemment composé à la gloire de saint Pierre, et l'auteur, selon l'usage, humilie les autres apôtres pour rehausser son héros. On s'en était bien aperçu, mais il est étrange qu'on n'eût pas signalé la façon dont saint Paul y est traité. Il n'est question de lui qu'une fois, encore n'est-il pas désigné par son nom, on l'appelle l'ennemi, *homo inimicus*. On y raconte les persécutions dont il accabla les fidèles après la mort du Christ, ses violences contre saint Jacques et le voyage de Damas entrepris pour achever de perdre les chrétiens fugitifs. Il est évident que l'auteur des *Clémentines* regarde toujours saint Paul comme l'ardent ennemi du christianisme. Pour lui, sa conversion, son apostolat, n'existent pas, ou plutôt il le déteste davantage, il le croit plus dangereux depuis qu'il prêche l'Évangile que lorsqu'il le persécutait. Il ne peut lui pardonner d'avoir appelé les gentils à la bonne nouvelle, il partage toutes les rancunes de ces chrétiens judaïsans qui lui en voulaient mortellement de rompre avec les pratiques de la loi, et de détacher la doctrine nouvelle du tronc antique sur lequel elle avait germé. Sa haine contre lui a même trouvé une façon originale et cruelle de se manifester : il affecte de prêter ses opinions à l'ennemi détesté du christianisme naissant, à Simon le Magicien. Simon y est représenté sans doute avec les traits que la tradition lui donnait : c'est avant tout un enchanteur puissant qui vole dans l'air, marche sur les flots, traverse des montagnes, qui invente des statues animées, des chiens de pierre ou d'airain qui aboient, des faucilles qui moissonnent seules, qui gouverne les élémens et ressuscite les morts; mais comme théologien, c'est à saint Paul qu'il ressemble. Le dessein de l'auteur est manifeste, et il n'est guère possible de nier l'identité des deux personnages. On sait avec quelle

hauteur l'apôtre répond à ceux qui voulaient se mettre au-dessus de lui parce qu'ils avaient fréquenté Jésus et reçu ses leçons de sa bouche. Saint Paul ne veut pas reconnaître qu'il leur soit inférieur, il affirme même que son Évangile vaut mieux. S'il n'a pas vécu avec le Christ pendant sa vie terrestre, il a recueilli ses enseignemens quand il s'est révélé à lui, et il lui semble que cette façon d'être instruit est meilleure. Il a vu Jésus dans sa gloire, il a été en contact direct avec la Divinité, sans être séparé d'elle par l'obstacle du corps. Aussi dit-il aux Galates : « Je vous déclare, mes frères, que l'Évangile que je prêche n'a rien de l'homme, car je ne l'ai point reçu ni appris d'aucun homme, mais par la révélation de Jésus-Christ. » Il se met sans hésiter sur la même ligne que Pierre, à l'occasion même il ne lui ménage pas les remontrances. « Céphas étant venu à Antioche, dit-il, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible. » Cette querelle remplit les *Clémentines;* Simon y soutient sur l'apostolat les mêmes idées que Paul, et c'est à Paul plus qu'à Simon que saint Pierre répond par ces fougueuses paroles : « Quelqu'un peut-il arriver à la doctrine par une vision? Si c'était possible, pourquoi Dieu aurait-il pris la peine de vivre et de converser avec nous pendant une année entière? Et qui nous force à croire qu'il te soit véritablement apparu? Comment aurait-il pu t'apparaître, à toi qui professes des opinions contraires aux siennes? Si, après avoir été visité et instruit par lui en une heure de temps, tu es devenu apôtre, il te faut répéter ses paroles, interpréter ses dogmes, aimer ses envoyés et ne pas faire la guerre à ceux qui, comme moi, ont vécu familièrement avec lui. Et pourtant tu m'as résisté en face, à moi qui suis la pierre solide et le fondement de l'église (1). »

Si j'insiste sur ce fait curieux, c'est qu'il nous aide à comprendre le caractère de la théologie des *Clémentines :* elle ne ressemble pas entièrement à celle qui se fait dans les écoles; comme elle se rattachait aux polémiques du temps, elle est âpre, passionnée, vivante. Elle remet une époque sous nos yeux, elle nous fait assister aux querelles qui agitaient alors toute la société chrétienne. Souvenons-nous que, dans cette société naissante, on ne se préoccupait pas de la politique, on fuyait d'ordinaire les fonctions administra-

(1) On a signalé un autre passage des *Clémentines* où la ressemblance de Simon le Magicien et de saint Paul est encore plus frappante. Quand Faustus, sous les traits de Simon, s'accuse devant les habitans d'Antioche, il leur dit, pour expliquer sa sincérité inattendue : « Je vais vous dire pourquoi je vous parle ainsi. Les anges de Dieu, pour me punir de m'opposer à la prédication de la vérité, m'ont violemment battu cette nuit. » C'est une parodie manifeste de ce passage de saint Paul aux Corinthiens : « Dieu a permis que l'ange de Satan me donnât des soufflets. »

tives qui forçaient d'aller dans les temples et de sacrifier aux dieux, on avait moins de souci des dignités et des richesses, qui étaient jugées nuisibles au salut. Toute l'activité, toutes les ardeurs de l'esprit se tournaient vers les discussions dogmatiques. C'était à ce moment la grande affaire de tout le monde, car tout le monde y avait part. La religion nouvelle les avait mises à la portée des ignorans et des pauvres, et ils éprouvaient d'autant plus de plaisir à s'en occuper que c'était pour eux un plaisir nouveau. Ces disputes subtiles, qui furent plus tard confinées dans quelques couvens, passionnaient donc toute la communauté chrétienne, et il n'est pas étonnant qu'elles se soient introduites dans la poésie, comme tout ce qui excite les âmes. La théologie, qui ne nous paraît convenir qu'à des traités de scolastique, a donc inspiré les poètes. Elle a produit au ve siècle des ouvrages remarquables, comme l'*Apotheosis* et l'*Hamertigenia* de Prudence, où l'ardeur des sentimens s'unit à la vigueur de la pensée, et la place qu'elle a prise alors dans les œuvres poétiques, elle ne l'a pas tout à fait perdue plus tard, car on la retrouve encore, et non sans éclat, chez Dante et chez Milton.

Le *Pasteur* d'Hermas forme un contraste complet avec les *Clémentines*, et il a dû être pour la poésie chrétienne une source d'inspirations différentes. Le christianisme a toujours eu de ces courans distincts qui se perdent dans sa large unité; ses doctrines peuvent s'approprier à des natures très diverses, il est l'aliment des doux comme des forts, de Minutius Félix et de Tertullien, de Saint-Cyran et de François de Sales, de Bossuet et de Fénelon. Les *Clémentines* s'adressaient aux discuteurs et aux violens; le *Pasteur* d'Hermas fut composé par quelque âme tendre pour les mystiques et les rêveurs. D'abord il y est peu question de dogmes, l'enseignement y est tout moral. Il s'agit moins d'éclairer un homme sur ses croyances que de lui apprendre ses devoirs. Hermas, le héros de l'ouvrage, n'est pas tout à fait un saint. Il est représenté honnête et bon, mais faible. On lui reproche de mal gouverner sa famille, de laisser chez lui trop de licence à sa femme et à ses fils, qui se conduisent mal. Lui-même n'a pas entièrement arraché de son cœur les anciennes affections. Il s'est un jour laissé trop toucher à la vue d'une jeune fille qu'il a connue esclave et que le hasard lui fait retrouver pendant qu'elle se baigne dans le Tibre. « En la voyant, dit-il, je me pris à songer dans mon cœur, et je me disais : Que je serais heureux si je pouvais avoir une épouse si belle et si sage! Ce fut tout, et ma pensée n'alla pas plus avant. » C'était trop : Hermas est coupable « d'avoir rendu hommage à cette créature de Dieu, voyant combien elle était belle. » Il a péché, il faut qu'il soit puni; mais

à quelle peine doit-il s'attendre? quelle expiation Dieu lui demandera-t-il de sa faute? Cette pensée l'attriste et l'épouvante. Que d'autres en devraient être émus alors et troublés comme lui! Le temps était passé des complaisances pour soi-même, des accommodemens avec la vie, de cette morale indulgente qui se pardonne si aisément et garde ses rigueurs pour les autres. Depuis qu'on était si assuré de revivre, qu'on s'attendait à trouver après la mort des punitions ou des récompenses, on avait toujours les yeux sur cet avenir terrible. Après une faute commise, on n'éprouvait plus qu'un désir, on voulait trouver quelque moyen de rentrer en grâce avec ce Dieu qu'on avait offensé; mais ce moyen existait-il? Une école qui a porté différens noms, sans jamais cesser d'exister dans la société chrétienne, proclamait qu'il n'était pas possible de reconquérir l'innocence perdue, et qu'après le baptême il n'y avait plus de pardon pour le pécheur. La morale d'Hermas est moins rigoureuse. Il nous raconte que, pendant qu'il se désespérait, un ange lui est apparu pour le rassurer et lui a dit : « Dieu, qui connaît l'infirmité humaine et la méchanceté du diable, m'a donné le droit d'accorder la pénitence, mais une seule pénitence. Celui qui après avoir été pardonné retombera dans sa faute n'a plus rien à espérer de son repentir, et il ne peut plus désormais s'attendre à se réconcilier avec Dieu. » Un seul pardon, ce n'est guère; je crois qu'il nous serait difficile aujourd'hui de nous en contenter; mais alors les âmes étaient si pleines d'effroi, si inquiètes de l'avenir, qu'on regardait comme un grand bonheur la certitude que les fautes seraient une fois remises, et que tout le monde était tenté de dire avec Hermas : « Seigneur, je revis en entendant ces choses. »

Ce caractère de douceur et de modération se retrouve dans tout l'ouvrage. Les questions qui préoccupaient alors l'église y sont toujours résolues dans le sens le moins rigoureux. Que doit faire le mari, se demandait-on, quand il a surpris sa femme en adultère? La renvoyer, disaient quelques-uns, et considérer le mariage comme rompu. Hermas veut qu'il la garde lorsqu'elle manifeste quelque repentir. S'il la renvoie, il lui défend d'en épouser une autre pour se laisser toujours le droit de pardonner. — Les secondes noces sont-elles permises? Non, répondaient les montanistes et beaucoup d'orthodoxes pieux : celui qui se remarie après avoir perdu sa femme commet un adultère. Ce n'est pas l'avis d'Hermas; il pense qu'il vaut mieux rester seul, mais qu'on peut se remarier sans crime. Cette indulgence indigne Tertullien, qui ne tarit pas d'outrages contre ce « pasteur des débauchés; » mais l'église a jugé comme Hermas. Tous les conseils que donne le *Pasteur* sur la conduite de la vie sont inspirés par le même esprit de sagesse et d'humanité. Il

est bon de jeûner, nous dit-il, mais le jeûne seul ne suffit pas. « Le Seigneur ne désire pas ces abstinences inutiles qui ne sanctifient pas ceux qui se les imposent. Vis dans l'innocence, conserve un cœur pur, suis les préceptes de Dieu, crois fermement que, si tu te préserves de toute mauvaise pensée, de toute mauvaise action, tu as vécu selon sa loi; voilà le jeûne véritable, le jeûne agréable au Seigneur. » La vertu qu'Hermas met au-dessus de toutes les autres, c'est la charité : il l'enseigne, il en donne le goût par de petites paraboles, courtes et naïves, faites pour les pauvres et les ignorans, qui ne quittent pas l'esprit quand une fois elles y sont entrées. Un jour qu'Hermas admire une vigne et un ormeau entrelacés l'un à l'autre, l'ange lui apprend qu'on peut tirer une leçon de ce gracieux spectacle. Cet ormeau stérile, qui aide la vigne à produire de beaux fruits en lui prêtant l'appui de ses branches, c'est l'image du riche et du pauvre. « Le riche a des biens terrestres, mais il est pauvre du côté de Dieu, car il est distrait par le soin de ses richesses, et sa prière a peu d'autorité auprès du Seigneur. Lorsqu'il aura prêté au pauvre l'appui de sa fortune, celui-ci priera pour lui et lui obtiendra les biens spirituels, car le pauvre est riche en prières, et Dieu l'exauce facilement. De cette manière l'un et l'autre s'enrichissent en se faisant du bien. » C'est donc le caractère de cette sagesse d'être pratique et raisonnable; elle a partout un air souriant, elle fuit les exagérations et les folles terreurs. « Ne craignez point le diable, dit-elle, il ne triomphe pas de ceux qui croient de tout leur cœur. » Elle défend qu'on soit triste : « la tristesse est sœur du doute et de la colère. » L'idéal du chrétien pour elle, c'est « l'homme gai, se réjouissant en paix et honorant doucement le Seigneur en toute occasion. »

Il faut remarquer aussi que les femmes semblent bien inspirer l'auteur du *Pasteur* d'Hermas. Toutes les fois qu'il parle d'elles, son ton devient encore plus tendre et plus poétique. Que nous sommes loin avec lui des rudesses de saint Paul ! Il est peut-être le premier chez les chrétiens qui ait présenté le tableau de ces rapports fraternels, de cette sorte de galanterie mystique qui s'établit quelquefois entre personnes d'un sexe différent. Hermas nous raconte que l'ange qui s'est chargé de le conduire l'abandonne un soir auprès de douze jeunes filles en lui commandant de l'attendre. Comme il se sait faible, il hésite à obéir et veut s'éloigner, mais elles le retiennent. « Tu nous appartiens, disent-elles, tu ne peux nous quitter. — Où resterai-je donc? — Tu reposeras avec nous comme un frère, non comme un époux, car tu es notre frère, et nous voulons bien habiter avec toi, nous t'aimons. — Et moi, ajoute Hermas, je rougissais à la pensée de rester avec elles. Et voilà que celle qui paraissait

la première m'entoure de ses bras et me donne un baiser. Puis les autres m'embrassent après elle, comme on embrasse un frère, et m'associent à leurs jeux. Les unes chantaient des cantiques, les autres menaient un chœur de danse. Je me promenais avec elles en silence, et je me sentais rajeuni. La nuit vint, je voulus partir, mais elles me retinrent. Je demeurai au milieu d'elles. Elles étendirent leurs tuniques à terre, me placèrent au milieu, et se mirent à prier. Je priai comme elles, avec autant de constance et de ferveur, et, me voyant ainsi en oraison, elles éprouvaient une grande joie. Je restai ainsi jusqu'au lendemain. » Dans ce charmant tableau, d'une finesse tout antique, où semble par momens revivre le génie riant de la Grèce, l'auteur a dépeint des sentimens que l'antiquité n'a guère connus. C'était une veine nouvelle de poésie délicate et gracieuse, et je n'ai pas besoin de rappeler tout ce que l'art moderne en a tiré (1).

III.

Les œuvres dont il a été question jusqu'ici avaient ce caractère commun que, quoique destinées à servir de préparation et de matière à la poésie, elles étaient écrites en prose. Il nous reste à parler d'essais poétiques véritables, rudes et grossiers encore, mais où la langue et le vers d'Homère sont mis pour la première fois au service de religions ennemies du vieux polythéisme grec. Les chants sibyllins ont attiré de nos jours l'attention de la critique, et ils le méritent par les renseignemens curieux qu'ils peuvent fournir. Ils nous font pénétrer au cœur de ces populations orientales parmi lesquelles est né le christianisme; ils nous montrent comment elles s'accommodaient du présent et les rêves qu'elles formaient pour l'avenir; ils nous apprennent surtout les sentimens qu'excitait chez elles la domination de Rome. C'est ce qui explique le soin qu'on a pris d'en donner des éditions exactes, de fixer l'âge des diverses prophéties, d'essayer de comprendre les intentions de ceux qui les ont imaginées ou qui en ont fait usage (2).

(1) Il y a pourtant, dans le *Pasteur* d'Hermas, à côté de ces passages si gracieux et si tendres, quelques accens plus énergiques. L'ouvrage est écrit à l'approche d'une persécution. L'auteur l'annonce, et il veut y préparer les fidèles. Pour les raffermir, il leur montre par un symbole que l'église ne périra pas. Il la compare à une tour élevée par des anges, dont il nous raconte la construction avec les plus grands détails. Cette tour symbolique est aussi entrée dans les souvenirs de la poésie et de l'art chrétiens. On la trouve figurée dans une peinture des catacombes de Naples, et Prudence s'en est souvenu lorsqu'à la fin de sa *Psychomachia* il nous dépeint le temple mystique que les Vertus triomphantes bâtissent au Seigneur.

(2) La meilleure édition du texte des Sibylles a été publiée par un de nos compa-

Ce ne sont pas les chrétiens qui s'en sont servis les premiers, les Juifs leur en avaient donné l'exemple. C'était, comme on sait, une des vertus de ce peuple énergique que ses désastres n'affaiblissaient pas ses espérances; au contraire elles se sont accrues et précisées par ses désastres même. Il n'avait jamais une vue plus nette de sa mission et un espoir plus assuré de son triomphe que lorsqu'il était malheureux. A chaque coup qui le frappait, il sentait le besoin, pour se raffermir, de se rappeler les promesses qui lui avaient été faites, il écoutait ses prophètes qui venaient lui révéler que ses malheurs étaient la suite de ses fautes, mais qu'ils touchaient à leur terme, et que la délivrance approchait. « Mettez la faucille aux blés, lui disaient-ils, car la moisson est mûre. Venez, foulez! le pressoir est plein, les cuves débordent. » Leur assurance est incroyable, ils annoncent avec des détails infinis « la journée de Jéhovah, la grande et redoutable journée! » ils ne craignent pas d'être démentis; ils fixent l'année et le mois où les méchans « seront consumés comme le chaume, » où la peste, la famine, le carnage, désoleront les ennemis du peuple de Dieu, où ils périront en si grand nombre « que pendant sept ans on se chauffera en Israël avec le bois de leurs armes. »

Ces croyances étaient restées vivantes chez les Juifs de tous les pays; on les conservait pieusement hors de la terre-sainte comme dans la Palestine. Depuis la captivité de Babylone, les Israélites s'étaient répandus dans toute l'Asie, se mêlant aux autres peuples sans se laisser tout à fait absorber par eux. Ils étaient nombreux, surtout dans la grande ville commerciale d'Alexandrie, et parmi cette population cosmopolite, tout occupée d'affaires et d'études, ils se faisaient remarquer par leur industrie et leurs richesses. Là, ils avaient rencontré une séduction puissante à laquelle on ne résistait guère, et, comme tout le monde, ils s'y étaient laissé vaincre. Mal-

tistes, M. Alexandre, membre de l'Académie des Inscriptions. Cet ouvrage l'a occupé toute sa vie, aussi les *excursus* qu'il y a joints sont-ils pleins d'une érudition solide et étendue. Le livre de M. Vernes sur l'*Histoire des idées messianiques* résume d'une manière intéressante et solide le travail de la critique française et allemande sur une des questions les plus délicates de l'histoire des origines du christianisme. Celui que M. Delaunay a intitulé *Moines et Sibylles* manque quelquefois de précision et de rigueur scientifique. Ce qu'il dit des sibylles est assurément la meilleure partie de son ouvrage; la traduction qu'il donne de leurs vers est bien faite, je la lui ai souvent empruntée. Peut-être est-il trop tenté de morceler ces divers chants sibyllins. Toutes les fois que se trahit quelque manque d'ordre ou de suite, il croit que c'est un oracle nouveau qui commence; mais il est dans la règle que des prophéties ne soient pas parfaitement raisonnables et suivies, et quand M. Delaunay nous dit que ces poètes ne pouvaient pas se permettre trop de désordre « parce qu'ils écrivaient en grec et qu'ils s'adressaient à des Grecs, » il oublie que les Grecs ont été ravis de Pindare, qui ne se pique pas de suivre bien exactement sa pensée.

gré leur défiance des mœurs étrangères, la civilisation grecque les avait charmés; ils quittèrent peu à peu leur vieille langue pour celle qu'on parlait à la cour des Ptolémées, ils lurent Homère et Platon, et même ils s'exercèrent à les imiter. Au fond pourtant ils étaient restés Juifs. Invinciblement attachés au culte de leurs pères, ils avaient horreur des idoles et n'entraient pas dans les temples. Les railleries cruelles des Grecs et cette sorte d'abaissement où on les tenait ne les empêchaient pas de se regarder comme la nation choisie, de conserver dans leur âme l'orgueil d'être les seuls à connaître et à prier le vrai Dieu, et l'assurance qu'un jour tous les peuples de la terre partageraient leur croyance. Quand la pauvre Judée, attaquée dans sa foi par le roi de Syrie, osa lui résister, quand les Macchabées parvinrent, à force d'héroïsme, à chasser l'étranger et à restaurer dans Jérusalem le culte national, les Juifs d'Égypte applaudirent de tout leur cœur à la victoire de leurs frères. Quelques-uns, émus par ce grand succès qui confirmait leurs anciennes espérances, s'étaient demandé si les temps prédits tant de fois par les prophètes n'étaient pas venus, si Dieu n'allait pas enfin se manifester, détruire ses ennemis et établir sur le monde la domination de son peuple. Il y en eut qui, dans la plénitude de leur espoir, chantèrent d'avance l'événement qu'ils croyaient prochain. Pour en hâter la venue, ils eurent l'idée de s'adresser aux Grecs qui les entouraient, de les exhorter à renoncer à leurs idoles et à se convertir au vrai Dieu. Comme ils pensaient bien que, présentées en leur nom, ces exhortations ne produiraient pas un grand effet, ils n'hésitèrent pas à inventer d'anciennes prophéties qui annonçaient les temps nouveaux. S'ils avaient eu des Juifs à convaincre, ils auraient fait parler Isaïe ou Daniel; pour se faire écouter des Grecs, ils choisirent naturellement des prophétesses qui jouissaient auprès d'eux de beaucoup de crédit. De tout temps, les vieilles sibylles avaient été fort populaires dans la Grèce et en Italie, on pensa que les vérités qu'on voulait apprendre aux païens seraient mieux accueillies dans leur bouche, et l'on fabriqua sans scrupule de faux oracles sibyllins.

Le plus ancien de ces oracles porte sa date avec lui : on reconnaît à des indices certains qu'il est contemporain du triomphe des Macchabées. L'auteur, qui connaît l'histoire et la mythologie des Grecs, et qui a lu Hésiode en même temps que la Bible, fait d'abord un tableau des différens âges du monde, dans lequel il est question à la fois de la tour de Babel et des Titans, de Jéhovah et de Jupiter, des Israélites et de la Grèce. Il y insiste sur les misères qui ont accablé la race des hommes, et sur celles qui la menacent dans l'avenir : ces fléaux dont ils souffrent sont envoyés par Dieu

pour les punir « d'abandonner le droit chemin et les œuvres de justice, d'honorer les idoles et de fléchir le genou devant l'œuvre de leurs mains. » La sibylle les conjure de se corriger et de revenir au culte du Dieu véritable. Elle s'adresse surtout aux Grecs, à qui elle témoigne une sympathie particulière. « O Grèce, dit-elle, pourquoi as-tu mis ta foi en des chefs mortels, qui ne peuvent éviter de finir par la mort? Pourquoi offres-tu de vains présens à des gens qui ne sont plus rien et sacrifies-tu à des idoles? Qui t'a mis cette erreur dans l'esprit? qui t'a poussée à te conduire ainsi et à t'éloigner de la face du grand Dieu? » Heureusement l'idolâtrie et la corruption ne règnent pas dans le monde entier. Le Seigneur s'est réservé un peuple dont la sibylle se plaît à célébrer les vertus. « Chez eux, dit-elle, on ne connaît pas l'avarice, qui engendre la guerre et la famine cruelle. Toutes choses y sont réparties avec une juste mesure dans les champs et dans les villes. Ils ne se livrent pas entre eux à des larcins nocturnes, ils ne s'entre-volent pas les troupeaux de bœufs, de brebis ou de chèvres. Le voisin n'arrache pas la borne du champ de son voisin, le riche ne tracasse pas le pauvre et n'opprime pas la veuve; au contraire, il leur vient en aide par des dons continuels de froment, de vin et d'huile. Toujours l'homme opulent garde une part de la moisson pour ceux qui ne possèdent rien : ainsi accomplissent-ils la parole du grand Dieu, inscrite dans les chants de la loi. » Il me semble qu'on sent à ces beaux éloges le plaisir que prend un Juif obscur à se relever lui-même et sa race en face de ces païens qui l'insultent. Cependant ce peuple choisi n'a pas toujours été fidèle et heureux; il a quelquefois méconnu la loi du Seigneur, et « le malheur l'a visité, » mais le temps de sa délivrance et de sa domination approche. La sibylle en fixe l'époque avec précision : c'est quand régnera sur l'Égypte le septième roi de la dynastie macédonienne, c'est-à-dire au moment même où chante le poète, que l'idolâtrie doit finir et le règne de Dieu commencer sur la terre. Ce grand événement sera précédé par des calamités terribles que la sombre imagination du prophète se plaît à décrire. Il montre « la terre, qui produit tout, secouée par la main de l'Immortel. Les poissons de la mer, les quadrupèdes, les familles innombrables des oiseaux, les âmes des hommes frissonnant sous sa face; les grottes, dans les montagnes élevées, pleines de cadavres, les remparts solidement construits tombant d'eux-mêmes et laissant les hommes infortunés sans défense, parce qu'ils ont méconnu la loi et le jugement de Dieu; enfin la plainte et la clameur des mourans s'élevant de la terre immense; puis tous, muets, étendus, baignés dans leur sang, devenant la proie des bêtes féroces, qui se rassasient de leur chair. »

Mais ces malheurs sont les derniers qu'éprouvera le monde. Une fois les méchans punis et le « jour de Jéhovah » passé, l'ère messianique commence. « Alors les villes regorgeront de biens, les champs seront fertiles; plus de glaives, plus de tumulte sur la terre, plus de ces tressaillemens profonds qui secouent le sol gémissant; plus de guerre, plus de sécheresse, plus de famine, plus de grêle malfaisante et meurtrière pour les fruits... Alors surgira un royaume qui durera éternellement et s'étendra sur l'humanité entière, et de toute la terre on portera de l'encens et des présens au temple du grand Dieu. »

Tels étaient les rêves que formaient quelques Juifs pieux, près de deux cents ans avant le Christ. Cet oracle sibyllin, le plus ancien de ceux qui nous soient parvenus, contient déjà ce qui sera dans tous les autres. La forme est trouvée; elle servira fidèlement pendant cinq siècles, de Ptolémée Philométor jusqu'à Constantin, aux impatiens, aux opiniâtres, aux exaltés, pour exprimer leurs désirs et leurs espérances. Tous ceux qu'anime l'ardeur du prosélytisme en useront comme d'un moyen commode de répandre leurs croyances. Ils chargeront la sibylle de prêcher l'unité de Dieu, la chasteté, la charité (1), la venue du Messie et la gloire qui attend Israël dans le monde renouvelé, toutes vérités dont la sibylle devait être la première assez surprise: ils lui feront railler en termes amers le culte des faux dieux et annoncer avec des accens de triomphe la chute prochaine de l'idolâtrie. « Isis, dira-t-elle, déesse infortunée, tu resteras seule sur les bords du Nil, comme une ménade furieuse sur les rivages desséchés de l'Achéron, et sur toute la terre il n'y aura plus aucun souvenir de toi. Et toi, Sérapis, tu gémiras assis sur les ruines de tes temples, et l'un de tes pontifes, encore couvert de sa robe de lin, dira : Venez ici, élevons un autel au vrai Dieu. Venez, et quittons toutes les croyances de nos pères, qui faisaient des sacrifices à des divinités de pierre et d'argile. Changeons de sentimens; prions le Dieu immortel, créateur de tout, qui n'a pas été créé, le père et le roi des âmes, qui doit toujours exister. »

Les chants sibyllins ne contiennent pas seulement des prédications morales et religieuses; on y trouve partout des protestations violentes contre la domination romaine. C'est ce qui en fait le principal intérêt pour nous : les vaincus, les opprimés, y ont déposé leurs plaintes, et ils sont le seul souvenir qui nous reste des haines qu'a soulevées le grand empire. Les actes officiels conservés par les inscriptions, les discours des rhéteurs, les vers des poètes de cour

(1) Citons en passant un beau mot d'un de ces oracles qui veut montrer comment Dieu récompense la charité. « Donnez-moi la semence, dit-il, je vous rendrai la moisson. »

renferment à toutes les pages la glorification de Rome et de ses maîtres; nous avons ici le cri de colère et de vengeance des victimes qui ne se sont pas résignées à souffrir. Il faut rendre cette justice aux poètes sibyllins qu'ils n'ont jamais varié dans leurs sentimens. Dès le premier jour, et avant même d'avoir subi le joug des Romains, ils détestaient Rome. Son pouvoir n'était encore qu'une menace lointaine, ses légions n'avaient pas paru en Égypte et en Syrie, que déjà ils la signalaient à tout le monde comme le grand ennemi et le grand danger. Dans ce vieil oracle sibyllin, que je viens d'analyser, on essaie de réunir tous les peuples contre les Romains; on les représente comme des barbares qui pillent les villes et brûlent les palais, comme des conquérans avides, « dévorés par la soif exécrable de l'or, » comme des impies livrés aux plus honteuses débauches, « qui emmènent les enfans et les épouses, arrachées du lit conjugal et tombant suppliantes sur leurs faibles genoux. » On les détestera bien davantage quand on les aura connus de plus près. Le monde une fois conquis, les imprécations redoublent. Tous ces poètes, divisés souvent d'opinions et qui appartiennent à des religions différentes, s'accordent entre eux dans la haine qu'ils ressentent pour Rome, dans la joie qu'ils éprouvent à lui annoncer qu'elle sera punie et à décrire d'avance son châtiment. « Malheur, malheur à toi, lui disent-ils, Furie, amie des vipères; tu t'assiéras, veuve de ton peuple, le long du rivage, et le Tibre pleurera sur toi comme sur une épouse délaissée, parce que tu avais le cœur cruel et l'âme impie. Tu ne connaissais pas la puissance de Dieu, tu ne savais pas le coup qu'il se préparait à frapper. Tu disais : Il n'y a que moi, et personne ne pourra me vaincre! Maintenant Dieu, qui est le maître de tout, a détruit tous les tiens, et il ne restera pas de trace de toi sur la terre... Méchante ville, qui retentissais des chants de fête, garde le silence. Dans tes temples, les jeunes filles n'entretiendront plus le feu qui brûlait toujours; tes autels n'auront plus de sacrifices... Tu baisseras la tête, superbe Rome, le feu te dévorera tout entière, tes richesses périront, les loups et les renards habiteront tes ruines, tu seras déserte et comme si tu n'avais jamais été. » Loin d'être ému de cette grande catastrophe, le poète y applaudit et l'appelle; il souhaite y assister, il est impatient de jouir de ce spectacle : « Quand aurai-je le plaisir de voir ce jour terrible pour toi, Rome, et pour toute la race des Latins! »

Ces grands éclats de colère ne laissent pas de paraître surprenans. C'est l'opinion générale que les peuples vaincus se sont assez vite résignés à la domination de Rome; on suppose qu'ils étaient heureux de faire partie de ce vaste empire, défendu par une administration vigoureuse contre l'anarchie intérieure, protégé par

la vaillance des légions contre les menaces de l'étranger; on ajoute une confiance entière à tous ces témoignages de reconnaissance que le monde prodiguait à ses maîtres pour le bien-être et la paix qu'ils faisaient régner partout. Voici pourtant des voix discordantes dans ce concert d'acclamations. Elles parlent plus bas que les autres, elles s'entourent volontiers d'obscurités, elles essaient de dérouter les soupçons en s'enveloppant dans une phraséologie prophétique; en réalité, elles sont faciles à saisir et s'expriment avec une violence incroyable. Il y avait donc, au milieu de cette satisfaction générale, des gens qui se plaignaient, qui détestaient les Romains, qui prévoyaient et souhaitaient la ruine de la ville éternelle. Il faut assurément tenir compte de ces plaintes, mais, pour ne pas leur accorder trop d'importance, remarquons d'abord que tous ces mécontens viennent du même pays : c'est de l'Asie qu'ils sont originaires, et l'on sait que cette contrée s'est moins aisément pliée que les autres à la suprématie romaine. Rome s'assimila sans peine toute l'Europe occidentale, mais l'Asie lui a toujours un peu échappé : on n'y parlait pas sa langue, on y dédaignait sa littérature, on n'y a jamais adopté ses usages. Cette race légère de « petits Grecs, » qui s'était abattue sur tout l'Orient après Alexandre, qui avait pris les défauts des pays nouveaux qu'elle habitait sans perdre les siens, était restée surtout vaniteuse et insolente. Comme elle avait conscience de ses qualités, qu'elle se sentait si souple, si vive, si propre à tout (1), elle se croyait supérieure à ces lourds Romains, dont elle était forcée de subir le joug. Tout en les flattant beaucoup, elle ne les aimait guère, et ne résistait pas toujours au plaisir de se moquer d'eux. Sénèque dit de l'Égypte qu'elle mettait son esprit à dire des impertinences de ceux qui la gouvernaient (*in contumeliam præfectorum ingeniosa provincia*), et nous savons que la populace d'Antioche se permit un jour de rire d'un empereur au théâtre et devant lui. Voilà le milieu d'où les poètes sibyllins sont sortis; il était, comme on le voit, très mal disposé pour Rome et les préparait à lui être contraires. Il faut donc se garder d'étendre au monde entier les sentimens qu'ils expriment. C'est Antioche, c'est Alexandrie, qui se plaignent dans leurs vers passionnés, et ils traduisent surtout les colères et les rancunes de quelques provinciaux de l'Asie. Du reste ils ne cherchent pas à le cacher; ils nous disent ouvertement quel est le pays dont l'intérêt les préoccupe et dont ils veulent venger les outrages. « Autant de richesses et de tributs Rome a enlevés à l'Asie, trois fois autant et plus encore l'Asie en reprendra sur Rome, qui paiera ses crimes avec usure. Au-

(1) *Græculus esuriens in cœlum, jusseris, ibit.*

tant d'esclaves sont allés d'Asie dans les demeures des Italiens, vingt fois autant d'Italiens s'en iront servir en Asie dans l'outrage et la pauvreté ! »

Ce qu'il est plus important encore de remarquer, c'est que la religion est le seul motif de la colère des poètes sibyllins; ils en veulent beaucoup moins à Rome de leur enlever leur indépendance que d'attaquer leur dieu. En somme, les nationalités ont peu résisté à la domination romaine; elles se sont effacées devant elle ou accommodées à sa suprématie; mais les religions sont plus tenaces, et Rome n'en aurait pas eu aussi aisément raison. On sait qu'en général elle les a respectées; jamais elle n'a cherché à détruire celle des peuples qu'elle venait de vaincre (1), ou à leur imposer la sienne; c'est cette sagesse qui lui a rendu la conquête du monde plus facile. Le judaïsme et le christianisme sont les deux seuls cultes qu'elle ait maltraités, et il faut regarder les chants sibyllins comme une réponse à cette intolérance. Dès lors les emportemens qu'on y trouve s'expliquent : les haines religieuses sont seules capables de ces violences. Seules aussi elles peuvent donner à ceux qu'elles possèdent une opiniâtreté d'espérance qui résiste à tous les mécomptes et que rien ne peut décourager. Les chrétiens et les juifs, victimes de la force, avaient remis leur vengeance à Dieu, et ils attendaient avec une confiance inébranlable ce jour annoncé par leurs prophètes où leurs ennemis devaient être exterminés. Ils étaient si convaincus de cette grande catastrophe finale qu'ils en voyaient partout des signes manifestes, et qu'ils en fixaient hardiment la date. Quand cette date était passée sans avoir amené l'événement prédit, ils se contentaient d'en reculer le terme et recommençaient à l'attendre avec la même intrépidité. C'est ainsi qu'ils ont vécu pendant plusieurs siècles, sans que ces délais et ces démentis aient jamais porté la moindre atteinte à leur certitude. L'*Apocalypse* de saint Jean nous montre combien ils se croyaient sûrs, à la mort de Néron, de tenir leur vengeance. Les guerres civiles et les désordres de tout genre qui troublèrent alors l'empire semblaient leur donner raison : l'antechrist allait paraître, déjà les fléaux commençaient à se déchaîner sur les peuples, et le monde ne pouvait pas tarder à être détruit et renouvelé. Tout se remit pourtant, et l'empire sortit plus fort de cette crise. La confiance des sibylles n'en fut pas ébranlée; pendant qu'autour d'elles on paraissait croire que Rome s'était rajeunie avec les Flaviens, elles

(1) Je ne parle pas de celles qu'elle poursuivit pour des motifs d'humanité. Elle ne permit pas aux druides dans la Gaule et aux prêtres de Saturne en Afrique d'immoler des enfans à leurs dieux. Tibère surtout se signala par les mesures sévères qu'il prit pour empêcher ces crimes.

persistaient à prédire que la fin des choses approchait. L'éruption du Vésuve, qui produisit partout un grand effet, les confirma dans leur opinion. « Quand les entrailles de la terre italienne, disaient-elles, seront déchirées, quand la flamme s'élancera jusqu'au vaste ciel, consumant des villes, faisant périr des hommes et remplissant l'air immense d'une nuée de cendres obscures; quand des gouttes tomberont d'en haut, rouges comme le sang, reconnaissez alors la colère du Dieu céleste, qui veut venger la mort de ses justes. » Sous Trajan, sous Marc-Aurèle, pendant cette période des Antonins, qui nous semble si heureuse et si belle, sous Commode, sous les Sévère, les poètes sibyllins annonçaient, sans se déconcerter, l'approche du grand événement qu'ils appelaient de leurs vœux. Tout leur servait de prétexte pour l'attendre et l'espérer. Au milieu de ce calme profond de la paix romaine, tant célébré par les poètes, ils croyaient toujours entendre le bruit affreux de la machine qui se disloquait. Les moindres accidens qui troublent la vie des empires les plus solides, une peste, une défaite, une famine, une sécheresse ou une inondation, tout prenait pour eux des significations effrayantes; quelquefois ils se livraient à des calculs cabalistiques et trouvaient un sens mystérieux dans la rencontre fortuite de quelques chiffres; enfin, à défaut de tout autre indice, la corruption même du vieux monde romain, que s'exagéraient aisément ces sectaires rigides, suffisait pour leur faire croire qu'ils assistaient aux abominations des derniers jours. « Quand la piété n'existera plus chez les hommes, disaient-ils, ainsi que la justice et la foi, qu'ils en seront venus au comble de l'audace et ne mettront plus aucune mesure dans l'outrage, qu'ils n'auront aucun souci des justes et qu'ils en viendront à ce point d'iniquité de vouloir les détruire tous, qu'ils se réjouiront de les combler d'injures et seront fiers d'avoir les mains rouges de sang; alors ne croyez pas que Dieu restera sans rien faire. Soyez sûrs au contraire qu'il se prépare à frapper toute la génération coupable! »

On est un peu surpris de trouver des chrétiens parmi ces ennemis acharnés de l'empire. Il est bien vrai que Tacite prétend qu'ils étaient convaincus de haïr le genre humain (*odio generis humani convictos*), ce qui, dans la bouche d'un Romain, veut dire qu'on les accusait de haïr Rome; mais les apologistes les défendent de ce reproche. Ils soutiennent que les empereurs n'avaient pas de sujets plus soumis et qu'ils répondaient aux rigueurs dont on les accablait par une inébranlable fidélité. Tertullien, qui n'est pas suspect de complaisance pour l'autorité, affirme à plusieurs reprises qu'ils n'ont pris part à aucun complot et que les princes ne les ont jamais trouvés parmi les rebelles; il les représente priant Dieu, dans leurs ora-

ɔires, pour les empereurs qui les maltraitent, et demandant pour ux « une longue vie, un règne heureux, une famille unie, des arnées victorieuses, un sénat fidèle, un peuple soumis et l'univers en repos. » Ces sentimens, on n'en peut douter, étaient ceux des chefs de l'église et du plus grand nombre des fidèles. Les évêques ont toujours prêché le respect des puissances; hommes de gouvernement et d'action, ils cherchaient à s'accommoder autant que possible avec l'autorité civile et se seraient gardés de l'irriter par des bravades insolentes. Les simples chrétiens, surtout dans l'Occident, n'oubliaient pas qu'ils étaient Romains. Les persécutions même ne les changeaient pas; plus on les frappait, plus ils éprouvaient le besoin de se montrer soumis et fidèles pour désarmer leurs ennemis. Il faut reconnaître pourtant qu'ils n'étaient pas tous aussi résignés. Il y en avait que l'injustice et la cruauté des persécuteurs jetaient hors d'eux-mêmes, qui rendaient à ce pouvoir odieux haine pour haine, et qui, ne pouvant lui répondre par la force, se soulageaient au moins par la menace. Ceux-là, les chants sibyllins nous révèlent leur existence et leurs sentimens, et, comme ils devaient être en somme assez nombreux, il est bon d'en tenir compte et d'essayer de les connaître. Ils appartenaient surtout à ces populations orientales que la domination romaine n'avait qu'entamées; de plus ce devaient être d'ordinaire de pauvres gens : comme ils n'avaient rien à conserver, ils ne savaient aucun gré à l'empire de maintenir l'ordre et la paix. C'étaient surtout des esprits remuans, audacieux, peu capables de mesure, mal faits pour l'obéissance; ils devaient former dans les communautés chrétiennes le parti des insubordonnés et des radicaux. On a signalé chez eux une âpreté singulière de revendications démocratiques. Dans leurs rêves d'avenir, ils imaginent d'abord un pays et un temps où les biens seront mis en commun : « La terre alors sera partagée entre tout le monde. On ne la divisera pas par des limites, on ne l'enfermera pas dans des murailles. Il n'y aura plus de mendiant ni de riche, de maître ni d'esclave, de petits ni de grands, plus de rois, plus de chefs; tout appartiendra à tous. » On dira peut-être que ce ne sont là que des rêves de l'âge d'or, ou des souvenirs de la vie des premiers chrétiens; mais il y a partout, dans ces souvenirs et ces rêves, un accent de passion où l'on sent la rancune d'anciennes souffrances. La même violence se retrouve dans leurs invectives contre les riches. « Pour agrandir leurs domaines, disent-ils, et se faire les serviteurs, ils pillent les misérables. Ah! si la terre n'était pas assise et fixée si loin du ciel, ils se seraient arrangés pour que la lumière ne fût pas également répartie entre tous. Le soleil, acheté à prix d'or, ne luirait plus que pour les riches, et Dieu aurait été

contraint de faire un autre monde pour les pauvres. » Ceux qui s'expriment ainsi sont presque tous des juifs ou des chrétiens judaïsans; leur dieu est resté le vieux Jéhovah armé de tonnerres et d'éclairs; leurs doctrines sont dures, ils ont une incroyable puissance de haine, ils ne parlent guère que pour menacer. A tous ceux qu'ils détestent, ils montrent sans cesse, comme un épouvantail, le jugement et l'enfer. Médiocres souvent dans le reste, ils se relèvent dans ces descriptions du dernier jour et des supplices que leur imagination aime à se représenter. « Malheur aux femmes qui verront ce jour-là! dit l'un d'eux. Une nuée sombre entourera le monde immense, du côté de l'aurore et du couchant, au midi et au nord. Un grand fleuve de feu coulera du ciel et dévorera toute la terre. Alors les flambeaux célestes se heurteront les uns contre les autres. Les étoiles tomberont dans la mer et le monde semblera vide. Atteinte par ce fleuve de feu qui la poursuit, toute la race des hommes grincera des dents quand elle sentira le sol s'enflammer sous ses pieds. Tout sera changé en poussière. Aucun oiseau ne traversera plus l'espace, aucun poisson ne fendra plus la mer, aucun bœuf ne tracera plus de sillon dans la plaine; on n'entendra plus le bruit des arbres agités par le vent, mais toutes les créatures viendront à la fois brûler dans la fournaise divine... Là, ils pleureront tous ensemble, pères, mères, enfans à la mamelle, et jamais ils ne se rassasieront de pleurer. On ne distinguera pas les gémissemens de l'un de ceux de l'autre, mais on entendra mugir à la fois tout le vaste Tartare. Tous grinceront des dents, dévorés par la soif et la douleur; ils appelleront la mort à leur aide, mais la mort ne viendra pas. Il n'y a plus de mort pour eux, plus de nuit, plus de repos! » Les doctrines de ces chrétiens judaïsans ont disparu de l'église, mais ce tour d'imagination sombre, ces peintures de l'enfer et du dernier jugement, ces terreurs de l'autre vie y sont restées. Elles ont pris de bonne heure une grande place dans la poésie chrétienne. C'est d'elles que s'est inspiré surtout un des premiers et des plus grands poètes de l'Orient, saint Éphrem; ses *Chants des morts*, si originaux, si curieux, sont pleins du souvenir des sibylles. Elles ont aussi pénétré de bonne heure en Occident et y sont devenues vite populaires. Saint Augustin nous dit que de son temps il en circulait des traductions « en vers boiteux et peu latins, œuvre de quelque poète ignorant; » sous cette forme barbare, ces chants étaient bien accueillis du peuple et répandaient partout la frayeur du jugement dernier. Tout le moyen âge a tremblé devant ces menaces terribles, et il serait aisé d'en suivre la trace chez tous les poètes de ce temps, depuis saint Éphrem jusqu'à Dante.

On voit qu'il était bien vrai de dire que la poésie chrétienne est

sortie tout entière de ce grand mouvement des deux premiers siècles. Ceux qui ne commencent à l'étudier que quand elle se produit pour la première fois dans des œuvres régulières, c'est-à-dire après l'époque de Constantin, en ignorent les véritables origines. Il faut la prendre à sa source, si l'on veut la bien connaître. Du reste cette étude présente un intérêt plus général qu'on ne croit, et l'utilité n'en est pas bornée à la poésie chrétienne seule. Il est d'ordinaire très difficile de remonter aux origines des grandes littératures : elles naissent dans des siècles reculés et primitifs qui ne laissent d'eux que peu de souvenirs. On les saisit quand elles éclatent au grand jour par des chefs-d'œuvre, mais les débuts obscurs et les lentes préparations échappent. Qu'y avait-il en Grèce avant l'*Iliade*, et que doit Homère aux rhapsodes inconnus qui chantaient avant lui? Nous ne le saurons jamais; mais nous savons ce qui a précédé les grands poètes chrétiens. Cette première période, où ce qui sera la matière de leurs chants fermentait et s'élaborait dans les âmes émues, n'est pas tout à fait interdite à nos investigations. Nous pouvons saisir ces types, ces légendes, ces récits merveilleux, dont ils se sont tant servis, presqu'au moment où les crée l'imagination populaire. Les premiers ouvrages où ils sont recueillis, les évangiles apocryphes, les *Clémentines*, le *Pasteur* d'Hermas, les chants sibyllins, nous les livrent sous leur forme la plus ancienne, et avant qu'un grand artiste leur ait donné la marque de son génie particulier. Nous les voyons sortir pour ainsi dire de l'émotion générale, œuvre commune et anonyme, que l'avenir ne fera que développer sans y rien ajouter d'essentiel, et qui suffira à exciter et à nourrir pendant des siècles l'art et la poésie des temps modernes.

Ainsi, dès le temps de Constantin, les élémens et la substance de la poésie chrétienne existent : c'est beaucoup sans doute, et le plus difficile est fait. Que lui reste-t-il à trouver pour produire des œuvres qui méritent de prendre place à côté des chefs-d'œuvre anciens? Il faut qu'elle apprenne à revêtir ce fond d'une forme qui lui soit appropriée, qu'elle plie ces vieilles langues classiques, le grec et le latin, qui ont leurs habitudes prises, leurs règles et leurs traditions, à exprimer des idées nouvelles dans un style qui, sans choquer les chrétiens pieux, ne surprenne pas trop les admirateurs de l'art antique, — problème délicat qui ne fut résolu que sous Théodose, après des tâtonnemens et des essais de tout genre, dont l'histoire mérite d'être racontée.

GASTON BOISSIER.

LE

MAJOR FRANS

SECONDE PARTIE (1).

IV.

LÉOPOLD DE ZONSHOVEN A M. WILLEM VERHEYST, A BATAVIA.

Quand je me réveillai, la clarté du jour pénétrait victorieusem par l'unique fenêtre de service, dont je n'avais pas voulu fermer volets dans l'espoir chimérique de voir lever le soleil sur un b paysage de Gueldre. J'avais conclu de l'heure assez tardive du p mier déjeuner qu'on ne se levait pas de très bonne heure au c teau, et l'idée me vint de faire une promenade matinale. Je n chais doucement pour ne réveiller personne, mais je rencon dans le vestibule Frits, qui me fit silencieusement le salut milita la porte du perron était grande ouverte, et je m'acheminai ver ferme dont j'avais aperçu le toit de ma fenêtre.

Cette ferme était à moi, puisque le vieux général avait di vendre et qu'Overberg l'avait achetée pour le compte de tante phie; cependant les fermiers étaient restés, et je pouvais, sous p texte d'y boire une tasse de lait, faire un peu causer les bonnes g sur les habitans du château et particulièrement sur certaine h tante que bien vous devinez. Mon imagination battait déjà la c pagne, plus encore que mes jambes, lorsqu'au fond d'une ave de pins je découvris Frances elle-même, qui, un petit panier main, revenait déjà de la ferme, objet de mes recherches. Elle reconnut aussi de loin, et fit un mouvement comme si elle voulu m'éviter. Était-ce rancune de la veille? ne me pardonn

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1875.

ir repoussé son intervention dans la partie de cartes?
·il de se montrer à moi avec un vilain châle gris et un
ırdin très défraîchi? Quoi qu'il en soit, elle prit son
ravement à ma rencontre.
-nous de nouveau bons amis? lui dis-je en prenant la
ne tendait et en lui souhaitant le bonjour; vous m'a-
ɔu boudé hier soir.
ɔn cousin, dit-elle, je ne vous boudais pas, j'étais cha-
ɔrenais bien que vous m'en vouliez, que mes manières
ent inconvenantes; mais, voyez-vous, je ne puis sup-
d'aucune bassesse. Je craignais que, pour flatter mon
ı le prenant par son faible, vous ne fussiez sa dupe,
flairais un guet-apens.
onc! Quand même vos soupçons eussent été fondés,
ɜ pas qu'il était au-dessous de moi de demander grâce?
ai; pourtant ne vous ai-je pas dit d'avance que j'avais
manières?
isément, Frances; vous avez plutôt un certain besoin
...
e; mais enfin je voulais venir à votre aide...
a, en disposant de moi comme d'un objet à vous ap-
mment vous, si fière, pouvez-vous admettre qu'un
ıte à être le protégé d'une femme?
ez encore raison, un tel homme... ressemblerait trop
autres. Ceci reconnu, avouez que vous avez pris de
pauvre petite intervention.
ez-moi, Frances; notre amitié est une plante encore
'aut cultiver avec soin sans lui permettre le moindre

ɔrenez cette amitié tellement au sérieux, dit-elle en
peu, je vous accorde que vous étiez dans votre droit.
ırez cette concession de ma part en me promettant
oublier toutes mes taquineries d'hier soir, sans ar-
n'est-ce pas?
ɔuveau sous le charme. — Sans autre arrière-pensée,
ıt transporté, que celle de tout ce qu'il y a d'aimable
je lui pris une main que je baisai tendrement.
Léopold! que faites-vous? me dit-elle sourdement en
uement sa main, oubliez-vous à qui vous tenez un
ubliez-vous que je suis... le major Frans?
ux plus rien savoir du major Frans, lui répondis-je,
ɔlus que ma cousine Frances Mordaunt, — et je lui
au une main que je passai sous mon bras. Elle me
ec une singulière expression d'abattement. Je venais

de remporter un nouveau succès d'avant-poste, mais j'étais e
bien loin de la grande victoire. Je voulus lui enlever le p
qu'elle portait et qui contenait des œufs frais, elle refusa net.
pris qu'elle avait été de bon matin à la ferme pour soigner u
tient, et ce patient était son chien, qui s'était cassé une pat
sautant après elle une haie qu'elle avait franchie, intrépide
zone, sur son cheval Tancrède. L'accident avait eu lieu près
ferme, elle y avait déposé la pauvre bête, qui ne se laissait p
que par elle. Le vétérinaire promettait la guérison, seuleme
chien resterait boiteux. — Encore un chagrin que je m'attire à
même, ajouta-t-elle; si du moins les autres pouvaient, comm
lui-ci, aboutir à une demi-compensation! — Et elle soupira.

— N'êtes-vous pas, ma cousine, un peu trop téméraire à ch

— Je le sais, Léopold; mais, quand je suis en selle, il y
moi quelque chose d'impétueux, de fougueux même, qui réc
qui exige satisfaction. Alors seulement je me sens vivre, je par
vole, je dévore l'espace, j'oublie... Ah! que diriez-vous, Léo
si vous saviez le poids qu'il me faut désormais porter pendant
ma vie, et que je dois attribuer à mon indomptable passion
malheur irréparable! une faute que je ne me pardonnerai ja
Dieu sait pourtant que mon intention n'était pas mauvaise...

Nous approchions d'un des mystères que je brûlais de voir é
cis. Vous devinez toute l'ardeur, toute l'anxiété de ma curiosit
croiriez-vous? je n'osais pas lui adresser la moindre question.
était d'une pâleur mortelle. Elle quitta mon bras et s'appuya c
un arbre en comprimant ses yeux de ses deux mains comme s
eût voulu empêcher les larmes de déborder. — Dites-moi c
est arrivé, Frances, lui murmurai-je à voix basse, cela vous
lagera.

— Oh! pas maintenant; ne gâtons pas cette bonne prome
matinale en retraçant cette scène horrible. Pourtant je de
suivre votre conseil pour que vous puissiez comprendre com
il se fait que moi, qui ne peux voir souffrir un animal, j'aie
reprocher la mort d'un homme!

— Serait-ce donc le malheur dont votre cocher a été la vict
Pourquoi irais-je chercher auprès d'autres la connaissance d
secrets?

— Mes secrets! s'écria-t-elle d'une voix impérieuse et c
pourquoi vous imaginez-vous qu'il y a des secrets là dedan
s'agit d'un terrible événement qui s'est passé sur le chemin p
en présence d'une foule de curieux attirés par le bruit; mais o
pas perdu cette bonne occasion de tourner contre moi l'opi
N'était-ce pas le major Frans qui ne fait rien comme tout le m
le major Frans qu'on pouvait enfin écraser sous la calomnie, co

ii ce n'était pas déjà assez que sa sauvagerie eût coûté la vie d'un homme, l'honneur et le repos d'une autre créature! Étais-je assez innocente de m'imaginer que rien de cette histoire ne fût parvenu à vos oreilles! Et vous veniez, n'est-ce pas? pour connaître de plus près l'héroïne d'une si romanesque aventure. Eh bien! allez à la ferme, les gens qui l'habitent pourront vous mettre à la hauteur de tout l'événement, et quand vous serez satisfait, vous n'aurez à retourner au château que pour prendre congé et vous en aller comme vous êtes venu.

Là-dessus, elle me quitta et s'enfuit sans que dans ma confusion je songeasse à la rejoindre. Pour le coup, je la crus perdue pour moi. De plus je ne savais rien de l'événement qui paraissait dominer si tristement sa destinée entière. Je restais en place en proie à mille perplexités, quand je m'aperçus que dans sa fuite précipitée elle avait oublié son petit panier au pied de l'arbre contre lequel elle s'était adossée. L'idée me vint de me servir de ce prétexte pour aller à la ferme. Je demandai une tasse de lait à la fermière en lui montrant le panier que j'avais trouvé dans le bois. — Ça lui ressemble, dit la bonne femme, elle l'aura laissé sans y penser; c'est une bien bonne demoiselle, qui n'a pas sa seconde sous le ciel, mais quand ses frasques lui prennent, brrr... elle part comme une *kemetif* (1). — Et elle continua sur ce ton dans son patois d'Overyssel que j'avais quelque peine à comprendre. Je ne pus me décider à la questionner. J'étais faible, Willem, j'avais peur de voir la vérité nue se présenter devant moi à travers le grossier langage d'une paysanne. Il me semblait que je devais encore à Frances attendre l'heure de la confiance, de l'épanchement. Je venais de percevoir le chien blessé, qui me regardait de son bel œil mélancolique comme s'il m'eût sollicité pour sa maîtresse. Je le caressai, il se laissa faire. Pendant ce temps, la fermière me parlait sans discontinuer du général, qui avait été un bon maître, d'Overberg, qui était aussi un bon maître, et même meilleur encore, car il consentait à des réparations que le général refusait toujours; c'est que le général n'avait point de goût pour les fermes; la demoiselle au contraire, oh! elle voulait traire les vaches elle-même, elle causait avec elles comme avec des femmes, et les chevaux donc, comme elle les aimait! Elle conduisait elle-même, et Blount, son cocher, était-il assez fier d'être assis à côté d'elle les bras croisés, tandis qu'elle tenait les guides! Et tout cela est loin, le bel attelage a été vendu, la demoiselle n'a plus que son *anglais*, et, quand le général veut sortir, il doit se servir de notre *char-à-tente* (2). — Quel pé-

(1) Une locomotive.

(2) Jolie voiture rustique, ressemblant un peu à une gondole, en usage chez

hé, monsieur, que de voir tomber comme cela une famille qui de out temps a été la première du pays! Depuis le mariage de l'aînée les demoiselles Roselaer, il n'y a plus eu de bénédiction sur cette naison, car, monsieur le sait, comme dit la sainte Écriture, une naison divisée contre elle-même...

Le babil de cette femme m'était insupportable, je me hâtai de partir, et j'arrivai encore avant le déjeuner. Frances était seule dans la salle à manger, préparant le thé. Dès qu'elle me vit, elle voulut sortir sous prétexte que l'eau ne bouillait pas. — Vous a-on remis vos œufs? lui dis-je au passage.

— Oui, fit-elle sèchement.

— Un instant, Frances; j'ai droit, je pense, à une meilleure réception.

— Sur quoi fondez-vous votre droit? est-ce sur votre curiosité satisfaite?

— Je ne sais rien, Frances, n'ayant rien demandé.

— Rien demandé! sur votre parole d'honneur?

— Je n'ai pas deux paroles, Frances, je n'ai rien demandé, n'ayant rien voulu entendre.

— En vérité, voilà un empire sur soi-même dont je ne croyais pas un homme capable.

— Les femmes sont-elles si supérieures sur ce point?

— Quand il le faut, nous savons nous taire.

Au même instant, le capitaine fit son apparition sans se douter combien il était importun, le général suivit bientôt, et le déjeuner commença. Frances faisait de son mieux pour cacher ses préoccupations, il y avait dans ses manières envers moi comme une nuance de regret, mais elle commettait bévues sur bévues dans ses rapports avec les deux autres commensaux. Le général eut du thé sucré deux fois, le capitaine s'aperçut que le sien ne contenait pas une goutte de lait (1), et les œufs se trouvèrent beaucoup trop cuits au goût de ces messieurs, qui avaient des idées très arrêtées sur ce point de gastronomie. Au même instant, une voiture parut devant le perron. Frances se leva pour voir ce que signifiait cette apparition, et je la suivis. C'était mon cocher de la veille, ma voiture et ma malle sanglée par derrière. — Oh! vous allez partir, me dit-elle d'un ton à la fois joyeux et mélancolique.

— Non, lui répondis-je à demi-voix, je ne pars pas, je ne veux pas partir encore.

— Vous restez malgré moi, répliqua-t-elle sur le même ton.

paysans hollandais, et que l'on peut fermer avec des toiles dont la réunion forme espèce de tente.

(1) L'habitude hollandaise est que la dame qui « sert le thé » mette elle-même sucre et le lait dans la tasse avant de la présenter.

— Soit. Je ne compte prendre là-dessus que l'avis de votre grand-père.

Celui-ci arrivait suivi du capitaine. Je sus que, voulant me garder plus longtemps, le capitaine avait pris sur lui de faire venir ma malle, et en même temps il avait profité de l'occasion pour commander en ville toute une provision de friandises, de conserves, de confitures fines, de pâtisseries de luxe, qu'il étala avec complaisance aux yeux ravis du vieux général. Quant à lui, il faisait claquer sa langue de satisfaction en passant en revue toutes ces délicatesses, et frappant familièrement sur l'épaule du vieux baron : — Eh bien! général, n'ai-je pas bien fourragé? lui dit-il en riant d'un gros rire.

Tout à coup Frances éclata. Ses yeux lançaient des flammes, elle ne se contenait plus. — *Damned rascal!* s'écria-t-elle, vous montrez bien que vous ne vous sentez plus un inférieur dans cette maison; autrement vous n'agiriez pas ainsi. *Bless me!* quel gaspillage! Perdrix rouges, foies gras, poissons en gelée, confitures, c'est une boutique de comestibles que vous avez fait apporter. Et pourquoi, je vous prie, toutes ces provisions? — Et elle frappa du poing sur la table de manière que tous les pots et flacons tressautèrent.

— Frances! Frances! murmurait le grand-père d'une voix dolente.

— Non, grand-père, continua-t-elle d'une voix plus forte encore, c'est un scandale, et, si vous aviez la moindre fermeté, vous y mettriez un terme.

— Mais, major! major! disait Rolf d'une voix suppliante.

— Taisez-vous, malheureux goinfre, je ne suis pas votre major, et j'ai par-dessus la tête de vos sottes plaisanteries; mais je ne supporterai pas plus longtemps de pareilles libertés, et, si mon grand-père ne sait pas y mettre ordre, c'est moi qui vous mettrai à la porte, vous et tous vos ragoûts!

— Au nom du ciel, Frances, interrompit le baron, calmez-vous; songez donc que M. de Zonshoven est ici qui vous entend.

— Tant mieux. Monsieur veut être notre hôte, eh bien! il saura dans quelle vilaine maison il est venu loger. Je dis rondement ce que je pense. C'est des choses et non des paroles qu'il faut se scandaliser.

A ces mots, elle quitta la salle en me lançant comme un regard de défi, auquel je répondis par un mouvement de tête qui lui montrait combien je désapprouvais sa violence et l'intempérance de son langage.

Nous nous regardions tout ébahis, le général, le capitaine et moi, quand elle rouvrit la porte. — Capitaine, dit-elle à Rolf, veillez aujourd'hui au ménage, je vais me promener à cheval.

— A vos ordres, commandant, répondit Rolf portant la main à son bonnet.

Je ne pus m'empêcher de lui exprimer mon étonnement du flegme avec lequel il essuyait de pareilles rebuffades. — Que vous dirai-je? me répondit-il, j'y suis habitué. Je voyais bien ce matin que le baromètre marquait tempête. Plus vite la tempête arrive, plus tôt elle est passée, et un vieux soldat n'a pas peur d'une averse.

— Je vous avais bien dit que ma petite-fille était violente, murmura le général, qui n'osait plus lever les yeux de mon côté; une fois lancée dans une de ses idées fixes, elle ne raisonne plus.

Pendant qu'il parlait, le capitaine Rolf tirait de son enveloppe un long objet qui se trouva être une jolie cravache destinée à remplacer celle qui s'était perdue dans la bruyère. Irait-elle, après une telle scène, accepter un semblable cadeau? J'avais absolument besoin d'être seul et de réfléchir, je prétextai des lettres à écrire pour regagner ma chambre. En fait, c'est à ces heures de solitude anxieuse que vous devez cette lettre, Willem; elle m'a déjà rendu le service de poser plus nettement à mes yeux les termes du problème; mais la solution? Je la vois reculer. Je fais un voyage d'exploration dans un cœur de femme, je m'y perds, et je souffre; oui, je souffre, mon ami, car malgré tout je l'aime comme un fou, et je perdrais tout, si je lui laissais soupçonner ma faiblesse.

V.

Je vous entends d'ici, Willem. Vous me demandez si je puis nourrir la moindre espérance de dompter la virago que je vous ai dépeinte dans ma dernière lettre. En effet, il y a chez Frances une virago à l'extérieur, et elle aime à passer pour telle. C'est un mauvais genre, mais un genre, et pourtant je la connais assez déjà pour être certain que, sous cette enveloppe rugueuse, il y a un cœur noble, généreux, sensible, qu'elle cache le plus possible. J'ai entrepris sa guérison. J'étudie ma patiente avec le calme et le sang-froid d'un médecin, du moins je fais de mon mieux; que ne donnerais-je pas pour réussir!

Après la scène de violence que je vous ai retracée dans ma dernière lettre, je m'étais mis à mon aise dans ma chambre, j'étais en manches de chemise, et j'achevais de vous écrire, quand j'entendis frapper à ma porte. C'était Frances en personne, qui entra en costume d'amazone (sans vareuse heureusement), un encrier à la main, et qui, sans se soucier de mon négligé, se jeta sur la première chaise venue comme quelqu'un qui ne songe pas à se retirer tout de suite. Je me hâtai de rendosser ma redingote et lui demandai ce qu'elle désirait.

— Grand-père m'a dit que vous vouliez écrire, Léopold, me dit-elle froidement, et je me suis souvenue qu'il n'y avait pas d'encrier dans votre chambre.

— J'ai toujours avec moi ce qu'il faut pour écrire, lui répondis-je sur le même ton et me rasseyant comme si j'eusse voulu continuer ma correspondance.

— Je vois que je vous dérange. J'étais venue vous demander un petit service. N'auriez-vous pas dans vos bagages quelque badine ou quelque objet de ce genre? J'ai perdu ma cravache, vous savez.

— Je n'ai malheureusement à vous offrir qu'une règle et un porte-plume.

— Décidément vous n'êtes pas d'humeur à me rendre le service que je vous demande.

— Je suis toujours disposé à servir une dame qui réclame les priviléges de son sexe. Pourquoi ne m'avez-vous pas fait appeler, si vous aviez quelque chose à me demander?

— Ah! j'y suis, mon manque d'étiquette, n'est-il pas vrai? Je suis venue dans votre chambre! Que voulez-vous! je suis si peu une dame!

— Ce n'est que trop vrai, major!

— Major? répéta-t-elle d'un air piqué, je croyais que ce surnom vous déplaisait.

— Il ne me déplaît plus autant depuis que j'ai vu le soldat en action; mais quel genre de major êtes-vous? tambour-major? sergent-major? Un chef de bataillon, si je ne me trompe, conserve une certaine dignité de ton et de manières, et d'après ce que j'ai vu et entendu ce matin...

— Léopold! s'écria-t-elle d'une voix tremblante, vous m'adressez une sanglante injure. Était-ce votre intention?

— Mademoiselle Mordaunt persiste-t-elle à s'identifier avec le personnage qu'elle ne joue que trop bien? Dans ce cas c'est un défi. Soit. Je sais un peu manier le fleuret; j'ai des pistolets dans ma malle. Si vous préférez cette arme, à votre aise. Seulement nous ne les chargerons qu'à poudre, car vous comprenez que je ne peux pourtant prendre au sérieux un major tel que vous.

A ma profonde surprise, Frances restait muette, ses joues étaient pâles, sa physionomie décelait une impression de douleur et de surprise. J'étais moi-même plus qu'embarrassé du tour que j'avais donné à la conversation. Mon embarras redoubla quand elle rompit le silence en me disant avec l'accent de la plainte plus encore que du reproche : — Votre ironie est plus cruelle que vous ne le supposez, Léopold!

— Frances, m'écriai-je en changeant de ton, croyez-moi, je ne voudrais pas vous blesser, je voudrais vous guérir. — J'allais lui

prendre la main quand elle se leva comme mue par un choc électrique, et me repoussa en me disant du ton le plus acerbe : — Je ne veux pas de votre cure, je suis ce que je suis, ne gaspillez pas votre art précieux pour une désagréable créature telle que moi.

— Vous aurez beau dire, Frances, je vois clair dans votre pensée. Ce matin, quand vous avez fait cette terrible scène à ces messieurs, vous vouliez m'effrayer; vous me disiez indirectement : — Ah! vous voulez rester pour connaître de plus près le major Frans? Eh bien! le voilà, le major Frans, grossier, insupportable, et il se montrera tel tant que vous persisterez à demeurer ici! — Vous voyez bien, mademoiselle Mordaunt, que je vous devine, et que je ne me laisse pas effrayer par le masque dont il vous plaît de...

— Un masque! s'écria-t-elle en frappant du pied de colère, un masque! Et il faut qu'on vienne me dire cela de La Haye, cette ville pleine de masques, à moi, qui ai rompu avec toutes les hypocrisies sociales, à moi dont le défaut ou la qualité par excellence est de dire tout ce que je pense, à moi qu'on accuse partout de manquer à ce qu'on appelle les bonnes manières!.. Ah! je vous l'avoue, je n'ai pas cru que votre présence fût pour moi un motif de taire ce que j'avais sur le cœur; n'étions-nous pas en famille après tout, et n'était-il pas nécessaire que vous sussiez au juste à quoi vous en tenir sur notre personnel?

— Je vous y prends, Frances. Vous reconnaissez vous-même qu'il y avait de l'intention dans cette grêle de gros mots que vous faisiez pleuvoir. Vous vouliez me faire peur. N'est-ce pas la vérité?

— Eh bien! oui, j'aurais voulu vous voir partir; mais ne croyez pas que je joue un rôle. Ma colère, mon indignation, n'étaient pas feintes. Je sais qu'il y a en moi des contradictions, je sais que j'ai des accès d'humeur violente, mais jamais je ne suis autre que je ne parais, et, sachez-le, Léopold, votre ton, vos paroles, m'ont péniblement froissée dans un moment où je venais chercher près de vous un peu de consolation. Parce que j'ai peut-être manqué aux formes, aux bonnes manières, me recevoir comme vous l'avez fait, me repousser avec des paroles railleuses!.. Savez-vous que je me demande si je ne me suis pas trompée sur votre compte, et si vous n'êtes pas l'un de ces fats à bottes vernies qui ont horreur d'une main dégantée, mais qui ne craignent pas de ternir la blancheur de leurs doigts en soufflétant une femme!

Ce fut à mon tour d'être piqué, j'allais répondre avec emportement, mais je me contins à temps. — Pardonnez, Frances, lui dis-je, je me regarderais comme le dernier des lâches, si je m'exposais à la plus légère imputation de ce genre; mais il n'était pas question de femme tout à l'heure. Nous n'avions affaire qu'au major Frans, qui se fâche quand on lui rappelle les prérogatives du beau

sexe, qui ne veut pas être rangé parmi « les femmes, » et qui ne devrait pas se scandaliser, ce me semble, lorsque, conformément à ses principes, on lui dit la vérité sans ménagement.

Frances m'écoutait cette fois sans m'interrompre, elle regardait fixement les vitres de la fenêtre comme pour se donner une contenance, sa pâleur disparaissait, elle se retourna vers moi, et, sans colère, mais avec fermeté, elle me dit :

— Je dois avouer, Léopold, que vous ne vous laissez pas aisément démonter; il me semble maintenant que nous sommes quittes. Sommes-nous de nouveau bons amis?

— Je ne demande pas mieux; mais, une fois pour toutes, à qui ai-je affaire, au major Frans ou...

— Eh bien! Frances Mordaunt demande votre amitié, Léopold! — Et elle me tendit les deux mains, ses yeux se remplissaient de larmes qu'elle ne pouvait plus retenir.

Oh! comme je l'eusse volontiers pressée contre mon cœur! mais à tout prix il ne fallait pas compromettre ce commencement de victoire. — Vous aurais-je ainsi parlé, Frances, si je n'avais pas été votre ami sincère?

— Je le vois bien, et j'ai grand besoin d'un ami sûr. Je voulais pourtant vous expliquer... Vous ne savez pas ce qui va arriver, me dit-elle d'un ton plus bas, le capitaine se ruine pour nous, et mon grand-père s'y prête lâchement. N'est-ce pas horrible?

— C'est très fâcheux, je l'avoue.

— Et si je perds le général, me voilà condamnée pour la vie à subir le capitaine! Quand il se sera appauvri pour nous, je ne pourrai pas le renvoyer. Comprenez-vous maintenant pourquoi j'ai éclaté ce matin?

— Vous aviez raison au fond, mais grand tort dans la forme.

— La forme, toujours la forme!

— Permettez. Je n'admets pas que la forme emporte le fond, mais une femme qui éclate avec une telle violence a tort, même quand elle a raison. Songez donc à ce qui serait arrivé, si le capitaine vous avait répondu dans ce langage de caserne qu'il ne peut avoir encore oublié!

— Je voudrais bien voir qu'il osât!

— Pourtant il eût été dans son droit; mais ne pensez pas que je me ligue avec lui contre vous. Je sais qu'au fond vous avez raison; mais je vous conjure d'adopter une autre méthode. La douceur d'une femme est bien autrement persuasive que ses emportemens. Si, comme vous me l'avez dit, votre éducation première souffre d'une lacune sous ce rapport, il ne faut pas désespérer de vous corriger. Voulez-vous me promettre de m'écouter?

— Pas maintenant, je suis déjà demeurée trop longtemps ici, et... et... vous restez au château pourtant?

— Aussi longtemps que vous me retiendrez, Frances.

— Restez alors aussi longtemps que vous pourrez, si toutefois ce que vous voyez chez nous ne vous répugne pas trop

— A propos !.. et la badine dont vous aviez besoin?

— Oh ! je m'en ferai une dans le bois, le capitaine voulait m'offrir une cravache, et...

— Et vous l'accepteriez plutôt de moi, dis-je en riant.

— Non ; mais je vous serais bien obligée, si vous me prêtiez une dizaine de florins, que je vous rendrai après-demain.

Je lui remis mon porte-monnaie, où elle prit ce qu'elle voulut. L'étrange créature ! et l'étrange conclusion de notre bataille !

J'avais moi-même besoin de prendre l'air, et je voulus porter une lettre à Overberg jusqu'au bureau de poste du village. En bas, je trouvai le général, qui se disposait aussi à sortir et qui, apprenant le but de ma promenade, s'offrit pour m'accompagner. Lui aussi avait une lettre à jeter dans la boîte, une lettre qu'il me semblait avoir cachée aux regards de Frances. Il espérait de plus trouver au bureau un paquet à son adresse. Ce paquet existait en effet parmi les envois poste-restante; mais, quand il l'eut ouvert avec précipitation, ses traits se rembrunirent et prirent une expression de désappointement. — Ne dites rien à Frances du paquet que j'ai été chercher, m'insinua-t-il au retour, je dois diriger mes affaires à son insu, elle n'y comprendrait rien, elle ne serait pas toujours d'accord avec moi, et avec son caractère,... à mon âge,... j'ai grand besoin de repos... Enfin vous comprenez. Voyez-vous, le capitaine me doit sa position, il est naturel qu'il ait pour moi quelques attentions. Voilà ce que ma petite-fille ne veut pas comprendre. Au lieu de me savoir bon gré de ce que pour elle je me suis confiné dans ce désert, elle ne fait rien pour m'y rendre la vie supportable.

— Votre château est pourtant délicieusement situé, mon oncle.

— Je vous l'accorde, mais quand on aime peu la campagne et qu'il faut renoncer à la chasse, on se trouve ici bien isolé. Pas la moindre ressource au village, la ville est éloignée...

— Pourquoi ne vendez-vous pas le château, mon oncle?

— C'est ce que je ferais bien volontiers; mais je serais forcé d'en demander une somme qu'on trouverait énorme, car il est grevé d'hypothèques, ceci soit dit entre nous, et, ayant dû vendre autrefois par parcelles le domaine environnant, je ne trouverais pas d'amateur qui consentît à donner pour l'habitation seule et le jardin la somme qui me serait nécessaire. Dans le temps, ma belle-sœur me transmit des propositions que, dans mon intérêt, j'aurais peut-être bien fait d'accepter; nos ressentimens d'ancienne date ne

me le permirent pas. J'aurais dû la laisser rentrer ici en souveraine! Je ne pus supporter cette idée. Alors, furieuse, elle me suscita des chicanes, des procès; c'était ici une borne à reculer, là un pont dont elle prétendait m'interdire l'usage. J'ai encore perdu des milliers de florins pour soutenir ces misérables procès et les perdre. Oh! cette femme, cette affreuse sorcière, elle a été le tourment de ma vie!

— Revenons à la question. Overberg m'a chargé de vous dire qu'il y aurait bientôt une occasion avantageuse de vendre sous main le château de Werve.

— Vraiment! s'écria le vieillard avec un éclair de joie; mais Frances... Elle tient à ce vieux nid de souris, à ses traditions de famille, et Dieu sait à quelles autres sornettes encore. Elle s'est mis en tête d'être un jour baronne de Werve et même de rendre sa splendeur à cette baraque. Pour cela malheureusement elle n'avait qu'un moyen, un mariage riche. Les bons partis ne lui ont pas manqué, elle les a follement repoussés tous; maintenant, dans la solitude où nous vivons, aucun prétendant ne viendra s'offrir.

— Vous n'avez pourtant pas besoin de sa permission pour vendre le château.

— Légalement, non; mais comment pourrais-je vivre avec elle, si je m'avisais de m'en passer? Et puis ce n'est pas tout : lorsqu'elle eut atteint sa majorité, je dus lui apprendre qu'une grande partie de sa fortune maternelle avait disparu. Mon gendre, sir John Mordaunt, vivait grandement, sur le pied anglais, mais sans argent anglais. Il n'était que le cadet de sa famille, et sa pension d'officier de marine ne lui suffisait pas. Un peu avant sa mort, il perdit un grand-oncle qui avait arrangé son testament de manière que, si Frances eût été un garçon, elle eût été l'unique héritière du vieux baronnet, qui lui eût laissé avec son titre son immense fortune; par malheur, elle était fille et n'eut en partage que quelques centaines de livres sterling, là-dessus mon gendre fut frappé d'apoplexie et mourut. J'étais le tuteur de ma petite-fille; mais le subrogé tuteur me persécuta, la loi à la main, pour que je plaçasse en rentes sur l'état le peu qui restait à Frances de sa fortune maternelle et le legs qu'elle venait de recevoir, placement très sûr, je n'en disconviens pas, mais qui ne rapporte qu'un bien maigre intérêt. L'éducation et l'entretien de ma petite-fille me coûtaient plus que cela, d'autant plus qu'elle s'était mis dans l'esprit de conserver l'équipage de son père et tous ses domestiques. Je fus trop faible pour refuser cette satisfaction à mon entêtée de dix-sept ans. Cependant le malheur ne cessa de me poursuivre, et quand elle fut majeure, bien que nous nous fussions réduits déjà au strict nécessaire, je me vis dans la nécessité de réunir promptement une forte somme d'argent.

Il y allait de ma position et de mon honneur. Frances est violente et personnelle, vous le savez, mais elle est généreuse en même temps et compatissante. Elle-même m'offrit de réaliser une grande partie de son avoir pour boucher cet affreux trou. Je dus accepter, n'ayant pas le choix, me réservant d'ailleurs de la rembourser, et je lui assurai en garantie après ma mort la possession du château de Werve.

— Mais enfin Frances est votre petite-fille, la seule qui vous reste,... ou bien n'ai-je pas entendu dire, général, que vous aviez aussi un fils?

— Mon fils,... il est mort, me dit-il d'une voix étrange, il ne s'est jamais marié, que je sache; du moins il ne m'a jamais demandé d'autorisation. Si donc il avait des enfans, ils seraient illégitimes... Enfin vous comprenez maintenant pourquoi je ne puis vendre le château sans l'assentiment de Frances; après ma mort, mes créanciers ne pourront en prendre possession sans avoir à compter avec elle.

Voilà par exemple, me dis-je, un trait que tante Sophie n'avait pas prévu. C'est en réalité sous les pieds de Frances qu'eût éclaté la mine préparée par elle de si longue date pour faire sauter le vieux von Zwenken. J'avais donc à côté de moi un type d'égoïsme raffiné, profondément méprisable, cachant ses honteux calculs sous les dehors d'une bonhomie et d'une largeur de manières dont tout le monde eût été la dupe. Devais-je m'étonner désormais si Frances avait tant d'aversion pour les formes?

— Mais, repris-je, ne craignez-vous pas qu'après votre mort votre petite-fille ne soit tristement déçue quand elle verra que le gage laissé par vous en nantissement de sa créance est déjà grevé si lourdement?

— Que vous dirai-je? mon cher, nécessité n'a pas de loi, et j'espère toujours vivre assez pour relever ma fortune.

A son âge, et par quels moyens? me disais-je en moi-même. Tout à coup je pensai au paquet qu'il avait été chercher à la poste. J'avais cru le voir en retirer une longue liste de chiffres en gros et moyens caractères; c'étaient probablement des papiers relatifs à quelque loterie étrangère. Et c'est là-dessus que le malheureux comptait pour rétablir ses affaires!

— Mon neveu, me dit-il brusquement comme si une idée lumineuse lui eût traversé le cerveau, s'il est vrai qu'Overberg vous ait parlé de la possibilité de vendre avantageusement le château, il ne serait pas mauvais que vous-même prissiez la peine de sonder les sentimens de Frances sur ce chapitre. Il me semble que vous avez quelque influence sur elle, et nous serions bien allégés, si vous parveniez à lui ôter son idée fixe.

— Soit, mon oncle, je lui en parlerai.

— Et vous pourrez ajouter que, si je peux aller vivre dans quelque endroit où je trouverais quelque société, la compagnie du capitaine me serait beaucoup moins nécessaire.

Je n'eus heureusement pas besoin de répondre. Nous rentrions au château, le second déjeuner était annoncé, le capitaine en personne nous reçut d'un air joyeux, Frances n'était pas de retour, et nous nous mîmes à table sans l'attendre. Elle ne reparut que pour le dîner. Sa toilette très simple, mais de fort bon goût, et qui faisait admirablement valoir sa beauté, me ravit. Il semblait qu'elle voulût me donner à comprendre que le major Frans se retirait décidément devant Frances Mordaunt. D'autre part, il y avait dans ses manières quelque chose de concentré et de gêné. Elle ne gourmandait plus le capitaine, qui de son côté multipliait les marques de soumission. Le dîner cette fois était simple, quoique suffisant; on avait seulement préparé un petit extra pour le vieux général, qui ne demanda pas de vin fin, mais se dédommagea aux dépens de l'ordinaire, dont il engloutit bien deux bouteilles sans sourciller. Il mangea en proportion. Décidément la seule différence avec le capitaine, c'est qu'il n'avouait pas rondement comme lui que, le plaisir de la table étant la plus grande jouissance de la vie, il ne vivait plus que pour son ventre. Je commençais à me sentir la plus complète répulsion pour mon grand-oncle.

VI.

Le repas terminé, comme j'avais suivi ma cousine au salon, nous fûmes rejoints par Rolf, qui nous confia que le général entrerait le surlendemain dans sa soixante et onzième année, que dans cette prévision il avait fait quelques préparatifs, mais que, voyant le peu de succès qu'ils avaient eu le matin, il hésitait à les continuer. Frances lui dit de faire à sa guise, mais le lui dit d'un ton distrait et comme indifférent. Puis, comme il nous avait quittés enchanté de la permission obtenue, et au moment où j'allais faire compliment à Frances de sa charmante métamorphose, elle allégua le besoin de grand air et me quitta brusquement pour se rendre au jardin. Je ne voulus pas perdre cette bonne occasion, et je ne tardai pas à la rejoindre. Nous nous dirigeâmes droit vers la ruine dont je vous ai déjà parlé et d'où nous pouvions espérer de contempler les splendeurs du soleil couchant, mais ce fut à travers des ronces, des broussailles, et comme si ma cousine eût préféré en tout la voie la plus directe, au risque de se déchirer à chaque pas, et par antipathie pour les chemins tournans et aplanis qui conduisent au but sans inconvénient. Je ne pus m'empêcher de lui en faire la remarque, surtout lorsque, les broussailles étant enfin dépassées, nous

nous vîmes sur un sentier sablonneux, uni, où je pus lui offrir un bras qui fut accepté.

— On prétend, dit-elle pour répondre à mon observation, que mon éducation a été négligée. Ce n'est pas du tout vrai; mais il m'a manqué la direction dont j'aurais eu le plus de besoin, j'ai été élevée comme un garçon. Ma mère, vous le savez, mourut peu de temps après ma naissance. La sœur du capitaine Rolf, pauvre paysanne séduite, du reste femme énergique et de sentimens honnêtes, fut ma nourrice. Son enfant était mort, je le remplaçai pour elle. Elle eut pour moi une affection aveugle, presque fanatique; elle exécutait absolument toutes mes volontés en répondant aux observations qu'on lui faisait qu'il n'y avait qu'elle au monde qui m'aimât. C'était faux, car mon grand-père, qui demeurait avec mon père, m'aimait bien. Quant à mon père, je dois avouer qu'il s'occupait peu de moi. Il aurait voulu avoir un fils, et pour conserver son nom et dans l'intérêt de sa fortune. Il avait eu un fils avant ma naissance, qui s'appelait Francis et qui mourut à six mois. Ma naissance fut une déception profonde pour lui; ma pauvre mère s'en aperçut et en souffrit beaucoup. Un jour ma nourrice, très courroucée de l'indifférence de mon père, me fit entrer dans sa chambre pour lui montrer comme j'étais forte et agile. — Vraiment, lui dit-elle, on la prendrait pour un garçon. — Rolf m'a dit depuis que mon père fut comme frappé d'une idée subite. Depuis ce jour-là, il s'occupa beaucoup de mon éducation et lui imprima une direction que... qui m'a faite ce que je suis. Sous prétexte d'hygiène et de méthode anglaise, il me fit porter jusqu'à sept ans un costume ample et commode que ma nourrice appelait « un costume de gamin; » dès que je pus marcher, j'eus un maître de gymnastique, on m'endurcit contre le froid et le chaud, et dès que je pus porter un fusil, Rolf fut chargé de m'apprendre l'exercice. L'escrime ne fut pas non plus négligée, et les jeunes officiers qui fréquentaient la maison, sachant qu'ils plaisaient par là à mon père, ne manquaient pas de se mesurer avec moi. Naturellement j'étais garçonnière, brutale de mouvemens, emportée. Déjà l'on m'appelait « le petit major, » et mon père trouvait du plaisir à autoriser l'emploi de ce sobriquet en s'en servant lui-même très souvent. Une fois un officier, nouveau-venu, m'ayant saluée en m'appelant mademoiselle, je lui répondis par un juron anglais qui rendit mon père si content qu'il m'embrassa de joie. Cela fit que je ne manquai pas d'émailler par la suite mes reparties de cette jolie façon...

— Alors j'admire que vous ayez pu vous défaire de cette mauvaise habitude.

— C'est avec peine et lentement, je l'avoue, et aujourd'hui encore je ne suis pas absolument certaine que dans un mouvement

de grande colère... Je dois dire que ma nourrice, demeurée près de moi jusqu'à sa mort, faisait de son mieux pour m'en déshabituer. — C'est un péché que de jurer, me disait-elle. — Mais alors papa commet donc des péchés? — Oh! les messieurs, c'est autre chose. — Eh bien! je veux être un monsieur! — Et le fait est que le chagrin d'être une fille et de devoir renoncer à tout espoir d'être un monsieur empoisonna ma première adolescence. Cela allait au point que je déchirai les jupons et les chapeaux élégans qu'un jour la nourrice m'apporta en me disant que je devrais dorénavant m'en servir. Mes jouets n'étaient que tambours, fouets, soldats, et je ne donnais rien d'une poupée. On ne me laissait pas aller avec les autres petites filles. Je grandissais au milieu d'officiers, de soldats, de chasseurs. Excepté celle de ma nourrice, aucune influence féminine, et quand enfin la bonne femme se déclara hors d'état de diriger une enfant aussi terrible, au lieu de m'envoyer dans un pensionnat, on me donna... un gouverneur. Vous devez être curieux de savoir à quoi tendait une pareille éducation. J'ai su depuis que *sir John* avait celé la mort de son fils à ses parens d'Angleterre, aussi bien que la naissance de sa fille, qu'il s'était imaginé de me faire passer pour un garçon dans sa correspondance, et qu'il se réservait de me présenter comme tel dans le cercle de sa famille. Un vieux parent immensément riche lui avait déclaré son intention de laisser sa fortune à son *fils*, mais non pas à sa *fille*. De là mon étrange éducation, que mon gouverneur, un intrigant capable de toutes les bassesses, continua d'après les ordres de mon père, qui avait su l'allécher par de magnifiques promesses. On persista donc à m'isoler de toutes les personnes de mon sexe, on nourrit en moi des sentimens d'indépendance et de hardiesse qu'on disait propres au caractère masculin, et que je n'ai guère retrouvés chez les hommes, lorsque j'appris plus tard à les connaître. Toutefois mon père et lui auraient été déçus dans leurs calculs; j'avais en aversion tout ce qui ressemblait au mensonge, et mon plus grand plaisir était de me montrer à tous fière et sans gêne, telle que j'étais.

Je suis persuadée que mon grand-père désapprouvait cette espèce de complot, mais il n'eut pas la hardiesse de contrecarrer ouvertement les plans de sir John. Il me donnait des boîtes à ouvrage ou à tricot dans un temps où je ne savais ni coudre ni tricoter, et il ne pouvait souffrir mon gouverneur Darkins. Il y eut entre lui et mon père de violentes discussions, et le résultat fut que mon grand-père changea de garnison sans que nous le suivissions dans sa nouvelle résidence. Rolf partit avec lui, la maison de mon père n'en fut pas moins fréquentée par les officiers et les chasseurs. Je touchais à ma quatorzième année. Tout à coup on m'annonça que j'allais entrer dans un pensionnat de demoiselles, moi qui fumais déjà

comme un grenadier. Ce changement fut dû à la visite d'une tante Ellénor, sœur de mon père et qui était venue faire « une saison » à Scheveningen avec son mari. Elle vint seule à l'improviste surprendre mon père, et découvrit, avant même qu'il pût aviser aux moyens de prolonger sa supercherie, que son neveu était une nièce. Ma tante reprocha vivement à mon père ses façons d'agir, exigea qu'on m'envoyât en pension, me remit cinquante livres pour mon trousseau, et me promit le même cadeau chaque année, si je me conduisais bien et si je prenais les manières d'une jeune fille bien élevée.

Me voilà donc au pensionnat. Je n'y pus tenir plus d'une année. En classe, j'étais au premier rang, car j'étais plus instruite que les premières élèves; mais, dès qu'il s'agissait d'ouvrages de main, j'étais d'une maladresse insigne, je brouillais les écheveaux, je cassais les aiguilles, je déchirais les étoffes, et je devenais furieuse dès qu'on me grondait. Je me battis avec une sous-maîtresse, je distribuai des soufflets à mes camarades, qui m'appelaient toujours le « major Frans, » ayant appris je ne sais plus comment que tel était mon surnom. Au bout de six semaines, je m'étais évadée, et je fus ramenée de force par mon père; au bout de l'an, je fus renvoyée comme intraitable et incorrigible. Et pourtant l'occasion de mon renvoi fut une injustice. Tout en restant indisciplinée et revêche, j'avais pris goût à la musique, j'aimais à chanter et à jouer du piano; le maître de musique était le seul qui ne se plaignît pas de moi. Au contraire il ne cessait de faire mon éloge, et un beau jour, comme nous étions seuls à répéter un morceau assez difficile, il fut si enchanté... qu'il m'embrassa.

— Le misérable!

— Cette impudence éveilla en moi un sentiment que je n'avais pas encore connu, celui de la dignité féminine, et je répondis à son insolence par un soufflet vigoureux, accompagné d'une couple d'expressions qui n'appartenaient pas précisément au vocabulaire de la pension. Vert-Vert ne fit pas plus de sensation dans son cloître. Mon soufflet et mes exclamations retentirent jusque dans la salle voisine. Les élèves, bientôt la maîtresse, accoururent. Le maître de musique prétendit que je m'étais emportée pour une simple réprimande qu'il avait dû m'adresser. Je compris que le malheureux devait mentir pour ne pas perdre son gagne-pain, cette idée paralysa ma langue, et madame exigea que je fisse des excuses au musicien. — Jamais! — fut ma réponse, et c'est en vain qu'on me menaça des punitions les plus sévères, on n'obtint rien. Je fus enfermée, mise au pain et à l'eau, tout fut inutile, et c'est alors que la maîtresse de pension écrivit à mon père qu'elle ne pouvait plus me garder.

La bonne Rolf vint me chercher. Je lui confiai en pleurant toute la vérité. Elle voulait retourner avec moi et, en présence de toutes les élèves, dire son fait à cette « madame; » mais je la retins, cela n'eût servi à rien, et l'on se fût moqué de moi. Cela n'empêche pas que cette première expérience de la vie sociale était dure. Je découvrais du premier coup tout ce qui peut se cacher de mensonges et d'infamies sous le manteau du décorum.

— Permettez, Frances, interrompis-je, je suis de votre avis en ce sens que les belles manières sont tout autre chose qu'une garantie de moralité et d'honneur; mais croyez-vous que la société vous plairait davantage, si tout le mal qui est en elle se montrait dans toute sa laideur?

— Il est certain que ce serait à prendre la fuite de dégoût et d'horreur.

— Mais tout le monde ne peut pas s'enfuir, il faut bien que les hommes vivent en société, et, à la condition de n'en pas être la dupe, il vaut mieux que ce que vous appelez le manteau du décorum donne à la vie sociale un aspect un peu plus supportable.

Nous étions au pied de la ruine. Nous gravîmes un vieil escalier de pierres branlantes conduisant à un arceau qui s'ouvrait sur la campagne et qui avait dû éclairer ce qui jadis avait été une chambre ou une salle. Le ciel était devenu brumeux. Le soleil, qui allait se perdre dans les nuages, ne trahissait plus sa présence que par des reflets orangés ou rouge pâle qui perçaient avec peine le brouillard; quant aux champs, ils avaient déjà disparu sous ce voile humide. Près de l'arceau, tout couvert de lierre, se trouvait une espèce de banc de pierre sur lequel Frances jeta un vieux châle gris, et nous nous assîmes.

— Allumez votre cigare, Léopold, me dit Frances, vous écouterez plus patiemment ma longue histoire. Si je n'avais depuis longtemps renoncé à ce luxe, je vous donnerais l'exemple.

— Je fume, Frances, mais sans être esclave de cette habitude, et je ne saurais trouver du plaisir à fumer pendant que vous me racontez vos douloureux souvenirs.

— Léopold, que vous êtes peu un homme au sens égoïste du mot!

Je souris et elle reprit : — Malgré mon aventure avec le maître de musique, j'aimais toujours le chant et le piano. Nourrice me déterra une gouvernante suisse qui se trouvait sans position et qui m'apprit à faire des ouvrages de femme. Mon père, depuis qu'il avait vu ses plans déjoués par l'arrivée inattendue de ma tante anglaise, comprenait que je devais enfin être élevée en demoiselle, et la laissa faire. Maintenant que je n'avais plus à écrire chaque année au vieux baronnet des lettres où je ne lui parlais que de mes progrès dans l'escrime et dans l'équitation, et que je signais *Francis* parce

qu'on m'avait dit qu'on préférait cette orthographe en Angleterre, sir John ne recevait plus de lettres de change comme auparavant. C'est à elles qu'il avait dû jusqu'alors de pouvoir tenir sa maison sur le pied luxueux auquel il était accoutumé. Il aurait dû adopter un genre de vie plus simple, il n'eut pas cette sagesse, et depuis lors il mangea son capital.

J'avais cru devoir mettre ma tante Ellénor au courant de ce qui m'était arrivé. L'excellente femme me répondit affectueusement, m'envoya un second cadeau de cinquante livres avec beaucoup de sages exhortations, et me promit que, si je continuais à profiter et à me conduire avec droiture, elle me ferait venir à Londres près d'elle. La même année, une maladie du cœur l'enleva brusquement, et je n'entendis plus parler de ma famille d'Angleterre. Cependant Mlle Chelles, ma gouvernante, avait su gagner mon affection. Elle m'avait détournée des exercices masculins, qui si longtemps avaient été mes seuls plaisirs. Nous faisions de longues promenades pendant lesquelles elle m'entretenait de choses sérieuses dont personne ne m'avait jamais parlé. Par elle, j'appris à connaître les malheureux, les pauvres, et la joie qu'on pouvait puiser dans l'exercice de la bienfaisance. Elle éveilla en moi le sens du beau dans la nature; elle m'inspira des sentimens religieux et me décida à recevoir l'instruction d'un pasteur. Peut-être aurait-elle réussi à extirper tout à fait le « major Frans, » qui revenait encore mainte fois sous les robes et les châles de Frances Mordaunt; mais ne voilà-t-il pas nourrice qui devient jalouse de l'affection qu'elle m'avait inspirée! Pour comble de malheur, Rolf revient avec le grade de lieutenant en second, et il tombe amoureux de ma gouvernante; mais ma pauvre Chelles n'avait pas la moindre inclination pour « ce soudard, cet ogre, » comme elle l'appelait, qui lui faisait des peurs atroces et qui lui fit connaître ses intentions d'une telle manière qu'elle se vit amenée à déclarer à mon père qu'elle quitterait la maison, si Rolf y remettait les pieds. On trouva cette prétention exorbitante. Mon grand-père et mon père prirent le parti de Rolf. Moi-même, encore incapable de comprendre les scrupules de ma gouvernante, je les trouvais exagérés, et je n'étais pas tellement convertie que la perspective de recouvrer mon entière liberté ne plaidât encore secrètement contre elle. Mon père d'ailleurs voyait une économie dans le départ de la gouvernante. Bref, celle-ci partit pour la France avec une famille où elle fut agréée en la même qualité.

Je redevins donc « le major Frans. » J'accompagnais mon père dans ses promenades à cheval, et je voyais qu'il tirait une certaine vanité de mon talent d'écuyère. Je le suivais aussi à la chasse ou dans des courses en voiture où je conduisais moi-même, toute fière

de faire preuve d'habileté et d'audace. Sur ces entrefaites, nourrice mourut à son tour. Ce fut pour moi un violent chagrin. Je sentis qu'elle avait dit vrai quand elle avait affirmé qu'elle seule au monde savait m'aimer. Tout à coup je fus appelée au rôle de maîtresse de maison. Mon père allait recevoir un hôte, et... — Elle s'arrêta brusquement; puis, fixant sur moi ses beaux yeux bleus avec une étrange expression :

— Léopold, me demanda-t-elle, avez-vous beaucoup fréquenté les femmes?

— Du temps que je vivais avec ma mère, je voyais beaucoup ses amies, mais depuis...

— Ce n'est pas cela. Je vous demande si, comme la plupart des hommes, vous avez quelquefois souffert de cette fièvre intermittente qui s'appelle l'amour?

— J'ai fait de mon mieux, ma cousine, pour y échapper. Sachant que j'étais trop pauvre pour me mettre en ménage et n'ayant aucun goût pour toute liaison qui ne pourrait aboutir au mariage, j'ai toujours observé la plus stricte neutralité dans mes rapports, d'ailleurs très rares, avec les femmes.

— Ainsi vous n'avez jamais été dominé par ce qu'on nomme une passion?

— Je n'avais pas le temps de me permettre ce genre de distraction.

— Tant mieux pour vous; mais j'en suis fâchée pour moi, parce que vous ne pourrez me dire ce que j'aurais voulu savoir de vous.

— Dites toujours; peut-être pourrai-je vous éclairer.

— Je voudrais savoir si vous croyez qu'un homme comme il faut, qui n'est ni un fat, ni un imbécile, qui plutôt se montre capable d'une grande pénétration, ne remarque pas bien vite... comment dirai-je?.. les sentimens qu'il inspire à une jeune fille, même quand aucun mot d'amour n'a été échangé entre eux.

J'étais fort embarrassé. Où voulait-elle en venir? Était-ce naïveté ou malice de sa part que de m'adresser une telle question?

— Je crois, lui dis-je après un moment de réflexion, qu'en général un homme et une femme devinent très vite ce qu'ils éprouvent l'un pour l'autre, même quand ils ne se sont rien dit.

— C'est aussi mon opinion aujourd'hui; mais dans ce temps-là j'étais aussi inexpérimentée qu'un enfant. Les amis de mon père ne voyaient en moi qu'une fille mal élevée, capricieuse et fantasque, un sauvageon dont ils ne souhaitaient la société ni pour leurs filles, ni pour leurs fils. Le « bout de cour » que me faisaient quelques jeunes officiers me paraissait la chose la plus plaisante du monde, et je me moquais d'eux avec un sans-gêne qui déconcertait les plus intrépides. C'est alors que lord William vint loger chez nous.

Lord William me fut présenté comme un ancien camarade d'école de mon père. Une circonstance pénible, me dit-on, l'avait décidé à passer quelque temps hors d'Angleterre. Mon père insista pour qu'il habitât chez lui l'appartement laissé libre par le départ de mon grand-père. Lord William paraissait riche. Il payait largement toutes ses commandes. Je crois bien qu'il indemnisa généreusement mon père du surcroît de dépense que son séjour entraînait. Bien qu'aidée des conseils de notre femme de charge, j'étais un peu embarrassée et ennuyée d'avoir à faire la maîtresse de maison devant cet étranger, mais je me réconciliai bientôt avec ma tâche.

Lord William (je n'ai jamais su son nom de famille) était un homme fort instruit et qui possédait au plus haut degré le don de bien raconter. Grand amateur d'art et de poésie, lisant et parlant plusieurs langues, passionné pour l'archéologie, il savait, ce que nous ignorions, que la bibliothèque de notre petite ville hollandaise renfermait des trésors, et il se promettait bien de les mettre à profit. Vous dire ma surprise en voyant un homme qui était évidemment fort distingué et qui n'aimait ni la chasse, ni les plaisirs bruyans, qui avait horreur de toute trivialité, qui déclarait que ses meilleurs momens étaient ceux qu'il passait à étudier dans son cabinet, et qui avec tout cela était un parfait homme du monde, ce serait impossible. Les messieurs le trouvaient laid; les femmes ne disaient rien, mais paraissaient ravies de la moindre attention qu'il avait pour elles. Je lui trouvais une étrange ressemblance avec notre stathouder Guillaume III, moins la pâleur. Il en avait le front élevé, les traits fortement dessinés, les yeux d'un éclat sombre et qui faisaient penser au regard de l'aigle.

— En avait-il aussi le bec? demandai-je un peu impatienté.

— Je vous ai dit qu'il ressemblait à Guillaume III, dit-elle en me regardant d'un air un peu étonné; il avait comme lui le nez très arqué. Ce qui est certain, c'est qu'il exerça bientôt sur moi une puissante influence. Je ne tardai pas à découvrir que mes manières lui plaisaient peu. Bientôt je discernai chez lui un certain sentiment de compassion pour moi, comme s'il eût regretté la fâcheuse direction donnée à mes goûts. J'entendis un jour, sans qu'il s'en aperçût, qu'il demandait à mon père pourquoi il ne me menait pas dans le monde. Mon père prétexta ma sauvagerie, ma brusquerie, le peu de ressources qu'offrait notre petite ville. Lord William ne se tint pas pour battu. Il vint me trouver et me demanda toute sorte de détails sur mon éducation et ma vie antérieure. Je lui racontai tout, à ma manière, sans lui rien déguiser. — Aimez-vous la lecture? me dit-il. — Pas du tout, répondis-je, j'aime la société, les hommes, le mouvement. — Mais si on ne lit pas, et beaucoup, on devient une sotte et l'on fait bien triste figure dans le monde. — S'il en est ainsi,

dites-moi ce qu'il faut que je lise. — Je ne puis vous répondre à l'improviste; mais, si vous voulez, nous lirons ensemble et nous ne tarderons pas à regagner le temps perdu.

Ainsi fut fait. C'est lui qui me forma l'esprit et le goût. Il me fit faire la connaissance des chefs-d'œuvre allemands et français, il me révéla les beautés des classiques de sa propre langue, et j'acceptai de lui avec empressement des leçons que je n'avais jamais voulu recevoir de mon ancien gouverneur...

— Si bien que vous êtes devenus amoureux l'un de l'autre, interrompis-je dans un mouvement de dépit que je ne pus maîtriser.

— Pas précisément; mais avec vos interruptions vous me faites perdre le fil de mes souvenirs. Vous désirez que je vous raconte ma vie passée; en quoi seriez-vous avancé, si je vous disais que lord William, arrivé chez nous au commencement de l'automne, nous quitta aux approches du printemps?

— Sans être devenu votre fiancé? dis-je avec une certaine angoisse.

— Sans être mon fiancé, poursuivit-elle d'un ton sec et froid; mais allons, mon cousin, il se fait tard, et l'heure du thé a déjà sonné. — Elle avait à peine dit qu'en deux sauts elle était au bas de l'escalier branlant. J'eus quelque peine à la rejoindre. Elle s'était enveloppée dans son châle gris, et il ne pouvait être question de lui offrir le bras. J'étais dépité contre moi-même. Je lui avais laissé voir qu'à mon gré elle s'étendait trop complaisamment sur les perfections de cet étranger. Et de quel droit étais-je jaloux? Je n'étais qu'un impertinent et qu'un sot.

Ce fut elle qui rompit le silence. — Léopold, me dit-elle, je vois bien que le récit de mes expériences de jeunesse vous agace. Si vous étiez parti ce matin, comme je le désirais, je ne vous ennuierais pas en ce moment avec mes souvenirs.

— Parlez, parlez, Frances! lui dis-je d'un ton suppliant; je vous promets de ne plus vous interrompre.

— A la bonne heure. Maintenant donc je dois vous dire que j'ai aimé lord William avec toute la vivacité d'une première passion, toute la naïveté d'un jeune cœur qui ne sait pas même que ce qu'il éprouve est de l'amour. Je découvris bientôt que lord William m'était cher plus que tout au monde, que mon plus grand bonheur, à moi la fille indomptable, était de lui obéir en tout, de le consulter sur tout, de le suivre partout où je pouvais l'accompagner. Je trouvai moyen de m'intéresser même à ses recherches archéologiques. Je traduisais pour lui des documens hollandais sur lesquels auparavant j'eusse séché d'ennui. D'autre part, ayant observé que, comme tous les hommes, il aimait les tables bien servies, je pris soin que ses goûts fussent satisfaits. Je fis attention à ma toilette, parce que lui-même, sans donner dans la fatuité, était toujours bien mis.

Il me mena dans les sociétés de notre petite ville. J'étais vexée toutes les fois qu'il s'occupait des autres femmes, mais je me gardais bien de le lui laisser voir. Nous eûmes aussi quelques réceptions, des dîners, et les dames de la ville furent tout étonnées de la façon dont le major Frans faisait les honneurs de sa maison. L'hiver tirait à sa fin, et il avait été résolu qu'aux premiers beaux jours nous irions tous ensemble visiter le château de Werve. Mon grand-père était revenu, et je vis bientôt avec dépit qu'il ne partageait pas mes sympathies pour lord William. Je ne tardai pas à en savoir la raison.

J'étais par une belle matinée de printemps sur mon balcon, un livre à la main, mais ne lisant pas, lorsque j'entendis mon grand-père et mon père, assis sur un banc qui se trouvait précisément au-dessous de moi, parler de lord William et de ma personne en termes qui excitèrent ma curiosité au plus haut point.

— Elle s'affiche avec lui, vous dis-je, répétait mon grand-père d'un ton de mauvaise humeur, et lui ne s'occupe que d'elle. A votre place, j'exigerais de lui qu'il se déclarât et que vous pussiez désormais la présenter comme sa future.

Mon père éclata de rire. — Major, lui dit-il, à quoi pensez-vous? William, dont les intentions sont d'ailleurs parfaitement honnêtes, a été à l'école avec moi, il est plus jeune que moi de deux ou trois ans tout au plus, et Frances court sur ses dix-sept ans.

— Qu'importe? on lui en donnerait davantage, et je vous répète qu'elle est folle de lui. Comment ne vous en êtes-vous pas aperçu?

— *Bless me!* reprit mon père. Sachez donc, major, que William est marié, et que je lui sais bon gré au contraire de s'être institué le mentor de Frances; elle en avait bon besoin.

— En vérité vous êtes trop naïf, sir John,... ou bien d'une sécurité que je ne m'explique pas.

— Vous la partageriez, major, si vous connaissiez William comme je le connais. Gentleman jusqu'au bout des ongles, monsieur, et si je lui laissais entrevoir le moindre soupçon de ce genre, il ne resterait pas une heure chez nous. Et puis il est généreux, très généreux, je lui dois certains égards. Du reste son séjour au milieu de nous touche à sa fin. Il doit retourner à Londres pour assister aux séances de je ne sais plus quelle société d'antiquaires dont il est président. L'affaire désagréable qui l'a décidé à passer quelque temps sur le continent est à peu près arrangée. Il craignait un procès scandaleux, des médiateurs sont intervenus. Sa femme, qui voyage dans le midi avec sa famille, lui a écrit une lettre très humble, où elle implore le pardon et l'oubli. Il m'a dit qu'il n'avait pas encore pris de résolution, mais qu'il lui répugnait de demander le divorce; probablement donc...

A ces mots, les deux interlocuteurs se levèrent et s'éloignèrent dans le jardin. Pour moi, je restai longtemps encore appuyée sur la balustrade, immobile comme une statue de pierre. Dès que je me vis sans témoin, je ne pus retenir un cri de douleur. Oui, mon grand-père avait bien vu! J'aimais, j'aimais avec passion, et tout d'un coup je découvrais que ma passion était criminelle. Et lui, ne m'avait-il pas trompée en me laissant dans l'ignorance de ce que j'aurais dû savoir avant tout? Ne devait-il pas prévoir le danger qui allait résulter pour moi des relations affectueuses qu'il avait lui-même provoquées? Sans doute il se sentait invulnérable, sans doute cette femme qui voyageait là-bas lui était encore chère. Il est vrai que ses manières bienveillantes avaient toujours été très réservées avec moi; une fois, une seule, il m'avait baisé la main avec une certaine tendresse pour me remercier de je ne sais plus quelle attention que j'avais eue pour lui. Cette nuit-là je ne dormis pas de joie; le lendemain il avait repris sa réserve habituelle.

Je voulais d'abord aller le trouver pour lui reprocher en face ce que je ne craignais pas d'appeler sa déloyauté; mais il était sorti et ne devait rentrer que pour le dîner. A table, je ne pus prendre sur moi de ne pas lui montrer combien mes sentimens à son égard étaient changés. Il s'en aperçut, et, quand ces messieurs allumèrent leurs cigares, au lieu de me suivre au salon comme d'habitude, il prit aussi un cigare et resta. Je me souvins que, moi aussi, je savais fumer, et j'en fis autant. Je le vis alors froncer le sourcil, jeter son cigare et me prier de le suivre dans son cabinet d'études. C'était précisément ce que je voulais. — Qu'avez-vous donc, Frances? me dit-il, je ne puis deviner ce qui vous indispose contre moi.

— Avec un peu de réflexion, milord le découvrirait sans peine. Vous savez combien j'aime la franchise.

— Eh bien?..

— Que dois-je penser de la vôtre quand j'apprends par d'autres que vous êtes marié?

Je le vis pâlir. Il me répondit froidement : — Sir John vous a-t-il annoncé cela pour la première fois, et à quelle occasion?

— Sir John ne m'a rien dit, je l'ai appris par hasard, par hasard, comprenez-vous, milord, et je crois avoir quelque droit d'en savoir de vous-même un peu plus long sur votre femme.

Il recula de quelques pas. Ses traits se contractèrent comme sous l'impression d'une douleur violente, j'en fus même effrayée. Il se tut quelque temps, parcourut deux ou trois fois la chambre, et me dit enfin avec un mélange de tristesse et de mécontentement : — J'en suis fâché, Frances, mais je ne crois pas que le temps soit encore venu où je puisse vous donner une telle marque de confiance. Vous venez de toucher brutalement une plaie douloureuse que,

pour moi-même et pour d'autres, je m'efforçais de cacher. Était-ce vous, jeune fille, que je devais initier de préférence aux tristes secrets d'un mariage malheureux? Et comment vous aurais-je parlé d'un sujet dont la conclusion est pour moi encore douteuse?

— Et vous n'avez pas prévu, milord, qu'il pouvait y avoir du danger à me laisser dans l'ignorance?

— Non, absolument non. Je suis venu chercher ici une diversion à mes chagrins. Je l'ai demandée à mes études favorites. Je vous rencontrai chez votre père, qui m'offrait l'hospitalité, et je crus m'apercevoir qu'on avait négligé et même faussé votre éducation... J'ai tâché d'y remédier, et je dois reconnaître que vous vous êtes prêtée de la meilleure grâce à mes efforts; mais il ne suit pas de là que je devais vous tenir au courant de mes affaires personnelles et de mes chagrins. Je fuyais l'Angleterre pour échapper aux condoléances de mes amis, aux railleries de mes adversaires. Je voyais surgir un procès où mon nom, que votre père seul connaît ici, un nom d'un certaine notoriété en Angleterre, allait se trouver exposé à tous les commentaires d'un public avide de scandales. Et j'aurais dû vous entretenir de tout cela, mon enfant? J'aurais dû assombrir les rêves dorés de votre printemps et les noyer dans les nuages de mon automne?

— Il faut que ces nuages soient bien épais, milord, repris-je exaspérée du calme avec lequel il terminait sa réponse, pour que votre œil perspicace n'ait pas vu que, grâce à cette ignorance où vous me laissiez, je m'embarquais sur une mer d'illusions qui réservait à mes rêves printaniers un bien cruel naufrage.

Un mouvement d'effroi lui échappa, j'éclatai en plaintes et en reproches; il se laissa tomber sur le divan, cachant son visage dans ses mains. Il protesta qu'il n'avait rien deviné, rien soupçonné; puis, comme, après lui avoir dit tout ce que j'avais sur le cœur, je restais à sangloter devant lui, il revint vers moi et reprit son ton calme et affectueux.

— *My child,* tout ce que vous me dites là est fort exagéré. Votre imagination a été frappée. Vous êtes impressionnable, susceptible, mais trop jeune pour connaître encore la véritable passion. A votre âge, les jeunes filles ont le plus souvent quelque petite amourette dont quelque beau danseur est l'objet. Vous qui avez été tenue loin du monde par votre éducation anti-féminine, vous étiez à l'abri de ces légères inclinations, mais peut-être d'autant plus exposée à un autre genre d'illusion que, je l'avoue, je n'avais pas prévu, c'est-à-dire que vous pouviez vous éprendre du premier homme venu qui vous montrerait autre chose qu'un intérêt banal. Il est advenu que j'ai été cet homme. Nous avons lu plusieurs drames de Shakspeare. Toute jeune fille peut s'imaginer qu'elle est Juliette; ce n'est pas

une raison pour que celui qui lui apprend à connaître les amans de Vérone soit lui-même un Roméo. Sérieusement, Frances, est-ce que je pourrais en être un pour vous? Regardez-moi donc et pensez combien une telle prétention de ma part serait ridicule. J'ai l'âge de votre père, je grisonne, je souffre d'un mal qui me menace d'étisie; autrement j'aurais déjà un gros ventre. Tout cela est loin d'être poétique, n'est-ce pas? Laissez parler votre raison, votre bon sens, et vous serez la première à reconnaître que je ne puis plus être le héros d'un roman d'amour.

Je me taisais, j'étouffais comme sous un tas de glaçons, il se rapprocha de moi et me dit en appuyant ses mains sur mes épaules, avec une grande douceur :

— Je me suis marié un an plus tôt que votre père, je pourrais avoir une fille de votre âge, et je n'ai pas d'enfans. Je m'étais doucement habitué à vous considérer comme ma fille, vous m'ôtez cette illusion, pour le moment du moins, car, j'en suis certain, vous reviendrez un jour de votre folie. C'est votre tête qui est prise, non pas votre cœur, croyez-en quelqu'un qui connaît, hélas! les ravages des passions et qui sait le degré d'abaissement où elles peuvent précipiter la femme qui n'a pas l'énergie de les dompter. Si j'avais eu un fils,... je n'ai qu'un neveu, qui sera mon héritier, et si...

— Merci, milord, je ne pourrai jamais vous appeler mon oncle, — et je partis d'un éclat de rire nerveux. J'aperçus sur la table un volume de la belle édition de Shakspeare dont il m'avait fait présent. J'en arrachai les pages et les jetai sur le tapis. Au même instant, ma femme de chambre frappa à la porte. Elle venait m'avertir qu'il était temps de procéder à ma toilette. Nous avions pour le même soir accepté une soirée dansante chez un banquier, gros bonnet de la province. Ma fierté, piquée au vif, me permit de faire joyeuse contenance; je coquetai même avec le fils unique de la maison, qui tout l'hiver m'avait témoigné un intérêt plus qu'ordinaire. Il me plaisait de penser que lord William me verrait bien détachée de lui. Mes regards le suivaient à la dérobée pour tâcher de surprendre l'effet que mon attitude produisait sur son esprit. Il resta calme et de sang-froid comme toujours. Au bout de quelque temps, il alla s'asseoir à une table de jeu et perdit une assez forte somme en jouant avec mon grand-père. Le lendemain je m'aperçus qu'on faisait des préparatifs de départ. Lord William avait reçu des lettres et paraissait peu soucieux d'un nouvel *a parte* avec moi. J'enrageais quand mon père m'apprit après le déjeuner que le banquier chez qui nous avions dansé la veille lui avait demandé pour son fils l'accès de la maison. Comprenez-vous mon dépit! De lord William tomber sur un Charles Felters!

e dis à mon père que je ne voulais rien entendre de ce niais. — Il le faut, me répondit mon père d'un ton d'autorité qui ne lui était pas habituel, vous avez encouragé le jeune homme, et songez aux conséquences que pourrait entraîner le refus d'un si bon parti.

Le pauvre Charles Felters ne comprit rien à ma réception. Sa danseuse enjouée de la veille était changée en une véritable furie. Je lui déclarai net que je ne me souciais nullement de lui. Il hésitait, il balbutiait, il ne pouvait se décider à partir. D'un moment à l'autre, lord William allait venir me faire ses adieux. Devant lui, c'était à n'y pas tenir. Ma tête s'égarait. Dans la chambre où nous étions se trouvait un trophée d'armes que mon père avait suspendu à l'une des parois. Ne sachant trop ce que je faisais, je détachai deux fleurets, j'en tendis un à mon amoureux transi, et je me mis en garde. Le malheureux ne vit pas même qu'ils étaient mouchetés, jeta son fleuret par terre et s'enfuit en toute hâte, pendant que je lui criais : Allons donc! lorsqu'on demande en mariage le major Frans, c'est bien le moins qu'on sache faire des armes!

— J'ai entendu parler de ce fait d'armes, dis-je à Frances, on m'a raconté que le pauvre Felters court encore.

— Voilà comme on écrit l'histoire. La vérité est que cet innocent alla faire un tour sur les bords du Rhin, qu'il y fit connaissance d'une fille de pasteur qui l'a rendu heureux époux et heureux père, et que cette bonne fin n'a pas empêché sa famille de me jurer une haine à mort, dont je ne me suis que trop aperçue. Je tenais encore mon fleuret à la main, quand lord William parut. Son regard témoignait d'une désapprobation formelle. — Si votre père eût suivi mon conseil, Frances, me dit-il, il ne vous aurait pas fait si promptement une pareille communication ; mais était-ce une raison pour agir de la sorte? *For shame*, traiter ainsi un pauvre diable qui n'a peut-être de sa vie manié un fleuret! Eh bien! tenez, j'avais toujours hésité à éprouver votre savoir en matière d'escrime. Permettez-moi de vous demander la revanche pour l'honneur du malheureux fuyard. — Et sans attendre une réponse, il ramassa le fleuret que Charles Felters avait jeté et me cria : — En garde!

Je ne savais littéralement plus où j'en étais. Je ne voulais pas reculer; je voulais lui montrer qu'il n'avait pas affaire à une maladroite. Il maniait son arme avec une légèreté et une fermeté que je n'eusse jamais soupçonnées chez un homme de lettres. Il se bornait à parer, mais si adroitement que je ne parvenais pas à le toucher. Je m'épuisais dans mes efforts désespérés, mais je ne voulais pas demander grâce.

— Il faut autre chose qu'un bras de femme pour un tel exercice, me dit-il froidement après avoir déjoué un nouvel assaut.

Le dépit, la colère, me rendirent des forces, je fondis sur lui,

mon fleuret se brisa contre sa poitrine, la violence du coup fit que la pointe pénétra ses chairs, et un mince filet de sang jaillit sur sa chemise. J'étais folle de douleur et de repentir. Au même instant, sir John et mon grand-père parurent. — Ce n'est rien, messieurs, leur dit-il, une simple égratignure, une petite satisfaction que je devais à Frances, et qui peut-être la guérira de son goût pour des armes si peu féminines.

— Jamais, jamais je n'y retoucherai, criai-je en voyant avec terreur que le mouchoir qu'il avait appliqué contre la blessure s'était en quelques secondes tout rempli de sang. — Et je me suis tenu parole,... ce qui n'empêche que ma réputation de duelliste fut bel et bien établie. Charles Felters et le domestique de lord William ne manquèrent pas de jaser. Je m'en aperçus bien à la manière dont depuis lors je fus reçue dans la ville. Lord William ne voulut pas qu'on appelât de médecin; il regagna sa chambre et fit panser par son serviteur sa blessure, qui heureusement n'était pas dangereuse. Je m'enfuis dans la mienne avec des remords de Caïn. J'étais résolue à me jeter à ses pieds, à implorer son pardon; mais la détente était venue, je tombai sur un canapé où je dormis d'un sommeil fiévreux qui effraya ma femme de chambre, mais dont rien ne put me faire sortir pendant plusieurs heures. Quand enfin je me réveillai, lord William était parti. Je fis une maladie sérieuse. Dès que cela fut possible, mon grand-père me transporta à Werve pour me procurer un air plus pur. Sir John me dit, quand je fus rétablie, que lord William avait certainement fait preuve d'une grande complaisance en se laissant toucher par moi, car déjà à Eton il était de première force en escrime, et son départ d'Angleterre avait été précédé d'un duel qu'il avait eu avec un capitaine des *horse-guards*, lequel était resté sur le terrain. — En bonne justice, ajouta-t-il, il aurait encore mieux fait de tuer sa femme, aucun jury anglais ne l'eût condamné après ce qui s'était passé. Maintenant il est réconcilié avec elle, du moins en apparence; il m'écrit qu'il va voyager et toujours voyager.

— Et vous n'avez plus entendu parler de ce milord? dis-je à Frances après ce long récit que j'avais écouté avec autant de tristesse que d'attention.

— Jamais. Je ne sais pas même le nom de sa famille; puis les événemens s'entassèrent. Mon père mourut subitement peu de temps après; mon grand-père monta en grade. Je partis avec lui pour Z..., où je me promettais d'inaugurer un genre de vie tout autre; mais on n'efface pas si aisément les traces d'un tel passé... Nous voici près de la maison, ces messieurs prennent déjà le thé. Léopold, je me suis soulagée en vous confiant ainsi mes secrets; une autre fois, je vous en dirai plus long; mais ne me parlez pas sans y

être invité par moi-même de tout ce que je vous ai raconté. Il est des momens où je ne puis en supporter la pensée, des momens où à tout prix je dois oublier.

— Je vous le promets, Frances, répondis-je en lui pressant la main.

Vous dire, mon cher Willem, les impressions de tout genre qui se croisent dans ma pauvre tête pendant que je vous narre tout cela dans ma grande chambre à baldaquin serait impossible. Je vous en ai fait grâce pendant le récit lui-même. Je suis triste et irrité. Pourtant je devais bien penser, quand elle me parlait de ses rudes expériences, de ses « années de campagne, » qu'elle n'avait pas atteint sa vingt-cinquième année sans que son cœur eût joué sa partie dans son histoire. Si elle m'avait parlé de déceptions ordinaires, d'un engagement rompu, d'une inclination mal placée, j'aurais facilement pris le dessus. Ce qui me dépite plus que je ne saurais vous le dire, c'est que cet Anglais ait pris la place que je me flattais d'occuper le premier, celle de l'homme qui aurait réussi à lui inspirer de la confiance, à exercer sur elle une influence dominatrice et bienfaisante. Le temps a calmé la violence de sa passion pour lui, mais elle ne l'a pas oublié, et c'est certainement le culte qu'elle ne cesse de vouer à son souvenir qui l'a rendue si indifférente aux mérites des autres. Qui sait si elle n'a pas voulu en me racontant toute cette histoire me faire comprendre qu'il était inutile de chercher à renverser son idole? Ne m'avait-elle pas dit brusquement lors de notre première rencontre que, si je venais avec une proposition quelconque de mariage, elle me planterait là en pleine bruyère? Je me vois diminué, rapetissé à ses yeux. Ne faut-il pas qu'il y ait sur la cheminée du salon un médaillon représentant Guillaume III, qui semble me regarder ironiquement comme s'il me disait : Trop tard, mon garçon!

Cependant je me demande encore si je ne suis pas absurdement jaloux d'une ombre vaine. Il y a huit ans que tout cela est passé. Elle n'est plus une petite fille s'imaginant trouver un Roméo dans un mentor ayant dépassé la quarantaine. Qui sait si la comparaison qu'elle ne peut manquer de faire aujourd'hui me serait désavantageuse?

Je ne veux pas rester plus longtemps dans cette perplexité. Au risque de commettre une imprudence, je lui demanderai catégoriquement si la perte de son lord William est irréparable. Il faut qu'enfin je sache à quoi m'en tenir.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

UNIVERSITY
Library.
Of California.

LES ASPIRATIONS DES OUVRIERS

ET LEURS PROJETS DE RÉFORME SOCIALE.

RAPPORTS DE LA DÉLÉGATION OUVRIÈRE FRANÇAISE
A L'EXPOSITION DE VIENNE.

Dans notre société, il y a deux grandes catégories de personnes qui se connaissent assez mal mutuellement, — les ouvriers et les bourgeois. Assurément les uns et les autres se rencontrent très fréquemment dans les mille occupations de la vie; mais ces relations, quoique journalières, sont superficielles et spéciales, surtout dans les grandes villes. Elles ne portent guère que sur la commande, la livraison d'un ouvrage manuel et le paiement du salaire; elles n'entraînent pour l'ordinaire aucun échange cordial et profond d'idées générales et de sentimens intimes. Nous connaissons beaucoup mieux le paysan que l'ouvrier; nous pénétrons davantage dans l'intérieur du premier, nous sommes plus en rapport avec sa famille, les détails de sa vie habituelle nous échappent moins. L'ouvrier est au fond un monde inconnu que nous sommes obligés de deviner et où nous n'avons guère accès. Quels sont ses désirs, ses pensées, ses projets? Est-il pacifique, est-il belliqueux? Se contenterait-il de réformes de détail? Prétend-il tout renverser et tout reconstruire? Se résignera-t-il à une amélioration progressive de sa destinée? Veut-il du premier bond réaliser sur terre l'idéal? Voilà toute une série de questions sur lesquelles nous n'avons que peu de données. Les prétendus interprètes des ouvriers, ceux qui dans la presse ou à la tribune se déclarent leurs défenseurs, ex-

priment-ils bien leurs idées? Ont-ils un penchant à les atténuer par une tactique de prudence ou à les exagérer par un désir d'intimidation? Voilà encore ce qu'il est difficile de savoir. Aussi sommes-nous heureux toutes les fois qu'il nous arrive d'avoir sous la main des documens nombreux, d'une origine toute populaire, où sont exposés méthodiquement, mais simplement, par cent auteurs improvisés, les plaintes, les aspirations et les plans des travailleurs manuels. Ce sont les rapports des délégués ouvriers aux grandes expositions internationales qui nous fournissent ces sources nombreuses et authentiques d'information. Nous avons déjà trois collections de ce genre : celle des délégués à Londres en 1862, celle des délégués à Paris en 1867 et celle des délégués à Vienne en 1873. Cette dernière vient de paraître; elle est la plus volumineuse : par des raisons que nous expliquerons, elle est aussi la plus sincère. Il en est des délégations ouvrières aux expositions comme de toutes les institutions naissantes, elles se développent et s'enhardissent; timides et circonscrites à leurs débuts, elles deviennent bientôt plus audacieuses et plus vastes. A la suite de l'exposition de 1862, il n'avait été publié que cinquante-deux rapports, la plupart fort courts et tous ensemble ne formant qu'un gros volume; le ton y était plein de circonspection, de bienveillance même et de flatterie pour le pouvoir existant. En 1867, les rapports sont plus nombreux, ils remplissent deux gros volumes in-quarto; le fond est plus riche, la forme plus indépendante et plus vive. L'exposition de 1873 nous a valu une centaine de rapports de délégués; beaucoup de ces documens sont très étendus; réunis, ils forment 4,000 ou 5,000 pages. On devait les faire précéder d'un rapport d'ensemble qui eût résumé les griefs et les demandes de la population ouvrière française : cette œuvre, qui eût été curieuse et instructive, n'a pas encore paru, et l'on ne sait si elle paraîtra. Est-ce la longueur du travail, est-ce la prudence politique qui empêche la rédaction ou la publication de ce mémoire général? Faute de cet abrégé commode, nous avons dû lire les quelques milliers de pages des rapports spéciaux; nous ne regrettons pas d'avoir entrepris cette tâche monotone, elle nous a permis de nous rendre compte des pensées exactes et des désirs précis de ce monde du travail qu'il nous est si difficile de pénétrer.

I.

Il est nécessaire d'indiquer d'abord l'origine des délégations ouvrières aux grandes expositions. Certes rien n'est plus naturel et plus légitime que de faire visiter par des ouvriers d'élite ces sortes de musées industriels. Ils sont plus aptes que personne à saisir d'un

coup d'œil l'importance des progrès accomplis, l'utilité des méthodes nouvelles et des inventions récentes. Aussi de tout temps les patrons intelligens ont-ils fait accompagner leurs produits par des contre-maîtres ou des travailleurs manuels qui avaient donné des preuves de capacité technique et d'intelligence éveillée; mais les délégations ouvrières diffèrent notablement de ces choix, faits individuellement par les divers fabricans dans le personnel qu'ils emploient. Au mois de septembre 1861, quelques ouvriers de diverses professions, pour la plupart présidens de sociétés de secours mutuels, adressèrent une lettre à l'empereur pour qu'il voulût bien faciliter le voyage d'un certain nombre d'ouvriers français à l'exposition de Florence. Cette première démarche n'eut pas de succès : le ministre de l'agriculture et du commerce répondit aux signataires de cette lettre que, l'exposition de Florence étant purement nationale et partielle, le gouvernement ne disposait d'aucun crédit pour des frais de voyage ou des missions dont elle serait l'occasion. Ce n'était pas, on le voit, un refus qui dût enlever tout espoir aux solliciteurs. On était à la veille de l'exposition de Londres; les mêmes ouvriers s'adressèrent au prince Napoléon, président de la commission impériale. Cette fois la demande fut bien accueillie. On forma une commission ouvrière, composée de présidens de sociétés de secours mutuels; on décida que cette commission aurait la responsabilité morale de l'œuvre et la mission d'organiser l'élection des délégués, que ceux-ci seraient choisis par le suffrage des ouvriers de leur profession, — que les fonds nécessaires à l'œuvre seraient recueillis d'abord par des souscriptions volontaires dans les ateliers, et que la ville de Paris et la commission impériale fourniraient chacune un subside de 20,000 francs.

La commission ouvrière adressa aux ouvriers de Paris une circulaire faisant appel à tous les dévoûmens, afin d'organiser dans chaque profession des bureaux qui fussent chargés de faire procéder à l'élection des délégués; 50 bureaux électoraux furent constitués dans 50 professions différentes, représentant environ 150 spécialités et occupant plus de 200,000 ouvriers; 200 délégués furent ainsi nommés; ils furent envoyés à Londres par séries, chacune d'elles restant dix jours en Angleterre. Les départs successifs commencèrent le 19 juillet et se terminèrent le 15 octobre, ce qui laisse supposer qu'il n'y avait guère à Londres plus d'une vingtaine de délégués à la fois. Chacun d'eux recevait à son départ une somme de 115 francs et un billet de deuxième classe, aller et retour; le logement et un repas, ainsi que les entrées à l'exposition, les interprètes et les frais accessoires étaient payés par le membre de la commission ouvrière qui accompagnait chaque groupe.

On voit dans quelles conditions officielles et avec quelles précau-

tions s'accomplit cette première mission des ouvriers français à l'étranger. La commission ouvrière avait pris soin de donner aux délégués des instructions détaillées qui formaient une sorte de mandat. La mission des délégués ouvriers devait être essentiellement technique et non pas sociale. Il ne s'agit en effet dans ces instructions que d'une comparaison entre les produits français et les produits étrangers, d'une enquête sur la provenance des matières premières, sur le prix de revient, les salaires et les prix de vente, — de la recherche des moyens de supporter la concurrence étrangère, — de la visite des ateliers anglais et de l'examen des outils ou des procédés de fabrication; enfin les délégués étaient invités à signaler les noms des ouvriers qui auraient exécuté les travaux exposés les plus remarquables. Les rapports furent adressés au président de la commission impériale et publiés par ses soins; ils sont au nombre de 53 et n'ont qu'une médiocre étendue : ils sont écrits d'ordinaire avec beaucoup de modération, ils traitent principalement les questions techniques intéressant chaque métier. Ce n'est qu'en quelques lignes, tout au plus en quelques pages qu'ils demandent ou proposent des réformes sociales, notamment la formation de chambres syndicales ouvrières et de sociétés coopératives, la concession du droit de réunion.

Le public éclairé lut les rapports des délégués ouvriers à l'exposition de 1862; il s'y intéressa, et fut heureusement surpris de la simplicité et de la modération de leur langage. Les réformes demandées n'avaient rien de bien effrayant, on pouvait en contester la possibilité, l'opportunité ou l'efficacité; mais, rapprochées des déclamations et des utopies de 1848, elles indiquaient une sorte d'apaisement et de retour au bon sens. Aussi, lorsque l'exposition de 1867 s'organisa, la commission impériale n'attendit pas que les ouvriers fissent une démarche, elle les prévint. On institua une commission d'encouragement « pour les études à entreprendre par les ouvriers, contre-maîtres et coopérateurs divers de l'agriculture et de l'industrie. » Le ministre d'état en désigna les membres. Cette commission devait provoquer les souscriptions, centraliser et administrer les fonds qui lui seraient adressés de Paris et des départemens, en vue de faciliter les visites des ouvriers à l'exposition. Elle devait en outre se charger de la publication des rapports qui seraient faits par les délégués des corps de métiers. De 1862 à 1867, les ouvriers avaient déjà acquis davantage la conscience de leur importance et le goût de l'indépendance : il y eut, paraît-il, de leur part au début quelques hésitations; ils craignaient de n'être pas assez maîtres de leurs allures. On les rassura; on leur permit de se réunir et de se concerter pour élire des délégués. 114 corps de métiers prirent part aux élections, et nommèrent 354 représentans. Les ouvriers ainsi choisis reçurent de la commission d'encourage-

ment des billets pour visiter l'exposition pendant une semaine; ils eurent droit à une indemnité qui équivalait à leur paie. La même commission se mettait en rapport avec les comités des départemens qui s'étaient formés pour faciliter le voyage à Paris des travailleurs manuels. Elle établissait au Champ de Mars un grand restaurant et des baraquemens à bon marché. Les délégués furent exacts à faire leurs rapports, plus nombreux cette fois qu'en 1862. Ils y apportèrent un peu plus de franchise d'allure; le ton s'y animait davantage, cependant il ne devenait pas acerbe. Les réformes sociales y tenaient plus de place, mais elles étaient toujours les mêmes : droit de réunion, fondation d'associations syndicales et de sociétés coopératives, développement de l'enseignement professionnel. Le public intelligent et curieux de ces sortes d'études lut encore ces comptes-rendus, en retira de nouveau un sentiment de sécurité et de calme.

Lorsque l'exposition universelle de Vienne approcha, il était naturel que les ouvriers éprouvassent le désir d'y être représentés comme aux expositions précédentes. Par un de ces brusques changemens de fortune qui sont assez fréquens dans notre pays, l'assemblée nationale comptait parmi ses membres l'un des signataires de la demande adressée en 1862 au gouvernement impérial, M. Tolain, jadis ouvrier ciseleur. L'honorable député déposa un projet de loi afin que l'état allouât une somme de 100,000 francs pour couvrir les frais de l'envoi d'une délégation ouvrière à Vienne. Dans l'intervalle de l'exposition de 1867 et de celle de 1873, il s'était passé des faits trop graves pour que le succès de cette proposition fût assuré. Les réunions publiques des dernières années de l'empire avaient commencé à inspirer des doutes sur les intentions pacifiques des ouvriers parisiens : on avait alors assisté à un renouveau de socialisme et même de communisme; les orateurs applaudis dans ces réunions populaires étaient, pour la plupart, les plus violens adversaires du capital et de la propriété. La bonne impression qu'avait naguère produite la lecture des rapports des délégués à Londres et à Paris en 1862 et en 1867 avait complétement disparu. Les excès de la commune n'étaient pas de nature à rassurer l'opinion publique. On voyait partout la main de la célèbre *Association internationale des travailleurs*, dont la fondation avait coïncidé avec l'envoi à Londres des délégués ouvriers à l'exposition de 1862. Le projet de M. Tolain, discuté dans la séance du 27 mars 1873, fut repoussé à une très forte majorité; il ne rallia guère que les voix de l'union républicaine et de la fraction de la gauche qui en était voisine. C'est alors qu'un journal démocratique, aujourd'hui disparu, *le Corsaire*, eut l'idée de remplacer les subventions gouvernementales par une souscription publique : 60,000 francs furent

ainsi recueillis en quelques jours. Les chambres syndicales ouvrières organisèrent aussi des collectes dans leur sein. Une commission d'initiative fut instituée pour centraliser tous les efforts. On voulait entourer le choix des délégués de toutes les garanties qu'exige l'esprit démocratique. La commission d'initiative s'adressa donc à toutes les corporations ouvrières de Paris, les priant de nommer chacune un représentant pour la composition d'une *commission du travail*, qu'on chargerait d'arrêter un programme général qui servirait de mandat impératif aux délégués. Il paraît que la police ou le gouvernement s'inquiéta de tous ces préparatifs un peu compliqués. *Le Corsaire* fut supprimé, la *commission du travail* dut se dissoudre; elle fut remplacée par deux autres moins nombreuses, l'une dite exécutive, composée de cinq membres, l'autre, dite de contrôle, n'ayant que trois membres, et chargée de surveiller la première.

On trouve dans toute cette organisation une nouvelle preuve du goût des ouvriers pour la multiplicité des comités, dont la plupart n'ont d'autre objet que de se faire contre-poids et de se contrôler mutuellement. Les délégués parisiens à l'exposition de Vienne furent élus dans le sein de chaque corps d'état après plusieurs délibérations. Dans la plupart des corporations, on fit subir des examens aux candidats, on rédigea un questionnaire qui devait servir de guide à l'élu. L'élection d'un député ne donne pas lieu à plus de discussions et à une plus sérieuse enquête. Un fait qui distingue la délégation nouvelle de toutes les précédentes, c'est qu'elle ne fut pas composée seulement d'ouvriers parisiens : un certain nombre de villes de France envoyèrent aussi à Vienne des travailleurs manuels désignés par leurs camarades; Lyon, Angers, Angoulême, Nancy, Limoges, Mèze (Hérault), furent ainsi représentés par des ouvriers. A Lyon, le conseil municipal et le conseil-général, où domine l'élément radical, votèrent une subvention; à Angoulême, l'assemblée ouvrière pour le choix des candidats se tint pacifiquement dans une salle de la mairie. A Limoges au contraire, qui est soumis à l'état de siége, il ne put pas y avoir de réunion préparatoire, l'autorité militaire ayant refusé son consentement, mais le vote eut lieu quand même. Après leur nomination, les délégués se réunirent deux fois à Paris en assemblée générale, puis le 2 août 1873 ils partirent pour Vienne. Les membres de la délégation ouvrière étaient au nombre de 107, moitié moins environ qu'en 1862 : la pénurie d'argent était sans doute la cause de cette réduction de nombre. On remarquera qu'en 1862 le voyage s'était fait par séries, chacune ne comprenant qu'une vingtaine d'ouvriers; en 1873 au contraire, ils partirent et revinrent tous ensemble. A peu près tous les corps d'état se trouvaient représentés dans cette délégation, on y rencontre même un instituteur et une institutrice, nommés, nous dit-on, par un syndicat d'insti-

tuteurs parisiens. Le rapport qu'ont fait ces deux derniers délégués, quoique comprenant d'assez bonnes parties, est souvent déclamatoire et empreint de doctrines suspectes : c'est ainsi qu'il semble pencher pour cette singulière théorie que l'on appelle l'*équivalence des fonctions*, en vertu de laquelle un homme comme Newton n'est pas plus utile à l'humanité qu'un casseur de pierres sur les routes, ou bien encore un général comme M. de Moltke n'est pas à son pays d'un plus grand secours que le dernier des conscrits.

Les délégués arrivèrent à Vienne le 4 août, ils étaient de retour à Paris le 15, ayant passé seulement neuf jours en Autriche. L'autorité autrichienne mit à leur disposition des baraquemens qui avaient été construits près de l'exposition; ils y occupaient cinq grandes pièces, dont quatre contenaient chacune trente lits, et la cinquième servait de salle à manger. Quelques-uns des délégués ont raconté la vie qu'ils menaient pendant ce rapide séjour. Ils conféraient ensemble de six à sept heures du matin sur l'objet de leur mandat, la meilleure manière de le remplir, et aussi sur les questions sociales. Ils déjeunaient à huit heures, allaient à l'exposition, dînaient à midi, soupaient à huit heures. Plusieurs se plaignent amèrement du régime auquel on les mit : coucher et nourriture sont l'objet de l'indignation violente de quelques-uns d'entre eux. Ils blâment la commission exécutive ouvrière, qui n'a pas eu assez de soin de leur bien-être. Ce qui est certain, c'est que le séjour des ouvriers était bien bref pour qu'ils fissent une étude un peu approfondie des produits exposés, c'est qu'ils manquaient d'interprètes, n'en ayant que quatre pour 107 qu'ils étaient. Quelques-uns des rapports parlent assez dédaigneusement de la commission officielle française à l'exposition. Aucun n'en fait l'éloge; plusieurs la représentent comme ayant été pour eux pleine d'indifférence, sinon d'hostilité. Ils ont au contraire beaucoup de louanges pour l'administration autrichienne, pour le conseil municipal de Vienne, qui les invita à une fête donnée au palais de Schœnbrunn en l'honneur du shah de Perse, invitation qu'ils déclinèrent, ayant été envoyés à Vienne, dirent-ils, pour travailler, non pour se divertir. En général, les délégués furent bien reçus à Vienne tant par les patrons que par les ouvriers; ils purent visiter un certain nombre d'ateliers, quoique l'ignorance de la langue fût un grand obstacle à des relations un peu étroites avec les habitans du pays. Il y eut pourtant quelques exceptions à ce bon accueil. Le délégué des ouvriers en papiers peints raconte que, s'étant présenté à l'une des principales fabriques de Vienne et ayant demandé à la visiter en se recommandant de sa qualité, on lui répondit par un refus, « sous le prétexte, dit-il, qu'à Vienne les ouvriers vivent en bonne intelligence avec les patrons, et qu'on craignait que je ne leur suggérasse des

idées d'émancipation capables de rompre cette bonne harmonie. » Cette défiance ne semble s'être manifestée que dans quelques cas particuliers. Les délégués français se plaignent qu'aucune autre nation, sauf la Suisse, n'ait jugé à propos d'envoyer à l'exposition des ouvriers choisis par leurs camarades : les cantons de la Suisse, nous disent-ils, accordèrent des subventions à cette délégation ouvrière.

Ces détails montrent que les délégués de 1873 se trouvaient dans des conditions de complète indépendance; ils ne recevaient du gouvernement aucun subside, ils n'étaient plus soumis à la tutelle d'une commission supérieure, ils vivaient enfin tous ensemble dans des chambrées, loin de l'autorité française, et ne devaient pas échapper à cette effervescence que produit inévitablement le contact prolongé d'un grand nombre d'hommes de même opinion et de même profession. C'est pour cette raison sans doute que les résolutions collectives prises par cet ensemble de délégués sont incomparablement plus radicales que les propositions des différens rapports partiels. Nous avons dit qu'on devait rédiger un rapport d'ensemble : ce rapport n'a pas paru, et probablement ne paraîtra pas; mais après plusieurs conférences dans les baraquemens de Vienne le préambule en a été arrêté et voté. C'est une sorte de manifeste; la plupart des réformes qu'il demande n'ont rien en elles-mêmes de révolutionnaire : la création de chambres syndicales, de sociétés coopératives, le développement de l'instruction générale et de l'instruction professionnelle; mais ces vœux sont formulés dans des termes qui sont peu mesurés, et on y joint des formules qui témoignent d'un grand penchant à l'utopie. C'est ainsi que, dans les sociétés coopératives de production, le manifeste ne veut admettre qu'une participation égale pour tous les sociétaires; c'est ainsi encore qu'il déclare que les sociétés de crédit mutuel sont un moyen d'arriver « progressivement à l'annulation complète de l'intérêt du capital. » Quand ils s'expriment individuellement, la plupart des délégués, non pas tous, ont un langage plus retenu et plus sensé. Il est visible que dans les réunions générales l'élément violent et déclamatoire domine : la nature humaine le veut ainsi.

La tâche des délégués ouvriers à l'exposition de Vienne était double, d'abord technique, ensuite sociale. Les programmes ou les questionnaires qu'avaient rédigés la plupart des corporations ne négligeaient ni l'un ni l'autre de ces points de vue. Ce serait se tromper que de regarder les délégués comme de simples commissaires enquêteurs sur la situation de la population laborieuse à l'étranger. La plupart ont étudié avec beaucoup de soin les produits exposés; ils les décrivent et ils semblent les juger avec compétence, généralement avec impartialité. Les envoyés de certaines corporations avaient à examiner quelques problèmes spéciaux à

leur corps d'état. Le délégué des cordonniers devait se préoccuper des machines à coudre, à visser, et en général de toutes celles qui sont employées dans la fabrication de la chaussure; celui des céramistes, plusieurs autres encore, avaient reçu mission d'étudier particulièrement des questions techniques du même genre. Il ne faudrait donc pas croire que la délégation ouvrière à Vienne n'ait eu aucune utilité industrielle; beaucoup de ces envoyés en sont revenus avec des idées plus nettes et plus larges à la fois sur les progrès possibles dans la fabrication des produits auxquels ils travaillent.

Ce qui frappe dans la lecture de ces comptes-rendus, c'est la haute opinion qu'a l'ouvrier de son métier et en général de la classe à laquelle il appartient. Il y a peu de rapports qui ne se signalent par des manifestations souvent naïves de l'amour-propre professionnel. Le mécanicien de précision dira que « son industrie est de sa nature l'industrie-mère, puisque la plupart des théories scientifiques doivent nécessairement subir dans son sein les modifications qui les rendront fécondes; » il ajoutera que « la multiplicité des connaissances à acquérir pour exercer dignement sa profession la place sans contredit au premier rang. » L'opticien, plus modeste, se contentera d'affirmer que sa corporation « est une des premières de l'industrie française par les services qu'elle a rendus à la science et au commerce. » Il n'est pas jusqu'à des métiers en apparence moins élevés qui n'aient le don de provoquer l'enthousiasme de ceux qui s'y livrent : le délégué des cordonniers nous dira que « la France s'est montrée à Vienne ce qu'elle a toujours été, la première nation dans l'*art de la cordonnerie*, qu'elle seule possède au plus haut degré les trois qualités nécessaires pour ce genre de travail, qui sont le goût dans la garniture, l'élégance dans la coupe et le fini de la main-d'œuvre. » Des esprits caustiques pourraient, à propos de cet amour-propre professionnel, rappeler la fameuse querelle du maître de danse et du maître de musique de Molière. Quant à nous, il ne nous déplaît pas que l'ouvrier aime, même avec excès, sa profession, et qu'il en soit fier; ce sentiment est le contraire de celui qui existait dans l'antiquité : le travail manuel est chaque jour dans notre civilisation de plus en plus en honneur.

Il est seulement malheureux que cet esprit de corps, en soi légitime, devienne tellement exclusif qu'il ne voie en dehors de la classe ouvrière proprement dite que du parasitisme. La plupart des rapports des délégués semblent empreints de cette idée, que les travailleurs manuels sont les seuls véritables producteurs, que toutes les inventions, toutes les découvertes de ce temps viennent d'eux, que la renommée de l'industrie française et ses succès dans le monde ne tiennent qu'à leur propre habileté. Voici par exemple

comment s'exprime le délégué des mécaniciens : « nous avons recherché d'où venait cette supériorité qui réside non dans la richesse minéralogique de notre sol, comparé à celui de nos voisins, non dans notre outillage, encore imparfait, mais bien dans l'habileté des prolétaires français, qu'aucune nation ne conteste. Cette assertion est loin d'être nouvelle. Déjà, à la fin du siècle dernier, un grand citoyen qui fut longtemps un prolétaire assurait que, si chaque Français produisait seulement quelques heures par jour, la France ne saurait bientôt que faire de ses richesses. En formulant cette assertion, il avait constaté deux choses : l'habileté des ouvriers français et le parasitisme qui dévorait la France. Depuis cette époque, ces deux choses n'ont fait que s'accroître. » Le grand citoyen, longtemps prolétaire lui-même, qui a fait cette observation est, nous dit-on, Franklin. Croire que la moitié des Français sont des parasites, et qu'il suffirait que chacun travaillât quelques heures par jour pour que la France fût embarrassée de ses richesses, c'est vraiment se faire de grandes illusions : c'est en outre pécher par défaut de mémoire que de prétendre que les parasites ont augmenté de nombre en France depuis la fin du XVIIIe siècle. Le même délégué pense que presque toutes les découvertes industrielles, presque tous les procédés nouveaux de fabrication proviennent d'ouvriers. « Il ne faut pas oublier, dit-il, comme on le fait trop souvent, que les innombrables moyens d'abréviation employés dans ces derniers temps sont l'œuvre des travailleurs aux pièces qui les inventent, les perfectionnent, et il n'en est presque aucun qui ne prétende avoir un ou plusieurs moyens, que dans son langage imagé il appelle des *trucs*, pour abréger le travail qui lui est confié. » Il s'étend ensuite sur les raisons qui empêchent les ouvriers de prendre des brevets d'invention, et il convie les chambres syndicales à venir en aide à ces modestes inventeurs, à se substituer à eux dans leurs droits en leur accordant une indemnité. Le délégué des conducteurs typographes affirme que « bon nombre d'innovations, perfectionnemens, nouveaux systèmes de machines, ont été découverts par des conducteurs, chercheurs infatigables, dont le seul intérêt et le principal mobile étaient l'amour de leur métier; ils ont livré leurs découvertes aux constructeurs mécaniciens, qui seuls les ont exploitées et en ont eu tout le profit et toute la gloire. » Le délégué des tailleurs insiste sur la même idée, et déclare que « la plupart des inventeurs ont été plus ou moins ouvriers. » Quant au délégué des ouvriers en voitures, il ne se donne même pas la peine d'affirmer ce fait qui pourrait prêter à discussion; il n'y touche que par cette figure de rhétorique qui a reçu le nom de prétérition, comme à une vérité évidente. « On croirait, dit-il, que plus l'ouvrier invente de machines et perfectionne l'outillage pour diminuer sa peine, et plus il augmente sa tâche, » et il ajoute dans un autre

passage : « Le progrès ayant inspiré à l'homme le désir du bien-être, nous ne comprenons pas pourquoi *l'ouvrier, qui en est l'instigateur*, n'aspirerait point à en posséder au moins une petite part. » La pensée qui est au fond de ces déclarations, c'est que le travailleur manuel est dans les sociétés modernes le principal agent, quelques-uns diraient le seul agent du progrès. Il en est même qui assurent qu'il est le seul vrai producteur. Parlant des récompenses qui sont accordées aux industriels et non aux ouvriers, le délégué des marbriers dira : « *Le producteur vrai*, *le créateur* est-il souvent récompensé? Non, tandis que la plupart des exploiteurs qui n'apportent en réalité que leurs capitaux se voient écraser de récompenses. »

Nous avons tenu à laisser parler nos auteurs : leur langage est assez précis pour que personne n'y trouve d'équivoque. Il y a là un esprit singulièrement exclusif. Ces facultés inventives, ces dons naturels que les délégués attribuent aux ouvriers, ils les refusent aux patrons. Si l'on veut être complétement impartial, on verra qu'il y a quelque chose de fondé dans leurs affirmations et dans leurs plaintes. Que la plupart des découvertes viennent des ouvriers, cela est inexact et ne se peut soutenir; mais peut-être faut-il distinguer deux termes que l'on considère comme synonymes, ceux de *découvertes* et d'*inventions*. Les découvertes, c'est-à-dire la conception de quelque grande loi scientifique inconnue, de quelque force naturelle jusque-là négligée, comme la vapeur, l'électricité, c'est aux hommes de science qu'on les doit en général. Au contraire les inventions, c'est-à-dire quelque perfectionnement de détail, quelque procédé nouveau de travail, on ne peut nier que beaucoup ne proviennent d'ouvriers. Or ceux-ci n'en sont pas toujours récompensés comme ils devraient l'être : ils ont eu l'idée, un autre aura le profit et l'honneur. Nous trouvons assez heureuse la pensée du délégué des mécaniciens qui voudrait dans ce cas faire intervenir, pour la protection de leurs membres, les chambres syndicales ouvrières. Quant aux récompenses qui sont décernées aux expositions universelles, il est clair que, pour toutes les industries qui demandent dans l'exécution une grande habileté de main-d'œuvre, les noms des ouvriers devraient être associés à ceux du patron. C'est du reste ce que l'on fait dans beaucoup de cas depuis quelques années; on peut étendre ce système, qui n'est pas toujours, il faut le reconnaître, d'une application aisée.

La plupart des délégués n'ont que des éloges pour l'industrie française : ils affirment que l'exposition de Vienne a été pour elle un nouveau triomphe. Ils ne semblent pas redouter de concurrence sérieuse de la part de l'étranger. On a fait remarquer qu'il y a bien quelque chose d'intéressé au fond de tous ces éloges de l'indus-

trie nationale. Un des argumens des patrons pour repousser les demandes d'augmentation de salaires, c'est que la concurrence de l'étranger est pressante, que le prix de revient des produits français ne peut pas hausser sans péril pour nos exportations. Les ouvriers sont ainsi dans leur rôle en contestant que nous ayons au dehors des rivaux sérieux. Il y a pourtant dans ce concert de louanges quelques exceptions : parfois les délégués se laissent entraîner contre leurs compatriotes à des jugemens d'une excessive sévérité. Celui des ferblantiers, parlant des compteurs à gaz, donne la supériorité aux Anglais, et ajoute : « Chez nous, on semble né avec une tendance à la fabrication *camelotte;* sans cette malheureuse tendance, nous serions arrivés à égaler et à dépasser les Anglais. » Ce jugement vaut la peine d'être signalé. C'est en effet un trait commun à tous ces rapports que le parfait dédain pour les produits communs et à bon marché. On peut dire que tous ces ouvriers, de corps d'état si différens, ne perdent pas une occasion de s'indigner contre la production d'objets vulgaires et à bas prix destinés à la consommation générale; ils y voient une cause de dégradation de leur art et d'avilissement de leurs salaires. Il semble qu'ils conçoivent l'acheteur comme un personnage aristocratique et opulent dont les ressources soient intarissables. Ils ne se rendent pas compte qu'eux-mêmes ont besoin d'une foule de produits qu'ils ne pourraient payer à des prix excessifs, et que la fabrication à bon marché, pourvu qu'elle soit loyale, leur est plus utile en leur qualité de consommateurs qu'elle ne leur est nuisible en leur qualité de producteurs. Ce singulier contraste d'hommes qui récriminent avec véhémence contre l'inégalité des conditions et qui voudraient ne travailler que pour les classes opulentes, supposant que le luxe n'a pas de limites, est un des traits caractéristiques de la situation d'esprit des ouvriers parisiens.

Il était naturel que les délégués comparassent leur situation à celle des ouvriers autrichiens. La destinée de ceux-ci est-elle préférable à la leur? ont-ils des salaires plus élevés et des loisirs plus longs? Sur ces points, les réponses sont contradictoires. Quelques-uns affirment que la main-d'œuvre est mieux rétribuée à Vienne qu'à Paris; la plupart reconnaissent que les vivres, les loyers, les vêtemens, sont plus chers à Vienne. En définitive, l'impression générale paraît être que les ouvriers d'Autriche sont dans une situation inférieure à celle des ouvriers de France; quelques rapports témoignent même d'un assez grand dédain pour leur genre de vie. Ils n'auraient, assure-t-on, aucune habitude de la vie de famille; le sort de leurs femmes serait déplorable : elles seraient attachées aux métiers les plus pénibles, servant tantôt d'aides-maçons, tantôt de terrassiers, allant d'ordinaire pieds nus. Les ouvriers viennois, dit

un autre, sont très humbles devant leurs patrons; les ouvriers travaillant dans les premières catégories ne fréquentent pas ceux des dernières, si bien, dit le délégué des tailleurs, que « la nation est divisée en une foule de petites castes se superposant les unes aux autres, et faisant supporter et au-delà à celles qui sont au-dessous toutes les misères et toutes les humiliations qu'elles reçoivent de celles qui sont au-dessus. » Il ne paraît pas qu'aucun délégué ait eu la moindre envie de changer son sort contre celui de ses confrères de Vienne.

Personne ne saurait s'étonner que les ouvriers se plaignent de la médiocrité de leurs salaires. Sur ce point, il y a parmi eux un accord unanime : les corps d'état où la journée est payée 7, 8 ou 9 francs font entendre les mêmes plaintes que ceux où elle n'est encore rétribuée que 4 ou 5 francs. Presque tous les rapports reconnaissent que, soit depuis dix ans, soit depuis vingt, le prix de la main-d'œuvre a haussé dans une proportion moyenne qui serait de 25 pour 100 environ; mais ils allèguent que le prix des vivres et le loyer se sont élevés, dans le même espace de temps, de 80 pour 100. Cette assertion est sans doute exagérée, si l'on réfléchit que l'un des principaux objets de l'alimentation populaire, le pain, est resté au même prix qu'autrefois. Pour être complétement juste, il faudrait dire encore que le prix du vêtement a incontestablement baissé depuis quinze ans, comme en font foi les dépositions des chefs des grandes maisons de confection à l'enquête de 1870. Par exception, quelques corps d'état affirment que leurs salaires depuis vingt ans sont restés absolument stationnaires, ou même ont fléchi dans une assez forte proportion : les graveurs sont dans le premier cas, les opticiens dans le second.

L'une des parties les plus importantes du programme des délégués, c'étaient les moyens d'améliorer la destinée de la population ouvrière. Tous ou presque tous se sont particulièrement préoccupés de cet ordre de recherches. En général, les réponses à cette partie du questionnaire sont très affirmatives et très catégoriques; quelques-uns hésitent, ont des doutes sur les résultats prochains de réformes radicales : le délégué des graveurs est dans ce cas; mais il appartient à une profession qui se rapproche des arts. La plupart de ses collègues n'ont point cette perspicacité ou cette irrésolution d'esprit. L'un d'eux, le délégué des mécaniciens, dont le rapport a plus de cent soixante-dix pages, dit hardiment : « Dans la limite du possible, nous apportons une solution à toutes les questions qui nous ont été posées. » Voilà certes quelqu'un qui a de la décision et de la confiance en ses lumières. Un des embarras qu'éprouve le lecteur en parcourant les innombrables pages de ces rapports, c'est que,

toutes les fois que l'on y traite ce que l'on appelle la question sociale, la langue cesse d'être simple et claire, elle devient déclamatoire et confuse. Ne croyez pas que ce soit inexpérience de la part des rédacteurs : Dieu nous garde de reprocher à des ouvriers de ne pas écrire comme des académiciens ! En général, les délégués s'expriment bien, avec une suffisante correction et quelquefois une verve pittoresque. Les rapports de 1862 et même de 1867 sont écrits avec agrément; ils se lisent sans ennui. En 1873, la partie technique des rapports garde le même caractère, mais la partie économique ou sociale devient singulièrement déclamatoire : c'est souvent comme un chapelet de mots retentissans qui ont été enfilés au hasard. Il nous semble que certains de ces délégués ont imité ces écoliers qui font des cahiers d'expressions réputées heureuses, et qui, dans leurs discours ou leurs pièces de vers, les jettent par douzaines sans s'inquiéter de l'effet discordant qu'elles peuvent produire. Ainsi peut-être quelques-uns des délégués ouvriers cueillent dans les journaux des termes sonores qu'ils s'empressent ensuite de répandre dans leurs rapports. Le naturel, la clarté, disparaissent. Le délégué des mécaniciens dira que « la solidarité, ce levier par excellence, est le critérium qui successivement servira de guide à tous ceux, nations et individus, dont les déceptions continues en auront démontré la nécessité. » Parlant de l'article 291 du code pénal, qui interdit les associations de plus de 20 personnes, le délégué des menuisiers écrit : « Nous avons la conviction que les gouvernemens, jusqu'à ce qu'ils ne soient plus servis par les cléricaux, les nobles et le fonctionnarisme héréditaire, conserveront avec soin dans leur panoplie cette hache ébréchée par le progrès industriel et par l'échange des communications rapides que notre siècle possède. » Celui qui s'exprime en ce langage macaronique est cependant un homme qui ne manque pas de bon sens : il en donne une preuve précisément à l'occasion de ce même article 291, dont il demande non pas la suppression, mais simplement l'amélioration graduelle, c'est-à-dire que la prohibition ne s'étende qu'aux associations de plus de 50 ou 60 personnes, pour devenir ainsi de moins en moins étroite avec le progrès des mœurs. Plusieurs délégués dérobent à la science des termes dont ils font un usage fort imprévu : c'est ainsi que celui des tisseurs met sur le compte de notre « civilisation malthusienne » la nécessité pour le prolétaire de payer un loyer au propriétaire. Malthus revient plusieurs fois dans ces rapports, il est l'un des grands épouvantails des ouvriers.

Ce n'est point par goût des minuties que nous avons relevé ces différens traits : le ton du style est un indice du ton de la pensée. Comme en général les délégués dans leurs rapports, quand il s'agit des questions sociales, abandonnent le style simple ou le style

tempéré pour le style sublime, il est probable qu'ils exagèrent eux-mêmes leurs propres sentimens afin de faire impression sur leur auditoire, qu'au fond ils sont plus calmes et plus pacifiques qu'ils n'en ont l'air. De tous ces rapports, à quelques exceptions près, il se dégage une pensée commune, c'est que les prolétaires doivent travailler à leur affranchissement, à leur émancipation. Ces deux mots reviennent sans cesse : la plupart ajoutent, il est vrai, que cette émancipation doit être progressive, qu'on ne saurait l'atteindre d'un seul bond, ni par des moyens violens; mais qu'entendent les délégués par l'émancipation des travailleurs? Est-ce simplement une hausse des salaires, une réduction des heures de travail, la participation aux bénéfices, la fondation de caisses de retraite pour la vieillesse? Ce n'est rien de tout cela, c'est la suppression du « salariat » et du « patronat. » On trouve des degrés divers dans l'affirmation de ce vœu et de ce programme. Il y a les prudens, qui veulent modérer les impatiens; il y a les sceptiques, qui ont des doutes sur la capacité de la génération actuelle pour accomplir cette grande réforme; il y a même les contradicteurs, mais en bien petit nombre, qui ne croient pas qu'il soit possible de supprimer d'une manière absolue le patronat. A côté de ces hommes sensés, nous trouvons les déclamateurs. Quelle est dans leurs récriminations la part de l'entraînement oratoire et celle de la pensée réfléchie, il est malaisé de le dire. Sans doute le désir d'atteindre l'éloquence fait enfler la voix à ces mandataires improvisés, mais au fond les idées qu'ils expriment paraissent, avec plus ou moins de mesure et d'atténuation suivant les divers caractères et les diverses natures d'esprit, être partagées par la plupart de ceux qui les ont envoyés à Vienne.

II.

Depuis 1862 et 1867, il y a sur un point un progrès sensible dans les aspirations des ouvriers parisiens : naguère ils comptaient plus qu'aujourd'hui sur l'assistance de l'état. Le rêve de beaucoup d'entre eux était d'avoir un gouvernement qui leur dût sa naissance et qui se fît l'initiateur des réformes qu'ils attendaient. Souvent, dans les rapports des délégués de 1862, on voit réclamer l'intervention administrative pour la fixation de la journée de travail, pour l'exclusion des femmes de certaines professions, même pour la détermination des salaires. En 1873, presque tous les rapports établissent comme une sorte de dogme qu'il ne faut pas compter sur l'état, qu'il ne faut rien lui demander. Les ouvriers ont plus conscience de leur propre force; ceux même qui réclament l'institution du crédit gratuit, l'abolition du salariat, du marchandage,

du commerce de détail, croient pouvoir par leurs seuls efforts et avec le temps accomplir ces changemens considérables. Les lignes suivantes du délégué des mécaniciens méritent à ce point de vue d'être citées. « Un fait qui a démesurément étonné les ouvriers viennois, dit-il, ce fut d'apprendre que la délégation française était envoyée aux frais d'une souscription nationale. C'était pour eux un événement incroyable, et nous ne craignons pas d'affirmer qu'ils auraient voulu être à la place des délégués, eux qui sont encore si loin, hélas! de notre niveau social. Ils attendent tout de l'état, sorte de providence des peuples enfans, et cette tutelle est si profondément enracinée dans les esprits qu'il a fallu une certaine persuasion pour leur faire admettre que nous n'avions pas de chefs, qu'il y avait entre nous une égalité parfaite de droits. Il est bon de dire que sur ce point l'autorité supérieure partageait complétement les mêmes idées, tant ce pays est saturé de préjugés qu'heureusement nous voyons disparaître ici. »

Ces quelques lignes expriment les principaux sentimens, quelquefois opposés, qui animent une catégorie nombreuse des ouvriers parisiens : la passion démocratique de l'égalité, l'aristocratique dédain de ceux qu'ils jugent leurs inférieurs en éducation, enfin une absolue confiance en leur propre sagesse et en leur avenir. Il y a cependant encore des attardés qui seraient heureux que l'état vînt à leur secours, et préparât quelques-unes des réformes qu'ils désirent. Le délégué des ferblantiers réclame très nettement la fondation de maisons de retraite par l'état. Le délégué des ouvriers en papiers peints revendique le droit au travail et la suppression de la misère, sans qu'il soit facile de savoir si c'est de l'initiative des sociétés ouvrières ou de celle du gouvernement qu'il attend ce bienfait. Au contraire il paraît bien que le délégué des tabletiers en peignes ne pensait qu'aux efforts individuels et collectifs des ouvriers quand il écrivait les lignes suivantes : « L'assurance générale pourrait, avec les bénéfices provenant des associations et des sociétés de consommation, venir en aide à tous ceux qui ont besoin, en commençant toutefois par l'enfance, en assurant à l'enfant l'instruction, du pain, des vêtemens et un asile, seuls moyens qui permettraient d'empêcher la prostitution, le vol... C'est parce que la société n'assure pas le pain quotidien à l'enfance et ne fait pas pratiquer la solidarité entre tous les individus que nous voyons se produire autant de mal parmi nous. » Ainsi, d'après les uns, la société doit nourrir l'enfance; d'après les autres, elle doit nourrir la vieillesse. Ce sont là des vœux très philanthropiques; mais, comme la société n'est pas un être en dehors des individus qui la composent, il en résulte que cette charge de la subsistance des enfans et de celle des vieillards tombera uniquement sur les hommes

adultes ou d'un âge mûr. C'est aussi ce qui se voit aujourd'hui; seulement alors chaque homme contribuerait pour une très faible part à la subsistance de ses propres enfans et de ses propres parens, et pour une part beaucoup plus considérable à la subsistance des enfans et des parens d'autrui. Il est permis de douter que ce soit là un progrès. Quelques-uns de ces rapports sont encore trop empreints de ces théories qui remplacent les devoirs individuels par des devoirs sociaux, et qui tendent à supprimer les obligations de famille; mais l'action immédiate de l'état est moins souvent réclamée : elle doit faire place à celle des sociétés ouvrières soit séparées, soit réunies en fédération.

Comptant moins sur l'assistance directe de l'état, les délégués comptent beaucoup sur celle du temps. On les croirait disciples de la nouvelle école scientifique qui a propagé la théorie de l'évolution : ce n'est pas un changement à vue qu'ils attendent, c'est une lente et graduelle modification. Les projets de réforme élaborés par les plus sages d'entre eux exigeraient en effet bien des années pour la transformation sociale qu'ils désirent : fondation de chambres syndicales ouvrières, création d'un capital par les cotisations des membres, emploi de ce capital à la constitution de sociétés coopératives de consommation et de sociétés de crédit, accumulation des bénéfices produits par ces sociétés coopératives de distribution et organisation de sociétés ouvrières de production. C'est cette méthode d'évolution qui est le trait nouveau et caractéristique des rapports de la délégation ouvrière à Vienne; dans quelques cas, elle pourrait réussir, si elle était pratiquée avec un esprit de prudence, de concorde et de persévérance. Malheureusement toutes ces créations successives de sociétés de diverses natures et dont les unes sont filles ou mères des autres ne pourront pas se faire en un clin d'œil. La plupart des délégués ne l'ignorent pas : aussi plusieurs déclarent-ils que la génération actuelle ne verra pas l'émancipation complète du prolétariat.

En attendant ce définitif affranchissement, il est bon de s'accommoder du patronat et de constituer avec lui une sorte de *modus vivendi*, régime fait de concessions réciproques, plus supportable que le régime actuel, quoique inférieur au *millenium* espéré. Cette pensée pratique se retrouve dans la plupart des rapports. En examinant quelles sont ces réformes de détail que réclament les délégués, on peut constater que plusieurs seraient très utiles et faciles; on verra aussi que les conceptions des ouvriers sur différens points de l'économie industrielle se sont améliorées.

Un heureux symptôme, c'est que la plupart des rapports sont très explicites contre les grèves. Les ouvriers anglais ont fait de la grève une arme systématique qu'ils emploient d'une manière sa-

vante, à laquelle ils ont dû d'abord de grands succès, mais qui n'a pu les préserver, dans ces derniers temps, de nombreux et cruels revers. En France, la population ouvrière n'a jamais eu beaucoup d'inclination pour ce moyen brutal et périlleux. « L'expérience nous a prouvé, dit le délégué des opticiens, que nous ne pourrions jamais arriver à notre but par les grèves. Combien d'économies, réalisées à grand'peine, se sont trouvées englouties, pour arriver à quoi? à une augmentation dérisoire et momentanée, car, sitôt que l'ouvrage commençait à baisser, elle était retirée pour faire place à l'ancien tarif. » C'est là parler en homme de sens; ce langage n'est pas exceptionnel. Le délégué des marbriers revient à quatre reprises différentes sur les grèves; cependant il ne semble pas qu'il ait une disposition d'esprit particulièrement modérée. Après avoir dit « qu'il est inadmissible qu'il y ait des gens qui mangent bien, et les autres rien, » il ajoute : « Il faut sans retard chercher le remède; ce que nous pouvons affirmer ici, c'est qu'il n'est pas dans la grève. La grève tourne toujours au profit des patrons. » Notez que ce n'est pas un novice qui parle; c'est, si l'on nous passe ce terme, un vieux routier. En 1869, les ouvriers marbriers se mirent en grève pour obtenir une augmentation de salaire, la suppression des heures supplémentaires et encore quelques autres améliorations de détail. Cette grève dura un mois; « elle coûta cher à la marbrerie, les ouvriers subirent bien des misères, la chambre syndicale s'endetta pour une somme de 18,000 francs, sur lesquels 7,000 étaient encore dus en 1873. » Le délégué a vraiment raison de dire que l'argent dépensé dans la grève « aurait bien mieux profité en créant une association coopérative de production. » Cependant cette grève s'était terminée par la victoire des ouvriers, qui obtinrent, au moins sur le moment, tout ce qu'ils voulaient. Le délégué des ouvriers en voitures, l'un de ceux pourtant qui ont écrit sur la question sociale les passages les plus déclamatoires, vient déclarer aussi que « les grèves n'ont amené que des résultats insignifians après de grands sacrifices. » Quant au délégué des mécaniciens, c'est un vrai docteur; un lauréat de l'Académie des Sciences morales et politiques ne tiendrait pas d'autre langage, et il aurait moins d'autorité.

Déshabitué des grèves, l'ouvrier français semble définitivement réconcilié avec les machines. Il n'a plus envie de les proscrire ou de les briser; il revendique pour les hommes de sa classe l'honneur d'en avoir inventé le plus grand nombre. L'ouvrier sent que ces perfectionnemens de l'outillage industriel tournent en définitive à son avantage; il se plaint seulement des inconvéniens temporaires que la brusque introduction de machines nouvelles peut avoir pour le personnel des travailleurs, si l'on n'use pas de ménagemens

à son égard. En vérité, on ne peut blâmer ces restrictions. C'est déjà beaucoup que d'avoir obtenu des ouvriers une sorte de reconnaissance des bienfaits de la mécanique. Le délégué des conducteurs typographes est vraiment un enthousiaste des machines. Quelques autres délégués, ceux des cordonniers, des ouvriers en voitures, des imprimeurs typographes, tout en admettant et en célébrant même les avantages des machines, font des réserves sur l'application qui en est faite. Le délégué des mécaniciens de précision semble exprimer avec exactitude le sentiment général de ses confrères quand il dit : « C'est un besoin impérieux du présent d'avoir des connaissances suffisantes pour que l'ouvrier puisse tourner à son profit l'action révolutionnaire des machines-outils dans la main-d'œuvre mécanique. » La possession de l'outillage industriel par les sociétés coopératives, c'est là le rêve de l'ouvrier de nos jours : il est certain que la réalisation générale de cet idéal se fera longtemps attendre. Quant aux tempéraments qui doivent accompagner et adoucir l'introduction de machines nouvelles, l'ouvrier a raison de les rechercher et de les réclamer. Par malheur il est assez difficile de découvrir des mesures protectrices qui soient universellement applicables. Le délégué des ouvriers en voitures propose que, dans le cas d'introduction de machines nouvelles, la journée de travail soit réduite d'une heure ou d'un temps plus ou moins long, afin que tout le personnel puisse être conservé. Une semblable pratique, si elle ne devait pas être temporaire et exceptionnelle, aurait bien des inconvéniens : elle ferait une situation tout à fait privilégiée aux ouvriers des corps d'état où la mécanique se serait le plus développée, et les consommateurs ne profiteraient pas de la baisse des prix ; enfin, comme il est peu probable que toutes les nations s'entendissent pour une semblable réglementation, elle donnerait des avantages aux industriels étrangers qui seraient moins humains ou moins débonnaires. Pour protéger l'ouvrier contre les maux qu'entraîne la brusque introduction de machines dans une industrie, nous ne voyons guère qu'une garantie efficace : l'assistance mutuelle fortement organisée. Si les ouvriers réalisaient avec le temps leur projet de constituer une foule de petites sociétés accumulant des fonds de prévoyance et se soutenant réciproquement, ils pourraient supporter, sans trop souffrir, les crises passagères qui seraient la suite d'un changement instantané de l'outillage industriel.

Remarquons d'ailleurs que ces complètes révolutions de la mécanique sont rares et le deviendront de jour en jour davantage. Il se passe un grand nombre d'années avant qu'une machine dont les avantages sont reconnus ait envahi tous les ateliers et chassé les méthodes antérieures de travail. Voyez le tissage à la main, qui n'est pas encore complétement détruit, quoique le tissage automa-

tique soit inventé depuis cinquante ans; voyez aussi avec quelle lenteur le puddlage mécanique, qui fera faire un si grand progrès à l'industrie du fer, se propage chez nos voisins d'outre-Manche. La valeur de l'ancien outillage, le manque de capitaux, l'incertitude des résultats, le penchant à la routine, sont des obstacles considérables à la brusque transformation d'une industrie.

Il y a un lien évident entre la question des machines et celle de la division du travail et du travail aux pièces. On sait que l'ouvrier a toujours eu une certaine répugnance pour ces habitudes nouvelles de l'industrie moderne. Aujourd'hui encore on trouve dans la lecture des rapports des délégués la trace de ces impressions défavorables. L'ouvrier a bien quelque raison pour justifier ses opinions sur ces deux points. Ce n'est pas contre le principe, dit-il, c'est contre l'excès ou les vices d'application qu'il se raidit. Au point de vue esthétique, il trouve que la division du travail, quand elle dépasse une certaine limite, réduit trop son rôle et le rabaisse, que c'est ainsi un amoindrissement de sa dignité. Toutefois ce n'est pas là le grief principal de l'ouvrier; ce qu'il reproche surtout à la division du travail, c'est de créer un trop grand nombre de spécialités et de rendre les crises soit plus fréquentes, soit plus accablantes. Un ouvrier ne sait plus faire qu'un détail et hors de là n'est bon à rien : il y a quatre catégories distinctes de travailleurs pour faire un gant; il en est de même pour tout. Suivant l'expression d'un des délégués, à côté des machines-outils on a des hommes-outils. Ces plaintes sont en général exagérées. La division du travail ne tourne pas d'ordinaire contre l'ouvrier; elle abrége la durée de son apprentissage, elle le met plus tôt en état de gagner des salaires élevés. Il est vrai aussi qu'elle rend les travailleurs manuels plus dépendans du patron : celui-ci n'est plus embarrassé pour remplacer les mécontens : comme il n'y a pas besoin d'une forte éducation technique et d'une longue expérience pour s'acquitter d'une tâche très circonscrite, on trouve facilement des hommes de bonne volonté pour succéder à ceux qui ont des prétentions trop élevées. C'est ce dernier grief qui est pour l'ouvrier le véritable. Quant au travail aux pièces, les délégués ne lui font pas non plus une opposition absolue. Les plus sages et même les plus nombreux en reconnaissent la justice. Il n'y a que dans les professions voisines des arts qu'on trouve une répugnance invincible pour ce mode de travail. Quelques corporations qui l'avaient combattu ont fini par s'y soumettre. C'est ainsi que la grève des marbriers avait supprimé dans ce corps d'état le travail aux pièces; mais bientôt il a réapparu, triomphant de la mauvaise humeur des ouvriers. Les critiques que quelques-uns des délégués adressent au travail aux pièces peuvent, dans des cas particuliers, n'être pas dépourvues de raison : ils disent que c'est sou-

vent pour le patron un moyen de réduire successivement les salaires, qu'ainsi tous les moyens abréviatifs que découvre l'ouvrier dans l'exécution d'une tâche tournent contre lui. En admettant qu'il y ait là des abus, une trop grande rigueur du patron à restreindre au minimum le gain de l'ouvrier, il est certain que ce ne sont pas des conséquences nécessaires du travail aux pièces, et que l'on peut supprimer ces abus en le conservant.

Si les ouvriers paraissent avoir perdu une grande partie de leurs préventions contre les machines, la division du travail et le travail à la tâche, ils gardent au contraire beaucoup de leurs rancunes contre la concurrence et les intermédiaires. Là encore cependant il y a un certain progrès. Les récriminations contre les intermédiaires et contre la concurrence n'ont pas, dans les rapports des délégués, le caractère dogmatique et absolu qui distingue les œuvres de M. Louis Blanc et d'autres écrivains socialistes. Les ouvriers se plaignent de la concurrence que les patrons se font entre eux, de celle que se font les ouvriers et de celle que la province fait à Paris. En parlant de cette dernière, le délégué des cordonniers déclare que, « si l'administration de la ville ne prend pas quelques mesures à cet égard, elle verra peu à peu les ouvriers disparaître de son sein. » Il néglige d'indiquer quelles mesures la ville pourrait prendre, — la réduction des droits d'octroi sans doute; ce serait bien insuffisant. Peut-être voudrait-il, comme le délégué des tisseurs, que l'administration portât son attention sur l'élévation croissante du prix des baux et des loyers; mais qu'y pourrait-elle faire? Ceux qui travaillent en atelier se plaignent de ce que les travailleurs en chambre acceptent l'ouvrage à des prix trop-réduits. Il y a dans les corps d'état les plus élevés une sorte de sentiment aristocratique qui s'indigne contre l'emploi d'ouvriers inférieurs, ne sachant pas leur métier, faisant de la pauvre et médiocre besogne qui est naturellement mal rémunérée. Ces récriminations se ressentent de l'esprit de corps qui règne dans toutes les couches de la société, en haut et en bas. De même que les médecins contestent souvent l'utilité des officiers de santé, ainsi les artisans qui se croient des artistes s'habituent difficilement à voir employer à côté d'eux et souvent à leurs dépens des ouvriers de piètre instruction et de nul talent. L'industrie française, disent-ils, est compromise par ces mauvaises pratiques. C'est surtout à la concurrence des femmes et à celle des apprentis qu'ils s'en prennent.

Sur le sujet des femmes, ils ont deux sentimens qui sont assez opposés : gémissant d'un côté de ce que leur rémunération est dérisoire, prétendant de l'autre les proscrire de la plupart des occupations où elles pourraient trouver un gagne-pain. Comme beaucoup de moralistes, les délégués croient avoir fait preuve de perspi-

cacité et d'esprit d'invention en signalant le scandale public qui s'étale chaque jour devant nos yeux, et qui consiste à confier à de grands jeunes gens dans nos magasins de nouveautés la vente des soieries et des autres étoffes riches : critique banale, car, outre que ces fonctions qu'on voudrait restituer aux femmes n'occupent pas un nombreux personnel, elles sont plus fatigantes, exigent plus de force physique qu'on ne le pense, et elles sont aussi incompatibles que le travail en atelier avec la vie de famille, les heures de présence étant généralement aussi longues dans les magasins que dans les fabriques.

Une des questions les plus souvent traitées dans les rapports des délégués, c'est celle de l'apprentissage; sauf la constitution des sociétés syndicales ouvrières et l'organisation de sociétés coopératives, il n'est pas de sujet qu'ils étudient avec plus d'insistance. Tous les rapports s'en occupent, à quelques exceptions près. Dans leurs sentimens et leurs idées sur ce point, les délégués sont tantôt dirigés par l'intérêt personnel, tantôt par l'intérêt général. Ils confondent volontiers l'un avec l'autre. Ils regardent le mode actuel d'apprentissage comme une école mauvaise, abusive, qui demande trop de temps et donne trop peu de connaissances à l'apprenti; ils le considèrent en outre, et ce n'est pas là leur moindre grief, comme une sorte d'institution qui est destinée à faire une concurrence à bas prix au travail des adultes. Que certains patrons occupent quatre ou cinq apprentis quand un ou deux seraient suffisans, qu'ils prolongent pendant cinq ou six années la durée de cette sorte de stage, quand la moitié de ce temps pourrait donner une ample connaissance du métier, qu'ils obtiennent ainsi du travail soit tout à fait gratuit, soit à vil prix, nombre de délégués l'affirment; ces abus sont trop naturels pour que nous puissions douter qu'ils ne se présentent parfois. Le patron a autant d'intérêt à exagérer le nombre de ses apprentis que l'ouvrier à le réduire. Même quand l'apprentissage serait loyalement pratiqué, plus il y a d'ouvriers dans une profession, plus l'offre de bras est considérable par rapport à la demande, et plus les salaires ont de chances de baisse ou du moins de stagnation. Il est vrai qu'à la longue le nombre des apprentis finit toujours par se régler sur le taux des salaires, les professions les moins rémunérées finissant par ne plus trouver de recrues. Que les ouvriers se plaignent du nombre parfois excessif des apprentis, nous le comprenons; qu'ils veuillent limiter ce nombre aux exigences de la profession, quoique la mesure exacte soit singulièrement difficile à trouver, nous l'excusons. Malheureusement ils émettent parfois des prétentions qui sont injustifiables; quelques délégués semblent considérer un corps d'état comme étant la propriété collective et exclusive du personnel qui le compose. Un

d'eux, le délégué des fondeurs en caractères, va jusqu'à dire que l'on ne devrait admettre comme apprentis que les fils d'ouvriers de la profession et non ceux des hommes déclassés de tous les métiers. La plupart toutefois sont plus modérés, ils se contentent de regretter que les travaux des champs soient de plus en plus abandonnés pour ceux des villes : poétique sentiment, s'il était absolument spontané et s'il n'était pas inspiré par un intérêt personnel.

Les rapports sont plus justes et plus intéressans quand ils dépeignent la triste condition faite à l'apprenti. Généralement il n'y a pas de contrat écrit : les courses en ville, le nettoyage de l'atelier, quelquefois les services personnels envers le patron, prennent la plus grande partie du temps de l'enfant ou du jeune homme; le reste n'est pas employé d'une manière plus fructueuse pour lui. Ses occupations sont beaucoup trop spécialisées : on lui donne un détail à faire, toujours le même, parce qu'au bout de peu de temps il arrive à l'exécuter plus facilement, ce qui profite au patron; s'il est apprenti mécanicien par exemple, on lui fait polir des vis ou ébaucher des pièces, rien de plus pendant des années. Un apprenti en optique, d'après le délégué des opticiens, n'aurait été employé pendant quatre ou cinq ans qu'à faire des biseaux soit aux verres de boussoles, soit à des boutons de verre, c'est-à-dire le travail d'un apprenti lapidaire, et il ignorait ce qu'est un objectif. Les conseils des prud'hommes, on le sait, sont chargés aujourd'hui de faire respecter les contrats d'apprentissage : s'acquittent-ils bien de cette tâche? Le délégué des marbriers l'assure; tous les autres déclarent que cette surveillance est insuffisante; si un apprenti viole son contrat, c'est-à-dire quitte le patron avant le temps déterminé, il est condamné par le conseil; mais, si un patron ne remplit pas ses obligations, c'est-à-dire s'il n'a donné aucune instruction sérieuse à l'apprenti, comme cette violation ne se manifeste pas par un fait précis et déterminé, elle n'entraîne aucune peine et aucune indemnité. La réforme de l'apprentissage est absolument nécessaire; il y a là plus qu'un intérêt industriel, il y a un intérêt social. Les ouvriers déclarent qu'eux seuls, par leurs chambres syndicales, peuvent accomplir cette réforme. Ils ont déjà commencé : dans quelques corporations, ils ont fondé soit des cours professionnels, soit des bureaux de placement, c'est le délégué des ouvriers en voitures qui nous l'apprend. Les chambres syndicales des patrons aussi se sont occupées de la même question. Assurément les associations ouvrières des divers corps d'état, si elles parvenaient à s'organiser, pourraient rendre l'apprentissage plus fécond et plus moral à la fois.

Il semble que les ouvriers soient enfin pénétrés de la doctrine du *selfhelp*, aide-toi toi-même : ils veulent tout faire par leurs propres

forces. Loin qu'on ait besoin de les pousser dans cette voie, il faudrait peut-être calmer un peu leur ardeur, ou du moins les engager à ne pas se priver du concours des autres parties de la société. L'enseignement professionnel est un des objets qui leur tiennent le plus à cœur : ils voudraient le développer, le fortifier; beaucoup de délégués pensent que les associations ouvrières suffiraient à cette tâche. Quelques autres s'adressent bien, sans exagération d'ailleurs, au gouvernement : le délégué des graveurs par exemple réclame la fondation d'un musée des arts industriels, comme en Angleterre, comme en Autriche, comme à Moscou, et une grande école supérieure de dessin sur la rive droite de la Seine; mais le même rapporteur, quelques pages plus loin, tout en rendant hommage à la ville de Paris pour la création récente d'écoles d'apprentissage, déclare qu'il compte principalement sur les chambres syndicales pour la fondation d'ateliers où les plus habiles ouvriers viendraient enseigner à leurs heures de loisir : il n'y aurait, dit-il, rien de pédantesque dans cet enseignement tout fraternel. Le délégué des marbriers engage les corporations à se grouper au nombre de cinq ou six pour avoir un même local et entretenir chacune un professeur, ce qui ne serait pas coûteux. Si la corporation des marbriers a dépensé 18,000 francs dans une grève, elle eût été capable aussi de fonder une école professionnelle et de la faire vivre avec succès.

Les délégués parlent assez fréquemment des conseils de prud'hommes; leur opinion sur ce point est unanime et facile à analyser : ces conseils ne sont pas assez multipliés, ils ne répondent pas aux nombreuses spécialités de l'industrie parisienne, de sorte que souvent les juges sont absolument incompétens; la nomination des présidens par le gouvernement leur paraît aussi une violation de leurs droits et de leur dignité; enfin ils voudraient que les délégués fussent payés; on trouve à ce sujet dans un des rapports une pensée pleine de bon sens. Après avoir insisté sur la nécessité de rémunérer les prud'hommes, le délégué des mécaniciens d'Angers ajoute : « Nous ne devons pas pour cela demander des rétributions au gouvernement, toutes les corporations doivent indemniser elles-mêmes leurs prud'hommes. » Voilà un trait, entre bien d'autres, qui est caractéristique : ne rien attendre du gouvernement et tout d'eux-mêmes, c'est là la devise de la plupart des délégués.

Sur quelques autres points encore, les plaintes ou les vœux des ouvriers nous semblent dignes de considération. Plusieurs des rapports récriminent avec assez d'aigreur contre le mode de paie, contre les heures supplémentaires qui sont suivies de morte-saison, et enfin contre le livret, qui est aboli en droit, mais qui est encore

exigé en fait dans beaucoup de circonstances. Si l'on voulait chercher quel est le caractère qui distingue les ouvriers des autres parties de la nation, on serait à coup sûr embarrassé : est-ce le travail manuel? mais beaucoup de professions, réputées plus ou moins libérales, comportent un certain travail manuel. Est-ce le salaire? mais depuis que le salaire à la tâche est devenu prédominant, les ouvriers ne se séparent plus par ce fait des professions libérales, qui presque toutes sont payées à la tâche. Le trait qui malheureusement distingue en général l'ouvrier, c'est l'absence d'épargne : ce que l'on est convenu d'appeler prolétariat, c'est cette classe d'hommes qui n'a pas d'épargnes et qui n'est pas assurée du travail du lendemain. Cette seule définition, dont on ne peut contester l'exactitude, indique quelle est l'une des obligations morales de ceux qui emploient les ouvriers : c'est de ne pas leur faire attendre le paiement du salaire. Le crédit en effet est pour eux beaucoup plus cher que pour les patrons; on peut dire que la nécessité ou l'habitude de faire des achats qu'ils ne paient pas comptant est l'une des principales causes des difficultés et des embarras, parfois inextricables, de la vie de l'ouvrier. Dans un très grand nombre de corps d'état, la paie se fait tous les mois, d'autres fois tous les quinze jours, rarement toutes les semaines. Les rapports des délégués s'élèvent avec énergie contre cette coutume et réclament la paie hebdomadaire, qui est de règle absolue, disent-ils, en Angleterre et en Autriche. Ce vœu est non-seulement naturel, mais légitime : la paie mensuelle surtout est évidemment abusive. On objecte que le travail à la tâche entraîne souvent une comptabilité compliquée, et qu'il faut que plusieurs unités de travail soient faites dans l'intervalle d'une paie à l'autre; mais on pourrait donner tous les huit jours, si ce n'est le salaire définitif, du moins un à-compte. Les délégués se plaignent aussi quelquefois que le paiement de leurs salaires leur fasse perdre plusieurs heures. Dans de grands ateliers, on ne peut sans doute payer 500 ou 1,000 ouvriers en quelques instans; mais des considérations morales et sociales doivent porter les patrons à s'ingénier pour éviter aux travailleurs manuels des pertes de temps qui restreignent leurs rares heures de loisirs et de vie de famille.

On comprend encore que les ouvriers de la petite industrie s'élèvent contre ce double fléau, la morte-saison et les heures supplémentaires, tâche accablante pendant une partie de l'année, manque presque complet d'ouvrage pendant une autre partie. Certes il sera toujours difficile, on peut même dire impossible, de répartir également le travail sur toutes les saisons et sur toutes les semaines. Il y aura toujours des périodes d'activité et des périodes de langueur qui se présenteront avec une certaine régularité. C'est dans la petite industrie surtout que ces perturbations reviennent avec le plus

de constance. L'influence de la mode est prédominante en pareil cas. On ne se doute pas des excès de travail qu'imposent les commandes précipitées, qui veulent toutes être exécutées à bref délai. Les patrons déclarent avec quelque raison qu'il leur est impossible de refuser des ordres, et qu'ils ne peuvent souvent étendre les limites qu'on leur impose; mais l'ouvrier est dans son droit en voulant que les heures supplémentaires, celles qui dépassent la journée ordinaire, soient payées au-delà du salaire habituel. Cette exigence d'ailleurs est satisfaite dans beaucoup d'industries. Il faut dire en outre que la morte-saison tend à s'amoindrir ou à s'adoucir par le développement que prennent les industries de la confection, c'est-à-dire de la fabrication sans commande d'ouvrages de demi-luxe ou de consommation générale.

Plusieurs des délégués ont assez d'impartialité pour reconnaître que depuis un quart de siècle la législation industrielle et civile a été plusieurs fois remaniée en leur faveur. Celui des typographes énumère quelques-uns de ces changemens récens. « Nous avons obtenu, dit-il, les sociétés de secours mutuels corporatives (sociétés qui auparavant n'étaient que tolérées), les chambres syndicales ouvrières, les sociétés de crédit mutuel, les associations coopératives ouvrières, le livret d'ouvrier devenu facultatif, l'abolition de l'article 1784 du code pénal, par lequel le maître était cru sur parole, etc. » Parmi les conquêtes que signale ce délégué, il y en a qui ne sont pas définitives, et que la législation n'a pas encore reconnues. En revanche, il en est d'autres qu'il oublie, telle que l'abolition de la loi contre les coalitions. Quoique devenu facultatif, le livret excite encore les plaintes d'un très grand nombre de délégués. Tel qu'il existait, il n'était pas bien gênant. Le patron ne pouvait y inscrire aucune remarque désobligeante : dans certains cas, il rendait même des services à l'ouvrier, il facilitait notamment les prêts et les avances que le patron pouvait lui faire; mais il constituait une obligation spéciale au travailleur manuel et blessait sa dignité. L'ouvrier ne s'accommode plus d'obligations légales qui ne lui soient pas communes avec l'employé, l'artiste, l'avocat et le médecin. Il faut prendre son parti de cette susceptibilité, que justifient nos lois électorales. Il paraît que le livret, qui n'est plus obligatoire, est encore exigé des votans pour les élections au conseil des prud'hommes : le délégué des marbriers s'en plaint. Peut-être était-ce simplement là un moyen de constater la qualité et le droit électoral de celui qui se prétendait électeur; nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'on supprime cette formalité. Ce qui est moins admissible dans les réclamations des ouvriers, c'est leur vive opposition aux règlemens d'ateliers. Ils ne comprennent pas ou ne veulent pas admettre, du moins dans l'industrie parisienne, qu'on ne

soit pas libre d'entrer et de sortir à son gré, de commencer sa tâche à l'heure qui plaît à chacun. Ils ont à ce sujet des critiques qui sont généralement passionnées. Nous savons que le défaut de la population française n'a jamais été le culte de la discipline. La discipline est pourtant une des plus grandes forces sociales; elle n'a en elle-même rien d'humiliant, elle est pour la société ce qu'est l'ordre pour l'individu. Que dans les règlemens de certains ateliers il y ait des clauses soit superflues, soit trop rigoureuses, cela est possible. Elles disparaîtront avec le temps par l'accord des ouvriers et des patrons; mais qu'on puisse concevoir une grande industrie où chacun prendrait et laisserait son travail à son gré, suspendrait subitement le jeu de son métier ou dérangerait son voisin, c'est là un rêve fort peu idéal et dont la réalisation ne saurait concorder avec le développement de la production. Cette aversion pour les règlemens d'atelier trouve une excuse, non pas une justification, dans la situation particulière de la plupart des industries parisiennes, qui, se pratiquant jadis exclusivement et encore aujourd'hui partiellement à domicile, tendent à s'exercer désormais dans de grands ateliers. Il y a pour l'ouvrier de nouvelles habitudes à prendre qui lui répugnent. Convenons d'ailleurs que, dans toutes les industries où la mécanique ne joue pas un grand rôle, le travail à domicile peut avoir des avantages considérables.

III.

Les espérances des délégués ne se bornent pas au remaniement des règlemens d'atelier, à la suppression des heures supplémentaires, aux rapprochemens des époques de paie; ce ne sont là que les conditions d'un *modus vivendi* qu'ils regardent comme transitoire. Est-ce la participation aux bénéfices, la création de caisses de retraite, qui leur apparaissent comme les signes distinctifs d'un régime définitif? La plupart d'entre eux accepteraient, comme un avantage suffisant pour la période de transition, des institutions de cette nature; quelques-uns en font même l'objet d'un vœu formel, notamment les délégués des imprimeurs typographes, des marqueteurs et des fondeurs en caractères, mais avec cette réserve que leurs espérances pour l'avenir vont beaucoup plus loin. D'autres délégués sont plus impatiens et se montrent singulièrement dédaigneux pour toutes les améliorations que la philanthropie ou l'intelligence de quelques patrons s'est efforcée de réaliser. « Nous n'admettons pas, dit le délégué des céramistes, que le système de participation dans les bénéfices soit la solution du problème : dans ce système, le capital est plus favorisé que le travail. L'ouvrier, par un surcroît d'efforts, en vue d'un bénéfice illusoire, use plus promptement ses

facultés et devient avant l'heure impropre au travail sans compensation. D'ailleurs où sera le contrôle de la participation réellement juste du travailleur dans les bénéfices? L'ouvrier a-t-il le droit de contraindre le patron à lui faire connaître la part de bénéfice qu'il s'attribue? »

C'est là le langage d'un intransigeant qui se défie des concessions des politiques et qui s'attache à la logique inexorable. Il a plusieurs confrères qui partagent ses idées. Le délégué d'Angoulême pour les divers métiers d'art et d'utilité relève avec amertume des paroles qu'aurait prononcées à l'assemblée nationale M. Benoît d'Azy en faveur des institutions de caisses de retraite, qui, moyennant une retenue de 20, 30 ou 50 francs par an, peuvent procurer à l'ouvrier âgé de cinquante-cinq ans une pension viagère de 500 à 600 francs. Ces hommes « ne se doutent pas le moins du monde, dit ce farouche citoyen, que dans son for intérieur l'ouvrier souffre de leurs aumônes, et qu'il préférerait cent fois le prix de son travail à ces sortes de bienfaits qui blessent sa fierté et peuvent le rendre servile. » Pour le délégué d'Angoulême, les caisses de retraite sont donc une humiliation; pour le délégué parisien des ouvriers en voitures, elles sont une duperie, un acte de machiavélisme. Celui-ci s'en prend surtout aux compagnies de chemins de fer. « Par ce moyen, dit-il, elles parviennent à embaucher des ouvriers et à leur faire accepter les prix dérisoires de main-d'œuvre de leurs tarifs. Aussi, dès qu'un ouvrier a travaillé quinze ou vingt ans dans les ateliers d'une compagnie, celle-ci met-elle le plus grand empressement à le remercier de ses services, afin de ne pas avoir à lui assurer une pension, et oublie-t-elle facilement de lui rembourser les retenues faites pour former le capital de cette pension. Dans les maisons ou les compagnies qui possèdent des caisses de secours alimentées au moyen de retenues, l'ouvrier ne peut jamais en connaître les ressources, parce que le patron en est habituellement le gérant, à moins que ce ne soit le premier commis. » Ainsi les institutions philanthropiques les plus utiles et les plus recommandables ne satisfont pas toutes les aspirations des délégués : ce n'est certes pas une raison pour renoncer aux caisses de retraite et aux encouragemens divers que l'on a groupés sous le titre un peu vague de participation aux bénéfices. A côté de ces natures implacables, impatientes, qui veulent obtenir l'objet entier de leurs désirs, qui dédaignent tous les succès partiels et tous les progrès lents, il y en a d'autres qui sont plus souples et plus traitables, qui se félicitent de toute amélioration dans leur destinée, qui acceptent avec contentement, même avec reconnaissance, les adoucissemens graduels que leur accorde l'initiative de la société ou des patrons. Ce serait plus qu'une injustice, ce serait une erreur, de ne tenir

compte que des violens et de négliger les pacifiques et les patiens.

Quoi qu'il en soit, le but final que se proposent les délégués à l'exposition de Vienne, c'est l'abolition complète du patronat et du salariat. Sur ce point, on peut dire qu'il y a unanimité parmi eux, ou du moins une immense majorité qui ne laisse place qu'à une ou deux voix dissidentes. Quelques-uns, en très petit nombre, passent cette question sous silence : un seul, le délégué des graveurs, parle à cette occasion le langage, non pas de la prudence seulement, mais du plus ferme bon sens. Traitant de la suppression du patronat, il s'exprime ainsi : « Nous avouons qu'au point de vue pratique il nous est absolument impossible d'admettre une semblable théorie, et que nous ne comprenons guère qu'un travail quelconque puisse s'exécuter sérieusement sans une direction précise. Que le directeur s'appelle patron, gérant ou délégué, il n'en est pas moins démontré que c'est un moteur indispensable, et que l'association la plus intelligente ne saurait s'en passer. » Encore voit-on que ces lignes ne sont pas une profession de foi absolue dans la durée du patronat, même à l'état exceptionnel; elles contiennent simplement un conseil pour que les associations ouvrières de l'avenir aient un pouvoir directeur solidement constitué et jouissant de larges attributions.

Si les ouvriers considèrent la constitution et la fédération d'un nombre indéfini d'associations ouvrières comme devant être les caractères distinctifs du régime social de l'avenir, ils n'attendent pas à bref délai la réalisation de cet idéal. Ils sont seulement résolus à y travailler avec énergie, avec persévérance et avec méthode. Ils ont pour les sociétés coopératives l'engouement que partageait il y a quelques années la bourgeoisie lettrée; mais ils savent mieux les difficultés de la création et surtout de la vie de ces sociétés. Aussi ne regardent-ils pas la fondation de ces associations comme l'œuvre la plus pressante. Ils ont un autre moyen d'affranchissement, pour parler leur langage, qui doit être essayé auparavant, qui ne donnera guère de mécomptes et qui les mènera graduellement à la coopération : ce moyen, c'est l'institution ou le développement des sociétés syndicales ouvrières. On sait ce que sont celles-ci : des groupes professionnels tendant à embrasser tous les ouvriers d'un corps d'état dans un même district. Leur tâche est multiple, elle ne sera pas la même pendant la période de transition et dans le régime définitif. Aujourd'hui elle a pour objet de concentrer les forces des ouvriers pour défendre leurs intérêts et les faire prévaloir dans les conflits avec les patrons, pour aider à la propagation de l'enseignement professionnel, à la surveillance de l'apprentissage, pour remplacer au besoin les prud'hommes par une juridiction encore plus populaire, encore plus fraternelle, enfin pour obtenir dans les rè-

glemens d'atelier, dans le taux des salaires, dans le mode de travail, les modifications raisonnables qui peuvent être utiles à l'ouvrier. Voilà les attributions actuelles et originelles des chambres syndicales; mais elles pourraient, et, suivant les délégués, elles devraient beaucoup s'étendre. Les cotisations qui alimentent ces sociétés devraient être assez importantes pour subvenir à des secours mutuels, pour mettre le crédit à la portée de l'ouvrier et pour constituer un capital qui appartiendrait à la corporation. Les délégués comprennent tous maintenant que l'acquisition d'un capital est la première condition de leur émancipation. Ils croient y parvenir plus facilement par l'épargne collective, en quelque sorte imposée, que par l'épargne individuelle. Avec ce capital social, on essaierait prudemment la création de sociétés de consommation. Celles-ci, croit-on, ne pourraient manquer de donner des bénéfices; on les emploierait à acheter un outillage professionnel qui servirait d'abord à exercer les apprentis, à former une ressource pour les temps de morte-saison ou de chômage, et qui, s'agrandissant peu à peu, serait un jour assez important pour qu'on pût créer une société coopérative de production fonctionnant régulièrement. Cette marche serait suivie simultanément dans tous les corps d'état, agissant d'ailleurs chacun à part, quoique avec les secours bienveillans les uns des autres. Une fois qu'une première société de production serait organisée, si les bénéfices continuaient, comme on le présume, on en constituerait une seconde, puis une troisième; peu à peu les patrons seraient complétement éliminés, il ne leur resterait que le rôle de commanditaires des associations ouvrières. Ces associations, devenant chaque jour plus prospères, auraient moins besoin des capitaux d'autrui : aussi l'intérêt tomberait-il à un taux de plus en plus bas, ce qui réduirait la part des capitalistes dans le partage des produits et augmenterait d'autant celle des travailleurs manuels. Tel est le plan de réforme des ouvriers : il est séduisant, mais en grande partie utopique; pour qu'il réussit même partiellement, il faudrait beaucoup de temps, beaucoup de vertu, beaucoup d'intelligence, beaucoup de discipline et beaucoup de bonheur, biens que la Providence jalouse ne prodigue pas ensemble.

Que sont aujourd'hui ces chambres syndicales ouvrières sur lesquelles on fonde tant d'espérances? A l'époque où ont été rédigés les rapports des délégués, on en comptait à Paris 55, la plupart de création récente; chaque jour, il en naît de nouvelles. L'organisation de toutes ces chambres syndicales est à peu près la même, quoique les formes diffèrent. Quelques-unes de ces sociétés sont très conciliantes et veulent se mettre en rapport avec celles des patrons pour constituer des commissions mixtes; c'est ce qui existe déjà dans le corps d'état des imprimeurs en taille-douce. Les

gantiers ont voulu faire de même, mais les patrons n'ont pas accepté des relations aussi étroites; ils se sont contentés de décider que l'ordre du jour de chacune des séances de la chambre patronale serait adressé à la chambre ouvrière, avec invitation d'envoyer deux délégués. D'autres chambres syndicales ouvrières sont plus exclusives; sans se mettre complétement en hostilité avec les patrons, elles craignent de compromettre leur indépendance par des relations régulières et officielles avec eux.

Il ne semble pas que jusqu'ici toutes ces petites sociétés soient très prospères; presque tous les rapports se plaignent de la froideur, de la négligence des ouvriers à s'affilier ou à payer leurs cotisations, qui sont en général de 25 centimes par quinzaine ou de 50 centimes par mois, contribution modique à coup sûr. Il ne paraît pas que plus de la moitié des travailleurs de chaque corps d'état ait adhéré à ces associations; beaucoup d'entre elles sont endettées soit par d'anciennes grèves, soit par une mauvaise gestion; celles des graveurs, celles des marbriers sont dans ce cas. Les agens comptables n'ont pas toujours été irréprochables; la tenue des livres n'est pas très connue dans ces petites sociétés. « Des délégués d'ateliers infidèles à leur mandat se sont appropriés des cotisations et ont ensuite disparu comme l'ombre. » C'est le rapporteur des marbriers qui parle ainsi. Dans certaines de ces chambres syndicales, le bureau est permanent et quelquefois n'a pas changé depuis la fondation, chez les orfévres par exemple; dans la plupart au contraire, il n'y a ni président, ni vice-président, chacun l'est à tour de rôle; le secrétaire seul est permanent. Toutes ces fonctions sont en général gratuites, quelques-uns proposent de les rémunérer.

On voit combien ces jeunes associations ont besoin d'efforts pour arriver à avoir des ressources et de la puissance; à vrai dire, quelques-unes sont d'un désintéressement, d'une fierté ou d'une imprévoyance singulière. C'est ainsi que l'article premier des statuts de la chambre syndicale des coupeurs et brocheurs de chaussures de Paris contient cette clause étrange : « la chambre syndicale s'interdit toute acceptation de dons et legs. » Peut-être n'y a-t-il là qu'un renoncement tout philosophique à des biens sur la venue desquels ne comptaient guère les organisateurs de la société. On ne comprend pas pourquoi les chambres syndicales feraient vœu de pauvreté; l'argent leur est nécessaire, qu'elles n'hésitent donc pas à le prendre quand il leur arrive de bonne grâce. Déjà dans plusieurs corporations la chambre syndicale a enfanté une société de crédit mutuel ou une société coopérative de production; c'est ce système de générations successives qui doit former la nouvelle méthode d'émancipation du prolétariat. Le délégué des marbriers raconte avec assez de détails ce qui s'est passé dans ce sens au

sein de sa profession. Constituée en janvier 1869, la chambre syndicale des marbriers débuta par une grève dont elle demande aujourd'hui pardon au ciel et aux hommes; elle dut beaucoup emprunter pour la soutenir; il lui resta, après la victoire, un solde inemployé de ses emprunts; elle s'en servit pour organiser un atelier de chômage qui fonctionna près de deux mois. Cet atelier fut ensuite cédé à la société ouvrière de crédit mutuel du même corps d'état, qui disposait d'assez de fonds pour créer une société coopérative de production. Celle-ci fut constituée par acte notarié le 13 mars 1870 sous le titre de *l'Union;* elle se rendit acquéreur pour 6,000 francs du matériel et des marchandises de l'atelier de chômage; on nous dit que cette association coopérative se soutient, qu'elle a obtenu une médaille à l'exposition de Lyon en 1872. On a là pour un corps d'état l'exemple de cette évolution que les ouvriers espèrent généraliser. Trois sociétés naissent successivement, distinctes, mais alliées : la chambre syndicale, la société de crédit mutuel ou la société de consommation, enfin, comme couronnement, l'association coopérative de production. La plupart des délégués reconnaissent que, dès que tous les corps d'état se seront complétement organisés en associations coopératives de production, la chambre syndicale, qui est un instrument transitoire de progrès, aura fait son temps et devra disparaître. S'il en est ainsi, il n'est pas probable que notre génération voie la fin des chambres syndicales.

Ce n'est pas assez pour les ouvriers de constituer chaque corps d'état en association syndicale; ils ont des vues plus larges et veulent former une fédération générale de toutes ces petites sociétés particulières. Ils invoquent l'exemple des patrons, qui ont à Paris plus de cent dix chambres syndicales et les ont réunies en deux grands groupes, dont l'un s'appelle l'*Union nationale* et l'autre le *Comité central,* ces deux groupes agissant d'ailleurs de concert dans toutes les questions importantes. Pourquoi les ouvriers ne s'organiseraient-ils pas comme les patrons? disent à l'envi leurs délégués. Cependant l'autorité le leur a interdit. Ils avaient fondé un « cercle de l'union syndicale ouvrière; » il paraît que l'administration, qui ne se souciait pas de cet essai fédératif, a suspendu les réunions des délégués syndicaux. Il ne semble pas au contraire qu'une société de crédit mutuel, instituée par toutes les chambres syndicales pour développer les sociétés coopératives de consommation et de production, ait été l'objet des défiances gouvernementales. Les ouvriers auraient aussi voulu avoir un journal qui fût à eux, qui ne fût pas rédigé par des clubistes ou des demi-bourgeois ambitieux, qui traitât de préférence les questions que l'on appelle sociales et laissât de côté la politique quotidienne, soit intérieure, soit internationale. La plupart des délégués expriment un vœu pour la fondation de cet organe.

Une souscription a été ouverte cette année même pour cet objet; elle n'a pas réussi, les fonds ont été restitués aux souscripteurs. Le titre de ce journal était trouvé : il devait se nommer *le Syndical*. Admirez la fortune des mots : il n'en est guère qui depuis longtemps ait pris autant d'extension que celui de *syndicat*. En finances, en agriculture, dans les questions sociales, vous le rencontrez partout.

L'association coopérative de production devant être, suivant les délégués, le terme définitif de l'évolution sociale actuelle, il convient de rechercher brièvement quelles sont les idées qu'ils se font des conditions d'existence de ces sociétés. Les sociétés coopératives peuvent réussir dans un grand nombre d'industries, mais c'est au prix de beaucoup d'efforts, de beaucoup d'intelligence, de beaucoup de concorde et de beaucoup de temps. On a écrit des milliers de volumes sur ce mode d'association, et les faits restent encore fort obscurs. On a de suffisantes données sur l'essor des sociétés de crédit en Allemagne ou en Italie et des sociétés de consommation en Angleterre; mais, dès que l'on aborde les sociétés de production, on se trouve en présence de profondes ténèbres. Tous les délégués dont nous avons parcouru les rapports font l'éloge, soit simple et bref, soit diffus et ampoulé, des sociétés coopératives; il n'en est pas un seul qui prenne souci de s'enquérir du nombre et de la situation des sociétés coopératives parisiennes. Nous glanons à grand'peine quelques renseignemens épars que nous réunissons sans parvenir à en faire un tout de quelque importance. Le délégué des lithographes par exemple nous laisse entendre qu'il y a dans sa corporation une société coopérative qui a traversé de dures épreuves, mais qui prospère grâce à sa bonne administration, et qui journellement attire de nouveaux adhérens. Chez les typographes parisiens, il existe deux sociétés de production, l'une appelée l'Association générale et l'autre l'Imprimerie-Nouvelle; c'est cette dernière qui a publié tous les rapports des délégués ouvriers à Vienne. On néglige de nous apprendre l'état de ces deux associations, on se contente de nous dire qu'elles sont encore dans la période de l'enfance, et qu'elles devront passer par bien des phases avant de réaliser l'idéal qu'elles se proposent. Chez les cordonniers, il y a deux sociétés coopératives de production, dont l'une date de 1870; mais le délégué de ce corps d'état, quoique l'un des plus fervens partisans de la coopération, a trouvé que, dans un rapport de plus de 100 pages, ces *matters of fact* ne méritaient pas plus de trois lignes. Les tailleurs de Paris ont aussi une société de ce genre, dont le capital consiste en actions de 100 fr. payables en plusieurs années, donnant droit à un intérêt de 5 pour 100, et à une part éventuelle de 3 pour 100 sur les bénéfices nets, le reste devant être réparti entre tous les travailleurs. Le délégué des selliers nous avoue qu'aucune des sociétés qui ont été fondées dans sa pro-

fession n'a eu de grands succès, et que « malheureusement la sellerie ne s'est pas distinguée jusqu'ici par sa persévérance et son sens pratique. » Cet aveu mélancolique est plein d'enseignemens. Ce n'est pas un des traits les moins caractéristiques de la situation intellectuelle et morale des délégués que la négligence à rassembler des faits précis et à les étudier. Voilà des hommes qui recommandent un système comme étant le dernier terme du progrès social, qui le prônent à leurs commettans comme le seul moyen d'émancipation, et ils ne songent pas à recueillir les faits qui le concernent, à les comparer, à les juger, à en tirer des enseignemens pratiques!

Sans doute le peu de succès obtenu jusqu'ici par les sociétés coopératives de production ne doit pas être considéré comme un argument décisif contre le système coopératif. Les ouvriers répondraient que jadis ils fondaient des associations de production sans capital, c'est-à-dire sans ressources et sans force de résistance, tandis qu'à l'avenir la société de production doit être créée avec un capital qui sera constitué par une partie des cotisations de la chambre syndicale ouvrière et par les bénéfices des sociétés de crédit mutuel ou des sociétés de consommation. Cette marche est infiniment plus prudente en même temps qu'elle est plus lente. Il y aura néanmoins encore bien des mécomptes temporaires et bien des échecs définitifs dans cette voie. Le délégué des marbriers nous donne une idée de la confiance excessive avec laquelle certains ouvriers abordent cette difficile campagne. La corporation a élaboré un projet de statuts d'une société de consommation qui serait appelée « la Ruche marbrière. » Voici comment ce délégué entrevoit les perspectives de cette association. Il y a dans notre corps d'état, dit-il, 1,800 membres; ils consomment en moyenne 3 francs d'alimentation par jour, ce qui fait une dépense quotidienne de 5,400 fr. Si l'on double cette somme pour les femmes et les enfans, on arrive à une dépense quotidienne de 10,800 fr. Que l'on prenne le minimum des bénéfices, soit 20 pour 100, — « bien entendu nous sommes au-dessous, » ajoute ce délégué, — on arrive au chiffre de 2,160 francs que la marbrerie donne en bénéfice journalier aux intermédiaires : dans l'année, cela fait un chiffre de 788,400 francs. « Nous prenons pour les frais généraux la moitié; c'est beaucoup, mais soit, cela nous laisse encore la somme de 394,200 francs comme bénéfice net. » On rencontre des raisonnemens du même genre dans plusieurs autres rapports.

Nous désirons de tout notre cœur que les ouvriers mettent à l'épreuve leur méthode d'affranchissement. Malheureusement ils ne paraissent pas, pour la plupart, se rendre compte des conditions essentielles de succès de toute entreprise industrielle et commerciale. Ils ne veulent pas de chef, pas de président permanent, pas

de gérant ayant une situation un peu prépondérante. Ils admettent bien le capital comme un facteur nécessaire, mais ils veulent lui faire une part infinitésimale. Dans ce fâcheux manifeste, qui a été voté comme préambule du rapport d'ensemble par la délégation ouvrière tout entière, il est dit que les sociétés de consommation et de production ne doivent comporter qu'une participation égale pour tous les sociétaires. Cette idée revient sous plus d'une forme dans les rapports spéciaux. Ici on ne veut pas que les sociétaires aient plus d'un très petit nombre d'actions : là, on n'accorde à chaque action qu'un intérêt fixe, la totalité ou la presque totalité des dividendes étant répartis par tête. Le délégué d'Angoulême pour les métiers divers a dans son rapport un passage merveilleux de naïveté et de vanité. « Les ouvriers tailleurs et cordonniers, dit-il, possèdent à Vienne, à Munich et dans plusieurs villes de l'Allemagne des sociétés organisées par eux, et toutes paraissent être en voie de prospérité, quoique leurs statuts ne soient pas fondés sur des bases aussi démocratiques que les sociétés de production de Paris, en ce sens que la répartition des bénéfices se fait selon la part du capital possédé par chaque actionnaire. Cependant une limite est établie : un membre ne peut posséder qu'un certain nombre d'actions afin de permettre l'entrée de la société aux autres. Le souscripteur qui possède dix actions touche à la répartition du dividende dix fois la somme allouée à celui qui n'en possède qu'une. Plusieurs délégués leur ont fait sentir ce vice d'organisation, et, après avoir pris connaissance des statuts parisiens, ils ont promis de réviser les leurs. » Mais, malheureux! vous ne voyez donc pas qu'avec vos changemens vous allez tout compromettre. Comment! voilà des sociétés coopératives allemandes qui prospèrent; voici d'autre part des sociétés coopératives françaises qui meurent ou qui languissent : il semblerait que celles-ci doivent emprunter les statuts de celles-là, il paraît que c'est le contraire qui va se faire. Ainsi l'expérience n'est rien, et la théorie est tout!

Quoi qu'il en soit, il conviendrait, selon nous, de laisser les ouvriers faire à leurs risques et périls l'essai de leur méthode. Ils disent qu'ils rencontrent un obstacle légal, c'est le fameux article 291 du code pénal, qui défend les réunions et les associations de plus de 20 personnes. Les circonstances ne sont guère opportunes pour le rappel de cette prohibition; néanmoins une loi spéciale devrait autoriser les chambres syndicales ouvrières fondées pour s'occuper des intérêts spéciaux de chaque corporation. L'expérience prouve que ces chambres existent et se multiplient en dépit des défenses légales, soit par la tolérance, soit par l'ignorance de l'administration. Elles ont plus d'avantages que d'inconvéniens; si on les interdit soit

en fait, soit en droit, l'ouvrier peut toujours accuser la société, qui met obstacle, dit-il, à ses efforts pour améliorer sa condition; si on les permet au contraire, l'ouvrier n'a qu'à s'en prendre à lui-même ou à la force des choses de ses déceptions et de ses échecs.

Nous avons fidèlement résumé les rapports que les délégués ouvriers à l'exposition de Vienne ont rédigés, non-seulement pour leur propre instruction, mais pour celle du public en général. On ne doit pas regretter l'envoi de cette délégation : elle nous a permis de voir un peu plus clair qu'auparavant dans les esprits des masses ouvrières des grandes villes. Il y a là à coup sûr bien des illusions encore, bien des préjugés, bien des exagérations; la rhétorique a trop d'influence et la réflexion trop peu sur ces intelligences qui ont reçu une demi-culture. L'utopie y tient trop de place; du moins elle s'y allie avec le sentiment que le temps est un des facteurs indispensables de tout progrès humain. Sur plusieurs points de détail, les idées des ouvriers sont devenues plus sages; sur d'autres, leurs plaintes sont parfois fondées, on doit louer en tout cas leur détermination de ne rien demander à l'état et de devoir principalement à eux-mêmes l'amélioration de leur destinée. Quant à leur projet de supprimer entièrement le patronat pour le remplacer par des sociétés coopératives, c'est certainement là un de ces plans grandioses dont l'accomplissement total serait un miracle. Ni la génération actuelle, ni les générations prochaines ne réussiront complétement dans cette tâche; mais peut-être pourront-elles y avoir quelques succès partiels. Qu'elles essaient : l'expérience corrigera ce que leurs vœux ont d'exagéré; elle les réconciliera peut-être avec le système du salariat, qui a bien ses avantages et ses compensations, et qui sera toujours le régime commun. Elle leur fera sinon acquérir, du moins estimer ces vertus bourgeoises pour lesquelles ils ont aujourd'hui trop de dédain, et qui rendent seules possibles le succès d'une industrie, c'est-à-dire l'ordre, l'économie, la prévoyance. Schultze-Delitsch, le célèbre inventeur des banques populaires de crédit en Allemagne, disait que les classes aisées et instruites pouvaient seules par leur contact et leur coopération aux mêmes entreprises contribuer au développement intellectuel des ouvriers. Nous craignons que les délégués à l'exposition de Vienne n'aient un peu perdu de vue cette vérité, et qu'ils ne s'exposent à bien des mécomptes en voulant se passer absolument du concours de la bourgeoisie.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

DEUX CHANCELIERS

II.

UN MINISTRE NATIONAL ET UN DIPLOMATE FRONDEUR A SAINT-PÉTERSBOURG (1).

I.

Dans le développement prodigieux que prit l'empire des tsars depuis l'impulsion que lui avait donnée le génie de Pierre le Grand, on peut certes signaler plus d'un ministre des affaires étrangères russe dont le nom a le droit d'être recueilli par l'histoire. Ce n'était point par exemple un esprit ordinaire que ce comte Panine qui sut concevoir et faire accepter par différens états l'idée de la *neutralité armée* sur mer, et cela à une époque où la Russie commençait à peine à compter parmi les puissances maritimes de second ou de troisième ordre. Si dans cette conception hardie, aussi bien que dans les tentatives encore plus intéressantes de Panine pour limiter le pouvoir absolu des tsars par des institutions aristocratiques, il était permis de voir l'influence lointaine d'une origine italienne (les Panine descendent des Pagnini de Lucques), on ne saurait méconnaître par contre le caractère tout à fait indigène, grandement autochthone, d'un autre ministre fameux du même siècle, de ce chancelier Bestoujef dont Rulhière nous a retracé la figure profondément originale. Bestoujef, qui parlait parfaitement, feignait d'être bègue, et il eut le courage de simuler ce défaut pendant dix-sept ans. Dans ses conversations avec les ambassadeurs étrangers, il balbutiait de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

façon à ne pas être compris; il se plaignait également d'être sourd, de ne pas saisir toutes les finesses de la langue française, et se faisait répéter mille fois la même chose. Il avait l'habitude d'écrire les notes diplomatiques de sa propre main d'une manière tout à fait illisible; on les lui renvoyait, et il lui arrivait d'en dénaturer quelquefois la teneur. Tombé en disgrâce, Bestoujef recouvra immédiatement la parole, l'ouïe et tous les sens.

Bien différent est le type qu'a présenté pendant toute la première moitié de ce siècle le prédécesseur immédiat du prince Gortchakof, le chancelier des empereurs Alexandre Ier et Nicolas. Lié à l'Allemagne par son origine et ses intérêts de famille, n'ayant même jamais appris à parler la langue du pays dont il soignait les relations avec les autres puissances, le comte Charles-Robert de Nesselrode n'en a pas moins fourni une longue et laborieuse carrière à la satisfaction de ses deux augustes maîtres, et figuré avec honneur dans des congrès et conférences à côté des Talleyrand et des Metternich. Sans recourir aux subterfuges par trop asiatiques d'un Bestoujef, le comte Nesselrode connut et pratiqua toutes les roueries permises du métier, et peu d'hommes l'égalèrent dans l'art de conserver un air de dignité et d'aisance au milieu des situations les plus embarrassantes. Il sut changer de conduite sans trop changer de langage, et ménagea entre autres très délicatement la transition entre la politique peu favorable aux Grecs du tsar Alexandre Ier et les sympathies franchement philhellènes de son successeur. Pendant la dernière crise orientale, il mit toutes les ressources d'un esprit délié et subtil au service d'une cause dont il n'entrevoyait que les graves dangers, et dont le côté national et religieux lui échappait complétement. A l'encontre aussi de Bestoujef, et bien plus européen en ce sens comme en tant d'autres, M. de Nesselrode perdit dans sa disgrâce ou plutôt dans sa retraite, la plus grande partie de ses facultés et de ses vertus, et causa surtout une déception immense par ses mémoires posthumes, composés au déclin de l'âge et d'une insignifiance désespérante; mais peut-être bien ne fut-ce là qu'un dernier trait d'habileté et une malice diplomatique de plus que de tromper à ce point la curiosité des profanes, et de laisser un récit aussi vide et peu instructif que possible d'une vie si bien remplie.

Aucun pourtant des hommes d'état russes qui viennent d'être nommés n'a été un grand ministre dans l'acception occidentale de ce mot; aucun d'eux (pour ne prendre les comparaisons que dans des monarchies absolues) n'eut la situation d'un duc de Choiseul en France au siècle passé, l'autorité d'un prince Clément de Metternich en Autriche dans le siècle présent, ou bien seulement la

notoriété et la popularité dont jouit actuellement le prince Gortchakof dans la Russie elle-même. Les Bestoujef, les Panine, les Nesselrode, étaient, on peut le dire, bien plus connus à l'étranger que dans leur propre pays, et les contemporains furent loin de leur attribuer la valeur que leur reconnut plus tard la postérité, grâce aux révélations posthumes des archives. Aucun d'eux ne fut porté au pouvoir par un courant d'opinion, ni soutenu dans son poste par la faveur publique; aucun d'eux ne prétendit marquer son individualité, imprimer une direction personnelle aux affaires dont il avait la gestion. C'est que depuis Pierre le Grand jusqu'au règne actuel l'éclat du nom impérial en Russie reléguait dans l'ombre tout autre nom, et qu'à moins d'être un favori en titre ou un grand capitaine, tout serviteur d'état n'y passait que pour l'exécuteur subalterne d'une volonté unique et absolue. La politique extérieure surtout y était considérée comme du domaine exclusif du souverain, et la fixité même du système rendait en quelque sorte secondaire et indifférente la question des personnes chargées de le mettre en œuvre. Depuis Pierre le Grand en effet, le gouvernement russe a toujours eu dans ses relations avec l'Europe certaines traditions éprouvées par l'expérience, certains principes consacrés et dont il ne s'écartait guère. Le ministre des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg, quel que fût son nom, devait toujours travailler à augmenter le prestige russe parmi les populations chrétiennes de l'Orient, veiller au maintien de l'équilibre des forces entre l'Autriche et la Prusse, et étendre l'influence de son gouvernement parmi les états secondaires de l'Allemagne. A ces quelques règles, pour ainsi dire élémentaires et invariables, de la politique extérieure russe était venu s'ajouter, à partir de 1815, un principe international de conservation, une idée supérieure de solidarité entre les gouvernemens pour la défense de l'ordre établi, le sentiment des devoirs et des intérêts communs créés aux représentans de l'autorité monarchique en face des passions subversives nées de la révolution, et c'est cet ensemble des vues et des convictions des deux empereurs Alexandre Ier et Nicolas que le comte Nesselrode a eu pendant près d'un demi-siècle la mission de faire prévaloir dans tous les actes et documens émanés de la chancellerie de Saint-Pétersbourg.

Il a été dans la destinée du successeur du comte Nesselrode de rompre peu à peu avec tout cet ensemble de traditions et de principes et d'inaugurer pour l'empire des tsars, dans ses relations extérieures, une politique toute nouvelle. On peut discuter le mérite de cette politique, et en discuter d'autant plus longuement qu'elle est loin encore d'avoir porté tout son fruit; ce qui est indiscutable, ce qui frappe à première vue, c'est que le prince Gortchakof a su atta-

cher son nom à un changement de système qui marquera dans les annales diplomatiques de son pays, et se créer à lui-même, comme ministre des affaires étrangères de Russie, une situation toute personnelle, une place importante et telle que ne l'a jamais eue aucun de ses prédécesseurs. Alexandre Mikhaïlovitch n'est pas seulement le serviteur fidèle de son auguste maître; il est le chef véritable de son département, le ministre dirigeant; il accepte hautement sa part de responsabilité et surtout sa part d'éclat dans les différentes transactions de l'Europe. Phénomène également nouveau en Russie, ce ministre tient non pas seulement à la faveur de son souverain, mais bien aussi à celle de la nation; il ménage l'opinion publique de son pays, il la soigne, il la flatte même parfois, et elle le paie de retour. Elle a eu ses momens d'engouement pour Alexandre Mikhaïlovitch, voire ses momens d'enthousiasme, — après les affaires de Pologne; bien plus, elle l'a en quelque sorte pressenti et créé; elle n'a point été pour peu dans l'élévation du plénipotentiaire de Vienne à la haute position laissée vacante par le comte Nesselrode au mois d'avril 1856.

En 1815, lors de son retour triomphal du congrès de Vienne, Alexandre Ier put distinguer à son gré, entre tant d'hommes célèbres qui formaient alors l'état-major de la diplomatie russe, le membre le moins connu et le plus humble de ce corps illustre; écartant les Capo d'Istria, Pozzo di Borgo, Ribeaupierre, Razoumovsky, Stakelberg, d'Anstett, il lui fut loisible de confier la direction de la politique extérieure à un gentilhomme allemand originaire de Westphalie, né à Lisbonne et Russe seulement par naturalisation. En 1856, après le congrès de Paris, le choix du prince Gortchakof au même poste fut, nous ne dirons pas imposé, mais certainement indiqué à l'empereur Alexandre II par la voix du peuple ou, si l'on aime mieux, par cette voix des salons qui ne laissait pas à ce moment de prendre de plus en plus un accent populaire. Aussi dès son début à l'hôtel de la place du Palais l'ancien élève de Tsarskoë-Sélò se distingua-t-il par des allures libérales et des avances faites à l'esprit public qui durent parfois bien étonner son prédécesseur encore en vie, et en possession du titre honorifique de chancelier. Pour la première fois, un ministre russe eut des « mots » non-seulement pour les salons, mais pour les salles de lecture et les bureaux des journalistes, de ces mots qui allèrent droit au cœur de la grande dame et du gentilhomme campagnard, de l'humble étudiant et du superbe officier de la garde. Son aphorisme sur l'Autriche (1) fit le tour de toutes les Rus-

(1) « L'Autriche n'est pas un état, ce n'est qu'un gouvernement. »

sies; un autre aphorisme, emprunté à une circulaire, vint bientôt transporter la nation : la phrase célèbre sur « la Russie qui ne boude pas, mais qui se recueille, » semblait être dictée par l'âme même du peuple et lui arracha un cri d'enthousiasme. C'était alors, on s'en souvient, le réveil de l'esprit russe après une longue période de compression; les journaux, les recueils périodiques inauguraient leurs joyeux ébats; les écrivains, les hommes de lettres, commençaient à prendre une importance auparavant inconnue : Alexandre Mikhaïlovitch, le diplomate qui a de tout temps montré du goût et de la sympathie pour la littérature russe, l'ancien condisciple de Pouchkine, passa pour l'homme d'état patriote aux yeux des Pogodine, des Axakof, des Katkof, etc. On lui connaissait une grande haine pour l'Autriche, un penchant prononcé pour l'alliance française, et la nation, qui partageait également et jusqu'à l'exaltation ces deux sentimens, salua en lui le ministre national par excellence. Rapprochement étrange, bien fait pour démontrer l'inanité des mots et l'instabilité des choses d'ici-bas, c'est comme le partisan le plus décidé de l'empire des Habsbourg que M. de Bismarck, que le futur vainqueur de Sadowa fit son entrée dans le cénacle des diplomates, et de même ce fut l'ennemi implacable des Allemands et l'ami chaleureux des Français qu'exaltaient surtout en 1856 les Russes dans la personne de leur vice-chancelier, de l'homme d'état qui plus tard, par une politique d'omission et de commission, devait favoriser comme nul autre le démembrement de la France et la constitution d'une Allemagne plus grande, plus puissante et plus redoutable que ne l'a jamais connue l'histoire des siècles passés!... Il est vrai que par les « Allemands » la Russie de 1856 entendait principalement les Autrichiens (1), et que dans la France d'alors elle admirait surtout un certain absolutisme aux instincts démocratiques qui se montrait tout pénétré des malheurs de l'Italie, qui faisait profession de sympathiser avec la Roumanie,

(1) Aussi bien que les Allemands nés ou naturalisés en Russie, qui encombrent les diverses branches du service de l'état et occupent en général une place très large et importante dans l'administration de l'empire. A son avénement au ministère, Alexandre Mikhaïlovitch fit sonner bien haut son intention de « purger » son département de tous ces « intrus. » La routine toutefois et surtout la paresse slave (qui laisse volontiers aux étrangers et aux « intrus » toute besogne demandant de la persévérance et de l'application) ne tardèrent point à triompher du principe de nationalité; la palingénèse du ministère annoncée avec tant de fracas aboutit à un mouvement très insignifiant dans le personnel de l'ordre inférieur, et le chancelier dut trouver précisément parmi les Allemands ses deux aides les plus dévoués et les plus capables : M. de Westmann, décédé au mois de mai dernier à Wiesbaden, et M. de Hamburger, nommé tout récemment secrétaire d'état.

Serbie, le Montenegro, et qui n'avait pas encore prononcé le nom funeste de la Pologne.

« Tranquillisez-vous, avait dit l'empereur des Français à M. de Cavour au mois d'avril 1856, après la clôture du congrès de Paris, tranquillisez-vous, j'ai le pressentiment que la paix actuelle ne durera pas longtemps (1). » Le prince Gortchakof avait sans nul doute le même pressentiment et peut-être bien quelques données encore plus positives à cet égard. La pensée de « faire la guerre pour une idée, » la pensée d'affranchir l'Italie s'était dès lors fixée dans l'esprit de Napoléon III; au moment de signer le traité de Paris « avec une plume d'aigle, » il laissait planer déjà son regard voilé et rêveur sur les plaines classiques de la Lombardie. Or, pour l'entreprise que méditait la France contre l'Autriche, et où il était à peine permis de compter sur une neutralité ombrageuse de l'Angleterre, il fut jugé utile de se ménager de bonne heure l'amitié de la Russie et de la Prusse. La Prusse était sortie bien amoindrie de la crise orientale avec sa politique de « la main libre; » l'Angleterre, l'Autriche et la Turquie avaient même eu peu de goût à l'admettre aux honneurs du congrès. Le président du conseil de Berlin, M. de Manteuffel, avait dû longtemps faire antichambre pendant que les plénipotentiaires de l'Europe étaient déjà en pleine délibération, et ce n'est que sur les instances de l'empereur des Français que l'envoyé prussien fut enfin admis. Napoléon III tint absolument en 1856 à laisser reprendre son rang en Europe à cette Prusse qui quatorze ans plus tard devait le détrôner! Quant à la Russie, il a été déjà parlé des politesses et des cordialités dont le comte Orlof a été l'objet de la part de la France pendant tout le temps du congrès. Depuis lors, dans les arrangemens successifs des diverses difficultés que fit surgir l'exécution de quelques-unes des clauses du traité de Paris (Bolgrad, île des Serpens, navigation du Danube, etc.), on vit les argumens ou les interprétations du plénipotentiaire russe appuyés presque constamment par le plénipotentiaire de la France. Dans les différentes et nombreuses conférences et commissions qui se suivirent en ces années 1856-1859 pour le règlement des questions pendantes, la distribution des voix fut presque invariablement celle-ci : l'Angleterre et l'Autriche d'un côté, et de l'autre la France, la Russie et la Prusse (2).

(1) Lettre de M. de Cavour à M. Castelli. — Bianchi, *Storia documentata*, t. VII, p. 622.

(2) Voyez, pour ceci et tout ce qui suit sur les rapports de la France et de la Russie dans les années 1856-63, *Deux Négociations de la diplomatie contemporaine; les Alliances depuis le congrès de Paris*, dans la *Revue* du 15 septembre 1864.

Le prince Gortchakof se prêta de bonne grâce à toutes ces prévenances du cabinet des Tuileries. Par exemple, il ne fut pas assez complaisant pour le suivre dans une campagne de remontrances contre le gouvernement de Naples, campagne entreprise de concert avec le cabinet de Saint-James, à la suite des fameuses lettres adressées à lord Aberdeen par M. Gladstone sur le régime du roi Ferdinand II. Une pareille ingérence dans les affaires intérieures d'un état indépendant ne parut pas bien correcte aux yeux du successeur du comte Nesselrode; mais il fut d'autant plus empressé à seconder l'empereur Napoléon III dans ses généreux desseins toutes les fois qu'il s'agissait d'améliorer le sort des populations chrétiennes dans l'empire ottoman, d'augmenter leur autonomie, et, comme on le disait alors, de *réformer le Turc*. « Pour réformer le Turc, opinait méchamment M. Thouvenel, l'ambassadeur de France à Constantinople, il faudrait d'abord commencer par l'empaler; » on commença du moins par lui appliquer la question du *hatt-houmayoum*, par l'interroger sur ses intentions en faveur des raïas de la Bosnie, de la Bulgarie et de l'Herzégovine, et par agacer passablement avec tout cela les cabinets de Vienne et de Londres. Bien plus grande fut naturellement la sollicitude pour les états vassaux du bon padishah, pour la Moldavie, la Valachie, la Serbie et le Montenegro; ces états avaient déjà une demi-indépendance, on fit le possible pour la rendre entière.

Le petit prince du Montenegro, ancien protégé et salarié de l'empereur Nicolas, était venu visiter le souverain de la France après la paix de Paris, et eut dès son retour des démêlés avec le sultan, à la suite desquels l'*Algésiras* et l'*Impétueuse* parurent devant Raguse. Des vaisseaux français dans les eaux d'Orient pour menacer la Turquie, à la grande mortification de l'Angleterre et de l'Autriche, aux grands applaudissemens de la Russie, et tout cela deux ans à peine après la guerre de Crimée!.. Le spectacle ne manquait pas assurément d'originalité et préparait le monde à une série de surprises. Vers le même temps, la Serbie venait de chasser le prince Alexandre Kara Géorgevitch, et de rappeler au trône le vieux Miloch Obrenovitch. La Porte protesta, l'Angleterre et l'Autriche se joignirent à la protestation; mais, grâce aux efforts communs de la Russie et de la France, on finit par donner raison à l'assemblée nationale serbe, dont le principal grief contre le prince dépossédé fut d'avoir montré trop de sympathie pour les alliés dans la guerre de 1853! — La question des principautés danubiennes présenta un côté tout autrement grave et tout autrement piquant aussi. La France et la Russie avaient plaidé au congrès de Paris pour l'union complète de la Moldavie et de la Valachie; les autres puissances s'y étaient opposées,

et, de guerre lasse, on était tombé d'accord pour accepter une combinaison qui assimilait complétement l'administration dans les deux pays, tout en maintenant leur séparation. C'était, comme plus tard en Italie, le projet de confédération opposé à celui d'unité; mais alors aussi fut donné sur les bords du Danube le premier exemple de cette stratégie nationale qui devait bientôt se produire sur une plus vaste échelle dans la Toscane et l'Émilie. La double élection du prince Couza fut en effet le premier essai de cette diplomatie populaire qui plus tard, dans les affaires italiennes, se plaisait si souvent à confondre les combinaisons de hauts plénipotentiaires et hauts contractans, et venait proclamer à la face du monde un fait accompli de par le suffrage de la nation.—Les votes populaires annulant les arrangemens de la diplomatie, et l'accord de la France et de la Russie pour respecter ces votes, ce sont là les deux traits saillans de la politique dans ces années 1856-1859, politique que l'opinion libérale de l'Europe accueillait avec faveur sans trop s'étonner d'une pareille concordance de vues entre les cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg sur ce terrain même d'Orient encore chaud des boulets de la guerre, sur ce terrain d'où la Russie avait dû d'abord, dans la pensée des alliés de 1853, être complétement exclue, et où elle reprenait maintenant influence et racine, modestement il est vrai, et sous l'ombre protectrice de la France.

Vinrent enfin les complications italiennes, et le gouvernement du tsar multiplia les témoignages de ses bons rapports avec le cabinet des Tuileries. « Nos relations avec la France sont *cordiales,* » répondit le prince Gortchakof à lord Napier, chargé par son gouvernement de sonder les dispositions de la Russie dans des occurrences aussi graves. L'Angleterre faisait alors des efforts considérables pour empêcher la guerre d'Italie d'éclater; lord Cowley, envoyé avec un certain fracas en mission à Vienne, s'évertuait à découvrir les bases possibles d'un accommodement, et déjà le cabinet de Saint-James se flattait de l'espoir d'avoir enchaîné la tempête, quand le prince Gortchakof vint subitement proposer un *congrès,* et prononcer ce mot fatal qui alors, comme si souvent depuis, ne fut que le signal de la rupture. Un congrès! un traité de paix avant toute hostilité, la gloire du triomphe sans le péril de la victoire, — ce fut là l'éternel *hysteron-proteron* de l'idéologie napoléonienne, ce fut là la chimère poursuivie par le rêveur de Ham dans la question de la papauté, dans la question de Pologne et de Danemark, et jusque dans la catastrophe de 1870 après la déclaration de guerre, et il est curieux de voir le prince Gortchakof colporter ici le premier un remède que la France impériale devait si

souvent recommander encore pour tous les maux chroniques de l'Europe (1). Le chef du gouvernement anglais, le vieux comte Derby, se plaignit amèrement de l'affreux tour que lui avait joué la proposition venue de Saint-Pétersbourg, et l'on n'a jamais douté en Angleterre qu'elle n'eût été amenée par un coup de télégraphe parti de Paris. Non moins serviable pour la France se montra le vice-chancelier russe dans sa circulaire du 27 mai 1859, où il s'efforçait de calmer l'ardeur belliqueuse des états secondaires de l'Allemagne, et c'est dans cette dépêche célèbre qu'il fit la judicieuse démonstration ainsi que l'éloge mérité de la « combinaison purement et exclusivement défensive » du *Bund*, combinaison salutaire qui permettait de *localiser* une guerre devenue inévitable, « au lieu de la généraliser et de donner à la lutte un caractère et des proportions qui échappent à toute prévision humaine. »

Napoléon III descendit dans les plaines de la Lombardie; l'Autriche fut vaincue à Magenta et à Solferino, et la Russie put savourer sa première vengeance du Habsbourg ingrat qui l'avait « trahie » devant Sébastopol. L'année d'après, à la suite de l'annexion de la Savoie, lord Russell vint faire la déclaration solennelle au parlement que son pays « ne devait pas se séparer du reste des nations de l'Europe, qu'il devait être toujours prêt à agir avec les divers états, s'il voulait ne pas redouter aujourd'hui telle annexion et demain entendre parler de telle autre. » Ce fut là l'oraison funèbre de l'alliance anglo-française : quatre ans après la guerre de Crimée, la France avait perdu l'un et l'autre de ses deux grands alliés dans la crise d'Orient, et ce n'est pas la Russie qui songeait à s'en plaindre. Elle ne protesta point contre l'annexion de la Savoie, elle déclara même n'y voir qu'une « transaction régulière; » mais elle profita du moment pour faire sa rentrée dans la politique européenne et pour remettre sur le tapis la question... de l'empire ottoman! Le 4 mai 1860, le prince Gortchakof convoquait chez lui les

(1) Il est vrai que, dans une circulaire du 27 mai 1859, le vice-chancelier russe prit soin de donner un commentaire à sa proposition, et de prouver que le congrès qu'il avait projeté ne visait à rien de chimérique. « Ce congrès, disait-il, *ne plaçait aucune puissance en présence de l'inconnu :* le programme en avait été tracé d'avance. L'idée fondamentale qui avait préaidé à cette combinaison *n'apportait de préjudice à aucun intérêt essentiel. D'une part, l'état de possession territorial était maintenu,* et de l'autre il pouvait sortir du congrès *un résultat qui n'avait rien d'exorbitant ni d'inusité dans les relations internationales.* » On fera bien de relire cette remarquable circulaire et d'en peser chaque mot : on y trouvera la plus curieuse et la plus substantielle critique, faite pour ainsi dire par anticipation, des divers projets de congrès, tels que devait plus tard les présenter à l'Europe l'empereur Napoléon III, notamment l'excentrique projet qui vint surprendre le monde dans le discours impérial du 5 novembre 1863.

ambassadeurs des grandes puissances afin d'examiner avec eux la situation « douloureuse et précaire » des chrétiens de la Bosnie, de l'Herzégovine et de la Bulgarie, et bientôt une circulaire du vice-chancelier (20 mai) insista pour la réunion d'une conférence afin de remanier les stipulations établies par le traité de Paris. « Le temps des illusions est passé, s'écriait dans cette circulaire Alexandre Mikhaïlovitch; toute hésitation, tout ajournement, amèneraient de graves inconvéniens, » et il s'emparait même de l'affranchissement récent de l'Italie comme d'un argument pour l'indépendance future des populations qui éveillaient toute sa sollicitude : « les événemens accomplis à l'occident de l'Europe ont retenti dans tout l'Orient *comme un encouragement et comme une espérance!..* » Ainsi, quatre ans à peine après le traité de Paris, la Russie revenait de nouveau parler au monde du « malade, » et, pour le faire, elle ne s'abritait plus, comme dans les conférences et commissions de 1856-59, sous la protection et le langage de la France, elle allait toute seule et prenait l'initiative du débat !

Ce n'est pas assez : dans cette seule année 1860, le cabinet de Saint-Pétersbourg devait regagner presque tout le terrain perdu depuis la guerre de Crimée; ce fut une année de grâce particulière pour la Russie, car ce fut une année de méfiance universelle contre la France. L'acquisition de la Savoie, le spectacle étrange et profondément immoral qu'offraient les négociations de ce traité de Zurich, déchiré avant même d'être signé, les annexions piémontaises en Italie, l'expédition de Garibaldi en Sicile, le « droit nouveau » dont parlaient en France les journaux officieux, et la fameuse brochure sur *le Pape et le Congrès*, avaient jeté l'alarme et éveillé au plus haut degré les inquiétudes de l'Europe. Lord Palmerston déclarait « ne plus vouloir donner une main à l'ancien allié qu'en tenant l'autre sur le bouclier de la défense, » et il armait ses *volontaires*. La Suisse se démenait tumultueusement; le *National-Verein* jurait de mourir pour la défense du Rhin, et il n'est pas jusqu'à ces honnêtes et paisibles Belges qui ne crussent devoir affirmer dans une adresse au roi que, « si leur indépendance était menacée, ils sauraient se soumettre aux plus dures épreuves. » Au-dessus de ces frayeurs populaires s'agitaient les conciliabules des souverains : les princes allemands se réunissaient à Bade, et l'empereur des Français crut opportun de les surprendre en quelque sorte au milieu de leurs délibérations en faisant ce « rapide voyage » dont *le Moniteur* promettait de « très heureux résultats. » — « Il ne fallait rien moins que la *spontanéité* d'une démarche aussi significative, ajoutait la feuille officielle, pour faire cesser ce concert unanime de bruits malveillans et de fausses appréciations. En effet, l'empereur,

en allant expliquer franchement aux souverains réunis à Bade comment sa politique ne s'écartait jamais du droit et de la justice, a dû porter dans des esprits aussi distingués et aussi exempts de préjugés la conviction que ne manque pas d'inspirer un sentiment vrai expliqué avec loyauté. » Il paraîtrait cependant que la conviction ne l'avait pas emporté complétement sur les préjugés, car, à la suite de la réunion de Bade, il y en eut une autre à Tœplitz, entre l'empereur d'Autriche et le prince-régent de Prusse, où l'on convint encore d'une troisième qui devait avoir lieu à Varsovie avec l'empereur de Russie, — et le tsar accepta le rendez-vous.

« Ce n'est pas de la coalition, c'est de la conciliation que je vais faire à Varsovie, » déclarait l'empereur Alexandre II à l'ambassadeur français, M. le duc de Montebello, dont le gouvernement fut naturellement bien ému de la tournure que prenaient les choses. Les formes conciliantes ne manquèrent pas en effet à la dépêche par laquelle le prince Gortchakof « invitait le gouvernement français à lui faire connaître dans quelle mesure il croirait pouvoir seconder les efforts qu'allait tenter la Russie pour prévenir *la crise dont l'Europe était menacée;* » mais, si polies que fussent ces formes, elles ne cachaient pas moins une légère sommation de s'expliquer. Le cabinet des Tuileries répondit par un mémorandum où il prenait avant tout « l'engagement catégorique de ne donner aucun appui au Piémont dans le cas où l'Autriche serait attaquée en Vénétie. » Les cabinets de Vienne et de Berlin firent leurs remarques sur plusieurs points du mémorandum français, et les adressèrent... au vice-chancelier russe, qui les transmit à Paris avec la demande de nouveaux éclaircissemens plus explicites et plus rassurans. Somme toute, aucun résultat positif ne sortit de cette rencontre des trois souverains du nord qui un moment avait causé de très vives appréhensions à la France. C'est que l'empereur Alexandre n'était au fond allé à Varsovie que dans un intérêt tout particulier; il n'y avait voulu faire ni de la coalition, ni de la conciliation, il avait voulu faire tout simplement un acte d'influence, la démonstration de sa force. Il était flatté de voir ces souverains, ces princes allemands, venir dans l'ancienne capitale de la Pologne pour y délibérer sur la situation générale et y recevoir le mot d'ordre : cela rappelait les beaux jours de l'empereur Nicolas. D'un autre côté, la Russie était bien aise aussi de faire sentir à la France tout le prix de son amitié, de lui faire comprendre que ses services avaient maintenant leur valeur beaucoup plus grande, peut-être même leur tarif... Les pièces habiles qui émanèrent successivement dans ces années 1856-60 de la chancellerie de Saint-Pétersbourg indiquent d'une façon très plastique la marche toujours ascendante de la Russie depuis la paix de Paris.

Dans la première de ces circulaires célèbres, elle déclarait « ne point bouder, mais se recueillir; » dans la seconde, à l'occasion des complications italiennes, elle sortait déjà « de la réserve qu'elle s'était imposée depuis la guerre de Crimée. » Après l'annexion de la Savoie, « sa conscience lui reprochait de garder plus longtemps le silence sur l'état malheureux des chrétiens en Orient,... etc. » Enfin dans ce mois d'octobre 1860 elle est le porte-voix des intérêts généraux de l'Europe, l'intermédiaire qui demande des explications au cabinet des Tuileries. Protégée modeste de la France et pleine de « réserves » jusqu'à la guerre d'Italie, elle monte en 1859 au rang d'une « amie précieuse, » pour devenir après l'entrevue de Varsovie l'alliée importante et presque indispensable, — une alliée bien résolue à ne plus accepter de rôle secondaire, à garder sa place d'influence marquée, à se faire une large part dans les grandes combinaisons de l'avenir.

Assurément la politique décousue, indécise et éternellement contradictoire de l'empereur Napoléon III faisait beau jeu à la Russie; mais il est juste de reconnaître que le prince Gortchakof ne laissa échapper aucune chance de la fortune, et que sans créer les événemens il sut admirablement les mettre à profit. La supériorité de l'homme d'état se révèle surtout par la mesure qu'il a su garder dans sa « cordialité » et jusque dans sa vengeance, par l'esprit prévoyant qu'il ne cessa de conserver au milieu même des entraînemens du succès. Il n'est pas douteux par exemple que les avertissemens de la Russie après la bataille de Solferino, les craintes qu'alors elle exprima soudain de ne pouvoir plus longtemps contenir l'Allemagne dans son ardeur à venir au secours de l'Autriche, n'aient contribué pour beaucoup à la paix hâtive de Villafranca, et, si funeste que fût cet événement au point de vue des intérêts de la France et même de l'Autriche, on ne saurait nier que la Russie y a trouvé parfaitement son compte. En effet, l'exécution complète du programme « des Alpes jusqu'à l'Adriatique » eût probablement donné une tout autre tournure aux affaires italiennes, eût certainement rendu possible dans l'avenir une réconciliation sincère entre la France et l'Autriche, tandis que la demi-solution ébauchée par la paix de Villafranca, en laissant toutes les questions en suspens, ne pouvait qu'envenimer les rapports des deux belligérans et rendre l'amitié russe d'autant plus précieuse à la France. D'un autre côté, cette campagne de Lombardie, tout en donnant satisfaction aux rancunes moscovites nées de la guerre d'Orient, fut encore loin de détruire un des élémens fondamentaux de la politique traditionnelle des tsars par rapport à l'Allemagne : malgré la perte du Milanais, l'Autriche conservait sa situation intacte au centre de l'Europe, y

faisait contre-poids à la Prusse, et l'entrevue de Varsovie venait de prouver que l'influence russe parmi les états germaniques n'avait point certes diminué.

Non moins circonspect et habile se montra le vice-chancelier russe à ne pas trop compromettre, dans ses connivences avec l'empereur Napoléon III pendant ces années 1856-60, certains principes généraux de conservation qui avaient fait la grandeur et la force du règne de Nicolas. Sans doute en Serbie, dans les principautés danubiennes, Alexandre Mikhaïlovitch ne fut pas d'une orthodoxie rigoureuse, et souffrit que des votes populaires y vinssent annuler les arrangemens stipulés par les traités; mais par rapport à ces pays d'Orient la Russie s'est de tout temps permis mainte licence politique. Dans les affaires d'Occident par contre, le prince Gortchakof eut soin de rester autant que possible dans les traditions et de ne pas trop verser dans le « droit nouveau. » Il laissait les journaux et les écrits périodiques de Moscou et de Saint-Pétersbourg s'enorgueillir à leur aise de ce que la Russie contribuait puissamment à la délivrance des peuples et au triomphe des nationalités : pour lui, dans les documens datés de sa chancellerie, il se garda bien de tous ces néologismes et persévéra dans la terminologie consacrée par le vieux langage diplomatique. Dans ces documens, il n'était point parlé des aspirations nationales ni des votes populaires, lorsque le Milanais et la Savoie changèrent de maîtres : aux yeux du vice-chancelier russe, c'étaient tout simplement des faits de guerre, « des transactions régulières. » Encore moins songea-t-il à faire de la propagande révolutionnaire à l'étranger et à s'associer au commerce d'exportation que, selon une remarque malicieuse d'alors, Napoléon III avait entrepris avec les idées libérales. Il déclina catégoriquement toute participation aux remontrances adressées au roi de Naples, et déclara dans sa circulaire du 22 septembre 1856 « que vouloir obtenir d'un souverain des concessions quant au régime intérieur de ses états par voie comminatoire ou par des démonstrations menaçantes, c'était se substituer violemment à son autorité, gouverner à sa place et proclamer sans fard le droit du fort sur le faible. » — Enfin dans sa fameuse note au prince Gagarine du 10 octobre 1860, il tança vertement le gouvernement sarde pour sa conduite dans l'Émilie, la Toscane, les duchés de Parme et de Modène, et s'éleva avec force contre ces dépossessions de princes et ces annexions de provinces que six ans plus tard il devait tolérer, favoriser même en Allemagne. « Ce n'est plus, disait-il dans la dépêche au prince Gagarine, une question d'intérêts italiens, mais d'intérêts généraux, communs à tous les gouvernemens; c'est une question qui se rattache directement à ces lois éternelles sans

lesquelles ni l'ordre, ni la paix, ni la sécurité ne peuvent exister en Europe. » Il railla finement ces Jenner de la politique qui recommandaient la vaccine de l'anarchie pour lui ôter son caractère pernicieux et prétendaient retirer les armes à la démagogie en s'appropriant son bagage : « la nécessité où le gouvernement sarde prétend se trouver de combattre l'anarchie ne le justifie point, puisqu'*il ne fait que marcher avec la révolution pour en recueillir l'héritage.* » — En un mot, le vice-chancelier russe profita avec une dextérité prodigieuse des bonnes dispositions de la France et bien plus encore de ses fautes, sans jamais lui sacrifier la volonté, les convenances et les principes de son propre gouvernement; il se servit de l'empereur Napoléon III sans trop le servir, et surtout sans jamais s'asservir à un ordre d'idées où la Russie pouvait trouver quelque déception. Pour le bien de la Russie, pour le bonheur de l'Europe, il eût été à désirer que le prince Gortchakof eût gardé plus tard, dans son intimité avec la Prusse, un peu de cette mesure et de cet égoïsme intelligent dont il a fait preuve d'un manière si supérieure lors de son intimité avec la France. « Pour s'aimer, il faut rester deux, » a dit le grand théologien du moyen âge au sujet de ce que ces siècles de foi appelaient l'amour divin, les rapports de l'âme humaine avec son céleste créateur; le précepte est assurément bien plus à recommander encore dans les rapports beaucoup moins mystiques entre les puissances de la terre, et le vice-chancelier russe ne l'a point oublié pendant cette première période de son ministère, durant ces années de « cordialité » avec le cabinet des Tuileries. Ce n'est que dans la seconde période que le cœur chez Alexandre Mikhaïlovitch commença de l'emporter sur la raison d'état, et que l'amour pour M. de Bismarck prouva être plus fort que le monde, plus fort même que la Russie et ses intérêts bien entendus...

II.

Pendant que le prince Gortchakof recueillait ainsi les fruits de sa politique « française, » parmi lesquels celui de la vengeance tirée de l'Autriche ne fut pas à coup sûr le moins doux ni le moins savoureux, son ancien collègue de Francfort, devenu représentant de la Prusse près la cour de Russie, se consumait à ses côtés dans la fièvre langoureuse d'un homme d'action entravé par l'honnête ineptie. Il était arrivé à Saint-Pétersbourg au printemps de l'année 1859, trois mois après la fameuse réception du jour de l'an faite à M. de Hübner par l'empereur Napoléon III; les complications italiennes

étaient en train d'aboutir, et le vice-chancelier russe se prêtait à toutes les habiletés diplomatiques qui, selon le désir du cabinet des Tuileries, devaient pousser l'empereur François-Joseph à la déclaration de la guerre. Le nouveau plénipotentiaire de la Prusse près la cour de Saint-Pétersbourg n'eut pas un moment de doute sur la conduite que son gouvernement devait tenir dans des occurrences si propices. C'est de ce temps (12 mai 1859) que date sa dépêche confidentielle à M. de Schleinitz, où il recommandait la rupture avec le *Bund*, le procédé radical par le fer et le feu, *ferro et igne*. Il avait fait l'année précédente un voyage à Paris, il avait eu l'occasion de s'aboucher avec l'empereur des Français et de reconnaître ses bonnes dispositions pour la Prusse, les vœux étonnans qu'on faisait aux Tuileries pour la grandeur et la prospérité de la patrie de Frédéric II et de Blücher. Au mois de novembre de cette même année 1858, Napoléon III avait chargé le marquis Pepoli, alors en route pour Berlin, de bien représenter au Hohenzollern tous les avantages qu'il trouverait dans une rupture avec l'Autriche : « En Allemagne, avait dit l'empereur des Français, l'Autriche représente le passé, la Prusse représente l'avenir; en s'enchaînant à l'Autriche, la Prusse se condamne à l'immobilité; elle ne peut s'en contenter : elle est appelée à une plus haute fortune; elle doit accomplir en Allemagne les grandes destinées qui l'attendent et que l'Allemagne attend d'elle (1). » Ainsi pensait le futur prisonnier de Wilhemshöhe à la veille de Magenta et de Solferino, et « son excellence le lieutenant » ne trouvait certes rien à objecter contre un si magnifique programme; mais ces bons ministres de l'*ère nouvelle* à Berlin n'avaient malheureusement pas la moindre notion du « droit nouveau, » et il ne fut pas jusqu'au prince-régent lui-même qui ne parlât encore que de conquêtes purement *morales*. On était même à se demander à Potsdam si l'on ne devait pas assister l'Autriche, si l'on n'avait pas d'obligations fédérales envers l'empereur François-Joseph!.. Le Samson de la Marche se débattit en vain dans les liens que lui imposaient les « Philistins de la Sprée, » et la guerre d'Italie devint sa Dalila : c'est de cette époque en effet que date la calvitie tant renommée du chancelier actuel d'Allemagne.

Il est intéressant d'étudier dans les lettres intimes à Malvina l'état d'esprit de M. de Bismarck pendant ces années 1859-1860. Au commencement des hostilités, et désespérant évidemment de voir son gouvernement adopter la ligne de conduite qu'il n'avait cessé de lui recommander, il quitte son poste, s'en va à Moscou visiter le Kremlin, passe une journée agréable dans une villa, d'autant plus

(1) Massari, *Il conte Cavour*, p. 268.

agréable « qu'on a le sentiment d'y être à l'abri du télégraphe. » La nouvelle d'une grande bataille livrée en Lombardie (Magenta) le fait néanmoins revenir à Saint-Pétersbourg. « Il y aura peut-être quelque chose à faire pour les diplomates. » A Saint-Pétersbourg, il apprend les velléités étranges qu'on a maintenant à Berlin d'intercéder pour l'Autriche, de mobiliser les armées fédérales, et il en conçoit les plus grandes appréhensions pour son pays. Il en tombe malade; un cas d'hépatite des plus graves met ses jours très sérieusement en danger. « On m'a couvert tout le corps d'innombrables ventouses grandes comme des soucoupes, de sinapismes et de vésicatoires tout à fait démesurés, et j'étais déjà à moitié du chemin vers un monde meilleur quand je parvins à convaincre mes médecins que mes nerfs sont détraqués par huit ans de chagrins et d'excitations sans répit (les huit années de Francfort!) et qu'en continuant à m'affaiblir ils me conduiront au typhus ou à l'imbécillité. Mon bon naturel a fini par l'emporter, grâce surtout à quelques douzaines de bouteilles de bon vin. »

Le bon naturel n'en resta pas moins chagrin et morose, et deux mois plus tard il avoue qu'il n'eût pas été fâché d'en finir alors avec la vie. L'Autriche était vaincue, il est vrai, elle avait perdu deux grandes batailles et une province des plus riches; mais la Prusse n'a retiré aucun avantage matériel, palpable, de ce désastre du Habsbourg, et le chevalier de la Marche n'était pas homme à nourrir, comme son ami Alexandre Mikhaïlovitch, une haine purement platonique. Il se consolait pourtant par la pensée que la paix de Villafranca n'était qu'une trêve : « vouloir dans l'état actuel réconcilier sérieusement l'Autriche avec la France, c'est travailler à la quadrature du cercle. » — « Je tâcherai, écrit-il à l'approche de l'automne 1859, de me blottir dans ma peau d'ours et de me laisser couvrir par la neige; au dégel du mois de mai prochain, je verrai ce qui restera de moi et de nos affaires; si c'est trop peu, je ferai un règlement de compte définitif avec la politique. » Le mois de mai prochain apporte des événemens graves; l'annexion de la Savoie devient le signal des grandes méfiances de l'Europe dont il a été parlé plus haut; mais le cabinet de Berlin persiste dans ses anciens erremens, et le prince-régent a, en juillet, une entrevue avec l'empereur François-Joseph à Tœplitz. « J'apprends, écrit le représentant de la Prusse près la cour de Saint-Pétersbourg avec un dépit non déguisé, que nous avons été rasés à Tœplitz, splendidement rasés; nous nous sommes laissé prendre à la bonhomie viennoise. Et tout cela pour rien, pas même le moindre plat de lentilles... » Enfin au mois d'octobre, après Castelfidardo et la conquête du royaume de Naples, le cabinet de Berlin adresse une note éner-

ique à M. de Cavour sur la conduite de la maison de Savoie dans la éninsule italienne. La note établit que « c'est uniquement dans la oie légale des réformes et en respectant les droits existans qu'il st permis à un gouvernement régulier de réaliser les vœux légiimes des nations, » et se termine par le passage qui suit : « appeés à nous prononcer sur les actes et les principes du gouvernement arde, nous ne pouvons que les déplorer profondément, et nous croyons remplir un devoir rigoureux en exprimant de la manière la plus explicite et la plus formelle notre désapprobation et de ces principes et de l'application qu'on a cru pouvoir en faire. » On se loute de la mauvaise humeur que de pareilles naïvetés durent causer au futur destructeur du *Bund*, au futur spoliateur du Danemark, du Hanovre et de tant d'autres états. Il songe de nouveau à quitter la carrière; il est résolu dans tous les cas à « s'en tenir à la situation d'un naturaliste observateur » vis-à-vis de la politique monstrueuse qu'on fait à Berlin. Il est tout étonné du scandale que cause sur les bords de la Sprée la publication du *Journal* posthume de M. de Varnhagen, journal plein de révélations piquantes sur la cour de Prusse. « Pourquoi tant s'indigner? n'est-ce pas pris sur le vif? Varnhagen est vain et méchant, mais qui ne l'est point? Le tout ne dépend-il pas de la manière dont la nature a mûri notre vie? Selon que nous avons eu des piqûres de vers, de l'humidité ou du soleil, nous voilà doux, aigres ou pourris. »

Cela ne l'empêcha point toutefois de cultiver soigneusement pendant ces années 1859-1860 ses relations avec le monde politique de Saint-Pétersbourg, de s'y enraciner et d'attacher par mille liens la fortune de son pays à cette amitié de la Russie dont il comprenait tout le prix. La position des représentans de la Prusse a été de tout temps exceptionnelle à Saint-Pétersbourg; grâce à l'étroite parenté des deux cours, ils jouissaient au Palais d'Hiver d'une confiance et d'une intimité que n'y obtenaient presque jamais les envoyés des autres états. M. de Bismarck sut ajouter à toutes ces conditions favorables l'influence de son mérite personnel et de la bonne renommée qu'il s'était acquise, au point de vue russe, pendant son long séjour à Francfort. Ses voyages antérieurs en Courlande l'avaient fait connaître et aimer par la noblesse allemande des provinces baltiques, par les Keyserlingk, les Uxküll, les Nolde, les Brewern, etc., toujours si influens à la cour, à la chancellerie et dans la diplomatie russe. « Les premiers prophètes de la grandeur future de M. de Bismarck, dit un écrivain très au fait de la société de Saint-Pétersbourg, les premiers qui prédirent la mission providentielle qui lui était réservée en Germanie, furent peut-être ces barons de la Courlande et de la Livonie, chez lesquels le chancelier actuel d'Alle-

magne était venu si souvent passer la saison de chasse, partager leurs amusemens, leurs banquets et leurs conversations politiques (1). » Le représentant de la Prusse près la cour de Saint-Pétersbourg se garda toutefois de trop s'abandonner à ce penchant pour les Courlandais et les Livoniens; il eut soin de faire dans ses affections, ou du moins dans ses démonstrations, la part la plus grande à la Russie russe, à la Moscovie autochthone (*nastaïastchaïa*). Cet enthousiasme pour les mœurs et le génie des « Scythes, » cet amour pour la « peau d'ours et le caviar » fut-il bien sincère? Il est peut-être permis d'en douter; il est permis de supposer que l'homme qui, au nom de sa supériorité germanique, a tant de fois et hautement exprimé son dédain pour les Welches et les Latins, éprouve au fond un mépris plus grand encore pour cette race slave que tout bon Allemand fait rimer avec esclave (2). Quoi qu'il en soit, jamais ambassadeur étranger sur les bords de la Néva n'a eu autant de dévotion que le chevalier de la Marche pour les étoiles polaires, n'y a poussé aussi loin que lui la passion de la couleur locale. Il la poussa jusqu'à entretenir dans sa maison plusieurs petits oursons qui (comme autrefois les renards à Kniephof) venaient, à l'heure du dîner, bondir dans la salle à manger, déranger agréablement les convives, lécher la main du maître et « pincer le mollet aux domestiques (3). » Nemrod émérite, il ne manqua aucune expédition contre le roi noir des forêts boréales; il ne négligeait pas d'endosser à ces occasions le costume de chasse moscovite, et l'attelage *à la russe* lui est demeuré cher jusqu'à présent et jusque dans les rues de Berlin. Il affectait également de s'intéresser beaucoup au mouvement littéraire du pays; il eut un professeur de russe dans sa maison, et il en apprit assez pour pouvoir donner des ordres à ses gens dans leur idiome natal, pour surprendre même un jour délicieusement l'empereur Alexandre par quelques phrases prononcées dans la langue de Pouchkine.

Les Russes ne purent faire que l'accueil le plus cordial à un diplomate qui se montrait si épris de leurs us et coutumes, de leurs

(1) *Aus der Petersburger Gesellschaft*, t. II, p. 90.

(2) En 1862, au moment de quitter définitivement son poste de Saint-Pétersbourg, M. de Bismarck reçut la visite d'un collègue, un diplomate étranger. On parla de la Russie, et le futur chancelier d'Allemagne dit entre autres choses : « J'ai l'habitude, en quittant un pays où j'ai longtemps séjourné, de lui consacrer une des breloques de ma montre sur laquelle je fais graver l'impression finale qu'il m'a laissée; voulez-vous savoir l'impression que j'emporte de Saint-Pétersbourg? » Et il montra au diplomate passablement intrigué une petite breloque sur laquelle étaient gravés ces mots : *la Russie, c'est le néant!...*

(3) M. de Bismarck depuis a fait cadeau de ces quadrupèdes au jardin zoologique de l'ancienne ville libre de Francfort.

plaisirs et de leurs « particularités, » et qui de plus avait l'avantage de succéder à ce bon M. de Werther, dont la réputation, là ni ailleurs, n'a pas été précisément celle d'un caractère trop hilare. Par contre on n'a jamais connu sur les bords de la Néva un Prussien aussi gai que cet excellent M. de Bismarck, aussi bon enfant, aussi bon vivant, ayant à ce point le gros rire, le gros sel et le fin mot. Il n'y eut pas jusqu'aux plaisanteries qu'il se permettait sur le compte des « Philistins de la Sprée, » des « perruques de Potsdam, » qui ne lui valussent un succès folâtre : un ministre plénipotentiaire médisant de son propre gouvernement, un diplomate grondeur et frondeur à l'endroit de la politique même qu'il avait la mission de représenter et de seconder, c'était là une originalité que savait apprécier un monde toujours à l'affût du piquant et du ragoûtant. Il sut plaire à l'impératrice-mère, gagner surtout les bonnes grâces de la grande-duchesse Hélène, dont l'influence à la cour était considérable, et dont l'appui chaleureux ne lui manqua jamais dans la suite, aux momens les plus graves de sa carrière de ministre. L'empereur l'avait pris en grande affection, l'invitait régulièrement à ses chasses à l'ours et lui faisait l'honneur de l'admettre dans son cortége pendant ses voyages à Varsovie et à Breslau pour la rencontre du prince-régent de Prusse. Quant au prince Gortchakof, il goûtait plus que jamais la société de son ancien collègue de Francfort, et les salons répétaient souvent tel mot malicieux, tel méchant propos dont l'Autriche faisait ordinairement les frais, et dont on attribuait la paternité indifféremment tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces deux amis, devenus inséparables, et que de vilains intrigans voulaient pourtant séparer ! Dès la fin de 1859, M. de Bismarck écrit dans une lettre intime : « L'Autriche et ses chers confédérés intriguent à Berlin pour me faire rappeler d'ici : je suis cependant bien gentil. Que la volonté de Dieu se fasse !.. »

A Berlin, en attendant, on commençait peu à peu à glisser sur une pente qui devait rapidement faire descendre la politique prussienne des régions nuageuses de l'*ère nouvelle* sur ce terrain de réalités et d'action où la conviait depuis si longtemps l'ami éprouvé d'Alexandre Mikhaïlovitch, et, chose curieuse, ce fut précisément la mobilisation de l'armée prussienne en 1859, mobilisation tant réprouvée par M. de Bismarck, qui devint la cause immédiate de ce revirement aux conséquences incalculables. Il est de mise maintenant en France de se représenter le gouvernement prussien comme méditant depuis un demi-siècle une guerre de revanche et de conquête, fourbissant lentement les armes et dressant une suite de générations pour l'heure décisive du combat. Rien de plus faux cependant. Ni le gouvernement de Frédéric-Guillaume III, ni celui de

Frédéric-Guillaume IV n'ont jamais nourri des projets belliqueux, et l'humiliation même d'Olmütz ne devint point un aiguillon pour le ministère de la guerre à Berlin. Les deux prédécesseurs de Guillaume Ier ne sacrifiaient à l'esprit militaire que juste ce qu'il fallait pour faire figure parmi les grandes puissances, pour passer des revues et pouvoir parler de leurs troupes fidèles et de leur épée toujours vaillante : au fond, ils n'étaient pas bien loin de penser comme le grand-duc Constantin, le frère de l'empereur Nicolas, qui dit un jour naïvement : « Je déteste la guerre, elle gâte les armées ! » L'épée des Blücher et des Scharnhorst était rouillée depuis 1815; l'adoption même du fusil à aiguille dès 1847 n'a été qu'un incident, une expérience plutôt scientifique; en 1848 et en 1849, les troupes prussiennes n'ont pas brillé d'un éclat bien merveilleux dans la guerre des duchés, et ont été même misérablement tenues en échec par les bandes indisciplinées de l'insurrection de Posen et de Bade. Le frère du roi, qui avait commandé les troupes dans le pays de Bade, fut douloureusement ému du spectacle que présentèrent alors ses soldats, et, devenu régent du royaume (octobre 1858), il pensa dès les premiers jours à la réforme militaire. Toutefois ce ne fut que la mobilisation essayée lors des complications italiennes (dans l'été de 1859) qui fit éclater aux yeux de tous les graves inconvéniens et incohérences de l'organisation jusque-là en vigueur. Deux hommes supérieurs, MM. de Moltke et de Roon, s'unirent au prince-régent pour remanier le système de fond en comble. Ils y déployèrent une intelligence, une énergie et une rapidité sans exemple dans l'histoire; ils surent profiter de toutes les découvertes de la science et ne laissèrent point surtout échapper la grande leçon que devait donner bientôt dans l'Amérique du Nord une guerre civile formidable, mais si riche aussi en expériences et en inventions de tout genre. Malgré les obstacles que l'on ne cessait de leur susciter de toutes parts, ces deux hommes en vinrent, au bout de six ans, à créer une force armée toute nouvelle, puissante, invincible, et « l'instrument, » encore tout rude et rudimentaire en 1860, prouva sa « perfection » néfaste au jour calamiteux de Sadowa! — Non moins erronée est l'opinion, très généralement répandue cependant, que le peuple prussien eût demandé à son gouvernement des victoires et des agrandissemens : pour réfuter ces suppositions toutes gratuites, il suffit de rappeler que les divers parlemens de Berlin n'ont cessé de s'opposer à la réforme militaire, et qu'ils avaient pour eux la voix presque unanime du pays. Les idées de la grandeur allemande, de la puissance allemande, de la mission allemande, hantaient bien plus l'imagination des professeurs et des écrivains que celle du peuple;

c'étaient des thèmes académiques, de beaux morceaux de rhétorique et d'opposition, encore avaient-ils bien plus cours au sud du Mein qu'au nord de ce fleuve, — et c'est là précisément l'art étonnant de M. de Bismarck d'avoir su, pour parler avec Münchhausen, « condenser des brouillards en pierres de taille d'un édifice gigantesque, » et faire d'un rêve de savans une passion populaire. La force de la volonté, la force du caractère, et pour tout dire le génie, peuvent encore, même dans un siècle de nivellement démocratique et de médiocrité égalitaire, jouer un rôle dont ne se doute guère notre pauvre philosophie de l'histoire, qui noie si lestement toute responsabilité et toute initiative dans la fatalité aveugle des « masses, » et, comme le dit un proverbe tudesque, ne sait plus distinguer les arbres à force de regarder la forêt. Otez de l'histoire toute récente de la Prusse trois ou quatre hommes qui répondent aux noms de Guillaume Ier, Moltke, Roon et Bismarck, et le vieux Barberousse eût très probablement jusqu'à l'heure présente continué son sommeil séculaire dans la grotte du Kyffhäuser.

La nature se complaît aussi bien dans des analogies que dans des contrastes, et c'est ainsi que les antécédens de ce prince-régent, qui aujourd'hui porte le nom de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne, ne laissent pas de présenter quelque similitude avec le passé de l'homme extraordinaire qui, à l'heure du destin, devait lui forger, *ferro et igne*, la couronne impériale de Barberousse. Pour s'éclairer sur ces antécédens, il faut bien recourir au *journal* posthume de M. Varnhagen von Ense, — le Dangeau libéral, hargneux, compromettant au plus haut degré, aimable en somme, de la cour de Berlin, — le même *journal* dont nous avons vu M. de Bismarck prendre la défense dans une lettre intime contre les clameurs que cette publication avait soulevées dans la capitale de la Prusse. Il n'est point douteux que le prince Guillaume n'eût fait une opposition énergique aux velléités libérales qui avaient signalé les débuts du règne de son frère, le roi Frédéric-Guillaume IV. Il s'était fait élaborer à cette époque des *mémoires à consulter* qui établissaient son droit de *veto* dans tout changement des lois fondamentales de l'état. Le bruit d'une protestation formelle déposée en son nom et en celui de ses descendans contre tout projet de constitution trouva un moment du crédit jusqu'au sein du ministère; en tout cas, il ne donna son consentement à la charte « féodale » octroyée par son frère le 3 février 1847 que sous la réserve expresse que les états ne statueraient pas sur le budget et ne s'occuperaient jamais des affaires étrangères. Aussi l'impopularité de l'héritier présomptif fut-elle grande avant la révolution de 1848; pendant le fatal mois de mars de cette année, c'est contre lui surtout que se déchaîna la fureur

des habitans de Berlin, qui lui attribuaient (et à tort) l'ordre donné aux troupes de faire feu sur le peuple. Il dut alors quitter le pays pour une « mission » à Londres, et la multitude ne se refusa point la satisfaction d'inscrire sur le palais du fugitif les mots de *propriété nationale*. Revenu d'Angleterre après l'apaisement de l'effervescence révolutionnaire, il se mit en 1849 à la tête des troupes pour aller étouffer en Bade une insurrection ridicule et prétexta « d'importantes opérations militaires, » qui le retenaient dans le sud de l'Allemagne, pour ne pas assister à la séance solennelle du 6 février 1850, où le roi Frédéric-Guillaume IV prêta serment au statut définitif.

Dans la suite pourtant, vers les dernières années surtout du règne désenchanté et morose de son frère, le prince de Prusse commença à se relâcher de sa rigueur « réactionnaire, » et fit notamment une opposition assez marquée aux influences « piétistes » à la cour de Potsdam. Des affections et des considérations de famille contribuaient, elles aussi, à créer au prince une situation à part. L'estime et la tendresse dont Frédéric-Guillaume IV entourait sa femme ne la consolaient pas toujours de la stérilité dont elle était frappée, et la vue d'une belle-sœur mère heureuse des enfans désignés pour la couronne, appelée elle-même probablement à occuper un jour le trône, amena des froissemens et des irritations que ressentait vivement l'épouse de l'héritier présomptif. La princesse Augusta n'était pas d'humeur à supporter certaines piqûres. Issue de cette maison de Weimar qui s'était toujours distinguée par son goût pour les arts et les plaisirs de la vie, elle eut de bonne heure des connaissances, des amitiés à elle, et une attitude assez différente du train ordinaire de la cour pour ressembler parfois à une divergence recherchée avec intention. Ces dispositions de la princesse Augusta ne laissèrent pas d'exercer à la longue leur influence sur l'époux, et il n'est pas jusqu'au projet, longtemps caressé par le couple auguste, réalisé enfin en 1857, d'unir leur fils aîné à la fille de la reine Victoria qui ne fût regardé comme une avance faite à l'opinion populaire. Il ne manqua pas en effet de courtisans à Potsdam, nous apprend le terrible M. de Varnhagen, qui se demandaient en leur âme et conscience s'il était bien digne de la maison de Hohenzollern de se lier par le sang avec une dynastie qui n'était souveraine qu'à demi et tenue en dépendance par une chambre des communes!.. Que les temps et les mœurs ont bien changé à cette cour de Potsdam qui l'an passé a vu l'héritière présomptive du trône de Prusse et d'Allemagne, cette même fille de la reine Victoria, envoyer des télégrammes affectueux au docteur Strauss mourant, et rendre à l'auteur de la *Vie de Jésus* un hom-

mage *in extremis* qui transporta d'enthousiasme tous les vaillans chevaliers du *combat de la civilisation!*

Habituée de la sorte, et depuis plusieurs années déjà, à considérer le frère du roi comme réconcilié avec les idées modernes et favorable à la cause du progrès, la nation fut beaucoup moins étonnée que charmée de l'entendre, à son avénement à la régence, tenir un langage libéral et constitutionnel. Une « ère nouvelle » allait commencer pour la Prusse; ce mot fut presque officiellement adopté pour désigner le changement de système, et dans une allocution mémorable, adressée le 8 novembre 1858 au cabinet qu'il venait de former, le prince-régent traçait le programme d'une politique réparatrice. Il y engageait ses conseillers à opérer des améliorations dans ce qui est arbitraire ou contraire aux besoins de l'époque. Tout en se défendant contre un laisser-aller dangereux envers les idées libérales et en exprimant la volonté « d'empêcher courageusement ce qui n'a pas été promis, » il n'en proclamait pas moins le devoir de tenir avec loyauté les engagemens contractés et de ne pas repousser les réformes utiles. L'allocution finissait par la phrase devenue célèbre et depuis si fréquemment citée, « que la Prusse devait faire des *conquêtes morales en Allemagne...* »

L'accord entre le régent et la nation ne fut point cependant d'une très longue durée; les rapports ne tardèrent pas à s'aigrir et à s'acheminer vers une rupture complète, grâce précisément à la réforme projetée de l'armée. Le prince avait à cœur cette réforme : les événemens de 1859 n'avaient fait que le convaincre de l'urgence absolue d'une mesure que son esprit caressait depuis bien des années; mais les députés de la nation refusèrent de le suivre dans cette voie et lui firent une opposition tenace, inébranlable. Ils ne comprenaient rien à l'obstination que le prince mettait à un projet qui ne répondait nullement aux besoins ni aux aspirations du pays, et ils riaient de ceux qui prétendaient qu'une fois en possession de son nouvel « instrument » le Hohenzollern, lui aussi, allait *faire grand!..* « On avait résisté, dit judicieusement un écrivain allemand, à la tentation du parlement de Francfort en 1849 et à la provocation d'Olmütz en 1850; on avait laissé passer les occasions que présentèrent les guerres de 1854 et de 1859. L'amour de la paix était absolu, il y avait absence complète d'ambition, on était tout à fait résigné à la situation politique qu'on occupait, et d'un autre côté personne ne voulait admettre qu'un royaume aussi paisible pût être menacé par les voisins. Dans un tel état de choses, tout agrandissement de l'armée, entraînant après lui une augmentation de charges militaires et financières, déjà assez lourdes sans cela pour les citoyens, ne paraissait au pays qu'un caprice inconcevable de

ses gouvernans (1). » Les chambres refusèrent les crédits demandés; le gouvernement passa outre et continua les dépenses. La question militaire devint ainsi une question budgétaire et se transforma bientôt en un conflit constitutionnel irrémédiable. Vers la fin de 1861, on ne voyait plus d'autre remède à la situation qu'un coup d'état.

Non moins profond et irrésistible fut bientôt le changement dans les idées de la cour de Potsdam par rapport à la politique extérieure. A mesure que se perfectionnait « l'instrument » (et il se perfectionnait rapidement), on commençait à s'interroger sur son emploi le plus pratique et le plus fructueux. On ne savait pas encore bien distinctement ce qu'on voulait, mais on le voulait avec force, avec la force qu'on puisait dans des bataillons sans cesse grossissans. Assurément on ne visait toujours qu'à des conquêtes morales en Allemagne, mais on pensait qu'une morale en action, appuyée quelque peu par des fusils à aiguille, donnerait des résultats excellens. L'atmosphère était chargée d'électricité et de principes de nationalité, et ce n'étaient point seulement les professeurs et rhéteurs du *National-Verein* qui recommandaient « une Allemagne unie avec une pointe prussienne (*mit preussischer spitze*). » Lorsque au mois d'octobre 1860 l'envoyé de Prusse, le comte Brassier de Saint-Simon, vint lire au comte Cavour la fameuse note de M. de Schleinitz contre les annexions italiennes, le président du conseil sarde écouta en silence la mercuriale, exprima ensuite son vif regret d'avoir déplu à ce point au gouvernement de Berlin, mais déclara aussi se consoler par la pensée que « la Prusse saura encore un jour gré au Piémont de l'exemple qu'il venait de lui donner. » En France, les journaux de la démocratie autoritaire, les organes dévoués du « droit nouveau, » ne cessaient de célébrer la « mission piémontaise » de la maison Hohenzollern, et on a rappelé plus haut les encouragemens que Napoléon III laissait parvenir à Berlin dès 1858. La visite faite par le roi Guillaume Ier (2) à l'empereur des Français à Compiègne dans le mois d'octobre 1861 était à cet égard un symptôme d'autant plus significatif qu'aucun des souverains du nord n'avait encore jusque-là donné cette marque de courtoisie à l'élu du suffrage universel. Des bruits étranges commencèrent dès lors à courir sur l'alliance des trois cours des Tuileries, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, et ils persistèrent jusqu'au mois de mars 1863. Des publications d'origine mystérieuse, mais qui dénotaient une connaissance très spécieuse des choses politiques,

(1) Constantin Roessler, *Graf Bismarck und die deutsche Nation*, Berlin 1871.

(2) Frédéric-Guillaume IV étant mort le 2 janvier 1861, le prince-régent prit dès ce jour le nom de Guillaume Ier.

parlaient des « *grandes agglomérations d'états* se résumant en trois races, — les races romane, germanique et slave, — auxquelles correspondaient trois centres de gravitation, la France, la Prusse et la Russie, et de l'établissement définitif de la paix du monde au moyen d'une *triple alliance des monarchies universelles*, où trouveraient leur expression plénière (*abschluss*) non-seulement les trois races principales du système enropéen, mais bien aussi les trois grandes églises chrétiennes (1) ! ! » Lord Palmerston déclarait vers cette même époque dans le parlement, avec sa désinvolture britannique, « que la situation semblait grosse au moins d'une demi-douzaine de guerres respectables, » et, malgré l'obscurité qui couvre encore les transactions des années 1861 et 1862, il n'est pas douteux que Napoléon III n'ait bercé alors parfois son esprit nuageux d'une combinaison embrassant à la fois l'Orient et l'Occident, combinaison aussi vague que gigantesque, et dont le prince Gortchakof se préparait à profiter avec sa dextérité éprouvée. Quoi qu'il en soit de ces projets ténébreux, le Hohenzollern n'eut qu'à se louer de son séjour à Compiègne, qu'il devait encore rappeler avec un certain attendrissement deux ans plus tard dans sa réponse si polie à l'invitation du congrès. En octobre 1861, Napoléon III n'eut probablement à Compiègne d'autre langage que celui qu'il avait tenu en 1858 à Berlin par l'entremise du marquis Pepoli, le langage fatidique « sur les grandes destinées qui attendaient la Prusse en Allemagne et que l'Allemagne attendait d'elle. »

C'est ainsi que les difficultés du dedans et les facilités du dehors, les conflits parlementaires à l'intérieur et les constellations politiques à l'extérieur vinrent, vers la fin de 1861, également solliciter le roi de Prusse à des résolutions énergiques. Il fallait un homme de vigueur pour les actes de vigueur qu'on projetait, et les regards se portèrent tout naturellement sur ce diplomate frondeur à Saint-Pétersbourg qui, depuis tant d'années déjà, n'avait cessé de critiquer les ministres de l'*ère nouvelle* et de réprouver leur conduite au dedans comme au dehors. Malgré la promesse qu'il s'était donnée de « s'en tenir à la situation d'un naturaliste observateur, » M. de Bismarck ne se fit pas faute de pousser de temps en temps une pointe pendant ces années 1860 et 1861, et de répéter sans se lasser le précepte de Strafford, le précepte de *thorough* (à outrance !). Nous le voyons dans ces années faire des voyages très fréquens en Allemagne, rechercher les occasions de rencontrer le chef de l'état,

(1) Voyez la remarquable brochure intitulée *Europa's Cabinets und Allianzen*, Leipzig 1862. C'est l'œuvre d'un diplomate russe célèbre dans la littérature politique, le même dont le livre sur la *Pentarchie* eut un retentissement si grand sous la monarchie de juillet.

de l'entretenir de ses idées et de lui présenter divers mémoires. En octobre 1861, à la veille même du voyage de Compiègne, il lui soumet un petit travail dont il attend quelque succès et dont il n'est point si difficile du reste de s'imaginer la teneur, alors surtout qu'on a soin d'étudier une lettre intime écrite par lui peu de jours auparavant (18 septembre 1861) et dirigée tout entière contre un programme politique que le parti conservateur en Prusse venait de publier. Dans cette curieuse lettre, il s'élève avec violence contre le *Bund*, « la serre chaude du particularisme, » demande « une concentration plus raide (*straffer*) des forces armées de l'Allemagne et une configuration plus naturelle des frontières des états; » mais avant tout il met son parti en garde contre *la dangereuse fiction d'une solidarité qui existerait entre tous les intérêts conservateurs...* Triompher de cette « dangereuse fiction » très fortement enracinée dans certains esprits, c'était là en effet la grande difficulté pour le futur ministre de Guillaume Ier, son *omne tulit punctum*, car il n'est pas si aisé dans cet ordre de choses de bien distinguer entre la réalité et la fiction, il est même peut-être périlleux de les discuter, et un Retz eût certainement dit des intérêts conservateurs ce qu'il a si finement remarqué du droit des peuples et de celui des rois, « qu'ils ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. » M. de Bismarck eut encore plus d'une fois à lutter contre cette « fiction » à Berlin comme à Saint-Pétersbourg, et si l'esprit aussi ouvert que délié de son ami Alexandre Mikhaïlovitch s'est le plus souvent laissé convaincre sans trop de résistance, il n'en fut pas de même du Hohenzollern, qui, dans la suite, en mainte occasion et aux momens décisifs, devait éprouver des scrupules, des frissons et ce que Falstaff appelle des « fièvres tierces de la conscience. »

Au retour de Guillaume Ier de Compiègne, la nomination du chevalier de la Marche à la direction des affaires était déjà une chose bien arrêtée et fixée. M. de Bismarck vint aussitôt après assister au couronnement du roi à Kœnisberg, et il ne retourna à Saint-Pétersbourg que pour y prendre définitivement son congé. Au commencement du mois de mai 1862, il était de nouveau à Berlin; à la grande parade militaire qui eut lieu dans la capitale à l'occasion de la consécration de la statue du comte de Brandebourg (17 mai), les hommes politiques, les députés et les hauts fonctionnaires de l'état se le montraient déjà comme le « Polignac » imminent de la Prusse. Les craintes et les espérances qu'éveillait une telle prévision ne devaient point cependant se réaliser de sitôt, et le monde fut quelque peu dérouté en apprenant soudain que M. de Bismarck venait d'être désigné pour le poste de Paris. Hésitait-il encore à se charger du fardeau du pouvoir et préférait-il en tout cas attendre le résultat

les nouvelles élections auxquelles on allait recourir en Prusse? Il est plus probable qu'avant d'inaugurer son gouvernement de combat il ait voulu ajouter quelques entretiens nouveaux à ceux qui venaient d'avoir lieu à Compiègne, prendre encore une fois la mesure de l'homme dont une croyance alors universelle faisait dépendre les destinées de l'Europe, et préparer en général les esprits en France à la politique nouvelle qu'il allait tenter.

Il ne resta à Paris que deux mois, pendant les deux délicieux mois de mai et de juin; mais ce court séjour lui suffit et au-delà pour compléter ses études et éclairer sa religion. Il eut plus d'une conversation avec le souverain de la France, dont tout le monde à cette époque exaltait les idées profondes, commentait à l'infini les moindres paroles, admirait jusqu'au silence, et que lui cependant, le futur vainqueur de Sedan, n'hésitait pas dans ses épanchemens intimes à définir dès lors comme « une grande incapacité méconnue. » Il vit aussi les hommes influens dans le gouvernement et dans la société, et tâcha de les rallier à ses idées et à ses projets. Il ne cachait pas que son souverain ne tarderait point à faire appel à lui, et il exposait sans détour la ligne de conduite qu'il adopterait en pareille occurrence. Ce que l'histoire aura peut-être le plus à admirer dans le chancelier actuel d'Allemagne, ce sera l'art suprême avec lequel il a parfois manié la vérité : cet homme de génie a su donner à la franchise elle-même toutes les vertus politiques de la fourberie. Très rusé et très astucieux quant aux moyens, il a cependant toujours été, sur le but qu'il poursuivait, d'une désinvolture, d'une indiscrétion sans pareille, et c'est ainsi qu'il eut à Paris dès 1862 de ces confidences étonnantes qui ne faisaient qu'amuser et qui auraient dû faire réfléchir (1).

La France, — disait M. de Bismarck alors et depuis, en 1862 comme en 1864 et 1865, toutes les fois qu'il lui fut donné d'entretenir tel des hommes politiques des bords de la Seine, — la France aurait tort de prendre ombrage de l'accroissement de l'influence de la Prusse et, le cas échéant, de son agrandissement territorial aux dépens des petits états. De quelle utilité, de quel secours sont donc ces petits états sans volonté, sans force, sans armée? Si loin d'ailleurs que puissent aller les desseins et les besoins de la Prusse, ils s'arrêteront nécessairement au Mein, la ligne du Mein est sa frontière naturelle; au-delà de ce fleuve, l'Autriche gardera, accroîtra même sa prépondérance, et il y aura ainsi toujours en Allemagne deux puissances se faisant un contre-poids utile. Le bon ordre y gagnera, et la France n'y perdra certes rien, elle en retirera même

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1868, *les Préliminaires de Sadowa.*

des avantages immenses pour sa politique, pour son action dans le monde. La Prusse en effet a une configuration malheureuse, impossible; *elle manque de ventre* du côté de Cassel et de Nassau, *elle a l'épaule démise* du côté du Hanovre, elle est en l'air, et cette situation pénible la condamnait nécessairement à suivre en tout la politique de Vienne et de Saint-Pétersbourg, à tourner sans relâche dans l'orbite de la sainte-alliance. Mieux configurée, plus solidement assise, ayant ses membres au complet, elle serait rendue à elle-même, aurait la liberté de ses mouvemens, la *liberté des alliances*, — et quelle alliance plus désirable pour elle que celle de l'empire français? Plus d'une question aujourd'hui pendante et presque insoluble pourrait alors être abordée avec une sécurité complète : celle de Venise, celle d'Orient, — qui sait? peut-être même celle de Pologne! Enfin, si les agrandissemens possibles de la Prusse semblaient être excessifs et rompre la balance des forces, qu'est-ce qui empêcherait la France de s'agrandir, de s'arrondir à son tour? Pourquoi n'irait-elle pas prendre la Belgique et y *écraser un nid de démagogie?* Ce n'est pas le cabinet de Berlin qui s'y opposerait; *suum cuique*, c'est bien là l'antique et vénérable devise de la monarchie prussienne...

Tout cela était dit avec enjouement, avec entrain, avec esprit, accompagné de mainte remarque ingénieuse, malicieuse, de mots heureux sur les hommes et les choses, sur cette chambre des seigneurs à Berlin par exemple, composée de respectables *perruques*, et la chambre des députés, également composée de perruques, mais non point respectables, et sur un personnage auguste, le plus respectable, mais le plus perruque de tous... M. de Bismarck eut à Paris pendant ces deux mois presque le même succès qui avait accompagné ses trois ans de séjour sur les bords de la Néva. Les hommes importans toutefois se gardèrent bien de le surfaire : ils lui reconnaissaient volontiers toutes les qualités d'un homme d'esprit, mais ils ne pouvaient pas se décider à le prendre pour un *homme sérieux*.

Dans les derniers jours du mois de juin, le nouveau représentant de la Prusse près la cour des Tuileries entreprit un voyage d'agrément dans le midi de la France. Il visita tour à tour Chambord, Bordeaux, Avignon, Luchon, Toulouse, et fit une excursion dans les Pyrénées. « Le château de Chambord, écrit-il dans une lettre datée du 27 juillet 1862, répond par son isolement aux destinées de son possesseur. Dans les grands portiques et les salles splendides où tenaient autrefois leur cour et leurs chasses les rois avec leurs maîtresses, les jouets d'enfant du duc de Bordeaux constituent maintenant le seul mobilier. La concierge, qui me servait de guide,

me prit pour un légitimiste et *écrasa* une larme en me montrant un petit canon de son prince. Je lui ai payé cette larme d'un franc au-dessus du tarif, bien que je me sente peu de vocation à subventionner le carlisme. » A Bordeaux, il se réjouit d'avoir pu « étudier *dans l'original* et au sortir de la cave ces grands maîtres nommés Laffitte, Mouton, Pichon, Larose, Margaux, Branne, Armillac, etc., » qu'en Allemagne on ne connaît généralement que par de mauvaises translations. Il est ravi de son tour dans les Pyrénées, mais ce sont surtout les bains de Biarritz et de Saint-Sébastien qui font son bonheur. Il « s'y voue tout entier au soleil et au sel de mer, » il y oublie la politique et n'y connaît ni journaux ni dépêches. C'est à ce moment (fin septembre 1862) qu'il reçoit de son souverain l'appel pressant de venir à Berlin. Les élections avaient donné un résultat déplorable, l'immense majorité de la nouvelle chambre appartenait aux *progressistes*. On n'avait pu se décider à Berlin sur le choix du président du futur ministère, — « du couvercle pour le pot gouvernemental, » comme s'exprime M. de Bismarck; — il devait remplir ces fonctions par intérim en prenant le portefeuille des affaires étrangères. Brûlé par les rayons du midi et fortifié par les ondes du golfe, « hâlé et salé, » l'ancien aspirant à la charge d'intendant des digues dans un district de la Marche se mit en route pour son pays afin d'y occuper la première place dans l'état. Il ne fit pour ainsi dire que traverser cette fois Paris, mais il s'y arrêta assez pour y laisser un mot caractéristique et qui résumait tout son programme. « Le libéralisme, dit le chef désigné du gouvernement de Prusse en prenant congé dans les bureaux du quai d'Orsay, le libéralisme n'est qu'une niaiserie qu'il est facile de mettre à la raison; mais la révolution est une force, et il faut savoir s'en servir. »

JULIAN KLACZKO.

(*La troisième partie à un prochain n°.*)

LE VATICANISME

ET

M. GLADSTONE

I. *The Vatican Decrees in their bearing on civil allegiance*, by the Right Hon. W. E. Gladstone, 1875. — II. *Vaticanism, an answer to replies and reproofs*, by the Right Hon. W. E. Gladstone, 1875.

Nous vivons dans le moins dogmatique des siècles, et ceux qui s'applaudissent de la facilité avec laquelle les décisions du dernier concile ont été admises par les croyans devraient s'en inquiéter plus que s'en réjouir, car dans les soumissions trop faciles il entre presque toujours un peu d'indifférence. L'âge des cols raides et des scrupules opiniâtres est passé; nous ne sommes plus au temps où la question de savoir si les cinq propositions étaient ou n'étaient pas dans Jansénius mettait la France en feu, au temps où d'héroïques religieuses étaient prêtes à tout sacrifier plutôt que de signer un formulaire que désapprouvait leur conscience. Quand les cordeliers déférèrent au pape Pie V soixante et seize propositions de Michel Baius, il se trouva dans la bulle de condamnation une virgule qui, mise à une place ou à une autre, aggravait ou adoucissait la sentence. L'université de Louvain députa auprès du saint-père pour savoir où il fallait mettre la virgule. La cour de Rome envoya pour toute réponse un exemplaire de la bulle où il n'y avait point de virgule. C'était le temps de la foi, rien n'est indifférent aux vrais croyans, ils estiment que les virgules sont des affaires de conséquence. Aujourd'hui on y regarde de moins près; les consciences sont devenues plus faciles, plus débonnaires, elles sont disposées aux compromis. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les décrets du Vatican de 1870 aient fini par être approuvés de ceux même qui les avaient com-

battus; ils se sont rendus aux raisons qu'on leur donnait, ils n'ont gardé rancune que des mauvais procédés. Ceux qui conservaient des scrupules ont pris le parti de s'en taire ou de n'en parler qu'à ces amis intimes à qui l'on dit tout. D'autres, plus nombreux, se sont soumis sans résistance, mais en se réservant le droit d'interprétation; il n'est point de texte qu'on ne puisse amender par une glose heureuse. De nos jours, l'église est pleine d'hérétiques sans le savoir, dont le *credo* est une cote mal taillée. On commente les paroles inspirées, on les subtilise, chacun les arrange à sa façon, et le monde continue d'aller comme devant, sans que personne ait le droit de se plaindre de personne. « Sa sainteté, lisait-on il y a quelques mois dans un journal anglais, a lancé dans le monde ses interdictions et ses anathèmes, et le monde en a tenu peu de compte. Les fidèles les ont reçus avec un respect conventionnel, après quoi ils se sont hâtés d'assurer à leurs amis protestans que les édits papaux ne peuvent modifier en rien la conduite d'aucun être humain. »

Toutefois, si les décrets du Vatican ont causé peu de dérangement dans les consciences, ils ont eu des conséquences politiques d'une incontestable gravité, et les hommes d'état ont plus de peine à s'en accommoder que la communion des fidèles. En 1870, l'église a condamné définitivement la religion de Bossuet, les principes du gallicanisme et la déclaration de 1682, qui établissait que la papauté n'a aucune puissance ni directe ni indirecte sur les choses temporelles, et que ses décisions en matière de foi ne sont sûres qu'après que l'église les a acceptées. Par un effet rétroactif, les pères du concile qui ont proclamé l'infaillibilité du pape ont attribué le caractère d'articles de foi aux déclarations contenues dans l'*Encyclique* et dans le *Syllabus* de 1864, et nous sommes obligés de croire que le pape était inspiré d'en haut quand il a condamné tous les principes sur lesquels repose la société moderne. Nous devons croire également que le saint-siége a revendiqué jadis de pleine autorité le droit de s'ingérer dans les questions d'ordre civil; nous devons tenir pour inspirée jusqu'à la bulle *Unam sanctam*, qui statue que le pouvoir temporel est soumis au pouvoir spirituel, et que Rome a reçu du ciel la mission de citer les rois et les républiques à sa barre. L'ombre de Boniface VIII doit être fière de ce qui se passe en Angleterre; — depuis trois mois, le royaume-uni s'occupe de cette bulle *Unam sanctam* autant que des progrès de la Russie dans l'Asie centrale, ou des dangers que peut courir l'indépendance de la Belgique. Il y a là de quoi consoler ce terrible homme des duretés de Philippe le Bel, des insultes de Nogaret et de la haine de Dante, qui s'est permis de lui assigner une place dans le troisième compartiment du huitième cercle de son enfer.

Les sages n'avaient pas attendu que le nouveau dogme fût promulgué pour signaler les difficultés dangereuses qu'il allait apporter dans les

relations des gouvernemens avec l'église. Que de paroles sensées et fatidiques ont prononcées à ce sujet quelques-uns des prélats allemands dont la triste destinée excite aujourd'hui les sympathies de toute l'Europe! « Ils sont tous excellens, disaient d'eux les infaillibilistes, mais ils ont perdu les grandes idées de l'église; il leur faut deux mois de Rome, et tout le monde sera d'accord. » Deux mois de Rome n'ont pas changé leur cœur, mais leurs avertissemens ne furent point écoutés, ils ont dû céder au torrent, et ils portent la peine d'intempérances d'opinion qu'ils avaient réprouvées. Les modérés ont payé pour les téméraires et les clairvoyans pour les aveugles; c'est la loi de ce monde.

A quoi sert la clairvoyance? Le 9 avril 1869, le prince Hohenlohe, aujourd'hui ambassadeur d'Allemagne à Paris, alors président du ministère bavarois, avait adressé à tous les agens diplomatiques de la Bavière une circulaire par laquelle il expliquait que le dogme de l'infaillibilité avait une portée plus politique que religieuse, et qu'il était de l'intérêt des gouvernemens de se concerter pour adresser à Rome de communes représentations, ou tout au moins pour protester d'avance contre toute décision concernant les rapports de l'église et de l'état qui serait prise par le concile sans la participation des représentans du pouvoir séculier. Cette circulaire fait le plus grand honneur à la sagacité de celui qui l'a écrite et qui a toujours passé en Allemagne pour un esprit aussi judicieux que modéré. A quelqu'un qui le félicitait d'avoir attaché le grelot, le prince Hohenlohe répliqua modestement : « Hélas! ce n'est qu'un grelot, et je voudrais avoir une cloche. » Son grelot d'alarme n'inquiéta personne. Le gouvernement italien estimait qu'il avait de bonnes raisons de ne pas s'occuper de la question. — « Nous autres Italiens, disait à ce propos un politique de Florence, nous sommes trop polis ou trop indifférens pour chicaner le pape sur l'idée qu'il se fait de lui-même. Au surplus notre principe est de permettre à l'église de dire tout ce qui lui plaît; quand elle parle trop haut, nous plaçons sous le porche quelqu'un qui chante un autre air, et ainsi chacun s'amuse à sa façon. » A Vienne, on déclina péremptoirement l'invitation contenue dans la circulaire. L'Autriche a toujours été jalouse des initiatives que peut prendre la Bavière, et dans ce temps elle avait le désir d'être libérale chez elle, sans renoncer à faire bon ménage avec les ultramontains des états du sud de l'Allemagne, dont les sympathies pouvaient lui être utiles. Elle déclara qu'elle s'en remettait à ses évêques du soin de faire respecter par le concile les droits de l'état. La France répondit sur un ton plus cordial qu'elle remerciait, qu'elle prenait acte, qu'elle approuvait en principe, qu'elle mettrait la question à l'étude, mais que rien ne pressait. La Prusse s'en tint également à une réponse dilatoire; l'empire n'était pas encore fait, elle ménageait la curie romaine. Son représentant à Rome, le comte d'Arnim, aussi peu avisé qu'il le fut plus tard à Paris, opinait qu'il ne fallait pas prendre

au sérieux les inquiétudes du cabinet bavarois. Il est vrai que, plus tard, passant à Munich, il eut avec le prince Hohenlohe et le chanoine Döllinger des entretiens qui lui ouvrirent les yeux, et le 17 juin 1870 il annonçait dans un *pro memoria* prophétique que la promulgation du dogme de l'infaillibilité provoquerait une crise redoutable dans les pays dont les souverains sont protestans, que la réaction de la société politique contre les empiétemens de Rome serait si forte que des gouvernemens catholiques seraient obligés d'y prendre part, qu'on pouvait prévoir la longue vacance de plus d'un siége épiscopal, que les jésuites seraient expulsés d'Allemagne, que des mesures seraient prises contre les ordres et les congrégations religieuses, — prédictions véritables, mais trop tardives. A ce moment déjà, la partie était définitivement gagnée par ceux qu'un homme d'état anglais appelle « les prophètes voilés qui se tiennent derrière le trône. » Il était bien tard pour avertir les évêques de la minorité, qui n'avaient pas été soutenus en temps utile, qu'il ne s'agissait plus d'argumenter, « que toute la politique de la curie romaine avait été dès le début fondée sur l'intimidation, que, si l'opposition s'était servie de cette arme, si elle avait rendu attaque pour attaque, l'état-major italien aurait peut-être, au grand dépit des fanatiques français et anglais, donné le signal de la retraite. » Les diplomates ont été mis au monde pour empêcher les malheurs, ils peuvent laisser aux historiens le soin de les expliquer.

Le danger que les gouvernemens n'ont pas su ou n'ont pas voulu prévenir n'était que trop réel; l'événement l'a prouvé. La guerre entre l'état et l'église a éclaté dans deux pays, l'Allemagne et la Suisse, avec une violence vraiment déplorable. Elle vient d'éclater aussi en Angleterre; mais, grâce à Dieu, ce n'est jusqu'aujourd'hui qu'une guerre de plume et d'écritoire, très vive, très acrimonieuse, très passionnée, très bruyante, provoquée par la publication d'une brochure que Rome a mise à l'index, et qui est intitulée *des Décrets du Vatican dans leur rapport avec l'allégeance civile*. Cette brochure était bien de nature à faire sensation; elle était écrite et signée par un homme d'état dont la situation et l'autorité sont considérables. A vrai dire, ses amis hésitent à le regarder comme un grand homme d'état, mais ses ennemis eux-mêmes le considèrent comme un financier de premier ordre et comme l'un des premiers orateurs de l'Angleterre. Ajoutons que sa brochure avait le caractère d'un manifeste, et qu'on s'est demandé avec inquiétude où l'auteur en voulait venir, quelles étaient ses intentions secrètes, à quelle nécessité pressante il avait obéi en prenant la plume. Ceux de ses adversaires à qui il convenait de ne pas s'inquiéter ont affirmé que M. Gladstone avait tout simplement cédé à un accès de mauvaise humeur, qu'il ne pouvait pardonner aux catholiques certaines conversions opérées dans sa famille. D'autres ont dit qu'il y avait en lui deux hommes, un chef de parti et un *fellow* d'Oxford, et que le chef de parti, lorsqu'il

était de loisir, empruntait la plume du *fellow* pour écrire des dissertations sur Homère ou sur la théologie. D'autres encore ont prétendu que M. Gladstone entretient des relations suivies avec Munich et le docteur Döllinger, et qu'il avait promis à ses amis d'Allemagne de saisir la première occasion pour provoquer dans le royaume-uni un schisme vieux-catholique. Si nous interrogeons M. Gladstone lui-même, il nous dira qu'il a entrepris une polémique qui n'était pas dans ses goûts, pour remplir un impérieux devoir de conscience, et nous n'avons pas de peine à l'en croire. Il n'a pu se mettre en règle avec sa conscience sans encourir les reproches de son parti, dont il compromettait les intérêts en lui aliénant les voix des catholiques. Il a résigné son *leadership*, ses fonctions de chef de l'opposition dans la chambre des communes, et un tel sacrifice a dû lui coûter. Il peut se dire pour se consoler qu'aucun discours prononcé par lui au parlement comme *leader* du parti libéral n'aurait pu produire en Angleterre plus d'émotion que sa brochure théologico-politique, dont il s'est vendu près de 200,000 exemplaires. Les réponses ne se sont pas fait attendre, elles se sont multipliées à l'infini. Il a répliqué à son tour; mais cette controverse n'a produit jusqu'à ce jour ni lois Falk, ni aucune mesure de rigueur, elle n'a causé l'emprisonnement de personne. M. Gladstone considère la doctrine de l'infaillibilité comme dangereuse pour l'état, il a signalé le péril, c'est à l'opinion publique qu'il s'en remet du soin de le conjurer.

Bien que le catholicisme ait réussi à s'organiser fortement dans toute l'étendue du royaume-uni, bien qu'il y construise partout des monastères et des églises, des hôpitaux, des colléges et des écoles, bien que les jésuites s'y livrent en pleine liberté à une active propagande, qui a su se créer des centres d'action jusque dans l'armée et la marine, les catholiques ne constituent qu'un sixième de la population, et cette proportion ne tend pas à changer. Chaque année, dit-on, ils se renforcent d'un ou deux milliers de conversions opérées surtout dans les classes moyennes; mais ce renfort est plus que compensé par l'accroissement rapide de la population protestante et par l'émigration irlandaise. Si le catholicisme anglais n'est pas assez puissant pour se faire craindre, il est assez habile pour désarmer par sa conduite les animosités dont il était autrefois l'objet. Il n'affecte point des allures sectaires, il ne fait pas bande à part, il s'accommode de toutes les libertés anglaises, et il en use à son avantage. Il a l'humeur conciliante, il entre volontiers en communication avec l'hérésie, même avec la libre pensée, il n'anathématise personne, il interroge et il discute. On assure que M. Manning, archevêque de Westminster, est l'un des habitués les plus assidus du *Metaphysical Club*, qu'il y dîne souvent en compagnie du rationaliste et positiviste M. Spencer, et qu'il aime à conférer avec lui sur quelques points de haute métaphysique. Ceux qui connaissent M. Manning affirment que, s'il faisait partie d'une académie et que M. Spencer en devînt

membre, il n'aurait garde de donner sa démission. On affirme aussi que, s'il siégeait au parlement, il ne se croirait point obligé d'employer son éloquence à convaincre tel écrivain de matérialisme, tel autre d'athéisme, et à condamner les professeurs d'Oxford sur ce qu'ils ont dit et même sur ce qu'ils n'ont pas dit. M. Manning n'estime point que le rôle de dénonciateur soit le plus beau que puisse remplir un évêque, et on prétend, chose plus étonnante encore, que, lorsqu'il cite ses adversaires, il se croit tenu de ne point tronquer leur pensée. Les principaux chefs du catholicisme en Angleterre sont de vrais *gentlemen*, dont les procédés ne sentent pas la sacristie, et ils se sont appliqués avec succès à dissiper les préjugés haineux du vieil esprit anglais contre Rome. Aussi ne pouvait-on craindre que la brochure ou le manifeste de M. Gladstone fût le signal d'une persécution contre l'église. Ceux qui ont paru éprouver cette crainte ont cédé à des appréhensions irréfléchies, sans compter qu'il est quelquefois utile de paraître avoir peur. M. Gladstone ne demandait point leur tête, ni un seul de leurs cheveux ; il se proposait seulement de contrarier les efforts souvent heureux de leur propagande en posant à son pays cette question : « Depuis la promulgation des décrets du Vatican, est-il possible de concilier la soumission que réclame un pape infaillible avec l'allégeance que tout Anglais doit à sa reine? En un mot est-il possible d'être à la fois un bon Anglais et un bon catholique? »

Assurément cet indiscret questionneur ne pouvait être soupçonné d'une malveillance systématique et hargneuse à l'égard du catholicisme. « Profondément attaché à ma propre communion religieuse, nous dit-il lui-même, à l'église de ma naissance et de mon pays, je n'ai jamais ressenti pour elle une affection exclusive ou insulaire; mais je l'ai regardée avec gratitude comme cette portion de la grande famille des rachetés dans laquelle une place m'a été assignée, et je n'ai jamais cessé de porter un vif intérêt à toutes les autres tribus de cette famille, quels que fussent leur nom et leur étendue, leurs perfections ou leurs imperfections. » Il ajoute qu'il a toujours souhaité que les bons élémens prévalussent sur les mauvais dans cette grande communion latine qui comprend près d'une moitié de la chrétienté, dans cette église qui a donné au monde des Thomas A Kempis et des Thomas Morus, des Érasme et des Pascal, dans cette église à laquelle, dit-il, « appartiennent quelques-uns d'entre nous, dont personne ne peut nier qu'ils ne soient aussi humbles, aussi charitables, aussi portés au renoncement et à l'abaissement volontaire, en un mot aussi évangéliques que peut l'être le plus évangélique des protestans. » Au surplus on sait que les sympathies de M. Gladstone sont pour la haute église, c'est-à-dire pour cette partie de l'église anglicane qui confine au catholicisme par l'importance qu'elle donne à la tradition, par le caractère de réalité qu'elle attache aux sacremens, par la pompe des cérémonies et du culte. M. Gladstone

a pris part jadis à cette fameuse insurrection mystique dont le signal fut donné par l'université d'Oxford et qui tourna au profit de Rome. En ce temps, l'église anglicane laissa tomber de sa royale couronne quelques perles de grand prix, des mains habiles les ramassèrent. M. Gladstone n'est pas de ceux qui poussent jusqu'au bout les aventures de leur esprit; — il demeura dans le bercail, ainsi que M. Pusey, dont la conversion a été longtemps espérée et ne s'est jamais accomplie, ce qui faisait dire au pape que le docteur Pusey était comme la cloche qui appelle les fidèles à la messe et qui n'y va pas elle-même. M. Gladstone, lui non plus, ne va pas à la messe, mais il n'a ni haine ni préjugés contre ceux qui y vont. Il n'a pu voir sans affliction la sainte apostasie du docteur Newman; il ne laisse pas de porter à cet ami de son jeune âge une affection qui va jusqu'à la tendresse, un respect qui touche à la vénération. Il le regrette, il le pleure, il s'écrie :

> **Quis desiderio sit pudor aut modus**
> **Tam cari capitis?**

On ne peut croire non plus que les principes politiques de M. Gladstone et son attachement pour une religion d'état le rendent intolérant à l'égard des communions indépendantes. A l'exemple des Canning et des Peel, il a commencé par le torysme, et insensiblement il est devenu libéral à la façon anglaise. Il ne s'est pas laissé gagner par cet enthousiasme qu'inspirent en France les formules générales et les convictions abstraites; il a pris conseil des circonstances, de son bon sens, de son esprit d'opportunité. Les situations ont modifié ses principes, et il n'a pas rougi de changer; il s'est dit apparemment, comme l'un de ses compatriotes, « qu'il n'y a que Dieu et les imbéciles qui ne changent pas. » — « Jadis, écrivait naguère un théologien catholique, l'état avait une conscience, George III avait une conscience; mais, à côté de lui, à la tête des affaires, il y avait d'autres hommes qui, eux aussi, avaient une conscience, et si le roi ne pouvait rien faire sans ses conseillers, ses conseillers ne pouvaient rien faire d'accord avec lui dès qu'une question religieuse était soumise à leurs délibérations... Sans contredit, il serait mieux que l'état eût une conscience; mais que faire lorsqu'en matière religieuse il en a une demi-douzaine, ou une vingtaine, ou plusieurs centaines, toutes très différentes les unes des autres? » Le seul parti à prendre est de déclarer que l'état renonce à dogmatiser, qu'il s'attachera désormais à séculariser la loi, et que, neutre en religion, il accordera la liberté à toutes les confessions, sous réserve de ses droits et des intérêts de la paix publique. C'est par suite de ce raisonnement qu'un ancien tory tel que M. Gladstone est devenu le chaud partisan de la liberté religieuse.

On peut affirmer qu'aucun homme d'état anglais n'a rendu de plus grands services aux catholiques; on peut affirmer aussi que les catholi-

ques l'ont mal payé de son zèle. Après avoir bravé le déplaisir des tories et des ultras anglicans en abolissant l'église officielle d'Irlande, M. Gladstone s'était proposé de transformer l'université protestante de Dublin en université mixte, et de permettre au catholicisme d'y planter sa tente et d'y déployer son drapeau. Cet acte de générosité n'a point été agréé par la curie romaine, à qui les institutions d'enseignement mixte ont toujours été suspectes. On y respire un air trop libre, les doctrines s'y relâchent, on y court le risque de devenir tolérant, d'apprendre à respecter ses adversaires en les voyant de près et de contracter des amitiés qui à la longue agissent sur les opinions. Rome s'est émue, Rome a parlé, et les prélats catholiques d'Irlande ont réussi par l'influence qu'ils exerçaient sur un certain nombre de membres irlandais du parlement à faire rejeter en février 1873 le bill proposé par M. Gladstone et par suite à renverser son ministère. Il est assez naturel que ce grave incident lui ait fait faire des réflexions, que cette intervention de Rome dans les délibérations du parlement anglais l'ait confirmé dans les craintes que lui avaient inspirées l'*Encyclique*, le *Syllabus* et les décrets du Vatican. Il s'est rappelé que dans toutes les transactions qui sont intervenues entre le gouvernement anglais et l'église romaine et qui ont amené l'émancipation civile et politique des catholiques de la Grande-Bretagne, ceux-ci avaient fait la profession la plus explicite de gallicanisme, qu'en 1789 241 prêtres, y compris les vicaires apostoliques, avaient protesté par un acte public que les catholiques anglais n'admettaient point l'infaillibilité du pape, et ne reconnaissaient à aucun pouvoir ecclésiastique le droit de s'immiscer dans aucune question touchant à la constitution, à l'indépendance, aux lois et au gouvernement du royaume. Il s'est souvenu d'une adresse pastorale parue en 1826, laquelle déclarait que l'infaillibilité du pape n'est point un article de foi pour les catholiques; il s'est souvenu d'un catéchisme employé jusque dans ces dernières années à Maynooth, et dans lequel il est dit que les fidèles peuvent nier en sûreté de conscience que le pape, même parlant *ex cathedra*, soit infaillible. M. Gladstone en a conclu que le dernier concile avait opéré une révolution dans l'église, que cette église n'était plus celle avec qui Pitt et sir Robert Peel avaient traité, que désormais elle était inféodée « à ce système plus politique que religieux qu'on appelle en Allemagne le vaticanisme, » que le vaticanisme supprime tout contrôle, toute discussion et la liberté du consentement, que l'épiscopat a été gravement atteint dans sa dignité et dans son pouvoir, qu'il n'est plus comme par le passé en possession d'exercer une sorte d'arbitrage officieux entre Rome et les gouvernemens, qu'il est devenu l'instrument docile d'une volonté étrangère et souveraine, que les décrets du Vatican ont consacré la prétention du saint-siége de prononcer en maître sur toutes les questions qui intéressent le bonheur éternel des hommes, qu'il est très difficile de définir ce qui intéresse ou ce qui

n'intéresse pas le bonheur éternel, que le pape se réserve le droit de faire seul cette définition, que partant sa compétence est illimitée, que, selon toute apparence, il interviendra de plus en plus dans les affaires temporelles, et qu'il était urgent de rendre les catholiques de la Grande-Bretagne attentifs à cette probabilité et de leur proposer le cas de conscience que voici : si demain le pape déclarait nulle et sans effet une loi passée dans le parlement anglais, comme il a déclaré nulles et sans effet les lois ecclésiastiques votées par le parlement prussien, comment vous y prendriez-vous pour concilier l'obéissance que vous lui devez avec vos devoirs de citoyens anglais? Si demain le saint-père, en vertu de la bulle *Unam sanctam,* déposait la reine d'Angleterre, quelle conduite tiendriez-vous? et n'êtes-vous pas forcés de reconnaître que désormais votre loyauté politique est à la merci d'une puissance étrangère?

Laïques et gens d'église, tous les catholiques marquans du royaume-uni se sont crus obligés de répondre à cette question pressante, et ils ont déclaré à l'envi qu'ils la tenaient pour une insulte, que leur loyauté politique était au-dessus de tout soupçon, que tous ils se sentaient capables d'être à la fois de bons Anglais et de bons catholiques. A la vérité M. Gladstone n'avait jamais mis en suspicion leur loyauté, il avait voulu seulement les rendre attentifs aux conflits de conscience auxquels on s'expose par des engagemens contradictoires. Il était convaincu que « les fiers léopards » leur étaient plus chers que la logique, il ne leur avait pas fait l'injure de douter de leur patriotisme et de leur inconséquence. Leur réponse avait prouvé que si le gallicanisme ancien, comme l'écrivait un jour le père Lacordaire au comte de Montalembert, « est une vieillerie qui n'a plus que le souffle et à peine, le gallicanisme instinctif, qui consiste à redouter un pouvoir qu'on lui présente sans limites et comme s'étendant par tout l'univers sur 200 millions d'individus, est un gallicanisme très vivant et très redoutable, parce qu'il est fondé sur un instinct naturel et même chrétien. » Mais il n'a pas suffi aux catholiques du royaume-uni de protester qu'ils étaient de bons citoyens; ils ont tâché d'établir qu'il n'y a aucune contradiction entre l'obéissance qu'ils doivent au souverain pontife et le serment d'allégeance qu'ils prêtent à leur reine. Les deux grands docteurs de la communion anglo-romaine ont l'un et l'autre entrepris cette démonstration. Le malheur est que l'archevêque de Westminster et M. Newman ne s'accordent ni dans leurs prémisses, ni dans leurs conclusions, — et comment s'accorderaient-ils? L'un a contribué plus que personne à la proclamation du dogme de l'infaillibilité, « et après avoir été à la peine il a été à l'honneur. » L'autre s'est soumis; mais on prétend que depuis ce jour ses épanchemens intimes respirent je ne sais quoi qui ressemble à la tristesse d'un prisonnier.

M. Manning possède le génie de l'argumentation. Il a la parole en

main, c'est un *ready debater*, et nous comprenons sans peine que M. Spencer prenne plaisir à causer métaphysique avec lui. M. Manning pose sans sourciller des principes effrayans, et après avoir épouvanté son auditoire il lui démontre qu'à l'application ces principes formidables sont parfaitement inoffensifs. Sa dialectique souple et hardie fait des tours d'adresse pareils à ceux de ces jongleurs japonais qui brandissent des épées, les lancent en l'air et les reçoivent avec aisance sans jamais se blesser. On croirait, à les regarder faire, que ces épées ne tueraient pas une mouche; mais les mouches ont peut-être quelque intérêt à ce que l'expérience ne se fasse pas. M. Manning admet dans toute sa rigueur la bulle *Unam sanctam*. Il tient que, dans tout ce qui concerne le bonheur éternel des hommes, l'église représentée par son chef a le droit de juger et de contraindre, qu'elle a un pouvoir de juridiction sur les princes qui transgressent la loi divine; mais il se hâte d'ajouter que l'exercice de ce pouvoir dépend de certaines conditions morales et matérielles, que c'est affaire de circonstances, qu'on n'a pas à craindre que Rome abuse ou mésuse de son autorité. Il reconnaît au saint-siége, sans réserve comme sans difficulté, le droit de déposer les rois, mais il se porte garant que le pape Pie IX n'en usera pas pour déposer la reine Victoria (1). Pourquoi cela? parce que la reine d'Angleterre est une hérétique, et que le souverain pontife ne fait sentir le poids de son autorité qu'à ceux qui ont fait vœu d'être siens. Il est vrai que le saint-père a rappelé dernièrement dans une lettre célèbre à l'empereur Guillaume que sa juridiction s'étend jusque sur les hérétiques qui ont été baptisés; mais, bien que l'église étende sa juridiction sur tous les baptisés, M. Manning nous assure que l'hérésie de vieille date, l'hérésie invétérée, l'hérésie dûment constatée, protége les têtes royales contre les foudres du Vatican, de telle sorte que, si la déposition des empereurs Henri IV et Frédéric II fut un acte juste et légal, la déposition de la reine Victoria serait un acte illégal et injuste. Au dire de gens bien informés, il ne serait pas impossible que l'archevêque de Westminster montât quelque jour sur le trône pontifical. La reine Victoria pourra voir sans déplaisir et sans inquiétude son élection; ce sera au roi d'Espagne, au roi d'Italie, à l'empereur d'Autriche, à tous les princes qui n'ont pas l'avantage d'être hérétiques, de prendre leurs mesures pour mettre leur couronne en sûreté.

Cette couronne ne serait pas en péril, si, contre toute apparence, la succession de saint Pierre était un jour dévolue à cet humble oratorien qu'on appelle le docteur John Henry Newman. Ce grand théologien est de la race des méditatifs, de la famille des A Kempis; il n'aime pas la

(1) *The Vatican Decrees*, by Henry Edward, archbishop of Westminster, 1875, p. 85 et suivantes.

guerre, il ne la fait qu'à regret, elle contriste sa belle âme et son cœur miséricordieux; il s'exhale de tout ce qu'il écrit, même de ses ouvrages polémiques, comme un parfum de grâce et de charité. Il avait prévu avec tristesse que les décrets du Vatican allumeraient partout la discorde; il s'est résigné au fait accompli, mais il a employé la douce subtilité de son esprit, singulier mélange de finesse et de candeur, à en atténuer les conséquences, à les réduire à leur minimum, ce qui lui a valu le titre de grand docteur en *minimisme*. Plein de respect pour l'autorité pontificale, ce minimiste n'admet pas cependant que tout ce qui se passe à Rome soit bon, juste et saint. Il se plaint qu'au pied du rocher de saint Pierre « il y ait beaucoup de *malaria*. » Il se plaint aussi qu'il y ait dans l'église un trop grand nombre « d'adulateurs et de sycophantes, » et il se défie de ces gens-là. La religion est pour lui une sorte de torysme ou de loyauté spirituelle; mais il refuse au saint-père lui-même le droit d'entreprendre sur sa conscience : — « Si j'étais obligé, nous dit-il, de mêler la religion aux toasts qu'on porte après les repas, je boirais au pape si vous le voulez, mais d'abord à la conscience, et le pape ne viendrait qu'après (1). » M. Newman ne considère pas comme un texte sacré le *Syllabus*, lequel n'est pour lui qu'un index raisonné d'erreurs, rédigé par l'ordre du vicaire de Jésus-Christ, mais n'émanant pas directement de lui. Il estime que l'infaillibilité du successeur de saint Pierre ne se manifeste que lorsqu'il parle *ex cathedra*, et qu'il faut tant de conditions pour qu'il parle véritablement *ex cathedra*, que ce cas est infiniment rare. Il ajoute que le souverain pontife n'est infaillible ni dans ses lois, ni dans ses commandemens, ni dans son administration, ni dans sa politique, et qu'il serait permis de lui résister, s'il s'avisait de troubler l'état, d'où l'on peut conclure que le pape est sujet à l'erreur lorsqu'il décrète contre les gouvernemens, lorsqu'il ordonne aux évêques allemands d'aller en prison plutôt que d'obéir aux lois Falk, lorsqu'il affirme que la possession d'un domaine en Italie ou d'un simple jardin est nécessaire à son indépendance spirituelle, lorsqu'il excite les nations étrangères à intervenir dans les affaires italiennes, ou lorsqu'il interdit aux évêques d'Irlande de se prêter à l'établissement d'une université mixte à Dublin.

A ce compte, comme on l'a remarqué, « la papauté infaillible n'est plus qu'une abstraction sublime, une entité métaphysique, perpétuellement occupée à s'admirer elle-même, mais incapable d'intervenir, si ce n'est nominalement, dans les affaires de ce monde sublunaire (2). » Plût au ciel qu'il y eût aujourd'hui en Europe et en Amérique beaucoup de

(1) *A Letter addressed to his Grace the duke of Norfolk*, by John Henry Newman of the Oratory, 1875, p. 74.

(2) *Results of the Expostulation of the Right Hon. W. E. Gladstone*, by Umbra Oxoniensis, 1875, p. 45.

minimistes instruits à l'école du docteur Newman! La paix de l'église et de l'état serait assurée; mais on peut se demander si les accommodemens qu'il prêche avec une éloquence pleine d'onction sont en faveur à la cour de Rome. Il n'a pas été désavoué ni condamné, ce serait un acte bien grave que de désavouer le docteur Newman; — qu'en penserait l'église anglo-romaine, où son nom est en honneur, où son autorité est considérable? Déclarer que le docteur Newman n'est pas catholique serait condamner bien des gens à ne plus l'être. On peut remarquer toutefois que M. Manning a été promu aux premières dignités de l'église, qu'il a reçu le chapeau, et que selon toute vraisemblance M. Newman mourra docteur et simple oratorien. On peut remarquer aussi que son dernier écrit ne lui a valu aucune de ces lettres de félicitation et d'encouragement dont Rome est prodigue pour ceux qu'elle aime; — est-il sûr que nul adulateur, que nul sycophante n'en ait jamais reçu?

Non, rien ne prouve que le minimisme soit en bonne odeur à Rome, rien ne prouve que « les prophètes voilés qui se tiennent derrière le trône » interprètent de la même manière que le docteur Newman les décrets du Vatican. Tout porte à croire au contraire qu'ils comptent se servir de ces décrets comme d'une arme de guerre, et qu'en les promulguant ils ont moins consulté le besoin des consciences que les intérêts de leur politique. Avant cette promulgation, manquait-il quelque chose à l'autorité dogmatique de l'église? Assurément non. A-t-on voulu que le pape fût infaillible pour lui donner la liberté de compléter le *Credo* en proclamant de nouveaux articles de foi? Il n'y a pas d'apparence, on sait à Rome qu'en fait de dogmes les consciences ont toute leur charge; mais beaucoup de gens se permettaient de douter que Rome eût le droit d'intervenir dans les affaires politiques des états, et c'est ce doute impie et gallican qui a été condamné en 1870. Les prophètes voilés se sont promis d'écraser la tête du serpent; le serpent, c'est la révolution, et la révolution, c'est tout gouvernement qui entend rester maître dans sa maison, qui n'admet pas que l'église soit un état dans l'état, un empire dans l'empire, et qui se croit autorisé à établir sans la consulter le mariage civil ou à proclamer la liberté de conscience dans un pays où la majorité est catholique. En 1855, le pape Pie IX a déclaré nulle et sans effet la loi piémontaise qui retirait aux ordres monastiques la personnalité civile, et il a excommunié quiconque avait pris part à la rédaction de cette loi. La même année, il a déclaré nuls et sans effet différens actes du gouvernement espagnol, y compris quelques mesures de tolérance à l'égard des cultes non-catholiques. Il a depuis condamné pour des crimes du même genre le gouvernement autrichien, le gouvernement mexicain, le gouvernement de la Nouvelle-Grenade, le gouvernement du Brésil. La majorité infaillibiliste du concile du Vatican a voulu donner aux anathèmes politiques du saint-père le caractère de décrets

divins, et, lorsqu'au mois de février de cette année le pape Pie IX a déclaré nulles et non avenues les lois ecclésiastiques votées par le parlement prussien, M. de Bismarck était tenu de savoir que c'était bien Dieu qui lui parlait; mais M. de Bismarck a sa dogmatique particulière, et les anathèmes ne l'affectent que lorsqu'ils se présentent à lui un pistolet au poing.

Il est possible que M. Gladstone, comme le lui a reproché l'archevêque de Westminster, ait commis quelques erreurs en matière de droit canonique, ou qu'il n'ait pas spécifié suffisamment ce qu'il faut entendre par un décret *ex cathedra*, qu'il n'ait pas distingué assez nettement l'*assistentia* et l'*inspiratio;* assurément il ne s'est pas trompé en avançant que le dernier concile n'a pas fait une œuvre de paix et qu'on peut lui imputer en partie l'état de crise confessionnelle où se trouvent aujourd'hui l'Allemagne et la Suisse. Il aurait dû ajouter que cette crise aiguë est de nature à consterner les libéraux, qui ne voient pas ce que la liberté et la religion peuvent y gagner. Les gouvernemens ont le droit de se défendre, mais il est difficile de se défendre longtemps sans devenir agressif. On a pensé à Berlin qu'il serait dangereux pour la paix publique que les conducteurs spirituels d'un bon tiers des Prussiens se permissent de professer les principes de Boniface VIII, et devinssent les complices d'une conjuration contre l'indépendance de l'état. Le gouvernement s'est cru autorisé à demander quelques garanties au clergé et à ceux qui l'instruisent. Sa première résolution fut d'obliger les jeunes gens qui se destinent à la prêtrise à faire leurs études de théologie dans les facultés catholiques des universités, et de ne donner une cure et un traitement qu'à ceux qui auraient passé un examen satisfaisant de minimisme. Les violentes résistances qu'a rencontrées son projet lui ont fait perdre son sang-froid; il est entré dans la voie des rigueurs et des maladresses, il a oublié l'axiome médical : *in morbis chronicis tempus et patientia*. Les libéraux ne sauraient approuver quelques-uns de ses procédés; mais s'ils représentaient à M. de Bismarck qu'il est inutile de faire des lois ecclésiastiques, et qu'au lieu de se défendre contre Rome, il suffit de raisonner avec elle pour l'amener à un accord pacifique, il pourrait leur répondre qu'il n'est pas facile à la prudence humaine de converser avec la sagesse divine, qu'elles ne parlent pas la même langue, qu'elles ont peine à s'entendre, — et il pourrait citer le mot de Voltaire, « qu'il ne faut pas s'aviser de dire à un homme les défauts de sa maîtresse, ni à un plaideur le faible de sa cause, ni des raisons à un inspiré. »

***

UNIVERSITY
Library.
Of California.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1875.

Le malheur est comme le patriotisme, il a la vertu d'unir les cœurs, et il passe avant la politique. Tandis que s'agitent à Versailles toutes ces questions qui se traînent à travers des discussions sans fin et souvent sans profit, qui ne font que perpétuer ou raviver les divisions, le cœur national se remplit d'un attendrissement spontané pour ces malheureuses populations du midi, victimes d'un fléau exceptionnel par ses proportions, inattendu, foudroyant. Toulouse et toutes ces aimables villes de Castelsarrasin, de Moissac, d'Agen, dispersées sur la route de Bordeaux, dans une des plus fertiles vallées de la France entre le Tarn et la Garonne, Tarbes et la vallée de l'Adour, l'Ariége, le Gers, toutes ces régions des versans pyrénéens viennent d'être brusquement, effroyablement ravagées par les eaux. Les inondations ont cette fois dépassé toute mesure, comme si la France devait à de si courts intervalles épuiser toutes les épreuves, les fatalités de la nature après les fatalités de la guerre. Des quartiers populeux et industrieux effondrés à Toulouse, des villages détruits dans la campagne, des malheureux défendant leur maison jusqu'à la dernière minute et n'ayant que le temps de se sauver sur la cime des arbres, les moissons emportées, les eaux torrentielles entraînant les ponts rompus, les débris de toute sorte, les animaux surpris, des cris de détresse s'exhalant de toute une contrée, des morts sans nombre et des ruines immenses, c'est un spectacle incomparable de terreur et de pitié! Quelques jours encore, ces populations infortunées auraient eu du moins recueilli les fruits de la terre; en un instant, elles voient, mornes et désolées, le travail d'une année perdu, la misère au foyer dévasté. Elles sont frappées au moment de mettre la main sur le prix de leurs peines, sur ce qui devait les faire vivre, à la veille de toutes les récoltes.

M. le président de la république justement ému a cédé à un mouvement humain et spontané en partant aussitôt pour le midi avec M. le vice-président du conseil et M. le ministre de la guerre. Ils sont allés, les uns et les autres, porter à ces populations si cruellement éprouvées le témoignage vivant de la sympathie des pouvoirs publics et les premiers secours. L'assemblée a déjà voté un crédit qui est à peine le commencement de ce qui devra être demandé, de ce que le gouvernement se propose de réclamer. De toutes parts, en France et à l'étranger, des souscriptions s'ouvrent sous toutes les formes. Les secours ne manqueront pas, on peut en être sûr, ils se multiplieront sous l'influence d'une ingénieuse et libérale humanité : on pourrait même reprendre cette simple et généreuse inspiration du « sou des chaumières » qui a aidé à relever le village de Bazeilles détruit par la guerre; mais les secours, si larges qu'ils soient, ne seront jamais que des secours à peine suffisans pour relever quelques ruines, pour adoucir les misères les plus pressantes, et puisque, par une curieuse coïncidence, ces désastres se reproduisent avec une sorte de régularité douloureuse, à des intervalles à peu près égaux qui laissent comme un répit, pourquoi ne point profiter de ce dernier avertissement, le plus cruel de tous depuis un siècle, pour prévenir au lieu d'avoir à réparer? Pourquoi ne se préoccuperait-on pas, sans plus de retard, d'attaquer le mal par tous les moyens que la science peut offrir? On ne réussirait pas sans doute à maîtriser entièrement le fléau des inondations; peut-être pourrait-on l'atténuer, le régulariser en quelque façon ou le neutraliser dans son action dévastatrice; peut-être, par des combinaisons de l'art, arriverait-on à briser, à diviser cette force aveugle qui se déchaîne à certains momens dans le bassin de la Garonne comme dans la vallée de la Loire ou dans la vallée du Rhône. Ce serait un sujet digne de l'habileté de nos ingénieurs, fait pour solliciter la prévoyance des pouvoirs publics. Plus d'une fois déjà des études ont été entreprises, il faudrait y revenir, et en présence des malheurs qui éprouvent en ce moment les populations du midi, qui doivent être l'objet d'un examen attentif, M. le ministre des travaux publics aurait pu, ce nous semble, remplacer utilement M. le ministre de la guerre auprès de M. le président de la république à Toulouse; mais M. le ministre des travaux publics est provisoirement assez occupé à Versailles avec ses concessions de chemins de fer qu'il doit défendre pied à pied, et l'assemblée elle-même, tout en étant disposée à voter tous les subsides qu'on lui demandera, n'est pas moins occupée à se reconnaître au milieu de l'imbroglio politique où elle s'est fait une habitude de vivre.

Qu'en est-il cependant de cette politique qui se déroule assez nonchalamment, assez confusément dans le demi-jour de Versailles, — et surtout qu'en sera-t-il demain? L'assemblée est-elle décidée à en finir avec

toutes les lois qui s'accumulent devant elle et à subir de bonne grâce la nécessité d'une dissolution prochaine? Garde-t-elle au contraire l'arrière-pensée de prolonger sa vie le plus longtemps possible, de laisser passer les jours et les semaines pour arriver sans bruit au moment où la passion des vacances tranchera la difficulté, où il ne restera plus qu'à s'ajourner à une session d'hiver? Le gouvernement lui-même a-t-il une opinion arrêtée sur le système de conduite qu'il se propose de suivre, sur ce qu'il peut et ce qu'il doit conseiller? En vérité, ce sont là des questions qui auraient besoin d'être éclaircies. Disons le mot : personne ne semble pressé de prendre un parti; tout le monde a l'air de mettre une certaine complaisance à éviter les explications décisives. Dans tous les camps, il y a une apparence de diplomatie embarrassée, et, comme il arrive le plus souvent lorsqu'il n'y a ni une situation définie, ni un but avoué, ni une direction précise, on se perd dans les incidens et les diversions, dans les débats rétrospectifs et les combinaisons de fantaisie ou les intrigues. On passe trois jours à discuter sur une élection, comme celle des Côtes-du-Nord, sans remarquer que la question n'est plus entière depuis que les élections partielles ont été supprimées et qu'il n'y a plus moyen d'appeler un département à confirmer ou à modifier son vote. On épie l'occasion de cette maussade affaire de l'élection de la Nièvre, qu'on tient en suspens depuis plus d'un an, qui a créé plus d'embarras qu'elle ne valait, et sur laquelle il y a toujours un rapport à présenter. D'habiles stratégistes de couloirs persistent à s'occuper chaque matin à rejoindre des fragmens de partis pour recomposer une majorité qui s'évanouit chaque soir entre leurs mains. Les opinions se mêlent ou se heurtent dans des discussions tour à tour écourtées ou inutilement passionnées, dont on est réduit à chercher le secret. En d'autres termes, on fait de la politique sans ordre, sans suite, et l'assemblée, plus que jamais divisée, touche à cette période où, ne sachant plus ni vivre ni mourir, elle se débat dans une inaction agitée, allant au hasard, votant à l'aventure, ayant toujours l'air d'attendre quelque circonstance mystérieuse qui pourra l'aider à prendre une résolution. L'inconvénient de cette situation, c'est que, n'ayant rien de mieux à faire, l'assemblée emploie quelquefois assez dangereusement son temps, et que, gardant jusque dans son déclin le sentiment vague de son omnipotence, elle se croit tout permis, bouleversant d'une main légère les principes les plus élémentaires de droit civil ou les conditions les plus essentielles de gouvernement.

Que l'assemblée tienne avant tout à mettre sur son testament la loi de l'enseignement supérieur, qu'elle hâte la troisième lecture d'où cette loi doit sortir définitivement consacrée, rien de mieux, pourvu cependant qu'elle ne pousse pas jusqu'au bout cette tentative de transformer pour la circonstance les diocèses en personnes civiles et d'affaiblir l'état

dans son rôle social, dans son droit de conférer l'investiture des diplômes publics. Ce serait certainement exposer la liberté même de l'enseignement supérieur en déposant dans la loi un principe d'instabilité et de conflit, un abus d'autorité parlementaire qui appellerait un jour ou l'autre quelque réaction, sans compter que c'est l'avenir intellectuel de la France qui est en jeu.—Que l'assemblée se complaise à faire enquêtes sur enquêtes, qu'elle procède tantôt comme un tribunal ou comme un bureau supérieur de la préfecture de police, tantôt comme une commission historique, soit encore, elle a eu, depuis qu'elle est née, la vocation des enquêtes. Malheureusement il est trop clair qu'elle finit par se perdre dans ses enquêtes et par tomber dans des excès de prépotence parlementaire ou dans de véritables minuties. Depuis quelque temps particulièrement l'assemblée prend plaisir à toutes les indiscrétions, elle a le goût des commérages et elle introduit dans la politique des procédés, des usages qui peuvent être le triomphe ou l'amusement des partis, mais qui peuvent aussi assurément compromettre les intérêts les plus sérieux. On divulgue tout, on se bat dans le parlement à coups de révélations et de petits papiers. On vide le portefeuille de la défense nationale, et on livre à la curiosité goguenarde du public toutes ces dépêches intimes qui sont à coup sûr une photographie curieuse, quoique vulgaire et monotone, de ce monde révolutionnaire. On met la main sur des dépêches confidentielles échangées entre M. le procureur-général de Rennes et M. le garde des sceaux à propos de l'élection des Côtes-du-Nord, et aussitôt ces dépêches plus ou moins compromettantes sont livrées à tous les vents; une commission les prend en considération, et il faut vraiment un vote pour décider qu'on ne lira pas tout haut, en pleine assemblée, des pièces qui n'ont d'autre origine qu'une indiscrétion suspecte déférée à la justice! On fouille les archives de police et de procédure tout bonnement pour arriver à faire un rapport sur l'élection de la Nièvre, et tout cela semble on ne peut plus simple; c'est surtout édifiant.

Fort bien, les partis y trouvent leur compte à tour de rôle. Naturellement, quand les révélations atteignent le gouvernement ou les conservateurs, ce sont les républicains qui applaudissent, qui encouragent et qui trouvent qu'on ne publiera jamais assez. Quand les dépêches de la défense nationale dévoilent les vulgarités et les convoitises ou les excès révolutionnaires, ce sont les conservateurs qui triomphent, qui battent des mains. Chacun a son tour, et on ne voit pas qu'à ce jeu on ruine tout, on déconsidère tout aux yeux du public, on rend tout gouvernement impossible. Évidemment il n'y a plus de liberté de communication entre les fonctionnaires et les ministres lorsqu'il n'y a plus de sûreté. Les procureurs-généraux, les préfets, ne diront plus rien, ils garderont pour eux leurs impressions, et ils se borneront à des rapports officiels

dès qu'ils sauront qu'ils sont exposés à toutes les divulgations. On n'aura pas même la ressource de faire dans l'administration intérieure ce qu'on fait dans la diplomatie, d'avoir des pièces réservées et secrètes, parce que les fonctionnaires craindront de laisser à leurs successeurs, qui peuvent être des adversaires politiques, des confidences dont on pourrait abuser. Ni sûreté ni solidarité dans les affaires d'état, et en définitive c'est le service public qui en souffrira, c'est le pays qui fait toujours les frais de ces jeux de partis, de ces chocs d'indiscrétions qui éclaboussent un peu tout le monde.

Certes rien ne prouve mieux le danger de ces procédés que ce qui se passe au sujet de cette éternelle affaire de l'élection de M. de Bourgoing dans la Nièvre. On a voulu avoir toutes les communications possibles, on les a obtenues, et même on a eu, à ce qu'il semble, plus qu'on ne désirait; on a trouvé ce qu'on ne cherchait pas, ce qui était parfaitement étranger à l'élection de la Nièvre. Des notes équivoques de police, des documens d'origine inavouable, se sont trouvés mêlés au dossier. La commission, dit-on aujourd'hui, ne voulait pas s'en servir, elle avait décidé, il y a trois mois, qu'elle ne les publierait pas. Oui, mais la commission a si bien gardé son secret depuis trois mois que nombre de députés l'ont connu, et naturellement tout cela a couru le monde. Si c'est ainsi qu'on pense faire une guerre efficace au bonapartisme, on se trompe singulièrement, on lui donne au contraire des armes, des prétextes de représailles qu'il ne se fait pas faute de saisir. On ne combattra utilement, victorieusement le bonapartisme que par une politique sérieuse, par l'affermissement d'un état régulier qui décourage ses prétentions et lui montre qu'il n'a plus rien à espérer après avoir fait à la France tout le mal qu'il pouvait lui faire. On n'y prend pas garde, et c'est là ce qu'il y a d'attristant pour les esprits réfléchis, avec ces habitudes, sous un prétexte ou sous l'autre, on finit par détruire la notion de l'état, par affaiblir les conditions de gouvernement, sans rehausser le régime parlementaire par des affectations d'omnipotence qui vont aboutir à une politique de commérages.

Rien de semblable n'arriverait sans doute, s'il y avait un gouvernement ayant un peu plus le sentiment de son autorité et de son rôle dans la situation où se trouve aujourd'hui la France, un peu moins préoccupé de ménager des fractions de majorité, de se prêter même à de dangereuses faiblesses. Sans contredit, si M. le ministre de l'instruction publique n'avait pas cette idée fixe de faire plaisir à la droite, il défendrait plus résolûment le droit de l'état dans la discussion sur l'enseignement supérieur. Évidemment, si depuis deux ans les divers ministères qui se sont succédé n'avaient pas paru avoir de singulières condescendances pour les bonapartistes dans un intérêt de majorité, le gouvernement n'aurait eu aucune peine à maintenir ses droits de-

vant la commission de l'élection Bourgoing; il aurait eu dans tous les cas assez d'autorité pour mesurer avec prudence les communications qu'il croyait devoir faire. Malheureusement le ministère actuel, qui paie en partie pour ses prédécesseurs, doute aussi de lui-même, il hésite sur ses alliances comme sur la direction et le caractère de sa politique. Ce n'est point facile, il est vrai, d'avoir une politique nette et décidée, de s'ouvrir un chemin à travers une situation parlementaire fort troublée, entre l'ancienne majorité, qui n'existe plus, et la majorité nouvelle, celle du 25 février, qui n'inspire pas assez de confiance pour qu'on s'appuie absolument et exclusivement sur elle.

Non en vérité, ce n'est point aisé de passer à travers tous ces écueils, et rien ne le prouve mieux que le discours par lequel M. le vice-président du conseil est intervenu récemment à la première lecture de la loi sur les rapports des pouvoirs publics. L'apparition du chef du cabinet à la tribune a été tout au moins inattendue. Que s'est proposé M. Buffet? A-t-il voulu sérieusement répondre à M. Louis Blanc et à M. Madier de Montjau, qui, sous prétexte de discuter la loi des pouvoirs publics, venaient de faire le procès de la constitution du 25 février, du gouvernement, de la situation tout entière? Il ne pouvait ignorer que M. Louis Blanc et M. Madier de Montjau, ces vieux débris de 1848, sont isolés aujourd'hui dans leur parti, même parmi les républicains, et il perdait son temps à leur répondre. M. le vice-président du conseil, en paraissant accepter les deux discours qu'il relevait comme une sérieuse manifestation de parti, et en saisissant cette occasion de déployer une certaine raideur de langage à l'égard de la gauche tout entière, a-t-il espéré flatter la droite, la rallier dans une majorité conservatrice reconstituée? Il devait bien savoir que c'était inutile, qu'il ne convertirait pas la droite, qu'il est toujours pour elle l'homme qui a aidé au succès des lois constitutionnelles. M. Buffet est entaché de ce vice originel, il porte devant les purs la responsabilité d'avoir fait passer le mot de république! Il en résulte que M. le vice-président du conseil s'est placé dans cette attitude étrange d'un chef de gouvernement rudoyant ceux qui le soutiennent, ceux qui voteront les lois complémentaires comme ils ont voté la constitution, et ménageant ceux qui sont ses ennemis. Que M. Buffet ne veuille pas se subordonner à la gauche, rien de plus simple; mais enfin il faut bien être avec quelqu'un, à moins qu'on ne tienne à être seul, et la meilleure manière de ne pas se subordonner, c'est de conduire soi-même la campagne, d'imprimer la direction, d'accepter le concours des bonnes volontés qui s'offrent à vous, sans se hérisser inutilement dans les perplexités et les contentions d'esprit mal déguisées quelquefois sous des apparences de raideur.

Cette situation où la France se débat si péniblement, où il y a tant de choses à faire, a son principe dans des événemens qui dominent et

domineront longtemps toutes les résolutions. La première condition est toujours de les bien connaître dans leurs origines, dans leur caractère comme dans leur développement, et c'est justement à cela que servent des œuvres comme celle que M. Albert Sorel vient de publier sous le titre d'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande.* M. Albert Sorel était attaché à la délégation des affaires étrangères à Tours et à Bordeaux pendant la guerre. Il expose la diplomatie de cette douloureuse époque avec sûreté, avec abondance et avec talent. Son livre est une œuvre sérieuse et instructive qui déroule habilement ce lamentable tissu de négociations inutiles allant aboutir à la paix de Francfort. L'auteur est justement sévère à l'égard de l'empire et de ces tristes négociations du mois de juillet 1870, qu'il décrit avec une précision accablante. Quant à la diplomatie de Bordeaux, elle a certainement fait ce qu'elle a pu, et M. de Chaudordy est un diplomate fort distingué, qui a trouvé dans M. Albert Sorel un historien des plus zélés, tout prêt à exalter ses combinaisons, au risque de mettre un peu d'imagination au service de la gloire de son ancien chef. Cela frappe d'autant plus que d'un autre côté, par suite d'une inadvertance sans doute, le rôle et les services de M. Thiers ne sont pas toujours mis à la hauteur où ils doivent être. C'est ce qui s'appelle manquer de proportion et de justesse dans l'appréciation des hommes, dans l'histoire d'une sanglante époque où M. Thiers a eu la triste fortune d'être le plus prévoyant le premier jour et le plus dévoué à la dernière heure, le plus actif à réparer les désastres qu'il avait prévus.

L'Italie vient d'avoir sa crise, une vraie bourrasque heureusement passagère comme un orage d'été. Le parlement de Rome, avant de se séparer, a été pendant quelques jours livré aux débats les plus violens, les plus tumultueux. Le ministère en vérité s'est vu réduit un instant à se demander s'il survivrait à la session, s'il n'allait pas succomber presqu'à l'improviste devant une effervescence d'opposition. Que s'était-il donc produit de nouveau, d'inattendu dans la politique italienne? Y avait-il une de ces questions qui sont de nature à émouvoir les esprits sérieux, à provoquer des conflits? Le fait est que pendant quelques jours on s'est passionné et déchaîné à Rome, on est allé jusqu'à des actes extra-parlementaires à propos de bandits et de brigandage. L'Italie a eu beau être heureuse dans sa révolution nationale, elle a eu beau triompher en courant de tous les obstacles qui semblaient rendre l'unité impossible; elle a réussi, elle n'a pas moins gardé de vieilles plaies, et l'une de ces plaies est le brigandage qui sévit dans quelques-unes de ses provinces, en Sicile plus que partout. Ce n'est plus ici vraiment de la politique, c'est une question morale, sociale, devant laquelle tous les ministères se sont trouvés depuis dix ans.

Tout le monde en convient, c'est un fait sur lequel il n'y a pas d'illusion possible, la Sicile est livrée aux malandrins qui règnent et gouver-

nent dans une partie de l'île, qui forment une sorte de franc-maçonnerie du crime sous le nom de *maffia*. Le *malandrinage* sicilien, bien plus tenace que le brigandage des autres provinces, est comme une institution locale qui a son histoire, ses traditions et même son code. Ces malfaiteurs organisés pillent, rançonnent, assassinent; ce sont des *outlaws* vivant de meurtre et de déprédations. Ils dominent le pays par la terreur qu'ils inspirent, et ils sont favorisés jusqu'à un certain point par l'esprit des populations rurales, par la difficulté d'une répression régulière. Ils échappent dans l'intérieur à toute poursuite, et si l'on parvient à les arrêter, il ne se trouve plus de témoins pour déposer contre eux, pour attester des crimes que tout le monde connaît. On ne peut pas même arriver quelquefois à constituer un jury pour les juger; les jurés refusent de siéger ou bien ils se hâtent d'acquitter les bandits les plus avérés. Ils craignent les représailles sanglantes dont il y a chaque jour d'effrayans exemples. Dans l'intérieur de l'île, il y a des administrations communales accommodantes qui prennent le parti de traiter avec les bandits et qui leur paient un tribut annuel pour préserver leur territoire. Un député distingué, qui a longtemps habité la Sicile, M. Tommasi Crudeli, a retracé une fois de plus ce triste tableau, et le ministre de l'intérieur, M. Cantelli, a déclaré avec douleur que la lutte avec les brigands avait déjà coûté la vie à plus de quarante fonctionnaires. Comment en finir avec cette situation? Sans doute on ne pourra extirper le mal qu'avec le temps, en développant l'instruction, le travail et l'industrie, en multipliant les voies de communication dans l'intérieur de l'île, et le clergé, s'il le voulait, pourrait aider à remettre un peu d'ordre en Sicile, comme il a aidé très efficacement depuis quelques années à pacifier l'île de Sardaigne. Pour le moment, le ministère a voulu aller au plus pressé en soumettant à la sanction des chambres un certain nombre de mesures propres à fortifier l'action administrative : c'est là l'objet de cette loi de sûreté publique proposée depuis quelques mois déjà, annoncée par le roi dès l'ouverture de la session.

Rien de plus simple à coup sûr. Le gouvernement ne faisait que son devoir pour l'honneur de l'Italie, dans l'intérêt même de la province ravagée par le brigandage; malheureusement il avait compté sans les passions locales et sans les passions de parti. Quelques-uns des députés siciliens se sont livrés à de véritables accès de fureur, comme si le ministère réclamait une dictature politique, comme si le gouvernement outrageait la Sicile en prétendant la guérir de la lèpre qui la dévore. La gauche, sans y réfléchir, ou plutôt croyant trouver une bonne occasion d'ébranler le cabinet, la gauche a fait chorus avec les Siciliens. De là cette agitation parlementaire qui a dégénéré en scènes violentes et où l'on a pu entendre de singuliers aveux. Un député, en parlant des malandrins, a dit : « Ces pauvres gens s'ingénient pour vivre. » Un autre a trouvé qu'on avait été vraiment bien dur pour un bandit qui avait

assassiné un garde de sûreté, que « quatorze ans de travaux forcés pour la vie d'un homme de police, c'était beaucoup! » Les vrais coupables, ce n'étaient pas ces « pauvres » bandits, c'étaient les autorités, les « hommes de police, » les gendarmes et le gouvernement. Le héros ou le principal meneur de cette étrange équipée d'opposition a été un ancien procureur-général de Palerme, M. Tajani, qui a dû donner sa démission, il y a quelques années, à la suite d'un violent conflit avec le chef de la police et le général Medici, alors préfet et gouverneur militaire. M. Tajani avait sa démission forcée sur le cœur, et, bientôt nommé député, il est arrivé à Rome pour faire campagne contre le gouvernement. Depuis quelque temps, il menaçait le ministère de toute sorte de révélations, il ne cessait de répéter qu'il dirait tout. S'il n'a rien dit de bien nouveau, il a du moins réussi à mettre le feu aux passions de la chambre. Il a prodigué les récriminations acerbes, il n'a pas craint d'accuser le gouvernement d'être l'auteur des désordres de la Sicile, d'entretenir le brigandage par l'immoralité et les connivences de ses agens, d'avoir voulu étouffer dans le sang des témoignages qui pouvaient s'élever contre lui; il est allé jusqu'à parler d'enfans fusillés avec préméditation. Bref, M. Tajani avait fait son dossier avec ses papiers de procureur-général, et il l'a déployé devant la chambre. Or le réquisitoire ne s'adressait pas seulement au ministère actuel, il atteignait bien plus encore l'ancien cabinet, présidé par M. Lanza. Pour le coup, M. Lanza, malgré son calme, n'a pu se contenir; il a laissé éclater une honnête indignation, sommant avec sévérité cet étrange accusateur de justifier ses paroles, lui donnant rendez-vous devant une commission d'enquête judiciaire. Dès lors la discussion n'a plus été qu'un indescriptible tumulte où la loi a risqué un moment de disparaître.

Au milieu de ces scènes orageuses, qui ont provoqué un jour une suspension de séance, le cabinet fort heureusement n'a cessé de faire bonne contenance, repoussant toutes les accusations passionnées et ramenant la chambre à la question. Le ministre de la justice, M. Vigliani, qui est un des plus anciens et des plus éminens magistrats de l'Italie, a soutenu la lutte avec autant de vigueur que d'autorité. Le président du conseil, M. Minghetti, ne s'est point laissé détourner de son but, il a conduit cette affaire avec une habile résolution. Une certaine fraction de la majorité qui dans des conditions moins violentes aurait pu se laisser ébranler ou avoir des scrupules n'a point tardé à sentir la nécessité de se serrer autour du gouvernement, et tout s'est terminé aussi favorablement que possible. La chambre a fini par sanctionner la loi proposée par le ministère et modifiée par une proposition de MM. Ricasoli, Pisanelli, Lanza, Rudini; elle a de plus adopté sans difficulté, sans opposition du gouvernement, la proposition d'une enquête parlementaire sur les conditions économiques et sociales de la Sicile; elle a enfin voté l'enquête judiciaire sur les prétendues révélations de M. Tajani. Quant

à la gauche, elle a fait là en vérité une triste campagne. Dès qu'elle s'est vue à peu près vaincue, elle a déserté la lutte, elle a voulu protester par une abstention révolutionnaire, et même un certain nombre de membres de l'opposition ont fait mine un moment de vouloir donner leur démission. Le président de la chambre, M. Biancheri, qui est un homme prudent et sachant son monde parlementaire, ne s'est point hâté de divulguer ces résolutions extrêmes; il a laissé le temps de la réflexion à ces impétueux agitateurs de parlement, qui ont fini par être quelque peu embarrassés d'un rôle devenu presque ridicule, et, tout en restant député, M. Tajani en a été quitte pour aller chercher à Naples une espèce d'ovation assez médiocre auprès de quelques étudians en quête d'une occasion de manifestation. La fin de l'aventure a été un véritable soulagement pour le pays tout entier. Si elle a causé quelque dépit aux vaincus de cette lutte parlementaire, elle a laissé peut-être aussi un sentiment pénible chez les vainqueurs, attristés d'avoir à livrer de telles batailles, même à gagner de telles victoires.

Que voulaient-ils donc, ces députés siciliens et la gauche qui les a soutenus? S'ils avaient réussi, ils laissaient le gouvernement désarmé devant le brigandage; ils perpétuaient pour l'Italie ce danger d'une anarchie provinciale dont les héros sont des malandrins, qui est une humiliation pour l'unité nationale et un thème inépuisable pour tous les ennemis du nouveau royaume. Que quelques députés siciliens, — pas tous, car il y en a qui soutiennent le gouvernement, — que ces députés, égarés par une imagination effervescente et par le goût d'une popularité suspecte, se soient jetés à corps perdu dans une telle campagne, on le comprend encore jusqu'à un certain point; mais que voulait la gauche en s'associant à cette guerre de représailles personnelles ou d'animosités locales? Elle a sûrement joué dans cette aventure son crédit et ses chances comme parti aspirant au gouvernement; elle a montré une fois de plus ce qu'elle est, ce qu'elle peut offrir au pays, si elle arrivait au pouvoir. Voilà un parti dont la politique extérieure se réduit à faire de l'Italie l'adversaire haineuse de la France, la feudataire de l'Allemagne, et dont l'idéal en fait de politique intérieure consiste à énerver la répression du brigandage! Garibaldi lui-même, présent à Rome et toujours occupé des travaux du Tibre, pour lesquels on vient de voter des fonds, Garibaldi a refusé de suivre la gauche; il s'est borné à écrire une lettre assez tiède, de pure forme à ce qu'il semble, en s'abstenant de paraître dans ces discussions à la fois orageuses et impolitiques.

Heureusement pour elle, l'Italie a eu dès l'origine un parti sensé, sérieusement politique, plus libéral et plus national que tous les révolutionnaires, assez habile et assez résolu pour défendre son œuvre. C'est par lui que l'Italie s'est faite, c'est par lui qu'elle se soutient. En lui vit ce sentiment de l'unité nationale auquel M. Nigra, le représentant du roi Victor-Emmanuel à Paris, vient de donner la forme lyrique

dans un poème d'une énergique et brillante inspiration, *la Rassegna di Novara, — la Revue de Novare.* C'est une revue fantastique et patriotique que le roi Charles-Albert, secouant son linceul de marbre de Superga, va passer aux champs de Novare. Devant lui défilent à la clarté des étoiles les bataillons et les escadrons étincelans, ces précurseurs armés de l'unité italienne. M. Nigra, qui tout jeune encore était dans un de ces bataillons et qui sait allier le talent du poète à l'habileté du diplomate, n'a voulu laisser publier ses vers qu'au profit du monument funèbre où l'Italie a rassemblé les ossemens de tous ceux qui ont combattu à Solferino. « Quand mes pauvres vers, a écrit M. Nigra au président de l'œuvre, M. Torelli, ne serviraient qu'à faire croître un arbre de plus autour de ces ossemens sacrés, je ne me repentirais pas de vous les avoir envoyés. » Il avait certainement raison, les vers venaient à propos. Le ministre de l'instruction publique, M. Bonghi, en les recevant au sortir des dernières discussions, écrivait à son tour à M. Torelli : « Cela m'a fait du bien ! » Et du coup M. Bonghi a voulu envoyer les vers de M. Nigra à toutes les écoles d'Italie. Voilà un pays où il y a de la ressource malgré tous les malandrins de Sicile !

Ce n'est pas sans peine que l'Espagne revient de ses aventures révolutionnaires de ces dernières années. Elle ne se trouve pas seulement, quant à elle, en présence d'une insurrection bien autrement puissante qu'un simple brigandage, régulièrement armée, en possession d'une partie du pays, elle a aussi à se reconstituer elle-même, à réorganiser ses forces, à retrouver les conditions d'un régime régulier. C'est à tout cela qu'elle travaille depuis la restauration du jeune roi Alphonse XII. On peut trouver quelquefois qu'elle procède avec lenteur; il faut bien cependant tenir compte des difficultés de toute sorte, militaires et politiques, accumulées par sept années de révolution, par deux années de dissolution anarchique et sanglante. Tirer une armée de l'état de décomposition militaire que la république avait créé, auquel le gouvernement du général Serrano n'avait pu encore remédier qu'incomplétement, payer cette armée avec un trésor vide, avec un crédit épuisé et un système d'impôts désorganisé, faire face à la fois à l'insurrection carliste et à l'insurrection de Cuba, qui absorbe plus de 70,000 hommes, reconstituer une situation politique régulière avec des partis travaillés par toutes les divisions, c'était là l'œuvre compliquée et laborieuse qui s'imposait dès le premier jour au ministère présidé par M. Canovas del Castillo. Le nouveau gouvernement n'a pas tout fait en six mois, c'est bien certain; il a du moins augmenté sensiblement l'armée au prix de sacrifices qui dépassent de beaucoup les ressources actuelles de l'Espagne, et même avec cette augmentation ce serait une illusion de croire qu'on pouvait du premier coup, de haute lutte, aller enlever les retranchemens des carlistes dans la Navarre. C'est une opération qui, à elle seule, exigerait une armée nombreuse, peut-être près de 100,000 hommes. La

première pensée du gouvernement nouveau a été de rejéter d'abord les carlistes dans leurs montagnes, de les cerner par tout un système de fortifications autour d'Estella, de leur interdire des incursions dans la Castille, des expéditions comme celles qu'ils ont faites l'an dernier jusqu'à Cuenca, jusqu'aux approches de Madrid. Il a réussi jusqu'à un certain point. Aujourd'hui la guerre semble reprendre une allure plus active; il y a tout un ensemble d'opérations engagées par le général Martinez Campos en Catalogne, par le général Jovellar, qui a quitté le ministère de la guerre pour aller commander en Aragon, par le général Quesada en Navarre, par le général Loma en Biscaye. Ces opérations réussissant, il sera plus facile d'attaquer l'insurrection dans son dernier asile, jusqu'ici inexpugnable, — d'autant plus que les ressources des carlistes s'épuisent, que les subsides étrangers diminuent pour eux et que les populations sont fatiguées de la guerre. C'est peut-être encore une question de temps; quant au succès définitif, il n'est point douteux, l'Espagne libérale est désormais assez forte pour que la victoire ne puisse être incertaine. Un général supérieur précipiterait sans doute la solution et en finirait plus vite avec cette guerre désastreuse, c'est possible; si ce général n'existe pas, le résultat n'est pas moins infaillible par une action plus lente et plus méthodique devant laquelle le drapeau carliste ne peut tarder à disparaître. La situation militaire, telle qu'elle apparaît dès aujourd'hui, en est le gage.

La question politique n'était pas moins difficile pour le gouvernement du jeune roi. Il s'agissait de débrouiller et de simplifier une situation profondément troublée où la révolution de 1848, la royauté d'Amédée, la république, le gouvernement du général Serrano, ont laissé comme un héritage d'incohérences, de divisions, de rivalités personnelles ou d'antagonismes de partis. M. Canovas del Castillo s'est mis à l'œuvre sans illusion comme sans découragement devant les difficultés. Il a tenu à procéder avec prudence, avec un large et persévérant esprit de conciliation, évitant tout ce qui eût ressemblé à une réaction, acceptant naturellement pour le jeune roi le concours des anciens modérés sans laisser altérer le caractère libéral de la monarchie nouvelle. Le but était de reconstituer en quelque sorte un terrain constitutionnel où la monarchie d'Alphonse XII pût être entourée et appuyée par toutes les fractions de l'opinion libérale. Le premier résultat a été cette réunion qui avait lieu récemment à Madrid dans la salle de l'ancien sénat et où les hommes les plus considérables des nuances les plus diverses se sont rencontrés pour préparer, d'accord avec le gouvernement, le rétablissement du régime parlementaire avec une constitution nouvelle. Un seul homme, dernier président du conseil du général Serrano, ancien ministre du roi Amédée, M. Sagasta, résistait encore et semblait se tenir à l'écart. Il s'est rendu à son tour, il est allé au palais, et ces jours derniers il assistait à un dîner donné par le roi à tous les représentans du parti con-

stitutionnel. Le prix des efforts de M. Canovas del Castillo, c'est cette réapparition d'un parti monarchique constitutionnel rallié autour du roi Alphonse XII. Après avoir ramené le roi, M. Canovas del Castillo a pour ainsi dire refait la royauté. Maintenant des cortès peuvent venir. La monarchie, restaurée il y a six mois, a pour elle non-seulement l'autorité et la force de la tradition, mais la garantie des institutions libérales dont elle est inséparable.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Nous voudrions aujourd'hui dire un mot de l'opéra de *Lohengrin*, que nous venons d'entendre à Londres, admirablement exécuté; mais qu'on se rassure, du *wagnerisme* nous n'en parlerons pas, c'est là un vieux procès hors de cause et sur lequel il n'y a plus à revenir. En Allemagne comme ailleurs, une moyenne d'opinion s'est établie :

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité;

le propagandiste tapageur a cessé d'être un épouvantail, le musicien de l'avenir n'a plus désormais qu'à compter avec le présent, qui le traite selon son mérite, sans fanatisme ni prévention hostile. « Remettez-vous, mon cher, vous voyez ici un homme comme les autres. » Ces paroles de Méphistophélès à l'étudiant, M. Richard Wagner peut maintenant se les appliquer; ses agissemens, ses contradictions, nul ne s'en occupe. Démocrate jadis, il voulait que l'art vînt du peuple; aujourd'hui qu'il a trouvé son roi, son Lohengrin, il veut que la rénovation vienne d'en haut; qu'importe? ses opéras sont traités par les honnêtes gens avec les mêmes égards que ceux de ses confrères : les bons tiennent leur place au répertoire des grandes scènes de l'Europe; on les joue entre *Euryanthe* et *les Huguenots*, les mauvais dorment tranquillement loin du scandale. Ses principes, qui ne furent jamais qu'une apocalyptique paraphrase des idées condensées par Gluck dans la préface d'*Armide*, ces fameux principes révolutionnaires ne nous menacent d'aucun danger, et parmi ceux qui les appliquent, les modérés sont les habiles : j'ai nommé les Gounod, les Bizet, les Massenet, et je joins à ma liste l'auteur de la *Statue* et de *Sigurd*, qui vient d'écrire un livre (1) où le sujet est traité nettement et sans phrases, en musicien qui sait le fond des choses et ne se croit pas obligé d'embrasser pour l'amour du mythe tous les Allemands qu'il rencontre sur son chemin. J'arrive à cette représentation de *Lohengrin* à *Her Majesty's*, et il ne m'en coûte nullement de publier que ç'a été l'occasion d'un très grand succès et

(1) *Notes de musique*, par M. Ernest Reyer, 1 vol. in-18 ; Charpentier.

pour la musique et pour les interprètes de M. Richard Wagner; l'éloge dans la presse est unanime, et quant aux artistes et aux gens du monde que nous avons pu voir, ils faisaient à la partition un accueil que ne trouverait certes pas chez nous le Jupiter de Baireuth, s'il lui prenait la fantaisie d'apporter à Paris son *Lohengrin*. En effet, à ne tenir compte que du fait musical, en laissant de côté la répulsion si naturelle dont la personne du compositeur germanique ne saurait être en France que l'objet, il demeure certain que notre public est incapable de se comporter pendant quatre heures comme le public anglais en présence d'une œuvre de cette importance et de cette monotonie. Notons aussi qu'une telle faculté d'attention, une telle imperturbabilité dans la patience, ne s'obtiennent que par la force de l'entraînement.

Une ville soumise à la quotidienne inglutition d'un oratorio de Hændel ou de Bach doit nécessairement posséder des puissances digestives que nos pays ne connaissent pas. Prenez l'oratorio de Hændel pour point de départ, et vous verrez comme cette préparation ultra-sérieuse changera tout de suite en joyeuseté ce qui succédera. Les Anglais découvrent dans la musique de M. Richard Wagner des abîmes de sensualisme. *He is so sensual in his music,* s'exclament-ils en se pâmant d'aise. A Paris, ce point de vue nous échapperait et sans doute aussi beaucoup d'autres. A côté de la foule turbulente et gouailleuse qui sifflerait à outrance, nous aurions le bataillon sacré des frénétiques pour crier au sublime. Il n'est donc point mauvais de se dépayser un peu dans l'occasion, et les changemens d'atmosphère, si favorables à notre santé physique, peuvent nous être également fort utiles quand il s'agit de bien fixer notre opinion sur une œuvre d'art.

Le premier acte de *Lohengrin,* — celui du jugement de Dieu, — est absolument grandiose; cette phraséologie musicale se déroulant avec ampleur touche par momens au sublime; il lui arrive néanmoins trop souvent de franchir le pas, et c'est alors l'idéal du ridicule qu'elle réalise, comme dans cet acte interminable de la nuit nuptiale où deux jeunes époux qui s'adorent, au lieu de se chanter le duo de Raoul et de Valentine, passent leur temps à se haranguer l'un après l'autre, et finissent par se quitter en se faisant des adieux aussi chastes que douloureux. Cette scène voudrait naturellement être le comble du sublime, et l'effet qu'elle produit au théâtre est tel que le public ne peut s'empêcher de sourire, ce public anglais d'ailleurs si pudibond et ne plaisantant point avec l'alcôve conjugale! Il va sans dire que chez nous, à l'Opéra, la salle entière éclaterait de gaîté folle. Qui voulez-vous en effet qui s'intéresse à tout ce mythe et prenne au sérieux ces chevaliers du Cygne qui vous arrivent dans des petits navires sculptés en robinets de baignoire? Christine Nilsson elle-même y perd sa peine, et cependant elle est admirable dans le rôle d'Elsa. Force dans la voix, talent dramatique et beauté, tout s'est transformé, agrandi chez elle. L'actrice est aujourd'hui de premier

ordre, et la chanteuse magistrale. Je l'ai revue deux jours après dans Marguerite tout autre que dans Elsa et non moins parfaite. La sécheresse qu'on reprochait à son interprétation, il y a cinq ans, a disparu, et fait place dans l'acte du jardin à quelque chose de charmant et de bien personnel. M. Capoul, qui chantait Faust, me semble avoir singulièrement gagné depuis sa tentative à Ventadour, la voix a plus de vigueur, le talent est plus sobre : du reste, notre public sera bientôt à même d'en juger; M. Capoul est engagé pour cet hiver à l'Opéra-Comique, où nous l'entendrons dans le *Paul et Virginie* de M. Victor Massé, et rien ne dit que, par la suite, ce ténor voyageur n'aille point, comme autrefois Roger, faire une campagne décisive à l'Opéra.

Il n'est jamais trop tard pour parler des morts; les sympathies, les regrets qu'entraîne la disparition subite d'un homme tel que celui dont notre jeune école musicale déplore la perte, ne s'effaceront pas, Dieu merci, en quelques semaines. On se souvient de cet opéra de *Carmen* représenté vers la fin de la saison dernière, de ce grand succès que nous eûmes la bonne fortune de signaler à cette place; tant de travaux rudement poursuivis, d'épreuves et de luttes surmontées portaient enfin leur récompense; après s'être longtemps cherché, le jeune maître était en voie de se trouver lui-même. Les belles et fortes promesses données d'abord dans *les Pêcheurs de perles* et *la Jolie fille de Perth,* réitérées symphoniquement dans les entr'actes de *l'Arlésienne,* étaient au moment de se réaliser. Sans nous offrir encore toute la somme qu'on pouvait et devait attendre d'un talent si éminemment intellectuel et progressif, *Carmen* marquait une étape décisive; cette partition eût été plus tard dans l'œuvre du compositeur ce que fut jadis *Marie* pour Hérold, et qui oserait dire qu'à cette *Marie* d'ordre romantique et tout contemporain quelque *Pré aux Clercs* et quelque *Zampa* n'eût pas succédé par la suite? Toujours est-il que cette partition de *Carmen* ne se contentait déjà plus de justifier d'anciennes espérances, et qu'elle ouvrait aux yeux des perspectives très rassurantes pour l'avenir d'un musicien dramatique. L'auteur y dégage pour la première fois sa personnalité, et le symphoniste quitte le pas à l'homme de théâtre parfaitement résolu à se mettre en communication avec le public, car il faut bien toujours en venir là, à moins de se condamner à ne vivre et ne produire qu'en vue d'un petit nombre de contemplatifs non moins obscurs qu'intransigeans, et qu'on pourrait appeler les *parnassiens* de la musique. Or Bizet n'avait rien de cet esprit étroit et borné, de ces rancunes sourdes qui caractérisent les coteries. Il entendait s'établir au théâtre, y réussir comme Hérold, comme Auber, comme ce Méhul qu'il vous rappelle par maint côté, et croyez que, si la mort ne se fût si brusquement rencontrée sur son chemin, il était homme à savoir un jour contenter tout le monde sans renier aucun de ses dieux. Les gens naïfs aimaient beaucoup à parler de son *wagnerisme* et reve-

naient volontiers à la charge chaque fois qu'il donnait un nouvel ouvrage. Ils auraient pu tout aussi bien parler de son *rossinisme* et de son *verdisme*. Il avait de bonne heure fait le tour du monde des idées, savait les maîtres et les adorait avec cette fière désinvolture d'un esprit indépendant, capable de tout comprendre et de tout admirer.

Nous aurions garde de nier l'influence particulière que Schumann et Wagner exerçaient sur sa théorie; mais le théoricien était ici doublé d'un homme pratique, qui, tout en s'imprégnant de la doctrine, savait, comme on dit, en prendre et en laisser, et ses ouvrages nous démontrent jusqu'à l'évidence que jamais ses prédilections d'école ne l'eussent amené à la conception d'un théâtre d'opéra comique se modelant sur *Geneviève* ou sur *les Maîtres chanteurs de Nuremberg*. Il avait le sens le plus net du drame musical moderne et de ce qu'on peut faire adopter de ce public de Favart, public fort spécial, qui ne veut pas être brusqué. Sortir de Boïeldieu, d'Hérold et d'Auber n'est point tâche si commode; il y faut beaucoup d'art, de ménagement et surtout beaucoup d'éclectisme. Bizet là-dessus était sans reproche; écrivain exquis, plein de science et de goût, il commençait par réformer la langue, élargissait le style en attendant mieux. Son éclectisme vous remettait en mémoire le Gounod des belles années de jeunesse, bibliothèque vivante et chantante, toujours prête à se laisser feuilleter par les amis. Bizet, lui, ne chantait pas, mais son piano valait un orchestre.

La dernière fois que nous le rencontrâmes, il était en train de parcourir sa partition de *Carmen* avec une jeune fille dont la voix et les rares aptitudes musicales l'avaient charmé. La séance tirait vers sa fin quand tout à coup il s'interrompit et quitta la place en disant: « Maintenant, mademoiselle, chantez-moi du Schumann. » On sait quelle intensité de sentimentalisme douloureux ont certaines mélodies du grand romantique de Zwickau; c'est le poète et le musicien par excellence du *Noluit consolari*. Schubert se laisse quelquefois distraire de sa tristesse, il a des yeux pour toutes les gaîtés du paysage, des oreilles pour tous ses bruits; Schumann reste absorbé dans sa réflexion, nul pittoresque ne l'en détourne, son deuil est un abîme qui n'a point de fond. Impossible de ne pas être saisi de cette impression quand on entend une voix jeune et sympathique interpréter ses élégies, *Ich grolle nicht* et *Aus der Heimath* par exemple. Bizet, assis à l'autre bout du salon, écoutait la tête dans ses mains. « Quel chef-d'œuvre! s'écria-t-il, mais quelle désolation, c'est à vous donner la nostalgie de la mort! » Et, se remettant au piano, il joua la *Marche funèbre* du même maître, puis celle de Chopin, qui devait, hélas! quelques jours plus tard figurer au programme de ses propres funérailles. Nous causâmes ensuite de cet art qui faisait ses délices et de ses représentans actuels plus ou moins illustres : Rossini, Auber, Hérold,

Berlioz, Wagner, Verdi, qu'il admirait d'élan, Meyerbeer, tous y passèrent, et quand vint le tour des poètes, sa verve et ses clartés furent telles que nous ne pouvions nous empêcher de songer à ce passage d'une lettre où ce même Schumann écrit à sa belle-sœur : « Souvenez-vous que j'appelle artistes non pas ces braves gens qui s'entendent à jouer tant bien que mal d'un ou deux instrumens, mais des êtres qui sont de vrais hommes et qui comprennent Shakspeare et Jean Paul ! » Pauvre Bizet, il était si heureux, si rayonnant, il jouissait si bravement et de son succès et de sa croix d'honneur, et de cette place au soleil conquise avec tant de vaillance dans la rude bataille de la vie, qu'il fallait bien que la mort s'occupât un peu de ses affaires, du moins peut-on dire que les dernières heures qu'il passa dans ce monde furent sans mélange, et sur ce point nous ne marchandons pas la part de reconnaissance que tous ses amis doivent au directeur de l'Opéra-Comique, dont la sollicitude intelligente lui vint si efficacement en aide. Nous avons assez souvent reproché ses erreurs à M. Du Locle pour qu'il nous soit permis à l'occasion de vanter ses mérites. Le directeur de l'Opéra-Comique a sur la conscience un gros péché qu'il expie amèrement du reste. Il s'est montré impie et sacrilége à l'égard de l'ancien répertoire, et l'ancien répertoire ne pardonne pas. Voltaire prétendait qu'il ne fallait pas dire du mal de Boileau parce que cela portait malheur. M. Du Locle a fait pis. Non content de renier les vieux maîtres, il les a dépossédés, livrés aux doublures, traitant Nicolo Isouard et Boïeldieu comme Régane et Goneril traitent le roi Lear. Ce qu'on avait adoré jusqu'alors, il l'a renversé de gaîté de cœur et s'est mis en tête de ne plus fêter que *les jeunes*. Le paradoxe avait du bon, mais il n'en a pas moins commencé par coûter fort cher, car les jeunes à l'Opéra-Comique ne font pas d'argent. Cette tentative peut n'avoir point réussi, il y aurait cependant quelque mauvaise grâce à venir se montrer trop sévère vis-à-vis d'une administration déjà bien punie par ses mécomptes, et dont le zèle intempestif peut-être n'en aura pas moins profité à des intérêts en somme fort respectables. L'état, qui entretient des écoles et distribue des prix de Rome, ne saurait disgracier un directeur pour la fiévreuse ardeur qu'il déploie à mettre en évidence les jeunes talens, et celui-là certes doit être plus à plaindre qu'à blâmer, qui se ruine à jouer ainsi aux découvertes. M. Du Locle a très crânement ouvert à M. Massenet les portes de son théâtre, et la chute de *Djémileh* ne l'empêcha pas de donner *Carmen*.

George Bizet, s'il eût vécu, n'eût point manqué de lui payer sa dette de reconnaissance, et peut-être trouvera-t-on dans les papiers du musicien de quoi prolonger l'émotion du public autour d'un nom désormais si sympathique. J'entends parler d'une *Clarisse Harlowe* en trois actes pour l'Opéra-Comique et d'une partition du *Cid* d'après Corneille écrite en vue de M. Faure. Cet ouvrage doit être au moins fort avancé, car lui-même nous disait n'avoir plus qu'à y mettre la dernière main, et, comme

nous le poussions activement à ce suprême effort, il nous répondait par toute sorte d'argumens tirés des tribulations qu'un artiste s'apprête à subir en abordant la scène. Il avait assez de ces ennuis et de ces tracas, ajoutait-il; sa dignité d'ailleurs se regimbait à l'idée de passer à l'Opéra par l'épreuve d'une audition au lendemain d'un succès qui semblait l'avoir suffisamment classé parmi les compositeurs *hors concours*. Son intention était plutôt de revenir pour le moment à la symphonie et d'écrire une *Sainte Geneviève de Paris* en manière d'oratorio. Nos désastres l'avaient profondément touché. Son patriotisme, qui cherchait son mode d'expression, croyait l'avoir trouvé dans cette légende, l'une des plus pures de nos origines nationales, et qui tient, comme celle de Jeanne d'Arc, de l'idylle et de l'épopée. Il avait déjà disposé son poème, réglé le programme de ses morceaux, et comptait rapporter pour l'hiver au concert Pasdeloup ce fruit de sa saison d'été.

Claudite jam rivos, pueri, sat prata biberunt.

La mort n'avait-elle point naguère prononcé le même arrêt à l'égard de ce fier et génial Henri Regnault dont le nom vous vient presque naturellement à la plume à côté de celui de George Bizet? Communauté d'infortune et de talent, il n'en faut pas davantage pour envelopper ces deux nobles destinées sous le même voile de deuil. Esprits chercheurs, mobiles, orageux, marqués de ce signe d'indécision, de cette absence de sérénité qui caractérisent les temps comme les nôtres, l'un peintre, l'autre musicien, ils étaient du même art, et vous saisirez dans *Carmen* sans beaucoup d'effort des audaces de couleur qui vous rappelleront cette fameuse gamme jaune de la *Salomé*.

ESSAIS ET NOTICES.

LES TRAVAUX PUBLICS EN HOLLANDE.

Notice sur les travaux publics en Hollande, par M. Croizette-Desnoyers, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Paris 1874, 1 vol. in-4° avec atlas.

Les ouvrages du génie civil différeraient peu d'un pays à un autre, si le sol, les matériaux, le climat, étaient partout les mêmes. Édifier un pont, tracer un chemin de fer, ouvrir un canal ou creuser un port ne sont pas en effet des entreprises où la fantaisie se puisse donner carrière. Au contraire, l'ingénieur ne doit avoir qu'un but, qui est de créer une œuvre économique et durable; la beauté, l'élégance, ne sont pour lui que l'expression rationnelle de ces deux conditions premières. Tout au plus l'esprit particulier à chaque nation se révèle-t-il quelquefois dans l'ensemble des constructions ou dans les menus détails ac-

essoires. Ainsi les Américains du nord y montrent plus de hardiesse, es Français plus de science théorique; les Anglais s'en rapportent plus olontiers aux indications de l'expérience. Cependant les divers états uropéens s'empruntent maintenant si volontiers leurs ingénieurs qu'il 'y a plus guère en pareille matière de caractère national. C'est donc urtout par la variété des conditions physiques que les travaux publics e distinguent en projet ou en exécution. Rien que par ce motif, il y a rand intérêt à les étudier tour à tour en chaque contrée. L'écrit tout récent de M. Croizette-Desnoyers nous conduit dans un pays bien voiin de nos frontières, où la nature du sol oppose néanmoins aux ingénieurs des obstacles contre lesquels ils ont rarement à lutter chez nous.

La Hollande est, on le sait, un pays plat, sillonné par des fleuves, dont es bras innombrables découpent la zone littorale en une multitude d'îles. e vastes superficies, aujourd'hui cultivées et habitées, sont à peine au iveau des hautes marées, elles sont souvent même au-dessous, si bien ue des dunes naturelles ou des digues artificielles empêchent seules que es vagues ne les recouvrent. Une mer intérieure, le Zuiderzée, semble ettre le cœur du royaume en communication avec l'océan; il en fut insi sans doute dans l'ancien temps. Cette mer, aussi bien que la pluart des embouchures des fleuves, n'a plus assez de profondeur pour dmettre les navires de fort tonnage que possède maintenant le commerce maritime. Le sol, tout d'alluvion, est formé de dépôts vaseux; 20 ou 30 mètres de profondeur, la sonde ne rencontre encore que le able ou l'argile. La pierre fait défaut; quand on ne peut s'en passer, l faut l'amener de la Belgique ou de la vallée du Rhin; aussi construit-on de préférence en briques ou en bois. Enfin ce territoire, conquis en partie sur l'océan, porte une population laborieuse, persévérante, économe, à qui les capitaux ne manquent jamais, pourvu qu'il 'agisse d'entreprendre des œuvres utiles.

Cela étant, ce que les ingénieurs hollandais ont à faire est surtout 'assainir le sol, de régler l'écoulement des eaux, d'ouvrir à travers les arécages des voies terrestres ou fluviales d'un facile accès. L'ennemi u'ils ont à combattre sans cesse, c'est l'eau. Les travaux hydrauliques ntéressent au plus haut degré la prospérité, l'existence même de la Hollande. Le corps d'ingénieurs de l'état correspondant à celui des ponts et haussées en France s'appelle le *waterstaat*, service des eaux. Les hommes ont il se compose, recrutés à l'école polytechnique de Delft, se sont acquis une réputation méritée par les beaux ouvrages qu'ils ont exécutés n ces derniers temps. Montrons par quelques exemples en quoi consistent leurs œuvres.

Les embouchures de l'Escaut et de la Meuse font du midi des Pays-as, entre Anvers et Amsterdam, une sorte d'archipel où sont bâties les rincipales villes du royaume et les cités les plus commerçantes. Entre s centres de population, les canaux et les *rivières* ont toujours été le

moyen de communication le plus habituel; les routes de terre, peu fréquentées d'ailleurs, sont, à défaut de pierres, pavées en briques; elles ne supporteraient pas le roulage fatigant de nos grands chemins; mais les rivières s'ensablent peu à peu. D'ailleurs les ports de mer se sont créés, là comme ailleurs, assez loin à l'intérieur des terres, dans la partie des fleuves que la vague n'agite plus trop, où la marée se fait peu sentir, où les marchandises se peuvent charger sur essieux, au sortir des navires, de façon à se répandre sur le continent sans avoir d'autres cours d'eau à traverser. Ainsi Rotterdam, le second port de la Hollande sous le rapport de l'importance commerciale, est à 30 kilomètres de la mer, sur la Nouvelle-Meuse. La profondeur d'eau y dépasse 9 mètres, ce qui est plus que suffisant; mais les bras du fleuve par lesquels on y arrive sont tous encombrés de bas-fonds. Les navires entraient autrefois par le bras principal en passant sous les murs de Brielle ou par le Scheur, qui est plus direct. Lorsque les bâtimens de fort tonnage n'y trouvèrent plus un mouillage suffisant, ils descendirent au sud, de manière à gagner Rotterdam par le Haringvliet, et, comme le trajet était long, on creusa le canal de Voorne en 1829 pour leur abréger le chemin. Maintenant il faut passer plus au sud encore, par les Grévelingues et le Hollandsch Diep. Ces détours faisaient perdre beaucoup de temps; le pis est que ces embouchures s'ensablent toutes et qu'il s'y forme des bancs fort dangereux, si bien que les gros navires étaient obligés de s'alléger avant de remonter la rivière. On conçut alors le projet d'endiguer le Scheur, d'y réunir toutes les eaux qui coulent devant Rotterdam, afin d'y maintenir un courant assez fort et de faire déboucher ce canal à moitié artificiel dans la Mer du Nord par une ouverture creusée à travers les dunes. Tout cela n'était pas une petite affaire; on y avait déjà dépensé 17 millions de francs en 1873 lorsque M. Croizette-Desnoyers visita les chantiers, et c'était loin d'être achevé. Le plus curieux est la façon dont les digues s'exécutent. En France et dans d'autres pays, les jetées à la mer se font en pierre; en Hollande, où les matériaux durs coûtent très cher parce qu'il faut les amener de loin, on les construit au moyen de remblais en sable que maintiennent des pieux et des plates-formes en fascines. Il ne faut plus qu'une médiocre quantité de moellons pour protéger le pied des remblais ou pour maintenir en place ces clayonnages. Ce mode de construction semble bien fragile au premier abord. Les vagues et les courans n'entraîneront-ils pas ces matériaux de peu de volume? Les tarets ne détruiront-ils pas les bois qui leur donnent seuls de la consistance? Il n'en est rien, paraît-il. Le tout forme bientôt une seule masse que le sable et les mollusques agglutinent. Il était difficile de mieux employer les ressources d'un pays qui ne fournit ni pierres, ni grosses charpentes, mais qui produit en abondance par compensation les bois de petites dimensions nécessaires à la fabrication des fascines. S'il se produi

avec le temps des affaissemens, on y remédie sans peine en rechargeant de nouveau les digues.

Amsterdam, la métropole de la Hollande, est située non pas comme Rotterdam près de l'estuaire d'un fleuve, mais sur le golfe de l'Y, au fond du Zuiderzée, dont la navigation devient de plus en plus difficile à mesure que l'envasement s'accroît et que le tonnage des navires augmente. Ce port aurait déjà perdu sa prépondérance commerciale, si l'on n'avait ouvert il y a quarante ans le canal de Nord-Hollande, qui débouche à la pointe du Helder. Outre que ce canal gèle en hiver et qu'il n'a pas des dimensions qui le rendent accessible aux bâtimens de fort tonnage, il fait faire aux marins un long détour. Cependant Amsterdam est très rapprochée de la Mer du Nord. Entre l'Y et l'océan, il n'y a qu'une langue de terre de 5 kilomètres, la plus étroite partie de la Hollande, comme l'on dit dans le pays. Creuser un canal d'une mer à l'autre n'était pas une bien grosse entreprise à première vue; toutefois l'opération ne pouvait être fructueuse qu'à condition de faire en même temps d'autres travaux très compliqués; il fallait créer un port à l'entrée du canal, barrer l'entrée de l'Y du côté du Zuiderzée de façon à maintenir un niveau d'eau constant devant les quais de la ville, dessécher les bas-fonds du golfe afin de les rendre à la culture, bâtir des écluses aux deux bouts de ce canal artificiel. Les Hollandais sont passés maîtres en fait de desséchemens; il est strictement exact de dire qu'ils disputent à la mer une partie de leur territoire. C'est qu'aussi le fond de ces lacs qu'ils livrent à la culture, le sol des *polders,* se trouve être tout de suite un terrain de première qualité. La superficie utile de l'Y n'est pas moindre de 5,000 hectares; on compte que la vente des nouveaux *polders* couvrira la dépense totale, évaluée à plus de 60 millions de francs, des travaux exécutés entre Amsterdam et la Mer du Nord. Ce sont, se dira-t-on, de bien grands frais pour une surface de quelques kilomètres carrés. Il est vrai qu'une telle entreprise n'est possible que dans une contrée où l'argent abonde ainsi que la main-d'œuvre. Bien plus, il ne suffit pas de dessécher une première fois les terrains, il faut sans cesse en enlever l'eau que la pluie ou les infiltrations y ramènent. Le niveau du port d'Amsterdam et du canal qui le desservira est fixé au ras des basses mers moyennes, si bien que les eaux surabondantes ne s'évacuent toutes seules qu'en ouvrant les portes des écluses aux jours de basses mers exceptionnelles. Il est donc nécessaire que les pompes d'épuisement soient en mouvement presque sans cesse. Autrefois on les faisait marcher au moyen de moulins à vent; maintenant on préfère les machines à vapeur afin d'avoir un jeu plus régulier, plus constant. La ville, le port d'Amsterdam et les *polders* qui l'entourent vivent donc désormais sous la protection de quelques chaudières et de quelques pompes à défaut desquelles l'inondation les atteindrait rapidement. Le *succès* paraît certain, à tel point

qu'après avoir desséché le lac de Harlem et le golfe de l'Y, on parle déjà sérieusement de rendre à la culture les 160,000 hectares que recouvrent les eaux du Zuiderzée.

Nous n'insistons pas davantage sur cette entreprise si complexe, confiée tout entière à l'industrie privée sans autre aide qu'une garantie d'intérêt et quelques avances faites par le trésor public. Par une association féconde entre des améliorations de diverse nature, la Hollande y gagne un port et un canal presque sans bourse délier; c'est peut-être le premier exemple que l'on en puisse citer. Ceux qui seront curieux d'en connaître les détails d'exécution, qui font honneur aux ingénieurs hollandais, en trouveront l'exposé tout au long dans le savant ouvrage de M. Croizette-Desnoyers. Ils y verront encore comment s'organise en ce moment un vaste port de commerce dans l'île de Walcheren. Flessingue était jadis un port militaire, à l'embouchure de l'Escaut. Le commerce y était à peu près nul, car Flessingue est séparé du continent par des bras de mer, et d'ailleurs Anvers, situé plus haut sur le fleuve, offrait aux navires toutes les commodités désirables; mais Flessingue, ayant maintenant son chemin de fer, étant placé d'ailleurs au plus près de la côte anglaise, peut être adopté de préférence par la navigation rapide. Comment est-on parvenu à tracer des chemins de fer à travers ce pays découpé par tant de fleuves et de canaux et sur un sol si mobile? C'est ce qu'il convient de montrer.

Il peut paraître étrange qu'en Hollande, où l'industrie privée a de si puissantes ressources, plus de moitié des chemins de fer aient été construits par l'état. Les compagnies se sont chargées des premières lignes qui reliaient les grandes villes ou rattachaient les Pays-Bas au reste de l'Europe; mais, ces lignes, les plus productives et les moins onéreuses, une fois établies, il restait à créer des embranchemens moins profitables et d'une exécution plus difficile. Il fallait relier entre elles les gares d'une même ville, traverser des fleuves ou des bras de mer. Les compagnies n'auraient pu faire ces raccords qu'avec le secours de fortes subventions, d'autant plus qu'il y entrait beaucoup d'imprévu. Le gouvernement, secondé par d'habiles ingénieurs, préféra, non sans raison, s'en charger lui-même, et, les lignes une fois achevées, en remettre l'exploitation aux compagnies. On ne peut dire qu'il ait eu tort, quoique ce ne soit pas le système adopté chez nous. La Néerlande est un petit royaume dont le budget possède beaucoup d'élasticité. Cette association entre le trésor public et l'industrie privée a doté les Pays-Bas d'un réseau de plus de 2,000 kilomètres de long où les ouvrages d'art de première importance sont aussi multipliés qu'en aucun pays du monde.

Ainsi, pour aller de Flessingue à Rotterdam, il y a 130 kilomètres environ. Sur ce parcours, les rails traversent d'abord les deux détroits qui séparent les îles de Walcheren et de Sud-Beveland du continent. Comme l'eau y est profonde, on a pris le parti de les barrer tout à

fait par des digues au sommet desquelles roulent les locomotives; mais en même temps il a fallu rouvrir plus loin des canaux afin de ne pas entraver la navigation. Plus au nord, cette même ligne croise le Hollandsch Diep, large cours d'eau par lequel s'écoulent en partie la Meuse et le Rhin. La marée y a presque autant d'amplitude que sur la côte, le vent y souffle en tempête; l'hiver, la glace interrompt le passage des bateaux : c'est pourquoi l'on n'aurait pu se contenter d'arrêter la voie ferrée sur l'une et l'autre rive et de remplir la lacune par le va-et-vient d'un bateau à vapeur, comme il y en a des exemples aux États-Unis lorsqu'un chemin de fer croise un grand fleuve. On a donc construit sur le Hollandsch Diep un pont métallique de 14 travées ayant chacune 100 mètres d'ouverture; c'est parmi les ouvrages de ce genre l'un des plus hardis qui se puissent citer. Plus loin encore, avant d'atteindre Rotterdam, le chemin de fer rencontre la Nouvelle-Meuse, autre cours d'eau sur lequel il a fallu construire un pont avec des arches tournantes afin de ne pas empêcher le passage des navires. Enfin le *railway* traverse d'un bout à l'autre cette ville de 120,000 âmes, coupant et déplaçant les rues et les carrefours, pour venir se raccorder avec les lignes plus anciennes qui conduisent aux autres provinces de la Hollande.

Le mérite principal de ces travaux est d'être exécutés dans des conditions détestables et avec des matériaux de mauvaise qualité. S'agit-il de fonder un pont, on a beau creuser, on ne trouve encore à 10 ou 20 mètres de profondeur que du sable ou de l'argile; il faut asseoir les fondations sur pilotis. Le sol naturel de la Hollande est si bas, que la plate-forme de toute voie ferrée doit être établie sur remblai, faute de quoi elle serait exposée aux inondations; mais la vase molle et fluente dont ce sol se compose s'affaisserait au passage des trains, si l'on ne la maintenait par des fascines. La pierre est rare, la brique coûte cher, les gros massifs de maçonnerie exigent d'ailleurs des fondations que l'on a peine à rendre suffisantes; on a donc employé les ponts métalliques de préférence, en leur donnant autant de légèreté que le comporte l'usage auquel ils sont destinés. Dans leur lutte contre les obstacles que la nature leur opposait, les ingénieurs néerlandais ne pouvaient guère profiter de l'expérience acquise par leurs confrères des autres nations européennes. Cependant ils ont réussi, montrant autant de hardiesse dans la conception des projets que de prudence dans l'exécution. Autre signe à noter : lorsque leurs ouvrages se dressent au milieu d'une ville, ils savent leur donner à l'extérieur un cachet architectural que le génie civil ne devrait jamais négliger, même s'il s'agit de constructions dont l'utilité est le mérite essentiel. Ce petit peuple de 3 millions d'âmes montre comment un territoire se transforme avec un travail persévérant.

H. BLERZY.

UN PRINCE FRANÇAIS DU XVe SIÈCLE.

Le Roi René, sa vie, son administration, ses travaux, d'après les documens inédits des archives de France et d'Italie, par M. A. Lecoy de La Marche. Paris 1875. Didot.

On a dit bien souvent qu'il y avait plus de roman dans l'histoire que dans toutes les fictions imaginées par les poètes; ce paradoxe serait la vérité même, s'il fallait s'arrêter à l'histoire du roi René. Jamais roman d'aventures ne vit tant de couronnes s'abattre successivement sur la tête du héros pour en tomber presque aussi vite. Jamais prince de la fable doué, suivant l'usage, de tous les bonheurs par une fée Charmante et de tous les guignons par une fée Carabosse, ne se vit ballotté par plus de fortunes diverses, et avec toutes les vertus nécessaires pour saisir les occasions n'en laissa échapper de plus magnifiques et de plus nombreuses. Il naît second fils de Louis II d'Anjou, c'est-à-dire cadet de famille, et destiné comme tel à jouer le rôle secondaire d'un grand seigneur plus ou moins bien apanagé. L'extinction imprévue de la postérité masculine des ducs de Bar, dont il descendait par sa mère Yolande d'Aragon, fille elle-même d'Yolande de Bar, fait de lui tout d'un coup, à l'âge de dix ans à peine, le souverain du Barrois. — Presque aussitôt une nouvelle souveraineté s'ajoute à la première : par les soins de sa vaillante mère, René épouse la toute jeune fille de Charles II de Lorraine, Isabelle. Il devient l'héritier présomptif de cette belle province. Le voilà en espérance puissant, riche et heureux entre tous! — Le revers ne se fait pas attendre : Antoine de Vaudemont, propre neveu de Charles de Lorraine, n'a pu voir sans colère ce duché qu'il convoite passer avec la main de sa cousine Isabelle au pouvoir d'un étranger : dès le lendemain du mariage, il commence une lutte sourde contre le futur souverain : puis, à deux ans de là, à la mort trop hâtive de Charles de Lorraine, fort de l'appui moral de Bedford et des Anglais, plus fort encore de l'appui matériel de Philippe de Bourgogne, il lève le masque et déclare à René une guerre ouverte : en vrai Français, René accepte d'enthousiasme la bataille qu'on lui offre. Oublieux de cette funeste journée de Poitiers, dont l'ennemi ne se rappelait que trop bien la tactique, René et la noblesse qui l'entoure s'élancent à l'envi contre des retranchemens. Comme à Poitiers, ils s'y brisent, et la même folie a le même destin : en un quart d'heure, la déroute est complète, le désastre irréparable ; les compagnons de René sont tous morts ou fugitifs, et lui-même, — comme à Poitiers encore le roi Jean le Bon, — après des prodiges d'une inutile valeur, tombe aux mains non pas même d'Antoine de Vaudemont, mais de son plus redoutable ennemi, le duc Philippe de Bourgogne. Souverain le matin, il est le soir plongé pour près de six années dans une captivité impitoyable, à laquelle durant tout ce temps il n'échappera

l'espace de quelques mois qu'esclave de sa parole, et pour revenir bientôt, toujours comme son aïeul, reprendre volontairement ses chaînes.

Chaînes est presque le mot propre, car le duc de Bourgogne n'était point un geôlier débonnaire. Chez ce grand vassal du xve siècle, la prison pour un prince du sang royal, c'est le secret moderne pour les assassins vulgaires. C'est cependant dans cet abîme de désespoir que parvient au prince, par l'adresse d'un fidèle serviteur, la plus inattendue des nouvelles, la plus imprévue des grandeurs : son frère Louis III, duc d'Anjou, héritier adoptif de la reine Jeanne de Sicile, est mort, et la reine Jeanne, morte à son tour trois mois après, a laissé à René son royaume de Sicile. Ce sont donc trois couronnes que ce nouveau revirement de fortune apporte au prisonnier : celle de duc d'Anjou, celle de comte de Provence, et par-dessus tout celle de roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem ; mais ces couronnes, il faut encore aller les saisir, la dernière surtout, que conteste, les armes à la main, le roi Alphonse d'Aragon : René dès lors négocie sa délivrance. Près de deux ans se passent à l'obtenir d'un ennemi dont les convoitises ont grandi avec la fortune du captif; mais enfin, au prix de sacrifices énormes et qui pèseront fatalement sur le reste de sa vie, René est libre. Il peut partir pour cette Naples qu'il entrevoit comme un rêve. Sa femme Isabelle l'y a précédé, et, à force d'énergie, a défendu le royaume contre l'Aragonais. René trouve en débarquant la fortune souriante; il a pour lui l'appui moral et matériel du pape et des Génois ; il a pour lui la protection du roi de France; il a pour lui enfin plus que tout cela, le premier élan d'un peuple enthousiaste, le premier dévoûment d'une noblesse qui espère tout d'un nouveau souverain. Que de promesses et que d'espoirs ! Et cependant quatre ans à peine se sont écoulés que tout ce beau rêve s'est évanoui. Les dévoûmens sont devenus des rancunes, les fidélités des trahisons. L'or et la diplomatie du prince espagnol ont eu raison de la loyauté et de la pauvreté du prince français. Réduit à sa seule capitale, après avoir risqué cent fois sa vie, après avoir subi les horreurs d'un siége de sept mois, René doit abandonner jusqu'à ce dernier débris de sa puissance royale. C'est presque seul, c'est en fugitif, qu'il se rembarque enfin pour regagner la Provence et l'Anjou.

Du moins, dans ces provinces que lui ont léguées ses pères, et que jusqu'ici nul ne lui conteste, du moins va-t-il se reposer des caprices du destin. Non, pas encore. Sans parler des luttes nouvelles que par lui-même ou par son fils il soutient à diverses reprises, en Lombardie, en Sicile ou à Gênes, une chimère nouvelle, la plus surprenante de toutes, vient le solliciter. Cette fois c'est le trône même de son rival d'Italie, c'est le trône d'Aragon qu'on lui offre. Les Catalans, mécontens de Jean II, successeur d'Alphonse, avaient secoué son autorité. C'est au fils d'Yolande d'Aragon, c'est à René qu'ils apportent la couronne. René accepte sans hésiter l'incroyable revanche que lui présente le sort.

Sexagénaire et trop fatigué par l'âge et par les revers pour combattre lui-même, il envoie son fils Jean de Calabre guerroyer et conquérir pour lui son nouveau royaume. Comme en Italie, tout va bien d'abord. Après trois années de luttes, Jean de Calabre a presque assuré la conquête. C'est à ce moment même qu'une mort subite, foudroyante et sans doute criminelle vient enlever le jeune guerrier, et avec lui les espérances de sa maison; ce que trois ans avaient gagné, quelques mois le reperdent sans ressource.

Le pauvre René vraiment portait malheur aux couronnes : vingt-cinq ans auparavant, le mariage de sa fille Marguerite d'Anjou avec Henri VI d'Angleterre avait été l'une des conditions de la paix entre les deux monarques d'Angleterre et de France. Certes René pouvait croire sa fille destinée à vivre et à mourir souveraine d'un grand pays. Cependant la guerre des deux Roses avait éclaté, et maintenant Marguerite détrônée, dépossédée, fugitive, était réduite à demander à son père, non plus même un secours pour reconquérir son royaume, mais un refuge et le pain quotidien.

De tous côtés, ce n'étaient donc qu'aventures; René n'en avait pourtant point encore épuisé la série : Nicolas, son dernier petit-fils, auquel il avait cédé son duché de Lorraine, mourait en 1473, empoisonné sans doute, comme l'avait été Jean de Calabre. Enfin l'ingratitude du fils même de sa sœur, de son neveu le roi de France, portait au vieux roi le dernier coup. Retiré dans son comté de Provence, il apprend soudain que Louis XI, ce Louis XI qu'il a tant contribué à sauver de la ligue du bien public, a, sous un prétexte futile, légalement saisi le duché d'Anjou, et que lui-même, lui, — pair de France, prince du sang royal et deux fois roi, — il est pour crime de haute trahison, et « sous peine de bannissement du royaume, de confiscation de corps et de biens, » ajourné à comparaître devant le parlement.

Un accord, il est vrai, intervient à quelque temps de là, mais ce n'est que de nom que le malheureux prince recouvre ses possessions saisies, et lorsqu'en 1480, chargé d'années, de chagrin et de peines, il rend à Dieu son âme fatiguée de la vie, de toute sa puissance, de tant de royaumes, de duchés, de provinces, il lui reste à peine un comté, la Provence, et l'illusion de disposer nominalement après sa mort des biens qu'il n'avait plus. Avec lui meurt la maison d'Anjou : c'est à la France par bonheur, à la France renaissante et avide d'unité, que profite son héritage.

Telle est l'histoire, on peut dire le roman de la vie de René d'Anjou, encore n'en avons-nous indiqué ici que les têtes de chapitre. Combien le drame n'est-il point plus saisissant et plus digne d'intérêt lorsqu'on ne le dépouille point de son cadre, de ses épisodes, de ses comparses! Le cadre, c'est le xve siècle, c'est-à-dire cette époque critique où la France, se débattant contre l'invasion étrangère, se reconquiert enfin

par un suprême effort, et, reconstituée par cet effort même, bâtit sur ce premier triomphe l'édifice de son unité. Les épisodes, ce sont les luttes contre l'Anglais, les querelles et les compétitions des grands feudataires, la guerre du bien public, victoire de la royauté. Les comparses enfin s'appellent Henri VI d'Angleterre, Charles VII de France, Jeanne d'Arc, Louis XI. Voilà les temps, les circonstances et les personnages auxquels se mêle étroitement la vie de René d'Anjou.

C'est pour l'en avoir isolé qu'on l'a souvent si mal jugé. On a fait de lui une sorte d'artiste déclassé : on l'a représenté sous les traits d'un gourmet des choses d'art, tout absorbé par la rage d'écrivailler ou de barbouiller lui-même, mal à propos dérangé de ses chères occupations par les soins de la politique, mais se hâtant d'y retourner, quitte à perdre sans regret ses couronnes. Ce n'est pas là le vrai René d'Anjou. Le vrai René d'Anjou, c'est sans doute un prince ami des arts et des lettres, avide de science, épris du beau sous toutes ses formes, grand protecteur des artistes et des poètes; c'est encore, il le faut bien avouer, un prince qui, avec les plus belles idées d'économie et sans cesse à court d'argent pour les plus sérieuses entreprises, trop souvent ne sait point se défendre d'une grosse dépense, s'il s'agit de créer, de réparer ou de conserver un beau monument ou une belle œuvre; mais c'est aussi un homme d'action et de gouvernement, c'est un soldat courageux et un administrateur plein de lumières et de bonnes intentions.

Si la grandeur de la maison d'Anjou périt entre ses mains, ce n'est point son indifférence, sa mollesse ou son incapacité qui cause le désastre. Des circonstances générales et particulières y ont la plus grosse part. Un courant irrésistible entraînait les événemens, et ce courant, René, par ses tendances propres, par son éducation, était bien plutôt disposé à le suivre qu'à lui barrer la route. Ce courant, c'était l'absorption successive des grands fiefs par la puissance royale. Du moment que la France, écrasée par l'Anglais, avait eu la force de se relever et de renverser à son tour son vainqueur, son élan devait naturellement la porter plus loin et la jeter en victorieuse sur ces grands vassaux qu'au jour du danger suprême elle avait trouvés tantôt indifférens et tantôt hostiles. René d'Anjou, grand vassal lui-même, ne pouvait pas plus que les autres échapper au contre-coup; mais il y a plus : René ne le cherchait même pas. D'abord trop de visées lointaines absorbaient son esprit; puis, quand il reportait ses regards sur la France, ce n'était ni d'un œil d'envie ni d'un esprit chagrin qu'il considérait les accroissemens de la puissance royale. Beau-frère du roi Charles VII, élevé avec lui dans l'intimité la plus étroite par une mère qui s'était dévouée tout entière à l'alliance française, il avait puisé dans cette parenté, dans ces souvenirs d'enfance, dans les leçons de sa mère autant que dans ses propres inclinations, les sentimens les plus français. Dans ces temps

où l'esprit provincial survivait partout et presque partout dominait encore, René concevait, aimait et respectait une patrie plus large que ses possessions propres. C'est ainsi qu'au début du règne de Charles VII, tout jeune encore, presqu'en tutelle, sollicité par les présens et les flatteries d'Henri VI d'Angleterre, poussé vers l'alliance anglaise par l'exemple de son beau-père, le duc de Lorraine, et à son insu, malgré lui-même, enfin presque engagé dans cette alliance par son oncle, le cardinal de Bar, René résistait à toutes les pressions, déjouait toutes les trames, et courait fièrement prendre sa place dans l'armée royale, à côté de Charles VII et de Jeanne d'Arc. C'est ainsi encore que plus tard, lorsque la « ligue du bien public » menaçait la couronne du nouveau roi, de son neveu Louis XI, alors que le fils même de René se joignait aux rebelles, le vieux prince restait inébranlable dans sa fidélité au suzerain et à sa grande patrie, mettait son devoir avant sa famille, délaissait son fils pour son roi, et n'employait tout son pouvoir qu'à protéger celui par qui un jour il devait être dépouillé.

Voilà les véritables traits, les traits essentiels et trop peu connus de cette curieuse et intéressante figure. Le nouvel ouvrage de M. Lecoy de La Marche a le grand mérite de les mettre en pleine lumière. En lisant ces pages bourrées de faits et de renseignemens fondés sur les documens les plus sûrs et souvent les plus nouveaux, on voit un René d'Anjou tout autre que le René de la tradition : non plus un prince élégiaque, amolli, dolent, mais un souverain plein de nobles ardeurs, un caractère tout de contrastes et de singuliers mélanges, — prodigue souvent et besoigneux d'argent, économe aussi et ménager des deniers de ses peuples, amoureux des plaisirs, du luxe, voluptueux même parfois, souvent aussi, lorsque les circonstances l'exigent, téméraire au danger, dur à la fatigue et aux privations, enfin hésitant et indécis dans quelques occasions, dans la plupart au contraire plein d'énergie, de fermeté loyale et convaincue. Pour tout dire d'un mot, René est un Valois, avec toutes les qualités et avec quelques-uns des défauts de sa race. Ce surnom de *bon roi René* que lui a donné l'histoire, il le méritait bien, mais non pas avec cette nuance de dédain qu'y attache la malice française. On le connaît mieux, on le connaît bien lorsqu'on a lu le livre de M. Lecoy de La Marche; tous ceux-là doivent en être reconnaissans à l'auteur qui aiment l'histoire précise, sérieuse et sincère. F. AUBRY-VITET.

A Peep at Mexico, narrative of a journey across the republic from the Pacific to the Gulf, by John Lewis Geiger; Londres 1874.

Du vaste pays mexicain, une faible partie seulement est bien connue. Si la ville de Mexico et toute la contrée depuis le golfe jusqu'au plateau

d'Anahuac ont été visitées et décrites bien des fois, surtout dans ces vingt dernières années, en revanche la région occidentale, délaissée par les voyageurs, est restée dans l'ombre. Rarement un simple touriste se décide à traverser le pays, comme l'a fait M. John Lewis Geiger dans l'hiver de 1873-1874, de la côte qui regarde le Pacifique jusqu'au rivage que baignent les eaux du golfe. L'insalubrité du climat, l'absence de routes praticables et surtout l'insécurité permanente de celles qui existent sont des obstacles qu'on n'affronte pas volontiers. Pourtant le voyage a de quoi satisfaire la curiosité de ceux qui dédaignent les chemins battus et les pays déflorés par la foule affairée des *railways*. Des sites merveilleux, — M. Geiger en a fait photographier plusieurs pour en embellir sa relation de voyage, — des scènes de mœurs pittoresques, des spectacles bien propres à intéresser le géologue aussi bien que l'économiste, se rencontrent à chaque pas.

L'impression qui se renouvelle sans cesse, c'est le contraste que forment l'inépuisable richesse du sol et les facilités naturelles que la conformation des côtes offre au commerce avec l'indolence et l'incurie absolue des habitans. Certes il faut tenir compte des influences débilitantes d'un climat tropical. La chaleur qui règne dans la baie de Manzanillo par exemple, baie qui sert de port à la ville de Colima, est passée en proverbe. Un soldat de Manzanillo qui, après avoir mal vécu, fut envoyé en enfer, revint quelques jours après sa mort, disent les gens du pays, pour demander à sa femme une couverture de laine : il avait peur de s'enrhumer en son nouveau séjour. Pourtant ce climat torride n'empêche pas des négocians européens de faire un actif commerce d'importation; seulement il est impossible d'obtenir les plus simples travaux qui auraient pour effet d'améliorer l'hygiène ou de faciliter les communications. Ainsi derrière les collines qui entourent la baie circulaire s'étend une lagune qui couvre un espace de 60 kilomètres; un petit bateau à vapeur la parcourt pendant les quatre mois d'hiver, et abrége ainsi de moitié la distance où il faut transporter les marchandises à dos de mulet ou sur des chariots; mais le reste de l'année c'est un marais composé de flaques d'eau isolées. Or il suffirait d'un canal de 300 mètres à peine pour faire communiquer la lagune de Cuyutlan avec la mer et pour rendre cette vaste nappe d'eau navigable en tout temps! Cet exemple entre beaucoup d'autres prouve combien on pourrait, dans ce pays, gagner sur la nature par un faible effort.

Un autre fléau qui empêche l'essor de l'industrie dans les régions les plus fertiles, c'est l'insécurité perpétuelle de la vie et de la propriété, conséquence inévitable de l'instabilité du régime politique. Les partisans des diverses fractions, malgré le nom pompeux de *guerilleros* dont ils se décorent, sont, à vrai dire, de simples brigands. Lorsqu'on veut parcourir la contrée, on n'a d'autre moyen que les prendre pour es-

corte : ils vivent sur le voyageur; si vous ne les payez pas pour vous protéger, ils vous attendent au coin d'un bois. Avoir été chef de *guerilleros* est d'ailleurs une bonne recommandation, un titre qu'on fait valoir pour obtenir quelque haut emploi civil ou militaire; plus d'un gouverneur d'état se glorifie, comme celui de Colima, d'un pareil passé. La population est habituée de longue main aux « incidens » qui attendent les voyageurs sur les routes. Parle-t-on d'un assassinat, les habitans se contentent de dire, en haussant les épaules : *Pobrecito, que disgracia!* (le pauvre homme, quel malheur!) et laissent tomber la conversation. Vous vous indignez : « A quoi sert d'en parler, vous répondent-ils; les autorités ne s'en mêlent pas, que voulez-vous qu'on y fasse? »

A l'époque du voyage de M. Geiger, on jouissait depuis près d'un an d'une tranquillité relative; mais la population est tellement accoutumée aux luttes intestines, qu'une courte trêve ne fait qu'inspirer la crainte de troubles prochains. Il suffirait cependant de quelques années d'une paix assurée pour décupler au moins le rapport de certaines provinces. On l'a dit plus d'une fois : il n'est presque pas de produit que le Mexique ne pût fournir aisément. Pour assurer sa prospérité, il suffirait d'un gouvernement ferme, stable, avec une administration régulière et intègre, qui n'en fût pas sans cesse aux expédiens. Un seul exemple fera toucher du doigt l'irrégularité dont souffrent maintenant les transactions commerciales. Les tarifs de douane ont été tellement surhaussés que l'importation s'arrêterait forcément, si les propriétaires des navires n'avaient pas pris l'habitude de s'arranger avec les employés de la douane pour ne payer qu'une faible fraction des droits; ils partagent la différence avec les douaniers. Les navires n'abordent que lorsque les deux parties sont tombées d'accord. Le trésor perd ainsi chaque année quelques millions, et on pense si cette fraude ouvertement pratiquée démoralise les services publics.

Le livre de M. Geiger renferme des pages instructives sur les vices du régime politique et financier de la fédération mexicaine. Il faut seulement regretter l'esprit exclusif avec lequel il juge parfois les rapports de l'état et de l'église en accusant assez gratuitement le clergé catholique d'intrigues et de sourdes menées. Au mois de décembre 1873, les « lois de réforme » de Juarez ont été définitivement introduites dans la constitution, et elles sont assez dures pour contenter ceux même qui attribuent l'intervention de 1861 à des influences cléricales.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LES MŒURS

LE DROIT PUBLIC ET PRIVÉ

DU JAPON

De toutes les manifestations auxquelles un peuple est conduit par le développement naturel de ses facultés, nulle ne reflète mieux son génie, ne révèle plus clairement son caractère que sa législation. C'est là que chaque nation dépose le secret des tendances et des forces créatrices dont les évolutions constituent sa grandeur ou sa décadence. Tous les monumens de l'histoire romaine eussent-ils péri, nous retrouverions encore dans l'aride lecture du *Corpus juris* un tableau fidèle de la société qui vivait à Rome, de sa constitution civile et politique, de ses idées morales, de son idéal social. L'histoire du droit peut aussi nous renseigner mieux qu'une sèche chronique sur ce moyen âge japonais qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. C'est dans le développement de ses institutions fondamentales que nous nous proposons d'étudier ce peuple si curieux, cette société si complète et si raffinée, où l'Europe retrouve avec surprise le tableau des âges qui ont disparu pour elle. Pourtant qu'on ne s'y trompe pas, le mot *droit* réveille avant tout chez nous l'idée de la justice absolue appliquée comme principe dirigeant aux actions humaines : c'est ainsi qu'il peut être opposé tour à tour à la force, à l'injustice, à la légalité; il est à la morale comme une circonférence plus petite, mais concentrique, et, tandis qu'elle nous crée de simples devoirs, il nous impose des obligations. Précise ou confuse, cette notion se trouve au fond de tous les esprits, elle est pour l'homme un élément de son identité morale, et devient l'apanage des hommes libres, des races indépendantes et progressives qui ont marqué chacun de leurs pas dans l'histoire par les perfectionnemens que l'idée du droit a reçus dans leur sein. Chaque grande

époque en a donné sa définition et s'est du même coup définie elle-même dans ses tendances et ses aptitudes. Toutefois cette notion ainsi comprise ne peut surgir là où l'homme n'est rien, où l'individu, dominé par une nécessité aveugle, ne compte plus que comme une molécule d'un organisme étranger, où sa nature fléchit devant l'immobilité des castes, où sa liberté, se heurtant contre les hauteurs mystérieuses de la théocratie, s'enferme dans le cercle infranchissable tracé autour de lui par une puissance supérieure. Aussi chez les races indolentes et asservies de l'extrême Orient le principe de libre examen s'efface devant une soumission aveugle à des traditions obscures et à des formes permanentes, et tandis que l'homme des pays libres se place pour raisonner au-dessus des faits ou des lois écrites, un Chinois ou un Japonais acceptera comme nécessités dominantes et directrices ces lois écrites ou ces faits existans. Pour lui, la belle parole de Bossuet n'existe pas, il répondrait au contraire qu'il n'y a pas de droit en dehors de l'autorité.

Dans ce sommeil de la conscience individuelle, les hommes, habitués à écouter la voix du maître avant celle de la nature même, n'ont d'autre lien social que l'obéissance affermie par la crainte, par les sanctions pénales et par l'opinion publique. Il se forme au milieu d'eux une série de préceptes conventionnels qu'on observe par habitude, par conviction ou par respect humain, mais qu'on n'examine pas et dont aucun n'a pris racine dans les profondeurs du moi. Il en résulte une grande fixité dans l'état social, une grande facilité à gouverner, et, tandis que chez nous le mouvement perpétuel des esprits détruit sans cesse à mesure qu'il fonde, en Orient, si quelque grand homme a réalisé une conception puissante, elle se perpétue par l'inertie de ceux qui la subissent. On ne saurait nier toutefois qu'il en résulte aussi une grande faiblesse, car il n'y a pas de véritable cohésion sociale là où il n'y a pas d'hommes habitués à penser en commun, à se rencontrer dans un même idéal. Si le seul lien qui les unisse est le respect machinal d'un même pouvoir, le jour où ce pouvoir tombe, où l'autorité disparaît devant le scepticisme, il reste une poussière humaine, mais plus de nation.

Au contact du scepticisme étranger, sous l'influence des coups d'état et des perturbations sociales, un éparpillement semblable menace de s'accomplir au Japon. La nature complexe de son ancienne constitution et les qualités particulières de la race japonaise permettront peut-être d'en ralentir la marche ou d'en supprimer les dangers : nous aurons à en indiquer les causes et les remèdes; mais nous devons avant tout présenter le tableau des institutions politiques et privées telles qu'elles résultent des usages encore plus que des lois. Quels furent aux différentes périodes de son histoire l'organisation des pouvoirs, les rapports des classes

privilégiées avec le peuple? Comment le droit politique se trouvait-il reflété dans les coutumes privées? Qu'était-ce en un mot que la société japonaise, qu'en reste-t-il et qu'en peut-on faire? Telles sont les questions auxquelles, après plusieurs années d'observation attentive, nous essaierons de répondre sans nous flatter de les trancher définitivement.

I.

En dehors des temps fabuleux qui dépassent toutes les chronologies connues, l'histoire du Japon se divise en deux périodes que les Japonais appellent l'une *oshei*, et l'autre *hashei*. La première s'étend depuis 660 avant Jésus-Christ jusqu'à 1192 après; c'est celle pendant laquelle s'exerça le pouvoir des *mikados*. La seconde, commencée en 1192, ne s'est terminée qu'en 1868; elle correspond au pouvoir des *shogoun* ou commandans militaires, que les Européens se sont obstinés à désigner depuis longtemps par l'expression impropre de *taikoun*. Il s'en faut bien que cette date de 1192 marque un changement brusque opéré dans les institutions du pays; elle n'a été choisie, comme celle qui marque chez nous la fin du moyen âge, que pour indiquer le point culminant d'une transition lente, poursuivie à travers les siècles. C'est seulement au commencement du XVIIe siècle, avec Yéyas, que le shogounat devint une institution légale et incontestée. Au point de vue particulier qui nous occupe, ce qu'il importe d'étudier dans la première période, c'est l'origine du pouvoir impérial, ses moyens de conservation et aussi ses élémens de faiblesse et de dissolution.

Les conquérans, Malais ou Chinois, qui au début de l'époque historique s'emparèrent du sol semblent s'y être établis en maîtres exclusifs sans se mêler à la population aborigène des Yessos ou Aïnos, qui recula devant eux. Leurs chefs, les mikados, étaient avant tout des chefs militaires; leur pouvoir conserva quelque force tant qu'ils eurent à combattre vers l'est les habitans primitifs. C'est pendant cette période qu'on essaya, sans y parvenir, d'extirper l'odieuse coutume d'enterrer les vivans avec les morts; plus tard on remplaça ces victimes humaines par des images de bois. Ce pouvoir des mikados dut s'affaiblir dès que la conquête achevée le rendit inutile et à charge aux vainqueurs, et c'est alors qu'il revêtit le caractère religieux. On vit apparaître le sintoïsme, — culte des *kamis* ou génies protecteurs, dont le souverain est le descendant charnel, — et le mythe du glaive, du miroir et du sceau remis par Zenshio-Daijin à ses héritiers mortels. La théocratie sintoïste remplace l'autorité militaire, elle dut bientôt elle-même céder le pas au bouddhisme (600 ans après Jésus-Christ).

Cependant les nouveau-venus, qu'il faut appeler désormais les Japonais, prenaient possession du sol en guerriers laboureurs à la façon des anciens Germains. Ils s'habituèrent à vivre dans une sorte d'indépendance. Ceux qu'une infirmité physique ou leur penchant naturel éloignait du métier des armes se vouèrent exclusivement à l'agriculture; les autres abandonnèrent tout travail, se tinrent prêts à répondre à l'appel de l'empereur en cas de guerre, et prirent ainsi vis-à-vis des premiers le rôle de protecteurs, prélude d'une féodalité bien plus militaire que territoriale, fondée au profit de quelques potentats qui ne tardèrent pas à devenir les maîtres du pays. Loin de s'en inquiéter, la cour impériale crut avoir assuré son salut en s'évertuant à fomenter la discorde entre les différens clans et à perpétuer des guerres civiles dans lesquelles elle devait finalement disparaître.

Par quels moyens espérait-elle maintenir sa suprématie? En premier lieu, elle avait fait alliance avec la religion. Le mikado était le descendant des dieux, le chef et le souverain juge du clergé, le fondateur des temples les plus célèbres, le distributeur des gros « bénéfices » et des dîmes énormes attribuées aux bonzeries. Il disposait de toute l'influence monastique, qui était grande; on voyait des criminels échapper à la justice et des usurpateurs même éviter le châtiment en se mettant sous la protection des monastères, qui exerçaient un véritable droit d'asile. Les temples servaient en même temps d'écoles, et entre les mains des prêtres bouddhistes l'enseignement, emprunté tout entier aux livres chinois, inculquait aux générations le respect du souverain comme un dogme fondamental. Les desservans laïques des temples ou *mya* sintoïstes formaient de leur côté une véritable armée et assuraient la centralisation impériale tout au moins dans le domaine religieux. Enfin les empereurs consacraient cette union avec le clergé en se faisant eux-mêmes raser la tête après leurs fréquentes abdications, forcées ou volontaires. Le sacerdoce offrait ainsi aux monarques incapables ou aux candidats évincés un refuge qui fait involontairement songer à nos derniers Mérovingiens.

On chercha un autre élément de durée dans l'immobilité de la dynastie. Au début, le pouvoir était héréditaire et transmis le plus souvent au fils aîné, quoiqu'il n'y eût pas de règle à cet égard. A défaut d'héritier mâle, l'empereur choisissait par adoption son successeur, ou bien une fille, veuve ou sœur, montait sur le trône. Outre les fils d'impératrice, les fils d'une des douze concubines officielles attachées à la cour sous le titre de servantes de l'impératrice pouvaient devenir héritiers; mais, sous l'influence des idées chinoises, afin de donner plus de fixité au pouvoir, afin d'écarter aussi es compétitions que la faculté d'adopter devait susciter autour du

trône, on établit quatre familles impériales, *shi-shin-wo*, qui eurent le privilége exclusif de fournir des monarques, soit en cas d'extinction de la ligne directe, soit même en cas d'indignité de l'héritier du sang. Ces familles, dont les deux premières ont encore des représentans, portaient les noms d'Arisungawa, Fushimi, Katsura, Kumin. Au-dessous d'elles se plaçaient dans une hiérarchie toute conventionnelle les cinq familles adjointes ou *gosekkaï*. Leurs membres résidaient autour du palais dans des enceintes séparées et entouraient constamment la personne royale. Aussitôt dépouillés de leurs fonctions militaires, les mikados, condamnés à l'existence claustrale du sérail, tombèrent aux mains d'un entourage intrigant, à qui toutes les ambitions étaient permises. Le caractère particulier de cette cour était en effet l'origine identique de tous ceux qui en faisaient partie. Les *kugés* étaient des descendans soit des lignes collatérales, soit des bâtards nés des douze concubines officielles, par conséquent tous parens des mikados. Ils se rasaient la tête, se laquaient les dents, portaient un seul sabre, et, ne se mariant qu'entre eux, formaient une caste à part, fière de sa naissance et des priviléges qui s'y rattachaient, de sa préséance sur les chefs militaires les plus importans, de son inscription sur le « grand-livre de la noblesse, » de son droit exclusif d'approcher le descendant des dieux. Pendant longtemps, ils exercèrent seuls ce qui restait de pouvoir à l'empereur; si puissans qu'ils fussent chez eux, les chefs de clans n'avaient pas entrée à la cour et ne pouvaient s'emparer de la direction des affaires. L'étiquette orientale et le prestige mystérieux de ce gouvernement invisible retardèrent pendant longtemps une chute imminente.

En résumé, la forme du gouvernement à cette époque était un despotisme théocratique, superposé à une oligarchie guerrière, l'un représentant une volonté sans moyens d'action, l'autre une force sans unité de direction. Ce dualisme, qu'on retrouve à toutes les époques de l'histoire du Japon et jusqu'à nos jours, est inhérent à la nature même de l'esprit national, qui échappe à la centralisation et recherche les petits groupes, le fractionnement, le morcellement infini. Ce qu'il faut dire, c'est que la domination du mikado, absolue sur les cinq provinces qui entouraient Kioto, était très paternelle.

Il paraît difficile chez nous de réprimer un sourire quand on parle de gouvernement paternel; mais le mot reçoit ici son acception vraie et ne représente pas une pure fiction. A côté de quelques monstres, l'histoire mentionne la plupart du temps les noms de souverains bienfaisans. Non-seulement la sagesse chinoise prise à la lettre, mais la raison d'état elle-même leur trace cette voie. Épargner les petits, ne pas s'aliéner les masses, se préoccuper de leur bien-être, prendre indirectement leur avis sans avoir l'air de les consulter,

sont d'antiques traditions que le passé a léguées au présent. Il est facile de les observer à l'égard d'une foule obéissante et résignée, qui, loin de songer à contester le principe de l'autorité, n'y voit que l'émanation d'une puissance supérieure et nécessaire; bienfaisante ou malfaisante, libérale ou oppressive, elle demeure toujours incontestable comme l'empire d'un père sur ses enfans. C'est à ce titre de père spirituel que l'empereur offrait ses prières pour le bonheur du peuple, faisait des distributions de riz, consacrait des temples, ouvrait des routes et des canaux. D'ailleurs le souverain n'exerçait pas le pouvoir lui-même; il le délégua de bonne heure à un *kwambaku* ou premier ministre, qui seul signait les décrets. A l'heure qu'il est, c'est encore l'empereur qui parle dans les actes publics, et c'est le premier ministre qui signe. Les grands dignitaires ne sont que les interprètes de la volonté mystérieuse d'un oracle muet. De là une forme particulière de la responsabilité ministérielle assez digne de remarque. Veut-on exclure un ministre, veut-on retirer un décret impopulaire, on déclare que le ministre a mal compris et mal rendu la pensée du monarque. Comme le prince rebelle et l'assassin sont accusés d'avoir troublé le sommeil auguste de leur souverain, sa volonté est le critérium infaillible, universel, du bien et du mal.

Le mikado était, comme il l'est encore aujourd'hui, propriétaire éminent de tout le territoire de l'empire; mais ce droit nominal ne s'étendait avec efficacité que sur les *Gokinai* ou cinq provinces qui entouraient Kioto et dont il touchait les impôts sous forme de rentes en nature. La cour était bien loin de vivre dans le faste; les constructions de cette époque qui subsistent encore, notamment le palais de Kioto, n'attestent pas une grande splendeur. A part les vêtemens, les parures, les meubles précieux, la vie antique était simple au Japon, et le budget restreint du prince lui permettait à peine d'entretenir une cour embarrassante et nombreuse. Aussi beaucoup de *kugés* en étaient-ils réduits à gagner modestement leur vie en se faisant maîtres d'escrime, de musique, ou professeurs de cuisine, de poésie et de dessin, occupations que beaucoup conservent aujourd'hui malgré la restauration du pouvoir impérial, qui ne les a pas tous enrichis. Il se forma ainsi dans la capitale un centre de lumières, une société cultivée et raffinée, où se développèrent les belles-lettres, les sciences, les arts importés de la Chine. Ce fut non-seulement la suprématie religieuse, mais la supériorité intellectuelle, qui devint le privilége de la noblesse de cour, et cela ne servit qu'à augmenter son dédain pour l'ignorance de la caste militaire et à l'isoler des clans qui devaient la réduire bientôt au néant.

On a vu toutes les causes de dissolution qui menaçaient l'état; il en reste une dernière à signaler. « Vous ne pouvez, dit Confucius,

habiter sous le même ciel que le meurtrier de votre père. » La solidarité dans la famille japonaise, comme dans la famille germanique, se résume dans le principe que les fautes d'un seul sont communes à tous, et que les insultes faites à l'un s'adressent à l'autre. Elle renfermait sans doute le germe de grandes vertus, et réunissait dans une même main des forces éparses; mais, née dans le clan, elle n'en dépassait pas les limites, et ne s'élevait pas de la tribu à la nation. Nulle considération ne dominant la fidélité due au patron, aucune ne pouvait prévaloir contre son honneur et contre la poursuite de ses vengeances. Si l'on ajoute que dans les sociétés mal policées la *vendetta* remplace forcément l'action impuissante de la justice, on conçoit que les dynasties militaires ne pouvaient se faire que des guerres d'extermination. Le jour où l'une d'elles aurait réussi à désarmer tous ses ennemis, elle devait arriver à la toute-puissance. Quinze siècles s'écoulèrent dans ces luttes intestines, d'où la maison de Minamoto sortit victorieuse, maîtresse d'un pays jonché de ruines et aussi mal préparé dans cette longue anarchie pour la soumission que pour la liberté. Elle avait démembré et anéanti les forces rivales, elle avait brisé les ressorts de la puissance sacerdotale en se servant comme instrument du christianisme, qui venait de faire son apparition, elle s'était donné, par une brillante expédition en Corée, le prestige de la conquête; il lui restait à profiter d'un succès momentané pour assurer l'avenir et fixer les destinées du pays dans une organisation stable, fondée sur ses instincts invincibles et ses réels besoins. Ce fut l'œuvre de Yéyas.

II.

Le voyageur qui sort d'Yeddo par la porte du nord ne tarde pas à rencontrer une large avenue de sapins, au bout de laquelle, après trois jours de marche, il vient se heurter au pied des montagnes de Nikko. Au milieu d'une riche végétation, dans une solitude grandiose, s'élèvent des temples qui dépassent en réputation et en richesse tous ceux que possède le Japon. C'est là que voulut reposer le soldat-législateur, le plus grand homme de son pays, qui, après avoir fermé l'ère des guerres civiles, assurait à la nation deux siècles et demi d'une profonde paix. En parcourant le monument qui survit à son œuvre, le désir s'éveille de connaître les hommes et les choses de ce temps, de savoir quels furent les ressorts du gouvernement et de la société qui reçurent alors une si puissante impulsion. Il est dans la vie des peuples une heure critique que l'on pourrait appeler l'heure du législateur; c'est quand, épuisée par les grandes luttes et les secousses intérieures, la société, avide de repos et lasse de chimères, contemple autour d'elle les désastres

de l'anarchie et prend le parti de les effacer, si elle est libre, ou de les laisser réparer par la main d'un maître, si elle est esclave. Les lois dans lesquelles une nation immobilise alors son avenir ne sont souvent que des transactions que la lassitude arrache à l'esprit de progrès et de nouveauté; mais, tandis que chez certains peuples la mobilité des esprits force le législateur à reprendre perpétuellement son œuvre, chez d'autres l'activité législative ne répond qu'à de rares évolutions et ne s'éveille qu'à de longs intervalles.

Yéyas fut un de ces réformateurs heureux qui trouvent au même moment leur œuvre préparée et leur génie prêt. Issu d'une famille d'origine impériale, entouré de serviteurs dévoués qui l'avaient aidé à vaincre, maître de la rébellion, il songea à éterniser au profit de sa postérité une domination pacifique, et au profit de son pays une forme de gouvernement immuable. Tout ne lui appartient pas dans ses lois; on retrouve dans la partie morale l'influence de Confucius, la théorie des cinq devoirs réciproques de souverain et de sujet, de père et de fils, de mari et de femme, d'aîné et de cadet, d'ami et d'ami, l'examen personnel de soi-même et toute la philosophie contemplative et froide des écoles chinoises. Sa sagacité lui enseignait qu'il faut dans les réformes conserver tout ce qu'on peut du passé, et qu'il n'est pas dans les édifices nouveaux de matériaux plus solides que ceux qui ont subi déjà l'épreuve du temps. Œuvre composite où se mêlent des préceptes de morale, des lois constitutionnelles, des pénalités, des souvenirs personnels et des conseils sur l'art de gouverner, la législation de Yéyas a beaucoup plus le caractère d'un testament que celui d'un code. Les recommandations d'un politique habile et dissimulé y tiennent trop de place pour être impunément soumises aux regards des profanes; aussi ne pouvaient-elles être consultées que par certains dignitaires.

La première nécessité qui s'imposait au shogoun était de régler définitivement ses rapports avec le gouvernement du mikado. Reléguer celui-ci à Kioto et s'établir à Yeddo, c'était quelque chose, ce n'était pas assez. Le souverain était confiné dans un modeste palais, au milieu d'une ville dominée de tous côtés par des montagnes, et dont la seule issue vers la mer était gardée par le château d'Osaka, magnifique forteresse confiée à un fidèle du shogoun. Dans Kioto même résidait un de ses délégués sous le titre de gouverneur, et avec la mission réelle d'exercer une surveillance incessante sur tous les actes de la cour et jusque sur la police intérieure. En même temps les fonctions de grand-prêtre du temple de Heizan à Yeddo furent confiées à l'un des proches parens du mikado, afin qu'on eût toujours sous la main, sinon un otage, du moins un rival à lui opposer en cas de conflit. D'autre part le shogoun est seul en rapport avec la cour de Kioto, à laquelle aucun

daïmio n'a d'hommage à rendre; aussi, sauf les hommes sûrs qu'on lui adresse, le souverain prisonnier n'a-t-il jamais l'occasion de voir un des grands feudataires. Point de contributions à leur demander, point d'ordres à leur donner; le séjour même de Kioto leur est interdit : on évite ainsi une conspiration de l'aristocratie sous la bannière du prince semblable à celle qui a précisément réussi en 1868. Le shogoun prend à sa charge personnelle toutes les dépenses d'entretien de la cour, et affecte à cette partie du budget toutes les taxes perçues sur les routes, ponts, bacs, etc. Ainsi isolé, le monarque fainéant n'était plus à redouter; mais il restait à faire tourner au profit du nouveau pouvoir les élémens de force et de centralisation de l'ancien. L'autorité ecclésiastique rayonnait autour de Kioto : c'est là qu'elle avait son centre d'action; il fut déplacé. Les tribunaux ecclésiastiques furent transférés à Yeddo. Si affaiblie que fût l'autorité impériale, elle n'en conservait pas moins un prestige que Yéyas sut maintenir pour se l'approprier. Il lui demanda l'investiture et la consécration solennelle d'un pouvoir qu'on ne pouvait ni lui ôter, ni lui contester. Reconnaissant une supériorité nominale qui ne pouvait militer qu'à son profit, il donna lui-même l'exemple d'un respect à distance pour le trône.

Tranquille désormais du côté de son auguste rival, il reste au législateur le soin d'assurer la paisible possession de la toute-puissance à ses descendans. Il laisse sous leur domination immédiate les plus riches provinces du Japon, celles qui ont la plus grande importance commerciale. Quelques chefs des plus fidèles familles qui l'entourent doivent constituer une petite oligarchie solidaire et s'accorder sur le choix d'un successeur à défaut d'héritier mâle. Le choix du chef confié aux grands dignitaires rivaux constitue sans aucun doute le point faible du système, il a été l'origine de bien des luttes obscures et l'une des causes qui en ont amené la chute.

A ses successeurs et à ceux qu'il croit intéressés à la grandeur du shogounat, le testateur adresse à plusieurs reprises des avertissemens dont quelques-uns semblent empreints d'une naïveté un peu factice, tandis que d'autres nous offrent la révélation curieuse de ce que pensait, il y a trois siècles, un Machiavel oriental s'inspirant de la sagesse chinoise.

« Article 76. ... Un homme ordinaire est comme un outil. Or chaque outil a son usage propre et séparé; le marteau ne répond pas au besoin du ciseau, et la vrille ne peut servir de scie. Chaque individu a précisément son emploi spécial de la même manière. Servez-vous d'un sage pour la sagesse, d'un homme brave pour le courage, d'un homme robuste pour la force; la maladie même d'un homme malade peut servir; en un mot servez-vous de chacun suivant son aptitude individuelle. Pas

plus qu'une vrille ne remplace une scie, un ignorant ou un homme faible ne peut remplir le rôle d'un homme fort et ne peut le remplacer. C'est en adoptant ou en rejetant ce principe qu'on montre son habileté ou son incapacité. »

Cet ensemble de préceptes constitue un corps de doctrine, une sorte de catéchisme politique dont tout homme en place était imbu et qui a servi de guide à plusieurs générations. Aujourd'hui encore bien des choses que l'on croit changées parce que les mots ont varié demeurent identiques, et les enseignemens du soupçonneux despote, les traditions qu'il a laissées après les avoir lui-même reçues, demeurent encore l'explication la plus satisfaisante de beaucoup d'actes. A un étranger qui lui demandait jadis pourquoi en se rendant au conseil les fonctionnaires se faisaient toujours porter au pas de course dans leur litière, un conseiller répondit : « C'est que nous pourrions être forcés une fois par hasard de nous hâter pour quelque affaire pressante. Or, en nous voyant courir, le peuple serait effrayé, tandis qu'ainsi il en a l'habitude. »

La cour domptée, la dynastie assise, il restait à en assurer la stabilité en faisant concourir à ce but toutes les forces vives de la nation. Le peuple n'est qu'un troupeau, la noblesse des *kugés* est sans force, mais il reste d'une part l'ancienne aristocratie des clans, vaincue et non réconciliée, de l'autre l'aristocratie nouvelle qui entoure le shogoun, mais ne tardera pas à s'entre-déchirer de nouveau, si l'on n'y met obstacle. Apaiser et désarmer les uns, contenter et contenir les autres, en leur laissant tous les moyens de faire le bien sans aucune liberté de faire le mal, prémunir son système contre le pouvoir excessif de ceux qui doivent le soutenir, aussi bien que contre les résistances de ceux qui peuvent l'attaquer, tel sera le plan de notre organisateur.

Chaque daïmio reste étranger aux autres et doit se tenir strictement renfermé dans l'exercice de ses fonctions de cour; n'ayant entre eux aucun rapport officiel, ils ne peuvent former ces ligues qui seules pourraient leur permettre de résister au gouvernement, plus fort que chacun d'eux isolément. Les précautions prises à cet égard descendent jusqu'à la minutie; s'ils sont appelés au château pour délibérer, c'est dans des salles séparées. Forcés de venir chaque année à Yeddo rendre leurs devoirs au chef suprême et d'y laisser le reste du temps leur famille en otage, ils ne s'y rencontreront jamais avec leurs voisins territoriaux; un officier chargé de leur indiquer l'époque de leur séjour marquera des époques différentes aux seigneurs de deux clans contigus. Cette obligation de séjour à Yeddo fait involontairement songer à la noblesse de France contrainte de venir saluer le roi-soleil et allant s'entasser dans les galetas de Versailles. La coutume avait

existé sous les mikados, mais elle était tombée en désuétude; Yéyas la fit revivre, et, pour s'assurer des familles comme otages, il défendit aux garnisons chargées de surveiller les défilés des montagnes de laisser passer aucune femme venant de Yeddo.

Si l'alliance des principicules entre eux est repoussée, en revanche la solidarité intérieure du clan est respectée. Les devoirs du vassal ou *bayshin* envers son seigneur sont rigoureusement tracés. Il lui est seulement interdit de s'immoler par un suicide sur le tombeau de son maître, ancienne coutume qui avait déjà presque entièrement disparu alors. Désespérant sans doute de briser ces liens, les *Cent-Lois* les consolident sans leur permettre de s'étendre.

Ainsi renfermé dans sa principauté, le daïmio y jouit d'une autonomie limitée au début, mais qui s'est constamment accrue. Aujourd'hui que toute cette aristocratie foncière a disparu, c'est au théâtre ou au roman qu'il faut demander de nous restituer le tableau de ces petits dynastes à peu près indépendans qui levaient les impôts à leur gré, façonnaient des lois, élevaient des temples, rendaient la justice dans leurs cours seigneuriales, faisaient la police, exigeaient et obtenaient des populations un respect sans bornes, tenaient autour d'eux une véritable cour, s'entouraient d'une armée de fidèles, et, suivant qu'ils étaient cruels ou bienfaisans, remplissaient le pays de ruines ou le comblaient de prospérité. « Combien est vrai ce principe de Confucius que la bonté ou la méchanceté du prince se reflète dans la contrée! » s'écrie avec douleur l'auteur du *Spectre de Sakura*, l'un des plus émouvans récits qu'on ait écrits en japonais des exactions d'un daïmio. Celui-là était un tyran sans entrailles, seigneur d'une province où s'élèvent encore les remparts du château de Sakura. Ses ministres pressuraient le peuple et le chargeaient de taxes si lourdes que les malheureux paysans résolurent de demander grâce à Yeddo. On détermine, non sans peine, Sogoro, le plus ancien du village, à se mettre à la tête des pétitionnaires; arrivé à Yeddo, il jette son mémoire dans la litière d'un membre du conseil. Le lendemain, Sogoro est appelé auprès du personnage, qui lui fait dire : « On vous pardonne pour cette fois votre manque de déférence envers votre prince, mais une autre fois vous serez puni; rentrez chez vous, et acceptez un mal que nous ne pouvons empêcher. » Sogoro, désolé, mais non découragé, va retrouver ses compagnons, et l'on arrête un parti désespéré; l'un d'eux se chargera de remettre un mémoire au shogoun Jémitsu en personne. C'est encore à Sogoro qu'échoit cette périlleuse mission. Embusqué sous un pont voisin d'Ouéno, où le prince devait passer, il s'élance au moment où paraît la litière impériale et jette sa pétition, qui arrive à son adresse malgré la résistance de l'escorte. Cependant le shogoun a lu le mémoire et l'a renvoyé au daïmio ac-

cusé. Celui-ci sent sa faute, il prend le parti d'abolir toutes les taxes arbitraires en rejetant tous les torts sur ses ministres, qu'il disgracie, mais en même temps il se fait livrer le malheureux Sogoro. Revenu à Sakura, il tient lui-même ses assises, et en séance solennelle prononce ce jugement : « attendu que vous vous êtes mis à la tête des villages, — attendu que vous avez fait appel direct au gouvernement, suprême insulte pour votre maître, — attendu que vous avez présenté un mémoire au gorodjio, — attendu que vous avez conspiré, — pour ces quatre crimes, vous êtes condamné à mourir crucifié, votre femme à mourir de la même mort, vos enfans à être décapités. » Le dernier des enfans avait sept ans. Quant aux compagnons de Sogoro, ils étaient simplement bannis. En vain le peuple et le clergé joignent leurs supplications pour obtenir, sinon la grâce de Sogoro, du moins celle de sa famille; le prince reste inflexible. Le supplice s'accomplit; les deux époux, étendus sur leur croix, voient périr leurs trois enfans, qui les exhortent stoïquement à la fermeté; eux-mêmes se répètent qu'ils vont se retrouver bientôt dans le séjour des dieux. Les bourreaux, en leur donnant le dernier coup de lance, font amende honorable; mais les prêtres ne sont autorisés à leur donner la sépulture qu'après trois jours d'exposition. Enfin tous les biens de la famille sont confisqués. Cependant la femme du daïmio ne tarde pas à tomber malade, elle est hantée par des spectres; chaque nuit, sa chambre se remplit de fantômes assemblés, de multitudes en larmes. Le prince se rend auprès d'elle pour la rassurer; mais à son tour il voit avec horreur se dresser devant lui Sogoro et sa femme étendus sur leur croix, entourés de leurs enfans, qui saisissent la princesse par les mains en la menaçant de tous les tourmens de l'enfer. Il se jette sur son sabre, mais l'apparition s'évanouit avec un bruit épouvantable pour recommencer ensuite chaque nuit; la princesse en meurt, le daïmio lui-même en devient fou, et ne recouvre la raison qu'après avoir consacré à la mémoire de ses victimes un temple où il leur fait rendre des honneurs presque divins.

Malgré ces rares exactions, le pouvoir des daïmios était généralement protecteur. Une grande partie des revenus de la province se dépensait sur place, et les redevances, profitant ainsi à ceux qui les payaient, paraissaient moins lourdes. L'absence d'échanges était un obstacle à l'activité commerciale, mais elle assurait le pauvre contre la cherté des denrées de première nécessité. Les arts, que la protection d'un gouvernement généreux peut seule empêcher de verser dans l'industrie et le métier, vivaient en sécurité sous cette égide. Entretenu par le prince, l'artiste travaillait à l'aise, sans impatience, et ne mettait au jour que des œuvres achevées; on ne refera plus ces magnifiques laques d'or, ces peintures sur émail,

ces ciselures sur métaux, toutes ces œuvres de patience qui exigeaient de longues années de labeur avant de donner un profit. Chaque année, au retour de Yeddo, le possesseur d'une province devait y faire une tournée d'inspection pour s'assurer du bon ordre et veiller aux réformes nécessaires, et nous venons de voir quel soin il mettait à étouffer les plaintes avant qu'elles n'arrivassent à Yeddo. Les feudataires n'étaient pas d'ailleurs exempts de tout contrôle. Leur juridiction seigneuriale était, du moins pour les plus petits, limitée à certaines pénalités; les simples possesseurs de *siro* (château) ne pouvaient infliger la peine capitale et devaient, le cas échéant, en référer au gouvernement central.

Au-dessous des daïmios et à leur charge vivait une petite aristocratie pensionnaire, nombreuse, et revêtue de priviléges importans. Le *samouraï* avait le droit de porter deux sabres et de ne payer en voyage que ce qu'il voulait, c'est-à-dire de voyager à peu près gratis à la charge des aubergistes. Il était séparé du peuple par une ligne infranchissable; il pouvait, comme le prince, entretenir à côté de la femme légitime une *mékaké* (concubine).

Enfin, bien au-dessous de cette classe privilégiée à divers degrés, vivait la classe populaire, divisée en catégories (paysans, artisans, marchands), n'offrant pas d'intérêt au point de vue du droit public, troupeau soumis et obéissant, pour lequel le législateur recommande une large sollicitude, dont lui-même donne l'exemple, mais de qui il attend en échange une docilité sans bornes. C'est sur cette assise de roche primitive que repose toute la constitution. « Le peuple est la base de l'empire » (art. 15). Du shogoun au plus petit fonctionnaire, chacun a envers lui des devoirs dictés par la morale et proclamés par la loi. Le gouvernement doit s'efforcer de le pourvoir à bon marché des alimens nécessaires et veiller sur l'accaparement; le chef de l'état doit « le considérer avec des yeux de mère » (art. 98). Il doit pour aider le peuple donner la paix à l'état. Les nobles de tous rangs lui doivent bienveillance, douceur et protection. C'est à ces enseignemens que se bornent les *Cent-Lois*. On y chercherait en vain quels sont les droits de cette foule et quel recours lui est ouvert quand ils sont violés. On a vu ce qu'il en peut coûter pour exercer le droit de pétition; les autres droits ne sont même pas soupçonnés à l'heure qu'il est. Le droit public, entendu comme réglant les rapports de l'autorité avec l'individu, se réduit à ce double conseil : « obéissez ! » donné aux uns, « n'ordonnez que le bien, » donné aux autres. A cet égard, tous les détenteurs de la force sont solidaires contre la plèbe. Quiconque porte le sabre doit exiger d'elle un respect illimité; quiconque est ou se croit insulté doit punir immédiatement le coupable. Rien n'est plus digne d'être noté sur ce point que les termes de l'article 45 :

« Article 45. — Les samouraï sont les maîtres des quatre classes. Agriculteurs, artisans et marchands ne doivent pas se conduire envers eux d'une façon grossière. Par cette expression, on doit entendre *une façon autre que celle à laquelle on s'attend de la part de quelqu'un;* un samouraï ne doit pas hésiter à trancher la tête à un manant qui s'est conduit envers lui *d'une façon autre que celle qu'il attendait.* »

Le souvenir de ce terrible article est resté encore vivant malgré l'abrogation. Eût-il cent fois raison, un homme du peuple, un porte-faix par exemple, ne discute jamais avec un officier; il se prosterne en déclarant qu'il a complétement tort, mais qu'il supplie l'autre, uniquement par générosité, de lui accorder la chose demandée, vu qu'il est chargé de famille. Malheur au brutal qui se laisserait aller à lever la main; il aurait l'humiliation de s'entendre dire « merci » par un homme à genoux. Si absolu qu'il soit en théorie, ce despotisme des privilégiés est tempéré par une grande douceur de manières au moins chez les nobles d'ancienne race. Traiter les inférieurs avec politesse et bonté est en tous lieux une des vertus aristocratiques dont le secret n'appartient pas aux parvenus.

Ces deux enseignemens d'une si haute portée sociale, l'obéissance du faible, la bienveillance des forts, prennent la première place dans l'éducation publique, et l'on sait que nulle part elle n'est plus répandue qu'au Japon; mais là comme ailleurs se retrouve la division infranchissable entre patriciens et plébéiens. Tandis que ces derniers ne recevaient qu'une instruction primaire, n'apprenaient que l'écriture courante et quelques préceptes de morale, les premiers seuls, outre les différens exercices du corps, pouvaient être initiés par les bonzes aux mystères de l'écriture chinoise et de la littérature sacrée et profane. Nul ne pouvait nourrir l'espoir de s'élever de l'une à l'autre caste, fût-ce même par un mérite extraordinaire. Les médecins des bourgs qui faisaient partie du peuple ne pouvaient recevoir de terres à titre de récompenses, si merveilleuses que fussent leurs cures, « de peur, dit la loi, que, possesseurs d'un bien foncier, ils ne deviennent négligens dans leurs fonctions, » mais en réalité de peur d'entretenir chez eux et chez d'autres l'ambition déraisonnable de s'anoblir, — périlleuse profession d'ailleurs dont le moindre inconvénient était de goûter tous les remèdes avant de les présenter à un daïmio. Cette aristocratie veut se clore, se fermer, elle en subira un jour les conséquences.

III.

On sait quelle organisation puissante et solide avait reçue la société japonaise. Dans ce mécanisme, tout a sa place marquée; chaque

molécule sociale appartient à un groupe qui lui-même se rattache par des rapports nécessaires à l'ensemble. Tout se tient et s'enchaîne. Nul n'échappe à cette série d'engrenages; le *ronine* (l'homme flottant), celui qui a renoncé à son clan ou trahi son prince, n'a plus ni famille, ni patrie; il devient un étranger, un ennemi public. L'individu se sent paralysé par une force supérieure, rivé à sa position humble ou élevée comme le zoophyte à son rocher. Il sent peser au-dessus de lui et se dresser de toutes parts autour de lui des nécessités invincibles; tout l'avertit de ne pas se révolter contre une destinée qu'il ne peut refaire, ni changer. Nulle société n'est stable sans doute, si ces sentimens n'y sont admis et ces nécessités reconnues; mais, tandis que l'homme de grande race les raisonne et les accepte, l'homme de race inférieure les subit aveuglément. Cette étude resterait incomplète, si nous n'essayions d'indiquer quel esprit général cimentait tout l'édifice que nous avons décrit, quelles précautions étaient prises pour le consolider et en écarter les causes de ruine.

Quel législateur n'a fait ce rêve : assurer à son œuvre l'immutabilité? L'Orient seul a donné de tels témoignages de piété à ses précepteurs. Yéyas revient à plusieurs reprises sur ce sujet. « Alors, connaissant la loi, j'ai fait une innovation; que cela ne se fasse plus à l'avenir! » et ailleurs : « il est défendu de changer un règlement vicieux, si, sans qu'on s'aperçoive du vice, il est demeuré en vigueur plus de cinquante ans. » Il ne se contente pas de platoniques conseils; il se préoccupe d'écarter tous les dangers d'innovation. Le plus grand de tous eût été la présence des étrangers. Déjà sous le prédécesseur de Yéyas avaient commencé les persécutions contre le christianisme provoquées par l'attitude même de ses adhérens. On n'ignore pas à quel massacre épouvantable elles aboutirent quelques années après lui. De toutes les religions, c'est la seule qui soit exclue par les *Cent-Lois* de la tolérance universelle; le principe de l'église romaine qui place la souveraineté en dehors de l'état était en opposition trop flagrante avec les desseins du despote. Quant aux étrangers, — expulsés progressivement du Japon, — ils furent relégués dans le petit îlot de Désima, où la soif du gain retint quelques Hollandais au prix de mille vexations.

L'empire était désormais fermé. Défense fut faite aux indigènes de voyager à l'extérieur sans une autorisation, et la forme même des jonques fut réglée de manière à leur interdire les longs voyages. On retrouve encore comme une trace de ces prohibitions dans l'accueil soupçonneux que rencontrent parfois à leur retour ceux que le gouvernement envoie en Europe. « Dans les rares occasions où l'on sera forcé d'entrer en relations avec les barbares, il faudra du moins se tenir sur une grande réserve et leur imposer par l'appareil mili-

taire, la bonne tenue des troupes et l'apparence de la prospérité. »

Les innovations extérieures écartées, il s'agissait de prémunir contre le mouvement naturel des esprits l'immobilité des castes, le palladium du système. Ici la loi n'avait rien à faire, les mœurs suffisaient. La réglementation minutieuse du législateur ne fait que donner une direction fixe à une tendance préexistante. Tout homme apporte en naissant ou reçoit dès le berceau le sentiment qu'il est l'inférieur ou le supérieur de quelqu'un. La théorie des droits civils repose tout entière sur le code du cérémonial, l'étiquette constitue à elle seule le droit public. Conserver exactement la place qui lui appartient dans la hiérarchie est pour chacun le premier des devoirs et le plus sacré des droits. On se fait un point d'honneur de ne pas transgresser ces règles, qu'on rougirait d'ignorer; celui-là même que la crainte du châtiment n'empêcherait pas de violer la loi est réduit par la peur du ridicule et du mépris à observer l'étiquette. Qui la méprise se condamne et se déshonore; la pire des hontes est une grossièreté. Le chef-d'œuvre de l'esprit aristocratique dans l'extrême Orient, c'est, pour emprunter l'expression célèbre de Joseph de Maistre, d'avoir « encanaillé » la résistance. Contrainte de se modeler dans des formes immobiles, dans des dehors permanens, dans des phrases faites d'avance, la pensée finit à son tour par s'y cristalliser. L'imagination n'évoque plus rien en dehors de formes jugées immuables parce qu'elles n'ont jamais changé; tous les mouvemens prennent une régularité mécanique; la société se meut sur place et la nation se fixe dans un moule où on la retrouve identique à plusieurs siècles de distance, comme ces villes antiques qui sortent momifiées des laves d'un volcan.

Encore une fois, ce caractère bien tranché s'était manifesté chez les Japonais avant Yéyas; il n'eut qu'à s'en servir. Le palais du shogoun devint un séjour mystérieux et presque divin; c'était profanation d'y faire entendre une querelle ou d'y manquer de respect même à un égal; y tirer l'épée était un crime puni de la mort et de la confiscation. On y avait marqué les divers endroits où chacun, suivant son rang, devait descendre de sa litière avant d'entrer. Nul, à l'exception des « hôtes d'honneur, » ne pouvait franchir à cheval la dernière enceinte; ce fut, il y a quelques années, une révolution quand le même droit fut donné aux ministres. Les règles les plus minutieuses fixèrent les prérogatives dont jouissait chaque rang hiérarchique, le degré d'inflexion du salut, les salles de réception, les appellations, les postes désignés dans le château aux gardes d'honneur, le nombre des suivans dont on pouvait se faire escorter à la ville et en voyage, les préséances, les honneurs dus à chacun par le peuple, la question des rencontres de deux cortéges sur une même route, si fertile en sanglans épisodes, la nature et la

quotité des présens à offrir au shogoun, en un mot tous les détails de cette orgueilleuse domesticité contre laquelle les aristocraties déchues échangent volontiers leur indépendance. Ainsi se transforma en instrument de gouvernement et en moyen de conservation cette politesse extérieure et formaliste qui dut sans doute son origine à une réaction contre la brutalité des mœurs primitives. Une ancienne loi du prince de Satzouma permettait à quiconque avait été insulté de tuer l'insulteur, mais à la condition de s'ouvrir le ventre immédiatement.

Comme il y a deux nations superposées l'une à l'autre, la noblesse et le peuple, il y a deux codes de morale et deux codes criminels, celui du *samouraï* et celui du vilain. Le premier enseigne le point d'honneur, la fidélité à toute épreuve au seigneur, les devoirs qu'entraîne le port du sabre, le mépris de la mort, la compassion pour les faibles. Il ne frappe le délinquant d'aucune peine, mais il le déclare déshonoré s'il a failli, et ce déshonneur ne peut être couvert que par le *harakiri*. Aussi tout homme d'épée doit-il apprendre de bonne heure le cérémonial de cette opération, savoir composer son attitude, s'il y joue le rôle principal, connaître les devoirs d'un bon coadjuteur, pouvoir notamment faire sauter d'un coup la tête d'un ami pour lui épargner la souffrance quand il s'est donné le coup mortel. Si le *samouraï* se rend coupable de quelque délit de droit commun, vol, adultère, il est dégradé, c'est-à-dire qu'il perd la prérogative de s'ouvrir le ventre, qu'il meurt supplicié et que sa pension est alors confisquée à ses héritiers. Le suicide judiciaire était en honneur comme à Rome sous les césars, c'était un acte de courage qui dispensait le juge de prononcer un jugement et qui mettait la mémoire à l'abri de la honte. Quant au roturier, on n'exige de lui que probité et subordination ; mais, comme le point d'honneur n'existe pas pour lui, c'est par la sévérité excessive des châtimens qu'il sera contenu. Ce qui caractérise la législation pénale, c'est l'arbitraire et l'inégalité des peines suivant les castes; le droit pénal se résume à peu près ainsi : punissez tout ce qui vous semblera mauvais, autant qu'il vous paraîtra nécessaire.

On a vu quelle justice sommaire pouvaient se faire à eux-mêmes les samouraï; l'exécution des sentences récemment encore était instantanée; au sortir du tribunal, le condamné était décapité. Huit palefreniers d'Owari en ayant maltraité un du prince Midzuno-kami, celui-ci demanda justice, et séance tenante, devant lui, on trancha la tête des huit coupables. La procédure repose sur l'emploi de la torture; il nous est pénible de dire qu'elle est encore journellement employée contre les accusés reconnus coupables, pour leur arracher l'aveu de leur crime. Ainsi l'exige la coutume d'après la-

quelle nul ne peut être exécuté, s'il n'a signé lui-même sa sentence.

Où la liberté n'existe pas, la conscience humaine ne peut arriver à son complet développement; la pure lumière intérieure de l'âme est éclipsée par le flambeau vacillant des lois conventionnelles, comme la lampe solitaire du penseur par les clartés douteuses d'une aube d'hiver. Qui tremble sans cesse ne réfléchit jamais, et c'est à la rigueur des pénalités de suppléer alors à la droiture des esprits : on sait quelle fut la sévérité des lois japonaises et la cruauté des supplices. L'exemple de la Chine introduisit au Japon des châtimens barbares qui contrastent avec la douceur des mœurs. Le vol au-dessus de 10 rios (50 francs) était puni de mort; la décollation par le sabre, l'étranglement, la mise en croix, le transpercement par la lance, n'étaient pas les seuls modes d'exécution. Il y a soixante ans, un valet qui avait assassiné son maître après avoir séduit sa fille fut exposé pendant trois jours à Riongokou-Bashi, l'un des ponts les plus fréquentés de Yeddo, et chaque passant devait lui donner un coup de scie. Il y a huit ans, une courtisane incendiaire fut brûlée à petit feu. En 1868, une mère infanticide fut précipitée au fond d'une vasque d'eau bouillante.

Encore mieux que le choix des peines, la qualification des crimes révèle la pensée politique que nous avons retrouvée partout : consolider le pouvoir. C'est ainsi que le silence gardé par celui qui avait connaissance d'un crime était puni comme le crime même, dût-on livrer un frère ou un père, car le souverain est le père suprême que l'on trahit par la non-révélation. C'est ainsi que la moindre atteinte aux propriétés du shogoun était punie comme un parricide. Il y avait jadis peine de mort contre quiconque tuait un des canards sauvages qui viennent chaque hiver s'abattre en foule sur les larges canaux du Siro (château). Un enfant, en jetant une pierre, eut le malheur d'en tuer un. Saisi par la police, il est amené devant le juge avec ses parens éplorés; on n'oublie pas d'apporter le corps du délit. Le juge, après l'avoir attentivement considéré, leur dit : « La loi est formelle; si l'enfant a tué l'oiseau, je dois le condamner à mort; mais, si l'animal est sauf, votre fils est innocent : or ce canard n'est peut-être qu'étourdi par le coup, et, pour moi, j'ai idée qu'il en reviendra. Emportez-le chez vous, soignez-le bien, et, si demain il est guéri, rapportez-le-moi; je mettrai alors l'enfant en liberté. » Voilà le père plus désolé que jamais, il gémit et se désespère en palpant ce volatile déjà raidi par la mort; mais la mère, avertie par son instinct, a lu dans la pensée du juge. Elle court acheter dans une volière un beau canard mandarin et le rapporte triomphante au juge, qui lui dit en souriant malgré lui : « Je vous l'avais bien dit qu'il en reviendrait. » On voit par là quel rôle tout-

puissant s'attribuait le juge, et quel arbitraire parfois bienfaisant régnait dans l'application de la loi.

Le *sin-ritz-ko-rio* ou loi pénale réformée, quoique de rédaction moderne, est empreint du même esprit de rigueur et d'inégalité. On y peut suivre la transformation actuelle de la société japonaise. Tandis qu'autrefois pour le même fait le noble était puni d'*heimon* (arrêts forcés), et le roturier emprisonné ou battu, aujourd'hui les peines corporelles peuvent être évitées par l'un et l'autre en payant une amende ou plutôt une composition tarifée; voici l'aristocratie d'argent qui paraît à la place de l'aristocratie de naissance. L'article 52 des *Cent-Lois* avait maintenu le droit de vengeance personnelle, et l'avait seulement astreint à une déclaration préalable; le nouveau gouvernement veut détruire l'esprit de clan et punit la *vendetta*, la centralisation s'essaie à renverser l'indépendance locale; mais, avant d'arriver à la récente période législative, il nous reste à examiner les conditions d'existence de cette oligarchie.

Tout système hiérarchique, pour être complet, doit se refléter dans les choses; c'est sur le sol même qu'il doit avoir ses premières assises. A des classes de personnes correspondent nécessairement des classes de terre ou des titres divers de possession; l'échelle des domaines représente celle des castes. Au mikado revenait le domaine éminent sur tout le territoire de l'empire; en acceptant sa suzeraineté théorique et en lui demandant l'investiture, le shogoun s'interdisait de porter la main sur ses droits; mais il s'en réservait l'exercice et disposait en fait des terres à son gré. L'état jouissait, en vertu de son domaine éminent, du droit de chasse et de l'exploitation des mines. « L'or, dit un auteur japonais, est comme les ossemens du corps humain qui ne se renouvellent pas, tandis que le sang et les chairs se renouvellent, de sorte qu'exploiter les mines, c'est épuiser et par suite appauvrir le pays. » Étrange économie politique, encore mal désapprise! Les daïmios n'étaient légalement investis que de l'administration et de la jouissance à perpétuité de leurs provinces; ils se considéraient néanmoins par un long usage comme nantis de la propriété et capables de la transmettre à leurs *bayshin* ou vavassaux. Ces derniers n'étaient en réalité que des usufruitiers perpétuels, incapables d'aliéner directement, et à défaut de descendans l'usufruit retournait au seigneur. Quant aux paysans, ils n'étaient que des fermiers détenant la terre en vertu d'une emphytéose à perpétuité, à charge d'une redevance annuelle dont le chiffre variait suivant les lieux. Les femmes, n'étant aptes ni à cultiver, ni à porter les armes, ne pouvaient posséder ni à titre de métairie, ni à titre de seigneurie féodale; les étrangers ne pouvaient devenir propriétaires du sol d'aucune façon. Il en est encore ainsi aujourd'hui, et l'une des me-

sures les plus graves qui s'imposent au gouvernement est d'asseoir du même coup sur de nouvelles bases et la propriété et l'impôt.

La hiérarchie a pris possession du sol, comment va-t-elle l'administrer? Il faudrait, pour répondre à cette question, passer en revue toute la série des règlemens et des usages administratifs sous le fardeau desquels gémissait le Japon, dénombrer cette armée de fonctionnaires grands et petits, qui transmettent l'action du gouvernement, récapituler tous les services qu'ils rendaient au pays et tous les abus qu'ils commettaient à son détriment. Nulle part, sauf en Chine, le fonctionnarisme ne s'est plus librement épanoui; mais, laissant de côté mille règles de détail relatives à la voirie, à l'agriculture, à la garde des frontières stratégiques de Yeddo, au prix des transports, aux deuils, aux bateleurs en plein vent et nécromanciens, aux plaisirs permis, tolérés ou défendus, à l'ordre public extérieur, nous nous bornerons à quelques indications sur la police générale.

On ne saurait imaginer la patience et la sagacité déployées par les Japonais dans cette branche de l'administration, bien plus considérable chez eux que partout ailleurs. C'est à peine si le mot de police est assez compréhensif pour embrasser les divers services qui assurent l'exécution des règlemens innombrables sur la voirie, les transports, les tarifs des prix, les prérogatives des voyageurs suivant leur classe et leur qualité, la tenue des maisons, le personnel des auberges, les registres d'inscription des voyageurs, les mesures à prendre en cas d'incendie, la surveillance des marchés, la vérification des poids et mesures, la proscription du christianisme, la mendicité et le vagabondage. A chaque pas, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, l'individu trouve devant lui un fonctionnaire chargé de lui dicter ses actions, de le mener par la main, de le contrôler et de le punir. Tout nouveau-né est inscrit sur un registre tenu dans chaque village où l'on ouvre un feuillet à chaque nouvel habitant, comme un commerçant ouvre un compte à un client; c'est le *ninbetseu*, à la fois livre de l'état civil et sommier de police. Là sont relatés tous les incidens de la vie, le nom qu'on donne à l'enfant le trentième jour après sa naissance si c'est une fille, le trente et unième jour si c'est un garçon, la secte à laquelle il appartient, l'adoption dont il est l'objet, la profession qu'il embrasse, les délits dont il se rend coupable, les voyages qu'il fait, le mariage, le moment où il devient chef de famille, les noms et le nombre de ses enfans, le divorce, la retraite, le genre de mort; le feuillet n'est clos que lorsque les prêtres ont adressé au *nanushi* un certificat de sépulture.

En dehors de cette action officielle, la police en avait une occulte, encore plus puissante; l'article 90 des *Cent-Lois* disait : « Dans les

cas d'enquête, si la puissance publique est convenablement dirigée, il n'est rien, entre le ciel et la terre, dans les demeures même des « barbares » répandues aux quatre coins du globe, sous les racines du gazon ou sous la surface terrestre, qui puisse échapper à ses recherches. La seule chose difficile à découvrir est le fil insaisissable du cœur humain. Yoritomo adopta à cet égard un plan ingénieux dû à Sotokotoku, de la dynastie de Daïto (Chine); il voulut obtenir comme un reflet des cœurs en suspendant de l'or et des promesses de récompenses aux écriteaux répandus dans les carrefours des capitales. Cette coutume existe encore, mais il est à craindre que l'on ne trouve pas chez les samouraï de dispositions conformes à son esprit. » Cet encouragement à la délation pouvait en effet ne pas suffire, et une classe d'espions, *me katchi*, y suppléa. Ils occupaient diverses fonctions nominales, se présentaient comme domestiques chez les personnages dangereux, chez les daïmios qu'on voulait surveiller, dans les maisons de thé qui servaient souvent de lieu de rendez-vous aux conspirateurs, plus tard chez les Européens dont on voulut connaître la conduite, écrivaient tout ce qu'ils voyaient ou entendaient, et parfois *filaient* un criminel ou un suspect pendant des semaines avant de le dénoncer. Chaque daïmio avait à son tour sa police secrète, et l'on pouvait dire que, de trois Japonais qui se trouvaient ensemble, il y en avait deux qui faisaient le métier d'espions. L'histoire du shogounat est celle de vingt complots toujours découverts; mais, si l'espionnage est une tentation inévitable du despotisme, il n'y a pas de plus sûr moyen d'abâtardissement pour une aristocratie. L'homme le plus courageux se replie et se courbe sous cette puissance occulte qui échappe à toute résistance: la nation politique y perd son ressort et sa virilité; la chute de l'ancien régime japonais en est un exemple dont le nouveau fera bien de profiter.

Telle est, dans ses traits généraux, cette organisation sociale que le passé a léguée au présent. Formée d'élémens divers et hostiles que l'habileté d'un grand homme avait su mettre en harmonie, maintenue par un heureux concours des lois avec les mœurs, elle a prouvé par un silence de près de trois siècles dans son histoire quelle était sa stabilité. Toute personne, toute chose avait sa place nécessaire, sa sphère déterminée, son action limitée, ses devoirs tracés d'avance, ses règles infranchissables; mais cet organisme, si admirablement disposé pour fonctionner sur place, était incapable de mouvement et de progrès, il devait se fausser au premier effort. Cet édifice si solide était exposé, comme tout ce qui ne se renouvelle pas, aux lois du temps et de la vétusté; le jour où une cause extérieure vint l'ébranler, il devait chanceler et s'effondrer au premier choc.

IV.

Les années 1867-1870 seront marquées dans l'histoire du Japon par deux péripéties importantes que l'on confond souvent. Le mikado, après avoir renversé le shogoun, a repris l'exercice direct du pouvoir, et du même coup le gouvernement central a déposé l'aristocratie indépendante et repris l'administration du pays. Le descendant de Yéyas n'a pas même essayé de conserver un commandement déserté par la noblesse qui devait le soutenir; celle-ci s'est résignée sans trop de murmures à résilier une autorité qu'elle ne savait plus exercer. Quelques résistances locales, quelques batailles gagnées d'avance, ont donné au coup d'état la consécration de la victoire et le facile prestige de la clémence. Une nouvelle puissance s'est substituée à l'ancienne; une révolution qui semblait de nature à bouleverser l'état de fond en comble s'est accomplie sans tumulte, et de cette savante constitution que nous avons étudiée il n'est plus resté que des ruines. Quelles circonstances ont amené la catastrophe? Pourquoi cette féodalité, qui semblait si solidement liée au sol, en a-t-elle été détachée soudainement et sans bruit, comme ces îlots de verdure que les grands fleuves d'Amérique rongent en silence et emportent sourdement en une nuit? Et d'ailleurs sa disparition est-elle complète, n'en subsiste-t-il pas des débris? Que peut-on faire encore de ces élémens épars, et quelle est la tâche de l'avenir? Ce sont là des questions auxquelles nous essaierons de répondre. D'abord quelles sont les institutions du moyen âge japonais qui ont survécu au désastre? Nous les rencontrerons dans le droit privé.

Les perturbations politiques, si complètes qu'elles soient, ne changent pas en un jour l'esprit d'une nation ni l'état de ses mœurs. Au-dessous des formes variables de gouvernement, il subsiste un élément immobile, comparable à ces couches profondes que ne troublent pas les agitations de la surface. Au régime disparu survit la société civile qui le portait et lui servait de substratum; il ne dépend pas du régime nouveau de la transformer à son tour d'un coup de baguette. C'est une œuvre qui réclame avant tout le secours du temps. La constitution de la famille, de la propriété, de la corporation, de la commune, reste sensiblement la même, et c'est poursuivre une entreprise chimérique que de vouloir la renouveler sans tenir compte des coutumes établies, des sentimens régnans, des préjugés séculaires. Le législateur ne doit jamais toucher que d'une main timide à ces lois civiles où une nation dépose ses aspirations et ses croyances. En cette matière, toute réforme est fatale qui n'est point accompagnée d'un changement parallèle dans la direction des esprits.

Ce que César dit des Gaulois, *le peuple est presque regardé comme esclave*, résume les droits politiques de la nation japonaise. Les nobles y sont nés pour gouverner, les autres pour obéir; il y a des fonctionnaires et des administrés; il ne faut y chercher ni citoyens, ni liberté individuelle, ni égalité civile. L'homme du peuple ne peut ni porter des armes, ni monter à cheval, ni se faire porter en *kango*, ni s'habiller d'une certaine façon, ni se marier ou disposer de ses biens de la même manière que les privilégiés. Ne l'interrogez pas sur ses droits civils, il n'en a pas, ou n'en a que par une tolérance qui peut cesser sans qu'il s'en étonne. Les coutumes, qui varient d'une province à l'autre, assez précises sur les droits civils du *samouraï*, sont muettes sur ceux du roturier. Voilà pour l'égalité civile.

Quant à la liberté individuelle, si les anciennes prohibitions de voyager d'une province à l'autre, de sortir de l'empire, d'entretenir des relations avec les étrangers, d'embrasser et de pratiquer la religion chrétienne, sont tombées, elles peuvent renaître au gré du pouvoir. Un décret changera la forme des chapeaux ou ordonnera l'adoption d'une nouvelle coiffure sans exciter l'hilarité, ni l'indignation. Les hommes ne se sentent pas plus libres dans l'état que l'enfant sous l'autorité paternelle. La monarchie absolue a rempli l'esprit public de son image et formé les institutions privées sur le modèle du gouvernement.

Ce rapport intime se manifeste avant tout dans la famille. Sous la double influence du despotisme et de la féodalité, le droit domestique a concentré toute l'autorité dans une seule personne, le chef de la communauté. Comme tous les peuples orientaux, le Japon n'a donné à la femme qu'une place secondaire dans la vie sociale. Nubile à douze ou treize ans, elle n'est qu'une enfant à l'âge où elle peut déjà charmer, et la raison ne lui vient qu'à l'âge où elle atteint une précoce décadence. La femme n'est dans les premiers temps que la fille aînée de son mari, dans la suite qu'une ménagère soumise; la maternité seule lui donne quelque considération. « La femme, dit Confucius, doit obéir à son père quand elle est jeune, à son époux quand elle est mariée, à ses enfans quand elle devient veuve. »

Le mariage est un contrat purement civil, où la religion n'intervient pas. Il est généralement précédé des fiançailles, tantôt simples, si les parties n'échangent qu'une promesse de vive voix, tantôt solennelles, si elles s'engagent par écrit et par l'accomplissement de certains rites. Jamais un garçon, encore moins une fille, n'osent parler de mariage à leurs parens; s'ils se sentent une inclination qu'ils désirent consacrer, ils demandent à une personne tierce d'en faire part à leur père et mère. Souvent, sans même consulter leurs enfans, et alors qu'ils sont en bas âge, les parens les fiancent avec une famille dont ils briguent l'alliance, et les en-

fans ne peuvent briser le contrat, à moins que le fiancé ne trouve un bon parti à offrir à la future qu'il repousse; sinon, il peut être contraint par les magistrats d'accomplir la promesse faite en son nom. Les fiançailles solennelles constituent entre les futurs époux un lien aussi indissoluble que le mariage. Ils doivent en cas de mort porter le deuil l'un de l'autre, et autrefois la jeune fille qui avait eu le malheur de perdre son fiancé était regardée comme veuve, devait se noircir les dents, se raser les sourcils et renoncer au mariage. On reste ainsi fiancé pendant des années entières, souvent sans se voir et quelquefois sans se connaître. Ces longues attentes semblent surtout avoir pour but d'assurer des maris aux filles, qui sont en plus grand nombre que les hommes dans la population, de tenir une femme toute prête pour les jeunes gens le jour où le désordre de leur conduite avertirait le père qu'il est temps de les mettre en ménage, et enfin de faciliter entre les familles la perpétuation du même sang. Les conditions d'âge sont assez variables; toutefois on ne marie guère les filles avant douze ans, ni les hommes avant quinze. Ils doivent à tout âge obtenir le consentement de leurs parens et même de leurs proches. L'autorisation du maire est nécessaire pour les gens du peuple, celle du daïmio et aujourd'hui du gouverneur pour les *samourai*, celle du shogoun, aujourd'hui du mikado pour les princes.

La célébration des noces est de deux sortes. La première, plus compliquée et plus relevée, s'applique aux nobles, elle rappelle la *confarreatio* des Romains; elle exige la présence d'un personnage sans lequel un mariage ne se fait guère, mais qui a ici un caractère officiel : c'est l'entremetteur. L'entremetteur choisit quelquefois pour les époux; il transmet entre les parties les renseignemens sur la fortune et les autres questions préalables; il est en quelque sorte garant de la bonne harmonie. Si des discussions éclatent entre les époux mariés sous ses auspices, il sert de négociateur et d'arbitre; si les circonstances rendent une rupture nécessaire, c'est à lui qu'il appartient d'expédier la séparation. Le jour de la cérémonie nuptiale venu, la fiancée se rend, vêtue et voilée de blanc, au domicile de son futur époux, qui la reçoit à la porte de sa maison. On prend place, l'entremetteur entre les fiancés; trois coupes sont placées devant lui : il passe la première remplie de sakki à la jeune fille, qui y trempe ses lèvres et la remet à son fiancé, celui-ci la vide et la remet à l'entremetteur; une seconde coupe fait le tour en sens inverse; elle circule jusqu'à ce que chacun l'ait offerte et reçue trois fois (*san-san-ku-do*, 3 fois 3 font 9). Par cette cérémonie, l'union est accomplie. La nouvelle épousée rejette alors son voile; on va retrouver les parens et l'on commence un festin au milieu des chansons qui célèbrent le bon-

heur, la longue vie et la nombreuse postérité des jeunes mariés. Telle est la solennité essentielle; accessoirement les époux échangent divers cadeaux, entre autres la jeune fille apporte deux seaux de bois où l'on mettra sa tête et celle de son complice, si jamais elle devient adultère. Elle en explique l'aimable usage en les offrant. La femme conserve avec elle chez son mari une vieille servante (*obasan*), qui est chargée de faire aux parens le rapport circonstancié des faits et gestes du nouveau ménage. Chez les gens du peuple, la cérémonie se borne à un repas que les parens et les époux font en commun, après quoi il est entendu qu'ils vivront comme mari et femme. Rien n'est plus frappant que cette absence de formalités en pareille matière chez un peuple si formaliste. Il en est de même dans tous les actes de la vie civile.

La femme aussitôt mariée sort de sa famille naturelle pour tomber, comme chez les Romains, sous la puissance du mari, ou, si celui-ci n'est pas encore chef de famille, sous la main du père ou de l'aïeul de son mari. Elle est comptée au nombre des enfans et doit en conséquence à ses beaux-parens les mêmes égards qu'une fille. Même après la mort du mari elle leur doit des alimens dans le besoin. Le mari a un pouvoir absolu sur sa femme, elle ne doit se mêler en rien des affaires du dehors. « C'est une règle juste et reconnue dans le monde entier, dit Yéyas, qu'un fidèle mari s'occupe des choses du dehors, tandis qu'une fidèle épouse prend soin de son ménage. Lorsqu'une femme s'occupe du dehors, son mari abandonne ses devoirs, et c'est un présage de la ruine de la maison. Il ne faut pas que la poule s'habitue à chanter à l'aube, c'est un fléau dont tout *samouraï* doit se garder. » L'époux dispose de tous les biens qu'apporte sa femme (elle ne possède rien), il peut la vendre elle-même en cas de pressant besoin; mais il faut s'empresser d'ajouter qu'il use rarement de ce pouvoir excessif. Il peut aussi la répudier pour des causes assez multiples : en cas de stérilité, — en cas de jalousie exagérée de la part de celle-ci, — dans le cas où elle parlerait « comme un perroquet » et troublerait ainsi la paix du ménage, — en cas d'irrévérence envers les parens du mari, — en cas d'incapacité dans la direction de la maison et des enfans. On s'explique difficilement après cette énumération qu'il se soit trouvé deux Européennes pour profiter de la nouvelle loi, qui permet les mariages internationaux; ajoutons qu'aucune n'est Française. De son côté, la femme peut demander le divorce en cas de prodigalité du mari ou par consentement mutuel. L'adultère du mari n'est puni que chez les *samouraï* et de peines simplement disciplinaires (arrêts forcés); quant à celui de la femme, il donne au mari non-seulement le droit de la chasser, mais celui de la tuer avec son complice; s'il tue l'un sans l'autre, il est considéré

et puni comme meurtrier. La femme divorcée ne peut emmener ses enfans si elle en a eu (mais le divorce est rare dans ce cas); elle quitte la famille du mari, rentre dans sa famille naturelle et peut se remarier, si elle en trouve l'occasion, ce qui n'est pas fréquent.

L'association conjugale, qui, sous l'influence du christianisme, a pris dans les sociétés de l'Occident une si haute importance sociale, n'en a ici, comme on le voit, qu'une très restreinte. Les mœurs exigent tout de la femme, rien du mari; elles créent pour l'une un lien que la mort peut à peine dissoudre, pour l'autre une société où il ne restera engagé qu'autant qu'il lui plaira. Comme le gouvernement despotique ne réclame ni forte éducation dès l'enfance, ni éducatrices, la femme ne sera qu'un docile instrument de propagation de l'espèce et une servante obéissante.

S'ils n'ont pas adopté la polygamie, les Japonais appliquent une institution qui s'en rapproche beaucoup. Le mari peut introduire dans la maison, sous le titre de servantes, une ou plusieurs *mékaké*, suivant son rang. Les *Cent-Lois* en accordent huit aux daïmios, cinq aux grands-officiers, deux au simple *samourai*, aucune au vilain; mais elles sont loin d'encourager cette pratique, qui du reste ne réclame pas d'encouragement, car elle s'est conservée très exactement jusqu'à nos jours. La *mékaké* n'est en théorie qu'une domestique, et, pour sauver l'amour-propre de la femme légitime, c'est celle-ci qui est censée en faire don à son époux. Les enfans issus de la *mékaké* ne sont aptes à succéder au père qu'à défaut d'enfans issus de l'épouse, et par une loi contre nature, tandis que leur mère naturelle reste pour eux une domestique, c'est la femme de leur père, leur marâtre, que les enfans doivent considérer et traiter comme une mère. Si celle-ci les accepte et si le père les adopte, ils prennent le pas, en qualité d'aînés, même sur les fils légitimes qui naîtraient après eux. La femme du peuple est donc sous ce rapport mieux traitée que la femme noble : elle ne partage pas avec une autre l'autorité domestique, et, comme elle sait en même temps se rendre plus utile, elle jouit d'une certaine considération qui paraîtrait probablement suffisante au bonhomme Chrysale.

Le véritable centre de gravité de la famille, ce n'est pas le ménage, c'est le père de famille. « Chaque sujet doit être prêt à épuiser pour l'empereur ses forces, son intelligence et ses biens, chaque enfant pour ses parens, chaque élève pour son maître, car à l'empereur il doit sa nourriture, à ses parens il doit l'existence, à son maître il doit l'instruction, et la vie n'est pas possible sans ces trois bienfaits. » Fondée sur ce principe, la puissance paternelle est illimitée. De tous les crimes, le plus grave, c'est de manquer au devoir filial, et, pour l'honneur du Japon, on peut ajouter, le plus rare. Le père peut vendre ses filles, si elles ne s'y refusent pas, et ce

dévoûment est cité dans les histoires populaires comme un beau trait de vertu filiale (1). La fille qui cède à un séducteur *sans le consentement de ses parens* est punie de soixante coups de fouet, non pour avoir violé la pudeur, mais parce qu'elle leur a dérobé ainsi un bien dont eux seuls pouvaient disposer. Le père a aussi le droit de vie et de mort sur ses enfans, et l'on cite plus d'un exemple d'exécutions faites ou ordonnées par d'autres Brutus.

On ne distingue pas entre les enfans légitimes et ceux de la *mékaké* reconnus par le père, mais on distingue entre les aînés et les cadets, les garçons et les filles. Le père peut déshériter son fils aîné, et c'est bien une exhérédation, car à défaut de volonté contraire exprimée c'est celui-ci qui hérite de plein droit. Quant au droit de masculinité, il ne fléchit jamais, les filles ne pouvant hériter ni être propriétaires de quoi que ce soit. Celui à qui le ciel a refusé des enfans mâles s'empresse d'adopter un gendre qui entre dans la famille, devient un agnat et un héritier désigné. Légitime ou adoptif, l'héritier ne peut renoncer à la succession, il doit en acquitter toutes les obligations, si lourdes qu'elles puissent être. Le droit d'aînesse emporte, lui aussi, ses obligations. Si l'aîné a le pouvoir sur tout le reste de la famille, même le droit de vie et de mort sur ses frères cadets dans certaines provinces, en revanche il est tenu de remplir envers eux les devoirs d'un père, de les nourrir et de les élever; la propriété des biens n'est, pour ainsi parler, qu'une gestion confiée à ses mains; mais il n'en reste pas longtemps chargé, les cadets s'empressent de se donner en adoption ou de se marier dans des familles sans garçons et changent ainsi de maison.

La famille japonaise est donc, comme la famille romaine, un petit état muni de tous ses organes; elle a un chef absolu qui la représente et qui la conduit, des sujets, un peuple de serviteurs attachés à elle et qui ne la quittent pas, une propriété commune, un conseil délibératif formé des agnats les plus âgés, sans limite de nombre ni d'âge. Elle a enfin son tribunal domestique. C'est devant ce tribunal que se règlent les difficultés sur les successions, s'il en peut surgir; c'est devant ce tribunal que le père peut prononcer la peine de mort contre son fils en cas de désobéissance, il n'a plus ensuite qu'à en informer l'officier. C'est là qu'est dénoncée l'épouse qui a encouru la répudiation et qu'est traînée la femme adultère. Celle-ci peut même être condamnée, en l'absence de son mari, à s'éloigner immédiatement de la maison qu'elle déshonore. Une grande solidarité s'établit ainsi entre des personnes réunies pendant longtemps sous un joug si étroit; elles ne séparent pas leur honneur et leur fortune de ceux du groupe où elles sont nées. Un

(1) Un récent décret le rend impossible aujourd'hui.

adage dit : « La fortune du père est celle du fils, et les liens de celui-ci sont ceux de celui-là. » Sous l'empire de nos lois démocratiques, nous ne voyons guère dans la famille qu'un centre d'affections et d'intimité : sous le rapport des intérêts, le code lui-même crée l'antagonisme entre les parens les plus proches; ici au contraire l'individu disparaît et s'oublie volontiers pour ne songer qu'à la prospérité de ce groupe auquel tout le rattache, par lequel seul il existe, et qui représente à la fois pour lui le foyer, l'autorité, la possession et la patrie.

Mais ce petit état ne peut vivre sans son chef. Despotique par essence, il lui faut une tête pour assurer son existence légale. Qu'adviendrait-il, si le chef mourait sans descendant? La dispersion du bien commun, la rupture du lien qui réunit tous les membres; pis encore, le gouvernement reprendrait la pension du *samourai*, le prince reprendrait le droit de culture concédé au cultivateur; enfin, chose plus grave encore qu'elle ne l'était à Rome, il ne resterait plus personne pour faire aux ancêtres, à certains jours consacrés, les libations qui doivent apaiser leurs mânes. De là cette idée enracinée au cœur de la nation, que le nom d'une famille ne peut pas périr, qu'un chef de famille ne peut pas mourir sans un continuateur. L'adoption sous ses nombreuses formes doit assurer cette perpétuité; c'est l'institution entre vifs d'un héritier « nécessaire, » moyen plus sûr encore que la substitution romaine.

Pratiquée dès les temps les plus anciens, faiblement encouragée par Yéyas, défendue, puis rétablie sous ses successeurs, l'adoption est très répandue au Japon, où elle n'a rien du caractère de bienfaisance que nous lui prêtons d'ordinaire. Elle est commandée, non par l'intérêt de l'adopté, mais par celui de la famille adoptante, et remplace plusieurs institutions du droit civil (testament, donation, succession, contrat de mariage). On en distingue plusieurs espèces. Dans ses effets, l'adoption japonaise est une imitation parfaite de la nature. L'enfant adoptif entre dans la nouvelle famille et y contracte des liens de parenté rigoureusement semblables à des liens naturels, de sorte qu'il a deux pères, deux mères, etc... Il quitte, il est vrai, sa famille originaire au point de vue du droit civil et tombe sous la puissance de son nouveau père, mais tout en restant soumis à toutes les obligations filiales envers l'ancien. Il prend le nom du père adoptif, son rang, son titre, ses armes et son hérédité présomptive, a besoin, pour se marier, du consentement de ses deux familles à la fois, et doit nourrir l'une et l'autre aussitôt que, devenu chef, il a la disposition des biens. Lorsque par le décès du père adoptif le fils recueille l'héritage, il se fait un revirement dans les rapports de parenté. Jusque-là il avait porté le deuil de ses parens adoptifs moitié moins longtemps que celui de ses parens naturels; à partir

de ce moment, c'est l'inverse qui a lieu. Si exorbitante que soit la puissance du père adoptif, il ne peut cependant pas prostituer la fille qu'il a adoptée; cette spéculation, dont il y a malheureusement des exemples, l'expose à un châtiment sévère à la volonté du juge. On voit qu'il résulte de l'adoption plus de charges que de bienfaits pour celui qui en est l'objet. Il est entretenu, il est vrai, pendant sa jeunesse; mais le père ne tarde pas à prendre sa retraite, et le fils, alors forcé de le nourrir et de veiller à la subsistance de toute la famille, est en outre exposé à la mauvaise humeur d'une belle-mère, à la jalousie de frères puînés, à l'arbitraire d'un maître qui ne peut voir dans cet héritier qu'une faible image de la nature, enfin à toute sorte d'onéreuses corvées. Aussi est-ce un dicton populaire que, si vous avez trois setiers de riz, il faut vous garder de l'adoption.

La toute-puissance ne suffit pas au chef de famille; il lui faut encore l'autorité personnelle, l'énergie de l'âge mûr, la vigueur de la santé, la faveur du prince chez les grands, la bienveillance du voisinage chez les petits. L'incapacité ou l'opprobre du chef retomberait sur ceux qu'il dirige; il faut donc que ce petit monarque puisse abdiquer à propos. C'est à ce besoin que répond une institution curieuse et tout à fait particulière, que nous avons appelée jusqu'ici la retraite volontaire, et qu'il faut étudier maintenant sous son vrai nom d'*inkyo* (*in* cacher, *kyo* demeure). Le mot désigne à la fois la retraite et la personne qui la prend. L'*inkyo* peut être volontaire ou forcé et s'appliquer tout à la fois aux fonctions publiques et aux devoirs domestiques ou à l'un des deux seulement. Volontaire, il doit être, en ce qui concerne les fonctions, demandé au seigneur tantôt à soixante-dix ans, tantôt à cinquante, suivant les coutumes; mais les infirmités, la maladie réelle ou prétextée, peuvent avancer cette limite.

Cette retraite peut être requise par la famille quand elle voit l'un de ses membres frappé d'imbécillité, de démence ou de prodigalité; elle le contraint alors, quel que soit son âge, fût-il même très jeune, à prendre sa retraite, s'il est chef de famille. L'*inkyo* forcé a lieu en cas de condamnation judiciaire, c'est notre interdiction légale. Sans même qu'il intervienne une condamnation, si les magistrats d'une ville jugent à propos, par mesure de sûreté, de confiner chez lui un prodigue, un homme mal famé, un halluciné ou un contribuable récalcitrant, il est frappé de *tikkio-inkyo*, interdiction de sortir de sa demeure. En cas d'*inkyo* forcé, l'incapacité domestique est complète. Quel que soit le caractère de la retraite, elle repose sur une condition essentielle : la désignation d'un successeur. L'ancien chef de famille ne devient pas incapable juridiquement, et, si la puissance paternelle lui échappe, son influence

morale ne diminue pas. Une déférence sans bornes, des soins et des attentions de toute sorte font de cette retraite une situation honorable que tout père de famille envisage avec joie pour ses vieux jours. En offrant à la vieillesse un refuge entouré de vénération, l'*inkyo* maintient à la fois l'administration dans des mains capables et le prestige de l'autorité dans celui qui ne l'exerce plus; il comble une lacune qu'un éminent jurisconsulte contemporain a signalée en termes éloquens dans nos lois.

Telle était la solidarité du groupe familial, que la loi jadis poursuivait tous les membres pour le crime d'un seul, qu'il fût le chef ou en puissance. Ce que la loi ne fait plus, l'opinion publique n'a pas cessé de le faire. De là une institution qui servait à maintenir l'unité de la famille en éloignant d'elle tous les élémens rebelles : c'est le *kando*, détachement ou expulsion d'un membre dont l'inconduite pourrait entraîner la responsabilité civile ou morale des siens. Le *kando* ne peut avoir lieu que dans le cas de prodigalité, vol, violences, adultère, et seulement contre un fils majeur de quinze ans. Il faut que la mère soit d'accord pour le demander au magistrat local, qui l'ordonne, si le motif est justifié. L'enfant ainsi frappé sort de la famille; il n'a plus ni asile, ni secours, ni héritage à attendre de ses parens. La seule faveur qu'il en reçoive, c'est au moment de la séparation une petite somme qu'on appelle *namida kin*, l'or des larmes, car c'est une mère qui le donne à un fils qui va la quitter pour toujours. Il doit s'éloigner de sa province et ne tarde pas à devenir un vagabond, un mendiant ou un voleur; mais sa famille n'a plus à en rougir. Il ne peut y rentrer que s'il sauve la vie de son ancien seigneur dans un accident quelconque, ou s'il prouve avec éclat qu'il s'est amendé. Les parens demandent alors la révocation du *kando* au magistrat, qui décide arbitrairement. Cette institution, que l'adoucissement des mœurs tend à faire disparaître, n'a jamais existé chez les *samourai*; en cas d'inconduite grave, c'est par le *karakiri* ordonné au fils qu'un père sauvait l'honneur de sa maison.

La famille japonaise, avec sa constitution despotique, suppose et consacre des principes auxquels nos mœurs et nos lois occidentales sont étrangères. Tandis que les affections naturelles sont chez nous les seuls liens entre parens, elles semblent ici rejetées au second plan pour faire place à des devoirs rigoureux imposés sous des menaces terribles. La piété filiale a je ne sais quoi de contraint et de conventionnel; l'obéissance tient plus de la crainte que de la confiance. L'union des agnats assemblés en conseil ou en tribunal domestique repose moins sur une bienveillance réciproque que sur une communauté d'intérêts, d'honneur, de réputation. Les préjugés sont plus forts que les sentimens et en tiennent lieu. Ceux-ci n'ont pas d'ailleurs chez les races peu nerveuses de l'Orient cette

vivacité et ce raffinement qui trop souvent, en même temps que les cœurs, amollissent les volontés. Comme la douleur physique, l'ébranlement moral leur arrache difficilement des larmes. L'exclusion perpétuelle des femmes ayant banni des relations la tendresse proprement dite, la sensibilité s'éveille avec peine et ne devient jamais maladive. C'est la loi, ce sont les préceptes moraux et les ordres du magistrat qui, bien mieux que les instincts naturels, enseignent à chacun la place qu'il doit prendre et le rôle qu'il doit jouer dans la famille. Elle s'est peu à peu formée, suivant le vœu du législateur, pour lui fournir des sujets obéissans et des exécuteurs toujours obéis. Telle qu'elle est, on conçoit quel élément d'ordre et de stabilité elle représente, et l'on sent qu'on ne peut toucher à une partie sans ébranler de fond en comble cet édifice artificiel et entraîner la nation tout entière vers l'inconnu.

Si la famille est le principal des groupes où l'individu va chercher un refuge contre son propre néant, elle n'est pas le seul. Partout où l'esprit national encore sommeillant n'a pas donné à une agglomération d'hommes une vie unique, il arrive que les petites associations prennent la place de la grande, qui est la patrie. Nous avons vu cette tendance se manifester dans la formation des clans, nous allons la retrouver dans certains groupemens populaires. L'individualisme rend les Japonais peu propres à la vie municipale, telle que l'entendaient les Romains. Dans tout le Japon, il n'y a pas une place publique, pas un lieu de réunion. Loin de se sentir entraîné dans un large courant de patriotisme, chacun s'enchaîne à une petite coterie dont l'intérêt particulier passe avant toute chose et éclipse tout le reste; la société apparaît comme une hiérarchie de groupes dont le plus proche est le plus cher. Il faudrait évoquer l'histoire tout entière de notre moyen âge populaire pour présenter le tableau complet de ces corporations, maîtrises, jurandes, que fournissent encore les différentes industries de Yeddo : corps de pompiers, corps de charpentiers, corps de bateliers, confréries d'aveugles, de mendians, de parias, associations responsables de *bettos*, de domestiques, bandes de musiciennes en plein vent, de comédiens, de saltimbanques, sans parler de la caste récemment dispersée des *hétas*, ces truands de Yeddo, dont la cour des miracles se tenait dans les rues malsaines qui entourent Asakusa, et qui avaient, eux aussi, leur « roides ribauds. » Les deux communautés auxquelles nous nous bornerons parce qu'elles ont eu une existence officielle sont le *go nin gumi* et l'*otokodaté*.

Le *go nin gumi* (union de cinq hommes) est une association formée entre cinq voisins, chefs de famille, propriétaires, ayant à leur tête un *kumigashira;* leur existence est reconnue par l'état, qui leur impose des obligations collectives en matière de voirie, de sur-

veillance et d'entretien des quartiers dans les villes, de culture dans les villages, de responsabilité civile en cas de dégâts, etc. Les *otokodaté* avaient plus d'étendue et un tout autre but. C'étaient des associations maçonniques de braves gens qui se promettaient mutuellement aide et assistance. Un *samourai* déclassé, un ouvrier sans emploi, un fils chassé par son père, quiconque se sentant faible et isolé voulait se recomposer une famille et un clan se présentait au « père » de l'*otokodaté*. On ne se montrait pas difficile sur les antécédens; pourvu que le postulant fût un bon compagnon, prêt à donner sa vie pour les autres. Le mot lui-même signifie homme chevaleresque, et c'était en effet une sorte de chevalerie roturière qui se proposait de combattre les oppresseurs et de soutenir les faibles, quelquefois même de subvenir à leurs besoins. Ils se secouraient en cas de maladie ou de misère, mais en échange le chef ou *père* obtenait une autorité sans limites, il se faisait obéir au premier signal, sous peine d'exclusion irrévocable du compagnon récalcitrant. Le bas peuple des grandes villes se courbait avec soumission devant ses ordres; il en obtenait parfois ce que les officiers du gouvernement se voyaient refuser; c'était un protecteur puissant, et même parmi les grands plus d'un briguait son amitié. Il traitait de pair à compagnon avec les plus grands seigneurs, et comme l'orgueil des humbles s'attache à la gloire de ceux qui les commandent, sa position relevait à leurs propres yeux les pauvres gens qui exécutaient ses volontés.

La tradition populaire a conservé le nom d'un de ces chefs. Élu après une série d'aventures père de l'*otokodaté*, Chobei avait acquis dans Yeddo une puissance avec laquelle il fallait compter. Un jour, il entre dans une maison de thé du Yoshiwara, où l'on attendait un *hattamoto* (noble), et s'installe sans façon sur le tapis préparé pour un autre. Le noble arrive, et, trouvant un homme en apparence endormi, demande quel est ce manant; on le lui nomme; saisissant cette occasion d'humilier l'orgueil d'un roturier, il vide par dix fois le contenu de sa pipette sur Chobei. Celui-ci consent enfin à s'éveiller et s'excuse; Iurosayémon l'invite ironiquement à partager son repas et lui tend des tranches de poisson cru à la pointe de son sabre; mais Chobei, sans trembler, ouvre la bouche pour les recevoir. Sans se laisser décontenancer, le père de l'*otokodaté* demande à son tour à son hôte ce qu'il peut lui offrir suivant son goût. « J'adore le *hudon*, » répond le grand seigneur. C'est un mets très vulgaire et à très bas prix, dont se nourrissent uniquement les gens du peuple. Il voulait rappeler ainsi au père de l'*otokodaté* sa chétive origine; mais celui-ci, résolu à tenir tête, donne ordre à un de ses hommes de faire apporter pour cent rios de *hudon*. Tous ses fidèles se mettent en course et en quelques instans apportent des

montagnes de cette nourriture. Cette fois Iurosayémon, humilié, vit qu'il n'aurait pas le dernier mot, mais il en conserva une profonde haine contre Chobei et résolut de se venger.

A quelque temps de là, il l'invita à un repas chez lui. Chobei savait que ce qui l'attendait, c'était un odieux guet-apens; mais son devoir était avant tout de montrer que le père de la confrérie ne tremblait pas devant un grand. Ayant donc fait ses dernières recommandations aux siens, il se rend chez son ennemi, précédé des présens d'usage. Comme il s'y attendait, deux séides de Iurosayémon fondent sur lui dès l'entrée, le sabre en main; il réussit à esquiver les coups et à les désarmer, après quoi il se présente avec sang-froid devant son hôte. « Arrivez, maître Chobei, dit celui-ci, on m'avait dit que vous étiez un habile tireur, mes gens ont voulu s'en assurer, je vous prie d'excuser cette brusque réception. — N'en parlons pas, répond l'autre en souriant, mon adresse n'a rien de comparable à celle d'un noble *samourai*, et si ces seigneurs ont eu le dessous cette fois, c'est pur hasard. » Le maître lui offre un bain pour se délasser. Il sait que la mort l'attend là quand il sera désarmé, mais il n'hésite pas. A peine entré dans la salle de bains, la porte se referme sur lui et, à travers les cloisons, il est assassiné à coups de lance par d'invisibles ennemis. Le lendemain, sept membres de l'*otokodaté* se présentent chez l'assassin, apportant un cercueil que Chobei s'était commandé d'avance, sûr de la mort qu'il allait chercher. Ce flegme est la forme favorite du courage.

Il faudrait un volume pour raconter toutes les prouesses chevaleresques, tous les actes de bienfaisance de ces *otokodaté:* Elles ne font que représenter, sous sa forme militante, l'esprit d'association limitée, le besoin de lien et d'alliance immédiats, que nous avons déjà rencontrés dans la famille et dans le clan. L'homme sans point d'appui ne peut vivre dans ce milieu féodal. Il ne peut compter sur lui-même, il lui faut des protecteurs, des parens, des amis; la loi est impuissante à l'aider, la société prête à l'accabler, tout lui crie : *Væ soli!*

V.

Le XVIIIe siècle vit naître un mouvement de réaction en faveur du pouvoir mikadonal, et les grands feudataires, jaloux de l'autorité du shogoun, songèrent à se faire de la cour de Kioto un instrument pour le renverser. Lui-même, pour éviter une rupture ouverte, dut reprendre dans les dernières années un usage depuis longtemps tombé en désuétude, et se rendre en visite officielle à la

cour impériale; mais ces causes agissaient lentement, elles n'eussent produit leurs effets qu'après des siècles sans l'événement qui vint brusquement changer la face de toutes choses au Japon, l'arrivée des étrangers. Jusque-là, dans l'empire fermé, chacun avait occupé sa place et rempli sa fonction sans qu'il fût bien facile ou bien urgent de délimiter la compétence respective de chacun, ni de décider qui avait qualité pour représenter l'état. Dès les premiers traités demandés par les étrangers, il fallut trancher la question : à qui appartenait le droit de les signer? Le shogoun prit sur lui de le faire sans le consentement du mikado; mais cette mesure, qualifiée d'usurpation de pouvoirs par l'école historique de Mito, fut le point de départ d'une agitation extraordinaire qui ébranla le trône séculier jusqu'en ses fondemens. Il devenait évident que le shogoun, délégataire d'un pouvoir limité à l'administration du pays, n'était plus rien en présence des nations étrangères, et que le seul gouvernement muni de la plénitude de la souveraineté était celui de Kioto.

La scission qui se fit alors dans l'aristocratie entre les partisans du mikado restauré et ceux du shogounat vint hâter les progrès de sa décrépitude, et bientôt tous les petits dynastes durent s'incliner devant la supériorité d'un triumvirat formé par les plus riches d'entre eux, Satzuma, Tosa, Nagato, et appuyé sur le prestige moral du descendant des dieux. Ces trois derniers, fondateurs et patrons de l'ordre de choses nouveau, sont restés pendant longtemps ses tuteurs nécessaires, et si la direction leur échappe progressivement, nul ne peut dire ce qui adviendra d'une lutte ouverte entre les princes encore indépendans et le monarque encore militairement isolé.

Toutes ces raisons, si elles justifient la chute de l'aristocratie, n'expliquent guère la résignation avec laquelle l'ancienne noblesse, acceptant sa déchéance, s'est retirée de la scène politique. Ni le fanatisme oriental, ni la soumission passive n'en donnent la raison. Il faut, pour comprendre cette abnégation, se souvenir des lourdes charges qui pesaient sur les seigneurs et songer que leurs revenus immenses suffisaient à peine à couvrir leurs dépenses et rarement à satisfaire leurs fantaisies. En leur proposant d'échanger leurs rentes contre des pensions plus modiques, le gouvernement payait leurs dettes énormes, les débarrassait de l'entretien d'une armée et d'une cour, des corvées de la vie officielle, d'un pouvoir devenu un fardeau, et leur permettait de vivre comme de riches particuliers sans soucis et sans dangers. Si l'abdication volontaire est possible à qui commande en maître, combien plus elle doit être facile à qui n'a gardé de la puissance que le poids et les chagrins! La lassitude et le découragement ont fait ici, dans l'ordre politique, ce que le patriotisme et l'élan des esprits firent,

dans l'ordre civil, lors de la nuit du 4 août. Moins spontanée, mais plus durable, la retraite des princes ne semble pas leur avoir laissé de regrets, et chaque année qui s'écoule contribuerait à rendre leur repentir plus impuissant, s'il voulait se manifester.

Ainsi a disparu l'œuvre habile et puissante des Tokungawa. Ce n'est pas sans effort qu'on impose silence aux regrets, peu philosophiques sans doute, qui vous saisissent à l'aspect des grandes institutions du passé renversées. Ces regrets s'accentuent davantage lorsque, nulle institution n'ayant pris la place des anciennes, la nation se débat dans le chaos et l'anarchie. Pour qui voit aujourd'hui au milieu de quels tiraillemens et de quels périls marche le Japon, il est difficile de ne pas se prendre d'une admiration rétrospective pour le mécanisme si bien réglé de son ancien régime. Ainsi pensent tout bas maints Japonais, et, s'il faut le dire, quelques-uns des Européens qui ont été cependant les complices involontaires de la révolution. Regrets inutiles du reste! chaque nation porte en elle des forces latentes dont elle ne peut empêcher les évolutions nécessaires; l'habileté des politiques consiste à les diriger, non à les arrêter. Il ne reste donc plus qu'à envisager résolûment le présent, à en étudier les besoins et les ressources pour imprimer, s'il se peut, au pays une impulsion favorable à son avenir.

A vrai dire, le tableau qu'offre le moment actuel n'est ni beau ni rassurant. Les nations ont comme les adolescens leur âge ingrat, époques indécises où les grâces de l'enfance s'enfuient avant que la virilité leur succède. Les périodes de transformation, si lumineuses quand l'histoire les contemple de loin, n'offrent aux yeux des contemporains que confusion et contradictions. Tout ce qui était n'est plus; rien de ce qui sera n'est encore. Comme la Russie de Pierre le Grand, le Japon, surpris en formation, ne présente que des ruines encombrantes, du milieu desquelles on ne voit pas encore s'élever un nouvel édifice. Les impatiences du réformateur brisant ce qu'il devrait améliorer, les mesures despotiques employées dans un dessein libéral et allant droit contre leur but, les concessions faites à la nécessité au détriment de la logique, les alternatives d'audace et de timidité, sont le cortége ordinaire de ces sortes de révolutions par en haut.

Mais une pareille crise offre dans un pays oriental un phénomène particulier qui tient à la connexité plus étroite qu'ailleurs des mœurs avec les lois. Sous le despotisme paternel, les lois, les mœurs, les manières, les devoirs publics et privés n'ont qu'une même source : l'autorité du souverain. La réglementation tue la conscience et la remplace; elle prend l'homme au berceau et lui indique heure par heure ce qu'il doit faire, dire et penser. Parmi l'amas formidable des nécessités sociales qui s'imposent à lui, l'in-

dividu ne songe même pas à en distinguer d'absolues, de relatives, de contingentes, de supérieures, de conventionnelles. Toutes sont également sacrées, car toutes ont la même origine : la volonté du prince. L'assassin est déclaré coupable, non d'avoir violé les lois divines et humaines, mais d'avoir troublé le sommeil de sa majesté sacrée; si son crime diffère d'une infraction à un décret sur les coiffures, c'est du plus au moins et non de l'innocence à l'infamie. Toutes ces lois se tiennent aux yeux du peuple, depuis celles qui organisent les pouvoirs de l'état jusqu'à celles qui fixent la forme des chaises à porteur. Il en résulte que chez ces nations de l'extrême Orient la révolution, une fois commencée, ne s'arrête plus devant rien. Avec le pouvoir politique de l'aristocratie est tombé son prestige moral; avec la sévérité des maîtres est tombée la servilité et avec celle-ci le respect. La suppression des lois somptuaires a emporté avec elle le sentiment de la hiérarchie; parce que certaines lois politiques ont été abrogées, il a semblé qu'il n'y avait plus de lois. Les notions de morale se sont elles-mêmes ébranlées, les traditions perdues; la constitution de la famille s'est trouvée atteinte. L'imitation à outrance des étrangers a perverti les mœurs sans les remplacer; les coutumes séculaires, en tombant sous les décrets, ont entraîné dans leur ruine tout un ordre d'idées et de préjugés qui s'y rattachaient. Ce n'est pas seulement le shogounat et l'aristocratie qui ont péri; c'est la société d'autrefois tout entière.

La nation dévoyée, désorientée, obéit encore machinalement à une certaine routine, à la vertu de laquelle elle ne croit plus, cherche sa voie sans la trouver, et ne voit clairement ni où elle veut aller, ni où on la mène. Ce peuple, naguère en garde contre l'approche même des Européens, leur emprunte depuis leurs procédés administratifs jusqu'à leurs vêtemens, depuis leurs chemins de fer jusqu'à leur façon de saluer. Il n'a plus de règles à lui, plus de croyances propres; n'a-t-on pas mis en avant l'idée de décréter une religion nouvelle? Des gens qui en 1867 n'avaient pas songé qu'un mikado pût sortir de son palais, et qui s'agenouillaient dans la poussière sur le passage de sa litière fermée, le regardent aujourd'hui passer à cheval, sans même se découvrir, à tel point qu'il a fallu faire un décret tout récemment pour leur rappeler à ce sujet les règles de la politesse la plus élémentaire. Quand un peuple est fortement ébranlé dans son idéal social et moral, les vertus s'en vont les premières et ne se remplacent pas facilement. Avec la politesse s'est évanoui le vieux point d'honneur; les fonctionnaires disgraciés, qui autrefois s'ouvraient le ventre, se font négocians ou banquiers et roulent carrosse. Une mystérieuse puissance dissolvante s'est emparée de toutes les classes; elles n'ont plus une pensée commune, un point d'attache entre elles : de ce qui formait une

hiérarchie si bien cimentée, il ne reste plus, le ciment détruit, qu'une poussière humaine. Semblable à ces momies des tombeaux égyptiens qui s'étaient conservées pendant des siècles dans une atmosphère raréfiée, mais qui tombent en poudre au prémier souffle d'air libre, la société japonaise, au premier vent du dehors, s'est éparpillée en cendres.

Que pouvait-on faire et qu'a-t-on essayé pour prévenir le mal? Peu de chose, car la crainte des pouvoirs révolutionnaires est plutôt de trop épargner que de trop détruire. Après avoir renversé l'aristocratie dans l'ordre politique, on a voulu conserver dans l'ordre civil une classe de privilégiés; les anciens daïmios et samouraï ont été assimilés sous les noms de *kazoku* et *shizoku* aux anciens *kugés* et confondus avec eux; mais les priviléges n'ont de raison que lorsqu'ils se rattachent à une fonction sociale; hors de là, ils deviennent vite odieux. On a remplacé les anciens princes par une bureaucratie écrasante, dispendieuse et déprédatrice, qui ne peut passer pour une institution et ne constitue, si elle est une force, qu'une force de répulsion. A vrai dire, rien n'était prêt à succéder à la hiérarchie brisée. Par un malheur qui lui est commun avec toutes celles qui se font par autorité, la révolution de 1868 a été trop rapide, elle ne trouve à son lendemain personne pour la soutenir, parce que personne ne s'était préparé à la faire.

Il est difficile de ne pas être effrayé de l'isolement dans lequel vit le gouvernement, entre des privilégiés sans pouvoirs et une plèbe sans instinct politique. Jadis une puissance territoriale séparait l'empereur de ses sujets; aux daïmios revenait tout l'odieux des mesures impopulaires, au monarque tout le prestige d'un pouvoir bienfaisant qui ne se faisait sentir que pour apaiser les querelles intestines et contenir la tyrannie des seigneurs. Aujourd'hui le flot des plaintes, des mécontentemens populaires, qui venait se briser contre les petits souverains locaux, roule sans obstacles jusqu'au pied du trône. La soumission coûte davantage envers un maître qui est plus loin; la foule, qui aimait son prince quand il était bon, ne peut voir un père dans le gouverneur qui lui est envoyé de Yeddo et qui change de poste au bout de quelques mois. Elle accepte avec plus de peine encore de payer des impôts chaque jour plus lourds, dépensés en embellissemens pour la capitale sans qu'il en revienne rien à la province. L'impopularité de toutes ces mesures, dont quelques-unes sont inévitables, remonte jusqu'au souverain lui-même; il ne peut plus commettre une faute impunément.

En résumé, le Japon n'a plus d'institutions. Comment s'en donnera-t-il? A notre avis, il devrait beaucoup moins regarder au dehors et beaucoup plus au dedans. Les lois ne se transplantent

pas d'un sol dans un autre; elles ne sont durables et efficaces qu'à la condition de répondre exactement à des besoins déjà nés, à des instincts formés, à des mœurs générales conformes. L'œuvre patiente et souvent ingrate du législateur est de prévoir de loin vers quel état d'esprit il veut amener la nation et d'y façonner progressivement ses idées avant de lui dicter des lois. Il n'est pas bien certain qu'en faisant appel aux lumières étrangères les ministres japonais se soient rendu compte des difficultés de leur entreprise et du temps qu'elle allait réclamer. Le code Napoléon leur apparaissait comme la loi par excellence des peuples civilisés, et ils ne voyaient guère d'autre conduite à suivre que de le traduire et de le promulguer dans le plus bref délai. Appelé en 1872 à inaugurer ici l'étude de notre législation, je ne tardai pas à reconnaître et à signaler l'inanité de l'œuvre précipitée qu'on voulait entreprendre. Il fut résolu à cette époque qu'au lieu de légiférer à la hâte on entreprendrait une étude parallèle et approfondie de la législation coutumière, si confuse et si diverse, et des lois françaises, prises comme type du droit moderne de l'Europe. On n'essaierait d'y faire des emprunts qu'après avoir pénétré de part et d'autre dans l'esprit des institutions. L'activité législative dut se borner à quelques réformes urgentes et provisoires dans la procédure et les juridictions, à un essai de séparation entre le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire, à la régularisation des actes de l'état civil. On créa une école préparatoire de français, et bientôt s'ouvrirent des cours de droit (1). On adoptait ainsi un plan dont l'exécution réclame une longue série d'années, mais promet des résultats plus complets.

Quel que soit le zèle déployé par les ministres auxquels cette tâche est confiée, elle réclame avant tout le secours du temps. On ne fonde rien par les procédés révolutionnaires, et, si des coups de force peuvent transformer l'état politique, ils ne font dans la sphère morale que désorienter la nation sans la rallier. Le Japon a perdu ses anciennes mœurs, il faut attendre qu'il ait fixé ses mœurs nouvelles avant d'en faire la base des lois : il a emprunté quelques idées étrangères, il faut leur laisser le temps de pénétrer et de détruire les préjugés locaux encore enracinés. Il faut avant la promulgation d'un droit nouveau créer et propager la notion absolue du droit. L'entreprise en un mot n'est pas mûre, et demande une longue et patiente préparation. L'idée qui frappe le plus, c'est que la forme même de la future constitution ne semble pas arrêtée; l'oligarchie est morte, la démocratie n'est ici qu'un mot vide de

(1) Ces nouveaux projets réclamaient le concours d'un collègue. Le gouvernement japonais ne pouvait mieux le choisir qu'en la personne de M. Boissonnade, professeur agrégé de la Faculté de Paris.

sens; quant au despotisme absolu, il est environné des périls que nous avons signalés. Tous les élémens font défaut à la fois. C'est à jeter les fondemens de la société future qu'il faut travailler; il faut établir une base qui manque aujourd'hui, et pour cela créer un tiers-état.

Si surprenante que puisse paraître l'idée au premier abord, elle a prouvé sa vitalité par le commencement d'exécution qu'elle a reçu. Déjà la classe des marchands, entrepreneurs de travaux industriels, banquiers, a été tirée du mépris où elle était reléguée; on a supprimé les lois somptuaires qui lui défendaient de jouir de sa richesse, l'empereur a, au grand scandale des vieux courtisans, rendu visite à un marchand et accepté son hospitalité. Dans l'armée, le recrutement appelle sous les armes les fils de marchands et de paysans; dans les écoles, l'instruction est donnée non-seulement aux fils des *samourai*, mais aussi aux fils des riches négocians. A l'ancienne noblesse succède peu à peu une classe plus instruite, plus active, plus laborieuse, composée de petits officiers des derniers rangs, de marchands enrichis, de lettrés, classe moyenne obéissante et modérée qui, consultée à propos, peut devenir un excellent point d'appui pour la monarchie. Autant la plèbe est incapable à jamais de se gouverner elle-même ou de soutenir ses gouvernans, autant cette bourgeoisie naissante promet d'être, après sa formation, propre à hâter le développement du pays. Il s'agit donc de favoriser l'accroissement de ce tiers-état, mais sans oublier que ses progrès doivent précéder ses droits politiques, que les uns et les autres doivent provenir de son initiative, et qu'on l'embarrasserait plus qu'on ne l'aiderait dans sa croissance par des concessions prématurées et des prérogatives qu'il ne réclame pas encore. C'est dans son sein que devra se recruter un jour le parlement; mais il serait inutile et dangereux de l'appeler à y siéger tant qu'il ne sera pas arrivé à la conscience de lui-même.

Dans la sphère administrative, le gouvernement poursuit une œuvre de centralisation nécessaire; mais, s'il doit y persister énergiquement, il a en même temps pour devoir de respecter l'esprit du municipe, tout en combattant l'antique esprit provincial. Au clan toujours en révolte, il doit substituer les communes, groupes à la fois dociles et solides, qui, par leur personnalité, lui assurent un élément actif, comme par leur cohésion ils lui fourniront un élément de stabilité. Si l'on peut emprunter à l'étranger des méthodes et parfois même des institutions, on ne peut se flatter d'un succès qu'en utilisant les élémens que l'on possède déjà. Nous avons bien des fois, dans le cours de cette étude, signalé l'esprit d'association limitée qui semble indiquer chez les Japonais l'ancienne existence

de tribus. C'est vers la commune qu'il faut le détourner et le développer de manière à éviter l'individualisme et l'indifférence, qui en matière politique tuent les démocraties modernes.

Dans le droit privé, nous rencontrons au premier rang une institution devant laquelle il serait impardonnable de ne pas s'incliner avec respect : c'est la famille. On a vu quel ordre parfait résulte de sa puissante organisation. L'autorité absolue du père, la liberté illimitée dont il jouit dans la disposition de ses biens, l'esprit d'union et de responsabilité commune qui règne entre parens, sont au nombre des liens les plus solides par lesquels l'homme prend dès l'enfance et garde toute sa vie l'habitude d'être attaché à des intérêts qui ne sont pas les siens et soumis à une autre autorité que son pur caprice. Toucher à la famille, ce serait énerver la discipline sociale, qui n'a que trop de tendance à se relâcher. Quelques symptômes semblent indiquer déjà une perturbation dans le gouvernement domestique; l'adoption perd de nos jours son caractère essentiellement patriarcal pour devenir un simple contrat de bienfaisance; les fils vivant à Yeddo, loin de leurs pères relégués en province, y prennent une certaine indépendance de conduite et d'esprit. Le dernier lien social semble s'affaiblir, et il est temps de s'arrêter sur cette pente fatale.

Tout en conservant à la famille sa consistance et son unité, il est nécessaire d'y donner à la femme une place plus élevée comme épouse et comme mère, et de lui laisser une part d'exercice de ce pouvoir que jusqu'à présent elle ne fait que subir. L'avénement de la classe marchande, dans laquelle les femmes ont droit à plus d'égards, les heureux efforts faits pour répandre l'instruction secondaire chez les filles, la mode de n'avoir plus de *mékaké*, devenue de bon ton chez quelques grands fonctionnaires, l'introduction des femmes de ministres et de l'impératrice elle-même dans quelques cérémonies officielles, entraînent la nation, peut-être à son insu, vers ce but si désirable : donner des éducatrices aux enfans, qui jusqu'à présent n'ont eu que des nourrices. C'est à elles que les Japonais devront, s'ils les acquièrent, cette délicatesse de sentimens, cette chaleur de cœur, ces élans de générosité et de franchise sans lesquels l'énergie virile n'est qu'une implacable dureté, la vie qu'une suite de calculs égoïstes, qu'un perpétuel concours d'astuce et d'indifférence.

Sans doute à cette société ainsi organisée il manquera encore l'élément chrétien par excellence, le spiritualisme; il lui manquera un idéal intime et surhumain, une aspiration vers l'*au-delà* et cette secrète impulsion vers le beau et le bien absolus, qu'elle ne peut puiser ni dans sa religion désolante ni dans le stoïcisme inerte de Confucius. Or il est difficile de se payer de l'illusion que le christia-

nisme lui fournira cet élément qui lui manque; sans parler de la terreur et d'une sorte de répugnance séculaire qu'il inspire, du mépris où il est malheureusement relégué, sinon désormais par les lois, du moins par les préjugés, l'Évangile, pût-il faire dans ces contrées des prosélytes et des catéchumènes, ne fera pas de convertis. Le profond scepticisme japonais peut embrasser une religion nouvelle, se livrer à quelques pratiques extérieures de dévotion sans piété, mais il ne saurait se concilier avec cette ferveur religieuse qui fait les métamorphoses morales. On a vu au Japon des martyrs par point d'honneur, des fidèles par tradition, on n'y verra pas des saint Paul ni des saint Augustin. Le christianisme est arrivé trop tard dans l'extrême Orient et l'a trouvé trop vieux. Au lieu du chaos dont il s'est emparé au IVe siècle en Europe, il y a rencontré des âmes déjà formées sous une discipline inconciliable avec lui, qui a survécu même dans le petit troupeau qu'il a rassemblé autour de ses temples. Là où tout vient du souverain temporel et retourne à lui, où il est le pivot de toute morale, une religion qui dit : « Rendez à César ce qui est à César, » n'a aucune efficacité sociale; la direction de la conduite lui échappe comme celle des sentimens et des consciences.

Nous ne prétendons pas, dans les bornes de cette étude, indiquer toutes les préoccupations qui s'imposent au législateur dans l'œuvre de préparation qu'il a assumée, ni exposer un programme dont la place n'est pas ici. Disposant d'élémens précieux et d'un pouvoir immense, il peut élever un monument durable ou échouer misérablement selon la conduite sage ou précipitée qu'il suivra. On a vu qu'il lui importe bien plus de sauver du naufrage les débris de l'ancienne société pour les utiliser en les façonnant à ses desseins que de détruire le peu qui en reste. A lui de poursuivre son but sans se laisser détourner; à l'Europe de le laisser en paix continuer ses réformes, sans se plaindre de la lenteur ou de la confusion d'un jour qui en résulte. Toute éclosion est chaos; aussi est-il d'une courte vue de désespérer du succès de demain devant les embarras d'aujourd'hui. Il n'est pas un peuple européen dont l'histoire n'offre de pareilles périodes de laborieuse gestation. Le moment de juger celle-ci sera venu lorsque, arrivée à son terme, elle aura produit ses effets. Jusque-là que doit faire le Japon? Travailler, attendre et ne pas oublier le conseil prophétique que Montesquieu donnait aux réformateurs d'une nation qui, elle aussi, n'a pas vécu sans gloire, de « ne point gêner ses manières pour ne point gêner ses vertus. »

GEORGE BOUSQUET.

Yeddo, 1er février 1875.

LE

MAJOR FRANS

DERNIÈRE PARTIE (1).

VI.

Après avoir roulé dans ma tête toute sorte de déclarations plus extravagantes les unes que les autres, je me levai après une nuit sans sommeil décidé à parler; mais c'était la veille du grand jour de fête. Frances, tout occupée des préparatifs avec le capitaine, était inabordable. Elle ne trouva que le temps de me remettre un imprimé de la poste portant qu'une lettre chargée était arrivée à son adresse, et de me prier d'aller la retirer pour elle (2), en ajoutant qu'elle désirait que le général n'en sût rien. Le maître d'école devait venir le lendemain avec ses meilleurs élèves, qui réciteraient des vers; les fermiers, le pasteur, les notables, venaient aussi ce jour-là féliciter le septuagénaire. Tout ce monde devait être régalé, plusieurs restaient à dîner. — Ayez patience, me dit-elle, après cela j'aurai de nouveau du temps à vous consacrer.

Je n'avais rien de mieux à faire qu'à obéir. Je m'acquittai de la commission. Le soir, les préparatifs n'étaient pas encore terminés. Le vieux baron boudait, comme c'était sa coutume quand Rolf n'était pas à sa disposition, et je gagnai très vite ma chambre pour continuer mon journal. Je découvris sur ma table un petit porte-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

(2) En Hollande, les destinataires de lettres chargées doivent les retirer eux-mêmes à la poste ou les faire prendre par un tiers muni d'une autorisation annexée à l'avis qu'ils ont reçu.

feuille en cuir de Russie, sur la couverture duquel mon chiffre était brodé au-dessus du mot *souvenir*. Au dedans se trouvait un petit billet de banque équivalant à la somme que Frances m'avait empruntée; sur l'enveloppe qui le renfermait, elle avait écrit, sous le mot *merci*, son nom et la date. Le portefeuille n'était pas neuf. La pauvre chère créature! elle avait dû passer une partie de sa nuit à me ménager cette charmante surprise. Et moi, comme un niais et un ingrat, je l'avais taquinée le même soir sur ce qui me semblait une certaine maladresse dans sa manière de tenir l'aiguille! Je sentis plus vivement combien je l'aimais, je me promis avec de nouveaux sermens de ne plus temporiser. Puis une idée me vint : si je brusquais le dénoûment? si, autorisé par elle, j'allais le lendemain, en faisant au général mon compliment d'anniversaire, lui demander la main de sa petite-fille? Cette idée me transporta, je voulus à tout risque redescendre pour avoir un entretien décisif avec ma belle cousine, et j'avais déjà la main sur le loquet de ma porte quand il me sembla que quelqu'un tapotait à l'une de mes fenêtres. Aussitôt j'entendis une voix sourde appeler à plusieurs reprises : Frances! Frances!

Étonné et voulant savoir à qui je pouvais avoir affaire, je restai immobile. La voix reprit : — Frances, si vous ne m'ouvrez pas, j'enfonce le vieux châssis. — Et comme Frances, pour bonnes raisons, ne répondait rien, une main vigoureuse ébranla la fenêtre, qui craqua, s'ouvrit, et un homme, qui me paraissait se soucier fort peu du dégât qu'il faisait, sauta d'un bond dans ma chambre.

— Que voulez-vous à Mlle Mordaunt? dis-je en m'avançant vers l'intrus.

— Un étranger ici? me répondit-il avec l'expression de la surprise, je croyais qu'ils ne recevaient plus personne.

— Il me semble que le plus étonné de nous deux ce doit être moi.

— Oui, mon entrée est *somewhat irregular*, reprit-il de l'air le plus dégagé; pourtant je ne suis, monsieur l'inconnu, ni un voleur ni un briseur de vitres. J'entre comme cela parce que je ne voulais pas que d'autres que Frances s'aperçussent de mon arrivée, et que je croyais être sûr de la rencontrer ici; mais, maintenant que m'y voilà, permettez-moi de me reposer un peu et de réfléchir sur la façon dont je pourrais obtenir d'elle un rendez-vous. — Et il s'étala tout de son long sur le vieux sofa, qui gémit sous son poids. — Eh! eh! poursuivit-il en examinant les murailles, les portraits de famille ne sont plus là, sans doute rongés par les mites et les vers...

Tout me prouvait que cet original ne venait pas là pour la première fois. Son sans-gêne n'excluait pas dans sa personne une certaine distinction. Son costume avait quelque chose de bizarre. Il

portait une courte jaquette de velours à boutons de métal, un foulard de couleur noué négligemment autour du cou en guise de cravate, un pantalon collant gris-perle, des bottes à l'écuyère vernies et garnies d'éperons, et un chapeau mou.

— N'auriez-vous rien à boire? me dit-il après un moment de silence, j'ai trois heures de cheval dans le gosier sans compter la poussière que j'ai avalée.

Il parlait le hollandais avec un certain accent. Il paraissait friser la cinquantaine, bien qu'il fût peut-être plus jeune. Ses traits mobiles, ses yeux d'un gris verdâtre toujours en mouvement, beaucoup de rides légères sur un front hâlé, la mate blancheur de ses joues, tout dénotait l'aventurier, et cette impression n'était pas diminuée par l'aspect de son visage ramassé, de son gros nez et d'une moustache touffue qui rabattait sur de grosses lèvres sensuelles.

Intrigué au suprême degré, je lui tendis un verre d'eau en lui disant : — Vous paraissez bien connaître cette maison?

— Oui, et rien d'étonnant; j'y ai fait plus d'une farce quand j'étais jeune; mais vous, qui êtes-vous? Un adjudant du colonel? un protégé de Frances?

— Il me semble que ce serait plutôt à moi de vous demander qui vous êtes.

— C'est vrai, et je vous le dirais avec plaisir; mais c'est un secret que je partage avec d'autres. Nommez-moi master Smithson, c'est mon pseudonyme pour le quart d'heure.

— Très bien; mais que voulez-vous, master Smithson?

— Je vous prie d'avertir Frances que je suis ici.

— Cette nouvelle lui sera-t-elle agréable?

— Diantre! je ne puis pas vous l'affirmer, mais elle viendra tout de même.

— Ici, dans ma chambre?

— Bah! notre major Frans n'est pas bégueule.

— Master Smithson, je vous préviens que, si vous dites un seul mot inconvenant sur le compte de Mlle Mordaunt, je vous fais reprendre à l'instant le chemin par où vous êtes venu.

— Là, là, monsieur l'inconnu, je m'entends assez bien à la boxe; mais soyez tranquille, je suis le dernier qui voudrait offenser Frances. Maintenant, puisque vous la connaissez, vous devez savoir, comme moi, qu'elle serait la dernière à refuser par pruderie de secourir quelqu'un dans l'embarras. Demandez-lui donc si elle consentirait à venir trouver ici non pas Smithson, car elle ne me connaît pas sous ce nom, mais quelqu'un de sa parenté qui se nomme Rudolf.

— Et si elle refuse de venir?

— Oh! vous faites tant de difficultés... Ah çà! est-ce que par hasard?.. Je croyais que Frances Mordaunt avait plus de goût pour commander un bataillon que pour s'incliner sous le joug du mariage... Enfin, souvent femme varie... Ainsi vous seriez l'heureux mortel?..

— Trêve de suppositions, lui dis-je d'un ton ferme, je ne suis ici qu'un parent, un petit-neveu, Léopold de Zonshoven, en séjour chez son grand-oncle...

— Tiens! et moi je suis... parent de votre grand-oncle. Frances ne refusera pas de venir me trouver, je vous l'affirme, surtout si vous lui déclarez de ma part que je ne viens pas lui demander d'argent; au contraire, j'en apporte. — Et il me montra un portefeuille ouvert, qui contenait, autant que je pus voir, des billets de banque étrangers.

Je n'hésitai plus. Il y avait là un mystère nouveau qui me rejetait dans mes perplexités et qu'il fallait éclaircir à tout prix. J'étais aussi soutenu par le vague espoir que celui-ci expliqué achèverait de m'édifier sur tout le passé de Frances. Je quittai ma chambre en ayant soin de la fermer à clé par dehors et je m'acheminai vers la chambre de Frances, où je savais qu'elle devait s'être retirée, mais où je n'avais jamais osé pénétrer. Je frappai doucement, elle me dit d'entrer. — Il arrive une singulière chose, ma cousine, lui dis-je d'un ton qui trahissait quelque inquiétude.

— Ce n'est pourtant pas un malheur que vous venez m'annoncer.

— Non, mais une visite qui peut-être ne vous sera pas agréable.

— Une visite à cette heure? et qui donc?

— Quelqu'un qui dit être de votre famille et refuse de se donner un autre nom que celui de Rudolf.

Ses sourcils se froncèrent. — Mon Dieu! le malheureux! encore ici!

Je lui racontai comment il était entré dans ma chambre, en me mettant à ses ordres pour le faire déguerpir sur un signe d'elle.

— Non, point de bruit, me dit-elle avec agitation, mon grand-père ne doit se douter de rien. Je vous suis, Léopold; cette fois, je vous en prie, laissons de côté les formes. Comment a-t-il le front de se représenter ici! Je ne puis plus rien faire pour lui. Vous resterez près de moi, n'est-ce pas?

Je lui pris la main et la conduisis dans ma chambre. Rudolf était à moitié assoupi sur le sofa; quand il vit Frances debout devant lui, il se leva comme pour l'embrasser, mais elle recula et se borna à lui tendre froidement la main. Il n'en parut pas choqué, mais il avait perdu son ton d'assurance. — Je comprends bien, Frances,

lui dit-il, que mon retour ne soit pas pour vous une joyeuse surprise.

— Vous manquez à votre promesse. Vous m'aviez donné votre parole que vous resteriez en Amérique. En tout cas, vous n'auriez jamais dû mettre les pieds dans le pays où vous êtes né...

— Ne me jugez pas sans m'avoir entendu...

— Imprudent que vous êtes! Revenir ici, au Werve, où vous pourriez être si promptement reconnu!

— Oh! pour cela, *my dear*, pas d'inquiétude.. Je sais prendre mes précautions, et quant à mon manque de parole, je commence par vous en demander pardon à deux genoux. — Et il fit le geste d'un homme qui va s'agenouiller.

— Ne jouez pas la comédie, dit-elle sévèrement et reculant de quelques pas encore.

— Le ciel me préserve de la jouer! Sur les planches, pour gagner mon pain, c'est autre chose; mais devant vous, Frances, devant vous, que j'honore et que j'aime, je veux absolument me justifier. Vous me condamnerez ensuite, si vous voulez. C'était bien mon intention de ne plus reparaître devant vous; hélas! l'homme est le jouet de la fatalité, je n'ai pu remonter le courant, j'ai eu toute sorte d'aventures... Mais puis-je vous raconter tout cela en ce moment? ajouta-t-il en me regardant; à vous dire vrai, j'avais compté sur un tête-à-tête.

— Restez, Léopold, me dit-elle en réponse au regard consultatif que je dirigeais sur elle.

— Frances, reprit Rudolf avec des larmes dans la voix, vous savez pourtant bien que vous ne courez aucun risque avec moi.

— Je le sais, mais je ne veux pas à cause de vous m'exposer encore à la calomnie. Quant à votre sécurité, Rudolf, je réponds de mon cousin de Zonshoven. Vous pouvez sans aucune crainte lui dire qui vous êtes.

— *C'est qu'il y va de la vie*, reprit-il en français d'un air insouciant et en s'étendant de nouveau sur le sofa, une pauvre petite indiscrétion, et je suis confisqué. Bah! j'expose ma tête tous les jours. — Et se retournant vers moi, il se mit à chanter ou du moins à essayer de chanter d'une voix toute rouillée avec une pose théâtrale ces vers de la *Lucie :*

> Sache donc qu'en ce domaine
> D'où me chasse encor ta haine,
> En seigneur j'ai commandé,

du moins, ajouta-t-il, en l'absence du baron en titre, car je n'étais que l'héritier présomptif, présomption qui, hélas! ne sera jamais justifiée...

Frances, visiblement impatientée, l'interrompit et me dit :

— Monsieur Rudolf von Zwenken, fils de mon grand-père!

— Nous avons donc toujours un peu de peine à dire mon oncle, n'est-ce pas, charmante nièce? C'est ma faute. Je n'ai jamais su inspirer le respect nécessaire. — Eh bien! cousin de Zonshoven, vous voilà en pays de connaissance. Une petite rectification pourtant. Il n'y a plus de Rudolf von Zwenken, il est mort civilement.

— Et moralement, murmura Frances.

— Et s'il s'avisait de ressusciter sous ce nom, reprit-il sans se soucier de l'interruption, il commettrait quelque chose comme un suicide, car il ne tarderait pas à être pris et fusillé.

— Et sachant cela, après tout ce qu'on a fait pour vous mettre hors de péril, venir vous représenter ici! s'écria Frances.

— Mais, *my dear*, qui vous dit que je viens me représenter ici? C'est vrai, je donne des représentations dans la province, mais celui qui se présente au public est master Smithson, si bien grimé que le baron von Zwenken lui-même ne reconnaîtrait pas son fils.

— C'est fort heureux, car il en mourrait, repartit Frances d'un ton ferme.

— Oh! là! *dearest*, vous exagérez. Monsieur mon père n'a jamais été si sensible que cela avec moi. Il ne saura jamais qui est ce master Smithson. Son fils Rudolf voudrait en tout respect avoir un entretien avec lui, et il demande pour cela votre intervention, Frances.

— C'est inutile, monsieur, vous ne pouvez ni revoir votre père ni lui parler.

— Quelle inhumanité, Frances!

— Mes devoirs d'humanité m'obligent en premier lieu envers votre père.

— Mais, chère enfant, comprenez-moi donc. Je ne veux que lui baiser la main et implorer son pardon. Pour cela je me suis imposé mille fatigues, j'ai couru mille dangers, j'ai fait trois heures à cheval, je me suis caché dans la ruine, j'ai escaladé le mur du jardin au risque de me casser bras et jambes; voyant de la lumière ici, j'y ai pénétré avec effraction, et j'aurais fait tout cela pour rien! Non, *my darling*, cela ne se peut pas, vous serez bonne, vous me ménagerez l'occasion désirée...

— Non, vous dis-je, et vous savez que, quand j'ai pris une résolution, j'y tiens.

— Vous avez pourtant un cœur, Frances. Ah! je vois ce qui vous arrête. Vous pensez que je reviens comme l'enfant prodigue, sans sou ni maille, retour de l'auge aux pourceaux. C'est juste le contraire. J'apporte plus de six cents florins en beaux et bons *green-*

backs. C'est un commencement de restitution. Que dirait papa s'il les trouvait demain matin sur son oreiller? Croyez-vous qu'il n'ouvrirait pas ses bras à son fils égaré?

— Non, Rudolf, assurément non. Vous avez failli à l'honneur, et voilà ce que votre père ne vous pardonnera jamais. Ne parlez pas de restitution. Qu'est-ce que cette somme en comparaison de ce que vous lui avez coûté, de ce que vous nous avez fait souffrir à tous, des sacrifices enfin qui nous donnaient le droit d'espérer que nous avions du moins acheté le repos et l'oubli?

Rudolf courba la tête et soupira sans rien répondre. Je ne pouvais m'empêcher d'avoir pitié de ce malheureux. J'aurais voulu dire quelque chose en sa faveur; mais l'attitude froide, hautaine et même méprisante de Frances m'imposait. Il devait y avoir un motif à sa sévérité inexorable, un motif que je ne pouvais deviner. Je devais donc rester absolument passif.

Enfin Rudolf sortit de son abattement, avala un verre d'eau, et, se retournant vers Frances, lui dit d'un ton sérieux : — Écoutez, Frances, vous me faites l'effet de tenir mon père sous tutelle et de vous opposer, sans même consulter sa volonté, à une réconciliation entre lui et moi, et il me paraît étrange qu'une nièce, une simple petite-fille, se mêle de jouer ici le rôle du frère aîné qui ne veut pas entendre parler d'une bonne réception du fils égaré. Vous savez pourtant bien que je n'ai ni la volonté ni le pouvoir de vous contester la succession de mon père.

— Il ne me manque plus que d'être soupçonnée par vous de cupidité, répliqua Frances sur le ton de l'indignation.

— C'est aussi ce dont je songerais le moins à vous accuser; au contraire je fléchis sous le poids de mes obligations envers vous. Je ne disais cela que pour vous ôter toute incertitude. Pour tout le monde, je suis Richard Smithson, citoyen américain; mais ne me refusez pas d'être encore quelques instans ici Rudolf von Zwenken, qui voudrait voir son vieux père une dernière fois avant de lui dire adieu pour toujours.

— Vos adieux éternels ne signifient rien. On vous voit toujours reparaître.

— Ah çà mais, si je me passais de votre permission? Qui m'empêche après tout d'aller trouver mon père dans la grande chambre dont je sais le chemin?

— Faites; mais je vous préviens d'une chose, c'est que dans l'antichambre vous rencontrerez Rolf, qui vous connaît d'ancienne date, qui n'obéit qu'à la consigne, mais qui lui obéit toujours.

— Que le diable emporte Rolf! Et que fait ici ce vieux coquin?

— Le vieux coquin fait de son mieux, fait plus qu'il ne devrait

pour adoucir les derniers jours de votre père, malheureux par votre faute.

— Mon infortune ne serait pas complète, si elle n'était couronnée par votre mépris, s'écria Rudolf ne sachant plus quel parti prendre.

Je me hasardai à m'offrir comme intermédiaire. — Inutile, reprit Frances de la même voix froide et hautaine, Rudolf se souviendra que moi-même je me suis jetée aux genoux du grand-père pour le supplier de ne pas laisser partir son fils pour l'exil sans un mot de pardon, je n'ai rien obtenu qu'une scène de douleur et de colère. Faites attention aussi que vous avez vous-même contribué à répandre ici le bruit de votre mort. Le baron y a cru, il s'y est habitué, je puis même dire qu'il s'en est consolé. La crainte qu'il avait que vous ne fussiez arrêté, traduit en justice, condamné, n'a cessé que depuis lors. Voulez-vous renouveler ses angoisses, ses tortures?

— C'est vrai, trop vrai, vous avez raison, dit Rudolf en se laissant aller au plus complet découragement.

— Mais vous ne partirez pas sans avoir pris quelque chose, dit Frances revenue à son bon naturel du moment qu'elle se voyait victorieuse, je vais vous procurer de quoi manger; le cousin Léopold souffrira bien que vous soupiez dans sa chambre.

Là-dessus elle sortit, me laissant avec mon singulier cousin.

— Brrr! me dit-il, ce n'est pas une chatte à toucher sans gants que notre major. Quel regard elle me lançait! Je m'en sentais percé de part en part, et pourtant un cœur, un cœur comme il n'y en a pas un sur mille!

— Je vous avoue qu'à sa place je me fusse laissé attendrir.

— Que vous dirai-je? Elle ne me connaît que par mes mauvais côtés. Lorsque le hasard ou mes fautes nous mirent, elle et moi, en rapport, ce fut dans des circonstances qui ne pouvaient la disposer en ma faveur. Je lui ai coûté des peines et de l'argent; je crains même que sa réputation n'ait souffert à cause de moi. Elle voulut venir à mon secours sans se soucier plus que moi du qu'en dira-t-on. C'était à Z... La maison paternelle m'était fermée. Elle me donna rendez-vous dans une promenade éloignée où l'on ne voit jamais âme qui vive, excepté les dimanches; mais nous fûmes découverts, espionnés par quelque flâneur, et Dieu sait les jolis cancans qu'on fit courir sur son compte dans la petite ville! La généreuse fille avait mis ses diamans en gage pour venir à mon aide sans que son grand-père en sût rien. Cet acte de dévoûment fut interprété de manière à l'achever. Vous me direz qu'il serait encore plus beau de sa part de ne pas s'en souvenir quand elle me re-

voit... Bah! mon cher, la femme parfaite est aussi introuvable que le cheval sans aucun défaut. Il en résulte seulement qu'elle peut m'égratigner et me mordre tant qu'elle veut, je baisse la tête et...

En ce moment Frances rentra, apportant du vin, de la viande et du pain. Mon hôte improvisé se jeta sur les vivres avec voracité.

— A propos, dit-il après s'être administré plusieurs rasades, où passerai-je la nuit? Je ne peux me rendre dans l'aile occupée par le général et par Rolf. J'irais bien dormir dans l'écurie sur une botte de paille, seulement j'ai peur du cocher.

— Nous n'avons plus de cocher, dit Frances, qui devint toute pâle.

— Comment! vous avez renvoyé Harry Blount!

— Harry Blount est mort.

— Mort! il aurait aujourd'hui trente ans à peine. C'est moi qui lui avais appris à monter; mais, Frances, mon ange, vous êtes toute pâle. Avez-vous dû aussi vous défaire du beau cheval de selle?

— Non, Tancrède est soigné à la ferme; mais le souvenir d'Harry Blount est affreux pour moi, pour moi... qui suis cause de sa mort.

— Vous dites des folies; allons donc! Vous avez bien pu dans un moment de vivacité... (il fit le geste d'un homme qui en cravache un autre), mais je lui en ai fait plus d'une fois autant, cela ne tue pas, et vous ne l'avez pourtant pas assassiné.

— Je ne suis pas moins la cause de la mort de ce brave garçon. Ce fut lors d'une promenade en voiture. Nous avions dû nous défaire du bel attelage gris-pommelé...

— Goddam! les belles bêtes! mon pauvre père!

— Nous avions un nouveau cheval que nous voulions atteler avec le seul qui nous restât. Il s'agissait de l'essayer. Harry voulait le faire seul, mais je m'étais mis en tête de conduire moi-même. Je montai donc sur le siége à côté de lui, je saisis les rênes, nous prîmes la route qui va de Z... au village, nous allions comme le vent, je menais haut la main, je m'applaudissais de mon triomphe, Harry secouait la tête et me recommandait la prudence. Le ciel était sombre et orageux. Folle que j'étais, j'excitai encore plus les chevaux, qui commencèrent à ne plus sentir le mors. Harry, effrayé, voulut me reprendre les rênes, je résistai, ne voulus pas les lâcher. Au même instant, l'orage, qui menaçait depuis quelques heures, éclata, le tonnerre roula avec fracas, les chevaux se cabrèrent. Blount sauta à bas du siége pour les maîtriser... Il tomba, et les chevaux lui passèrent sur le corps. Désespérée, je sautai aussi au risque de me tuer. La violence du choc me jeta dans une sorte d'évanouissement. Quand j'en sortis, je vis le malheureux Harry Blount étendu à terre, écrasé, respirant à peine. Il ne survécut pas une heure à l'accident.

Frances, assise sur le sofa, termina son récit avec des sanglots.

— C'est dommage, Frances, bien dommage, reprit Rudolf; pourquoi ce malheur ne m'est-il pas arrivé, à moi, plutôt qu'à Blount? Vous auriez eu un fardeau de moins à porter. Maintenant que le fait est accompli, il faut en prendre son parti. J'en ai vu bien d'autres tomber de cheval, qui ne se sont pas relevés. Qu'y faire? Attendre le jour où notre tour viendra et n'y pas trop penser;... mais enfin, dit-il tout en continuant son repas un moment interrompu, cela ne me dit pas où je passerai la nuit. Devrai-je retourner dans la ruine? C'est une chambre bien froide, surtout quand on sait le castel paternel tout près de soi...

— C'est qu'il n'y a absolument aucune chambre à vous offrir, Rudolf.

— Mais pourquoi M. Rudolf ne partagerait-il pas la mienne? Je lui céderais volontiers mon lit.

— Non, dit-il avec vivacité, je me contenterai bien du sofa, si du moins Frances y consent.

— Soit, dit-elle, seulement vous me promettez que demain, dès l'aube, vous serez loin. C'est demain l'anniversaire de votre père, il y aura du monde au château...

— Je m'en irai de bonne heure, je vous le jure, Frances.

— Je veux bien encore une fois me fier à votre parole, et maintenant adieu, il est temps que je me retire.

— Prenez pourtant ce portefeuille, Frances, c'est un petit commencement de restitution; je voudrais bien pouvoir vous offrir davantage, mais je ne suis pas encore un véritable oncle d'Amérique. Acceptez du moins ce que je peux vous rendre. — Et il lui montra les billets verts de l'Union renfermés dans le portefeuille.

— Sont-ils de bon aloi, Rudolf? lui demanda-t-elle d'un ton grave.

— Pardieu! Frances, que signifie votre question? J'ai fait dans ma vie bien des sottises, j'ai été fou, gaspilleur, panier percé, je suis un déserteur, mais faire de faux billets!.. Ah! Frances, comment pouvez-vous me soupçonner d'une pareille infamie?

— Je voudrais bien n'avoir que des soupçons, Rudolf; j'ai malheureusement des preuves...

— Des preuves! s'écria-t-il douloureusement étonné, mais c'est impossible.

— Que dois-je penser de fausses lettres de change où vous avez imité la signature de votre père? Nous les avons sous clé, ces terribles preuves, et elles m'ont coûté assez cher. Je vous ai pardonné cela avec tout le reste, Rudolf, seulement les faits sont des faits.

— C'est impossible, vous dis-je, reprit-il avec fermeté. Il doit y

avoir là quelque terrible malentendu que je vous prie, que je vous conjure de m'aider à dissiper. Si mon père a une pareille idée de moi, je ne m'étonne plus qu'il préfère me croire mort, je ne m'étonne plus que vous me méprisiez. Pourtant, je vous le jure sur l'âme de ma mère, Frances, je suis innocent.

— Mais enfin ces traites ont été présentées au baron von Zwenken, nous les avons payées, parce qu'autrement il aurait fallu affronter un procès scandaleux. L'arrêt n'aurait pu vous frapper, puisque vous étiez en Amérique; mais mon grand-père aurait dû donner sa démission.

— Frances, vous avez du bon sens. Comment aurais-je osé commettre un pareil méfait juste au moment où je me cachais dans les environs de Z..., au moment où vous étiez assez généreuse pour me procurer les fonds d'une entreprise en Amérique, au moment où mon plus vif désir était de m'exiler en emportant le pardon de mon père? Montrez-les-moi, ces traites maudites, je me fais fort de vous démontrer mon innocence.

— Elles sont sous clé, dans le secrétaire du baron. Je ne puis donc vous les présenter.

— Mon Dieu! si je les voyais, je vous prouverais bien qu'avec ma mauvaise main je ne saurais imiter une écriture fine et régulière comme celle de mon père. Qu'en dites-vous, monsieur Léopold?

— Je vous crois, lui dis-je.

— Ah! cela me fait du bien, reprit-il avec des larmes dans les yeux; mais voyons, mon père, qui passait ses congés dans les places d'eaux, ne peut-il avoir fait connaissance de quelque misérable capable de lui jouer un pareil tour?

— Depuis quatre ans, le général n'est pas sorti de chez lui, sauf un hiver qu'il a passé à Arnhem.

— Et ce Rolf?

— Non, Rudolf, ne le soupçonnez pas; il est mal élevé, mais c'est un honnête homme, qui s'arracherait les yeux pour éviter un chagrin à son vieux général.

— Alors le diable s'en est mêlé. Maintenant prenez ces billets, Frances : ils sont authentiques, je vous l'atteste; prenez-les pour me montrer que vous me croyez.

— Eh bien! je vous crois; cependant vous en avez besoin vous-même.

— Soyez tranquille. J'ai un bon état : premier sujet de voltige au *Great equestrian circus* de master Stonehorse de Baltimore, deux cents dollars d'appointemens par mois, n'est-ce pas superbe? Vous voyez que je n'ai pas cessé d'aimer les chevaux. Ils m'ont coûté de belles sommes dans le temps; aujourd'hui ils m'en rapportent.

— Enfin, Rudolf, vous auriez pu tomber plus bas; votre métier du moins exige du courage et de l'adresse; mais je n'accepte pas. Je ne reprends pas ce que j'ai donné. Demain de bonne heure nous nous reverrons, car il est inutile que vous sautiez du balcon et que vous escaladiez encore une fois le mur du jardin.

— Parbleu! la belle affaire pour un premier sujet de voltige; mais si vous voulez vous assurer que je pars pour tout de bon...

— Je vous ai dit que je voulais encore avoir confiance en vous, je ne retire pas ma parole. Bonne nuit, messieurs.

Elle était déjà loin quand Rudolf, qui achevait de vider la bouteille, me dit en reprenant son ton habituel : — Je ne sais pas bien si je dois vous féliciter, monsieur Léopold, mais je crois vraiment que notre charmant major a trouvé son colonel.

Il me répugnait d'entamer avec lui un pareil sujet de conversation. Je fis un signe de doute.

— Ah çà! reprit-il, croyez-vous qu'on n'ait pas d'yeux? Je connais les femmes, je vous en réponds. C'est une connaissance qui m'a coûté gros. J'en ai rencontré dans ma vie vagabonde de toutes les couleurs, et ma nièce, bien qu'elle ait le cœur mâle, est pourtant une femme. Vous lui donnez dans l'œil, c'est certain. Il en est d'elle comme d'un cheval de race; moyennant patience, attention, fermeté de main, on en vient à bout. Pour moi, j'ai toujours été trop passionné, trop impatient. *These gracious devils* s'en aperçoivent, et dès lors vous avez le dessous, il n'y a plus rien à faire. Après tout,... peut-être que je me trompe, dit-il en voyant que je restais silencieux; autrement j'ajouterais que je désire que vous soyez riche. Le grand-père est ruiné...

— Par qui? — lui dis-je un peu cruellement, mais ce verbiage m'était insupportable.

— Par qui? *That is the question.* J'y ai contribué, voilà tout. Diable m'emporte si je mens! John Mordaunt, s'il vivait, pourrait en dire long. Il avait pourtant reçu la dot de sa femme, et Frances aurait dû la retrouver à sa majorité. Par malheur, il l'avait mangée, car ils vivaient, monsieur, ils vivaient! On m'envoyait toujours au Werve avec mon gouverneur, car je commençais à voir, à observer; après la mort de ma sœur, je ne fréquentai plus la maison Mordaunt... Cela vous ennuie peut-être de m'entendre débiter toutes ces choses?

— Nullement. Je suis bien aise au contraire de savoir vos aventures.

— Hé, mon Dieu! la première cause de mes malheurs, c'est mon père, qui me contraria en tout. Je voulais être officier; mon père ne voulut jamais me laisser entrer à l'école militaire de Breda, contre

laquelle il avait je ne sais quelles préventions. Il tenait absolument à me voir étudier le droit à Leyde, pour que je fisse mon chemin, disait-il. Ah! oui, j'en ai fait du chemin. Puisque j'étudiais pour le plaisir de papa, je voulus aussi y trouver le mien, et, comme il m'envoyait beaucoup d'argent, je menai une vie d'étudiant extravagante. J'avais cheval et tilbury, je fis d'énormes dettes; pourtant je suivais quelques cours qui m'intéressaient, et j'allais bientôt passer mes examens, quand mon père s'embarqua dans un procès avec tante Roselaer, et le perdit. Je ne pus continuer ma vie d'étudiant. Mon père, grâce à des protections puissantes, me fit avoir un poste assez avantageux dans les finances. J'étais comptable, *nota bene*, et je devais épouser une riche héritière. C'était une des conditions. Malheureusement l'héritière était trop mûre et d'un nez trop rouge pour mes goûts, et mon père furieux me déclara qu'il ne voulait plus s'occuper de moi. Je n'avais pas la moindre disposition pour la vie régulière des bureaux. Je trouvai un vieux bureaucrate qui était resté vingt ans assis sur la même chaise sans y moisir, je lui abandonnai tout l'ouvrage, et je m'amusais sans penser à rien, quand un beau jour j'appris que mon animal s'était enfui avec la caisse. J'étais responsable, et mon père, comptant sur le susdit mariage, avait versé ma garantie. Je crois bien que l'héritage maternel de la pauvre Frances disparut dans le gouffre. Que faire? J'avais une belle voix, je voulais aller à l'étranger m'exercer dans quelque conservatoire et revenir comme chanteur d'opéra. Mon père ne voulut pas y consentir, et me signifia que je n'avais d'autre ressource que de me faire soldat. Je cédai, espérant qu'une fois engagé je ne tarderais pas à devenir officier; mais je ne pus jamais m'habituer à la discipline. On m'avait envoyé en garnison dans une petite place de la frontière. Rolf était mon lieutenant, et ne m'épargnait ni corvée, ni faction. Bref, j'avais signé un engagement de cinq ans, je ne restai pas cinq mois au bataillon. Un beau matin je désertai. On me rattrapa, je blessai un sous-officier en me défendant, mon compte était clair, mais je parvins à m'échapper de prison. Je dois dire qu'on y mit quelque complaisance, et Frances, je l'ai su plus tard, contribua à faciliter mon évasion. Me voilà libre comme l'air, mais il fallait vivre. J'essayai de tout. Je donnai des leçons de latin et de français à de petits paysans allemands, des leçons de chant et de piano à de petites *fräulein*, je fus le chanteur privé d'une comtesse autrichienne qui était sourde et s'imaginait que ma voix ressemblait à celle de Roger, j'errai en compagnie d'une troupe d'opéra ambulante, je chantai en plein vent, je fus cocher d'un baron, voyageur pour une maison en vins, mais on voulut m'envoyer en Hollande, bonsoir; puis je fus garçon de café, mar-

queur au billard, valet de chambre et secrétaire d'un comte polonais qui avait apprécié mon habileté à ce noble jeu, qui m'emmena avec lui à Varsovie et s'empressa de me confier qu'il avait trouvé moyen de rendre la Pologne indépendante. Naturellement son entreprise manqua, mais lui ne manqua pas la Sibérie, et moi-même je dus subir quelque temps de *carcere duro* parce que je ne voulais pas déposer contre lui. J'en sortis sans un sou vaillant. Enfin je ne veux pas vous fatiguer du récit de tout ce que je fus et fis. Il eût été plus simple de faire un bon plongeon dans quelque fleuve, mais j'ai toujours eu des préjugés contre le suicide, et puis je me porte toujours bien et j'ignore la mélancolie. Je roulai donc comme je pus à travers toutes les grandes villes et toutes les places d'eaux de l'Allemagne du nord et du sud, changeant de nom à chaque instant, incarcéré une bonne fois avec un prince moldave qu'on accusait de meurtre, élargi après avoir prouvé que ma liaison avec son excellence était postérieure au crime, tenu pour mort en Hollande, et ayant habilement manœuvré pour que ce bruit trouvât créance. A la fin j'étais las de ma vie d'aventures, je savais qu'un membre de la famille avait fait de bonnes affaires en Amérique, je voulus aussi tenter la fortune de ce côté-là; mais il me fallait de l'argent. Je me flattais de l'espoir qu'après dix ans écoulés mon père consentirait à m'en fournir. J'écrivis à Frances. La réponse ne fut pas encourageante. Mon père me menaçait, si j'avais l'audace de reparaître, de me livrer au conseil de guerre. Je crus que Frances voulait m'effrayer. Je vins à Z... bien déguisé, et je pus me convaincre qu'elle avait dit vrai. Frances, *poor soul*, fut la seule qui eut pitié de moi, et vous savez combien il lui en a coûté. Et quand je pense qu'elle a pu me croire un faussaire! Oh! je n'ai pas voulu la rendre encore plus malheureuse en lui disant ce que je soupçonne...

— Et quoi donc?

— Écoutez, j'ai des faiblesses, mais non des passions. Le vin, le jeu, les belles, comme disent les Français, m'ont coûté un argent fou, et à certains égards je ne suis qu'un grand enfant; mais une vraie passion, une passion tyrannique, capable de faire de moi un grand homme ou un grand malfaiteur, je n'en ai jamais connu de telle. Quelqu'un de ma famille au contraire en est là, et bien des choses que j'ai vues dans mon enfance sans y trop penser... Ah çà, vous êtes un homme discrèt, n'est-ce pas? sans cela Frances ne se fierait pas à vous comme elle fait, et puis vous êtes de la famille, et il vaut mieux que vous soyez averti... — Là-dessus il avala un dernier verre de vin. — Sachez donc que parmi tous les métiers que j'ai exercés en Allemagne, j'ai eu l'honneur d'être croupier

dans une maison de jeu. Là, sans être reconnu de lui, j'ai vu mon malheureux père jouer avec un acharnement dont vous n'avez pas d'idée, et croyez bien que, malgré tous mes torts, c'est ainsi qu'il a mangé sa fortune et celle de Frances. J'aurais voulu me jeter à ses pieds, le supplier de ne pas se précipiter dans le gouffre. J'étais enchaîné par ma position, mais je l'épiai à son insu, et j'acquis la certitude qu'il avait emprunté de l'argent à un banquier hollandais, qu'il avait signé des traites en arrière de Frances, et, voyez-vous, de peur d'avoir à lui avouer sa faute, il m'aura accusé devant elle...

— Mais ce serait abominable!

— Que voulez-vous? La passion ne raisonne pas, j'étais loin, mon nom était déjà flétri. Si seulement je pouvais me disculper devant Frances! Pour finir mon histoire, je ne fus pas plus heureux dans le Nouveau-Monde qu'en Europe, je fis naufrage, je perdis tout ce que j'avais, je m'enfonçai dans le *far-west* sans parvenir à rien faire qui m'assurât un avenir; bref, je fus encore heureux de rencontrer master Stonehorse, directeur de cirque, et qui se proposait de visiter l'Europe avec sa troupe équestre. C'est ainsi que je foule de nouveau le sol de la patrie sous la protection du drapeau de l'Union. Une fois près d'ici, je fus saisi du désir irrésistible de revoir le Werve. Cela ne m'a pas trop bien réussi, comme vous voyez; bah! je tiendrai, quoi qu'il m'en coûte, la parole que j'ai donnée à Frances. Et maintenant bonsoir, je meurs de fatigue.

Il s'étendit tout de son long sur le sofa, sans attendre la moindre réflexion de ma part, et bientôt je ne pus douter que mon étrange compagnon de chambre dormait d'un profond sommeil. Je n'avais rien de mieux à faire que de l'imiter. Quand au matin j'ouvris les yeux, il avait disparu, mais il avait laissé son portefeuille sur la table.

En y réfléchissant, j'arrivais à la conviction qu'il avait deviné juste et que son père n'avait pas reculé devant le lâche expédient de diffamer son propre fils en présence de sa petite-fille, dont il redoutait les remontrances. Comme la tante Sophie avait été prévoyante en ne voulant pas que sa fortune s'engouffrât sans profit pour personne dans ce puits insatiable!

Vous comprenez, Willem, que je dus faire quelque effort pour féliciter mon vieux grand-oncle à l'occasion de son anniversaire.

VII.

Cet anniversaire tombait un dimanche. Nous allâmes au temple du village. Le prédicateur était vieux, monotone et ennuyeux. Une bonne moitié de son auditoire dormait, Frances feuilletait sa Bible

pour tromper son impatience, les auditeurs qui ne dormaient pas nous regardaient, elle et moi, plus qu'ils n'écoutaient le pasteur, et il me semblait deviner que leurs commentaires muets ou chuchotés ne nous étaient pas favorables. Seul le général fixait l'orateur avec des yeux très ouverts, mais sans qu'on pût deviner si sa pensée n'était pas ailleurs.

Au retour, la fête commença. Le maître d'école vint avec des écoliers qui récitèrent des vers où l'on glorifiait le baron comme patron et protecteur de l'école dont il ne se souciait aucunement. Il me sembla que ces vers avaient dû servir à plusieurs générations de propriétaires du Werve. Puis vinrent les fermiers, qui nommaient toujours le général « leur seigneur; » après eux, quelques villageois, Tout ce monde fut régalé de chocolat et de petits gâteaux. Le bourgmestre se présenta à son tour; c'était un demi-paysan qui fit beaucoup plus d'attention à ma personne qu'à celle du baron; évidemment il flairait en moi un mystère qui intriguait sa curiosité. Mon grand-oncle, à qui je faisais mes excuses de ce que, averti trop tard, je n'avais rien à lui offrir, mais en ajoutant que j'espérais prendre un jour ma revanche, me dit à l'oreille : — Je ne vous demande qu'une chose, c'est de vous réconcilier avec votre oncle le ministre. — Je n'eus heureusement pas besoin de répondre. Frances était ravissante d'entrain et de cordialité avec tous les visiteurs. On pouvait voir comme elle savait être aimable quand elle n'avait rien à craindre des jugemens et surtout des perfidies de ceux qui la venaient voir.

Le dîner fut très beau. Le capitaine avait endossé son grand uniforme, le général aussi, et j'avais également soigné ma toilette. Frances était, comme toujours, simplement mise, sans aucun souci de la mode du jour, mais avec je ne sais quoi d'original et d'élégant qui rehaussait à merveille sa beauté. Je remarquai la richesse et la lourdeur de l'argenterie : elle était frappée aux armes de la famille. Évidemment Frances et le capitaine s'étaient coalisés pour la retirer des mains du prêteur sur gages. Elle avait pris place entre le pasteur et moi; le notaire, le receveur chargé de la poste, quelques gros paysans, membres du consistoire ou du conseil municipal, étaient aussi du banquet. Rolf, assis au milieu d'eux, dérouillait leur langue à force de leur faire apprécier les exquises qualités des vins. Le pasteur était plus amusant à table qu'en chaire, et la conversation ne languit pas. Frits, assisté pour la circonstance par le fils du fermier, avait revêtu une livrée qui ressemblait beaucoup à un habit d'officier métamorphosé. Il était plus attentif, plus minutieux que jamais dans son service, on eût même pu soupçonner qu'il avait quelque arrière-pensée, tant il était sérieux et solennel.

Malgré moi, je pensais à la ruine totale de cette maison, jadis si opulente, et au malheureux fils banni de la table paternelle. Quant au général, je ne l'avais jamais vu de si belle humeur. Cette table bien servie, ces mets fins, ces vins qu'il dégustait en connaisseur tout répondait à ses goûts d'épicurien. On alla prendre le café au jardin, on goûta le « vin de mai (1), » que Rolf avait savamment composé, et, comme tout ce monde champêtre se couchait de bonne heure, la soirée n'était pas encore avancée quand une grosse carriole fit son apparition pour ramener au village les convives enchantés.

J'espérais bien rencontrer Frances et lui proposer une promenade dans le jardin. J'eus de la peine à la trouver. Elle avait couru porter quelques friandises à la vieille mère des fermiers. Quand elle revint, son premier soin fut de s'informer où était son grand-père. — Il ne faut pas qu'il reste un moment seul aujourd'hui, me dit-elle, j'ai été inquiète toute la journée.

— Est-ce à cause de Rudolf?

— Je crains toujours un coup de tête de sa part. Vous êtes sûr au moins qu'il est parti?

— Assurément, et je dormais encore; mais il a laissé son portefeuille sur la table. J'irai demain le lui reporter.

— N'en faites rien; je suis certaine qu'il reviendra, c'est mon cauchemar... Dites-moi plutôt, comment avez-vous trouvé mon dîner?

— Vous êtes une charmante maîtresse de maison, Frances; que j'aimerais à vous voir à la tête d'une maison bien montée!..

— Et où l'on n'aurait pas besoin d'aller dégager l'argenterie quand on attend des convives, dit-elle avec une certaine amertume.

— Chère cousine, cela vous a coûté bien cher? lui dis-je avec compassion.

— Surtout cela m'humilie; mais je devais cette satisfaction à mon vieux grand-père, à qui je reproche quelquefois durement ses faiblesses. Rolf, qui malgré ses défauts est la meilleure âme du monde, a couru à la ville, nous avons tous les deux bien frotté les services...

— Et moi, Frances, à qui vous ne devez rien, vous m'avez si gentiment surpris...

— Ne parlez pas de cette bagatelle. Je voulais seulement marquer le jour où vous êtes devenu mon ami.

— Oh! oui, votre ami pour la vie, lui dis-je en l'enlaçant doucement de mon bras; ce mot m'avait enhardi, m'avait même rendu téméraire; merci pour cette bonne parole, Frances... Mais cela ne

(1) Vin blanc mêlé de sucre et d'herbes aromatiques.

me suffit pas encore; accordez-moi la faveur d'être pour vous plus encore qu'un ami, permettez-moi...

— Plus qu'un ami? s'écria-t-elle visiblement agitée, je vous en prie, Léopold, n'allons pas au-delà de ce que nous pouvons être l'un pour l'autre, ne gâtez pas cette relation qui m'est chère comme à vous en exigeant l'impossible, et promettez-moi sérieusement, Léopold, que vous ne me tiendrez plus un tel langage.

Cela ressemblait fort à un refus formel, et pourtant il y avait dans sa voix quelque chose d'ému qui me rassurait jusqu'à un certain point. — Et pourquoi donc serait-ce impossible, Frances? repris-je en faisant appel à tout mon courage.

Cette fois je n'obtins pas de réponse, elle jeta un cri, s'élança vers la tonnelle, je la suivis en courant. Un spectacle effrayant nous y attendait.

Rudolf, le malheureux Rudolf, était à genoux devant son père et lui baisait la main. Celui-ci restait immobile sur le banc. Tout à coup Rudolf poussa un cri de terreur et de désespoir. — Je vous en avais averti, lui dit Frances, vous avez tué votre père!

— Non, Frances, non, il est évanoui, mais je l'ai trouvé dans cet état; je vous jure par tout ce qui m'est cher que je l'ai trouvé ainsi.

Le fait est que le général était raide et immobile comme un cadavre. Le treillis de la tonnelle l'avait seul empêché de rouler à terre. Son visage était d'une pâleur bleuâtre, ses yeux fixes et grands ouverts, ses traits contractés. Frances lui frotta les tempes avec le contenu de son flacon. Cette friction le ranima quelque peu; mais il fallait de prompts secours. — Dites-moi où demeure le chirurgien du village, j'y vole, s'écria Rudolf au comble de l'agitation.

— Il vaut mieux que ce soit Frits, décida Frances d'un ton résolu.

Je courus à la recherche du vieux serviteur, que je mis au fait en peu de mots. — Le général a une attaque! s'écria-t-il avec des larmes dans la voix, et c'est ma faute!

— Comment cela?

— Je n'aurais pas dû permettre,... mais je... je ne pouvais chasser pourtant le fils de la maison.

— Naturellement, mais à cette heure taisez-vous et hâtez-vous. — Et le vieux soldat partit avec une vélocité de jeune homme.

Quand je revins vers la tonnelle, le général était toujours dans le même état; Rudolf, appuyé contre un arbre, se tordait les mains. — Cela n'avance à rien, lui dit Frances, aidez-moi plutôt à le transporter dans sa chambre, Léopold nous aidera aussi.

— Pas besoin de lui, c'est mon père, et j'ai le droit. — En

même temps, il enleva le vieillard avec une précaution, mais aussi une sécurité de mouvemens qui montrait que ce fardeau lui paraissait léger. Il ne voulut pas même que je l'aidasse à monter l'escalier. En un instant, le baron fut déposé sur son lit, les yeux toujours fixes et ne voyant pas. — Dieu merci! nous y sommes, dit Rudolf en tombant sur une chaise, j'ai fait bien des tours plus forts que celui-là, mais pas un qui m'ait fait battre le cœur de cette façon... Puis-je rester jusqu'à ce qu'il revienne à lui? demanda-t-il à Frances d'un ton suppliant.

— Je sens bien que vous ne pouvez partir en un tel moment, répondit-elle, mais il faut prévenir Rolf, et s'il vous voit...

— Oh! s'il fait la moindre scène, je lui tords le cou comme à un poulet, simplement.

Je trouvai plus simple et plus prudent d'aller moi-même raconter au capitaine ce qui venait d'arriver et de le disposer à l'indulgence. Il était encore plongé dans les douceurs de la sieste, et je crus qu'il allait avoir aussi une attaque lorsque je l'eus mis au fait. Sa colère, en apprenant le retour de Rudolf, l'emportait encore sur son inquiétude au sujet du général. Je tâchai de lui faire comprendre que l'accident devait être attribué à un refroidissement suivant un repas copieux; mais il ne démordait pas de l'idée que Rudolf était la cause du malheur, et il affirmait que son devoir militaire l'obligeait à faire arrêter immédiatement le déserteur.

J'eus de la peine à l'arracher à cette idée fixe. Je parvins enfin à lui inculquer l'idée qu'en ce moment le devoir d'humanité primait tous les autres, qu'on ne pouvait arracher un fils du lit de son père malade, peut-être mourant, que Frances elle-même lui permettait de rester, et que nous n'avions rien d'autre à faire qu'à couvrir d'un voile respectueux un douloureux secret de famille. La bonté naturelle de Rolf finit par l'emporter, et nous nous rendîmes ensemble dans la chambre du général.

Le médecin venait d'arriver. Il trouvait l'état inquiétant et jugeait une saignée nécessaire. Frits et Rolf déshabillèrent le malade. Je menai Frances dans un cabinet où Rudolf se tenait caché. Par la porte restée entr'ouverte, nous entendîmes le général, revenu à lui-même, appeler Frances d'une langue embarrassée et lui adresser sur un ton d'effroi des questions que le médecin mit sur le compte du délire, mais qui nous démontrèrent qu'il avait vu et reconnu Rudolf, lors même qu'il avait soin de ne pas prononcer son nom.

— Il faut assurer au malade le repos le plus complet, dit en s'en allant le médecin, autrement je crains une fièvre cérébrale.

— Aimeriez-vous à voir la personne dont vous parliez tout à l'heure? dis-je à demi-voix au général quand nous fûmes seuls.

— Non pas! Je sais qu'il est ici, il faut qu'il parte, qu'il me laisse en paix, qu'il ne reparaisse plus devant mes yeux... ou bien... je le maudis.

Nous entendîmes un soupir étouffé dans le cabinet voisin. Rudolf avait compris.

Rolf et Frances devaient passer la nuit auprès du malade. Je conduisis dans ma chambre Rudolf, qui ne marchait plus qu'en chancelant. Il s'abattit sur le sofa en pleurant comme un enfant. — C'est fini, disait-il, je ne pouvais après tout espérer autre chose, et je l'ai bien mérité!

— Frances avait pourtant raison; vous n'auriez pas dû manquer à votre parole.

— Il n'a pas dépendu de moi que je la tinsse. Frits m'a surpris ce matin au moment où j'escaladais le mur du jardin, et je dus me faire reconnaître pour qu'il ne me prît pas pour un voleur. Là-dessus il m'a offert de me cacher jusqu'à la nuit dans une chambre inoccupée du rez-de-chaussée. De là, sans être aperçu, je pouvais voir mon père se promener dans le jardin. Quand ses invités furent partis, je le vis se diriger vers la tonnelle, s'asseoir, et je crus qu'il s'endormait. Alors je voulus sortir de ma cachette et m'approcher un instant de lui. Il paraît qu'il m'a vu et reconnu; mais j'en ai assez, je pars maintenant pour tout de bon. Que Dieu le bénisse! que Dieu fortifie la chère Frances!

Je le retins pourtant cette nuit encore, que je passai debout avec lui. De temps à autre, j'allais aux nouvelles. Vers le matin, je pus lui annoncer que son père avait eu une nuit paisible et qu'il dormait d'un bon sommeil. Il pouvait dès lors partir avec plus de sécurité. Je lui fis quelque temps la conduite et promis de lui donner des nouvelles en lui écrivant à l'adresse de Richard Smithson.

Le général échappa pour cette fois, mais son rétablissement fut lent. Il restait faible et à peu près paralysé des bras et des jambes. Je pus rester tout un temps aux côtés de Frances, que j'assistais de mon mieux et à qui je rendis maint petit service. L'un de nous deux devait toujours être auprès du convalescent, car Rolf avait plus de bonnes intentions que d'habileté comme garde-malade. Il aurait aisément provoqué une rechute par les singuliers conseils qu'il donnait au général. Frances me savait bon gré de ce que je restais près d'elle. Elle ne comprenait pas comment je conciliais cette prolongation de séjour avec mes occupations. Elle ne savait pas que ma plus pressante, ma plus chère occupation était de demeurer près d'elle et de gagner toujours plus son affection. Sublime de dévoûment auprès de son grand-père, elle avait oublié tous les torts qu'il avait eus envers elle et se reprochait de lui avoir fait de la peine par son

franc-parler. Toutefois, à mesure que le vieillard se rétablit, elle dut se persuader de nouveau qu'une certaine fermeté était absolument nécessaire. Lui-même, dans un moment lucide, m'avait chargé de recevoir et d'ouvrir ses lettres. J'acquis ainsi la certitude qu'il se livrait à des spéculations dangereuses et qu'il faisait encore des dettes à l'insu de Frances. Quand je le crus assez bien pour supporter une conversation de ce genre, je m'efforçai de lui remontrer les fatales conséquences que sa persistance dans ce jeu périlleux aurait pour lui-même et surtout pour Frances. La maladie l'avait-elle rendu plus sage? Le fait est qu'il me promit d'y renoncer pour toujours et m'engagea à vendre le Werve aux conditions les plus avantageuses. Il était temps. Overberg consentait bien à attendre encore; mais van Beek, l'exécuteur testamentaire, l'homme de la légalité rigide, perdait patience. Et je n'étais pas encore sûr de Frances! Vous penserez que j'étais bien timide, si ce n'est bien poltron. Que vous dirai-je, mon ami? mon éducation, ma vie retirée, m'ont en effet rendu très timide avec les femmes. Je crois pouvoir sans me vanter affirmer que j'ai quelque courage, mais c'est uniquement quand j'ai affaire à des hommes. J'avais peur, oui, j'avais peur de l'entêtement de Frances à ne pas vouloir se marier, lors même que j'aurais fait une certaine impression sur son cœur. Je me rappelais constamment la terrible parole du jardin : « vous ne me tiendrez plus un tel langage. » Je tremblais à l'idée qu'une nouvelle tentative pourrait amener sur ses lèvres un *non* absolu et définitif.

Le vieux général m'avait deviné, j'en avais la conviction. Il insistait toujours pour que je me réconciliasse avec mon oncle le ministre, et que je préparasse Frances à la vente du château. Je lui assurai, quant à ce dernier point, que Frances serait raisonnable, et, muni de son autorisation écrite, j'allai à Z... m'aboucher avec Overberg. Van Beek n'était décidément plus maniable; il faisait pleuvoir chez Overberg des liasses de papiers timbrés à la charge du général. C'était une situation tout à fait désespérée. Je chargeai Overberg d'écrire à van Beek que la vente du Werve aurait lieu prochainement et, selon toute vraisemblance, en même temps que mon mariage avec Frances, et moi, pensant que les hommes d'affaires nous laisseraient bien un répit de quelques jours, je retournai au château, rapportant quelques babioles pour le général et le capitaine, ainsi qu'une parure pour Frances, puisque le moment n'était pas encore venu de pouvoir lui offrir des diamans comme à ma fiancée.

A ma grande surprise, je trouvai Frances plus triste et plus soucieuse que je ne l'avais quittée. Elle reçut mon cadeau avec une in-

différence qui me déconcerta. Elle se retira de très bonne heure, et j'en fis autant, ne me souciant pas de rester seul avec Rolf. Toute la nuit je me perdis en conjectures sur la signification de ce changement d'humeur; de nouveau je me jurai à moi-même que le jour qui venait mettrait un terme à mes indécisions. Au déjeuner, Frances, d'humeur un peu moins sombre que la veille, nous dit qu'elle avait reçu d'Utrecht une lettre du docteur D..., qui lui donnait de très bonnes nouvelles de la malade à laquelle elle s'intéressait. Je voulais proposer à ma cousine une bonne promenade dans les bois; mais à peine étais-je descendu de ma chambre, où j'étais remonté pour faire un petit bout de toilette (excusez, cher ami, il ne faut rien négliger dans les grands momens), que j'aperçus Frances en habit d'amazone, et cette fois avec un joli chapeau à voile bleu, qui se dirigeait vers son beau cheval Tancrède, amené tout sellé par le fils du fermier.

— Sacrifiez-moi cette fois votre promenade, lui dis-je non sans une certaine impatience qui ne put lui échapper.

Elle me regarda étonnée et se tut, tout en jouant avec sa cravache.

— Vous pourrez bien monter dans une heure, dis-je en insistant.

— C'est que ma course doit être longue, et il me faut revenir pour le dîner.

— Alors remettez-la à demain. C'est pour la première fois que nous pouvons faire une bonne promenade ensemble depuis la maladie de votre grand-père. Ne me refusez pas ce plaisir.

— Vous aimez toujours à déranger mes plans, Léopold.

— J'ai aujourd'hui de sérieuses raisons, Frances; croyez-moi, demain il serait trop tard.

— Vraiment? vous devenez menaçant, dit-elle en essayant de sourire. Qu'il soit fait pourtant selon votre volonté, — et elle jeta sa cravache avec un petit mouvement de dépit; — mais attendez que j'aie passé une autre robe, on ne se promène pas à pied en amazone.

Tancrède fut donc renvoyé, et en moins de rien je vis ma cousine reparaître sans avoir fait le moindre sacrifice à la coquetterie féminine. — Et où allons-nous, mon cousin?

— Mais dans le bois, je suppose.

— Vous avez raison; le temps est superbe; dirigeons-nous vers le rond-point.

J'étais donc résolu à parler; mais comment entamer la brûlante affaire? Elle-même semblait se complaire à me parler de mille autres choses. Enfin je dus l'interrompre et lui annoncer que je devais retourner définitivement à La Haye.

— Je m'y attendais, Léopold.

— Et... cela vous fait-il... un peu de peine?

— Je devrais vous répondre *non* pour opposer à votre sotte question une réponse digne d'elle.

— Mais je... reviendrai, si vous le trouvez bon.

— Non, Léopold, je ne le trouve pas bon. Il aurait mieux valu que vous partissiez le jour où je vous l'ai conseillé pour la première fois.

— Vous ai-je donc été à charge, Frances?

— Vous savez bien que non. Vous savez bien que je vous ai toute sorte d'obligations, que vous avez été bon, franc, empressé avec moi; enfin vous m'avez gâtée, et j'aurai plus de peine à me refaire à la solitude.

— Pourtant, si je reviens,... et que je revienne... avec... avec une corbeille de mariage?..

— Au nom du ciel, et pour qui?

— Pour qui donc, si ce n'est pour ma bien-aimée cousine Frances Mordaunt?

— Voilà une mauvaise plaisanterie, monsieur; vous savez bien que votre cousine Mordaunt ne se mariera pas.

— Voyons, Frances! Lors de notre première rencontre sur la bruyère, quand vous m'avez jeté à la tête vos idées sur ce point, je n'avais aucune raison pour vous en détourner; mais vous savez bien qu'aujourd'hui ce n'est plus de même. Vous vous rappelez avec quelle franchise je vous ai signalé ce qui me paraissait enlaidir votre noble et beau caractère. Croyez-vous que je me serais permis de pareilles libertés, si dès lors je n'avais pas conçu l'espoir que vous ne refuseriez pas toujours de devenir... ma femme?

Le mot, le grand mot était lâché.

— Eh bien! Léopold, me dit-elle en soupirant, vous me forcez à vous répéter mon dernier avertissement. Cela ne se peut pas, cela ne doit pas être.

— Et pourquoi donc, Frances? Me serais-je trompé en pensant que je ne vous suis pas tout à fait indifférent?

Elle détourna la tête, mais je surpris quelque chose comme un soupir dissimulé.

— Est-ce que peut-être vous ne seriez plus libre? lui demandai-je doucement en lui prenant la main et en me plaçant devant elle pour voir son visage.

— Assurément je suis libre, répondit-elle avec une certaine amertume. J'ai fait tout ce qu'il fallait pour cela; mais je dois rester indépendante, il le faut.

— Ah! je comprends, Frances! m'écriai-je transporté d'une absurde jalousie, vous attendez encore votre lord William!..

— Moi? reprit-elle avec passion, j'attends lord William, qui ne m'a jamais aimée, qui m'a fait faire mille sottises, qui m'a brisé le cœur, et qui maintenant a passé la soixantaine! Ah! Léopold, ne m'humiliez pas en vous faisant jaloux de lord William. Est-ce que je vous aurais raconté mon histoire avec lui, si je l'eusse encore aimé?

— Serait-ce donc le major Frans qui veut rester dans sa farouche indépendance?

— Ne me tourmentez pas ainsi, Léopold. Vous pouvez me briser le cœur, mais non pas venir à bout de mes résistances.

— Je découvrirai bien la puissance mystérieuse qui vous enchaîne, m'écriai-je plein de colère et de douleur.

— Vous connaissez pourtant, Léopold, les devoirs que j'ai à remplir. Pourquoi vous jetteriez-vous avec moi dans l'abîme de malheur et de misère... où j'enfonce,... d'où je ne sortirai de ma vie!

— Je veux les connaître, vos misères, ma bien-aimée Frances, je veux les partager; ensemble nous les dominerons,... sois-en sûre, mon adorée. — Ma foi! Wilhem, la passion l'emporta, je jetai mon bras autour d'elle, je la pressai contre mon cœur. Elle se laissa faire sans résistance, ou plutôt, comme épuisée de sa longue lutte, elle laissa reposer sur mon épaule sa tête charmante, tout encadrée de ses boucles dorées, les yeux fermés et les joues vivement colorées. J'étais au ciel!

Tout à coup un croassement interrompit le silence profond des bois. — N'vous gênez pas... Ah! c'est ça,... mam'selle a un amoureux, c'est pas étonnant qu'elle oublie le petit. — Voilà ce que nous entendîmes proférer tout près de nous par une voix éraillée parlant l'abominable patois du pays.

VIII.

Frances, pâle d'effroi, se dégagea de mon étreinte et fit quelques pas en avant. Pour moi, je restai comme foudroyé. La personne qui avait lancé cette parole effrontée, et qui sans doute nous épiait depuis quelque temps, était une vieille paysanne qui faisait penser aux sorcières de Macbeth. Ses yeux noirs, ses bras nus, osseux et rouges comme des pattes de homard cuit, sa figure ridée et tannée, son mouchoir rayé de bleu entourant son bonnet blanc, le bâton sur lequel elle s'appuyait, tout rappelait le type de la fée Carabosse qui vient d'un coup de baguette changer le paradis terrestre en un compartiment de l'enfer. Elle s'avança hardiment vers Frances.

— Maintenant, mam'selle, je vois bien ce qui vous retient et ce qui fait que depuis des semaines vous n'êtes pas venue voir l'enfant une seule fois.

— Mon grand-père a été malade, femme Jool.

— Bon! maladie de gens riches, n'y a pas de mal à ça; mais le jeune homme que voici, pas malade, lui, hé? Je vous assure que tout le village en cause.

— De quoi, femme Jool? dit Frances avec hauteur.

— De ce que vous négligez l'enfant donc!

— Écoutez, femme Jool, ni vous ni le village n'avez à vous mêler de mes affaires.

— Hum! le mois est passé, dans une semaine le second arrive, et quand Trineke s'ennuie, cela n'est pas bon pour le mioche.

— Demain vous aurez votre argent; mais je vous déclare que si, pour une semaine de retard, l'enfant est maltraité par vous ou votre fille, il ne restera pas chez vous. Demain ou après-demain j'irai voir moi-même, comptez là-dessus.

— Ah! vous nous retireriez le mioche? Essayez une fois! Nous verrons qui sera le plus fort. Voilà ce que c'est que de se donner du mal pour les gens du haut.

— Vous ne vous êtes donné aucun mal, femme Jool, vous avez simplement voulu tirer parti du malheur de votre fille.

— C'est que je venais vous avertir qu'il nous faut des bas et des souliers, autrement il courra les pieds nus dans des sabots, comme un petit paysan.

— J'y pourvoirai, femme Jool; mais maintenant passez votre chemin, voici le sentier qui mène à votre village.

— Vous êtes donc bien pressée que je m'en aille?

— Nous sommes ici sur le domaine du Werve, entendez-vous? Allez-vous-en, ou bien...

— Seigneur de ma vie! est-on pressé de me voir partir, et cela pour... Bien, bien, je décampe. Je crois vraiment que ce beau mirliflor me ferait un mauvais parti. — Et elle s'en alla tout en grommelant par le sentier qu'on lui avait indiqué.

Frances se retourna de mon côté. — Eh bien! Léopold, me dit-elle, vous êtes servi à souhait; la voilà, la puissance qui s'oppose à mon bonheur.

— Je comprends, lui dis-je, atterré de la découverte que je croyais avoir faite et malheureux au-delà de toute expression, je comprends, Frances, vous êtes trop loyale pour associer un homme à votre vie chargée d'un pareil fardeau; mais pourquoi ne m'avoir pas plus tôt confié ce terrible secret? Je ferais l'impossible pour vous sauver.

— Mais, Léopold, à quoi pensez-vous donc? me dit-elle toute rouge d'émotion, vous ne m'accusez pourtant pas?.. Vous comprenez, n'est-ce pas, que mon honneur n'a rien à faire là dedans,

quand même je subis les déplorables conséquences de la faute que j'ai commise?

— J'écoute, Frances; mais,... excusez-moi,... je ne vous comprends pas bien. N'était-il pas question d'un enfant dont vous devez prendre soin?

— Mais sans doute, et ce n'est pas le fardeau le plus lourd, j'ai la mère aussi à ma charge.

— Frances, pardon! m'écriai-je transporté de joie.

— Mais c'est moi maintenant qui ne vous comprends plus, reprit-elle avec une adorable naïveté. Est-ce donc une charge légère pour moi, dans la situation que vous savez, d'élever un enfant et de pourvoir aux besoins d'une mère folle?

Grand Dieu! si elle avait deviné la conclusion que j'avais tirée des paroles et des manières de la vieille!

— C'est la suite fatale de mon entêtement téméraire avec le pauvre Harry Blount, continua-t-elle. Vous savez comment et par la faute de qui il est mort. Il fut transporté presque expirant dans la cabane qu'habitaient cette femme Jool et sa fille. Dans mon désespoir, je répétais sans cesse : C'est moi, c'est moi qui l'ai tué! J'appris alors bien autre chose. La fille Jool était en secret l'amoureuse de Blount; il lui avait promis le mariage, et elle allait bientôt devenir mère. La malheureuse était folle de douleur. Harry ne put me dire que ces quelques mots : Ayez pitié de ma pauvre fiancée! Je lui promis solennellement que je prendrais soin d'elle, et je tins parole. La mère était et est toujours une vilaine femme; elle avait jeté elle-même sa fille dans les bras de Blount, qu'elle considérait comme un brillant parti. Elle voulait le forcer à l'épouser. Frustrée dans son espoir, elle exploita mes cris de douleur, et fit si bien avec sa langue infernale que je fus sérieusement accusée d'avoir assassiné Blount. Cela même alla au point que nous dûmes prier un magistrat de notre connaissance de prendre quelques mesures pour couper court à ces calomnies. Tout cela ne me déchargeait pas de mes obligations envers la fille. Elle avait à peine donné le jour à son enfant que les symptômes de la folie se déclarèrent. On ne pouvait lui laisser le petit être. La mère Jool avait encore une fille mariée avec un paysan du village d'O... et qui venait de perdre son enfant. Je promis de payer les mois de nourrice, j'avais déjà fourni la layette; puis il fallut m'occuper de la pauvre folle. En vérité, sans ma rencontre avec la tante Roselaer, je n'aurais jamais pu suffire à tant de dépenses. Là-dessus la femme Jool alla demeurer chez ses enfans, sous prétexte de prendre soin du petit nourrisson, en réalité pour m'exploiter plus aisément. Elle trouve toujours moyen de me soutirer plus d'argent. L'enfant est sevré depuis longtemps et ne devrait plus rester entre leurs mains. Je les

menace toujours de le leur enlever; mais, je l'avoue, je recule jusqu'à présent devant tous les commentaires que ce déplacement provoquera. Sa mère et lui me coûtent la plus grande partie de mon revenu. Mon grand-père me blâme et voudrait que je consacrasse mon modeste avoir à un tout autre usage. Comment voulez-vous, Léopold, que j'entraîne avec moi l'homme que j'aime dans un pareil tourbillon?

— L'homme digne de vous posséder, Frances, ne se laissera pas entraîner, il vous aidera à en sortir.

— Impossible; je n'abandonnerai jamais l'enfant de Harry Blount.

— C'est ce que je ne vous conseille pas non plus. Je saurai bien, soyez-en sûre, venir à bout de la mère Jool. Il faudra placer l'enfant chez vos fermiers, qui sont de braves gens. Demain je vais avec vous à O...

— Vous jeter dans ce guêpier?

— Je n'ai pas la moindre peur.

— Quel ennui que cette femme nous ait épiés tout à l'heure!

— Quand elle nous verra demain ensemble, elle comprendra qu'il est inutile de nous espionner.

— Mais elle va remplir le pays de ses méchans propos sur notre compte.

— Eh bien! elle dira que nous sommes amoureux. Est-ce que ce n'est pas la vérité, Frances? lui dis-je doucement en lui prenant une main qu'elle m'abandonna.

— Vous y revenez donc, même depuis que vous savez tout? murmura-t-elle; mais vous ne calculez donc pas, Léopold, tous les fardeaux qui vont peser sur vous : Rolf, que nous ne pouvons plus évincer, mon grand-père avec ses besoins... et sa misère. Ah! oui, vous allez retourner à La Haye pour rentrer en grâce auprès du ministre... Ne faites pas une pareille démarche pour moi, Léopold, vous avez dit vous-même que ce serait une lâcheté.

— Rassurez-vous, Frances; je puis pardonner à mon oncle, mais je ne spéculerai jamais sur un rapprochement avec lui... Mais pourquoi toutes ces difficultés? Ne comprenez-vous pas, Frances, que je vous aime, que j'ai comprimé mes sentimens tous ces jours passés avec une énergie dont je me croyais à peine capable, que maintenant je vous ai tout dit, et que je vais vous dire adieu pour toujours ou bien recevoir de vous l'assurance que vous m'acceptez pour votre mari? Je le veux, Frances, je le veux avec une fermeté de volonté qui se rit de toutes vos objections.

— Léopold, reprit-elle, ne me parlez pas ainsi... Personne ne m'a jamais parlé comme vous... Personne ne m'a jamais aimée comme vous... Vous me mettez hors de moi-même... Et pourtant je dois vous résister. Je ne veux pas être un obstacle à votre bonheur,

quand même cela me coûterait mon repos. — Je lui pris les deux mains. — Vous persistez? Il se pourrait... que je fusse encore heureuse!

— Assez, Frances, vous êtes à moi, je ne vous quitte plus, à moi pour la vie!

— Pour la vie, répéta-t-elle après moi en pâlissant au point que j'eus peur d'une défaillance. Léopold, oui, je suis à vous, j'ai confiance en vous, je vous aime comme jamais,... jamais je n'ai aimé, dit-elle tout bas.

— Enfin! m'écriai-je, — et je scellai nos sermens d'un long baiser.

Inutile de dire que nous arrivâmes trop tard pour le second déjeuner; il est vrai que nous n'avions pas faim. Nous étions revenus lentement, presque toujours en silence, et même nous avions ralenti le pas à mesure que nous nous rapprochions du château. Frances surtout semblait répugner à y rentrer. — Je voudrais, dit-elle, m'asseoir encore un peu avec vous sous ce grand chêne, il me semble que je vais retrouver toutes mes infortunes, je ne voudrais pas me séparer si vite de mon bonheur... O Léopold, je voudrais pouvoir m'enfuir avec vous, et que personne ne pût se mettre entre nous deux.

— Nous nous enfuirons, chère adorée; mais il nous faut au préalable remplir quelques formalités qui nous conféreront le droit d'aller partout la tête haute.

— Et puis, tous ces importans qui viendront, tout confits en sourires, nous assommer de leurs félicitations, tandis qu'en arrière ils se moqueront de celui qui ose épouser le major Frans!

— Oh! voilà une supposition qui mérite que je vous en punisse. — Et elle dut consentir à payer l'amende sous forme d'un second baiser.

— Je ne comprends pas comment on peut traiter à la légère une chose aussi sérieuse que le mariage. La femme surtout ne fait-elle pas un sacrifice incommensurable? Ne sacrifie-t-elle pas son nom, sa volonté, sa personne? Tenez, avant de vous connaître, je considérais un tel sacrifice comme impossible.

— Et maintenant? lui dis-je en m'agenouillant sur la mousse pour mieux voir ses beaux yeux, qui étincelaient de bonheur et de tendresse.

— Maintenant je n'ai plus tant d'objections, répondit-elle avec un doux sourire; mais, je vous en prie, Léopold, ne restez plus dans cette posture devant moi. Vous commettez là un mensonge en action, car je prévois que désormais c'est vous qui serez mon seigneur et maître... Mais allons, mon ami, l'alarme doit être au château, on ne sait pas ce que nous pouvons être devenus.

Nous rentrâmes, et à notre grande surprise nous trouvâmes Rolf et le général impatiens de nous revoir, mais de très bonne humeur. Mon grand-oncle rangeait des papiers et ne nous laissa pas le temps de lui annoncer, comme c'était notre intention, la grave décision que nous venions, Frances et moi, de prendre. — Frances, s'écria-t-il en lui montrant une lettre, pourquoi tardez-vous tant à rentrer quand j'ai de si bonnes nouvelles à vous communiquer?

— C'est que j'en ai aussi, grand-père; mais qu'avez-vous pour être si content? Vous n'héritez pourtant pas de la tante Roselaer?

— Cela revient presqu'au même, mon enfant. Sachez que vous êtes demandée en mariage par l'héritier de la tante Roselaer, qu'il y est obligé par le testament, et que sa demande ne pourra rien coûter à votre cœur.

Je souriais, tout en trouvant qu'Overberg et van Beek s'étaient trop hâtés d'informer le vieux baron du véritable état des choses. J'aurais tenu à faire moi-même à Frances cette agréable surprise. Frances quitta mon bras et dit d'une voix ferme au général : — Je suis fâchée, grand-père, de vous désappointer, ce monsieur arrive trop tard, et je venais précisément vous demander d'approuver l'engagement que je viens de contracter avec mon cousin Léopold de Zonshoven.

— Mais tant mieux, chère enfant, tant mieux, car l'héritier de Mlle Roselaer, votre mari désigné et votre cousin de Zonshoven sont une seule et même personne.

Frances se redressa brusquement et me regarda en face. — Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas, Léopold? ce n'est pas vrai! dites que ce n'est pas vrai!

— Je mentirais, Frances, lui répondis-je. Il en résulte simplement que vous avez accordé votre main à un homme que vous aviez lieu de regarder comme un « jeune homme pauvre, » et que, semblable à un prince des contes de fées, il se transforme en millionnaire. Cette surprise vous serait-elle désagréable?

Ses yeux étincelèrent, et c'est d'un ton où la colère se mêlait à l'expression d'une douleur poignante qu'elle me reprocha d'avoir mis un masque pour tromper sa bonne foi. — Comment! vous parvenez à m'inspirer de l'estime en faisant preuve de dignité fière, de sentimens élevés, et vous prétendez que je suis heureuse d'apprendre que tout cela n'était qu'une comédie! Et c'est un gentilhomme qui agit de la sorte envers moi! Vous vous êtes trompé, monsieur de Zonshoven. J'avais donné mon cœur au jeune homme sans fortune dont j'aimais la droiture et la noblesse d'âme, en qui je croyais comme en moi-même et plus qu'en moi-même; mais l'intrigant qui accapare la fortune de ma tante, et qui pour se l'assurer se déguise afin de surprendre les sentimens de la femme qu'on lui

ordonne d'épouser, cet hypocrite, ce faux sage, je le refuse, et je ne puis lui accorder que... mon mépris.

J'avais d'abord voulu la détromper, lui mettre sous les yeux la réalité; ce dernier mot me fit sortir de mon calme. — Prenez garde, Frances, je sais que vous êtes violente et que vous regrettez souvent les paroles qui vous échappent dans vos paroxysmes; mais ne jetez pas de pareilles insultes à la face de celui que vous venez d'accepter pour votre mari, que personne ne lui a jamais adressées et qu'il ne recevra pas impunément de qui que ce soit.

— Ne dirait-on pas que je vous dois des excuses, à vous qui m'avez abusée, qui m'avez menti, qui vous êtes introduit ici comme un espion, qui avez poursuivi votre bas calcul jusqu'au moment où vous pensiez que je ne pourrais plus me dédire? Encore une fois, monsieur, vous vous êtes trompé sur mon caractère. Je ne pardonne jamais un abus de confiance.

— Je n'ai point abusé de votre confiance, mademoiselle, répliquai-je d'une voix plus calme, j'ai voulu seulement apprendre à vous connaître, j'ai voulu gagner votre affection avant de risquer l'aveu de mes sentimens, voilà tout.

— Vous avez été faux, vous dis-je. Je ne crois plus à votre amour. Vous êtes venu ici faire ce qui s'appelle une bonne affaire, gagner votre million. C'est vrai, je vous ai aimé, mais tel que vous étiez, non pas tel que je vous vois depuis un moment. Je ne laisse la disposition de ma main à personne, mort ou vivant, et quant à vous, je vous refuse,... entendez-vous? je vous refuse! — Sur ce mot terrible, elle tomba sur un fauteuil pâle comme une morte.

J'étais moi-même obligé de m'appuyer sur le dos d'une chaise. Je sentais mes jambes fléchir sous moi. Le bon Rolf s'était retiré au fond de la chambre les larmes aux yeux. Le général, l'angoisse peinte sur la figure, s'agitait sur le siége qu'il ne pouvait quitter. — Frances! Frances! disait-il, ne vous laissez pas emporter ainsi. Songez que le château est hypothéqué jusqu'à la dernière pierre, que depuis six mois les rentes ne sont pas payées, qu'en le vendant nous n'en tirerons pas le tiers de la somme dont il est grevé, que nous devons tout à la générosité de M. de Zonshoven. Il veut bien me reprendre le Werve avec toutes les charges qui pèsent sur l'immeuble, et me servir en outre une rente qui garantira la tranquillité de mes derniers jours; mais il faut que vous soyez sa femme, autrement tout ce beau plan s'en va en fumée. N'offensez donc pas un homme qui nous veut tant de bien et qui vous aime, comme je m'en suis aperçu tous ces derniers temps. Et nous n'avons pas affaire seulement à lui. Il y a un testament, un exécuteur, un procureur... Que dois-je répondre à M. Overberg?

— Écrivez, grand-père, dit Frances en se relevant avec effort, que Frances Mordaunt ne se marie pas par disposition testamentaire, qu'elle ne se vend ni pour un million ni pour aucune autre somme, et qu'elle a formellement repoussé les offres de M. de Zonshoven.

— Et moi, repris-je dans l'idée que, plus calme et mieux renseignée, Frances me rendrait certainement justice, mais qu'il importait avec un caractère comme le sien de ne pas céder un moment à la violence, moi qui ai votre parole et qui ne vous la rends pas, je prie le général d'écrire à M. Overberg que Mlle Mordaunt m'a accordé sa main, et que le transfert du château du Werve peut s'exécuter.

— Si j'y consens, ajouta Frances toujours pâle et immobile.

— Pardonnez, mademoiselle, lui dis-je, votre grand-père a seul le droit de disposer de cet immeuble, et tant qu'il vit son testament, par lequel il vous le lègue, n'est d'aucune valeur. Écrivez comme je vous le demande, général, vous savez trop bien quelles seraient les conséquences d'une autre décision.

— Il veut que vous écriviez des mensonges, reprit Frances; il tient à son million, cela est clair.

— Frances, disait en suppliant le malheureux général, si vous saviez comme moi... Vous offensez un homme d'une générosité extraordinaire, qui peut nous jeter tous dans l'abîme, qui ne veut que nous sauver, si seulement vous voulez bien, vous, prendre la main qu'il nous tend. Pensez donc qu'il peut nous forcer à vendre le château, si nous ne le lui cédons pas de gré à gré.

— C'est possible. Il se peut qu'il ait su se procurer en secret le pouvoir de nous chasser du Werve comme des mendians, mais il ne peut pas me forcer à l'épouser.

— C'est ce que nous verrons, lui repartis-je fièrement.

— Vous osez me parler de contrainte, à moi! s'écria-t-elle furieuse et s'avançant vers moi,... vous, Léopold! ajouta-t-elle avec un accent de véritable douleur.

— Oui, Frances, lui dis-je, résolu à poursuivre mon avantage, vous subirez une contrainte, celle de votre conscience, qui vous dira que vous me devez satisfaction. Je pars. Tâchez de réfléchir avec plus de calme. Vous m'avez offensé dans mon honneur, vous m'avez fait une blessure au cœur. Ne laissez pas trop longtemps le sang couler, de peur quelle ne devienne incurable.

Je lui jetai un dernier regard de reproche affectueux. Elle semblait de nouveau insensible à tout. Je secouai la main du vieux baron, qui pleurait comme un enfant, et je sortis de la chambre. Rolf me suivit et me supplia de ne pas encore quitter le château.

— Elle est comme cela, me disait-il; dans une heure d'ici, elle regrettera ce qu'elle a dit, j'en suis sûr; l'orage est trop violent pour durer.

Mais ma résolution était prise. Je montai dans ma chambre et je fis mes paquets, lentement, je dois le dire, et toujours écoutant si personne ne venait frapper à ma porte, comme naguère. Personne ne s'avança.

J'étais malheureux au-delà de toute expression. Comment! la même femme aux pieds de laquelle je m'étais agenouillé une heure auparavant et dont j'avais baisé les mains avec ivresse s'était élancée sur moi comme une furie et m'avait repoussé avec mépris! En y réfléchissant, je devais m'avouer qu'en effet j'aurais pu procéder plus franchement avec elle. J'eus un instant l'idée de lui céder tous mes droits à la fortune de la tante Sophie; mais cela n'eût servi qu'à nous vouer tous à la gêne. Je me promis, une fois arrivé à Z..., de lui faire parvenir un exposé complet de la situation et la lettre de la tante que par délicatesse j'avais gardée par devers moi. J'y ajouterais quelques mots d'éclaircissement, et je ne doutais pas que, revenue à des dispositions plus calmes, elle ne finît par me rendre justice.

C'est aussi ce que je fis; mais comme ces documens formaient ensemble un paquet très lourd pour la poste, je le confiai au garçon de l'hôtel pour le remettre au commissionnaire qui partait tous les jours pour le château. Je me flattais d'un prompt et heureux changement. Je passai tout le jour suivant dans un attente fiévreuse, et quand la nuit survint sans qu'aucun message me fût parvenu, quand après une nuit sans sommeil je vis s'écouler la matinée sans aucun indice qu'on désirât mon retour au Werve, je m'abandonnai au plus complet découragement. Je n'eus plus qu'une idée, faire en toute hâte à Z... ce que je devais pour que toutes les formalités légales fussent remplies, et retourner au plus vite à La Haye. Je cachai à Overberg ma rupture avec Frances, je lui dis qu'une affaire pressante me rappelait chez moi sans retard, je signai toutes les pièces qu'il me présenta, et je pris congé de lui en lui promettant que je reviendrais le plus tôt possible. En réalité, je ne me sens pas bien. J'ai soif d'être chez moi, de me retremper dans mes chères occupations, je ne sais quel poids m'oppresse.

IX.

Z. — Juin 186..

Mon cher ami, j'ai de nouveau quitté La Haye. J'ai fait une maladie, une sérieuse maladie. J'ai été atteint d'une fièvre nerveuse qui pendant plusieurs jours m'a enlevé la connaissance du monde

extérieur. Ma bonne hôtesse m'a fidèlement soigné, et c'est par elle que j'ai appris dans quel état je m'étais trouvé pendant neuf jours. Je vais mieux enfin et je vais voyager, où? je n'en sais rien encore.

Quand j'ai été capable de passer en revue les papiers accumulés sur ma table pendant mes jours d'impuissance, j'ai trouvé la carte de mon oncle le ministre, venu en personne pour prendre de mes nouvelles. Le digne oncle a entendu dire que j'étais devenu millionnaire. Je trouvai de plus un tas de lettres d'Overberg et de van Beek que je n'eus pas le courage de lire; une pourtant, qui portait sur l'enveloppe le mot *pressée*, fut l'objet d'une exception. Elle m'annonçait la mort de mon grand-oncle von Zwenken et m'invitait à assister à ses funérailles. Il y avait trois semaines que cette lettre m'était parvenue! Qu'était devenue Frances?

Sans doute elle était toujours mal disposée à mon égard; elle ne savait rien de ma maladie, puisqu'elle me faisait inviter aux funérailles de son grand-père. Que devait-elle penser de mon silence? quels ennuis avait-elle dû essuyer de la part des hommes de loi? Je voulais demander à mon médecin la liberté de partir immédiatement pour Z..., quand j'entendis qu'on montait chez moi, qu'on écartait mon hôtesse, gardienne sévère de ma tranquillité, et je vis entrer sans aucune cérémonie dans ma chambre, je vous le donne en mille, Rolf en personne, le capitaine que j'avais fini par aimer presque autant que je le détestais les premiers jours.

— Mon général est mort, me dit-il les larmes aux yeux, mort dans mes bras, Frances n'était pas là...

— Elle n'est pourtant pas malade? interrompis-je brusquement.

— Pas du tout, elle se porte à merveille; mais du reste... elle m'a donné mon congé.

— Que voulez-vous dire?

— Oh! ce n'est nullement par méchanceté; c'est qu'elle-même ne compte pas rester au château. Elle loge provisoirement chez les fermiers et ne veut pas dire où elle compte se rendre.

— Mais contez-moi donc ce qui est arrivé.

— Voilà. Le général n'a pas osé écrire malgré elle à M. Overberg dans le sens que vous désiriez. Il est resté dans le vague. Comme on ne recevait aucune lettre de vous, ces gratte-papier ont perdu patience, et M. Overberg, poussé, je pense, par un autre pékin d'Utrecht, s'est adressé à Mlle Mordaunt pour savoir si, oui ou non, elle était engagée avec vous. Vous devinez sa réponse, courte et sèche, mais sans un mot de blâme à votre adresse. Je sais qu'elle se fait de vifs reproches; cela date même du jour de votre départ.

— Après la réception de mon paquet?

— Elle n'a rien reçu de votre part.

— C'est très surprenant.

— Non, pas surprenant du tout. Tout allait à la diable chez nous depuis votre départ;... mais je vois ici du sherry. Puis-je me permettre?

— Assurément, capitaine.

— Donc, quand vous fûtes loin, elle tomba sans connaissance. Cela ne lui était pas arrivé de sa vie. J'en avais presque honte pour elle; mais elle vous aimait tant, comme elle me l'a confessé en pleurant. Quand elle eut repris connaissance, quand nous pensions qu'elle se reposait dans sa chambre, elle courut furtivement à la ferme, fit seller Tancrède et partit d'un train d'enfer. Le dîner eut lieu sans elle, mais nous n'avions guère d'appétit. Ce fut bien pis le soir quand le fils du fermier vint nous annoncer que Tancrède était revenu seul, tout blanc d'écume et sans selle.

— Un malheur! m'écriai-je hors de moi.

— Oh! rien qu'un pied foulé, et nous la trouvâmes sous le grand chêne sur la mousse, près du château; elle s'était traînée jusque-là et elle s'y reposait un peu. Elle nous cria que nous devions la laisser mourir et nous chargea seulement de vous le dire.

— Elle m'aime encore! me dis-je avec transport.

— Ce n'est que trop vrai. Nous apprîmes qu'elle s'était dirigée au triple galop du côté de la ville, puis, qu'en approchant, elle avait voulu changer de direction et retourner par le bois au château; mais il paraît qu'elle avait surmené Tancrède ou bien qu'elle avait embrouillé les brides. Ce qui est certain, c'est qu'il se mit à faire des gambades, il se cabra et jeta son écuyère par terre. Nous portâmes mademoiselle sur le canapé du salon, le chirurgien déclara que ce ne serait pas dangereux, mais elle n'en dut pas moins rester immobile pendant plusieurs jours.

— Et vous ne m'en avez rien écrit?

— Hum! vous étiez parti... Au fait, je voulais vous l'écrire, elle aussi, et elle vous a adressé une lettre.

— Que je n'ai pas reçue!

— Non, car le fils du fermier devait vous la remettre à vous-même à Z...; mais, arrivé là, on lui dit que vous étiez parti. Il rapporta donc la lettre, que mademoiselle déchira en disant : Je ne méritais pas mieux.

— Oh! si j'avais pu prévoir tout cela! me dis-je; mais, mon cher capitaine, je souffrais cruellement, j'étais malade, plus malade même que je ne croyais; mais enfin comment donc se fait-il que mon envoi ne lui soit pas parvenu?

— Que voulez-vous? Tout était sens dessus dessous. C'est toujours le général qui se faisait apporter les lettres et les paquets, et il grondait si fort quand il en voyait venir dans les derniers temps que Frits n'osait plus les lui présenter. A peine Mlle Frances fut-elle

mieux, que ces maudits hommes d'affaires commencèrent à instrumenter contre le général. Elle dut tenir tête toute seule à cette engeance, car mon pauvre général fut victime d'une seconde attaque. Ces gens-là lui ont donné le coup de la mort.

Le capitaine oubliait d'ajouter, ce que plus tard j'appris, qu'il avait hâté lui-même la mort du baron en lui administrant du vieux cognac sous prétexte de lui donner des forces.

— Quand il eut fermé les yeux, continua-t-il, le notaire d'Arnhem, qui avait sous sa garde le testament du général, et M. Overberg, conseillèrent à Frances de s'arranger à l'amiable avec vous; mais elle n'en voulut rien entendre. Vous comprenez, c'est en votre nom qu'on avait poursuivi le général...

— Et pendant que j'étais cloué dans mon lit, ignorant tout!

— C'est ce que ces pharisiens savaient bien, mais ils avaient votre procuration, et Frances disait: — Voilà donc la contrainte dont il me menaçait! Et il s'imagine que je céderai? Jamais! — Il fallait voir comme elle était pâle, mais ferme, quand tous ces grippeminauds sont venus au château pour faire l'inventaire! Après cela ce fut mon tour. — Mon brave Rolf, me dit-elle, c'est comme cela qu'elle sait toujours me prendre, mon brave Rolf, dites-moi bien franchement, n'avez-vous pas sacrifié le plus clair de votre héritage à mon grand-père? — Mais non, mais non, maj... mademoiselle, nous avons consommé ensemble une petite somme qui nous venait d'un bon billet sorti à la loterie. Le général voulut essayer si, avec sa part, il ne pourrait faire encore de meilleures affaires, mais moi je préférai user de la mienne pour nous donner du bon temps à tous deux. — Vous n'avez donc pas hérité? — Pardonnez, j'ai hérité d'une jolie petite ferme dans le Nord-Brabant, où j'ai toujours eu idée de me retirer un jour. Je peux y vivre bien gentiment; j'ai encore ma pension par là-dessus. La vie est à bon marché dans ce pays-là, et, à défaut de château, mademoiselle y trouverait encore une bonne chambre... — Merci, bien merci, mon bon capitaine. Il me suffit de savoir que vous pourrez y vivre sans souci. Il faut nous séparer, mon brave Rolf. — Et où allez-vous? — C'est ce que je ne peux vous dire, mais vous ne pouvez me suivre. — C'est ainsi qu'il fallut nous quitter. C'est en passant par La Haye que j'appris que vous étiez malade, ce qui me donna lieu de penser que vous ignoriez tout.

— Savez-vous ce qu'il vous faut faire, Rolf? Retournez dans une heure d'ici au Werve. Je vais vous donner une lettre pour qu'il soit sursis à toute opération judiciaire. Demain ou après-demain, je vous rejoins. Ayez soin de retrouver mon paquet.

— Il est sans doute chez M. Overberg avec tous les papiers trouvés chez le général.

— Informez-vous du lieu qu'habite en ce moment Frances, faites qu'elle revienne au Werve, mais ne lui dites pas qu'elle m'y verra.

Au même instant, mon hôtesse m'apporta un télégramme d'Overberg ainsi conçu : *Votre présence immédiate indispensable; pas d'arrangement possible; F. M. a quitté le château.*

Je n'hésitai plus; sans attendre l'avis du docteur, je fis en toute hâte mes préparatifs. J'étais tellement secoué par toutes ces nouvelles que j'avais retrouvé toute ma vigueur.

A mon hôtel à Z..., je fus bien surpris de trouver une lettre de Rudolf, qui pérégrinait toujours avec sa troupe dans les provinces de Gueldre et d'Overyssel. « Si vous voulez empêcher Frances, me disait-il, de faire la plus grande sottise de sa vie, ayez soin de venir me trouver demain vers neuf heures à l'auberge de Halfweg entre L... et Z... » Je me promis bien de ne pas manquer au rendez-vous. Le même soir, j'allai chez Overberg, qui me confirma ce que je savais déjà et m'expliqua ce qui m'était encore obscur. C'était bien van Beek qui avait voulu que les choses fussent poussées à outrance, et je n'eus pas de peine à obtenir de lui que tous les délais désirables seraient accordés. Il m'apprit de plus une chose que j'ignorais. Un autre notaire avait envoyé copie d'un codicille rédigé sur l'ordre de tante Sophie la veille même de sa mort et par lequel Mlle Roselaer léguait à sa petite-nièce Frances Mordaunt une rente annuelle de trois mille florins en prévision du cas où son mariage avec M. de Zonshoven ne pourrait avoir lieu, et j'étais tenu de la lui servir, à la condition toutefois qu'elle ne contractât mariage qu'avec mon approbation. Toujours prévoyante la tante Sophie! Je chargeai Overberg d'annoncer la chose à Frances. Elle trouverait sa missive au château. Elle y trouverait aussi mon paquet, que je reconnus bien vite parmi les papiers du général. Overberg, reconnaissant mon écriture, avait voulu le renvoyer à son adresse, mais Frances avait déjà quitté le Werve. Je réitérai mes recommandations et partis pour me trouver au lieu et à l'heure indiqués.

— Le monsieur et la dame sont en haut, me dit l'aubergiste.

Je me hâtai de monter, et je découvris Rudolf et Frances presque cachés derrière la balustrade d'une tribune qui pouvait servir d'orchestre dans une grande salle. Frances me tournait le dos. Je voulus les prévenir de ma présence; la parole me manqua. J'avançais en tremblant. Rudolf disait à Frances :

— *Nonsense, my dear!* vous ne connaissez pas la vie que vous voulez mener. Liberté, indépendance? dites-vous; mais c'est l'esclavage, le fouet y compris. Pensez-vous que chez nous la chambrière ne soit de service qu'avec les chevaux? Croyez-vous qu'on est galant envers les femmes, parce que devant le public on les aide

poliment à monter à cheval? mais Mme Stonehorse elle-même n'est pas épargnée par son gracieux époux. Et vous voudriez venir avec nous, susceptible et fière comme vous l'êtes!

— Que voulez-vous? répondait Frances, je sais gouverner les chevaux, et je ne pourrais être gouvernante d'enfans pas plus que je ne sais gagner ma vie en brodant ou en cousant. Je ne veux pas me tuer, j'ai des devoirs qui m'ordonnent de vivre, il ne me reste donc plus que cette ressource.

— Mais, sotte que vous êtes, que ne vous réconciliez-vous avec votre cousin de Zonshoven? Vous recouvrez tout d'un coup de main, votre château, une belle fortune, un homme qui vous aime, je vous en réponds.

— Oui, et un homme d'une rare loyauté, répondit-elle sourdement.

— Bah! pardonnez-lui sa peccadille. C'est pour votre bien qu'il vous a un tantinet menti. Il a aussi à vous pardonner, vous me l'avez avoué vous-même. Dites-lui que vous regrettez ce que vous avez dit, vous vous embrasserez, et tout sera fini.

— Impossible, vous dis-je, il est trop tard.

— Pourquoi trop tard, Frances? m'écriai-je, n'y tenant plus.

— Léopold! fit-elle en pâlissant et en se couvrant le visage de ses deux mains.

— Frances! repris-je doucement, vous êtes toujours ma promise; savez-vous que je relève de maladie et que je ne suis pour rien dans les douleurs qui vous ont affligée ces jours derniers? Et n'avez-vous pas à vous reprocher de n'avoir voulu rien entendre? Tout peut encore se réparer, Frances; ne m'ôtez pas ce suprême espoir!

— Se réparer après que vous m'avez menacée de contrainte et que vous avez exécuté votre menace! Comment voulez-vous que je vous épouse aujourd'hui, moi qui étais si heureuse de vous accepter pour mon mari en toute liberté, en toute estime pour votre caractère, et qui devrais maintenant vous accepter par nécessité!

— Si c'est ainsi que vous comprenez notre situation réciproque, vous avez raison, Frances, je ne puis plus que vous être odieux, et... et je vous rends votre parole.

— Merci, mais j'avais déjà pris mes mesures pour n'avoir pas besoin de votre générosité. Je vais errer par le monde. J'ai fait une démarche qui me sépare de tout mon passé. J'ai fait un accord avec master Stonehorse, qui va venir ici et auquel Rudolf va me présenter.

— Oh! si vous attendez ce matin master Stonehorse, vous attendrez longtemps, dit froidement Rudolf. Me croyez-vous assez fou, Frances, pour prêter la main à un pareil coup de tête?

— Ainsi vous n'avez pas remis ma lettre à votre directeur?

— J'ai mieux fait, j'ai averti le cousin Léopold que vous alliez commettre une sottise irréparable.

— Ah! c'est ainsi qu'on agit envers moi? Eh bien! je ne me soucie plus de personne, je vais trouver moi-même M. Stonehorse, je suis libre et...

— Vous n'en ferez rien, lui dis-je avec autorité, voyant qu'elle se levait pour partir. Le général est mort, Rudolf est mort civilement, je suis désormais votre plus proche parent devant la loi, et je ne souffrirai pas qu'à la fleur de l'âge vous vous jetiez dans un de ces abîmes d'où l'on ne ressort plus.

— Mais que dois-je donc faire, encore une fois? dit-elle avec désespoir, mais pourtant avec un certain accent de soumission.

— Retourner simplement au Werve, où vous trouverez un ami qui a tout préparé pour vous recevoir.

— Un ami? fit-elle étonnée.

— Oui, Rolf, qui y reste jusqu'à nouvel ordre. Et ne craignez pas d'y être importunée par ma présence, je pars pour un long voyage.

Cette déclaration parut lui faire une grande impression. Elle me regarda d'un air étrange, et me dit d'une voix qui décelait autre chose que la colère ou la rancune : — En vérité, vous allez voyager, Léopold?.. Eh bien! je... je reste au Werve. Adieu.

Et elle s'enfuit précipitamment en fermant la porte derrière elle. Bientôt nous entendîmes piaffer le cheval qui l'avait amenée. — Ne devrais-je pas la suivre jusqu'au château? me dit Rudolf.

— Non, cette défiance l'offenserait.

— C'est qu'elle est si téméraire à cheval! Elle a été tout récemment victime d'un accident.

— C'est vrai, je n'y pensais plus. Au nom du ciel, suivez-la; mais si vous alliez être reconnu?

— N'ayez nulle crainte, je suis trop bien déguisé. Tel que vous me voyez, je suis retourné plus d'une fois au Werve pendant la dernière maladie de mon père, j'ai pu lui serrer la main, et il m'a donné cet anneau à ses armes. Par prudence, je ne le porte pas au doigt, mais comme cela, attaché à un cordon sur mon cœur, et Frances elle-même me l'a permis, elle a eu recours à moi dans ces jours d'épreuve. Quand la kermesse de L... sera finie, nous quitterons ce pays-ci, et je n'y remettrai plus les pieds, ajouta-t-il en montant à cheval et en me serrant la main pour la dernière fois.

Nous n'étions pas au bout de nos surprises. De retour à Z..., je trouvai Overberg qui m'attendait à l'hôtel. Il venait de recevoir d'Angleterre un paquet à l'adresse de Frances, que Frits n'avait pas voulu accepter, mais qu'il ne savait pas comment remettre à la destinataire. Je lui assurai que Mlle Mordaunt était rentrée au château,

et je lui envoyai moi-même le paquet par un exprès. J'étais anxieux de savoir ce qu'il pouvait contenir, et je désespérais de trouver un moyen convenable de satisfaire ma curiosité, quand le lendemain de bonne heure je vis arriver le vieux Frits avec un billet de sa maîtresse qu'il avait ordre de ne remettre qu'à moi-même. J'en déchirai l'enveloppe d'une main tremblante, et je lus :

« Mon cousin, il faut absolument que je vous voie avant votre départ. Vous m'avez assuré que vous ne refuseriez jamais vos bons offices à une femme qui réclamerait les priviléges de son sexe. Puis-je espérer que vous ne refuserez pas de venir encore une fois au Werve pour avoir avec moi un dernier entretien? Au lieu de vous écrire, j'aurais préféré venir vous trouver en personne; mais j'ai eu peur de vous scandaliser. Faites-moi savoir par Frits votre jour et votre heure. » « F. M. »

Ma réponse fut de partir sur-le-champ avec le brave serviteur. Ballotté entre mille craintes et mille espérances, je crus que le monde entier tournait autour de moi quand je franchis le vieux pont qui conduisait par le jardin à la grande porte d'entrée. Rolf nous attendait sur le perron et me fit entrer sans mot dire dans le grand salon.

Frances était assise sur le sofa que je connaissais si bien, repliée sur elle-même, plus pâle encore que la veille, mais adorablement belle dans ses vêtemens de deuil. Elle se leva promptement et vint à moi.

— Merci, Léopold, d'être venu si vite; je savais bien que vous viendriez, je comptais sur votre générosité.

— Et... suis-je encore méprisable à vos yeux, Frances? Vous avez reçu mon paquet, lu la lettre de tante Sophie?

— J'ai tout reçu, j'ai tout lu. Il ne m'en fallait pas tant pour que je me reconnusse coupable envers vous. Maintenant je suis prête à confesser devant tous que je vous ai fait tort. Me pardonnez-vous sans réserve?

— Est-il besoin de le demander, Frances? Mais de votre côté vous ne douterez plus de moi, plus jamais, n'est-ce pas?

Elle resta un moment silencieuse et répondit enfin à voix basse :

— Non, jamais, plus jamais.

J'aurais voulu la presser contre mon cœur, mais il y avait en elle quelque chose de contraint, de gêné qui me retenait encore.

— Asseyez-vous, Léopold, me dit-elle; maintenant que nous sommes réconciliés, j'ai un conseil à demander à mon plus proche parent. — En même temps, elle dépliait devant moi le paquet venu d'Angleterre.

— Lord William est mort, continua-t-elle, veuillez lire cette lettre à mon adresse, qui se trouvait jointe à son testament.

J'eus de la peine, dans mon trouble, à comprendre ce que je lisais; pourtant j'y parvins. Cette lettre était un adieu court et sérieux qui n'exprimait que des sentimens d'amour paternel. Toutefois je lus entre les lignes qu'il avait dû lutter contre lui-même pour ramener son cœur au calme. Évidemment lord William avait emporté avec lui un trait douloureux. Il terminait par des vœux ardens pour le bonheur de sa jeune amie, en exprimant le désir qu'elle trouvât un jour un époux digne d'elle, et en la priant de recevoir comme cadeau de noces le legs qu'il lui faisait dans son testament, — afin, disait-il, qu'aucune considération matérielle ne la forçât à faire un autre choix que celui de son cœur. — Le nom de famille de lord William était un nom illustre dans la science et dans la politique.

Suivait une lettre de son neveu, héritier de son titre et de son immense fortune, qui donnait à Frances l'assurance de sa disposition à remplir scrupuleusement la volonté du défunt. Frances se trouvait par là dotée d'une rente viagère annuelle de cinq mille livres sterling.

— Dois-je accepter, Léopold? me demanda-t-elle.

— A mon avis, vous ne pouvez refuser, Frances. Vous avez toujours passionnément désiré l'indépendance, et c'est une main amie qui vous l'offre.

— Vous avez raison, Léopold, j'accepte. Maintenant ma fierté n'a plus à se débattre avec mon cœur. Si je choisis un mari, on ne pourra plus me soupçonner d'avoir cédé à la nécessité ou à la cupidité. Et serai-je par là assez riche pour racheter le Werve?

— Non, Frances; le Werve est à quelqu'un qui ne le cédera à aucun prix. Si vous tenez à devenir baronne de Werve, il vous faut prendre une autre résolution.

— Léopold, me dit-elle en se levant, vous dites que l'indépendance a toujours été mon vœu le plus ardent. C'est possible, mais aujourd'hui je comprends que mon plus grand bonheur serait de dépendre de l'homme que j'aime. Léopold, tante Roselaer m'a légué une rente que je n'accepte pas, cela va sans dire; mais ses intentions à mon égard étaient bienveillantes, et je veux bien suivre le conseil de ma vieille parente. Elle m'a prescrit de ne pas contracter mariage sans votre assentiment. Eh bien!..

Alors, avec un indéfinissable mélange de grâce, de confusion et de malice, elle s'agenouilla devant moi et me dit : — Léopold, je voudrais épouser mon cousin de Zonshoven; avez-vous des objections?

Dieu du ciel! des objections! Avec quel bonheur je la relevai et lui ouvris mes bras, où elle se précipita tout en larmes. Moi aussi je pleurai. Nous nous aimions tant, et nous avions tant souffert l'un par l'autre!

Que vous dirai-je de plus? Nous allâmes revoir l'un après l'autre les chers endroits qui tenaient tant de place dans nos souvenirs. Nous fîmes toute sorte de plans d'avenir. Nous écrivîmes aux van Beek et autres gens de loi une belle lettre en termes solennels pour leur faire savoir qu'ils n'avaient plus qu'à présenter leurs comptes. Le deuil de Frances nous servit de prétexte pour célébrer notre mariage à petit bruit. Un de mes amis, pasteur dans une petite ville du voisinage, nous donna la bénédiction nuptiale. Le petit Harry Blount est désormais confié à nos fermiers, sa mère est tout à fait guérie et l'y rejoindra sous peu. Nous allons faire à deux le voyage que je projetais de faire seul. Frances et moi, nous avons beaucoup appris pendant ces semaines de rude expérience, et nous sommes bien résolus à ne pas laisser entamer le trésor de bonheur que nous avons conquis. Pendant notre absence on va restaurer le Werve. Rolf est nommé commandant par intérim de la forteresse, et nous en répond. Je vous tiendrai au courant de nos impressions de voyage.

LÉOPOLD DE ZONSHOVEN.

Comme ces impressions de voyage pourraient n'avoir pour nos lecteurs qu'un médiocre intérêt, nous nous bornons à cet extrait d'une lettre datée de Genève et jointe par Frances à une des lettres de son mari à son ami de Batavia.

« Je n'accorderai jamais à Léopold qu'il a bien fait de raconter à un ami tous les hauts faits du « major Frans » sans lui faire grâce du moindre détail. Je sens pourtant que dans sa position délicate il avait besoin d'épancher son cœur, surtout dans celui d'un ami d'outre-mer. C'est pourquoi je lui ai donné l'absolution plénière; mais n'allez pas, je vous en prie, les faire insérer dans le *Java Bodel* Ce n'est pas que Frances de Zonshoven prenne désormais sous sa protection le personnage indiscipliné qui s'appelait le major Frans. Oh! non, elle aimerait mieux qu'il n'eût jamais existé, mais il y a des secrets de famille que je recommande à toute votre discrétion.

« N'attendez pas d'avoir terminé vos années de service aux Indes pour venir nous faire une visite au Werve. On a remis des vitres partout, et il y a bien assez de place pour recevoir un ami, quand même il viendrait avec toute une famille. « FRANCES DE ZONSHOVEN. »

BOSBOOM-TOUSSAINT.

LA QUESTION

DES

CHEMINS DE FER EN 1875

I. *Du Régime des travaux publics en Angleterre*, par M. Ch. de Franqueville, 1875. — II. *Les Chemins de fer anglais en 1873, — Travaux publics aux États-Unis d'Amérique*, par M. Malezieux, 1873 et 1874. — III. *Études sur les rapports financiers entre l'état et les six principales compagnies*, par M. de Labry, 1875. — IV. *Des Moyens employés pour constituer le réseau des chemins de fer français*, par M. Léon Aucoc, 1875. — V. *Observations au sujet des chemins de fer d'intérêt général et local*, par M. Krantz, 1875. — VI. Documens parlementaires, rapports de M. Cézanne, etc.

Le régime des chemins de fer français est en ce moment l'objet de discussions très ardentes. La polémique s'est engagée ou plutôt elle s'est ranimée à l'occasion de divers projets de concessions qui ont été soumis à l'approbation de l'assemblée nationale. Les anciens argumens, déjà bien connus, ont été reproduits de part et d'autre. Quelques argumens nouveaux, puisés dans l'interprétation de la loi de 1865 sur les chemins de fer d'intérêt local et de la loi de 1871 sur les attributions des conseils-généraux, sont venus s'y joindre. En même temps les passions politiques et les passions économiques, qui ne sont pas moins vives, ont envenimé le débat.

L'intérêt public demande qu'il y ait des chemins de fer dans toutes les directions utiles, que ces chemins de fer soient promptement et solidement construits, que les prix de transport, pour les voyageurs comme pour les marchandises, soient abaissés au minimum, enfin que l'ensemble du service réalise les conditions d'ubiquité, de sécurité, de vitesse et d'économie. Sur tous ces points, chacun

est d'accord, et il n'est pas indifférent de le constater, car, si l'on remontait à l'origine de la législation sur les chemins de fer, on observerait que certains esprits, parmi les plus éminens, n'avaient qu'une médiocre confiance dans l'avenir de l'instrument nouveau que la science apportait à l'industrie des transports. Aujourd'hui les chemins de fer ont pleinement gagné leur cause; ils l'ont gagnée à ce point qu'ils risquent parfois d'être compromis par l'impatience et par les emportemens de leurs avocats. Dans la polémique actuelle, ils ne rencontrent pas d'autre péril.

Pour l'examen de cette grande question qui présente tant d'aspects divers, les documens ne font pas défaut. En 1871, l'assemblée nationale a institué une commission spéciale qui est demeurée chargée d'étudier tout ce qui concerne les moyens de transport. Cette commission a depuis quatre ans publié de nombreux rapports, soit sur l'ensemble des voies ferrées et des canaux, soit sur les projets de loi relatifs à des concessions nouvelles. De son côté, le gouvernement a continué plus activement ses enquêtes à l'étranger. Un livre très complet de M. Charles de Franqueville, maître des requêtes au conseil d'état, sur les travaux publics en Angleterre, les rapports de M. Malezieux, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sur les chemins de fer anglais et sur les travaux publics aux États-Unis, sont le produit de ces enquêtes. A ces écrits, qui ont un caractère officiel et qui contiennent tous les renseignemens législatifs et techniques sur la matière, s'ajoutent maintes publications, livres, brochures, mémoires, où le régime des chemins de fer est exposé et discuté à tous les points de vue. On peut dire que cette littérature, à laquelle les voies ferrées ont donné naissance, mesurerait aisément des milliers de kilomètres. Il ne faut ni s'en étonner ni s'en plaindre. Il s'agit en effet de l'intérêt le plus considérable que notre génération ait à régler, tant pour elle-même que pour les générations à venir. On comprend toutefois que cette profusion d'écrits laisse une certaine confusion dans les idées, et que l'abondance même des argumens contradictoires rende très difficile la tâche du législateur appelé à se prononcer entre les divers systèmes. Aussi paraît-il opportun de resserrer le débat en le limitant aux points essentiels et de rechercher simplement quelles sont à l'heure présente les décisions les plus désirables pour assurer l'extension du réseau ainsi que le perfectionnement de l'exploitation.

I.

On sait comment a été constitué le réseau français. Dès l'origine, le gouvernement a tracé, du nord au sud et de l'est à l'ouest du

rritoire, les grandes lignes du réseau qui avait son centre à Pa-
s, et il en a successivement concédé les différentes sections à des
ompagnies, soit après avoir exécuté tout ou partie de la construc-
on, soit en accordant aux compagnies concessionnaires des sub-
entions plus ou moins importantes. Ce travail accompli, il a tracé
ne seconde série de lignes formant un parcours transversal. Plu-
ieurs milliers de kilomètres furent ainsi établis; mais la répar-
ition des lignes sur le territoire demeurait insuffisante et surtout
ort inégale. Des compagnies s'étaient organisées facilement pour
lesservir les directions les plus profitables. A moins de procéder
ui-même aux travaux de construction et de dépenser immédia-
ement un capital considérable, l'état n'aurait pu réaliser le pro-
ramme qui lui était imposé par les exigences de l'intérêt public et
ar le sentiment de l'équité, programme qui consistait à faire cir-
uler des voies ferrées dans chaque département et à relier autant
ue possible tous les chefs-lieux administratifs. On eut alors la
ensée d'utiliser les compagnies existantes, dont quelques-unes
taient appelées à devenir très prospères, et de les charger de la
ontinuation du réseau. Pour cette grande tâche, il fallait leur don-
er force et crédit. Les fusions successives ramenèrent à six le
ombre des compagnies, fortifiées par cette concentration qui attri-
uait à chacune d'elles une proportion plus ou moins exactement
quilibrée de lignes avantageuses, de lignes médiocres et de lignes
mproductives ou même ruineuses. Par ce moyen, les bénéfices des
remières lignes couvraient le déficit des autres. En outre, reprenant
u développant un système qui avait déjà été appliqué en 1840, le
ouvernement garantit aux compagnies l'intérêt du capital qu'elles
uraient à dépenser pour la création et l'exploitation des lignes nou-
elles : il leur donnait ainsi le crédit. — Ainsi fut exécuté le pro-
ramme au moyen de combinaisons financières qui ont pour résul-
at d'associer dans une certaine mesure le trésor public à la fortune
les compagnies.

Cependant la concentration de toutes les voies ferrées aux mains
e six compagnies ne devait pas être définitive. En dehors du réseau
oncédé, il restait diverses régions où des chemins de fer pouvaient
tre utilement établis. Ces lignes furent livrées soit aux anciennes
ompagnies, soit, à défaut de celles-ci, à des compagnies nouvelles :
elles furent les lignes qui composent le réseau des Charentes, de
a Vendée, etc. La liste des chemins de fer ne sera jamais close;
s mouvemens de la population ainsi que les progrès de l'indus-
ie et du commerce révéleront la nécessité d'ouvrir d'autres lignes
résentant un intérêt national, et le principe de concentration, qui
st atteint déjà, pourra en souffrir d'une façon plus grave. Il suffit,

quant à présent, d'avoir rappelé les motifs qui ont déterminé l'adoption de ce principe et de faire observer que dans l'application il n'est pas d'une rigidité absolue, puisqu'il a plié plus d'une fois.

Indépendamment des lignes que l'on peut appeler nationales, parce qu'elles intéressent l'ensemble des communications entre les diverses régions du pays, se produisirent des demandes de voies ferrées qui ne présentaient qu'un intérêt purement local. Pour ces dernières, il n'eût pas été équitable d'appliquer la procédure administrative ni le système financier qui avaient été adoptés pour la concession des lignes du grand réseau : elles devaient être assimilées à la voirie vicinale, concédées avec un mécanisme plus simple, construites et exploitées à l'aide des ressources que fourniraient les localités spécialement intéressées, tout en méritant d'obtenir en certains cas, mais dans une proportion limitée, l'assistance du trésor public. Tel fut l'objet de la loi de 1865 sur les chemins de fer d'intérêt local, dont le caractère est déterminé par leur titre même.

En résumé, sans qu'il soit besoin d'entrer dans les détails financiers, l'on peut saisir par ce court exposé le système qui a présidé à l'organisation des chemins de fer en France. Le réseau d'intérêt général est tracé par l'état, décrétant les lignes qu'il est utile de construire et les concédant soit aux grandes compagnies fusionnées, qui, par la garantie d'intérêt, sont devenues ses instrumens, soit à des compagnies nouvelles. Quant aux voies ferrées d'intérêt local, l'état ne trace pas le plan des lignes, il laisse aux départemens, aux communes, aux particuliers, sauf son droit supérieur de contrôle, l'initiative des projets et le soin de l'exécution. Le système est donc théoriquement en mesure de donner satisfaction à tous les intérêts, à l'intérêt général et à l'intérêt local, lorsque l'utilité se manifeste et selon les ressources du capital disponible, du crédit et des budgets.

Dans les pays étrangers, on a procédé autrement. En Belgique et en Allemagne, les chemins de fer sont construits et exploités en grande partie par l'état. En Angleterre et aux États-Unis, le gouvernement est resté complétement étranger à la construction et à l'exploitation des chemins de fer. Les compagnies se sont formées, elles ont sollicité la concession des lignes qui leur paraissaient devoir être avantageuses, et, sauf de très rares exceptions, leurs demandes ont été accueillies, de telle sorte qu'il n'y a pas de limite au nombre des compagnies ni au nombre des lignes, pas de règle dans la constitution du réseau, pas de distinction entre les chemins d'intérêt général et les chemins d'intérêt local, pas d'intervention

re de l'état. C'est la liberté absolue quant à la disposition nes, c'est la concurrence quant à l'exploitation.

bien avons-nous lu de dissertations sur la valeur comparée des ystèmes! Il vaut mieux se borner à constater que dans chaque on a tout d'abord adopté le mode qui était le plus conforme incipes de la législation générale et qui pouvait être finan- ent le plus efficace. En Angleterre par exemple, où le rôle de st limité autant que possible, l'abondance et la confiante har- des capitaux permettaient de compter sur les efforts des en- es particulières pour créer et développer les voies ferrées. En au contraire, pays de centralisation, où l'état est en toute surchargé d'attributions et de devoirs, il semblait rationnel gouvernement prît l'initiative, posât les premiers rails et se it le patronage d'une industrie qui n'aurait pas obtenu le rs des capitaux privés, rares et timides à l'époque où fut ncé le réseau. Les étrangers qui ont étudié cette question ent généralement que nos gouvernemens ont fait pour le et que nous ne posséderions pas autant de chemins de fer, si lsion vigoureuse n'était pas venue de l'état. Tel est le langage glais et des Américains, qui apprécient les résultats obtenus nce et n'hésitent pas à reconnaître que nous avons su, en e de chemins de fer, nous garer contre les périls de la con- ce illimitée en atténuant les inconvéniens d'une centralisation osolue.

t donc en France seulement que le système français est criti- n lui reproche d'avoir ralenti l'extension du réseau, de main- m monopole qui est contraire au progrès, et de mettre les s du public à la merci d'un petit nombre d'associations finan- qui ont pris des proportions démesurées, incompatibles avec ution d'un bon service. Il convient d'examiner si ces repro- ont fondés.

r démontrer que la France est demeurée en arrière quant à la uction des voies ferrées, on a établi le rapport entre la lon- des kilomètres exploités et la superficie du territoire dans les pays d'Europe, et l'on a observé que la France ne vient qu'au e rang, après la Belgique, l'Angleterre, la Hollande, la Suisse lemagne. Si l'on fait le même calcul par rapport au chiffre opulation, la France n'obtient encore que le cinquième rang, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse et l'empire allemand. argumentation, à laquelle on prétend attribuer une rigueur matique, n'est pas exacte. Pour ce qui concerne le rapport lomètres exploités à la superficie du territoire, les petits états ivent être comparés avec les grands, et il faut en outre tenir

compte de la configuration physique des divers pays. Par exemple la Belgique, pays plat, offre des facilités particulières pour la pose des voies ferrées, et elle figure nécessairement en tête de la liste. De même, si l'on considère le rapport entre le nombre de kilomètres et le chiffre de la population, il importe de savoir comment cette population est répartie. Quand la population est plus agglomérée, quand il y a plus de grandes villes, plus de grands centres industriels, on conçoit que les chemins de fer appelés à desservir des intérêts collectifs soient plus nombreux. Aussi est-ce en Angleterre et en Belgique que l'on constate le plus grand nombre de chemins de fer par rapport à la population. Par conséquent, tous ces argumens statistiques à l'aide desquels on s'applique à démontrer l'infériorité de la France en matière de chemins de fer sont sans portée. Lorsque l'on veut établir des comparaisons exactes, il ne faut prendre que des élémens qui soient comparables. La France avec ses régions montagneuses et avec sa population clair-semée ne saurait être comparée avec la Belgique ou avec l'Angleterre, dont le territoire est uni et dont la population est beaucoup plus dense. La statistique est donc mal à propos invoquée dans cette question; l'on doit s'en défier.

Ce n'est pas tout : additionner purement et simplement le nombre des kilomètres exploités pour en conclure que tel pays est plus ou moins bien desservi par les chemins de fer, c'est une façon très imparfaite de raisonner. L'essentiel est de savoir si les lignes sont tracées de manière à rendre le plus de services à l'ensemble du pays. L'Angleterre possède par rapport à la population le plus grand nombre de kilomètres; mais, avec le régime de la concurrence, elle a beaucoup de lignes qui suivent à peu près le même parcours et qui font en réalité double emploi. Le pays, au point de vue de la facilité des communications, retire-t-il un plus grand avantage de cette multiplicité de rails partant d'un même point et aboutissant à un même point? Il n'en est rien. Supposons qu'au lieu d'une seule ligne, reconnue jusqu'ici suffisante, entre Paris et Orléans, entre Paris et Lille, il y ait deux ou trois lignes, le total des kilomètres dans la statistique du réseau national se trouverait augmenté sans que l'intérêt général des communications y eût le moindre profit, et l'on aurait fait la dépense de deux ou trois lignes alors qu'une seule ligne peut effectuer tous les transports. C'est précisément la faute qui a été commise en Angleterre, faute que les Anglais avouent eux-mêmes, et c'est ainsi que le chiffre de leurs kilomètres s'est élevé si rapidement. Ils ont prodigué, gaspillé, un capital qui aurait pu recevoir un meilleur emploi soit dans d'autres branches d'industrie, soit dans la construction des voies ferrées d'ordre secondaire.

Il résulte de ces explications que l'on ne saurait en pareille matière s'en rapporter exclusivement aux chiffres, et que le réseau français, au point où il en est, n'est pas aussi arriéré qu'on le prétend. Si nous possédons actuellement moins de kilomètres que n'en possède l'Angleterre, nous n'avons pas un kilomètre qui soit inutile ou superflu, il n'y a pas un centime dont on ait à regretter la dépense. Le réseau d'intérêt général, tracé par la main du gouvernement, a été combiné avec méthode et réparti avec équité. Telles portions de notre territoire n'auraient point aujourd'hui et n'auraient probablement jamais de chemins de fer, si nous avions adopté à l'origine le système anglais. Les lignes nouvelles que l'on sollicite avec raison au nom des intérêts locaux seraient pour la plupart absolument impraticables, on n'y songerait même pas, si le gouvernement n'avait point d'abord établi le grand réseau par les procédés auxquels on oppose bien à tort le régime appliqué dans d'autres pays.

Cette première objection étant écartée, se présente la critique adressée au monopole des chemins de fer. On soutient que ce monopole est contraire aux saines notions d'économie publique et à l'esprit nouveau de notre législation. Il aurait pour effet non-seulement d'entraver le développement du réseau, mais encore de rendre les transports moins abondans et plus coûteux en livrant les tarifs, dans les limites légales, à l'arbitraire des compagnies. On assure que sous un régime de concurrence, c'est-à-dire si les mêmes parcours étaient desservis par des lignes différentes appartenant à des entreprises distinctes, les prix de transport seraient moins élevés. A cet égard, la critique s'appuie sur des vraisemblances théoriques et non sur l'observation des faits. Elle confond à tort avec l'ensemble du travail industriel la constitution des chemins de fer, qui forment une industrie toute spéciale ayant son point de départ dans une concession, dans un privilége nécessaire. En aucune hypothèse, la faculté de construire une voie ferrée sur le domaine public et sur les propriétés privées ne saurait être abandonnée à la volonté ou au caprice de chacun. Dès le début, le principe de la concurrence est inapplicable. On peut concevoir cependant la coexistence parallèle de plusieurs lignes, et il s'agit d'examiner si, dans ce champ de concurrence qui sera toujours plus ou moins limité, l'on doit compter que l'intérêt public sera mieux servi.

Il y a quelques années, la question méritait d'être posée, et la réponse pouvait être douteuse. Il n'en est plus de même aujourd'hui. L'expérience est faite et complète. La concurrence, telle qu'on voudrait la pratiquer en France, a existé en Angleterre et aux États-Unis. Au point de vue de la construction, elle y a produit la multiplicité des lignes et la création d'un grand nombre de kilo-

mètres inutiles; au point de vue de l'exploitation, elle n'a point, comme on l'espérait, amené le bas prix des transports. Ces deux faits ont été mis en lumière par les enquêtes anglaises et constatés de la façon la plus certaine par les ingénieurs et publicistes français qui ont étudié le régime des chemins de fer à l'étranger. « En Angleterre, dit M. Malezieux, le premier effet de la concurrence a été de créer des lignes surabondantes et de provoquer des dépenses inutiles, qui se perpétuent dans l'exploitation; l'élévation des tarifs en est la conséquence naturelle. » Aux États-Unis, d'après le même ingénieur, « la concurrence à outrance, créée par la multiplicité indéfinie des lignes, aboutit le plus souvent à des arrangemens conclus aux dépens du public, » c'est-à-dire à la hausse des tarifs du transport. M. Ch. de Franqueville n'est pas moins affirmatif en ce qui concerne l'Angleterre, où il a étudié dans tous les détails le système de construction et d'exploitation. Il montre que la concurrence appliquée aux chemins de fer n'est qu'un vain mot. « Aujourd'hui, dit-il, l'industrie des chemins de fer en Angleterre constitue un vaste et puissant monopole;... là où des lignes possédées par des compagnies différentes desservent les mêmes points, les tarifs de marchandises aussi bien que de voyageurs sont fixés d'un commun accord, et leur taux est absolument semblable. » Et il remarque avec raison comment, après être parti en France et en Angleterre de principes diamétralement opposés et après avoir adopté des systèmes tout à fait contraires, on est arrivé dans les deux pays à des résultats presque identiques, à la suppression effective de la concurrence et à la constitution du monopole. Cette conséquence est forcée. Une fois créées, les lignes parallèles se font d'abord concurrence par la baisse des tarifs, cette lutte peut durer plus ou moins longtemps et ruiner successivement plusieurs entreprises; mais les rails restent, et il vient un moment où les compagnies rivales se rapprochent, se concertent et font payer au public les frais de la guerre. On organise le service selon l'intérêt commun des compagnies, qui, sans avoir besoin de se fusionner, s'entendent pour le nombre des trains et pour la fixation des tarifs, et l'on arrive simplement à opérer avec deux ou trois lignes distinctes les transports auxquels pourrait suffire une seule ligne. Dans ces conditions, le tarif est nécessairement plus élevé, car on doit rémunérer deux ou trois capitaux d'établissement, faire face à une dépense double ou triple de frais généraux, d'entretien et de personnel: d'où il faut conclure avec M. Krantz « que la concurrence entre chemins de fer dans un même champ d'exploitation est une pure illusion, et ne peut entraîner que des déceptions pour le public, toutes les fois, bien entendu, qu'un seul chemin de fer peut suffire

à faire convenablement le service. Or c'est aujourd'hui et ce sera encore pendant longtemps le cas le plus ordinaire en France. »

C'est donc une vérité démontrée. La concurrence ne produit point, pour les chemins de fer, les mêmes effets que dans la plupart des autres industries; elle ne procure pas nécessairement le bon marché. L'expérience faite en Angleterre et aux États-Unis permet d'écarter définitivement l'objection que l'on oppose sur ce point à la constitution des chemins de fer français. Il y a plus : le régime que nous avons adopté comporte un ensemble de tarifs plus modérés que dans les pays où le principe de la concurrence est maintenu légalement, et il se prête davantage aux réductions de prix qui augmentent la somme des transports. Le prix des places pour les différentes catégories de voyageurs est moins élevé en France qu'en Angleterre; il en est de même pour les tarifs de marchandises. Il est vrai qu'en Angleterre le service est généralement plus complet et plus accéléré; mais ces conditions favorables sont tout à fait indépendantes de la question de concurrence, et l'on verra que nous devons nous les approprier sans qu'il soit nécessaire de modifier notre régime légal. Enfin il est notoire que la moyenne du prix de transport pour les marchandises a toujours été en s'abaissant, que les compagnies ont pris l'initiative de tarifs spéciaux, différentiels, communs, d'exportation, de transit, en vue de multiplier ou d'attirer la matière transportable, et que ces tarifs, une fois accordés au commerce, n'ont que très rarement été relevés. Qu'il ne soit donc plus question de l'arbitraire des compagnies en ce qui concerne la hausse ou la baisse des tarifs; cet arbitraire ne s'exerce que dans le sens de la baisse. Il n'y a pas lieu d'en remercier les compagnies, qui agissent en cela sous l'inspiration de leur propre intérêt, et qui profitent les premières des concessions qu'elles accordent; mais il ne faudrait pas non plus en tirer l'occasion d'un reproche contre le système, qui tend invariablement, et par une pente naturelle, vers la baisse des prix.

On prétend d'un autre côté que le monopole des chemins de fer français détruit le trafic des voies navigables et prive l'industrie de l'un de ses plus économiques moyens de transport. Cette critique se contredit elle-même, car, si les marchandises sur certains parcours sont détournées des voies navigables pour se porter vers les voies ferrées, c'est qu'elles obtiennent de ces dernières, avec l'avantage de la rapidité, une baisse de prix; la concurrence est donc ici toute au profit de l'industrie et du commerce. Elle ne serait regrettable que si, après avoir ruiné le trafic d'un canal, le chemin de fer relevait ses tarifs; or il ne paraît pas que jusqu'ici ce cas se soit produit. S'il y avait à se plaindre des conditions de la concurrence, les

réorganisations ne seraient-elles pas plutôt permises aux compagnies de chemins de fer, qui voient les tarifs des canaux appartenant à l'état s'abaisser à un taux presque nominal, et qui, pour défendre leur trafic et pour soutenir la lutte, doivent appliquer des taxes extrêmement réduites? L'état, consultant l'intérêt public, ne fait qu'user de son droit; il n'en est pas moins vrai que les compagnies seules peuvent en souffrir. Quant à l'argument que l'on tire de la concession simultanée des chemins de fer du Midi et du canal latéral à la Garonne, concession qui a subordonné le canal au chemin de fer, il ne saurait être sérieusement invoqué. Les populations intéressées désiraient avant tout avoir le chemin de fer; elles demandaient même que les rails fussent posés dans le lit du canal mis à sec. Le gouvernement a jugé avec raison qu'il convenait de garder les deux voies de transport, et il a organisé la concession, il a réglé les tarifs de manière à les rendre l'une et l'autre possibles et utiles.

Au surplus cette concurrence que les voies ferrées font aux canaux et cette concentration d'un chemin de fer et d'un canal dans les mêmes mains ne sont point des faits exceptionnels qui découlent du système français. La même concurrence, la même concentration, les mêmes résultats se sont produits, à un degré beaucoup plus grand, en Amérique et en Angleterre. « Aux États-Unis, dit M. Malezieux, la plupart des canaux qui furent construits de 1825 à 1840 ont été achetés par des compagnies de chemins de fer. » En Angleterre, le parlement avait d'abord refusé son approbation à l'achat des canaux par les compagnies concessionnaires des voies ferrées; il voyait un péril dans la suppression de la concurrence entre ces deux entreprises également libres, dont les intérêts et les efforts semblaient devoir être maintenus en lutte dans l'intérêt du public. La force des choses l'a emporté. Il y a eu d'abord des traités illicites entre les prétendus concurrens; bientôt les canaux sont venus eux-mêmes supplier le parlement d'autoriser les contrats de vente, et finalement voici où en est aujourd'hui, d'après M. de Franqueville, la situation respective des chemins de fer et des canaux : « sur 6,670 kilomètres de canaux, 2,769, soit environ les deux cinquièmes, sont légalement et ouvertement entre les mains des compagnies de chemins de fer, sans parler des compagnies soi-disant indépendantes qui se trouvent, d'une façon plus ou moins directe, sous leur influence ou qui par des traités secrets reçoivent à certaines conditions une garantie de profits annuels, grâce à laquelle cesse toute compétition. » Ainsi en Angleterre et aux États-Unis, pays de concurrence, les chemins de fer en sont venus à s'annexer une bonne partie des canaux, tandis qu'en France on ne peut

guère citer que l'exemple du canal latéral à la Garonne possédé par le chemin de fer du Midi. L'expérience a montré d'ailleurs que ces fusions n'ont point présenté les inconvéniens que l'on redoutait. Alors que les chemins de fer et les canaux se livraient à la guerre de tarifs, l'industrie était exposée à de constantes variations, à de brusques sautes de prix qui compromettaient la régularité des transactions en déconcertant tous les calculs. Grâce aux fusions qui se sont opérées, le partage s'est fait entre les deux voies de communication, qui se prêtent un mutuel concours pour effectuer tous les transports, et dont les tarifs respectifs varient peu. Quelle que soit l'extension des voies ferrées, la navigation conservera toujours une abondante clientèle parmi les nombreuses catégories de matières premières et de marchandises lourdes qui peuvent sacrifier la vitesse à l'extrême bas prix. Les états prévoyans doivent donc accorder, comme par le passé, leur sollicitude à l'amélioration des cours des rivières et à l'établissement d'un système complet de canaux. Les voies navigables et les voies ferrées ont également leur raison d'être et leur rôle profitable dans l'aménagement des forces productives d'un pays.

Il reste à examiner le reproche qui s'adresse à la concentration trop grande des divers élémens qui forment le réseau français. Le parcours des lignes concédées aux six principales compagnies, à titre définitif ou éventuel, dépasse aujourd'hui 20,000 kilomètres. La compagnie de Lyon-Méditerranée doit exploiter plus de 6,000 kilomètres, celle d'Orléans plus de 4,000. C'est là conséquence du régime de fusions qui a été consacré par la loi de 1858, afin de hâter la construction des chemins de fer en attribuant à chacune des compagnies, dans la région qu'elle dessert, une proportion suffisamment équilibrée de lignes productives, de lignes médiocres et de lignes ruineuses. Il ne faut jamais dans cette discussion perdre de vue le point de départ, le motif économique et financier du système de fusion, et, si ce régime était à certains égards sujet à critique, il conviendrait d'établir la balance entre les avantages incontestables qu'il procure et les inconvéniens qu'il pourrait présenter. Or l'un des inconvéniens les plus graves que l'on signale, c'est l'étendue excessive de chaque domaine d'exploitation. Comment est-il possible qu'une administration unique suffise à la tâche, quand il s'agit d'exploiter des milliers de kilomètres, de diriger un personnel dont l'effectif dépasse celui d'un corps d'armée, et de veiller efficacement aux détails si nombreux, si variés et si délicats qui se rattachent à cette énorme entreprise? D'un autre côté, lors même que ce problème serait résolu, n'y a-t-il pas quelque imprudence à livrer aux décisions d'une compagnie unique l'indus-

trie des transports dans chaque région de la France, ne craint-on pas de créer des influences exorbitantes, des forces anormales, qui deviendraient périlleuses contre l'intérêt du service public et contre la souveraineté de l'état? Ces objections ont été reproduites dans le cours des débats récens devant l'assemblée nationale et elles ont dû certainement frapper beaucoup d'esprits.

Il suffirait de répondre, quant à l'impossibilité prétendue de régir un si vaste domaine, que dans plusieurs pays, en Belgique, en Prusse, la presque totalité des chemins de fer est administrée par une direction unique, qui est celle de l'état. Cette objection purement matérielle ne s'est pas davantage présentée lorsque l'on a discuté, soit en France, soit en Angleterre, la question de savoir si l'on ne devait pas opérer le rachat de toutes les voies ferrées pour les placer sous la régie exclusive du gouvernement. Enfin il existe, en dehors des chemins de fer, certains services publics, tels que les postes, les télégraphes, les douanes, les contributions, qui, malgré la multiplicité des intérêts qu'ils traitent et le nombre considérable de leur personnel, sont confiés à une direction unique. Que ce soit l'état qui administre ou que ce soit une compagnie, l'administration sera bonne ou mauvaise selon que la répartition du travail sera bien ou mal établie, selon le choix du personnel. Pour citer un exemple historique, le meilleur service de postes qui ait existé en Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles était le service de La Tour et Taxis, que l'on peut assimiler à une entreprise particulière et dont les courriers traversant l'Allemagne reliaient les Pays-Bas à l'Italie à une époque où certes les communications régulières offraient de grandes difficultés. En pareilles matières, tout dépend de l'organisation. Les compagnies de chemins de fer ont aujourd'hui des règles et des traditions qui se prêtent à l'exploitation la plus étendue. L'objection est donc superficielle; les gros chiffres que l'on fait mouvoir à l'appui sont sans valeur pour le raisonnement. Avec une organisation bien entendue, avec de l'ordre et de la discipline, une compagnie est en mesure d'administrer utilement des milliers de kilomètres.

En examinant ce qui se passe à l'étranger, l'on observe que ni les Anglais ni les Américains ne s'arrêtent à cette difficulté, qui leur paraît secondaire, ni au péril que l'on attribue en France à l'omnipotence présumée des compagnies. Par une coïncidence singulière, alors que l'on commence à critiquer parmi nous le système des fusions et que, pour les concessions faites durant ces dernières années, le gouvernement s'est fréquemment écarté du principe contenu dans les lois de 1858, il arrive qu'aux États-Unis et en Angleterre les combinaisons fusionistes sont de plus en plus à l'ordre du jour.

ıpte aux États-Unis près de 100,000 kilomètres de chemins appartenant à 900 compagnies distinctes. Ce morcellement s plus fâcheux. Les compagnies ont tenté d'y remédier par sions que la loi autorise; un seul réseau, celui de Pensylvania, e déjà 2,000 kilomètres, et il y a dix réseaux qui comprennent ins 1,000 kilomètres. Les fusions s'opèrent soit au moyen du direct d'une petite ligne par une compagnie voisine, soit orme de location pour neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans. ıefois une compagnie achète la totalité des actions d'une gnie concurrente dont elle exploite le réseau en lui laissant cien titre et une existence nominale. Bref, tous les procédés ables sont employés à cette œuvre de concentration qui ren- en Amérique plus d'obstacles qu'ailleurs à cause de la divi- olitique et administrative des états, mais qui est trop vive- ollicitée par les divers intérêts pour ne pas se continuer avec e. Il est permis aujourd'hui de prévoir que, partout où les s seront praticables, elles se réaliseront aux États-Unis à ple de ce qui s'est fait en France.

r l'Angleterre, le système des fusions est en pleine vigueur. es trois quarts du réseau anglais se trouvent dès à présent és par des compagnies, qui ont successivement racheté nom- petites lignes. La compagnie la plus considérable est celle *ndon and North-Western*, qui possède plus de 2,500 kilomè- Constituée en 1846 avec 606 kilomètres, elle a racheté, de 1860, dix-huit lignes, et de 1861 à 1870 trente-trois lignes. ploite en même temps plusieurs services de bateaux à va- ntre les côtes anglaises et l'Irlande. La compagnie du *Great-rn*, qui date de 1836, n'avait à son origine que 178 kilomè- Elle a successivement absorbé cinq autres compagnies de à 1846, huit de 1847 à 1856, vingt-deux de 1857 à 1866, et n 1872, de telle sorte qu'avec son réseau actuel de 2,400 ki- es elle représente la fusion de trente-huit compagnies, et bserve que la plus forte part de ces annexions s'est effectuée 1857. Il en a été de même pour les autres compagnies an- , dont il serait superflu de poursuivre l'énumération. La force oses a vaincu les hésitations du parlement, qui voulait d'a- 'opposer à cette concentration des chemins de fer. Tout ré- ent, en 1872, la question a été étudiée par un comité par- taire dont les conclusions sont complétement favorables au au régime. « En fait, est-il dit dans le rapport, le public ne ue gagner à la plupart des arrangemens conclus entre les gnies, et la balance des avantages, pour le public comme es actionnaires, penche décidément en faveur de la fusion. »

Aussi M. Malezieux, au retour d'une mission en Angleterre, a-t-il pu affirmer que « d'un aveu unanime le système anglais doit aboutir à une concentration de tous les chemins de fer entre les mains de trois ou quatre compagnies, d'une seule peut-être, d'un directeur unique et omnipotent. »

On n'est donc effrayé ni en Angleterre ni aux États-Unis par la constitution prochaine de compagnies qui exploiteront, comme les nôtres, des réseaux très étendus; on ne croit pas que l'administration de ces vastes entreprises excède les forces d'une direction unique, et l'on ne craint pas que l'intérêt du public ou l'autorité de l'état soit sacrifiée à cette organisation indirecte du monopole. Il y aurait pourtant à se préoccuper dans ces deux pays beaucoup plus sérieusement qu'en France des abus auxquels pourrait donner lieu l'omnipotence des compagnies, car les concessions n'y sont point accompagnées des clauses restrictives, des garanties de surveillance, des réserves gouvernementales ou administratives que contiennent nos cahiers des charges. Inoffensif en France, où il est réglementé et où il peut être contenu, le monopole risquerait de compromettre les intérêts généraux sous le régime plus libéral de l'Angleterre, qui repose sur le principe de la concurrence, principe que les coalitions ou les fusions multipliées des compagnies ont aujourd'hui réduit à néant; mais, à défaut du frein de la loi ou des aiguillons de la concurrence, il reste en Angleterre le contrôle de l'opinion et le zèle intelligent des compagnies pour améliorer sans cesse le service des transports, de telle sorte que le public demeure suffisamment protégé contre les abus, et qu'il profite dans une large mesure des inventions et des progrès réalisés dans cette grande industrie.

Si la concentration a le tort d'aboutir au monopole, on ne saurait méconnaître qu'elle a pour effet certain la diminution des frais généraux, une organisation plus facile du service, l'établissement d'une correspondance plus exacte entre les différentes lignes du réseau, et par suite l'abaissement des tarifs. En outre, les taxes décroissant d'ordinaire avec les distances, on comprend que plus le parcours d'une même compagnie est étendu, plus il y a matière à réduction de taxes. C'est ainsi que nous avons obtenu en France des tarifs qui sont généralement moins élevés qu'en Angleterre, sans compter une sécurité plus rassurante pour les voyageurs, avantage qui mérite bien d'être apprécié.

Est-ce à dire pourtant qu'il faille pratiquer systématiquement et d'une manière absolue la concentration des lignes dans chacune des régions entre lesquelles se partage le réseau? Cela serait impossible, et c'est ce qui n'a pas été fait, puisque l'on compte aujour-

d'hui, en dehors des six grandes compagnies constituées en 1858, plusieurs compagnies secondaires qui ont obtenu des concessions assez importantes. Il faut construire des voies ferrées partout où l'exige l'intérêt général; or les grandes compagnies, quelles que soient leurs ressources, ne se trouvent pas en mesure de donner immédiatement satisfaction aux demandes légitimes qui se produisent : il leur reste, sur les lignes qui leur sont concédées, de nombreux travaux à exécuter; elles doivent solliciter, et il est juste de leur attribuer celles des lignes nouvelles qui se rattachent trop directement à leur propre réseau pour en être séparées et pour être attribuées à d'autres entreprises. Elles ne pourraient se charger de toutes les lignes qu'à la condition d'employer plus de temps à les construire et d'imposer aux populations des retards que celles-ci subiraient avec impatience. Par conséquent, si d'autres compagnies se présentent pour se charger immédiatement des lignes que les anciennes compagnies seraient forcées d'ajourner, et si elles offrent les garanties suffisantes pour la prompte exécution des travaux, il convient d'examiner leurs propositions. Seulement il est indispensable que ces nouvelles lignes ne soient pas tracées de manière à nuire directement au trafic des lignes existantes, car la concurrence que l'on introduirait dans le réseau pourrait bouleverser toutes les conditions économiques et financières qui régissent nos voies ferrées, ruiner l'ensemble du système et porter la plus grave atteinte non-seulement à la fortune des compagnies, mais encore aux intérêts du trésor et au crédit public. Il y aura là, pour chaque cas particulier, une appréciation qui sera souvent difficile et embarrassante, on se trouvera placé entre des sollicitations pressantes et des résistances non moins vives. On doit espérer cependant qu'après tant d'études le gouvernement et les assemblées législatives, tout en désirant hâter la construction des lignes jugées nécessaires, ne commettront jamais la faute d'ébranler dans ses assises le système de 1858.

En résumé, l'examen comparé du régime des chemins de fer en France, dans la Grande-Bretagne et aux États-Unis conduit à cette observation, que depuis quelques années, par des évolutions très inattendues, le régime anglais et le régime américain tendent à se rapprocher du nôtre. A la multiplicité des concessions, à la concurrence dans l'exploitation, succèdent les fusions, les concentrations, presque le monopole, d'où il est permis de conclure que la France fera sagement de persévérer dans un régime dont les pays étrangers lui empruntent les principaux traits; elle doit surtout éviter les écueils d'où les Anglais et les Américains cherchent précisément à se tirer. Ce n'est point pour la constitution générale des réseaux,

c'est plutôt pour l'exploitation qu'elle peut faire d'utiles emprunts aux chemins de fer étrangers.

II.

Les récens débats sur le régime des voies ferrées ont été compliqués et passionnés par l'intervention d'un élément nouveau qui est venu jeter un certain trouble dans l'étude de la question; il s'agit des chemins de fer d'intérêt local établis en vertu de la loi du 12 juillet 1865. Cette difficulté ne se produit point dans les autres pays, où les voies ferrées sont soumises à une législation uniforme. En Angleterre par exemple, les concessions sont perpétuelles, le trésor public ne fournit aucune subvention, les compagnies grandes ou petites jouissent des mêmes droits, supportent les mêmes charges et sont régies par les mêmes règles au triple point de vue de la propriété, de la construction et de l'exploitation. La distinction que la loi française a voulu établir entre ce qui est général et ce qui est local n'y serait pas comprise. Il faut, pour se rendre compte de l'application de la loi aux diverses branches de notre réseau, examiner l'origine, la nature et les conséquences du mode de concession d'après lequel sont constituées les voies ferrées.

Dès l'origine, l'état, obligé de mettre la première main à l'œuvre, a considéré que les chemins de fer, qu'il allait construire, subventionner ou garantir, devaient être tracés uniquement au point de vue général, pour assurer les communications politiques, commerciales, stratégiques, comme avaient été tracées précédemment les grandes routes nationales. Par leur nature et à raison de la participation du trésor aux frais d'établissement, ces chemins de fer appartiennent au domaine public, l'état n'en a concédé que l'usufruit, il conserve la nue propriété : combinaison équitable et rationnelle; l'état s'est proposé de créer, suivant l'ordre méthodique et avec le concours des ressources nationales, un grand instrument de richesse et de force, qui demeure à tout jamais la propriété de la nation. Le même procédé sera donc appliqué au fur et à mesure que l'on reconnaîtra dans le tracé d'une nouvelle ligne le caractère d'utilité générale, afin que l'instrument soit toujours homogène et complet.

Cependant, après que l'on eut construit le premier, le deuxième, puis le troisième réseau, le gouvernement se trouva en présence de demandes nombreuses : sur les divers points du territoire, les populations voulaient des chemins de fer. Assurément ces chemins étaient utiles, mais leur utilité n'avait point dans tous les cas ce caractère général, national, qui pouvait justifier un large emploi

des ressources du budget; elle était souvent limitée à un intérêt purement local. La loi de 1865 a eu pour objet de faciliter l'établissement de cette catégorie de lignes. Elle attribue aux départemens, aux communes, aux simples particuliers la faculté de les construire, après instruction préalable par le préfet et sur la décision du conseil-général, considéré comme le meilleur juge des besoins de la région et du mode d'exécution des travaux. Toutefois le gouvernement, dont l'intervention apparaît une première fois par l'instruction confiée au préfet, conserve le droit de prononcer en dernier ressort; les travaux ne peuvent être entrepris qu'après la déclaration d'utilité publique, et à la suite d'un décret délibéré en conseil d'état. Quant à la propriété de ces voies ferrées, elle appartient, non plus à l'état, mais aux départemens, aux communautés locales, selon les clauses insérées dans les actes de concession. Tels sont, au point de vue légal, les signes distinctifs qui caractérisent les deux classes de chemins : cette distinction se résout par une question de propriété. Toute ligne qui doit, à un titre quelconque, être rattachée au réseau national pour demeurer la propriété de l'état, est une ligne d'intérêt général : les autres lignes sont d'intérêt local. Dès lors le rôle actif et même prépondérant que la loi de 1865 réserve au gouvernement pour l'exécution des lignes d'intérêt local s'explique non-seulement par le caractère général de notre législation, qui lui confère en toutes choses des attributions fort étendues et souvent exagérées, mais encore par la nécessité de déterminer d'abord si telle ligne à concéder peut être sans inconvénient distraite du réseau national. Il y a encore un autre motif : comme l'état subventionne la plupart des lignes du grand réseau et qu'il en garantit dans une certaine mesure les revenus, il lui importe de ne point laisser se créer à côté d'elles des lignes d'intérêt local qui, en leur faisant concurrence et en diminuant leurs produits, atteindraient dans le présent le trésor public et déprécieraient pour l'avenir la propriété nationale. Ces précautions, ces réserves, ces calculs si compliqués n'auraient point de raison d'être en Angleterre, ni en Amérique : les conditions particulières du système français les rendent indispensables.

Malgré ces restrictions, la loi de 1865 fut accueillie comme un véritable bienfait. Elle allait permettre la construction d'un grand nombre de chemins qui sans elle eussent été peut-être indéfiniment ajournés, chemins destinés à relier les communes importantes aux gares des grandes lignes ou aux chefs-lieux, à desservir les régions agricoles pour le transport des récoltes et des engrais, ou à rapprocher des courans actifs de la circulation les usines et les mines. La loi n'avait pu écrire une définition précise de ces voies d'intérêt local; mais, à défaut d'un texte, les commentaires de l'exposé des

motifs et du rapport de M. le comte Le Hon au corps législatif semblaient devoir suffire. Il était entendu que les entreprises dont on voulait encourager les efforts n'avaient rien de commun avec les vastes opérations financières que nécessite la création d'un grand réseau, et qu'il s'agissait de travaux modestes, économiques, dont le gouvernement avait eu le soin de faire étudier le type en Écosse, où l'on exploite à très peu de frais des lignes construites à moins de 100,000 francs par kilomètre. On supposait que des propriétaires, des agriculteurs, se réuniraient volontiers pour établir à frais communs, avec leurs propres ressources et sans appel au crédit, des embranchemens de chemins de fer en vue d'augmenter le produit de leurs immeubles et de leurs champs, sauf à ne pas recueillir de bénéfices et même à subir quelque perte sur la construction et l'exploitation de la voie. C'est ce qui arrive dans de nombreux districts aux États-Unis où des chemins de fer appartiennent aux propriétaires riverains, qui obtiennent par la plus-value de leurs biens fonciers et par le débouché ouvert aux produits de leur travail une ample compensation des sacrifices que leur coûte le moyen de transport. Bref, il n'était pas nécessaire que la loi de 1865 définît strictement l'intérêt local en matière de chemin de fer; outre qu'une définition eût été très difficile à cause de la variété des applications, le législateur devait compter sur le bon sens public, sur le discernement des conseils-généraux et sur la loyauté du gouvernement pour que l'on ne s'écartât pas des principes certains qui avaient inspiré sa décision.

Dès les premières années, il ne fut pas malaisé de s'apercevoir que la nouvelle loi risquait d'être détournée de son but. Les demandes de concession affluèrent, ce qui n'était pas à regretter, mais la plupart n'étaient point conformes au programme qui avait été tracé. Une loi de 1867, en rendant libre la constitution des sociétés anonymes, ouvrit aux associations financières et aux spéculateurs des facilités excessives pour constituer régulièrement, sans garanties suffisantes, des compagnies de chemins de fer. On vit se présenter des concessionnaires tout à fait étrangers aux intérêts des départemens qu'ils proposaient d'enrichir par un réseau de voies ferrées : la spéculation consistait à prélever sur des fonds d'emprunt les bénéfices de la construction, sauf à livrer les lignes à tous les hasards d'une exploitation qui ne possédait point les élémens convenables pour rémunérer le capital et couvrir les dépenses. Souvent aussi les concessionnaires avaient simplement en vue de se faire racheter l'affaire par l'une des compagnies existantes, ainsi que cela s'est produit maintes fois en Angleterre et aux États-Unis, où des spéculateurs n'ont sollicité des concessions de lignes que pour les vendre avec prime à d'autres compagnies, effrayées par la perspec-

tive d'une concurrence. Il y avait donc dans le mouvement qui suivit la loi de 1865, à côté d'opérations très légitimes et très profitables pour les intérêts locaux, toute une série de combinaisons factices et périlleuses que favorisait la loi de 1867 relative à la formation des sociétés anonymes, et contre lesquelles les préfets, les conseils-généraux et le gouvernement, appelés respectivement à se prononcer, avaient grand embarras à se défendre. Comment repousser les offres si séduisantes de la spéculation? comment refuser à des populations toujours avides de chemins de fer, comment refuser à des électeurs, dans un pays de suffrage universel, les avis favorables, les décisions qui étaient sollicitées si ardemment pour la construction de nouvelles voies ferrées? Le gouvernement, qui, après avoir organisé le réseau national, croyait s'être déchargé de responsabilité et de soucis en laissant à chaque département le soin d'organiser les lignes accessoires, se voyait au contraire assailli plus que jamais de réclamations qui avaient pour elles l'appui très actif des conseils-généraux. C'était l'état des choses en 1870. A cette date, il n'y avait encore en exploitation que 300 kilomètres de chemins d'intérêt local, mais le chiffre des concessions commençait à atteindre un chiffre assez considérable pour éveiller au point de vue de la concurrence la sollicitude des anciennes compagnies. La loi du 10 août 1871 sur les attributions des conseils-généraux vint accroître les difficultés de la situation en autorisant ces conseils à se concerter directement et à passer des traités pour l'exécution des travaux intéressant plusieurs départemens.

Considérée en elle-même, cette autorisation marque un progrès sérieux dans notre régime administratif, elle dégage le pouvoir central, elle relève l'importance des assemblées locales, elle doit faciliter la conception et l'accomplissement de projets utiles; mais, appliquée aux concessions de chemins de fer, elle peut avoir des conséquences que l'on n'avait point prévues lors du vote de la loi et produire de graves perturbations dans l'ensemble du système. Voici en effet ce qui est arrivé : dès que plusieurs départemens limitrophes eurent la faculté de s'entendre ainsi, les principales régions virent s'organiser des compagnies qui se déclaraient prêtes à construire des centaines de kilomètres formant un réseau complet, et les conseils-généraux furent sollicités de concéder nombre de lignes, dont les unes devaient appartenir à la catégorie des lignes d'intérêt national, dont les autres, par une direction parallèle et rapprochée, pouvaient faire concurrence à celles des grandes compagnies. Un plus vaste champ fut dès lors ouvert à la spéculation, qui déjà, dans le périmètre restreint d'un seul département, avait envahi et dénaturé les entreprises de voies ferrées locales. Loin d'y résister, les conseils-généraux ont accordé d'importantes

subventions, et le gouvernement ne peut écarter les concessions abusives qu'en refusant la déclaration d'utilité publique; mais alors il se met en lutte avec les conseils départementaux, il mécontente de nombreux groupes de populations et il se crée des difficultés politiques.

A la fin de 1874, la statistique des chemins de fer d'intérêt local présentait les chiffres suivans : 1,498 kilomètres en exploitation, 2,790 kilomètres en construction, et 1,220 kilomètres concédés par les conseils-généraux, mais attendant encore la déclaration d'utilité publique. — Les 4,288 kilomètres exploités ou en construction sont établis dans 39 départemens; ils ont reçu 42 millions en subventions de l'état, 105 millions en subventions des départemens, des communes ou de particuliers. On estime qu'à raison de 150,000 francs par kilomètre ils coûteront 642 millions, sur lesquels, déduction faite des subventions, les actionnaires et surtout les obligataires auront eu à fournir près de 500 millions. Ces derniers calculs ne s'appliquent pas aux 1,220 kilomètres concédés pour lesquels la déclaration d'utilité publique n'avait pas encore été décrétée à la fin de 1874 ; on sait que de nombreuses demandes de concessions sont à l'étude, de telle sorte qu'avant peu de temps le capital intéressé dans cette catégorie de voies ferrées dépasserait certainement un milliard.

Il était nécessaire de rappeler l'historique de la question depuis 1865, de montrer comment, sous l'influence des lois de 1867 et de 1871, l'institution des chemins de fer d'intérêt local s'est trouvée profondément altérée, et d'indiquer par les chiffres de la statistique la situation présente. Les difficultés ressortent de l'exposé même des faits. D'une part, il est indispensable d'accroître aussi promptement que possible l'ensemble du réseau des voies ferrées; c'est le vœu légitime des populations, qui ne s'inquiètent pas d'ailleurs de savoir si on leur donnera des chemins de fer d'intérêt général ou des chemins de fer d'intérêt local, pourvu qu'on leur donne des lignes qui leur rendent des services. D'autre part, on doit veiller à ce que la réalisation de ce vœu n'affecte point les droits de l'état, respecte l'économie des anciennes conventions, ménage les intérêts du trésor public, qui sont liés à ceux des grandes compagnies, et n'entraîne pas des mécomptes financiers dont les conséquences pourraient être déplorables. Le problème est des plus complexes, et il devient urgent de le résoudre.

On a vu que, d'après le mécanisme de la loi de 1865, le gouvernement a le droit implicite d'accepter, de repousser ou de modifier les concessions départementales, puisqu'il lui appartient de prononcer la déclaration d'utilité publique, sans laquelle les travaux ne peuvent pas être commencés. L'exercice de ce droit, qui ne saurait

être abandonné ni contesté, produit souvent des effets regrettables. Si le gouvernement estime qu'une ligne concédée à titre d'intérêt local doit être réservée pour le grand réseau, il annule le vote du conseil-général en refusant la déclaration d'utilité publique, et il peut se faire que, quelques jours après, il décrète l'utilité publique de la même ligne qu'il concède lui-même directement à une autre compagnie. Pour ceux qui connaissent les détails et les motifs de la législation, ces décisions, contradictoires en apparence, sont parfaitement expliquées; mais les conseils-généraux et les concessionnaires ne s'en croient pas moins autorisés à les considérer comme des actes de mauvais vouloir et comme une atteinte portée à leurs franchises administratives ou à leurs droits d'antériorité. L'inconvénient est plus grave encore lorsque plusieurs conseils-généraux, usant de la faculté d'entente commune qui leur a été reconnue par la loi de 1871, ont traité avec une compagnie pour la construction d'un réseau départemental et que le gouvernement accorde à une partie seulement des lignes concédées la déclaration d'utilité publique et la refuse aux autres lignes, le plus souvent aux lignes réputées les plus productives. Par suite, les combinaisons si péniblement élaborées, instruites par les préfets, débattues au sein des conseils-généraux, sont complétement remises en question, les concessionnaires n'acceptant plus la charge d'un réseau mutilé, d'où l'on a précisément retiré les meilleures lignes. Il n'y aurait pourtant pas à se plaindre, si le projet était repris immédiatement par d'autres compagnies et exécuté à titre d'intérêt général; les populations auraient en définitive leurs chemins de fer et elles seraient satisfaites. Malheureusement les choses ne se passent pas toujours ainsi : les débats parlementaires nous ont montré les luttes, les conflits, les mécontentemens que provoque dans plusieurs régions ce refus total ou partiel de la déclaration d'utilité publique.

Il conviendrait donc d'organiser la procédure de telle sorte que les résolutions des conseils-généraux fussent moins exposées à se voir annulées ou modifiées trop profondément par une décision supérieure. M. Krantz, qui a étudié de très près ce côté de la question, propose d'opérer dans chaque département le classement des lignes qui, à raison de leur direction ou de leur importance plus ou moins grande, doivent appartenir soit au réseau d'intérêt général, soit au réseau d'intérêt local. Une fois que la distinction serait établie sur la carte, les conseils-généraux seraient en mesure de délibérer plus sûrement; ils ne risqueraient plus de s'égarer sur le domaine de l'état, et ils sauraient ce qu'il leur est permis de concéder. Les concessionnaires seraient de même avisés des limites dans lesquelles ils ont à tracer leurs plans. Ce classement n'est pas impraticable; on y est arrivé pour les routes et chemins ordinaires, et, sauf les

courans nouveaux qui peuvent naître ou se développer dans des conditions imprévues, l'on connaît assez exactement pour chaque circonscription le régime et les besoins de la circulation régionale. La procédure, quant à la déclaration d'utilité publique, se trouverait fort simplifiée, et le gouvernement n'aurait plus à lutter, comme il le fait depuis cinq ans, pour défendre le réseau national contre la concurrence du réseau local : lutte ingrate et pénible, à laquelle ont été condamnés, avant et depuis 1870, tous les ministres des travaux publics, soupçonnés constamment de vouloir favoriser les grandes compagnies au détriment de celles qui s'intitulent trop modestement, pour les besoins de leur cause, les petites compagnies.

Il y a en effet de ces *petites* compagnies qui ont obtenu la concession de plusieurs centaines de kilomètres. Elles ne comptent pas s'en tenir là. Grâce au procédé connu des fusions, elles pourraient former d'importans réseaux, et personne n'ignore que dans ces derniers temps l'entreprise a été tentée. Il ne s'agit de rien moins que de constituer, sous le couvert de la loi de 1865, un vaste réseau rival de celui des grandes compagnies. Rien ne s'oppose à ce que ce projet réussisse au moins en partie, car il est dans la nature des compagnies de chemins de fer, en France comme ailleurs, de se fortifier et de s'étendre au moyen des fusions. Toutefois l'incident qui a ému pendant quelques jours les bourses de Paris et de Bruxelles a jeté un trait de vive lumière sur la condition de nos chemins de fer d'intérêt local. On a évidemment cherché à transformer quelques-unes de ces entreprises en instrumens de spéculation, on a voulu les liguer pour une campagne de concurrence. Or la spéculation et la concurrence sont tout à fait contraires à la pensée qui a inspiré la loi, elles enlèveraient à ces chemins leur véritable caractère, elles créeraient à coup sûr le désordre et même la ruine dans l'exploitation du réseau. L'opinion publique doit être éclairée par ce premier avertissement.

Si l'on consultait le texte et l'esprit de la loi, les chemins de fer locaux devraient n'avoir qu'un parcours assez restreint, être construits avec un modeste capital recueilli dans la région intéressée, ajouter à ce capital les subventions des départemens et des communes ainsi que les encouragemens de l'état, enfin être exploités en quelque sorte sur place, par une administration familière et économique, recherchant le profit plutôt dans les services rendus à la propriété et à l'industrie que dans la rémunération élevée du capital sous forme de dividende. C'est ainsi qu'ont été conçus les petits chemins de fer d'Écosse et nos premières voies ferrées de l'Alsace. Voici par exemple un réseau de 30 kilomètres qui, à raison de 100,000 francs par kilomètre, aura coûté 3 millions. Les riverains, propriétaires, agriculteurs, usiniers, consentiraient volon-

tiers à ne point recevoir l'intérêt de ce capital, si la création du chemin de fer leur procure une plus-value foncière considérable ou leur économise en charrois ou en frais de transport une somme supérieure. De même il est tel port de mer dont la fortune peut se voir sensiblement accrue par un modeste embranchement qui doublera, triplera sa clientèle; il subira volontiers une perte sur l'exploitation de cet embranchement fréquenté seulement pendant une saison de l'année, car il réalise de gros bénéfices par l'affluence de la population aisée, qu'attire la facilité du voyage. Bref, le chemin de fer d'intérêt local ne saurait être par lui-même une opération financière, et, dans le nombre des lignes concédées, il en est qui réalisent à cet égard les intentions du législateur. La Bourse n'entend point parler d'elles, la spéculation n'y entre pour rien; on ne se préoccupe pas de la valeur de leurs actions, et quelques-unes, après avoir été pourvues de leurs rails et de leurs gares, se sont livrées pour l'exploitation aux grandes compagnies. Est-ce ainsi qu'ont procédé les entreprises qui dans certains départemens ont soumissionné le réseau local et qui, par fusions et par soudures, en sont venues à se charger de plusieurs centaines de kilomètres? Les concessionnaires sont complétement étrangers au pays, ils sollicitent le capital de toutes mains, ils n'émettent d'abord qu'un petit nombre d'actions, puis, sans que celles-ci soient libérées, ils ouvrent de larges emprunts, et, profitant de la faveur qui s'attache au titre-obligation, ils couvrent la France d'affiches pour placer les obligations qu'ils créent avec excès. Ce n'est pas tout : l'expérience prouve que l'argent attiré de la sorte ne va pas directement à la construction du chemin de fer, il est arrêté en route, il séjourne dans les banques, dont il partage les risques, et l'on a vu tout récemment des obligations être données en nantissement pour soutenir des jeux de bourse. Un système qui aboutit à de tels agissemens est de tout point vicieux. Il faut que la législation ou la jurisprudence administrative intervienne pour exiger que le capital-actions soit versé avant que l'on puisse émettre des obligations, que ces obligations soient garanties par les produits de l'entreprise ajoutés aux subventions, et que les fonds déposés ainsi que les titres créés soient soustraits aux aventures de la spéculation financière. Ces mesures ne gêneraient pas les véritables chemins d'intérêt local; elles n'entraveraient que les affaires de banque, qui battent imprudemment monnaie avec les concessions.

On objecte que le législateur n'a point le droit de faire à ce point la police des capitaux, que les souscripteurs d'actions et d'obligations sont majeurs et n'ont pas besoin d'être conseillés dans le choix de leurs placemens, qu'il serait injuste d'imposer aux entreprises d'intérêt local des conditions restrictives qui ne sont pas édictées

pour les grandes compagnies, et enfin que cette prudence extrême retarderait le développement des chemins de fer. Or le premier besoin, c'est de poser les rails. Qu'importe que des particuliers s'y ruinent? Les chemins de fer resteront, et le pays tout entier en profitera. — Ces objections, dont quelques-unes sont spécieuses, ne résistent pas à l'examen réfléchi des faits. Quand on demande des garanties contre un abus manifeste, ce n'est point dans la pensée de porter atteinte à la liberté des capitaux ni de tenir les citoyens en tutelle; on cherche avant tout à ne pas laisser compromettre par de fausses manœuvres le développement si désirable des voies ferrées.

Pour ce qui concerne les obligations, l'assimilation que l'on voudrait établir entre les anciennes compagnies et les entreprises nouvelles est complétement illusoire. Les obligations des premières sont garanties avant tout par le produit des lignes. Le capital employé dans un chemin de fer ne conserve de valeur que si l'exploitation est productive. Or la moyenne des frais d'exploitation dans les grandes compagnies n'atteint pas sur l'ancien réseau la moitié des recettes, et les produits bruts du nouveau réseau demeurent supérieurs aux dépenses; il est donc pourvu largement dans tous les cas au service des obligations. Sur 1,237 kilomètres de chemins d'intérêt local exploités en 1873, la moyenne kilométrique de la recette a été de 5,700 francs, et celle de la dépense de 5,900 francs, c'est-à-dire que l'exploitation était en perte de 200 francs par kilomètre, et ne procurait par conséquent aucune ressource pour payer les charges du capital. Certes la situation se modifiera avec le temps; on dit avec raison que cette exploitation n'est encore qu'à ses débuts, et que les nouvelles compagnies verront s'étendre leur trafic et s'accroître leurs recettes, ainsi que cela s'est produit pour quelques anciennes compagnies dont les commencemens ont été onéreux. Il est juste d'accepter cette perspective rassurante; mais, en admettant que les espérances se réalisent pleinement, on s'expose pour un temps plus ou moins long à de graves mécomptes sur la solidité des emprunts prématurés auxquels certaines entreprises locales ont été obligées de recourir. Le ministre des travaux publics a signalé le péril, et il a dû, s'inspirant de l'intérêt général, conseiller la prudence. Il y a toujours un grand dommage lorsqu'une trop forte proportion des capitaux d'un pays s'égare dans les directions aventureuses. Le préjudice n'est pas seulement pour les particuliers, qui risquent de subir une perte; il affecte l'ensemble du marché financier, et il peut produire l'une de ces crises qui ont déjà mis en péril le crédit des chemins de fer en Angleterre, aux États-Unis et même en France. Il appartient au gouvernement de crier gare en temps opportun; ajoutons que dans la circonstance les avis du ministre des travaux publics méritent d'autant mieux

d'être accueillis que le marché des obligations de chemins de fer est en général recherché par les plus petites bourses pour lesquelles le moindre sacrifice serait le plus onéreux.

A un point de vue plus général, les déceptions auxquelles donnerait lieu un imprudent emploi du crédit pour les chemins d'intérêt local réagiraient sur le crédit des grandes compagnies. S'il arrivait que les obligations d'un chemin de fer quelconque fussent en péril, la confiance dont jouissent tous les titres analogues risquerait d'être altérée, et les compagnies les plus solides en seraient affectées. Or c'est le capital des obligations qui est destiné à faciliter la continuation des lignes que l'on sollicite de toutes parts. Comment ne point ménager avec le plus grand soin cette forme de capital? Les compagnies y sont intéressées, ainsi que l'état, qui est leur garant, et le pays, qui veut des chemins de fer. C'est ainsi du reste que l'on se conformera utilement à la loi de 1865, loi excellente en principe. Elle a été faussée dans l'application par l'impatience des populations et des conseils-généraux, par les ardeurs de la spéculation financière. Elle avait été préparée pour établir un partage équitable entre les compagnies qui ont à desservir les grandes voies de communication et celles qui peuvent, avec le plus d'économie, suffire aux correspondances locales. Elle devait faire concourir les deux exploitations vers l'intérêt commun au moyen d'une entente que l'on désirait rendre profitable pour l'une comme pour l'autre. Ce qui prouve que l'on s'est écarté du but, c'est qu'au lieu de l'entente, on a la guerre. Cet état de choses est mauvais pour tous les intérêts. Les compagnies s'épuisent en efforts stériles, soit pour attaquer, soit pour se défendre, et pendant ce temps elles semblent négliger les réformes ou les perfectionnemens qui pourraient être introduits dans le service de l'exploitation. Comme d'habitude, c'est le public qui paie les frais de la guerre.

III.

Sous le régime de la concurrence, la guerre entre les compagnies de chemins de fer n'a produit que de fâcheux effets; elle a consommé sans profit d'énormes capitaux. A la suite de longs et ruineux débats, la paix a été faite, et l'on sait qu'aujourd'hui la concurrence n'existe plus en Angleterre ni aux États-Unis. Il serait vraiment étrange qu'après de tels exemples les chemins de fer français, qui n'ont point connu les périls de la liberté illimitée, fussent exposés, par leur propre faute ou par la faute des pouvoirs publics, aux désastres qui ont affligé d'autres pays. Au fond, il n'y a dans la querelle qui s'est engagée entre les grandes et les petites compagnies (ce sont les termes appliqués aux belligérans) qu'un malentendu des plus

regrettables, où les questions d'amour-propre ont souvent plus de part que les intérêts. Les grandes compagnies devraient considérer comme des auxiliaires les entreprises qui se sont constituées à côté d'elles pour la construction de lignes dont, quelquefois à tort, elles n'ont pas voulu se charger. Quant aux chemins de fer d'intérêt local, ils sont naturellement les tributaires du grand réseau, où il est de leur intérêt de verser et de prendre les élémens de leur trafic plus modeste. Tel est exactement l'esprit de la législation, et il appartient aux pouvoirs publics de faire respecter en cette matière les attributions, les droits, la compétence de chacune des parties intéressées. Est-ce que les grandes compagnies peuvent être sérieusement inquiètes sur les résultats de la campagne qui est menée contre elles? Il suffit de connaître les rapports financiers qui intéressent l'état à leur existence et à leur prospérité pour être convaincu de l'impuissance de ces attaques. L'intimité de ces rapports et la solidarité qui rattache la fortune publique à la fortune des compagnies sont indiquées dans une étude complète que M. de Labry, ingénieur des ponts et chaussées, a consacrée aux traités passés entre l'état et les six compagnies organisées en 1858. On peut regretter, à certains égards, cet enchevêtrement d'intérêts et cette complication de calculs. Le vulgaire a quelque peine à se reconnaître dans ces arcanes du budget et à se rendre compte de ce que signifient l'ancien réseau, le nouveau réseau, le revenu réservé, le déversoir, la garantie d'intérêt, le partage des bénéfices; mais ce ne sont point les profanes qui décident sur les questions de chemins de fer. Tous les gouvernemens, tous les ministres des travaux publics, toutes les commissions de budget, dont c'est le devoir de connaître ces choses, auront la volonté et l'influence nécessaires pour défendre l'intérêt des grandes compagnies, c'est-à-dire l'intérêt du trésor, contre des mesures qui compromettraient gravement le régime établi. Il convient donc à ces compagnies d'être généreuses, parce qu'elles sont incontestablement les plus fortes, et de ne point s'opposer, avec une âpreté trop jalouse, aux tentatives qui sont faites en dehors d'elles pour augmenter le parcours des voies ferrées. Un vote récent, qui a donné gain de cause à la compagnie de Picardie et Flandres contre la compagnie du Nord, ne nous paraît pas infirmer notre argumentation : ce n'est qu'un incident; la décision, prise à une faible majorité, a été influencée par des circonstances particulières, et il a été démontré par la discussion, faisant suite à l'examen d'un projet de loi plus considérable sur le réseau de Lyon-Méditerranée, que l'assemblée n'entendait pas porter atteinte à la condition prépondérante des grandes compagnies.

Il est donc nécessaire que la bonne harmonie se rétablisse sous le contrôle de l'état, qui par les cahiers des charges est armé de la force

suffisante pour imposer la paix. On arrivera ainsi à perfectionner l'exploitation, et c'est ce qui a le plus d'intérêt pour le public. Le public n'admet pas que, pour ne pas s'être entendues, deux compagnies lui infligent l'obligation de s'adresser à deux gares distinctes, quand une gare commune pourrait être établie, ou l'ennui d'une attente, qu'il croit prolongée à dessein, pour la correspondance entre des trains qui appartiennent à des entreprises ennemies. Le commerce souffre plus encore, pour le mouvement des marchandises, des transbordemens coûteux et lents qui résultent de la séparation des gares et du défaut d'entente amiable. Ces inconvéniens subsistent, assure-t-on, sur certains points, où le service se ressent de l'hostilité qui existe entre les compagnies, hostilité à laquelle le public, qui veut avant tout un transport commode, exact et direct, entend n'être pas associé. Il dépend des fonctionnaires de l'état de prescrire les dispositions nécessaires pour y mettre ordre, de régler équitablement les conditions et les dépenses d'un service qui doit être fait en commun et de supprimer ainsi l'un des griefs que l'on exprime contre le mode d'exploitation de nos voies ferrées.

Il faut maintenant considérer l'ensemble. Malgré les services qu'elles rendent, les grandes compagnies ne sont point partout en possession de la popularité. On les critique parfois avec passion; on exigerait d'elles l'impossible, et l'on rend le gouvernement responsable des lacunes et de l'insuffisance qui peuvent se produire, sur certains points et à certains momens, dans la circulation. Les plaintes sont d'une exagération manifeste; on aurait tort cependant de les dédaigner, car l'impopularité est très nuisible pour les grandes entreprises comme pour les gouvernemens, et les institutions qui sont protégées par la loi, les industries privilégiées, ont des obligations plus étroites. Or, sans faire chorus avec les opposans systématiques, il est permis de rechercher si l'exploitation de nos voies ferrées a réalisé les progrès que l'on est en droit d'attendre. La réponse à cette question est négative. Depuis vingt ans, les perfectionnemens dans le service ne sont pas apparens, et pendant cette période il y a eu à l'étranger des améliorations sensibles : c'est ce qu'attestent les rapports de MM. Ch. de Franqueville et Malezieux, c'est ce que n'ignorent point les compagies, car elles sont trop intelligentes pour ne point se tenir au courant des réformes qui s'accomplissent dans leur industrie, et les fonctionnaires distingués, capables de procéder avec compétence à ces utiles enquêtes, ne leur font point défaut.

« Il est certain, dit M. de Franqueville, que l'ensemble du service de l'exploitation est en général plus satisfaisant en Angleterre qu'en France à tous les points de vue, celui de la sécurité excepté. »

La comparaison entre le service des chemins de fer français et celui des chemins de fer américains est moins facile à établir, parce que les conditions, quant à la longueur des distances et à la durée des trajets, sont très différentes dans les deux pays; on comprend que pour des voyages qui durent quelquefois plusieurs jours et plusieurs nuits, l'aménagement du matériel comporte des installations particulières. M. Malezieux n'en signale pas moins divers détails d'organisation que la France pourrait emprunter avantageusement aux États-Unis, et la lecture de ses rapports laisse une impression favorable au régime de l'exploitation américaine.

Un trait commun aux États-Unis et à l'Angleterre, c'est le soin que l'on apporte à ménager autant que possible le temps et les peines du public. Le chemin de fer est destiné à procurer la facilité et la rapidité des mouvemens : c'est ce que, dans les deux pays, on ne perd pas un seul instant de vue pour les combinaisons de service. L'intérieur des gares est disposé de telle sorte que les momens d'attente et les démarches inutiles sont habilement épargnés. Les guichets pour prendre les billets de places sont assez nombreux pour que l'on ne soit pas obligé d'y faire une longue station. Aux États-Unis, les *tickets* peuvent être pris d'avance dans des bureaux de ville ou dans les principaux hôtels. La manœuvre des bagages y est, comme en Angleterre, réduite aux plus simples formalités. De grands hôtels sont établis à l'extrémité des gares, qui sont situées en général dans le centre même des villes. Les compagnies anglaises n'ont point reculé devant la dépense pour amener leurs rails au milieu de Londres, et elles y trouvent leur profit. La police de l'octroi nous priverait en France d'une partie des facilités qui viennent d'être énumérées; il en est quelques-unes pourtant dont on pourrait au moins faire l'essai, au lieu d'objecter que les Français n'ont point les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, les mêmes besoins que les Anglais ou les citoyens des États-Unis. Il est probable que les Français s'accoutumeraient très vite à obtenir plus aisément les billets de place, à ne point avoir autant d'embarras pour les bagages et à ne pas être condamnés au parcours des 300 mètres qu'il faut souvent franchir avant d'être installé dans le train. Quand on construira de nouvelles gares ou lorsque l'on aura l'occasion de modifier celles qui existent, on devra les aménager de manière à rendre possibles ces réformes de détail qui diminueront en France les petites misères du voyageur en chemin de fer.

La forme et la disposition intérieure de nos wagons n'ont point varié depuis de longues années. En Angleterre, un nouveau modèle des voitures de première classe est mieux aéré, grâce à une augmentation de hauteur, et plus confortable au moyen des sommiers

élastiques sur lesquels reposent les coussins et les dossiers; les secousses produites par la marche rapide du train y sont moins rudes. Aux États-Unis, il n'y a, comme on le sait, qu'une classe de voitures. Les compagnies doivent donner tous leurs soins à la construction de ces véhicules, parce qu'il faut compenser l'infériorité de la voie. On y circule par un couloir central, et il existe aux deux extrémités du wagon des paliers sur lesquels on peut se tenir pendant le trajet. Les voitures sont chauffées par des poêles (ce qui n'est pas à imiter), on a essayé d'établir un système de circulation d'eau chaude qui semble devoir réussir. Il y a dans chaque voiture un *water-closet* et une fontaine du genre Wallace, remplie d'eau glacée et munie d'un verre à l'usage commun de tous les voyageurs. Indépendamment des voitures réglementaires, il existe des voitures spéciales garnies de lits et des wagons-hôtels exploités par la compagnie Pullman. Quant à l'éclairage, celui des voitures anglaises et américaines serait plutôt inférieur au nôtre pour les voitures ordinaires. On a cependant commencé à employer le gaz sur le chemin de fer métropolitain à Londres et dans les wagons de luxe aux États-Unis. Il convient de répéter que le matériel américain, avec ses nombreux et indispensables accessoires, est destiné à des trajets de très longs parcours. Il n'en témoigne pas moins de la sollicitude que les compagnies éprouvent pour le bien-être des voyageurs. En France, cette sollicitude ne se manifeste pas au même degré sur toutes les lignes. Quelques compagnies se sont livrées à des essais d'amélioration : nous avons des wagons-salons, des wagons-lits, des wagons pour les malades; mais le chiffre en est demeuré bien faible, et c'est seulement dans les expositions que nous avons pu, en voyant les voitures de fabrique étrangère, avoir l'idée d'un mode de locomotion plus confortable et plus libre.

La vitesse moyenne de nos trains n'est pas dépassée aux États-Unis, où l'état imparfait de la voie ne se prêterait pas à une marche trop rapide; mais elle est moindre qu'en Angleterre. Les Anglais tiennent essentiellement à ne pas perdre de temps en route, ils ont des signaux pour faire connaître au mécanicien, avant l'arrivée aux stations, qu'il n'y a pas de voyageurs à prendre et qu'il est inutile de s'arrêter, des systèmes pour prendre les paquets de la poste, et même pour renouveler en pleine marche l'eau de la machine. Les trains sont très multipliés et ne comprennent que peu de voitures; les voyageurs ont ainsi à leur disposition un plus grand nombre de départs et sont transportés plus vite. Les trains-express entre les villes populeuses et entre les points extrêmes sont très fréquens. Ils contenaient d'abord des voitures de première et de deuxième classe; par une innovation toute récente, on y a joint, sauf de rares

exceptions, les voitures de troisième classe. L'aristocratique Angleterre pratique donc l'égalité de la vitesse. Aux États-Unis, comme il n'y a pas plus de distinction entre les classes des voitures qu'entre les classes de citoyens, cette égalité a existé de tout temps. Enfin l'exactitude des correspondances soit entre les lignes des différentes compagnies, soit entre les lignes principales et les embranchemens, est observée aussi rigoureusement que possible, et le service matériel est organisé de telle sorte qu'un voyageur qui doit circuler successivement sur deux ou trois lignes peut arriver à destination sans avoir changé de wagon. Les voyageurs américains jouissent d'avantages analogues. Ajoutons que les combinaisons économiques pour les voyages d'aller et retour, pour les trains de plaisir et d'excursions, etc., sont à la fois très variées et très étendues.

Est-il besoin de rappeler combien l'exploitation française laisse à à désirer sur ces divers points? Si l'on compare les chiffres indiquant le nombre des trains soit express, soit ordinaires, la durée du trajet et la vitesse kilométrique, on relève des différences très sensibles. M. de Franqueville a fait ce travail de comparaison pour les principales lignes en Angleterre et en France, et le résultat mérite d'appeler l'attention de nos compagnies. Il importe également que l'on étudie les moyens d'admettre dans une certaine proportion les voyageurs de toutes classes au bénéfice des trains rapides, et d'établir une concordance plus exacte des trains aux gares d'embranchement.

Ces réflexions générales, à l'appui desquelles il serait trop aisé de produire des chiffres, s'appliquent avec plus de force peut-être aux transports de marchandises. Sur ce terrain, les Anglais sont encore nos maîtres. Réception des colis, écritures, chargement, transport, déchargement, livraison à domicile, toutes ces opérations s'effectuent chez eux avec une rapidité qui est vraiment merveilleuse. La loi ne fixe pourtant pas de délai réglementaire; elle enjoint seulement aux compagnies d'effectuer le transport dans un délai raisonnable; mais, comme en Angleterre la raison consiste à faire vite, cette prescription, si élastique dans les termes, est interprétée dans le sens des intérêts du commerce, et les trains de marchandises sont presque aussi directs que ceux des voyageurs. Il en est de même aux États-Unis.

On manquerait d'équité en accablant les compagnies françaises sous le poids de ces comparaisons. Si pour quelques-uns des détails elles auraient déjà dû perfectionner leur exploitation, il est d'autres réformes, et ce sont les plus importantes, au sujet desquelles il leur serait permis d'invoquer non-seulement les circonstances atténuantes, mais encore le complet acquittement. Soumises au con-

trôle de l'état, elles n'ont pas, comme les compagnies anglaises, la liberté absolue pour la manœuvre de leur service; il leur faut compter avec l'administration représentée par ses nombreux agens, avec les maires des villes, avec les députés, avec les conseillers-généraux; il leur arrive d'avoir à faire face à des ordres ou à des désirs parfois contradictoires qui peuvent gêner la marche rapide et normale des trains. En outre leur argument le plus puissant, c'est la modicité de leur tarif jointe à la sécurité du transport. Nos compagnies déclarent que, si l'on voulait leur payer des prix aussi élevés qu'en Angleterre, elles pourraient fournir un service aussi complet et aussi rapide. Elles estiment d'ailleurs que le bas prix a plus d'intérêt que la vitesse, et que les préférences de la population française sont avant tout pour l'économie.

Cette opinion pouvait être soutenue il y a quelques années : nous l'avons partagée et exprimée ici même; nous croyons qu'elle a cessé d'être exacte. La génération qui a précédé celle-ci avait encore le souvenir des diligences et du roulage; la vitesse la plus modérée d'un chemin de fer lui semblait, par comparaison, un tel profit, un tel bienfait qu'elle ne songeait pas à désirer mieux. La présente génération a grandi avec d'autres habitudes, avec le goût du mouvement, de l'action rapide, et elle demande que la vapeur lui donne aujourd'hui toute sa puissance. Il y a là, si nous ne nous trompons, une progression de désir, de volonté, impression toute morale dont on doit tenir compte même dans l'étude des intérêts matériels. L'ambition est venue en marchant. N'est-il pas évident que depuis quelques années, grâce au développement des affaires et à la multiplicité des relations qui se sont créées tant à l'intérieur qu'au dehors, le caractère de la population française s'est singulièrement modifié? Le cercle de toutes les opérations s'est agrandi, les horizons sont plus larges, et la vie a les heures plus pleines. Pour nous, comme pour les Anglais, le temps est devenu de l'argent; le *go a head* américain ne nous étonne plus. Qui sait même si avec notre génie si prompt nous ne sommes pas en train de dépasser sur certaines routes nos ardens rivaux? Ce qui est incontestable, c'est que les Français apprécient aujourd'hui beaucoup mieux ce que vaut la vitesse et qu'ils ont acquis par le travail le moyen de la payer.

S'il en est ainsi, notre service de chemins de fer doit se prêter à une réforme nécessaire en prenant exemple sur les services étrangers. On a mis au rebut les vieux paquebots, si admirés en leur temps; il faut de même renoncer aux vieilles vitesses, et perfectionner le matériel, l'outillage, les règlemens. Comme on ne peut tout faire à la fois, il serait prudent de commencer au plus tôt

l'étude des moyens financiers et des combinaisons pratiques; car si l'on tardait, il viendrait un moment où le public, las d'attendre, exigerait au-delà de ce qui est possible et équitable. N'est-ce pas d'ailleurs en vue de réaliser en France les progrès accomplis ailleurs que le gouvernement a procédé à des enquêtes aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, et qu'il a recueilli de nombreux rapports? Toutes les propositions de réforme sont contenues dans ces documens.

Nos compagnies de chemins de fer sont en mesure de conduire à bonne fin la tâche qui leur est assignée. Il est toutefois nécessaire qu'elles y travaillent en pleine sécurité et qu'elles n'en soient point distraites par d'importunes compétitions. Le réseau français, tel qu'il a été combiné et réparti en 1858, ne saurait être impunément touché. Les tentatives qui sont faites pour modifier sa constitution doivent être écartées résolûment; elles ne peuvent avoir pour résultat que d'éveiller l'attention de l'autorité législative sur les périls auxquels serait exposé l'un des élémens les plus considérables de la fortune publique, si, contrairement aux principes adoptés et aux engagemens pris, on voyait se prolonger la lutte d'intérêts qui s'est déclarée au sujet des voies ferrées. Le grand réseau n'est pas exclusif, et il ne sera jamais achevé; il laisse place aux efforts utiles, il se concilie avec la création d'autres entreprises, il est le tuteur naturel des lignes plus modestes qui rayonnent dans son domaine. Que l'on consulte le texte des lois qui se rapportent aux concessions votées depuis 1860, que l'on relise la loi de 1865 sur les chemins de fer d'intérêt local, et l'on se convaincra que la guerre des compagnies, qui a été si fatale aux États-Unis et en Angleterre, n'a point en France la moindre raison d'être. Les actes législatifs, les décisions gouvernementales ou administratives ont constamment affirmé le régime particulier qui gouverne et protége tout à la fois les grandes compagnies. Il suffira de demeurer fidèle à cette ligne de conduite et de réviser ou plutôt de rendre plus clairs quelques articles des lois en vigueur pour supprimer tout prétexte de désordre dans l'ensemble du réseau. Avec une situation nette, les compagnies perfectionneront leur système d'exploitation : ce sera leur meilleur argument, leur plus éloquent plaidoyer devant l'opinion publique.

C. Lavollée.

LA

FORTUNE D'ANGÈLE

QUATRIÈME PARTIE (1).

XIII.

— Comment, c'est toi! à cette heure? — Mme Sénéchal regardait tour à tour avec inquiétude Angèle et la caisse que le concierge venait de déposer dans l'antichambre. — Pourquoi as-tu quitté Vélizy?.. Parle donc! Que s'est-il passé?

— Rien, répondit la jeune fille en rougissant; je m'ennuyais là-bas, et je suis revenue.

— Pour quelques jours?

— Pour toujours... Écoute, maman, reprit-elle en embrassant la mère Sénéchal, j'ai réfléchi; nous ne pouvons pas abuser plus longtemps de l'hospitalité qu'on nous a offerte. Je me porte bien, il faut que je me remette au travail. Je perdais mon temps à Vélizy, et je suis décidée à chercher un engagement.

— Quant à cela, tu n'as pas tort, et lorsqu'on a ton talent, ma fille, c'est pitié de moisir à la campagne... J'espère que M. des Armoises entendra raison. Dame, s'il t'aime, il faut qu'il en prenne son parti; le théâtre te réclame, et tu ne peux pas briser ta carrière pour ses beaux yeux!

Angèle l'embrassa de nouveau pour l'empêcher de continuer. — Il ne retournera pas à la campagne avant lundi, dit-elle rapidement, et d'ici là il est inutile qu'il connaisse ma résolution... Maintenant allons-nous coucher, je tombe de sommeil.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin, et du 1er juillet.

Elle mit ses roses dans l'eau et s'enferma dans sa chambre afin d'y pouvoir pleurer à son aise. Elle était bien décidée à chercher dès le lendemain un engagement dans les conditions où elle le désirait, c'est-à-dire loin de Paris. Cela devait être facile; à la salle Corneille, elle avait souvent entendu parler de certaines agences qui se chargent d'expédier des artistes en province. Au matin, elle déjeuna silencieusement près de sa mère, qui n'était pas encore remise de son étonnement, puis elle sortit pour commencer ses recherches.

Elle ne se souciait pas de se renseigner près de Saint-Félix ou de La Genevraie. Tous deux étaient en relations avec René, et elle tenait à ce que celui-ci ignorât le lieu de sa retraite. Tout en forgeant des combinaisons, elle traversa le Luxembourg; arrivée au boulevard Saint-Michel, elle monta dans l'omnibus de la gare de l'Est et se fit descendre à la hauteur de la porte Saint-Martin. Dans ce quartier des théâtres sont groupées la plupart des industries qui tiennent de près ou de loin à l'art dramatique, et elle espérait bien y obtenir les renseignemens dont elle avait besoin. Elle longeait mélancoliquement le boulevard, quand une main se posa sur son bras; en relevant la tête, elle reconnut une ancienne camarade de la salle Corneille qu'on nommait Mlle Sabine.

— Il y a un siècle qu'on ne vous a vue, ma chère! s'écria celle-ci, que devenez-vous?

En quelques mots, Angèle la mit au courant de sa situation et de son désir.

— Comme ça tombe bien! reprit Mlle Sabine, je vais justement à mon agence; venez-y avec moi, Massador vous trouvera votre affaire.

Elle l'emmena rue de Lancry, et elles entrèrent dans une maison de maussade apparence, dont la porte étroite et béante était séparée du trottoir par une barrière à claire-voie. Elles traversèrent une allée nauséabonde, une cour humide et profonde comme un puits, et, après avoir gravi un escalier boueux, s'arrêtèrent au troisième, en face d'un écriteau sur lequel on lisait : *Massador. — Agence théâtrale.*

— C'est ici, fit la compagne d'Angèle en poussant la porte sans façon et en introduisant son amie dans une espèce d'antichambre, garnie de banquettes, où un pauvre diable, long, maigre, efflanqué, boutonné jusqu'au menton dans un vieux pardessus noisette, était occupé à nettoyer une lampe. — Bonjour, Alexis, poursuivit Mlle Sabine, qui avait l'air d'être là comme chez elle, peut-on voir Massador?

L'homme au pardessus releva sa tête blême et glabre, ornée de rares cheveux gris, et répondit d'une voix timide en tirant ses manches trop courtes sur d'immenses mains rouges : — M. Massador est

en conférence avec une artiste; mais si ces dames veulent passer dans le salon d'attente, il y a déjà du monde.

Il y avait du monde en effet, — un monde curieux, aux toilettes étranges et au langage plus étrange encore. Angèle, qu'un mois entier passé près de René des Armoises avait déshabituée des façons de la gent *cabotine*, se sentit mal à l'aise à la vue de cet intérieur, qui résumait les laideurs et les misères des dessous infimes de la bohème dramatique. — Les murs du salon, tendus d'un papier gris sale, étaient couverts de photographies d'hommes, de femmes et d'enfans prodiges, dans les costumes de leurs rôles principaux, avec des dédicaces pompeuses ou plaisantes à l'adresse du maître du logis, « l'illustre Massador. » Le mobilier se composait de chaises de crin, d'un grand bureau en noyer et de cartonniers garnis de leurs cartons verts, sur les étiquettes blanches desquels on pouvait lire : *premiers rôles, pères nobles, ingénues, ténors légers*, etc. Assis sur l'une des chaises, les pieds appuyés au dernier bâton, les genoux à la hauteur de la tête, un grand garçon à la mine grotesquement funèbre, et qui devait tenir l'emploi des *queues rouges*, débitait de l'air le plus navré des drôleries à une petite femme trapue, aux allures garçonnières, aux cheveux courts, au nez retroussé, qui l'écoutait en riant aux éclats. En face d'eux, sèche, bilieuse et rechignée, une femme déjà mûre, assez prétentieusement habillée d'une robe vert-chou, les contemplait avec des haussemens d'épaules, tandis qu'un grand drôle, bien découplé, dont la physionomie mobile rappelait à la fois le modèle d'atelier et le pitre des théâtres en plein vent, était occupé à déballer de menus objets de parfumerie.

L'attention des cliens de Massador se tourna un moment vers les nouvelles arrivantes, qu'ils dévisagèrent avec un mélange de curiosité maligne et d'indifférence jouée; puis le jeune homme à la parfumerie continua son déballage, et le comique funèbre reprit son attitude d'homme écrasé par la douleur. Il fredonnait un air mélancolique et langoureux qu'il interrompait brusquement par un *couac* semblable à celui d'un orgue qui se détraque, après quoi il retombait dans son immobilité lugubre, les bras affaissés, les yeux mourans et levés au plafond.

— Hein! est-il assez drôle? dit au marchand de savons la jeune femme, qui riait à se tordre, il a de l'or en barre dans le cerveau!

Elle fit un geste de gamin, prit une chaise, et elle allait se camper dessus à chevauchons. — Des mœurs, Héloïse! s'écria sévèrement celui qu'elle avait interpellé, — et clignant de l'œil vers les nouvelles venues : — Il y a des dames, ajouta-t-il.

— Tu m'ennuies, Catala! repartit Héloïse en sautant sur un tabouret et en s'asseyant lestement sur le bureau.

L'intéressant personnage qui répondait au nom de Catala se rabattit alors sur la dame en robe verte, qui affectait de ne point se mêler à la conversation. Il s'avança vers elle avec un aimable dandinement, le sourire aux lèvres, roulant de grands yeux et passant dans ses cheveux noirs sa main grasse, blanche et ornée de bagues; mais la dame resta sourde à ses offres de *cold-cream* supérieur et de blanc végétal « pour la ville et le théâtre. » — Merci, monsieur Catala, murmurait-elle en pinçant ses lèvres minces, je n'use guère de tout cela.

— Depuis quand donc? s'exclama Héloïse en ricanant.

— Je ne mets jamais de blanc, répliqua-t-elle sèchement.

— Tu ne vois donc pas que c'est du jaune qu'elle met? chuchota le comique d'une voix caverneuse.

Héloïse pouffa de rire. — Riez, riez! grommela la duègne, il fera beau temps avant qu'il ne vous pleuve des succès comme ceux que j'ai eus en Russie!

— Retour de Russie! s'écria Catala, alors tu es millionnaire! — Et, se précipitant sur son sac, il revint l'ouvrir aux genoux de la dame en déclamant du ton d'un montreur de lanterne magique : — Qui veut du blanc, du rouge, du noir, des houppes et des savons? — Il ravala sa salive et reprit d'une voix de plus en plus aiguë : — Qui veut des ongles roses, des mains blanches et des cils noirs?.. Tout est dans le sac, choisissez! Les jeunes et les vieilles, les brunes et les blondes, toutes ont besoin de Catala!

Le boniment de ce pitre agenouillé aux pieds de la duègne renfrognée et maussade était débité avec un accent méridional tellement grotesque, qu'Angèle ne put s'empêcher de rire, bien qu'elle n'en eût guère envie. Tout ce qu'elle voyait et entendait lui inspirait une répugnance croissante. Un moment, elle s'était levée et avait voulu partir, mais sa compagne l'avait retenue en lui affirmant que le directeur de l'agence ne pouvait tarder à venir. Elle s'était rassise douloureusement résignée, et, cherchant à s'abstraire du milieu où elle se trouvait, elle fermait les yeux pour revoir du moins en imagination la petite maison de Vélizy, où, la veille encore, elle vivait au milieu des roses et des chèvrefeuilles. Quel contraste entre cette pacifique et salubre nature des bois et l'atmosphère de cette pièce sordide, hantée par des comédiens de dernier ordre! Quelle chute! et quelle honte si René la savait mêlée à une pareille compagnie!.. A la seule pensée du poète, les sanglots la prenaient à la gorge. Elle évoquait successivement chacune des journées de bonheur passées avec lui dans les bois de Chaville. Elle éprouvait une volupté amère à oublier les dégoûts du présent en se grisant des souvenirs d'autrefois. Remontant peu à peu le cours des jours écoulés, elle retrouvait l'une après l'autre les simples joies de sa première

jeunesse. Elle se revoyait enfant sur les banquettes de la petite salle de spectacle de Bay, tenant son attention toute grande ouverte pour mieux admirer les décors, pour mieux entendre les acteurs, qui lui paraissaient glorieux et magnifiques comme des rois, et qui pourtant différaient peu en réalité de ces misérables *cabotins* groupés à deux pas d'elle, débraillés, vulgaires, sentant le tabac et l'estaminet...

Cependant Catala, ayant épuisé son répertoire de charges et de grimaces, s'était lassé d'étaler sa marchandise aux pieds de l'intraitable duègne. Il insinua en bâillant qu'il faisait grand chaud et que quelques bocks aideraient à tuer le temps. La proposition fut acceptée avec enthousiasme. On héla le pauvre diable de l'antichambre et on lui ordonna d'aller chercher de la bière. — Ces dames en prennent-elles? demanda Catala en saluant à sa façon Angèle et Mlle Sabine, qui se hâtèrent de remercier d'un signe négatif.

— Laisse donc! chuchota Héloïse, elles font du *genre!*.. Ça vient nous prendre notre pain, et ça n'a pas pour deux sous de tempérament!

Angèle rougissait et commençait à perdre contenance quand Massador apparut enfin, escortant une petite femme à l'air éventé et à la démarche sautillante. A la vue du directeur de l'agence, il y eut un hurrah général auquel il ne prit pas garde. Il reconduisit la fillette jusqu'à la porte du couloir, lui mit sur le front un baiser paternel, puis rentra d'un air affairé et important. Il approchait de la cinquantaine, était grand, blafard avec un commencement d'embonpoint. Ses petits cheveux jaune-paille, humides et emmêlés, lui donnaient des airs d'un serin qui sort de l'eau. Il n'en semblait pas moins plein de confiance dans son prestige. Posant pour l'*impresario, il* était correctement vêtu de noir, son gilet à trois boutons découvrait une chemise bien tendue, mais dont quelques taches de café ternissaient la blancheur.

Il fut vite entouré par ses cliens. — Massador, lui criait l'un, n'avez-vous rien pour moi? — Massador, mon cachet! — Mon bon, quand signons-nous cet engagement?

— Paix, mes enfans! répondit-il avec un geste majestueux, un mot d'abord à ces dames. — Et il s'avança galamment vers Angèle et son amie.

— C'est juste, fit Catala en s'inclinant jusqu'à terre, et il fredonna :

Honneur aux nobles étrangères...

Massador obligea les deux jeunes femmes à se rasseoir, et, prenant une chaise, se plaça près de Mlle Sabine. — J'ai terminé votre affaire, lui dit-il, vous irez à Tours chanter l'opérette... Ce n'est

pas très brillant, mais mieux vaut tenir que courir. — Puis se tournant vers Angèle : — Et vous, mon enfant, que puis-je faire pour vous?

— Mon amie est une des bonnes élèves de Saint-Félix, répondit Mlle Sabine en voyant Angèle balbutier et se troubler, elle voudrait débuter en province.

— Ah! mademoiselle est une nouvelle recrue, une jolie recrue, ma foi!.. Charmante, charmante! — Et son sourire devint des plus séduisans.

— Vois donc! murmura le comique, vois, Héloïse, l'influence du vêtement sur le cœur humain; Massador est-il gracieux, est-il fondant avec la dame aux yeux bleus!.. La connais-tu?

— Non. Que crois-tu qu'elle joue?.. Moi, je parie pour un génie de féerie.

— Du tout, elle doit jouer le répertoire, elle a une bouche à ça.

— Ah! c'est huppé, reprit Catala en se penchant vers Héloïse, regarde sa robe, c'est de la soie, ma chère, de la vraie soie!..

— C'est agaçant! dit tout haut Héloïse, Massador ne s'occupe que des femmes bien habillées. C'est toujours la même chose! Moi, si j'étais bien nippée et bien nourrie, je laisserais le pain aux autres.

Angèle entendait tout et devenait pourpre. Quant à Massador, il faisait la sourde oreille et continuait ses complimens. — Vous consacrez-vous au drame ou à la comédie? Avec ce joli minois, vous êtes appelée aux plus brillans succès... J'aurais justement un emploi bien envié à vous proposer, mais il faudrait vous expatrier.

— Qu'à cela ne tienne, répondit Angèle, qui avait hâte d'en finir, j'irai partout.

— Alors passons dans mon cabinet, nous signerons l'engagement séance tenante.

Il les emmena dans le salon de conférence, et prenant un papier dans un carton : — Il s'agit, continua-t-il, d'une affaire que nous montons à Liége... Vos appointemens, pour commencer, seraient de trois cents francs par mois, et vous tiendriez l'emploi de premier rôle en tous genres. C'est une position magnifique, seulement il ne faut pas trop craindre la fumée de tabac, et il est indispensable d'avoir une voix solide pour dominer le bruit des verres et le brouhaha des consommateurs.

— Ce n'est donc pas un théâtre? s'écria Angèle effrayée.

— Si fait, mais c'est une combinaison nouvelle, un théâtre-restaurant où l'on distribue à la fois au public la nourriture du corps et celle de l'esprit... Entreprise pleine d'avenir!

Angèle baissa la tête, et des larmes lui montèrent aux yeux. Avoir rêvé le Théâtre-Français et tomber dans un café-concert!.. Mais

elle voulait s'éloigner à tout prix, et elle n'avait pas le choix. Elle signa l'engagement, dont Massador lui remit un double. — Vous me remercierez plus tard, dit-il en lui baisant la main, faites vite vos préparatifs de départ, on vous attend là-bas après-demain sans faute.

Elles rentrèrent dans la pièce d'attente, et laissèrent Massador aux prises avec l'irascible duègne. Le comique funèbre avait repris son attitude désespérée; Héloïse, campée sur le bureau, grignotait des cerises. Catala s'approcha de Mlle Sabine. — C'est signé? demanda-t-il. Allons, bonne chance! Trouvez-moi de la pratique à Tours... Vous savez, j'expédie par la poste, et je vous ferai un petit lot gratis. — Puis arrondissant son échine, ramenant ses deux coudes en avant et s'inclinant devant Angèle : — Duchesse! fit-il avec une voix de théâtre, — et il leur ouvrit la porte du couloir, où le pauvre diable en paletot noisette, perché sur un tabouret, était plongé dans la lecture d'une vieille brochure fripée.

Lorsqu'elles furent sur le carré, Angèle, le cœur gros, s'arrêta pour relire son misérable engagement. — Hein! murmura Mlle Sabine, c'est drôle, n'est-ce pas?

— Oui, répondit la pauvre fille en soupirant, mais c'est encore plus triste que drôle.

XIV.

Le lundi matin, un clair rayon de soleil réveilla René des Armoises. Il s'étira, se leva et s'habilla lentement, sans entrain, en songeant qu'il avait promis d'aller à Vélizy. Il achevait sa toilette quand on lui apporta ses lettres. Il en prit une au hasard, d'un air distrait, reconnut tout à coup l'écriture d'Angèle, déchira l'enveloppe et lut ce qui suit :

« Dimanche soir.

« Cher aimé, j'ai signé hier un engagement pour l'étranger, et je pars tout à l'heure; mais je ne veux pas m'en aller sans te dire adieu. Sois bien persuadé que, si je disparais volontairement de ta vie, tu seras toujours, toi, l'âme de la mienne. Je te quitte brusquement, ne crois pas pourtant que j'emporte le moindre sentiment d'amertume ou de rancune; non, je n'emporte que mon amour profond et le souvenir de ta tendresse. Les bons momens que je te dois, les heureuses journées de Vélizy, je serais ingrate si je les oubliais; j'en garde au fond de moi la mémoire comme un trésor, et je les bénis. Seulement, vois-tu, j'ai réfléchi à notre dernière conversation, j'ai compris à quel point tu pouvais être malheureux à cause de moi, et cela, je ne le veux à aucun prix.

« Ce que je veux, mon poète chéri, c'est que tu restes avant tout

le grand artiste dont je suis fière; c'est que nul souci prosaïque, nulle préoccupation de la vie matérielle, nulle entrave, ne viennent amoindrir ton génie. Il faut que tu aies le temps de rêver, de travailler en toute liberté d'esprit et de composer encore de ces beaux poèmes que j'admire. Je veux que tu aies de la gloire, du succès, du bonheur... Tu sais, je suis ambitieuse pour toi! Sois sans inquiétude à mon sujet, je suis jeune, je suis vaillante, et je me tirerai d'affaire. La chance viendra, je l'attends!.. Qui sait? elle viendra peut-être sous la forme chérie d'un enfant qui aura tes yeux lumineux et ta tête bouclée, cette tête bien-aimée que je serre en pensée sur mon cœur en la couvrant de baisers... Je sens mon courage faiblir, et il ne le faut pas... Adieu, j'emporte avec moi les roses de Vélizy, les roses que tu m'as cueillies et qui ont gardé tout leur parfum. Cher mien! — laisse-moi t'appeler encore ainsi, — adieu, je t'aime et je pars; mais là-bas ta pensée sera toujours devant mes yeux et dans mon âme. En retour, conserve dans un petit coin de ton cœur le souvenir de ta pauvre Angèle. »

René sentit ses paupières se mouiller et un remords lui serrer la poitrine. D'un bond, il s'élança dehors, et une heure après il courait à travers les bois de Chaville. Quand il atteignit la petite maison de Vélizy, il vit les portes et les fenêtres toutes grandes ouvertes, et dans l'intérieur tous les préparatifs d'un déménagement auquel présidait Mme Sénéchal, tête nue et les manches retroussées sur ses gros bras rouges. A l'aspect de René, elle se redressa, rajusta l'unique épingle à cheveux qui maintenait son maigre chignon, et prit son air le plus digne.

— Où est Angèle? s'écria impétueusement René, pourquoi l'avez-vous laissée partir?

— Où elle est, je ne vous le dirai pas, répondit la vieille dame en se croisant les bras; quant à votre seconde question, sauf le respect que je vous dois, elle n'a pas le sens commun. Angèle est assez grande pour savoir ce qu'elle veut, et elle n'a consulté personne... Eh! mon Dieu, si on allait au fond des choses, et si quelqu'un devait endosser la responsabilité de son départ, ce ne serait pas moi, mais certaines gens que je ne veux pas nommer.

— Ainsi elle est partie pour tout de bon? reprit Des Armoises consterné.

— Oui, elle est partie! Quand nous le répéterons jusqu'à demain, cela ne raccommodera pas les choses, répliqua Mme Sénéchal en s'essuyant les yeux du revers de sa main; elle s'est expatriée, la pauvre enfant, et elle a eu raison, puisqu'ici on n'a su ni l'apprécier ni la retenir... On avait peur de son talent, on se disait que, si elle perçait, il y aurait une révolution dans l'art, et on ne voulait pas de cette révolution... Laissez faire, vos Parisiens s'en mordront les

loigts, mais il ne sera plus temps!.. Il ne sera plus temps, s'écria-t-elle avec conviction en frappant son bras du plat de sa main.

— Où est-elle?.. Je veux le savoir!

— Ho! ho!.. vous ne saurez pourtant rien, puisque Angèle a jugé à propos de se taire. Il ne fallait pas la laisser partir. Ma fille est une honnête fille, et elle ne pouvait pas profiter plus longtemps d'une hospitalité qui compromettait sa réputation et son avenir... Suffit, et vous me comprenez... Maintenant ayez la bonté de me dire à qui je devrai remettre les clés quand j'aurai fini d'emballer mes affaires.

René alors changea de ton; il devint humble, et se jeta presque aux genoux de la vieille dame en la suppliant de lui révéler la résidence de sa fille; mais la mère Sénéchal demeura inflexible. Avant de partir, Angèle lui avait fait jurer solennellement de ne divulguer à personne, pas même à Joseph, le nom de la ville où elle se rendait. Elle tint bon, et Des Armoises la quitta sans avoir pu lui rien arracher.

Il revint à Paris, courut chez Joseph, espérant que celui-ci serait moins mystérieux, mais à la sincère stupéfaction de son ami il reconnut que le brave Toussaint n'avait pas été mis dans la confidence, et il rentra chez lui désespéré. René n'était pas homme à renfermer longtemps ses chagrins; Mme des Armoises, qui depuis quelques jours était aux aguets, devina bien vite qu'il y avait du nouveau, et que la crise provoquée par La Genevraie était en train de se produire. Elle n'eut pas grand'peine à se faire conter les détails du brusque départ d'Angèle. René avait besoin de répandre sa douleur au dehors, et, faute d'un confident plus sympathique, ce fut devant sa mère qu'il exhala son dépit et ses regrets. Il éclata en récriminations amères, et, sans se douter que ses reproches portassent si juste, il accusa Mme des Armoises d'avoir été la cause indirecte de ce qui venait d'arriver. Celle-ci, en femme adroite, laissa pendant quelques jours le torrent couler. Loin de discuter avec son fils, elle accueillit ses plaintes d'un air de commisération, et feignit de prendre intérêt à son chagrin; puis, un matin, le voyant désœuvré et agité se promener comme une âme en peine dans son cabinet de travail, elle hasarda quelques insinuations. — Mon cher enfant, lui dit-elle, voici un bulletin qu'on a apporté du théâtre, tu devrais y passer et voir où en sont les répétitions.

René jeta le bulletin sur son bureau et continua sa promenade silencieuse.

— Il ne faut pas t'absorber à ce point, reprit-elle; je comprends ton affliction et je la respecte, bien qu'elle s'adresse à une personne qui ne la mérite pas...

Il s'arrêta et regarda sa mère avec un mouvement d'humeur. —

Certainement, poursuivit-elle sans s'émouvoir, si cette personne a pu partir de la sorte, c'est qu'elle ne t'aimait pas sérieusement.

Elle sortit, après lui avoir décoché cette première flèche, menue et fine comme une aiguille, mais qui ne pénétra pas moins sous la chair et y fit son petit travail. René pensif arpenta encore quelque temps son cabinet, puis, ramassant tout à coup le bulletin de répétition, il s'en alla au théâtre. Il s'agissait d'une scène qui ne marchait pas, d'une coupure et d'un *raccord* à exécuter. Il rapporta son manuscrit chez lui, se mit à la besogne, et, quand vint le soir, fut tout étonné de sentir déjà moins âpres ses regrets et ses remords. Il s'était identifié de nouveau avec ses héros fictifs; l'expression des caractères, la recherche du mot juste, la facture des vers, l'avaient emporté dans cette région de l'esprit dont l'atmosphère idéale exerce sur les artistes une influence si absorbante et si merveilleuse. A la nuit, sa mère entra dans son cabinet en toilette de soirée. — Je vais chez M. de Boissimon, lui dit-elle, j'avais promis de t'y emmener, mais je te laisse à ta douleur... Il y aura là beaucoup de monde, l'histoire de tes amours s'est ébruitée, on ne manquerait pas de remarquer tes airs de chevalier de *la triste figure*, on en ferait des gorges chaudes, et il est inutile de prêter à rire aux gens.

Cette supposition seule suffit pour décider René à sortir. Il avait horreur du ridicule; la crainte de passer pour un Werther langoureux et inconsolable surmonta ses répugnances, et dépouillant brusquement son veston de travail : — Attends-moi, s'écria-t-il, je t'accompagnerai.

Les mercredis de M. de Boissimon étaient très brillans. La haute position du père de Marthe à la maison de l'empereur attirait chez lui un grand nombre d'artistes, de gens de lettres et de femmes du monde. Mme des Armoises manœuvra si bien que, vers le milieu de la soirée, on pria René de réciter des fragmens de son drame en répétition. Autant par bravade que par amour-propre, il s'exécuta et mit dans son débit un entrain, une verve fiévreuse qui doubla la valeur de ses vers pétillans et colorés. Il fut applaudi, entouré et fêté. Mlle de Boissimon seule affecta une indifférence presque dédaigneuse qui ne pouvait manquer de piquer René. Cette jeune personne possédait l'expérience, le sang-froid et la rouerie d'une coquette de trente ans. Elle savait que les poètes sont femmes sur beaucoup de points, et qu'il n'est meilleur moyen pour les séduire que de jouer avec eux l'indifférence. Toutefois, en feignant de ne pas prendre garde à René, elle s'arrangeait de façon à passer souvent à sa portée, sereine, souriante, courbant ou redressant avec des inflexions serpentines sa jolie tête, dont les longues boucles effleuraient d'éblouissantes épaules largement décolletées.

Le manége réussit. Le poète, surpris de rencontrer une nature rebelle aux séductions de son talent, se sentit éperonné par une secrète curiosité, et finit par donner à Marthe une attention qu'il ne lui avait jamais accordée jusque-là.

Le lendemain, poussé par un retour de sensibilité, il s'achemina cependant vers la rue de Rennes afin de savoir si Mme Sénéchal avait reçu des nouvelles d'Angèle; mais, arrivé devant la maison, il hésita, se demanda quelle figure il ferait là-haut, s'irrita d'avance à la pensée des coups de boutoir que lui porterait la vieille dame; bref, il tourna brusquement les talons et s'en alla à son théâtre. Il reprit ainsi peu à peu toutes les habitudes qu'il avait abandonnées au commencement du printemps. Ce fut comme la marche lente et à peine sensible du flux sur la plage. La submersion de son amour arriva onde par onde, accompagnée d'un paresseux et doux bercement, jusqu'à ce que tout eût disparu sous une nappe profonde d'oubli. René en vint à questionner sa mère sur Mlle Marthe, et Mme des Armoises s'étendit complaisamment sur la beauté de la jeune fille, ainsi que sur l'influence du père. A l'entendre, M. de Boissimon était fort en faveur aux Tuileries depuis que le plébiscite de mai 1870 avait donné à l'empire un regain de popularité. On parlait du père de Marthe comme d'un futur ministre des beaux-arts; un homme de lettres, qui serait son gendre, n'aurait qu'à allonger la main pour cueillir des honneurs et des succès; les théâtres ouvriraient leurs portes à deux battans pour recevoir ses pièces, et à l'époque actuelle le théâtre seul établissait les grandes fortunes littéraires.

A son tour, La Genevraie, stylé par Mme des Armoises, vint à la rescousse et engagea carrément René à demander la main de Mlle de Boissimon. Celui-ci se défendit mollement; il avait peu de goût pour le mariage et se trouvait trop jeune pour s'enchaîner.

— Allons donc, mon cher, s'écria Gaspard, le mariage est une chaîne élastique, et de nos jours on a toute sorte de moyens ingénieux pour l'accourcir ou l'allonger *ad libitum*. Et puis vous serez bien malade quand vous aurez pour femme une jolie créature affriolante, sans compter la haute influence de Boissimon, qui vous tirera tout de suite hors de pair!.. Mariez-vous, de par Dieu!

— Le mariage ne m'effraierait pas trop encore, objecta le poète, mais je garde au fond du cœur certains scrupules relativement à cette pauvre Angèle... Si réellement elle devenait mère, je serais tenu d'honneur à adopter son enfant, qui serait le mien, etvoyez quelle position fausse cela me créerait vis-à-vis d'elle et de ma nouvelle famille!..

— Vous êtes par trop novice! répliqua La Genevraie; croyez-vous que, s'il y avait eu sérieusement quelque anguille sous roche,

Angèle eût sitôt et si facilement délogé?.. Cette prétendue grossesse n'était qu'un jeu de scène. Vous ne connaissez pas les comédiennes, mon cher! Sur les planches, dans leur loge et jusque dans leur alcôve, elles sont toujours à la recherche d'un *effet*. Celle-ci n'a inventé cette histoire de marmot que pour se ménager une belle *sortie*. En ce moment, votre Ariane se console avec quelque Thésée de théâtre. Ne soyez pas enfant, et traitez la vie comme il faut, c'est-à-dire violemment et en maître homme.

Il le laissa là-dessus, tout rêveur et enrageant à la pensée d'avoir été pris pour dupe. Quand René rentra chez lui, sa mère l'entreprit de nouveau, tant et si bien que, moitié dépit et moitié lassitude, il finit par dire oui. Dès que Mme des Armoises eut arraché le consentement de son fils, elle mena les choses vigoureusement; elle était d'avis que les mariages, comme certains mets délicats, doivent être mangés chauds. La demande fut faite sur-le-champ et Mlle Marthe, très flattée au fond du choix de ce beau garçon de poète, n'eut pas grand'peine à se décider; son père, qu'elle commençait à embarrasser et qui n'avait pas de dot à lui donner, accepta avec empressement. Les publications eurent lieu en hâte, et un jour Joseph Toussaint reçut une lettre imprimée lui annonçant le mariage de Xavier-René des Armoises et de Mlle Marthe de Boissimon, avec invitation à la bénédiction nuptiale qui devait être donnée par son éminence le cardinal *** en l'église Saint-Roch. — Le pauvre garçon n'en pouvait croire ses yeux; il froissa la lettre avec indignation, et un formidable juron s'échappa de ses lèvres pacifiques.

Le jour même de la célébration du mariage à la mairie, la nouvelle de la déclaration de la guerre à la Prusse se répandit dans Paris. On sait avec quelle aveugle étourderie cette déplorable aventure fut menée, et quel enthousiasme factice précéda l'entrée en campagne. La population parisienne, abusée et grisée, semblait avoir perdu la tête. On chantait le *Rhin allemand* dans les théâtres; au concert des Champs-Élysées, on jouait une marche intitulée l'*Entrée à Berlin*. Quelques journaux publièrent avec grand fracas une ode signée *René des Armoises*, pleine de menaces sanglantes et de belliqueux emportemens. Il n'y eut pas jusqu'au paisible sénateur dont Toussaint préparait les discours qui ne fût pris d'une ardeur guerrière. Il méditait une brochure sur l'annexion des provinces rhénanes, et Joseph perdait son temps à essayer de lui dessiller les yeux. — Vous ne connaissez pas les Allemands! murmurait le pauvre garçon; moi, je les ai vus de près et je sais combien ils nous détestent. Voilà trente ans qu'ils nous jalousent et se préparent à nous combattre. Le tonnerre allemand, comme disait Henri Heine, va lentement, mais quand il éclatera, ce sera terrible... Hélas! ajoutait Joseph en pensant à la ferme d'Albes-

troff, dans cette tempête, qui sait ce qu'il adviendra de mon pauvre nid?..

Au milieu de ce concert de bravades frivoles et de chants de conquête, la nouvelle de la défaite de Wissembourg résonna comme une funèbre cloche d'avertissement. C'était l'invasion. On n'y voulait pas croire; on s'était si bien bercé de l'idée d'une marche triomphale jusqu'à Berlin, qu'on attendait à toute heure, en frémissant, l'annonce immanquable d'une glorieuse bataille. Toutes les têtes travaillaient, les esprits les plus sages étaient comme affolés; à chaque instant, la foule hallucinée croyait apercevoir à l'horizon des mirages de victoire. Dans l'après-midi du 6 août, le bruit se répandit qu'on la tenait enfin, cette grande victoire. Les fenêtres se pavoisèrent; une foule immense emplissait le boulevard des Italiens, battant les trottoirs comme une mer houleuse. Tout Paris était dehors, toutes les figures étaient rayonnantes, toutes les mains applaudissaient. A la hauteur du passage des Princes, debout sur une voiture découverte, deux artistes de l'Opéra, tête nue, chantaient des strophes de *la Marseillaise*, que répétaient des milliers de voix enthousiastes. Un soleil d'orage jetait par momens des clartés de fête sur les drapeaux tricolores flottant aux fenêtres et sur cette multitude enivrée. Un remous de la foule amena Joseph à deux pas de René des Armoises, qui gesticulait avec exaltation. Toussaint aurait voulu l'éviter, mais le poète lui saisit le bras. — Eh bien! mon cher, lui cria-t-il, nous les avons rossés, ces loups allemands!.. Vingt-cinq mille hommes et le prince royal prisonniers, hein! quelle revanche!

— Est-ce bien sûr? murmura Joseph tout palpitant.

— Parbleu! je tiens la nouvelle de mon beau-père, qui sort du ministère de la justice...

Une brusque poussée les sépara. Le poète agitait son chapeau en l'air, et, les cheveux au vent, il chantait de sa voix vibrante :

> Amour sacré de la patrie,
> Conduis, soutiens nos bras vengeurs!..

Il était superbe ainsi, et Joseph repensa involontairement au premier jour où ils s'étaient serré la main dans la plaine de Bay. Il leva tristement les yeux vers le ciel parisien, coupé de grands nuages sombres, et, malgré les trépignemens de la foule, les acclamations et les chants de fête, il sentit des sanglots lui monter à la gorge...

La désillusion ne se fit pas attendre. Le lendemain matin, on apprenait en même temps les deux sanglantes défaites de Frœschviller et de Spicheren. Chaque jour apportait son contingent de déceptions et de désespoirs. C'étaient Gravelotte et Saint-Privat, la fuite de l'empereur vers Châlons, la triste et folle marche à travers

l'Argonne, puis Beaumont, puis le désastre de Sedan... Joseph était navré. Il avait voulu se montrer comme les autres, et il s'était des premiers enrôlé dans la garde nationale. Lui, qui n'avait de sa vie touché un fusil, il faisait chaque matin avec sa compagnie l'exercice dans le Luxembourg. Il revit encore une fois René, le soir du 4 septembre. On avait su le matin la capitulation de Sedan, et, entraîné par son bataillon, Joseph était allé protester devant le Palais-Bourbon. Après l'envahissement du corps législatif, il regagnait mélancoliquement son quartier quand, à l'angle de la rue de Bourgogne, il se heurta contre Des Armoises, qui marchait d'un pas fiévreux. Le poète était pâle et ses yeux noirs avaient un regard effaré. — C'est fini, lui dit Toussaint, la république est proclamée.

— Oui, belle besogne! s'écria René avec un geste furieux, avant huit jours les Prussiens seront à Paris.

— Paris se défendra, répliqua Toussaint; l'ennemi trouvera les portes fermées et des canons sur les remparts.

— Un siége? allons donc, c'est ridicule! Quand les Parisiens seront restés une semaine sans poisson frais, ils ouvriront leurs portes. Vous ne connaissez pas ce peuple-là...

Animal aux cent têtes frivoles!

La France est un pays perdu; adieu l'art, adieu l'esprit et les belles choses! La populace va se vautrer dans les rues;... mais je ne verrai pas ce piteux dénoûment; dans trois jours, j'aurai secoué au loin la poussière de mes pieds.

— Quant à moi, répondit Joseph, Paris m'est devenu cher depuis qu'il est malheureux; je suis comme les mères qui n'aiment jamais si bien leurs enfans que quand ils sont malades.

— Vous restez ici?

— Je reste.

— Bonne chance! s'écria Des Armoises, vous aurez de l'agrément!

— Je ferai mon devoir, repartit simplement Toussaint en jetant sur René un regard plein de tristesse et de reproches.

Le poète sentit ce regard sévère tomber sur son visage et perdit un peu de son aplomb. — Il n'y a plus rien à faire, murmura-t-il; d'ailleurs je voudrais rester que je ne le pourrais pas. La chute de l'empire ruine M. de Boissimon, il en perd la tête. Ma mère et ma femme sont affolées, elles ne pensent qu'à fuir, et je ne puis pas décemment les abandonner. Demain ou après, nous serons à Bruxelles... Au revoir, Joseph, à des temps meilleurs!

— Adieu! dit Toussaint avec un accent de profonde tristesse.

Dès le surlendemain, René, traînant avec lui sa femme, sa mère, son beau-père et une montagne de bagages, partait pour la Belgique.

En route, le train se croisa avec un convoi qui roulait vers Paris. Il était plein de femmes et de jeunes gens, presque tous artistes surpris par la guerre au milieu de leurs voyages de plaisir ou d'étude. Ceux-là avaient aimé Paris dans ses jours d'éclat et de bonheur, et ils n'avaient pas voulu rester loin de lui aux heures de l'adversité. Ils revenaient s'y enfermer pour le défendre, pour l'aimer encore dans sa misère et y manger le pain noir du siége.

XV.

— Pour mettre l'arme sur l'épaule droite, c'est bien simple, vous la tournez avec la main gauche, la platine en dessus; vous la saisissez en même temps avec la main droite et vous la portez sur l'épaule, la main gauche ne quittant pas la poignée, le chien en dessus, le canon en l'air; vous placez la main droite sur le plat de la crosse, et vous rejetez la main gauche dans le rang... Est-ce compris?

Entre le Luxembourg et l'avenue de l'Observatoire, quelques jours après l'investissement, une compagnie de gardes nationaux faisait l'exercice sous la direction d'un sergent-instructeur. Il y avait là des professeurs, des artistes, des boutiquiers; leurs figures éveillées ou placides, narquoises ou graves, se contractaient avec un effort comique pour prendre un air militaire. Le sergent avait lui-même exécuté le mouvement, et surveillait de l'œil les hommes auxquels il inculquait les principes du maniement d'armes. — Attention! reprit-il d'un ton de commandement, l'arme sur l'épaule... droite!.. Numéro cinq! qu'est-ce que fait là votre main gauche?.. Dans le rang donc, dans le rang, et vivement!.. Vous manœuvrez comme un pierrot!

L'infortuné numéro cinq, auquel s'adressait cette objurgation, n'était autre que Joseph Toussaint. Sanglé dans son ceinturon, le képi posé trop en arrière, il avait la mine aussi peu martiale que possible. Il semblait du reste prêter une médiocre attention à la semonce du sergent; ses yeux écarquillés suivaient curieusement une femme dont on voyait la robe sombre glisser entre les arbres de l'avenue. — Elle ressemble à Angèle, pensait-il. — Si la discipline ne l'eût retenu, il aurait jeté là son fusil pour courir après l'inconnue. Il ne la quittait pas du regard, craignant à chaque instant de perdre sa trace. Heureusement le sergent, ayant commandé de mettre les armes en faisceaux, accorda un repos d'un quart d'heure. Toussaint s'élança dans la direction de la promeneuse, la dépassa, et se retournant poussa une exclamation! — C'est donc bien vous? Je ne m'étais pas trompé!

— Mon bon Joseph! s'écria Angèle en lui tendant la main; puis, l'ayant examiné, un sourire malicieux retroussa l'un des coins de sa bouche et illumina un moment sa figure : — Comme vous êtes drôle sous cet accoutrement, je ne vous aurais pas reconnu!

Elle aussi était changée; ses joues étaient creuses, et elle avait pâli; elle frissonnait dans le frais du matin, sous sa mince robe d'orléans noir.

— Pourquoi êtes-vous revenue? demanda Toussaint.

— Je ne pouvais pas laisser ma mère seule, j'aurais trop souffert là-bas. De cette façon au moins nous serons l'une près de l'autre pour supporter ce qui arrivera... Pauvre Paris! ajouta-t-elle avec un soupir.

— Oui, il s'est passé de terribles choses depuis...

Joseph s'arrêta, et Angèle rougit. — Depuis nos bonnes journées de Vélizy, reprit-elle... Quand je pense que ces affreux Prussiens sont campés dans cette petite maison où j'ai vécu si heureuse, cela me fait saigner le cœur.

— Des Armoises est parti, lui! dit Joseph avec une intention amère, dont il se repentit presque aussitôt... Il s'est mis à l'abri avec... tous les siens.

Angèle détourna la tête. — Mon instinct ne m'avait pas trompé, poursuivit Toussaint en s'animant, c'est un égoïste!

Elle se retourna brusquement et lui saisit le bras : — Ne me dites pas de mal de René, je ne veux pas en entendre!

— Vous l'aimez toujours? s'exclama Joseph avec stupéfaction.

— Toujours... Il ne faut pas mesurer René à l'aune de tout le monde... Les vrais poètes sont une race à part.

— Oui, interrompit Joseph, une race qui a de la cervelle à la place du cœur.

— Ils sont ce qu'ils doivent être, continua Angèle en s'exaltant, et les femmes qu'ils ont aimées n'en restent pas moins fières d'avoir occupé leur pensée. D'ailleurs, ajouta-t-elle, comme si elle eût compris elle-même qu'il fallait trouver une excuse pour justifier la conduite de René, si les choses ont tourné ainsi, c'est que je l'ai voulu. Ce n'est pas lui qu'il faut accuser, et je lui serai toujours reconnaissante de ce qu'il a fait pour moi. Qu'étais-je avant de le connaître? Une pauvre petite provinciale ignorante. Son amour m'a transformée... A Liége, c'était le souvenir de cet amour qui m'aidait à supporter les ennuis de l'exil.

— Vous avez passé là-bas de tristes momens? demanda Joseph pour changer la conversation.

— Oui, tout n'y était pas rose. — Petit à petit, poussée par son humeur expansive, elle lui conta les déboires de ses débuts. L'établissement où elle avait été engagée était un véritable café-concert.

On y donnait deux représentations par jour, et elle se couchait à minuit, rompue de fatigue. Les femmes qui composaient la troupe étaient jalouses de sa beauté et lui rendaient souvent la vie dure, et puis elle n'avait que de pauvres toilettes; le directeur ne se gênait pas pour lui reprocher sa mise trop simple et pour lui laisser entendre qu'elle était trop honnête. — Malgré tout, dit-elle, il se glissait encore des heures amusantes dans cette existence de bohème : le matin, quand nous étions toutes réunies, après déjeuner, dans la salle commune, nous trouvions le moyen de rire en raccommodant nos costumes, et en lisant tout haut les billets doux que nous avions reçus... Il y en avait de drôles, allez!

On sentait que les côtés étourdis et insoucians de son caractère s'étaient encore développés dans le monde peu scrupuleux au milieu duquel elle avait vécu. Elle avait conservé sa façon légère et souriante d'envisager les choses les plus pénibles. Pourtant à ses yeux cernés et à certains plis de ses lèvres Joseph devinait qu'elle avait dû passer plus d'une nuit à pleurer. Le tambour donna tout à coup le signal de la reprise de l'exercice.

— Il faut que je vous quitte, s'écria le jeune homme en lui serrant la main.

— A bientôt! lui dit-elle, venez nous voir dans notre nouveau gîte.

Il y alla dès le lendemain. La mère Sénéchal avait quitté l'appartement de la rue de Rennes, devenu trop cher pour sa bourse de moins en moins garnie. Le logement qu'elles occupaient rue du Dragon, sur la cour, était composé d'un cabinet obscur servant de cuisine, d'une salle à manger où se trouvait dissimulée l'alcôve de Mme Sénéchal, et d'un grand salon où couchait Angèle. On avait rassemblé dans cette dernière pièce les plus présentables débris de l'ancien mobilier de la rue de Savonnières. Au-dessus d'une Vénus de Milo en plâtre était accroché comme une relique un gros bouquet de roses desséchées. Dans les vases de la cheminée, il y avait de tout : des broderies inachevées, des rubans fanés, et un jeu de piquet, souvent consulté, car ni Angèle ni sa mère n'avaient perdu leur foi dans la vertu des cartes.

Quand Joseph entra, Angèle prenait son chocolat, coquettement servi par la mère Sénéchal dans l'unique tasse de vieux japon et avec la petite cuiller d'argent, réservées à l'usage de sa fille. — Vous me surprenez, dit Angèle, dans un de mes rares momens de magnificence; j'aime ce déjeuner servi de cette façon. Je me crois riche : l'argenterie, la porcelaine du Japon, tout y est. — Elle se mit à rire en ajoutant avec un grand sérieux : — Je t'en prie, maman, range ce papier rose qui traîne sur le dressoir, il nuit à l'illusion...

En effet, cela y nuisait fort, car le papier rose était une reconnaissance du mont-de-piété. A la figure rembrunie de Mme Sénéchal, Joseph comprit que le ménage était dans une situation difficile. Il s'en aperçut mieux encore lorsque, redevenu le visiteur familier du pauvre intérieur, il fut initié aux batailles livrées en secret par Mme Sénéchal pour assurer à sa fille le pain quotidien. Les deux femmes vivaient de travaux à l'aiguille, et depuis le siége c'était une besogne aussi rare que mal payée. Lorsque le gouvernement de la défense organisa l'équipement des gardes nationaux, elles trouvèrent un peu plus d'occupation; on leur donnait à coudre des vareuses et des capotes, et elles gagnaient ainsi péniblement quelques sous nécessaires à leur entretien. De temps à autre aussi, Angèle, grâce à l'agence Massador, obtenait un cachet pour un café-concert ou un petit théâtre, où elle récitait des vers patriotiques devant un auditoire de mobiles et de gardes nationaux. Ces cachets étaient pauvrement payés, mais le public naïf et facilement inflammable dédommageait Angèle en bravos. Un soir même, dans un moment d'enthousiasme, l'auditoire se cotisa pour lui offrir un magnifique lapin vivant et enrubanné, qu'elle rapporta en éclatant de rire rue du Dragon. A cette époque du siége, un lapin n'était déjà plus un cadeau à dédaigner, et la mère Sénéchal accueillit joyeusement cette aubaine, qui la dispensait de faire pendant deux jours la queue aux boucheries. Malgré toutes ces ressources combinées, les deux femmes avaient grand'peine à vivre, et les dettes criardes s'accumulaient. Quand un créancier se montrait trop inquiétant, la bonne dame se levait de grand matin et passait en revue son chétif mobilier en se demandant d'un air désespéré ce qu'on pourrait bien vendre encore. Elle finissait par mettre la main sur quelque relique oubliée un vieux bijou, un couvert d'argent dépareillé; elle l'emportait mystérieusement, puis revenait radieuse après avoir soldé le créancier récalcitrant, et elle rapportait à Angèle une friandise pour son déjeuner. Celle-ci, habituée aux façons de sa mère, devinait ce qui venait de se passer; elle ne la questionnait jamais, elle se contentait de regarder le tiroir d'où l'objet vendu avait disparu et de soupirer avec un sourire triste : — Oui, mais quand il ne nous restera plus rien?..

— Rien! Et ton talent, ma fille, répondait sérieusement sa mère, n'est-ce pas encore une fortune?

Joseph était témoin de toutes ces petites misères, et il essayait d'y remédier de son mieux. Son sénateur n'avait pas quitté Paris, et, bien qu'il n'eût plus de discours à préparer, il avait gardé Toussaint près de lui, par habitude et aussi pour avoir un compagnon pendant ces tristes journées du siége. Quand le brave garçon n'était pas de service près de son patron ou aux remparts, il accourait

chez Mme Sénéchal, apportant chaque fois, en guise de provision, une de ces fameuses conserves, enfermées dans des boîtes de fer-blanc, qui ont joué un si grand rôle dans l'alimentation du siége Sous prétexte que les restaurans étaient inabordables, il était souvent le commensal des deux femmes, et trouvait ainsi moyen de faire accepter quelque argent à la mère Sénéchal. Il prétendait que sa chambre était trop étroite pour qu'il y pût loger à la fois du bois et des livres, et sous couleur de transformer son bûcher en bibliothèque, il fit porter rue du Dragon deux ou trois crochetées de bois. Le soir, quand, après un frugal souper de riz et de cheval braisé, il se vit assis, lui troisième, dans la chambre d'Angèle, en face d'une belle flambée; quand il contempla les deux figures de la mère et de la fille épanouies sous l'influence d'une tiède chaleur, il se frotta les mains avec délices : — J'aime l'hiver, s'écria-t-il en devenant lyrique, j'aime la solitude du logis gardée au dehors par le vent, ce chien plaintif, égayée au dedans par ce conteur pétillant d'esprit : le feu de bois... Et puis, quand je me retrouve entre vous deux, dans cette chambre bien close, j'oublie les remparts, la garde nationale et les Prussiens bivouaquant autour de Paris; il me semble que nous sommes encore à Bay, et que tout à l'heure nous allons entendre la cloche de la tour de l'horloge sonner le couvre-feu...

Mme Sénéchal souriait; Angèle soupirait d'un air distrait en enfonçant son aiguille dans le gros drap d'une vareuse. Elle n'était pas dupe des prétextes inventés par Toussaint pour colorer ses délicates prévenances, mais elle le laissait faire sans paraître ni froissée, ni confuse de son aumône déguisée. Son esprit était ailleurs, elle vivait avec ses souvenirs, et les terribles incidens du siége semblaient à peine éveiller son attention. D'ailleurs une préoccupation de plus en plus troublante l'absorbait. Elle ne pouvait plus douter de sa grossesse. Comme elle était grande et qu'elle portait des vêtemens flottans, son état n'était pas encore visible; mais sa santé commençait à s'altérer, et elle voyait avec de violens battemens de cœur s'approcher le moment où elle serait contrainte de tout avouer à sa mère. En dépit de la tendresse et de l'indulgence de Mme Sénéchal, ce n'en était pas moins un aveu humiliant et difficile à faire. Elle tremblait surtout que Joseph ne s'aperçût de quelque chose, et elle usait de toute sorte de petites ruses pour que le pauvre garçon ne vît pas le changement survenu dans sa personne, — précaution bien inutile, car Toussaint, si clairvoyant quand il s'agissait des plus subtiles nuances de sentiment, était d'une innocence enfantine en pareille matière.

Dans le courant de novembre, Joseph, enrôlé dans les bataillons de *marche* et pris par des devoirs militaires plus sérieux, n'apparut

que rarement chez Mme Sénéchal. Ce fut le moment que choisit Angèle pour tout révéler à sa mère. Un soir où la pluie battait violemment les vitres et où les deux femmes achevaient la tâche de la journée, elle se leva silencieusement, et, se plaçant devant Mme Sénéchal, elle lui avoua en quelques paroles brèves, prononcées d'une voix tremblante, la faute commise au mois de mai et la grossesse qui en était la conséquence. Ce fut un coup de foudre pour la mère Sénéchal, qui à tout instant vantait l'impeccable honnêteté de sa fille; elle se sentit profondément blessée dans sa dignité et dans son amour-propre. L'idée d'avoir été prise pour dupe par René des Armoises vint encore ajouter à son ressentiment; dans un soudain accès de colère, elle saisit Angèle par le bras et la poussa dans la salle à manger obscure, dont elle referma violemment la porte en éclatant en malédictions contre sa fille et contre René. Restée seule, elle continuait à marcher de long en large, en lâchant la bride à toutes les phrases de roman qui lui revenaient à l'esprit et qu'elle assaisonnait des plus gros mots de son vocabulaire meusien.

Angèle, la tête appuyée contre le mur de la salle à manger, entendait tous les éclats de cette tempête et pleurait silencieusement. A un moment où les imprécations étaient montées à leur plus haut diapason, elle ouvrit la porte du carré pour s'enfuir; mais la mère Sénéchal, qui la guettait sans en avoir l'air, s'élança dehors, et saisissant la main de sa fille : — Où vas-tu encore? s'écria-t-elle en la forçant à rentrer, espères-tu retrouver le misérable qui t'a abandonnée?

— Non, répondit Angèle; mais puisque tu m'abandonnes, toi aussi, il ne me reste plus qu'à me jeter à la Seine...

Elle disait cela d'un air si navré et si convaincu que la bonne dame sentit brusquement se fondre sa colère. Elle prit sa fille dans ses bras, la porta plus qu'elle ne la conduisit vers le canapé, puis elle la fit asseoir sur ses genoux et se mit en devoir de la consoler en lui parlant comme à un enfant. — Certes non, murmurait-elle en berçant Angèle et en couvrant de baisers ses joues humides, on ne l'abandonnera pas, le pauvre petit être!.. Au contraire on l'aimera et on l'adorera... D'abord il sera beau comme un Jésus, il te ressemblera, et il aura comme toi du talent... Pauvre mignon, reprenait-elle en s'apitoyant, nous le dorloterons, et tu verras les amours de costumes que je lui confectionnerai. Il ne sera pas habillé en bleu ou en blanc, comme les enfans des autres; non, il aura une robe écossaise avec une toque, ce sera bien plus distingué!.. Tiens, chérie, vois-tu, maintenant que le premier moment d'ahurissement est passé, je me trouve heureuse de la venue de ce bambin-là... Nous sommes si seules au monde, eh bien! au moins nous aurons un homme pour nous défendre!..

Cette idée ramena un sourire sur les lèvres d'Angèle, et elle embrassa sa mère avec passion. La paix était signée, et il fut convenu qu'on tiendrait la chose secrète jusqu'au dernier moment. — Surtout, recommanda la jeune fille, jure-moi de ne pas en dire un mot à Joseph; je mourrais de honte devant lui, si je savais qu'il est informé de ma situation.

La mère Sénéchal promit ses grands dieux de se taire, et elle se tut en effet; mais, quand elle se retrouvait seule avec sa fille, elle se rattrapait, et la conversation roulait uniquement sur « le petit homme, » car ce devait être un garçon, la bonne dame n'en démordait pas. Elle lui confectionnait déjà des tabliers brodés, des chaussons de laine, de petits bas rouges, et elle oubliait l'essentiel, — des chemises et des langes. A l'entendre parler de l'enfant, on aurait dit qu'il devait avoir trois ans en venant au monde. Ainsi se passèrent les pénibles journées de novembre et de décembre. Joseph était aux avant-postes et faisait, au Port-à-l'Anglais, le rude apprentissage du métier de soldat. Quand il en revint au 31 décembre, il apporta, en guise de cadeau du jour de l'an, une demi-douzaine de grosses pommes de terre qu'on mangea le soir sous la cendre. Angèle était vêtue d'un grand peignoir gris qui dissimulait sa taille, et le brave Toussaint regagna son cantonnement sans se douter de rien.

Le plus sombre temps du siége vint alors, le temps du pain de criblures d'avoine, des soirées passées sans feu et des nuits brusquement troublées par le bombardement. Les rues, éclairées au pétrole et plongées dès dix heures dans une morne obscurité, avaient un aspect lamentable de solitude et de désolation; la vie devenait de plus en plus dure; mais tout cela glissait sur ces deux femmes absorbées dans l'espérance de cet enfant, dont elles faisaient à l'avance un dieu. Près de l'âtre éteint, les projets et les chimères allaient leur train malgré le sinistre sifflement des obus qui passaient jusque par-dessus la rue du Dragon. Tout en frissonnant à chaque éclat de bombe, les deux femmes du bout de leurs doigts glacés envoyaient des baisers à l'enfant de leurs rêves. — Il sera intelligent, disait Angèle, je l'endormirai en lui récitant des vers; nous en ferons un poète, tu verras, mère!

— Nenni! foin des poètes! grommelait Mme Sénéchal en fronçant le sourcil au souvenir de René des Armoises.

— Enfin il sera un grand artiste.

— Il sera un honnête homme! reprenait sentencieusement Mme Sénéchal.

Cependant, quand parfois Angèle restait seule dans sa chambre sans feu, où les fenêtres ne laissaient pénétrer qu'un jour gris, quand dans la rue les tambours battaient et que les clairons poussaient

leurs notes stridentes pour appeler les gardes nationaux aux remparts, la figure de la jeune fille s'assombrissait, et la peur de l'avenir la prenait. La vie débilitante du siége, le manque d'exercice et de nourriture, les terreurs du bombardement, influaient à la fois sur sa santé et sur son esprit. Elle avait une toux sèche, des accès de larmes et une faiblesse toujours croissante. Alors elle plongeait son front dans ses mains et songeait : — Quand on est misérable et abandonnée comme je le suis, doit-on se réjouir d'avoir un enfant? Pourvu que le pauvre être ne me reproche pas un jour de l'avoir mis au monde? Pourvu que je ne meure pas avant d'avoir pu l'élever?..

Puis les roulemens des tambours s'éloignaient et s'éteignaient; un rayon de soleil filtrant entre deux nuages entrait jusque dans la chambre, des moineaux se mettaient à gazouiller sur les corniches des fenêtres, et peu à peu aussi les pensées d'Angèle s'éclaircissaient. Une lueur de gaîté se ranimait au fond de son cœur, si prompt à espérer, et elle murmurait en reprenant son aiguille : — Bah! Dieu, qui m'a donné cet enfant, me donnera aussi des forces et du courage; nous ne serons pas toujours malheureuses. Un enfant qui arrive, ça doit porter bonheur comme une hirondelle qui fait son nid au toit d'une maison...

XVI.

— A quatre heures, cria le lieutenant, tous les hommes sur le quai avec armes et bagages, et qu'on ne laisse rien ici, pas même un bouton!

C'était à Courbevoie, le matin du 19 janvier, dans une maison abandonnée où était campé le bataillon de Joseph. Le lieutenant, une lanterne à la main, se tenait sur le seuil de la chambrée où Toussaint et ses camarades dormaient la tête sur leur sac. Après avoir lancé ce bref commandement, qui réveilla toute l'escouade, l'officier referma bruyamment la porte.

— On ne peut donc pas rester une minute en paix! s'écria un jeune garde à la barbe bien peignée, en étirant les bras, décidément je regrette l'empire!

— Il paraît que c'est aujourd'hui que nous faisons la trouée, dit un peintre goguenard en roulant sa couverture dans sa toile de tente, et il fredonna d'un ton de complainte une vieille chanson de conscrit :

Mon capitaine est mort,
Et moi je vis encor;
Demain, au point du jour,
Ce sera-t-à mon tour...

Joseph, grave et un peu nerveux, boutonna sa longue capote vert-bouteille et boucla son ceinturon. La veille, en recevant l'ordre de se tenir prêt à partir, il s'était bien douté qu'il s'agissait d'une affaire sérieuse. Depuis trois jours, on ne parlait que d'un suprême effort à tenter, et les journaux prêchaient la sortie en masse. Aussi il s'était hâté d'aller embrasser la mère Sénéchal et Angèle, sans rien leur apprendre cependant des rumeurs qui couraient la ville. Tout en procédant silencieusement à son *paquetage*, il sentait un léger frisson lui courir le long de l'échine, et il avait la bouche sèche. — C'est donc aujourd'hui que je vais voir le feu pour tout de bon? pensait-il. Cela produit sur les nerfs un certain effet... Bah! je saurai me tenir aussi bien que les autres. Le devoir serait trop facile, s'il n'y avait pas quelques momens durs à passer!

Il suivit ses camarades, qui descendaient en faisant résonner les crosses de leurs fusils sur les marches. Au dehors, la nuit était sombre et humide. Le bataillon alla se masser le long du parapet, tournant le dos à la Seine, qui roulait avec un bruit plaintif, et faisant face aux maisons de Courbevoie, qui se profilaient noires sur le ciel gris. Çà et là, une lumière apparaissant à une fenêtre trouait d'un point rouge cette obscure rangée de façades. Sur la chaussée, des régimens s'écoulaient lentement vers l'avenue; dans la nuit montaient des piétinemens d'hommes et de chevaux, des jurons, des cris de commandement, et tout au loin le roulement sourd des fourgons d'artillerie. Joseph s'était appuyé contre le parapet. — Voici une chaude matinée qui se prépare, camarade! dit une voix de basse dont l'accent théâtral ne lui était pas inconnu; pouvez-vous me donner du feu pour mon cigare?

Toussaint jeta un rapide coup d'œil sur la haute taille de son interlocuteur, puis frotta une allumette sur sa manche et la lui tendit. L'allumette éclaira un moment les deux figures, et à cette lueur vacillante le jeune homme eut le temps de distinguer deux grands yeux noirs, un teint bistré et une bouche sarcastique ornée de fières moustaches en croc.

— Monsieur La Genevraie! murmura-t-il stupéfait.

— Hein! reprit l'autre, vous me connaissez?.. Qui êtes-vous?

— Joseph Toussaint... — Comme ce nom ne semblait rien rappeler à La Genevraie, Joseph ajouta : — Je vous ai vu à Bay, chez Mme Sénéchal.

— Ah! ah!.. En effet, je me souviens... Vous avez donc quitté l'étude de votre tabellion pour venir vous fourrer dans cette bagarre? De quel bataillon êtes-vous?

— Du 19e; mais vous, monsieur La Genevraie, comment êtes-vous ici? Je croyais que les bataillons de marche ne prenaient les hommes que jusqu'à quarante-cinq ans.

— J'y suis comme volontaire... Dans le temps pleutre où nous sommes, on ne saurait saisir trop vivement l'occasion de corser un peu sa vie... J'ai bon pied, bon œil, vous le verrez tout à l'heure.

On s'était engagé dans l'avenue de Courbevoie; au milieu des fourgons qui obstruaient les contre-allées, les troupes de ligne, les mobiles et les gardes nationaux s'avançaient péniblement sur trois files parallèles. A travers le tumulte, on entendait du côté de Paris, et par intervalles réguliers, les lointaines détonations des obus prussiens éclatant sur la rive gauche. Cette lugubre clameur du bombardement était accueillie avec une sorte de sauvage satisfaction par des mobiles de province qui côtoyaient le 19e bataillon. — Tant mieux! s'écria l'un d'eux, de façon à être entendu des gardes nationaux, qu'on leur en donne des obus à ces Parisiens, c'est pain bénit!

— Oui, reprit un second, nous en avons assez reçu!.. Nous ne sommes pas pour la lutte à outrance, nous autres!

— Drôles! grommela La Genevraie, et voilà où nous en arrivons en fait de patriotisme! Ici, des braillards; là, des paysans peureux qui bêlent après leur étable. — Les Allemands ont raison, nous sommes un peuple fini.

— Cette guerre aura été une rude leçon, répliqua Toussaint; si nous avons la chance d'en sortir, nous en sortirons retrempés.

— Vous croyez aussi à la régénération, vous! repartit dédaigneusement Gaspard, un peuple vieilli ne se régénère pas, mon garçon, pas plus qu'un fruit trop mûr ne redevient vert. Que le siége finisse, et vous verrez cette population, lasse de pain noir, se ruer au plaisir comme une bande de pourceaux affamés. Chacun voudra avoir sa grasse lippée, et on se battra au bord de l'auge.

— Vous m'étonnez, interrompit Toussaint; comment, avec de pareilles idées, êtes-vous ici, le fusil sur l'épaule?.. car enfin, à votre âge, c'est le fait d'un cœur croyant et généreux... En vérité, vous m'étonnez!

— Mon cher, répondit La Genevraie avec hauteur, les hommes comme moi n'ont été faits que pour étonner les naïfs comme vous. Je n'ai pris un fusil ni par héroïsme, ni par conviction, je suis parti parce que cela m'ennuyait d'écouter les bras croisés le bruit agaçant des obus... J'ai un profond dégoût de la vie et de moi-même, et ma peau ne vaut pas cher... Je suis comme un vieux vase oublié au fond d'un parc, et que l'eau de pluie, les feuilles mortes, les moisissures, emplissent jusqu'aux bords. Si je reste couché là-haut avec une balle dans le crâne, la perte sera mince, et, si j'en reviens, la société n'aura pas de quoi s'en féliciter.

L'encombrement les avait forcés à faire halte au pied du Mont-Valérien. Le jour se levait maussade à travers le brouillard, et dans

cette froide clarté matinale on distinguait les figures pâles et déjà fatiguées des gardes nationaux. Quelques-uns s'étaient assis sur des tas de pierres et attendaient sans impatience l'ordre de repartir; d'autres allumaient leur pipe et fumaient en tirant des bouffées avec une hâte nerveuse. Une détonation partit du fort, et peu après la fusillade commença à pétiller de l'autre côté du Mont-Valérien. — Il paraît que c'était le signal, dit La Genevraie, ça va chauffer là-bas.

On se remit en marche au bruit des coups de fusil. Joseph était devenu songeur, La Genevraie fumait et cheminait gaillardement sans avoir l'air de se douter du poids de son sac. On contourna ainsi le fort, qui de temps en temps envoyait des obus vers les bois d'en face. Les projectiles filaient avec un long sifflement et s'en allaient éclater dans les fourrés, d'où s'élevaient des flocons de fumée. Il était environ dix heures quand les bataillons de Joseph et de Gaspard descendirent le versant opposé au coteau de Buzenval. Dans ce pli de terrain, des troupes nombreuses attendaient, l'arme au pied, tandis que des bataillons escaladaient lentement la pente qui conduit au parc. A droite, du côté de La Jonchère, l'action était engagée. On voyait, à la lisière du bois, les hommes s'avancer en courant, tirer, se replier, puis disparaître dans les fumées blanches qui rampaient sur les champs. De tous côtés, dans le parc, des détonations étaient répercutées et multipliées par les échos des murs, et déjà des cacolets descendaient des hauteurs de Montretout, ramenant des blessés vers la ferme de Fouilleuse, dont les toits bruns émergeaient du brouillard.

Au moment où le bataillon de Joseph s'alignait à son tour au bord d'un champ, un obus prussien éclata à une centaine de pas, et des balles sifflèrent. Toussaint fut secoué de la plante des pieds à la nuque comme par une décharge électrique. — Basta! s'écria La Genevraie, c'est le baptême du feu; vous en entendrez bien d'autres!

L'un des chefs de bataillon avait mis son sabre au vent, et debout à vingt pas de ses hommes : — Soldats! criait-il tout du haut de sa tête, en avant! Il faut que le 19e ne rentre à Paris que victorieux!

— Oui, sans doute, pensait Joseph un peu mélancoliquement, le 19e rentrera à Paris, — nominalement, — mais chaque homme en particulier est-il sûr d'y revenir les braies nettes?..

Les deux bataillons commencèrent à monter vers le parc, dont on voyait les murs gris et les arbres noirs se détacher sur un ciel neigeux. L'ascension n'était pas commode dans cette terre détrempée où on enfonçait jusqu'à la cheville. Les canons et les mitrailleuses faisaient un tapage d'enfer, et les balles venant du bois bourdon-

naient autour des gardes nationaux. A mi-côte, un homme fut atteint à la tête. Ce fut l'affaire d'une seconde, il lâcha son fusil et tomba la face dans la boue.

— Holà! se dit Joseph, il m'en pend peut-être autant à l'oreille!.. Recueillons-nous au moins avant de sombrer dans l'éternité. — Il essaya de penser à Angèle, à son nid d'Albestroff, à la ferme où sa sœur Geneviève priait sans doute pour lui; mais les vulgaires incidens de la marche, le fusil à maintenir, le sac trop lourd, l'équilibre à garder dans cette terre gluante, détournaient à chaque instant son attention. Le brave garçon reconnut qu'il n'était pas déjà si facile de se préparer à mourir en philosophe. Quand il atteignit les broussailles qui garnissaient le mur du parc, il était exténué et incapable de penser. La Genevraie s'y trouvait déjà, debout, l'arme au pied, crâne comme toujours, et l'œil plein de sarcasme. — Allons! camarade, cria-t-il à Joseph en lui tendant son bidon, hardi! buvez-moi une gorgée de rhum, cela vous redonnera du jarret...

Ils s'assirent côte à côte sur la pelouse. Leurs bataillons devaient rester là en réserve; on avait le temps de souffler et de regarder ce qui se passait. Dans le bois, la fusillade était plus vive; des obus prussiens, passant par-dessus les arbres, pleuvaient sur les troupes massées autour de la ferme de Fouilleuse. Plus haut, sur la crête du Mont-Valérien, des pièces en batterie et un groupe d'officiers à cheval découpaient nettement leur silhouette sur le ciel blanc. A droite, entre le fort et les hauteurs de Montretout, on distinguait la Seine brumeuse et plus loin Paris, à demi enseveli dans un immense linceul de brouillard que trouaient çà et là des dômes et des flèches d'église. Le froid était supportable, parfois même un rayon de soleil perçait les nuages et se jouait dans la fumée des bombes. Quelques flocons de neige tourbillonnaient dans l'air humide... Joseph avait coupé deux tranches de son pain de munition et en avait offert une à La Genevraie. — Celui-ci prêta un moment l'oreille à la fusillade : — Nous ne reculons pas, dit-il, mais nous n'avançons pas non plus... Bah! nous avons le temps de causer; buvons un coup.

Il avala une nouvelle rasade et devint plus expansif. Il se mit à parler de ses voyages d'aventures en Amérique, de son séjour à Bay, de la maison Sénéchal, et peu à peu la conversation roula uniquement sur Angèle, dont il connaissait le retour à Paris. — Elle est donc revenue près de sa mère? demanda-t-il, les voyez-vous toujours?

Joseph répondit affirmativement. — Pauvre fille! continua La Genevraie, elle n'a pas eu de chance non plus, celle-là... Je me reproche vraiment d'avoir poussé Des Armoises à l'abandonner.

C'est une vilenie qui me pèse sur la conscience... J'aurais dû ne me point mêler de cette affaire, d'autant plus que je connaissais la situation de cette jolie Angèle, que René avait eu l'ânerie de mettre à mal...

— Que voulez-vous dire? interrompit Joseph ébahi.

— Je veux dire qu'elle est grosse, ne le saviez-vous pas?

— C'est impossible! s'écria-t-il en pâlissant.

— Cela est pourtant. Des Armoises me l'avait avoué, et j'ai pu m'en assurer moi-même l'autre jour en voyant Angèle passer dans la rue... On ne trompe pas un vieux pécheur comme moi... Elle est grosse, et, comme la chose remonte à la fin de mai, elle sera mère avant peu... Eh bien! qu'est-ce qui vous prend? Un peu plus vous m'alliez laisser tomber votre fusil sur le crâne... Allons, debout! mon garçon, voilà, je crois, notre tour de marcher...

En effet, l'ordre était venu de faire avancer les deux bataillons. Les rangs se reformèrent en silence, et dans le remue-ménage qui suivit, Joseph fut séparé de son compagnon. Les hommes défilèrent deux par deux par une brèche pratiquée au mur du parc, et s'engagèrent dans le bois en suivant une allée sablonneuse. Le bruit de la fusillade se rapprochait sensiblement; les conversations avaient cessé, chacun serrait fortement son fusil sur l'épaule et préparait ses cartouches. A un endroit où le chemin bifurquait, des balles sifflèrent tout à coup dans les branches. Il y eut un moment d'hésitation dans cette troupe d'hommes mal aguerris et peu disciplinés. Quelques gardes, perdant leur sang-froid, armaient leur fusil et mettaient en joue instinctivement; d'autres s'étaient éparpillés dans la futaie. Joseph fut rejeté avec une partie de sa compagnie dans un sentier qui descendait brusquement vers le large entonnoir où est situé le château de Buzenval. Le pauvre garçon marchait fiévreusement, tressaillant à chaque balle qui hachait les branches au-dessus de sa tête. La révélation de La Genevraie lui avait ôté tout son courage. Il ne pensait plus qu'à Angèle, et, mortellement navré, il ne formait plus qu'un vœu : échapper aux balles, sortir du parc et courir rue du Dragon. Il se sentait devenir lâche, et, imitant ses compagnons, il courait d'arbre en arbre en quête d'un abri.

Il atteignit ainsi le fond de l'entonnoir, et arriva au bord d'une pièce d'eau en partie couverte de joncs desséchés; en face, les bâtimens du château miraient sinistrement dans l'eau noire leurs murs troués et leurs fenêtres éborgnées. Au pied d'un massif de pins, une compagnie de *lignards* s'était abritée en attendant le moment de retourner au feu. Les troupiers étaient assis, leur fusil entre les doigts, et leurs pantalons rouges tranchaient sur la mousse verte du talus. A la vue de cette poignée de gardes nationaux effarés et

désorientés au milieu des balles qui s'aplatissaient contre les arbres, toute la compagnie partit d'un bruyant éclat de rire.

— Ohé! les capotes vertes, cria un *lignard*, comment trouvez-vous *la lutte à outrance?* Aimez-vous cette musique-là?.. Allons, mes gaillards, remontez donc avec les camarades faire la grande trouée!..

Joseph rougit. — C'est vrai, dit-il, je suis un lâche! — Et comme les troupiers, sur l'ordre du lieutenant, se disposaient à marcher, il les suivit et grimpa bravement avec eux jusqu'au bord du plateau. La lisière du bois fourmillait de tirailleurs, soutenant de leur mieux l'attaque des Prussiens, qui étaient revenus en force. L'étendue du plateau disparaissait sous des nuages de fumée, à travers lesquels on ne distinguait plus rien. Les gardes nationaux, épuisés par une marche de vingt-quatre heures et peu habitués au feu, perdaient visiblement du terrain. Ils se repliaient en désordre parmi les arbres; quelques-uns, agenouillés derrière des tas de pierres, rechargeaient leurs fusils et tiraient de nouveau. Joseph s'était abrité contre un de ces cubes de moellons, à côté d'un garde qui s'y tenait immobile, le fusil en joue. Là il se mit à faire maladroitement, mais consciencieusement son devoir. Le feu des Prussiens redoublait de furie, et les mobilisés commençaient à lâcher pied. Tout à coup un grand garde national en capote verte sortit du bois, la tête haute, la moustache au vent, et Joseph reconnut La Genevraie. Gaspard se retourna fièrement et apostropha les fuyards. — En avant! s'écriait-il, en avant! — Mais personne ne le suivait... Il mit en joue, déchargea son fusil, et le jetant sur son épaule avec un geste plein de crânerie : — Canailles! cria-t-il encore de sa voix d'airain. — Ce fut tout; une fusillade formidable partit du mur prussien et l'abattit dans la fumée blanche...

Joseph se sentit remué jusqu'aux moelles. Ses doigts tremblaient contre la crosse de son fusil. Pour se réconforter, il voulut adresser la parole à son voisin, qui demeurait silencieux, à genoux contre les pierres, l'arme horizontale, et en lui secouant le bras il s'aperçut avec horreur qu'il avait affaire à un cadavre. A partir de ce moment, il ne se rendit plus compte de ce qui se passa; il ne tirait plus et restait comme pétrifié, écoutant stupidement les balles filer avec un bruit de mouches bourdonnantes. La nuit était arrivée et ajoutait encore à l'aspect lugubre de ce coin du bois. Un clairon sonna la retraite, et le mouvement en arrière s'accentua.

— Venez-vous? dit un garde qui passait près du tas de pierres, c'est fini!

Il se leva et redescendit lentement dans le taillis ténébreux. A la sortie du parc, il retrouva son bataillon, qui se reformait le long du

mur; puis on se mit en marche au milieu de la plaine boueuse et noire, escorté par les obus prussiens qui tombaient dans la terre détrempée, sans éclater.

A huit heures, le bataillon avait regagné la Fouilleuse. Joseph, épuisé et mourant de soif, s'était dirigé vers les jardins de la ferme où il y avait une source; mais le réservoir était tellement entouré par la foule des soldats qui se disputaient pour en approcher, qu'il ne put emplir son bidon. Il se rabattit vers les bâtimens, transformés en ambulance. Lorsqu'il pénétra dans la ferme, il vit qu'elle était encombrée de blessés. A chaque instant, des brancardiers arrivaient, portant un fardeau sanglant. Sous la voûte, une lanterne était accrochée au mur; la lumière rouge tombait d'aplomb sur un angle où on venait de déposer cinq ou six gardes nationaux roulés dans leur longue capote. — Ceux-là n'ont plus besoin de rien! murmura un infirmier en coudoyant Toussaint, qui s'avançait.

En effet, ils étaient morts, et, parmi eux, Joseph en se penchant reconnut Gaspard La Genevraie. Il avait été foudroyé par la balle, et la rigidité cadavérique l'avait saisi en pleine vie. Son front large avait conservé son expression hautaine, ses yeux ouverts étaient fixes, et sous sa moustache teinte, ses lèvres sarcastiques semblaient encore frémissantes d'un souverain mépris, — le mépris des hommes et de la mort.

XVII.

— Dieu merci, il ne vous est rien arrivé! s'écria Angèle en voyant entrer Joseph le surlendemain de l'affaire de Buzenval.

— Non, répondit-il, j'ai échappé aux balles, mais j'ai vu de tristes choses.

Il était encore pâle et à peine remis de sa fatigue. Il s'assit près d'Angèle et lui fit rapidement le récit des événemens de l'avant-veille. La jeune fille l'écoutait avec anxiété, et ses yeux devenaient humides. — Comme je suis heureuse de vous revoir, reprit-elle; si vous saviez dans quelles transes nous étions le 19 en apprenant le départ de votre bataillon pour Buzenval! Je tremblais à tous les coups de canon, et il me semblait que chacun d'eux vous était personnellement destiné. A la fin, n'y tenant plus, j'ai couru à l'église faire brûler un cierge à votre intention.

— Vous êtes bonne! murmura Joseph, si j'étais resté là-bas, je vous aurais donc un peu manqué?

— N'êtes-vous pas de la famille?.. Hélas! que deviendrions-nous sans vous?

— Je suis content de vous entendre, et cela m'encourage à vous parler à mon tour à cœur ouvert... Vous êtes seule?

— Oui, ma mère est sortie.

Joseph demeura un moment silencieux, puis, se rapprochant brusquement d'Angèle et lui prenant les mains : — Écoutez, commença-t-il d'une voix tremblante, il y a longtemps que je veux vous dire cela, bien longtemps!.. mais je n'ai jamais osé, et puis le moment n'était pas propice. Aujourd'hui cette affreuse guerre tire à sa fin, Buzenval a été le dernier effort, et il court de vagues bruits d'armistice. Nous allons revoir sans doute des jours paisibles, et je puis vous entretenir sérieusement d'un projet... d'un désir...

Il s'interrompit, respira longuement, puis reprit avec une certaine hâte : — Vous êtes seule au monde avec votre mère, et vous ne pouvez continuer à vivre ainsi sans protection... Je suis seul aussi et je vous aime. Voulez-vous être ma femme?

Angèle ouvrait la bouche pour répondre, mais il l'arrêta d'un geste suppliant, et continua : — Je sais bien que ce que je vous offre est peu de chose, je suis pauvre et ma personne n'est pas séduisante; mais je travaillerai si vaillamment pour vous et je vous aimerai d'un tel cœur que vous ne serez pas malheureuse.

Angèle lui serra tristement la main. — Merci, mon ami, mais je ne puis pas accepter.

— Pourquoi?

— Eh bien! je vais vous le dire, s'écria-t-elle en se levant et en se plaçant devant lui, regardez-moi! — Ses joues se couvrirent d'une vive rougeur, et elle poursuivit en détournant les yeux : — La femme à laquelle vous donnerez votre nom doit être digne de le porter, et je ne le suis plus... Ne comprenez-vous pas?..

— Si fait! interrompit Toussaint, je sais ce qui est arrivé, La Genevraie m'a tout appris.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel on n'entendit plus que le tic-tac lent et grave de l'horloge dans sa longue boîte.

— Je savais cela, continua Joseph en la forçant doucement à se rasseoir, c'est une raison de plus pour que j'insiste... Être mère, Angèle, est une lourde responsabilité, et ce n'est pas trop d'un ami dévoué pour vous aider à la porter. J'ai le désir et la volonté d'être cet ami-là; pour l'amour de vous, je sens que j'aimerai cet enfant... Ne me repoussez pas,... dans l'intérêt même du pauvre être qui va venir au monde!

Les grands yeux bleus d'Angèle étaient pleins de larmes, mais elle secouait toujours négativement la tête. — Mon ami, murmura-t-elle, je ne vous ai donné qu'une de mes raisons. Il y en a encore une autre plus forte, c'est que j'aime toujours le père de cet en-

fant... Je ne le juge pas, je l'aime! — poursuivit-elle en imposant silence à Toussaint, qui voulait se récrier, — si j'ai commis une faute, car je sais qu'aux yeux du monde c'est une faute, ma seule excuse est dans la ferveur et la persévérance de mon adoration pour René. Quoi qu'il arrive, René sera toujours pour moi ce qu'il était le soir où il m'a dit les premiers mots de tendresse en face de Notre-Dame... Je l'aime comme on croit, naïvement, les yeux fermés... Je serai fidèle à son souvenir... Voyez-vous, s'écria-t-elle en s'exaltant, quand on a été aimée par lui, il n'y a plus de place pour un autre amour!

— C'est bien, dit Joseph en se levant d'un air profondément navré, je comprends. — Il avait pris son képi et se disposait à sortir. — Angèle sentit qu'elle l'avait cruellement mortifié, et, s'élançant vers lui, elle le retint par les deux mains.

— Non, répliqua-t-elle, je ne veux pas que vous me quittiez de la sorte... Pardonnez-moi si j'ai été trop franche et si je vous ai blessé! Restez notre ami, et aimez-moi comme un bon frère... L'heure approche où votre affection ne sera pas de trop ici, allez!

Il se laissa fléchir. — Que votre volonté soit faite! soupira-t-il, puis, la couvrant d'un long regard affectueux et voyant sa figure amaigrie et pâle, ses yeux cernés et brillans : — Pauvre Angèle, reprit-il, c'est une dure épreuve, et j'ai peur quelle ne pèse lourdement sur vos épaules.

— Non, non, j'aurai du courage, je travaillerai... Cet enfant sera ma consolation... Et puis, ajouta-t-elle en souriant et en reprenant sa légèreté étourdie, il changera la veine, le bonheur nous reviendra avec lui.

Elle se sentait lasse et alla s'étendre dans son fauteuil. — Mon bon Joseph, il faut que vous me promettiez encore une chose... Vous ne parlerez pas à maman de votre proposition de tout à l'heure, cela doit rester entre nous... Vous le voyez, dit-elle en faisant allusion aux incidens de leur première entrevue à Bay, il est écrit que nous aurons toujours de petits secrets à partager à nous deux.

Joseph la quitta mortellement triste. Ainsi qu'il l'avait prévu, le siége ne devait plus durer longtemps. On débattait les conditions de l'armistice, et le 30 janvier, Paris, ayant mangé son dernier morceau de pain d'avoine, apprit que la capitulation était signée. L'aspect de la ville était lugubre, un brouillard épais la couvrait d'un crêpe de deuil, comme pour lui dérober la vue de ses forts si vaillamment défendus et dont les régimens prussiens prenaient possession. Dans les rues brumeuses, une population sombre et agitée se murmurait d'un air consterné les dures conditions de la paix probable : cinq milliards de rançon, l'abandon de l'Alsace et de la

Lorraine... Joseph Toussaint ressentait profondément cette dernière humiliation. Il lui semblait qu'on venait de lui arracher un lambeau de son cœur. — Hélas! disait-il à Angèle, quand je voudrai aller visiter mon nid et le petit monde de mon enfance, il me faudra maintenant m'enfoncer jusqu'à vingt lieues en Allemagne... Aussi, ajoutait le pauvre garçon dans son langage figuré, quelle imprudence de tresser son nid sur l'arbre extrême de l'extrême lisière de la forêt!..

Ce fut lui qui apporta le premier croûton de pain blanc dans le logement de la rue du Dragon. Angèle n'osait plus sortir, car il n'y avait plus moyen de dissimuler sa grossesse. — Quand j'aurai mon enfant, je ne le cacherai pas, je serai fière de sortir avec lui, mais je suis honteuse de me montrer ainsi, murmurait-elle en rougissant.

Elle passait ses journées à travailler à l'aiguille près de sa mère. Les deux femmes s'exténuaient à coudre pour mettre un peu d'argent de côté, en prévision de l'accouchement prochain; mais leur travail était si mal payé qu'il suffisait à peine aux besoins de la vie quotidienne; puis, dès qu'on avait quelques sous, la mère Sénéchal ne pouvait résister à la tentation de rapporter quelque douceur à Angèle, ou d'acheter quelques fanfioles inutiles pour le futur *petit honnête homme*. Un matin, elle rentra toute fière avec un joli bourrelet enrubanné, qu'on exposa bien en évidence sur le dressoir...

Le moment à la fois si redouté et si attendu arriva enfin. Une après-midi de la mi-février, Toussaint trouva Angèle qui se promenait seule dans sa chambre avec une démarche nerveuse et saccadée. Elle était vêtue de son grand peignoir gris à larges manches, et tous ses beaux cheveux châtains étaient retroussés ensemble sur le sommet de la tête. Elle tendit la main à Joseph. — L'heure approche, dit-elle, quand vous reviendrez, demain, j'aurai mon enfant... Ma mère est chez la sage-femme.

Elle allait, venait, touchait machinalement à tous les objets, et paraissait en proie à une agitation joyeuse et fébrile. Elle s'arrêta devant la cheminée, prit un petit bouquet de violettes dans un verre et le piqua dans ses cheveux. — Je me fais belle, reprit-elle avec un sourire mystérieux, j'attends du monde!

Ses yeux tombèrent sur le bouquet de roses desséchées accroché au-dessus de la Vénus de Milo; elle le détacha, fouilla un tiroir et en tira un paquet de lettres qu'elle fixa aux fleurs sèches. — Il faut tout prévoir, murmura-t-elle, si je venais à mourir, vous enverriez cela à René. — Puis, après un moment de réflexion, elle reprit avec amertume : — Non, j'oubliais qu'il n'est plus seul... Non, vous les mettriez avec moi dans le cercueil...

La figure de Toussaint s'était assombrie. — Je plaisante! s'écria-

t-elle en riant, rassurez-vous, je ne mourrai pas, je me sens forte au contraire, et je supporterai bravement la crise.

Jamais Joseph ne l'avait vue si jolie, et pourtant dans son grand peignoir flottant elle était bien frêle et bien amaigrie, ses petites mains effilées avaient une pâleur de cire; mais ses joues colorées par la fièvre et ses yeux étincelans donnaient à sa figure un caractère d'étrange beauté dans le demi-jour de la chambre. Elle continuait à se promener de long en large, les bras nus croisés sur sa poitrine; de temps en temps, la souffrance lui arrachait un cri ou un geste d'impatience, puis elle se remettait à sourire pour se donner un air brave. Toussaint la regardait s'agiter de la sorte avec une admiration mêlée d'effroi. La mère Sénéchal étant rentrée avec la sage-femme, il prit congé d'Angèle. — Allons, dit celle-ci en lui serrant la main, demain matin maman vous écrira, si le petit homme est là... Rassurez-vous, tout ira bien.

Mme Sénéchal le reconduisit sur le carré. Elle était inquiète, non de la santé de sa fille, mais de l'état de sa bourse. — Je ne sais plus que devenir, avoua-t-elle à Joseph, je fais croire à Angèle qu'il nous reste un peu d'argent pour qu'elle ne se tourmente pas, mais la vérité est qu'il n'y a pas trois francs à la maison.

Il vida son porte-monnaie dans les mains de la vieille dame en lui recommandant de le faire prévenir dès que l'enfant serait venu. Il était à peine parti que les grandes douleurs commencèrent : Angèle les supporta, comme elle l'avait annoncé, avec beaucoup de courage; mais à la nuit elle fut prise d'un crachement de sang. La matrone, que la mère Sénéchal par un motif d'économie avait choisie parmi les plus humbles et les moins achalandées, manifesta de l'inquiétude et insista pour qu'on allât quérir une sage-femme de première classe. Celle-ci arriva au bout d'une heure en robe de soie traînante, gantée, avec des airs de grande dame. Elle regardait de haut sa modeste collègue, et l'emmena dans un coin pour conférer plus librement.

— Ces femmes m'agacent avec leurs chuchotemens, murmurait Angèle; n'est-ce pas, mère, que je ne vais pas mourir?.. C'est que, vois-tu, il ne faut pas, je ne le veux pas!..

La matrone à la robe de soie revint près du lit, écouta la respiration d'Angèle, et dit tout bas à l'autre : — Je crois qu'elle y restera, et je ne veux pas en avoir la responsabilité, allez chercher le docteur.

On amena un médecin du voisinage; les douleurs redoublaient, la mère Sénéchal avait jeté son tablier par-dessus sa tête pour ne pas entendre les plaintes de sa fille. Tout à coup Angèle poussa un cri plus strident. L'enfant venait de naître, et c'était un garçon. Mme Sénéchal accourut. Elle couvrait sa fille de baisers, et, prenant

le marmot, elle le lui montrait. Angèle posa ses lèvres sur les yeux clos du *baby*. — Comment, soupira-t-elle, c'est à moi ce beau garçon? Pauvre cher petit, je veux qu'on l'appelle René. — Puis elle murmura : — Qu'on envoie chercher Joseph.

Elle fut prise d'un nouveau crachement de sang et perdit connaissance. Le médecin s'était retiré dans la salle à manger avec la sage-femme; il secouait la tête d'un air peu rassurant, parlait d'épuisement nerveux et ajoutait que la malade ne pouvait aller loin.

Quand Joseph accourut, il était près de cinq heures du matin. Angèle était étendue sur son lit, et sa mère avait apporté le petit près d'elle. — Joseph, mon bon Joseph! commença-t-elle en essayant de soulever sa main, asseyez-vous tout près et dites-moi que je ne vais pas mourir... La vie serait si heureuse, maintenant que j'ai mon enfant... Heureuse comme à Bay, dans la maison où on entendait le bruit de l'eau.— Elle avait ouvert les yeux et semblait écouter une musique lointaine.— Vous verrez, continua-t-elle, comme je serai bonne mère!.. Nous l'emmènerons à la campagne, dans un endroit où il y aura de belles roses et tout plein de chèvrefeuilles... Ah! les chèvrefeuilles de Vélizy, comme ils sentaient bon!

Elle souleva sa tête, se tourna vers la fenêtre, où le jour blanchissait, et les vers de René lui revinrent sur les lèvres; elle les murmurait avec un accent doux comme un bercement...

> Je m'endors, et là-bas le frissonnant matin
> Baigne les pampres verts d'une rougeur furtive,
> Et toujours cette odeur amoureuse m'arrive
> Avec le dernier chant d'un rossignol lointain
> Et les premiers cris de la grive...

Elle ferma les yeux, poussa un soupir et s'endormit réellement du sommeil qui ne finit plus...

Elle était morte. La mère Sénéchal ne voulait pas y croire. Elle parlait à sa fille, l'embrassait, et, la voyant demeurer inanimée, elle appelait le médecin à grands cris; mais celui-ci était déjà parti, accompagné de la sage-femme en robe de soie. L'autre s'occupait de l'enfant. Mme Sénéchal comprit alors que tout était perdu. Prise d'un désespoir farouche, elle s'était jetée sur l'enfant. Elle l'accusait d'avoir causé la mort de sa fille, elle le maudissait; les vagissemens que poussait le pauvret exaspéraient encore la vieille dame, et elle l'aurait tué, si une voisine accourue à ses cris ne le lui avait arraché et ne l'avait emporté chez elle.

Le désespoir de cette mère était navrant. Debout devant le lit de sa fille, elle défendait qu'on en approchât; elle voulait rester seule avec la morte, qui était là, étendue dans toute sa blanche beauté rigide, avec ses magnifiques cheveux châtains épars. La mère Sénéchal bouleversa un tiroir, en rapporta une couronne de roses artifi-

cielles qu'Angèle avait mise le jour de sa première communion, et la posa dans les cheveux de sa fille; puis elle s'agenouilla devant le lit défait, sous l'oreiller duquel était encore le vieux jeu de cartes, tant de fois consulté, et qui tant de fois avait prédit la fortune d'Angèle.

Joseph, à demi aveuglé par les larmes, sortit pour s'occuper des détails de l'enterrement. Le lendemain matin, un corbillard de dernière classe vint chercher le cercueil. Un quart d'heure avant, Toussaint avait couru engager sa montre au mont-de-piété de la rue du Vieux-Colombier. Il ne voulait pas que celle qui avait tant aimé les fleurs s'en allât sans une dernière gerbe embaumée, et il revint avec un gros bouquet de violettes qu'il posa sur la bière. Personne de ceux qui avaient connu Angèle n'était là pour escorter le corbillard. Toussaint, seul, étouffant ses sanglots, accompagna la pauvre fille jusqu'au fond du cimetière Montparnasse.

Quand il rentra rue du Dragon, il trouva la mère Sénéchal, qui berçait le petit dans une barcelonnette improvisée. La vieille femme s'était apaisée. Cet enfant était maintenant tout ce qui lui restait de la fille qu'elle avait adorée, et son aversion s'était changée en une tendresse passionnée. Elle le dodelinait en pleurant, avec des mots caressans entremêlés d'adieux adressés à Angèle. — Elle était si belle, ta mère! lui murmurait-elle, les gens des pompes funèbres eux-mêmes étaient en admiration devant sa beauté... Tu lui ressembleras, mon mignon!.. Ta grand'mère t'aimera bien, va, chérubin!.. Mais je suis trop vieille; hélas! mère de Dieu! pourquoi suis-je si vieille!.. Si je meurs aussi, qui prendra soin de toi, pauvre enfant sans père?

Joseph s'approcha de la vieille aïeule et du petit, qu'il baisa gravement. — Le père, dit-il à Mme Sénéchal, ce sera moi.

Les mourans ont, à ce qu'on prétend, un remarquable don de clairvoyance. La prédiction de la pauvre Angèle se réalisa, et la naissance de l'enfant « changea la veine. » Lors de l'installation de l'assemblée à Versailles, Joseph, grâce à la protection de son ancien patron, obtint un emploi de secrétaire au service sténographique, et si la fameuse succession Morel resta toujours dans les brouillards de l'archipel malais, du moins une tante d'Angèle, vieille fille qui avait amassé quelques rentes en confectionnant des robes pour les belles dames de Bay, mourut en laissant une quinzaine de mille francs à Mme Sénéchal. Celle-ci vint alors habiter avec l'enfant et la nourrice chez Toussaint, qui se trouva tout heureux d'avoir, à son tour, à préparer un nid bien douillet et bien intime, à l'imitation du *nid* d'Albestroff. L'oiseau du nid, le petit René, devint fort et gaillard, et Mme Sénéchal, qui en raffolait, recommença en son hon-

neur ses voyages au pays des chimères. Penchée sur son berceau comme une vieille fée du temps passé, elle lui tirait les horoscopes les plus merveilleux, et déclarait simplement qu'il portait sur le front la marque du génie. Toussaint souriait. Dans les lignes encore molles de cette mignonne figure, il retrouvait, lui, les traits adorés d'Angèle. Parfois des sanglots lui montaient à la gorge lorsqu'il voyait tout à coup, selon l'expression d'Emerson, « l'image de la mère apparaître à la fenêtre des yeux de l'enfant. » On parlait souvent d'Angèle dans la chambre bien close où s'endormait le marmot; il y avait alors entre Joseph et Mme Sénéchal de ces silences solennels pendant lesquels il semblait que la chère ombre de la morte passât au milieu d'eux...

En septembre 1874, Joseph, appelé en Lorraine par des affaires de famille, avait emmené avec lui le petit René. Au retour, il ne put résister à la tentation de s'arrêter quelques heures à Bay. Il descendit de la station en tenant l'enfant par la main, passa lentement par la rue des Tanneurs, où l'étude Boblique dressait toujours ses panonceaux rouillés, et vint religieusement s'adosser au petit pont des Augustins, d'où on embrassait du regard les ogives de l'église, le cours somnolent du canal et les noires façades des maisons de la rue de Savonnières. Rien n'était changé. L'eau bouillonnait avec le même bruit sous les voûtes de la filature, et par la croisée ouverte de l'ancienne *chambre des clercs* un bout de rideau flottait comme autrefois. Joseph évoquait un à un les souvenirs du passé; il lui semblait que le temps jadis allait ressusciter, et que tout d'un coup à la fenêtre ornée de pots de balsamines Angèle allait apparaître, blanche et souriante, avec ses beaux cheveux châtains et ses yeux couleur de bluet... Tandis qu'il soulevait le marmot pour lui montrer l'eau, un bruit de pas lui fit tourner la tête, et il tressaillit douloureusement en apercevant René des Armoises qui traversait lentement le pont. Le poète reconnut Joseph, et sa figure trahit un sentiment de gêne et de honte. Toutefois, comme il ne pouvait pas décemment l'éviter, il vint à lui, la main tendue.

— Vous ici, Toussaint, s'écria-t-il, par quel hasard?..

Il s'interrompit brusquement. Ses yeux venaient de tomber sur le petit René, que Joseph avait déposé à terre et qui jouait avec des brins de paille. L'enfant était si bien le portrait de sa mère, qu'il n'y avait pour Des Armoises aucun doute possible. Il sentit son cœur sauter dans sa poitrine, et pâlit. — Vous voyez, répondit Joseph d'une voix grave, je suis venu faire un pèlerinage à la vieille maison de M. Sénéchal.

Il y eut un long silence embarrassant. Les yeux de Des Armoises revenaient toujours se fixer sur l'enfant, et on devinait qu'il se passait dans le cœur du poète une lutte pénible. Pendant ce temps,

Joseph examinait avec surprise le changement qui s'était opéré dans la personne de son ancien ami. Il avait engraissé, ses traits s'étaient empâtés, sa toilette était négligée, et ses yeux semblaient voilés par une incurable mélancolie.

— Vous me trouvez changé? demanda-t-il avec amertume en devinant le sens des regards de Toussaint; que voulez-vous? Le temps marche et nous vieillissons...

Puis, fiévreusement et d'une façon décousue, il le questionna sur sa position actuelle, sur Paris, sur la politique. Toussaint répondait tout de travers. Le nom d'Angèle ne vint pas une fois sur leurs lèvres, mais le souvenir de la jeune fille se dressait entre eux comme un fantôme.

— Et la poésie? dit Joseph ayant compassion de l'embarras croissant de René, vous ne publiez plus rien, il me semble... Seriez-vous comme ces arbres qui, après une première récolte abondante, cessent tout à coup de donner des fruits?

Des Armoises eut un sourire navrant. — Je suis, répliqua-t-il, comme un arbre qui ne reçoit plus le soleil. Le mur de la province m'étouffe, et mes branches ne donnent même plus de fleurs. Comment voulez-vous que l'inspiration me visite dans une maison pleine de criailleries d'enfans, et sans cesse troublée par les commérages mesquins d'une petite ville?

— Ne pouvez-vous revenir à Paris?

— Non, je suis rivé à ma chaîne. Cette guerre nous a ruinés; j'ai deux enfans, une femme qui s'ennuie, un beau-père que la chute de l'empire a rendu à moitié idiot, une mère qui s'aigrit et se décourage... Je vis dans ma maison comme un cloporte dans un vieux mur!

Il abaissa de nouveau ses regards vers le petit René, qui l'examinait avec de grands yeux étonnés. — Adieu! reprit-il rapidement, je ne vous invite pas à venir nous voir : la maison n'est pas assez gaie... Les enfans sont maussades, et ma femme est souffrante... Ah! ne vous mariez pas, mon cher... Adieu!

Joseph le regarda s'éloigner dans la direction de la ville haute. Il se rappelait le brillant René des Armoises qu'il avait vu un matin dans la plaine de Véel si jeune, si plein de verve, si confiant dans l'avenir qui lui souriait. Ses yeux se reportèrent une dernière fois sur le Des Armoises d'à présent, qui cheminait le dos légèrement voûté et comme affaissé sous le poids d'une secrète lassitude. — Fini! murmura-t-il avec un sentiment de pitié profonde.

Il souleva le petit René, le baisa à deux reprises, et redescendit vers la station, avec l'enfant dans ses bras.

ANDRÉ THEURIET.

L'INDUSTRIE PASTORALE

DANS

LES PAMPAS DE L'AMÉRIQUE DU SUD

On s'imagine généralement que les pampas sont de vastes déserts verdoyans où la nature a prodigué des pâturages de toute sorte, les peuplant de ruminans et de chevaux qui vivent encore aujourd'hui à l'état sauvage, et fournissent sans frais et sans travail de nombreux produits à l'industrie humaine. Ces idées erronées, trop répandues, seraient une source de déceptions pour celui qui, sur la foi de pareilles assertions, songerait à tenter l'élevage dans la pampa. L'animal sauvage, cheval, bête à cornes ou bête à laine, n'existe pas et n'a jamais existé dans l'Amérique du Sud; toutes les races que l'on y trouve aujourd'hui y ont été importées par les Espagnols à l'époque de la conquête de ces pays, et, si elles se sont développées et multipliées dans des proportions considérables, ce n'est ni sans travail ni sans longs efforts. Non-seulement il a fallu à l'origine les acclimater et les entourer de plus de soins qu'on ne l'eût fait en Europe, mais encore, pour ainsi dire, dompter la pampa; l'animal lui-même a dû faire sortir du sol en le labourant de son pied les riches graminées, alors inconnues, dont il tire aujourd'hui sa nourriture. Le travail de la transformation du sol et de ses produits a été aussi lent et aussi coûteux qu'il est productif, et des générations entières d'animaux ont été sacrifiées pour préparer à leurs successeurs la vie paisible dont ils jouissent depuis dans ces régions. Ce travail est d'autant plus facile à étudier qu'après trois siècles il est loin d'être terminé, et qu'il reste encore à conquérir de la même manière 18,000 lieues carrées de pampas dans la seule province de Buenos-Ayres. Raconter cette lente conquête, faire connaître les soins que demandent les ani-

maux élevés dans cet état de demi-liberté, aussi bien que les richesses qu'ils procurent à l'éleveur, voilà ce que nous nous proposons dans cette étude.

I. — LA PAMPA, SES MŒURS ET SES HABITANS.

Celui qui a traversé les mers et contemplé l'horizon de l'Océan calme a vu la pampa. Immense, sans limites, sans variété, à peine accidentée de quelques plis de terrain plus étendus que profonds, semblables à la longue vague de l'Atlantique, elle apparaît partout comme un désert de verdure; même dans les endroits très peuplés d'animaux, les troupeaux les plus nombreux se voient à peine, ne réalisant en rien l'idée du nombre infini que les statistiques ont laissée dans l'esprit du voyageur. Si vous sortez de Buenos-Ayres, vous la trouvez à la porte, et vous la retrouverez encore toujours semblable à elle-même à 500 lieues de là, sans arbres, sans fleuves, sans montagnes, presque sans villages. Elle n'a d'autre limite au sud que le détroit de Magellan, et à l'ouest la Cordillère; mais la civilisation n'atteint pas là; à 120 lieues au sud, à 80 à l'ouest, la pampa est le domaine de l'Indien, luttant sauvagement contre le colon pour lui dérober les trésors de son industrie et de son travail civilisateur en même temps que pour défendre contre lui son désert inutile, sans produits et sans abri.

Terrain d'alluvion assez récent, ce désert fertile produit exclusivement à l'état sauvage une herbe haute et dure appelée *paja brava* ou *pampa*, qui lui donne son nom. Semblable à un buisson d'ajoncs, cette plante, le *gynerium argenteum* des naturalistes, est très connue en Europe depuis qu'elle s'y est généralisée comme ornement des jardins, et l'on comprendra aisément que les animaux la foulent du pied avec colère, refusent de s'en nourrir, et, faute d'autre pâturage, dépérissent et meurent le plus souvent. Aussi une longue patience a-t-elle été nécessaire aux premiers qui ont importé des chevaux et des bêtes à cornes sur ce continent pour parvenir à sauver les premiers venus; après le débarquement, il fallut recourir pendant longtemps encore aux fourrages apportés d'Europe avant de pouvoir prendre définitivement possession de ces terrains, qui dissimulaient une stérilité ruineuse sous les apparences d'une fertilité sans exemple. Les agronomes et les naturalistes sont d'accord pour déclarer que les graines fourragères qui devaient remplacer rapidement les rudes graminées indigènes furent apportées dans ces chargemens de fourrages destinés aux animaux venus avec les colonisateurs.

Avec l'occupation, il s'est peu à peu formé plusieurs zones dans la pampa; cette transformation s'est opérée et s'opère encore im-

perceptiblement chaque année par le séjour des troupeaux. Aux portes de Buenos-Ayres, le terrain s'est le plus anciennement amélioré, et sans parler des quelques hectares consacrés aux cultures horticoles, aux céréales et à la luzerne, les terrains vierges de travail humain ne sont plus déshonorés par les graminées pernicieuses du temps de la découverte. La campagne, après avoir subi le feu, première culture ici comme dans les forêts vierges, a été peu à peu envahie par le chardon; ce destructeur ardent des ajoncs nuisibles croît en abondance et protége, par sa taille élevée, ses racines vivaces, et même par les facultés d'épuisement qu'il possède, le trèfle, dont l'apparition est le signe définitif de la conquête du sol, et qui atteint la hauteur de 2 ou 3 pieds au printemps des années pluviales. Les bêtes à cornes, les chevaux et les bêtes à laine paissent en liberté enfouis dans ces pâturages et amassent de la graisse pour les jours prêts à venir des chaleurs de l'été : alors les pâturages, séchant plus vite encore qu'ils n'ont verdi, laissent paraître la terre noire et poudreuse sur laquelle les animaux ne feront plus voler sous le souffle de leurs narines qu'une poussière âcre et empoisonnée. L'automne ramène quelquefois une végétation luxuriante; les pluies fécondes de cette époque préparent pour les troupeaux les provisions d'hiver; si elles manquent avant les gelées d'avril et de mai et les froids souvent rigoureux de juin et de juillet, c'est la mort pour le petit bétail ou l'émigration forcée pour le grand, de toute manière la ruine pour l'éleveur, — ruine passagère cependant, que le temps et la patience répareront vite. La patience! c'est là ce qui constitue le fond du caractère pampasien; c'est une vertu que l'habitant de la pampa acquiert forcément et dont il fait un vice en la laissant dégénérer en indifférence et en paresse incurables, mal général qui atteint ici toutes les races, quelque diverses qu'elles soient dans leurs origines.

L'Indien a été jusqu'à la conquête et depuis une antiquité fort reculée le seul maître de ce territoire; il était oisif, presque nu, marchant à pied, chose à peine croyable pour les colons actuels, dont pas un ne consentirait à faire un kilomètre sans son cheval. Les tribus des Andes seules employaient à leurs transports et à leur nourriture le guanaque et le lama, mais les Indiens du littoral n'avaient pas cette ressource, et l'on s'explique difficilement comment ils pouvaient vivre, se vêtir, se déplacer, dépourvus qu'ils étaient de tout auxiliaire, sur un terrain déboisé et sous un assez rude climat. En dehors du poisson, très abondant dans tous les cours d'eau, ils en étaient réduits à la chair des animaux immondes qui peuplaient ces déserts, le tatou, l'iguane, le renard, la biscache, quelques reptiles et quelques oiseaux, sans aucun fruit ni aucune production végétale; malgré ces élémens alimentaires très insuffi-

sans, il ne paraît pas qu'aucune de ces tribus ait jamais connu l'anthropophagie.

L'Espagnol étonna ces peuplades par l'usage qu'il faisait du cheval; la vue de ce superbe auxiliaire de l'homme ne contribua pas peu à leur faire comprendre que la pampa appartenait aux dompteurs de ces animaux, et, quand après des luttes sanglantes elles se retirèrent devant lui, ce fut avec la pensée de lui enlever cet allié; de nos jours encore rien n'est changé à cet état de guerre, et le vol des chevaux est généralement la raison déterminante des invasions d'Indiens. Quelle que fût la haine de ces premiers habitans contre les envahisseurs, quelques-uns se mêlèrent à eux dès le début; les points d'analogie n'étaient pas rares entre ces deux races réunies par le hasard : les Maures avaient laissé dans le sang espagnol les traces profondes de leur longue domination encore si récente dans la Péninsule, et ces héritiers européens d'une race africano-asiatique avaient dans leur allure, leur maintien, leurs usages, des points nombreux de ressemblance avec les habitans de la pampa; ils ne firent que retourner à leurs origines en s'alliant avec les vaincus.

Ces unions produisirent un type nouveau, le *gaucho*. Né dans la pampa et formé par elle, spécial à ce pays, le *gaucho* constitue une race à part dans l'ensemble de celles qui peuplent ces solitudes. Généralement d'une taille élevée, le visage osseux et carré, bruni par l'air vif, les cheveux noirs et durs comme ceux de l'Indien, il est par excellence le centaure moderne : honteux de lui, si par hasard il traverse à pied les rues d'une ville, il est élégant, digne d'attention quand il manie le cheval. Il a de l'Espagnol la fierté de l'allure et la vanité, mais aussi la sobriété incroyable que le Maure a léguée à ses descendans; il abuse de l'eau et vit de viande sans pain, non qu'il le méprise, mais par horreur du travail. Gagner sa vie, son pain quotidien, lui semble des mots vides de sens; par contre, le jeu est pour lui une passion assez folle pour qu'il joue jusqu'à son cheval et s'expose à aller à pied, dernière des humiliations! Le jeu le fait vivre, et son troupeau, s'il est assez fortuné pour en avoir un, fait vivre le jeu. Cependant il y a des travaux qu'il aime : ceux qui se font à cheval le passionnent, les grandes courses, les *rodeos* (1), tous ceux où le *lasso* joue le rôle principal et aussi la besogne du *saladero*, où, le couteau à la main, les pieds dans le sang, il tue, écorche, taille la viande, y trouvant une jouissance plutôt qu'un labeur. Là il gagne facilement en quelques heures un salaire élevé qui le ferait riche, s'il savait économiser; mais il est à peine payé que son cheval le con-

(1) On comprend dans l'expression intraduisible de *rodeos* tous les travaux de la campagne qui se font à cheval et ont trait aux soins des troupeaux.

duit de lui-même à la *pulperia*. C'est elle qui remplace pour lui le clocher, le club, le journal, l'intérieur, qu'il ne connaît pas. Au milieu de la campagne, près d'une habitation, s'élève une chaumière ni plus simple, ni plus luxueuse que toute autre dans la pampa, un *rancho* comme tous les autres, couvert de chaume, aux murs d'*adobe* (brique crue), mais généralement de roseaux recouverts d'un récrépissage de boue et de bouse de vache; il y pleut à peu près comme au dehors, le soleil n'y pénètre jamais, un air chaud et humide en est l'atmosphère permanente, le sol est de terre battue; c'est la *pulperia*. Devant la porte, un rang de piquets de bois dur, le *palenque*, où les chevaux des cliens sont réunis; le nouvel arrivé met pied à terre et laisse là son compagnon recevoir, sellé et bridé pendant des heures et même des journées, le soleil ou la pluie, pendant que lui va, suivant son expression naïve, « satisfaire ses vices » dans la *pulperia*.

La porte est ouverte, ou du moins le vestibule sans porte est naturellement ouvert à tout venant; toutefois au dedans une grille forte et sévère protége le marchand et sa marchandise contre les convoitises des cliens plus avides que fortunés. Une grande politesse règne dans ce réduit et fait contraste avec cette grille insolente: c'est un échange continuel de galanteries, que la langue espagnole fournit du reste en abondance au *gaucho* à jeun; mais la raison est bientôt partie. Ce sont alors des paris étranges, on propose de jouer la consommation au premier sang, on sort, on tire le couteau, et l'on se livre à un combat généralement moins homérique que ridicule. Cependant les jeux n'ont pas toujours cette sauvagerie. Les courses de chevaux y tiennent le premier rang; presque chaque jour ce sont des défis, à la suite desquels on se lance droit devant soi jusqu'à disparaître à travers la plaine unie; la course est courte, rapide et souvent reprise, c'est un passe-temps pour les oisifs, une occasion de paris ruineux et la préparation nécessaire aux grandes réunions, dont le pittoresque est sans égal. Près d'un village, on choisit une avenue large et unie qui se perd au milieu des prairies. Les hommes sont vêtus avec élégance; leur costume est un mélange de vêtemens européens et d'accessoires indigènes, ils ont pris leur cheval préféré et l'ont couvert d'ornemens d'argent, étriers, mors, éperons à roulettes, avec les brides en cuir de jeune poulain finement tressé et garni de montures également en argent, et la selle si compliquée, composée des tissus de fil et des cuirs les plus fins. Leur costume est le *poncho* de laine de guanaque, aux tons jaunes harmonieusement fondus, le large pantalon blanc brodé descendant à mi-jambes, de grandes bottes fines, le chapeau de feutre mou, garni d'un foulard ponceau en soie de Chine.

Les femmes, à cheval aussi, n'ont, quant à elles, rien de remar-

quable dans leur costume, tout à fait européen, mais toutes sont habiles écuyères et se tiennent avec élégance. Les types sont des plus variés : les blanches, étrangères ou nées dans le pays, n'ont pas rang à part et s'y mêlent à la mulâtresse, à la *china*, à la *parda*, la couleur plus ou moins brune de la peau n'ayant ici aucune importance sociale ; les *pardas* même, filles au teint cuivré, aux traits fins, au type indien raffiné, sont ordinairement bien supérieures en beauté aux Européennes ou à la généralité des descendantes pures d'Européens. Ce n'est guère qu'à Buenos-Ayres que l'on trouve de beaux types créoles : l'air de la pampa détruit vite la finesse de la peau ; seules les *pardas*, dont les traits réguliers et le teint naturellement cuivré ne s'altèrent pas, conservent sur leur visage les preuves de leur jeunesse là où les blanches perdent au même âge toute trace de beauté. Les femmes ne paraissent à ces réunions que lorsqu'elles se tiennent au village, elles ne vont pas à la *pulperia*, et généralement restent à la maison, mais ne filent pas la laine, ayant aussi peu que les hommes le goût du travail ; faire bouillir de l'eau et sucer dans un tube de métal une infusion de thé du Paraguay, appelé *mate*, du nom du récipient où il se prépare, est leur seule occupation. Le succès du *pulpero* est fait, on peut le dire, de la tristesse de l'habitation. Plantée seule au milieu de la plaine, comme une sorte de tente-abri provisoire, sans culture, sans arbres, sans rien qui dénote la présence d'un homme industrieux, elle est un lieu de tristesse par excellence : le délabrement qu'elle présente, la misère qu'elle exhale, l'oisiveté, la font plus vide encore, éloignent l'habitant; négligeant même l'heure des repas et de la sieste, il s'enfuit au galop de son cheval et va chercher à deux ou trois lieues la *pulperia*. La famille surveillera le troupeau, mais ne fera rien pour améliorer cet intérieur. Le *gaucho* a femme et enfans; rarement il a un état civil, rarement il est marié, faute de villages, de moyens de transport, surtout par indifférence. Le gouvernement ne fait rien pour améliorer cette situation; quant au *gaucho*, s'il est indifférent à des formalités qu'il comprend à peine, il respecte du moins les liens qu'il s'est créés et élève ses enfans, comme il a été élevé lui-même, jusqu'à ce qu'ils puissent aller seuls à cheval. A trois ou quatre ans, ils savent se tenir en selle et essayer un galop sur un cheval bridé d'une simple corde passée dans la bouche; à six ans, ils gardent les moutons et ne craignent pas à dix ou douze de monter les chevaux les plus difficiles. Ils puisent dans cette éducation l'habitude de ne rien faire de leurs bras et reculeront toujours devant tout travail qui ne puisse se faire à cheval; appliquant leur esprit inventif à substituer ce complaisant auxiliaire à eux-mêmes dans tous les efforts que les circonstances leur imposeront, sans autre instrument qu'un lasso attaché à une sangle fortement serrée autour du

ventre du cheval, ils pourront exécuter tous les travaux de force.

En dehors de ces anciens habitans d'un caractère peu envahissant, la pampa est peuplée d'étrangers venus de tous les points du globe et conquérant chaque jour tous les avantages que le *gaucho* délaisse, le repoussant lui-même comme fit autrefois l'Espagnol de l'Indien, le reléguant aux extrêmes limites de la partie peuplée, sur la lisière de la civilisation, au seuil tous les jours reculé de la barbarie. Cet envahissement date à peine de quelques années; l'immigration, aujourd'hui si protégée, était en effet prohibée par les lois espagnoles. Avant la proclamation de l'indépendance en 1810, il fallait, pour pouvoir résider dans la vice-royauté, solliciter préalablement l'autorisation royale, et, pour y exercer le commerce, justifier d'une résidence de vingt ans en Espagne ou en Amérique, y avoir pendant dix ans possédé des biens immeubles d'une valeur d'au moins 4,000 ducats ou avoir épousé une fille du pays. Le nouveau régime, loin d'amener une transformation dans un sens libéral de cette législation étrange, fut au contraire l'occasion d'une recrudescence de prohibitions dirigées contre les Espagnols européens, mais qui atteignait de fait tous les étrangers; c'est ainsi qu'en 1817 on leur interdisait le mariage avec les filles nées dans le pays et en 1819 les charges de tuteur, curateur ou exécuteur testamentaire, imposant en outre leurs successions d'un droit de 50 pour 100. Ces lois prouvent assez sur quels principes économiques et politiques se fondait le nouveau régime, républicain de nom, mais de fait tyrannique et prohibitif à l'excès. Ce ne fut qu'en 1821 qu'une première loi ouvrait au gouvernement un crédit destiné à favoriser la venue de familles laborieuses pour augmenter la population de la province, mais sans lever cependant ces prohibitions, que l'Angleterre combattit la première en 1825 avec un succès presque complet, consigné dans le traité qui porte la date du 2 février de cette année.

Cette législation rétrograde et l'état politique du pays suffirent à éloigner les étrangers; aussi malgré l'abrogation déjà ancienne de ces lois d'un autre âge, étaient-ils fort rares jusqu'en 1852. Ceux qui débarquaient à Buenos-Ayres y restaient et ne se risquaient pas à tenter la colonisation dans la campagne, domaine exclusif alors du *gaucho*. Jusqu'en 1862, l'envahissement a été lent, mais il s'est étendu rapidement depuis cette époque, qui marque la fin des révolutions permanentes de Buenos-Ayres. Alors en effet commença l'établissement de chemins de fer dans toutes les directions, et les capitaux sortirent avec eux de la ville, si bien qu'aujourd'hui dans la limite des frontières il n'est pas de point où l'étranger ne domine. Les premiers venus et les plus nombreux au début furent les Basques français et espagnols, travailleurs opiniâtres, qui prospè-

rent et s'enrichissent vite; mais depuis dix ans, de tous les points de la France, même du centre et de la Bretagne, de la Lombardie, de Naples, de la Suisse, de la Savoie, de l'Irlande, arrivent de nombreux colons à la Plata. Ces races trouvent toutes à s'employer différemment, suivant leurs aptitudes, mais toutes avec profit : beaucoup se livrent aux travaux industriels et se groupent dans des villages où ils conservent leur patois, leur langue, leurs habitudes de vie; beaucoup aussi, ne s'effrayant pas de la vie en pleine campagne, se consacrent résolûment à l'industrie pastorale : ce sont presque exclusivement les Basques et les Irlandais. Parmi les autres peuples, le petit nombre qui émigre à la campagne ne rêve pas encore d'y posséder, n'accepte ces travaux que comme un pis-aller fort triste, et recule devant la solitude et le silence de la grande plaine, la fuyant à la première occasion. Tous ces nouveau-venus prennent vite les habitudes de leurs prédécesseurs, se contentant d'opposer à la finesse rusée du *gaucho* l'âpreté au gain et l'économie de l'Européen. Les railleries dont on l'accable au début font vite de cet étranger un cavalier aussi intrépide que tout autre; de plus il sait mieux que le *gaucho* soigner son cheval et en tire un meilleur profit sans en abuser autant; si même il est agriculteur ou s'il joint seulement pour ses besoins une petite culture à son habitation, il apprend vite à employer le cheval à labourer, à semer, à conduire la faucheuse, à ramasser le blé, à le battre et à le rentrer sans, pour ainsi dire, mettre pied à terre.

Le cheval est donc, à proprement parler, le vrai conquérant et le maître de la pampa; sans lui, il n'y a ni industrie pastorale, ni séjour même possible dans ces plaines sans fin. Il est juste que nous lui donnions le premier rang dans l'étude des animaux qui peuplent ces déserts.

II. — LE CHEVAL.

Ce roi de la pampa, seul de tous les animaux domestiques, fit partie des premières expéditions à la Plata. N'ayant d'autre but en remontant le Parana que de chercher par terre une route plus courte que celle du cap Horn pour arriver au Pérou, les Espagnols songeaient simplement à l'employer dans cette exploration. Les déceptions ne devaient pas leur manquer jusqu'au jour où, définitivement échoués sur ces rivages, ils pensèrent à utiliser les ressources qu'ils y rencontraient. C'est alors qu'ils eurent l'idée de tenter l'élevage et de faire revivre sur le nouveau continent cette industrie des peuples primitifs. D'Espagne partirent diverses expéditions spéciales; les rois distribuèrent des concessions, nommèrent des chefs de

commanderie avec obligation d'importer des quantités déterminées d'animaux reproducteurs.

Lorsque commença ce mouvement, le cheval avait pris pied dans le pays depuis un siècle, il pouvait déjà aider l'homme dans l'acclimatation pénible des races européennes; son utilité, d'avance démontrée, lui assurait une place considérable dans les préoccupations de tous les chefs d'expéditions. Les troupes de chevaux libres disséminés dans la pampa, fils de ceux qui, amenés par les premiers explorateurs, avaient été abandonnés dans les départs précipités, prouvaient aussi combien l'acclimatation en serait facile. Leur multiplication avait été si rapide qu'il y eut bientôt plus de chevaux que ne pouvaient en employer les rares habitans de la pampa. Aujourd'hui encore, après trois siècles écoulés depuis la conquête, avec un accroissement de population considérable, malgré les guerres presque continuelles qui font ici une consommation incroyable de chevaux, comme celle du Paraguay, où il en a péri plus de 400,000, malgré les abatages annuels de ces animaux que l'on immole autant pour se débarrasser du trop-plein que pour utiliser leur graisse et leur peau, le cheval, à peine surveillé, élevé en liberté ou plutôt abandonné à lui-même, suffirait aux besoins d'une population dix fois plus considérable, en abusât-elle, comme elle l'a toujours fait pour tous les usages.

La race introduite par les Espagnols est la race andalouse. Ce cheval petit, aux jambes fines, au cou court, assez semblable au cheval arabe, ne s'est pas perfectionné dans la pampa; sa nouvelle existence ne lui a donné ni fait perdre aucune qualité, et n'a fait que modifier ses habitudes. La nourriture de rencontre, les intempéries, les vents, que rien n'arrête, ni arbres, ni montagnes, qui soufflent toujours avec violence, du cap Horn en hiver, de l'équateur en été, enfin la vie pénible qui lui est faite, ont par la sélection naturelle constitué une race rude, nerveuse, résistante; on voit de ces chevaux faire sans peine des courses de 20, 30 et même 40 lieues dans une journée, et si le soir, après cette longue étape, on arrive dans une région désolée par un fléau quelconque, où la sécheresse et la sauterelle ont tout détruit, ne laissant sur le sol qu'une poussière noire, ils passent la nuit sans prendre absolument aucune nourriture, pour repartir le lendemain et faire un trajet semblable. Ces expéditions sont fréquentes, et cette disette n'est pas rare, grâce à l'imprévoyance systématique des habitans, dont aucun n'a pour son cheval cette sollicitude méticuleuse, ni cette affection légendaire que nous prêtons volontiers aux cavaliers de tous les temps et de tous les pays. Le cheval, au retour d'un de ces longs voyages aussi bien que d'une promenade, est dessellé et

lâché en liberté; on le laisse seul chercher sa nourriture, se désaltérer, s'il trouve de l'eau, et quelquefois il lui faut faire une lieue ou deux pour en rencontrer. Le cavalier qui l'a surmené ne prendra pas soin, ni personne pour lui, de lui donner l'eau dont il a besoin, et que généralement un puits fournit à l'habitation; comptant sur lui seul, l'animal rejoint la troupe avec laquelle il pâture toujours aux mêmes heures, aux mêmes endroits. Chaque habitant et chaque serviteur de l'*estancia* doit avoir huit ou dix chevaux personnels pour le service journalier. Chacun en conserve toujours au moins un attaché au *palenque*, sellé et bridé. Chaque matin, on réunit dans une enceinte formée de pieux de bois dur, serrés les uns contre les autres et fortement réunis par des liens solides, les différentes troupes de chevaux, parmi lesquelles on choisit les bêtes nécessaires au service de la journée; ceux-là sont attachés au poteau, et, qu'ils restent inutiles ou qu'ils soient employés à un travail quelconque, ils passeront la journée entière sans prendre aucune nourriture et sans pouvoir faire d'autres mouvemens que ceux que permet leur licol attaché fort court. Les troupes de chevaux domptés sont toutes composées de chevaux hongres; ces cavaliers intrépides n'en emploient pas d'autres, et jamais on n'a vu ni sellé ni attelé un cheval entier pas plus qu'une jument; c'est là un signe du caractère des habitans, plus fanfarons qu'audacieux, s'étant fait une réputation de cavaliers incomparables et ne se risquant à monter que des chevaux déjà diminués avant d'être domptés.

Les jumens sont toutes sans exception réservées à la reproduction. Elles vivent dans une liberté absolue par troupes de dix à vingt appelées *manadas*, dirigées par un étalon; les chevaux dressés forment des *manadas* spéciales confiées à une jument *madrina* (marraine), portant au cou une clochette. On peut juger par ces détails du cas qu'il faut faire des récits fantaisistes inventés sur les troupes de chevaux sauvages qui couvrent ces plaines; cet état de liberté n'est rien autre qu'une domesticité réglementée suivant les nécessités du pays.

Lorsque l'on part en voyage, on forme une *tropilla* de chevaux de relais pris dans une ou plusieurs *manadas;* la jument, clochette au cou et suivie de son poulain, est nécessairement de la partie; c'est elle qui dirige la troupe. Ces voyages sont pittoresques et fort rapides. La *tropilla*, fouaillée en avant, prend un trot accéléré, les chevaux montés tendent à la rejoindre et ne perdent pas le galop; de deux heures en deux heures, on prend des chevaux frais et l'on repart. Les voyages en voiture se font de même. En ce cas, la *tropilla* est nécessairement beaucoup plus nombreuse; il n'était pas rare de voir encore, il y a trois ou quatre ans, une voiture en route

accompagnée de trente ou quarante chevaux de relais. La création de nombreuses diligences a fait perdre peu à peu cette habitude coûteuse de voyager; l'*estanciero* prend prosaïquement le chemin de fer ou la diligence. Celle-ci a des relais fixes et trouve à heure dite dans un lieu déterminé les chevaux dont elle a besoin, fournis sur le parcours par les propriétaires; c'est une subvention que l'on accorde volontiers pour obtenir l'avantage d'un relais chez soi.

Les jumens donnent assez régulièrement deux poulains tous les trois ans; les plus vieilles sont choisies chaque année à l'automne et envoyées au *saladero* pour y être abattues; l'huile, la peau, les os, es sabots, sont matière à exportation. Le crin se recueille à part au printemps; les jumens, prises au lasso dans le *corral*, sont jetées par terre, dépouillées de leur queue et de leur crinière, et, relâchées dans ce piteux état, vont rejoindre la *manada*. La crinière des chevaux est coupée de même, mais la queue est respectée; cependant, en temps de révolution, des propriétaires prudens les privent, eux aussi, de cet ornement, évitant ainsi le vol ou la réquisition, ces deux fléaux de l'éleveur de chevaux; il n'y a pas en effet une recrue qui consentît à monter un cheval ainsi ridiculisé.

Les jeunes poulains, après avoir subi à l'âge d'un ou deux ans l'opération de la marque et de la castration, sont vers trois ans remis au dompteur. Celui-ci est toujours un vrai pampasien; né et élevé dans la pampa, il ne connaît la ville que de nom et ne met pied à terre que pour s'accroupir ou se coucher, jamais pour marcher; il n'a d'autre bien que son cheval, d'autre lit que sa selle, dont les pièces nombreuses se divisent et forment un lit très confortable; il est le plus souvent nomade, et va d'*estancia* en *estancia* exercer sa profession; partout entouré de considération, il est fier de son mérite. Le cheval destiné à être dompté subit, avant de lui être remis, un travail préparatoire : pris en plaine avec les *bolas* (1) ou le *lasso*, il est ainsi traîné jusqu'au *palenque*, où il reste tout le jour attaché et les pieds entravés; il est lâché de nuit et ramené le lendemain; quelques jours de ce régime cruel adoucissent un peu son caractère et l'habituent à la présence de l'homme à pied. C'est en effet un des étonnemens de tous les animaux de la pampa que l'apparition de l'homme à pied, et même assez fréquemment les animaux qui fuient devant l'homme à cheval entourent l'homme à pied et l'attaquent jusqu'à mettre sa vie en péril, si la présence d'esprit l'abandonne. L'animal, ainsi un peu calmé, est pris avec deux lassos, l'un jeté au cou et l'autre aux pieds de derrière; fortement at-

(1) Les *bolas* sont un engin composé de trois lanières de cuir en forme de T, chacune terminée par une boule de fer ou de pierre; la plus petite se prend dans la main; on imprime alors aux deux autres un mouvement de rotation précipité, et le tout jeté sur l'objet à atteindre vient l'embrasser avec une violence irrésistible.

taché, culbuté et maintenu par plusieurs hommes, il est sanglé, sellé et muselé par le dompteur au moyen d'une corde qui lui serre les narines et passe dans la bouche. Tout ce travail est fait avec une brutalité excessive; c'est avec des coups violens que l'homme cherche à faire passer dans l'esprit de l'animal la terreur qui semble remplir le sien. Quand il est moins furieux et déjà terrifié, le dompteur le monte, et, le serrant dans ses jarrets puissans, où une longue habitude a concentré toute la vigueur dont il est capable, il lui prouve sa supériorité par des coups redoublés. Le lasso qui retient les pieds de derrière est alors lâché et un premier galop essayé, course furibonde d'où cheval et cavalier reviennent épuisés au milieu des *vivats*. Il reste alors au dompteur à entreprendre quelque longue course de dix ou quinze lieues pour pouvoir livrer au propriétaire un cheval dompté et recevoir sa prime. Ce traitement a pour résultat de rendre tous ces chevaux fort doux, mais presque tous très difficiles au montoir; ils se souviennent toujours de leurs premières relations avec l'homme; une fois montés, ils sont généralement dociles, ignorent le trot, et ne connaissent guère que cette allure commode et monotone vulgairement appelée *traquenard*, allure générale à tous les chevaux de la pampa, et qui explique la facilité avec laquelle un Européen, même fraîchement débarqué, arrive à faire sans fatigue 20 ou 30 lieues par jour.

Il y a dans toutes les *estancias* plus de chevaux domptés qu'il n'est nécessaire, les débouchés sont insuffisans, et la pensée se présente naturellement d'utiliser au bénéfice de l'Europe cet excédant sans profit pour le pays. La chose est non-seulement à tenter, mais elle est relativement facile; ni les capitaux, ni les moyens de transport, ni la matière transportable, ne pourront faire défaut. Le cheval en liberté coûte peu à nourrir, il s'accommode de tous les traitemens, à peine souffre-t-il des plus grandes sécheresses; il subsiste et prospère sans soins aucuns. Vienne un débouché, et il est à présumer que l'élevage du cheval fera en peu d'années des progrès considérables; même chose s'est produite en d'autres temps pour le mouton. Le prix d'une troupe de jumens pour l'élevage, étalon compris, est de 14 à 20 francs par tête; le prix d'un cheval sellé et dompté s'élève dans la campagne jusqu'à 60 francs. Le prix moyen dans la ville a beaucoup augmenté, il est déjà de 150 à 200 francs; les chevaux de carrosse valent jusqu'à 400 francs ainsi que ceux de *tramways*, dont la consommation est considérable. Voilà les conditions que rencontrerait l'acheteur en vue d'exportation; on peut dire qu'en payant sur le marché producteur 150 francs en moyenne par cheval prêt à embarquer, on pourrait trouver des chevaux choisis, dressés et de robes assez élégantes.

Deux obstacles sérieux se présenteront : l'insuffisance de la taille

et les marques à feu dont tous les chevaux sont déshonorés. En effet, la propriété des animaux ne s'affirme dans la pampa que par l'application d'une marque à feu; le poulain reçoit à un an sur la cuisse la marque de son propriétaire, qui en cas de vente l'applique de nouveau en même temps que l'acheteur la sienne; l'animal n'a donc changé de propriétaire qu'une fois, et il a déjà été marqué trois fois au fer rouge. Ces hiéroglyphes, qui s'entremêlent sur la cuisse gauche de tous les animaux, n'ont rien de gracieux et ôteront en Europe beaucoup de leur valeur aux chevaux importés. Il faudrait, pour éviter cet inconvénient, que les propriétaires renonçassent à cet usage, ce qu'ils ne pourront faire que lorsque leurs terres seront assez fermées pour être infranchissables pour les animaux retenus dans ces enceintes. Ces temps sont loin, c'est là une dépense inabordable, et les fermetures de fil de fer raidi et soutenu par des pieux, en usage jusqu'ici, n'ont été qu'un obstacle illusoire à la fuite des animaux et particulièrement des chevaux.

Le second inconvénient sera, jusqu'à de nouveaux perfectionnemens, l'aspect et la taille des chevaux. Il faut bien le dire, l'œil habitué aux races européennes ne rencontre guère dans celles-ci que des laideurs de détail dont l'ensemble est rarement supportable. Le cou est court et fort, la tête petite, l'arrière-main sans vigueur et sans élan; de plus la taille, et c'est là une question majeure, est en moyenne au-dessous de celle adoptée par la remonte de la cavalerie, et ce défaut est malheureusement plus prononcé encore chez les jumens, presque toutes fort petites; sans cela, il serait toujours préférable d'exporter des pouliches de trois ans, dont le prix est minime, étant complétement dédaignées.

Aucun de ces défauts n'est irréparable. Déjà de riches propriétaires se sont occupés de la question pratiquement. Les Anglais ont importé des étalons et créé des types métis qui brillent aux courses de Buenos-Ayres, d'autres ont importé des étalons de France et d'Allemagne et obtenu des chevaux de carrosse de belle apparence; faute de demandes pour d'autres espèces, les éleveurs ont tous porté leur attention de ce côté, et le luxe des voitures a jusqu'ici largement récompensé ces tentatives. Que la demande se présente pour les chevaux de selle d'une certaine taille, et l'on verra bientôt les efforts intelligemment conduits la satisfaire et trouver dans la plus-value le remboursement de frais considérables de première installation et d'importation d'étalons et de jumens. Les moyens de transport ne manqueront pas aux innovateurs; il arrive chaque mois à Buenos-Ayres vingt ou vingt-cinq *steamers* d'outre-mer, dont quelques-uns, très spacieux, sont spécialement aménagés pour le transport d'un grand nombre d'émigrans; au retour, les vastes entre-ponts réservés pour cet objet étant vides, rien n'est plus facile

que d'y pratiquer les divisions nécessaires et de tenter l'expérience. On l'a tentée déjà en 1874, et l'expédition, ayant donné d'assez bons résultats à Marseille, eût été certainement renouvelée sur une grande échelle, si la guerre civile n'eût éclaté à Buenos-Ayres. Or le premier effet des guerres dans ce pays est l'enlèvement des chevaux : ils sont considérés comme marchandise, à ce point que les propriétaires n'ont sur eux qu'un simple droit d'usufruitier que la guerre suspend. Elle suspend naturellement aussi l'exportation des animaux sur pied et la retarde pour longtemps par la consommation excessive dont elle est l'occasion. Heureusement cette dernière insurrection a été courte, et la question se pose aujourd'hui d'une manière sérieuse; elle doit intéresser vivement l'Europe, et sera pour la république argentine l'aurore d'une nouvelle prospérité, faisant une industrie productive de l'élève, jusqu'ici délaissée, du plus intéressant auxiliaire de l'homme.

III. — LES BÊTES A CORNES.

Ce fut en 1553, cinquante ans après les premières descentes des Espagnols sur les rives de la Plata, que deux Portugais dont l'histoire a conservé les noms, les frères Goës, amenèrent de Sainte-Catherine sur la côte du Brésil, par la route de terre, huit vaches et un taureau, souche de tout le bétail qui couvre aujourd'hui les plaines platéennes. L'homme qui avait soigné ces animaux pendant ce voyage, qui dura plus de six mois, fut récompensé par le don d'une vache; de là le proverbe encore existant : « cher comme la vache de Goës. »

Le sol se prêtait si merveilleusement à la multiplication de ces animaux que leur nombre dépassa bien vite celui de la population, et qu'un siècle après on aurait eu plusieurs troupeaux pour le prix de la vache de Goës. La race n'a pas subi de variations. Depuis quelques années seulement, de riches propriétaires ont importé d'Angleterre des taureaux de Durham, et ont créé une race métisse fort belle qui fournit d'excellentes laitières. Ce n'est qu'aux environs de Buenos-Ayres que ces vaches sont soignées et utilement exploitées; la production du lait, fort lucrative là comme dans le voisinage de toutes les grandes villes et principale préoccupation de l'éleveur européen, n'est nullement recherchée par l'éleveur ou *estanciero* de la pampa. C'est à peine si, dans une *estancia* riche de plusieurs milliers de vaches, on en trouverait une ou deux habituées à donner du lait et en donnant pour les besoins de l'habitation; quant au beurre, l'usage et la fabrication en sont peu répandus, et sur la petite quantité que consomment les Européens une partie est importée du Havre et de Cherbourg; l'*estanciero* fait peu ou point

de cuisine, et n'emploie ni beurre, ni graisse : il se contente d'un rôti copieux sans aucun assaisonnement. Le but de l'éleveur est donc de produire non pas du lait, mais bien du cuir, de la graisse et de la viande, qui, salée et séchée au soleil dans les *saladeros*, est expédiée au Brésil et à La Havane, où elle fait la nourriture exclusive des nègres.

L'élevage des bêtes à cornes dans l'industrie pastorale constitue la grande culture. L'*estancia* ou terre consacrée à l'élevage est en ce cas d'une grande étendue, elle ne saurait être de moins d'une lieue carrée dans les meilleurs terrains et de 2 ou 3 lieues dans les terrains neufs ou médiocres. L'animal en effet a besoin d'espace; respectant peu les limites du cadastre et même les clôtures, il violerait trop fréquemment la propriété d'autrui, si le terrain était restreint, les plus grands soins et une garde continue n'empêcheraient pas ces incursions. Le terrain étant vaste au contraire et suffisant pour nourrir les animaux qui le couvrent, rien n'est plus facile que de l'habituer à n'en pas sortir, à ne pas se mêler aux troupeaux voisins, à venir aux mêmes heures du jour se réunir tout entier, se reposer et, pour ainsi dire, se faire reconnaître au même endroit. Faire bonne garde, toujours surveiller son troupeau, le réunir chaque jour, connaître tous ses animaux, fussent-ils des milliers, tels sont les travaux productifs de l'*estanciero*, se résumant tous dans le mot *rodeo*. Ce travail, qui se fait, bien entendu, à cheval et emploie un nombre d'hommes proportionné à l'étendue de l'*estancia*, consiste à faire plusieurs fois par jour le tour du troupeau.

Dans les *estancias* de grande étendue, et il en existe de 15 à 20 lieues carrées, les animaux sont divisés par groupes de 2,000 ou 3,000, habitués à se réunir et à paître dans des endroits différens, n'ayant de commun que la marque que tous portent semblable. Il faut compter par lieue dans les meilleurs terrains un maximum de 3,000 têtes qui produisent chaque année une augmentation de 700 à 800 animaux, permettant au propriétaire de vendre autant de vaches grasses et de bœufs de trois à quatre ans à raison d'un prix qui varie de 50 à 80 francs par tête. On peut sur cette base calculer l'énorme revenu que produit un établissement de ce genre; nous ne croyons pas, — et nous avons pour nous la longue expérience de ceux qui dans le pays ont consacré leur existence à cette industrie, — qu'il y en ait d'aussi sûre en même temps qu'aussi lucrative; mais il faut pour l'entreprendre pouvoir disposer dès le début d'un capital assez considérable.

L'*estanciero*, éleveur de bêtes à cornes, est ordinairement un descendant d'Espagnols depuis plusieurs générations établis dans le pays, ayant entrepris cet élevage à une époque où il n'en existait pas d'autre et où le mouton n'avait pas encore conquis droit de

cité. Généralement riche, il habite presque toujours la ville et ne s'occupe que superficiellement de l'administration de sa terre, laissant ce soin à ses intendans, majordomes et sous-majordomes; le produit est si abondant et si sûr qu'il ne fait pas seulement la fortune rapide de ceux-ci, mais qu'il laisse encore des rentes au propriétaire. Nous pouvons donner, pour établir sur des chiffres l'importance de cette industrie, le compte d'administration des quatre dernières années de deux *estancias* situées dans des parages différens. La première, de pâturages tendres et depuis longtemps peuplée, a donné les résultats suivans :

Années.	Têtes de bétail.	Morts.	Proportion.	Naissances.	Proportion.
1871	18,645	204	1 1/2 pour 100	5,220	28 pour 100
1872	19,321	136	1 pour 100	5,796	30 pour 100
1873	19,750	1,580	8 pour 100	2,568	13 pour 100
1874	18,290	639	3 1/2 pour 100	4,023	22 pour 100

soit un revenu moyen de 20 pour 100 par le seul fait du croît en déduisant 3 pour 100 de morts; mais il faut remarquer que de l'animal mort on retire le cuir, soit les deux tiers de la valeur qu'il avait vivant, que l'année 1873 a été une année désastreuse comme on en compte à peine une sur vingt, que la perte a été considérable, et le croît presque nul. A ces valeurs, il faut ajouter la plus-value de la vente des animaux gras : on voit par exemple qu'en 1871 les naissances ont été dans cet établissement de 5,000 net, et les ventes de 4,300; or les animaux pris au hasard, petits et grands, valent environ 30 francs, mais les animaux gras en valent au moins 50 ou 60. Nous trouvons donc comme résultat total pendant ces quatre années : 15,000 animaux vendus au prix minimum de 50 fr., — soit 750,000, 2,500 cuirs à 20 francs, 50,000, — formant un revenu total de 800,000 francs sans avoir diminué le capital primitif et ayant supporté une très mauvaise année et une médiocre; le capital engagé était, terrain compris, de 800,000 francs environ, en adoptant même comme base les prix d'aujourd'hui. On trouve donc comme résultat d'une mauvaise période le capital remboursé en quatre années ou un revenu annuel de 25 pour 100, risques, pertes et frais déduits; ces derniers sont presque insignifians et ne s'élèvent pas à 1 pour 100.

Nous avons fait le même calcul pour la même période sur une *estancia* située dans les régions de pâturages durs, en voici le résultat :

Années.	Têtes de bétail.	Morts.	Proportion.	Naissances.	Proportion.
1871	28,560	214	3/4 pour 100	5,997	20 pour 100
1872	31,256	312	1 pour 100	6,251	20 pour 100
1873	31,150	8,722	28 pour 100	1,869	6 pour 100

La terre, dans ces régions, a une valeur beaucoup moindre, mais les résultats sont aussi beaucoup moins incertains. Si nous ne trouvons qu'une augmentation moyenne de 15 pour 100 contre une perte moyenne de 8 pour 100, n'oublions pas que dans ces parages l'année 1873 a été si terrible qu'elle ne peut servir de base ni entrer dans une moyenne. Après quelques années d'établissement dans les pâturages durs, les pertes sont peu sensibles, mais l'engraissement est toujours moins rapide, les naissances moins nombreuses et par conséquent l'élevage moins productif; cependant on peut compter encore en moyenne sur une rente nette de 20 pour 100 du capital engagé, moyenne qui va en s'élevant tous les jours, et qui vient au bout de quelques années, par l'amélioration rapide du pâturage, à s'équilibrer avec le produit considérable des terrains mieux situés. Une entreprise de ce genre donne une tranquillité du lendemain qui suffit à expliquer l'indifférence de l'*estanciero*. Il est vrai de dire que les vieilles familles, qui ont acquis ces propriétés pour fort peu de chose il y a de longues années, et les ont peuplées d'animaux dans un temps où les bêtes à cornes valaient de 5 à 10 fr., n'ont pas encore ouvert les yeux sur la valeur du capital ainsi représenté, et le prix toujours croissant des animaux permet à leur indifférence d'augmenter en même temps que leurs revenus.

Cette insouciance et l'absence du propriétaire se révèlent dans l'aspect même de l'habitation, Il ne faut chercher ici rien qui ressemble au château d'un riche propriétaire du centre de la France, ni même à la ferme confortable d'un petit éleveur normand. Un toit de chaume soutenu par quatre murs de boue, une porte basse et pas de fenêtre, un puits sans margelle, un pieu pour y attacher le cheval, c'est là en général toute l'habitation où végète une famille dans les privations et l'oisiveté : la sobriété poussée à ce point n'est plus une vertu, c'est un vice antisocial. Heureusement quelques propriétaires riches semblent vouloir secouer cette torpeur par des exemples utiles, et montrer à leurs voisins les avantages de ce bien-être que l'homme a créé partout où il s'est établi. On peut déjà citer des établissemens assez nombreux où l'on a élevé des maisons luxueuses, créé des jardins, même de la grande culture, et enfermé tout cela au milieu de futaies d'eucalyptus, de saules, de peupliers et de pêchers. Dans une proprieté princière de 4 lieues carrées d'étendue, située à 25 kilomètres de Buenos-Ayres, il existe une forêt de trente à quarante mille eucalyptus; un parc de 500 hectares a été créé, embelli de toutes les essences d'arbres, de fermes modèles et de tous les enchantemens de nos grands châteaux français. Malheureusement il n'est pas permis à tout le monde de prendre ainsi la nature corps à corps, de créer des forêts là où elle n'a pas mis un arbre, où règnent les vents

les plus variables, où la sécheresse de l'été amène toute sorte d'insectes destructeurs, où les gelées d'hiver ne respectent rien, où les révolutions détruisent en un jour le travail de plusieurs années : il faut pour cela des capitaux considérables, un caractère résistant et opiniâtre; mais, pour se créer un peu de bien-être, il suffirait de ne pas attendre tout du ciel seul et d'occuper à un travail quelconque les longs loisirs de la vie pastorale.

Le chef de l'exploitation, en l'absence du propriétaire, est un majordome; il vit à peu près à la manière de tous les hommes employés au travail de l'établissement, dont le système d'alimentation serait à peine supportable pour un Européen : il se compose uniquement d'une infusion d'un thé spécial connu sous le nom de *yerba* du Paraguay, qui s'aspire par un tube de métal plongé dans une petite courge sauvage servant de récipient et appelée *mate*. Prendre le *mate* constitue le fond de la vie du *gaucho* et en général de toute personne résidant à la campagne; il remplace le thé du Russe, le café de l'Arabe. Souvent les hommes employés dans l'*estancia* passent tout le jour sans prendre autre chose que cet aliment débilitant; le soir seulement, au coucher du soleil, on fait le rôti à la mode nationale, et l'on destine à cet usage une ou deux vaches par jour suivant les besoins de l'*estancia*. La viande en est distribuée avec libéralité; le cuir étendu sur le sol, étiré par des chevilles enfoncées en terre, est ainsi desséché, la graisse est recueillie dans des vessies, et ces produits vendus en leur temps; les os seront employés à faire le feu de la cuisine, et le surplus inutilisé blanchit au soleil jusqu'à ce qu'il trouve un emploi ou un acquéreur. Les têtes, dépouillées des cornes, servent de siége; dans les *ranchos* où l'on a quelque prétention au confortable, l'os frontal est garni d'une peau de mouton et devient ainsi un siége un peu moins rébarbatif. Ce meuble lui-même n'est pas d'une nécessité absolue, l'usage est non pas de s'asseoir, mais bien de s'accroupir sur les jarrets, position des plus fatigantes pour qui n'a pas hérité de ses aïeux une aptitude spéciale. C'est ainsi accroupis qu'hommes et femmes se réunissent autour du feu, fait au milieu de la chambre, qu'il remplit d'une fumée âcre; peut-être se reposent-ils; en tout cas, ils évitent la fumée, tout à fait insupportable. Si l'on vous invite à entrer, ce que la politesse vous oblige d'accepter, ayez soin à faire comme eux, autrement vous devrez sortir vite en vous frottant les yeux et criant grâce, ce qui vous fera mal juger et passer pour un homme aussi peu habitué aux élégances de la vie qu'aux usages du monde.

Avant le lever du soleil, les hommes sont debout et se préparent au travail. Le premier soin, après avoir sucé quatre ou cinq *mates*, est de prendre au lasso dans l'enceinte, où un homme les a amenés

dès l'aube, les chevaux nécessaires au travail de la journée, et pendant ce temps le soleil se lève, les troupeaux se rendent à leurs pâturages, si le temps le permet; si au contraire il pleut, si la rosée ou la gelée est trop forte, le troupeau doit rester au *rodeo*, c'est-à-dire sur la hauteur, où l'on a l'habitude de le réunir et où il a passé la nuit; on l'y gardera en galopant autour de lui jusqu'à ce que, le soleil ayant dissipé la rosée ou la gelée, il puisse aller pâturer sans avoir à craindre la météorisation. Ces précautions se prennent à l'automne et au printemps; une fois l'heure venue où il peut paître sans danger, hommes et chevaux lui laissent le champ libre. Ces mille ou deux mille animaux se lèvent alors, s'étirent, se forment par groupes et se rendent lentement à leurs pâturages; ils s'en vont au loin, mais la plaine est si unie qu'ainsi même ils demeurent sous l'œil du maître, et, par un effet d'optique étrange, ils semblent grandir à mesure qu'ils s'éloignent, se découpant en silhouettes gigantesques sur l'horizon. La pampa, comme le désert, a ses mirages trompeurs; c'est ainsi que parfois au loin une misérable chaumière entourée de quelques acacias rabougris et de terrains secs et nus vous semble une île verdoyante plantée d'arbres, avec des lacs sans fin; il y a des journées où de tous les côtés vous apercevez des paysages enchanteurs là où l'herbe elle-même ne pousse quelquefois qu'à regret et où règnent la misère et la dévastation.

Tous les jours ne sont pas aussi calmes, il y a même des journées d'un travail tellement rude et spécial que l'Européen le mieux disposé ne saurait l'aborder : le *gaucho* par contre l'accomplit gaîment sous un soleil tropical, à cheval, au milieu d'une poussière *sui generis*, sans se donner de repos pendant des heures et sans prendre même de nourriture avant la tombée de la nuit. Ces travaux sont ceux auxquels donne lieu l'opération de la marque et de la castration.

La marque des animaux est un vieil usage de la pampa qui durera encore des siècles. Les propriétés n'étant pas fermées, et, faute de bois ou de fer, ne pouvant l'être qu'à très grands frais, les animaux sont abandonnés à eux-mêmes et ne peuvent être matériellement surveillés dans leurs excursions quotidiennes, à plus forte raison lorsqu'une sécheresse prolongée ou une tempête les éloigne pour plusieurs jours et quelquefois plusieurs mois de l'*estancia*. Il est de toute nécessité que dans ces voyages lointains chaque animal porte avec lui son état civil et la preuve de son origine; l'usage s'est donc établi d'appliquer à tous une marque à feu sur la cuisse ou sur l'épaule. Chaque *estanciero* a la sienne, propriété exclusive, inviolable comme toute autre; le nombre en est si grand qu'il a fallu inventer les contorsions de lignes les plus bizarres pour arriver à n'en pas avoir deux semblables. La formalité d'inscription à la po-

lice étant remplie, l'*estanciero* peut reprendre partout où il les rencontre non-seulement les animaux sur pied, mais même les cuirs en poils sur les marchés; les peines les plus sévères frappent ceux qui s'emparent d'un animal marqué ou colportent, sans laisser-passer du juge de paix, des cuirs dont la propriété ne leur a pas été régulièrement transmise. Il n'existe pas d'autre moyen de sauvegarder les droits de chacun; on a vu en effet, dans des années de grande sécheresse, jusqu'à deux millions de bêtes à cornes réunies dans des plaines de 40 ou 50 lieues que le fléau n'avait pas atteintes; sans la marque, ces mélanges seraient inextricables, et, malgré l'habitude de ces animaux de retourner là où ils ont été élevés, beaucoup seraient perdus pour leurs propriétaires. Ces raisons ont sauvé cet usage, condamné depuis longtemps, car cette brûlure perd la robe des chevaux en les rendant fort laids, troue les cuirs, qui deviennent impropres à beaucoup d'usages, ne disparaissant ni à la tannerie, ni même sous le vernis; de plus le travail de la marque est pour l'éleveur un des labeurs les plus rudes.

Au jour désigné, on se réunit entre voisins; les troupeaux de chacun ont été visités, et les animaux égarés repris par leurs propriétaires respectifs, de telle façon que les veaux qui n'ont porté jusque-là qu'un signe à l'oreille soient bien authentiquement du troupeau que l'on va marquer. Le travail se fait le plus souvent en liberté; les animaux sont groupés et entourés d'un cercle d'hommes à cheval armés de lassos. Dès le matin, on tue une jument et, on allume un grand feu d'os, les fers y rougissent et sont ensuite trempés dans la graisse huileuse de la jument tuée. Le jeune taureau désigné est poursuivi par le *gaucho* à cheval, le lasso tourbillonne et vient s'abattre autour de son cou. Le cheval d'un mouvement souple et vigoureux se raidit des quatre pieds, assujettissant ainsi le lasso sans le rompre; le taureau, les quatre pattes liées, est aussitôt jeté à terre, maintenu sur le flanc et marqué au fer rouge au milieu des vivats. Cette lutte et ce travail durent à peine un instant, on enduit alors la blessure de graisse, et l'animal est lâché; si le temps est pur et sec, l'air de la pampa cicatrisera cette plaie en quelques jours, et l'on choisit si bien son moment que très peu de bêtes souffrent ou meurent de cette blessure. La journée se passe ainsi, et un animal est à peine pris que le lasso est déjà envoyé de nouveau avec une telle habileté qu'il est rare que le coup ne porte pas et que l'animal se dérobe.

La marque n'est pas permise en tout temps; dans les époques de sécheresse par exemple, comme il est habituel que les animaux quittent leurs *querencias* (1) pour aller chercher l'eau et la nourri-

(1) Pâturages préférés, de *querer*, aimer.

ture qui leur manquent, la marque est interdite : il serait alors trop facile aux propriétaires favorisés d'un cours d'eau de s'approprier tous les animaux égarés; aussi l'opération a-t-elle lieu presque partout à la même époque, au printemps, alors que les campagnes sont verdoyantes et tous les animaux réunis dans leurs pâturages respectifs, avant que les fortes chaleurs d'été ne la rendent dangereuse en amenant la gangrène sur la blessure profonde que fait nécessairement le fer rouge.

Au commencement de l'été, quand les premières chaleurs ont mûri les fourrages et leur ont donné les qualités nutritives exigées pour un engraissement complet, on s'occupe de réunir les troupes qui seront envoyées aux *saladeros*, sans préjudice de celles que l'on destine toute l'année aux marchés de la ville de Buenos-Ayres. Pour l'abatage, on choisit les bœufs de trois à quatre ans. La conduite de troupes de quatre à cinq cents animaux pendant de longues journées de voyage est un travail difficile qui demande beaucoup d'habileté : il faut tout le jour les dirger, les pousser lentement en leur permettant de pâturer le long du chemin et les empêchant de se dérober; la nuit, il faut les réunir, les surveiller, les protéger contre la panique qui souvent les prend et produit alors une mêlée générale où un grand nombre est exposé à périr. Les troupes, à leur arrivée au *saladero*, sont enfermées dans un *corral* où presque immédiatement commence l'abatage. Les animaux tués sont débités, et toutes les parties expédiées, la viande séchée pour le Brésil et La Havane, le cuir salé et le suif pour Anvers, Liverpool et Le Havre, les os pour l'Angleterre ainsi que les cornes et les sabots, le sang lui-même est aujourd'hui réduit en poudre et exporté comme guano. De tous ces produits, l'industrie locale n'en conserve aucun, il est plus économique de recevoir la bougie d'Anvers, les cuirs préparés de Millau, la viande fumée de Hambourg, que de s'appliquer à travailler tous ces produits pour la consommation ; grâce à l'étrange système économique des douanes du pays, l'objet manufacturé en Europe, quel qu'il soit, fait toujours une concurrence victorieuse au produit nécessairement inférieur de l'industrie locale.

La richesse produite par la pampa est aujourd'hui colossale, mais l'avenir surtout en est illimité; bien que chaque jour, par suite de la division des terres et de l'invasion de l'étranger, l'élève du gros bétail doive se retirer devant celle du mouton et devant la culture, cette industrie ne saurait de longtemps être atteinte ni diminuer d'importance. En effet, le terrain occupé jusqu'à ce jour ne représente pas la dixième partie de celui à conquérir sur l'Indien et sur le désert; ce travail de conquête se fera peu à peu, et l'on peut entrevoir que la pampa de l'Amérique du Sud pourvoira tous les marchés du monde le jour où la science aura trouvé la solution de

la question du transport de la viande abattue. En attendant, le commerce, qui cherche aussi bien que la science des champs nouveaux pour son activité, a tenté déjà des exportations d'animaux sur pied et en approvisionne quotidiennement la ville de Rio-Janeiro, située à 600 lieues de Buenos-Ayres.

Aujourd'hui le nombre des bêtes à cornes s'élève environ à 60 millions; mais, le jour où tous les terrains inoccupés seront peuplés de la même manière, ce nombre peut atteindre 250 millions, que la république argentine nourrirait aisément dans les 136,000 lieues carrées de plaine qu'elle contient. Les débouchés ont le temps de se former avant que ce peuplement s'opère; en attendant qu'ils soient ouverts, l'habitant de l'Amérique du Sud se livre à une véritable orgie de gaspillage de viande. La ville de Buenos-Ayres, qui compte moins de 250,000 habitans, consomme par jour 800 bêtes à cornes et 5,000 moutons; bien que ces animaux soient beaucoup plus petits que ceux tués dans les abattoirs des villes d'Europe, cela fait plus de deux livres de viande par jour et par habitant. Le prix de la viande autorise du reste ce gaspillage; quoiqu'il ait subi une hausse depuis la grande sécheresse de 1874, il ne dépasse pas 3 ou 4 francs pour la viande de mouton, et pour celle de bœuf 5 ou 6 francs les 25 livres. Le transport et le débit en ville donnent seuls le prix à cette denrée; dans la campagne, la viande n'a aucune valeur, et l'on ne prise que le cuir et la graisse. Il ne faudrait pas croire que cette abondance fasse le bonheur de l'Européen; le Français surtout n'y trouve aucun avantage et ne pense qu'à se plaindre du prix du pain, qui dépasse 50 centimes la livre en temps normal : aussi s'empresse-t-il d'en produire comme agriculteur, meunier ou boulanger, pour avoir le droit d'en manger à sa faim, se rappelant toujours

Quels bons croûtons de pain coupait la ménagère!

IV. — LE MOUTON.

L'élevage du mouton représente dans les plaines de l'Amérique du Sud la petite culture, et, bien entendu, ici comme partout où la terre est libre et accessible à tous, elle tend à devenir la plus importante, si déjà elle n'occupe le premier rang : elle n'appartient pas, à proprement parler, à la pampa, n'est possible que dans les terrains depuis longtemps peuplés de bêtes à cornes, et constitue l'arrière-garde de la colonisation ; elle est spéciale à l'étranger. Le premier, il y a vingt ans à peine, il s'est consacré à cet élevage, et lui a donné la place et l'importance qu'il mérite. Avant 1850, le

mouton, dont l'introduction à la Plata remontait cependant à trois siècles, n'avait littéralement aucune valeur vénale; l'élevage de cet animal, si utile à l'homme et pour qui la domesticité semble être l'état de nature, était si complétement dédaigné qu'il vivait sans aucun soin, presqu'à l'état sauvage, traqué comme un fauve; sa laine n'était pas même recueillie, sa chair n'apparaissait jamais sur le marché de Buenos-Ayres ni sur la table de l'habitant, on le tuait pour employer le cadavre desséché au chauffage des fours à briques. Des Français pour la première fois en 1852 eurent l'idée d'acheter et d'exporter pour les manufactures du midi de la France les laines de la Plata, alors tout à fait inférieures. Ils les payèrent pendant longtemps un prix dérisoire ainsi que les peaux; ces prix, dont on se souvient encore, étaient de 60 centimes à 1 franc les 25 livres de laine. Les peaux avec laine se payaient le même prix la douzaine; aujourd'hui, la laine vaut de 15 à 25 francs l'*arrobe* de 25 livres, et les peaux de mouton s'achètent jusqu'à 80 francs la douzaine; l'exploitation des laines et des peaux atteint de 250,000 à 300,000 balles par an, du poids de 1,000 livres chacune.

En vingt-cinq ans, armé de patience et aidé de peu de capitaux, l'étranger a conquis presque seul ces résultats sans parvenir à convaincre la majorité des indigènes, qui gardent leurs préférences exclusives pour l'élève des bêtes à cornes, et même leur ancienne répulsion pour la viande de mouton. A l'époque dont nous parlons, l'extrême dédain avec lequel on traitait le mouton avait amené une dégénérescence complète dans l'espèce et produit une race à part, dont quelques échantillons subsistent encore dans les provinces où cet élevage est le plus négligé. Cette race créole portait une laine longue, forte, entremêlée, en apparence feutrée, assez semblable à la bourre faite de la crinière des bêtes à cornes. Presque tous ces individus dégénérés ont disparu et fait place aux espèces d'importation européenne, Rambouillet, Saxons, Negretti, Lincoln, amenés à grands frais, élevés avec les plus grands soins et croisés avec les restes des anciens troupeaux; mais il a fallu de longues années pour amener une transformation complète dans la nature de la laine. Pendant ce temps, quelques manufacturiers d'Europe avaient créé une fabrication spéciale pour employer la laine créole, si bien qu'aujourd'hui, où elle disparaît, elle reste nécessaire et se trouve quelquefois demandée sur les marchés de Buenos-Ayres à des prix que n'atteint pas la laine des troupeaux raffinés.

Les étrangers qui au début pouvaient se consacrer à cet élevage s'établissaient discrètement sur des terrains dédaignés des propriétaires ou appartenant à l'état, et avec quelques moutons

créaient en peu d'années les élémens d'une fortune au milieu des dédains des riches *estancieros*. Que faut-il en effet pour entreprendre cet élevage? Peu d'argent pour le commencer et peu de travail pour le mener à bien; un enfant de huit ans suffit à garder une troupeau de 2,000 têtes et à lui donner toute l'année, sauf le moment de la tonte, les soins qu'il réclame; à plus forte raison suffit-il à soigner les 400 ou 500 brebis du début prêtées ou achetées à crédit, permettant ainsi à la famille de se livrer à tout autre genre de travail jusqu'au jour où elle pourra vivre dans une oisiveté productive en s'occupant du troupeau ainsi augmenté.

Les Irlandais sont parmi les émigrans ceux qui se sont livrés avec le plus de profit à cette sorte d'élevage. Hommes rudes, habitués aux privations, débarquant sans ressources, ils forment dans la province de Buenos-Ayres une grande famille de 35,000 individus environ, s'aident les uns les autres, tendent la main aux nouveau-venus, et acquièrent un premier capital qui s'augmente rapidement; tous à leur arrivée se consacrent exclusivement à l'élevage du mouton, et l'on en peut citer dont les fortunes colossales se sont faites là, et qui possèdent jusqu'à 250,000 moutons.

Le terrain propre à cet élevage doit être choisi dans les parties le plus anciennement peuplées où les graminées dures et hautes ont disparu sous le pied colonisateur des vaches et des chevaux, et ont été remplacées par des plantes courtes, touffues et tendres à la dent; les meilleurs sont naturellement ceux couverts de trèfle, mais ce ne sont pas les seuls bons, le trèfle a même un inconvénient grave qui a empêché longtemps la laine de la Plata d'atteindre son prix sur les marchés européens, c'est le grand nombre de ses graines, sorte de petites rondelles garnies de poils durs, dont la toison se couvre avant que la tonte puisse être terminée, et qui s'attache à la laine de façon à en rendre le peignage à la machine fort difficile; les immenses plaines du sud de la province de Buenos-Ayres, où le trèfle est rare, sont peuplées d'innombrables troupeaux de brebis dont la laine est plus recherchée que celle de l'ouest et du nord, où il couvre toute la plaine. Le sud cependant a toujours été dédaigné par les premiers *estancieros*, ce qui a permis aux étrangers de s'y établir en grand nombre, d'y acquérir à bas prix de vastes terrains fertiles, et d'y commencer avec peu de débours l'élevage en petit, aujourd'hui si productif.

L'*estancia* consacrée à l'élevage du mouton est généralement composée de terrains restreints; cependant il y a de riches propriétaires qui occupent 5, 6 et même 10 lieues. Pour un troupeau de 2,000 têtes, 200 hectares, 250 au maximum, suffisent; la terre se divise en conséquence, et, sur 1 lieue de pâturages passables, on

peut placer de 10 à 12 troupeaux de cette importance. On trouve facilement des terrains à louer, bien qu'ils soient chaque jour plus recherchés. Le système pratiqué est celui de l'association : le propriétaire ou locataire du terrain fournit un *rancho*, 1,000 brebis, 200 hectares à un métayer qui, fournissant également 1,000 brebis et entrant pour moitié dans les frais d'installation, aura la garde du troupeau. Tous les produits se diviseront par moitié; le métayer cependant a le droit de nourrir sa famille en tuant les animaux nécessaires à sa consommation; il doit compte, bien entendu, de chaque peau provenant de ces abatages quotidiens. D'octobre à décembre a lieu la tonte; en mai, avant la mise bas d'automne, qui commence à cette époque et qui est la plus productive, on peut vendre les animaux gras ou vieux et faire place ainsi aux agneaux.

Le produit de ce genre d'industrie est vraiment prodigieux. Nous avons pris au hasard le compte de rendement d'un troupeau de 2,040 moutons élevés par un métayer soigneux associé par moitié. Il fut payé en avril 1874 5 francs par tête, soit 10,200 francs; en décembre, le produit net en laine fut de 2,200 francs, les peaux provenant de la consommation du métayer et de quelques animaux morts donnèrent 420 francs; en avril 1875, on put extraire du troupeau 800 animaux choisis que l'on vendit 9 francs pièce, soit 7,200 francs, et le troupeau, augmenté déjà des mises bas d'avril, resta encore de 1,900 têtes à la veille de la mise bas d'automne, qui devait donner au moins 500 agneaux, soit un revenu de près de 100 pour 100 en une seule année pour un troupeau très ordinaire. Certes il y a des métayers peu soigneux et des propriétaires négligens qui détruisent ou laissent perdre leur troupeau peu à peu, et au bout de quelques années sont plus pauvres qu'au début; mais l'homme travailleur et sobre ne trouvera nulle part un emploi plus avantageux d'un petit capital. Ce premier capital, l'immigrant qui fera preuve de qualités sérieuses ne manquera pas de propriétaires qui le lui prêtent, trop heureux de s'attacher un homme capable de faire prospérer leurs intérêts en même temps que les siens propres; mais il ne faut pas croire que cette vie soit des plus douces, le seul charme pour celui qui aime le *far-niente* le plus invariable, c'est l'oisiveté absolue.

Est-ce un travail en effet que d'ouvrir à l'aube en été, à dix heures en hiver, la porte du parc? Le troupeau de lui-même va pâturer où bon lui semble, et le soir un enfant à cheval suffit à le rassembler et à le ramener bêlant. Les quelques soins à lui donner consistent pendant le jour à faire un tour ou deux à cheval pour empêcher qu'il ne se mêle avec le troupeau du voisin; quelquefois, mais rarement, dans les nuits d'orage, une surveillance est

nécessaire; on ne peut en effet le faire entrer au parc, où il s'enfoncerait dans la boue au grand péril du profit de l'année. Quel autre charme que le travail offrirait cependant cette existence peu riante? Le cadre en est triste, la monotonie en est lugubre. L'éleveur de moutons étranger ou indigène a pour toute habitation un *rancho* fait de paille recouverte de boue délayée, protégé d'un toit de chaume; d'une toile tendue ou d'une cloison légère, de boue aussi, on fait deux pièces. L'une est la cuisine, la salle de réunion et le dortoir des hommes; le feu y est allumé tout le jour au milieu même de la pièce; le combustible, qui n'est autre que la fiente du mouton recueillie dans le *corral* et séchée au soleil, laisse échapper une fumée âcre qui a peine à sortir par les interstices du chaume. L'autre pièce est la chambre des femmes; il est surprenant de voir la quantité d'êtres humains qui vivent là pêle-mêle, se multipliant dans l'insouciance, sans la moindre dignité humaine. Toute l'habitation représente une dépense d'installation de 400 à 500 francs, car il faut songer que les quelques bois qui servent d'armature aux autres élémens très dissolubles sont apportés de fort loin, et que les transports sont très coûteux. L'indigène n'est gourmand que de citrouilles et de pastèques, et ces végétaux rampans ont seuls l'honneur d'une apparence de culture; l'étranger embellit quelquefois de quelques arbres ce triste séjour. Celui, en exceptant les Irlandais, qui se décide à se consacrer à l'élevage du mouton n'est généralement pas nouvellement débarqué : il est venu d'Europe sur la foi des contes bleus des agens d'émigration ramasser des onces d'or sur les quais de Buenos-Ayres; il y a trouvé une population remuante, très occupée de ses intérêts, ardente au gain et moins disposée à se serrer pour faire place au nouveau-venu qu'à rire de son air vainqueur et de conquérant du Nouveau-Monde. Il a cherché alors à se faire une place, essayant de tout, entreprenant les métiers qui lui étaient les plus étrangers, réussissant peu et finalement partant pour la campagne y refaire sa vie; il devient alors, s'il est doué d'une nature résistante, un vrai berger, et, s'il est persistant, réussit à vivre et à se constituer un capital sûr. Parmi les émigrans de race latine, fort peu jusqu'ici se sont décidés à courir cette aventure, méprisant les exemples qu'ils ont sous les yeux.

Les écueils sont rares : à de longs intervalles apparaît une épizootie qui frappe la race ovine; en ce cas même, tout n'est pas perdu, les peaux peuvent être sauvées, beaucoup d'animaux préservés, c'est un retard et non une ruine pour l'éleveur. Si la guerre civile ou une invasion d'Indiens survient, l'éleveur de moutons est beaucoup moins atteint que tout autre, c'est à peine si on lui mange

quelques animaux en lui laissant les peaux. Les maladies, sauf la gale, qui diminue le rendement de la laine, sont rares chez ces animaux élevés à l'air libre; on peut compter sur un produit à peu près sûr et entreprendre cette industrie avec un petit capital et un grand fonds de courage et de patience, certain de recueillir au bout de quelques années le résultat de ce travail obscur.

Celui qui peu à peu, à force de temps, est parvenu à augmenter son troupeau, louant chaque jour une nouvelle étendue de terrain, aspire, bien entendu, à obtenir la propriété du sol sur lequel il a constitué sa nouvelle aisance. Cette acquisition est permise et possible à tous, bien que dans ces dernières années une spéculation mal raisonnée ait porté le prix des terrains hors des limites de leur valeur intrinsèque. Nous ne parlerons pas de ceux rapprochés de Buenos-Ayres dans un rayon de 8 à 10 lieues : le prix en varie de 4,000 fr. à 200 fr. l'hectare, suivant la situation, ce ne sont déjà plus des terrains propres à l'élevage, ils sont consacrés à l'agriculture. Le vrai rayon de l'industrie pastorale commence à 10 lieues et s'étend jusqu'à 60 et 70 lieues de Buenos-Ayres; dans cette région, les terrains valent de 50,000 à 150,000 francs la lieue carrée de 2,700 hectares, soit de 18 à 60 fr. l'hectare; c'est un prix qui permet d'essayer l'élevage du mouton en réservant à chaque troupeau une étendue assez vaste. En s'éloignant encore de Buenos-Ayres, dans des régions de pâturages déjà assez tendres, le gouvernement concède à des conditions fort avantageuses des terrains au prix de 30,000 et même 14,000 francs la lieue carrée, payables en trois ans ou six ans; mais ces concessions n'ont pas été jusqu'ici une faveur offerte à l'immigrant, elles se font à quelques intrigans, amis du pouvoir, qui ne les revendent qu'à gros profits : aussi est-il plus sage pour celui qui veut acquérir de choisir des terrains déjà peuplés depuis longtemps et mieux préparés pour un élevage sûr et sans risques. C'est en effet souvent une source de déceptions incalculables pour les nouveaux habitans que des essais de colonisation de terrains vierges; il est arrivé que, trompés par des apparences brillantes, des étrangers ont sollicité des concessions, risqué de gros capitaux sur des terrains neufs pour n'y recueillir que la ruine. Cela est vrai surtout pour les terrains boisés, abondans sur les rivages du Haut-Parana et du Paraguay. Des compagnies ont obtenu ou racheté des concessions de centaines de lieues couvertes de bois, ont engagé dans ces opérations des sommes importantes qui s'y sont englouties sans laisser de traces; les bois seuls, disait-on, devaient payer tous les frais de la colonisation, mais devant le premier arbre on a vu combien les outils et les hommes étaient insuffisans, que le sol n'avait pas d'assises, et

qu'au milieu de marais que l'on ne soupçonnait pas le transport d'un arbre jusqu'à la rivière, située à 100 mètres, était un problème insoluble. Ce qui s'est produit pour les terrains boisés est fréquent aussi dans la pampa : le terrain vierge dévore le troupeau et ruine le colon; il faut être riche pour acheter les terrains à bas prix.

L'importation récente de l'élevage du mouton dans la pampa enlève nécessairement à ce genre d'industrie toute espèce d'originalité, il n'a pas le pittoresque des travaux de l'élevage des bêtes à cornes. La vie de l'éleveur est vide, celle du troupeau est sans incidens, elle se passe en plein air; le *corral* où on le rentre le soir est en tout semblable aux parcs à brebis connus en France, avec cette différence qu'étant à poste fixe, le sol s'en élève avec rapidité jusqu'à former un monticule de résidus riches en azote et en ammoniaque; c'est là une richesse encore négligée faute de moyens de transport à bas prix, et qui un jour pourra fournir à l'Europe des chargemens aussi nombreux que ceux que l'on a extraits des îles Chinchas; pour le moment, dans ce pays où l'engrais est inutile, l'habitant n'en utilise qu'une faible partie comme combustible. Le matin, ce *corral* où les brebis ont passé chaudement la nuit sur un sol brûlant est ouvert, et le troupeau sort, se dirigeant de lui-même sur le point où il doit pâturer; on le surveille à peine, assez cependant pour l'empêcher de se mêler aux troupeaux existant dans le voisinage. Si un groupe s'égare, ce qui est fréquent, et se mêle à un troupeau étranger, le propriétaire a le droit d'en exiger l'examen : on fait alors rentrer les animaux dans le *corral* et l'on vérifie les oreilles des 2,000 ou 3,000 brebis qui s'y trouvent renfermées; c'est en effet à l'oreille que l'agneau a reçu la marque de propriété; les animaux étrangers sont pris par le pied et mis à part.

Au printemps, d'octobre à décembre, a lieu l'important travail de la tonte; les bras manquent généralement, le pays étant peu peuplé, hommes et femmes sont à l'œuvre. Les moutons réunis dans une enceinte auprès d'un hangar, s'il en existe, un homme les prend un à un, et, après avoir lié le patient, le jette aux tondeurs; ceux-ci, armés de forts ciseaux à ressort automoteur, pointus et d'un pied de long, au tranchant affilé, en moins de cinq minutes ont tourné, retourné l'animal et l'ont lâché dépouillé de sa toison, le plus souvent les chairs mises à vif par la pointe des ciseaux; la toison, repliée en boule sur elle-même, montrant extérieurement la racine blanche des poils, est liée avec une ficelle et remise par le tondeur contre un jeton de 10 ou 20 centimes suivant le prix du jour; les meilleurs tondeurs, généralement indigènes, se font 20 et 25 francs par jour.

Comme chez nous la moisson et la vendange, la tonte est l'occasion de fêtes de tout genre, de bals avec guitares et chants; s'il

pleut ou que le temps fraîchisse, la tonte est nécessairement arrêtée, et les fêtes redoublent. A l'automne commencent les grands abatages de moutons dans les fonderies de suif. En 1869, ils s'élevèrent jusqu'à 10 millions de têtes, à la suite d'une baisse subite du prix de la laine sur les marchés d'Europe; depuis il y a eu un très grand ralentissement dans ces travaux : le haut prix de la laine a élevé le prix de la brebis, la consommation toujours croissante de la ville de Buenos-Ayres et l'exportation des animaux sur pied pour le Brésil ont imprimé un tel mouvement de hausse des prix que la fabrication du suif a été fortement atteinte. Ce débouché restera toujours ouvert pour le trop-plein des troupeaux, mais il était peu avantageux pour l'éleveur de n'en pas avoir d'autres. Dans cette année 1869, le prix du mouton, qui dix ans auparavant était de 8 à 10 francs, était tombé à 3 et 4 francs; aujourd'hui, même après la tonte, les moutons gras ne valent pas moins de 9 à 12 francs, c'est une augmentation de valeur d'au moins 500 millions de francs pour l'ensemble des troupeaux de la république, que l'on peut estimer à 70 millions de têtes.

Après ces détails donnés sur cette modeste et riche industrie, on comprendra facilement que les mines et les aventures du mineur soient délaissées dans un pays où sans travail, presque sans premier capital, mais avec la résolution de supporter une vie oisive et rude, un homme a devant lui un horizon certain de bien-être et de fortune. On a vu quelques déclassés venir chercher dans cette existence la satisfaction de leurs désirs ambitieux et y réussir, mais en réalité ils sont rares. Le succès sur la terre d'Amérique appartient à ceux qui consentent à refaire leur personnalité, en constituant des débris de l'Européen un homme nouveau, à *s'américaniser*, mot nécessaire pour exprimer cette transformation curieuse que subit celui qui a passé l'Océan. A vivre au milieu de cette société en formation, l'Européen, oubliant le vieux monde, ses traditions, sa routine, retrempé dans un individualisme absorbant, acquiert une énergie spéciale, dominé qu'il est par la doctrine de l'intérêt personnel, loi générale à laquelle il essaierait vainement de se soustraire. Si l'on veut s'expliquer la raison de cette transformation, on la trouvera dans l'esprit de retour, mobile que ne connaît pas l'homme sédentaire, dont la vie plus ou moins heureuse est fixée là où il est né et qui peut accepter la médiocrité, qui, pour l'émigrant, contient une menace d'exil perpétuel.

Le sol d'Amérique influe différemment sur les différentes catégories d'émigrans : inutile de dire que les dix années de collége, bagage du bachelier, lui seront d'un mince profit, que l'étranger lettré, à quelque degré qu'il le soit, n'a de rang à prendre dans la

société américaine qu'à la condition de s'y refaire une éducation spéciale, toute différente de la première. Par contre, une place considérable appartient à l'homme nature qui débarque avec deux bras prêts à tout, qui n'a pas même essayé un apprentissage, ou du moins qui, s'il a un métier, le connaît superficiellement; tout travail lui est bon, les salaires élevés et la vie matérielle facile lui assurent un avenir prospère. Il semble créé pour lui, ce pays où le superflu est hors de prix, mais où le nécessaire est pour rien; peu lui importent ces joies de l'esprit et des yeux, ce luxe des sociétés européennes, qui distribuent gratuitement tout un monde de jouissances, où la nature elle-même a prodigué des satisfactions de tout genre. Ici, rien de semblable; dans les villes, tous les luxes hors de portée, rien de gratuit pour les yeux ni l'esprit, la nature elle-même sans pittoresque et sans beauté, mais le nécessaire en abondance à la portée de tous.

Entre ces deux classes d'individus, il y en a une, intermédiaire, qui trouverait la satisfaction de tous les désirs qu'elle ne saurait réaliser en Europe; nous voulons parler du petit fermier et du petit propriétaire français, vivant péniblement sur une terre morcelée à l'excès sans profit possible, sans pouvoir même développer sa famille sous peine de ne pouvoir l'alimenter. Celui-là, armé déjà d'un capital, quelque minime qu'il soit, accompagné d'une famille connaissant les travaux des champs, trouverait dans les pampas de Buenos-Ayres un climat des plus salubres, de vastes plaines fertiles, des terrains à acheter à des prix relativement bas; il tâtonnera peut-être un peu au début, mais, bien dirigé, il prospérera vite une fois enraciné, s'assurant à lui-même et préparant aux siens une aisance qu'il eût vainement rêvée en Europe. Quelques-uns échoueront, d'autres se lasseront; là comme partout les revers vous attendent, là comme partout il y a de bons et de mauvais jours; mais là plus que partout le travail est facile et rémunérateur.

Il faut vraiment que l'ignorance des résultats économiques de l'émigration soit bien profonde pour qu'elle rencontre en France, en Allemagne et en Italie l'opposition gouvernementale dont elle est l'objet. Est-ce donc une vérité si méconnue, qu'émigration c'est production? L'émigrant, à quelque catégorie qu'il appartienne, n'emporte-t-il donc pas avec lui ses usages et ses mœurs? Entrant dans la vie américaine, plus large, et d'où est bannie la mesquinerie des pays trop peuplés, il développe ses besoins, mais dans le sens de ses habitudes premières, les fait connaître et les impose même aux différens peuples au milieu desquels il vit; tout son travail retourne ainsi au centuple à la mère-patrie et vient augmenter chez elle la production, l'exportation et partant la richesse. On pourrait

citer à l'appui mille exemples, c'est ainsi qu'en Italie le mot inconnu d'exportation est devenu une réalité et une source de prospérité depuis que les Lombards et les Napolitains s'expatrient par milliers pour revenir sans exception jouir chez eux du bien-être acquis ailleurs. Prenons un exemple en France facile à contrôler.

De 1852 à 1860, à peine y avait-il quelques Français à Buenos-Ayres, l'exportation des vins de Bordeaux pour tout le bassin de la Plata n'atteignait pas en 1855 500 barriques par an; on ne consommait alors que les gros vins de Barcelone, que les Espagnols y avaient dès longtemps fait connaître. Vers 1860, la création d'une ligne de vapeurs de Bordeaux à Buenos-Ayres fut le signal d'un commencement d'émigration vers la Plata, qui s'accentua sérieusement vers 1866. En 1872, la colonie française de la province de Buenos-Ayres ne dépassait pas 50,000 individus, l'exportation des vins de Bordeaux pour la Plata atteignit jusqu'à 28,000 barriques dans un mois et ne descendit dans aucun au-dessous de 15,000 ou 18,000. Niera-t-on que ces quelques milliers de Français aient plus fait pour développer notre richesse nationale en la faisant connaître que 500,000 pris au hasard qui sont restés chez eux? N'ont-ils pas, dans une mesure considérable, développé en France la production en répandant au dehors l'exemple de leurs habitudes? Ce qui est si sensible dans le monde matériel ne l'est pas moins dans l'ordre moral et intellectuel : nos livres, nos journaux, notre littérature sont surtout répandus au dehors par ceux qui émigrent et inspirent à tous les étrangers le désir de connaître un pays où tout se sait et s'enseigne; c'est ce qui amène chez nous avec les nombreux étrangers un élément nouveau de richesse.

Il est certain qu'un temps viendra où les gouvernemens des pays neufs n'auront plus à répandre des primes et à entretenir des agens, et verront l'émigration aussi protégée par les gouvernemens européens qu'elle est aujourd'hui entravée, un temps où cette erreur économique ira rejoindre le vieux système espagnol, jaloux, prohibitif à l'excès et en même temps ruineux, qui, en fermant l'accès des colonies aux peuples étrangers, en ajournait le développement sans profit pour personne. L'Angleterre a depuis longtemps adopté le système contraire, et en a prouvé pratiquement la valeur par le profit qu'en ont tiré ses banques et son industrie. Peu à peu tous les gouvernemens suivront cet exemple; alors peut-être aurons-nous rendu un service en faisant connaître une des industries où l'activité humaine peut trouver le plus utilement son emploi.

ÉMILE DAIREAUX.

UN

POÈTE RÉPUBLICAIN

SOUS NÉRON

L'histoire des mœurs sous l'empire romain est pleine de contradictions, et ces contradictions sont d'autant plus grandes que les empereurs sont plus mauvais. Plus en effet la tyrannie s'aggrave, plus la violence envahit le monde intérieur de la pensée et du sentiment, pour y porter le trouble et en détruire l'équilibre. Au désordre social répond dans la vie morale un défaut de calme et de stabilité : les âmes s'abandonnent ou s'exaltent, le bien chez les faibles se heurte au mal, et le jugement est livré à l'incertitude. Ainsi s'expliquent sous Tibère, sous Caligula, sous Néron, ces contrastes entre la lâcheté et les passions honteuses qui dominent et les exemples de noblesse et d'héroïsme qui au même moment relèvent l'humanité. C'est le propre des temps agités de mettre ainsi à nu la faiblesse et l'inconsistance morale des peuples et des hommes. Figurons-nous quels troubles en ce genre pouvait produire l'énormité de la tyrannie sous un fou capricieux comme était Néron! Pour nous aujourd'hui, le témoignage le plus expressif de l'incohérence intellectuelle et morale qui caractérise cette débauche de quatorze ans dans la toute-puissance, c'est *la Pharsale* de Lucain, ce poème républicain sans mesure et sans proportion où la vraie grandeur se fait jour par instans au milieu de l'énorme et de l'étrange, où des accens sincères se mêlent à la plus fausse déclamation, où d'un scintillement perpétuel et d'une sonorité fatigante s'élancent parfois d'admirables rayons et de magnifiques harmonies, enfin ce poème républicain entrepris par le favori et sous les auspices du prince. C'est ce dernier fait qui paraît d'abord le plus surprenant.

La raison de cette contradiction singulière n'est point à chercher dans la politique de Néron. Entre Néron et la république, il y avait incompatibilité absolue. Qu'il ait souvent existé des rapports et même une alliance entre le despotisme d'un seul et la démocratie, cela est incontestable. Néron lui-même courtisait la foule, il pourvoyait largement à ses plaisirs : elle l'aimait et le regretta; mais entre la licence de la foule et la liberté de la nation fondée sur le droit et la moralité il n'y a pas de confusion possible, et il serait oiseux de démontrer qu'un prince dont le règne ne fut qu'un outrage éclatant et perpétuel à la moralité et au droit ne peut pas être transformé en empereur républicain. Il n'y visa jamais, et aucune des fantaisies de cet esprit déréglé n'autorise à lui prêter cette prétention. Par quelle étrange anomalie un des plus aimés et des plus attentifs parmi les courtisans du maître choisit-il précisément ce thème pour l'œuvre capitale de sa muse ambitieuse? C'est à l'histoire, c'est à l'examen des courans suivis depuis un siècle par la littérature et par les mœurs romaines qu'il en faudrait demander l'explication.

L'impression laissée par la chute de la république avait été profonde et durable, car le fait lui-même était immense. C'était l'achèvement de cette grande évolution de quatre siècles et demi qui, d'un des plus petits peuples du Latium, avait fait le maître de l'univers! Après cette prodigieuse carrière, la république n'avait pu finir tout d'un coup; les longues convulsions de son agonie, depuis les querelles de Marius et de Sylla jusqu'à la bataille d'Actium, avaient ébranlé tout le monde romain et profondément troublé les imaginations. Aussi, malgré les bienfaits réels du règne réparateur d'Auguste et les rapides progrès de la servilité, des paroles de regret pour le bien perdu ne cessèrent pas sous ce prince de se faire entendre. Même dans les rangs des panégyristes convaincus et officiels, les chefs du chœur, Virgile et Horace, le premier sans caractère politique, le second sincèrement rallié, donnent les louanges les plus magnifiques qu'il ait jamais reçues à Caton, l'homme en qui s'est incarnée l'idée de la résistance à la tyrannie. Le sentiment général est si fort qu'Auguste lui-même ne s'y peut soustraire. De là chez lui une tolérance dont on cite des traits nombreux. Il laissait appeler dans des lectures publiques Brutus et Cassius *les derniers des Romains*. De là aussi une préoccupation dont Suétone nous a conservé un curieux exemple. Il nous montre dans l'intérieur du palais impérial Auguste lisant devant un auditoire d'amis sa *Réponse à Brutus au sujet de Caton* et soulagé de temps en temps dans cette lecture par Tibère. Le souvenir de Caton, celui de Cicéron, étaient comme une obsession de la conscience publique : il fallait que chacun se mît à les louer ou à les attaquer.

A la chute de la république étaient liées, comme ses causes, la

corruption des mœurs et les guerres civiles. Auguste échoua dans le rôle de réformateur, et, quoiqu'il eût réussi à pacifier Rome et l'empire, la pensée des guerres civiles lui survécut. Elle inquiéta la vigilance de Tibère, car elle impliquait le regret de la liberté; elle tenta Claude, dans les ardeurs innocentes de sa jeunesse pour les compositions historiques; elle résista aux persécutions dirigées contre Crémutius Cordus. Ses *Annales*, malgré la sentence du sénat de Tibère, se lisaient de nouveau sous Caligula, et l'esprit républicain dont elles étaient animées était resté si vivant, au moins chez quelques-uns, que Chéréa, en tuant Caligula, se figurait qu'il allait rétablir la république.

Ainsi les lettres vont avec l'histoire. Celles-ci, par une pente naturelle dans de pareils sujets, inclinèrent souvent vers la déclamation. Certains thèmes avaient été adoptés par les écoles, par exemple les proscriptions et en particulier la mort de Cicéron, où un poète, Cornélius Sévérus, avait le mieux réussi de tous. C'était le jugement de Sénèque le père, et il le justifie par le morceau qu'il cite. Le même sujet avait encore été traité par un autre poète, Sextilius Ena, qui était de Cordoue, comme les Sénèques et Lucain, et avait, comme eux, l'enflure de son pays. Le fait n'est pas indifférent à relever quand on recherche les antécédens de *la Pharsale*. Si Pétrone critique ce poème et le refait à sa manière, c'est qu'il subit aussi le charme d'un pareil sujet. Il s'est formé sur les guerres civiles une tradition littéraire, et elle est si bien entrée dans les mœurs, qu'on serait tenté de se demander si elles n'ont pas dû exercer les facultés poétiques de Néron lui-même. S'il n'en fut rien, c'est sans doute que son imagination vivait de préférence dans la fiction grecque, le vrai monde de l'art, pensait-il, plus ouvert à son goût de magnificence théâtrale, et où ses talens de chanteur lyrique trouvaient mieux leur emploi.

Tout ce mouvement, cette émotion profonde et persistante laissée par la chute de la république, cette tradition républicaine fidèlement conservée par un côté des mœurs, par les lettres, par les écoles, tout cela aboutit à *la Pharsale*; elle en est le monument poétique. Qu'est-ce donc que ce républicanisme capable d'inspirer à Lucain l'œuvre la plus considérable qui soit sortie de la plus grande révolution du monde antique, quelle en est la sincérité, et quelle est aussi l'influence qu'il exerce sur le développement du sujet au point de vue de l'histoire et de l'art? Si l'on répondait à ces deux questions, on aurait jugé en grande partie *la Pharsale*, cette épopée qui a eu le mérite de survivre à son époque et de passionner souvent la postérité.

I.

La sincérité de Lucain nous serait d'abord suspecte, si nous oubliions l'ensemble de faits qui vient d'être rappelé. Rien à ses débuts ne nous fait entrevoir dans le présent ou dans l'avenir la figure austère du républicain convaincu. Quelques lignes charmantes de Sénèque, si, comme on l'a cru jusqu'ici, elles sont écrites sur Lucain, nous présentent un enfant vif et gracieux, dont la gaîté et le libre babil, dont la vue seule porte avec soi la joie et la sérénité, qui dans les deuils de famille est la consolation et l'espoir des siens. Cet enfant, après avoir brillé dans les écoles de Rome et peut-être d'Athènes, passe dans la cohorte poétique de Néron, où il prend la première place. Comblé aussitôt de faveurs, nommé questeur avant l'âge légal, revêtu d'autres dignités encore, il paie sa dette en poète courtisan. C'est lui qui aux premiers jeux quinquennaux, institution qui fait la joie et l'orgueil de Néron, a l'honneur de réciter l'éloge du prince, déjà parricide et publiquement dégradé. On se figure facilement ce que pouvait être cet éloge. Il suffit de voir, au commencement de *la Pharsale*, les raffinemens qui renouvellent l'apothéose traditionnelle. Néron dans les palais célestes, heureux de le posséder, et prenant à son gré les attributs des grandes divinités, respectueuses et soumises; Néron adjuré de choisir la place de son astre bien juste au milieu du monde, afin de n'en pas détruire l'équilibre et d'envoyer directement sur Rome ses feux pacificateurs et bienfaisans; Néron, et ceci allait plus droit au cœur du césar-poète que les honneurs posthumes de la mythologie astronomique, transformé dès sa vie terrestre en dieu inspirateur, plus puissant qu'Apollon et que Bacchus : aucun de ces traits ne coûte à la complaisance de Lucain, fier de laisser loin derrière lui les exemples trop timides d'Horace et de Virgile. Rien ne vaut la transition par laquelle on passe du sombre tableau des guerres civiles à cette glorification de l'empereur : « si cependant les destins n'ont pas trouvé d'autre voie pour la venue de Néron,... ô dieux, nous ne nous plaignons plus ! »

Voilà par quel langage, voilà au milieu de quelles idées et de quels faits Lucain commence son épopée républicaine. N'est-on pas fondé à craindre que son républicanisme ne soit tout littéraire? Eh bien! non; ce jugement serait trop absolu. Sans doute Lucain n'est pas un héros, un confesseur austère de la foi; mais il ne faudrait abuser contre lui ni de certains côtés de sa vie, ni d'adulations passées alors dans les mœurs, sans lesquelles il n'avait pas le droit de traiter son sujet, ni même d'être poète. En réalité, il ne ressemble pas à ses personnages : il n'est pas tout d'une pièce; il est ce que l'on

fait les traditions du passé, les influences contemporaines, les inégalités de sa propre nature. Il y a en lui un républicain d'école et de convention, il y a aussi un républicain sincère. Les deux s'unissent et se confondent dans une proportion variable suivant l'inspiration du moment et surtout suivant les circonstances, c'est-à-dire suivant les rapports du poète avec Néron.

D'abord il ne peut exister aucun doute sur la pensée première du poème. L'ambition poétique de Lucain a été séduite par l'espoir d'exprimer avec une puissance jusque-là inconnue la grande idée qui depuis un siècle hantait les imaginations romaines, la perte de la liberté. Cette perte s'était consommée à Pharsale, car, à partir de cette victoire, César était resté seul; la guerre avait continué terrible et périlleuse, mais le coup décisif était frappé. De là le titre du poème choisi par le poète lui-même : le poème de Pharsale, *Pharsalia*.

Pour lui, comme pour l'histoire, c'est à Pharsale qu'aboutit le mouvement antérieur des guerres civiles, et il pense que là s'est décidé pour l'avenir le sort de Rome et du monde, qui désormais dépendront d'un maître. Quelles qu'aient dû être dans sa pensée les limites de son œuvre, Pharsale était et devait rester le centre de sa composition. Sans doute, puisque dans la partie exécutée il a dépassé la mort de Pompée, on peut supposer qu'après la guerre d'Égypte, dont il a laissé le récit inachevé, seraient venues les guerres d'Asie, d'Afrique et d'Espagne, et comme il a l'habitude de suivre l'histoire pas à pas en s'arrêtant là où il trouve matière à développement, cette hypothèse donnerait au poème un accroissement dont on ne saurait déterminer la mesure; mais aucun de ces événemens, quels qu'en aient été la difficulté et les périls, ni Thapsus, ni Munda, n'avait la même importance (1) et ne prêtait autant à l'expression de la pensée principale du sujet. Poussons jusqu'au bout, et admettons que Lucain se fût fixé pour terme la mort de César : la nature de ses idées, qu'il nous a fait très clairement connaître, l'amenait nécessairement à présenter cette mort comme une expiation. Le vainqueur de Pharsale immolé au pied de la statue du vaincu, quelle occasion naturelle de marquer encore l'importance décisive du funeste combat de Thessalie! Laissons les conjectures : qui sait jusqu'à quel point l'esprit de Lucain pouvait dépasser l'effort du moment et ce qu'il aurait fait, s'il avait vécu? A prendre son poème tel que nous l'avons, nous y voyons nettement que, s'il est un point sur lequel il ait voulu rassembler ses forces et concentrer sa pensée, qui ailleurs s'abandonne et se dissipe si facilement, c'est

(1) Non istas habuit pugnæ Pharsalia partes
Quas aliæ clades.

la bataille qui fit disparaître de la scène Pompée, le principal adversaire de César, et qui par là fonda l'empire. « En ce combat, dit-il, les peuples sont atteints d'une telle blessure que le siècle présent n'y saurait suffire; ce qu'ils perdent, c'est plus que leur vie, plus que leur salut : nous sommes abattus pour l'éternité. Les glaives des vainqueurs asservissent avec nous toutes les générations futures. — Et nous, les fils des vaincus de Pharsale, quel est notre crime? En quoi avons-nous mérité de naître sujets? Avons-nous manqué de cœur sur le champ de bataille? Nous n'y étions pas. Si la fortune nous réservait un maître, que ne nous a-t-elle au moins laissés combattre? »

Lucain, combattant intrépide à Pharsale! Ce que nous savons de lui nous le montre moins brave en actions qu'en paroles. Son énergie poétique du moins ne faiblit pas. Dans ce septième livre, qua remplit tout entier ce grand fait du combat de Pharsale, il n'a rien épargné pour en exprimer la grandeur; toutes les ressources de la rhétorique et tout le bagage de l'épopée ont été mis en réquisition. Rendons-lui la justice de reconnaître qu''il a rencontré beaucoup de beaux vers dans cette accumulation de morceaux à effet dont se compose son récit de Pharsale : ici les vers sont plus beaux qu'ailleurs, et ils se font valoir mutuellement parce qu'ils sont reliés entre eux et plus constamment soutenus par la continuité de la passion qui anime le poète, le regret de cette liberté qui a emporté avec elle l'honneur national.

Il n'en est pas qui soient plus souvent cités. La liberté fuyant au-delà du Tigre et du Rhin, devenue le bien des Germains et des Scythes, les Arabes et les Mèdes heureux de ne l'avoir jamais connue, parce qu'ils n'ont pas à la regretter : ces traits célèbres, dans la langue énergique du poète, ont une vraie beauté. Le plus curieux peut-être, c'est cette punition qu'il trouve contre l'indifférence du ciel : « les guerres civiles feront des dieux égaux aux maîtres de l'Olympe; Rome ornera des mânes de foudres, de rayons, d'astres, et dans les temples des divinités elle jurera par des ombres. » La pensée est cherchée : d'où vient qu'elle nous intéresse et nous prend assez vivement? C'est que dans ces antithèses sonores est contenue une attaque directe contre ce qui est à l'époque même du poète l'expression suprême de la servilité romaine. Ces foudres et ces rayons, c'est l'appareil consacré des apothéoses; ces astres, c'est le signe adopté pour les empereurs depuis l'apparition de l'astre des Jules. Et le trait n'est pas seulement à l'adresse de Jules César, il est aussi dirigé sur Auguste et ses tristes successeurs; il atteint Néron lui-même, qu'attendent comme eux les honneurs divins, qui les reçoit déjà de son vivant : qui le sait mieux que Lucain?

Nous n'avons pu en effet oublier les adulations du premier

livre. Nous en voici bien loin. Est-ce vraiment le même poète qui naguère dépouillait, au profit de Néron, Jupiter et Phébus de leurs attributs, et qui maintenant proteste contre cet outrage insensé à la majesté des dieux? Je sais bien qu'ici il est entraîné par le développement de cette pensée républicaine d'où son poème est sorti; c'est le trait final d'un morceau où la déclamation a sa bonne part, et un déclamateur, une fois lancé, ne s'arrête pas facilement en route. Cette explication ne suffit pas; Lucain est ému d'une indignation sincère, c'est de son âme ulcérée que viennent ces accens plus âpres et ces élans. Il s'est fait en lui un changement dont l'histoire nous apprend la cause, et dont il est assez curieux d'étudier les effets dans son poème.

Nous voudrions pour l'honneur de Lucain que ce changement vînt d'un mouvement naturel de sa conscience, plus touchée des maux de la patrie ou cédant à quelque révolte irrésistible. Nous savons malheureusement qu'il n'en est rien. S'il vint un jour où cessa le désaccord primitif entre le poème et le poète, ce n'est pas à un progrès du sentiment patriotique ni à un élan d'honnête indignation qu'il en faut attribuer la première cause, c'est simplement à un dépit poétique. Néron, jaloux de Lucain, s'en alla pendant une de ces lectures, et bientôt même lui interdit de se produire en public. La poésie, sans le succès immédiat, ne suffit pas à Lucain. Ce nouveau mode de persécution, qui tout à coup faisait succéder le silence aux applaudissemens et le privait de ses bruyans triomphes, lui parut intolérable. Il comptait bien sur la postérité; mais cette compensation insuffisante de l'avenir, il voulut la relever par le plaisir anticipé d'une vengeance qui ne pouvait avoir tous ses effets parmi les contemporains. En continuant *la Pharsale*, il flétrit le pouvoir qui voulait le plonger dans l'ombre, et il la charge de publier plus tard cette flétrissure : « notre *Pharsale* vivra, s'écrie-t-il, et aucun âge ne l'ensevelira dans les ténèbres. »

Pharsalia nostra
Vivet, et a nullo tenebris damnabitur ævo.

En même temps il recourut à un moyen qui depuis longtemps déjà était dans les mœurs romaines : il fit un libelle contre le prince et ses favoris.

Le libelle de Lucain a péri comme tant d'autres; mais nous avons tout ce qu'il a pu faire de son poème, et nous y voyons comment se soulagea son ressentiment; ce fut par des allusions, toutes sur un ton grave. Je ne sais jusqu'à quel point la satire était dans son génie; sa parodie bien connue d'un hémistiche de Néron, cette bouffonnerie téméraire, ne suffit pas pour nous éclairer sur l'étendue de ses facultés en ce genre. En tout cas, il en eût jugé l'em-

ploi au-dessous de la dignité d'une œuvre comme *la Pharsale*. Il fit donc des allusions, ou plutôt il fit, contre l'asservissement de Rome, des protestations qui atteignaient le règne de l'empereur.

A vrai dire, de pareilles protestations faisaient partie du sujet, car *la Pharsale* n'avait jamais dû être autre chose que la perte de la liberté racontée et déplorée; mais Lucain proteste bien davantage à partir du quatrième livre, dont la composition coïncide avec la date de sa disgrâce. Jusque-là, dans les trois premiers, on peut même être surpris de ne pas rencontrer un plus grand nombre de traits contre l'empire; d'autres s'en étaient déjà permis, et d'une grande hardiesse. Sénèque, à ce moment courtisan de Néron, n'avait-il pas parlé, dans l'*Apocolocyntose*, d'un certain Crassus « si extravagant qu'on aurait pu en faire un empereur? » Le mot frappait non pas seulement les derniers empereurs, le fou Caligula et l'imbécile Claude, mais la dignité impériale présente dans la personne de ce jeune homme dont on fêtait l'avénement par un pamphlet contre son père adoptif. Dans les trois premiers livres de *la Pharsale*, les seuls publiés de son vivant, deux fois seulement Lucain attaque le régime impérial : c'est pour se plaindre des richesses exorbitantes des empereurs, maîtres de la fortune publique, et des démonstrations hypocrites qu'ils imposent à leurs sujets. César vient de mettre la main sur le trésor oublié à Rome par Pompée dans la précipitation de sa fuite : « alors, pour la première fois, dit le poète, Rome fut plus pauvre que César. » Voici l'autre allusion, qui n'est pas plus directe : « pleurez, vous le pouvez, maintenant que la fortune des deux chefs est encore indécise; quand il y aura un vainqueur, vous serez contraints d'être joyeux. » Il faut croire que Lucain, travaillant sous l'œil du maître, s'astreignait à une certaine prudence. Il n'en fut plus de même lorsqu'il écrivit les sept derniers livres, n'ayant plus à compter qu'avec lui-même, ou peut-être avec une publicité clandestine. A partir de ce moment, les allusions se multiplient, la pensée s'accentue, l'expression prend plus d'âpreté et d'audace.

La série des césars, ces successeurs de Sylla, de Marius, du sanguinaire Cinna, c'est la perpétuité d'une tyrannie toujours menaçante pour la vie de chacun. Dès le jour où Jules César, cédant à de prétendues instances, se fit coup sur coup dictateur et consul « furent inventés tous ces titres que depuis si longtemps déjà notre bouche menteuse prodigue à nos maîtres. » Voici dans ses trois phases l'asservissement des Romains : Sylla et Marius avaient tué la réalité de la liberté; quand Pompée a disparu, il en a emporté avec lui la fiction; aujourd'hui c'est la tyrannie sans feinte et sans pudeur, — à l'impudence du maître dans la domination répond celle du sénat dans la servilité. Quelquefois le coupable expie son crime;

mais la justice divine n'accomplit qu'à moitié son œuvre. Lucain, devançant Tacite, s'écrie : « Pourquoi les dieux ne s'inquiètent-ils pas autant de défendre la liberté que de la venger? »

La perte de la liberté, tel est le fonds d'où le poète tire en toute occasion des développemens ou des traits. La mort de Curion, celle du centurion Scæva, celle de Pompée, celle de Caton, ramènent avec des variantes ce thème préféré. Il proteste au nom de sa génération innocente, condamnée avant de naître à la servitude; dans ses transports, quelque peu refroidis par l'amplification, il porte envie aux barbares insensibles au joug qu'ils ont toujours porté, il accuse les dieux, injustes ou impuissans; enfin il menace. Il menace l'ennemi qu'un duel *non terminé* met aujourd'hui encore en face de la liberté : « César et la liberté, ce couple d'adversaires, qui est toujours devant nous dans l'arène. » Il se plaît à glorifier les Brutus, surtout le dernier, le tyrannicide. Il fait confier par Pompée mourant à ses fils et aux descendans qu'il espère la mission sainte de combattre *les césars*. Il se plaint amèrement que les complots contre les empereurs aient échoué : « la liberté, cherchée tant de fois au péril de notre vie, nous est refusée! » Ces menaces indirectes prennent par l'accent du poète une force singulière. N'oublions pas qu'il deviendra bientôt lui-même le complice de Pison, qu'il sera le conspirateur indiscret et fougueux que Suétone appelle *le porte-étendard de la conjuration.*

La haine de l'héritier de César associée au regret de la liberté, voilà bien quelle est maintenant la disposition dominante de Lucain. Une fois dans cet ordre de sentimens, il va jusqu'au bout, et, parmi les effets de la servitude, il s'attache avec passion, pour le flétrir, à celui qui représente à la fois le suprême degré de la flatterie et l'hommage le plus doux à l'orgueil du prince, — l'apothéose. Il n'avait que trop bien montré lui-même dans sa fameuse invocation à Néron jusqu'où pouvaient aller en ce genre les hyperboles adulatrices : aussi semble-t-il que cette idée l'obsède comme un remords. Non, les magnifiques funérailles du Champ de Mars ne prouvent rien, César n'est pas un dieu. Vaincus de Pharsale, hâtez-vous de mourir pour prendre votre revanche dans les enfers; « descendez avec orgueil de vos humbles bûchers, et foulez aux pieds les mânes des dieux de Rome, » c'est-à-dire des indignes héros de l'apothéose officielle. C'est aux soldats de la liberté, c'est aux âmes vertueuses, que sont réservés les honneurs d'un séjour privilégié. Non, ces cérémonies menteuses n'ont point d'effet : dans la région céleste des bienheureux « ne s'élèvent pas ceux qu'on couche dans l'or et qu'on brûle avec l'encens. » Il est un sanctuaire où habite réellement l'âme du grand Pompée, c'est le cœur de Brutus, le vengeur pieux, c'est aussi le cœur de Caton. L'indomptable Caton,

voilà celui dont l'apothéose serait seule légitime : « voilà le vrai père de la patrie, celui, ô Rome, qui mérite le mieux tes autels, celui par lequel tu pourras jurer sans rougir, celui dont un jour, si jamais ta tête se redresse libre, tu devras faire un dieu. »

Lucain, qui déclame toujours, est souvent éloquent; il l'est dans la plupart de ces traits, parce qu'il est animé d'une passion sincère. Il y avait à Rome plus d'un homme de cœur ou de sens que révoltaient ces apothéoses impériales. Au fond, malgré la consécration des rites religieux et peut-être un certain degré de crédulité dans le peuple, personne dans la société ne les prenait au sérieux et n'y attachait plus de valeur qu'à des formalités. Autrement comment Sénèque aurait-il osé tourner en ridicule l'apothéose de Claude et en tirer une bouffonnerie à l'usage de Néron et de sa cour? Lucain, lui, ne plaisante pas; il proteste au nom de la dignité et de la raison humaines. Il tient à se rétracter, à nier avec éclat la divinité de Néron en même temps que celle de tous les césars. Voilà jusqu'où l'a mené une rancune personnelle, d'accord avec la nature de son sujet; il appartient maintenant à ce sujet sans réserve, et se sent complétement libre de le traiter comme il l'a conçu, c'est-à-dire en républicain. Voyons ce que l'histoire y a gagné.

II.

Les allusions, les protestations, les attaques plus ou moins détournées contre le césar régnant, effets visibles dans le poème de Lucain des préoccupations contemporaines, sont déjà par elles-mêmes de l'histoire, et par momens on pourrait être tenté de soutenir qu'elles forment le côté le plus vrai de cette épopée historique. Ce serait une exagération. Ce n'est pas à ce titre que Lucain a été sérieusement compté parmi les historiens; c'est comme narrateur de la guerre civile, comme narrateur exact et bien informé, et même plus d'une fois depuis Pétrone on lui a reproché une exactitude incompatible, trouvait-on, avec la liberté qui convient à la poésie. « Il y en a qui me refusent le nom de poète, lui fait dire Martial; mais mon libraire, qui me vend, n'est pas de leur avis. » Au demeurant, il faut avouer que peu de reproches ont été moins mérités, si l'on entendait par là donner à l'historien ce qu'on retranchait au poète, car, au point de vue de l'histoire, son œuvre est d'une déplorable faiblesse. Les défauts de son esprit et le parti-pris républicain ont singulièrement dénaturé et amoindri le grand sujet qu'il avait prétendu traiter.

Quel sujet, en effet, que celui de *la Pharsale!* Je ne parle pas seulement des conséquences de la victoire remportée par César : ce fut la crise du monde antique; mais les faits eux-mêmes et les

circonstances où ils se produisent ont un caractère de singulière grandeur. La violence des mouvemens qui agitent la société, l'ardeur des passions, les efforts de l'intelligence et les jeux terribles de la fortune, tout cela forme un drame étrange dont l'imagination ne réussit guère mieux à faire revivre l'ensemble grandiose que le raisonnement à en distinguer nettement les élémens complexes et les ressorts. Des peintres et des historiens supérieurs à Lucain n'y suffiraient pas. On est surpris de voir avec quel degré de courage ou de naïveté il soumet cette admirable et immense matière à un système de simplification ou à des procédés d'amplification raides et faux. Il ne paraît avoir ni le respect ni le sens de la vérité. Voici le thème bien simple dont il suit le développement presqu'en droite ligne : César a tué la république, Pompée l'a défendue malheureusement; donc César et ses soldats sont d'odieux bourreaux, Pompée et les pompéiens sont de nobles et héroïques victimes. Une fois le principe admis, rien n'en gêne guère l'application.

Par exemple, il y a du côté de Pompée un personnage sur le compte duquel il nous est venu des renseignemens assez fâcheux, L. Domitius Aenobarbus; c'était, semble-t-il, un homme égoïste et pusillanime. Lucain le choisit précisément pour en faire un type de loyauté et d'indomptable obstination dans la lutte : de là l'épithète inséparable dont il paraît orné à la façon d'un héros d'Homère, *pugnax* Domitius. Successeur désigné de César pour la province de Gaule, il n'alla pas plus loin que Corfinium, qu'il ne réussit pas à protéger. Nous trouvons à ce sujet dans Plutarque le détail d'une petite comédie qui n'est rien moins qu'héroïque. Domitius, à l'approche de César, se décourage tout de suite, et demande du poison pour se soustraire à la vengeance de l'ennemi; mais bientôt, instruit des dispositions clémentes du vainqueur, il se repent, il se désespère. Heureusement son médecin, qui sans doute le connaissait, ne lui avait donné qu'un narcotique inoffensif. Domitius ne meurt pas, accepte sa grâce et en profite. Suivant d'autres récits, en apprenant l'attaque prochaine de César, il ne songe pas à mourir, il cherche à se sauver en abandonnant la place qu'il doit défendre. Dans le poème, Domitius, trahi par les siens, reçoit en frémissant la vie avec la liberté, et brûle désormais de rejeter ce présent odieux par une mort intrépide sur le champ de bataille. En effet, nous le retrouvons à Pharsale : il y commande l'aile droite, que Lucain lui confie de sa propre autorité; il tombe percé de mille blessures, heureux de mourir et, en mourant, de braver son vainqueur en face. En réalité, Domitius n'a pas commandé une aile des pompéiens; après la défaite, il a fui du champ de bataille, et, trahi par ses forces, il a été atteint et tué par des cavaliers ennemis. Que dire

de cet historien qui invente un héros? C'est, si l'on admet cette excuse, au profit de la cause républicaine; mais s'il était vrai que cette transfiguration de Domitius, un des ancêtres de Néron, eût été d'abord une flatterie imaginée pour plaire au prince? La chose est fort possible, et elle s'expliquerait encore malgré le changement des dispositions de Lucain à l'égard de Néron : Domitius, une fois transformé en héros, aurait gardé son rôle; la figure était créée, elle existait pour le poète, et il ne fallait pas, en la détruisant après coup, affaiblir le parti de Pompée.

Voici qui est plus grave qu'un défaut de vérité au sujet d'un personnage obscur, ou peut-être même qu'une flatterie à cette époque : l'adulation pouvait n'être qu'une servitude extérieure qui laissait le poète libre pour le fond de son œuvre. Les grands hommes qui existent réellement, qui sont l'essentiel et la vie du sujet, Lucain les dénature et les amoindrit. Il se flatte lui-même qu'il ne sera pas inutile aux grands noms auprès de la postérité, et même qu'il lui gardera le souvenir de César. Cette prétention est bien vaine. Non, Lucain n'a pas été le gardien de la gloire de César, qui assurément n'avait pas besoin de lui, ni même de la gloire de Pompée malgré des efforts plus sérieux pour y réussir, et quoiqu'il y fût plus naturellement conduit par le dessein de son poème. Qu'est-ce en effet que le Pompée de *la Pharsale?*

C'est d'abord un personnage fort incohérent. Ce grand citoyen, pour lequel on n'aura bientôt ni assez de sympathie, ni assez de vénération, on nous le présente au début comme un ambitieux qui ne peut souffrir d'égal, qui veut régner seul, complice du crime de la guerre civile. Jaloux de la gloire plus jeune de César, il est insatiable de renommée, il prodigue les flatteries à la foule; tout au souffle de la faveur populaire, il s'enivre des applaudissemens de *son* théâtre, celui qu'il a construit pour les plaisirs de Rome et qui s'appelle le théâtre de Pompée. Ce n'est d'ailleurs que l'*ombre d'un grand nom;* il ne se soutient que par le respect et n'est pas de force à lutter contre son terrible adversaire. Ce portrait célèbre, y compris la fameuse comparaison avec le grand chêne chargé de trophées et menaçant ruine, est en somme assez conforme à l'histoire, et Lucain n'est tout à fait vrai que là où, en dépréciant son héros, il infirme d'avance les hyperboles de son admiration future.

Tel est bien le Pompée de l'histoire : vaniteux, ambitieux, égoïste. Malgré la simplicité de ses habitudes privées, il adore le faste. La plus grande joie de sa vie, c'est d'avoir obtenu trois fois les honneurs du triomphe. « Le jour du triomphe, c'est le grand jour de Pompée, » dit un spirituel critique de Lucain. Il y convient d'ailleurs par sa belle figure et par sa majesté naturelle; mais dans ces solennelles occasions est-ce la grandeur de Rome

qu'il songe à représenter dignement? Non; Pompée songe à sa propre grandeur, et après tout n'est-il pas excusable? Quand il se voit tour à tour l'idole du sénat et du peuple, fêté plus d'une fois jusqu'à l'enthousiasme, comment ferait-il pour ne pas s'aimer plutôt que son pays? Il s'agit d'abord de sa popularité, pour laquelle il fait tout et qu'il a l'art de renouveler. De même son ambition ne respecte rien. Il viole outrageusement les lois, tantôt dans son propre intérêt, tantôt pour soutenir ses auxiliaires ou ses complices. Il s'associe aux violences de César consul, même contre Caton, le futur garant de sa cause. Il se fait donner des pouvoirs exorbitans, et s'il ne va pas, comme Sylla, jusqu'à la tyrannie, c'est autant par faiblesse que par scrupule; aussi n'a-t-il pour lui, quand on le juge aujourd'hui, ni les honnêtes gens, ni les ambitieux déterminés et les partisans du succès; enfin, s'il ne fut pas l'unique et absolu maître de Rome, il fut triumvir, et dans cette crise, dont le détail est répugnant et odieux, il lui revient autant de responsabilité qu'à personne. Sa victoire, que l'infériorité de ses talens et de son caractère n'a pas rendue possible, n'aurait rien sauvé. Voilà celui dont Lucain fait le défenseur du droit et le martyr de la liberté.

On doit reconnaître que Pompée avait paru pendant longtemps justifier son surnom. Il l'avait acquis et mérité jeune par une générosité native, par son audace, par des succès dont il ne faut pas trop atténuer l'éclat. Général très heureux, il était aussi actif qu'habile. La guerre contre les pirates ciliciens, poussée avec autant d'énergie que d'intelligence, délivra en deux mois toute la Méditerranée, même les côtes de l'Italie, même le voisinage de Rome. Dans les circonstances les plus critiques, il était la grande ressource de l'état, si souvent menacé. Pendant trente-six ans, Rome et le monde le respectent presque comme un maître. Enfin le grand Pompée existe pour le monde et pour Rome avant d'exister pour Lucain; mais le malheur a voulu pour le poète de *la Pharsale* que Pompée se diminuât de toute façon à mesure qu'il se rapprochait de la guerre civile, et pendant cette guerre son rôle n'est pas fait pour enlever l'admiration.

Eh bien! en dépit de l'histoire, en dépit de ses propres appréciations, Lucain, une fois engagé dans son sujet, ne voit plus chez Pompée que de la majesté et de la gloire. Il le loue et le vénère à tout propos. Pompée ouvre-t-il la bouche, il en sort une voix vénérable; il est vrai qu'elle ne produit pas d'effet sur les soldats qui l'entendent, et qui n'en ont pas plus de confiance dans leur général. De faiblesse en faiblesse, de chute en chute, Lucain le conduira jusqu'à une apothéose à demi stoïcienne, à demi poétique, en somme assez vague, où son âme, échappée à l'humble bûcher du Phare, errera libre et bienheureuse dans la région de la vraie lu-

mière et des astres, puis, au lieu de s'unir à eux, préférera élire pour domicile « la sainte poitrine de Brutus et l'âme indomptable de Caton. » En attendant ce complément suprême de sa destinée, Pompée est toujours d'après son surnom *le grand*, *Magnus*. Seulement *Magnus* fuit toujours. César passe le Rubicon, *Magnus* s'enfuit précipitamment de Rome à Capoue; il n'était pas prêt pour ce péril, que plus d'un lui avait prédit. De Capoue, il fuit à Brindes. De Brindes, où César le poursuit, il fuit à Dyrrachium. De là, il est vrai, c'est lui qui suit son adversaire en Thessalie; mais à Pharsale, avant la fin de la bataille, il fuit encore, et cette fuite entraîne sa perte définitive. Lucain a beau déguiser de son mieux cette situation fâcheuse d'un héros qui fuit toujours, lui faire un perpétuel cortége de ses trophées d'autrefois, lui prêter des sentimens d'humanité, il y a un contraste malheureux et parfois voisin du ridicule entre ces souvenirs et le présent, entre cette grandeur surfaite et la faiblesse des actes; l'enflure des termes, qui répond à l'exagération de la pensée, au lieu d'atténuer ce contraste, ne le fait que plus vivement ressortir. Il reste cependant un moyen de relever Pompée, c'est de faire sentir au-dessus de lui l'ascendant irrésistible d'une puissance merveilleuse. Lucain y a recours en effet : il met en avant la fatalité ou plutôt la fortune, divinité plus vague et plus commode à la déclamation. C'est Pompée lui-même qui, cédant aux instances de ceux qui le pressent de combattre, dit qu'il ne fera plus obstacle à l'accomplissement du destin : « Fortune, tu m'avais confié Rome à conduire, reçois-la plus grande et protége-la dans les hasards de Mars; » mais la fatalité ne nous touche que lorsque sa victime se débat sous son étreinte. La molle résignation de Pompée n'intéresse pas. En vérité, qu'est-ce qu'un général qui, avant de jouer dans une bataille la destinée de la patrie, abdique entre les mains de la Fortune et se décharge sur elle de sa responsabilité?

L'art républicain du poète est donc bien impuissant quand il veut, au mépris de la logique et des faits, glorifier dans Pompée les vertus patriotiques et faire de lui l'héroïque champion de la liberté expirante. Peut-être l'a-t-il senti lui-même, car, dans la peinture de son personnage, il se rejette volontiers sur le côté pathétique. Il le vieillit pour le rendre plus touchant : « que ma vieillesse ne fasse pas l'apprentissage de la servitude! » lui fait-il dire en suppliant ses soldats avant de combattre. Pompée est un vieillard, et son fougueux adversaire est dans la force de l'âge. En réalité, la différence entre le beau-père et le gendre n'était pas si grande : Pompée avait cinquante-sept ans et César cinquante et un, et, il ne faut pas l'oublier, c'est César qui était le beau-père. Lucain ne l'oublie pas, lui, car il répète ce nom à satiété, et quelquefois de la façon la plus inattendue, pour insister sur le crime de César, que

n'arrête pas un pareil lien. Il étend presque la solidarité de ce crime à tous ses soldats, autant de forcenés qui se précipitent contre la patrie, « on dirait autant de beaux-pères de Pompée. » On sait ce qu'étaient alors les mariages chez les Romains, combinaisons étranges, où les motifs d'ambition et de fortune tenaient le premier rang, aussi facilement défaites que formées. Pompée, après avoir perdu Julie, perte qui d'ailleurs hâta la guerre civile, s'était déjà remarié avec Cornélie, et c'est celle-ci qui figure dans la tragédie de sa mort.

Cette tragédie est ce que Lucain a fait de mieux, et c'est bien à la victime d'une catastrophe tragique qu'il faut assimiler le Pompée de *la Pharsale*, si on veut le voir sous son jour le plus favorable. Alors ses faiblesses au milieu des souvenirs de sa gloire passée s'excusent mieux; ses pressentimens mélancoliques, ses efforts incomplets, sa passivité, les affections douces qui se groupent autour de lui, préparent et relèvent encore l'impression de sa fin, qui est elle-même profondément touchante. On sait comment Lucain en a développé le drame. Ici, à dire vrai, il était très soutenu par l'histoire, si dramatique elle-même. Reconnaissons-lui du moins le mérite d'en avoir bien compris et rendu le caractère. La supériorité relative de cette partie de *la Pharsale* suggère assez naturellement une réflexion : ces morts tragiques, qui marquent chacune des périodes de cette terrible époque, après la mort de Pompée celle de César lui-même, puis celle de Brutus, enfin celle d'Antoine, n'étaient-elles pas du ressort du drame plutôt que de l'épopée? Ces ardeurs et ces complications de passions nobles ou basses, ces complots, ces surprises extraordinaires du sort n'appelaient-elles pas les concentrations puissantes et les rapides effets du drame plutôt que les lenteurs de l'exposition épique?

Quoi qu'il en soit, le Pompée de Lucain ne paraît vrai et touchant qu'au moment où il meurt. Ce ne serait pas assez pour un héros d'épopée, s'il était vrai, comme on est souvent tenté de le supposer, que le poète ait eu la pensée de lui réserver ce rôle. En tout cas, ce n'est pas assez pour l'histoire, et c'est la condamnation de cette grande épopée historique que, par impuissance ou par suite d'un parti-pris, la vérité lui échappe dans la peinture d'un des deux principaux personnages. Si du moins le portrait de l'autre était plus exact? Il s'en faut de beaucoup; si Pompée, dans *la Pharsale*, manque de vérité, que dire de César? Ici l'insuffisance et l'inexactitude dépassent toute vraisemblance.

De toutes les grandes figures de l'antiquité, c'est peut-être celle de César qui excite le plus vivement notre intérêt. Elle attire, elle fascine, non-seulement les auteurs de pamphlets politiques et quelquefois les panégyristes intéressés du présent, comme un type d'au-

dace destructive ou comme la brillante incarnation d'une providence sans scrupule, mais aussi les historiens les plus sérieux. En réalité, dans cette grande époque à laquelle il appartient, il n'y a rien de plus grand que César. Qu'on lise seulement Plutarque, on est ébloui, comme l'a été Plutarque lui-même, peu enthousiaste par tempérament et dont l'admiration pour les grandes choses n'a rien de profond. On se sent en face d'une nature et d'un temps qui depuis n'ont pu avoir d'analogues. Dans les mœurs de cette société où se forme et réussit presqu'un complot aristocratique comme celui de Catilina, dans les aventures et dans la destinée de César, il y a quelque chose d'immense qui dépasse la portée de notre esprit et de notre imagination. Qu'était-ce chez lui que la passion, qu'était-ce que l'ambition, qu'était-ce que l'intelligence? Nous ne pouvons nous le figurer. Nous entrevoyons quelques traits extraordinaires : son audace en tout, dans la politique, dans la guerre, dans sa vie, dans ses dettes; par-dessus tout sa volonté. L'activité et le courage de ce délicat souvent malade, sujet à l'épilepsie, sont presque incroyables. Il réunit les extrêmes. Il ne recule pas devant des exécutions terribles, et il montre une incontestable magnanimité. Puissant politique et grand capitaine, il est homme d'esprit; c'est un orateur, c'est un écrivain de premier ordre. Quel magnifique sujet pour un poète, pour un historien, pour un moraliste! Or telle est la triple prétention de Lucain : que fait-il pour la justifier?

Il a bien par momens l'instinct que César est le véritable héros du sujet; il va même dans un élan de vanité poétique jusqu'à se donner pour l'Homère de ce nouvel Achille. César, heureusement pour lui, était de force à se défendre contre un pareil chantre, car nous le voyons étrangement défiguré dans le petit nombre de traits grossiers qui ont suffi à ce poète-historien. César, c'est, en deux mots, un soldat formidable envoyé contre le monde par le génie de la destruction. Ajoutons qu'il y a chez lui une impétueuse activité, une témérité aventureuse, une cruauté sanguinaire, une inflexible volonté, un immense orgueil. Quoi encore? il est hypocrite au besoin, témoin ses larmes feintes sur la tête de Pompée, et dans l'occasion il cède à la volupté, témoin son amour pour Cléopâtre et les imprudences où cet amour l'entraîne. N'y a-t-il donc rien pour les qualités de l'esprit? Contre toute attente, il est possédé d'une vive curiosité scientifique : pour voir les sources du Nil, « il sacrifierait jusqu'aux plaisirs de la guerre civile, » et au milieu de ses batailles il songe à la réforme du calendrier. Voilà tout entier, moins nombre de beaux vers, le César de *la Pharsale*. Le tacticien de génie, la grande et délicate intelligence, le vainqueur généreux des guerres civiles sont supprimés ou même outrageusement travestis.

Ce jugement ne souffre pas d'atténuation ; la vérification en serait

facile, mais bien fastidieuse, car on se sent vite pris de dégoût, à voir sur un tel sujet cette succession vide de déclamations qui se prolonge avec une intrépide monotonie. Le parti-pris républicain, qui détruit l'histoire, semble même le plus souvent interdire au poète d'y rien substituer qui puisse séduire l'imagination, et ainsi ce qu'on perd en vérité, on est loin de le regagner en plaisir. César, destructeur de la liberté, a commis le plus criminel des attentats; soit, mais le crime peut avoir sa grandeur, et assurément César a la sienne. Lucain ne veut pas la lui laisser; il le dégrade, et ce grand criminel contre l'ordre moral et contre la patrie devient un monstre sanguinaire, chez qui le ridicule le dispute parfois à l'odieux. C'est moins un ambitieux qu'un forcené, amoureux de la lutte pour elle-même. Il vient de passer le Rubicon, et s'avance à travers l'Italie. Tout le monde a toujours admiré la rapidité intelligente de cette marche et la sûreté de ces mesures qui, une fois sa résolution prise, lui donnent en deux mois, sans dévastations et presque sans effusion de sang, l'Italie tout entière, la Sardaigne et la Sicile, Rome enfin, abandonnée dès le premier jour par ses défenseurs éperdus. Telle est l'histoire. Lucain ne pouvait pas l'ignorer; il connaissait le cri d'effroi de Cicéron à la vue de « cet être prodigieux, dont la vigilance et la rapidité le frappaient de stupeur. » Il n'en a pas moins le courage de développer à ce propos une amplification sur cette rage de lutte et de destruction qui ne laisse à César de plaisir que s'il arrose son chemin de sang, s'il trouve des ennemis à combattre, des champs à ravager, des portes à enfoncer, que s'il marche au milieu de la terreur. Lucain veut bien lui reconnaître une impétuosité irrésistible, « c'est une victoire que de l'arrêter, » — une ardeur « pour laquelle rien n'est fait, s'il reste à faire quelque chose, *nil actum credens quum quid superesset agendum;* » le vers est beau et mérite sa célébrité, mais il y a deux choses qu'il refuse obstinément à César, c'est l'humanité et l'intelligence. Il nie absolument la première de ces qualités, et quant à la seconde, il n'en parle pas, même quand elle éclate avec la plus évidente supériorité et constitue tout l'intérêt des faits. Le vainqueur de Pharsale, au moment décisif, inspecte les épées des siens, pour voir celles qui sont tout entières trempées de sang, et celles dont la pointe seule est rougie; il inspecte les visages, il observe s'il en est qui pâlissent de remords ou de pitié; il inspecte enfin les cadavres. Reconnaît-il des blessés, il applique sa main sur leurs blessures pour les empêcher de perdre tout leur sang. A-t-on besoin d'armes, il tire des épées et des javelots de je ne sais quel magasin dont sans doute il se fait suivre; et c'est là ce qui détermine le succès.

Il y a pourtant dans César un genre de grandeur qui séduit

Lucain lui-même, et qu'il respecte : c'est l'ascendant de l'homme supérieur sur la foule. L'histoire lui donnait à raconter la révolte de Plaisance. César, dans son récit, voit toute la grandeur du péril et le brave en face. Il sait que dans les guerres civiles l'autorité du chef est chancelante; « c'est le soldat qui est le maître de l'épée qu'il tire. » Au plus fort du péril, il se présente à son armée; son attitude, son visage, l'accent de ses paroles, la réduisent aussitôt, il la domine en un instant et l'écrase de son dédain. Ils osent réclamer et parler d'eux-mêmes! ils osent s'attribuer les succès passés! instrumens obscurs et sans prix de la destinée, ils se croient maîtres de l'avenir! ils s'imaginent qu'ils comptent à côté de César! « Croyez-vous avoir pesé de quelque poids *dans ma fortune?* Non, jamais les dieux ne s'abaisseront à ce point que les destins s'occupent de votre mort ou de votre salut. Les grands se meuvent, et le reste suit; le genre humain ne vit que pour quelques-uns, *humanum paucis vivit genus...* Tombez à terre... » Lucain n'a pas manqué de placer dans ce discours l'apostrophe célèbre de *Quirites* qui, à elle seule et sans aucun développement, suffira plus tard pour apaiser un soulèvement de la dixième légion. Ici, ce cri du fanatisme militaire est délayé et enveloppé, et par là il perd toute sa force. Lucain n'est pas seulement inexact en ce point. Si la neuvième légion s'était soulevée à Plaisance, ce n'était pas uniquement par fatigue du service militaire, c'était aussi par avidité : les soldats réclamaient le paiement d'une gratification promise à Brindes. A ce motif, Lucain, dans les plaintes d'ailleurs éloquentes qu'il leur prête, substitue un sentiment plus noble : l'horreur de la guerre civile, le désir d'y mettre fin. Ainsi voilà César condamné par les siens; toute la responsabilité retombe sur lui, il est le grand et unique coupable que suscite l'implacable destinée. Nous retrouvons un parti-pris de dénigrement jusque dans les hommages que le poète rend par exception au grand homme.

A vrai dire, le César de *la Pharsale*, et c'est par là que Lucain prétend nous toucher, est un être surhumain, surtout dans le mal. Son orgueil dépasse toute mesure; sa colère est épouvantable. Dans la forêt de Marseille, si les soldats se décident à frapper de la hache les chênes sacrés, ce n'est pas qu'ils soient libres de toute crainte religieuse; mais, tout bien pesé, la colère de César leur paraît plus redoutable que celle des dieux, *expensa superorum et Cæsaris ira.* Dans cette voie, Lucain arrive nécessairement au fantastique, auquel d'ailleurs il est porté par nature. C'est le propre de ces imaginations fortes et incomplètes que ne soutient pas le sens de la vie. Son chef-d'œuvre en ce genre, c'est l'apparition de la Patrie, personnification puissante d'une idée vraie et des scrupules de celui qui va franchir le Rubicon. Dans cette scène, le rôle

de César est plus théâtral que conforme à la vérité, bien autrement touchante. Un beau vers nous le montre à la fin, quand il a traversé le petit fleuve, gonflé par le poète pour l'effet, entraînant son armée à travers les ténèbres. C'est le génie fatal de la ruine et de la tyrannie qui commence son œuvre sous ces funestes auspices, et se précipite en avant, poussé par la destinée. Rien n'arrêtera désormais son aveugle élan, ni les élémens déchaînés, avec lesquels il traite d'égal à égal, ni les sentimens humains, auxquels son cœur est fermé. Un instant, dans la barque d'Amyclas, il se croit vaincu. Il est vrai qu'il s'agit d'une tempête qui confond les vagues de la mer Egée avec celles de la mer Tyrrhénienne et menace de replonger la nature dans le chaos. Déjà son orgueil cherche une consolation dans la pensée d'une mort mystérieuse qui laissera le monde dans l'attente, et dans l'effroi de le voir reparaître, — lointain prélude, semble-t-il, des vers connus sur le César moderne :

Dans les nuits d'hiver, le nocher,
Si quelque orageux météore
Brille au sommet d'un noir rocher,
Croit voir le sombre capitaine,
Immobile, croiser ses bras,
Et dit que, pour dernière fête,
Il vient régner dans la tempête
Comme il régnait dans les combats!

L'analogie des deux poètes a été remarquée. César ne disparaît pas dans les flots; une vague complaisante le dépose doucement avec sa nacelle sur la partie la plus unie du rivage, et il y retrouve « sa fortune, » qui l'y attendait.

Dans les combats, il est en proie à une folie sanguinaire; il ne respire que le meurtre et le parricide : c'est une sorte de monstre déchaîné par les puissances infernales, les seules auxquelles sans doute il sacrifie; il leur appartient, elles le torturent pendant la nuit et le rendent plus furieux à l'activité du jour. Ainsi le combat de Pharsale est suivi, pour César et pour ses soldats, d'une nuit de terreurs et de visions horribles. Les malheureux ont osé dormir dans le camp de Pompée, pillé par leurs mains avides, souillé par leur présence impie. Un gémissement s'élève de la terre, et elle leur envoie les âmes de leurs victimes. Parmi les torches des Furies, les sifflemens de leurs vipères, les pères, les frères qu'ils ont tués apparaissent chacun à son meurtrier. César, lui, voit à la fois tous ces mânes. Tous les glaives qui ont combattu à Pharsale, tous ceux que le sénat lèvera un jour sur lui, le menacent pendant qu'il s'agite sous le fouet des Furies. Après un pareil sommeil, le matin, il ne s'en fait pas moins servir son repas en vue de tous ces ca-

davres dont il ne peut détacher ses yeux, de ces montagnes humaines qui s'effondrent en sanie et qu'il défend de brûler; il se repaît de ce spectacle jusqu'à ce que les exhalaisons le forcent à céder la place aux troupes de loups et d'oiseaux de proie qui accourent de tous les points de l'univers.

Ces inventions puériles et cette fantasmagorie déclamatoire, voilà ce que Lucain a le courage de nous donner à la place de l'histoire. La vérité est que les soldats de César, arrachés par l'ascendant de leur chef au pillage du camp ennemi, ont terminé cette journée d'immenses fatigues par des travaux pénibles pour cerner un corps considérable de pompéiens réfugiés sur des hauteurs, et que le lendemain matin le vainqueur le forçait à se rendre et le traitait avec humanité. En même temps que Lucain dégrade son principal personnage, il altère profondément les faits. Ne va-t-il pas jusqu'à nier le plan de César? La pensée supérieure qui domine les hasards de ce grand duel, la prévision de génie qui, avant le premier choc, assure la victoire à la plus faible de beaucoup des deux armées, cet admirable triomphe de l'intelligence dans les scènes brutales de la guerre, n'existent pas pour lui. Il aura bien la prétention de peindre et d'expliquer la suite des manœuvres et le progrès de la bataille; mais au début il ne nous montre qu'un chef qui lance en aveugle son armée au crime et des soldats qui se précipitent au hasard : « il n'y a ni ordre de bataille, ni science stratégique, *stant ordine nullo, arte ducis nulla.* »

Si l'on tenait à se convaincre davantage de cette inexactitude volontaire et inintelligente qui détruit l'intérêt avec la vérité, on n'aurait qu'à lire la campagne d'Ilerda successivement dans les *Commentaires* et dans *la Pharsale.* On verrait ce que devient dans les amplifications de ce poète impitoyable cette narration précise, animée sans aucune recherche d'effet, qui fait si bien comprendre les desseins, les périls, le succès mérité du grand capitaine, de l'admirable chef d'armée. César, à peine arrivé devant l'ennemi, semble perdu. Un orage de ces terribles pays de montagnes a subitement gonflé les eaux des deux rivières entre lesquelles il campe et emporté ses ponts. Prisonnier, sans communications extérieures, la faim, semble-t-il, va inévitablement le livrer à ses adversaires déjà triomphans. Quelques jours après, c'est l'armée de Pétréius et d'Afranius qui, affamée, dévorée de soif, est arrêtée dans sa fuite, réduite à l'impuissance, et se rend tout entière à son vainqueur. Ce sont les ressources de son esprit et de sa volonté, c'est son activité, c'est sa science du commandement et l'ardeur intelligente qu'il inspire à ses soldats qui ont accompli ce prodige. Le grand Condé s'était donné le plaisir d'étudier sur les lieux cette belle campagne, et depuis elle a fait l'admiration des hommes de guerre, à commen-

cer par Napoléon. Lucain y a vu la matière de trois amplifications : sur la tempête et l'inondation, sur la soif des pompéiens, et, dans l'intervalle, sur un accord momentané des deux armées. Tous les artifices de la poésie déclamatoire y sont consciencieusement employés, il y a même dans le détail des faits un certain degré d'exactitude; mais les rapports qui les unissent, cette action qu'ils forment et qui a ses phases, sa crise, sa péripétie, l'émotion qui les anime et surtout la pensée de l'homme supérieur qui les domine et les conduit, ont complétement disparu. Quel vide ne fait pas dans *la Pharsale* cette absence du vrai César!

Quand on voit ces altérations profondes des personnages et des faits, on a peine à comprendre qu'on ait pu reprocher à Lucain d'être trop historien. C'est le reproche contraire qu'il mérite, s'il est vrai que l'histoire est autre chose que la notation exacte des faits, des temps et des lieux. Les mots de Voltaire, *une gazette pleine de déclamations*, — *de la sécheresse cachée sous de l'enflure*, ne conviennent que trop bien à la plus grande partie du poème, et ces énormes défauts sont incontestables : il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder. Aussi ce qu'on se proposait ici, c'était moins de les signaler que de montrer comment ils sont aggravés par le républicanisme du poète, ou pour mieux dire par son genre de républicanisme, car le tort de Lucain est non pas d'être républicain sous Néron, mais de l'être de manière à fausser l'histoire et à faire douter de sa sincérité.

Voilà donc à quoi aboutit ce grand effort du meilleur poète de l'épopée latine après Virgile, du chef de l'épopée purement romaine : une œuvre où le talent abonde, mais fausse, fatigante et déplorablement au-dessous du grand sujet que l'auteur a prétendu traiter. La décadence a-t-elle donc été si rapide et si profonde depuis le siècle d'Auguste? Oui, et cependant telle est dans la suite des siècles la rareté des génies poétiques, que la place de Lucain reste encore honorable. La pensée première, des élans généreux, des traits en quantité, un certain ordre de qualités ou même de défauts poétiques soutiennent et font vivre ce poème si imparfait. Il a pu séduire le génie à la fois naïf et cherché du grand Corneille. Cependant aujourd'hui la critique ne peut guère hésiter dans ses conclusions. Lucain est de cette race d'hommes de talent incomplets et non perfectibles, qui ne peuvent sortir d'eux-mêmes par infatuation ou par une incurable faiblesse originelle. C'est ce qui fait que son imagination est vive et impuissante. Il est indissolublement lié à certaines formes de la pensée et du style qui se sont moulées sur son esprit. Ce dur relief, ces saillies heurtées, ces plis contournés, ces surfaces étroites, c'est son goût, c'est sa nature;

c'est par là qu'il s'est révélé presque enfant, il s'y est tout de suite et pour toujours attaché. Il est mort jeune, à vingt-sept ans : eût-il vécu cinquante ans de plus, il n'eût pas fait un progrès. C'est le plus monotone des poètes, quoique sa curiosité et son effort se soient portés sur bien des objets divers.

Il y a d'ailleurs sur son œuvre une marque de son temps qui, malgré l'esprit républicain dont elle est pénétrée, le rapproche du prince qu'il a fini par tant haïr : c'est un goût tout extérieur de recherche et de magnificence théâtrale. On pourrait étudier dans Néron l'artiste, et montrer comment une idée d'art se faisait jour, non-seulement dans ses prétentions de poète et de musicien, mais souvent aussi dans ses monstrueuses ou ridicules fantaisies. Je ne sais trop qui serait tenté d'approfondir cette esthétique de Néron; mais on reconnaîtrait facilement, je crois, que ces erreurs, exagérées encore par la folie, ne sont pas sans quelque analogie avec les défauts de Lucain. Il semble même assez probable que la magnificence de la Maison-Dorée était de meilleur goût que celle de notre poète. Quelle que fût la profusion avec laquelle on y avait prodigué les matières précieuses, l'effet de l'ensemble exigeait nécessairement des conditions de perspective et d'harmonie que ne paraît pas avoir soupçonnées le poète de *la Pharsale*. C'est qu'on peut dire en thèse générale que la décadence agit plus sensiblement sur la poésie que sur les arts. Dans ceux qui emploient la matière et qui parlent aux yeux, la tradition de la forme est beaucoup plus impérieuse que dans la poésie, plus ouverte à la fantaisie et au caprice personnel. La musique elle-même, plus facile aux altérations que les arts plastiques et que la peinture, résiste mieux que la poésie, parce que les lois du rhythme et de l'harmonie y sont plus positives, plus arrêtées, plus perceptibles aux sens, plus indispensables à la construction d'une œuvre d'art. Enfin la débauche de l'esprit et l'affaiblissement du sens moral se communiquent directement à la littérature, même à celle qui prétend se maintenir le plus haut, le plus au-dessus de la vie pratique. Une étude complète sur Lucain, ce poète éminent d'un âge de décadence, aboutirait donc, comme terme naturel, à une étude morale. Lui-même il voulait être moraliste en même temps que poète et qu'historien. Comme poète, il n'est plus à juger; peut-être vient-on de voir à peu près quelle est sa valeur comme historien. Il y aurait de l'intérêt à rechercher ce que c'est chez lui que le moraliste et la morale : on trouverait chez Lucain moraliste, comme chez Lucain poète, beaucoup de faiblesses et une certaine grandeur.

JULES GIRARD, de l'Institut.

LES TENDANCES NOUVELLES

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DU SOCIALISME

L'économie politique que j'appellerais volontiers orthodoxe, c'est-à-dire la science telle qu'elle avait été comprise et exposée par les pères de la science, Adam Smith et J.-B. Say, et par leurs disciples, semblait être définitivement constituée. Comme l'église de Rome, elle avait son *credo*. Certaines vérités paraissaient si solidement établies, si irréfragablement démontrées, qu'on les acceptait comme des dogmes. Ceux qui en doutaient étaient considérés comme des hérétiques dont l'ignorance seule expliquait les aberrations. Sans doute ces vérités économiques n'avaient pas été formulées sans rencontrer de vives oppositions. Dès le principe et jusqu'à nos jours, elles avaient été attaquées par certains écrivains religieux, qui les accusaient de matérialisme et d'immoralité, et par les différentes sectes socialistes, qui leur reprochaient de sacrifier sans pitié les droits des classes déshéritées aux priviléges des riches; mais les économistes avaient eu facilement raison de ces deux groupes d'adversaires, qui, n'obéissant qu'aux inspirations du sentiment, n'avaient guère approfondi les questions qu'ils abordaient. Aujourd'hui les dogmes économiques rencontrent des contradicteurs autrement redoutables. En Allemagne, ce sont les professeurs d'économie politique eux-mêmes, que pour ce motif on a nommés *Katheder-socialisten*, c'est-à-dire « les socialistes de la chaire. » En Angleterre, ce sont les économistes qui ont le plus étudié l'histoire et le droit

et qui connaissent le mieux les faits constatés par l'observation et par la statistique, comme MM. Cliffe Leslie et Thornton; en Italie, c'est tout un groupe d'écrivains distingués, Luzzatti, Forti, Lampertico, Cusmano, A. Morelli, qui ont exposé leurs idées dans un congrès réuni l'an dernier à Milan, et qui ont pour organe le *Giornale degli Economisti*. En Danemark, c'est l'excellent recueil économique, le *Nationaloekonomisk Tidskrift*, publié par MM. Frederiksen, V. Falbe, Hansen et Wil. Scharling. On ne peut donc le contester, il s'agit cette fois d'une évolution scientifique très sérieuse, qui appelle un examen attentif. Nous essaierons d'abord d'exposer l'origine et le caractère de ces tendances nouvelles de l'économie politique; nous étudierons ensuite les écrits de quelques-uns des auteurs qui représentent le mieux les différentes nuances de ce mouvement, ainsi que ceux des socialistes qu'ils se donnent la mission de combattre.

I.

L'économie politique nouvelle comprend autrement que l'ancienne le fondement, la méthode, la mission et les conclusions de la science. Le point de départ des *Katheder-socialisten* est entièrement différent de celui des économistes orthodoxes qu'ils désignent sous le nom de *Manchesterthum* ou secte de Manchester, parce que c'est en effet l'école des libres échangistes qui a exposé avec le plus de logique les dogmes du *credo* ancien. Voyons comment les nouveaux économistes exposent eux-mêmes les points qui les séparent de la doctrine généralement reçue (1).

Adam Smith et surtout ses successeurs, comme Ricardo, Macculoch, J.-B. Say et toute l'école dite anglaise, suivaient la méthode déductive. On partait de certaines vues sur l'homme et sur la nature, et on en déduisait les conséquences. Rossi caractérise nettement cette méthode quand il dit : « L'économie politique envisagée dans ce qu'elle a de général est plutôt une science de raison qu'une science d'observation (2). Elle a pour but la connaissance réfléchie des rapports qui découlent de la nature des choses... Elle recherche des lois en se fondant sur les faits généraux et constans de la na-

(1) Nous suivrons principalemen ici Adolf Held, *Ueber den gegenwärtigen Principienstreit in der National-œkonomie*, — Gustav Schönberg, *Die Volkswirthschaftslehre*, — Gustav Schmoller, *Ueber einige Grundfragen des Rechts und der Volkswirthschaft*, — Contzen, *Die Aufgabe der Volkswirthschaftlehre*, — Wagner, *Die Sociale Frage*, — L. Luzzatti, *Die nationaloekonomischen Schulen Italiens und ihre Controversen*.

(2) *Cours d'économie politique*, cuxième leçon, année 1836.

ture humaine. » Dans ce système, l'homme est considéré comme un être poursuivant partout et toujours son intérêt privé; mû par ce mobile, bon en lui-même, puisqu'il est le principe de sa conservation, il recherche ce qui lui est utile, et nul ne peut le discerner mieux que lui-même. Si donc il est libre d'agir comme il le veut, il arrivera à se procurer tout le bonheur auquel il lui est donné d'atteindre. Jusqu'à présent, l'état a toujours mis des entraves à la pleine expansion des forces économiques; mais supprimez ces entraves, et, tous les hommes se portant librement à la poursuite du bien-être, l'ordre véritable s'établira dans le monde. La concurrence universelle et sans restriction fait arriver chaque individu à la place qui lui convient le mieux, et lui fait obtenir la juste rétribution de ses travaux. Comme le dit Montesquieu, « c'est la concurrence qui met un juste prix aux marchandises. » Elle est le régulateur infaillible du monde industriel. C'est comme une loi providentielle qui, dans les rapports si compliqués des hommes réunis en société, fait régner l'ordre et la justice. Que l'état s'abstienne de toute immixtion dans les transactions humaines, qu'il laisse liberté entière à la propriété, au capital, au travail, aux échanges, aux vocations, et la production de la richesse sera portée au comble, et ainsi le bien-être général deviendra aussi grand que possible. Le législateur n'a pas à s'occuper de la distribution de la richesse; elle se fera conformément aux lois naturelles et aux libres conventions. Un mot dit au siècle dernier par Gournay résume toute la doctrine : *laissez faire, laissez passer*. Avec cette théorie, les problèmes se rapportant au gouvernement des sociétés se trouvaient singulièrement simplifiés. L'homme d'état n'a qu'à se croiser les bras. Le monde va de lui-même à sa fin. C'est l'optimisme de Leibniz et de Hegel transporté dans la politique. Appuyés sur cette doctrine philosophique, les économistes énoncent certains principes généraux applicables en tout temps et à tous les peuples, parce qu'ils sont d'une vérité absolue. L'économie politique était essentiellement cosmopolite. Elle ne tenait aucun compte de la division des hommes en nations séparées et des intérêts différens qui en pouvaient résulter, pas plus qu'elle ne se préoccupait des nécessités ou des conditions particulières résultant de l'histoire des différens états. Elle ne voyait que le bien de l'humanité considérée comme une seule grande famille, ainsi que le font toute science abstraite et toute religion universelle, le christianisme principalement.

Après avoir ainsi exposé la doctrine ancienne, les nouveaux économistes en font la critique. Ils l'accusent de ne voir les choses que d'un seul côté. Sans doute, disent-ils, l'homme poursuit son inté-

rêt, mais plus d'un mobile agit sur son âme et règle ses actio. côté de l'égoïsme, il y a le sentiment de la collectivité, le *gem. sinn*, la sociabilité, qui se traduit par la formation de la famille la commune, de l'état. L'homme n'est pas semblable à l'animal, ne connaît que la satisfaction de ses besoins; il est un être m qui sait obéir au devoir, et qui, formé par la religion ou par la p losophie, sacrifie souvent ses satisfactions, son bien-être et sa même à sa patrie, à l'humanité, à la vérité, à Dieu. C'est donc une erreur d'appuyer une série de déductions sur cet aphorisme, que l'homme n'agit que sous l'empire d'un seul mobile, l'intérêt individuel. « Ces faits généraux et constans de la nature humaine, » dont Rossi veut qu'on déduise les lois économiques, sont une conception imaginaire. Dans les différens pays, aux différentes époques, les hommes obéissent à d'autres mobiles, parce qu'ils se font des idées particulières du bien-être, du droit, de la morale, de la justice. Le sauvage se procurera de quoi subsister en chassant et en égorgeant au besoin ses semblables, le citoyen de l'antiquité en les réduisant en esclavage, afin de vivre du fruit de leur labeur, l'homme moderne en leur payant un salaire.

Les hommes ayant d'après les différens états de civilisation d'autres besoins, d'autres mobiles, d'autres façons de produire, de répartir et de consommer la richesse, il en résulte que les problèmes économiques n'admettent pas ces solutions générales et *a priori* qu'on demandait à la science, et qu'elle se hasardait trop souvent à fournir. Il faut toujours examiner la question relativement à un pays donné, et ainsi il est nécessaire de s'appuyer sur la statistique et sur l'histoire. De là la méthode historique et « réaliste, » comme s'expriment les *Katheder-socialisten*, c'est-à-dire fondée sur les faits (1). En politique également, on admet aujourd'hui qu'il s'agit non pas de découvrir une constitution idéale convenant à l'homme abstrait, mais les formes de gouvernement qui sont le mieux en rapport avec les traditions, les lumières, le tempérament et les besoins de tel ou tel pays.

D'après les *Katheder-socialisten*, c'est encore une erreur de prétendre, comme l'a fait Bastiat dans ses *Harmonies économiques*, que l'ordre général résulte du libre jeu des égoïsmes individuels, et qu'il suffit par conséquent de supprimer toutes les entraves pour que le bien-être vienne à chacun en proportion de ses efforts. L'é-

(1) Quoiqu'en France il ne se soit pas constitué d'école économique nouvelle comme en Allemagne, en Angleterre et en Italie, plusieurs écrivains suivent la méthode historique et « réaliste » avec une sûreté d'érudition et une richesse d'informations qui ne sont point surpassées ailleurs : il nous suffira de citer les travaux de MM. Léonce de Lavergne, L. Reybaud, Wolowski, Victor Bonnet, Paul Leroy-Beaulieu.

goïsme porte les hommes à l'iniquité et à la spoliation; il faut donc le réprimer et non lui donner libre carrière; c'est là la mission propre de la morale d'abord, ensuite de l'état, organe de la justice. Sans doute, si les hommes étaient parfaits et ne voulaient que le bien, la liberté suffirait pour faire régner l'ordre; mais, tels qu'ils sont, les intérêts déchaînés aboutissent à l'antagonisme, non à l'harmonie. Le chef d'industrie désire que le salaire baisse, et l'ouvrier qu'il monte. Le propriétaire s'efforce de hausser le fermage, et le fermier de le réduire. Partout triomphe le plus fort ou le plus habile, et dans la mêlée des égoïsmes aux prises nul ne s'inquiète de ce que commandent la morale et la justice. C'est précisément en Angleterre, où toutes les entraves ont été abolies et où règne le plus complétement la liberté industrielle, que la lutte des classes, l'antagonisme des maîtres et des travailleurs se présente de la façon la plus tranchée et sous l'aspect le plus alarmant. C'est aussi dans ce pays par excellence du *laissez-faire* que depuis quelque temps on réclame le plus fréquemment l'intervention de l'état pour réprimer les abus des puissans et pour protéger les faibles. Après avoir désarmé le pouvoir, on lui confère chaque jour des attributions nouvelles. N'est-ce pas la preuve que la doctrine économique de la liberté absolue n'apporte pas une solution complète?

Les nouveaux économistes ne professent point pour l'état cette horreur qui faisait dire à leurs prédécesseurs tantôt que l'état était un chancre, tantôt que c'était un mal nécessaire. Pour eux au contraire, l'état, représentant l'unité de la nation, est l'organe suprême du droit, l'instrument de la justice. Émanation des forces vives et des aspirations intellectuelles d'un pays, il est chargé d'en favoriser le développement dans toutes les directions. Comme le prouve l'histoire, il est le plus puissant agent de civilisation et de progrès. La liberté de l'individu doit être respectée et même stimulée, mais il faut qu'elle reste soumise aux règles de la morale et de l'équité, et ces règles, qui deviennent de plus en plus strictes à mesure que les idées du bien et du juste s'épurent, doivent être imposées par l'état.

La liberté industrielle est chose excellente. Le libre échange, la liberté du travail et des contrats, ont énormément contribué à accroître la production de la richesse. Il faut donc abattre toutes les entraves à la liberté, s'il en existe encore; mais c'est à l'état qu'il appartient d'intervenir quand les manifestations de l'intérêt individuel arrivent à être en contradiction avec la mission humaine et civilisatrice de l'économie politique en amenant l'oppression et la dégradation des classes inférieures. Ainsi donc l'état a une double mission : d'abord maintenir la liberté dans les limites tracées par le

droit et la morale, en second lieu accorder son concours partout où le but, qui est le progrès social, peut être mieux atteint de cette manière que par les efforts individuels, qu'il s'agisse de l'amélioration des ports, des voies de communication, du développement de l'instruction, des sciences, des arts ou d'un autre objet d'utilité générale. L'intervention de l'état ne doit pas être toujours repoussée comme le veulent les économistes à outrance, ni toujours admise comme le demandent les socialistes; chaque cas doit être examiné à part en tenant compte des besoins à satisfaire et des ressources de l'initiative privée. Seulement c'est une erreur de croire que le rôle de l'état s'amoindrisse à mesure que la civilisation progresse : il est aujourd'hui d'une autre nature que sous le régime patriarcal ou despotique, mais il s'étend sans cesse dès que s'ouvre une voie nouvelle à l'activité humaine et que s'épure l'appréciation de ce qui est licite et de ce qui ne l'est pas. Cette opinion a été exposée également en France avec beaucoup de force par M. Dupont-White dans son livre *l'Individu et l'état.*

Les *Katheder-socialisten* reprochent aussi aux économistes orthodoxes de s'être renfermés trop exclusivement dans les questions qui touchent à la production de la richesse et d'avoir négligé celles qui concernent la répartition et la consommation. Ils prétendent qu'ils ont considéré l'homme comme une force productive sans se préoccuper assez de sa destinée et de ses obligations comme être moral et intelligent. D'après eux, grâce aux merveilles de la science appliquée à l'industrie, celle-ci fournirait déjà des produits suffisans, si tout le travail était utilement employé et si tant d'efforts humains n'étaient pas gaspillés pour des satisfactions fausses ou même vicieuses; le grand problème de notre temps, c'est ce que l'on appelle la question sociale, c'est-à-dire une question de répartition. Les classes laborieuses veulent améliorer leur sort et obtenir une part plus grande des biens créés par le concours du capital et du travail. Dans quelles limites et à quelles conditions cela est-il possible? Voilà ce qu'il s'agit de savoir. En présence des maux qui troublent et qui menacent le corps social, trois systèmes se présentent : celui qui préconise le retour au passé et le rétablissement de l'ancien régime, — le socialisme, qui vise à un changement radical de l'ordre social, — enfin l'économie orthodoxe, qui croit que tout se résoudra par la liberté et par l'action des lois naturelles. D'après les *Katheder-socialisten*, aucun de ces trois systèmes ne résout les difficultés qui agitent l'époque actuelle. Le retour au passé est impossible, une modification générale et brusque de la société ne l'est pas moins, et invoquer la liberté, c'est en ce point se payer de mots, car il s'agit d'une question de droit, de code civil et d'or-

ganisation sociale. La répartition se fait non pas seulement en vertu de contrats qui évidemment doivent être libres, mais principalement en vertu des lois civiles et des sentimens moraux, dont il faut apprécier l'influence et juger l'équité. On a eu tort d'aborder les problèmes économiques isolément; ils se rattachent intimement à la psychologie, à la religion, à la morale, au droit, aux mœurs, à l'histoire. Il faut donc tenir compte de tous ces élémens et ne pas se contenter de la formule uniforme et superficielle du laissez-faire. L'antagonisme des classes, qui a été de tout temps au fond des révolutions politiques, reparaît aujourd'hui avec des caractères plus graves que jamais. Il semble mettre en péril l'avenir de la civilisation. Il ne faut pas nier le mal, il vaut mieux l'étudier sous toutes ses faces et s'efforcer d'y porter remède par des réformes successives et rationnelles. C'est à la morale, au sentiment du juste et à la charité chrétienne qu'il faut ici demander des inspirations.

En résumé, tandis que les anciens économistes, partant de certains principes abstraits, croyaient arriver par la méthode déductive à des conclusions parfaitement démontrées et partout applicables, les *Katheder-socialisten*, s'appuyant sur la connaissance des faits passés et présens, en tirent par la méthode inductive et historique des solutions relatives qui se modifient d'après l'état de société auquel on veut les appliquer. Les uns, convaincus que l'ordre naturel qui préside aux phénomènes physiques doit aussi gouverner les sociétés humaines, prétendent que, toutes les entraves artificielles étant supprimées, du libre essor des vocations résultera l'harmonie des intérêts, et de l'affranchissement complet des individus l'organisation sociale la meilleure et le bien-être le plus grand. Les seconds pensent au contraire que sur le terrain économique comme parmi les animaux, dans la lutte pour l'existence et dans le conflit des égoïsmes, le plus fort écrase ou exploite le plus faible, à moins que l'état, organe de la justice, n'intervienne pour faire attribuer à chacun ce qui lui revient légitimement. Ils sont aussi d'avis que l'état doit contribuer au progrès de la civilisation. Enfin, au lieu de professer avec les économistes orthodoxes que la liberté illimitée suffit pour mettre un terme aux luttes sociales, ils prétendent qu'une série de réformes et d'améliorations, inspirées par des sentimens d'équité, est indispensable, si on veut échapper aux dissensions civiles et au despotisme qu'elles amènent à leur suite. C'est surtout en Allemagne que l'école nouvelle s'est développée. La raison en est que l'économie politique y a été rangée parmi les sciences « camérales, » c'est-à-dire qui ont l'état pour objet. On ne l'a donc jamais traitée comme une branche isolée, régie par des lois spéciales; même les disciples orthodoxes de l'école anglaise, comme Rau, n'ont

jamais méconnu les liens étroits qui l'unissent aux autres sciences sociales et notamment à la politique, et ils ont volontiers invoqué les faits. Dès que les idées de Smith et de ses disciples ont commencé à se répandre en Allemagne, elles y ont trouvé des critiques qui considéraient non l'accroissement seul de la richesse, mais le progrès général de la civilisation, comme le professeur Lueder et le comte de Soden. Puis sont arrivés List, Stein, Roscher, Knies, Hildebrand, et aujourd'hui c'est une légion : Nasse, Schmoller, Held, Contzen, Schäffle, Wagner, Schönberg, G. Hirth, V. Böhmert, Brentano, Cohn, von Scheel, Samter.

II.

Essayons de démêler ce qu'il y a de vrai dans ces vues de l'école nouvelle. Tout d'abord il est certain qu'on n'est pas encore parvenu à déterminer nettement le fondement, le caractère et les limites de l'économie politique, ni ses rapports avec les autres sciences du même ordre. « Dût-il en rougir pour la science, dit M. Rossi, l'économiste doit avouer que la première des questions à examiner est encore celle-ci : qu'est-ce que l'économie politique, quels en sont l'objet, l'étendue, les limites? » Cette observation est très fondée; même dans le *Dictionnaire d'économie politique*, l'écrivain chargé d'en fixer la notion exacte, M. C. Coquelin, ne parvient pas à démêler si elle est un art ou une science. Il veut en faire une science qu'il définit, avec Destutt de Tracy, l'ensemble des vérités qui résultent de l'examen d'un sujet quelconque. Il fait siennes ces paroles de Rossi : « la science n'a pas de but. Dès qu'on s'occupe de l'emploi qu'on peut en faire, on tombe dans l'art. La science en toutes choses n'est que la possession de la vérité, » et M. Coquelin ajoute : « Observer et décrire des phénomènes réels, voilà la science; elle ne conseille, ne prescrit, ne dirige point. » Pourtant, après avoir accepté cette définition, l'embarras de M. Coquelin est grand, et il l'avoue. Le dictionnaire même où il écrit contient une quantité d'articles, et des plus importans, qui ne se contentent pas d'observer et de décrire, mais qui au contraire conseillent et prescrivent, qui condamnent telle institution, telle loi et en réclament la suppression. L'économie politique ne serait donc qu'un art et point une science. Il admet qu'elle est à la fois l'un et l'autre; mais, quand il veut tracer la ligne de démarcation, il arrive à ce singulier aveu d'impuissance : « Essaierons-nous d'opérer dès à présent entre la science et l'art une séparation plus nette en leur imposant des noms différens? Non, il nous a suffi de marquer la distinction; le temps et une

meilleure intelligence du sujet feront le reste. » Les incertitudes, les obscurités que l'on rencontre dans la plupart des auteurs quand il s'agit de préciser l'objet de l'économie politique proviennent peut-être de ce que l'on a voulu en faire une science d'observation comme l'histoire naturelle, ou une science exacte comme les mathématiques, et de ce que l'on a prétendu y trouver des lois fixes, immuables, comme celles qui gouvernent l'univers physique. Tâchons d'éclaircir ces deux points; comme ils sont fondamentaux, le véritable caractère de l'économie politique ressortira du débat.

On distingue généralement trois catégories de sciences, les sciences exactes, les sciences naturelles et les sciences morales et politiques. Les sciences exactes sont ainsi nommées parce que, spéculant sur des données abstraites clairement définies, des nombres, des lignes, des points, des figures géométriques, elles arrivent en raisonnant juste à des conclusions parfaitement rigoureuses et inattaquables : telles sont l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie. Les sciences naturelles observent et décrivent les phénomènes de la nature et s'efforcent de découvrir les lois qui les gouvernent : telles sont l'astronomie, la physique, la botanique, la physiologie. Les sciences morales et politiques s'occupent des idées, des actes de l'homme et des créations de sa volonté, — les institutions, les lois, le culte : ce sont la philosophie, la morale, le droit, la politique. Dans quelle catégorie faut-il ranger l'économie politique?

Quelques écrivains, entre autres M. Du Mesnil-Marigny en France, M. Walras en Suisse et M. Jevons en Angleterre, ont essayé de résoudre certains problèmes économiques en les mettant en formules algébriques (1). Je ne crois pas qu'ils aient beaucoup éclairci ainsi les points difficiles auxquels ils ont appliqué cette méthode. Les phénomènes économiques sont soumis à une infinité d'influences diverses et variables qu'on ne peut représenter par des chiffres; ils ne se prêtent donc pas aux déductions rigoureuses que comportent les mathématiques. Les données que l'on considère, les besoins des hommes, la valeur des choses, les richesses, n'ont absolument rien de fixe, et les variations dépendent de l'opinion, de la mode, de la coutume, du climat, d'une infinité de circonstances qu'il est impossible de faire entrer dans une équation algébrique. L'économie politique ne peut donc être rangée dans la catégorie des sciences

(1) M. A. Walras a publié en 1831 un ouvrage intitulé *De la Nature de la richesse et de l'origine de la valeur*, où il essaie de démontrer au chapitre XVIII « que l'économie politique est une science mathématique. » Voyez Stanley Jevons, *Theory of Political economy*, 1871, — Léon Walras, *Élémens d'économie politique pure*, 1874. — Cournot avait publié en 1830 ses *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*.

exactes. On lui en a fait un grief, on lui a refusé même le titre de science, parce qu'elle ne peut arriver à des résultats mathématiquement rigoureux. C'est au contraire en cela que consistent, à un certain point de vue, sa supériorité et sa grandeur. Elle ne peut avoir la prétention d'arriver à des solutions d'une rigueur absolue, parce qu'elle spécule, non sur des élémens abstraits et parfaitement définis, mais sur les besoins et sur les actes de l'homme, être libre et moral, « ondoyant et divers, » obéissant à des mobiles qu'on ne peut ni déterminer avec précision, ni surtout mesurer au moyen des nombres.

La plupart des économistes, soit par la définition qu'ils donnent de l'objet de leurs études, soit par l'idée qu'ils ont de leur mission, en font une science d'observation et de description, « une branche de l'histoire naturelle de l'homme, » comme le dit M. Coquelin. Cet écrivain explique ainsi sa pensée de façon à la rendre très claire : « L'anatomie étudie l'homme dans la constitution physique de son être, la physiologie dans le jeu de ses organes, l'histoire naturelle, telle que l'ont pratiquée Buffon et ses successeurs, dans ses habitudes, dans ses instincts, dans ses besoins, et par rapport à la place qu'il occupe dans l'échelle des êtres; l'économie politique, elle, l'étudie dans la combinaison de ses travaux. N'est-ce pas une partie des études du naturaliste et l'une des plus intéressantes d'observer les travaux de l'abeille au sein d'une ruche, d'en étudier l'ordre, les combinaisons et la marche? Eh bien! l'économiste, en tant qu'il cultive seulement la science, fait exactement de même par rapport à cette abeille intelligente qu'on appelle l'homme; il observe l'ordre, la marche et la combinaison de ses travaux. Les deux études sont absolument de même nature. » A ce compte, on le voit, l'économie politique n'est pas une science morale. Il ne s'agit ni d'un bien à réaliser, ni d'un idéal à atteindre, ni de devoirs à remplir; il suffit de voir et de décrire comment l'animal humain travaille pour arriver à la satisfaction de ses besoins. J.-B. Say était dans cet ordre d'idées lorsqu'en tête de son fameux livre, et comme titre de cet ouvrage si répandu, il donnait la définition toujours reproduite depuis : *Traité d'Économie politique ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses.* Bastiat, avec cette précision de langage, cette vivacité et cet éclat de style qui cachaient souvent des notions assez superficielles, a beaucoup insisté pour faire de l'économie politique une science purement descriptive. « L'économie politique, dit-il, n'impose rien, elle ne conseille même rien; elle décrit comment la richesse se produit et se distribue, de même que la physiologie décrit le jeu de nos organes. » Bastiat croyait aug-

menter l'autorité des principes économiques en leur attribuant le caractère « objectif, » désintéressé, impersonnel, des sciences naturelles. Il oubliait que tous ses écrits et sa propagande active en faveur du libre-échange contredisaient sa définition.

Dans un livre très bien fait, mais où la rigueur même des raisonnemens fait mieux apparaître l'erreur des prémisses quand elles sont fausses, Antoine-Élisée Cherbuliez exprime l'idée de J.-B. Say, de Bastiat et de Coquelin avec plus de netteté encore. « L'économie politique, dit-il, n'est pas la science de la vie humaine ou de la vie sociale, ni même celle du bien-être matériel des hommes. Elle existerait encore, et elle ne changerait ni d'objet ni de but, si les richesses, au lieu de contribuer à notre bien-être, n'y entraient pour rien du tout, pourvu qu'elles continuassent d'être produites, de circuler et de se distribuer (1). » L'auteur, pour donner à la science un caractère d'absolu qu'elle ne peut avoir, émet une hypothèse vraiment contradictoire. Il oublie qu'un objet n'est richesse que parce qu'il répond à un de nos besoins et qu'il contribue à notre bien-être. Supposer des richesses qui n'entrent pour rien dans notre bien-être, c'est donc admettre qu'il y ait des richesses qui ne sont pas des richesses.

Les économistes qui attribuent à l'économie politique la rigueur des sciences exactes ou le caractère objectif des sciences naturelles oublient qu'elle est une science morale. Or les sciences morales ne se bornent pas à décrire ce qui est, elles disent aussi ce qui doit être. Singulier moraliste que celui qui se contenterait d'analyser les passions de l'homme et qui négligerait de lui parler de ses devoirs! Le but de la morale est précisément de déterminer ce que nous devons à Dieu, à nos semblables et à nous-mêmes, quelles sont les choses que nous devons faire ou éviter pour arriver au degré de perfection qu'il nous est donné d'atteindre. De même au politique il ne suffit pas d'énumérer les différentes formes de gouvernement qui existent ni même de tracer une constitution idéale pour des hommes parfaits; il faut qu'il nous apprenne quelles sont les institutions qui conviennent à tel peuple ou à telle situation, et quelles sont celles qui sont le plus favorables au progrès de l'espèce humaine. C'est ainsi qu'il ne mettra pas sur la même ligne le des-

(1) Voyez Cherbuliez, *Précis de la science économique*, t. Ier. M. Cherbuliez tenait beaucoup à constituer une *économie politique pure* à l'instar des mathématiques pures. « La science économique, dit-il, a pour but de découvrir la vérité, non de produire un résultat pratique, d'éclairer les hommes, non de les rendre meilleurs ou plus heureux, et les vérités qu'elle découvre ne peuvent être que des théories ou des jugemens fondés sur ces théories, non des règles impératives, non des préceptes de conduite individuelle ou d'administration. » T. Ier, p. 10, même ouvrage.

potisme, qui étouffe la spontanéité humaine, et la liberté, qui developpe nos plus nobles qualités, mais il devra dire aussi à quelles conditions les institutions libres peuvent durer, et quelles fautes ou quelles faiblesses rendent un gouvernement despotique inévitable.

De même l'économiste ne peut pas se contenter de décrire comment la richesse se produit et se distribue. Ce serait déjà une longue étude, beaucoup plus difficile que Say et ses disciples ne semblent le soupçonner, car il ne suffit pas d'étudier ce qui se passe dans un seul pays, et les modes de production et de distribution varient chez les différentes nations; mais ce n'est là que la moindre partie de la tâche du véritable économiste : il faut qu'il montre aussi comment les hommes doivent s'organiser, comment ils doivent produire et distribuer la richesse pour qu'ils soient aussi bien pourvus que possible des choses qui constituent le bien-être. Et ce n'est là pas tout encore; il faut qu'il cherche les moyens pratiques d'atteindre le but qu'il indique. Ainsi il trouve dans un pays des douanes intérieures de province à province ou des octrois arrêtant les échanges aux portes de toutes les villes; se bornera-t-il à constater le fait, comme le ferait le naturaliste et comme le veulent Bastiat et Cherbuliez? Évidemment non; il montrera les résultats funestes de ces institutions, il en conseillera l'abolition, et il cherchera comment on pourra y parvenir. Habite-t-il un pays qui croit augmenter sa puissance et sa félicité en se faisant redouter de ses voisins par l'étendue de ses armemens, il n'hésitera pas à démontrer qu'un peuple n'a aucun intérêt à en asservir d'autres ni même à les affaiblir, et qu'une nation ne peut vendre avantageusement ses produits les plus coûteux que si elle a des voisins riches en état de les payer. Les économistes eux-mêmes, M. Bastiat en tête, oubliant leurs définitions, n'ont-ils pas consacré toute leur énergie à conseiller et à réclamer l'abolition des tarifs protecteurs? Se contentaient-ils d'observer et de décrire quand ils fondaient leur recueil le *Free trade* et qu'ils couraient de *meeting* en *meeting* pour entraîner l'opinion?

Il existe entre les sciences naturelles et l'économie politique une différence fondamentale que l'on n'a pas assez mise en relief. Les premières s'occupent des phénomènes de la nature, forces fatales que nous ne pouvons que constater, non modifier. Les sciences morales et par conséquent l'économie politique s'occupent de faits humains, résultats de notre libre arbitre, que nous pouvons changer de façon à les rendre plus conformes à ce qu'exigent la justice, le devoir et notre bien-être. Aussi remarquez comme les naturalistes et les économistes agissent différemment. Les premiers voient les tremblemens de terre renverser les villes, les planètes se refroidir et perdre

toute trace de vie animale ou végétale. Ils cherchent la cause de ces faits; ils n'ont pas la prétention de les modifier. Au contraire, quand les économistes trouvent des lois, des règlemens ou des habitudes défavorables à l'accroissement du bien-être, ils les combattent et s'efforcent de les faire abolir. Comme le médecin, qui, après avoir constaté la maladie, en indique le remède, l'économiste doit d'abord se rendre compte des maux dont souffre la société, et ensuite indiquer les moyens de les guérir. Roscher a dit que l'économie politique était la physiologie du corps social. Elle est cela en effet; mais elle est plus encore, elle en est la thérapeutique.

Ce qui a entaché d'erreurs graves et surtout singulièrement rétréci les études économiques, c'est cette idée fondamentale, commune à Adam Smith et à la plupart des philosophes de son temps, que les faits sociaux sont réglés par des lois naturelles qui, sans les vices des institutions, conduiraient les hommes au bonheur. Les philosophes du XVIIIe siècle croyaient à la bonté native de l'homme et à un ordre naturel. C'était le dogme fondamental de leur philosophie et de leur politique. Comme l'a montré sir Henry Maine, cette théorie venait de la philosophie grecque en passant par les juristes romains et par la renaissance. « Tout est bien sortant des mains de la nature, » répète sans cesse Rousseau. « L'homme est naturellement bon, » dit Turgot. C'est sur cette idée appliquée au gouvernement des sociétés que Quesnay et son école ont fondé leur doctrine, qu'ils ont très justement appelée *physiocratie* ou le règne de la nature, c'est-à-dire l'empire rendu aux lois naturelles par l'abolition de toutes les lois humaines qui en entravent l'application. Adam Smith emprunta aux physiocrates le fond des idées de son livre fameux *de la Richesse des nations*, qu'il aurait même dédié à Quesnay, si la mort du docteur ne l'en eût empêché. Il croit, comme les physiocrates, au code de la nature. « Supprimez toutes les entraves, dit-il, et un système simple de liberté naturelle s'établit de lui-même. » M. Cliffe Leslie, dans sa belle étude sur l'économie politique d'Adam Smith, a parfaitement montré comment tout au XVIIIe siècle venait corroborer ce système de liberté illimitée fondée sur l'idée que l'on se faisait de la bonté de l'homme et de la perfection de la nature. A partir de la réforme commence ce grand mouvement des esprits qui aspire à la liberté religieuse et civile, à l'égalité des droits, et qui s'insurge contre la tyrannie des prêtres et des rois. En voyant les gouvernemens et les mauvaises lois appauvrir les peuples par des impôts iniques, entraver le travail par des règlemens absurdes, ruiner l'agriculture par des charges écrasantes, ceux qui s'occupaient des questions sociales en arrivèrent nécessairement à réclamer l'abolition de toutes ces institutions humaines

pour en revenir à un ordre meilleur qu'on appela le droit naturel, la liberté naturelle, le code de la nature. C'est sous l'empire de ces idées que les physiocrates en France et Smith en Angleterre tracèrent le programme des réformes économiques et que la révolution française tenta ses réformes politiques. Le point de départ de cette profonde évolution qui entraîna un moment l'Europe tout entière, peuples et souverains, depuis Naples jusqu'à Saint-Pétersbourg, c'était une confiance enthousiaste dans la raison et dans les bons sentimens de l'homme comme dans l'ordre de l'univers, c'était l'optimisme de Leibniz descendu des nuages de l'abstraction philosophique et appliqué à l'organisation des sociétés. Le bon sens de Voltaire lui fit apercevoir l'erreur du système, et il écrivit *Candide* et *la Destruction de Lisbonne*. Rousseau, dans une lettre d'une touchante éloquence, défendit l'optimisme, qui est la base de ses idées, comme de celles de son époque et de la révolution française.

Chose curieuse, c'est Fourier qui a tiré les dernières conséquences de l'optimisme physiocratique des économistes. L'égoïsme et les vices des hommes semblaient donner un démenti au système que tout est bien et qu'avec la liberté tout s'arrange pour le mieux dans le meilleur des mondes. On avait bien dit que les vices des particuliers contribuent au bien-être général. Smith avait aussi soutenu que les hommes en ne poursuivant que leur intérêt faisaient toujours la chose la plus utile pour la nation et que les riches par exemple, en ne recherchant que la satisfaction de leurs fantaisies, arrivaient à la distribution la plus favorable des produits, « comme s'ils étaient dirigés par une main invisible. » Néanmoins on continuait à dire qu'il fallait combattre l'égoïsme et réprimer les vices. C'était reconnaître un élément perturbateur; tout ne s'arrangeait donc pas pour le mieux en vertu de la liberté absolue. Fourier, avec une logique que n'arrêtaient ni l'absurde ni l'immoral, construisit comme Platon une cité idéale, le phalanstère, où toutes les passions étaient utilisées comme forces productives et les vices transformés en élémens d'ordre et de stabilité, où par conséquent il n'y avait plus rien à réprimer. C'était là vraiment la liberté naturelle, le règne de la nature. On faisait l'ordre avec le désordre. Comme M. Caussidière en 1848, Pierre Leroux a parfaitement montré que Fourier avait puisé le germe de son système dans le voyage de Bougainville offrant au XVIIIe siècle dans l'éden de l'île d'Otahiti le tableau du bonheur dont jouit l'homme de la nature affranchi des lois et des conventions humaines. Diderot se fit l'écho de l'enthousiasme que provoqua ce piquant croquis des mœurs primitives. C'était logique : si tout est bien dans la nature,

c'est l'homme naturel qui doit être notre modèle. Le « laissez-faire » absolu nous ramène à l'île de Taïti.

Jusqu'à ce jour, la plupart des économistes sont restés soumis aux idées de l'optimisme physiocratique qui ont présidé à la naissance de leur science tant en France qu'en Angleterre. Ils parlent sans cesse de l'ordre naturel des sociétés et des lois naturelles. Ce sont celles-ci qu'ils invoquent et qu'ils veulent voir régner seules. Pour ne point multiplier les citations, je n'en prendrai qu'une empruntée à l'un des plus éminens et des moins systématiques des économistes contemporains, M. H. Passy. « L'économie politique, dit-il, est la science des lois en vertu desquelles la richesse se forme, se répartit et se consomme. Or ces lois, nous n'avons qu'à les constater et à en réclamer l'application. Le but à atteindre est le plus grand bien de tous, mais les économistes les plus éclairés ne doutent pas que les lois naturelles y mènent et y mènent seules, et qu'il est impossible aux hommes de substituer leurs propres conceptions à celles de la sagesse divine. » Voilà parfaitement résumée la pure doctrine économique en ce point. Or il sera facile de montrer que c'est là une idée vide de sens, qui ne répond à rien de réel, et qui est en opposition radicale avec le christianisme et avec les faits.

Je cherche ces « lois naturelles » dont on parle toujours, et je ne les découvre pas. Je comprends qu'on emploie ces mots quand il s'agit des phénomènes de l'univers physique, qui en effet, d'après l'infiniment peu que nous en savons, paraissent obéir à des lois immuables. J'admettrai même qu'on invoque des lois naturelles pour les animaux, qui vivent et se nourrissent de la même façon, mais point pour l'homme, cet être perfectible dont les mœurs, les coutumes, les institutions, changent sans cesse. Les lois qui règlent la production et surtout la répartition de la richesse sont très différentes dans les différens pays et dans les différens temps. Où donc les lois naturelles sont-elles en vigueur? Est-ce, comme le croyaient Rousseau, Diderot, Bougainville, dans ces îles du Pacifique où les produits spontanés du sol permettent à l'homme de vivre sans travail au sein de l'innocente communauté des biens et des femmes? est-ce dans l'antiquité, où l'esclavage des travailleurs procurait à une admirable élite de citoyens le moyen d'atteindre l'idéal de la véritable aristocratie? est-ce au moyen âge, sous le régime de la féodalité et des corporations, dans cet âge d'or où la papauté commandait aux peuples et aux rois? est-ce en Russie, où la terre appartient au tsar, à la noblesse et à des communes qui partagent périodiquement le territoire collectif entre tous les habitans? est-ce en Angleterre, où, grâce au droit d'aînesse, le sol est le monopole d'un

petit nombre de familles, ou en France, où les lois de la révolution répartissent la terre entre 5 millions de propriétaires au risque de l'émietter en parcelles? La richesse industrielle était produite jadis au foyer domestique par l'artisan aidé de quelques compagnons, aujourd'hui elle l'est dans de vastes ateliers par une armée d'ouvriers attachés aux mouvemens inexorables de la machine à vapeur; lequel de ces deux modes de production est conforme à l'ordre naturel? Primitivement la terre était partout la propriété indivise de la tribu, et ce régime était si général qu'on aurait certainement pu y voir une loi naturelle; aujourd'hui, dans les pays arrivés à la période industrielle, la propriété individuelle, qui jadis n'existait que pour les meubles, s'applique aussi aux immeubles; est-ce là une violation de l'ordre providentiel? Sous l'empire d'idées nouvelles de justice et de certaines nécessités économiques, toutes les institutions sociales se sont modifiées, et il est probable qu'elles se modifieront encore. Il ne doit donc pas être interdit de chercher à les améliorer, si on les croit imparfaites. « Laissons faire, s'écrie l'économiste, la liberté répond à tout. » Sans doute, mais que dois-je faire? Les lois ne se font pas seules, c'est nous qui les votons; or c'est à l'économiste à me faire savoir quelles sont celles qu'il faut adopter. Il dira avec M. Passy : « Il ne faut pas que les hommes substituent leurs propres conceptions à celles de la sagesse divine. » Mais le code civil qui règle aujourd'hui en France la répartition des richesses est-il donc une émanation de la sagesse divine? N'est-il pas plutôt le produit des conceptions juridiques des hommes de la révolution française? Quand, comme M. Le Play, on veut rétablir la liberté testamentaire, ou qu'on propose, comme dans les chambres belges, de restreindre les degrés de successibilité *ab intestat*, est-ce qu'on viole les décrets de la sagesse divine? Les économistes oublient que la base de tout régime économique chez les peuples civilisés, ce sont des lois faites par les législateurs, que par conséquent on peut changer, s'il le faut, et non de prétendues lois naturelles immuables auxquelles il faut se soumettre aveuglément et toujours.

In societate aut vis, aut lex viget, a dit Bacon; si vous ne voulez pas du règne des lois, vous tomberez sous le règne de la force. Parmi les hommes à l'état de nature, tout appartient au plus fort. Le rôle de l'état est au contraire de faire que la justice préside au partage des biens, et que chacun jouisse des fruits de son travail. Supprimez toute intervention de l'état et appliquez le laissez-faire absolu, tout est en proie, comme parle Bossuet. Le mieux armé égorge celui qui est moins préparé pour la lutte; il se nourrit de sa chair ou des produits de son labeur. C'est là précisément ce qui arrive parmi les animaux, où, dans cette lutte pour l'existence dont

parle Darwin, les espèces les mieux douées remplacent celles qui le sont moins. Les économistes positivistes disent aussi, conformément à l'idée de Darwin, que toute position meilleure est la conséquence d'aptitudes supérieures chez celui qui l'a conquise. Tout ce qui est est bien. Tout homme a partout le bien-être auquel il a droit, de même que tout pays a le gouvernement qu'il mérite. Tant pis pour les faibles et les simples, place aux forts et aux habiles! La force ne prime pas le droit, mais la force est l'attribut nécessaire du droit. Voilà la loi naturelle.

Ceux qui invoquent sans cesse les lois naturelles et qui repoussent ce qu'ils appellent les organisations artificielles oublient que le régime des pays civilisés est le résultat de l'art politique et économique, et que le régime naturel est celui des tribus sauvages. Là en effet règne la loi de Darwin comme parmi les espèces animales : point de règlemens, point d'état, nulle entrave, liberté complète en tout et pour tous. C'était bien l'idéal de Rousseau, fidèle en tout à l'idée du code de la nature. La civilisation consiste au contraire dans la lutte contre la nature. A mesure que l'agriculture et l'industrie se perfectionnent, nous employons de plus en plus des moyens artificiels, inventés par la science, pour nous procurer de quoi satisfaire nos besoins. Grâce à l'art de guérir et d'entretenir la santé, nous combattons les maladies dont la nature nous afflige, et ainsi nous portons la vie moyenne de vingt à quarante ans. C'est par l'art de gouverner que les chefs de l'état font régner l'ordre et permettent aux hommes de travailler et d'améliorer leur sort, au lieu de guerroyer sans cesse comme les fauves, afin de se défendre ou de se venger. C'est à l'art de faire de bonnes lois que l'on doit la sécurité de la propriété et de la vie. C'est en luttant contre nos passions que nous parvenons à remplir nos devoirs. Tout est le résultat de l'art, parce que la civilisation est en tout l'opposé de l'état de nature. L'homme de la nature n'est pas cet être bon et raisonnable rêvé par les philosophes, c'est un animal égoïste, cherchant à assouvir ses désirs, sans souci des droits d'autrui, inconscient du mal, égorgeant qui lui fait obstacle, et ce n'est pas trop de tous les freins de la morale, de la religion et des lois pour le plier aux exigences de l'ordre social. En lui, il faut dompter la bête sauvage, sinon il met la civilisation en péril. C'était donc une dangereuse erreur de croire qu'il suffisait de désarmer l'état et d'affranchir les hommes de toute entrave pour que l'ordre s'établît.

En économie politique, je ne découvre qu'une seule loi naturelle, c'est que l'homme pour vivre doit se nourrir. Tout le reste est réglé par les mœurs, par les coutumes, par les lois, qui se modifient sans cesse et qui, à mesure que la justice et la morale éten-

dent davantage leur empire, s'éloignent de plus en plus de l'ordre naturel où règnent la force et le hasard. S'il est une loi naturelle qui paraisse inéluctable, c'est celle qui commande à tous les êtres vivans de se procurer de quoi subsister par leurs propres efforts; l'homme pourtant est parvenu à s'affranchir de cette loi, et, grâce à l'esclavage ou au servage, on a vu les plus forts vivre oisifs aux dépens des plus faibles. Sans doute tout ce qui se fait arrive en raison de certaines nécessités qu'on peut à la rigueur appeler naturelles; mais c'est la lutte contre ces nécessités qui amène le changement et le perfectionnement dans les sociétés humaines. De ce que des institutions ou des lois existent, on ne peut donc conclure qu'elles soient nécessaires, immuables, seules conformes à l'ordre naturel.

III.

L'optimisme physiocratique qui a inspiré l'économie politique à ses débuts, et qui se mêle encore aujourd'hui à presque toutes ses spéculations, est non-seulement démenti par les faits, il est en opposition avec le principe fondamental du christianisme. Certaine école a reproché à l'économie politique d'être une science immorale parce qu'elle poussait l'homme à ne poursuivre que des biens matériels et à ne vivre que par les sens. Comme l'économie politique a pour objet de chercher comment les sociétés doivent s'organiser pour arriver au bien-être général, elle s'occupe en effet des biens matériels; en cela, elle ne s'éloigne que de l'ascétisme, non du christianisme, qui n'exige nullement que nous nous passions de tout; mais l'idée que l'ordre s'établit spontanément dans la société comme dans l'univers, en vertu des lois naturelles, est tout l'opposé de la conception chrétienne du monde et de l'humanité. D'après le christianisme, l'homme est si foncièrement mauvais qu'il faut l'intervention directe de Dieu et l'opération constante de sa grâce pour le maintenir dans la bonne voie et pour le sauver; le monde lui-même est tellement en proie au mal que les chrétiens ont longtemps attendu, et dans certaines sectes attendent encore la palingénésie, « de nouveaux cieux et une nouvelle terre, » conformément aux espérances messianiques : il faut donc combattre le mal en nous par le sentiment du devoir, et hors de nous par des lois où se traduit le sentiment du juste. Pour croire avec les économistes orthodoxes que du laissez-faire illimité résulte spontanément l'ordre le meilleur, il faut supposer l'homme bon ou obéissant nécessairement à des inspirations qui le font agir conformément au bien général. Cette idée est non-seulement le contre-pied du christianisme, elle

est en outre démentie par les faits. Déchaînez la bête humaine et vous avez la guerre de tous contre tous, le *bellum omnium contra omnes* de Hobbes, jadis dans les cavernes préhistoriques, théâtres de l'anthropophagie, plus tard dans les forêts des temps barbares, aujourd'hui dans les sphères de l'industrie. Dans la nature même ne règne pas un ordre de justice que nous puissions prendre pour modèle; c'est tout au plus si l'on y rencontre une espèce d'équilibre brutal que nous appelons ordre naturel. Dans la nature comme dans l'histoire, souvent l'iniquité triomphe et le juste succombe. Quand un oiseau pêcheur à force de patience et d'adresse est parvenu à saisir une proie qu'il apporte à ses petits affamés, et qu'un aigle, brigand des airs, s'élance et lui ravit le fruit de ses efforts, le sentiment d'équité s'éveille en nous comme lorsqu'un maître oisif force son esclave à le nourrir des produits de son travail. Si Caïn, l'homme de la chasse et de la guerre, tue Abel, le pasteur pacifique, nous sommes avec la victime contre l'assassin, et ainsi sans cesse nous nous révoltons contre les faits qui s'accomplissent dans la nature et dans la société. Les Chinois et les bonnes femmes qui voient dans tout ce qui arrive un effet de la volonté divine sont optimistes à la façon des économistes qui croient à l'empire des lois naturelles. Optimisme physiocratique aussi le jugement de Dieu et les ordalies qu'on retrouve chez tous les peuples, car cette coutume vient de l'idée que Dieu fait toujours triompher l'innocent. Job au contraire proteste contre cette immorale doctrine, et Israel vaincu, dispersé parmi les nations, ne désespère pas de la justice et attend le jour de la réparation. Sans doute les faits existans et l'organisation actuelle sont le résultat nécessaire de certaines causes, mais ces causes ne sont pas des lois naturelles, ce sont des faits humains : les idées, les mœurs, les croyances qu'on peut modifier, et en les modifiant il en résultera d'autres lois et d'autres coutumes.

La théorie des lois naturelles a eu encore deux autres conséquences fâcheuses : elle a éloigné toute notion d'un idéal à poursuivre, et elle a singulièrement rétréci les conclusions de l'économie politique. Dans les écrits des économistes orthodoxes, on ne parle jamais du but final qu'il faudrait tâcher d'atteindre, ni des réformes que pourrait commander la justice. La répartition s'opère-t-elle de la façon la plus favorable au progrès de l'humanité et au bonheur de tous? La consommation est-elle conforme aux lois morales? Ne serait-il pas désirable qu'il y eût moins de gêne chez les classes inférieures, moins de luxe chez les classes supérieures? N'avons-nous pas des devoirs économiques à remplir? Depuis l'époque primitive, l'organisation sociale s'est profondément modifiée : ne changera-t-elle pas encore et dans quel sens? Voilà autant de questions que

l'économie politique officielle n'abordait pas, parce que, disait-on, elles n'entraient pas dans son cadre. Nous avons vu que Bastiat et Cherbuliez en ont bien indiqué la raison. La science rigoureuse s'occupe non pas de ce qui *doit* être, mais seulement de ce qui *est*; elle ne peut donc ni proposer ni poursuivre un idéal. Elle décrit simplement comment la richesse se produit, se répartit et se consomme; de là résulte la pauvreté de ses conclusions pratiques. En effet, s'il suffit de proclamer la liberté pour que tout s'arrange au mieux et que l'harmonie s'établisse, son programme est bien près d'être épuisé dans les pays qui, comme l'Angleterre, la Néerlande et la Suisse, ont admis le libre échange et la libre concurrence. Sans doute elle aura rendu un grand service en provoquant la suppression des entraves qui arrêtaient l'expansion des forces productives et une meilleure distribution du travail; mais aujourd'hui son rôle est presque terminé. Nous arrivons aux dernières pages du livre; bientôt il n'y aura plus qu'à le fermer et à le déposer avec reconnaissance et respect sur les rayons de nos bibliothèques. Je crois qu'en ce point les critiques des *Katheder-socialisten* sont fondées. En prétendant faire de l'économie politique une science exacte, rigoureuse, on a souvent trop rétréci son domaine : elle ne peut s'isoler de la politique, de la morale, du droit, de la religion. Puisqu'elle recherche comment les hommes peuvent le mieux arriver à la satisfaction de leurs besoins, elle doit nous dire quelles sont les formes de gouvernement, de propriété, de culte, les modes de répartition, les idées morales et religieuses les plus favorables à la production de la richesse. Il faut qu'elle nous indique l'idéal à atteindre et les moyens d'y arriver. Obtenir la liberté, c'est parfait; encore faut-il savoir quel usage il convient d'en faire. Dans la société civilisée non moins que dans la forêt primitive, la liberté, si elle n'est pas limitée par les prescriptions de la morale et du droit, aboutit à l'oppression du faible et à la domination du plus fort ou du plus habile; on le verra bientôt dans le domaine économique non moins que dans celui de l'enseignement. C'est la loi de nature et de la « sélection, » diront les darwinistes. — Fort bien; mais, si elle m'écrase inexorablement, souffrez au moins que je ne la bénisse pas.

C'est aussi avec raison, je crois, qu'on a reproché à l'économie politique officielle d'émettre comme des vérités absolues des propositions qui, dans la réalité, sont démenties par les faits, comme si en mécanique on formulait les lois du mouvement sans tenir compte des résistances et des frottemens. Ce sont ces formules abstraites et générales qui ont inspiré aux hommes d'état pratiques comme M. Thiers une grande méfiance à l'égard des axiomes économiques. J'en citerai quelques exemples. Depuis Ricardo, c'est un dogme de

la science que les salaires tendent à se niveler de même que les profits, parce que la libre concurrence amène aussitôt une offre plus grande là où se rencontre une rémunération plus élevée. Or M. Cliffe Leslie a démontré par des chiffres recueillis en Angleterre et sur le continent que cette égalité des salaires n'existe pas, et qu'au contraire la différence dans une même industrie d'une localité à une autre est plus grande aujourd'hui qu'autrefois (1). C'est encore un axiome économique souvent invoqué dans les récens débats au sujet du double étalon que l'abondance de l'argent est nuisible, attendu qu'on fait les affaires aussi bien avec une petite qu'avec une grande quantité de monnaie. Et cependant les cotes journalières des bourses européennes prouvent que la rareté du numéraire produit des crises, tandis que l'abondance amène une réduction de l'escompte, et par suite l'essor de la production et des transactions. Le libre échange prétend que la balance du commerce n'a nulle importance, parce que les produits s'échangent contre des produits, et que nous n'avons qu'à nous féliciter si l'étranger nous fournit les denrées à meilleur marché que nos nationaux. Cela ne serait vrai que si tous les peuples n'en faisaient qu'un et si tous les hommes étaient propriétaires. Supposons un peuple qui soit forcé de vendre au dehors ses titres de rente et ses actions industrielles. Les produits s'échangent contre des produits, seulement c'est l'étranger, désormais propriétaire de ces valeurs, qui jouit du revenu que les autres travaillent à faire naître. Si l'Angleterre pouvait livrer à la France tous les produits manufacturés à meilleur compte, les propriétaires consommateurs en profiteraient; mais les ouvriers français, privés de travail, disparaîtraient ou devraient aller exercer leur industrie en Angleterre. C'est ainsi qu'en France, après la suppression des douanes provinciales, les industries quittèrent les localités les moins favorisées pour se fixer là où elles rencontraient les conditions les plus avantageuses. Sans doute, au point de vue cosmopolite du genre humain et en considérant toutes les nations comme n'en formant qu'une seule, il importe peu où la population et la richesse s'accumulent, pourvu que le progrès s'accomplisse; mais peut-on exiger d'un peuple cet oubli complet de son propre intérêt et de son avenir particulier? Et d'ailleurs, en considérant la civilisation dans son ensemble plutôt que la richesse seule, n'est-il pas désirable que chaque nationalité conserve toute son indépendance et toute sa force, afin que chacune apporte sa note originale

(1) En Belgique, on peut noter des faits très curieux. Au moment où j'écris ces lignes, près d'Ypres, je paie, pour couper les foins, 1 fr. 50 cent., aux environs de Liége on donne 4 fr. Là un journalier obtient 3 fr. et 3 fr. 50 cent., en Campine seulement 1 fr. 25 cent., et l'ouvrier agricole campinois fait plus de besogne.

dans le concert de l'humanité (1)? C'est du moins à ce point de vue que l'économie politique s'est placée en Allemagne, surtout depuis List; aussi l'y appelle-t-on assez généralement *National-œkonomie.*

Je pense aussi que les anciens économistes ont trop voulu réduire le rôle de l'état. Quand on songe à tout le mal que les mauvais gouvernemens ont fait au peuple, en France surtout, on comprend le désir de réduire leur pouvoir et de restreindre leurs attributions; mais l'école du *laissez-faire*, dans ses théories du moins, a dépassé la mesure, et les pays qui suivraient absolument ses conseils auraient eu lieu de s'en repentir, car ils seraient dépassés par les autres. L'Angleterre s'en est aperçue, et ce pays, modèle du *self-government*, loin de persévérer dans la voie recommandée par les économistes, accorde chaque année des attributions nouvelles à l'état, qui déjà maintenant intervient dans les contrats de l'industrie et de l'agriculture avec un détail et des prescriptions qui seraient difficilement admis ailleurs. La Prusse tout entière, son territoire, sa force militaire, son agriculture, son industrie, sa religion, son instruction à tous les degrés, cette source principale de sa puissance, tout est l'œuvre de l'état. La Prusse, c'était jadis les sables du marquis de Brandebourg, dont se moquaient Voltaire et Frédéric II, aujourd'hui c'est l'empire d'Allemagne. Il y a quelques années, un président de la Nouvelle-Grenade, en arrivant au fauteuil, imbu des pures doctrines économiques, annonça que « désormais l'état, ramené à son véritable rôle, laisserait tout à l'initiative individuelle. » Les économistes d'applaudir. Au bout de peu de temps, les routes étaient rompues, les ports envahis, la sécurité anéantie, l'instruction aux mains des moines, c'est-à-dire réduite à rien. C'était le retour à l'état naturel et à la forêt primitive. En Turquie et en Grèce, l'état ne fait rien, les caisses étant vides : il est même imprudent d'aller sur les lieux constater les bienfaits du système. Supposez à côté l'un de l'autre deux pays de force et de ressources égales : dans l'un, le gouvernement s'abstient soigneusement de toute intervention, et par suite les besoins individuels consomment tous les produits; dans l'autre, l'état prélève sur les consommations souvent futiles ou même nuisibles des particuliers de quoi entretenir largement tous les services d'intérêt public : il ouvre des routes et des ports, construit des chemins de fer, bâtit partout des écoles, dote largement tous les établissemens scientifiques, encourage les sa-

(1) Dans un écrit publié en 1857, où j'employais déjà ce que l'on appelle la méthode nouvelle, j'essayais de montrer que les libres échangistes défendaient une cause juste avec de mauvais argumens, et une réforme utile avec des axiomes boiteux. Voyez *Études historiques et critiques sur la liberté du commerce international.*

vans, suscite le grand art comme à Athènes, enfin, par l'enseignement obligatoire et le service obligatoire, il s'empare des jeunes générations pour leur développer les forces du corps et de l'esprit. Un demi-siècle écoulé, lequel des deux peuples sera le plus civilisé, le plus riche, le plus puissant? En Belgique, l'état, en construisant les chemins de fer dès 1833, assurait l'existence économique du pays par le développement de l'industrie malgré la séparation de la Hollande, qui lui enlevait son principal débouché. C'est de la même façon qu'aujourd'hui l'Italie cimente l'unité nationale et que la Russie prépare sa grandeur future. L'état a donc une double mission à remplir. La première, que nul ne lui conteste, mais dont peu de personnes comprennent toute la portée, consiste à faire régner dans la société l'ordre et le droit, c'est-à-dire à édicter des lois aussi conformes à la justice distributive que le permet l'avancement de la culture sociale. La seconde consiste à faire, au moyen des ressources prélevées proportionnellement sur chacun, tout ce qui est indispensable au progrès, quand l'initiative privée n'y suffit pas.

Un incontestable mérite des nouveaux économistes, c'est d'aborder l'étude de la question sociale dans un vrai sentiment de charité chrétienne, mais en même temps dans un esprit rigoureusement scientifique, s'appuyant toujours sur les faits de la statistique et de l'histoire et se préservant ainsi des entraînemens de l'utopie. Pour combattre les socialistes, Bastiat et toute son école ont soutenu la théorie de l'harmonie naturelle des intérêts et se sont trouvés ainsi amenés à nier l'existence même du problème. C'est une dangereuse erreur. La question sociale, il est vrai, date de loin; elle naît dès que, la propriété foncière cessant d'être collective, l'inégalité des conditions s'établit. C'est elle qui trouble les républiques grecques et qui les précipite vers leur ruine; c'est elle qui agite la république romaine malgré le palliatif sans cesse et vainement renouvelé des lois agraires. Elle reparaît dans les communes du moyen âge aussitôt que l'industrie s'y développe, et plus tard, quand la réforme apporte aux hommes l'affranchissement religieux et quand la révolution française proclame la doctrine de l'égalité et de la fraternité; mais aujourd'hui elle présente un caractère de gravité et de généralité qui en impose l'étude aux hommes d'état, aux publicistes et aux économistes surtout, car il s'agit de sauver la civilisation, mise en péril par les revendications des classes ouvrières. Parmi les causes principales des grandes évolutions de l'histoire, vous trouvez toujours les intérêts économiques, — vérité que Napoléon exprimait d'une façon brutale quand il disait : « C'est le ventre qui fait les révolutions. » Les nouveaux économistes sont amenés à publier un

nombre considérable d'études spéciales sur l'une ou l'autre face de la question sociale, et comme ils se piquent d'être « réalistes, » c'est-à-dire de s'appuyer sur la statistique, ils contribueront certainement à faire avancer la science. L'ensemble de la doctrine nouvelle est encore assez vague et dans ses prémisses et dans ses conclusions, et lorsqu'elle essaie d'établir les rapports de l'économie politique avec la morale ou le droit, elle est moins originale, moins neuve, que ne le prétendent certains de ses adeptes les plus enthousiastes. Pour ne citer que des économistes contemporains qui se sont occupés de ce sujet, il suffira de rappeler les livres de MM. Dameth, Rondelet et Baudrillart, et l'ouvrage si bien fait et malheureusement si mal traduit en français de M. Minghetti, actuellement président du conseil en Italie. Toutefois des écrivains comme MM. Cliffe Leslie, Luzzatti, Frederiksen, Schmoller, Held, Wagner, Contzen, Nasse, me paraissent beaucoup mieux armés que l'école de Bastiat pour combattre le socialisme scientifique actuel, qui s'appuie précisément sur les formules abstraites et les « lois économiques naturelles » pour battre en brèche l'ordre social et pour en demander la reconstitution intégrale. Déjà Bastiat avait compromis la défense en restant trop exclusivement sur le terrain de la théorie, car il avait été amené à contredire les faits et à nier des doctrines admises par tous les économistes, par exemple la théorie classique de la rente. Les économistes « réalistes » au contraire s'emparent des principes et s'appuient sur les faits afin de poursuivre l'utopie pas à pas, distinguant avec soin les réformes possibles de celles qui ne le sont pas, et les droits de l'humanité des exigences de la convoitise et de l'envie. C'est la mission de salut qui est imposée aujourd'hui plus que jamais à l'économie politique en présence des formes nouvelles et du développement rapide qu'a pris récemment le socialisme, surtout en Allemagne.

ÉMILE DE LAVELEYE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1875.

L'autre jour, pendant le voyage qu'il vient de faire à travers les contrées ravagées du midi de la France, M. le président de la république a rencontré le maire d'une assez grande ville, qui s'est cru obligé de le saluer d'un très honnête discours, de lui parler du chemin de l'honneur et de la gloire, de la défense de l'ordre. A cette harangue, M. le maréchal de Mac-Mahon aurait répondu avec une bonhomie toute militaire : « Merci, mais ce n'est pas ça, je suis venu pour visiter les inondés... » La réponse du soldat-président, pour n'avoir point été officiellement enregistrée, ne paraît pas moins vraie, elle est surtout expressive et de circonstance.

Que de choses du temps auxquelles le mot pourrait s'appliquer! A ceux qui font de la politique avec des déclamations et des banalités équivoques, à ceux qui multiplient les diversions compromettantes autour des lois les plus graves, à ceux qui cherchent avant tout des satisfactions de parti ou de secte, à ceux qui s'épuisent en conférences oiseuses ou en stériles tactiques, et quelquefois au gouvernement lui-même, on pourrait dire aussi : Ce n'est pas cela! Il s'agit d'abord du pays et de ses intérêts les plus impérieux, de la réalité qui nous presse, de tout un régime à régulariser, de la sécurité du lendemain à préparer dans des conditions équitables, de tout un ensemble d'œuvres pratiques à terminer sans arrière-pensée; il s'agit d'aller droit aux choses sérieuses, de savoir fixer la mesure de ce qu'on veut et de ce qu'on doit faire, pour éviter de perdre du temps, pour échapper à la tyrannie des incidens inutiles. Effectivement ce serait là un programme assez simple, naturellement tracé par les circonstances, presque imposé à un parlement dont les heures sont nécessairement comptées; mais non, il vaut mieux livrer des batailles de partis sur l'enseignement supérieur, au risque de surcharger d'aggravations une loi qui est déjà par elle-même une très délicate expérience. Il vaut mieux faire comme

M. Louis Blanc, aller dans les réunions démocratiques prononcer des harangues pour fêter l'anniversaire de la naissance de Garibaldi et pour proclamer les droits de l'absolu en face des transactions constitutionnelles qui ont été récemment consacrées. Il vaut mieux soulever des incidens, se livrer à toute sorte de délibérations intimes pour savoir si on se prononcera sur la dissolution avant ou après le vote de la loi électorale, s'il y aura une crise ministérielle à propos du scrutin d'arrondissement ou du scrutin de liste. On n'est jamais au bout des discussions irritantes ou inopportunes, et c'est ainsi que passent des jours qui pourraient sûrement être mieux employés quelquefois par une assemblée pénétrée d'un plus juste sentiment de sa situation et de la situation du pays.

C'était, à vrai dire, une question de savoir si cette loi sur l'enseignement supérieur, qui vient d'être votée définitivement, qui pendant quelques jours a partagé et passionné l'assemblée, n'aurait pas dû être renvoyée à un parlement nouveau, au lieu d'être une sorte d'acte testamentaire d'une chambre arrivée au terme de son existence, épuisée de divisions. Puisqu'on y tenait, il fallait du moins imprimer à cette grande réforme le large et libéral caractère d'une transaction faite pour rallier tous les esprits sincères. Il y avait un double intérêt : la loi aurait obtenu ainsi une immense majorité, et par cela même elle eût défié d'avance toute réaction. Malheureusement cette œuvre, depuis longtemps préparée par une commission dont M. Laboulaye était le rapporteur, destinée à vivifier l'instruction par la liberté, à stimuler l'enseignement public par la concurrence, cette œuvre s'est compliquée en chemin de tant de corrections, d'additions ou d'amendemens improvisés qu'elle a fini par être comme un succès de parti.

Quelle sera, au point de vue du développement des esprits, l'influence de la loi nouvelle? On croit toujours à la fécondité de l'émulation, à l'efficacité de la concurrence des établissemens libres. On invoquait déjà ces raisons il y a vingt-cinq ans; la loi de 1850 a été faite pour relever l'instruction secondaire, et les études n'en ont été, que nous sachions, ni plus florissantes, ni plus solides. La vérité est que nul ne peut dire ce qui résultera de la liberté qui vient d'être proclamée. Au point de vue politique, il est bien clair que la droite a poursuivi avec une opiniâtreté singulière un triomphe d'opinion, et que si elle n'a pas mis dans la loi tout ce qu'elle aurait voulu, elle y a introduit tout ce qu'elle a pu. Elle n'a pas même pris la peine de déguiser ses arrière-pensées et ses intentions; elle s'est proposé d'assurer à l'église des moyens d'action de plus, de prendre en quelque sorte un gage sur l'avenir par l'éducation, de combattre par l'enseignement religieux l'enseignement laïque, et c'est M. Chesnelong qui l'a dit avec une redoutable naïveté : « Vous ne voulez pas de nos écoles pour vos enfans, eh bien! nous ne voulons pas de vos écoles pour les nôtres. » M. Chesne-

long a dit cela d'un ton dégagé comme la chose la plus naturelle du monde ; il ne s'est pas aperçu qu'en parlant ainsi il dévoilait la conséquence la plus périlleuse de la loi nouvelle, le danger de scinder l'éducation intellectuelle du pays, de susciter dans une même société des esprits ennemis, des générations étrangères les unes aux autres, animées peut-être les unes à l'égard des autres d'incurables défiances. Ces écoles dont M. Chesnelong ne veut pas, dont il parle si légèrement en les représentant comme des foyers d'ignorance et de matérialisme, ce sont les écoles publiques où jusqu'ici les enfans de tous les Français ont grandi ensemble. Si toute cette jeunesse a été dispersée dans des maisons différentes, religieuses ou laïques, d'instruction secondaire, elle se confond encore dans les cours, dans les facultés, dans toutes les écoles supérieures ; elle retrouve par la familiarité, par l'échange des idées, par les études poursuivies en commun, cette habitude de solidarité jusque dans la contradiction qui est le lien national, et voilà ce qu'on s'expose à rompre en prolongeant par système, par emportement de croyance, la séparation dans les études supérieures! « Vous ne voulez pas de nos écoles, nous ne voulons pas des vôtres. » On nous permettra de dire que c'est la plus délicate comme la plus audacieuse expérience tentée sur l'intelligence française.

Assurément, si la liberté de l'enseignement supérieur avait pu être compromise, elle l'aurait été par ces étranges défenseurs qui n'ont rien négligé pour rendre la tâche difficile au rapporteur, M. Laboulaye, qui se sont efforcés de toute façon, tantôt par un amendement, tantôt par un simple mot, de dénaturer, d'attirer pour ainsi dire à eux cette grande réforme, de lui imprimer le sceau de leurs opinions ou de leurs préjugés. Si la loi peut courir encore des risques, même après avoir été votée, c'est que, par une imprévoyance dangereuse, on a tout fait pour atteindre l'état dans son rôle, dans ses juridictions nécessaires, dans son autorité supérieure. Qu'on accorde aux facultés, aux universités libres, tous les droits qu'on voudra, le droit d'avoir des chaires de toute sorte, des professeurs aussi bien que des ressources indépendantes, le droit d'acquérir la personnalité civile par une déclaration d'utilité publique, c'est une condition de la liberté, il n'y a rien à objecter ; mais évidemment cette liberté s'arrête là où commence le droit supérieur, inaliénable, de la puissance publique, et ici cette limite, nettement tracée par la nature des choses comme par les traditions, c'était la collation des grades. A vrai dire, c'était la chose essentielle dans la loi, c'est le point autour duquel s'est livrée la bataille la plus sérieuse et la plus décisive. Tout a fini par une transaction, dira-t-on, un biais a été heureusement trouvé. Les facultés libres ne donnent pas des grades, elles ne font pas des avocats, des médecins ou des ingénieurs ; elles seront de moitié dans un jury mixte d'examen, les professeurs libres concourront avec les professeurs officiels dans la distribution des diplômes. Il n'est

pas sûr, et l'expérience de la Belgique le prouve, que le système des jurys mixtes soit un moyen efficace de relever les études. Dans tous les cas, c'est peut-être une satisfaction d'amour-propre pour les facultés officielles, qui peuvent se dire qu'elles gardent au moins ainsi une partie ou une apparence de leur ancienne juridiction; en réalité, on ne peut s'y tromper, c'est la diminution, l'effacement de la puissance publique, et ce qu'il y a d'assez étrange, c'est que dans cette discussion passionnée l'état n'a point trouvé un secours des plus actifs parmi ceux qui sont particulièrement chargés de le représenter.

L'état n'est point resté sans défense, il est vrai. Il a été peut-être préservé de plus cruelles blessures par M. Laboulaye, il a été habilement et chaleureusement défendu, il y a quelques semaines, par M. Jules Ferry, et tout récemment encore il a trouvé un défenseur instruit, décidé, dans un homme de talent, M. Lepetit, doyen de la faculté de droit de Poitiers. Jusqu'au dernier moment, il y a eu des tentatives : en désespoir de cause, et comme pour sauver l'avenir, un professeur distingué de Montpellier, M. Bouisson, a proposé de réserver une période de douze ans pendant laquelle l'état continuerait de conférer exclusivement les grades. Quant à M. le ministre de l'instruction publique, il a fait véritablement une singulière figure au milieu de ces débats. Un peu trop absorbé peut-être dans le sentiment de son rôle de législateur constitutionnel, M. Wallon a paru oublier ou il ne s'est point suffisamment souvenu qu'il était professeur, qu'il appartenait depuis longtemps à cet enseignement supérieur traité en ennemi. Il a représenté assez bien au courant de toute cette discussion un membre du gouvernement dans l'embarras, cherchant une opinion, inépuisable en complaisances pour la droite, évitant de se porter au combat avec résolution, avec autorité, et allant tout au plus jusqu'à se réfugier à demi dans quelque honnête et timide réserve. M. Beaussire revendiquait-il pour l'état le titre « d'université de France? » Mon Dieu! M. Beaussire avait droit à tous les éloges; « grammaticalement » il pouvait avoir raison, « historiquement » il avait tort : le titre d'université a toujours appartenu à tout le monde, et rien n'empêche qu'à côté de l'université de France il n'y ait l'université de Lyon, l'université de Marseille, l'université de Toulouse. S'agissait-il des jurys mixtes et du droit de partage dans la distribution des grades? Hélas! la question est délicate; les jurys mixtes ne sont pas sans valeur, ils ne sont pas non plus sans inconvéniens, enfin c'est toujours au nom de la puissance publique que les diplômes seront conférés, le sceau de l'état y sera. Il ne faut pas se brouiller en se montrant trop difficile, — et voilà pour sûr l'état bien défendu! Il est presque abandonné par ceux qui auraient dû saisir cette occasion si naturelle de relever sa cause, et c'est d'autant plus triste qu'à l'heure où nous sommes, dans la situation troublée de la France, l'état est la dernière autorité morale, la dernière garantie d'impartialité au milieu des

opinions extrêmes qui se disputent en quelque sorte l'âme nationale, qui se font une arme de tout, même de l'enseignement, qui ne cherchent que la domination, fût-ce aux dépens de l'instruction de la jeunesse.

Oui, les partis en sont là, ils ne craignent pas d'abuser des intérêts les plus sacrés pour leurs ambitions implacables, et même de faire intervenir l'étranger dans leurs querelles. Est-ce qu'on ne vient pas de le voir? — Prenez garde, disent les uns, si vous ne votez pas cette loi, la France reste livrée à l'influence de l'enseignement révolutionnaire et matérialiste. C'est la défaite irrémédiable de tous les principes conservateurs. La dernière occasion est perdue; la démagogie triomphe par l'éducation comme dans les élections prochaines, et l'Europe n'attend que cela pour savoir ce qu'elle doit faire à l'égard de notre pays. — Réfléchissez, disent les autres, si vous votez cette loi, tout est compromis. Le prince Gortchakof l'a dit, il regarde avec curiosité si la France sera définitivement cléricalisée. Le prince de Hohenlohe ne le cache pas, M. de Bismarck n'attend que le vote pour savoir s'il peut désarmer. La loi sur l'enseignemeut supérieur, c'est l'abaissement définitif de la France, c'est une économie de 500,000 hommes pour l'Allemagne. — Au milieu de toutes ces passions contraires, de quel côté veut-on que se tourne le pays, s'il n'a pas la sauvegarde d'une autorité impartiale et protectrice, de l'état maintenu dans ses prérogatives, gardant son droit de direction ou de modération, défendant la société civile, la France contre tous les excès et tous les fanatismes?

La modération n'est point aisée, nous en convenons, au milieu de ces conflits de partis qui n'écoutent que leurs passions ou leurs préjugés; elle est d'autant plus difficile qu'elle est exposée aux assauts des radicaux de toutes les couleurs. Si à droite il y a de naïfs fanatiques qui veulent absolument cléricaliser la France malgré elle, à gauche il y a surtout les révolutionnaires à outrance, les excentriques qui veulent la démocratiser à leur manière. Qu'est-ce à dire? Il s'est trouvé des républicains sensés, éclairés par l'expérience, qui acceptent la république telle qu'elle est aujourd'hui, qui consentent à sanctionner de leur vote les lois constitutionnelles telles qu'elles sont proposées par le gouvernement et par une commission parlementaire. N'est-ce point de leur part une vraie trahison? M. Louis Blanc n'a pu encore en revenir, et après un discours qui n'a eu qu'un médiocre succès dans l'assemblée de Versailles, il est allé porter ses doléances dans une salle de la banlieue, au milieu d'un auditoire plus facile à convaincre.

Il y a deux choses dans ce discours. M. Louis Blanc a tenu à fêter l'anniversaire de la naissance de Garibaldi; il a exalté surtout le héros de Caprera pour son expédition d'Aspromonte, par laquelle il se serait proposé de « délivrer » Rome. M. Louis Blanc oublie que c'étaient des Français qui alors occupaient Rome, et que, si l'Italie est libre, la France y a peut-être autant contribué que Garibaldi. C'est une étrange

manière de respecter le sentiment national que d'exalter un homme pour ses entreprises contre des Français qui ont affranchi son pays; mais ce n'est là qu'un détail, un préliminaire. Le véritable objet de M. Louis Blanc est de chanter un hymme à « l'absolu » personnifié en Garibaldi, et un peu aussi représenté par lui-même sans doute, de protester contre la « politique pratique » de ces républicains aveugles de l'assemblée qui ont la simplicité de se payer d'un mot, qui se tiennent tranquilles parce qu'ils ont une apparence de république. Quel est donc l'idéal de M. Louis Blanc? Quel est le régime qu'il voudrait instituer? Est-ce la république du banquet de la salle Ragache, où, pour rester en pleine démocratie, on commence par ne pas vouloir de président du festin? Est-ce la république qu'il inaugurait autrefois au Luxembourg? Est-ce la république des assemblées tumultueuses et des clubs incendiaires, une république qui ne tiendrait compte ni des intérêts nationaux ni des intérêts conservateurs de la France? A ce prix, M. Louis Blanc risque fort de n'avoir pas de sitôt sa vraie république, ou si par malheur il l'obtenait, s'il gagnait cette triste victoire, ce serait pour retomber rapidement dans ce cercle de déchaînemens anarchiques et de coups d'état qui a été si souvent la fatalité de la France. M. Louis Blanc peut se moquer des républicains avisés qui n'ont pas des familiarités avec l'absolu. Ceux-ci ont sur lui l'avantage d'avoir compris que la meilleure manière de faire vivre la république, c'était de ne pas l'identifier avec l'agitation en permanence, de lui donner avec des assemblées régulières « un gouvernement qui ne fût pas trop en désaccord avec les traditions, les instincts et les besoins du pays. » C'est M. le vice-président du conseil qui parlait ainsi dans la dernière discussion de la loi des pouvoirs publics en combattant la politique de M. Louis Blanc, et en vérité M. Buffet traçait le meilleur programme du régime actuel.

C'est bien là en effet le moyen le plus efficace d'échapper à l'anarchie et aux coups d'état; c'est la politique la mieux faite pour rendre vaines toutes ces tentatives du bonapartisme militant et remuant, auquel l'assemblée vient d'infliger une leçon de plus en invalidant l'élection de M. de Bourgoing. On aurait pu, il est vrai, ne point attendre quatorze mois pour en venir là. La commission parlementaire a voulu pousser jusqu'au bout les enquêtes qu'elle avait commencées sur toutes les menées bonapartistes aussi bien que sur l'élection de la Nièvre. La vérité s'est faite, l'élection a été cassée, et le parti est jugé. L'assemblée, il faut lui rendre cette justice, n'est ni révolutionnaire ni bonapartiste. Elle n'a plus aujourd'hui qu'à oublier ses querelles, à finir en paix, en mettant sa dernière pensée et ses derniers efforts dans l'affermissement d'un régime régulier où démagogie et empire ne soient plus que des factions désavouées par le pays.

De tous les grands fracas du printemps, il ne reste plus pour le moment en Allemagne que de vagues rumeurs, des entrevues impériales

toujours interrogées avec curiosité, des voyages princiers, un deuil à Vienne et les élections bavaroises. Berlin est maintenant désert, et les journaux teutomanes n'ont d'autre ressource que d'imaginer des fables sur les relations personnelles de M. de Gontaut-Biron avec la cour de Prusse. L'empereur Guillaume fait ses cures habituelles à Ems ou à Gastein pendant que M. de Bismarck est allé se reposer à Varzin. L'empereur Alexandre, regagnant la Russie, est rejoint sur la route par l'empereur François-Joseph, qui lui fait cortége pendant quelques heures en wagon. L'impératrice d'Autriche et l'archiduc Albert viennent respirer l'air salin de nos côtes de l'Océan à l'abri de l'hospitalité française, qui ne leur manquera pas. Ainsi vont tout doucement les choses, tandis que de ce monde des vivans et des royautés disparaît un vieux souverain qui a porté la couronne des Habsbourg, et dont on ne parlait plus depuis longtemps, l'empereur Ferdinand.

C'était comme une image survivante et oubliée d'un passé qui est déjà bien loin. L'empereur Ferdinand avait plus de quatre-vingts ans, depuis plus d'un quart de siècle il avait cessé de régner. Il avait succédé en 1835 à l'empereur François Ier, l'antagoniste, bien inégal par le génie, de Napoléon, — le père de Marie-Louise. Au milieu des révolutions de 1848, il avait abdiqué en faveur de son neveu François-Joseph, qui avait alors dix-huit ans et qui règne encore. L'histoire de l'Autriche de ce siècle est écrite dans ces trois noms d'empereurs. François Ier, c'est encore, au moins jusqu'à 1805 et par le souvenir, l'Autriche du vieux saint-empire. Ferdinand, c'est l'Autriche de la confédération germanique et de la sainte-alliance, assoupie dans les douceurs de Vienne, gouvernée par M. de Metternich. François-Joseph, l'empereur régnant, c'est l'Autriche éprouvée et transformée, exilée de l'Allemagne, réconciliée avec la Hongrie, ayant encore à faire sa paix avec la Bohême, c'est l'Austro-Hongrie avec ses blessures, ses embarras et ses nouveautés libérales, sa constitution, ses parlemens multiples. L'empereur Ferdinand n'était pas de ce monde nouveau. Après son abdication, il s'était retiré dans le vieux château historique de Hradschin, à Prague, où il vivait en solitaire, étranger à la politique, s'occupant, dit-on, de ses fleurs, faisant le bien avec simplicité, vieillissant doucement auprès de l'impératrice, qui était une princesse de Savoie, et ayant mérité de son vivant d'être appelé « le débonnaire. » Depuis 1848, il n'avait plus revu Vienne, qu'il aimait; il n'y est rentré que mort au milieu de la pompe des funérailles impériales. Jamais, depuis qu'il avait quitté le trône, le bon souverain n'avait fait autant de bruit que le jour où il a disparu de ce château de Hradschin, dont il était l'hôte si peu bruyant.

Les Tchèques honorent sa mémoire comme pour saisir une occasion de plus de revendiquer leurs droits en rappelant que ce fut le dernier roi de Bohême couronné à Prague, et d'ingénieux nouvellistes, qui met-

tent la politique partout, veulent maintenant nous prouver que nous venons d'assister à une représentation de haute diplomatie donnée par les héritiers de toutes les couronnes autour d'un catafalque. Le prince impérial d'Allemagne, le grand-duc héritier de Russie, le prince Humbert d'Italie, se sont en effet rendus aux funérailles, ils se sont rencontrés à Vienne, et il est bien clair que c'est là une manifestation nouvelle de l'alliance des empereurs et rois de l'Europe. C'est un gage de l'alliance dans l'avenir comme dans le présent; évidemment, les princes héritiers ont dû aller tout exprès à Vienne pour se jurer mutuellement, par les mânes de l'empereur Ferdinand, qu'ils seront toujours d'accord! Rien de mieux en vérité. Les Allemands, qui saisissent toutes les occasions de donner un certificat de longue vie à une alliance dans laquelle ils voient leur œuvre et leur garantie, les Allemands se trompent étrangement, s'ils croient émouvoir ou piquer la France en lui montrant tantôt les entrevues de Berlin, tantôt les entrevues de Vienne ou le prochain voyage de l'empereur Guillaume à Milan. Les entrevues, les fêtes princières, ne changent pas la nature des choses; les mirages s'évanouissent, les affaires restent avec les embarras pour tout le monde, et, sans rien exagérer, on peut dire que les élections qui se préparent en Bavière, qui commencent demain, sont pour le moment une des affaires sérieuses de l'Allemagne.

Le parlement bavarois qui va être renouvelé est celui qui avait été élu en 1869, qui a voté la participation de la Bavière à la guerre de 1870, qui a sanctionné la reconstitution de l'empire germanique. Maintenant que les fumées de la victoire sont un peu dissipées, que les effets de la guerre se font sentir et que des questions nouvelles se sont produites, la situation s'est singulièrement modifiée et compliquée; une certaine réaction s'est organisée de façon à rendre quelquefois le pouvoir difficile au ministère libéral qui gouverne depuis sept ou huit ans, et, dans ces conditions, le mouvement électoral qui touche aujourd'hui à son terme présente incontestablement un caractère particulier de gravité. Les partis sont violemment dessinés, tout le monde s'est jeté dans la mêlée, à commencer par l'épiscopat, par l'archevêque de Munich, dont le manifeste, sous forme de lettre pastorale, a eu un grand retentissement. En définitive, la lutte est engagée entre les catholiques, autonomistes ou « particularistes » de toutes nuances, dont le mot d'ordre est la résistance à la politique prussienne, et les libéraux-nationaux qui suivent au contraire l'impulsion de Berlin.

Le parti catholique « particulariste, » comme on l'appelle dédaigneusement à Berlin, « patriote, » comme il se nomme lui-même, ce parti n'est pas né précisément de la guerre de 1870 : il avait commencé à se manifester dans le parlement à la suite des événemens de 1866; mais c'est surtout après 1870 qu'il a grandi et s'est fortifié en présence de la

politique religieuse de M. de Bismarck. D'un autre côté, le sentiment d'indépendance locale a souffert à mesure que se sont révélées les conséquences des récentes transformations. La Bavière n'a connu les avantages de la guerre que par les sacrifices qu'elle a faits, par des surcroîts de charges militaires et d'impôts. Les populations ont été atteintes dans leur bien-être; on a pu leur montrer cette prestigieuse résurrection de l'empire comme une combinaison allant aboutir, malgré l'indemnité de cinq milliards, à un prochain déficit de budget, c'est-à-dire à la nécessité de contributions nouvelles. Tous ces griefs réunis étaient certainement de nature à parler aux imaginations et à former un programme d'opposition redoutable. La vérité est que cette opposition n'a fait que grossir depuis quelques années, recrutant tous les instincts hostiles, les croyances et les intérêts qui se sentaient menacés. Qu'elle affecte un caractère particulièrement catholique, ce n'est pas bien étonnant dans un royaume où les catholiques sont au nombre de 3,400,000 sur une population de près de 5,000,000 d'habitans; en réalité cependant, elle n'est pas exclusivement catholique, elle compte des adhérens, même des hommes considérables parmi les protestans, qui forment ce qu'on appelle le parti « national-conservateur. » Appuyée sur les masses, armée de griefs qui touchent l'esprit populaire, cette opposition aurait certainement les plus grandes chances, si, au lieu de l'élection à deux degrés, il y avait le suffrage universel direct.

Le parti national-libéral est moins nombreux sans nul doute; mais il a pour lui d'abord la force des événemens, la nécessité de la situation, le courant de l'esprit unitaire allemand, le poids des influences de l'empire. Il a aussi pour lui incontestablement l'appui du ministère, dont M. de Lutz est le vrai chef et l'inspirateur. Le ministère a certes inscrit de belles paroles dans le décret qui dissout la chambre; il a recommandé à toutes les autorités de protéger la liberté des électeurs, de diriger les opérations du scrutin avec la plus stricte intégrité. Seulement il à pris soin de préparer le terrain électoral en commençant par mettre en pratique un système dont l'empire a eu l'initiative et le privilége en France; il a découpé les circonscriptions, détachant les districts ruraux des centres urbains comme Munich, Passau, Ratisbonne, Augsbourg. C'est ce qui s'appelle rétablir ingénieusement les chances entre les partis. Des deux côtés du reste on ne se fait faute de programmes, d'invectives, de déclamations furibondes. Les catholiques se déchaînent contre le militarisme, contre les impôts, contre les persécutions religieuses, contre « l'empire protestant » que l'ambassadeur d'Allemagne en Angleterre, le comte de Munster, préconisait récemment dans un banquet de Londres. Ils disent avec un de leurs principaux représentans, M. Jœrg, le directeur des *Feuilles historiques et politiques*, « nous voulons être catholiques et Bavarois, non protestans et Prussiens. » Les libéraux, à leur tour, fulminent contre les

ultramontains, qu'ils accusent de préparer la ruine de la Bavière, d'être infidèles à l'Allemagne, de pactiser avec l'ennemi. Dans ces ébats électoraux, le prétendu miracle de Lourdes, l'infaillibilité papale, les pèlerinages, le sacré cœur, jouent un certain rôle d'épouvantail, et la France naturellement est toujours là pour essuyer les derniers éclats de la verve teutonne. C'est contre la France qu'il faut rester armé, « armé jusqu'aux dents; » il faut se tenir en garde contre la rage de ce « voisin toujours remuant, sur lequel on ne peut jamais compter. » En passant de Berlin à Munich le thème ne varie pas et il paraît qu'il produit toujours son effet.

Que sortira-t-il de ce scrutin qui s'ouvre demain, et dont le résultat définitif ne sera connu que dans quelques jours? Évidemment un succès un peu décisif des catholiques, des « patriotes » bavarois, ne manquerait pas d'une certaine gravité, d'une certaine signification. Ce serait un échec pour la politique de M. de Bismarck. Le ministère de Munich se trouverait dans une situation assez embarrassée. Il ne faut cependant rien exagérer, et les teutomanes de Munich peuvent se rassurer, la France ne se fait aucune illusion sur la portée des élections bavaroises, quel que soit le parti qui triomphe. Le succès des particularistes, des catholiques, peut être un embarras ou un avertissement, il ne peut aller bien loin parce qu'il irait se heurter contre cette force des choses qu'un orateur des réunions électorales résumait récemment en disant : « Un cabinet ultramontain serait peut-être en état de gouverner, mais il serait incompatible avec l'empire. » Il pourrait tout au moins n'être pas longtemps compatible avec M. de Bismarck, — et « cela pourrait nous coûter très cher, » a dit avec candeur l'orateur bavarois. Le roi Louis II lui-même n'est probablement pas fort disposé à engager de telles luttes. Il a bien pu quelquefois montrer de l'humeur contre la prépotence prussienne en s'abstenant d'aller à Berlin, ou en se donnant le plaisir d'aller courir les montagnes pour éviter de rencontrer le prince impérial lorsque celui-ci visitait les troupes en Bavière; mais le jeune souverain n'a pas l'humeur tenace: depuis quelque temps, il a fait des frais de coquetterie avec M. de Bismarck, et il s'est rencontré tout récemment avec l'empereur Guillaume. Il a rompu en certaines circonstances avec les catholiques ou du moins avec la politique du parti. C'est après tout le roi Louis qui en 1870 a pris l'initiative des démarches auprès des princes allemands pour la résurrection de l'empire, il en subit les conséquences, et, quelle que soit l'issue des élections, il sera bien obligé de suivre, tout au moins dans une certaine mesure, la politique impériale. De toute façon, les catholiques, s'ils triomphent, seront tenus de rester dans certaines limites, ou ils iront au-devant d'une dissolution nouvelle du parlement. Ils sont suffisamment prévenus par tout ce qui se dit à Berlin, et le mi-

nistère de Munich est, dit-on, décidé à défendre le terrain jusqu'au bout, fût-ce par un appel nouveau adressé au pays.

Ce n'est point d'élections qu'il s'agit précisément au-delà des Pyrénées, quoique tout concoure à préparer le rétablissement de la monarchie parlementaire par une réunion peut-être prochaine des chambres sous l'empire d'une constitution nouvelle. Pour le moment, l'Espagne en est encore à la période préparatoire, et avant tout il s'agit de délivrer le pays de l'insurrection carliste. C'est la première question, et s'il y a eu jusqu'ici des lenteurs qui s'expliquaient trop par la désorganisation de tous les services publics, tout indique aujourd'hui que la guerre prend un caractère nouveau. Ces quelques mois qui viennent de s'écouler n'ont pas été perdus; le gouvernement de Madrid les a passés à préparer des moyens d'action; il s'est occupé de proportionner les forces militaires aux nécessités du plan d'opérations plus général qu'il méditait, et dont l'exécution vient de commencer par une série de succès qui peuvent être décisifs.

Il faut se souvenir que les carlistes atteignaient presque partout l'Èbre et que sur certains points ils le dépassaient. Ils étaient dans le Bas-Aragon et du côté de Valence, dans ce massif montueux du Maeztrazgo, toujours si favorable à la guerre civile. Ils occupaient ainsi une longue ligne faisant face à toutes les forces libérales, et ayant des places fortes dans le Maeztrazgo. C'est de ce dernier côté que le général Jovellar s'est chargé d'attaquer avec l'armée du centre reconstituée; il devait être secondé d'un côté par le général Martinez Campos opérant en Catalogne, d'un autre côté par le général Quesada opérant en même temps au nord contre la Navarre. On voulait avant tout rejeter les carlistes au-delà de l'Èbre, les refouler dans le Haut-Aragon, vers la frontière de France, en coupant, si on le pouvait, leurs communications. Ce plan a entièrement réussi, puisqu'en quelques jours le général Jovellar est parvenu à s'emparer de la place forte carliste du Maeztrazgo, de Cantavieja; il a fait 2,000 prisonniers, il a mis la main sur du matériel et sur des établissemens militaires assez bien organisés. Le chef carliste Dorregaray n'a pu résister à cette attaque, il s'est rejeté avec le gros de ses forces dans le Haut-Aragon, poursuivi et harcelé par les troupes de Jovellar. Vainement d'autres chefs dispersés en Catalogne ont essayé de lui venir en aide ou de le dégager; ils ont été tenus en respect par des troupes de l'armée de Martinez Campos. Du côté de l'armée du nord, le général Quesada a eu des succès peut-être plus décisifs encore. Il s'est avancé de Miranda sur l'Alava, il a rencontré les carlistes, il leur a livré bataille et leur a infligé des pertes sérieuses en les forçant à reculer. Il a dégagé ainsi Vittoria, et il a pu s'avancer dans l'intérieur de l'Alava. Il a déjà occupé la petite ville de Salvatierra et se trouve pour

ainsi dire au cœur des positions ennemies, de sorte que les carlistes sont refoulés et resserrés de tous côtés.

Que ces opérations si heureusement inaugurées se poursuivent sans trop de désavantage, la cause du prétendant est fort en péril. Don Carlos du reste en est à ne pouvoir plus dominer qu'avec peine les divisions qui sont dans son camp. Il vient de destituer le général Mendiri, qui commandait ses forces, et ce sont les chefs les plus violens qui l'emportent dans ses conseils comme dans son armée. C'est d'un mauvais augure pour lui et d'un heureux présage pour le gouvernement du roi Alphonse, qui trouve dans le succès de ses généraux le prix du soin qu'il a mis depuis quelques mois à préparer cette difficile campagne.

Tout n'est point fini, il s'en faut, l'action militaire a du moins bien commencé, et, sans détourner son attention de la guerre, le gouvernement de Madrid peut mettre la main à l'œuvre constitutionnelle qu'il a entreprise de concert avec une commission composée de représentans de tous les partis libéraux. Entre la commission et le gouvernement d'ailleurs tout est déjà réglé, les parties essentielles de la constitution sont fixées. Le libre exercice des cultes est consacré, et, si l'on n'est pas allé jusqu'à une pleine et entière liberté des manifestations extérieures, c'est qu'on a cru devoir s'arrêter devant des considérations d'ordre public. Ainsi marche cette délicate affaire de la restauration d'une monarchie libérale que M. Canovas del Castillo a le mérite de poursuivre avec autant de prévoyance que d'habileté, avec autant de résolution que de souplesse. Les difficultés ne lui sont pas épargnées, elles lui viennent parfois de l'extérieur autant que de l'intérieur. Il est très probable que ce n'est pas dans une intention de sympathie qu'on fait courir de temps à autre tous ces bruits sur le mariage du roi ou de la comtesse de Girgenti, princesse des Asturies. Tout récemment encore, on a livré au public cette énigme du prochain mariage de la sœur du roi avec un prince de Hohenzollern qu'on n'a même pas pris soin de désigner. La vérité est que ce sont là des bruits cachant des intrigues, —que la comtesse de Girgenti, jeune femme de vingt-quatre ans, ne semble nullement pressée de voir finir son veuvage, et que le jour où la question sera sérieusement agitée, le gouvernement espagnol trouvera sûrement sans peine un prince libéral, éclairé, dont le nom ne puisse prêter à aucun commentaire ou éveiller des susceptibilités extérieures. L'Espagne a encore d'autres affaires sérieuses avant de s'occuper du mariage de ses princes.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

MARIANNE

A MON AMI CHARLES POMY.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

« Quand tu passes le long des buissons, sur ce maigre cheval qui a l'air d'une chèvre sauvage, à quoi penses-tu, belle endormie? Quand je dis belle,... tu ne l'es point, tu es trop menue, trop pâle, tu manques d'éclat, et tes yeux, qui sont grands et noirs, n'ont pas la moindre étincelle de vie. Or quand tu passes le long des buissons, sans soupçonner que quelqu'un peut être là pour te voir paraître et disparaître, — quel est le but de ta promenade et le sujet de ta rêverie? Tes yeux regardent droit devant eux, ils ont l'air de regarder loin. Peut-être ta pensée va-t-elle aussi loin que tes yeux; peut-être dort-elle, concentrée en toi-même. »

Tel était le monologue intérieur de Pierre André pendant que Marianne Chevreuse, après avoir descendu au pas sous les noyers, passait devant le ruisseau et s'éloignait au petit galop pour disparaître au tournant des roches.

Marianne était une demoiselle de campagne, propriétaire d'une bonne métairie, rapportant environ cinq mille francs, ce qui représentait dans le pays un capital de deux cent mille. C'était relativement un bon parti, et pourtant elle avait déjà vingt-cinq ans et n'avait point trouvé à se marier. On la disait trop difficile et *portée à l'originalité,* défaut plus inquiétant qu'un vice aux yeux des gens

de son entourage. On lui reprochait d'aimer la solitude, et on ne s'expliquait pas qu'orpheline à vingt-deux ans, elle eût refusé l'offre de ses parens de la ville, un oncle et deux tantes, sans parler de deux ou trois cousines, qui eussent désiré la prendre en pension et la produire *dans le monde*, où elle eût rencontré l'occasion d'un bon établissement.

La Faille-sur-Gouvre n'était pas une ville sans importance. Elle comptait quatre mille habitans, une trentaine de familles bourgeoises, riches de cent mille à trois cent mille francs, plus des fonctionnaires *très bien* et connus depuis plusieurs années, enfin un personnel convenable, où une héritière, si exigeante qu'elle fût, eût pu faire son choix.

Marianne avait préféré rester seule dans la maison de campagne que ses parens lui avaient laissée en bon état, suffisamment meublée, et dans un site charmant de collines et de bois à peu près désert, à quatre kilomètres de La Faille-sur-Gouvre.

La contrée, située vers le centre de la France, était d'une remarquable tranquillité, surtout il y a une cinquantaine d'années, époque à laquelle il faut rapporter ce simple récit. De mémoire d'homme, il ne s'y était passé aucun drame lugubre. Le paysan y a des mœurs douces et régulières. Il est propriétaire et respecte ses voisins pour en être respecté à son tour. Les maisons sont pourtant clair-semées dans la région qu'habitaient Marianne et Pierre André à cause des grandes étendues de landes et de taillis, qui offrent peu de ressources à la petite propriété, et qui d'ailleurs appartiennent par grands lots aux gros bonnets de la province.

Pierre André avait près de quarante ans, et depuis un an seulement vivait, lui aussi, retiré à la campagne, non loin de Marianne Chevreuse, dans une bien modeste maisonnette qu'il était en train d'arranger avec l'intention d'y finir ses jours.

Ainsi, tandis que la demoiselle de campagne commençait en quelque sorte la vie d'isolement et de rêverie, cherchant peut-être dans l'avenir une solution qu'elle ne trouvait pas encore, le bourgeois, déjà mûr, qui était son parrain, son voisin et l'ami de son enfance, prétendait rompre avec le passé et ne plus compter que sur le repos et l'oubli dans une retraite selon ses goûts.

Pierre André avait cependant eu de l'ambition tout comme un autre. Intelligent et studieux, il s'était senti propre à tout dans sa jeunesse. Sa mère avait été fière de ses premières études et ne s'était pas gênée pour croire qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand homme. Le père André, pauvre et avare, avait consenti à grand'peine à ce qu'il fît son droit à Paris, mais il lui avait ménagé si bien les subsides que l'enfant avait durement vécu de privations,

sans voir d'issue à cette cruelle existence. Il causait à merveille, écrivait encore mieux, mais se sentait affligé d'une timidité qui ne lui permettrait jamais de se produire en public et de se manifester en dehors de l'intimité. Il ne lui fallait donc pas songer à être avocat, et, quant à devenir avoué ou notaire, outre qu'il avait horreur de la chicane, il savait bien que son père ne se résignerait jamais à aliéner sa petite propriété territoriale pour lui acheter une étude. Eût-il voulu prendre ce parti héroïque, Pierre n'y eût pas consenti. Il ne se sentait pas l'aptitude spéciale qui eût pu assurer l'avenir de ses parens. Il ne fit donc son droit que par acquit de conscience et se livra à d'autres études, mais sans en approfondir aucune au point de vue d'y trouver des ressources. Il aimait les sciences naturelles, il s'en appropria les principaux élémens sans autre projet que celui d'ouvrir son esprit aux puissances de compréhension et aux facultés d'examen qui étaient en lui. Il eût pu écrire, il écrivit beaucoup et ne publia rien. Il n'osa pas, craignant d'être médiocre. Enfin il rencontra un emploi, celui de précepteur de deux jeunes gens de bonne famille qu'il fut chargé d'accompagner dans leurs voyages.

II.

Voyager était son rêve. Il voyagea utilement pour ses élèves, car il sut leur donner de bonnes notions d'histoire et d'histoire naturelle sous une forme agréable. Il parcourut avec eux l'Europe et une partie de l'Asie. Il allait partir pour l'Amérique avec eux, lorsqu'une grave maladie de leur père les rappela près de lui. A la suite de cette maladie, le père demeura infirme, les fils durent se mettre à la tête de sa maison de banque; dès lors les fonctions de Pierre André cessèrent.

Il avait alors trente-cinq ans et se voyait à la tête d'une dizaine de mille francs d'économie; ses parens l'engageaient à acheter de la terre et à se fixer près d'eux. Il y passa quelques semaines et s'ennuya d'une vie restreinte dans tous les sens, à laquelle il n'était plus habitué. Il avait pris goût aux voyages et repartit bientôt pour l'Espagne, qu'il n'avait pas explorée à son gré; de là il passa en Afrique, et quand il fut au bout de sa petite fortune, il retourna à Paris, où il chercha un nouvel emploi. Le hasard ne le servit point; il ne trouva que de minimes fonctions dans les bureaux de diverses administrations, et dut se résigner à mener la vie maussade qu'il connaissait trop, travaillant pour vivre, et se demandant pourquoi vivre quand on ne peut arriver qu'à une existence incolore, triste et fatiguée.

La mort subite de son père, après une maladie de langueur sans

symptômes alarmans, le ramena auprès de sa vieille mère, au fond des vallons déserts de la Gouvre.

La pauvre femme, qui avait continué à nourrir des illusions sur son compte, fut consternée quand elle apprit qu'il ne rapportait aucun capital après tant d'années d'exil et de labeur, et qu'il s'estimait heureux d'avoir résolu le problème de vivre avec des salaires insuffisans sans faire de dettes. Elle accusa Paris, le gouvernement et la société tout entière d'injustice et d'aveuglement, pour avoir méconnu le mérite de son fils. Il ne put jamais lui faire comprendre que, pour se frayer un chemin dans la foule, il faut ou de grandes protections ou une certaine audace, et qu'il avait surtout manqué de la dernière qualité. Pierre, avec l'apparence d'une gaîté communicative et railleuse, avait un fonds invincible de méfiance de lui-même. Il craignait le ridicule qui s'attache aux ambitions déçues et ne savait ni se plaindre, ni réclamer l'aide des autres. Il avait eu des amis qui jamais ne l'avaient vu souffrir, tant il cachait fièrement sa misère, et qui ne l'avaient jamais assisté ni consolé, s'imaginant que, grâce à sa sobriété naturelle et à son caractère stoïquement enjoué, il était plus heureux qu'eux-mêmes.

Pierre avait pourtant amèrement souffert, non des privations matérielles dont son esprit ne voulait pas s'occuper, mais de cette solitude morne et implacable qui se fait autour de l'homme obscur et sans ressources. Il était enthousiaste et artiste dans tous les sens, mais sans savoir passer du sentiment à la pratique, et de l'inspiration au métier. Il eût voulu suivre les théâtres; le théâtre est un superflu qu'il avait dû se refuser. Il aimait la peinture et la jugeait bien, mais pour faire les études nécessaires il eût fallu avoir du pain, et il n'en avait qu'à la condition d'en gagner au jour le jour. Il avait de la passion politique et aucun milieu pour y développer ses idées, trop de scepticisme d'ailleurs pour se faire le coryphée d'un homme ou d'un parti. Il avait ressenti l'amour avec une intensité douloureuse, mais sans espoir, car il s'était toujours épris de types supérieurs hors de sa portée. Pendant des mois entiers, il s'était exalté pour la Pasta, qu'il avait vue deux ou trois fois sur la scène, et qu'il attendait tous les soirs de représentation à l'entrée des artistes, pour la voir passer et disparaître comme une ombre. Il avait aimé aussi Mlle Mars; il avait rêvé de sa voix et de son regard jusqu'à en être malade et désespéré.

Dans sa passion pour les étoiles, il avait oublié de regarder ce qui pouvait se trouver près de lui, et quand l'occasion d'aimer raisonnablement s'était offerte, il s'était dit que la raison est le contraire de l'amour. Il avait alors reporté son enthousiasme sur les beaux spectacles de la nature autrefois savourés, et il lui avait pris des envies furieuses de revoir au moins les Alpes ou les Pyrénées;

il s'était demandé pourquoi il n'aurait pas le cynisme du bohémien, pourquoi cette sotte vanité d'avoir du linge et des habits propres, quand il était si facile de s'en aller courir le monde en guenilles et en tendant la main aux passans? Il enviait le sort du vagabond qui va jusqu'au fond des déserts, content s'il rencontre l'hospitalité du sauvage, insouciant s'il lui faut dormir sous le ciel étoilé, heureux pourvu qu'il marche et change d'horizon tous les jours.

Et dans ces momens de dégoût absolu il s'était dit avec accablement qu'il était un homme médiocre de tous points, sans volonté, sans activité, sans conviction, incapable de ces grandes résolutions qui transforment le milieu où l'on est enfermé, un provincial déclassé susceptible de s'enivrer au spectacle des splendeurs de la civilisation ou de la nature, mais trop craintif ou trop orgueilleux pour s'y jeter à tout risque, et redoutant jusqu'au blâme de son portier.

III.

Humilié de n'avoir rien su tirer de lui-même pour conquérir au moins l'indépendance au sein de la civilisation, il était revenu au bercail, acceptant avec satisfaction le premier devoir sérieux qui s'offrait à lui, celui de consoler et soutenir la vieillesse de sa mère. Avant tout, il avait voulu la mettre à l'abri des privations qu'il avait endurées. Il fallait bien peu à la bonne femme pour se nourrir et se vêtir, mais le logis délabré qu'elle occupait depuis cinquante ans menaçait sa santé. Pierre fit réparer et agrandir la maison, ce fut l'emploi principal d'une sacoche de vieux écus trouvée dans le secrétaire paternel.

Dolmor, tel était le nom (peut-être d'origine druidique) de la propriété, pouvait bien valoir cinquante mille francs. Avec le revenu d'un si mince capital, un petit ménage de campagne pouvait vivre à cette époque dans une aisance relative, manger de la viande une ou deux fois par semaine, avoir chez soi les légumes, les œufs et un peu de laitage. Un domestique mâle suffit, s'il y a un cheval à soigner, car la bourgeoise fait elle-même la cuisine et le ménage avec l'aide de la métayère. Or le cheval était un luxe bien rare en ce temps-là. La jument poulinière du métayer faisait les courses nécessaires, et sa nourriture rentrait dans les dépenses de l'exploitation. Aujourd'hui tout paysan aisé a sa carriole et son cheval. En 1825, on commençait à s'émerveiller quand on rencontrait une villageoise munie d'un parapluie, et la bourgeoise allait à la ville, montée en croupe derrière son métayer ou son valet de charrue.

Mlle Chevreuse, beaucoup plus riche qu'André, faisait pourtant scandale par son audace à monter *seule sur un cheval*, et sa selle anglaise était une curiosité pour les passans. Sa monture était cepen-

dant bien modeste; c'était une pouliche du pays élevée par elle dans ses prés et dressée à la connaître et à la suivre comme un chien. Son métayer avait jeté les hauts cris le jour où elle avait déclaré qu'elle voulait la garder pour s'en servir. Elle avait dû lui donner la moitié du prix, ce qui n'empêchait pas tout le personnel de la métairie de se lamenter sur les dangers auxquels la demoiselle allait s'exposer.

La jument était laide et toujours maigre malgré les bons soins de sa maîtresse; c'était une nature de cheval de landes, ardente et sobre, souple dans ses allures, adroite dans les mauvais chemins, volontiers folâtre, mais sans malice, n'ayant peur de rien, docile par attachement à son écuyère, mais ne se laissant pas volontiers monter par toute autre personne.

Marianne, vivant seule, avait pourtant besoin de s'entretenir, ne fût-ce qu'une heure par jour, avec des gens un peu civilisés. Ses parens avaient été liés avec ceux de Pierre, et elle avait gardé des relations d'intimité avec la vieille mère André. Elle allait tous les soirs faire sa partie de dames ou causer avec elle jusqu'à l'heure de son coucher, neuf heures au plus tard. Alors Marianne rentrait seule en peu de minutes, grâce au petit galop allongé et soutenu de *Suzon*, qui connaissait trop son chemin pour broncher contre un caillou dans les nuits obscures.

Pierre avait pour ainsi dire vu naître Marianne. Lorsqu'il était déjà grand écolier et venait chez son père aux vacances, Marianne marchait à peine, et il la portait dans ses bras ou sur son dos. D'année en année il l'avait retrouvée grandelette, sans songer à être moins familier avec elle; puis il n'avait plus reparu au pays que de loin en loin, et, remarquant que la beauté de la petite voisine ne tenait point les promesses de son enfance, il l'avait crue atteinte de quelque mal chronique et lui avait témoigné une amitié mêlée de sollicitude. Enfin il avait disparu cinq ans entiers, et lorsqu'il vint s'établir définitivement à Dolmor, il retrouva sa filleule auprès de sa vieille mère, la consolant de son mieux et l'aidant à attendre le retour de l'enfant longtemps désiré.

Alors Marianne changea ses habitudes et ne vint plus tous les soirs amuser et soigner la vieille voisine; elle choisit les jours où Pierre s'absentait ou bien ceux où, absorbé par quelque travail, il la faisait prier de venir faire la partie de Mme André.

Cela durait depuis un an, et Pierre n'avait guère songé à étudier Marianne. Il était arrivé accablé de deux fardeaux également lourds, le dégoût d'un passé désillusionné et l'effroi d'un avenir vide de toute illusion. Il ne se dissimulait pas que sa vie, employée à s'abstenir de bonheur, allait être plus insupportable encore, s'il n'éteignait pas en lui d'une manière absolue jusqu'au rêve d'un bonheur quel-

conque. Il était résolu à se soumettre à sa destinée, à ne plus lutter contre l'impossible, à avoir l'esprit aussi modeste que le caractère, à se faire égoïste s'il pouvait en venir à bout, ou tout au moins positif, ami de ses aises, jaloux de sa sécurité, puisqu'il n'avait plus que ce bien à espérer, la certitude de ne pas mourir de faim et de froid au fond d'une mansarde ou d'anémie sur un lit d'hôpital.

Pourtant, depuis quelques jours, Pierre André était en proie à une sorte de fièvre. La création de sa maisonnette et de son jardin, qui l'avait absorbé et intéressé suffisamment jusque-là, était à peu près achevée. En outre il avait reçu une lettre qui l'avait, on ne sait pourquoi, profondément troublé.

IV.

Cette lettre était de M. Jean Gaucher, ex-commerçant à La Faille-sur-Gouvre, établi depuis dix ans à Paris, et y faisant bien ses affaires. « Mon cher André, j'ai un grand service à te demander, qui ne te coûtera probablement que quelques paroles à échanger. Tu sais que mon fils Philippe, bien plus léger, bien moins studieux que son frère cadet, s'est fourré dans les arts et prétend faire de la peinture. Il a du goût, de l'esprit, un bon cœur, peu de jugement, encore moins de prévoyance. Enfin tu le connais, et, tel qu'il est, tu as de l'amitié pour lui. Il faut le marier. Il m'a dépensé déjà pas mal d'argent, et il n'en gagne pas encore. En gagnera-t-il plus tard? Je n'y compte guère; mais je peux lui donner cent mille francs pour s'établir, et, comme il est aimable et joli garçon, que notre famille est honorable et mon nom sans tache, il peut aspirer à trouver une demoiselle de deux cent mille francs. Dans cette position-là, il pourra vivre sans travailler, puisque c'est son rêve, et s'amuser à peindre, puisque c'est son goût; mais il serait bon que la demoiselle eût des habitudes modestes, et à Paris ce serait un oiseau rare. Dans notre bon et honnête pays, on peut encore rencontrer ça, et j'ai jeté les yeux sur la petite Chevreuse, qui est dans une bonne position de fortune et qui a été élevée à la campagne. J'ai connu ses parens, qui étaient d'honnêtes gens, et je l'ai vue elle-même l'an dernier à La Faille. Elle n'est pas bien belle, mais elle n'est pas laide. Dans ta dernière lettre, tu m'as fait l'éloge de sa conduite aimable avec ta mère, et, puisqu'elle n'est pas encore mariée, je pense que mon fils lui conviendra. Donc, mon cher ami, je t'envoie mon Philippe pour huit jours. Il sera chez toi le 7 de ce mois. Il ne répugne point au mariage, mais il ne voudrait pas d'une femme laide et mal élevée. Il verra chez toi Marianne Chevreuse, et si elle ne lui déplaît pas, tu pourras engager l'affaire pendant son séjour ou aussitôt après son départ. Je compte sur ta vieille affection, à charge de revanche. »

Pourquoi cette lettre si bourgeoise et si simple causa-t-elle à Pierre André une vive irritation? D'abord il trouva que M. Jean Gaucher agissait fort cavalièrement avec lui. Gaucher était riche, et pourtant, dans ses jours de pire détresse, Pierre ne s'était jamais senti assez lié avec lui pour lui demander la moindre assistance. Peut-être ce vieux ami de ses jeunes ans eût-il pu deviner sans trop d'efforts que Pierre manquait de tout et lui offrir au moins un emploi convenable dans sa maison. En homme pratique, Gaucher s'était bien gardé d'y songer, sous prétexte que Pierre était un homme trop instruit et trop distingué pour ne pas trouver mieux.

Pierre ne lui devait donc aucune reconnaissance et le trouvait indiscret de lui envoyer un hôte qui probablement lui saurait peu de gré de son hospitalité, et ne le dédommagerait pas intellectuellement de la perte de ses journées. Il connaissait fort peu le jeune homme, et, bien qu'il le tutoyât pour l'avoir vu tout petit, il n'éprouvait pour lui aucune sympathie. Il lui avait toujours trouvé trop d'aplomb pour son âge. En outre il ne l'avait pas vu depuis trois ou quatre ans et ne se trouvait pas assez renseigné sur son compte pour l'endosser auprès d'une fille à marier quelconque, à plus forte raison auprès de Marianne, qu'il respectait comme une personne irréprochable et à laquelle l'attachaient la sympathie, la reconnaissance et l'espèce d'adoption que crée le titre de parrain.

Son premier mouvement fut de répondre :

Mon cher Gaucher, vous m'investissez d'une fonction à laquelle je me sens tout à fait impropre. N'ayant jamais su me servir moi-même, comment saurais-je servir les autres dans une entreprise aussi délicate que le mariage? Votre projet me paraît d'ailleurs chimérique. Mlle Chevreuse! vous avez oublié qu'elle a vingt-cinq ans, trouvera probablement Philippe trop jeune, et je ne sais même pas si elle n'a pas renoncé à l'idée d'aliéner sa liberté. Lui demander ce qu'elle pense à cet égard me paraîtrait, quant à moi, une indiscrétion que je ne suis pas encore d'âge à commettre...

— Vieux fou! s'écria intérieurement Pierre André en interrompant sa lettre; qu'est-ce que tu écris là? Le Gaucher se moquerait de toi. Il a soixante ans, lui, et il croit que tout le monde est de son âge... Et puis tu mens! Pourquoi ne parlerais-tu pas d'amour et de mariage à ta filleule? Elle ne se fâcherait nullement de te voir travailler à son bonheur, et elle te répondrait, sans rougir et sans trembler, qu'elle veut bien voir le prétendant en question. Il y a plus, si elle apprenait plus tard que tu as travaillé à l'en débarrasser,... que penserait-elle de toi? — Non, il ne faut pas envoyer cette lettre. Je vais écrire que, forcé de m'absenter, je prie les Gaucher de choisir un autre mandataire...

V.

Pierre André déchira sa lettre; mais, au moment d'en écrire une autre, il calcula qu'elle ne partirait de La Faille-sur-Gouvre que le lendemain, qu'elle mettrait deux jours pour parvenir à Paris, et qu'elle n'y serait distribuée que le jour et peut-être après l'heure du départ de Philippe pour La Faille. Il était donc trop tard pour envoyer son refus, et M. Jean Gaucher avait escompté son consentement.

Il se résigna et alla se promener le long de la Gouvre, afin de dissiper son dépit par une promenade dans les charmantes prairies où court ce ruisseau limpide. C'est de là que, caché dans les saulées festonnées de liserons blancs et de balsamines sauvages, il vit passer Marianne, comme cela lui arrivait assez souvent sans qu'il en fût ému d'une manière appréciable. Cette fois son apparition le troubla, et, au lieu de l'appeler par un bonjour amical, il s'enfonça dans les branches et commença à s'interroger avec une ironie un peu amère.

Ce qu'il se dit alors est la suite du monologue placé en tête de notre récit; mais ce fut un monologue écrit, Pierre aimait à écrire; il avait toujours senti la vocation fermenter en lui sous la forme d'élans qui avaient besoin de l'expression pour se compléter. Ces élans intérieurs avaient tyrannisé sa vie sans la féconder, parce qu'il les refoulait ordinairement sans vouloir les traduire. Il s'imagina ce jour-là qu'il serait maître de son agitation, s'il prenait la peine de la discuter.

Il avait toujours sur lui un carnet d'un assez grand format, et il le remplissait souvent dans sa promenade du matin. Épris d'histoire naturelle, de peinture et d'archéologie, il y consignait ses remarques, y jetait parfois le croquis d'une ruine ou d'un paysage, et comme il ne se défendait pas d'aimer et de goûter la nature et l'art, il se trouvait souvent que ses observations prenaient une forme descriptive assez littéraire.

Mon mal, se dit-il, c'est la rêverie. Je m'y évapore comme une brume au soleil. Quand je fixe ma jouissance par l'expression, je m'en trouve bien. Pourquoi n'essaierais-je pas de fixer aujourd'hui ma souffrance? car je souffre, le diable sait pourquoi, et je pourrais souffrir longtemps ainsi sans le découvrir moi-même. Sortons du vague, dégageons-nous de l'inconscience, voyons ce que c'est! Si je peux le formuler, c'est que cela existe; sinon, ce n'est rien et passera tout seul.

En devisant ainsi avec lui-même, Pierre avait taillé son crayon et ouvert son album; assis sur l'herbe à l'ombre des saules et des aulnes, il écrivait :

« Je m'ennuie absolument depuis une semaine. Mon ermitage ne réalise pas mon joli rêve. Je le voudrais moussu, garni de pampres et de clématite. Avant que tout ce que j'ai planté serve de tapisserie, je ne vois que mes murs d'un blanc criard avec leurs encadremens de briques trop neuves. Heureusement ma mère admire tout et se promet de vivre cent ans dans ce palais. Pauvre chère femme! qu'elle y vive, qu'elle en soit fière, qu'elle s'y plaise. Je supporterai l'incommensurable ennui qui va peut-être m'y ronger!

« Je dis encore peut-être. — Qui sait? J'ai cru longtemps qu'ayant tant de facultés pour l'aspiration et le regret, j'en aurais pour le renoncement et le calme; mais l'équilibre est détruit, ou bien il ne s'est pas encore établi. Suis-je trop jeune ou trop vieux? Suis-je un homme usé ou brisé? Qu'importe si le résultat est le même?

« Je suis plutôt un homme dévoré. Les bêtes sauvages m'ont mangé à demi, ce qui reste de mon cœur ne me sert plus qu'à sentir ce qui m'en manque.

« A quoi bon ces plaintes? où vont ces vaines doléances? qui s'y intéressera jamais? Ma mère doit les ignorer; quel autre cœur que le sien en ressentirait la blessure?

« Marianne... Eh bien! quoi, Marianne? Je pense à elle parce qu'elle est la seule personne qui, avec ma mère, constitue ma vie d'intimité; mais il y a une trop grande distance entre nous pour que je l'associe à mes rêveries : différence d'âge, d'expérience, de réflexion.

« Elle a pourtant l'air de réfléchir, Marianne! mais elle parle si peu! Ses manières et sa physionomie n'ont jamais indiqué aucun besoin d'épanchement.

« Je la crois très heureuse, elle! Son caractère est d'une égalité surprenante. Sa santé, d'apparence si frêle et dont je me suis inquiété longtemps, est une santé à toute épreuve. Le froid, le chaud, la pluie, la neige, les longues courses, les veilles, rien ne l'altère. Elle a passé je ne sais combien de nuits au chevet des malades, à celui de mon père surtout. Ma mère était brisée de fatigue, Marianne était debout et impassible. Elle n'a pas beaucoup de sensibilité, elle ne pleurait pas de voir pleurer ma mère; mais elle était toujours là et réussissait à la distraire. Elle est à coup sûr généreuse et bonne, courageuse et fidèle.

VI.

« Si j'avais dix ans de moins et cent mille francs de plus, j'aurais certainement aspiré à en faire la compagne de ma vie. Elle ne m'eût pas inspiré l'amour, je ne le crois pas du moins; elle m'eût inspiré une haute estime, une confiance sans bornes, c'eût été bien

assez pour être heureux... Non! je ne serai jamais heureux dans ces conditions-là. J'ai aimé, j'ai aimé passionnément, sans espoir et sans expansion. L'amour est un délire, un enthousiasme, un rêve qui ne peut naître que d'un état de choses impossible et violent. Quand on a eu la joie et le désespoir de le ressentir, les unions sûres et paisibles n'ont plus ni charme ni vertu pour guérir ces brûlures profondes. Dès lors pourquoi faire le malheur d'une honnête et digne créature qui n'en peut mais?

« Le malheur... Marianne serait-elle capable de souffrir du plus ou moins d'affection?.. Oui, si elle était capable d'aimer, mais il n'est pas probable qu'elle le soit. De quinze à vingt-cinq ans, la vie d'une femme subit l'orage des sens ou de l'imagination, et Marianne a traversé cette crise redoutable sans dire un mot, sans faire un pas pour s'y jeter ou s'y soustraire. C'est une âme froide ou forte; à présent elle est sauvée, elle a doublé le cap des tempêtes, elle s'est pétrifiée, elle a pris le goût et le pli de l'immobilité : bienfait négatif de la vie de campagne, telle que nous la menons ici, bonheur stupide et froid que j'ambitionne pour moi-même sans espoir de le trouver de sitôt.

« Ai-je donc encore dix ans à souffrir ainsi avant de me refroidir? Si je demandais à Marianne le secret de sa victoire? Elle ne me comprendrait pas ou ne voudrait pas me répondre; elle me trouverait absurde de ne l'avoir pas devinée,... et je suis absurde en effet, car je ne la devine pas du tout.

« Le fait est que peu d'hommes sont capables de comprendre et de connaître les femmes. Généralement celles qui nous fascinent et se refusent restent des énigmes pour nous. Celles qui se livrent perdent tout prestige, et on ne se donne plus la peine de suivre les mouvemens de leur âme quand on a épuisé l'enivrement des sens. Sous ce rapport, le mariage est un tombeau. Je m'applaudis d'être trop vieux et trop gueux pour m'y laisser prendre.

« M'est avis que je n'ai rien pensé qui vaille depuis un quart d'heure que j'écris. Je me relis sans me comprendre, je n'y peux deviner que l'aiguillon d'une sotte curiosité dont l'objet est Marianne. Je suis troublé et anxieux, Marianne est la sérénité en personne. De quel droit passe-t-elle devant moi comme un reproche et une ironie sans daigner deviner que je suis là, sans pressentir que je peux être malheureux? Certainement elle n'est pas armée, comme je devrais l'être, de philosophie et d'expérience; elle est une enfant auprès de moi, aucune lutte n'a éprouvé ses forces, aucune déception n'a flétri son esprit.

« Eh bien! mon Dieu! c'est justement pour cela qu'elle est plus forte. Elle n'a rien perdu d'elle-même, elle n'a pas été mangée par les loups et les vautours : elle est intacte et vit de toute sa vie;

quelque peu intense que soit sa flamme intérieure, elle lui suffit, et ce qui m'en reste, à moi, ne sert plus qu'à me consumer. »

Pierre ferma son carnet et le remit dans sa poche. Il demeura quelques instans en contemplation devant les libellules qui se poursuivaient sur les eaux frissonnantes du ruisseau. Il remarqua l'affinité qui existe entre les ailes de ces beaux insectes et la couleur irisée des eaux courantes. Il trouva aussi une relation entre le mouvement des petits flots et les gracieuses saccades du vol de l'insecte. Il rouvrit son carnet, ébaucha quelques vers assez jolis, où il appelait les libellules *filles du ruisseau* et *âmes des fleurs;* puis, haussant les épaules, il biffa sa poésie et reprit le chemin de Dolmor en se disant qu'il avait fait une promenade sans profit et sans plaisir, mais au moins sans fatigue et sans contrainte. Cela valait toujours mieux que les longues courses autrefois fournies à travers la puanteur et la poussière de Paris avec un travail insipide pour but. Dans ce temps-là, bien près de lui encore, combien de fois ne s'était-il pas dit, en entrant dans une étude poudreuse ou dans un comptoir sombre: — Mon Dieu! un arbre au bord de la Gouvre et le loisir de regarder courir son eau claire!.. C'est bien peu, ce que je vous demande, et vous me le refusez!

— Je suis un ingrat, se dit-il en marchant. J'ai ce que je rêvais et je ne m'en contente pas.

Quand il fut arrivé au tournant des roches, il marcha encore d'un pas pressé, les yeux fixés à terre, attentif à une mouche, à un brin d'herbe, se disant que partout, sur ces jolis sentiers de sable fleuris de bruyères roses et de genêts sagittés, il pouvait contempler un poème ou surprendre un drame, tandis que sur le pavé des grandes villes il n'avait vu que de la fange ou des immondices. — Et puis sa pensée fit une excursion sur les hautes montagnes, il revit les neiges diamantées par le soleil, les aiguilles de glace bleues sur le ciel rose,... et tout à coup, croyant être arrivé à la porte de son chalet, il s'aperçut de sa méprise. Il avait, au tournant des roches, pris sa gauche pour sa droite, et il se trouvait à la porte de Validat, le domaine habité par Marianne.

VII.

Validat était une métairie bien tenue pour le pays et pour l'époque, ce qui n'empêchait pas le fumier de s'élever du milieu d'une mare de purin sans écoulement, et l'intérieur des métayers d'être envahi par les animaux de la basse-cour. C'était l'époque de l'année où les bœufs ne labourent plus et ne vont pas encore au pâturage. Les fauchailles n'étaient pas commencées. Pour désennuyer ces bons animaux, on les laissait se promener dans la cour dont on avait

fermé la barrière à claires-voies. Pour toute serrure à cette barrière, une couronne de branches entrelacées est passée entre les deux premiers rayons et s'accroche à un clou de charrette planté dans l'écorce du vieux arbre qui sert de poteau. On soulève cette couronne, et la lourde et longue barrière roule sur ses gonds fixés à un autre arbre ou à une souche quelconque. La clôture est un talus couronné d'épine en haie ou d'épine sèche coupée et couchée régulièrement dans la terre battue. Celle qui fermait la ferme de Validat était ancienne et très belle. Elle se composait de plantes venues au hasard dans un terrain riche, épine noire et blanche, sureaux, ronces en fleurs, noisetiers, têteaux de chêne d'où part de chaque côté une longue branche courbée et enlacée aux souches voisines, le tout enguirlandé de houblon et de vigne-vierge. Les talus s'étaient recouverts de mousses veloutées, et le petit fossé verdissait sous le cresson, la véronique et la flèche d'eau.

Pierre, voyant qu'il s'était fourvoyé et se faisant remarquer à lui-même qu'il n'avait rien à dire à Marianne qui valût la peine de la déranger, ne souleva pas la couronne de branches qui servait de cadenas à sa porte, et revint sur ses pas en se gourmandant de sa distraction.

Mais l'appartement de la *demoiselle*, qui avait sa sortie de derrière sur la cour d'exploitation, était tourné en sens inverse et regardait le jardin, situé au midi. Ordinairement le logis du maître, composé d'un simple rez-de-chaussée, prend le jour et la vue sur le *domaine*, sur le tas de fumier, sur les travaux d'intérieur et sur le bétail, qu'il peut surveiller et qu'il aime à contempler à toute heure. Marianne avait changé cette disposition; elle avait fait murer ses fenêtres, se ménageant seulement une porte qui lui permettait de communiquer à tout instant avec son monde. Sur la face opposée du bâtiment, elle avait ouvert une fenêtre nouvelle et une porte vitrée. Le bas de la maison n'offrait de ce côté-là qu'un mur sombre égayé par un grand jasmin jaune, une clématite odorante répandue en mille festons touffus et des pyramides de passe-roses variées. Elle avait fait daller le sol sur une largeur de quatre mètres, et un auvent de tuiles protégeait de l'humidité cette sorte de vérandah, fermée de fleurs et d'arbustes, avec une allée ouvrant au milieu et se prolongeant jusqu'au bout du jardin, jardin assez petit, mais charmant et différant fort peu de ceux des paysans aisés d'alentour : un ou deux carrés de légumes avec des œillets et des rosiers en plate-bande, bordures de thym et de lavande; dans un coin, le vieux buis destiné aux palmes du dimanche des Rameaux; plus loin, le verger couvrant de ses libres ramures une pelouse fine; autour de l'ensemble, le berceau de vigne traditionnel avec sa haie pareille à celle de la cour et son échalier fermé d'épines sèches.

C'est dans ce jardin solitaire que Marianne Chevreuse lisait ou travaillait à l'aiguille quand elle n'était pas occupée à la métairie. Justement elle se promenait sous le berceau de vigne au moment où Pierre André passa sur le chemin encaissé qui devait le ramener vers sa demeure. Leurs yeux se rencontrèrent avec une surprise réciproque, et ils échangèrent un bonjour amical un peu gêné. Pierre, qui se rendait vaguement compte de son propre malaise, ne s'expliqua pas du tout celui de Marianne, et supposa qu'il y avait quelque chose de contagieux dans la gaucherie qu'il mettait à la saluer.

VIII.

Elle lui demanda des nouvelles de sa mère. — Elle va bien, répondit André; seulement elle s'ennuie de ne pas te voir. Sais-tu que tu deviens très rare? Il y a huit grands jours qu'on n'a entendu parler chez nous de la petite voisine.

— Vous ne vous êtes pas absenté depuis huit jours, mon parrain?

— Nullement. J'ai fini de courir pour mon jardin et ma bâtisse. Tout est fini, et je compte à présent tenir fidèle compagnie à ma mère. Est-ce à dire que tu vas nous priver de la tienne?

— La privation ne sera pas grande pour vous, parrain; mais si Mme André s'en plaint, j'irai dès qu'elle me fera appeler.

— Il faut venir, petite! Ma pauvre maman ne marche plus aisément hors de son jardin. Elle ne peut plus guère aller te trouver. Si tu la délaisses, elle en souffrira.

— Je ne compte pas du tout la délaisser; mais je m'imagine qu'elle aime beaucoup mieux être avec vous qu'avec moi, et que je pourrais vous gêner, si j'étais trop souvent entre vous.

— Nous gêner! voilà une singulière idée; n'es-tu pas de la famille?

Et comme Marianne ne répondait pas, André prit tout à coup, sans préméditation, un grand parti, comme s'il eût voulu se débarrasser d'une secrète angoisse. — Oui, Marianne, ajouta-t-il, tu deviens singulière, et il y a en toi des choses que je ne comprends pas. Est-ce qu'on peut te parler? As-tu le temps de m'écouter et de me répondre?

— Oui, mon parrain, je vous écoute.

— Te parler comme cela à haute voix au travers d'une haie n'est guère commode. Puis-je entrer chez toi?

— Mon parrain, allez jusqu'à l'échalier, je vais vous rejoindre.

Marianne courut et arriva la première. Elle tira adroitement et sans se piquer le gros fagot d'épines, enjamba l'échalier et sauta

légèrement sur le petit chemin vert, où André la trouva prête à l'écouter.

— Il paraît, lui dit-il, qu'on n'a pas la permission d'entrer chez toi? Je pensais que tu me ferais les honneurs de ton jardin?

— Mon jardin est laid, et pourtant je l'aime. Vous qui avez du goût, vous vous en moqueriez, et cela me chagrinerait...

— Quand je te dis que tu es singulière...

— Je n'en sais rien; vous ne l'aviez jamais remarqué, et c'est la première fois que vous me le dites.

— D'abord, pourquoi as-tu cessé de me tutoyer depuis que me voilà définitivement revenu? C'est donc le respect que t'inspire mon grand âge?

— Non, vous n'êtes pas vieux, et je ne suis plus toute jeune.

— Alors qu'est-ce que c'est? Pourquoi ne réponds-tu jamais directement à une question directe?

Marianne parut surprise, et regardant André avec attention : — Vous êtes de mauvaise humeur aujourd'hui? lui dit-elle.

Il fut frappé de son regard empreint de fierté et de pénétration. C'était la première fois qu'elle le regardait ainsi.

— Je suis de mauvaise humeur, c'est vrai, répondit-il. J'ai à te faire une communication embarrassante, et tu ne m'aides pas du tout.

— Embarrassante? dit Marianne en le regardant encore avec une certaine inquiétude. Qu'est-ce qui peut être embarrassant entre vous et moi?

— Tu vas le comprendre. Marchons, il fait trop frais encore pour s'arrêter à l'ombre quand on a chaud. Veux-tu me donner le bras?

Marianne passa sans rien dire son bras sous celui d'André; elle attendait. — Eh bien! dit-il brusquement en reprenant sa marche, voilà ce que c'est. Une personne qui voudrait te connaître s'est adressée à moi. Je ne crois pas pouvoir te la présenter sans y être autorisé par toi, car je ne veux pas te mettre en rapport avec elle par surprise.

— Je vous en remercie, mon parrain. Une surprise, en effet, me déplairait beaucoup. Il s'agit sans doute d'un projet de mariage?

— Précisément.

— Vous savez que j'en ai refusé plusieurs?

— Ma mère me l'a dit. Elle prétend que tu ne veux pas te marier, est-ce vrai?

— Non, elle se trompe. Je ne veux pas des prétendans qu'on m'a offerts, voilà tout.

— Ils te déplaisaient?

— Non; mais ils ne me plaisaient pas assez.

— Tu veux aimer ton mari?

— Naturellement. Celui que vous me proposez...

— Je ne te propose rien, je fais une commission.

— Sans désirer qu'elle m'agrée?

— Tu peux, sans te gêner, m'envoyer promener; mais tu ne peux pas me répondre, tu ne connais que de nom la personne dont il s'agit.

— Alors je vous ai répondu. Je ne refuse pas de la voir, à moins que vous ne me disiez d'avance qu'elle ne me convient pas du tout.

— Tu me croirais sur parole?

— Vous ne voudriez pas me tromper!

— Certainement non! Eh bien! le jeune homme a un défaut, il est trop jeune.

— Plus jeune que moi?

— Oui.

— Et puis?

— Et puis, et puis... Comme tu y vas! Tu passes outre sur la principale objection.

— Je n'ai pas dit que je n'en tenais pas compte. Je demande à tout savoir.

— Il est moins riche que toi pour le moment, mais plus tard il le sera probablement davantage.

— Et après?

— Après? rien que je sache. Je ne le connais guère que de vue, j'ai fort peu causé avec lui.

— Quelle figure a-t-il?

— Une assez belle figure; grand, bien fait, beau garçon en un mot.

— Et quel air?

— L'air content de lui, puisqu'il faut tout dire.

— Vous ne me dites rien de sa famille?

— Très honorable et sur laquelle tu pourras te bien renseigner. Elle est du pays et l'a quitté il y a une dizaine d'années.

— Est-ce que ce ne serait pas un fils Gaucher dont vous me parlez?

— Je ne comptais pas le nommer avant d'avoir ton assentiment à la présentation; mais puisque tu devines si bien...

— Je ne me rappelle pas bien,... dit Marianne pensive, ils sont deux ou trois?

— Ils sont deux. C'est le plus jeune qui aspire à ta main.

— Il aspire... Je me le rappelle très confusément. C'était un enfant. Il ne doit plus se souvenir du tout de moi. Il a donc besoin de mon petit avoir?

— Il n'aspire pas précisément, c'est son père;... mais, tiens, j'ai la lettre; puisque tu sais tout, tu peux la lire.

Marianne s'arrêta pour lire la lettre du père Gaucher. Elle le fit

avec sa tranquillité habituelle. André observait son visage, qui eut un imperceptible sourire à deux ou trois passages où le commerçant traduisait la question du mariage avec une crudité ingénue; mais elle ne s'étonna ni ne se fâcha, et rendit la lettre à Pierre en lui disant : — Eh bien! laissez-le venir, mon parrain, on verra!

IX.

Pierre eut un étrange sentiment de dépit, et, revenant à ses habitudes de raillerie : — Je vois, lui dit-il, que ma mère se trompait beaucoup. Tu n'es pas du tout jalouse de coiffer sainte Catherine?

— Il faut que je me marie à présent ou jamais, répondit Marianne. Plus tard, je ne m'y déciderais plus.

— Pourquoi?

— Parce que la liberté est une chose précieuse et très douce. Si on y est trop habitué, on la regrette trop.

— Je suis de ton avis. Marie-toi donc, puisque tu en as encore envie. Alors j'attendrai M. Philippe Gaucher de pied ferme, avec l'espoir de n'avoir point à l'éconduire de ta part. Il sera chez nous dimanche matin, viens dîner avec nous ce jour-là.

— Non, mon parrain, je ne trouve pas convenable d'aller au-devant du personnage. C'est vous qui viendrez dîner chez moi avec Mme André.

— Tu sais bien qu'elle ne marche plus, surtout pour revenir le soir.

— J'ai acheté une patache, on y mettra la grosse jument de mon métayer. Il y a longtemps que votre mère me promet de venir dîner chez moi quand j'aurai une voiture.

— Alors tu nous ouvriras ton sanctuaire, dont tu m'as refusé aujourd'hui l'entrée?

— Puisque Mme André y sera.

— Ainsi je suis pour toi un étranger, un *monsieur* comme les autres? C'est singulier!

— Ce n'est pas singulier. Du temps de mes parens, vous veniez chez nous sans gêne et naturellement; mais cinq ans se sont passés sans que vous ayez reparu au pays, je suis devenue orpheline et j'ai dû vivre comme vit une fille prudente, qui veut garder sa réputation intacte. Vous savez comme on est curieux et médisant chez nous. Nous avons beau vivre au fond d'une campagne assez déserte, je ne recevrais pas deux fois la visite d'un homme quelconque sans qu'on y trouvât à redire.

— Mais un vieux comme moi, un parrain, une manière de papa?

— On parlerait tout de même. Je connais le pays, et vous, vous l'avez oublié.

— Allons! je dois désirer que tu te maries, parce qu'alors j'aurai le plaisir de te voir plus souvent.

— Je ne pensais pas que ce fût un si grand plaisir pour vous, mon parrain.

— Tu ne m'en aurais pas tant privé...

— Vous vous en êtes privé bien volontairement plus d'une fois.

— Il est vrai que j'ai souvent profité de ta présence auprès de ma mère pour aller travailler dans ma chambre. Ce n'était pas bien poli, mais je ne pensais pas que tu l'eusses remarqué.

— J'ai remarqué avec plaisir que vous comptiez assez sur mon dévoûment pour ne pas vous gêner avec moi.

— Avec plaisir! J'aimerais mieux que tu l'eusses remarqué avec dépit, ou tout au moins avec regret.

— Plaît-il, mon parrain? dit Marianne en s'arrêtant et en regardant encore André avec ses grands yeux noirs, nonchalamment questionneurs.

L'expression dominante de sa physionomie était celle d'un étonnement qui attend qu'on lui explique toute chose, afin de n'avoir pas la peine de chercher.

Il paraît, pensa Pierre, que je viens de dire une sottise, car je ne sais comment l'expliquer.

Il n'avait plus qu'un parti à prendre, qui était de se retirer pour couper court. — Je ne veux pas te faire marcher plus longtemps, dit-il en laissant aller le bras de Marianne, j'oublie qu'en me rapprochant de mon gîte je t'éloigne du tien. Puisque tout est convenu, je n'ai plus rien à te demander. Je t'amène ton fiancé dimanche prochain.

— Je n'ai pas encore de fiancé, répondit froidement Marianne, et, quant au projet de dimanche, il faut que votre mère consente à être de la partie, sinon c'est impossible. J'irai ce soir le lui demander, si toutefois cela ne vous dérange pas.

— Non, cela ne me dérange pas, dit un peu sèchement André, que ce ton de cérémonie impatientait et blessait réellement. A revoir donc! — Et il s'éloigna mécontent, presque chagrin.

Quelle froide petite nature! se disait-il en marchant vite, d'un pas saccadé. Étroite d'idées, personnelle, glacée, sage par crainte du qu'en dira-t-on, c'est-à-dire prude. Où avais-je l'esprit tantôt quand je me tourmentais de ce qu'il pouvait y avoir au fond de ce lac paisible? Il n'y a pas de fond du tout; ce n'est pas un lac, c'est un étang plein de joncs et de grenouilles. Ah! la province! voilà ce qu'elle fait de nous. C'était une gentille enfant, intéressante en apparence à cause de son air pensif et souffreteux. A présent c'est une fille forte, forte de sa prudence calculée et de son dessèchement volontaire.

X.

Et au bout du compte qu'est-ce que cela me fait? se dit-il encore en arrivant au seuil de sa maisonnette. Il est très gentil, mon chalet! Je l'ai calomnié ce matin. Ces murs trop blancs sont roses quand le soleil les regarde de côté. Mes plantes grimpantes ont de jolies pousses et monteront jusqu'au balcon à la fin de l'automne. C'est un vrai bonheur d'avoir un chez-soi, bien à soi, et de jouir d'une liberté illimitée. Pourquoi blâmerais-je ma tranquille filleule de songer à elle-même quand j'aspire, moi, à ne plus vivre que pour le plaisir de vivre?

— Arrive donc, mon enfant! lui cria Mme André, de la salle à manger. Il est cinq heures et demie, et ta soupe refroidit.

— Et je vous fais attendre! répondit Pierre en se débarrassant de sa gibecière, pleine de fleurs et de cailloux. Vrai, je ne pensais pas qu'il fût si tard!

Il se mit vite à table, après avoir lavé seulement ses mains à la petite fontaine de faïence bleue qui décorait la salle à manger, et, comme il fallait que sa mère fût prévenue de la visite de Marianne, tout en dînant, il raconta l'affaire.

Mme André l'écouta avec calme jusqu'au moment où il lui rendit compte du bon accueil que Marianne avait fait à la demande d'une entrevue. A ce moment, elle se montra incrédule. — Tu me fais une histoire, lui dit-elle, ou bien Marianne s'est moquée de toi. Marianne ne veut pas se marier, elle me l'a dit cent fois.

— Eh bien! elle ne s'en souvient pas, car elle affirme le contraire, ou bien elle a changé d'idée. « Souvent femme varie! » Mais qu'as-tu donc, chère mère, est-ce que tu pleures?

— Peut-être, je ne sais pas! répondit la bonne dame en essuyant avec sa serviette deux grosses larmes qui coulaient sur ses joues, sans qu'elle eût songé à les retenir. Je me sens le cœur gros, et pour un peu je pleurerais beaucoup.

— Alors parlons vite d'autre chose. Je ne veux pas t'empêcher de dîner. Voyons, maman, tu es très attachée à Marianne. Je sais cela, et je crois qu'elle mérite ton amitié; mais enfin c'est une fille qui n'est pas si différente des autres qu'elle le paraît. Elle a, tout comme une autre, rêvé amour et famille, tu ne pouvais pas espérer qu'elle y renoncerait pour faire ta partie et relever les mailles de ton tricot jusqu'à la consommation des siècles? Elle a sa part d'égoïsme comme tout le monde, c'est son droit.

— Et tu crois que c'est par égoïsme que je me chagrine de sa résolution? Après tout, tu as peut-être raison. J'ai tort, allons! Je ne

veux pas me désoler devant elle. Elle va venir, il faut qu'elle me trouve aussi tranquille et aussi gaie que toi.

— Moi? dit André surpris du regard que sa mère attachait sur lui; pourquoi serais-je triste ou inquiet?

— Je pensais que tu pouvais l'être un peu.

— Tu ne t'es jamais figuré, j'espère, que je pouvais être épris de Marianne?

— Quand tu le serais, je n'y verrais pas grand mal!

— Vraiment? Confesse-toi, ma petite mère, tu avais rêvé de me faire épouser ta chère petite voisine! D'où vient que tu ne m'en as jamais dit un mot?

— Je t'en ai dit un mot, et même plusieurs mots, que tu n'as pas voulu entendre.

— Quand donc? Je jure que je ne m'en souviens pas.

— C'est qu'il y a déjà longtemps, il y a six ans maintenant. C'est au dernier voyage que tu as fait chez nous avant la mort de ton pauvre père. Tu avais alors un peu d'argent comptant. Nous souhaitions te marier pour te garder au pays. Marianne avait vingt ans. Elle n'était pas orpheline, indépendante et riche comme elle l'est à présent. Ce mariage était encore possible.

— Et à présent il ne l'est plus, répondit vivement Pierre ému. Je suis plus âgé et plus pauvre que je ne l'étais; je ne lui conviendrais pas. Je t'en prie, ma bonne mère, ne m'expose jamais à l'humiliation d'être refusé par cette personne réfléchie et dédaigneuse; ne lui parle jamais de moi! J'espère que tu ne lui en as jamais parlé?

— Si fait, quelquefois.

— Et elle a répondu?..

— Rien! Marianne ne répond jamais quand sa réponse peut l'engager.

— C'est vrai, j'ai remarqué cela. Elle est d'une prudence... qui a pour moi quelque chose d'horrible! Une femme du monde, lancée, coquette, décevante,... cela se conçoit, elle veut des adorateurs; mais une fille de campagne qui ne veut qu'un mari calcule et se tient bien autrement, c'est un bloc de glace qui ne fond sous aucun soleil.

— Tais-toi, la voilà qui arrive, dit Mme André, qui avait fort bien remarqué le dépit douloureux de son fils. N'ayons pas l'air de la blâmer.

XI.

Ils avaient fini de dîner. Ils allaient au-devant de Marianne, qui approchait au petit galop cadencé de Suzon. Marianne sauta à terre

sans presque la retenir. La docile bête s'arrêta court comme si elle eût deviné sa pensée, et la suivit au pas jusque devant le chalet, d'où, prenant à gauche, elle s'en alla seule à son gîte accoutumé, un petit coin de grange qu'elle connaissait bien et qu'elle partageait avec l'ânesse de la métairie.

Marianne avait pour tout costume d'amazone une veste-camisole de bazin blanc, un chapeau rond en paille de riz et une longue jupe rayée de bleu et de gris qu'elle relevait très vite et très gracieusement sur le côté au moyen d'une ceinture de cuir *ad hoc*. Elle portait ses cheveux courts et frisés, et cette coiffure de petite fille, ajoutée à sa taille fine et peu élevée, lui donnait toujours l'aspect d'une enfant de quatorze à quinze ans tout au plus. Son teint blanc mat, légèrement bistré autour des yeux et sur la nuque, n'était ni piqué ni marbré par le soleil. Ses traits étaient délicats, ses dents très belles. Il ne lui manquait pour être jolie que d'avoir songé à l'être, ou de croire qu'elle pouvait le paraître.

— Eh bien! lui dit Mme André en l'embrassant, nous savons ce qui t'amène, ma chère petite. Te voilà décidée au mariage.

— Non, madame André, répondit Marianne, je ne suis pas décidée encore.

— Si fait; puisque tu veux voir le prétendant, tu es décidée à l'accepter s'il te convient.

— C'est là la question. La vue n'en coûte rien, comme disent les marchands. Consentez-vous à me l'amener dimanche?

— Certainement, ma chère petite, je n'ai rien à te refuser.

— Je vous laisse traiter en liberté ce grave sujet de préoccupation, dit Pierre André en se dirigeant vers la prairie. Les femmes ont toujours, sur ce chapitre intéressant, de petits secrets à se confier... Je serais de trop.

— Non, mon parrain, répondit Marianne. Je n'ai pas le moindre secret à confier, et je m'abstiens de toute préoccupation jusqu'au moment où votre mère et vous, vous me direz ce que je dois penser du personnage.

— Oui-da! tu attendras notre opinion pour te décider?

— Certainement.

— Je n'accepte pas une pareille responsabilité, reprit André sèchement; je ne me connais pas en maris, et je crois que tu te moques de nous en feignant de ne pas t'y connaître.

— Et comment m'y connaîtrais-je? dit Marianne en ouvrant ses grands yeux étonnés.

— Tu sais pourquoi tu as refusé ceux qu'on t'a offerts? Donc tu sais ce que tu veux, et pourquoi tu accepteras celui-ci.

— Ou un autre! reprit Marianne avec un demi-sourire. Ne vous en allez pas, mon parrain, j'ai quelque chose à vous demander.

— Ah! ce n'est pas malheureux! Voyons, tu veux savoir comment doit être le mari qui te convient?

Ils s'assirent tous trois sur un banc, Mme André au milieu.

— Non, répondit Marianne, vous ne le savez pas, car vous n'y avez jamais songé, ou vous ne me répondriez pas sérieusement, car vous ne vous intéressez pas beaucoup à mon avenir. Je veux vous demander une chose qui n'a qu'un rapport indirect avec le mariage. Je voudrais savoir si une fille dans ma position peut s'instruire sans quitter sa demeure et ses habitudes.

— Quelle singulière question elle me fait là! dit Pierre en s'adressant à sa mère; y comprenez-vous quelque chose?

— Mais oui, je comprends, répondit Mme André, et ce n'est pas la première fois que Marianne se tourmente de cette idée-là. Moi, je ne peux pas lui répondre. J'ai appris ce qu'on m'a enseigné étant jeune, c'est le nécessaire pour une pauvre bourgeoise de campagne; mais cela ne va pas loin, et il y a beaucoup de choses dont je ne parle jamais parce que je n'y entends goutte. Tout l'esprit que peut montrer une femme dans ma position, c'est de ne pas faire de questions pour ne pas montrer à nu sa parfaite ignorance. Marianne ne se contente pas d'avoir du tact et de savoir ce qui est nécessaire à l'emploi de sa vie, elle voudrait savoir causer de tout avec les personnes instruites.

— Permettez, madame André, dit Marianne, je voudrais être instruite, non pas tant pour le plaisir des autres que pour le mien. Je vois par exemple que mon parrain est heureux de se promener tout seul des journées entières en pensant à tout ce qu'il sait, et je voudrais savoir s'il est plus heureux que moi qui me promène beaucoup aussi sans rien savoir et sans songer à rien.

— Tiens! s'écria André surpris, voilà que tu mets justement le doigt sur une clé que je n'ai jamais su tourner pour découvrir le secret de ta rêverie.

— Comment, mon parrain, vous vous êtes tourmenté de savoir s'il y avait quelque chose dans ma cervelle?

— Mon Dieu, je ne dis pas cela pour toi précisément, ma chère enfant; mais la question que tu me poses, je me la suis posée mille fois. En regardant l'air profondément méditatif de certains paysans, la joie exubérante de certains enfans, l'apparence de bonheur enivré des petits oiseaux ou le repos extatique des fleurs au clair de la lune, je me suis souvent dit: La science des choses est-elle un bienfait, et ce qu'on donne à la réflexion n'enlève-t-il pas à la rêverie son plus grand charme ou à la sensation sa plus grande puissance? — Pardon, je te parle en pédant, et la manière dont je m'exprime doit te sembler ridicule. Pour me résumer, je te jure que je n'ai pas trouvé de solution, et que je compterais beaucoup sur toi

pour m'éclairer, si tu voulais prendre la peine de causer quelquefois avec nous d'autre chose que de la lessive ou du prix des volailles au marché.

— Je ne peux causer que de ce que je sais, mon parrain, et je ne connais pas les mots pour dire tout ce que je pense. Il me faudrait le temps de les chercher... Attendez! je vais essayer!

XII.

Ils gardèrent tous trois le silence pendant quelques instans. Marianne avait l'air de faire de tête une addition de plusieurs chiffres considérables. Mme André ne paraissait pas trop surprise de ses velléités de raisonnement. Pierre seul était agité au dedans de lui-même. Il avait apparemment pris très à cœur de résoudre le problème qu'il s'était posé le matin, à savoir si Marianne était une intelligence endormie ou nulle.

Elle rompit enfin le silence d'un air un peu impatienté. — Non, dit-elle, je ne pourrai pas m'expliquer. Ce sera pour une autre fois. D'ailleurs je n'étais pas venue pour vous demander si l'instruction rendait les gens plus heureux ou plus malheureux; je voulais seulement savoir si je pouvais m'instruire sans sortir de chez nous.

— On peut, répondit Pierre, s'instruire partout et tout seul, pourvu qu'on ait des livres, et tu as le moyen de t'en procurer.

— Mais il faudrait savoir quels livres, et je comptais sur vous pour me les indiquer.

— Ce sera très facile quand tu m'auras fait connaître ce que tu sais déjà et ce que tu ne sais pas encore. Ton père était instruit, il avait quelques bons ouvrages. Il m'a souvent dit que tu étais paresseuse et sans goût pour l'étude. Te voyant délicate, il n'a pas insisté pour te détourner des occupations de la campagne, que tu préférais à tout.

— Et c'est toujours comme cela, répondit Marianne. Pourvu que je sois dehors et que j'agisse en rêvassant, je me sens bien. Si je réfléchis pour tout de bon, je me sens mourir.

— Alors, mon enfant, il faut rester comme tu es et continuer à vivre comme tu vis. Je ne vois pas pourquoi tu voudrais chercher de nouvelles occupations quand le mariage va t'en créer de si sérieuses.

— Si je me marie! reprit Marianne. Si je ne me marie pas, il faudra pourtant que j'apprenne à m'occuper pour le temps où je ne pourrai plus courir; mais voilà le soleil couché : voulez-vous faire votre partie, madame André?

Mme André accepta, et Pierre, que toute espèce de jeu agaçait, resta au jardin, marchant sur la terrasse et regardant Marianne, qui jouait

avec sa mère au salon; faiblement éclairée par une petite lampe à abat-jour vert, elle était aussi attentive à sa partie, aussi volontairement effacée, aussi impassible que les autres jours.

— Qui sait, se disait Pierre, si ce n'est pas une intelligence refoulée pa un état nerveux particulier? Beaucoup de jeunes gens bien doués avortent, faute de la faculté physique nécessaire au travail intellectuel. Chez les femmes, on ne fait pas attention à ces inconséquences de l'organisation, elles prennent un autre cours et arrivent à d'autres résultats. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on leur demande de se faire elles-mêmes un état qui exige de grands efforts d'esprit ou une ténacité soutenue à l'étude. D'où vient que Marianne se tourmente de devenir une exception? Connaîtrait-elle comme moi le chagrin secret de n'avoir pas su utiliser sa propre valeur? Ceci n'est point un mal féminin. La femme a un autre but dans la vie. Être épouse et mère, c'est bien assez pour sa gloire et son bonheur.

A neuf heures, Marianne embrassa Mme André, tendit la main à son parrain et sauta adroitement sur le flanc de Suzon, qui était dressée à étendre ses quatre jambes pour se faire plus petite. L'amazone et sa monture étaient si légères toutes deux qu'on entendit à peine sur le sable le galop, bientôt perdu dans le silence de la nuit. La soirée était tiède et parfumée. Pierre resta longtemps immobile à la barrière de son jardin, suivant Marianne dans sa pensée, traversant avec elle en imagination le petit bois de hêtres, la lande embaumée et le clair ruisseau sémé de roches sombres. Il croyait voir les objets extérieurs avec les yeux de Marianne, et se plaisait à lui attribuer de secrètes émotions, qu'elle n'avait peut-être pas.

Le lendemain était un samedi, jour de marché à La Faille. Aller au marché, n'eût-on rien à acheter ni à vendre, est une habitude de tous les campagnards, paysans et propriétaires. C'est un lieu de réunion où l'on rencontre ceux des environs auxquels on peut avoir affaire. C'est là aussi que se débitent les nouvelles et que s'établit le cours des denrées. Pierre y allait pour lire les journaux; une fois par semaine se mettre au courant des affaires générales, c'était assez pour un homme qui voulait se détacher de la vie active.

Il passait devant l'hôtel du Chêne-Vert au moment où arrivait la patache qui dessert les diligences d'alentour, lorsqu'il vit descendre de celle de *** un beau garçon qui s'écria en venant à lui : — Me voilà! c'est moi! — et qui lui sauta au cou avec une familiarité cordiale. Ce beau garçon, bâti en Hercule, frais comme une rose et habillé à la dernière mode dans son élégante simplicité de voyageur, c'était Philippe Gaucher, qui devançait son arrivée, annoncée pour le lendemain.

— Oui, mon très cher, répéta-t-il, croyant, à voir l'air stupéfait d'André, qu'il ne le reconnaissait pas, c'est moi, Philippe...

Pierre l'interrompit. — Je vous reconnais très bien, lui dit-il en baissant la voix, mais il est inutile de crier votre nom sur les toits; vous venez ici pour une affaire qui ne réussira pas sans quelque prudence. Apprenez, mon jeune Parisien, qu'en province la première condition pour échouer, c'est de faire connaître ses projets. Voyons, vous allez venir chez moi sans traverser la ville. Prenons cette ruelle, qui est déjà moitié campagne, et dans une petite heure de marche nous serons arrivés pour le dîner.

— Une petite heure de marche avec ma valise au bout du bras? dit Philippe étonné de la proposition.

— Est-ce qu'elle est lourde? reprit Pierre en la soulevant; eh non! ce n'est rien.

— Mais j'ai encore autre chose. J'ai tout un attirail de peintre, car je compte faire ici quelques études.

— Alors je vais dire à l'hôtel qu'on vous envoie tout cela chez moi avec un homme et une brouette; moi, je n'ai aucune espèce de voiture à vous offrir, je me sers de mes jambes et ne m'en trouve pas plus mal.

— Je sais, parbleu, bien me servir des miennes, un paysagiste! et je sais aussi porter mon attirail sur mon dos quand il est bien outillé. Vous verrez ça demain, mais pour aujourd'hui je préfère l'homme et la brouette.

— Attendez-moi là, — dit Pierre, et il entra pour donner les ordres nécessaires. Au bout de cinq minutes, il vint rejoindre son hôte, et ils se mirent en marche. La première parole de Philippe étonna passablement André.

— Est-ce que vous avez beaucoup de jolies femmes dans ce pays-ci?

— Ouvrez les yeux et vous verrez, répondit Pierre en riant.

— J'ai l'habitude de les ouvrir, reprit le jeune peintre, c'est mon état, et je viens de voir passer une drôle de petite personne, à cheval, trottant comme une souris, le cheval, s'entend!

— Seule? dit André, subitement ému.

— Toute seule... sur un petit cheval gris de fer à crins noirs.

Pierre feignit de ne pas comprendre de qui il s'agissait, bien qu'il ne pût s'y méprendre.

— Et vous dites qu'elle est jolie?

— Je ne l'ai pas dit, de peur de me tromper, elle filait si vite;... mais le fait est qu'elle m'a paru charmante.

— Elle ne passe pas pour jolie et n'a pas la prétention de l'être.

— Vous savez donc qui elle est?

— Je crois que oui. Vous dites qu'elle est petite?

— Et mince comme un fuseau, mais très gracieuse, des cheveux très noirs tout frisottés, une pâleur intéressante et de grands beaux yeux.

— Enfin elle vous plaît?

— Jusqu'à présent, oui. Est-ce que, dites donc, ce serait...

— Oui, c'est... c'est la jeune personne avec laquelle votre père désire vous marier.

— Mlle Chevreuse? Tiens, tiens! Je la rencontre comme ça tout de suite. Est-ce qu'elle sait que je viens pour...

— Elle ne sait rien du tout, répondit Pierre d'un ton bref, et moi, je ne vous attendais que demain matin.

— C'est juste. Je suis parti un jour plus tôt pour ne pas traverser le pays pendant la nuit. Un peintre, ça veut voir! Et puis j'étais curieux de m'en faire une idée, de ce pays qui est le mien, car je suis né à La Faille, moi, tout comme vous, mon cher; mais je n'ai gardé aucun souvenir de mes premières années. Quant à la ville, ce que je viens d'en voir m'a paru affreux, mais la campagne environnante est belle, et voilà devant nous un joli petit chemin vert... avec des horizons bleus là-bas,... c'est ravissant... On s'habitue à vos gros noyers tout ronds, et par contraste vos ormes écimés et mutilés ont une physionomie très amusante. Ma foi, je me plairai bien ici, moi, et, si ma femme le veut, j'y passerai bien mes étés.

— Qui ça, votre femme? dit André en jetant malgré lui un regard d'irritation hautaine sur le jeune peintre.

— Eh bien! Mlle Chevreuse, ou une autre, répondit Philippe sans se troubler. Me voilà au pays avec injonction paternelle d'y trouver une femme, et promesse d'une dot, si je ne résiste pas. Je suis las de la tutelle de papa, un brave homme, vous savez, mais qui m'ennuie un peu. Ses idées ne sont pas les miennes. Il ne me tourmentera plus, il ne me reprochera plus d'être artiste quand j'aurai doublé mon avoir par le mariage. Donc, en avant le mariage, puisque mariage et peinture sont dans l'esprit de papa un seul et même terme!

— Et, à cause de la peinture que vous aimez, vous aimerez la femme, quelle qu'elle soit?

— Non, mais je serai indulgent et ne lui demanderai pas d'être une merveille d'esprit et de beauté. Quant à son caractère, il faudrait qu'il fût bien méchant pour ne pas s'arranger du mien. Je suis la meilleure pâte d'homme qui ait été pétrie par le grand boulanger de l'univers, toujours gai, amoureux de la lumière et de la liberté, riant de tout;... mais chut! voici devant nous l'écuyère de tout à l'heure. C'est bien Mlle Chevreuse? Doublons le pas pour que j'aie le temps de la bien regarder.

XIII.

Marianne s'était arrêtée en effet, c'est-à-dire qu'elle avait mis Suzon au petit pas pour parler à Marichette, sa métayère, qu'elle venait de rejoindre non loin de Dolmor.

La Marichette était assise sur des sacs d'avoine à l'arrière d'une longue charrette à bœufs, que conduisait avec l'aiguillon son mari à pied. Le chemin était trop étroit pour permettre à un cheval et même à un piéton de passer entre la roue et la haie. Les bœufs n'allaient pas vite, Suzon flairait l'avoine qu'on venait d'acheter pour elle, et, reconnaissant son monde, avait allongé son nez jusque sur les genoux de la métayère, qui lui caressait le front tout en rendant compte à sa bourgeoise des moutons gras qu'elle avait vendus au boucher et des cochons qu'elle avait marchandés sans en trouver de passables à un bon prix.

Pendant ce dialogue, Marianne, laissant Suzon à elle-même, la bride passée dans son bras, avait pris l'attitude nonchalante d'une personne pensive ou fatiguée. Tout à coup, avisant une belle branche de chèvrefeuille dans le buisson, elle poussa Suzon avec le talon sans lui faire sentir la bride, et étendit ses deux bras pour cueillir la branche.

Mais au même moment le jeune Philippe, qui l'avait rejointe sans qu'elle le vît, laissant André un peu en arrière, s'élança vers le chèvrefeuille, brisa lestement la branche et l'offrit à Marianne avec l'aisance hardie et courtoise d'un enfant de Paris.

A la vue de ce beau garçon inconnu, au regard plein de feu et au sourire plein de promesses, Marianne n'hésita pas à reconnaître le prétendant. Aucun autre habitant du pays n'eût eu cette hardiesse et cette galanterie. Elle rougit un peu, puis se calma aussitôt et lui dit avec un faible sourire, sans accepter la branche fleurie :

— Merci, monsieur, ce n'est pas pour moi que je la voulais; c'était pour mon cheval, qui en est friand.

— Eh bien! répondit l'artiste sans se déconcerter, je l'offre à votre cheval, qui voudra bien ne pas me la refuser. — Et il tendit le chèvrefeuille à Suzon, qui le prit entre ses dents sans cérémonie.

Philippe s'était découvert en faisant le grand salut, qui consiste à lever le chapeau très haut et à le tenir au-dessus de la tête comme quand on acclame un souverain ou un personnage populaire. Marianne avait repris les rênes courtes dans sa main, elle fit un léger salut sans regarder Philippe, et, poussant dans le fossé Suzon, qui y entra jusqu'aux genoux, elle dépassa lestement et adroitement les

grands moyeux de la charrette, les grandes cornes des bœufs, et disparut au galop dans le chemin tournant.

Pierre sut gré à Marianne de cette sortie bien exécutée. Le moindre accident eût mis d'emblée Philippe au cœur de la situation. — Eh bien! dit-il à l'artiste en dissimulant un rire ironique, vous l'avez vue à votre aise?

— Charmante! répondit Philippe, la distinction même, de l'esprit, de l'aplomb, de la coquetterie aussi! Une vraie femme enfin! Quel âge a-t-elle donc? Mon père dit qu'elle est plus âgée que moi; c'était une plaisanterie, elle a l'air d'une pensionnaire.

— Elle a vingt-cinq ans.

— Pas possible!

— Je vous le jure. Elle ne voudrait pas que l'on cachât son âge.

— Eh bien! ça m'est égal, on n'a que l'âge qu'on paraît avoir. Moi, barbu déjà comme un Turc, on me donne justement l'âge qu'on ne lui donnerait pas; on pourra nous peindre dans le même cadre et ça donnera quelque chose de très assorti, la force et la grâce, sujet classique.

— Alors vous voilà décidé?

— Oui, puisque me voilà épris.

— Vous ne doutez pas du succès?

— Pas du tout.

— Vous êtes heureux de compter ainsi sur vous-même.

— Mon cher André, je compte sur deux choses qui sont en moi, la jeunesse et l'amour. Ce sont deux grandes puissances : l'amour, qui se sent et se communique, la jeunesse, qui donne la confiance de se risquer et de s'exprimer. Il n'y a pas de vanité à dire qu'on est jeune et amoureux.

— Vous avez raison, répondit Pierre, devenu triste et abattu. Il n'y a de vanité ridicule que chez ceux qui ont perdu la fraîcheur de l'inexpérience et l'ingénuité du premier mouvement.

Ils étaient arrivés à un endroit où le chemin, devenu plus large, leur avait permis de dépasser la charrette, et ils approchaient du chalet de Pierre André. Au loin, sur le même chemin, qui gagnait la hauteur, ils aperçurent Marianne, qui avait remis sa monture au pas.

— Elle ne galope plus, dit Philippe. Qui sait si elle ne pense pas à moi?

Elle y pense à coup sûr, se dit Pierre en lui-même avec une sorte de déchirement.

GEORGE SAND.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LES

MÉMOIRES DE GREVILLE

The Greville Memoirs, a Journal of the reigns of king George IV and king William IV, by the late Charles C. F. Greville esq., edited by Henry Reeve, registrar of the Privy Council, London 1874.

L'ouvrage dont nous allons parler a rencontré des chances diverses. Au premier moment, les grands journaux anglais l'ont présenté au public comme intéressant, curieux, rempli de détails précieux pour l'histoire contemporaine, et se sont hâtés d'en extraire les passages les plus vifs, sans en atténuer le sens ni l'expression. Ce n'est que plus tard et lorsque la curiosité générale était ainsi excitée et satisfaite qu'un des critiques les plus estimés du *Quarterly-Review* a dénoncé cette publication comme intempestive et coupable. A l'instant même, l'orage qui couvait peut-être au sein de la société anglaise a éclaté dans une polémique d'une âpreté singulière. Les attaques ont été, comme sur un mot d'ordre, dirigées à la fois contre Ch. Greville et l'éditeur de ses mémoires, M. Reeve, à qui l'on a reproché d'avoir mis au jour des confidences qu'il eût mieux valu tenir secrètes. On s'exagérait peut-être la portée des révélations d'un journal commencé il y a plus d'un demi-siècle, et dont les dernières lignes ont été écrites il y a trente-sept ans : elles n'apprennent rien de nouveau aux amateurs de scandales, et dans un ordre d'idées plus rigoureux, s'il y a des indiscrétions blâmables, l'effet s'en trouve singulièrement atténué à cette distance.

La société anglaise se montre donc, à notre sens, un peu trop susceptible lorsqu'elle se croit attaquée dans sa propre *respectabi-*

lité par quelques traits qui sont demeurés comme l'aiguillon dans la piqûre. Combat-elle uniquement pour la cause de la justice et de la vérité? Ne cache-t-elle pas derrière ce saint étendard ses passions personnelles, son orgueil de race, et l'estime qu'elle fait d'elle-même? On peut le lui demander sans blâmer entièrement cet esprit de solidarité qui unit dans une défense commune l'individu à la nation. Toutefois il faut être juste envers tous et reconnaître que, si Greville a parfois parlé avec trop de rigueur de ce qui se passait sous ses yeux, s'il a employé des épithètes malsonnantes, s'il a jugé trop sévèrement des personnages considérables, ses détracteurs vont aussi trop loin quand ils qualifient de *flèches empoisonnées* les traits de sa satire et les présentent isolément au public de manière à leur donner plus de relief. Au témoignage même de l'écrivain qui a le premier ouvert le feu contre Greville, celui-ci dans le commerce de la vie n'avait rien qui justifiât les accusations portées contre lui depuis la publication de ses mémoires. « Avec les années, Greville s'était fait, par le seul empire du caractère, du tact, de l'observation et de l'expérience, une si haute réputation de jugement qu'il était devenu une sorte d'arbitre, non-seulement dans les affaires d'honneur, mais dans les différends de toute sorte qui s'élevaient soit dans la société, soit dans le monde littéraire ou politique. Quoique ses amis, à cause de ses manières habituelles, l'appelassent en plaisantant *le grincheux* (*the gruncher*), Greville avait un excellent cœur, recueillait de nombreuses sympathies et montrait un véritable empressement à obliger ou à rendre des services essentiels. »

Écrites au jour le jour dans le laisser-aller de la vie courante, les notes de Ch. Greville sont restées dix ans entre les mains de M. Reeve, à qui son ami les avait léguées, se fiant à son zèle et à sa discrétion pour les publier à un moment donné. L'heure était-elle venue? C'est ce dont les lecteurs de la *Revue* pourront juger lorsque nous aurons mis sous leurs yeux ce rapide aperçu d'un ensemble assez considérable.

I.

Charles Cavendish Fulke Greville, petit-fils, par sa mère, du duc de Portland, arrière-petit-fils de lord Warwick et cousin du duc de Devonshire, appartenait, par sa naissance, à la plus haute aristocratie de l'Angleterre; mais, cadet de famille, il devait se créer par lui-même une carrière; son nom lui donnait toutes facilités pour la choisir. Lord Bathurst le prit auprès de lui à l'âge de dix-huit ans comme secrétaire intime; bientôt après il obtenait l'emploi de se-

crétaire de la Jamaïque, sinécure richement rétribuée, où il fut toujours représenté par un délégué. Ce brillant début ne lui a laissé, le croirait-on? que des regrets. Parlant plus tard avec de justes éloges de lord Bathurst, il ne peut se défendre de reprocher à ce premier et puissant protecteur de ne l'avoir pas suffisamment initié aux affaires publiques, et de l'avoir, lui, jeune homme, abandonné à cette vie de dissipation vers laquelle il ne se sentait que trop facilement entraîné.

Tout mondain qu'est ce gentilhomme accompli, il porte en son for intérieur une inquiétude secrète dont l'amertume se mêle à ses sentimens, à ses actions, à ses succès même, et le rend injuste envers le sort, qui l'a si bien traité. Il n'appartient qu'aux natures élevées de reconnaître leur déchéance et d'en souffrir, et c'est ce qui arrive à Greville alors que, dans la fréquentation habituelle des hommes éminens qui sont l'honneur de l'Angleterre, il s'exagère le sentiment de son infériorité. Ces tristes retours sur le gaspillage de ses belles années ne prennent naturellement leur place que bien plus tard dans son journal. Lorsqu'il le commence, en 1818, la vie se présente à lui sous de moins sombres couleurs; à peine âgé de vingt-cinq ans, il avait été nommé membre du conseil privé, fonctions qu'il exerça pendant plus de quarante ans, jusqu'à sa mort, en 1865. La portion de ses notes livrée aujourd'hui à la publicité comprend les règnes de George IV et de Guillaume IV. Appelé dans les conseils de ces deux souverains, Greville s'est trouvé à même d'étudier de près les mœurs d'une cour dont il nous fait un tableau des moins flattés.

Accueilli dans l'intimité du duc d'York, second fils de George III, Ch. Greville nous donne sur ce prince, dont on a si peu parlé, quelques détails qui ne laissent pas que d'intéresser à la destinée assez mélancolique de ce fils de roi qui pouvait être appelé au trône et termina de bonne heure son existence parfaitement obscure. Il vivait à Oatlands, près de Weybridge, dans une sorte de retraite où l'avaient relégué l'indifférence de son frère George IV et la défaveur du duc de Wellington. Là, quelques amis l'entouraient, et il prenait, au dire de Greville, trop de plaisir à la liberté de leur langage et de leurs manières. Greville a conservé de la reconnaissance pour ce prince, qui le traitait avec bienveillance, et dont il se sentait rapproché par une conformité de goûts. Le duc d'York aimait les chevaux, et lui avait donné la direction de son écurie de courses. Ce genre d'occupations et d'émotions si franchement anglaises, auxquelles Greville n'a jamais cessé de se livrer jusqu'à la satiété, lui a toutefois inspiré les réflexions suivantes : « la nature dégradante de ces plaisirs, écrit-il quelque part, nous donne conscience de l'abaissement de notre intelligence; c'est comme l'abrutissement de

l'ivresse, et, quand je viens à y réfléchir, ces pensées me tourmentent au point de changer mon plaisir même en souffrance. » Les impressions de Ch. Greville sont différentes quand il tourne ses regards vers des objets plus sérieux, vers la politique surtout, qui tient dans son journal une place des plus importantes. Tory modéré, mais très entier dans ses convictions, on le voit, au milieu des agitations de la vie du monde, dans les cercles, sur le champ de courses, en tous lieux, toujours préoccupé des affaires publiques et cherchant constamment à prendre part à ce jeu secret dont il connaît toutes les combinaisons. L'intérêt réel de ses mémoires commence au moment où Greville entre en plein dans le mouvement et dans la discussion des grandes causes qui agitèrent l'Angleterre : celle de l'émancipation catholique est la première à laquelle il se mêle avec une activité fiévreuse et toute désintéressée. Cette mesure de justice faisait partie de la politique de Canning, qui en fit la condition de sa rentrée au ministère en 1827. Il fallait la forte volonté de l'homme d'état pour lutter contre les difficultés qu'il rencontrait du côté du roi et des dissidens. On sait comment il fut surpris par la mort en pleine lutte. Un ministère dirigé par lord Wellington prit sa place et, on peut le dire, sa succession, puisque, contrairement à l'espérance du roi, ce cabinet tory se vit à son tour dans l'obligation de présenter derechef le bill qui lui était si antipathique. Greville a connu la raison déterminante de ce changement de politique; il l'a consignée dans son journal longtemps avant la récente publication de la lettre par laquelle sir Robert Peel démontrait à lord Wellington la nécessité impérieuse de cette mesure de justice dans l'intérêt de la pacification de l'Irlande.

« Je vois, dit Greville, un grand nombre de libéraux fort agacés, et non sans raison, de ce que le duc de Wellington aura l'honneur d'une mesure à laquelle ils ont, pour leur compte, si longtemps travaillé en vain. Il est curieux d'un autre côté de voir la grimace que font les tories pour avaler la pilule amère... Le duc de Cumberland a excité le roi jusqu'à la frénésie... Jamais il n'y eut d'homme plus méchant que le duc de Cumberland... Mme de Lieven a toute sa confiance;... il lui dit tout, et fait d'elle son intermédiaire auprès du parti d'Huskisson, animé d'une haine égale pour le duc de Wellington... On ne saurait concevoir, à moins de s'y associer comme moi, les alternatives de crainte et d'espoir et les intrigues de toute nature auxquelles se livrent les partis. »

Sans entrer avec Greville dans le détail des incidens que chaque jour voit se produire, nous tâcherons, avec son aide, d'en noter les principaux traits, et de faire apparaître la physionomie de quelques-uns des personnages qui combattent dans cette immense mêlée. Ses notes, écrites parfois avec une précipitation un peu confuse, rendent

à merveille l'agitation produite à cette époque dans le public par les phases imprévues des grands débats qui se livraient au parlement. « Il se passera bien du temps, disait à Ch. Greville son ami Vesey Fitz-Gerald, alors membre du cabinet, avant que tous les incidens et toutes les difficultés de l'affaire soient suffisamment connus, et quand ils le seront, on verra combien les difficultés furent grandes et combien les incidens en ont été curieux. » Il semble que Ch. Greville ait pris à tâche de répondre à l'attente du ministre en puisant à toutes les sources d'informations, et en cultivant l'intimité des hommes qui pouvaient le mieux le tenir au courant des mouvemens de la politique.

Non-seulement Ch. Greville rencontrait de merveilleuses facilités pour apprendre de ses amis politiques tout ce qu'il lui importait de savoir pour satisfaire un esprit aussi pénétrant que le sien, mais il trouvait également l'occasion d'exercer du côté de la cour son rare talent d'observation. C'est pourquoi cette portion de son journal abonde en scènes curieuses. On lui a reproché d'avoir, en dévoilant les secrets de ces hautes régions, abusé de la confiance dont on y faisait preuve à son égard. Il semble au contraire que le roi George IV n'ait jamais témoigné à Greville qu'une bienveillance banale, et les secrets trahis ne sont, à vrai dire, que ceux connus de tout l'entourage. Greville a puisé ses renseignemens aux sources les plus diverses, depuis les conversations du duc de Wellington jusqu'aux récits du vieux valet de chambre Batchelor. Il tient de la bouche du jeune lord Mount Charles, fils de lady Conyngham, des détails authentiques, mais qui ont déjà circulé parmi les familiers de la cour. Personne ne pouvait ignorer que lady Conyngham occupait auprès du monarque la place de l'épouse répudiée, et cela sans aucun mystère, sans que George IV prît soin de dissimuler le crédit de la favorite ou les dons qu'il lui faisait des plus riches joyaux, de ceux même qui étaient un héritage de famille, et des saphirs qui avaient jadis appartenu aux Stuarts. Greville n'a donc fait que nous rendre au vrai la chronique d'une époque et nous montrer à nu le caractère de George IV, mélange de faiblesse et de despotisme, recouvert toutefois d'une certaine bonne grâce extérieure. Cette belle apparence qui distinguait le roi (*his fine deportment*, comme le dit de lui le pauvre maître de danse d'un roman de Dickens), ne perdait son prestige que sur ceux qui, le voyant de trop près, pouvaient apprécier les conséquences de son égoïsme, la bizarrerie de ses caprices et l'étroitesse de son esprit. A l'égard de ses anciens serviteurs, il passait, sans motif, du plus fol engouement à la haine la plus violente. C'est ainsi qu'il en avait agi avec sir William Knighton, son médecin, devenu son trésorier, qu'il prenait plaisir à

humilier en public, mais qui le dominait cependant de telle sorte qu'en 1827 Greville pouvait écrire ces lignes :

« Canning, détesté par le roi à cause de son libéralisme, repoussé par l'aristocratie, peu aimé de la nation, sans appuis dans le parlement, sera premier ministre. Le roi, hésitant, irrésolu, va nommer un homme qu'il redoute et dont il abhorre les principes et les opinions, et cela sous l'influence et par les conseils de son médecin. »

Un peu plus tard, sir W. Knighton est remplacé dans la faveur de son maître par le chirurgien O'Reilly, uniquement parce que celui-ci lui apporte tous les commérages (*tittle-tattle*) des voisins. Ce sont des amis et des serviteurs de cette sorte qu'il faut au roi, dit Greville; avec eux, il s'abandonne en toute liberté à son naturel, et de familiarité, il n'en a jamais que dans la société de ses inférieurs. Greville ajoute pourtant que, si la bonne grâce particulière à George IV ne vient pas d'un fonds de bonté véritable, elle lui sert du moins à effacer en un moment toute une série de mauvais procédés. « Il faut qu'avec lui tout le monde soit gai et à son aise, et que l'on écoute bien ses histoires. »

« Hier, dit-il, j'étais chez le duc de Wellington, à un fort grand dîner donné en l'honneur de Mmes d'Escars et du Cayla, celle-ci venue en Angleterre pour faire à notre gouvernement certaines réclamations assez mal fondées, ce que le duc lui a brusquement déclaré en se mettant à table... Il a causé avec moi très longuement au sujet du roi, du duc de Cumberland et de sa querelle avec ce dernier... Le roi, selon lui, est spirituel et amusant, mais, avec une mémoire surprenante, il est fort *inexact* et raconte sans cesse des histoires dont ses auditeurs savent très bien que les détails sont parfaitement faux... Il est on ne saurait plus ingénieux à détourner habilement la conversation, si le sujet lui déplaît... Je me suis fait une loi de ne jamais l'interrompre, me disait lord Wellington, et quand il tâche d'éluder ainsi une conversation qui a trait à des affaires importantes, je le laisse parler autant qu'il lui plaît, et je remets ensuite tout tranquillement l'affaire sur le tapis, de manière qu'il ne puisse m'échapper. Je le connais si bien que je sais l'amener à ce que je veux. Quelqu'un qui ne le connaîtrait pas, et qui se laisserait intimider, aurait les plus grandes difficultés à s'en tirer comme moi. Une particularité remarquable, c'est qu'il ne redoute au monde que le ridicule. Il ne reculerait pas devant des entreprises incertaines ou périlleuses; il aimerait assez au contraire à braver le danger, mais le ridicule, il le craint par-dessus tout. Voilà pourquoi le duc de Cumberland, dont il connaît l'esprit moqueur, a pris sur lui un tel ascendant, de même que lord Anglesey. Il les hait tous deux en proportion de la peur qu'ils lui inspirent. »

Lord Wellington généralement ne ménage pas le roi, dont il a une assez pauvre opinion. A son tour, Greville juge le noble duc sous différens aspects, et, malgré quelques contradictions, il nous laisse de lui une impression qui doit être vraie, bien qu'elle contrarie à un certain degré l'idée que notre patriotisme en souffrance a conservée du vainqueur de Waterloo. A l'égard du général d'armées, Greville est d'accord avec toute l'Angleterre; mais l'homme d'état essuie en mainte rencontre les traits de sa critique. Il ne peut lui pardonner son torysme exclusif, si peu en rapport avec les besoins de la société moderne, et traite sévèrement la plupart de ses actes politiques; en ce qui touche les relations sociales, le duc se montre si bienveillant, s'ouvre à lui avec tant de confiance, témoigne à toute sa famille, en particulier à son frère Algeronn, devenu son secrétaire intime, une affection si constante, que Greville reste habituellement sous le charme quand il sort d'un de ces entretiens qu'il a souvent avec le grand homme. C'est aussi le témoignage que lui rendent ses collègues. « Si le duc de Wellington se montre, disent-ils, jaloux de son autorité et ne permet à personne de s'y soustraire, il n'a d'ailleurs dans ses manières avec tous que franchise, politesse et bonne humeur. »

Pour bien comprendre l'esprit des mémoires de Greville, il faut se placer au point de vue d'un homme tout à la fois occupé, amusé et désabusé du spectacle des choses humaines, plus sceptique en apparence qu'en réalité, et plus passionné au fond qu'il ne lui convient de le paraître. Sensible à certaines impressions, son jugement peut se trouver modifié par des circonstances extérieures, mais on s'aperçoit qu'il a le goût du bien et l'amour de la justice. Dans cette grande question de l'émancipation catholique, il s'est dès le début rangé du parti des opprimés. Sans avoir nulle sympathie pour O'Connell, il voudrait voir triompher sa cause. A dater de 1829, le grand agitateur de l'Irlande reparaît fréquemment dans ces pages, où sont dépeintes les agitations de ce malheureux pays. Greville blâme le ministère de persécuter l'homme qui exerce une si grande action sur ses compatriotes par son caractère personnel et par l'ardeur qu'il apporte à soutenir leurs droits.

« On le traite ici, écrit Greville, avec indignité; puis ce sont des plaintes de sa violence. Après tout, ne doit-il pas s'adresser aux Irlandais dans le langage qui leur convient le mieux? S'il n'avait pas été violent, il ne serait pas ce qu'il est, et jamais l'Irlande n'eût été émancipée. »

Après bien des vicissitudes qui le tinrent longtemps en dehors de la chambre des communes, dont l'esprit de routine et d'intolérance persistait à l'exclure, O'Connell vint enfin s'y asseoir, non loin de

son collègue écossais Brougham, qui, non moins habile que lui dans l'art de la parole, se servait aussi de cette infinie puissance sur l'esprit des hommes pour la mettre au service de passions peut-être moins généreuses. Brougham, par son caractère original, ses travers singuliers, ses grands talens, ne cesse pas d'exciter la moquerie ou de provoquer l'admiration chez Greville. Depuis le procès de la reine Caroline, c'est lui qui occupe constamment la scène. Il a grandi et pris sa place comme un des chefs les plus habiles de l'opposition, manœuvrant en tout sens avec une incroyable dextérité. Greville se complaît à nous le montrer sous les traits les plus divers. Nous lisons dans son journal, à la date de 1828 :

« J'ai passé quelques jours à Panshanger, où j'ai rencontré Brougham. Il y est resté du samedi au lundi matin, et depuis l'heure de son arrivée jusqu'à celle de son départ, il n'a pas cessé un moment de parler. La réunion était agréable, Luttrel, Rogers, etc., mais il était comique de voir ce dernier, si vexé de ce que Brougham eût accaparé toute la conversation, qu'il ne pouvait prendre sur lui de faire semblant de l'écouter avec plaisir. Sans tenir compte de ce qu'est Brougham dans la vie publique, sa gaîté presque enfantine, son entrain continuel, sa plaisanterie mordante et d'ailleurs sans méchanceté, ses prodigieuses connaissances, la facilité avec laquelle il manie tous les sujets, depuis le plus sérieux jusqu'au plus frivole, en faisant preuve d'un esprit inépuisable, au courant de toutes choses et qui n'oublie rien, tout en lui m'a laissé l'impression d'un homme très rare. Rogers disait le jour de son départ : « Ce matin, Solon, Lycurgue, Démosthène, Archimède, Newton, lord Thesterfield et bien d'autres nous ont quittés en chaise de poste... » Après tout, Brougham est un vivant exemple, et très frappant, de l'insuffisance des plus magnifiques facultés, si elles ne sont accompagnées d'autres dons que l'on a peine à définir, mais qui équivalent à ce qu'est le *lest* pour un navire. Brougham s'est élevé à une certaine hauteur; il a une grande réputation; il se fait au barreau de beaux revenus, mais, comme avocat, il est dépassé par des hommes d'un mérite médiocre, comme homme d'état, on ne juge pas généralement qu'il soit digne d'aspirer aux grands emplois. Bien qu'il passe pour un habile avocat et un orateur très admiré, son caractère n'impose point le respect, et ses talens n'inspirent pas la confiance. »

Cette appréciation de Greville sera confirmée par les faits à mesure que les événemens se dérouleront dans la suite de son journal, et que Brougham, parvenu au premier rang, donnera l'essor tantôt à ses plus brillantes facultés, tantôt à ses défauts éclatans. D'autres personnages, non moins illustres en différens genres, sont dépeints avec cette même vérité par des traits pris sur le vif. C'est ainsi que, dès le début de ses mémoires, Greville nous raconte les journées

qu'il a passées à Roehampton, dans la société de Mackintosh, de Washington Irving, de Thomas Lawrence, de Luttrell, de la princesse de Lieven et de lord Melbourne; nous entrevoyons avec plaisir les coryphées de cette réunion de gens d'esprit : ce sont avant tous les poètes Moore et Rogers. Greville fait un rapprochement curieux de ces deux favoris du public :

« Les poésies du premier, dit-il, semblent licencieuses, tandis que celles du second sont si pures qu'elles doivent leur popularité au soin scrupuleux avec lequel il en a écarté toute indélicatesse; cependant quel contraste entre *la vie* et *les ouvrages* de ces hommes ! Moore, un modèle de régularité conjugale et domestique, Rogers le plus grand *sensualiste* que nous ayons jamais connu. »

Dès qu'on voit apparaître la princesse de Lieven, on est sûr qu'elle va jouer un rôle actif. Greville passe alternativement avec elle de l'attrait à l'éloignement, mais on voit qu'il est bien aise de s'instruire auprès de cette moderne Égérie des secrets de la politique et des subtilités de la diplomatie, qu'elle connaît si bien. « J'ai rencontré, dit-il, Mme de Lieven, toujours plus gracieuse, plus avide de nouvelles et plus méchante que jamais. » Cette ambassadrice de Russie, en servant d'une manière occulte les desseins de sa cour, est mêlée ostensiblement à toutes les intrigues de celle de George IV. Elle déteste le duc de Wellington : elle se lie avec ses ennemis et use de sa faveur auprès du roi pour essayer de le combattre sans toutefois y parvenir.

Les incidens relatés par Greville n'ont souvent d'autre intérêt que celui de l'*actualité*, pour nous servir de ce mot moderne, mais il n'est pas indifférent de les rattacher à des faits plus importans ou de connaître les nuances de caractère de tels ou tels personnages qui ont eu leur jour, quelquefois seulement leur *quart d'heure* de célébrité. Les détails, même les plus fugitifs, consignés dans des mémoires véridiques, en apprennent souvent plus sur leur compte que de longs développemens; ils entrent d'ailleurs tout naturellement dans le cadre d'un journal et animent, sans l'interrompre, le récit des faits, dont ils facilitent l'intelligence.

Au printemps de 1830, Ch. Greville traversa la France pour se rendre en Italie. Nous empruntons à ses aperçus rapides sur les salons français le récit d'une de ses soirées de Paris :

« J'ai dîné, écrit-il, chez M. de Flahault avec le prince de Talleyrand, Mme de Dino, le général Sébastiani, M. Bertin de Vaux, le duc de Broglie et Montrond. Sébastiani et Bertin de Vaux sont députés et appartiennent à l'opposition la plus éclairée. On a tout le temps parlé politique, ce qui m'a vivement intéressé. Bertin est d'apparence tout

semblable à Tierney, et malin comme lui. Il est le frère du propriétaire des *Débats* et directeur lui-même de ce journal. Sébastiani est solennel et important. Le duc de Broglie est l'homme de France le plus estimé. Tous s'accordaient à dire que le ministère ne se soutiendrait pas longtemps... Talleyrand se montre l'un de ses plus vifs adversaires... Il dit qu'il est impossible de prévoir le résultat de la lutte, non-seulement pour la France, mais pour l'Europe entière, si le roi pousse les choses à l'extrême, et semble étonné que les nations étrangères, l'Angleterre surtout, ne paraissent nullement comprendre à quel point elles sont intéressées dans cette grave question. Il m'a paru terriblement vieilli, quoique plein de vigueur encore, et prenant intérêt à toutes choses. Après dîner, ces messieurs se sont mis à part pour causer avec animation. Mme de Flahault (lady Keith) est plus violente que son mari, et leur maison est le rendez-vous habituel de l'opposition libérale. La bataille doit commencer à la chambre des députés lundi prochain à propos de la discussion de l'adresse. Talleyrand prédit que ces trois semaines seront l'une des périodes les plus importantes traversées par ce pays depuis la restauration. »

L'homme d'état expérimenté avait de bonnes raisons pour appuyer sa prédiction. Déjà, avant de quitter l'Angleterre, Greville avait pu deviner dans quelle agitation il allait trouver la France. L'année précédente, au mois d'août 1829, quand le ministère Polignac prit la direction des affaires, il écrivait à ce propos :

« En France, l'agitation des esprits est au comble. Le roi ne fait, dit-on, que pleurer. On dit encore que Polignac a la fatale obstination des martyrs, genre de courage le plus dangereux de tous... Aberdeen disait l'autre jour, chez Mme de Lieven, qu'il regardait le nouveau ministre de Charles X comme fort capable, et le duc de Wellington assurait que c'était le plus habile ministre qu'il y ait eu en France depuis 1815. »

Greville goûte les enchantemens du voyage d'Italie avec plus de vivacité qu'on ne devait s'y attendre d'après le ton ordinaire de ses mémoires. Cette liberté d'esprit qu'il applique à tout le rend peut-être moins accessible à certains préjugés de sa nation, et nous remarquons en lui une sorte de tendance à se laisser gagner par les impressions de cette atmosphère toute catholique.

Retournant en Angleterre au mois de juin 1830, Greville apprit en route la mort de George IV et l'avénement de Guillaume IV. Grande était sa curiosité, car il était permis de douter de la sagesse du souverain dont il parle en ces termes :

« Jamais élévation n'a été semblable à celle du nouveau roi. Jusqu'à présent, sa vie s'est passée dans l'isolement, dans l'obscurité, dans la pauvreté. Entouré d'une nuée de bâtards, sans amis, sans considération,

il s'était rendu ridicule par ses manières grotesques et par son habitude de se mêler de tout. On ne l'invitait nulle part. Personne ne songeait à lui accorder la moindre marque d'attention. Cela a ainsi duré quarante ans, jusqu'au moment où Canning a songé tout à coup à le nommer grand-amiral... Après la mort de Canning et l'entrée aux affaires du duc de Wellington, on lui retira sa charge, et il retomba dans l'oubli... La mort du duc d'York en a fait l'héritier du trône. Sa fortune s'étant relevée, et ses habitudes étant devenues plus régulières, il a repris quelque crédit. A peine le roi George était-il mort que l'on comprenait déjà que, si la perte n'était pas grande, on n'avait pas beaucoup gagné au change. La presse entière n'a d'ailleurs qu'un cri contre le feu roi, dénonçant ses folies, ses vices, ses méfaits de toute sorte, si nombreux et si éclatans. »

A cette oraison funèbre, Greville ajoute des détails à peine soupçonnés et qui justifient jusqu'à un certain point une telle sévérité. On découvre en effet, après la mort de George IV, des preuves d'avarice poussées jusqu'à la manie, et qui contrastent de la façon la plus singulière avec ses prodigalités sur d'autres points. Ainsi s'explique le peu de respect qui s'attache à sa mémoire. Son successeur a du moins un meilleur naturel, si ses facultés sont médiocres.

« Dans sa nouvelle fortune, dit Greville, Guillaume IV n'a oublié aucun de ses anciens amis ou de ses fidèles serviteurs... Après tout, il a l'air d'avoir un bon cœur et de bonnes intentions... On remarque cependant chez lui d'étranges bizarreries. La nature dut être en belle humeur le jour où elle mit le prince au monde. Il faut croire qu'elle se trouvait dans cette joyeuse disposition qui fait produire à certains grands artistes leurs caricatures les plus comiques. L'étiquette est une chose qu'il ne peut comprendre... Il court sur lui une foule d'histoires inventées à plaisir. Ses aventures, car on ne saurait les nommer autrement, sont une source perpétuelle d'amusement pour ses fidèles sujets. »

Ce monarque débonnaire, qui, au dire de Greville, a toutes les allures d'un *gentilhomme campagnard*, figure dans le premier dîner officiel, où il dut paraître d'une manière assez caractéristique pour que nous donnions la scène tout entière :

« Hier matin, le roi a annoncé au duc de Wellington qu'il viendrait dîner chez lui, en sorte que le duc a été obligé, au milieu de son déjeuner, d'ordonner tous les préparatifs de ce repas. Dans la matinée, Guillaume IV avait voulu mener à Windsor le roi de Wurtemberg, et, à l'heure où le duc l'attendait, il en revenait seulement, par Hyde-Park. Une foule de personnes à pied et en voiture stationnaient près d'Aps-

ley-House, et restèrent là pour l'attendre. Le duc, quand on vint lui annoncer qu'on apercevait la voiture du roi, descendit en toute hâte, tête nue, et demeura sur le seuil de sa porte, au milieu de ses valets et des gens de toutes conditions, afin de le voir aussi passer. Sa majesté, ayant conduit le roi de Wurtemberg chez Grillon, n'arriva à Apsley-House qu'à huit heures un quart. Il s'y trouvait environ quarante-cinq personnes, mais point de femmes. La moitié des ministres et presque tous les ambassadeurs étrangers s'y trouvaient avec un mélange de monde assez hétérogène. J'étais à la soirée de lady Salisbury quand le duc de Sussex vint faire à Sefton le récit sommaire de ce qui s'était passé et du discours adressé par Guillaume IV à la compagnie. « Vous et moi, milord, dit le duc de Sussex, nous sommes de vieux whigs, ainsi je puis vous avouer que j'ai été assez surpris des paroles du roi... » J'allai ensuite chez Crocford, où je trouvai Matuscewitz, qui nous raconta le dîner. Les deux rois s'étaient rendus à table en se donnant le bras, et le duc les suivait. Le roi s'assit entre lui et le roi de Wurtemberg. Après dîner, la santé royale ayant été portée, Guillaume IV remercia en peu de mots, sans se lever, promettant d'en dire davantage quand il proposerait lui-même un toast. Un peu auparavant, il avait chargé Douro d'aller dire aux musiciens de jouer leur valse la plus joyeuse pour le moment où il porterait son toast. Alors il commença par proposer de boire à la santé de la reine de Wurtemberg, ce qu'il accompagna de grandes louanges pour elle, vantant le bonheur conjugal du roi, thème assez peu agréable à celui-ci, car la fidélité conjugale n'est pas son fort. Ensuite il dit de nouveau à Douro d'ordonner aux musiciens de jouer l'air *le Conquérant s'avance*, puis il se leva. Comme toute la compagnie en faisait autant, il la pria de se rasseoir, et ajouta qu'il était depuis trop peu de temps sur le trône pour savoir si l'étiquette voulait qu'il parlât assis ou debout; à tout hasard, comme il avait toujours eu l'habitude de parler sur ses jambes, il y resterait encore cette fois. Alors il proposa la santé du duc, et, la faisant précéder d'un long discours, il commença par une comparaison entre son hôte et le duc de Marlborough, remonta jusqu'au règne de la reine Anne, rappela que le duc de Marlborough avait de son temps reçu l'appui de son gouvernement, tandis que le duc de Wellington avait été si peu soutenu au début de sa carrière, alors qu'après la bataille de Vimeiro il avait eu contre lui toutes les forces du pays. Il dit encore que, malgré toutes ces difficultés, la carrière du duc n'avait été qu'une longue suite de victoires sur les armées de la France. A ce moment, s'apercevant de la présence de Laval, l'ambassadeur du roi Charles X, il se tourna vers lui, et lui dit : « Souvenez-vous bien, duc de Laval, quand je parle de victoires sur les armées françaises, que ces armées n'étaient pas celles de mon allié et ami le roi de France, mais qu'elles étaient commandées par l'homme qui avait usurpé son trône et contre lequel vous avez vous-même combattu. » Il est revenu encore à la carrière du

duc; il a repris sa comparaison entre lui et Marlborough, et, finissant par une allusion à lui-même et à sa politique, il a terminé en disant qu'à son avénement il avait trouvé le duc au ministère, et qu'il l'y avait maintenu parce qu'il pensait que son administration avait été et serait encore heureuse pour le pays; cette confiance absolue qu'il lui accordait, il était bien aise d'annoncer à tous ceux qu'il voyait autour de lui, à tous les ambassadeurs et ministres des puissances étrangères, à tous les hauts personnages présens, qu'il la lui conserverait aussi longtemps qu'il serait sur le trône. Le duc a remercié le roi en quelques mots. Quant à la compagnie, elle était restée stupéfaite en entendant ce discours plein de déclarations si extraordinaires. Matuscewitz m'a assuré que de sa vie il n'avait été si étonné... Falck m'a fait un délicieux récit du *speech* et de l'attitude de Laval; celui-ci, ne comprenant pas un mot d'anglais, a cru tout le temps que le roi adressait des complimens à son souverain et à la nation française; il voulait se lever pour saluer, tandis qu'Esterhazy le retenait par le pan de son habit, et que le roi, la main étendue, tâchait d'arrêter son élan. Il ajoutait que tout cela était du plus haut comique. »

Ce banquet avait lieu à Apsley-House le 26 juillet 1830, et par une étrange coïncidence c'était le lendemain que paraissaient les fatales ordonnances qui devaient renverser le trône de Charles X. Elles ne furent connues en Angleterre que le 29. Les dépêches à cette époque arrivaient lentement, et l'on ignore pourquoi l'ambassadeur d'Angleterre ne fut pas le premier à informer son gouvernement de ce qui venait de se passer à Paris. Lord Aberdeen en apprit la nouvelle inattendue par la voie du *Times*.

II.

La chute du ministère tory devenait probable au lendemain même du jour où son pouvoir avait semblé si affermi par les paroles mêmes du roi. On s'inquiétait fort en Angleterre de l'influence que la révolution de juillet devait exercer au loin en encourageant l'esprit démocratique, qui déjà s'agitait sourdement. On voit les traces de ce malaise général dans les réflexions qui remplissent à ce moment le journal de Greville. « La grande victoire du libéralisme a tranché la question, dit-il, et ses principes, qu'on les appelle lumière ou ténèbres, sont destinés à prévaloir à jamais dans le monde. » Ailleurs il ajoute encore : « Nos élections se prononcent contre le ministère et le vent souffle du côté de la réforme, des économies et de l'abolition de l'esclavage. Une vive opposition se prépare, que doivent diriger lord Grey dans la chambre des lords et Brougham dans celle des communes. » Huskisson et son parti

entraient dans cette coalition, et l'on soupçonnait fortement Palmerston d'être disposé à s'y joindre malgré les sentimens bienveillans qu'il affichait pour le ministère et son chef.

Greville s'étonne de la tranquillité que montrait le duc de Wellington au milieu de cette effervescence universelle. L'exemple du prince de Polignac ne paraissait l'émouvoir en aucune façon. Non-seulement il se croyait de force à résister au courant, mais à l'ouverture de la session de novembre il n'hésita point à prononcer encore une longue diatribe contre la réforme, plus que jamais réclamée par le parti libéral. Ce fut le coup de grâce du ministère, qui comprit huit jours après la nécessité de se retirer.

« Le duc et Peel, écrit Greville le 17 novembre 1830, ont annoncé aux deux chambres qu'ils avaient donné leur démission, et Brougham, en ajournant sa motion, a fait entendre qu'il ne comptait pas entrer dans la nouvelle administration... Lord Grey s'est rendu auprès du roi, qui l'a reçu avec toute la bienveillance possible et lui a donné *carte blanche* pour former un nouveau cabinet. Lord Grey n'a rencontré aucune difficulté et l'a composé du premier coup. Brougham seul leur cause un terrible embarras. Il a fait montre des intentions les plus hostiles contre le futur ministère. Il s'est vanté de n'avoir voulu rien accepter, pas même le *grand sceau* (la place de lord chancelier). Il brandit contre eux son projet de réforme *ad terrorem*. Cet excentrique personnage va leur donner bien du tourment.

« 20 novembre 1830. Hier à midi tout était arrangé, sauf la place de chancelier. Dans l'après-midi, le bruit a couru que Brougham l'acceptait. Grande surprise, joie plus grande encore. Quel charme avait été assez puissant pour calmer cet esprit turbulent? Quelle amorce avait été assez séduisante pour tenter cette ambition désordonnée? J'avoue que j'étais loin de m'attendre à ce dénoûment après ses déclarations à la chambre des communes et son attitude pendant ces derniers jours... Quoi qu'il en soit, la satisfaction est générale. Tout le monde comprend qu'il sera discrédité et aplati sur le sac de laine comme sur son lit de mort. Une fois à la chambre, c'est un homme fini, et il peut désormais lancer ses foudres sans blesser personne. »

Si les prévisions de Greville sont un peu en défaut à l'égard de Brougham, du moins il ne se trompe pas en parlant de l'impression que laissa dans le public le revirement subit de l'intraitable orateur de l'opposition, si aisément gagné par le double attrait d'un titre et d'un portefeuille. Le nouveau lord chancelier venait d'être créé pair sous les titres de baron Brougham et de baron de Vaux, un rôle prépondérant lui suffisait pour se consoler des critiques que l'on se permettait à son égard. Il souffre de bonne grâce les railleries de ses amis. A un dîner donné par lord Sefton, où se trou-

vent lord Grey et sa famille, M. de Montrond et Greville, le maître de la maison persiffle son hôte depuis le commencement jusqu'à la fin de la soirée, et le grave lord Grey s'amuse des tours d'écoliers que Sefton joue à son collègue, lequel ne paraît nullement s'en offenser. « Quelles que soient les erreurs politiques de Brougham, dit Greville, son bon caractère, ses admirables qualités sociales, son entrain, en font un délicieux convive, sans parler de ses mérites plus solides, de sa libéralité, de sa générosité et de sa charité, on peut le dire, car il a pris à sa charge, après la mort de l'un de ses frères, sa famille entière, qui n'est pas composée de moins de neuf enfans. »

Lord Grey en assumant sur lui le fardeau des affaires ne se dissimulait pas le danger de la lutte engagée sur le terrain de la réforme et des lois économiques. Le mal était si profond, les habitudes de corruption électorale si invétérées, qu'avec la division des partis la tâche pouvait sembler impraticable. Voici un exemple de la façon dont se faisaient les élections à l'heure même où le cabinet entrait aux affaires :

« L'élection qui vient d'avoir lieu à Liverpool, écrit Greville, a été une bataille acharnée. On dit qu'elle n'a pas coûté aux deux partis moins de 100,000 livres (2,500,000 francs), et qu'elle a donné le spectacle d'une corruption éhontée et d'une foule de marchés plus scandaleux que jamais.... Le prix des *tallys* (groupes d'électeurs) et celui des votes individuels s'élevait comme une marchandise à mesure que croissait le nombre des demandes, au point que les votes individuels ont monté de 15 à 100 livres. Chaque *groupe*, après avoir voté pour l'un ou l'autre des candidats, se faisait donner un reçu avec lequel il se rendait au comité. Là, ce reçu était passé à travers un guichet, et par un autre la somme stipulée était remise au porteur... Le droit de voter est funeste quand il est dévolu, dans les villes, à la pire canaille, toujours prête à se vendre; mais là gît la difficulté de la réforme. Il faudrait avant tout réformer les électeurs. »

Le remède à ce mal, c'est-à-dire la réforme électorale, qui impliquait la suppression des *bourgs-pourris*, rencontrait encore bien des opposans. Il fallait mécontenter un grand nombre de députés en possession de leurs siéges par une loi qui changeait les circonscriptions établies. Lord Grey n'hésita pas à entreprendre cette œuvre difficile, et Greville, tout en reconnaissant qu'il est capable de la mener à bien, mêle à quelques considérations sur sa politique des réflexions assez vives sur son caractère.

« Mon esprit, dit-il, s'était toujours abusé sur le compte de lord Grey. Tout ce que j'ai pu observer dernièrement me prouve qu'il n'y eut jamais d'homme plus *surfait*, plus estimé au-delà de sa propre valeur, ni

qui doive autant à son talent oratoire. Son extérieur noble, imposant et plein de dignité, son élocution aisée, son geste gracieux, ses périodes bien arrondies et l'heureux emploi qu'il sait faire de ses études classiques, unies à sa profonde connaissance de notre législation, en font l'orateur le plus accompli de notre temps. D'un autre côté, sa conduite montre qu'il se laisse influencer par l'orgueil, disons mieux, par la vanité, par des antipathies personnelles, des caprices de toute sorte, par une naturelle indécision, par mille faiblesses enfin qui naissent de ces défauts de sa nature. Tout individu qui le fréquente habituellement et qui sait flatter à propos sa vanité arrive à le gouverner aisément. »

Suivent de longs détails sur les brouilles et les raccommodemens survenus entre lord Grey, Canning, Lyndhurst, Brougham et lord John Russell. Greville les termine en disant quelques mots sur chacun des ministres en fonctions.

« Melbourne, qui a surpris tout le monde en déployant autant d'activité que de fermeté dans le maniement des affaires courantes... Le duc de Richmond, enfoncé jusqu'au cou dans la politique, ravi de tout, mais de rien autant que de la candeur et du désintéressement de lord Grey... Graham, qui, après avoir été un héros dans sa province, le Cicéron et le Roméo du Yorkshire et du Cumberland, une sorte de Lovelace dans le présent et de Pitt dans l'avenir, est devenu un gentilhomme campagnard patriote, réformateur, financier, toujours beau et aussi agréable, aussi intelligent, aussi instruit que peut l'être un homme lent, pompeux et sans esprit... On assure que Palmerston donne pleine satisfaction aux ministres étrangers et qu'il commence bien. »

Ces jugemens, ainsi qu'on le voit plus tard, ne sont pas définitifs. Greville changera d'avis en s'accusant d'avoir été trop sévère pour Graham, avec qui il *était en froid* à cette époque, et trop indulgent pour lord Palmerston. Il lui arrive dans la suite des événemens, ainsi que nous l'avons dit, de se démentir, et souvent il convient que ses premiers mouvemens l'ont abusé sur le compte des gens. C'est ainsi que, s'étant montré par momens si sévère pour lord Wellington, longtemps après il s'est cru obligé d'ajouter une note apologétique à l'endroit de son journal où il maltraitait le plus le noble duc. A la vérité, cette sorte de rétractation se termine ainsi : « Après tout, il y a beaucoup de vrai dans ce que je disais là. »

Greville parle encore moins favorablement de sir Robert Peel, dont il ne peut souffrir la politique. Prévoyant sa rentrée aux affaires, car, dit-il malicieusement, « bien sot est le proverbe qui prétend que l'honnêteté est la meilleure des politiques, » il se donne carrière sur le compte du futur ministre.

« Cet homme, dit-il, a le plus grand soin de ne se compromettre en

aucune manière, et s'arrangera toujours pour se réserver l'occasion d'agir comme bon lui semblera. Lyndhurst n'a pas plus de goût que moi pour ses manières si froides, si peu conciliantes, si bien faites pour repousser tout le monde. »

Quant à l'état de l'Angleterre à la fin de cette mémorable année 1830, on voit que tous les gens raisonnables sont inquiets de la situation intérieure et vivement préoccupés de ce qui se passe au dehors. Chaque jour amène en effet de nouvelles complications.

« Je ne me souviens pas, écrit Greville, d'avoir jamais rien vu, ni d'avoir jamais rien lu qui approche de l'état où nous sommes. La crainte et l'impatience prévalent de toutes parts, l'anxiété est à son comble. N'importe où nous jetions nos regards, du côté de la France ou du côté de l'Irlande, qu'ils s'égarent jusqu'en Pologne ou en Piémont, ils n'aperçoivent en tous lieux que feux et flammes, émeutes et exécutions. »

On pouvait dès lors prévoir qu'une mesure aussi importante que celle de la réforme allait soulever les passions de tous les partis, ce qui ne manqua pas d'arriver dès la première lecture du bill, le 2 mars 1831, à la chambre des communes. Lord John Russell avait été chargé par le gouvernement de soutenir le bill, dont il avait rédigé les dix articles. Greville semble redouter avec ses amis conservateurs les conséquences de la mesure, qui risque de ne satisfaire personne. « Le peuple, qui l'a tant souhaitée, et dont l'imagination s'est si sensiblement montée à ce sujet, ouvrira de grands yeux quand il s'apercevra qu'il n'en retire aucun avantage, et lorsque la chambre des communes, formée selon son cœur, lui apparaîtra comme fort inférieure à tous égards aux précédentes... Une foule d'agitateurs ne manqueront pas de lui prêcher que cela vient de ce qu'on n'en a pas assez fait. Cependant, ajoute Greville, je crois que le bill pourra passer à la seconde lecture, et c'est la meilleure chose qui puisse nous arriver, car il vaut encore mieux capituler que d'être emporté par la violence du choc. » Le bill cependant à la seconde lecture ne passa qu'à la majorité d'une *seule* voix, et le gouvernement, en face des difficultés que devait rencontrer la troisième lecture, prit soudainement la résolution de dissoudre la chambre.

III.

Il y a, dans le récit quotidien fait par Greville des débats parlementaires et dans l'impression qui ressort de ces notes écrites durant la chaleur de l'action, une sorte d'intérêt qui disparaît, si l'on se contente d'en donner seulement la substance. Témoin oculaire des incidens de chaque jour, ou recevant de première main les dé-

tails de ce qu'il n'a pas vu, Greville est un narrateur fidèle et très instructif, qui excelle à faire passer devant nos yeux, comme si nous y assistions, certains épisodes dont le souvenir méritait à coup sûr d'être conservé. Il raconte ainsi et presque aussi vivement qu'aurait pu le faire Saint-Simon la séance où, selon la coutume, le roi vint en personne prononcer la dissolution du parlement. Nous abrégerons d'ailleurs, afin de ne reproduire que l'action principale. Au plus fort de la discussion, Peel, qui jusqu'alors s'était tenu dans une réserve impénétrable, en était sorti pour attaquer le ministre par un de ses plus violens discours, lorsque tout à coup se fit entendre le canon, qui annonçait l'arrivée inattendue du roi.

« A chaque détonation, les ministériels répondaient par de bruyantes acclamations, et Peel parlait encore au milieu du tumulte quand l'huissier, porteur de la verge noire, frappa à la porte pour faire sommation à la chambre des communes d'avoir à se rendre à la chambre des pairs. C'est là qu'avait lieu une scène des plus tumultueuses. Ceux qui l'ont vue m'ont dit qu'elle avait ressemblé à la fameuse journée du *serment du Jeu de Paume* en France, avec ce caractère propre aux mauvais jours qui précèdent les révolutions... Le duc de Richmond ayant engagé les lords à reprendre indistinctement leurs places, cela mit lord Londonderry dans une telle fureur que debout, gesticulant, hurlant, il se prit à agiter le fouet qu'il tenait à la main de telle sorte que quatre ou cinq de ses collègues durent le retenir par l'habit pour l'empêcher de se livrer à des actes de violence. Lord Lyndhurst était également furieux, et ils échangèrent entre eux des mots très vifs que l'on n'entendit pas. Au milieu de tout ce bruit, lord Mansfield se leva. Le silence s'étant enfin rétabli, il prononça une sévère philippique contre le gouvernement. Débitée d'une manière imposante, avec énergie et chaleur, elle produisit grand effet. Il parlait encore quand le roi fit son entrée... George Villiers m'a dit n'avoir jamais assisté à pareil spectacle. Tandis qu'il considérait Guillaume IV sur le trône, avec sa couronne trop large pour sa tête, ayant près de lui la grande et morose figure de lord Grey, l'épée de l'état à la main, se tenant comme le bourreau à ses côtés, il avait cru entrevoir dans l'ensemble de ce tableau une image anticipée et trop exacte de nos destinées futures et de celles de la royauté. Telle a été la fin du parlement et le premier acte du drame ministériel. »

« Reposons-nous un moment de ce maudit bill, » poursuit Greville, et nous profiterons comme lui de ce temps d'arrêt pour recueillir les traits que sa verve railleuse recherche avec tant de complaisance quand il s'agit de lord Brougham. Ici, il faudrait tout citer. On voudrait s'étendre avec lui sur le fameux banquet donné par le grand brasseur Buxton aux puissances du jour, et dont le chancelier parut faire les honneurs comme s'il était chez lui. Il y

aurait plaisir à le suivre dans ces visites officielles au British Museum, où il démontra les beautés de l'établissement au lieu et place des professeurs, étonnés de sa science et de sa faconde. « Voilà, s'écrie Greville, l'homme tel qu'il est, c'est-à-dire un mélange surprenant d'incongruités morales, politiques et intellectuelles. » Ailleurs il rappelle ce mot bien connu : « c'est un Jupiter Scapin; » mais parfois l'admiration reprend le dessus, et Greville se met à le considérer comme il étudierait une de ces raretés de la nature chez laquelle on découvre toujours quelque aspect nouveau, d'abord inaperçu.

« Dans le monde, dit-il, Brougham est tout esprit, vie, gaîté; passant du grave au doux, du plaisant au sévère, toujours brillant au milieu des plus folles plaisanteries, se jouant de ces transitions rapides par lesquelles l'attention et l'imagination sont surexcitées; amusant, instructif et jamais fatigant, s'élevant à la hauteur des plus grandes intelligences, familier avec les sujets les plus abstraits, accueillant en même temps les humbles prétentions des esprits médiocres et paraissant prendre à leurs études ou à leurs affaires un si vif intérêt, qu'il les surprend, les charme et les met parfaitement à l'aise. »

Durant la trêve amenée par la dissolution, les esprits commencèrent à se rassurer en Angleterre sur les agissemens de la France. Le gouvernement de juillet est parvenu à convaincre les puissances voisines de sa sagesse et de sa modération; lord Grey lui-même confie à Greville qu'il est parfaitement satisfait de la manière dont le roi des Français observe les traités et maintient l'indépendance de la Belgique. Le cabinet anglais d'ailleurs a tout intérêt à rester en bons termes avec ses voisins. Les questions intérieures l'absorbent tout entier, et la grande préoccupation de la réforme l'oblige à une sage réserve.

L'opposition tory continue à tenir ses assises à Aspley-House, chez le duc de Wellington, où se concertent les moyens d'attaque. A l'une de ces réunions, nous voyons apparaître deux membres de la plus haute aristocratie, « ivres, non comme des gentilshommes, mais comme des portefaix. » C'est là un trait de ces vieilles mœurs anglaises, qui vont en s'améliorant chaque jour, et le délicat Greville ne l'eût pas cité, si ce n'eût été déjà une exception de son temps. Quant à la conduite politique du duc de Wellington, devenu le chef de l'opposition, Greville lui reproche son obstination aveugle et ses étroits préjugés : « c'est, dit-il, un *grand homme* dans les petites choses et un *pauvre homme* dans les grandes occasions; » il regarde sa tactique du moment comme « une de ses plus malheureuses bévues. »

Certes les chefs des différens groupes avaient tout intérêt à s'en-

tendre au sujet de la réforme en se faisant des concessions réciproques. C'était l'avis de Greville. « Le parti conservateur aurait dû, écrit-il à cette époque, s'unir contre les rebelles, les républicains, les fauteurs d'association, » et nous le voyons en effet, conformant sa conduite à son opinion, jouer un rôle actif entre les chefs des diverses fractions de la chambre des lords, qui l'acceptent volontiers comme intermédiaire en raison de l'indépendance avérée de sa situation et de son caractère. Il y a là toute une partie des mémoires de Greville bonne à consulter pour ceux qui voudront retracer l'histoire de ces transactions parlementaires auxquelles il ne fut donné cette fois d'amener aucun résultat sérieux. Avant de revenir au mouvement de la vie politique, Greville nous introduit dans l'intimité d'un salon anglais marqué d'un cachet tout particulier, celui de Holland-House, où se trouvaient conservées les traditions d'une autre époque. Une brouillerie sans gravité, qui l'en avait éloigné sept ans, ayant pris fin, Greville était redevenu l'hôte assidu de lord et de lady Holland, ces grands seigneurs qui ont laissé le souvenir de leur esprit, de leur hauteur aristocratique et de leurs excentricités scrupuleusement respectés de tout leur entourage. « C'est la maison de l'Europe par excellence, dit Greville. Le monde entier souffrira de sa disparition, et c'est alors qu'on pourra dire avec vérité et à-propos : « La gaîté des nations s'est éclipsée! » Tous ceux qui l'ont visitée savent combien la splendide habitation des Fox se prêtait admirablement aux habitudes fastueuses de ses propriétaires. Les célébrités du temps s'y donnaient rendez-vous; pour l'auteur du journal, c'était une mine inépuisable d'informations. Il allait donc y dîner fréquemment, et nous aurions tort de ne pas lui savoir gré de nous avoir reproduit une partie des conversations qui se tenaient pendant ces repas où lord Holland, malade et goutteux, assistait sans y prendre part autrement qu'en écoutant la spirituelle causerie des convives. Greville nous montre lady Holland bonne à la fois et impérieuse, se querellant avec les habitués de la maison, et ne se déconcertant pas des boutades de l'esprit fort Allen, si aigre et si ergoteur. Semblables tableaux se représentent souvent sous la plume de Greville, et formeraient à eux seuls une histoire curieuse de l'esprit de cette société disparue. Nous n'y jetterons qu'un coup d'œil rapide, et, parmi tant de scènes, nous choisirons celle qui a le plus frappé Greville :

« J'ai dîné hier, dit-il, chez lord Holland; mais, arrivé tard, je n'ai pu trouver à me placer qu'entre sir George Robenson et un homme vêtu de noir, d'apparence fort ordinaire... Pendant un certain temps, il n'ouvrit la bouche que pour manger, et j'imaginai que ce devait être

quelque homme de lettres ou quelque savant obscur, peut-être un médecin venu pour le choléra. Au bout de quelques minutes, la conversation roula sur l'éducation élémentaire et sur les hautes études. Lord Holland fit la remarque que les hommes qui n'avaient reçu qu'une demi-éducation étaient parfaitement vains et suffisans, ce qu'il fallait, selon lui, attribuer à leur propre ignorance et à ce que, n'ayant pas fréquenté les universités, ils n'avaient pas été éprouvés par le frottement de la vie en commun. Mon voisin, au sujet de cette demi-éducation, se prit à dire qu'un des plus frappans exemples qu'il en connût était celui d'Alfieri; jusqu'à l'âge de trente ans, il n'avait appris autre chose qu'à mener ses chevaux; il était même demeuré si ignorant de sa propre langue qu'il lui fallut l'apprendre dans les livres les plus élémentaires. A son tour, lord Holland cita César et Scaliger, comme exemples des éducations tardives. Il raconta que ce dernier avait été blessé, s'était marié et avait commencé le grec, le tout dans un même jour; à quoi mon voisin répondit que l'idée d'apprendre le grec n'avait pas été aussi intempestive que celle de se marier. L'air dont il fit cette remarque me donna l'idée que le personnage était assez maussade, car il y mettait je ne sais quel accent de mépris. Je fus étonné de le voir reprendre la conversation, et, à propos de la blessure de Scaliger, parler de celle que Loyola avait reçue au siége de Pampelune. Je me demandais comment il pouvait si bien savoir ces détails de la blessure de Loyola, puis je m'étais remis à manger sans plus y penser, quand Aukland, qui était en face de moi, s'adressant à mon voisin, lui dit : « Voulez-vous, monsieur Macaulay, prendre un verre de vin avec moi?» A ce nom, je pensai tomber à la renverse. Quoi! c'était là Macaulay, cet homme que j'avais tant désiré voir et entendre, celui dont le génie, l'éloquence, les facultés de toute sorte excitaient depuis si longtemps ma curiosité et mon admiration?.. Quand Macaulay se leva de table, je pus reconnaître à quel point sa personne était gauche et vulgaire... Jamais couche d'argile plus épaisse n'enveloppa un esprit aussi puissant et une imagination aussi brillante... Il était bien loin d'affecter la supériorité, mais l'étendue et la variété de ses connaissances devenaient bientôt évidentes, parce que sur n'importe quelle question il se montrait parfaitement compétent. Dissertations, anecdotes, citations, se pressaient sur ses lèvres, mises en relief avec une admirable facilité de parole, qu'il appliquait à tous les sujets. »

Revenant ailleurs sur les facultés prodigieuses de Macaulay, Greville parle de cette puissance de mémoire qui n'eut peut-être jamais d'égale. « Il peut, dit-il, répéter par cœur tout Démosthène, tout Milton, la plus grande partie de la Bible en anglais et tout le Nouveau-Testament en grec;... mais il manque des grâces de la

conversation,... son savoir immense n'est pas animé de la flamme subtile qui pourrait seule lui communiquer la clarté et la souplesse... Il n'aura jamais le don de plaire et de captiver. » Brougham avait dirigé l'éducation de Macaulay, « mais il lui était arrivé comme à un homme qui, ayant élevé un jeune lion, finit par en être dévoré. » Ils se détestaient mutuellement. Greville rencontre souvent Macaulay et en reçoit toujours la même impression.

« Dimanche dernier, dit-il encore, j'ai dîné avec Rogers, Moore, Sidney Smith et Macaulay. Sidney était moins en train que de coutume, quelque peu opprimé et réduit au silence par ce que Moore appelle le *flumen sermonis* de Macaulay. Sidney dit de lui que c'est un *livre en pantalons*... Il étonne, il instruit, il intéresse, mais il n'amuse pas toujours... Je crois que nous aurions tous été charmés d'échanger ses graves enseignemens contre les amusantes plaisanteries de Sidney Smith : Macaulay m'a dit avoir lu *Grandisson* quinze fois ! »

Quand le journal de Greville revient à la politique après un temps d'arrêt assez prolongé, c'est pour la représenter plus animée, plus divisée, plus embrouillée que jamais. La majorité qu'il s'agit de conquérir pour le bill de la réforme restait douteuse à la chambre des lords. La chambre des communes avait conquis au contraire, par sa réélection, un assez grand nombre de voix réformistes. Lord Grey ne vit pas d'autre moyen, pour emporter la mesure, que de créer une soixantaine de pairs, expédient qui parut au roi trop extrême, et sur son refus le ministère offrit sa démission. Le fait le plus saillant au milieu de ce conflit semble être la conduite ambiguë de sir Robert Peel. Il refuse constamment de faire partie d'un ministère tory, apparemment pour ne pas être obligé de présenter une mesure qu'il a jadis combattue; c'était la même situation dans laquelle il s'était déjà trouvé au sujet de l'émancipation des catholiques. Greville examine le caractère de l'homme d'état sur qui les regards sont fixés et complète ainsi son premier jugement.

« Il a naguère jeté par-dessus bord les ultra-tories pour se rendre agréable à la chambre et au pays. Maintenant il songe à ouvrir la porte à tout venant, et à se donner pour un personnage nécessaire, voire indispensable. Sous son extérieur tranquille, il nourrit, je crois, une ambition démesurée. Il dissimule ses sentimens de haine et de jalousie sous les semblans d'estime et d'attachement qu'il affecte pour ses collègues. C'est un de ces caractères contradictoires, renfermant en soi tant de bien et tant de mal qu'il est difficile de savoir de quel côté penche la balance. Les actes de sa vie politique sont de pareille nature. L'utilité et surtout la valeur en sont très contestables,

quoiqu'ils aient toujours été marqués au coin d'une très grande habileté. Entré dans la vie comme le produit et le champion d'un système depuis longtemps condamné et maintenant abandonné par l'opinion publique, on peut, sans injustice, attribuer les maux qui ont résulté de la chute de ce système au manque de sagacité de Peel, à la fausse appréciation qu'il a faite des moyens de défense de ses adversaires... Si, remontant plus haut dans la longue carrière de Peel, nous cherchons quelles ont été les mesures politiques auxquelles son nom est plus particulièrement attaché, nous trouvons d'abord le paiement en numéraire, considéré aujourd'hui comme une méprise fatale, quoique, après tout, il ne soit peut-être pas généreux de faire retomber sur lui seul les inconvéniens d'une mesure alors sanctionnée par les plus grandes autorités financières, — son opposition à la réforme électorale et à toute émancipation religieuse, — l'obstination avec laquelle il a voulu maintenir intact et sans aucune amélioration le système exclusif des églises d'Angleterre et d'Irlande. Sur toutes ces matières, sa résistance au moindre progrès, soutenue par un incontestable talent, a été longtemps couronnée de succès; mais le régime qu'il s'efforçait de maintenir ne pouvait toujours durer, et, lorsqu'il en vint à se laisser gagner lui-même par les idées libérales de notre temps, il s'est trouvé dans une grande perplexité entre ses anciens erremens et ses nouvelles opinions. Encore enchaîné par ses antécédens, il a dû lâcher pied, mais toujours trop tard pour sa réputation et aussi pour le succès... Malgré tout, si un jour son expérience et ses talens ont le champ libre, en dépit de son caractère égoïste et désagréable, il peut se faire encore une grande position comme ministre. »

Après le portrait de sir Robert Peel, dont on ne peut nier la ressemblance, Greville se plaît à indiquer quelques traits de celui de lord Stanley (depuis lord Derby).

« Nous avons les courses dans la matinée, écrit Greville, suivies d'un excellent dîner, et la soirée se passe à jouer au whist ou à colin-maillard... Qui pourrait croire que l'on a devant les yeux le premier orateur de la chambre des communes, le premier homme d'état après Peel, si même il vient après Peel? Celui sur qui reposent les destinées du pays est là, uniquement occupé du *turf*, ne songeant qu'aux chevaux, ne s'intéressant qu'aux paris, vif, toujours en mouvement, de belle humeur, *has meditans nugas et totus in illis*. C'est chose curieuse de voir Stanley pendant la soirée entière absorbé par la table de jeu comme si sa fortune en dépendait. Ainsi se délasse cet homme, qui a dévoué son existence aux plus grands objets et aux plus sérieuses pensées. »

C'était le moment où le ministère de lord Grey restait en fonctions après les tentatives inutilement faites pour former un autre cabi-

net. Durant cette courte et précaire administration, le gouvernement trouva moyen de faire enfin voter la réforme électorale, si longtemps disputée, sans recourir à la création de nouveaux pairs, et cette autre mesure, qui a été appelée le *bill de coercition* destiné à assurer une année de tranquillité à l'Irlande livrée à l'anarchie. Greville reconnaît, après en avoir désespéré, que l'esprit public a fait quelques progrès. Non-seulement à l'intérieur le pays est moins agité, mais la politique conciliante suivie au dehors permet d'espérer une détente générale dans la politique étrangère. En Angleterre, l'opinion devient plus favorable à la France. Les préjugés du peuple commencent à s'effacer. Il est d'autant plus curieux de voir le roi Guillaume IV les conserver pour sa part avec une obstination qui se refuse à tout raisonnement.

« Il déteste Louis-Philippe et les Français, dit Greville, avec une sorte d'animosité de *Jack-Tar* (sobriquet du matelot anglais). L'autre jour, il a donné à dîner à un des régimens de garde à Windsor, et ensuite, selon sa coutume, il a fait aux soldats un tas de discours absurdes, dans l'un desquels, s'étendant sur leurs exploits en Espagne contre les Français, il a ajouté : « Quant à la France, je vous dirai que, soit en paix, soit en guerre, je la considérerai toujours comme notre ennemie naturelle, et, qu'elle ait un roi à sa tête ou bien un dictateur quelconque, j'aurai toujours l'œil sur lui, afin de m'opposer à ses ambitieux projets. »

Quelques pages plus loin, nous lisons encore :

« 6 février 1834. Avant-hier, ouverture du parlement par un long et pâle discours du trône. Les points principaux en sont une diatribe violente contre O'Connell, c'est-à-dire contre les agitations de l'Irlande, suivie de chaleureux témoignages d'amitié pour la France. Il est curieux de comparer le langage tenu, dans ses momens d'abandon, à la suite des festins, par le vieil imbécile qui porte la couronne, avec celui que ses ministres lui *fourrent* dans la bouche. Le plus singulier, c'est que dans les deux cas les sentimens semblent exprimés avec une grande énergie et la même sincérité apparente. »

IV.

Il y a eu, dans l'existence de Ch. Greville, une phase pendant laquelle il a noblement employé l'activité qu'il dépensait dans les occupations de sa vie mondaine à rendre de sérieux services à ses amis politiques. Lorsque cet intérêt vint à lui manquer, il retomba dans un découragement dont l'expression est parfois très amère.

« Hier, écrit-il à la date du 3 avril 1834, j'ai eu quarante ans accomplis... Quand je pense à l'inutile emploi de ces quarante années dépen-

es en pure perte, au peu de profit qu'elles m'apporteront dans l'avenir, u petit nombre d'agréables souvenirs qu'elles m'ont laissé, un sentiment de douleur et d'humiliation me pénètre à ce point que je sens mon ont rougir et brûler pendant que j'écris ces lignes. »

Pour échapper à des pensées aussi pénibles, Greville a recours à agitation stérile des distractions accoutumées. La conversation lui ert de principale ressource, et la princesse de Lieven se prête volonters à favoriser par ses confidences le sentiment de l'insatiable uriosité qui fait diversion à ses ennuis. Elle lui communique ses bservations sur le monde anglais, et leur esprit frondeur s'entend merveille au sujet de la plupart des gens, qu'ils jugent impitoyalement. Nous rapporterons seulement ce passage, qui concerne lord almerston :

« Mme de Lieven m'a dit qu'il serait impossible de rendre le mépris et e dégoût que le corps diplomatique entretenait pour lord Palmerston, t, désignant Talleyrand, assis près de nous, elle ajoutait : « Surtout lui. » es ministres étrangers ont la plus mince opinion de sa capacité; avec ux, ses manières ne sont pas engageantes. Parmi ses collègues, son mpopularité est tout aussi grande. »

Le cabinet s'étant divisé sur la question de l'église d'Irlande, Stanley et Graham commencèrent par s'en retirer; le premier alla se replacer dans les rangs de l'opposition, démarche qui lui fut justement reprochée. Bientôt après le cabinet tout entier, à l'exception de Brougham, suivit leur exemple. Lord Melbourne reforma un nouveau cabinet whig, qui dura à peine quatre mois; aussitôt le roi, qui avait hâte de se jeter de nouveau dans les bras des tories, remit à lord Wellington tous les portefeuilles vacans, en attendant le retour de Peel, alors en Italie. Les détails de cette brusque révolution ministérielle sont racontés d'une façon piquante dans le journal de Greville, qui note les informations reçues chaque jour directement du duc de Wellington ou du nouveau chancelier Lyndhurst. Ses amis, les ministres sortans, ne le tiennent pas moins au courant de ce qui se passe chez eux, et toutes ces versions provenant de sources si diverses se trouvent parfaitement confirmées par les documens officiels qui ont plus tard été publiés sur cette époque. Un fait qui s'est souvent reproduit lors des changemens de politique survenus en Angleterre est relaté avec des détails si curieux que nous n'hésitons pas à les citer presqu'en entier. Greville, ayant appelé l'attention du duc de Wellington sur l'utilité qu'il y aurait à s'assurer l'appui du *Times*, est chargé d'entamer une négociation avec le directeur du journal, M. Barnes, « l'homme le plus puissant de l'Angleterre, » selon l'expression de lord Lyndhurst. Barnes dicte lui-même

les conditions auxquelles il consentira à soutenir le ministère. La réponse à ces propositions se laisse un peu attendre, et l'*homme puissant* écrit sur un ton assez piqué. Alors Greville se rend en toute hâte à la cour de l'échiquier, où siégeait le nouveau chancelier, qui se prend à son tour d'inquiétude et se précipite au ministère de l'intérieur pour en causer avec le duc, « tant est grande et dangereuse l'influence du potentat armé des foudres de la presse! » Il fallut s'excuser en lui avouant qu'on ne pouvait rien décider avant l'arrivée de Peel. Puis lord Lyndhurst l'invite à dîner, car « une ratification gastronomique doit préparer le traité entre les parties contractantes, » ajoute Greville, qui nous apprend qu'à ce dîner « assez drôle, » et qui fit alors grand bruit dans le public, on a convoqué les hommes les plus considérables du parti.

Ces avances ne suffirent pas pour consolider une administration qui croula bientôt malgré l'habileté déployée par Peel, et les whigs rentrèrent au pouvoir. Le nouveau cabinet fut encore cette fois formé par lord Melbourne, et l'un des membres les plus actifs de ce cabinet était lord John Russell, celui de tous les ministres que Guillaume IV détestait le plus. Pressé de donner le dîner royal qui est de fondation au jour des courses d'Ascott, le roi s'y refusa obstinément en disant : « Je ne puis le faire sans inviter les ministres, et j'aimerais mieux voir le diable dans ma maison qu'aucun de ces gens-là à ma table. » Brougham, qui s'était compromis de différentes manières et ne pouvait plus inspirer de confiance à personne, avait été laissé à l'écart; pour ne pas s'en faire un ennemi, on ne donna pas toutefois sa place, et les sceaux furent mis en *commission*.

Fort versé dans les secrets de la stratégie parlementaire, Greville donne des renseignemens précis sur les habitudes sociales des membres qui composaient alors les deux camps opposés, et ce détail tout pratique explique jusqu'à un certain point à quelle cause particulière il faut trop souvent attribuer le succès ou la chute d'un ministère.

« Le parti de Peel comprenait un grand nombre de gens riches et fashionables continuellement attirés au dehors pour une raison ou pour une autre, passant presque tout leur temps au club ou dans les salons du West-End, de manière qu'il fut presque impossible, à un moment donné, de rallier ces forces dispersées. L'opposition au contraire est composée d'un corps compacte de gens que rien n'appelle hors de la chambre des communes, qui nichent dans le voisinage, prennent leurs repas dans quelque taverne tout proche ou ne dînent pas du tout. Toujours rendus de bonne heure à leurs bancs, ils ne songent pas à bouger avant la fin des séances et forment une base solide, inébranlable, à laquelle, dans l'état présent de l'assemblée, la plus légère

ition suffit à assurer la majorité. Jadis, les fonctionnaires du gou-
nement, dont la principale affaire était de le soutenir au besoin,
ortaient aux ministres un concours certain, mais aujourd'hui cette
lange domestique est bien dépassée en nombre par ces *drôles* qui
pour chefs ceux que l'on nomme *la queue* d'O'Connell et les radicaux
plus avancés. »

Malgré le mépris que Greville exprime dans cette dernière phrase
ur le grand agitateur, il convient plus loin que dans ces crises
nistérielles O'Connell s'était conduit *admirablement*. Il laisse tou-
'ois soupçonner qu'il a été désintéressé par quelque promesse,
ais sans en donner autrement la preuve.

Au cours de son journal, Greville se montre très sévère à l'égard
tous les partis extrêmes, ultra-tories ou radicaux. Il a été parfois
maintes circonstances et avec raison accusé de partialité; en
mme, il laisse cependant l'impression d'un observateur attristé
la nature humaine, qu'anime un besoin sincère de justice et de
rité, et le spectacle que lui donnent les passions politiques ne
rrite qu'en raison de leurs inévitables conséquences sur les desti-
es de son pays.

Nous avons déjà eu l'occasion de montrer quelle pouvait être la
de franchise de Guillaume IV. Le journal de Greville contient
ns ses dernières pages un long récit qui a froissé le sentiment
respect qu'involontairement ou de parti-pris les Anglais por-
nt toujours à leurs princes. Il s'agit d'une scène qui eut lieu à
indsor au jour anniversaire de la naissance de Guillaume IV.
ute la famille royale, légitime et illégitime, s'y trouvait réunie,
à sa tête la duchesse de Kent et la jeune princesse Victoria; au
au milieu du banquet, en présence d'une centaine de convives,
roi, se levant tout à coup et prenant à partie sa belle-sœur, dont
effet il avait à se plaindre, prononça contre elle une tirade fou-
oyante que nous rapporte Greville tout au long. En voici les
incipaux passages :

« Je souhaite que Dieu me conserve la vie pendant neuf mois encore,
isqu'après ce terme, quand arrivera ma mort, il ne sera plus ques-
on de régence. J'aurai alors la satisfaction de laisser l'autorité royale
tre les mains de cette jeune dame (montrant la princesse héritière
ésomptive de la couronne), et non dans celles de la personne que
ilà près de moi... Je n'hésite pas à déclarer que j'ai été constam-
ent et grossièrement insulté par cette personne... Parmi tant d'autres
iefs, j'ai particulièrement à me plaindre de la manière dont la jeune
incesse a toujours été éloignée de ma cour : jamais elle n'a paru à
es réceptions, auxquelles son devoir était d'assister; mais je suis
cidé à ce qu'il en soit autrement à l'avenir. Je veux qu'on sache

que je suis le roi... » Il a terminé sa harangue par une allusion à la princesse et à son règne prochain, et cela d'un ton paternel et affectueux parfait sous tous les rapports. Cette terrible philippique (j'en ai oublié les plus fortes parties) avait été prononcée avec énergie et d'une voix retentissante. La reine paraissait en souffrir; la princesse Victoria fondait en larmes, la compagnie restait frappée de stupeur. La duchesse de Kent ne répondit pas un mot. Immédiatement après, on se leva de table; il s'ensuivit une scène violente, et la duchesse, annonçant qu'elle allait partir à l'instant, ordonna d'atteler. Cependant une sorte de réconciliation fut bâclée, et elle consentit à rester jusqu'au lendemain. »

Il est évident qu'il y avait eu des torts réciproques de la part des membres de la famille royale. La scène ayant été presque publique avait eu un retentissement qui permettait à Greville de l'insérer dans ses mémoires comme un de ces incidens qui appartiennent à l'histoire. Il révèle d'ailleurs l'isolement où l'on a, jusqu'au jour de son avénement, maintenu de parti-pris la future reine. Lorsque peu de temps après une maladie sérieuse de Guillaume IV fit prévoir l'approche d'un nouveau règne, Greville nous montre le public plus que jamais préoccupé des incertitudes de l'avenir. « Ce qui donne lieu à toutes les suppositions, dit-il, c'est l'ignorance absolue de tout le monde, sans exception, touchant les dispositions et les facultés de la jeune princesse... Les tories sont consternés de la mort prochaine du roi en songeant aux conséquences qu'elle peut amener; mais il n'arrivera *rien*, parce que dans ce pays il n'arrive jamais *rien*. »

Au mois de janvier 1837, Greville avait fait à Paris un séjour de quelques semaines, et comme à son ordinaire il a consigné dans son journal l'impression que notre pays, ses institutions, sa société, ont produite sur lui. Il a assisté aux bals des Tuileries, « en comparaison desquels, dit-il, nos fêtes ont un air très mesquin. » Il a été bien reçu par la famille royale; le roi lui paraît *excessivement* poli, la reine remplie de grâce et de dignité, Madame Adélaïde est une très bonne personne, le duc d'Orléans a des manières de prince. C'est chez la princesse de Lieven, fixée à Paris, qu'il fait la rencontre de la plupart des hommes distingués que le gouvernement de juillet avait mis en évidence.

« Le salon de Mme de Lieven était un terrain neutre où se rapprochaient les hommes de tous les partis... Il convient apparemment à la cour de Saint-Pétersbourg qu'elle conserve ici cette situation, parce qu'une femme d'esprit comme elle peut ainsi recueillir nombre de documens intéressans et peut-être utiles. Moins exposée ici à l'action des préjugés et des passions qui ont si fort compliqué et troublé la position qu'elle avait en Angleterre, elle peut s'y former une idée plus juste du

ractère et des desseins des hommes d'état. Elle n'hésite pas à convenir que Paris est un très agréable séjour, mais elle s'exprime avec un souverain mépris sur le caractère français et montre le plus vif sentiment de la supériorité morale des Anglais. Je lui ai demandé quels hommes elle estimait le plus. Elle m'a nommé Molé, si *comme il faut* (*gentleman-like*), Thiers, plus brillant, plus animé et plus amusant, Guizot et Berryer, qu'elle regarde comme des hommes très supérieurs. »

Ce fut dans le cours de cette même année, le 21 juin 1837, que la princesse Victoria succéda à son oncle Guillaume IV. Greville rend justice au tact, à la bonne grâce, à la dignité de la jeune souveraine, qu'il a vue de très près. Ce fut lui qui dut chercher dans les archives le protocole des cérémonies usitées en pareille circonstance et apprendre leur rôle aux personnages intéressés. Aux détails donnés sur cette première journée d'un règne qui a justifié toutes les espérances, Greville ajoute un parallèle entre la reine et les deux prédécesseurs, parallèle, il n'est pas besoin de le dire, qui est tout à la louange de la jeune souveraine.

Ici s'arrête le journal de Greville, dont la seconde partie se fera sans doute attendre assez longtemps. Si la première partie a été accueillie dans certaines régions avec un peu d'hostilité, somme toute, le succès en a été grand, et c'est justice quand il s'agit de tant de révélations de toute nature, si agréablement groupées par un homme bien instruit de tous les mystères de la société et du monde politique. On ne saurait absoudre entièrement du reproche de malveillance cet esprit naturellement frondeur et tant soit peu chagrin; cependant Greville n'a jamais voulu se faire l'écho des bruits purement calomnieux, car voici ce qu'il écrit à ce sujet : « J'ai une répugnance invincible à faire de mes manuscrits un réceptacle de scandales et à les livrer à la postérité (si jamais la postérité s'inquiète de ces pages et prend la peine de les lire), et rien ne me serait plus pénible que de lui transmettre le souvenir des fautes ou des folies des gens que j'ai connus, de mes amis ou de mes proches. » C'est assez rarement en effet qu'il est question dans cette chronique journalière de faits qui ont occupé les loisirs de la meilleure compagnie, et dont le récit aurait certainement tenté Greville, s'il avait recherché un succès de mauvais aloi. On comprend seulement que, chez cet homme occupé de plaisirs, les influences énervantes du monde ont agi dans le sens qu'il indique lui-même quand il exprime le regret d'avoir donné une fausse direction à sa vie et d'avoir perdu la volonté nécessaire pour déployer ce qu'il possédait de facultés. Qu'on ne l'accuse pas non plus d'avoir trop présumé de lui-même lorsqu'il se reproche de n'avoir pas aspiré à devenir l'égal des hommes éminens dont il était entouré. Ses

contemporains ont tous été d'accord pour lui reconnaître une véritable aptitude aux négociations délicates par la connaissance qu'il avait des hommes et par l'intelligence des affaires, acquises durant le cours d'une longue carrière passée dans la société des hommes les plus distingués de sa génération. Il a en outre fait preuve d'un savoir spécial dans un ouvrage publié en 1845 sous ce titre : *De la Politique passée et présente de l'Angleterre à l'égard de l'Irlande.* Au dire du critique qui s'est montré d'ailleurs si sévère pour Greville, ce travail anonyme lui donne « tous les droits possibles pour faire autorité soit comme penseur, soit comme écrivain politique. »

Ce qu'il y a de plus intéressant dans la lecture des mémoires intimes de Ch. Greville, ce n'est pas seulement le récit détaillé d'événemens qui sont encore présens à la mémoire, c'est plutôt ce coup d'œil pénétrant jeté sur les côtés demeurés obscurs ou inconnus des incidens survenus au jour le jour; c'est encore l'action animée et toute vivante prêtée aux personnages que l'auteur met en scène, les allées et venues de tous ces grands acteurs et des moindres comparses, le mouvement de la conversation, la mise en relief saisissante de cette agitation perpétuelle et le plus souvent stérile qui constitue, somme toute, la vie de la société. Quant aux notes qu'il a écrites pendant la chaleur de l'action, elles réfléchissent, pour ainsi parler, le ton, l'esprit, le langage des cercles officiels dans lesquels se mouvait Greville; elles donnent la mesure de cette activité raisonnée et incessante qui semble posséder les Anglais appelés à prendre part aux affaires publiques de leur temps. En les voyant à l'œuvre dans le journal de Greville, en suivant de près leurs démarches plus ou moins heureuses, où le bien et le mal sont étrangement mêlés, il est difficile de n'en pas conclure qu'une nation est bien forte quand elle résiste à tant de tiraillemens en sens contraires, et qu'une société est bien solidement établie quand elle reprend si aisément son équilibre après des crises faites pour l'ébranler jusqu'en ses derniers fondemens. L'Angleterre, plus heureuse que nous, a trouvé cette force dans le respect de ses vieilles institutions. Si connue que soit cette vérité, les mémoires de Greville la confirment encore, car ils font pleinement ressortir comment, dans ce pays essentiellement monarchique, ni le choc des partis, ni le discrédit où peuvent momentanément tomber les personnes royales, ni les libres jugemens portés sur leur compte, ni la guerre acharnée faite aux dépositaires, quels qu'ils soient, de l'autorité, n'arrivent jamais à ébranler les principes sur lesquels repose depuis tant de siècles la sécurité de cette grande et puissante nation.

C. Du Parquet.

UN NATURALISTE

DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

LOUIS AGASSIZ

SES TRAVAUX EN AMÉRIQUE (1).

I.

Nulle description, nulle peinture ne saurait rendre le sentiment qu'éprouve l'investigateur tout à coup jeté dans la contemplation d'une nature qui pour la première fois s'offre à ses regards. Pourvu de connaissances profondes acquises en d'autres lieux, l'homme d'étude saisit d'un coup d'œil le caractère du pays, l'attrait particulier de la végétation, les aspects de la vie animale. Ayant sur tous les autres hommes cet avantage inappréciable de savoir comparer, la vue de chaque objet ouvre dans son esprit la carrière à de curieux rapprochemens, à des distinctions délicates, à des remarques infinies, à quelques-unes de ces généralisations sûres qui demeurent le triomphe de la science. Un observateur pénétrant tel que Agassiz ne pouvait manquer d'être captivé dès ses premiers pas sur le sol américain. Ressemblances ou contrastes avec l'Europe, procurant des surprises, des émotions, des joies, faisaient voyager la pensée. Le savant néanmoins n'était pas libre tout d'abord de s'abandonner entièrement à la recherche; il était venu pour instruire. Les conférences annoncées à Boston avaient éveillé la curiosité, Agassiz trouva devant sa chaire un nombreux auditoire. Il avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

bien choisi le sujet; il parla de l'Amérique. Au milieu du silence, l'exposition imagée de faits tout nouveaux pour l'assemblée, la voix vibrante, l'accent étranger, la physionomie noble et inspirée de l'orateur, étonnèrent et produisirent le plus grand effet; pendant une heure, les yeux restèrent fixes, les bouches béantes, les oreilles tendues. Furieux applaudissemens, manifestations d'enthousiasme, vociférations sympathiques, éclatèrent aux derniers mots de l'auteur des *Études sur les glaciers*. Le lendemain, dans Boston, on ne parlait que du naturaliste étranger, on ne s'entretenait que de cette merveilleuse conférence. Tout le monde voulait l'entendre, bien que le plaisir fût à un prix passablement élevé (1); chaque soir, une semaine entière, Agassiz dut recommencer la leçon du premier jour. Les leçons ou les *lectures*, comme on dit en Angleterre et en Amérique, furent continuées avec un égal succès.

Toujours pratiques et avisés quand il s'agit des intérêts et de l'honneur du pays, les bons citoyens de l'Union témoignèrent du regret de voir partir le naturaliste capable d'apprendre aux Américains à connaître l'Amérique; mais M. Abbot Lawrence avait son idée. Il offrit de fonder à l'école scientifique du collége Harvard à Cambridge une place de professeur de zoologie et de géologie dans des conditions fort différentes de la situation misérable faite en France à des savans de haut mérite. Séduit, touché de marques significatives de sympathie, Agassiz abandonne la pensée d'un retour en Europe. Il mettra son activité, sa science, ses talens au service de cette nation qui veut le garder; en revanche, suivant l'expression d'un biographe, « il jouira d'un pouvoir social et d'une liberté que n'obtiennent guère les savans du vieux monde (2). » Le professeur devra beaucoup sacrifier à l'enseignement; obligé de sortir de sa spécialité, de traiter à la fois de questions de zoologie, de botanique, de géologie, il regrettera peut-être le temps dérobé à la recherche, mais il n'est ni sans charme, ni sans gloire d'être écouté. Chez le peuple qui conserve toute la vivacité de la jeunesse, Agassiz fut beaucoup écouté. Dans sa nouvelle situation, il se vit promptement en état d'éteindre les dettes laissées en Europe; c'était un allégement au cœur dont il dut rendre grâce à la nation américaine. Maintenant il ne songera plus qu'à répandre le goût de la science, à former un musée magnifique, à montrer à de nombreux élèves les beautés de la nature, les ressources et les richesses du pays.

On imagine si l'ancien professeur de Neuchatel, toujours avide d'observations et d'expériences, toujours dominé par le goût des

(1) Il en coûtait 4 dollars.
(2) M. Théodore Lyman.

explorations, avait hâte de parcourir le Nouveau-Monde. Une course dans les contrées du nord promettant d'être instructive, on résolut de faire une visite au Lac-Supérieur. Le 15 juin 1848 au matin, Agassiz partait de Boston en compagnie de quinze personnes, — naturalistes, étudians, amateurs, — et bientôt il se trouvait encore rejoint par deux savans de New-York. Chaque jour, en traversant des contrées à cette époque plus solitaires qu'elles ne le sont aujourd'hui, on examinait la nature du sol, de la végétation, de la population animale, et le professeur signalait des particularités caractéristiques, ou prenait occasion d'un détail pour se livrer à des aperçus généraux qui surprenaient et ravissaient tous ses compagnons de voyage. De Boston aux rives de l'Hudson, voici le sol poudreux, formé de matériaux détachés de roches situées à des distances souvent considérables; sur les côtés des voies ferrées, les plantes d'Europe qui, aux yeux des Indiens, naissent sous les pas de l'homme blanc. En quelques endroits, il y a des forêts, et le maître ne manque pas de constater la variété des arbres; de nombreuses espèces de chênes, de noyers, de hêtres, s'élèvent à côté d'ormes, de peupliers et de platanes; ce n'est pas l'aspect uniforme des forêts de l'Europe centrale, où dominent seulement deux ou trois essences. En se dirigeant vers Buffalo à travers la plaine de Mohawk, on admire la fertilité du terrain d'alluvion; on regarde avec curiosité les habitans, dont les traits décèlent l'origine allemande ou hollandaise. A partir d'Utica, la physionomie des contrées de l'ouest se prononce; les forêts s'étendent au loin, par intervalles sur les parties découvertes apparaissent des cultures de blé ou de pommes de terre et se dressent des maisons bâties de troncs d'arbres.

La petite expédition se détourne un instant pour visiter les chutes du Niagara; à cette époque de l'année, elles sont dans leur suprême magnificence. Au soir, Agassiz esquisse à grands traits le caractère de la contrée qu'on vient de parcourir. A l'ouest du lac Ontario s'étendent les masses granitiques qui sans doute formaient autrefois des îles. Les matériaux qu'apportent les rivières se sont accumulés sur les bords, et de la sorte les plus anciens dépôts dessinent des bandes autour des roches granitiques. Fait digne de remarque, dans l'Amérique du Nord les principaux bouleversemens se sont produits dans la direction du nord au sud; en témoignent les fissures devenues les lits des cours d'eau du Connecticut, de l'Hudson, du Mississipi, des rivières du Maine, tandis que dans l'ancien continent les chaînes des Alpes, de l'Atlas, de l'Himalaya, sont parallèles à l'équateur. Aux États-Unis, la direction longitudinale des fissures est encore accusée par les lacs situés à l'ouest de New-York et par les lacs Huron et Michigan; parfois cependant d'autres fissures coupent les premières à angle droit, ainsi que le

montrent le lac Erié et le Lac-Supérieur. Dès que nous eûmes dépassé les limites des roches métamorphiques du Massachusetts, dit le professeur, nous avons observé une végétation plus luxuriante; cette vigueur est due aux dépôts de marne et de calcaire. Les plantes appartiennent en général à des espèces voisines de celles de l'Europe; les pins sont assez rares dans la région, les érables, les ormes et les frênes en abondance; les hêtres dominent au Niagara. En présence des chutes, Agassiz fait remarquer comment se ravinent les roches les plus tendres; il prévoit le temps où, l'eau coulant sur une pente moins inclinée, les chutes perdront beaucoup de leur beauté; il juge que dans un avenir lointain la rivière pourra s'élargir jusqu'à former un lac. Les voyageurs, ayant abordé à l'île des Chèvres, se réjouirent de trouver l'endroit abandonné à la nature; bois marécageux, champignons et troncs pourris procurèrent aux entomologistes une belle moisson d'insectes. Plate et monotone, la rive méridionale du lac Erié n'inspire aucune idée riante, la traversée du lac Huron laisse une impression plus favorable. L'eau de teinte sombre, une immense ceinture de forêts affectent une sorte de majesté triste; les pins couvrent les plus grandes surfaces, on sent le climat du nord. Des Indiens se livrent à la pêche ou tirent leurs canots sur la berge sans paraître prendre le moindre souci de la pluie qui tombe froide et pénétrante. Agassiz vint se mêler à ces Peaux-Rouges et acheter les poissons à sa convenance; il aura le sujet d'une intéressante leçon. A défaut du *steamer* qu'il faudrait attendre une semaine, on loua un bateau monté par quelques Canadiens pour gagner le Lac-Supérieur; après trois jours de navigation, on débarquait au Sault de Sainte-Marie.

Situé vers l'extrémité du détroit, à la limite des États-Unis et du Canada, le Sault de Sainte-Marie est un pauvre village dont la population est des plus bigarrées. Trafiquans de passage, mineurs en quête d'emploi, Indiens et métis, réunis en cet endroit, ne connaissent d'autre occupation que la pêche et le jeu de boules; personne ne cultive la terre. A voir le nombre effrayant des débits de liqueur, il est à présumer qu'on se désaltère souvent au Sault de Sainte-Marie. L'exploration du Lac-Supérieur devant être faite d'une manière toute scientifique, les voyageurs avaient à se pourvoir de bateaux. On s'assura d'une grande barque et de deux canots; les hommes d'équipage étaient encore la plupart des Canadiens qui ne parlaient que la langue française. Les engins nécessaires pour la récolte des objets d'histoire naturelle, les attirails de campement, les provisions de bouche convenablement arrimées dans les embarcations, Agassiz et ses compagnons s'installèrent le mieux possible, et l'on mit à la voile. Au sortir du détroit de Sainte-Marie, la côte du Lac-Supérieur est basse et marécageuse, mais bientôt les yeux

ne découvrent que des rives hautes et abruptes; des berges semées de cailloux sont interrompues par des pointes rocheuses couvertes de végétation. En arrière s'élève en pente douce un terrain où les trembles et les bouleaux se mêlent aux pins blancs. Au-delà, ce sont des roches nues couronnées d'arbres verts. On navigue d'abord entre une multitude d'îlots de sable; plus loin, on passe près de grosses roches émergeant des eaux. La flottille suivait la côte orientale; la plage voisine de l'embouchure de la rivière Montreal (1) parut aux voyageurs favorable pour une station. Pendant le voyage, à l'heure où la brise enfle doucement la voile, les Canadiens font entendre des chansons de l'autre siècle oubliées de la mère-patrie et toujours aimées dans l'ancienne colonie de la France. Au milieu de la nature sauvage du Lac-Supérieur, ces chants, qui expriment les sentimens d'une civilisation raffinée, sont d'un effet tout étrange. On atteint la rivière aux Crapauds (2); des Indiens qui se livrent à la pêche viennent sur leurs canots offrir du poisson contre de la farine et du tabac; ces braves gens témoignent un profond dédain pour la monnaie, dont ils ignorent l'usage. Au cap Choyye, les roches qui s'élèvent à une hauteur énorme au-dessus de la surface du lac ne laissent entre elles que d'étroits passages. La pointe franchie, on trouve une baie charmante; tout alentour c'est une succession de collines arrondies, si également boisées qu'aux rayons du soleil on croirait voir des tapis de gazon.

Michipicotin, sur la rive nord-est du lac, dans la contrée le principal poste de la compagnie de la baie d'Hudson, était un endroit indiqué pour une station. A peu de distance de la factorerie, on rencontre les chutes de la rivière Magpie, et plus haut une très remarquable cascade; les bois sont proches. Néanmoins, sous les tortures qu'infligent les moustiques, les explorateurs cessent de s'occuper des beautés du paysage; ils oublieraient presque l'intérêt de la science; un des membres de l'expédition, ayant remonté la rivière à la recherche de plantes aquatiques, eut le visage dans un état effrayant. Sur la petite plaine où Agassiz vint s'établir avec sa troupe, la scène était vraiment curieuse : près des bâtimens de la factorerie contrastaient les cases des Indiens et les tentes blanches des voyageurs, les chiens affamés accouraient en quête d'un butin, les femmes indiennes et les enfans ouvraient des yeux étonnés. En quittant Michipicotin, les explorateurs, longeant la côte septentrionale, firent des stations à l'Ile-Royale, à l'île Saint-Ignace, au fort William, petit poste de la compagnie de la baie d'Hudson, et revinrent au détroit de Sainte-Marie par la rive méridionale.

(1) Plusieurs des cours d'eau qui débouchent dans le Lac-Supérieur portent les noms de Montreal-River, Black-River, White-River.

(2) Toad-River.

Dès longtemps visité par des naturalistes, le Canada ne devait pas sans doute faire rêver de brillantes découvertes; cependant aux parages des grands lacs de l'Amérique du Nord Agassiz, tout particulièrement familiarisé avec les caractères des lacs de la Suisse, avec les phénomènes glaciaires des Alpes, avec la flore et la faune de l'Europe, trouvait une circonstance propice pour se livrer à des comparaisons attrayantes et instructives. Déjà en divers endroits des États-Unis il a vu sur de vastes espaces des matériaux de transport amenés de distances considérables. Près des rives septentrionales du Lac-Supérieur, un spectacle du même genre est plus saisissant. Il y a une longue traînée de roches polies et striées; des matériaux fort hétérogènes également coupés, malgré la différence de dureté, donnent la preuve que s'est partout exercée la même action puissante et continue. L'observateur reconnaît ainsi dans l'Amérique du Nord les signes certains de phénomènes glaciaires semblables à ceux dont l'Europe a été le théâtre. Le savant qui avait autrefois examiné de quelle façon furent excavés les lacs de Bienne et de Neuchatel ne manque point de se préoccuper des événemens géologiques qui ont déterminé la configuration du Lac-Supérieur (1). La flore de la contrée l'intéresse vivement, car il est frappé de l'analogie qu'elle présente avec la végétation des Alpes. On sait qu'une foule de plantes existent à la fois sur les montagnes de la Suisse et en Suède ou en Laponie : rien ne dénote plus clairement l'influence du climat sur la végétation; Agassiz constate dans tous les détails la ressemblance de la flore des parages du Lac-Supérieur avec celle des parties élevées du Jura. Au Canada, comme dans les régions subalpines, croissent des anémones, des renoncules, des géraniums, des spirées, des potentilles, des ronces, des églantines, et les espèces sont toutes voisines. Dans cette partie de l'Amérique, les plantes identiques à celles de l'Europe sont même assez nombreuses, surtout parmi les plus humbles, comme les prêles, les fougères, les lycopodes, — sujet de recherche et de méditation pour les naturalistes. Ces végétaux, pareils sur les deux continens, ont-ils donc une double origine? proviennent-ils au contraire d'une souche unique? Faute d'apercevoir en l'état actuel du monde la possibilité d'une dissémination d'une terre à l'autre, l'esprit demeure incertain. Si l'on compare la végétation arborescente des parages du Lac-Supérieur à celle de la zone subalpine, le rapport semble vraiment remarquable; toutes les espèces sont fort distinctes et toutes appartiennent aux mêmes genres. A côté des aulnes et des bouleaux dominent les arbres verts; ce sont des pins, des sapins, un if,

(1) Il a observé avec un grand soin la structure et la direction des différens terrains. Voyez l'ouvrage intitulé *Lake Superior*.

un mélèze, des genévriers. En Amérique, la limite de la végétation correspondant à notre limite de la culture de la vigne se trouve à peu près vers le 40e degré de latitude; les vignes sauvages, si abondantes dans ce pays, prospèrent un peu plus au nord, mais disparaissent les magnolias, les tulipiers, les liquidambars et d'autres types caractéristiques.

Pendant l'exploration des environs du Lac-Supérieur, les animaux furent recueillis avec un soin particulier; rares dans la froide région, les mammifères et les oiseaux ne fournirent le sujet d'aucune observation neuve. Un habile entomologiste qui avait déjà parcouru la contrée, M. John Leconte, fit ample moisson d'insectes; le fait constaté à l'égard des végétaux apparut avec une égale évidence : les mêmes genres que dans les montagnes ou dans le nord de l'Europe, les espèces très voisines, quelquefois à peine distinctes, les formes propres à l'Amérique qu'on rencontre encore dans la Pensylvanie et le Massachusetts, cessent d'exister sous le climat du Canada. L'ancien professeur de Neuchatel accordait toujours un extrême intérêt aux poissons. En comparant les populations des eaux douces de l'Amérique du Nord et de l'Europe, il devait saisir de curieuses ressemblances et des dissemblances remarquables. Au Lac Supérieur, on observa plusieurs silures, une famille dont il existe un seul représentant en Europe, des espèces du groupe de la perche, une lote, des espèces du genre de la truite et du saumon, ainsi que du genre des corégones, dont on cite, comme types bien connus, la féra du lac de Genève et le lavaret du lac du Bourget, enfin la multitude des poissons blancs, vandoises, ablettes et goujons ou d'autres qui appartiennent à des genres dont il n'existe aucune espèce dans les eaux de l'Europe. On prit des esturgeons qui avaient encore échappé aux recherches des naturalistes. Les esturgeons sont propres à l'hémisphère boréal; on en pêche dans les fleuves de l'Amérique, il y en a une très grande diversité dans les eaux de l'Amérique du Nord. Par le nombre des espèces du Lac-Supérieur, qui manquent absolument dans les lacs du Bas-Canada, Agassiz se convainquit une fois de plus de l'étroite circonscription géographique de beaucoup de poissons des eaux douces.

Nous avons parlé de ces poissons étranges : les lépidostées, de nos jours si rares dans la nature. Le premier entre tous les zoologistes, Agassiz, presqu'au début de ses recherches, avait eu, comme il se plaisait à le répéter, la bonne fortune d'apercevoir les différences frappantes qui existent entre ces êtres et tous les autres poissons vivant à l'époque actuelle. Il avait reconnu dans les lépidostées les derniers vestiges d'un groupe nombreux qui peuplait d'une manière presque exclusive certaines eaux dans les premiers

âges du monde. En Europe, on pouvait étudier ces curieux animaux plus ou moins bien conservés dans quelques musées; en Amérique, le naturaliste devait les voir pleins de vie, animés de mouvemens dont nul autre poisson n'offre l'exemple, déployant une agilité surprenante. On connaît une dizaine d'espèces de lépidostées, sans exception elles habitent les eaux douces de l'Amérique du Nord, les unes cantonnées dans les états voisins de l'Atlantique, les autres répandues dans les parties centrales et occidentales. Aux époques reculées, comme l'attestent une multitude de débris arrachés à la terre, les lépidostées abondaient en Europe, en Asie, en Australie, aussi bien qu'en Amérique. Aux yeux clairvoyans d'Agassiz, c'est l'indice que le continent américain a peu changé dans les traits essentiels depuis la période lointaine où vivaient les anciens lépidostées, tandis qu'en plusieurs régions du monde d'immenses bouleversemens ont anéanti les conditions d'existence de ces êtres. Autrefois l'habile investigateur avait reconnu chez les lépidostées un mode d'articulation des vertèbres fort différent de celui qui est caractéristique chez les poissons en général; il avait saisi des rapports avec la conformation des reptiles : aussi rien n'exprimerait la joie et le profond étonnement du naturaliste lorsqu'à Niagara on vint lui apporter un beau lépidostée. Le poisson remuait la tête sur le cou, la portant à droite, à gauche, en haut comme eût fait un lézard, et comme ne saurait le faire aucun autre poisson; la justesse des idées conçues d'après l'examen de la structure se trouvait démontrée. A l'égard des lépidostées, Agassiz n'a plus qu'un regret: ignorer encore les particularités que peut offrir l'embryon ou l'animal dans le jeune âge. Il appelle à l'investigation les observateurs heureusement placés pour entreprendre l'intéressante étude. Répandus dans la plupart des lacs qui bordent le Canada, les lépidostées ne se rencontrent point dans le Lac-Supérieur. D'une agilité presque sans égale, remontant les rapides avec une aisance merveilleuse, ces animaux ne peuvent certainement pas être arrêtés par les chutes de Sainte-Marie; les conditions de séjour du Lac-Supérieur ne sont donc pas de tout point celles du lac Huron. Par cet exemple, le professeur montre que les êtres le mieux doués sous le rapport de la faculté de locomotion demeurent souvent incapables de franchir certaines limites.

L'expédition au Lac-Supérieur a procuré pour la géographie physique la notion exacte d'une contrée jusqu'alors imparfaitement décrite et pour l'histoire naturelle la connaissance de plusieurs faits dignes d'intérêt. Elle a eu un autre résultat qui n'était pas sans importance pour le peuple américain : elle a familiarisé avec les études scientifiques nombre de personnes qui sauront à leur tour répandre l'instruction.

II.

C'est plaisir de voir comme on aimait à recourir aux lumières d'Agassiz. La Floride, on le sait, est bordée de récifs de coraux; on s'inquiétait de savoir de quelle façon la péninsule s'étend toujours vers le sud par la formation successive de bancs de coraux et de nappes de vase. A la demande du surintendant du service de l'inspection des côtes (1), M. Bache, le professeur du collége Harvard fut chargé de cette étude, pour lui d'un nouveau genre. Il passa l'hiver de 1850 au milieu des récifs de la Floride, s'appliquant à découvrir la loi de croissance des diverses sortes de coraux. La pointe la plus méridionale de la péninsule est entourée de quatre récifs séparés par des canaux assez profonds : aussi l'investigateur pourra montrer que nulle côte ne serait plus sûre pour la navigation, si elle était parfaitement connue. Au voisinage du cap Floride, le récif extérieur est formé de coraux vivans. Peu au-dessous de la surface se trouvent les madrépores, à un niveau inférieur les polypiers, qu'on désigne sous le nom de *méandrines*, et plus bas les astrées. Chaque type vit et se multiplie dans une certaine zone; en dehors des limites de la zone, il meurt. Les madrépores constituent de vastes champs qui offrent, remarque Agassiz, un merveilleux spectacle. Des branches puissantes se ramifient, s'enchevêtrent et s'étalent d'une façon régulière; on croirait voir un feuillage déchiqueté. Les madrépores descendent à peine à 2 ou 3 mètres; là, on commence à rencontrer d'autres espèces. Lorsque ces polypiers atteignent la hauteur qu'ils ne doivent jamais dépasser, après les animaux, — vers et mollusques, — qui se sont établis entre les branches s'accumulent sur les sommets des matériaux de tout genre. Les fragmens de coraux brisés par la violence des vagues, broyés sur les graviers ou contre les roches, se réduisent en poudre et se déposent entre les rameaux; mélangée à des matières en décomposition, cette poudre forme des couches compactes qui ne cessent d'élever le récif.

Agassiz, ayant déterminé avec rigueur la croissance annuelle des différentes espèces de coraux, se voit en mesure d'affirmer que le banc qui du fond de l'océan s'élève à la surface des eaux ne s'est pas constitué en moins de plusieurs milliers d'années. Assuré que la formation des quatre récifs de la pointe méridionale de la Floride a été successive, l'investigateur est amené par l'évidence à conclure que l'origine première de ces bancs remonte à une centaine de milliers d'années. Alors se dégage une vérité impossible à

(1) *United States Coast Survey.*

méconnaître : pendant cette longue période, les espèces animales n'ont pas subi la plus légère modification. Poussant plus loin dans le passé, car la succession des bancs se prolonge sur un espace de 2 degrés en latitude, le naturaliste doit estimer à trois ou quatre cent mille ans la durée nécessaire pour faire émerger de l'océan la partie de la Floride située au sud du lac Ogeechobee. Il constate encore que durant cette immense période aucun changement ne s'est produit dans les caractères des animaux du golfe du Mexique. Il ne se préoccupe pas des idées de transformations indéfinies que bientôt on s'efforcera de rajeunir, mais déjà il insiste sur des faits qui en prouvent l'inanité. Venu dans la Floride pour des recherches spéciales, Agassiz, sollicité d'ouvrir un cours d'anatomie comparée au collége médical de Charleston, accepta cette tâche. Il ne devait pas cependant toujours résister aux fatigues d'un enseignement très actif et d'explorations fort pénibles; la fièvre le saisit, il retourna dans le Massachusetts.

Placé dans une situation en évidence, le savant ne s'appartient plus; croyant ne pouvoir refuser son concours, ses lumières, sa peine, quand on le sollicite en vue d'un intérêt quelconque, il se voit avec douleur mis dans l'impossibilité de poursuivre de grands travaux. On réclame de sa part des renseignemens, des appréciations, des éclaircissemens à l'égard d'une foule de questions; il jette au vent des notices et des rapports sans nombre sur des sujets qui le touchent médiocrement. Il gémit en secret sur le temps dérobé à des œuvres plus importantes, il veille pour en finir d'un ennui qui sous une autre forme se renouvellera le lendemain, il travaille sans trêve ni repos, espérant toujours se débarrasser d'une besogne insipide et revenir à ses études; mais alors d'excellens confrères, de bons amis, murmurent avec compassion : Maintenant il ne fait plus rien. En Amérique, Agassiz n'avait pas été moins que les savans d'Europe écrasé par l'obligation de satisfaire à mille exigences; lui, l'homme qui ne songe jamais à se reposer, sait qu'on répète : Maintenant il ne fait plus rien. Il montrera qu'il est encore capable de produire une belle œuvre; il a réuni de nombreuses observations sur divers sujets, étudié la vie d'animaux que les naturalistes européens n'ont pas l'occasion d'observer, accumulé enfin des matériaux considérables. Des recherches relatives à la distribution géographique et au développement des tortues, d'autres recherches sur les charmans zoophytes qu'on nomme les *acalèphes* peuvent être mises au jour. Le moment paraît arrivé d'entreprendre une publication sur l'histoire naturelle des États-Unis. La publication, qui comporte une série de volumes et des centaines de planches, devant être faite avec luxe, deviendra coûteuse; en Amérique, c'est la moindre difficulté. On annonce l'entreprise, aussitôt 2,500 souscrip-

tions répondent à l'appel de l'auteur. Rien ne témoigne mieux de la popularité dont jouissait Agassiz et du sentiment patriotique des Américains quand il s'agit d'une œuvre dont le pays pourra se glorifier.

En 1857 parut le premier volume de l'ouvrage sur l'*Histoire naturelle des États-Unis* (1). Il s'ouvre par une longue introduction où l'auteur expose ses vues sur le règne animal et sur la classification. Nous avons vu Agassiz en pleine jeunesse conduit par ses études personnelles à reconnaître dans certaines limites les formes de la vie sur le globe pendant les âges reculés et à les suivre jusqu'à l'époque actuelle; à présent, s'il a continué d'observer la nature, il a aussi beaucoup médité sur l'ensemble des faits acquis à la science par tous les investigateurs du siècle, il donnera donc un aperçu général en recourant à toutes les sources, de façon à faire apprécier l'état de cette grande science qu'on appelle la zoologie.

L'introduction à l'ouvrage sur l'*Histoire naturelle des États-Unis* révèle les pensées du savant parvenu à la maturité; avec calme, mais non sans chaleur, les faits sont discutés dans l'unique dessein de dégager les lois générales. Aussi, même lorsque l'auteur accueille simplement les idées d'autrui, la science doit encore en tirer profit; la valeur de ces idées se trouve une fois de plus affirmée par un grand savoir et une raison éprouvée. On ne connaîtrait point vraiment l'illustre naturaliste, si l'on se bornait à s'occuper de ses recherches, de ses observations, de ses découvertes; il y a dans l'homme, outre l'investigateur habile et perspicace, le judicieux philosophe de la nature. Les vues sur le règne animal du professeur de Cambridge appellent l'attention de tous les esprits cultivés. — En Europe, quand il s'agit d'un sujet d'ordre élevé, on ne s'adresse qu'aux esprits très instruits; en Amérique seulement on s'adresse à la foule. Une citation permettra d'en juger. L'introduction à l'histoire naturelle des États-Unis fut publiée en Angleterre sous le titre d'*Essai sur la classification* (2). Dans une préface, Agassiz, prenant soin de rappeler qu'il a écrit le livre en Amérique et pour des Américains, ajoute : « Le public de ce pays n'est pas le même que le public d'Europe. Il n'y a point aux États-Unis une classe de lettrés séparée et distincte du reste de la nation. Au contraire le désir de l'instruction y est si général que je dois m'attendre à être lu par des ouvriers, par des pêcheurs, par des laboureurs, autant que par des étudians ou des naturalistes de profession. » Quelle leçon pour nos hommes politiques!

Avant tout, Agassiz s'occupe de la manière d'envisager la classifi-

(1) *Contributions to the natural History of the United States of America*, in-4°. Quatre volumes ont été publiés.

(2) *Essay on classification*, London 1859.

cation en histoire naturelle. A cet égard, les divergences d'opinion ont été sans nombre; avec les progrès de la science, elles se sont fort réduites, mais néanmoins la notion des divers groupes admis par les zoologistes ne se présente pas encore avec un caractère de rigueur si évident que la controverse soit devenue impossible. Il faut donc de nouveaux efforts pour mettre la vérité en pleine lumière. Profondément émerveillé de l'admirable harmonie de la nature, Agassiz voit un plan conçu par une intelligence suprême. Dès le moment où les plantes et les animaux fixèrent l'attention, les investigateurs reconnurent la nécessité des classifications, considérant tout arrangement comme un artifice indispensable pour rendre facile l'étude d'objets innombrables. Avec le progrès des connaissances, les naturalistes manifestent de plus hautes visées; ils entendent exprimer l'idée qu'ils conçoivent des rapports naturels qui existent entre les êtres. Seule, cette pensée domine lorsque, par un trait de génie, Laurent de Jussieu groupe les plantes d'après l'ensemble des caractères. Cuvier n'hésite pas à déclarer qu'une classification parfaite serait le tableau exact de la nature. Néanmoins, la difficulté d'atteindre la perfection étant extrême, des idées très nettes dans l'esprit de quelques maîtres n'ont pas toujours été comprises; l'importance de la classification a été souvent méconnue. En présence de la diversité des systèmes, ceux qui ne peuvent juger des qualités et des défauts n'entrevoient guère autre chose que des conceptions toutes personnelles. Agassiz s'efforce de réagir contre un pareil sentiment; d'accord sur ce point avec plus d'un naturaliste, il veut convaincre que, la classification devant être l'expression fidèle des ressemblances et des dissemblances entre les êtres, il y a grand intérêt pour la science à poursuivre le but. Heureux ou habile, l'investigateur ne saurait rien tirer de lui-même; simplement il pénètre le plan de la création.

Le professeur de Cambridge regarde comme à peu près incontestée « l'existence dans la nature d'espèces distinctes persistant avec toutes leurs particularités. » Sans doute l'immutabilité des espèces a été mise en question, mais il s'y arrête à peine; d'un côté, il discerne le résultat d'études patientes, de l'autre il n'aperçoit que le rêve. Au-delà de l'espèce, la confiance dans la réalité des divisions admises par les zoologistes est restreinte. Qu'on demande si les genres, les familles, les ordres, les classes, ont dans la nature une existence comparable à celle des espèces, peu d'auteurs se montreront absolument affirmatifs. Agassiz ne doute pas de cette existence, — comment en effet pourrait-on croire d'invention humaine la classe des mammifères, la classe des oiseaux, la famille des perroquets? Suppose-t-il qu'un seul insecte ou qu'un seul crustacé tombe sous l'observation, il sait que le plan de la structure de

l'espèce unique révélera le type d'une classe tout aussi sûrement que le groupe représenté par des milliers d'espèces. C'est la preuve que les groupes supérieurs n'ont pas dans la nature une existence moins réelle que les espèces. Une telle conviction porte à la plus scrupuleuse conscience dans la recherche comme dans l'interprétation des faits. Aux yeux d'Agassiz, « les orgueilleux philosophes, croyant inventer des systèmes zoologiques par la seule force de la raison, ne font que suivre humblement, que reproduire à l'aide d'expressions imparfaites le plan dont les fondemens furent jetés à l'origine des choses. » C'est la pensée de la plupart des investigateurs qui étudient laborieusement les êtres sans autre dessein que de connaître la vérité.

Répondant à l'idée que l'action des causes physiques a pu faire naître les corps organisés, le célèbre naturaliste montre dans la petite mare ou sur le coin de terre l'étonnante diversité de plantes et d'animaux. Les limites de l'habitation de ces êtres étant supposées très étroites à l'origine, les conditions de la vie sont uniformes; il faut donc croire que les mêmes causes physiques ont produit les effets les plus variés. Admettant au contraire que ces organismes se sont manifestés tout à coup sur un vaste espace, les influences physiques ne sembleront-elles pas n'avoir rien eu d'assez spécifique pour justifier l'hypothèse qu'elles sont la cause de l'apparition d'êtres aussi différemment construits? Pendant une longue période, la terre fut déserte, et, remarque Agassiz, la constitution matérielle du globe et les forces physiques semblables à celles d'aujourd'hui étaient impuissantes à produire un être vivant. Sachez donc des plus habiles physiciens, dira encore l'auteur des recherches sur les glaciers, s'il est admissible que les forces physiques aient produit à une époque ce qu'elles ne peuvent produire dans un autre temps, et s'il est croyable qu'elles aient causé l'apparition des êtres. Après avoir constaté la diversité des plantes et des animaux qui vivent aux mêmes lieux et subissent les mêmes influences, reconnu des types identiques dans les conditions les plus variées, il ne saurait douter combien à l'origine les êtres sont indépendans des milieux.

Une immense conquête de la science de notre siècle, c'est la reconnaissance de l'unité de plan de types fort divers. « D'un pôle à l'autre, s'écrie Agassiz, sous tous les méridiens, les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons, révèlent le même plan de structure. Ce plan dénote des conceptions abstraites de l'ordre le plus élevé; il dépasse de bien loin les plus vastes généralisations de l'esprit humain; il a fallu les recherches les plus laborieuses pour que l'homme parvînt seulement à s'en faire une idée. » Articulés, mollusques et zoophytes présentent d'autres plans non moins merveilleux; partout l'infinie variété dans l'unité. Il y a tous les degrés

imaginables dans les rapports des animaux. Les espèces sont alliées comme appartenant au même genre, des types de genres sont unis comme représentans d'une même famille, des types de familles se rattachent à un même ordre, des types d'ordres à la même classe.

Animaux ou plantes sans lien généalogique, plus ou moins apparentés par l'organisation, habitent les parties du monde les plus éloignées. Considérant les genres, les familles, les ordres, les classes, le naturaliste les trouve dans tous les temps représentés sur le globe de là même manière, c'est-à-dire par des individus sans cesse renouvelés. Au sujet de la présence simultanée des grands types du règne animal pendant les âges de la terre les plus reculés, Agassiz, qui au temps de ses recherches de paléontologie a fourni une éclatante démonstration, insiste avec une nouvelle force : les preuves se sont multipliées; les travaux de Murchison et de M. Barrande ont montré combien est riche la faune du monde primitif, combien sont variés les types de cette faune, combien est caractéristique la complication de l'organisme chez ces types.

Saisissante entre tous phénomènes dont la terre est le théâtre, la distribution des êtres à la surface du globe a une immense importance pour l'histoire naturelle aussi bien que pour la géographie physique. Depuis le siècle dernier, on s'en occupe; depuis quelques années, on commence à en traiter avec la rigueur scientifique. L'ancien professeur de Neuchatel, toujours séduit par les aperçus que suggère la comparaison des faunes, accorde un légitime intérêt à la connaissance parfaite de l'aire d'habitation des différens animaux; il note les espèces confinées dans d'étroites limites et les espèces répandues sur de vastes espaces, songeant à la possibilité de découvrir à de tels indices les conditions primitives des espèces. Rappelant que l'étude de la distribution géographique des plantes et des animaux a porté exclusivement sur les êtres de l'époque actuelle, il indique une voie qui ne peut manquer de conduire les investigateurs à déchiffrer de nouvelles pages de l'histoire du monde. La distribution des plantes et des animaux, dit Agassiz, a ses racines dans le passé. On ne comprendra bien l'état actuel qu'en le rattachant aux époques géologiques antérieures. Pour saisir entièrement la liaison des êtres avec le sol qu'ils habitent, il est indispensable de reconnaître les changemens survenus dans la configuration des terres et des mers. On ne s'expliquera les ressemblances des animaux qui vivent dans l'océan, sur les rivages opposés d'un continent, que si l'on est assuré des communications directes ayant existé entre des mers aujourd'hui séparées. On ne pourra suivre les affinités d'animaux disséminés sur les versans opposés des hautes chaînes de montagnes qu'en se reportant aux

époques où ces barrières ne s'étaient point encore élevées. A l'heure présente, des travaux partiels répandant déjà des clartés sur certaines transformations du globe, le philosophe s'anime à la pensée de voir réunis tous les élémens qui feraient jaillir la pleine lumière sur l'ensemble des phénomènes de la vie. Agassiz s'enflammait à la perspective de toute notion permettant de remonter vers l'origine des choses. Dans son ardeur, il aurait voulu épuiser toutes les sources d'information si lentes à découvrir, et pour lui, comme pour quelques autres, c'était un chagrin de sentir les forces humaines bien petites pour l'accomplissement d'une tâche gigantesque lorsque l'esprit entrevoit au terme un merveilleux résultat.

L'auteur des recherches sur les poissons fossiles médite touchant les êtres de structure identique disséminés sur de vastes étendues et dans des régions n'offrant entre elles aucun rapport; il tire de l'extrême dissémination la preuve que ces espèces échappent à l'influence des agens physiques. Mettant en contraste la remarquable ressemblance des plantes et des animaux des contrées septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, et l'étonnante différence des flores et des faunes de l'Australie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud sous les mêmes latitudes, il restera persuadé que l'action des climats ne suffit pas à rendre compte de la répartition des êtres. A cet égard, aucun observateur n'élèvera d'objection. Poussant la hardiesse plus loin que ne le feraient beaucoup de naturalistes, plus loin sans doute que ne le conseille la sagesse dans l'état actuel de nos connaissances, il déclare avec conviction que ni une plante ni un animal n'a pu prendre origine sur un point unique de la surface du globe pour se répandre ensuite dans un rayon plus ou moins large. Il croit que dès les commencemens les pins ont constitué des forêts, les bruyères des landes, les bœufs des troupeaux, les harengs des bandes interminables. Une fois sur cette pente, il admet que « tous les animaux comme tous les végétaux ont occupé dès l'origine les circonscriptions dans lesquelles on les voit établis, entretenant les uns avec les autres des rapports profondément harmoniques. » Au sentiment du professeur de Cambridge, en ceci moins réservé qu'il ne se montre d'ordinaire à l'égard des questions encore obscures, on opposerait sans peine nombre d'observations qui prouvent l'extension graduelle d'une infinité d'espèces.

Agassiz s'arrête à la considération des animaux propres à une région, ayant en commun des caractères très frappans ou exceptionnels. L'Australie n'est-elle pas la terre des mammifères à poche : les *marsupiaux?* Là domine ce type inconnu dans la plupart des autres contrées du globe. En Australie, il n'y a ni singes ni makis, point d'insectivores comme les taupes, les hérissons ou les musa-

raignes, point de carnivores comme les ours, les belettes, les renards, les chats sauvages, point de ruminans comme les chameaux, les cerfs, les bœufs et les chèvres; cependant herbivores, carnassiers et insectivores sont représentés dans le groupe des marsupiaux. Seuls entre tous les mammifères australiens, les rongeurs et les chauves-souris ne se distinguent en aucune manière de ceux des autres contrées du monde par les rapports des jeunes avec la mère. Des types très caractérisés de différentes classes du règne animal ne sont représentés que sur une partie du globe; les oiseaux-mouches sont en Amérique et les faisans en Asie. Aux yeux de l'auteur de l'histoire naturelle des États-Unis, tout cela est l'œuvre préméditée de la puissance créatrice.

Le philosophe de la nature suit avec une prédilection marquée, parmi les types très disséminés sur le globe, les espèces de certains groupes formant des séries dont chaque terme représente un degré particulier de développement. Par une étude des reptiles, « je fus frappé, dit Agassiz, d'un fait très remarquable qu'aucun naturaliste, que je sache, n'avait encore signalé, et dont aucune classe ne fournit un exemple aussi notable (1). » Examinant dans l'ordre des sauriens les espèces de la famille des scinques, — on en compte une centaine, — il trouve chez ces animaux de curieuses combinaisons offertes par les organes locomoteurs. Certaines espèces ont quatre pattes, d'autres n'en ont que deux, ce sont les postérieures, d'autres sont absolument privées de membres. Ces pattes peuvent n'avoir qu'un doigt ou en avoir deux, trois, quatre ou cinq; le nombre de ces doigts peut différer entre les membres antérieurs et les membres postérieurs. Or, constate l'observateur, aucune relation n'existe entre la patrie de ces reptiles et les caractères zoologiques. Au contraire les genres les moins voisins se rencontrent souvent dans le même pays, et les types les plus apparentés à des distances très considérables les uns des autres. Le professeur de Cambridge veut éveiller l'attention sur un sujet dont on s'est peu occupé : le rapport entre le volume, la conformation et les conditions d'existence des animaux. Dans la plupart des familles naturelles, la taille des espèces semble contenue dans des limites passablement resserrées; tous les cerfs, tous les chevaux, ont de grandes proportions; les musaraignes et les rats sont tous de petits animaux. En général, les espèces aquatiques l'emportent par le volume sur les espèces terrestres dont elles se rapprochent

(1) A cet égard, Agassiz se trompe; plusieurs années avant la publication du premier volume des *Contributions to the Natural History of the United States*, il avait été reconnu dans la grande famille des scorpions que les plus notables différences entre les espèces proviennent d'un degré de développement plus ou moins avancé. Voyez Émile Blanchard, *l'Organisation du règne animal*, classe des arachnides.

le plus par l'organisation, les espèces marines sur les espèces d'eau douce. En vérité, il reste probablement à découvrir de curieuses coïncidences qu'on n'a point encore soupçonnées (1).

Avec l'accent de l'homme inspiré par une ardente conviction, Agassiz déclare hautement que la science fit un grand pas le jour où l'on eut l'assurance que les espèces ont des caractères fixes, et ne changent point dans le cours des temps. Rendant hommage à George Cuvier pour en avoir fourni la démonstration, il ajoute : « Le fait acquiert une importance plus grande encore depuis qu'il et établi que les changemens, même les plus extraordinaires, dans le mode d'existence d'un animal et dans les conditions où il est placé n'ont pas plus d'influence sur ses caractères essentiels que le cours du temps. » Passant à l'idée que les espèces des périodes géologiques dérivent les unes des autres, il la signale comme « une pure supposition, ne reposant ni sur le témoignage de la physiologie, ni sur celui de la géologie. » Après avoir évoqué le souvenir des dépouilles ensevelies par les habitans de l'antique Égypte, d'où Cuvier a tiré la preuve que pendant l'espace de cinq mille ans rien ne s'est modifié dans les particularités des espèces, saisi de l'exemple des coquilles et des coraux de la Floride abandonnés par la mer depuis des centaines de milliers d'années, il affirme avec une confiance absolue que nul indice ne porte à croire au moindre changement dans la conformation des êtres à travers les siècles. Assuré qu'aux différens âges de la terre la variété des plantes et des animaux a été aussi considérable que dans la période actuelle, le philosophe de la nature, qui voit partout l'œuvre du Créateur, rappelle qu'ainsi « a été amenée la conviction, aujourd'hui universelle parmi les naturalistes dignes de ce nom, que la terre existe depuis un nombre incalculable de siècles, et que le laps de temps écoulé depuis l'apparition de la vie à sa surface ne peut pas être évalué en années. »

Sachant estimer les travaux de recherche d'après l'importance des résultats obtenus comme d'après les qualités et les talens qui ont été nécessaires pour les produire, Agassiz témoigne d'une raison supérieure et d'un admirable esprit scientifique lorsqu'il regrette les dédains de quelques investigateurs pour des observations qui semblent plus que d'autres à la portée du grand nombre. De nos jours, les plus habiles naturalistes se sont voués à l'étude profonde

(1) On a remarqué depuis longtemps que dans les familles naturelles les caractères typiques, très prononcés chez les plus grandes espèces, s'amoindrissent chez les petites. D'autre part on s'est assuré que dans certaines familles les petites espèces n'atteignent pas le même degré de perfection organique que les grandes. Voyez à ce sujet nos études sur les oiseaux de la famille des psittacides, *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 1856-1857.

de l'organisation et du développement des êtres; par leurs découvertes, la science s'est transformée et a pris un caractère de grandeur tout nouveau, mais en même temps ont été beaucoup délaissées les patientes études qui ont justement fait la gloire de quelques maîtres du dernier siècle. Parmi les zoologistes modernes, nous ne reconnaissons pas un Réaumur, pourtant, comme le dit excellemment le professeur de Cambridge, sans la connaissance parfaite des mœurs des animaux, il sera toujours impossible de déterminer d'une manière précise les limites de la variation des nombreuses espèces que la zoologie descriptive a enregistrées. Il faut souhaiter que des naturalistes reviennent aux études pleines de charme et d'intérêt sur les mœurs, les habitudes, les instincts des animaux; les progrès de la géographie physique, de l'anatomie, de la physiologie, de l'embryologie, suggérant des vues neuves, l'observation comparative de toutes les circonstances de la vie des êtres doit apporter une infinité d'informations précieuses. Les rapports entre les individus conduisent Agassiz à formuler sa pensée sur les phénomènes de l'ordre psychologique. Que les animaux se battent, qu'ils s'associent pour un but commun, qu'ils s'avertissent d'un danger, qu'ils viennent au secours l'un de l'autre, qu'ils montrent de la tristesse ou de la joie, s manifestent des mouvemens de la nature de ceux qu'on met au nombre des attributs de l'homme. L'illustre savant reconnaît chez les animaux autant d'individualité qu'il en existe chez l'homme. « C'est là un fait, dit-il, dont peut témoigner tout chasseur, tout dompteur, tout éleveur, tout fermier possédant une longue expérience. Cela dépose fortement en faveur de l'existence chez tout animal d'un principe immatériel semblable à celui qui, par son excellence et la supériorité de ses dons, place l'homme si fort au-dessus des animaux. » La condition particulière des individus des deux sexes entraîne l'auteur dans une analyse profonde d'impressions physiques et de sentimens.

Les phénomènes du développement des êtres transportent Agassiz dans une sphère de hautes pensées. Au début de sa carrière, il a vu naître l'embryologie; étudiant à Munich, il a reçu sa première initiation à cette science dans la maison de Döllinger, le maître qu'il ne cessera de vénérer; de bonne heure il a connu l'importance de la découverte, par Ch. de Baer, d'un mode particulier de développement pour les vertébrés, pour les annelés, pour les mollusques, pour les zoophytes. Plus tard il a été frappé de la multitude de faits dévoilés sur les premières phases de la vie, mettant tout à coup en évidence le caractère jusqu'alors méconnu de nombreux types du règne animal. Il demeure « convaincu que l'embryologie fournit la mesure la plus exacte pour déterminer les rapports des animaux entre eux. » D'autres naturalistes pourraient ne pas se

montrer aussi absolus, sans attacher un moindre prix à la notion parfaite de toutes les phases du développement des êtres. Avec sa méthode habituelle et une remarquable justesse d'appréciation, le professeur de Cambridge résume les connaissances acquises par les recherches d'embryologie qui ont éclairé sur la véritable nature de différens groupes du règne animal; indiquant les sources, signalant les points obscurs, soulevant des questions, illuminant les détails par des vues générales, il s'anime du désir de donner à de nouveaux investigateurs la tentation de s'engager dans une voie d'études qui bien longtemps encore sera féconde.

Qui donc a mesuré à chacun des êtres sa part de vie? demande Agassiz. Sans se préoccuper de la réponse, il compare la durée de la vie chez les animaux : mammifères, oiseaux, reptiles ou insectes; — on sait par des exemples vulgaires combien le partage est inégal. Retraçant l'histoire des animaux qui se propagent par deux modes de génération, le naturaliste philosophe s'enthousiasme devant ce phénomène de la génération alternante, dont la découverte est un des triomphes de la science moderne. Aujourd'hui l'exemple le plus frappant de la génération alternante est connu de tout le monde : la méduse répand des œufs, de chaque œuf naît une sorte de polype; par divisions, le polype se multiplie, et les individus détachés après une série de transformations deviennent semblables au premier parent. Traitant du sujet qui l'avait captivé autrefois, — la succession des êtres pendant les périodes géologiques, — l'auteur des recherches sur les poissons fossiles admet encore qu'à chaque grande époque il a existé un ensemble particulier de plantes et d'animaux, remplacé à une autre époque par un ensemble nouveau. A cet égard, la confiance sera bientôt ébranlée. On a signalé des rapports entre les jeunes de certains animaux du monde actuel avec les formes permanentes de diverses espèces éteintes; pour Agassiz, c'est le sujet d'une savante dissertation où l'on peut suivre la trace des efforts des paléontologistes en quête de la vérité sur l'ancien état du globe et apprendre à connaître les vues qui ont dominé dans la science jusqu'au moment où des découvertes inattendues ont fourni mille preuves de la persistance d'une infinité de formes animales à travers les âges du monde. Après des considérations sur les rapports entre le degré de perfection organique et la répartition géographique des êtres, Agassiz se livre à l'examen du caractère des divisions qu'admettent les zoologistes, et, par des remarques sur les classifications qui ont été proposées, de telles matières suggèrent encore à cet esprit clairvoyant des aperçus ingénieux et des réflexions d'une haute portée. Le philosophe s'est complétement révélé, mais l'investigateur n'est pas au bout de la carrière; il ne s'arrêtera qu'à sa dernière heure.

En Amérique, les tortues abondent, et grande est la diversité des espèces et des genres. Agassiz a profité de cette richesse pour exécuter un travail approfondi sur l'un des types les plus extraordinaires de l'embranchement des vertébrés. Ainsi ont été acquis à la science des faits précis sur les caractères extérieurs, les variations, les particularités organiques, la répartition géographique de nombreuses espèces, comme sur les phases du développement d'animaux singuliers dont l'image est présente à tous les yeux. Un très habile zoologiste, le professeur Rathke de Könisberg, avait produit des observations d'une haute valeur sur les phases embryonnaires des tortues; par de nouvelles recherches, surtout par des comparaisons entre différentes espèces, le professeur du collége Harvard a notablement élargi le champ de nos connaissances sur le sujet qui offre un intérêt exceptionnel à raison de l'étrangeté du type. Dans toutes les mers flottent ces élégans zoophytes, d'apparence gélatineuse, qu'on nomme les *acalèphes :* béroës, méduses, physales, velelles, diphyes. Presque seules, les espèces qui fréquentent les rivages de l'Europe avaient été bien étudiées. Agassiz a recueilli les acalèphes des côtes américaines, et sur ces curieux animaux, en général très distincts de ceux qui vivent de notre côté de l'Atlantique, il a consigné une multitude d'observations importantes relatives à la structure et aux transformations. C'est un chapitre ajouté à l'histoire des populations de la mer. Un chapitre non moins vaste et non moins intéressant concerne les polypes qu'on appelle les *hydroïdes*. Maintenant l'identité de structure déjà reconnue entre les types les plus parfaits de l'embranchement des animaux rayonnés au début de la vie et les formes inférieures du même groupe est absolument démontrée. C'est le bonheur d'Agassiz d'avoir atteint ce résultat, qui affermit les fondemens de la science.

La monographie des acalèphes et des hydroïdes achevée en 1862 compose les troisième et quatrième volumes du grand ouvrage sur l'*Histoire naturelle des États-Unis* (1). L'auteur se flattait d'en publier dix volumes; il put à peine commencer le cinquième, l'âpreté au travail ne parvient pas à défier le temps.

En vue de l'accroissement du musée zoologique de Cambridge, de bons citoyens avaient offert des sommes assez considérables, et l'état une large subvention; Agassiz s'enflamme à l'idée de fonder un des plus beaux établissemens scientifiques du monde. Pour accomplir une œuvre gigantesque, selon son habitude, il ne pense nullement à la peine. Il veut disposer ce musée d'après les vues qu'il a formulées; le visiteur y trouvera les animaux vivans dans leurs re-

(1) Dans l'exécution de ses recherches sur les tortues et sur les acalèphes de l'Amérique, Agassiz fut aidé pour les préparations par le professeur Clark et M. Sonrel, les auteurs de l'atlas.

lations naturelles, dans leurs rapports avec les espèces des périodes géologiques, dans leurs rapports avec les formes embryonnaires. Il léguera ce musée unique à la nation qui l'adopte, comme témoignage de son affection et comme monument de sa vie laborieuse (1).

III.

Engagé dans d'interminables recherches, fatigué du prodigieux labeur qu'exige le classement des grandes collections d'histoire naturelle, Agassiz, malgré son admirable énergie et sa robuste constitution, sentit faiblir ses forces. Pendant l'hiver de 1864 à 1865, sa santé se trouvait gravement compromise; on lui prescrivit d'abandonner tout travail et de changer de climat. Fera-t-il un voyage en Europe? L'ancien professeur de Neuchatel songe à l'attrait de se retrouver au sein du mouvement scientifique dont le vieux monde est le théâtre; mais c'est ailleurs qu'il faut aller chercher le repos de l'esprit. Une circonstance inattendue devait bientôt mettre fin aux hésitations. Agassiz gardait le souvenir du voyage de Spix et Martius au Brésil; à vingt ans, il avait été chargé de décrire les poissons recueillis par les deux célèbres explorateurs; maintes fois en sa vie il avait caressé le rêve d'aller aux lieux mêmes étudier la faune de l'Amérique du Sud. Ce désir venait d'être singulièrement ravivé. L'empereur du Brésil, l'un des hommes les plus instruits des temps modernes, l'ami de toutes les nobles entreprises, avait témoigné beaucoup de sympathie pour l'œuvre qui s'accomplissait au collége Harvard. Par son ordre, des collections formées avec soin avaient été adressées au musée de Cambridge. La bienveillance du souverain était connue, son patronage certain, mais le naturaliste ne pouvait se résigner à faire une simple visite aux rivages du Brésil. Un jour, devant quelques personnes, Agassiz parle avec enthousiasme de l'intérêt d'une exploration de l'Amazone et de ses tributaires, sans croire l'idée réalisable; mais un riche personnage de Boston avait été séduit. De la façon la plus simple, M. Nathaniel Thayer vint dire au savant : « Vous voulez donner à un pareil voyage un caractère scientifique; emmenez des jeunes gens, je me charge de tous les frais de l'expédition. » C'était irrésistible; Agassiz fit ses préparatifs et désigna pour l'accompagner un dessinateur, Jacques Burkhardt, toujours attaché à ses pas depuis qu'il l'avait connu à Munich, un préparateur, deux géologues, un ornitholo-

(1) On a commencé dès 1865 à publier le catalogue des richesses que renferme ce musée : *Illustrated Catalogue of the Museum of comparative zoology at Harvard College.*

giste et un conchyliologiste; la petite troupe fut grossie de plusieurs volontaires.

Agassiz, devenu veuf dès les premières années de son séjour en Amérique, avait contracté un second mariage avec une jeune fille de l'esprit le plus distingué, Mlle Lizie Cary; compagne inséparable, elle ne se fera pas prier pour aller au Brésil. La relation du voyage a été écrite; c'est le fruit d'une touchante collaboration. Chaque jour, Mme Agassiz a tracé le récit des aventures et des observations sur le pays ou sur les habitans. Chaque soir, le savant a fourni la note du résultat de ses travaux, bien sûr que rien ne serait perdu de ce qui méritait d'être conservé. Ainsi se sont confondues les pages comme les impressions et les pensées de l'un et de l'autre jusqu'à rendre toute séparation impossible (1).

A peine le projet de voyage au Brésil fut-il connu du public que le professeur de Cambridge recevait du président de la compagnie des paquebots du Pacifique (2) l'offre, pour tous les membres de l'expédition, du passage à bord d'un magnifique navire qui allait se rendre en Californie en doublant le cap Horn; c'était un hommage rendu à la science et à la personne de l'illustre naturaliste. Le départ de New-York eut lieu le 1er avril 1865; la mer était calme, le temps délicieux. Deux jours plus tard, on croise le *gulf-stream* à la hauteur du cap Hatteras. Le grand courant, qui influe d'une manière prodigieuse sur la distribution des êtres dans les profondeurs de l'Océan, sollicite singulièrement l'intérêt du naturaliste. Agassiz est attentif à suivre les fluctuations de la température. Le thermomètre accuse 14 degrés centigrades; dès qu'on arrive dans le courant, il monte à 23 ou 24 degrés, pour descendre à certains endroits à 21 degrés; il y a par intervalles des bandes froides (3). Bientôt on rencontre des sargasses, les fameuses herbes flottantes que les marins nomment les *raisins des tropiques*. On en prend quelques touffes; placées dans un vase, chacun s'émerveille à la vue de tout un monde qui s'agite. Là vivent en société des légions de petits mollusques, en foule de charmans polypes du groupe des hydroïdes. La faune des sargasses est encore peu connue; ce sera un jour un curieux sujet que celui de la population de ces algues, qui croissent sur de vastes étendues bien loin des rivages.

Tandis que doucement on s'achemine vers l'Amérique du Sud, le

(1) *Voyage au Brésil.*

(2) M. Allen Mac-Lane, president of the Pacific Mail-Steamship Company.

(3) On sait que sous la direction du docteur Bache une reconnaissance très complète de l'origine et du cours du *gulf-stream* a été faite par le *Coast Survey* des États-Unis.

chef de l'expédition expose à ses futurs collaborateurs l'état des connaissances sur l'histoire naturelle du Brésil et le plan des recherches qu'il se propose de poursuivre. Les hautes visées du maître, les détails précis du savant plein d'érudition, l'esprit du narrateur, donnent à ces entretiens un charme inexprimable. Agassiz attache le plus grand prix à la notion exacte de la distribution des poissons dans les eaux douces. Certaines espèces très caractéristiques se trouvent dans le bassin du Danube et n'existent ni dans le bassin du Rhin ni dans celui du Rhône; quelques-unes vivent dans le Rhin ou dans le Rhône et ne se rencontrent pas dans le Danube; plusieurs poissons enfin habitent exclusivement soit le cours supérieur, soit le cours inférieur des grands fleuves. Il prévoit ainsi qu'il observera des espèces particulières dans chacune des régions de l'Amazone et dans chaque rivière du Brésil. Avec sa clairvoyance ordinaire, il juge indispensable de déterminer strictement les limites des espèces, si l'on songe à remonter aux origines. Tour à tour le professeur de Cambridge signale comme devant fixer l'attention des explorateurs les phases embryonnaires des alligators et des mammifères de l'Amérique du Sud, les traces d'anciens glaciers, le soin des récoltes de plantes et d'animaux. Une pensée surtout préoccupe le naturaliste. « On me demande souvent, dit-il, quel est mon but principal en entreprenant cette expédition dans l'Amérique du Sud. Sans doute c'est d'une manière générale de faire des collections pour les études à venir; mais la conviction qui m'entraîne d'une manière irrésistible est que la combinaison des espèces sur ce continent, où les faunes sont si caractéristiques et si différentes de celles des autres parties du monde, me fournira les moyens de prouver que la théorie des transformations ne repose sur aucun fait. »

Après vingt-trois jours de navigation, sans ennui on débarquait à Rio-Janeiro; dans sa sollicitude pour les savans, l'empereur du Brésil avait donné l'ordre d'exempter de la visite douanière l'énorme bagage de l'expédition. Aux premiers jours, la curiosité seule est en éveil : on regarde avec étonnement la physionomie de la population ou le caractère des habitations; on contemple avec bonheur les scènes de la nature. Pour des gens qui ne connaissent que les climats du nord, les groupes de palmiers, les lianes qui étreignent les grands arbres, sont des merveilles. Les magnifiques forêts de l'Amérique tropicale, si touffues, si entremêlées de gigantesques plantes parasites qu'elles forment des masses compactes de verdure, ne ressemblent pas aux forêts des zones tempérées, où les rayons du soleil s'infiltrent à travers le rideau de feuillage. Trois mois s'écoulèrent en promenades aux environs de Rio-Janeiro; ces courses

furent l'occasion pour le savant d'abondantes récoltes de plantes et d'animaux, pour Mme Agassiz d'une foule d'observations sur la beauté des sites, sur la vie domestique et les coutumes des habitans, sur les exploitations agricoles, qu'elle racontera plus tard avec une grâce infinie. Vers la fin de juillet, toutes les dispositions étant prises en vue de l'exploration de l'Amazone, on s'embarque. On touche à Bahia, à Pernambuco, à Maranham; partout le professeur de Cambridge reçoit des autorités les plus chauds témoignages de sympathie, de quelques personnes de distinction l'hospitalité la plus aimable. Par une délicieuse matinée, les voyageurs apprennent qu'ils navignent sur l'Amazone; ne pouvant apercevoir les rives trop lointaines, ils se croyaient encore sur l'Océan. Enfin on aborde à Pará; un notable personnage de la ville attendait le célèbre naturaliste, il lui offre sa maison et de vastes salles pour l'installation de laboratoires. Agassiz entreprend une reconnaissance de la rade; il revient profondément impressionné de la grandeur de l'entrée de l'Amazone et de la beauté de ses îles : un archipel dans un océan d'eau douce. Toujours en quête de la population aquatique, il suit les Indiens à la pêche et choisit les poissons à sa convenance. En une semaine, il en recueille plus d'espèces, dit-il, qu'on n'en a décrit de tout le bassin de l'Amazone. Avec une joie inexprimable, il observe les ébats du singulier poisson connu des zoologistes sous le nom d'*anableps à quatre yeux*. Les anableps ont la pupille divisée par un repli membraneux, et ainsi des yeux doubles qui permettent de voir à la fois dans l'air et dans l'eau; ces poissons se réunissent par bandes à la surface de l'eau et avancent par des sauts multipliés.

Un beau navire avait été mis à la disposition des explorateurs pour remonter le grand fleuve de l'Amérique du Sud; le chef de l'expédition pourra donc s'arrêter et séjourner à sa guise dans les endroits qu'il jugera le plus propices à ses études. Passant entre les îles dont est semée la rivière de Pará, c'est un perpétuel enchantement pour les voyageurs. La végétation est plus belle et plus riche encore que dans la province de Rio-Janeiro; le palmier *assahyi* domine par la taille; svelte, élégant, paré des touffes de ses fruits, semblables à des baies que surmonte un panache de feuilles légères, il produit le plus ravissant effet. Voici la petite ville de Breves, ce sera la première station; ici, comme dans toute la partie inférieure du cours de l'Amazone, la population offre, à côté du plus pur type indien, l'exemple du mélange complet des races blanche, rouge et noire. On a su parmi les habitans à quelles recherches se livraient les visiteurs; animés de l'espoir d'une bonne aubaine, les enfans de l'endroit se sont au plus vite mis en cam-

pagne, et au bout de quelques heures ils apportent des singes, des perroquets, des serpens, des poissons, des insectes. A Tajapuru, localité renommée pour le commerce du caoutchouc, Agassiz est plus que jamais émerveillé du nombre et de la variété des poissons de l'Amazone. « La richesse de la faune, dit-il, dépasse tout ce qu'on en rapporte. » Les Indiens de ce pays étant d'une habileté incomparable à la pêche, le naturaliste se trouve sans effort abondamment pourvu; il donne tout son temps à l'étude des poissons, et, ravi de les voir nager dans de grands vases de cristal, il observe mille particularités intéressantes.

Les terres voisines des rives du fleuve, sur de grandes étendues, sont recouvertes d'une nappe d'eau; les habitans jettent quelques troncs sur les mares et les rigoles, et ainsi va-t-on à sa case ou à la recherche des poissons dans les bois. Sur le sol mouillé sont en effet bâties, souvent avec élégance, les maisonnettes des Indiens. Pauvres gens, rapporte Mme Agassiz, d'une courtoisie naturelle vraiment séduisante. Une promenade en canot dans la forêt à l'heure du soleil couchant laisse la plus vive impression aux explorateurs. Après avoir passé devant une forêt presque entièrement composée des magnifiques palmiers qu'on nomme des *miritis*, on touche à Gurupa, et bientôt on entre dans la rivière Xingu pour s'arrêter à Porto do Moz. Une collection de poissons de rivière et de poissons des bois attendait le professeur de Cambridge, dont la visite avait été annoncée. Voyant une multitude d'espèces jusqu'alors inconnues, le naturaliste était en extase; il comptait chaque station sur l'Amazone parmi les plus heureux momens de sa vie. Continuant de remonter le grand fleuve, allant d'une rive à l'autre, c'étaient toujours de nouveaux enchantemens, une nature splendide, des sujets d'observations pleins d'intérêt. A Santarem, les membres de l'expédition durent se partager afin d'étendre le champ des recherches : les uns restèrent sur la place, les autres s'engagèrent sur le Tapajoz; Agassiz partit pour Obydos, Villa-Bella et Manaòs, où il devait séjourner. A Manaòs se confondent dans les flots jaunes et précipités du Solimoens, comme on appelle l'Amazone dans la partie moyenne de son cours, les eaux tranquilles et noirâtres du Rio-Negro; c'est la rivière vivante et la rivière morte, disent les Indiens. Les explorateurs ne s'abandonnant jamais à l'oisiveté, les collections de plantes et d'animaux grossissaient dans des proportions formidables. Pour des citoyens des États-Unis, les aptitudes des Indiens de cette région présentent un curieux spectacle; il y a une école, et c'est merveille de voir combien les enfans manifestent de goût pour les arts de la civilisation, que comprennent si peu les Indiens de l'Amérique du Nord. Ils apprennent la lecture, l'écriture, le calcul, la musique. On voit les Indiens fabriquer d'élégans ouvrages d'ébé-

nisterie, travailler le fer, tresser de délicats objets en paille. Ceux-là sont les descendans des peuples qui fondèrent l'antique civilisation du Pérou. Quittant Manaòs pour atteindre Teffé, le Solimoens présente un autre aspect que le cours inférieur de l'Amazone; la végétation n'a plus le même caractère, par endroits les berges sont hautes et abruptes, puis se montrent les plages sablonneuses où les tortues et les alligators viennent déposer leurs œufs. A Teffé, Agassiz fit une découverte à la fois singulière et saisissante, celle d'un petit poisson ayant la bouche pleine de ses petits en voie de développement. Par un procédé qui n'a pu être reconnu, les œufs passent dans la bouche de l'animal entre les appendices des arcs branchiaux; les petits éclosent et demeurent dans cette étrange prison jusqu'au jour où ils deviennent capables de faire usage de la liberté (1). Si l'on en croit les Indiens, diverses espèces de la même famille pondent dans le sable, se tiennent près du nid et ensuite ingurgitent les jeunes afin de les tenir à l'abri des dangers.

Le célèbre naturaliste poursuivit l'exploration du Haut-Amazone jusqu'à Tabatinga, la ville frontière entre le Brésil et le Pérou. Au retour, il fit encore de nombreuses stations, ne se lassant pas de voir des pêches miraculeuses. Aux environs de Teffé, un petit lac situé dans les bois fournit un type remarquable par les affinités qu'il présente avec des poissons marins. Près de Manaòs, une excursion au lac Hyanuary, sur la rive occidentale du Rio-Negro, offrit tous les agrémens imaginables. Le caractère des sites, les passages en canot dans les rigoles courant sous la feuillée, l'abondance des oiseaux rivalisant de parures, les nouveautés de la population aquatique, les mœurs indiennes, captivèrent au plus haut degré les scrutateurs de la nature.

Agassiz, qui avait abandonné son foyer afin de prendre un repos nécessaire, travaillait avec opiniâtreté, ne laissant aucun répit à son dessinateur. Il visita le rio Remos et d'autres affluens du grand fleuve, le lago Maximo non loin de Santarem, où s'étalent à la surface des eaux des plantes superbes ou charmantes et comme une reine du monde végétal, la magnifique *Victoria regia*. De retour à Pará le 5 février 1866, un mois encore il continua ses recherches sur l'histoire naturelle de la contrée. Il partit, profondément touché du précieux concours et des témoignages de sympathie que lui avaient prodigués les Brésiliens, pénétré de reconnaissance pour le souverain qui l'avait comblé d'attentions. Il emportait les matériaux d'études trop longues pour la vie d'un homme.

Pendant cette campagne de plus de sept mois dans la vallée de

(1) Agassiz a nommé ce singulier poisson *Geophagus Pedroïnus*, — il est dédié à l'empereur dom Pedro II.

l'Amazone, plus de 1,800 espèces de poissons avaient été réunies. « Nulle part au monde, dit l'illustre naturaliste, il n'existe une aussi grande variété de poissons que dans ce bassin. Quant à la localisation, elle est très remarquable; à l'exception d'un très petit nombre d'espèces qui ont une distribution plus ou moins étendue, on rencontre de distance en distance des assemblages d'espèces entièrement distinctes, et les limites de ces faunes ichthyologiques locales paraissent tant varier qu'il faudra encore des années d'explorations pour les déterminer avec précision. C'est ainsi que dans les régions boisées où les forêts sont très compactes et les cours d'eau très étroits, on rencontre des faunes distinctes à la distance de quelques lieues, tandis que dans les régions plus ouvertes, et où les eaux s'étalent au loin, il faut quelquefois parcourir des distances de 20 ou 50 lieues et même davantage avant de trouver de nouvelles combinaisons d'espèces. » Toutes les prévisions étaient dépassées. Aux yeux de quelques zoologistes, cette abondance d'espèces a semblé prodigieuse : on a supposé que, selon la nature des eaux, les mêmes poissons pouvaient revêtir des apparences différentes; mais on ne saurait oublier que les observations ont été faites par un savant des plus exercés et des plus consciencieux. Dans quelques parties de l'Amérique du Sud, Agassiz constata sur une vaste étendue le terrain erratique; il pense donc avoir découvert « une nouvelle phase de la période glaciaire qui expliquera des phénomènes jusqu'à présent obscurs de l'histoire physique la plus récente de notre globe (1). »

IV.

Revenu à Cambridge, le bouillant explorateur dut donner des soins aux immenses collections rapportées de l'Amérique du Sud, s'occuper d'un classement qui réclamait des années de travail; toutes les heures furent dérobées à l'investigation. Il avait formé le projet de publier un grand ouvrage sur l'histoire naturelle du Brésil, — grande ambition même pour un auteur sachant pouvoir compter sur l'assistance très active d'un certain nombre de collaborateurs; il n'eut pas la joie de pouvoir réaliser un commencement d'exécution. Tandis que le célèbre naturaliste s'épuisait en efforts pour classer et déterminer les objets accumulés au musée du collége Harvard, des opérations scientifiques d'un caractère tout nouveau avaient été entreprises. On s'était avisé de draguer la mer

(1) M. Ch. Fred. Hartt, géologue attaché à l'expédition dirigée par Agassiz, a publié un ouvrage considérable sur la géologie et la géographie physique du Brésil. L'ouvrage est intitulé *Scientific Results of a Journey in Brazil by Louis Agassiz and his travelling Companions. — Geology and Physical Geography of Brazil.* Boston 1870.

à d'énormes profondeurs, et l'on avait trouvé la vie répandue à profusion dans les abîmes. Des formations géologiques que l'on croyait ne s'être produites que pendant une période très ancienne avaient été reconnues toujours en activité. Des espèces animales dont on n'avait vu encore que des débris fossiles, des types que l'on supposait éteints depuis des époques très reculées, avaient été amenés tout vivans à la lumière. Ces témoins, qui venaient attester que beaucoup d'êtres avaient échappé à de grands bouleversemens du globe, apportaient aux naturalistes une révélation inattendue (1). Sur les côtes de la Scandinavie, dans les parages des îles britanniques, les explorateurs avaient eu de merveilleux succès. De l'autre côté de l'Atlantique, depuis l'année 1867, M. F. de Pourtalès, un compatriote du professeur de Cambridge, poursuivait avec infiniment de bonheur des recherches sur les fonds de la mer. En 1869, les études des hydrographes américains portaient sur la partie du *gulf-stream* comprise entre La Havane et la Floride. M. de Pourtalès continuait les opérations de dragage; émerveillé des découvertes des années précédentes, Agassiz ne put résister au désir de prendre aux travaux une part active. Dans le ravissement à la vue de la singularité des types et de l'abondance des individus de chaque espèce que la drague ramenait des grandes profondeurs, il eut des ardeurs juvéniles à l'idée que, les caractères des matériaux accumulés au fond de l'océan se trouvant reconnus, on aurait un guide d'une sûreté incomparable pour déterminer dans quelles conditions se formèrent autrefois les dépôts sédimentaires.

C'était trop de fatigue d'esprit; Agassiz, qui ne cessait de se prodiguer pour l'enseignement et pour l'arrangement d'un vaste musée, fut frappé d'un accident cérébral; de longs jours sa vie resta en danger. A peu près remis de cette terrible secousse, se décidera-t-il enfin à prendre un repos vraiment indispensable? Point, le savant veut toujours s'instruire; il ne peut se désintéresser des entreprises qui promettent à l'esprit humain de nouvelles conquêtes. En 1871, le gouvernement fédéral des États-Unis avait décidé une expédition ayant pour mission d'opérer des sondages dans la mer des Antilles, ainsi que sur les côtes orientales et occidentales de l'Amérique du Sud, en remontant dans l'Océan-Pacifique jusqu'à San-Francisco. Il s'agissait d'étudier le *gulf-stream*, la température de l'Océan à ses diverses profondeurs et les populations animales. A l'âge de soixante-quatre ans, presque épuisé par les fatigues d'une existence trop laborieuse, il ne s'effraie pas à la perspective d'un long et pénible voyage sur un petit navire qui devra doubler le cap Horn (2). Ce naturaliste, longtemps attaché à la croyance qu'à tra-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier 1871, *la Vie dans les profondeurs de la mer*.
(2) Le navire le *Hassler*, dont le voyage a eu un grand retentissement.

vers les âges du monde des faunes entières ont disparu pour être remplacées par d'autres faunes, a vu se dévoiler de nouveaux horizons maintenant que pleins de vie on a tiré des abîmes des types supposés éteints depuis des myriades d'années; il s'embarquera nourrissant des espérances presque folles. En imagination, il se figure qu'à ses yeux vont apparaître dans tout l'éclat de la vie les plus singulières formes animales dont les restes gisent dans les anciennes couches de la terre. Au moment du départ, avec une véritable candeur, l'intrépide naturaliste annonce en tous lieux les récompenses qu'il attend de sa peine (1) : noble enthousiasme bien propre à l'accomplissement de grandes choses!

Dans la campagne autour de l'Amérique, si Agassiz n'a pas fait toutes les merveilleuses trouvailles qu'il regardait comme probables, il a réuni une infinité d'objets fort instructifs à différens égards (2). Quelques-unes de ses prévisions se réaliseront sans doute par la suite; l'espace que la drague parvient à racler n'est pas considérable à côté de l'étendue des mers; il faudra bien des explorations avant qu'on soit assuré de la présence ou de l'absence de certaines formes animales au fond des océans. Ce qui est encourageant, c'est que toute investigation des abîmes procure des connaissances du plus haut intérêt (3).

Agassiz ne tarda point à s'abandonner à une nouvelle préoccupation. Il avait dressé le plan d'un bel établissement au bord de la mer pour les études sur la vie des animaux marins. Le projet fut présenté à la législature du Massachusetts, dont l'assistance semblait nécessaire. Ce projet connu du public par la voie de la presse, tout aussitôt par le télégraphe M. John Anderson, de Boston, engagea le professeur de Cambridge à ne pas continuer les démarches jusqu'au moment où il recevrait de sa part une information précise. Peu de jours après, M. Anderson annonçait au célèbre naturaliste que, prenant un intérêt extrême à ses efforts constans pour introduire la science dans l'éducation, il lui offrait, à titre de don, une île charmante de la baie de Buzzard (4). Cette île, d'une centaine d'acres de superficie, connue sous le nom de Penikese, fait partie de l'archipel Élisabeth; elle a plusieurs sources d'eau fraîche

(1) Par une lettre adressée à M. B. Peire, qui fut imprimée et envoyée à tous les savans.

(2) Des objets recueillis par Agassiz pendant l'expédition du *Hassler* ont déjà été décrits par MM. Alexandre Agassiz et Théodore Lyman dans le *Bulletin* du collége Harvard.

(3) Plusieurs notables découvertes faites par l'expédition anglaise du *Challenger* sont maintenant connues.

(4) A ce don, M. John Anderson ajoutait celui d'une somme importante pour faire toutes les installations convenables.

et pure, une petite baie jolie au possible, et tout près de cette baie s'élèvent la maison d'habitation et des bâtimens qui offriront toutes les commodités pour le travail. Nulle localité ne pouvait présenter plus d'avantages pour suivre des observations, pour instituer des expériences, pour fonder une école où, loin du bruit, des jeunes gens studieux viendraient pendant la belle saison se familiariser avec la connaissance des admirables populations de la mer. Agassiz éprouva un grand bonheur à se trouver en situation de faire un établissement scientifique encore sans pareil dans le monde; il se rendit dans l'île Penikese avec une cinquantaine d'étudians ou d'amateurs, et déploya, selon son habitude, toute l'ardeur imaginable à préparer les installations, à choisir les sujets des recherches. C'était à l'automne de l'année 1872, au temps où d'ordinaire il prenait quelque répit. Lorsqu'il revint à Cambridge, sa santé se trouva profondément atteinte; cependant il ne voulait point croire sa tâche achevée. Lui qui avait tant lutté pour découvrir la vérité à l'égard des phénomènes de la nature se sentait incapable de se résigner à voir répandre des erreurs préjudiciables à la science. Avant de mourir, il tint à proclamer, en s'appuyant de preuves décisives, l'inanité complète des vues théoriques sur les prétendues transformations indéfinies des êtres (1). Louis Agassiz expirait le 14 décembre 1873. Le 26 février 1872, l'Académie des Sciences de l'Institut de France l'avait élu associé étranger; c'est le plus bel hommage qu'elle puisse rendre à un savant, c'est le titre qu'elle n'accorde qu'aux plus illustres.

Au milieu d'un grand concours de citoyens, où figuraient le vice-président des États-Unis et le gouverneur de l'état de Massachusetts, les funérailles de l'ancien professeur de Neuchatel eurent lieu dans la chapelle du collége Harvard avec la simplicité dont la vie de l'homme avait été l'image. Quelques jours plus tard, les membres du collége prenaient avec solennité des résolutions afin d'honorer la mémoire du défunt, et sur les édifices publics le pavillon de l'Union américaine était arboré à mi-mât en signe de deuil national.

Par ses découvertes, par ses investigations originales, Louis Agassiz a puissamment contribué aux progrès de la science. Les études sur les glaciers, les recherches sur les poissons fossiles et sur les faunes anciennes, resteront longtemps les guides des scrutateurs de la nature. Si ces œuvres viennent à être dépassées par des œuvres ou plus parfaites ou plus complètes, elles demeureront encore à tous les yeux des monumens du génie de l'homme. A côté

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1874, *les Origines des êtres*.

de ces ouvrages, les travaux sur l'histoire naturelle des États-Unis occupent une place des plus honorables. Parmi les contemporains de l'illustre naturaliste, on trouve des investigateurs qui, à force de patience et d'habileté, ont su découvrir les particularités les plus intimes, les traits les plus délicats de l'organisation des êtres animés : à ceux-ci peut-être la postérité accordera-t-elle le premier rang; mais Agassiz, croyons-nous, sera toujours considéré comme le principal révélateur de l'histoire du monde dans ses phases successives. Philosophe, il a regretté d'être d'un temps où la sagesse est souvent moins prisée que l'audace. En présence de l'immensité des richesses de la nature, il a vu avec chagrin une partie de la jeunesse qu'il conviait à l'étude reculer devant le labeur et acclamer les idées qui conduisent à paraître devant la foule plein de science sans avoir été à la peine. Lui, le sage qui adore le Créateur dans ses œuvres et pense l'honorer en proclamant des vérités manifestes comme la lumière du soleil, il a vu avec douleur repousser ces vérités au nom de la foi.

Agassiz a dû être consolé par un triomphe sans égal. Il a eu la gloire de répandre l'instruction scientifique chez un grand peuple. Dans un pays où les sciences étaient cultivées avec distinction, mais dans des limites resserrées, il a eu le bonheur de susciter l'enthousiasme pour les découvertes et d'amener à l'investigation une foule de gens habiles. Doué des qualités natives les plus heureuses, le jeune professeur de Neuchatel ou le vieux professeur de Cambridge a pu acquérir dans la société une influence et une prépondérance qu'obtiennent bien rarement les hommes supérieurs, même ceux qui sont animés des meilleures intentions. Agassiz faisait pardonner son mérite et chérir son immense savoir par la droiture du caractère, par l'air naturel et enjoué, par la simplicité des manières, par le charme d'une parole entraînante. Il a usé de ces avantages pour réaliser de grandes choses, et le peuple américain en a profité pour mieux s'instruire. Le musée zoologique, ce monument légué par l'illustre naturaliste à sa patrie d'adoption, est aujourd'hui confié à des mains qui en connaissent le prix. Un fils, que l'on cite dans la science pour des travaux remarquables, conservera les traditions paternelles (1).

Un savant de premier ordre, un philosophe profond, un de ces hommes qui honorent l'humanité, a disparu ; une œuvre colossale reste sans partage le bien de toutes les nations civilisées.

ÉMILE BLANCHARD.

(1) M. Alexandre Agassiz.

LES

SOCIÉTÉS COMMUNISTES

AUX ÉTATS-UNIS

I. *The communistic Societies of the United States from personal visit and observation*, by Ch. Nordhoff, New-York 1875. — II. *A Celestial Utopia*, extracted from the *New-York Sun* 1869.

Un voyage d'exploration à travers des utopies devenues réalités, il y a là de quoi tenter notre curiosité. Ce que vient de publier M. Charles Nordhoff n'est point en effet une fiction littéraire à la façon du *Voyage en Icarie* de Cabet : c'est le résultat d'une tournée consciencieuse, entreprise à travers les établissemens communistes de l'Amérique, et les renseignemens du voyageur sont précis comme une statistique. Parti de l'état du Maine, au nord, il est descendu vers le sud jusqu'au Kentucky et s'est enfoncé à l'ouest dans l'Oregon, en séjournant assez longtemps chez les *inspirationistes*, les *harmonistes*, les *séparatistes*, les *perfectionnistes*, les *trembleurs*, etc., pour pouvoir se rendre compte de l'organisation de chaque société, des causes principales de sa prospérité ou de sa décadence.

Déjà M. Hepworth Dixon, dans un ouvrage plus attrayant que profond, avait donné l'ingénieuse esquisse des deux systèmes opposés mis en pratique parmi les *shakers* et les membres de la *société du libre amour* (1); ce premier aperçu ne pouvait manquer d'exciter la curiosité au sujet d'un ordre de choses auparavant inconnu, que

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1868, *la Vie sociale en Amérique*, par M. É. Montégut.

la plume brillante du voyageur anglais avait peut-être fardé de couleurs un peu romanesques; c'est le talent, parfois le défaut de M. Dixon de pousser la subtilité comme le génie de l'investigation à la dernière limite, de trouver aux moindres phénomènes de grandes causes. Sublimes aspirations chrétiennes, besoin généreux de secouer l'égoïsme des conventions sociales pour s'élever jusqu'à la loi divine, souci particulier des droits de la femme et du grand problème de l'égalité des sexes, fusion du principe religieux et de la vie sociale en un mot, telles étaient les bases que l'auteur de *New-America* prêtait à la formation des sociétés diverses qui composent aujourd'hui soixante-douze communes dispersées dans treize états et comprenant cinq mille membres environ. M. Nordhoff simplifie beaucoup cette vaste utopie; selon lui, la charte des sociétés communistes est, dans son acception la plus stricte, ce tableau que fait saint Luc de l'église primitive : « et tous ceux qui croyaient vivaient ensemble et avaient toutes choses en commun; ils vendaient leurs biens et les partageaient entre tous les hommes selon les besoins de chacun. »

Parmi ceux qui mettent cet exemple des premiers chrétiens en pratique, il y a sans doute des âmes saintes emportées par les motifs les plus purs vers les hauteurs du sacrifice et la pratique de vertus monastiques apparemment inconciliables avec le protestantisme; mais le grand nombre, comme il arrive dans toutes les sociétés possibles, recherche, outre la fin spirituelle, une vie facile, un travail modéré et l'égalité des conditions. Au fond, l'on découvre, mêlé parfois à des théories esséniennes, le système des égaux qui scandalisa notre vieux monde dès le XVIIIe siècle, et qui est ressuscité depuis sous tant d'aspects, tantôt grotesques, tantôt impraticables, pour inspirer tout récemment encore des excès monstrueux; mais ce qui dans notre vieille Europe ne pouvait produire que des violences funestes aux intérêts de la civilisation est devenu possible dans les déserts du Nouveau-Monde, où rien ne s'oppose à l'épanouissement de la vie primitive, surtout lorsqu'elle s'appuie sur l'esprit de résignation et de discipline volontaire, qui est celui du christianisme. Les communistes américains ont su transformer le péril en bienfait, l'instrument de destruction en instrument de travail : c'est autour d'une église que se sont groupés ceux que ne satisfaisait pas la civilisation actuelle, c'est à force de vertu, d'industrie, d'honnête persévérance, qu'ils ont prouvé qu'une chimère bafouée autant que redoutée pouvait devenir non pas seulement réalité, mais réalité utile et profitable. Au lieu de brandir le fer ou d'allumer le pétrole, ils ont pris pour emblème une charrue et la croix du Christ. Se multiplieront-ils rapidement? L'expérience de près d'un siècle n'autorise pas à le supposer; cependant leur petit

cercle subsistera, les faits en portent témoignage, paisible, heureux, suffisamment riche, offrant à tous ceux que révolte la condition de travailleurs gagés un refuge assuré où les attend l'indépendance, et où règne un esprit absolument opposé à l'esprit des compagnies ouvrières, des associations internationales. Celles-ci éternisent sous de faux semblans la dépendance du mercenaire en lui proposant pour but unique une pression sur le maître afin d'obtenir de plus gros salaires; M. Nordhoff les considère, non sans raison, comme funestes à la prospérité générale et comme une cause inévitable de corruption en matière politique; elles conduisent au mépris du droit, favorisent l'envie, la haine et la violence. Les *trade-unions*, devenues une puissance formidable en Angleterre et aux États-Unis, n'ont servi jusqu'ici qu'à désorganiser le travail: au contraire les sociétés communistes, existant depuis vingt-cinq, cinquante ou même quatre-vingts ans, et ayant toutes commencé avec de faibles ressources, donnent l'exemple d'une prospérité matérielle qui n'a d'égale que la considération morale dont elles jouissent. Le meilleur moyen de se rendre compte de cette différence est, croyons-nous, de suivre M. Nordhoff dans son voyage, de recueillir avec lui les renseignemens fournis par chaque commune et de comparer les systèmes mis en pratique par telle ou telle secte, ainsi que les résultats obtenus. Cette étude offrira d'autant plus d'intérêt à ceux que la force brutale, la tyrannie de l'argent, l'excessive confiance en soi-même, la fièvre du gain, si vivement peintes par M. Hepworth Dixon dans la *Nouvelle-Amérique* et depuis par Mark Twain dans *l'Age doré* (1), ont rendus désireux de connaître les meilleurs côtés de la société américaine, l'âme de ce foyer immense où trouvent place tant de choses bonnes et mauvaises, grandes et puériles, que nous n'avons pu encore approfondir ou seulement soupçonner.

I.

Les *trembleurs* (*shakers*) doivent être cités d'abord, puisqu'ils forment la plus ancienne et la mieux organisée des sociétés communistes : la cité-mère, *Mount-Lebanon* (Mont-Liban), fut fondée en 1792 et est encore florissante. Les trembleurs comptent dix-huit sociétés répandues dans sept états, et, comme chaque société renferme plusieurs familles, que chaque famille est, à proprement parler, une commune distincte, on peut dire qu'il y a en Amérique cinquante-huit communautés de *shakers* composant une population de 2,415 âmes. Le fond de leur croyance est une continuelle com-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1875.

munion entre eux et le monde des esprits; ils pensent que le Christ est apparu pour la seconde fois ici-bas sous la figure de leur fondatrice Ann Lee, une pauvre Anglaise ignorante, fille d'un forgeron de Manchester, qui prêcha trop ardemment peut-être la chasteté, base, selon elle, de toutes les vertus. Ann et ses parens s'étaient joints à quelques membres de la Société des Amis que certaines manifestations de ferveur extraordinaire qui ressemblaient à un violent tremblement avaient fait nommer *shaking quakers* (de *shake*, trembler). Ces prétendus saints furent persécutés, Ann elle-même mise en prison. Pendant sa captivité, elle eut des visions, des révélations, et, redevenue libre, elle alla jusqu'à déclarer que le seul moyen d'être sauvé était de renoncer à l'œuvre qui motiva la mort du premier homme, que le serpent avait supplanté Adam après sa chute, et que les générations actuelles descendaient d'une bête infernale, — théorie qui a quelques rapports avec celle du Talmud concernant Caïn. — La régénération ne peut s'accomplir que par une victoire absolue sur tous les appétits de la chair; à ce prix et à la condition de vivre séparée des pécheurs, la société unie des croyans forme l'unique église véritable, l'église millénaire de la dernière dispensation, possédant le don de guérir et celui des miracles en général. Il n'est pas étonnant que le mari d'Ann Lee se soit détaché d'une femme qui semble avoir eu toujours l'horreur invincible du lien conjugal.

En 1773, le nouveau messie s'imagina recevoir d'en haut l'ordre de partir pour l'Amérique avec ses partisans. Ann Lee avait prédit l'indépendance des colonies, la liberté de conscience qui en résulterait; la seconde église chrétienne, composée de huit personnes, émigra donc sans crainte, et supporta, soutenue par une foi invincible, toutes les épreuves de la pauvreté. Elle finit par défricher un certain espace de terre dans les bois de Niskeyuna pour se fixer enfin à Watervliet (Albany) au mois de septembre 1775; mais ce ne fut qu'en 1780 qu'il lui vint des adhérens à la suite d'un *revival* (1) qui réunit au Nouveau-Liban un nombre considérable de visiteurs, principalement des baptistes. Quelques-uns s'adressèrent par hasard au milieu de la petite colonie dont la mère Ann était le chef; la doctrine de renoncement qui leur fut prêchée les exalta et se répandit rapidement sur la frontière du Massachusetts et du Connecticut, où se trouve le Nouveau-Liban. La mère Ann voyageait d'un endroit à un autre, prêchant, conseillant, guérissant les malades, dénonçant les péchés secrets, n'imposant à ses adeptes d'autre loi que le célibat, et comme condition expresse d'admission la confes-

(1) Campemens religieux, prêches prolongés pendant des semaines en plein air au fond des bois.

sion orale des péchés passés devant témoins en signe de repentir; mais à ceux qui, en se confessant, imploraient son pardon : — C'est à Dieu que vous vous confessez, c'est lui qui vous pardonnera, disait-elle, je le lui demande du fond du cœur; je ne suis que sa servante comme vous. — Cette humble femme, qui ne savait ni lire ni écrire, avait le jugement le plus sain et le plus élevé, une figure noble, régulière et douce, des manières simples et dignes. On cite d'elle quelques maximes vraiment remarquables : — Que vos mains soient au travail, vos cœurs à Dieu; — ne parlez jamais à vos enfans quand vous êtes en colère, car c'est faire entrer en eux le mauvais esprit. — Ses leçons édifiantes se mêlaient toujours à d'excellens avis pour les travaux des champs, ce qui lui donnait un ascendant facile à comprendre sur son peuple, composé de fermiers et de laboureurs.

L'*ancien* James Whittaker, le père James, comme on l'appelle, les noms de famille n'ayant pas cours parmi les *shakers*, l'un des compagnons de la mère Ann, lui succéda en 1784, pour être remplacé après sa mort par Joseph Meacham, à qui l'on associa Lucy Wright. Celle-ci resta seule, de 1796 à 1821, à la tête de la société; sous son administration, les sociétés de *shakers*, déjà nombreuses, se multiplièrent encore. La première année du siècle fut marquée par des *revivals* d'un intérêt tout particulier, où se passèrent des scènes renouvelées de nos convulsionnaires. Le peuple y affluait par milliers : hommes, femmes, enfans, dans le Kentucky, tombaient en écumant avec des cris et des larmes; la vie restait suspendue chez quelques-uns, réduits à l'état de cadavres, jusqu'à la fin du jour qu'on croyait être une manifestation de l'esprit. Apprenant ces merveilles, les trembleurs du Nouveau-Liban envoyèrent trois missionnaires aux camps *revivalistes* qui, ayant franchi à pied un millier de milles, firent sur leur passage de nouvelles conversions; ils prêchaient, entre autres dogmes, le dualisme d'un dieu à la fois mâle et femelle, comme devait l'être le premier homme, créé à l'image de Dieu; ils disent que le Christ était un esprit et l'un des plus grands apparu d'abord en la personne de Jésus, puis sous la figure d'Ann Lee, représentant ainsi chacune des deux substances mâle et femelle de Dieu; ils rejettent la doctrine de la trinité, nient la mort, ce qui les empêche de croire à la résurrection et à l'expiation des péchés, n'adorent ni Jésus-Christ ni Ann Lee, qu'ils se bornent à vénérer comme des anciens de l'église. Ils ne condamnent pas le monde extérieur; le mariage et la propriété individuelle, qu'ils s'interdisent, sont non pas des crimes à leurs yeux, mais les signes d'un ordre de société inférieur qui trouvera dans l'autre monde, comme ici-bas, le moyen de se purifier. Ils sont spirites et croient converser face à face avec les morts; en 1838 surtout, des mani-

festations du monde invisible se produisirent parmi eux : tantôt c'étaient des enfans qui tombaient sans connaissance pendant que sur leurs lèvres se succédaient les questions et les réponses touchant des sujets mystérieux, tantôt les frères ou les sœurs étaient emportés dans des danses quasi aériennes, parlaient de nouvelles langues ou prophétisaient. La révolution française de février 1848 fut annoncée ainsi, mais en termes suffisamment obscurs, croyons-nous.

Malgré les illusions et les superstitions qui l'entachent, la doctrine des trembleurs conduit ses adeptes, il faut l'avouer, à de grandes vertus. Ces sectaires sont renommés pour leur honnêteté scrupuleuse dans les transactions commerciales, pour leur charité envers tous, amis et ennemis, pour leur tempérance, les soins touchans qu'ils ont des malades, des vieillards et des abandonnés. Ils n'acceptent de nouveaux membres qu'avec une grande prudence et les envoient d'abord au noviciat, qui a plus de rapports que l'église proprement dite avec le monde extérieur, où la société compte quelques affiliés, retenus par des considérations soit d'affaire, soit de famille, tout en suivant la règle.

La famille ou commune se compose ordinairement de quatre-vingts ou quatre-vingt-dix personnes de tout âge, habitant la même maison. Chaque famille est dirigée par deux anciens, un homme et une femme, et la société tout entière par un ministère qui compte ordinairement quatre membres de chaque sexe : on exige d'eux une réputation sans tache et une grande expérience des choses spirituelles. Ils confient aux frères et sœurs tels emplois qu'ils les jugent dignes de remplir, et se perpétuent eux-mêmes en nommant leurs successeurs. Jamais les membres de la société ne sont consultés, le ministère décide de tout, et est supposé recevoir d'en haut les révélations nécessaires. Le travail manuel est si rigoureusement prescrit aux *shakers* que les chefs eux-mêmes, les quatre anciens qui forment le ministère de Mount-Lebanon, exercent la profession de vanniers; ils ont une petite boutique à part près de l'église. La propriété de chaque société est pour plus de commodité entre les mains d'administrateurs, mais chacune des familles qui composent la société tient ses comptes et fait ses affaires séparément.

Les membres de la famille se lèvent à quatre heures et demie en été, à cinq heures en hiver; à neuf heures et demie du soir, tous les feux sont éteints. Réunis dans la même salle, les hommes à une table, les femmes à une autre, les enfans à la troisième, ils prennent les trois repas du jour en silence; avant et après, ils s'agenouillent un instant, cérémonie répétée quand ils se lèvent et se couchent. Chaque frère est confié à une sœur qui prend soin de ses vêtemens,

de son blanchissage, de ses besoins temporels en général. Les sœurs servent à la cuisine l'une après l'autre un mois de suite; on les emploie en assez grand nombre pour que le travail n'ait rien de fatigant. La nourriture est simple, mais suffisante : jamais de porc; il n'y a que fort peu de *shakers* qui mangent de la viande, et un grand nombre s'interdit tout ce qui sort des animaux : le lait, le beurre, les œufs, ce qui ne les empêche pas d'être robustes. Ils font une grande consommation de fruits; leurs jardins potagers, leurs vergers, sont admirables.

Après le déjeuner, qui a lieu à six heures, les surveillans subordonnés aux diacres conduisent leurs employés respectifs à l'ouvrage. Au moment de la moisson, quand on a besoin de bras supplémentaires, il est aisé d'en trouver dans les différens corps d'état; les femmes ne font aux champs aucune besogne rude. Règle générale, les trembleurs, quelque industrieux qu'ils soient et attentifs à ne jamais perdre une minute, ne se surchargent point de travail; ils n'ont aucune hâte de s'enrichir, l'économie leur tient lieu d'effort, le nombre des travailleurs allége leur tâche, qui devient un plaisir, tous y ayant un égal intérêt.

Les soirées sont remplies par telles récréations qu'ils considèrent comme inoffensives; en général, ils ne se permettent pas la musique instrumentale, et passent beaucoup de temps à répéter des hymnes qu'ils déclarent recevoir incessamment du pays des esprits. Un *meeting* d'un genre ou d'un autre, réglé d'avance, a lieu tous les soirs; à Mount-Lebanon, ils lisent le lundi des articles de journaux choisis; les crimes et les accidens sont élagués comme malsains, et le choix des lectures se porte de préférence sur les découvertes scientifiques, les nouvelles publiques et les événemens généraux du monde extérieur. C'est l'ancien qui fait les extraits.

Dans le service religieux des *shakers*, il y a peu ou point de prières articulées; l'aspiration mentale leur paraît suffisante, ils ne veulent que « marcher avec Dieu comme avec un ami, » et la prière intérieure n'interrompt pas le travail. Le service du dimanche se compose d'exercices curieux : les hommes s'alignent en face des femmes par rang d'âge, et, une hymne ayant été chantée, l'ancien prononce un bref discours sur les devoirs d'une vie sainte; l'ancienne reprend le même sujet, puis les rangs se rompent, et une douzaine de fidèles formant un carré séparé entonnent un joyeux cantique auquel se joignent tous les autres; ils marchent pendant ce temps autour de la chambre d'un pas rapide et frappent dans leurs mains à fréquens intervalles. Des discours, des chants, des danses qui rappellent celle de David devant le Seigneur, interrompent cette marche; parfois l'un des membres, sous l'empire d'une tribulation quelconque, demande les prières de ses frères, ou bien

un autre s'avance devant l'ancien et l'ancienne et se met à tourner comme un derviche, ou bien encore un conseil, un avertissement venant du monde invisible part de la bouche de quelqu'un; il arrive aussi que tel esprit demande des prières, et alors l'assemblée tout entière s'agenouille. En priant et en dansant, les *shakers* étendent leurs mains devant eux pour recueillir les bénédictions; de même, lorsqu'un *shaker* sollicite des prières, les autres font le mouvement de pousser devant lui ce qu'il désire. Tout ceci s'exécute avec beaucoup d'ordre et de précision.

Quiconque veut devenir *shaker* doit, après un assez long noviciat, arranger ses affaires et ne rien laisser en souffrance derrière lui. Il faut qu'il paie ses dettes, qu'il obtienne le libre consentement de sa femme, ou, s'il s'agit d'une femme, qu'elle obtienne le consentement de son mari à la séparation obligatoire; il faut enfin assurer le sort des enfans, soit qu'ils entrent dans la société, soit qu'ils restent dans le monde. C'est un principe de foi que ceux qui sont reçus comme membres de l'église se consacrent avec tout ce qu'ils possèdent au service de Dieu pour toujours. En conséquence, le néophyte apporte avec lui sa fortune; mais, tant que durent les épreuves, il ne la donne pas sans réserve. Pourvu qu'il travaille et ne demande point d'intérêts ni de salaire, on lui permet de rester (il y a des *shakers d'hiver* qui s'en vont après la mauvaise saison); mais, quand il se décide à entrer dans la plus élevée des deux classes de la société, celle qu'on nomme l'ordre de l'église, force lui est de donner jusqu'au dernier sou sans possibilité de jamais rien reprendre.

Ce fut par une froide journée de décembre, raconte M. Nordhoff, que je fis ma première visite à une famille de *shakers*. J'étais attendu, la porte s'ouvrit au moment même où je l'atteignais, un frère prit, en me saluant sans prononcer un mot, le sac que je tenais, et me fit signe de le suivre. Nous traversâmes une galerie où de nombreuses chevilles maintenaient des chapeaux, des manteaux et des châles accrochés au mur, puis une salle à manger vide et enfin une cour de derrière par laquelle nous gagnâmes une autre maison. Là, mon guide me souhaita la bienvenue dans la salle des visiteurs. « C'est ici, ajouta-t-il, que vous resterez; un frère viendra tout à l'heure s'entretenir avec vous. » Il me laissa seul, et j'examinai à loisir la chambre où je me trouvais : un peu basse de plafond, elle était chauffée par un calorifère d'un modèle particulier, et n'avait en fait de meubles qu'une demi-douzaine de chaises, un lit ou plutôt un cadre susceptible de se replier durant le jour, un miroir, un crachoir et une table. Le plancher, d'une propreté hollandaise, était couvert de tapis non cloués, car les trembleurs ne redoutent rien autant que la poussière et ne lui lais-

sent aucun coin pour se nicher. Des plumeaux, des balais, de petites pelles, sont accrochés auprès du poêle; tout est scrupuleusement lavé, frotté, net en un mot. Sur la table se trouvaient un certain nombre de livres et de journaux *shakers*, dans un coin la cloche qui appelle le visiteur à ses repas. Je remarquai aux fenêtres les moyens de ventilation les plus ingénieux. Tandis que j'admirais, on vint frapper à la porte, et un grand jeune homme élancé se présenta comme le frère qui devait prendre soin de moi pendant mon séjour. C'était un Suédois, ancien étudiant à l'université de sa ville natale. Garçon intelligent et de bonne famille, son attention avait été attirée sur les trembleurs par le livre de M. Dixon, *la Nouvelle-Amérique*; il était venu étudier lui-même cette société, l'avait trouvée à son goût, et y était resté depuis. Ce jeune homme avait le teint frais comme l'ont la plupart des *shakers*, les cheveux coupés à la mode de l'ordre, droits sur le front tandis qu'ils restent longs par derrière. Il portait l'ample habit gris-bleu, le col sans cravate et le chapeau blanchâtre à larges bords. Sa voix était douce et basse, sa physionomie souriante, tous ses mouvemens silencieux et réservés; quoiqu'il fût d'une franchise toute communicative, on devinait cependant l'homme qui se tient en garde contre le monde, avec lequel il est déterminé à n'avoir rien de commun. Je trouvai tous les trembleurs semblables à celui-là, polis, patiens, évitant le bruit partout, excepté pendant leurs offices religieux, d'une propreté recherchée, et occupés chacun de ses propres affaires. D'abord j'avais attribué le calme tout dominical qui régnait dans la maison à des préparatifs de funérailles auxquels on vaquait en effet, mais cette tranquillité est l'état habituel d'un intérieur de *shakers*; le bourdonnement qui accompagne d'ordinaire le travail y est inconnu, bien qu'ils travaillent toujours.

Tandis que le frère suédois, en réponse à mes questions, me donnait quelques détails sur lui-même, survint l'ancien Frédéric, chef de la « famille du nord » à Mount-Lebanon et le plus connu des trembleurs, parce qu'il a été envoyé plus souvent qu'aucun autre dans le monde pour y faire connaître les doctrines de la société. Frédéric W. Evans est Anglais de naissance, il compta parmi ceux qui luttèrent au vieux temps pour les réformes agraires, les droits du travail et contre certains monopoles. Il fut socialiste dès sa première jeunesse, et, après divers essais dans d'autres communautés, finit par visiter Mount-Lebanon, qu'il habite depuis quarante-cinq ans. Il en a maintenant soixante-six, on lui en donnerait cinquante à peine : il a lu et sait parler avec assez d'éloquence pour être partout un instrument utile; aux yeux de sa secte, c'est un homme supérieur, un orateur, un écrivain. L'enthousiasme se joint chez lui à la logique et au bon sens; du reste, son idée fixe est d'appliquer

ce qu'il possède de science à la prolongation de l'existence humaine. Grand, légèrement voûté, il a une physionomie à la fois sympathique et vénérable. Ce fut lui qui me fit les honneurs de l'établissement : le Mont-Liban est merveilleusement situé à deux milles et demi des sources du même nom parmi les collines du Berkshire. La vue y est étendue, variée, l'air pur et fortifiant, l'eau abondante. Jamais société ascétique ne choisit pour asile ici-bas un lieu plus paisible et plus charmant. Le premier bâtiment qui frappe vos yeux en arrivant est l'immense grange, l'une des plus parfaites qui existent pour l'aménagement intérieur; ensuite on aperçoit la boutique des sœurs, consacrée aux industries féminines, et, sur le même niveau, la maison de la famille du nord, haute de cinq étages comme la grange. Derrière ces constructions, qui ouvrent toutes directement sur la route, il y a un corps de logis séparé pour les visiteurs, qui pendant leur séjour sont priés de se conformer aux règlemens essentiels de l'ordre; c'est là aussi que résident les aspirans au titre de trembleurs pendant l'épreuve préalable à leur réception, puis viennent un énorme bûcher, des remises, la boutique des frères, la buanderie, la scierie, le moulin et le grenier, auquel est joint le logement des travailleurs étrangers, ceux-ci à gages.

Un quart de mille plus loin habite une autre famille, autour de l'église, dont elle porte le nom, et que l'on reconnaît à son toit, semblable au couvercle d'une chaudière. Les familles se succèdent ainsi, chacune ayant ses intérêts séparés et formant une commune distincte avec ses industries particulières et son organisation spéciale. Toutes les constructions sont vastes et commodes sans aucune prétention à la beauté, faites en bois à Mount-Lebanon, en pierre ou en brique dans d'autres établissemens.

J'assistai aux funérailles d'une femme qui venait de mourir. Frères et sœurs entrèrent rapidement dans la salle d'assemblée et se placèrent par rangs, les sœurs d'un côté, les frères de l'autre, tous debout. Un bref discours de l'ancien Frédéric ouvrit le service, puis on chanta, quelques-uns des assistans parlèrent à leur tour, on pria l'âme envolée de se communiquer, et un médium prononça quelques mots apparemment venus d'elle, puis des vers en mémoire de l'absente furent lus par une des sœurs, après quoi l'on se sépara. Le corps fut placé dans la galerie, où chacun put aller le contempler une dernière fois. L'ancien Frédéric m'expliqua par la suite que les *shakers* existaient par milliers dans le monde spirituel. — Je sus en revanche que les sociétés terrestres de *shakers* n'avaient pas augmenté depuis quelques années; la guerre leur a enlevé bon nombre de membres, beaucoup de jeunes gens étant emportés malgré tout par l'esprit belliqueux, et les nombreuses adoptions d'enfans n'ayant pas porté les fruits qu'on en attendait. Soit curiosité, soit amour du gain per-

sonnel, on quitte le bercail : aussi les *shakers* élèvent-ils désormais beaucoup moins d'enfans; le meilleur âge pour les conversions est de vingt à vingt-deux ans quand le mépris du monde, que l'on connaît déjà, se joint à l'énergie de la jeunesse. Jamais les *shakers* ne sacrifient leurs principes à cette fureur de prosélytisme trop commune dans toutes les sectes; ils comptent sur les *revivals* pour leur susciter des adhérens. « L'esprit et les dons de Dieu travaillent pour eux au dehors; » aussi sont-ils en bons termes avec tous les gens religieux, à quelque communion que ceux-ci appartiennent.

Une règle inflexible favorise l'expulsion rapide de quiconque se joindrait à eux pour des motifs indignes. La confession des péchés et le célibat forment le fond de leur doctrine. Quant à la chasteté absolue, ils sont persuadés que c'est un principe d'hygiène et un brevet de longévité; vraiment ils ont lieu de le croire d'après leurs statistiques. « Tout homme qui vit comme nous vivons, me dit l'ancien Frédéric, a le droit de n'être pas malade avant soixante ans; s'il souffre plus tôt, c'est sa propre faute. J'ai consacré ma vie à faire connaître aux nôtres les véritables lois physiologiques; nous ne sommes pas encore parfaits sous ce rapport, mais nous faisons des progrès. Autrefois les cas de fièvre étaient fréquens, ils ont presque disparu aujourd'hui, et le choléra n'est jamais entré dans un village de trembleurs. » L'une des « familles » de Mount-Lebanon a construit cependant un hôpital, mais jusqu'à présent cet hôpital est vide.

Parmi les membres de la société, il y a des gens de toute profession : des prêtres, des hommes de loi, des marchands, des médecins, des étudians, des fermiers, des marins, des artisans, des militaires, mais surtout des prédicateurs. Il y en a de toutes les religions, sauf des catholiques romains, on y trouve même des Juifs; mais ce sont les baptistes, les méthodistes et les presbytériens qui fournissent les plus nombreuses recrues. Les *shakers* n'ont jamais repoussé les gens de couleur, s'étant dès le début prononcés avec énergie contre l'esclavage. Longtemps avant l'émancipation, des propriétaires d'esclaves, pour entrer dans la société, durent affranchir leurs nègres, qui devinrent *shakers* en grand nombre. De l'avis unanime, toute commune, pour prospérer, doit être fondée sur les travaux agricoles; ceux des manufactures sont beaucoup moins propices à l'esprit de communauté. Au début, les sociétés trembleuses tendaient à posséder le plus de terre possible, et le fruit de leurs économies était consacré à en acquérir; mais un projet de loi fut proposé, il y a quelque vingt ans, au corps législatif de New-York pour déterminer la quantité de terre que devaient posséder les trembleurs et jusqu'au nombre de leurs apprentis; le projet de loi ne passa pas du reste, et d'eux-mêmes ils convinrent de s'imposer

certaines limites. Néanmoins toutes les sociétés de trembleurs ont la réputation d'être riches; elles louent en dehors du cercle de la communauté des terrains qui sont exploités par des ouvriers à gages. L'ancien Frédéric me parut désapprouver au point de vue moral ce travail extérieur.

Nombre d'anciens assurent avoir atteint dans leur vie quotidienne la perfection même; l'un d'eux me déclara que depuis des années il pouvait dire à ceux qui le connaissaient, comme Jésus aux pharisiens : « Qui d'entre vous me convaincra de péché? » Si une faute a été commise, on doit la confesser aussitôt à un ancien ou une ancienne selon le sexe du pécheur. Supposons quelque accès de colère ou seulement d'impatience, on ne doit pas venir à l'église avant de l'avoir avoué en demandant pardon aux objets et aux témoins du scandale.

Les *shakers* lisent peu en vertu du principe : quand un homme acquerrait toute la science de l'univers, il ne pourrait par là se délivrer du péché. La bibliothèque de l'ancien Frédéric ne contient que quelques livres traitant de problèmes sociaux ou de lois physiologiques. Le frère suédois, qui a étudié, me dit qu'il ne lui avait pas fallu beaucoup de temps pour perdre l'habitude des livres et qu'il ne les regrettait pas. Un vieil Écossais, qui dans le monde s'était occupé de chimie, me dit qu'il avait encore une prédilection pour les nouvelles découvertes qui se faisaient dans la science, mais qu'après réflexion il s'était décidé à tourner les facultés de son esprit vers de plus hautes questions utiles à la société. Depuis quarante ans, il est trembleur. « Eh bien! lui dis-je, votre vie, lorsque vous la repassez en vous-même, vous satisfait-elle? » Il me répondit sans hésitation et avec une évidente sincérité : « Certainement j'ai réalisé les plus hautes aspirations dont mon esprit fût capable. Tel que je suis, j'eusse été déplacé dans le monde et malheureux, parce que tout s'y serait passé contrairement à mes idées du droit et du juste. Ici j'ai trouvé ma place. » Au sujet des constructions, qui ne sont qu'autant de ruches humaines d'une excessive simplicité, je demandai à l'ancien Frédéric s'ils n'auraient jamais plus de souci des beautés architecturales. « Ce que vous appelez le beau, me répondit-il, est anormal et absurde; il n'a rien à faire ici. L'homme de Dieu n'aura pas le droit de gaspiller de l'argent à cet effet tant qu'il existera des pauvres. » Dans les tableaux, il ne voyait que les cadres, et ceux-ci lui faisaient l'effet de boîtes à poussière.

Les *shakers* ont étudié avec attention l'ancienne politique juive. Ils la louent comme très supérieure à l'ordre de choses qui prévaut dans le monde prétendu civilisé. L'égalité des sexes est fortement soutenue par eux, et il n'est pas de fonctions auxquelles les femmes ne leur paraissent aussi aptes que les hommes. Seulement

ils jugent avec sagesse que le goût naturel des femmes les fixe ordinairement au logis, tandis que celui des hommes les emporte au dehors, et qu'il n'y a aucune raison de contraindre ni les uns ni les autres. Le célibat leur impose d'ailleurs certaines précautions; jamais les frères et sœurs n'ont entre eux aucun contact matériel, ils ne toucheraient même pas un animal sans nécessité; si par politesse une poignée de main est échangée d'homme à femme avec quelque visiteur étranger, il faut en avertir les anciens avant la prière. Ni les travaux ni les repas ne mêlent jamais les sexes, même dans l'enfance; ils échangent des visites à intervalles prescrits, et n'ont garde de se départir d'une grande réserve, évitant le bavardage inutile, surtout la médisance. — Si tu n'as rien de bon à dire du prochain, tais-toi, — est une maxime de trembleur. Le costume des femmes est calculé de manière à ne pas les embellir et à rendre les différences d'âge presque insensibles. Il se compose d'un ample fichu, d'une robe toute droite à plis nombreux et d'un bonnet semblable à celui de quelques-unes de nos religieuses, qui cache une partie du visage; pour sortir, elles y ajoutent un chapeau très profond qui les abrite contre le soleil.

Les animaux favoris sont défendus, sauf les chats, qui détruisent les souris. Fumer est interdit du consentement général, et, bien que la chique soit tolérée, on voit de vieux pécheurs, endurcis depuis cinquante ans et plus dans cette habitude, y renoncer par esprit de mortification. Comme le dit l'ancien Frédéric, « tout le monde n'est pas appelé à la vie divine. » Pour quiconque n'a pas le mépris complet du monde, le régime des trembleurs serait insupportable.

Les membres de chaque famille se partagent les travaux du ménage. Il n'y a pas de domestiques. Dans une communauté, l'essentiel est de savoir toujours où se trouve chacun; c'est le devoir de l'ancien d'être au courant. Si un frère n'assiste pas à l'office, il doit prévenir l'ancien.

Une grande importance est accordée aux moindres détails. Par exemple pour leurs *meetings* les frères et sœurs ont des semelles de cuir souple sans clous ni chevilles, afin de ne pas salir ni rayer le parquet poli comme un miroir; ils se défendent de laisser jamais une miette sur leur assiette en vertu des paroles du Christ : « ramassez ce qui reste afin que rien ne soit perdu, » et sont la proie des mendians, qui reçoivent toujours chez eux, outre la nourriture, assez d'argent pour aller passer la nuit au prochain village, car, règle générale, ils n'aiment pas loger d'étrangers. Leurs manies sont celles de vieilles filles et de vieux garçons. Rien de curieux comme les visites du dimanche soir. Un certain groupe de sœurs est designé pour rendre visite à un certain groupe de frères : au nombre de quatre à huit, elles s'asseyent en rang d'un côté sur des

chaises à dossier droit, chacune avec son mouchoir blanc étalé sur ses genoux. Les frères, en nombre égal, sont assis en face, leur mouchoir déplié aussi sur les genoux. Ils causent gaîment des nouvelles du monde extérieur, des événemens du jour, d'opérations agricoles, ils chantent, et la réunion n'est pas sans agrément.

Les renseignemens donnés sur Mount-Lebanon peuvent s'appliquer à toutes les autres sociétés de *shakers*. Il n'existe de différences sensibles que dans leurs industries. A Alfred, dans l'état du Maine, fut inventée par un *shaker* la première scie circulaire; à New-Gloucester, dans le même état, on fabrique des douves qui sont exportées aux Indes occidentales pour les boucauts de mélasse; l'un des anciens y a inventé aussi une machine à faucher. A Canterbury (New-Hampshire), les sœurs vendent des sirops, des conserves, de la parfumerie, des articles de fantaisie très recherchés; mais l'agriculture et l'horticulture dominent dans toutes les communes, les soins minutieux du jardinage plaisent aux *shakers*, leurs graines ont une grande réputation. Pendant son séjour parmi eux, M. Nordhoff a fait ample connaissance avec la littérature *shaker :* elle est assez pauvre et consiste en hymnes dictés à leurs médiums, en préceptes de conduite rimés, offerts parfois sous une forme railleuse et humoristique, en comptes-rendus de manifestations et de phénomènes spirituels, etc... *The Shaker and Shakeress*, journal mensuel, publié par l'ancien Frédéric Evans et l'ancienne Antoinette Doolittle, sert d'organe aux croyances et aux projets de la société; il n'est pas composé sans talent, mais se borne presque exclusivement aux questions religieuses. D'après les ouvrages des *shakers* qui ont été répandus dans le monde, on a pu se convaincre qu'à de rares exceptions près les esprits n'étaient pas de grands poètes.

II.

Comme la société des trembleurs, celle d'Harmonie met aux premiers rangs parmi les vertus l'humilité, la simplicité, le sacrifice, l'amour du prochain, le travail, la prière et l'examen de soi-même, prescrivant le célibat et la confession des péchés, mais elle méprise le spiritisme et attend le nouvel avénement du Christ. Harmonie, après avoir été très florissante, paraît toucher à cette décadence qui menace toute société laïque dont les membres ne se renouvellent pas par le mariage.

Le chemin de fer de Cleveland à Pittsburgh longe la rive de l'Ohio à partir de Wellsville, sur la lisière d'un pays riche en charbon, en huile, en terre à potier, en pierre à chaux, et qui renferme un grand nombre de manufactures importantes. Longtemps avant

d'arriver à l'établissement d'Harmonie, l'influence de cette communauté se fait sentir par le nom des villes : vous apercevez *Freedom* (Liberté), Jethro, Industry, la distillerie de la Règle d'Or, etc. Le pays cependant a cet air de désordre et de pauvreté particulier au sol qui produit du pétrole et du charbon bitumineux; puis tout à coup l'aspect désolé change comme par enchantement : vous voyez de hautes barrières solides et bien entretenues, des champs admirablement cultivés, de riches herbages. Si vous demandez à qui appartient cette région privilégiée, le conducteur vous dira que, sur une étendue de plusieurs milles, la terre est aux *rappistes* d'Harmonie; leur ville, Économie, se cache au sein de cette riante culture, dans un site délicieux, protégé contre les vents d'hiver par des collines, non loin du fleuve, dont elle embrasse la rive opposée, montagneuse et pittoresque. Les larges rues d'Économie semblent toutes couronnées de verdure, grâce à un arrangement de treilles ingénieux qui décore leurs maisons, chacune pourvue d'un jardin. Les trottoirs de briques sont d'une exquise propreté, tous les bâtimens bien construits, simplement, mais avec goût; l'eau courante circule dans les rues : silence et propreté, tels sont les traits distinctifs d'Économie. Jadis cette ville renfermait des manufactures de coton, de soie et de laine, une brasserie et d'autres industries, mais les plus importantes se sont arrêtées. Vous ne rencontrez plus çà et là qu'un vieillard généralement robuste, ou bien quelque matrone de bonne mine, l'une coiffée d'un grand chapeau à larges bords, l'autre d'une sorte de bonnet normand; ils vous saluent en allemand plus souvent qu'en anglais. L'hôtel est vaste, cent personnes tiendraient à l'aise dans la salle à manger; mais depuis la création des chemins de fer on ne s'y arrête plus guère, et c'est une source de richesse de moins pour la communauté. Quand M. Nordhoff entra une première fois dans cet hôtel, à sa question : « pouvez-vous me loger? » le propriétaire répondit : « Cela dépend de la durée de votre séjour; nous ne prenons pas de pensionnaires. » Ayant reçu l'assurance qu'il ne s'agissait que de rester deux ou trois jours, l'aubergiste introduisit son hôte dans une chambre, lui recommandant d'être rentré à onze heures et demie pour dîner, et à quatre heures et demie pour souper, parce qu'il avait d'autres personnes à nourrir après lui. — M. Nordhoff comprit un peu plus tard le but de cette recommandation et celui de l'existence même de l'hôtel d'Économie. Après son repas substantiel et abondant selon la mode allemande, la salle commune fut ouverte à la plus singulière collection de convives; c'étaient des passans de toute sorte, ouvriers sans ouvrage, mendians estropiés, vagabonds, quelques-uns de fort mauvaise mine, mais à qui les harmonistes n'auraient jamais l'idée de refuser le souper et le gîte. On nourrit tous les jours

à l'hôtel une vingtaine de misérables sans leur demander autre chose que leur nom pour s'assurer que les mêmes ne reviennent pas tous les jours. Après le repos de la nuit, on les invite à des ablutions, après quoi ils reçoivent un déjeuner, quelquefois des vêtemens, et continuent leur route.

« N'êtes-vous pas souvent dupes? demanda M. Nordhoff.

— Oui probablement, mais mieux vaut donner à douze indignes que refuser à un honnête homme. »

Il ne reste de la société fondée par George Rapp en 1805 que cent dix personnes, dont aucune n'a moins de quarante ans. Une trentaine d'enfans ont été adoptés par les derniers rappistes, qui entretiennent aussi un certain nombre de laboureurs à gages. Toute la population est allemande; c'est en allemand que se célèbre le service du dimanche, néanmoins il n'est personne qui ne parle anglais. George Rapp, le fondateur et jusqu'à sa mort le chef de la société d'Harmonie, naquit en Wurtemberg (1757). Fils de fermier, il reçut l'instruction élémentaire qui est donnée dans son pays aux gens de cette condition; à l'âge de vingt-six ans, il se maria, et eut deux enfans appelés plus tard à devenir membres de sa société. Rapp avait dès sa plus tendre jeunesse aimé passionnément la lecture, et faute d'autres livres étudié la Bible. Comparant la condition du peuple au milieu duquel il vivait avec l'ordre social décrit dans l'Ancien-Testament, il se sentit indigné de la tiédeur des églises chrétiennes; en 1787, il avait déjà pris l'habitude de prêcher dans sa propre maison pour une congrégation d'amis. Le clergé dénonça Rapp et ses adhérens, bien qu'ils eussent soin d'obéir à la loi et de mener la vie la plus régulière sous tous les rapports, ne se réservant que la liberté de conscience. Ils furent persécutés, ce qui est toujours le meilleur moyen d'exalter la ferveur religieuse; la prison, les amendes, firent si bien leur œuvre cette fois qu'en 1803 Rapp réunissait autour de lui trois cents familles décidées à le suivre en Amérique pour y adorer Dieu à leur guise.

Trois cents de ses adeptes débarquèrent à Baltimore, où il les avait précédés, puis trois cents autres à Philadelphie; le reste fut entraîné dans le comté de Lycoming (Pensylvanie) par Holler, l'un des compagnons de Rapp. Les six cents fidèles qui restaient à ce dernier étaient pour la plupart des fermiers et des artisans, gens économes, possédant quelque bien; ils mirent par la suite leurs épargnes en commun, mais jusqu'au 15 février 1805 chaque famille resta distincte. Rapp avait alors quarante-huit ans, c'était un homme industrieux, entreprenant et sage; les cabanes se construisirent, la terre se défricha vite sous sa direction. Dès la seconde année, les rappistes eurent cette distillerie modèle dont le whisky devint célèbre dans l'ouest, bien que ceux qui le fabriquaient n'en fissent guère usage; leurs

laines, leur huile de pavot, leurs céréales, acquirent une prompte renommée. Rapp, secondé par son fils adoptif Frédéric, homme d'une intelligence remarquable, organisait le travail. Jusqu'à l'année 1807, le mariage exista dans la société; mais sous l'empire d'une recrudescence de ferveur les plus jeunes membres résolurent d'un commun accord de renoncer à toutes les satisfactions charnelles. Le père Rapp donna l'exemple du célibat volontaire, ainsi que son fils John, qui, marié depuis peu, vécut désormais avec sa femme comme frère et sœur. Depuis lors il ne naquit plus un seul enfant dans la société d'Harmonie. Ceux qui ne se sentaient pas la vocation nécessaire rompirent avec les rappistes, les autres suivirent fidèlement le précepte de l'apôtre : « frères, le temps est court, que ceux qui ont des femmes vivent comme s'ils n'en avaient point. » M. Henrici, le chef actuel d'Économie, dit à M. Nordhoff que depuis cinquante ans il en était ainsi sans qu'aucune surveillance ni aucune sauvegarde eussent été nécessaires, les anciens époux continuant d'habiter la même maison. « Quand il faut de la surveillance, ajouta-t-il, autant y renoncer, c'est toujours inutile; nous comptons sur la force des convictions et de la prière. »

Tous ces célibataires, comme les *shakers*, atteignent la vieillesse sans infirmités ni maladies. Le père Rapp lui-même vécut jusqu'à quatre-vingt-dix ans. La partie de la Pensylvanie où ils s'étaient fixés étant peu favorable à la culture de la vigne, outre que les communications par eau avec le monde extérieur manquaient absolument, les rappistes se transportèrent dès 1814 dans l'Indiana, sur les bords du Wabash, où leurs richesses s'accrurent et aussi leur nombre, grâce à l'émigration, qui leur amena des adhérens. De fréquentes épidémies et de mauvais voisins furent cause cependant qu'en 1824 le père Rapp vendit la colonie du Wabash à Robert Owen, le réformateur anglais, philanthrope et *bienveillant* (1), qui essaya d'y acclimater sa théorie de l'irresponsabilité morale. Il est remarquable que ce pays, si florissant naguère sous une règle religieuse nettement définie, devint aussitôt, régi par le communisme pur et simple, qui rejette l'idée du devoir, un repaire de mendians, de vagabonds et de malfaiteurs, que leur chef fut forcé d'abandonner après deux années environ d'efforts inutiles.

Pour en revenir aux rappistes, une mesure importante avait été prise chez eux dès 1818 en vue d'affermir l'égalité entre les membres de l'association : le livre où s'inscrivaient jusque-là les fonds apportés par chaque membre fut brûlé. Depuis 1825, ils croient avoir trouvé leur demeure définitive, celle dont nous avons fait la description : ils y créèrent des filatures, des moulins, des scieries,

(1) Robert Owen, auteur du *Livre du nouveau Monde moral*, prétendait remplacer les peines et les récompenses par l'unique bienveillance.

plantèrent des vignes, des vergers, et réussirent si merveilleusement dans la culture de la soie que les habits des dimanches furent bientôt de ce tissu pour les hommes comme pour les femmes.

Le père Rapp étant obligé de recevoir nombre d'étrangers de distinction, son peuple lui bâtit une maison plus vaste que les autres, entourée d'un beau jardin, ouvert à tous bien entendu, et où l'on put faire de la musique le dimanche. Dans ses *Voyages à travers l'Amérique du Nord 1825-1826*, le duc de Saxe-Weimar parle avec admiration de l'industrie et de la prospérité d'Économie et des chants délicieux d'une soixantaine de jeunes filles qui sont maintenant les vénérables sœurs rencontrées par M. Nordhoff.

Tout eût marché à souhait pour les rappistes, si en 1831 un aventurier allemand, Bernard Muller, qui se faisait appeler le comte de Léon, ne fût venu leur imposer sa présence et celle de quelques visionnaires qui l'entouraient. Ces brebis, en apparence soumises à la règle, n'étaient au fond que des loups ravisseurs; bientôt les plus étranges doctrines commencèrent à circuler dans la communauté, un schisme se produisit, et il fallut finalement avoir recours au vote pour reconnaître ceux qui tenaient à l'ancien ordre de choses. Ils formaient encore une importante majorité; la société se débarrassa du comte de Léon et de ses partisans en leur payant 105,000 dollars. L'aventurier s'installa de l'autre côté de la rivière, professant aussi des principes communistes, mais sans défendre le mariage. Il s'y prit de manière à perdre promptement l'argent donné par les harmonistes, et, après avoir échoué dans la tentative la plus illégale pour en obtenir d'autre, dut quitter le pays. Le comte de Léon mourut du choléra sur la Rivière-Rouge en 1833, la plupart de ceux qu'il avait séduits trouvèrent un refuge dans la communauté de Bethel (Missouri). — Quant aux fidèles enfans de Rapp, ils se tiennent prêts pour l'avénement du Christ. Longtemps ils pensèrent que leur fondateur ne mourrait pas avant le millénaire accompli. On a raconté que les dernières paroles du pauvre homme furent celles-ci, pleines d'une foi profonde : « je croirais mon dernier moment venu, si je ne savais que c'est la volonté du Seigneur que je vous présente tous à lui. »

Ils comptent sur la rédemption finale de tout le genre humain, mais après des épreuves dont seront exempts ceux qui auront gardé pieusement le célibat. Leur service du dimanche, qui a lieu deux fois dans la journée, ne présente rien de particulier, sauf la séparation des sexes. Ils ont, outre les jours consacrés de Noël, du vendredi saint, de Pâques et de la Pentecôte, deux fêtes spéciales en automne, la rentrée de la moisson et la cène annuelle. Aux fêtes, ils se rassemblent pour chanter, prononcer des discours et assister à un banquet. La viande n'est pas exclue de leurs repas, au nombre

de cinq; quelques-uns seulement s'abstiennent de la chair du porc. Le vin et le cidre leur sont permis en quantité modérée; ils poussent au plus haut degré l'amour des fleurs et celui de la musique, il n'y a presque aucun frère qui ne sache jouer de quelque instrument; la danse est défendue. Les habitans d'Économie reçoivent les journaux et ont une bibliothèque, mais ils lisent surtout la Bible. Chacun de leurs enfans adoptifs, son éducation faite, apprend un métier. On donne à celui-ci ou celui-là des vêtemens à mesure qu'il en a besoin. Le tailleur surveille l'état des habits, le cordonnier celui des chaussures, etc., en ayant soin que les frères soient toujours convenablement équipés.

Les harmonistes se croient le peuple élu de Dieu. Ils conservent une vénération profonde pour le père Rapp : « Devant lui, disent-ils, le mal ne pouvait subsister.

— Existe-t-il un monument à sa mémoire? demanda M. Nordhoff.

— Oui, tout ce que vous voyez là autour de nous. » En effet, son souvenir est partout, bien que sa tombe soit semblable aux autres et qu'il ne reste pas même un portrait de lui. On le décrit comme un homme bien bâti, — il avait près de 6 pieds, — actif, d'une gaîté affable, causant volontiers, sans enthousiasme, un peu sec, très pratique, trouvant toujours le mot juste et souvent piquant pour chaque chose; il passait sa vie soit aux champs, soit dans les fabriques, à encourager et à enseigner. Il avait appris la botanique, la géologie, l'astronomie, la mécanique; mais le travail de la terre lui paraissait le meilleur remède aux maladies de l'âme et du corps : aussi l'agriculture est restée en honneur parmi les harmonistes. Très éloquent, il prêchait deux fois tous les dimanches et ne se reposa que les deux dimanches qui précédèrent sa mort; encore lui arriva-t-il d'exhorter le peuple par la fenêtre de sa chambre. Les cérémonies et les distinctions lui étaient odieuses; il s'asseyait pour prêcher, ne prescrivit jamais de costume particulier, et ne voulait dans les pratiques extérieures rien qui protestât contre le monde. Son influence était sans bornes : il visitait les malades, ensevelissait les morts, s'imposait toutes les fatigues et tous les sacrifices sans faste, simplement. Le résultat de ses leçons, c'est que les *économites*, comme on les nomme communément, sont fort considérés pour leur probité, leur bienfaisance et leurs sentimens patriotiques. Il n'y a pas de meilleurs citoyens, bien qu'ils ne votent jamais. Pécuniairement, leur entreprise a été couronnée du plus éclatant succès; le dédain des richesses les a aidés à en acquérir de très grandes en les empêchant de se jeter dans des entreprises nouvelles et périlleuses. Ils ne se préoccupent point de ce qu'elles deviendront quand le dernier des vieillards qui composent la société se sera éteint. « Dieu nous conseillera, » répondent-ils aux questions

qui leur sont faites. En attendant, ils se laissent, avec autant de soumission que de désintéressement, diriger par leurs administrateurs, Jacob Henrici et Jonathan Lenz. Il existe en outre un conseil de sept personnes parmi lesquelles on choisit ces administrateurs (*verwalter*).

III.

La communauté qui se rapproche le plus des sociétés célibataires par l'ascétisme, bien qu'elle tolère le mariage, est celle des *inspirationistes* d'Amana. Ils existaient en Allemagne dès le commencement du siècle dernier; ce sont des piétistes, et leur chef religieux, une femme pour le moment, est supposé leur parler sous l'inspiration directe de Dieu. En 1749, 1772 et 1776, il y eut parmi eux des manifestations toutes spéciales; en 1816, Michel Krausert, tailleur à Strasbourg, devint ce qu'ils appellent un instrument (*werkzeug*); plusieurs autres partagèrent ce privilége avec lui, Philippe Mörschel, tisserand, Christian Metz, charpentier, et Barbara Heynemann, pauvre servante alsacienne. Metz, qui fut jusqu'à sa mort, en 1867, le chef spirituel de la société, a écrit le récit de tout ce qui se passa depuis le jour où il devint *instrument* jusqu'à celui où la congrégation se transporta dans l'Iowa, histoire assez peu édifiante, car il paraît que Barbara fut à plusieurs reprises l'objet de sévères censures et même d'exclusion, ce qui ne l'empêcha pas ensuite d'être la coadjutrice de Metz et de rester après sa mort l'oracle d'Amana. Les inspirationistes, ayant reçu l'ordre céleste d'émigrer en Amérique, se fixèrent d'abord près de Buffalo (1842), où ils eurent beaucoup de peine à se défendre contre les Indiens; leur colonie, nommée Eben-Ezer, n'en devint pas moins florissante à la longue; ils vendirent ce désert, transformé en jardin, à d'autres émigrans de leur pays et prirent le chemin de l'Iowa (1855). Au nombre de 1,450, ils habitent maintenant sept villages où l'agriculture, les tanneries, les scieries et les fabriques de différentes sortes ont produit des résultats magnifiques. Les premiers inspirationistes étaient riches, plusieurs de leurs membres ayant versé à la fois de grosses sommes dans le trésor commun. En Allemagne, ils n'étaient pas communistes; mais la nécessité d'assurer à tous les frères un certain bien-être les frappa bientôt et fut proclamée comme une révélation. Les sept villages d'Amana sont séparés les uns des autres par une distance d'un mille et demi environ; chacun d'eux fabrique autant que possible tout ce qui est nécessaire aux besoins de ses habitans et à ceux des fermes du voisinage. Comme les *quakers*, les inspirationistes abhorrent les clochers; l'église et l'école ne se distinguent des autres maisons, toutes propres et bien bâties, que par leurs

plus grandes dimensions. On remarque aussi, comme plus vastes que les autres, les maisons où ont lieu les repas. Chaque famille a sa demeure séparée, mais un coup de cloche réunit hommes, femmes et enfans dans une même salle, à des tables distinctes; on pense empêcher ainsi les conversations oiseuses et les manières libres. Ce sont les jeunes femmes qui font la cuisine sous la surveillance des matrones; on porte leurs repas aux malades et aux personnes retenues par le soin de jeunes enfans. La chère est abondante : la bière, le vin, le tabac, sont permis. Le travail est organisé à peu près comme chez les trembleurs, réglé tous les soirs pour le lendemain. Les enfans des deux sexes vont à la même école de six à treize ans; l'instruction est des plus élémentaires, on insiste surtout sur la Bible et le catéchisme, sans négliger la musique notée; mais les instrumens sont défendus. Les hommes portent des vestes boutonnées jusqu'au menton, les femmes des étoffes de couleur sombre taillées à la mode des paysannes allemandes; elles emprisonnent leurs cheveux dans une sorte de béguin noir qui ne couvre que le chignon, et dissimulent leur taille au moyen d'un fichu, tout ornement leur est interdit; elles sont, la prophétesse Barbara exceptée, tenues en médiocre estime et redoutées comme dangereuses à la paix de l'âme. Un précepte enjoint d'éviter tout entretien avec elles comme un aimant funeste, un feu magique. Aucun amusement, quelque innocent qu'il soit, ne réunit les jeunes filles et les jeunes garçons, ce qui n'empêche pas l'amour de se glisser dans la colonie d'Amana comme ailleurs. La plupart des hommes attendent impatiemment l'âge de vingt-quatre ans, avant lequel il ne leur est pas permis de se marier. Les noces sont célébrées avec toute l'austérité possible, et les nouveaux mariés descendent par le seul fait de leur union à la dernière des trois classes spirituelles entre lesquelles est répartie la société, quitte à mériter ensuite par leur ferveur de remonter au premier rang.

Le gouvernement civil d'Amana est entre les mains de treize administrateurs, élus chaque année par la partie masculine de la population et qui choisissent eux-mêmes un président; cette administration s'occupe des finances et des affaires temporelles en général, mais n'agit qu'avec le consentement unanime de ses membres, qui individuellement n'exercent aucune autorité spéciale. Les anciens, désignés par inspiration, président les assemblées religieuses; ce ne sont pas nécessairement des vieillards, mais ce sont des hommes vertueux entre tous. Quiconque s'abandonne tout entier et toute sa vie à la volonté de Dieu reçoit le Saint-Esprit en échange; telle est la foi profonde des sectaires d'Amana. Ils se recrutent surtout parmi les luthériens, cependant ils comptent aussi des catholiques et plusieurs Juifs; ils sont trinitaires, croient à la justification par la foi, à la ré-

surrection des morts, au jugement dernier, mais non pas aux peines éternelles, se dispensent du baptême et célèbrent solennellement la cène à intervalles irréguliers, selon que l'inspiration le leur commande.

Ceux que l'inspiration saisit sont parfois rudement secoués par un mouvement intérieur avant de prendre la parole; ils ne s'adressent pas toujours à la congrégation en général, ils parlent souvent à telle ou telle personne pour l'accuser ou l'exhorter. Les avertissemens, les leçons et les prophéties des *instrumens* sont imprimés annuellement et composent avec la Bible une nombreuse collection d'hymnes et deux catéchismes, l'un pour les enfans, l'autre pour les adultes; c'est toute la bibliothèque d'Amana. Les mercredis, samedis et dimanches matin a lieu une assemblée religieuse, puis d'autres réunions chaque soir de la semaine; il y a, outre l'église, des maisons de prière. Les cérémonies du culte sont des plus simples, accomplies avec un extrême recueillement qui se joint à une précision quasi militaire. Chacun prie à son tour. Noël, Pâques et la semaine sainte sont leurs grandes fêtes; au moins une fois l'an, les anciens font une enquête générale et très minutieuse pour constater l'état spirituel de la société. Chaque membre est examiné à fond; s'il a péché, on l'exhorte au repentir; s'il retombe dans la même faute, il est expulsé, de sorte qu'on peut dire qu'aucun vice grave n'existe à Amana. M. Nordhoff ayant demandé quel était le châtiment des ivrognes, on lui répondit que personne n'avait eu à y penser, l'ivrognerie étant inconnue.

Nous avons dit que les repas se prenaient en commun. Chaque membre reçoit pour ses vêtemens une somme déterminée selon son âge et son emploi. Là-dessus, les plus économes trouvent moyen d'épargner; on le vit au moment de la guerre de sécession, où la société contribua généreusement à toutes les œuvres en faveur des blessés. Ils s'achetèrent des remplaçans militaires à cette époque, mais se le reprochent, ne devant contribuer à rien de sanguinaire et se retirer en général de toutes les affaires publiques.

Un grand nombre d'adhérens leur arrivent sans cesse d'Allemagne; ils ont une caisse pour aider au transport des émigrans, mais, tenant à être considérés comme une communauté religieuse plutôt qu'industrielle, ne reçoivent de nouveaux membres qu'après un examen approfondi et des épreuves de deux ans, à moins que l'inspiration ne s'en mêle.

Somme toute, ce sont d'honnêtes gens, des fermiers émérites, appartenant pour la plupart aux classes inférieures, d'une intelligence médiocre, prudens, rigides et satisfaits de peu, si c'est peu de chose que l'égalité absolue, la sécurité du lendemain et l'absence d'un maître. Il faut croire que les Allemands estiment ces biens-là

plus que tout autre peuple, car le communisme prospère entre leurs mains d'une façon toute particulière. Nous les retrouvons à Zoar, dans le comté de Tuscarawas, Ohio, sous le nom de *séparatistes*. Ils ont bâti leur première cabane en 1817 sous les ordres de Joseph Bäumeler, qu'ils avaient choisi pour chef après douze ans de persécution au Wurtemberg, où ils se refusaient à servir comme soldats et à envoyer leurs enfans aux écoles contrôlées par le clergé.

Leur misère était telle en arrivant qu'ils durent pour vivre servir dans les fermes du voisinage; mais de faibles ressources réunies deviennent vite une force. — Jamais, dit un vieillard à M. Nordhoff, nous n'eussions pu payer notre terre, si nous n'avions formé une communauté. — D'abord ennemis du mariage, les séparatistes le tolèrent sans l'approuver depuis 1828 ou 1830. Ils occupent maintenant plus de sept mille acres d'un pays fertile, outre des terres qu'ils ont dans l'Iowa, mènent à bien nombre d'industries, possèdent en résumé plus d'un million de dollars, quoiqu'ils ne soient que trois cents membres mystiques, inoffensifs et fervens, ennemis de toutes cérémonies, qu'ils considèrent comme idolâtres quand elles ne s'adressent pas à Dieu. Ils ne se découvrent point la tête, tutoient tout le monde, n'admettent que le prénom, qu'on ne peut appeler nom de baptême, puisque les sacremens ne sont pas en usage chez eux, n'acceptent aucune constitution ecclésiastique, se marient sans l'intervention d'un prêtre et toujours entre membres de la communauté, sous peine d'expulsion, n'ont point de prédicateurs, et, tout en se réunissant trois fois le dimanche pour chanter et pour lire, ne prient jamais publiquement ni à haute voix. Leur principal administrateur, Jacob Ackermann, les dirige depuis plus de trente ans au point de vue temporel, et il est merveilleux de voir à quel résultat des gens pauvres et vulgaires sont parvenus avec de si faibles moyens. Zoar ne se distingue point par la minutieuse propreté des villages de trembleurs; on y sent l'absence absolue d'idéal élevé, mais une prospérité matérielle en rapport avec les goûts humbles et restreints des citoyens qui l'habitent.

Peut-être le secret du succès des Allemands dans les entreprises communistes tient-il à leurs aspirations bornées, à leur ignorance de tout ce qui est élégant et raffiné, à la grossièreté de leurs appétits, aisément satisfaits et plus faciles à contrôler que les besoins complexes des autres peuples. Sauf Économie, il n'est pas une communauté allemande qui ait la moindre prétention à cette beauté relative qui résulte de l'ordre et de la symétrie; il faut accorder d'ailleurs aux *Dutch*, comme on les appelle dans le pays, un grand empressement à subordonner la volonté individuelle au bien général. Leurs communes jumelles d'Aurora et de Bethel, l'une dans l'Oregon, l'autre dans le Missouri, ont surabondamment prouvé cette qua-

se demande quel lien peut réunir depuis trente ans des
ıistes séparés par de grandes distances, sans règle spéciale,
le seul principe est que tout gouvernement doit être paternel
celui de Dieu, chaque société formée sur le modèle de la
avec tous ses intérêts, tous ses biens en commun. Du reste
nt exactement comme leurs voisins du monde, tiennent le
ɜ en estime, font du dimanche un jour de tranquille récréa-
ɔnt pas d'heures de travail précises et obligatoires. C'est une
ɜes de leur politique qu'aucun homme ne doit s'adonner à un
ɜtier, l'économie est leur vertu de prédilection; protestans,
ıtent deux fois par mois seulement à un service religieux cé-
ɜlon le rite luthérien. Jusqu'en 1872, toutes leurs propriétés
au nom de leur fondateur, le docteur Keil; celui-ci, devenu
fit un partage entre les familles, remettant à chacune un
lles n'en travaillent pas avec moins de zèle depuis lors à la
ɜité commune. Si une famille se réserve un peu de miel ou
et le vend à son propre profit au lieu de s'en nourrir, c'est
rement pour acheter soit du tabac, soit quelque autre dou-
t cette irrégularité, dont personne n'abuse, est tacitement
Bref, rien n'est absolument défendu, ce qui n'empêche pas
urs d'être austères.

is la fondation de la colonie (1844), il n'est pas sorti de son
criminel ni un mendiant; on ne peut citer aucun procès.
intellectuelle est absolument nulle, bien qu'il existe une
mais les fermiers environnans admirent Bethel et Aurora
des modèles de prospérité, des paradis dans leur genre.
citoyen est libre de reprendre son argent et de s'en aller;
ɔins les désertions sont rares; sans doute l'influence extraor-
qu'exerce sur eux le docteur Keil contribue à les retenir.
ı Prussien dont les idées étroites s'appuient sur une volonté
Après s'être occupé de commerce, de médecine, de magné-
il s'avisa de devenir réformateur, commença par défricher
nouveau qui devint Bethel, puis en 1855 émigra vers l'O-
ıvec une partie de ses adeptes, en laissant derrière lui un
nt et prédicateur de son choix, M. Giese. A Aurora, il est à
e chef spirituel et temporel, l'autocrate à vrai dire, ses con-
, quatre vieillards, étant nommés par lui-même. Son unique
ement tend à mettre la vie humaine en harmonie avec les
ıurelles, à tout laisser entre les mains du Père céleste, et à
ɜer les épreuves de ce monde sans fracas, sans inquiétude,
grets inutiles. A ce prix, dit-il, on est un homme.

IV.

Un chef vénéré, une croyance religieuse, quelque simple qu'elle soit, voilà pour toute commune les conditions de succès indispensables. Le communisme démocratique rationnel, qui prétend se passer de foi et d'obéissance, ne paraît pas avoir réussi en Amérique, bien que les disciples de M. Cabet aient renouvelé depuis 1848 une partie de l'expérience de Robert Owen. Le premier tort de M. Cabet fut de fonder sa société sur le crédit, oubliant que les dettes sont une condition certaine de ruine. M. Cabet, avocat français devenu homme politique, membre du corps législatif, écrivain et journaliste, est moins connu pour son *Histoire de la révolution* que pour de nombreuses brochures dans le goût de Fourier et la description chimérique d'une prétendue terre promise qu'il essaya par la suite de fonder dans le Texas. Au lieu des délices annoncées, ses premiers partisans ne trouvèrent que la fièvre jaune sur les bords de la Rivière-Rouge (1848). En 1850, Cabet transporta son phalanstère à Nauvoo, que les mormons venaient d'abandonner. Nauvoo ne devait être qu'un point de rassemblement d'où les icariens se répandirent dans les déserts de l'Iowa, où ils cultivent aujourd'hui 1,936 acres de terre près de la station de Corning, sur le chemin de fer du Missouri. Si leur chef eût été un homme de la trempe des Rapp ou seulement des Keil, il eût probablement réussi dans son entreprise, car il avait l'élément de succès principal, un grand nombre d'adeptes. Les dupes que d'incessantes tirades sur l'exploitation du pauvre par le riche attirèrent à Nauvoo furent un instant au nombre de 1,500. Avec 1,500 hommes laborieux et résolus, M. Cabet aurait pu accomplir de grandes choses en commençant par l'essentiel, une direction sage et suivie imprimée au travail; mais, au lieu d'assurer du pain à ses disciples, il perdit le temps à écrire ses tapageuses réclames et à rêver l'impossible : l'enseignement supérieur, les théâtres, le bien-être, les plaisirs de toute sorte. Par une dérision amère, l'Icarie est le séjour même de la misère, courageusement supportée du reste. Des utopistes obstinés au nombre de soixante-cinq, Français pour la plupart, s'y consolent de tout en disant : « Nous sommes libres, nous ne servons personne, nous faisons ce qui nous plaît. » Le mariage obligatoire, l'abolition de la servitude, le partage des biens comme entre frères, le règne de la majorité, forment leur seule loi; la religion n'y a point de part, le dimanche n'est qu'un jour de repos et d'amusement. Ils nomment un président chaque année; mais ce président, qui n'a d'autre rôle que d'obéir à la société, ne pourrait vendre un boisseau de blé sans permission. Les femmes ont le droit de se mêler aux débats,

mais non de voter; les familles sont peu nombreuses. Le résultat de cet ordre de choses est visible : des chemins mal tenus, des cabanes sordides, au milieu desquelles commencent à se dresser cependant quelques maisons pauvres, des sabots, des repas mal servis dans la salle commune. Les plus mauvais jours sont passés sans doute pour les icariens; quelques enthousiastes leur prédisent même un avenir prospère, mais leur colonie n'en reste pas moins quant à présent la dernière des sociétés communistes.

Les dettes, l'esprit de spéculation et l'absence d'une autorité centrale absolument respectée ont amené aussi dans l'Illinois la chute de la commune suédoise de Bishop Hill, qui s'appuyait d'ailleurs sur des principes religieux très fermes. De 1846 à 1862, ses membres prospérèrent, triomphant de la fièvre des prairies, remplaçant peu à peu les tentes et les cabanes par de bonnes constructions de brique, défrichant, construisant des ponts, élevant le plus beau bétail de l'état. Ils furent un instant au nombre de mille. Vers 1859, la jeunesse perdit de vue le but religieux et demanda plus de distractions, une discipline moins sévère; comme il y avait des dettes, une complète désorganisation s'ensuivit. Les seules sociétés communistes vraiment fortes sont celles qui, évitant le crédit, vivent au point de vue financier comme si elles devaient se disperser d'un jour à l'autre. Aucune peut-être n'a réussi commercialement comme celle des *perfectionnistes*.

Cette société, dite du *libre amour*, est bien connue déjà en Europe, grâce au soin insolite qu'elle met à rendre publics par l'entremise de la presse ses actes et ses tendances, grâce surtout peut-être à certaines particularités scandaleuses qui piquent la curiosité en rappelant les mœurs mormonnes et la Cité du soleil de Campanella. Dans le partage égal de tous les biens de ce monde, les perfectionnistes ne se sont pas même réservé la famille; femmes et enfans sont en commun, avec des restrictions toutefois qui empêchent cette règle d'être aussi favorable au sensualisme qu'on pourrait le supposer d'abord. Le mariage complexe, où se combinent avec une audace sans précédent la polygamie et la polyandrie, autorise tout homme et toute femme faisant partie de la société à cohabiter librement après avoir obtenu le consentement l'un de l'autre non pas dans des entretiens particuliers, mais par l'intervention d'un tiers. L'attachement exclusif de deux personnes serait considéré comme idolâtrie et rompu au moyen de la *critique*, qui remplace chez les perfectionnistes la confession et l'enquête, jugées nécessaires par toutes les autres sectes pour s'assurer de l'état spirituel de leurs membres. M. Nordhoff put assister à l'une de ces scènes de *critique*. Un jeune homme prit place sur la sellette, M. Noyes, le chef de la communauté, étant présent,

et une quinzaine de témoins déposèrent contre lui, les uns l'accusant d'indifférence religieuse, les autres d'orgueil, de délicatesse pour la nourriture, de préférences déplacées, etc... L'accusé, fort pâle et silencieux, écouta la tête basse pendant une demi-heure ce réquisitoire, qui fut ensuite relevé par M. Noyes. Celui-ci dit sa propre opinion concernant le jeune homme, et, sans atténuer aucun de ses défauts, rendit hommage à un triomphe qu'on l'avait vu remporter sur lui-même en consentant à se laisser remplacer par un autre auprès de la femme qu'il avait le tort d'aimer exclusivement, et qui allait mettre au monde un enfant de lui. — Cet aperçu des devoirs d'un perfectionniste peut se passer de commentaires.

La société est d'origine américaine, bien qu'elle compte quelques membres anglais. Son fondateur, qui la dirige encore, J.-H. Noyes, appartient à une bonne famille du Vermont. Né en 1811, il étudia d'abord la loi, puis la théologie, avec l'intention de devenir missionnaire. Un de ces *revivals* féconds en miracles, d'où semblent sortir en Amérique toutes les tentatives de réforme, le mit sur la voie d'un nouveau moyen de salut qui prit le nom de *perfectionnisme*. C'était en 1834. Il revint à Putney dans le Vermont, où son père était banquier, prêcha, écrivit dans cette ville, et réussit à épouser la petite-fille d'un membre du congrès, Henriette Holton, convertie à son étrange doctrine. En 1846, cette doctrine, ayant été proclamée ouvertement, souleva la populace au point que les nouveaux sectaires durent se retirer dans le comté de Madison, près de New-York. Là, ils commencèrent à vivre en communauté très pauvrement sur quarante acres de terre; d'autres communautés de perfectionnistes se formèrent en différens lieux, mais furent englobées finalement par la colonie-mère d'Oneida. Wallingford seul garda une existence distincte, bien que dépendante. A force de courage et de persévérance, les disciples de Noyes surmontèrent les premières difficultés pécuniaires; ils s'étaient adonnés, comme les *shakers*, à l'agriculture et à l'horticulture, sans préjudice néanmoins des fabriques, qui s'élevèrent peu à peu et furent bientôt renommées pour la supériorité de leurs produits. Aujourd'hui ils sont essentiellement manufacturiers.

En 1857, ils firent leur premier inventaire annuel et trouvèrent qu'ils *valaient* un peu plus de 67,000 dollars; en 1874, ils valaient plus d'un demi-million de dollars, bien que leur nombre ne fût encore que de 283. Beaucoup d'hommes, par une aberration de jugement inouie, ont amené avec eux leurs femmes et leurs filles. Les membres les plus âgés s'arrogent le droit de favoriser telle ou telle union, rapprochant autant que possible les jeunes gens d'un sexe des personnes plus mûres de l'autre. La propagation des enfans est

réglée d'après des principes scientifiques; on laisse les nourrissons à leur mère, mais aussitôt sevrés ils subissent l'éducation commune. C'est la loi inflexible d'une secte qui prétend être chrétienne; elle tient en effet à la Bible, au Christ comme fils éternel de Dieu, aux apôtres et à la primitive église, professe que le second avénement du Christ coïncida avec la destruction de Jérusalem, et que le royaume de Dieu commença dès lors dans le ciel, que la manifestation de ce royaume au monde visible approche, et qu'une église s'élève pour le représenter ici-bas, en attendant qu'elle le rejoigne là-haut. Sans être spirites comme les trembleurs, les perfectionnistes croient à l'inspiration directe de Dieu et des bons esprits; l'un des plus glorieux priviléges qu'ils revendiquent est celui de pouvoir guérir par la foi; le communisme est à leurs yeux « l'état social de la résurrection, » et la base de leur réforme est de faire son salut; ils aspirent à une vie sans tache, mais, pour atteindre ce but, emploient, il faut le dire, de singuliers moyens. Leurs pratiques religieuses sont fort simplifiées; ni sacremens, ni prédication, ni cérémonies d'aucune sorte; le dimanche même n'est point observé, sous prétexte que chaque jour est au Seigneur; point de prières à haute voix; en revanche, ils lisent beaucoup la Bible et la citent à tout propos. Leur système administratif est ingénieux, ils ont vingt et un comités pour la distribution des dépenses, les devoirs de l'administration sont partagés en outre entre quarante-huit départemens, et ces rouages compliqués en apparence marchent avec une précision admirable; c'est une femme pourtant qui dirige la tenue des livres, au moyen desquels on peut se rendre compte des profits ou de la perte dans chaque branche d'industrie aussi bien que du coût de tout ce qui se consomme.

Le dimanche matin, on discute en conseil (*business board*) les affaires de la semaine précédente, un secrétaire prend des notes sur les diverses propositions, et le soir son rapport est examiné dans un nouveau conseil. Tous les projets approuvés par la majorité sont exécutés; une fois par an, le travail des douze mois est détaillé comme celui de la semaine; au commencement de chaque année a lieu l'inventaire. Après le 1er janvier, le comité des finances reçoit les estimations, c'est-à-dire que quiconque a un projet en tête le soumet, accompagné d'un devis qui permet de juger s'il est conciliable avec les ressources de la société. Les femmes sont membres des comités comme les hommes, et les aptitudes de chacun trouvent leur emploi.

Les perfectionnistes font grand usage de la presse, et leur journal, l'*Oneida Circular*, est répandu de tous côtés dans le monde; il est bien rédigé d'ordinaire et intéressant par la franchise avec laquelle il expose les théories de la secte. Les annonces sont de

curieuses pièces humoristiques; en voici quelques échantillons: *chambres à louer* — dans les nombreuses demeures que le Christ a préparées à ceux qui l'aiment.

Aux affligés, — le *vin* et le *lait* pour ceux qui ont faim, le *repos* pour ceux qui sont fatigués, les *consolations* pour blessés de tout genre, — gratis au magasin du Fils de Dieu.

Restaurant magnifique, — au mont Sion, etc...

L'habitation commune de la *famille* a quelques prétentions architecturales et est merveilleusement aménagée, chauffée à la vapeur, bien meublée sans affectation de luxe ni d'excessive simplicité; elle renferme des bains, des salles de spectacle et de musique, un parloir, une salle à manger commune, de nombreuses chambres à coucher parmi lesquelles il y a deux dortoirs pour les enfans, et des appartemens séparés pour ceux à qui leur âge avancé permet la solitude, une bibliothèque de 4,000 volumes. Les bureaux, l'école, les boutiques, la buanderie, sont en face de cette maison, à un mille plus loin se trouvent les fabriques. Les fermes peuvent passer pour de véritables modèles.

Sauf les enfans, qui dorment autant qu'ils veulent, chacun se lève entre cinq et sept heures et demie; toutes les minutes sont employées sans que personne toutefois ait à descendre désormais aux gros ouvrages confiés à des travailleurs gagés qui se louent fort de leurs patrons. Les habitudes invétérées étant en abomination, l'heure et le nombre des repas sont fréquemment changés. On n'y permet pas l'usage des spiritueux, la viande n'est servie que deux fois par semaine. Au moyen d'un tableau accroché dans une galerie, chacun sait aussitôt où trouver tel ou tel membre; une cheville placée en face du nom l'indique. Les hommes sont habillés selon nos modes, mais simplement, ils ne fument pas; les femmes ont de larges pantalons, une jupe qui s'arrête au-dessus du genou et les cheveux courts; c'est commode et décent, mais assez laid. On appelle les hommes monsieur, les femmes mademoiselle, à moins qu'elles n'aient été mariées avant leur initiation.

Les manières des perfectionnistes sont douces et polies; une gaîté tranquille règne parmi eux. M. Nordhoff crut remarquer cependant que les enfans, tous robustes et bien soignés, manquaient de cette expansion si naturelle à ceux qui ont été l'objet de la tendresse exclusive du père et de la mère. « Un homme ou une femme, dit-il, peut s'accommoder de faire partie d'une grande machine sociale, mais c'est plus dur pour un enfant. Ceux-ci m'ont fait penser aux petits poulets éclos par des moyens artificiels, et qui n'ont connu qu'une couverture au lieu de l'aile maternelle. » L'école est bonne, on y apprend l'histoire, la grammaire, le latin, le français, la géologie, la musique. La *famille* envoie ses sujets les plus dis-

tingués à New-York pour des études spéciales; la mécanique est cultivée avec un grand succès; du reste il est merveilleux de voir combien chacun des communistes, qui n'aurait peut-être jamais eu les mêmes talens dans le monde, devient vite, sous l'influence d'un genre de vie particulier, ingénieux, inventif, habile en toutes choses. Les enfans des perfectionnistes abandonnent rarement la société; depuis l'origine, un seul membre a mérité d'être expulsé.

M. Nordhoff trace le tableau d'une soirée chez ces promoteurs du libre amour. Il montre une vaste galerie où les femmes sont assises autour de nombreuses tables rondes, occupées d'ouvrages d'aiguille, d'autres dispersées par groupes; on chante des hymmes, on lit le rapport des travaux, quelques extraits amusans des journaux qui excitent le rire; la danse et tous les jeux sont permis, sauf les cartes. Les conversations roulent généralement sur des questions religieuses et se terminent par des professions de foi. Voici le tour habituel des hymnes d'Oneida : un homme chante en regardant sa voisine,

« Je vous aime, ô ma sœur,
Mais l'amour de Dieu est meilleur.
L'amour de Dieu vaut mieux que tout! »

A quoi la sœur répond :

Je vous aime, ô mon frère, etc.

Puis toutes les voix répètent en chœur :

« Oui, l'amour de Dieu est meilleur,
Alleluia, alleluia!
L'amour de Dieu vaut mieux que tout. »

On voit que leur littérature n'est pas des plus élevées : elle suffit à des aspirations nécessairement assez vulgaires; le beau est éliminé de toute organisation communiste, laquelle ne donne d'essor ni aux plus grandes passions, ni aux plus hautes facultés de la nature humaine, c'est toujours la loi des égaux : retrancher rigoureusement ce qui n'est pas communicable à tous. Aussi est-il douteux que des intelligences exquises et cultivées puissent jamais se plier à ce régime; on cite pourtant dans le Kansas la commune de Cedar-Vale, où un petit noyau de Russes de distinction, des savans, des artistes, des lettrés, matérialistes pour la plupart, ayant accepté la pauvreté volontaire, est venu essayer de la vie naturelle. Il s'est joint à lui un élément tout opposé quant aux principes, mais tendant à un même but; ce sont des spiritualistes américains, médecins, *clergymen*, etc. Une dame russe remarquablement jolie et aussi dévouée qu'enthousiaste a partagé cette lutte héroïque livrée au nom de la liberté.

Il y a aussi non loin d'Oneida, sur les bords du lac Erié, la commune de Brocton, fondée par le poète spirite Lake Harris (1), qu'est allé rejoindre Laurence Oliphant, l'auteur célèbre de *Piccadilly* (2), écrivain, diplomate et membre du parlement d'Angleterre. Ayant fourni avant l'âge de trente-sept ans la carrière la plus brillante, ce missionnaire du grand monde s'est enseveli, à l'exemple des premiers chrétiens, dans une Thébaïde, et défriche aujourd'hui au nom du Seigneur le sol de sa nouvelle patrie. Sa mère, lady Oliphant, suit la même voie. Parmi les soixante membres adultes de cette communauté qui a loué, ne pouvant suffire seule au travail de la terre, un corps de laboureurs suédois, on compte cinq ecclésiastiques, plusieurs Japonais et des dames américaines de haut parage ralliées à des doctrines mystiques égalitaires, dont la philosophie de Swedenborg forme le fond; toutefois ces deux sociétés de Cedar-Vale et de Brocton, quelque intéressantes qu'elles soient, existent depuis si peu d'années qu'il serait téméraire de parler des résultats qu'elles ont obtenus; elles nous font penser malgré nous au roman socialiste subtil et bizarre de Hawthorne, *the Blithedale romance*, où une poignée d'utopistes, de charlatans, de poètes, d'excentriques et de martyrs se lancent à la poursuite d'un fantôme qui les entraîne dans de burlesques ou tragiques aventures.

On ne joue pas avec le communisme. Ce n'est au fond qu'une révolte contre la société; pour rester inoffensive, elle doit être conduite par des utilitaires. Or ceux-ci s'appliquent avant toute chose à niveler les intelligences et la volonté, à effacer l'individu, à le traiter comme une machine; parler de liberté ou seulement de l'indépendance la plus légitime serait dérisoire, il faut s'attendre d'avance à des privations qui ne sont tolérables que si on les accepte comme moyen de salut et en vue d'une éternelle récompense; il faut obéir aveuglément, renoncer même au for intérieur, au droit précieux d'être jamais seul. Vous n'êtes qu'un grain de sable de l'édifice, vos supérieurs ont le droit de connaître votre plus secrète pensée, de savoir où vous trouver à chaque instant du jour. Bref, vous subissez la loi monastique avec des soucis matériels inconnus dans les cloîtres. Remarquons du reste que les trembleurs, les rappistes et les inspirationistes d'Amana, ceux qui se rapprochent le plus des communautés catholiques du vieux monde, ont donné aux États-Unis les meilleurs exemples de vertu et de prospérité. Il est probable

(1) L'auteur de *a Lyric of the Morning Land, an Epic of the starry Heaven*, etc., et d'autres œuvres qui n'ont que le tort de s'intituler poésie surnaturelle, car il y passe souvent un souffle de génie très personnel, bien que le poète s'imagine écrire sous la dictée de Byron, de Shelley, de Keats ou d'Edgard Poe.

(2) Satire énergique et pétillante d'*humour* contre la société anglaise. M. Oliphant a écrit aussi de très intéressans voyages.

au contraire que la fortune d'Oneida cessera avec la vie de son chef Noyes. Oneida et Wallingford représentent plutôt une vaste corporation manufacturière qu'une commune dans le vrai sens du mot, puisque les perfectionnistes n'agissent guère que comme contremaîtres à la tête de travailleurs payés.

Il ressort des notes de M. Nordhoff, prises avec autant de soin que d'impartialité, produites sans déguisement et sans commentaires, 1° que les communistes américains sont supérieurs aux fermiers et aux artisans du même pays par l'ordre, la méthode, l'économie, et donnent à d'humbles travaux une dignité qu'ils n'ont point ailleurs, 2° que leurs divers systèmes rendent l'oisiveté impossible, les paresseux se trouvant eux-mêmes forcément poussés par cet engrenage inexorable. Depuis près d'un siècle que leur existence a commencé, ils n'ont eu rien à démêler avec les tribunaux; leur probité est proverbiale, ils pratiquent tous la bienfaisance, et ne peuvent être taxés de fanatisme; sauf chez les perfectionnistes enfin, leur morale reste irréprochable aux yeux du monde. Ce qui est en outre évident, ce sont les avantages matériels qu'ils trouvent au « foyer unitaire, » leurs facilités toutes spéciales pour l'éducation des enfans, éducation primaire bien entendu, — il ne faut établir ici, une fois pour toutes, de comparaison qu'avec les classes laborieuses, que ces communes dominent de toute la hauteur de leur industrie, de leurs aspirations spirituelles et de leur prospérité temporelle. Le nombre en augmente sans cesse : l'année dernière encore une nouvelle société, dite de *Social freedom*, s'est formée dans la Virginie. Espérons qu'elles renonceront peu à peu au système d'isolement qui existe chez la plupart d'entre elles, et que les trembleurs surtout, ces frères moraves des États-Unis, livreront leur ingénieuse organisation à l'étude et à l'imitation des travailleurs du dehors. L'Europe, cela va sans dire, n'aura rien à leur emprunter, sous peine de retomber dans des erreurs depuis longtemps vouées à l'exécration et au ridicule; ce n'est pas dans un pays où les grands centres de population sont rapprochés les uns des autres, où le luxe est devenu un besoin comme inévitable résultat des richesses acquises, où la propriété enfin repose sur une base solide consacrée par les siècles, que le communisme peut exister ailleurs qu'à l'ombre des cloîtres. L'excellente leçon, fondée sur l'expérience, qui se dégage du livre de M. Nordhoff s'adresse aux pionniers, aux émigrans de tous les pays. Elle leur prouve que le travail de colonisation doit gagner à être au moins coopératif, et que, fût-ce pour quelques années seulement, les nouveau-venus dans un pays inculte font bien de mettre leurs efforts en commun, quitte à se partager ensuite le résultat de ces efforts réunis.

TH. BENTZON.

LES

DENTS D'UN TURCO

RÉCIT FANTASTIQUE.

I.

A l'heure de la sieste, par une chaleur de 30 degrés Réaumur, le lieutenant Aubert, du 1er régiment de tirailleurs algériens, s'était couché sur son lit de fer, et le journal qu'il essayait de lire venait de lui tomber des mains. Sa chambrette ressemblait fort à celle d'un Arabe. Sur les quatre murs blanchis à la chaux, point d'autre ornement qu'un modeste trophée d'armes, savoir le sabre et le revolver d'ordonnance, plus deux longues pipes en merisier. Une malle contenant du linge et l'uniforme de grande tenue, deux chaises de paille, un escabeau et une table en bois blanc recouverte d'un tapis de drap jaune composaient tout l'ameublement. Au pied de la couchette de fer, une natte d'aloès tenait lieu de descente de lit. Un store de calicot bleu, tendu sur la fenêtre, changeait en une lueur blafarde la lumière éblouissante du soleil d'Afrique. De temps à autre, le frémissement du store témoignait que la brise de mer allait s'élever et répandre un peu de fraîcheur. Le lieutenant dormait, tandis que son brosseur assis sur l'escabeau, les yeux fixés sur le visage de son officier, demeurait immobile comme s'il eût été de cire. Cependant le turco, en pliant les genoux, défit un à un les boutons de ses guêtres, ôta ses souliers et se dirigea tout doucement vers la table, sur laquelle était une trousse de voyage ouverte, et une boîte fermée en érable verni qui contenait les cartouches du revolver. Avec une dextérité remarquable, le brosseur tourna la petite clé dans la serrure, ouvrit la boîte et prit deux cartouches qu'il glissa furtivement dans sa poche; mais, en prenant la troisième, soit par joie ou par crainte, sa main trembla, et la cartouche, tombant à terre sur le carreau de faïence, produisit un bruit

sec qui réveilla le lieutenant. — Je ne sais pas, murmura le turco en feignant de ranger les ustensiles de la trousse, je ne sais pas ce que j'ai fait à Allah; mais aujourd'hui je ne peux toucher à rien sans le laisser tomber.

— Tu sais très bien au contraire ce que tu as fait à Allah, dit le lieutenant. Tu me voles mes cartouches, et Allah n'aime pas les voleurs.

— Lieutenant, tu as mal vu, reprit le turco. Le fils de ma mère n'est pas un voleur. J'essuie la poussière qui est sur tes ciseaux et tes rasoirs. J'ai laissé tomber une petite brosse. Voilà tout.

— Le fils de ta mère a menti. Si tu ne remets pas dans cette boîte les cartouches que tu viens de prendre, je t'enverrai pour huit jours à la salle de police.

— Celui qui n'a pas d'armes n'est pas un homme, dit le turco avec dépit en remettant les cartouches dans la boîte. Ali n'est pas un homme.

— Ali est un ingrat, reprit l'officier. Est-ce qu'il n'a pas un excellent fusil Chassepot que le sultan des Français lui a donné pour rien?

— Un fusil sans poudre n'est pas une arme, et mon chassepot reste au râtelier quand moi je suis dans la rue.

— Tais-toi, fais-moi le plaisir de te chausser, et va-t'en à la caserne.

Le lieutenant revint à la lecture de son journal, et jeta un regard sur les *dernières nouvelles*. Tout à coup il poussa un cri de joie. — Ali, dit-il, tu ne sais pas? la guerre est déclarée. Nous allons partir pour la France.

Ali montra ses dents blanches comme des amandes fraîches en plissant ses grands yeux de gazelle, et puis son visage reprit subitement l'air impassible qui lui était habituel. — Le journal a peut-être menti comme Ali, dit-il.

— Point du tout, répondit le lieutenant. C'est une dépêche du gouvernement. Notre régiment est appelé à l'armée du Rhin. Nous allons faire parler les chassepots, et tu auras soixante cartouches dans ta giberne.

Ali fit de nouveau son rire silencieux. Tandis que le turco remettait sa chaussure, M. Aubert prit son sabre et son képi, et ils sortirent ensemble, l'un pour aller à la caserne et l'autre à l'état-major. L'agitation se répandait déjà dans la ville avec la nouvelle de la déclaration de guerre. Sur son chemin, le turco rencontra une vieille femme qui jouissait d'un grand crédit dans le menu peuple arabe, parce qu'elle était sujette à de fréquentes attaques d'épilepsie, ce qui est, comme on sait, le signe certain du don précieux de seconde vue. La vieille s'arrêta devant Ali, lui barra le passage, et après lui avoir examiné le blanc des yeux et le creux de la main : —

Mon fils, lui dit-elle, mon cher Ali, prends garde à toi. Ce n'est pas pour Allah et son prophète que tu vas combattre. Par-dessus la mer, là-bas, sur la terre froide, je vois des dangers, des dangers qui volent de tous côtés comme des hirondelles. Les balles pleuvent autour du vaillant soldat, et une seule suffit pour le tuer. Il faut te mettre à l'abri de la mort. Mon fils Ali, achète-moi ce talisman; il a été fait par un savant magicien.

La vieille exhiba une petite pierre noire et plate, comme on en trouve par centaines au bord de la mer, et sur laquelle étaient gravés grossièrement les deux mots arabes *arch* et *korsi*, qui sont les noms des deux trônes d'Allah.

— Ce talisman est-il vraiment puissant? demanda le turco.

— Puissant comme le soleil.

— Et combien vaut-il?

— Une piastre.

Ali gratta le fond de sa poche. Il en tira une pièce d'argent de vingt centimes. — Voilà tout ce que je possède, dit-il.

La vieille saisit avidement la pièce de monnaie, puis elle se redressa d'un air solennel en élevant les deux mains à la hauteur de sa tête. La pierre noire percée d'un petit trou pendait au bout d'une ficelle. Ali se courba religieusement, et la sorcière lui mit au cou le préservatif infaillible des atteintes de toute espèce de projectiles. Pendant cette cérémonie, la vieille prononçait des paroles prophétiques. — Ils auront beau tirer sur lui, les infidèles des pays froids; leurs balles n'atteindront pas le bon serviteur d'Allah, quand même elles tomberaient plus serrées que la grêle. Il est à l'abri de la mort par le feu, le vrai croyant, et pour se garder de la mort par le fer il a ses jambes agiles, ses bras nerveux et son cœur de lion! Va, mon fils; sois vainqueur, et méfie-toi des armes blanches.

Plein de confiance dans la vertu de son talisman, le turco reprit le chemin de la caserne.

Ali-ben-Samen avait porté les armes contre le sultan des Français dans sa petite jeunesse. Il avait pris part à maintes expéditions de sa tribu insoumise, détroussé maints convois, pillé maintes fermes, assassiné maints colons européens, et il ne croyait pas avoir mal fait. Ali, étant né sous la tente, ne savait pas au juste son âge et s'étonnait parfois de voir que tous les Français paraissaient se souvenir du moment de leur naissance. C'était un beau garçon de pur sang arabe, d'une force peu commune, leste et souple comme un chat, la peau brune, mais non noire, le nez droit, le front haut, la bouche grande, les lèvres fortes, mais non épaisses. Ses yeux semblaient d'émail et ses dents de fine porcelaine. A voir l'air calme du visage, la gravité de la démarche et la sobriété du geste, on aurait pris Ali pour un homme raisonnable et maître de lui; mais tout cela

qu'un masque. Dans ses momens de passion, l'Africain ne se ssait plus. Obéissant, apprivoisé par la discipline, il gardait l de son âme ses instincts sauvages, tout prêts à se déployer, leur donnait carrière; au demeurant, le meilleur fils du et voleur comme une pie. La plus belle de ses qualités e courage était une frugalité incompréhensible pour l'homme rd. Une poignée de riz cuit à l'eau suffisait à sa nourriture ingt-quatre heures, et de sa vie il n'avait bu ni vin ni aucune liqueurs dont les soldats s'empoisonnent. Dans une expédi- alheureuse de sa tribu, Ali avait été entouré par les zouaves, ıme il ne voulait point se rendre, on l'avait garrotté avec des et transporté à Constantine comme du bagage. Persuadé allait le fusiller, il s'imagina d'abord qu'on n'osait pas le à mort par crainte de représailles; mais il finit par com- e que la peur n'entrait pour rien dans cette mansuétude des is. Leur générosité le toucha. On lui permit de visiter Alger irculer librement dans la ville, sous la promesse de ne point er à s'évader. Finalement il s'engagea dans les tirailleurs ns pour conquérir le droit de porter des armes, et il se con- en loyal soldat.

ıt une véritable partie de plaisir pour Ali que l'embarque- ur le bateau-transport et l'arrivée sur le continent européen. avec quelle précipitation désordonnée s'exécutèrent les mou- ı de troupes pendant les derniers jours de juillet 1870. A le, le turco eut le plaisir de se montrer dans la Canebière, il sur l'épaule, au milieu d'une population curieuse et sym- ıe; mais à Lyon il n'eut pas le temps de parcourir la plus ville de France après Paris. En approchant du théâtre de re, son régiment, dirigé tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ɜ succession d'ordres et de contre-ordres, ne se reposa plus. e 3 août les tirailleurs algériens, définitivement attachés à ion du général Douay, arrivèrent à Wissembourg. Ils mirent rmes en faisceaux dans la gare du chemin de fer et les ter- nvironnans. Un bataillon de troupes de ligne occupait la e reste de la division était campé sur le Geisberg, dont un hâteau entouré de murailles épaisses couronnait le sommet. ı savoir, cette division de cinq mille hommes avait en face à quelques heures de marche, une armée cinq fois plus nom- commandée par le prince royal de Prusse, et qui s'avançait imulant ses mouvemens dans un pays couvert de forêts.

ɜutenant Aubert était encore à table avec les autres officiers iment dans la salle du buffet de la gare, quand notre turco, ıent restauré par une ration de soupe et un peu de riz, dor- ɜjà sur une planche d'un sommeil profond et réparateur. Il

ne se doutait guère du choc terrible qui se préparait pour le lendemain. Ce n'était pas à lui qu'il appartenait de le prévoir. Par malheur, ses chefs ne s'en doutaient pas plus que lui. Les officiers s'étendirent à leur tour sur les banquettes et les tables. La nuit vint, et le silence se répandit dans tout le campement.

Avant le coucher du soleil, si quelqu'un se fût élevé au-dessus de Wissembourg au moyen d'un ballon captif, on aurait pu voir, dans les espaces découverts et à travers le feuillage des bois, s'agiter une immense fourmilière, divisée en trois groupes distincts : le deuxième corps d'armée bavarois, les cinquième et onzième prussiens, puis les Badois et les Wurtembergeois commandés par le général de Werder. Au point le plus rapproché de la petite division française, les Bavarois mangeaient leur repas du soir. On leur distribuait de bons morceaux de viandes salées. Une large barrique, montée sur des tréteaux et percée aux deux extrémités, versait la bière par ses deux robinets à la fois. Le major Fressermann, allant d'un peloton à l'autre, s'assura que ses hommes ne manquaient de rien. Quand il les vit bien repus, l'estomac plein, les lèvres luisantes et les yeux alourdis, il les laissa dérouler leurs manteaux pour se coucher sur l'herbe desséchée par le vent d'est, qui soufflait sans interruption depuis trois mois. Son inspection achevée, le major vint s'asseoir près du chirurgien Basilius, qui l'attendait pour souper avec lui. Par manière de compliment sur son exactitude à remplir son devoir, le chirurgien l'accueillit en lui disant : — Les premiers sont les derniers.

— *Major sum*, dit Fressermann en jouant sur le nom de son grade.

— *Imò, maximus es*, répondit Basilius.

Et ils se mirent à manger en gens de robuste appétit.

Dans son régiment, le major Wolfgang Fressermann passait pour un joli garçon. Il avait trente ans, la face large, la peau très blanche, les cheveux blonds, les moustaches en crochets, les yeux d'un bleu clair, le regard froid et l'air martial. Sa mâchoire inférieure était un peu lourde et sa langue épaisse, ce qui l'obligeait à parler lentement. Sa taille, de grandeur moyenne, bien serrée dans l'uniforme, paraissait belle, quoique les épaules fussent un peu hautes et le cou court. Il avait la jambe forte et le pied long; mais il valsait avec grâce. Malgré la vigueur de sa constitution, tous ses avantages physiques étaient gâtés par une fâcheuse infirmité. Fressermann avait les dents mauvaises et il souffrait parfois de névralgies insupportables, ce qui ne l'empêchait pas de faire son service avec une louable ponctualité. Né dans la petite ville de Roth d'une famille aisée, mais n'ayant point de titre au milieu d'une aristocratie pleine de morgue, le major savait rendre à chacun ce qu'il lui devait, parlant avec plus de respect à un *graf* qu'à un baron, humble

devant ses supérieurs, poli avec ses égaux, brusque et hautain avec ses inférieurs, comme il sied à un bon Allemand. D'ailleurs intelligent, laborieux, musicien, doué d'aptitudes diverses et d'une mémoire complaisante, il portait dans sa tête un bagage considérable de notions variées, les unes utiles, les autres sans valeur. A force d'étudier les commentateurs, si nombreux en son pays, il avait perdu le sens vrai des textes. Le cours d'esthétique de Hegel lui avait appris les règles du beau dans les arts; mais, en face d'un tableau, il ne pouvait pas dire si la peinture en était bonne ou mauvaise. Sa sensibilité poétique s'émouvait aisément. Les larmes lui venaient aux yeux lorsqu'il chantait un *lied* de Schubert, mais à la vue d'un blessé ou d'un agonisant il restait maître de lui-même comme l'empereur Auguste. Nul ne savait mieux que lui soutenir une thèse fausse en observant les lois de la logique. Enfin, à tous les dons heureux que lui avaient prodigués les bons génies le jour de sa naissance, une méchante fée, arrivée la dernière, avait opposé ce correctif inquiétant : « avec tout cela, tu ne plairas pas. » En effet, lorsqu'il voulut faire la cour à la fille de son voisin, le riche fabricant de quincaillerie de Furth, Mlle Emilia ne répondit à ses complimens que par une incrédulité railleuse et affectée. Six mois avant la guerre, le 24 décembre, on fit chez le voisin deux arbres de Noël, l'un pour les enfans et l'autre pour les grandes personnes. Mlle Emilia disposa les numéros de telle sorte que M. Fressermann gagna une brosse à dents. Cette allusion peu charitable à son infirmité blessa justement le major. Il en conclut que la jeune fille avait un cœur dur, et il cessa de lui adresser ses hommages.

Est-il besoin de faire remarquer combien le major Fressermann ressemblait peu au pauvre turco qui, le soir du 3 août, dormait sur une planche à quelques lieues de lui? Assurément la nature n'avait point créé ces deux hommes pour qu'ils vinssent se heurter l'un contre l'autre, et si l'on m'eût dit au mois de juin que, dans peu de jours, ils se battraient ensemble, je ne l'aurais pas voulu croire. Cependant le 4 août, vers sept heures du matin, le canon tonna sur la rive gauche de la Lauter. Tout de suite après, une vive fusillade annonçait que les Bavarois tentaient l'assaut de Wissembourg. Leur feu diminua peu à peu, et l'on apprit que le bataillon du 74e de ligne les avait énergiquement repoussés. Pendant ce temps-là, les turcos se fortifiaient à la hâte en prenant dans le matériel du chemin de fer tout ce qui pouvait servir à former une redoute. Bientôt on aperçut à une grande distance une ligne noire qui s'avançait lentement : c'était la division bavaroise appuyée du cinquième corps prussien. Le colonel des tirailleurs observait cette marée montante. Lorsqu'il la crut à portée des chassepots, il commanda le feu. Les fusils à aiguille répondirent aussitôt, et le vacarme alla toujours en

croissant. Le tir des Prussiens se distinguait par un ensemble et une régularité presque mécaniques. A chaque décharge, c'était comme une nappe de projectiles, tous à la même hauteur, et qui faisaient voler en éclats les faibles palissades de la redoute et les vitres de la gare. Quelques tirailleurs blessés se traînaient sous les pieds de leurs camarades. Au milieu du bruit, le lieutenant Aubert ne put s'empêcher d'admirer les mouvemens corrects de l'infanterie prussienne. Il se tourna vers Ali, et lui dit : — Regarde comme ils manœuvrent bien ; cela est vraiment beau.

— Non, répondit le turco; ils tirent tous ensemble, mais ils ne savent pas bien viser. Ali est à sa dixième cartouche et il a tué dix hommes, quatre soldats et six officiers.

— Comment le sais-tu? Les officiers sont dans le rang, mêlés avec les soldats.

— Oui, mais ils n'ont pas de fusil, et je vois au mouvement de leurs lèvres qu'ils font des commandemens.

— Quels yeux tu as!

— Ali voit clair la nuit comme le jour.

Le turco montra ses dents blanches en prenant sa onzième cartouche. Cependant la marée noire montait toujours. De son côté, les décharges continuaient à intervalles égaux et avec un ensemble parfait, tandis que de l'autre côté le feu ne s'arrêtait plus. C'était le tir à volonté, moins régulier, mais dont tous les coups portent. Une oreille exercée aurait senti, dans ce désordre apparent, la volonté tenace et l'acharnement de la résistance. Le lieutenant Aubert, atteint par une balle à l'épaule gauche et perdant beaucoup de sang, fut obligé d'aller s'asseoir à l'écart. Au bout d'une demi-heure, la gare était envahie par les assaillans. Alors commença le combat à la baïonnette, puis la lutte corps à corps, et enfin la boucherie. Les tirailleurs algériens, accablés par le nombre, furent tués, blessés ou désarmés jusqu'au dernier homme. Un seul pourtant se défendait encore. Ali, grimpé sur l'impériale d'un wagon, tirait dans la mêlée en ajustant de préférence les officiers. Quatre fusils à aiguille furent dirigés vers lui de quatre points différens; mais son talisman, puissant comme le soleil, le garantissait de la mort par le feu. Les quatre balles sifflèrent à ses oreilles sans l'atteindre, et il se mit à danser en faisant son rire féroce et muet. Le major Fressermann, qui se trouvait près du wagon, monta sur le marche-pied, et d'un coup de sabre frappa le turco à la jambe gauche. Ali, devenant furieux, bondit comme un tigre malgré sa blessure, et sauta dans la mêlée; mais, au moment où il touchait la terre, le major lui porta un violent coup de pointe qui lui traversa la poitrine et l'envoya rouler sous son wagon; il y demeura étendu sur le dos, versant un ruisseau de sang par sa large plaie, les yeux

grands ouverts et la lèvre supérieure relevée au-dessus des gencives avec une étrange expression où se mêlaient ensemble la rage, le rire et l'agonie.

II.

Au sommet du Geisberg, la défense n'était ni moins opiniâtre, ni moins meurtrière qu'à Wissembourg. Les Allemands, cinq fois plus nombreux que les Français, finirent par avoir raison de cette poignée de braves. A midi, la résistance avait cessé. La division Douay battait en retraite par la route de Climbach, laissant derrière elle son général tué au début de l'action et quinze cents hommes hors de combat. — Triste prélude de désastres plus grands!

Quelques heures plus tard, la gare du chemin de fer changeait d'aspect. Sous la direction des chirurgiens, les aides, accompagnés d'un détachement de soldats, procédaient au triage des morts et des blessés. On chargeait les premiers dans des charrettes, les seconds se divisaient en deux catégories : ceux qui pouvaient être sauvés et les désespérés, dont il n'y avait plus qu'à attendre la mort pour les envoyer à la fosse. Avec les turcos, on y allait sommairement; plus d'un fut jeté dans la charrette respirant encore, mais non sur l'ordre du docteur Basilius, qui était un homme consciencieux. Le docteur, assisté d'un aide, avisa le pauvre Ali couché sous son wagon. Il le tira par une jambe et se mit à genoux pour l'examiner de près.

— Oh! dit-il, voilà un jeune sauvage qui a la vie dure. Il est encore chaud. Cependant je ne sens pas battre le pouls. Cette mousse rouge qui sort de ses lèvres indique que les poumons sont hors de service. Quelle mine terrible! On dirait que le drôle nous regarde et qu'il veut nous mordre avec ses dents affilées comme des lancettes. Mettons-le dans le tas des mourans; il n'y a rien à en faire.

Le major Fressermann s'approcha, tenant son mouchoir appuyé sur sa joue droite. — Mon cher Basilius, dit-il, je souffre horriblement, et je crains d'avoir une fluxion demain. Ne pourriez-vous m'arracher ma dent malade?

— Si fait, répondit le chirurgien. J'ai dans ma trousse tout ce qu'il faut pour cela. Une simple clé de dentiste suffit. Voyons un peu votre bouche. Diable! elle est en mauvais état. Presque toutes vos dents sont plus ou moins cariées. Au lieu de les perdre une à une, ce qui arrivera infailliblement, n'aimeriez-vous pas mieux les échanger contre celles de cet Africain? Suivez mon raisonnement : vous êtes destiné à souffrir pendant dix ans, après quoi vous aurez la bouche entièrement dégarnie. Je vous propose d'en finir tout de

suite avec les souffrances. Voilà un jeune Arabe qui nous fournit un râtelier complet, la plus belle marchandise du monde, sans bourse délier. Il n'y a que la guerre pour offrir de telles aubaines. Je vous débarrasse de vos mauvaises dents, et je les remplace par celles de ce turco. C'est une opération connue qui a déjà réussi. Au moment où la dent est arrachée, on introduit aussitôt la dent pareille dans l'alvéole. L'hémorrhagie n'a pas le temps de se produire, et la soudure se fait moyennant quelques jours de régime et de précautions. Pour les dents à une seule racine, comme les incisives, les canines et les œillères, je réponds du succès; pour les premières molaires à deux racines, nous reussirons encore. Quant aux molaires du fond, à trois ou quatre racines, nous les laisserons de côté. Vous les ferez arracher lorsqu'elles vous donneront des névralgies. Décidez-vous promptement, car ce jeune Bédouin n'a plus qu'un souffle de vie, et dans un moment il serait trop tard,

— Combien de temps durera mon supplice? demanda le major.

— Environ un quart d'heure. Nous avons dix-huit dents à extraire et à remplacer, dix du haut et huit du bas; une minute pour chaque opération, ce n'est pas trop exiger.

— Mais, reprit le major, je reconnais ce turco; c'est moi-même qui l'ai tué.

— Que vous importe? Pour lui enlever ses dents, nous n'avons pas besoin de son consentement. Il a mangé ce matin son dernier morceau de pain. Quand nous l'aurons jeté dans le trou, le trésor qu'il porte dans sa bouche sera perdu à jamais. En vous donnant ce trésor, je le conserve, et la nature, souriant aux efforts de l'art, va favoriser mon entreprise. N'hésitez plus. Asseyez-vous sur ce madrier.

— Êtes-vous bien sûr de ne pas m'estropier? dit le major. Ne cédez-vous pas à l'envie de tenter une opération rare, et de me prendre pour sujet d'une expérience?

— Monsieur le major, répondit Basilius, je suis docteur en médecine et chirurgien dans l'armée du roi. J'en ai opéré bien d'autres que vous. J'ai soutenu mes thèses en latin, et j'ai pratiqué avec succès la transfusion du sang artériel, qui est une découverte récente et vraiment scientifique.

— Encore un mot, docteur, ne dois-je pas craindre d'implanter dans mes gencives les dents d'un ennemi? Malgré moi, je pense au sort de Pierre Schlemihl.

— Quelle idée avez-vous là? Pierre Schlemihl a vendu son ombre au diable. C'était une faute. L'ombre est l'accessoire nécessaire de tout corps solide. Vous, au contraire, vous donnez au diable vos dents mauvaises. Ce Bédouin vous tombe sous la main, vous le tuez régulièrement d'un coup de sabre, vous lui prenez ses dents comme

du butin, selon les lois de la guerre. Il aurait tort de se plaindre. Allons! mettez-vous là.

En parlant ainsi, le docteur tirait de son nécessaire une clé de dentiste et retroussait ses manches. Il fit signe à son aide de poser la tête du turco sur le madrier où le major s'était assis; puis il passa derrière le patient, et l'opération commença. Arrivé à l'une des canines du bas, le docteur s'arrêta pour la regarder. — Oh! dit-il, en voici une dont la pointe est ébréchée; mais elle n'en sera pas plus mauvaise. Ce drôle aura voulu manger du fer ou des cailloux.

M. Basilius ne se trompait pas : dans sa lutte avec les zouaves qui l'avaient fait prisonnier, Ali, ivre de colère, avait mordu le fourreau d'un sabre-baïonnette, et la pointe d'une de ses dents s'était brisée contre le fer.

Quoique dur au mal, Fressermann demanda grâce après la sixième dent extraite et remplacée. Le docteur lui accorda dix minutes de répit, et autant à la douzième dent. Enfin, au bout d'une grande heure, la dix-huitième dent fut mise en place. Basilius pressa doucement les gencives avec ses doigts, corrigea les irrégularités, et tirant de sa trousse un petit miroir : — Mon cher major, dit-il, regardez-vous. Ce ne sont pas des dents que vous avez, ce sont des perles, des opales, des pierres fines. Vous êtes rajeuni de dix ans. Que nous disiez-vous tout à l'heure de Pierre Schlemihl? C'est à la légende de don Juan qu'il faut penser. Les femmes vous suivront désormais comme cette ombre que Schlemihl a eu la sottise d'aliéner. Nos grands peintres de Munich vont se disputer l'honneur de vous représenter en Apollon, et le sculpteur qui fera votre statue l'appellera l'Antinoüs germain.

En effet le major était transformé. Dans le petit miroir de poche, il crut voir le visage d'un inconnu, celui d'un Adonis en uniforme souriant à sa propre image avec attendrissement; mais, lorsqu'il voulut répondre aux complimens du docteur, ses douleurs se réveillèrent, une grimace involontaire bouleversa tous ses traits, et il lui fut impossible d'articuler un seul mot.

— Maintenant, lui dit Basilius, gardez le silence le plus absolu pendant trois semaines. Allez à Lauterbourg. Dormez dans un bon lit, la bouche entr'ouverte; mangez de la bouillie comme les petits enfans, de la gelée, des sucs de viandes saignantes. Ne vous servez pas de vos dents. Laissez-leur le temps de prendre racine. Demain, en portant mon rapport au général, je lui demanderai pour vous un congé de trois semaines. La guerre n'est commencée que d'aujourd'hui : vous assisterez encore à plus d'une bataille. Suivez mes avis scrupuleusement. Silence! vous me remercierez plus tard; mais que vois-je donc là sur la poitrine de notre jeune sauvage? On dirait

une amulette. Ma foi, si c'était un préservatif du mal de dents, on ne peut nier qu'il ne fût efficace. Jamais je n'ai vu de bouche meublée comme celle de ce drôle. Prenez-lui son talisman, monsieur le major, cela fait partie du butin.

Basilius donna l'amulette à M. Fressermann, qui la mit dans sa poche.

— A présent, reprit le chirurgien, qu'on emporte ce Bédouin. Il est mort pendant l'opération.

Et le pauvre turco fut jeté dans la charrette.

M. Fressermann n'eut garde de manquer aux prescriptions de son ami Basilius. Il se logea dans une auberge à Lauterbourg, ne communiqua que par signes ou par écrit avec les gens de l'hôtel, ne prit que des alimens liquides et dormit la bouche ouverte. Dès le septième jour de ce régime, les douleurs cessèrent; le quinzième jour, les incisives et les canines s'étaient affermies. La première fois que le major voulut parler, il éprouva une grande difficulté à prononcer certains mots; mais il pensa qu'il lui fallait le temps de s'accoutumer à ses nouveaux organes et d'apprendre à s'en servir. Enfin le vingtième jour il se sentit bien et dûment en possession par droit de conquête de l'appareil dentaire de l'Arabe Ali-ben-Samen. Son congé étant expiré, il rejoignit son régiment, et le 27 août il put se jeter dans les bras de Basilius en le remerciant avec effusion. Quatre jours après, il prenait une part active au combat de Bazeille, où l'infanterie de la marine française se défendit avec la même obstination que les turcos à Wissembourg. Le major, en ramenant au feu ses soldats, pénétra au milieu du village, et reçut une balle dans la cuisse droite. Grâce aux soins et à l'habileté du docteur Basilius, il évita l'amputation; mais la campagne était finie pour lui. Il quitta l'armée avec un congé illimité. Aussitôt que la paix fut signée, le major alla s'établir à Bourbonne-les-Bains, dont les eaux minérales sont renommées pour la guérison des blessures. Il y demeura près de deux ans, et rentra enfin dans son pays natal au commencement de l'année 1873.

La surprise fut grande à Roth parmi les parens et les amis de M. Fressermann lorsqu'on le vit revenir le visage orné de dents plus belles qu'il n'en existait à dix lieues à la ronde. En homme prudent, il s'abstenait d'étaler aux regards des curieux ses nouveaux avantages physiques. Il parlait le moins possible, souriait à peine, et se donnait l'attitude sérieuse d'un acteur qui vient d'achever son rôle dans un grand drame. Sa blessure d'ailleurs le rendait intéressant aux yeux de ses concitoyens; ceux qui le voyaient passer appuyé sur sa canne le considéraient avec respect. M. Fressermann se préoccupait bien plus de recouvrer l'usage complet de sa mâchoire que celui de sa jambe, dont la guérison faisait de rapides progrès. Il

n'était ni délicat ni recherché dans son alimentation, c'était un gros mangeur. Son estomac, habitué à une nourriture copieuse et substantielle, s'accommodait mal du laitage, des pâtes et des potages. Tout ce qui constitue les plaisirs de la table lui était refusé; les heures de ses repas solitaires devenaient des momens d'ennui, voire de supplice, et, lorsqu'il arrivait au bout de son dîner frugal, les organes de la digestion privés d'exercice criaient encore la faim.

A force d'étude et d'attention, M. Fressermann réussit pourtant à discerner parmi ses alimens ceux pour lesquels les dents du turco semblaient avoir le moins de répugnance. Outre les légumes frais, elles acceptaient volontiers le riz ainsi que la *polenta*, si compacte qu'elle fût. Elles se laissèrent prendre à l'appât du blanc de poulet; mais il ne fallait pas songer à leur faire mastiquer les viandes de boucherie, et quant à celle de porc, la première fois que M. Fressermann eut l'imprudence d'en vouloir manger, sa mâchoire demeura comme paralysée pendant une heure. Le major n'insista pas et n'y revint jamais. Ce qui lui tenait le plus au cœur, c'était le mets national de la choucroute. Sans quitter sa terre natale, un bon Allemand privé de choucroute n'est plus qu'un étranger. Les dents du turco refusaient absolument de toucher à cet aliment fermenté, et cependant la choucroute n'offre pas plus de résistance à la mastication que le riz ou la polenta. Guidé par ces observations, M. Fressermann crut deviner que, pour apprivoiser l'ennemi qu'il portait dans sa bouche, il fallait se rapprocher autant que possible du régime alimentaire des Arabes. Le succès qu'il obtint en mangeant des dattes le confirma dans cette opinion. Par induction il eut l'idée de préparer ses bouchées à la manière des Orientaux, c'est-à-dire de supprimer le couteau et la fourchette, et de manger avec ses doigts. Une boulette de viande pétrie passa sans difficulté. M. Fressermann était sauvé; il ne craignait plus de mourir d'inanition.

Cependant le major était encore bien loin de vivre en paix avec ses dents. En voulant les soumettre à parler allemand, il rencontra une mauvaise volonté approchant de la rébellion. A chaque instant il se mordait la langue, et souvent jusqu'au sang. A moins de parler très bas, il ne pouvait prononcer des mots contenant des *f*, des *s* ou des *z*, sans produire un sifflement qui faisait ouvrir de grands yeux à ses auditeurs. Ainsi son propre nom de famille contenait deux écueils. Il eut beau le répéter cent fois, jamais il ne put corriger ni adoucir le bruit aigu et désagréable qui donnait aux deux premières syllabes de ce nom harmonieux l'apparence d'une imprécation. En Allemagne, où il faut se nommer souvent dans les antichambres et où l'on trouve à chaque pas un devoir à remplir, une étiquette à observer, une cour à faire, cet empêchement aurait pu entraîner les plus graves conséquences pour la fortune de M. Fres-

sermann, si ses fortes études universitaires ne l'eussent mis à même de suppléer aux démarches et aux visites par des lettres et des mémoires bien rédigés. Il parvenait ainsi à éluder les principales difficultés de sa situation, mais non à les vaincre, et il redoutait les occasions où il lui faudrait nécessairement recourir aux services d'un ennemi dont l'hostilité se faisait sentir incessamment, car, il ne pouvait se le dissimuler, il portait en lui un organe sauvage et indompté qui ne le reconnaissait pas pour son maître.

Parmi les personnes qui s'étonnèrent du nouveau visage que le major avait rapporté de la guerre, les gens simples pensèrent que M. Fressermann, ayant rencontré dans quelque grande ville de France un dentiste fameux, s'était pourvu d'un râtelier d'une rare perfection. D'autres gens, plus curieux ou moins bienveillans, épièrent la physionomie du major, le jeu de ses muscles, les mouvemens de ses lèvres, ses sourires contraints et son parler embarrassé. Ceux-là conçurent des doutes. Afin de les éclaircir, on fit la leçon à une petite fille que M. Fressermann aimait beaucoup, et qu'il prenait parfois sur ses genoux pour lui raconter des histoires. Le rapport de l'enfant augmenta les soupçons : elle assura qu'elle avait vu certainement dans la bouche de son ami de vraies dents bien plantées dans de vraies gencives. Les dévots catholiques s'inquiétèrent pour le salut de cet honnête officier, qui continuait pourtant à remplir ses devoirs religieux. On craignait qu'égaré par un désir trop ardent de réparer l'unique défaut qu'il eût dans sa personne, il ne se fût lié par quelque pacte secret soit avec le petit vieillard en habit gris qui avait roulé et mis sous son bras l'ombre de Pierre Schlemihl, soit avec la dangereuse beauté à laquelle un jeune Allemand avait donné son reflet, comme un gage d'amour. La France est un pays si plein d'embûches et de perversité qu'un joli garçon de Roth avait bien pu y tomber dans les filets d'une Armide ou les piéges d'un Méphistophélès. On ne tarda pas à s'assurer, il est vrai, que l'ombre portée du major se voyait nettement au soleil de midi, et que son image se reflétait visiblement dans les miroirs sans qu'il y manquât rien; mais un tentateur français devait avoir dans son sac un nombre infini d'inventions et de ruses diaboliques inconnues des habitans de la rive droite du Rhin. Cela faisait frémir d'horreur et de pitié les bonnes âmes à qui la légende de Faust était familière, et dont le sentiment vague du monde surnaturel avait été développé par les charmans récits de Chamisso, de Hoffmann, de Tieck, et de quantité d'autres écrivains, sans compter les poètes dont le goût pour les ballades et les fictions fantastiques répondait évidemment au génie populaire.

C'est ainsi que M. Fressermann devint peu à peu un personnage effrayant, en relations d'affaires avec un agent quelconque de l'em-

pire des ténèbres. La rumeur publique, une fois lancée dans cette voie, ne connaît plus de mesure; à défaut de renseignemens, elle invente des fables, et ne tient aucun compte des antécédens les plus honorables. Le major s'aperçut que le vide se faisait autour de lui. Dans la brasserie, on le laissait seul à sa table, comme si on eût craint de lui parler. Un jeune peintre qui revenait d'Italie dirigea de son côté l'index et le petit doigt de la main gauche, signe usité des méridionaux pour se préserver du mauvais œil et de la *jettatura*. Il existe en Allemagne, sur la façade de beaucoup de maisons, des balcons à vitrages fermés qu'on appelle des espions. Du haut de ces observatoires, des jeunes filles se montraient les unes aux autres le monsieur blessé à qui le diable avait donné, en échange de sa jambe emportée par un boulet de canon et de ses dents gâtées, la jambe d'un général français, plus trente-deux dents superbes volées à tous les morts d'un champ de bataille. Un jour qu'il se promenait sur la route d'Anspach, le major s'approcha d'une bande d'écoliers qui jouaient à saute-mouton. Il entendit un des enfans dire à son camarade : — Sauvons-nous! voilà l'homme aux dents d'argent et à la jambe enchantée.

— Eh! non, répondit le camarade. C'est le bon monsieur Fressermann, qui n'a jamais fait de mal à personne, et qui raconte si bien le conte de *Fortunatus* et celui de la *Poupée vivante*.

— Si tu écoutes ses histoires, reprit le premier écolier, il te prendra tes yeux ou tes oreilles, et il les gardera pour lui.

Les deux écoliers s'enfuirent au galop. En rentrant à la ville, le major passa devant une femme du peuple qui grondait son enfant, âgé de trois ou quatre ans. Le bambin criait de toutes ses forces. — Te tairas-tu? lui dit la mère. Je vais te donner tout à l'heure à l'officier qui coupe du fer avec ses dents. Il te mangera d'une seule bouchée.

M. Fressermann devina qu'on le représentait comme une espèce de Croque-Mitaine, et cette découverte lui fut très pénible. A quelques pas de sa maison, il rencontra son voisin, le riche fabricant de quincaillerie, donnant le bras à Mlle Emilia. Le père lui rendit poliment son salut; mais il vit la jeune fille baisser la tête et faire à la dérobée le signe de la croix. Ce dernier coup le blessa au cœur. Il donna l'ordre à son domestique de préparer sa malle, et le lendemain il partit pour Baden-Baden sans prendre congé de personne. Ce départ précipité donna lieu à d'autres suppositions. On pensa qu'au moyen de sa jambe enchantée le major allait en France tous les soirs pour se divertir ou pour conférer avec son tentateur, et qu'il en revenait habituellement de grand matin. Cette fois seulement il se trouvait un peu en retard. Des enfans l'attendirent sur la grande route, espérant le voir courir d'une vitesse de cent lieues

à l'heure. Comme il ne revint pas, on perdit patience au bout de quelques jours, et on l'oublia.

III.

Dans l'hôtel où il descendit et qui était un des meilleurs de Baden-Baden, M. Fressermann choisit un appartement modeste, et s'arrangea pour y prendre ses repas, afin d'éviter la table d'hôte et le dîner en nombreuse compagnie. Tandis qu'il ouvrait sa malle, il entendit les sons d'un excellent piano. La personne qui jouait de cet instrument lui parut être d'une force remarquable. Elle exécutait la *Sonate pathétique* de Beethoven avec autant de *brio* que de sentiment. Assurément ce devait être une personne intelligente et passionnée, probablement une femme. Le major se hâta de changer de toilette et descendit au salon avant que le morceau fût achevé. Il ne se trompait pas dans ses conjectures. Le piano résonnait sous les doigts effilés d'une jeune dame, grande et svelte, dont la taille fine, les épaules un peu étroites, le cou long et les mouvemens gracieux révélaient une organisation délicate et aristocratique. Elle était vêtue simplement d'une robe de soie noire. Ses cheveux, d'un beau blond vénitien, formant une masse compacte derrière la tête et ornés d'un ruban de laine rouge, rappelaient la forme classique des coiffures grecques. Au moment où elle arrivait à la dernière page de la sonate, le major s'approcha du piano sur la pointe du pied, et tourna le feuillet du cahier de musique. La dame le remercia d'un regard rapide en continuant de jouer, et il put observer à la dérobée le profil régulier de la jeune virtuose, ses grands yeux bruns pleins de feu, ses longs cils, ses sourcils presque noirs et ses lèvres en accolade, dont le sourire imperceptible donnait à tout son visage une expression charmante de douceur et de bienveillance. En frappant le dernier accord de l'*allegro*, la dame se leva. M. Fressermann la salua très respectueusement, avec aisance et d'un air où elle dut reconnaître un homme bien élevé. — Madame, dit-il, excusez mon indiscrétion. Je suis musicien, et, en écoutant un morceau de Beethoven exécuté comme vous savez le faire, j'oublie que pour aborder une dame il faudrait d'abord lui être présenté.

— Il n'y a point d'indiscrétion, répondit la jeune dame. L'entrée de ce salon appartient à tous les habitans de l'hôtel, et, puisque vous êtes musicien, nous supposerons que vous m'avez été présenté par Beethoven en personne.

—Tant de bonne grâce me touche profondément, madame. L'humble admirateur de Beethoven et de votre beau talent est Wolfgang Fressermann, major dans l'armée du roi de Bavière, en congé illimité par suite d'une blessure gagnée à la bataille de Sedan.

— Et moi, je suis la comtesse Naronska. Vous jouez sans doute d'un instrument quelconque.

—De plusieurs, madame, mais le violon est mon instrument favori.

— Quel bonheur! vous m'accompagnerez. J'ai ici les sonates de Mozart pour piano et violon. Je les adore, celle en *ré* surtout.

— Je la sais par cœur, madame. Je louerai un violon chez le luthier, et dès demain je me mettrai à votre disposition.

Le major avait reconnu tout de suite la jeune dame pour une Polonaise à sa manière de prononcer l'allemand. Il espérait qu'une étrangère ne remarquerait pas la difficulté qu'il éprouvait à parler, et, pour mieux dissimuler son infirmité, il affectait de baisser le ton, comme un convalescent encore faible dont la poitrine a besoin de ménagemens. La conversation fut interrompue par l'arrivée d'un grand vieillard à barbe grise, vêtu d'une redingote à brandebourgs, qui passa devant le major en lui jetant un regard défiant, et se mit à parler à la comtesse en langue polonaise. Cette apparition contraria fort M. Fressermann. Il craignit que l'autorité d'un vieux mari ne vînt s'opposer aux projets de récréation musicale; mais il entendit son nom prononcé par la jeune dame. Le visage du vieillard s'adoucit. On reprit la conversation en allemand, et le major se sentit soulagé en apprenant que la comtesse était veuve depuis deux ans et qu'elle voyageait en compagnie de son oncle maternel, le comte Samoginski.

Dès le lendemain, le major, ayant trouvé à louer un assez bon violon, jouait l'accompagnement des sonates de Mozart de façon à mériter les éloges de son aimable *partner*. En commençant un de ces *andantes* où le divin maëstro semble verser des larmes d'amour, la jeune dame exécuta le chant avec une telle chaleur d'âme que l'accompagnateur se crut obligé de lui répondre dans le même style, de sorte que les deux instrumens semblèrent jouter ensemble à qui surpasserait l'autre en expression passionnée. Lorsque le premier motif revint à la partie de piano, la comtesse, comme si elle eût craint de s'être trop abandonnée, répéta son chant avec plus de réserve; le major au contraire appuya sur la chanterelle avec un redoublement de tendresse, et jusqu'au bout du morceau le dialogue entre le piano et le violon conserva le caractère d'une déclaration d'amour accueillie favorablement, mais avec une gracieuse pudeur. L'*andante* terminé, les deux virtuoses également émus se complimentèrent réciproquement. La comtesse baissait les yeux d'un air modeste, tandis que le major lui faisait part de ses impressions. Par malheur, M. Fressermann, dans son enthousiasme, oublia ses infirmités. Un sifflement terrible sortit de sa bouche; il vit la jeune dame changer de visage et le regarder avec effroi. Il se tira d'affaire en feignant d'avoir une quinte de toux, mais l'effet de son compli-

ment fut manqué. Rendu à lui-même par cet accident, il s'assit froidement devant son pupitre en proposant à la comtesse de jouer l'*allegro* final.

L'occasion ne tarda pas à s'offrir de réparer cet échec et d'entamer de nouveaux dialogues en musique. Grâce aux douces larmes dont le cœur de Mozart semble toujours plein, le major pleura sur son violon les souffrances de l'amour contenu. La sonate du *désespoir* servit d'éloquent interprète à ses sentimens, et cette fois, gardant un silence prudent, il n'exprima son émotion que par des soupirs, en ouvrant assez la bouche pour ne produire aucun bruit désagréable. Par l'entremise de la musique de chambre, Fressermann arriva promptement à une intimité plus grande avec la belle étrangère. Il la retrouvait le soir au casino, il visitait en sa compagnie les sites pittoresques des environs, le vieux château, les prisons des francs-juges, etc. Le comte Samoginski, souvent empêché par des accès de paresse, lui laissait volontiers le soin de conduire sa nièce à la promenade. Pendant ces longues heures de tête-à-tête, le major causait avec la comtesse de la littérature allemande, qu'elle connaissait parfaitement, et des littératures française et italienne, qu'elle connaissait mieux que lui. Leurs opinions différaient parfois, et leurs manières de sentir ne s'accordaient pas toujours. Le major par exemple aimait par-dessus tout la seconde partie de *Wilhelm Meister*, où Goethe cesse de raconter, et oublie le sujet de son récit pour s'envoler dans les sphères élevées d'une métaphysique alambiquée. La comtesse préférait de beaucoup la première partie, où dominent les portraits, les incidens romanesques et dramatiques, en un mot le cœur. S'il eût ainsi disserté avec un homme, M. Fressermann aurait tenu tête à son interlocuteur pendant une journée entière sans lui rien céder; mais, pour complaire à la comtesse, il rabattait un peu de son entêtement, et l'on finissait d'autant mieux par s'entendre que le major, préoccupé de l'état de sa mâchoire, discutait avec une extrême modération.

On doit penser que M. Fressermann se demanda plus d'une fois où le pouvait conduire cette charmante familiarité. La jeune Polonaise voyageait en grande dame, traînant à sa suite deux femmes de chambre, un domestique pour le service de son oncle et des bagages comme pour dix personnes. Un homme de vingt-huit ans n'avait rien à redouter de telles relations, et le major, en souriant devant son miroir pour admirer les belles dents empruntées au turco, songeait avec plaisir que la comtesse était veuve et lui à marier. D'ailleurs elle n'avait point l'air de regretter beaucoup ce défunt mari dont elle ne parlait plus. Que les progrès rapides de cette liaison de voyage vinssent d'une liberté de mœurs naturelle et irréfléchie ou d'une préférence toute personnelle, il y avait là

certainement une de ces *affinités électives* dont un Allemand lettré sait d'avance prévoir et calculer le dénoûment probable, lorsqu'il n'existe aucun obstacle moral entre les deux êtres de sexes différens que leur sympathie réciproque entraîne vers le même horizon. Ainsi raisonnait M. Fressermann en procédant à l'analyse méthodique de ses sentimens.

La saison avançait; le soleil d'octobre commençait à pâlir, et les étrangers s'enfuyaient. Bien que la comtesse ne parlât pas encore de son départ, le moment redoutable approchait où le major serait obligé de lui faire une déclaration d'amour ou de la suivre dans les glaces de la Pologne. Le premier parti lui plaisait davantage, au double point de vue de l'hygiène et de l'économie. De son nom de baptême, la comtesse s'appelait Lydie. Ce nom facile à prononcer ne contenait aucune des lettres que le major redoutait, circonstance heureuse qui lui permettait de le répéter à haute voix avec le feu de la passion, sans craindre de trébucher dans les piéges du turco. Souvent la jeune dame invitait son bon voisin, M. Fressermann, à venir prendre le thé dans son appartement, et le vieux seigneur Samoginski n'était pas toujours présent. Un soir, vers minuit, le tête-à-tête durait depuis longtemps; le tour de la conversation devenait confidentiel. Le major parlait du vide affreux que la séparation prochaine allait faire dans sa vie.

— Pourquoi nous séparer? dit la comtesse. Vous viendrez en Lithuanie avec nous. Je prierai mon oncle de vous inviter à passer un mois dans ses terres. Vous assisterez à des chasses à l'ours; nous vous emmènerons ensuite à Varsovie, je vous présenterai à toute la ville. Nous aurons soin de vous. Votre jambe se guérira; nous danserons la mazourke ensemble, et la musique, et les trios, et les quatuors, et les symphonies! C'est là que nous en jouerons et que nous en écouterons.

— Et ma raison et mon pauvre cœur! dit le major en soupirant, que deviendront-ils au milieu de tant de séductions?

—Votre raison? reprit la comtesse; si elle s'égare, vous n'en serez que plus aimable, et quant à votre cœur, si vous le laissez choir, quelqu'un le ramassera.

— Ah! Lydie! s'écria le major, vous êtes une enchanteresse. Je ne saurais vous résister; mon cœur est à vous.

— Bravo! reprit Lydie; vous viendrez en Pologne. La patrie est partout où l'on voyage ensemble.

Et Lydie, couchée dans son fauteuil, tendit avec nonchalance sa blanche main en soupirant d'un air tendre. Fressermann, éperdu, mit un genou en terre pour baiser cette main mignonne. Il la saisit et y appuya ses lèvres; mais la comtesse poussa un grand cri, bondit sur ses pieds et courut se réfugier de l'autre côté de la

table. — Cet homme est fou, dit-elle, hydrophobe peut-être; il m'a mordue!

La morsure n'allait pas jusqu'au sang, mais elle était visible à l'œil nu. La main de la comtesse portait les marques des quatre dents incisives. Le major au désespoir se confondit en excuses, disant que sa jambe blessée était la cause de cet horrible accident. Au moment où il pliait le genou, il avait ressenti une douleur si vive que par une contraction involontaire de tous les muscles du visage, il avait appuyé ses dents plus fort qu'il ne le voulait. La comtesse parut se contenter de cette explication; mais elle appela ses femmes de chambre et se retira pour panser sa blessure.

Le lendemain, M. Fressermann, se croyant ruiné à jamais dans l'esprit de la belle étrangère, descendit au salon en tremblant. Quel fut son étonnement lorsqu'il se vit accueilli avec la même cordialité qu'à l'ordinaire! On l'attendait impatiemment. La comtesse avait invité un musicien de l'orchestre viennois à venir jouer la partie de violoncelle du beau trio de Beethoven dédié à l'archiduc Rodolphe. En véritable enfant gâté, Lydie, tout occupée de sa nouvelle fantaisie, semblait avoir oublié son mal et sa frayeur de la veille. La vérité est que la morsure se voyait à peine. Cependant le major ne pouvait se dispenser de demander à la comtesse si elle se ressentait encore de sa blessure. — Ce n'est rien, répondit-elle avec un aimable enjouement. Prenez votre violon; vous êtes un homme terrible, un Othello, un Africain; eh bien! nous allons voir si vous mettrez autant de passion à jouer ce trio qu'à baiser la main d'une dame.

— Il n'y a qu'heur et malheur, pensa Fressermann en accordant son violon. Qui sait si mon ennemi ne m'aura pas servi sans le vouloir en me donnant l'apparence d'un méridional impétueux? Le cœur d'une Polonaise est un abîme insondable. Soyons un *Othello*, soyons un Africain jaloux et bouillant, puisque le vent souffle aujourd'hui de ce côté.

Le vieux comte Samoginski, se sentant ce jour-là en belle humeur et en bonne santé, invita M. Fressermann à dîner. Il avait commandé le repas d'avance au restaurant de *l'Ours*, situé au bout de la promenade, à la distance d'un kilomètre. Pour gagner un meilleur appétit, on fit le chemin à pied. Le menu du dîner était composé d'un grand nombre de mets empruntés aux trois cuisines française, allemande et polonaise. Pendant le premier service, le major, voulant par prudence se donner les airs byronniens d'un héros de roman à qui les plaisirs de la table sont indifférens, ne mangea que du bout des dents; mais, au second service, lorsqu'il vit arriver les rôtis et les pâtés d'excellens gibiers, sa gourmandise s'éveilla. La tête échauffée par des vins capiteux, le visage en-

flammé, irrité du mauvais vouloir de sa mâchoire et de sa lenteur à mastiquer de si bons morceaux, il ne résista pas à l'envie de pétrir les viandes et de les accommoder en boulettes à la mode orientale, d'abord avec sa fourchette, et finalement avec ses doigts. La comtesse, en femme d'esprit, se mit à débiter mille folies enfantines, afin de pouvoir rire à son aise du spectacle bouffon que lui donnait son convive; mais le vieux seigneur Samoginski lançait à sa nièce des regards sévères qui semblaient dire : « Ce jeune homme, que je croyais si bien élevé, a des momens d'aberration qui me font douter de son savoir-vivre. Je ne sais plus si je dois inviter à venir chasser sur mes terres un jeune barbare qui s'oublie parfois jusqu'à manger avec ses doigts quand il pourrait se servir de sa fourchette. Toute la haute société de la Lithuanie en serait scandalisée. »

Comme s'il eût voulu témoigner son mécontentement, le vieux seigneur envoya chercher une voiture en sortant de table, et rentra seul à son hôtel, laissant à sa nièce la liberté de poursuivre des badinages qu'il trouvait peu convenables. Soit que la comtesse fût décidée à prendre gaîment toutes choses, soit que le festin l'eût animée, elle continua de plaisanter le major avec une malice mêlée de coquetterie. La soirée était belle pour la saison, le temps doux, la nuit sombre sous les grands arbres de l'avenue, et Lydie s'appuyait avec nonchalance sur le bras de son cavalier en retournant à la ville. L'occasion de déclarer ses sentimens était trop favorable pour que M. Fressermann la laissât passer. Depuis bien longtemps, les jouissances de la bonne chère lui étaient interdites par un mauvais génie venu d'Orient, comme les miasmes du choléra, et qu'il avait eu l'imprudence d'installer dans ses propres organes. Pour la première fois il venait de faire sans accident un dîner copieux, voire excessif, et cette situation nouvelle, qu'il considérait comme un triomphe, lui inspirait une grande joie; mais il pensa que, pour un amoureux, le sentier qui mène le plus sûrement au cœur de sa maîtresse est celui de la mélancolie, et le langage qui a le plus de chances de la toucher celui des plaintes et des doux reproches; c'est pourquoi M. Fressermann, qui, dans une autre compagnie, eût volontiers entonné une chanson à boire, apaisa le tumulte de ses idées, rétablit l'ordre et la discipline dans son cerveau et prit le ton de l'élégie après avoir poussé quelques soupirs.

— Heureux, dit-il tout bas en baissant la tête, heureux les chevaliers d'autrefois! Ils pouvaient porter les couleurs de leur belle et combattre pour elle dans les brillans tournois. Heureux les troubadours qui chantaient leur martyre devant les rois et les princesses! Ils pouvaient ouvrir leur cœur et parler de leur amour dans un divin langage en présence de l'objet aimé. Quand ils avaient remporté le prix, la dame de leurs pensées leur mettait la couronne

sur le front, et si, par malheur, elle demeurait insensible, la cour d'amour lui enjoignait de se montrer moins cruelle. Ah! Lydie, que ne sommes-nous en l'an 1208, chez le landgrave Hermann de Thuringe, dans le château de la Wartbourg! Qu'il me fût permis de vous proclamer reine de beauté, soit à cheval, la lance au poing, soit au milieu des poètes chanteurs, le luth en main! Ou la victoire m'ouvrirait le chemin du bonheur, ou la défaite me plongerait à jamais dans l'abîme du désespoir; mais du moins mon sort se déciderait en un jour, et je ne vivrais pas condamné à l'incertitude, à l'inaction, au silence...

M. Fressermann s'arrêta comme suffoqué par l'émotion, mais en réalité parce qu'il s'était mordu la langue en parlant avec trop de chaleur.

— Beau chevalier, répondit la comtesse, si nous étions en l'an 1208, au temps où, pour plaire aux dames, il fallait des prodiges de vaillance ou de poésie, mon orgueil s'élèverait par-dessus les monts, et je vous dirais : Commencez par conquérir un ou deux royaumes, par détrôner un empereur comme Othon de Wittelsbach, ou par surpasser dans vos chants maître Wolfframb et maître Henri de Ofterdingen, et vous viendrez alors me demander la récompense de vos prouesses. Vous trouveriez peut-être que la chose n'est pas facile et que j'exige beaucoup. Convenez donc qu'il est moins dangereux et plus aisé de chercher à plaire aux dames en tournant les pages de leur cahier de musique, en les accompagnant sur le violon, en leur offrant des dragées ou des fleurs, en montrant du zèle à faire leurs commissions et en mangeant bien lorsqu'elles vous invitent à dîner. Ne vous hâtez pas trop de maudire ce siècle prosaïque, car vous me donneriez l'envie d'en sortir un moment avec vous, et, malgré la platitude du temps où nous vivons, il pourrait m'arriver de mettre votre dévoûment et vos vertus chevaleresques à quelque rude épreuve, comme si nous étions à la cour de Thuringe ou mieux encore à celle du roi Artus. Je suis d'un pays où les femmes ne doutent de rien lorsqu'elles se mêlent de faire du roman.

— Belle comtesse, dit Fressermann un peu effrayé de cette menace, tous les temps sont bons, toutes les heures sont douces à ceux qui les passent près de vous. Non, ma vie ne peut plus être prosaïque et décolorée, puisque votre gracieuse image s'est rencontrée sur mon chemin. Je n'échangerais pas cette soirée contre une existence entière remplie de succès et d'honneurs.

Tout en devisant ainsi on arriva devant la porte de l'hôtel. Le vieux Samoginski, debout sur son balcon, appela sa nièce d'un ton impératif qui ne lui était pas habituel.

— Qu'a donc votre oncle? demanda le major. Son humeur a changé subitement au milieu du dîner.

— Venez avec moi, répondit la comtesse, vous verrez comme je sais l'adoucir et le mener où je veux. Nous prendrons le thé dans son appartement.

Malgré la gaîté de sa nièce, le vieil oncle ne se déridait point. On sentait dans son air et son attitude quelque chose de froid et d'hostile à l'égard du jeune major. Lorsque Lydie eut empli les tasses de thé : — Messieurs, dit-elle, vous allez me donner votre avis sur mon ouvrage achevé de ce matin; c'est un porte-mouchoirs en satin que j'ai brodé avec soin pour l'envoyer à Mme Nencini en souvenir de sa charmante hospitalité. Cela représente un grand mois de travail. Vous savez, mon cher oncle, combien la comtesse Nencini a fait de frais pour nous, jusqu'à mettre ses chevaux et sa voiture à notre disposition. Vous me direz si vous trouvez mon présent digne d'elle.

Sur l'ordre de Lydie, une femme de chambre apporta l'ouvrage demandé. C'était un de ces grands portefeuilles à double poche qu'on appelle *serviettes*, et dans lesquels les femmes élégantes serrent leurs mouchoirs. Le satin blanc se voyait à peine, tant il était couvert de broderies en soie plate représentant des fleurs mêlées de paillettes. Le major admira fort la beauté du travail et les doigts de fée de l'auteur.

— Ma nièce, dit le vieux seigneur Samoginski, vous avez eu là une excellente pensée, que j'approuve tout à fait. Le cadeau me paraît heureusement choisi. Je suis sûr que la comtesse Nencini sera enchantée de recevoir ce souvenir de vous; mais comment le lui ferez-vous parvenir?

— Voilà où je vous attendais, répondit la nièce. Notre ami, M. Fressermann, se chargera de porter mon présent. Il veut absolument me rendre ce petit service et faire le voyage sans autre but que celui de m'obliger.

— Oui, murmura le major, sans autre but,... sans aucun autre.

— Fort bien, reprit le vieil oncle. Cela est galant, monsieur Fressermann. C'est de la galanterie de bon aloi, en action et non en paroles.

— Je trouvais la course un peu longue pour une commission, ajouta Lydie; mais notre ami s'est écrié qu'il irait volontiers en Chine, s'il s'agissait de me servir, et j'ai accepté ses offres. D'ailleurs mon messager sera bien reçu à Florence.

— A Flo... à Florence! balbutia Fressermann.

— Je lui donnerai une lettre de recommandation, poursuivit Lydie, et son dévouement chevaleresque ne peut manquer d'être apprécié de la dame à qui je l'envoie. Pendant ce temps-là, nous retournerons à Vilna, où mon courrier viendra nous rejoindre en revenant d'Italie, et nous l'emmènerons ensuite dans votre château.

— Assurément, dit le vieux seigneur en souriant d'un air affable;

je serai heureux de faire les honneurs de mon domaine à M. Fressermann et de le présenter à nos amis, comme un modèle de courtoisie.

— Est-ce que cela est sérieux? demanda tout bas le major à Lydie. Est-ce que vraiment vous songez à m'expédier en Toscane pour envoyer un cadeau à une dame?

— Sans doute, répondit la comtesse, c'est mon envie d'aujourd'hui; mais il reste à savoir si j'aurai demain la même idée. Nous autres Polonaises, nous sommes pleines de fantaisies bizarres, et souvent un caprice en corrige un autre. L'essentiel est que mon oncle se soit adouci.

— Elle est charmante! pensa Fressermann.

IV.

Le lendemain, le major, installé de bonne heure au salon, lisait paisiblement les journaux, et attendait avec confiance ce nouveau caprice polonais qui devait le dispenser d'un voyage fort coûteux en lui laissant les honneurs et les apparences du dévoûment chevaleresque. Il fut interrompu dans sa lecture par l'arrivée d'un personnage bruyant; c'était un beau jeune homme d'environ vingt-cinq ans qu'il reconnut tout de suite pour un Slave à la vivacité de sa démarche, à sa manière hardie de porter la tête en arrière en secouant sa longue chevelure blonde, et à ses habits de voyage ornés de riches fourrures. L'étranger prononça le nom de la comtesse en donnant sa carte à une femme de chambre, puis il entra au salon, fit un léger salut au major, se jeta dans un fauteuil, se releva pour marcher à grands pas, ôta son manteau, ouvrit le piano, joua les premières mesures d'une polka, se remit à parcourir le salon en faisant résonner ses talons sur le parquet, toutes choses irritantes pour le flegme germanique, de sorte que M. Fressermann se sentait déjà pris d'une profonde antipathie pour cet homme turbulent et d'une envie de lui chercher querelle, lorsque Lydie entra, courut vers le nouveau-venu et lui tendit les deux mains, en l'appelant *cher prince*. A ce mot, le major éprouva comme une secousse intérieure; sa colère s'envola, il baissa les yeux et ne les releva que pour lancer à l'inconnu des regards de jalousie respectueuse. Le prince et la comtesse, tout entiers au plaisir de se revoir, semblaient ignorer qu'ils se parlaient devant un témoin. Les questions se multipliaient, on abrégeait les réponses pour s'interroger réciproquement; on se donnait des nouvelles de toute sorte de belles dames, de grands seigneurs, de jeunes gens à la mode et de personnes titrées. Mme A... s'était séparée de son mari, Mme B... avait pour amant un général russe, Mme C..., en apprenant le naufrage d'un bateau à va-

peur sur lequel son fils venait de s'embarquer, avait eu une attaque de nerfs épouvantable dans le salon de Mme D..., Mme E..., témoin de cette scène, était tombée en syncope. Depuis ce jour, toutes les femmes s'évanouissaient à chaque instant; mais l'épidémie touchait à sa fin parce que Mme F... était si belle dans ses attaques que personne ne pouvait lutter avec elle.

Au milieu de tous ces commérages mondains, le major attentif démêla que le prince s'appelait Adam de son petit nom, qu'il s'en allait en France, et qu'ayant appris à Francfort la présence de la comtesse à Baden, il s'était détourné de son chemin pour venir la saluer en passant et prendre ses commissions, à quoi Lydie répondit qu'elle n'avait point de commission à donner pour Paris, mais seulement pour Florence.

— Qu'à cela ne tienne, dit le prince. Je commencerai par aller à Florence.

— Non, cher prince, reprit Lydie; ce serait une folie. Ma commission n'en vaut pas la peine. C'est une bagatelle, un petit cadeau que j'ai brodé pour la comtesse Nencini.

— Justement je la connais, répondit le prince, et je serai bien aise de la revoir. Une folie à faire au service de deux jolies femmes, je regarde cela comme une bonne fortune. Voilà qui est convenu : je pars demain pour l'Italie.

— Un moment! dit la comtesse; j'avais déjà retenu un messager. Je vous présente notre ami et compagnon de voyage, M. le major Fressermann, excellent musicien, qui joue fort bien du violon. Il m'a offert ses services et je les ai acceptés. S'il lui convient de vous céder ma commission, je ne m'y oppose point; mais c'est un vrai sacrifice que vous lui demandez.

— Puisque le prince connaît la comtesse Nencini, dit le major en s'inclinant, je ne saurais lui refuser le plaisir d'aller à Florence. Le respect que je lui dois me fait d'ailleurs un devoir de lui céder ma place.

— Merci! monsieur Fressermann, s'écria le prince. Je sens tout le prix de votre sacrifice, et je vous en garderai une reconnaissance éternelle. Touchez là, et veuillez me considérer à l'avenir comme votre ami et votre obligé.

En parlant ainsi, le jeune Slave saisissait la main du major et la secouait avec une vivacité cordiale, si bien que M. Fressermann, nourri et élevé dans l'admiration des titres de noblesse, se sentit tout joyeux de cette aimable familiarité. Afin de bien employer le peu d'heures qu'il allait passer à Baden, le prince Adam proposa une promenade en voiture. On emmena le major, qui fut encore invité à manger sa part d'un excellent dîner. Le soir venu, on se rendit au

Casino et à la salle de jeu. Devant la table du trente-et-quarante le prince tira de sa poche un rouleau de pièces d'or : — Comtesse dit-il, conseillez-moi. Vous me porterez bonheur. Quelle est la couleur qui va gagner?

— La rouge, répondit la comtesse.

Le prince jeta son rouleau sur la rouge, qui gagna en effet, et, au lieu de retirer son gain, il laissa la somme entière, en affectant de tourner le dos à la table, comme s'il oubliait son enjeu. Cependant la couleur rouge sortit encore deux autres fois. Les pontes regardaient d'un air effaré ce joueur indifférent aux faveurs du sort. Huit rouleaux de pièces d'or étaient alignées sur la rouge. La somme approchait du maximum des mises autorisé par le règlement. On remarqua que les mains du croupier tremblaient en tirant les cartes. Pour la quatrième fois, la rouge sortit, ce qui produisit une rumeur dans la galerie. — Qu'y a-t-il donc? demanda le prince.

— Vous gagnez une somme énorme, lui dit Fressermann.

— Bah! n'est-ce que cela? j'en ai perdu bien d'autres.

Le jeune Polonais échangea son or contre une liasse de billets de banque qu'il serra dans sa poche en les chiffonnant et sans les compter, puis il reprit sa conversation avec la comtesse au point où il l'avait interrompue. Ce beau sang-froid ne se démentit pas même lorsque le prince, assis devant le tapis vert, engagea contre le hasard un combat sérieux où la galerie eut le spectacle des coups les plus hardis et les plus bizarres. Assurément M. Fressermann n'était pas joueur. Une fois il avait pris un billet pour une de ces loteries de Francfort dont le gros lot était un château, et sans aucun doute il avait souhaité ardemment de rencontrer la bonne chance; mais l'effroi de la perte surpassait encore dans son esprit le plaisir du gain, et cette crainte salutaire suffisait à le préserver de la tentation du jeu. Cependant, lorsqu'il vit ce jeune Slave se livrer à la plus violente des passions avec un front calme et un visage impassible, l'admiration des assistans l'émut à son tour; il éprouva par contagion l'envie de se mesurer avec la fortune, de la mettre au pied du mur et de la forcer à témoigner hautement si elle lui voulait du bien ou du mal. Tandis que la comtesse suivait du regard la sérieuse partie engagée par le prince Adam, M. Fressermann passa dans le salon voisin, tira de sa poche une pièce de vingt francs, la regarda fixement comme pour lui dire adieu, et se mit à décrire autour de la table de roulette des cercles de plus en plus étroits. Tout à coup il s'arrêta, et posa la pièce d'or à cheval sur les six numéros qui se trouvèrent devant lui. C'étaient les six derniers du tableau; le croupier prononça le mot final : « rien ne va plus! » La bille d'ivoire bondit dans le casier et tomba sur le numéro 35. Fressermann riait naïvement en ramassant six pièces d'or.

— Jeune homme, lui dit un vieux ponte en habits rapés, vous
utez, à ce que je vois. C'est toujours ainsi que le démon du jeu
ite les conscrits. Ne vous y fiez pas. Il vaudrait mieux pour vous
e vous eussiez perdu.

— Monsieur, répondit Fressermann, il vaut toujours mieux ga-
er que de perdre, et si le démon du jeu m'a tendu un piége, il
sera pour ses frais, car je ne jouerai plus jamais.

En effet, la seule pensée de remettre son gain sur le tapis vert
de s'exposer à le restituer lui semblait la dernière des folies.
ssi, lorsqu'en retournant à la table de trente-et-quarante il ap-
t que le jeune Polonais venait de perdre une somme considé-
ble, il se félicita tout bas de sa prudence. La courte épreuve par
il avait passé lui suffisait : le jeu était en soi une chose dange-
ıse et mauvaise, qui entraîne de graves désordres, et dont les
otions abrégent l'existence.

Le prince Adam ne voulut point se séparer de ses amis sans leur
rir un petit souper. On dressa la table dans l'appartement du
ux comte Samoginski, et l'on veilla jusqu'à une heure avancée
la nuit. Le lendemain, vers huit heures, la voiture qui devait
ıduire le prince au chemin de fer de Bâle était attelée dans la
ır de l'hôtel. M. Fressermann crut devoir assister au départ de ce
ınd seigneur dont la facilité de mœurs l'avait fort touché. Pen-
ıt que tout le monde dormait encore dans la maison hormis les
ıs de service, le major descendit en robe de chambre. Au moment
uvrir la porte du salon, il s'arrêta. Quelqu'un venait de pro-
ıcer son nom. Il reconnut la voix de la comtesse. Lydie racontait
scène du dîner au restaurant de *l'Ours*. Elle imitait les façons
anges, la tenue incorrecte, la glòutonnerie du convive invité;
e peignait la surprise du vieil oncle en traits si comiques et si
ıs que le prince Adam riait de tout son cœur. Peu s'en fallut que
essermann lui-même ne se mît à rire, tant la scène était bien
ıdue. Il lui semblait d'ailleurs que les traits satiriques tombaient
ıtôt sur son ennemi le turco que sur lui-même, et que son vrai
i n'en pouvait être blessé; mais Lydie en vint bientôt à se mo-
er des idées, des opinions, des sentimens du major, de sa ma-
ıre de raisonner, de discuter, de faire la cour aux femmes. Elle
ıssa la trahison jusqu'à tourner en ridicule la déclaration d'a-
ır qu'elle avait cependant écoutée sans colère sous les grands
ıres de la promenade. M. Fressermann sentit la rougeur lui
ıter au visage. Indigné d'un procédé si déloyal, il se retira sur
pointe du pied, le front pensif, la tête basse, et s'enferma dans
chambre, où il employa la moitié de la journée à écrire au doc-
ır Basilius. Après avoir fait le récit exact et détaillé de son
ıage, de sa rencontre avec Lydie, des nombreux accidens causés

par l'organe rebelle emprunté au turco et de la dernière et cruelle blessure que son orgueil venait de recevoir, le major terminait sa lettre par les réflexions suivantes :

« Que devons-nous penser de tout cela, cher Basilius? La comtesse m'a-t-elle trahi et sacrifié pour le plaisir de faire le mal? N'est-ce là qu'une de ces perfidies féminines auxquelles un philosophe doit s'attendre, ou bien faut-il regarder au fond des choses, tenir compte des causes secrètes que nous connaissons, séparer les élémens contraires que nous avons mélangés, et peser, s'il se peut, les doses, pour apprécier leur part d'influence sur le cœur et l'esprit d'une femme jeune, légère, frivole, mais non méchante et corrompue? Ne semble-t-il pas que la comtesse ait senti qu'il existait en moi un être double et compliqué le jour qu'elle m'a donné en badinant le nom d'Othello, bien que je n'offre aucune ressemblance avec le More de Venise? Supposez qu'un vrai turco, un sauvage enfant de l'Atlas, à peine apprivoisé, se trouve aujourd'hui à Baden, et qu'il s'avise de tomber amoureux de Lydie. Croyez-vous qu'elle puisse l'aimer? Certainement non. Elle le repousserait avec horreur. Il nous reste donc à déterminer jusqu'à quel point je suis devenu Arabe sans le vouloir. Ne suffit-il pas d'une petite branche greffée sur un arbre fruitier pour forcer cet arbre à produire deux espèces de fruits à la fois? Il dépend même du jardinier que l'une des deux sortes de fruits expulse l'autre complétement. Ce n'est pas à vous, mon savant ami, qu'il est besoin de faire remarquer combien l'homme et tous les animaux sont préoccupés de leur alimentation, quelle place énorme tient dans la vie la nourriture de chaque jour et de quelle importance sont les fonctions de l'estomac et de la mâchoire. Or depuis plus de deux ans toutes les substances alimentaires que je me suis assimilées ont été préparées et triturées par l'appareil étranger que vous avez implanté dans l'antichambre de mon estomac. Ce long travail de deux ans n'aurait-il pas pour effet l'introduction d'une quantité notable de sang africain dans mes veines, et par conséquent aussi dans mon cerveau? Les découvertes de la science moderne ont confirmé ce que le célèbre Cabanis disait, il y a soixante-dix ans, de l'influence du physique sur le moral. L'imprudence de Pierre Schlemihl n'est rien en comparaison de la mienne. Lorsque son ombre, détachée de lui et roulée comme un parchemin, a passé dans la poche du vieillard en habit gris, Schlemihl a subi une sorte d'amputation; mais ce qui restait de sa personne lui appartenait sans contestation. Il en pouvait disposer à son gré. Mon cas est bien plus grave, car j'ai livré une partie de moi-même à un être actif et envahissant qui me pénètre et dont je sens tous les jours les progrès.

« Conseillez-moi donc, docteur. Je balance entre deux résolutions

absolument opposées : la première serait de rompre violemment mes liens, de faire extirper de ma mâchoire tout ce qui vient d'outre-mer, et de le remplacer par un simple ustensile mécanique qui m'obéira comme le bâton dans la main et dont je n'aurai rien à craindre. Je redeviendrai ainsi l'ancien Fressermann, tel que vous l'avez connu, sans aucun mélange. La seconde résolution extrême serait de pencher du côté oriental, d'appliquer ma supériorité intellectuelle à tirer le meilleur parti possible du bagage emprunté au turco. A première vue, il me semble incontestable que les difficultés contre lesquelles je lutte en parlant ma langue maternelle deviendraient des avantages dans l'étude d'un autre idiome, et tous les maux dont je me plains se changeraient peut-être en autant de priviléges. Rêvez à cela. Examinez le pour et le contre. Donnez-moi votre avis, et je le suivrai. Je pars ce soir pour Stuttgart, où j'ai un ami professeur d'arabe et de toutes les langues sémitiques. Adressez-moi votre réponse dans cette ville. Si vous me conseillez de redevenir un pur Européen, j'irai vous rejoindre. Si vous opinez pour l'Orient, je me fixe à Stuttgart, et j'y apprends les langues qui s'écrivent de droite à gauche avec l'ardeur d'un jeune *studiosus*. »

Sa lettre achevée, le major fit sa malle, puis il régla son compte avec le patron de l'hôtel et demanda une voiture. La nuit tombait lorsqu'il monta dans une calèche découverte. En levant la tête, il aperçut une femme sur le balcon du premier étage. Un bec de gaz, qui s'alluma tout à coup, éclaira la gracieuse figure de Lydie.— Vous partez, dit-elle, est-ce pour longtemps?

— Pour toujours, répondit Fressermann.

Et le cocher fouetta ses chevaux.

Peu de jours après son arrivée à Stuttgart, le major reçut de son ami Basilius une longue lettre écrite en langue allemande, où le docteur avait approfondi et savamment étudié le cas rare soumis à son examen au double point de vue de la physiologie et de la psychologie. Cette lettre, qui parut très facile à comprendre à M. Fressermann, deviendrait inintelligible, traduite en français. Le seul paragraphe vraiment clair en tous pays était celui-ci :

« Rappelez-vous, mon cher Wolfgang, cette réflexion de Goethe, que l'homme ne peut faire un pas sur notre belle planète sans trouver dans le plus chétif objet qu'il regarde un sujet de méditations pour son esprit ou de recherches pour sa curiosité. De toutes les énigmes que la nature nous présente, celles que nous avons le plus de chances de réussir à deviner sont celles que nous portons en nous-mêmes. On a vu des médecins s'empoisonner volontairement ou introduire dans leurs tissus un virus empesté pour étudier plus commodément l'art si difficile de guérir. L'opération que vous avez subie vous a mis dans des conditions toutes particulières. Ne serait-

ce pas dommage de ne point en profiter? Les observations faites jusqu'à ce jour sont incomplètes. Sans doute le sobriquet d'Othello et l'allusion au More de Venise sont des indices curieux. J'incline fort à croire que les moqueries de la comtesse ne vous atteignaient point dans la partie européenne de votre organisme; mais tout cela ne suffit pas à nous éclairer. Nous ne savons pas s'il y a réellement en vous un élément arabe susceptible de se développer. Je vous conseille de pousser plus loin l'expérience. Entre deux personnes forcées de vivre ensemble et qui ne sont pas d'accord, il y en a toujours une qui cède à l'autre pour avoir la paix, et c'est ordinairement la meilleure et la plus intelligente des deux qui se soumet. Soumettez-vous donc volontairement, et voyons où cet essai vous conduira. Songez qu'il dépendra toujours de vous de secouer le joug, si la tyrannie devenait insupportable, et que je puis vous débarrasser en une heure du parasite que vous portez. »

Encouragé par la lecture de cette lettre, le major s'écria : — Eh bien! oui, je pousserai plus loin l'expérience. J'accepte le bail signé de mon sang dans la gare de Wissembourg, et désormais j'appartiens à l'Orient.

V.

M. le professeur X... de Stuttgart, homme fort savant, connaissait non-seulement l'hébreu, l'arabe, le persan et le turc, mais aussi les dialectes de la Kabylie et de l'Afrique occidentale. Dès les premières leçons, il s'aperçut que M. Fressermann avait des qualités de prononciation extraordinaires. Pensant que cet élève lui ferait grand honneur un jour, il le prit en amitié, l'attira chez lui et l'habitua bientôt à causer familièrement en arabe. Les progrès de Fressermann furent si rapides que le maître voulut l'associer à ses travaux et lui donna des livres à traduire, entre autres ceux du célèbre Abou-Hanifah, qui sont le bréviaire des gens de justice dans tout le monde musulman, et ceux du poète Lébid, si vénéré en Arabie que beaucoup de ses vers sont affichés sur les portes et les murs des mosquées.

Depuis plus de vingt ans qu'il étudiait, méditait et commentait les poètes et les historiens de l'Orient, le professeur était si profondément imbu de leurs ouvrages qu'il les citait dans la conversation comme les latinistes citent Virgile, Horace ou Tacite. M. Fressermann partagea l'admiration de son maître pour Lébid et Abou-Hanifah; il se pénétra de leurs doctrines et apprit leurs proverbes par cœur. Or on sait que, dans la morale des Orientaux, le mépris des richesses aussi bien que les revers de fortune occupent une grande place. Un jour que le professeur et l'écolier lisaient ensemble l'histoire de

Ben-Shohnach, ils y rencontrèrent le récit des malheurs du Barmécide Iahia, fils de Kaled, lequel tomba presque subitement de la position la plus élevée dans l'abaissement et le malheur. Sa famille était dispersée, ses enfans massacrés, ses biens confisqués, ses amis exilés, lorsqu'il écrivit les lignes suivantes au fond de sa prison : « La fortune ne donne pas la puissance et les richesses; elle ne fait que les prêter aux hommes. Si vous venez à les perdre, ne vous plaignez donc pas. Pendant le temps de votre prospérité, soyez libéral de vos biens; ils ne diminueront point. Dans le temps de l'adversité, donnez encore, car, si vous refusez de donner, c'est alors que vous serez vraiment dénué de tout. »

— Voilà, dit M. Fressermann, un grand caractère et une belle âme. Ce Iahia était un homme fortement trempé. Nos auteurs classiques ne contiennent rien de plus élevé que cette philosophie orientale.

Tandis que le maître et son élève s'extasiaient ensemble sur les beautés de la littérature arabe, on apporta une lettre pour M. le professeur. Cette lettre lui annonçait une fâcheuse nouvelle, la banqueroute d'un changeur chez lequel il venait de déposer une petite somme d'argent, fruit de ses économies de l'année précédente. Fressermann, saisissant l'occasion de mettre en pratique la saine philosophie de Iahia, tenta de rappeler à son maître que les biens de la fortune ne sont que des prêts; mais le professeur n'avait plus d'oreilles. Il poussa de grands cris, jeta en l'air le livre de Ben-Shohnach, donna au diable tous les moralistes arabes, prit sa canne et son chapeau, et sortit en versant un torrent d'imprécations que lui-même aurait eu de la peine à traduire dans une langue sémitique.

La somme emportée par le changeur en fuite ne s'élevait qu'à deux cents florins, — à peine cinq cents livres de France. Par respect pour son maître, Fressermann s'abstint de lui dire qu'il était peu digne d'un sage de crier si haut pour de l'argent perdu; mais il ne put s'empêcher de remarquer *in petto* combien il y a loin de l'enseignement de la philosophie orientale à l'application dans les accidens de la vie européenne. En rentrant chez lui après la leçon brusquement interrompue, le major ouvrit un volume de contes arabes dont M. Galland n'a traduit en français que la moitié. Il tomba par hasard sur l'historiette du généreux Noureddin, lequel, poussant jusqu'à un excès abusif les idées du Barmécide Iahia, donne tous ses biens avec une prodigalité insensée. Si un de ses amis lui vante la beauté de son cheval, il envoie le cheval à cet ami le lendemain. Un autre admire une maison de campagne que Noureddin possède aux environs de Bassora, et la réponse au compliment est une donation en bonne forme de la dite maison de

campagne. En peu de temps, le héros de l'histoire se trouve absolument ruiné. Ses amis ou plutôt ses compagnons de plaisir l'abandonnent; il ne lui reste plus qu'une belle esclave dont il n'a pas le courage de se séparer, et qui l'aime assez pour s'attacher à lui malgré sa misère. M. Fressermann n'en était encore dans sa lecture qu'aux folles libéralités de Noureddin, lorsqu'un de ses amis entra dans son cabinet. Le capitaine Sigmund, bon vivant, grand fumeur et buveur de bière, pour qui la poésie orientale était lettre close, se mit à parler de choses bien étrangères aux *Mille et une Nuits*. Il remarqua une fort belle pipe en porcelaine suspendue au mur, près de la cheminée, et sur laquelle on voyait représentés en peinture un buisson d'aubépine au détour d'un chemin et une jeune paysanne accroupie dans une posture comique et incongrue. — En Allemagne, ces plaisanteries au gros sel se rencontrent à chaque pas. Du reste, la peinture sur porcelaine était digne d'un sujet plus noble, et la pipe pouvait contenir cinquante grammes de tabac. Le capitaine Sigmund prenait plaisir à regarder la miniature.

— Cela vous plaît donc? dit Fressermann.

— Extrêmement, répondit le capitaine. Cette pipe est un véritable objet d'art, et monsieur le major a raison de lui donner une place d'honneur, comme à un tableau.

— Eh bien! prenez-la.

— Quoi! comment! Est-ce que vous me la donnez?

— Sans doute. C'est un cadeau que je vous fais.

— Monsieur le major, j'ai ouï dire qu'en Espagne, lorsqu'on vante un objet quelconque, le propriétaire vous répond qu'il le met à votre disposition; mais c'est une simple politesse, et on se garde bien d'en abuser.

— Nous ne sommes pas en Espagne. Cette pipe vous appartient. Mettez-la dans votre poche.

Le capitaine Sigmund emporta la pipe pour obéir à son supérieur; mais il se demanda quel intérêt le major pouvait avoir à lui faire un présent, et, comme il ne sut pas le découvrir, il pensa que M. Fressermann n'était pas dans son bon sens, et il se tint prêt à restituer la pipe lorsque l'accès de folie serait passé. Le professeur, en apprenant ce trait de générosité inconsidérée, regarda son élève d'un air étonné : — Prenez garde à vous, mon ami, dit-il. Vous devenez plus Arabe que vous ne le pensez. Il ne faut pas que la lecture de nos auteurs favoris et notre goût pour leurs grands esprits nous entraînent hors des limites de la spéculation; ce qui était bon à pratiquer sur les rives du Tigre ou de l'Euphrate au VIIIe siècle pourrait être d'une application dangereuse au XIXe, au bord du Rhin ou du Danube.

— Mon cher maître, répondit le major, si le torrent qui m'en-

traîne va jusqu'au Tigre ou à la Mer-Rouge, je m'y laisserai conduire.

Lorsqu'il eut pris le temps de la réflexion, Fressermann se rappela pourtant que la prodigalité n'avait jamais été au nombre de ses défauts. Pour la première fois, l'influence de l'Orient apparaissait visiblement dans ses actions. L'avertissement donné par son maître ne manquait donc pas de gravité, car, une fois sorti de son caractère et lancé dans une voie nouvelle, l'obscurité se répandait tout à coup en lui-même et devant lui. Cependant il ne s'en effraya point. Cette obscurité n'avait rien de triste, et par momens l'horizon s'éclairait de lueurs mystérieuses et de mirages attrayans. La séduction commencée par les poètes et les moralistes fut achevée par ces conteurs inépuisables à qui le monde surnaturel et le commerce des génies et des fées semble chose plus familière que la vie réelle. Leurs récits merveilleux n'étaient pas plus difficiles à croire que ceux d'Arnim et d'Hoffmann. Le major se prêta docilement à leurs fictions et se laissa conduire tout éveillé dans les régions où l'homme ne pénètre ordinairement qu'en rêve. Cette complaisance le préserva de l'écueil où était tombé le poète vénitien Carlo Gozzi, dont la vie ne fut qu'une suite déplorable de contre-temps et d'accidens, à partir du jour où il commit la faute de mettre sur la scène le roi des génies et de le faire parler d'un ton peu convenable. Cette irrévérence devait être punie, et le fut bien sévèrement. M. Fressermann ne remarqua rien dans les petits caprices du hasard qui pût annoncer la moindre mauvaise humeur de la part des puissances invisibles. Au contraire il crut s'apercevoir que son zèle ne leur déplaisait pas, et que son trait de prodigalité, si blâmé du professeur, avait obtenu leur approbation. A l'intérieur, non-seulement sa condescendance réussissait à désarmer l'ennemi, mais le turco semblait touché de repentir et décidé à réparer ses torts. Pendant son séjour à Stuttgart, M. Fressermann ne se mordit pas la langue une seule fois. Quant à la cuisine allemande, sachant bien que le Bédouin ne pouvait pas la souffrir, le major eut le bon esprit de s'en éloigner tous les jours davantage en supprimant de son régime le vin et les liqueurs, en diminuant la ration de bière, en se faisant servir dans la journée des fruits et des confitures par une fille d'auberge à laquelle il enseigna les noms arabes de tous les objets de la collation, et, tandis qu'il prenait ces rafraîchissemens, il s'imaginait être un des trois calenders, fils de rois, si délicieusement régalés par la belle Zobéide.

Un jour, M. Fressermann trouva dans un compartiment de son nécessaire de voyage le petit talisman découvert par Basilius sur la poitrine du turco et qui avait si bien préservé le pauvre Ali de la mort par le feu. Sans savoir ce que c'était, le major suspendit

l'amulette à son cou en disant d'un ton sérieux et en pure langue arabe : — Tu as fait ton devoir. Nous avons été ennemis; mais le temps rajuste bien des choses. Apaise ton âme tourmentée; pardonne à ton vainqueur, sois mon associé pour le peu d'années que j'ai encore à vivre, et je porterai ce talisman d'une simplicité orientale comme un gage de notre réconciliation.

Pour savoir si les moralistes musulmans approuvaient sa conduite, M. Fressermann ouvrit le livre de Mohammed-ben-Cassem intitulé le *Jardin des gens de bien*, et il y trouva cette pensée: « La meilleure arme que tu puisses avoir, c'est le bon droit. Le plus sûr moyen de bien dormir, c'est de ne point nourrir de haine, et la plus belle vengeance, c'est le pardon. » Quoique fort vieille, cette maxime parut toute neuve à M. Fressermann. Il la médita longtemps et se considéra comme réconcilié avec son ennemi. Ce soir-là, non-seulement il goûta un sommeil paisible, mais il fut bercé par des songes gracieux, empruntés à ses lectures. Comme le premier calender, fils de roi, il recevait l'hospitalité dans un palais de marbre blanc, où Zobéide et ses deux amies, Safie et Amina, l'invitaient à se reposer. Des esclaves apportaient toute sorte de fruits, de pâtisseries et de sorbets. Les trois dames voulaient servir elles-mêmes l'étranger, et l'appelaient « mon cher seigneur. » Après le souper, Zobéide chanta des airs mélancoliques d'une harmonie inconnue en Europe, Safie dansa en tenant dans chaque main un poignard dont elle dirigeait malicieusement la pointe tantôt vers le jeune voyageur, tantôt sur sa poitrine. Amina, qui jouait du luth assise près de son hôte, le regardait tendrement avec ses grands yeux noirs, et lui disait tout bas d'un ton qui ressemblait au gazouillement d'un bengali : — Regarde, mon cher seigneur, comme nous sommes belles. Regarde le ciel pur de notre pays et compare-le au tien. Nos lois sont douces; elles te permettent de nous aimer également toutes les trois. Reste parmi nous; le bonheur est en Orient.

Comme s'il eût réellement entendu ces paroles, le major les répéta souvent quand il se fut réveillé. — *Reste parmi nous!* cela est facile à dire. Avant de songer à rester près de vous, ô Amina, il faudrait d'abord m'y rendre. Vous demeurez bien loin, et le voyage coûte bien cher, murmurait M. Fressermann.

Et puis il avait honte de cette parcimonie européenne que l'éducation et l'habitude opposent sans cesse à toutes nos fantaisies, et il se sentait des impatiences de courir le monde comme Gulliver ou Symbad le marin. Lorsque le brouillard ou les nuages cachaient le soleil, il se tordait le cou à regarder en l'air, et disait avec dédain: — Quel pays! quel climat! Quand donc pourrai-je m'abreuver à loisir d'air et de lumière?

S'il voyait dans la rue une jolie jemme, comme c'était presque toujours une blonde, il pensait aux yeux noirs, aux longs cils, aux sourcils arqués des femmes arabes, et il s'écriait : — Amina, ô Amina! ne rencontrerai-je plus jamais le regard de tes yeux?

Le professeur de langues orientales habitait une petite maison entre cour et jardin. Fressermann demanda la permission de dresser sur le gazon une tente de campement militaire, et, quand il eut garni cette tente d'un tapis et de plusieurs coussins, il y voulut dormir pendant une chaude nuit d'été. Les autres élèves riaient de ces manies. Le maître seul les observait avec inquiétude. — Cela finira mal, disait-il. Notre ami semble hanté par quelque génie invisible. La Mignon de Goethe pleurait la patrie absente; ce jeune homme soupire après une patrie inconnue. Un de ces jours il nous quittera, et je perdrai un collaborateur excellent pour ma traduction d'Abou-Hanifah.

En effet, M. Fressermann disparut un matin. Persuadé qu'on chercherait à le retenir et décidé à n'écouter aucune remontrance, il laissa une lettre qu'on apporta au professeur à l'heure habituelle de la leçon. Dans cette lettre, il s'excusait de partir si brusquement sous le prétexte d'éviter le déchirement des adieux, et il promettait à son maître et à ses condisciples de revenir bientôt à Stuttgart. Grâce à la puissance des nouveaux moyens de locomotion, le major roulait rapidement vers le sud. Il ne s'arrêta qu'un jour à Lyon. En descendant le long du Rhône, son cœur battit lorsqu'il aperçut pour la première fois le feuillage gris des oliviers. La vivacité de la lumière, la transparence de l'air, les eaux bleues du fleuve lui donnèrent des transports de joie. Marseille lui offrit comme un avant-goût des impressions de l'Orient. Enfin, après deux jours et demi d'une heureuse traversée, il ôta son chapeau sur le pont du bateau à vapeur en entrant dans le port d'Alger. Son premier soin fut de s'établir dans un bon hôtel, d'y choisir un appartement confortable d'un prix modéré, après quoi il acheta un habillement complet de véritable Bédouin. Quand il se vit enveloppé d'un beau burnous de cachemire blanc et chaussé de souliers en maroquin jaune, avec le yatagan au côté, il sourit à son image pittoresque, et, comme ses dents lui semblèrent briller d'un éclat inaccoutumé, il leur dit : — C'est pour vous que j'ai fait tout cela; soyez contentes.

Une semaine de séjour à Alger suffit à M. Fressermann pour s'habituer aux usages commandés par le climat. Il se leva matin, dormit pendant la chaleur au milieu du jour, veilla fort tard dans la nuit, mangea peu et se mit au régime des glaces, des boissons fraîches, des légumes verts, du laitage et des fruits. Peu soucieux des importations françaises et ne voulant pas fréquenter avec la partie européenne de la population, il ne s'arrêta pas dans le quar-

tier central, ne visita qu'une fois les cafés et divans à la mode, et s'aboucha de préférence avec les naturels du pays et les gens du peuple. Un jour qu'il s'était égaré dans un dédale de petites rues, le major arriva sur une place où un jongleur fort adroit faisait voler en l'air deux oranges et deux poignards. Parmi le cercle des curieux se trouvait une vieille femme qui portait à son cou un grand nombre d'amulettes et de colliers en bois de sandal. Son accoutrement bizarre, ses parures entassées sur des vêtemens sordides, sa mine sérieuse, solennelle et grotesque tout ensemble, provoquèrent sur le visage du major un sourire involontaire que la vieille remarqua : — Ali, s'écria-t-elle, Ali! c'est toi, je te reconnais à cette dent que tu as ébréchée en mordant un fourreau de sabre. On te disait tué à Wissembourg; mais moi je savais bien que tu n'étais pas mort. Soulève donc un peu ce burnous, qui ne laisse voir que le bout de ton nez. Tu es bien changé, mon pauvre Ali; tes yeux ont pâli sous le ciel des pays froids; comme ta peau est devenue blanche! Quels beaux habits! quelles armes! tu es vêtu comme un chef. Si tu as fait fortune, c'est à moi que tu le dois. Ne l'oublie pas, ô mon fils! Le talisman que je t'ai donné ne préserve pas seulement de la mort par le feu; il repousse l'influence de tous les mauvais esprits et procure le bonheur et les succès. J'espère que tu le portes encore. Montre-moi ta poitrine, que je sache si tu as conservé ce précieux talisman.

D'un geste du bras, le major rejeta son burnous sur l'épaule droite; puis il écarta sa chemise et découvrit l'amulette suspendue au bout de son antique ficelle.

— La voilà bien! reprit la sorcière. Je reconnais même le fil auquel je l'ai attachée. Ali, mon fils, tes compagnons sont morts en France. Tes parens se sont enfuis au-delà du désert, mais tu retrouveras quelques amis. Je te dirai où ils vivent retirés. Puisque tu es riche à présent, secours-moi d'une petite pièce de monnaie d'argent.

M. Fressermann tira de sa bourse un gros écu de cinq francs qu'il déposa dans la main de la sorcière.

— Bonne femme, dit-il, je ne suis pas celui que tu crois. Cet Ali n'a-t-il pas servi dans l'armée française?

— Sans doute, répondit la vieille. Ali-ben-Samen, fusilier au 1er régiment des tirailleurs algériens.

— Eh bien! il a été tué d'un coup de sabre à Wissembourg. Je n'ai pas le loisir de t'expliquer les graves motifs qui m'amènent dans son pays. Qu'il te suffise de savoir que je l'aime, et qu'il revit en ma personne. Je te prie d'en user avec moi comme si j'étais son frère, car il est mon ami, mon associé, quoique mort. Le grand sage Ahmed-ben-Arabschah a écrit : « Trouve un bon ami dans le

cours de ta vie, et tu auras le premier des biens. » Je l'ai trouvé; c'était Ali-ben-Samen. J'ai mis à mon cou son talisman, et le génie qui le protégeait m'a donné sa ressemblance, afin que sa famille puisse me reconnaître. Si tu sais où elle est, conduis-moi vers elle.

— Hélas! généreux seigneur, reprit la vieille, les parens d'Ali ont pris les armes dans la dernière insurrection. Il n'en reste plus qu'un seul à Alger, le vieux Ziad, petit-fils de son grand-père, cousin germain, comme disent les Français. Ziad, assisté de sa fille Fatimé, exerce la profession de chercheur de serpens. Il a reçu le don du Charme. A cette heure même, il travaille chez le riche seigneur Aboulfatah. Si tu veux le voir en fonctions, tu n'as qu'à me suivre.

— Je veux le voir. Marche devant moi.

La sorcière partit, trottant le plus vite qu'elle pouvait et traînant sur la poussière ses babouches éculées. Au bout d'un long mur blanc, elle s'arrêta devant une porte basse surmontée d'une lucarne. Elle frappa trois fois ses mains l'une contre l'autre. La tête d'un nègre sortit par la lucarne. Après avoir échangé avec la vieille quelques mots en dialecte, le nègre descendit de sa loge et ouvrit la porte. On introduisit le major dans une salle où coulait un jet d'eau. Le maître de la maison y vint au bout de quelques minutes. C'était un beau vieillard, d'une haute taille. Il souhaita la bienvenue à l'étranger, le conduisit au jardin et lui offrit un tapis pour s'asseoir et une pipe en cerisier de Bosnie. — L'opération à laquelle nous allons assister, dit-il, est assez curieuse, mais elle n'a rien de surnaturel. Notre charmeur se donne des airs de savant et d'inspiré pour frapper les imaginations et faire des dupes. Il ne faut croire que la moitié de tout ce que dit ce vieux coquin. Cependant on ne peut nier qu'il ne soit fort habile dans son art. Il y a quelque part, établi dans ma maison, un serpent, point méchant, puisqu'il se cache, et dont nous n'avons pas grand'peur; mais il rôde la nuit, boit le lait des enfans et va jusque dans l'étable, où il tette la vache et les chèvres, de sorte que le matin les mamelles de nos petites nourrices sont vides. Nous allons voir si le vieux Ziad saura nous délivrer de cet hôte incommode.

Après les pipes on servit du café, puis le nègre vint annoncer que le charmeur était arrivé. Le seigneur Aboulfatah avait un nombreux domestique. Tout le monde était déjà réuni dans la cour, et le major lorgna quelques jeunes femmes voilées dont les formes sveltes et gracieuses, les riches ornemens et les mains blanches indiquaient qu'elles faisaient partie de la famille ou du harem. Elles riaient en regardant le costume hétéroclite du charmeur. Ziad était un homme de cinquante ans, petit, osseux et maigre, usé par le climat et la fatigue. La peau de son visage avait la couleur d'une

vieille casserole de cuivre mal écurée. Il ne manquait rien à la ressemblance, pas même les taches imitant le vert-de-gris. Ses longues dents et ses grands yeux phosphorescens marquaient trois lignes blanches sur ce fond sombre. Il portait des bottes à bouts retroussés, comme des patins, un large pantalon de zouave et une espèce de doliman en serge noire, orné de boutons d'ivoire, fendu sur le devant et tombant plus bas que les genoux. Un turban composé de trois rouleaux de linge couvrait son crâne entièrement rasé. Il se tenait debout contre un mur, les mains sur sa poitrine, la bouche entr'ouverte et les regards fixés sur une girouette. Près de lui était une jeune fille de quinze ans, grande et mince comme un roseau, d'une beauté singulièrement touchante, l'air doux et triste, les yeux baissés. Elle s'appuyait du coude sur le mur, la joue posée sur sa main fermée, l'autre main pendante, les deux pieds joints, immobile comme une statue. Lorsqu'il vit le seigneur Aboulfatah, Ziad s'approcha de lui et baisa le bas de son burnous. Il fit la même politesse à l'étranger qui accompagnait le maître, puis il demanda qu'on ouvrît toutes les portes de la maison, afin d'y pouvoir circuler librement; ensuite il réclama le silence, disant que le moindre bruit pouvait faire manquer l'opération. Aboulfatah donna des ordres en conséquence, et commanda aux femmes, enfans et domestiques de se tenir à dix pas derrière lui, et de marcher sur la pointe du pied. Le charmeur traça sur le sable de la cour un cercle où la jeune fille vint se placer. Tous deux se mirent à parler dans un dialecte que les assistans ne comprenaient qu'à demi. Après beaucoup de grimaces, de gestes étudiés et de cris nasillards, le charmeur souffla dans les deux oreilles de la petite fille en lui disant : — Fatime, tu entendras.

L'enfant répondit par un signe de tête. Son visage devint pâle, ses yeux se voilèrent comme si elle allait s'évanouir. Alors Ziad se mit à jouer d'un chalumeau à deux notes, prit la main de sa fille et entra dans la maison en marchant d'un pas grave et lent. Comme s'il eût quelque soupçon de l'endroit où se tenait son gibier, le charmeur alla droit à la cuisine, et s'arrêta au milieu de la pièce en diminuant et enflant tour à tour les sons du chalumeau : la jeune fille frissonna de la tête aux pieds. Ses grands yeux s'ouvrirent démesurément. Elle étendit un bras en disant : — Il est là!

Ziad marcha dans la direction qu'elle lui indiquait. Il s'approcha d'un évier, tenant son chalumeau de la main gauche. Par le trou de l'évier, on vit sortir la tête d'un serpent. Le charmeur prit le reptile par le cou et le tira de sa cachette. Au moment où l'animal ouvrit la gueule, Fatime armée d'une petite pince lui arracha son croc, et le serpent vaincu se laissa rouler comme une corde, et enfermer dans un petit panier sans opposer de résistance. C'était une

fort belle bête, à peau noire bariolée de rouge et de jaune et longue au moins d'un mètre.

— Que feras-tu de ce serpent? demanda le seigneur Aboulfatah.

— Nous l'apprivoiserons, répondit Fatime. Je lui apprendrai à danser, et nous le montrerons dans les foires.

Ziad reçut le prix de son opération et sortit suivi de sa fille. Les femmes montèrent à l'étage supérieur et M. Fressermann prit congé du maître de la maison. Au détour de la rue se tenait la vieille sorcière, guettant le major au passage. — Seigneur, lui dit-elle, comment faut-il t'appeler?

— Donne-moi le nom de l'ami que j'ai perdu.

— Eh bien! seigneur Ali-ben-Samen, es-tu satisfait du spectacle?

— Enchanté, charmé comme le serpent. Ziad est un habile homme, mais sa fille surtout m'a fait plaisir à voir. Cette enfant m'intéresse.

— Oui, elle est belle et sage, douce comme une chatte, fraîche comme une fleur des prés et à marier. Tu peux l'adopter et l'aimer comme un père, ou, si tu le préfères, tu peux l'épouser pour le temps que tu passeras en Afrique, mais au moins pour un an de douze lunes moyennant un douaire.

— Je veux simplement la revoir, et certainement je lui ferai du bien ainsi qu'au vieux Ziad. Viens me chercher demain à mon hôtel vers cinq heures; tu m'attendras à l'ombre sous le porche.

M. Fressermann donna encore une piastre à la vieille et rentra chez lui un peu remué par les incidens romanesques de cette journée de vie orientale.

VI.

Le lendemain, pour ne point manquer au rendez-vous, la vieille s'installa sous le porche de l'hôtel à midi. Après la sieste, le major l'y trouva; comme il ne voulait pas qu'on le sût en rapports intimes avec cette sorcière, il lui fit un signe en passant devant elle, et l'emmena au dehors sous un platane. — Crois-tu, lui dit-il, que Ziad puisse me recevoir à cette heure?

— Il t'attend, répondit la vieille. Le café sera servi. La jeune fille a battu des mains en apprenant que tu l'as trouvée belle.

— Conduis-moi donc.

La vieille partit au petit trop. Ziad demeurait fort loin, dans un faubourg sur le chemin de Douera. Ce n'était pas un palais que la maison du charmeur. On y voyait peu de meubles : quatre cordes tendues dans les hauteurs servaient d'armoire et portaient les habits et le linge mêlés à des peaux de serpens. Quelques morceaux de tapis rapiécés tenaient lieu de siéges. La vaisselle rangée sur

une planche se composait d'ustensiles en bois, de fiasques et de vases fêlés; mais l'ordre et la propreté révélaient la présence d'une femme. Au milieu du jardin, tout petit, s'élevait un beau magnolia couvert de ses grosses fleurs blanches, dont l'odeur enivrante parfumait toute l'habitation. A l'ombre de cet arbre, on avait porté les tapis et les nattes. Le major y fut reçu par Ziad avec de grands témoignages de respect. La jeune fille avait mis ses habits de fête : le large pantalon de soie bleue, la ceinture de taffetas rose, les babouches ornées de paillettes, le collier de sequins d'or. Ses longs cheveux noirs, nattés avec soin, descendaient jusqu'au jarret. Ses bras nus, sortant d'une manche pendante, étaient couverts de bracelets en perles de jais et en verroterie. Ses boucles d'oreilles d'agate ressemblaient à des onyx, et quelques bagues de clinquant attiraient les regards sur ses doigts effilés. Fatime servit les pipes et le café, puis elle vint s'asseoir à côté de son père, un genou dans ses mains, les yeux fixés sur le visage de son hôte avec une expression de curiosité enfantine. Fressermann, voulant se montrer bon prince, vanta fort l'excellence du tabac, adressa beaucoup de questions au vieux Ziad, écouta patiemment des récits un peu longs et fit des complimens à la jeune fille; puis il demanda des nouvelles du serpent qu'il avait vu prendre la veille.

— Il est d'une espèce qui peut s'apprivoiser, dit Fatime, et tout jeune, car il ne veut pas d'autre nourriture que du lait. Il me connaît déjà et m'obéira bientôt. Depuis que je l'ai lavé, au sortir de son évier, il est propre comme une anguille de l'Oued-Cheliff.

Fatime entra dans la maison et en rapporta un panier rempli de feuilles d'arbre. Elle y plongea la main et en retira le reptile.

— Ces feuilles, dit-elle, ont la propriété d'engourdir les serpens; voilà le pauvre Habib, il te semble endormi, mais il va s'éveiller, et, comme il est très frileux, je n'ai qu'à lui présenter ma manche pour qu'il y vienne chercher de la chaleur.

En effet, le serpent se glissa dans la manche ouverte, grimpa le long du bras, passa derrière l'épaule, se roula autour du corps, en remuant les étoffes avec un bruit étrange, et vint montrer sa tête à l'ouverture du corsage, sur la poitrine de la jeune fille. Pendant ce temps-là, Fatime riait, secouait la tête en frissonnant, et disait :

— Oh! pauvre Habib, que tu as froid!

— Ne crains-tu pas d'être mordue? demanda le major.

— Point du tout, nous sommes bons amis; mais c'est assez. Allons, Habib. Tu ne peux pas rester là.

Fatime prit le serpent par le cou en chantant à demi-voix une chanson à deux notes, comme celle du chalumeau. Le reptile résista d'abord, et puis il finit par sortir et se laissa remettre dans son panier. Fressermann s'amusa beaucoup de cette représentation. Il

se retira en promettant au père de revenir le lendemain et à la fille de lui envoyer un cadeau. Dans la rue se tenait la sorcière assise à deux pas de la porte. — Seigneur Ali, dit-elle, je lis dans tes yeux, tu aimes la jeune fille. Le lien des cœurs a fait un nœud sur le tien. Qu'as-tu résolu?

— Rien encore; mais pourquoi disais-tu hier que je pourrais prendre cette enfant pour ma femme pendant mon séjour à Alger? Les lois françaises interdisent de tels contrats.

— Oui, reprit la vieille. Quand les Européens font un marché, ils appellent des notaires, des gens de justice, et ils écrivent toute sorte de grimoires. Nous autres vrais croyans, nous donnons notre parole, nous engageons notre foi, et tout est dit. Le public n'en sait rien. Donc, si tu désires épouser pour un temps la fille de Ziad, demande-la au père. Il n'en faut pas plus. Tu es un homme, un serviteur d'Allah, et tu n'as pas de femme quand le Coran permet à un bon musulman d'en avoir quatre! Cela blesse le sens commun.

— Nous en reparlerons. En attendant, j'ai promis à Fatime un cadeau. Je vais lui envoyer des fleurs.

— Des fleurs! dit la vieille, cela convient à une dame des pays froids. Fatime en a dans son jardin. Si tu m'en crois, envoie une poularde au père et une chaîne d'or à la fille.

— Eh bien! je suivrai ton conseil.

M. Fressermann envoya cependant à Fatime une grande corbeille remplie de fleurs; mais au fond de la corbeille, il mit un poulet gras et une petite boîte contenant une chaîne fine en or de Venise et des pendans d'oreilles en filigrane de Gênes. Le lendemain, après la sieste, le major se rendit encore chez Ziad, et il trouva la jeune fille parée de ses nouveaux bijoux. On le reçut avec moins de cérémonie respectueuse, mais avec plus de cordialité que la première fois. Les regards de Fatime rencontraient sans cesse ceux de son hôte, et brillaient d'un éclat où la joie et la tendresse se mêlaient naïvement. Ziad interrogea le major sur son long séjour en Europe; M. Fressermann avait beau jeu pour raconter des histoires surprenantes. Fatime prenait tant d'intérêt à ses récits qu'elle s'approchait peu à peu du narrateur, jusqu'à venir s'asseoir à côté de lui et appuyer la tête sur son épaule. M. Fressermann se plaisait beaucoup dans la compagnie de ces pauvres gens. Il y retourna les jours suivans, et ces visites quotidiennes devinrent une habitude dont il ne pouvait plus se passer.

Chez les Orientaux, l'amitié n'est pas un vain mot que l'on prodigue à tout venant. Fressermann savait qu'entre gens intimement liés le plus riche doit aider et secourir le plus pauvre. Pour se conformer à cet usage antique, il envoyait chaque semaine un panier de

vivres au charmeur, et quelque présent à la jeune fille, qui le remerciait avec une effusion pleine de grâce et d'abandon. Il n'y avait pas jusqu'au serpent Habib, dont l'éducation avançait, qui ne se mît en frais de gentillesse pour lui plaire. Un jour le major fut accosté dans la rue par la sorcière, qu'il n'avait pas vue depuis longtemps. — Mon fils Ali, lui dit-elle, le moment est venu de prendre un parti. La lune a changé trois fois depuis que tu vas tous les soirs chez Ziad.

— Est-ce vrai? s'écria Fressermann. Y a-t-il trois mois?

— Tout autant. Aujourd'hui, j'ai versé du plomb fondu dans de l'eau, en prononçant ton nom et celui de Fatime. Voici ce que le plomb m'a appris : avant la fin de la quatrième lune, tu seras séparé de la jeune fille. Ou elle aura été demandée en mariage, ou elle partira pour un voyage très long. Quelles sont tes intentions?

— Je n'ai point d'autre intention, point d'autre envie que de continuer à la voir tous les jours.

— Cela ne se peut plus. Songes-y; tu es averti. La quatrième lune va se lever cette nuit. Ziad ne se doute de rien. Fatime vit paisible comme toi; mais le destin a parlé. Un événement quelconque se prépare.

— Nous verrons bien, dit le major.

Et il s'éloigna en haussant les épaules. Lorsqu'il entrait chez le charmeur, c'était toujours Fatime qui lui ouvrait la porte. Cette fois ce fut le vieux Ziad.

— Où donc est ta fille? demanda Fressermann.

— Tu ne la verras pas aujourd'hui, répondit le père. Une parente nous est arrivée de Boghar. Cette femme a souffert de la chaleur, et Fatime est allée la soigner. Avant de partir, ma fille a préparé les pipes et le café. Nous boirons et fumerons comme à l'ordinaire.

M. Fressermann voulut faire bonne contenance; mais le temps de cette visite lui parut bien long. Il laissa vingt fois la conversation tomber, et, malgré tous ses efforts pour dissimuler son ennui, il ne put s'empêcher de se retirer plus tôt qu'à l'ordinaire. Ce jour-là, le beau ciel de l'Afrique lui sembla d'airain et la chaleur accablante. Il demeura dans son fauteuil, les jambes étendues, tirant sa barbe et ses moustaches, sans pouvoir se résoudre à rien. Pour demander un conseil aux sages de l'Orient, il ouvrit le recueil des proverbes de l'esclave Lockman, et il y trouva cette parole : « fais-toi rare, si tu veux qu'on t'aime davantage. »

— Voilà l'explication de la conduite de Fatime, pensa le major. Elle désire que je l'aime davantage.

Et sa tristesse s'envola. Il se mit au lit avec l'espoir que la journée du lendemain serait meilleure. Un rêve charmant amusa son sommeil. Sans changer de religion, il devenait Arabe et prenait les

quatre femmes permises à un bon musulman. — Les songes seuls font de ces miracles. — Fatime tenait sa maison, et le serpent Habib, dont elle n'avait pas voulu se séparer, dansait devant le maître et seigneur. En s'éveillant, M. Fressermann se demanda pourquoi il ne contracterait pas avec la fille de Ziad un mariage temporaire, si son père le souhaitait. Sans aller jusqu'à prendre les quatre femmes réglementaires, un voyageur curieux pourrait tenter une petite excursion dans le monde africain. Les mœurs arabes et son inclination l'y invitaient; mais, pendant le jour, l'imagination du rêveur se calma, et sa prudence européenne lui conseilla d'attendre encore. Après la sieste, il se rendit chez Ziad. La jeune fille s'y trouvait. Elle avait les yeux rouges, les sourcils froncés, le regard voilé par la mélancolie.

— Allons, Fatime, lui dit le père, il faut partir.

— Déjà! répondit la jeune fille. Je ne verrai donc pas notre ami?

— Ta vieille parente souffre. Elle t'attend. Va où le devoir t'appelle. Tu as vu notre ami tous les jours depuis trois mois; c'est assez. J'ai parlé, obéis-moi.

Fatime frappa du pied avec impatience; mais elle sortit. Dans les paroles de Ziad et le départ de sa fille, le major crut démêler quelque chose de suspect, comme une petite scène concertée d'avance. Un grave soupçon lui entra dans l'esprit. Il abrégea le temps de la visite et se retira sans dire qu'il reviendrait demain. — Moi aussi, pensait-il, je me ferai rare, suivant le conseil de Lockman, afin qu'on me regrette et qu'on m'aime davantage. Je m'ennuirai, je souffrirai, s'il le faut, mais je ne céderai point à une ruse de guerre.

Le lendemain, craignant que son cœur ne fût plus fort que sa volonté, il quitta son costume de Bédouin et reprit ses habits d'Europe, afin de se mettre dans l'impossibilité d'aller chez Ziad. La vieille sorcière, qui l'attendait à la porte de son hôtel, le regarda passer sans le reconnaître. Cependant, comme il ne savait que faire, l'habitude le conduisit vers le faubourg où demeurait le charmeur. Sur une petite place, près d'un quartier de cavalerie, il aperçut un café-divan de chétive apparence et fréquenté par des soldats. Il y entra pour tuer le temps et se fit servir une limonade. Près de lui vinrent s'asseoir deux sauvages, mal vêtus et encore plus mal chaussés, à peau noire, à mines épatées et scélérates, qui demandèrent de l'eau-de-vie et des pipes. Ils parlaient haut, en langue berbère, persuadés que personne à l'entour ne pouvait les comprendre; mais Fressermann avait un peu étudié le dialecte des Kabyles.

— Si notre homme était un Français, disait le plus vieux, il y a

longtemps que la petite serait épousée, le douaire payé, la menace d'une dénonciation faite, l'étranger rançonné et l'argent dans nos poches. Avec ces Allemands, on n'en finit pas. Leur sang est aussi froid que celui du serpent Habib. Fatime n'aura rien, pour prix de ses œillades et de ses soupirs, que des volailles et des petits cadeaux.

— Il faut prendre la citadelle par force et non par ruse, dit le plus jeune des deux Kabyles.

— C'est ce que nous avons décidé tout à l'heure. La vieille parente mourra ce soir. Elle aura laissé son héritage à Fatime; on sera obligé de l'aller recueillir à Boghar. Ziad proposera au seigneur-voyageur de venir avec lui; on prendra des chameaux et on engagera l'étranger à emporter tout son bagage. Un soir, sur les bords de l'Oued-Cheliff, Fatime aura l'envie de se promener en bateau. Toi et moi, nous prendrons les rames. Le vieux Ziad restera à terre. Nous ferons chavirer la barque. Fatime nage comme un poisson; son amoureux se noiera, et nous décamperons avec le butin.

— Ce plan, dit le plus jeune, est raisonnable et bien conçu.

— Et vous êtes d'infâmes coquins, ajouta le major.

Les deux Kabyles se levèrent; le plus âgé courut au comptoir pour payer la dépense, et ils s'enfuirent en jetant des regards effarés sur cet homme du nord, à peau blanche et à cheveux blonds, qui comprenait le dialecte berbère.

La sorcière, toujours assise sous la porte de l'hôtel, vit venir à elle un seigneur étranger dont le regard froid et sévère la fit pâlir.

— Vieille intrigante, lui dit Fressermann, reconnais-moi et songe à bien répéter mes paroles. J'ai deviné les odieux complots de Ziad. Le génie qui protégeait Ali-ben-Samen me les a révélés. On voulait m'emmener à Boghar, et me faire noyer dans l'Oued-Cheliff. Va donc chez le charmeur, dis-lui que je sais tout, que je n'irai point le dénoncer à la police par égard pour la pauvre Fatime, mais que je l'engage fort à changer de vie, s'il ne veut pas finir aux galères. Quant à toi, qui es trop perverse et trop vieille pour te corriger, suis le chemin qui te mène au pilori, et débarrasse-moi de ta présence.

En ouvrant la porte de sa chambre, M. Fressermann rencontra ses souliers de peau jaune qui gisaient à terre. Il les poussa du pied avec dégoût et serra dans une malle son costume arabe. Avec la douce image de Fatime, déflorée subitement dans son esprit, l'Orient tout entier perdait ses charmantes couleurs. Le bandeau que l'amour avait posé sur les yeux du major n'était pas assez épais pour l'empêcher de voir que la jeune fille trempait dans le complot, et qu'elle y devait jouer son rôle aussi bien que le père et les deux brigands. Il n'en fallait pas tant pour dégriser un amant dont le

cœur hésitait encore; mais toute illusion qui s'envole laisse derrière elle le vide, le découragement et l'ennui. En repassant dans sa mémoire les événemens de sa vie depuis sa rupture avec Lydie, M. Fressermann fut un peu confus de ses résolutions insensées, de ses folles dépenses et de son étrange voyage en Afrique. — Que suis-je donc venu faire ici? se disait-il.

Et il se sentait dans l'état déplorable où tomba le grand chevalier don Quichotte le jour qu'il fut vaincu et que la raison lui revint. Il ouvrit cependant le livre de Lockman, et il y lut cette pensée : « lorsqu'une femme te dit qu'elle a pleuré, tâche de savoir si elle ne s'est pas frotté les yeux avec de l'ail (1). »

— O Fatime! dit le major en soupirant, si belle, si jeune et si fausse! Adieu la fille aux grands yeux noirs, aux lèvres de satin, adieu les causeries sous le magnolia, les regards tendres, les tasses de bon café, adieu le serpent Habib, adieu le soleil d'Afrique, l'Orient séduisant et le sud trompeur, adieu Alger! je n'ai plus qu'à retourner en Europe.

Cette sage résolution une fois prise, Fressermann retrouva un peu de calme. Le soir, il s'endormit en pensant à son pays natal, et se revit en imagination dans la petite ville de Roth entouré de ses anciens amis. Le lendemain, pendant sa toilette du matin, il lui sembla que ses dents ne brillaient plus de leur éclat ordinaire. Leur émail avait perdu de sa transparence, comme si l'opale devenait de l'ambre et la porcelaine de la faïence. — Voilà qui est singulier, dit-il en se mirant dans une glace. Est-ce que mon dessein de quitter l'Algérie chagrine le turco? Il faut pourtant que mes dents m'accompagnent partout où je vais. Je n'ai pas pris l'engagement de ne jamais revenir en Allemagne. Ali-ben-Samen, si le retour en Europe te contrarie, j'en suis fâché, mais je t'ai fait assez de sacrifices. En honnête associé, tu devrais être de moitié dans mes déboires et mon ressentiment. Je me console, tu te consoleras.

Cependant à déjeuner, lorsqu'il mordit sa première bouchée de pain, le major éprouva une légère douleur dans l'alvéole d'une incisive. Il y porta la main et sentit que la dent déchaussée ne tenait à rien. Un simple coup d'ongle la fit sortir de la gencive, qui ne rendit pas même une goutte de sang. A dîner, la seconde incisive tomba dans l'assiette du major, et il faillit avaler une œillère en mangeant du *risotto*. Il n'y avait plus à en douter : les dents du turco étaient déterminées à rester en Afrique, et rien ne pouvait les en empêcher. A tout moment, Fressermann, tirant de sa poche un petit miroir,

(1) Le Lockman des Arabes pourrait bien être l'Ésope des Grecs. L'un est Phrygien, l'autre Nubien, tous deux sont esclaves, et plusieurs des apologues d'Ésope se retrouvent dans le recueil de Lockman.

constatait dans sa bouche un nouveau désastre. Il avait vieilli de dix ans du matin au soir.

— Ali, disait-il à chaque perte, Ali, tu es un ingrat, et les sages de l'Orient blâment fort l'ingratitude.

Mais tous les sages du monde ne sauraient vaincre la rancune ou l'entêtement d'un turco. M. Fressermann, brèche-dent et défiguré, accéléra ses préparatifs de départ, espérant du moins emporter en Europe ses quatre dents canines et les molaires à deux racines. Apparemment son intention fut devinée : molaires et canines s'ébranlèrent à la sortie de l'hôtel. Le major les sema une à une en se rendant au port, comme le Petit-Poucet semait des cailloux blancs pour retrouver son chemin. La dix-huitième et dernière des dents implantées par Basilius tomba sur le quai, à l'instant où les passagers du bateau à vapeur touchaient du pied la passerelle, de sorte qu'en arrivant à Marseille M. Fressermann n'avait plus dans la bouche que les grosses dents du fond, toutes plus ou moins avariées, mais bien allemandes et bien à lui. Le divorce avec le turco Ali-ben-Samen était parachevé.

A l'idée de montrer sa bouche dépouillée d'ornemens à ses amis et voisins de la petite ville de Roth, le major comprit que son amour-propre aurait fort à souffrir. Son désir de rentrer chez lui en était un peu refroidi. En lisant *le Sémaphore* dans un café de la Canebière, il y trouva, parmi les annonces payées, l'invitation aux habitans de Marseille par un célèbre dentiste américain de profiter de son court séjour dans cette ville pour faire visiter, examiner, réparer et embellir leurs mâchoires. Le prix des opérations et des pièces ajoutées était énorme, mais le succès assuré, l'excellence des matières, la perfection et le bon fonctionnement des appareils garantis pour dix ans. Fressermann dressa le bilan de ses frais de voyage, et résolut d'y ajouter cette grosse dépense. Il eut le bonheur de rencontrer un dentiste vraiment habile et savant. Les dents malades furent sacrifiées et avantageusement remplacées par un appareil commode, admirablement adapté, d'un usage simple et facile, imitant la nature à s'y tromper, soumis et docile, se prêtant aussi bien à la mastication de toute espèce d'alimens qu'au parler de toutes les langues mortes ou vivantes, orientales ou européennes. En un jour, le major retrouvait sa jeunesse, les ornemens de son visage, une mâchoire complaisante, la paix dans son organisme, et le repos de l'esprit. Quand il se revit jeune et beau en se mirant avec des sourires variés, il adressa cette allocution à son image restaurée à neuf : — Wolfgang, tu es un grand fou. Comme Faust, Pierre Schlemihl, Jean Kreisler et Carlo Gozzi, tu t'es livré aux génies invisibles, et l'honnête Basilius a été, sans le vouloir, ton Méphisto-

phélès. La première faute commise, ce fut comme un engrenage. D'écueil en écueil, tu as été poussé jusque sur la terre d'Afrique, où tu allais être assassiné par des sauvages du Djurjura, si la Providence n'eût daigné t'avertir du complot tramé contre toi. Et tout cela pour avoir envié à un pauvre Turco mourant le seul bien que la nature lui eût donné, une mâchoire en bon état. Rentre en toi-même, Wolfgang, confesse ton erreur. Après tant de malheurs et de dangers, te voilà revenu au point de départ. Pour une somme d'argent assez grosse, il est vrai, te voilà pourvu d'un ustensile parfait. C'est par là que tu aurais dû commencer, et puisque les meilleures sottises sont les plus courtes, donne ta malédiction à l'Afrique, et rentre dans le giron de ta mère l'Allemagne.

Afin de toucher le plus tôt possible le sol natal, M. Fressermann remonta le cours du Rhône en chemin de fer, entra en Suisse, puis arrivait à Munich, et se faisait conduire à l'hôtel de *l'Aigle Noir*. Quatre officiers de son régiment fumaient sur un banc devant la porte au moment où il descendait de voiture. — Eh! messieurs, s'écria l'un d'eux, voici notre major Fressermann. Embrassons-nous, cher Wolfgang. On te disait en Orient, chez le sultan de Dahomey, commandant une armée de soldats ayos, et leur enseignant l'art de la guerre. Tu débarques ici bien à propos. Nous allons dîner dans une heure, et l'on doit nous servir un festin splendide. Nous fêterons à la fois ton retour et la nomination du capitaine Higmann au grade de chef de bataillon. Tu nous raconteras tes aventures; nous savons qu'elles sont merveilleuses.

Après bien des embrassades et des félicitations, le dîner fut servi, et Fressermann put contempler avec attendrissement les chefs-d'œuvre de la cuisine allemande, dont il s'était follement privé pendant si longtemps. Il mangea de tout, revint plusieurs fois à chaque plat, et de préférence aux ragoûts nationaux. Il va sans dire qu'on but outre mesure des vins du Rhin, de France et de Hongrie. Vers minuit, on mangeait et buvait encore. — Mes amis, dit le major complétement ivre, je bois à l'auteur du menu de ce dîner. Le choix des mets en est admirable; mais il a manqué un seul plat dont l'absence m'a chagriné. A l'apparition de la choucroute, mon cœur s'est ému, et vous savez si je lui ai fait honneur. Cependant je n'ai pas vu de *pfannkuchen*. Mon estomac la regrette, il la demande, mes dents sont impatientes; elles n'ont pas encore mastiqué de *pfannkuchen*.

Les convives représentèrent que ce mets, très respectable et très allemand, étant composé de farine, d'œufs et de lait, serait d'une digestion difficile, arrivant à la fin d'un repas copieux. Fressermann, par bravade autant que par patriotisme, fit la gageure de manger

une *pfannkuchen* de six œufs pour son dessert. Les paris s'ouvrirent, et les enjeux s'élevèrent à douze bouteilles de vin de Champagne. Le plat fut commandé, servi et avalé prestement, à la grande joie de toute la tablée. Fressermann but ensuite sa part du vin de Champagne, et se retira dans sa chambre victorieux et satisfait, mais fort rouge, les yeux hors la tête, balbutiant et battant les murailles.

Une heure avant le lever du soleil, on entendit dans l'hôtel un coup de sonnette. Le garçon de service pour la nuit dormait profondément. Il ouvrit un œil, écouta un moment et se rendormit, croyant s'être trompé. A dix heures du matin, les quatre officiers, réunis dans la salle à manger, s'étonnèrent de ne point voir le major. Ils commencèrent par rire de son absence, qu'ils attribuaient à la digestion laborieuse de la *pfannkuchen;* puis ils détachèrent l'un d'eux pour aller frapper à la porte de leur ami. On ne répondit pas. Le plus profond silence régnait à l'intérieur. L'alarme se répandit dans l'hôtel. Un serrurier appelé à la hâte crocheta la serrure. Par égard pour le lecteur, nous ne dirons pas en quel état on trouva la chambre du major; mais le spectacle qu'elle offrait est fort connu en France. Bien des gens ont eu l'occasion d'en contempler le pareil dans plusieurs maisons de Versailles et dans quelques châteaux de Touraine et de Champagne pendant la guerre de 1870.

M. Fressermann, en chemise, était couché par terre, sur le dos, les bras en croix. Évidemment il avait tenté de sortir au milieu de la nuit pour demander du secours; ses forces l'avaient trahi, et il était tombé sans pouvoir gagner la porte. En le remettant sur son lit, ses amis s'aperçurent qu'il respirait encore. Ses paupières s'ouvrirent à demi, ses lèvres remuèrent, des paroles incohérentes sortirent de sa bouche. C'était le délire de l'agonie. — Non, non, dit-il, misérable turco, je n'ai rien de commun avec toi. Non, belle Lydie, je ne suis pas un Othello, un sauvage enfant de l'Afrique. Non, pauvre Fatime, tu ne peux pas être ma femme, et tu ne m'entraîneras pas sur les rives de l'Oued-Cheliff. Non, mes amis, je ne suis pas un Arabe.

Et comme s'il eût voulu appliquer à sa situation un vers fameux du poète Térence, il ajouta : — Germain je suis, et rien de germain ne m'est étranger.

Ce fut son dernier mot. Quand le médecin arriva, Fressermann était mort.

PAUL DE MUSSET.

L'AVENIR

DES

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Au lendemain des plus grands désastres, la France a étonné le monde par la persistance de sa prospérité. Les causes de cette prospérité sont les unes morales, les autres matérielles. Le ciel a fait beaucoup pour notre beau pays, mais on peut féliciter la nation elle-même sur son étonnante puissance d'économie, en même temps que sur l'énergie avec laquelle elle complète et perfectionne sans cesse son outillage agricole, industriel et commercial. Il était de mode à la fin du siècle dernier de jeter un voile d'oubli sur l'histoire, de considérer la société comme une sorte de ferme-école où toutes les expériences étaient faciles et permises. Cet empirisme audacieux, qui s'inspirait de la philosophie et de l'économie politique naissante, a subi bien des défaites sur le terrain de la politique; il a trouvé partout les chaînes du passé, les souvenirs, les traditions, les instincts tendus devant ses ambitions; les progrès de l'ordre moral ne s'accomplissent que lentement et péniblement.

Il en a été autrement dans l'ordre matériel : s'il y a eu une vraie révolution, c'est là surtout qu'elle s'est faite; c'est là que l'empirisme s'est trouvé en face d'objets nouveaux, et que de véritables créations ont pu être accomplies. Et là même le génie particulier des peuples a pu se révéler. En présence de problèmes partout identiques, il a inspiré des solutions diverses.

Les chemins de fer sont une partie aujourd'hui essentielle de l'outillage industriel et commercial des nations : la civilisation ne se comprend plus sans ce mode de locomotion, inconnu à nos pères, qui centuple les forces sociales. Si Pascal a dit des rivières que ce

sont des chemins qui marchent, on peut dire de nos voies ferrées qu'elles sont l'industrie en mouvement, cherchant ses matières premières, ses débouchés, ses consommateurs. Plus que jamais la France doit se préoccuper de ce qui touche à la production et à la circulation de ses richesses, elle n'est pas seulement soucieuse de bien-être; elle est jalouse de son crédit, de son avenir, de son rôle dans le monde. Tous les grands monumens ont eu leurs détracteurs, et il y a des personnes qui voudraient persuader aujourd'hui au pays que ceux qui lui ont donné le réseau de chemins de fer qu'il possède l'ont mal servi, qu'ils ont fait un emploi égoïste de la fortune publique et nui aux intérêts nationaux. Rien n'est plus facile que d'égarer l'opinion publique avec des mots : on chatouille l'envie démocratique par une certaine façon de dire les *grandes* compagnies. On nous présente les *petites* comme naturellement dignes d'intérêt, de pitié, comme ayant toute sorte de vertus mystiques.

Il y a un mot surtout qui sert de banal et d'irrésistible bélier : c'est celui de monopole. On n'a jamais parlé, que nous sachions, du monopole des fleuves ni des rivières; ce sont les grandes routes de la batellerie, qui ne peut pas en trouver d'autres, sauf quelques canaux, qui sont des rivières artificielles. Il faut bien se persuader pourtant que les intérêts servis par l'industrie des transports suivent une pente aussi naturelle que les eaux : l'art du législateur et de l'ingénieur est de trouver ces pentes que j'appellerais volontiers les lignes de *thalweg* du commerce. Ce ne sont pas des lignes arbitraires : parmi dix tracés qu'on présentera pour desservir une certaine région, il y en aura un qui aura une supériorité absolue sur les autres, qui sera le collecteur le plus parfait, la rivière qui recevra le plus d'affluens. C'est avec l'œil de l'esprit qu'il faut découvrir ces *thalwegs* naturels de l'industrie des transports, car il ne s'agit pas seulement de relier des centres déjà existans de population, il faut rattacher des centres de production agricole ou industrielle, deviner les centres de production possible, savoir où le chemin de fer aura une action fécondante, accumuler toutes les données de la statistique, de l'agriculture, de la géologie, de la topographie, de l'économie politique. La moindre erreur est funeste, car elle se chiffre par des millions et lèse des intérêts précieux. Il faut quelque chose de plus que la science technique pour faire le tracé idéal dont je parle, il exige une sorte de divination qui n'est le don que des esprits les plus puissans.

Quel sera pourtant le meilleur juge en pareille matière? Sera-ce l'état, assisté de corps spéciaux, savans, intègres, incorruptibles, animés de la seule passion du bien public? Est-ce l'intérêt privé, rendu clairvoyant par l'amour du lucre? La question, on l'avouera,

est difficile à résoudre, et la réponse peut varier d'un pays à l'autre suivant le degré d'honnêteté et d'intelligence des représentans de l'état, suivant le degré d'initiative et les ressources de l'intérêt privé.

Quoi qu'il en soit, sitôt qu'un réseau de chemin de fer est approprié à une région, qu'il a attiré à lui les courans principaux du commerce, qu'il soit l'œuvre de l'état ou l'œuvre d'une compagnie ou de plusieurs compagnies d'abord rivales, puis coalisées, il finit par jouir d'un monopole véritable. Plus ce monopole commencera tard, plus il sera coûteux, car toutes les résistances qu'on aura trouvées dans la lutte avec d'autres lignes se traduiront en charges pécuniaires. Qu'on veuille donc envisager simplement la question des chemins de fer comme une sorte de problème de mécanique sociale et admettre les faits suivans : une région étant donnée, il y a un réseau préférable à tous les autres, capable de rendre un maximum de services. Cela posé, il ne reste à chercher que les moyens les plus économiques de construire, d'entretenir et d'exploiter ce réseau.

Avant d'aborder ce grand problème dans les détails, nous voudrions appeler l'attention sur un fait capital qui le domine, et qui n'est pas encore entré assez profondément dans l'esprit du public. On a vu de grandes fortunes s'élever par l'industrie des chemins de fer : on a été porté à en conclure que cette industrie est très rémunératoire; c'est le jardin des Hespérides, gardé avec un soin jaloux, le Potose moderne. Il n'y a pas, l'expérience en fait foi, de plus grave erreur. Qu'on étudie cette industrie dans les pays où les systèmes les plus divers ont été appliqués, et je parle des plus riches, de ceux où l'esprit d'entreprise a les ailes les plus larges, de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Allemagne, de la France; que l'on compare partout le capital qui a été employé aux réseaux de toute sorte, capital-actions et capital-obligations réunis, on trouvera toujours le même résultat : les transports par voie ferrée constituent une industrie placée vis-à-vis du public et de l'état dans de telles conditions que l'argent n'y trouve qu'une rémunération en somme médiocre, bien inférieure souvent à celle qu'il trouverait dans la plupart des grandes industries. La raison en est bien simple : s'il n'y a pas d'instrument plus parfait, plus étonnant, plus admirable que le chemin de fer, il n'en est pas de plus coûteux. Les routes une fois terminées, les canaux creusés ne dévorent pas incessamment du capital nouveau; la proportion du produit brut et du produit net sur ces voies de communication n'est pas du tout ce qu'elle est sur les chemins de fer. Ceux-ci sont des consommateurs de houille d'un appétit effrayant; leur service est ainsi orga-

nisé que la dépense ne peut pas être proportionnée d'une manière constante et dans tous les cas avec la recette. Les trains sont assujettis à une régularité parfaite : le public tyrannique leur demande des services de tous les instans, sans s'inquiéter de ce que coûtent ces services.

« L'industrie des chemins de fer, prise dans son ensemble au 31 décembre 1869, représentait un capital de 8 milliards 209 millions de francs, ayant produit 386 millions de francs, soit un revenu moyen de 4,71 pour 100 (1). » L'état figure par ses subventions et ses travaux dans le capital ci-dessus indiqué; si l'on ne considère que le capital actions et obligations fourni par les compagnies, on calcule qu'il a reçu en moyenne 5,46 pour 100.

Ce grand fait donne, je le répète, à l'industrie des chemins de fer son caractère véritable, qu'il ne faut jamais perdre de vue; elle représente éminemment un grand service public, elle fait partie de l'outillage national, et à ce titre on peut dire qu'elle relève essentiellement de l'état. Les forces financières et industrielles livrées à elles-mêmes ne lui auraient jamais donné ce caractère : elles se seraient très vraisemblablement concentrées sur quelques lignes exceptionnelles; si elles se montrent aujourd'hui si impatientes d'étendre les réseaux, c'est parce qu'elles spéculent sur l'effet moral de leurs premières conquêtes et sur l'ignorance du public, qui est trop disposé à croire que l'avenir doit toujours ressembler au passé. On a essayé de faire une sorte de popularité à ce qu'on nomme les petites compagnies; il semblerait qu'elles se soient donné la mission d'une providence destinée à réparer les oublis des compagnies anciennes, endormies dans l'égoïsme et le repos; mais les petites compagnies n'ont qu'un but quand elles sont sérieuses : c'est de devenir de grandes compagnies en cousant bout à bout des tronçons arrachés de tous côtés à la complaisance du gouvernement et des conseils-généraux. N'est-ce pas la preuve qu'elles sentent parfaitement qu'il n'y a pas, sauf exception, de petit réseau viable; qu'il faut grouper un ensemble de lignes pour que les bonnes fassent vivre les mauvaises? Les puissans réseaux, ceux qui possèdent les grands *thalwegs* du commerce, n'ont pu croître et se développer qu'au prix de grands sacrifices; ils ne donnent, je le répète, à l'ensemble des capitaux qu'ils absorbent qu'une rémunération peu supérieure au revenu le plus ordinaire du capital qui s'emploie en emprunts. Les réseaux parasites qui cherchent une place enchevêtrée parmi les anciens sont comme un poids mort qui veut s'attacher à une puissante machine.

(1) Rapport de M. Cézanne à l'assemblée nationale du 3 février 1873.

I.

Rien n'a manqué en France pour donner au problème des chemins de fer la solution la plus rationnelle et la plus heureuse. Il n'était pas conforme à son génie d'abandonner entièrement cette solution au jeu anarchique des intérêts privés. Le système qui devait triompher ne sortit pas tout entier d'un seul cerveau. Il se développa en quelque sorte organiquement sous la pression des circonstances, à travers les tâtonnemens, les hésitations, les doutes. Une idée heureusement domina toujours les esprits, celle du droit régalien de l'état; jamais ni les chambres, ni le conseil d'état, ni les gouvernemens, ne se montrèrent disposés à en faire le sacrifice. Notre réseau représente déjà une valeur de près de 10 milliards; heureux le ministre des finances qui, profitant de la durée limitée des concessions, pourra un jour puiser à pleines mains dans ce magnifique fonds d'amortissement (1)!

Les débuts pénibles de notre industrie des chemins de fer ont été souvent racontés. Deux classes d'hommes s'associèrent pour commencer notre réseau, des financiers entreprenans, des ingénieurs séduits par l'idée d'une grande œuvre. L'état concéda au début quelques petites lignes à titre perpétuel, mais se hâta de prendre pour règle les concessions temporaires. L'idée du grand réseau convergent sur Paris ne surgit qu'en 1837, et pour la première fois, quand le gouvernement proposa aux chambres les projets relatifs à la concession des lignes de Paris en Belgique, de Paris à Tours, de Paris à Rouen et au Havre, et de Lyon à Marseille, on comprit la nécessité de définir le rôle de l'état et celui des compagnies dans la grande entreprise des chemins de fer.

La chambre, après de longues hésitations, se décida à repousser le principe de l'exécution par l'état et donna des concessions à des compagnies : celles-ci firent appel au public; mais le public, encore timide, méfiant de ses forces, ne leur donna point l'appui patient, tenace, courageux, qui leur était nécessaire. Ne le blâmons pas trop : aujourd'hui même, ce n'est que par l'alliance heureuse de toutes les forces de l'état et des intérêts individuels qu'on peut continuer l'ouvrage qui alors ne faisait que de commencer. On vit les premières compagnies, effrayées de leurs charges, renoncer à leurs concessions ou en demander la restriction.

Le gouvernement donna courage aux capitaux, il accorda en 1840

(1) Le 31 octobre 1874, il y avait 19,035 kilomètres exploités en France sur 23,755 concédés.

à la compagnie d'Orléans la garantie d'un minimum d'intérêt. Ce remède ne fut pas du premier coup adopté à l'état de système : on chercha d'autres moyens, on fit des prêts à diverses compagnies. L'état songea à faire lui-même des chemins de fer (1). En 1842 enfin, on crut avoir trouvé un système définitif. Un réseau fut tracé pour toute la France; on s'était appliqué depuis 1839 à rechercher la meilleure division du travail, si je puis me servir de ce mot, entre l'état et les compagnies : au premier, on laissait l'acquisition des terrains, les terrassemens, les ouvrages d'art, les stations, aux secondes la superstructure, le matériel et l'exploitation. La chambre entra dans ces vues, mais elle ne voulut pas que ce système devînt une règle inflexible, et réserva le droit de l'état à faire des concessions comme par le passé.

La loi nouvelle de 1842 donna une vive impulsion à la nouvelle industrie : les lignes d'Orléans à Bordeaux, du centre, de Paris à Strasbourg, de Tours à Nantes, de Paris à Rennes, furent entreprises conformément au système mixte, dont elle était l'expression. D'autres lignes en même temps se construisirent cependant par des compagnies qui prenaient tous les frais à leur charge (Avignon à Marseille, Amiens à Boulogne, Montereau à Troyes, Paris à la frontière belge, Creil à Saint-Quentin, Paris à Lyon, Lyon à Avignon, Rouen à Dieppe, Bordeaux à Cette). Le système des concessions complètes tendait visiblement à l'emporter sur celui des concessions incomplètes.

L'opinion publique se dirigeait instinctivement dans la bonne direction; pourtant le régime des concessions fut soumis à de terribles épreuves. La révolution de 1848 désorganisa les compagnies et les remit pour ainsi dire à la merci de l'état. Ceux qui eurent pour mission, après une période néfaste pour le crédit et l'industrie, de soutenir l'esprit d'entreprise et de rendre l'activité au pays s'inspirèrent moins de l'esprit de procureur et de chicane que du désir de pousser les travaux publics avec une activité nouvelle.

Le mouvement presque fébrile qui se communiqua à cette époque à tous les intérêts fut servi par les préoccupations politiques; on cherchait un lit régulier et fécond pour cette activité, qui après 1848 n'avait fait que se dévorer elle-même. Le gouvernement n'avait jamais rencontré dans les chambres de résistances déraisonnables à ses projets; mais on voulait frapper l'imagination populaire et l'habituer à croire que les parlemens, usés par des discussions stériles, sont moins propres à faire promptement de

(1) Loi du 15 juillet 1840 sur les lignes de Montpellier à Nîmes, de Lille à Valenciennes.

grandes choses qu'un gouvernement fort, conseillé par les hommes spéciaux et capables de dicter aux assemblées des volontés, sans caprices, sans retours et sans faiblesses. L'empire eut la bonne fortune de trouver quelques administrateurs éminens qui établirent le régime actuel de nos chemins de fer et lui donnèrent un caractère systématique. Plus on voudra étudier ce régime, plus on sera frappé, malgré une complexité apparente, de n'y trouver que des idées simples et équitables. C'est par l'équité surtout qu'il nous frappe, car il a fallu un art merveilleux pour ne léser ni l'état, ni les premiers actionnaires, ni les actionnaires nouveaux. Il semblait presque impossible de concilier tant d'intérêts et de ne pas sacrifier quelques droits; on semble pourtant y être arrivé. L'économie du système auquel on s'arrêta définitivement est assez connue : le territoire français est partagé entre de grandes compagnies, les six principales sont celles de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest, de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Les concessions de chacune de ces grandes compagnies sont divisées en deux sections sous le nom d'ancien réseau, de nouveau réseau. L'ancien réseau comprend naturellement les grandes artères primitives, les lignes de *thalweg*, qui fournissent le revenu principal. Les revenus de l'ancien réseau ne sont point garantis par l'état; le nouveau réseau jouit, pour une durée de cinquante ans, d'une garantie d'intérêt calculée au taux de 4 pour 100 avec un amortissement qui la porte à 4,655 pour 100 (1).

On conçoit que cette garantie d'intérêt n'entre en jeu que quand il y a insuffisance de recettes; mais l'un des réseaux est garanti et l'autre ne l'est pas, tandis que les recettes des deux réseaux se confondent. Comment faire dans ce fonds commun la part des recettes qui appartiennent à l'ancien et de celles qui appartiennent au nouveau? Les deux réseaux, commercialement solidaires, sont, au point de vue de l'état, financièrement distincts. La difficulté a été levée de la manière suivante : il a été attribué à l'ancien réseau un certain revenu kilométrique minimum; tout ce qui dépasse ce minimum est déversé, comme supplément de recettes, sur le nouveau réseau pour couvrir, jusqu'à due concurrence, l'intérêt garanti par l'état.

La caisse de la compagnie est comme un bassin qui se remplit : quand un certain niveau est atteint, la recette se déverse dans un second bassin; enfin l'état vient au bout de l'année et ajoute ce qu'il faut pour remplir ce deuxième bassin. Voilà toute l'économie

(1) L'Angleterre a construit ses propres chemins de fer sans garantie d'intérêt, mais elle a appliqué le système de la garantie dans l'Irlande et dans l'Inde.

du système; mais on voit qu'il y a plusieurs données variables dans ce problème d'hydraulique financière. Ce sont: 1° la capacité du premier bassin, c'est-à-dire l'étendue kilométrique du premier réseau d'une part, et de l'autre son revenu kilométrique, 2° l'étendue kilométrique du second réseau. La variation de chacune de ces quantités est immédiatement ressentie par le trésor.

Examinons d'abord l'influence de la longueur de l'ancien réseau, et disons tout de suite que ce mot d'ancien a été assez malheureusement choisi, car il n'a pas toujours le sens chronologique ordinaire; en ce moment par exemple, il est question de faire un second chemin, dit de grande ceinture, qui doit former un grand cercle autour de Paris. Ce chemin, qui n'est pas commencé, est classé dans l'ancien réseau, dans le projet de loi présenté à la chambre par le gouvernement. L'ancien réseau comprend, il est vrai, les lignes les plus anciennement construites; mais l'état et les compagnies peuvent, dans leurs conventions, y rattacher toute sorte de tronçons, neufs ou vieux. La distinction entre les deux réseaux est essentiellement une distinction financière et non pas une distinction chronologique.

Le revenu du premier réseau, de celui qu'on dénomme ancien, est réservé, c'est-à-dire qu'on assure un produit minimum sur le chiffre total des recettes à chaque kilomètre de ce réseau; mais ce revenu n'est point garanti: si le minimum dont il vient d'être question n'est pas atteint, l'état n'est point contraint d'intervenir. Le deuxième réseau au contraire met directement en jeu la garantie de l'état.

Puisqu'on assure à l'ancien réseau un revenu kilométrique minimum, il semble que les compagnies aient intérêt à augmenter la longueur de ce réseau, et à lui faire attribuer des lignes nouvelles; mais l'incorporation de ces lignes peut produire des résultats très divers. Si elles n'étaient pas suffisamment productives, il pourrait arriver que le réservoir théorique ne fût pas tout à fait rempli par les recettes; or l'état n'est pas obligé de combler le premier réservoir, et les actionnaires seraient exposés à souffrir dans leurs intérêts.

L'état peut se trouver intéressé à incorporer certaines lignes dans l'ancien réseau, car, s'il y a insuffisance dans le réservoir, la perte est subie par les actionnaires et non par l'état; les compagnies au contraire, qui ont à cœur les intérêts des actionnaires, doivent s'attacher à ne mettre dans l'ancien réseau que des lignes productives.

Quelle est maintenant l'influence du second élément, le revenu kilométrique minimum? Et d'abord sur quelles bases ce revenu a-t-il été calculé? Il a été convenu que ce revenu devait faire face

aux charges propres de l'ancien réseau, et voici quelles sont ces charges : 1° la rémunération du capital-actions, 2° l'intérêt et l'amortissement des obligations émises pour ce réseau, 3° une contribution permanente imposée à l'ancien réseau au profit du nouveau; cette contribution est légitime, puisque le nouveau réseau apporte à l'ancien un supplément de trafic. Les deux premières charges s'expliquent d'elles-mêmes; la troisième a reçu la forme suivante : l'état ne garantit l'intérêt et l'amortissement des dépenses du nouveau réseau qu'à raison de 4,655 pour 100. Or les compagnies, en vendant leurs obligations, subissent une charge plus élevée; l'ancien réseau paie la différence. Il n'y a, on le voit, rien d'arbitraire dans les calculs qui ont servi de base au revenu kilométrique minimum (1).

Il y a enfin un troisième élément, c'est la longueur kilométrique du nouveau réseau. Sur ce point, il y a peu de chose à dire; il est clair qu'en augmentant ce dernier on impose une charge à l'ancien, puisque celui-ci paie la différence entre le taux auquel empruntent les compagnies et le taux de la garantie; mais la charge principale a chance d'incomber à l'état par l'application forcée de cette garantie.

Il y a trois grands intérêts financiers à considérer dans la délicate question que nous traitons : le capital-actions, le capital-obligations et le trésor. L'état, par sa garantie, a fait un appel si énergique au capital qu'il a assumé une responsabilité morale autant que financière, et cette responsabilité est d'autant plus sérieuse qu'il n'a point, comme on a fait en d'autres pays, posé par la loi une proportion définie entre le chiffre des actions et celui des obligations. Là où cette proportion est rigoureuse, où les obligations ne peuvent être émises que si des actions correspondantes ont été souscrites, l'obligation prend le caractère d'une hypothèque véritable; en est-il ainsi en France? Le capital-obligations dès le 1er janvier 1870 s'élevait à 5 milliards 1/2, pouvait-il prendre hypothèque sur le capital-actions, qui était à cette époque de 1 milliard 1/2? En dépit de ces chiffres, le capitaliste qu'effraie le caractère aléatoire de tout ce qu'on appelle action et qui achète, une à une, quelques obligations de nos grandes lignes, croit avoir un titre aussi solide

(1) Ce revenu est actuellement fixé ainsi :

Est.	29,100
Midi.	28,010
Nord.	38,240
Orléans.	26,000
Ouest.	35,900
Paris-Lyon-Méditerranée. . . .	31,800

qu'une créance hypothécaire. Il n'a pas tort, car, si son titre n'était plus garanti par un gage matériel, il le serait encore par l'état.

Quelle est la situation des actionnaires? Il y a deux manières de répondre à cette question : on peut comparer le chiffre des émissions primitives aux taux actuels des cours, montrer telles actions dédoublées, telles autres échangées à raison de trois anciennes pour trois nouvelles, dénoncer la bonne fortune de ceux qui ont eu de bonne heure foi dans l'avenir des chemins de fer. On oublie, en faisant ce tableau, les mécomptes, les crises, les difficultés de tout genre que les actionnaires ont rencontrées pendant tant d'années. Si leur sort avait été si digne d'envie, qu'on explique pourquoi on a été de bonne heure obligé d'offrir au capital autre chose que des actions? Quand les conventions qui ont fixé le régime des chemins de fer ont été faites, l'état se trouvait en face de droits acquis que tout lui commandait de respecter; il imposait aux compagnies la construction d'un grand nombre de lignes onéreuses ou au moins d'un succès hasardeux, il se réservait des avantages de tout genre, il ne pouvait pas condamner les porteurs d'actions à voir se fondre dans leurs mains une valeur qui, abandonnée à elle-même, ne pouvait aller qu'en croissant (1).

Quels étaient les avantages que l'état se donnait à lui-même en contractant les nouveaux traités? On va en apprécier l'importance. M. Caillaux, ministre des travaux publics, évaluait, dans un discours prononcé le 17 juillet 1874 devant l'assemblée nationale, à 127 millions le montant des impôts perçus à l'occasion des chemins de fer, et à 56 millions le montant des économies réalisées, en vertu des clauses du cahier des charges, par les grands services publics, par les transports gratuits et réduits (postes, télégraphes, prisons, guerre, marine). Ce total de 183 millions annuels n'est pas en sa totalité un don des chemins de fer à l'état, car, pour ce qui est de certains impôts, les administrations des chemins de fer ne sont que des intermédiaires entre le trésor et le public. Il n'en est pas moins vrai que les chemins de fer, outre l'économie directe qu'ils procurent à l'état, contribuent encore puissamment à augmenter ses recettes.

Quelle est en revanche l'étendue des sacrifices que l'état s'impose pour les chemins de fer? A mesure que les réseaux s'éten-

(1) Le dividende des actions de Paris-Lyon-Méditerranée était en 1859 de 63,50; il était en 1865 de 60 francs, en 1873 de 60 francs également. Croit-on que ce dividende n'eût pas augmenté en quatorze ans, si le nouveau réseau n'eût drainé incessamment l'ancien? De 1865 à 1874, le déversoir sur cette ligne a versé du second au premier 117 millions. De 1864 à 1872, le total des sommes déversées dans les six compagnies s'est élevé à 252,232,280 francs.

daient, la garantie de l'état devait devenir plus onéreuse. Deux compagnies ont été assez heureuses pour n'y avoir point recours, celle du Nord, celle de Paris-Lyon-Méditerranée. La garantie débuta par des chiffres très modestes, elle est inscrite pour 40 millions au projet de budget de 1876 (1). A la fin de 1872, l'état avait déjà payé plus de 274 millions aux compagnies; aujourd'hui il a dépensé 318 millions. Que ce chiffre ne semble pas trop effrayant! Les sommes payées comme complément de la garantie pendant cinquante ans ne sont pas des dons gratuits de l'état, ce sont de simples avances : les conventions en stipulent le remboursement avec intérêt à 4 pour 100 dès que le total des produits du nouveau réseau et l'excédant des produits de l'ancien réseau sur la capacité du réservoir dépassent l'intérêt et l'amortissement à 4,65 pour 100, ou, si l'on veut, dès que les deux réservoirs de recette sont remplis. L'état a d'ailleurs le droit de saisir le matériel des deux réseaux pour le montant de sa dette à l'expiration de la concession ou dans le cas de rachat de la concession. Il est difficile d'évaluer exactement quel sera le chiffre total des charges que la garantie d'intérêt imposera au trésor, ni à quel moment le remboursement pourra commencer, car chaque extension des concessions anciennes modifie les conditions du problème. On peut échafauder des calculs sur les accroissemens probables des revenus, mais les prévisions les plus sages ne sont pas toujours vérifiées.

Si des mécomptes se produisent pour les compagnies les plus pauvres, l'état trouvera une compensation dans le partage des bénéfices avec les compagnies les plus riches. Il y aura droit dès que l'ensemble des produits nets des deux réseaux excédera 8 pour 100 du capital dépensé sur l'ancien réseau et 6 pour 100 du capital dépensé sur le nouveau. (Le Nord, l'Orléans et l'Ouest ont droit, par dérogation à cette règle, non pas à 8 pour 100 du capital de l'ancien réseau, mais à un revenu kilométrique déterminé.) Il n'est pas impossible assurément que ce partage, qui n'est encore qu'un rêve, devienne une réalité; mais on tend plutôt à mettre les dividendes sur un lit de Procuste qu'à les laisser s'étendre, et l'élévation des dividendes serait la condition nécessaire du partage. Mettons les choses au pire : supposons qu'il n'y ait jamais de partage de béné-

(1) La part du trésor s'est élevée en 1874 :

pour l'Est à.	12,140,511	francs.
pour l'Ouest à.	19,370,550	—
pour l'Orléans à.	17,331,801	—
pour le Midi à.	2,968,855	—
Les compagnies ont donc reçu en 1874. . . .	52,395,904	francs.

fice, supposons qu'à l'expiration des concessions quelques compagnies n'aient pas encore achevé leur remboursement; l'état reprendra leur matériel, et il se trouvera le maître absolu d'un magnifique réseau de chemins réprésentant une somme véritablement gigantesque.

II.

Nous avons bien montré quelques nuages sur ce brillant horizon : il peut arriver telles circonstances où la garantie d'intérêt pèsera lourdement sur l'état; mais il semble que la prudence la plus habile ait réglé tous les détails du régime que nous venons de développer. Tout le système pourtant serait menacé de s'écrouler à la fois, si les compagnies se voyaient ou astreintes à des dépenses improductives sans limite, ou si de nouveaux réseaux étaient superposés aux anciens et détournaient une part notable de leur trafic. Depuis longtemps déjà les esprits prévoyans signalent un double péril d'une part dans les demandes en concession des grandes lignes destinées à faire concurrence à une ou à plusieurs lignes actuelles, et d'une autre part dans les demandes plus modestes en concession des chemins de fer dits d'*intérêt local*. Les réseaux actuels se trouvent ainsi menacés à la fois de la concurrence directe et de la concurrence indirecte, car les petits tronçons d'intérêt local, en se soudant les uns aux autres, peuvent arriver à former de grandes lignes.

Il y a cette différence entre la concurrence directe et la concurrence indirecte, que de nouvelles grandes lignes ont besoin d'une concession, d'une loi spéciale discutée par les chambres, tandis que la loi de 1865, sur les chemins de fer d'intérêt local, a permis aux départemens de faire des concessions directes. On a demandé par exemple au ministre des travaux publics la concession d'une ligne directe de Calais à Marseille, ligne qui menace à la fois le chemin du Nord et celui de Paris à la Méditerranée. La pétition a dû être portée devant l'assemblée nationale, la commission de la chambre a repoussé à une grande majorité la concession de cette ligne, et l'assemblée s'est contentée de renvoyer au ministre tous les documens qu'on lui avait adressés. On ne trouve plus guère personne pour soutenir ouvertement le principe de la concurrence des réseaux. On a vu dans tous les pays les fusions succéder au régime ruineux de la concurrence; quand ce n'est pas la loi, c'est la nécessité qui finit toujours par former des régions naturelles desservies par une même compagnie. La compagnie du *Nord-Est* en Angleterre est née de la fusion de *trente-sept* compagnies distinctes et plus ou moins rivales.

Sept compagnies possèdent aujourd'hui à peu près toute l'Angleterre. Le ministre des travaux publics en Belgique disait en 1870 : « On a cru en Belgique, comme en Angleterre, que pour amener le bon marché il fallait empêcher le monopole des chemins de fer; qu'aux lignes existantes il fallait opposer des lignes concurrentes. Or l'expérience a prouvé que la concurrence des chemins de fer produit des effets en sens inverse, qu'au lieu de la réduction elle a pour effet final le renchérissement des frais de transport. » Il est évident en effet que deux compagnies qui se battent à coups de tarifs, une fois fusionnées, sont obligées de faire payer au public les frais de la guerre.

Nulle contrée n'a une géographie aussi simple que la nôtre au point de vue des chemins de fer; les limites des grands réseaux se sont trouvées tout naturellement tracées. Ils ne peuvent se nuire, ils ne peuvent que s'entr'aider. Leurs administrations vivent en bonne harmonie, elles ont des conventions très avantageuses pour le commerce; sur les régions frontières où les réseaux se touchent, il est entendu qu'on fait toujours suivre aux marchandises la route la plus courte. Les négocians, les industriels, peuvent toujours, dans les questions qui touchent aux tarifs, remettre leurs intérêts à une seule administration, quelque chemin que prennent les expéditions; cette administration se charge de traiter avec toutes les autres. Supposez au contraire un grand nombre de compagnies vivant mal ensemble; il faudra que l'œil du commerçant suive sa marchandise pour ainsi dire de gare en gare, que l'industriel livre dix batailles au lieu d'une pour obtenir le moindre service.

Le système français est en vérité si simple, si harmonieux, qu'il a obtenu l'admiration de l'étranger. Voici ce qu'en dit un rapport parlementaire anglais (rapport de 1872) : « En France, les grandes fusions sont accomplies depuis longtemps; les compagnies ne se font pas concurrence, leurs relations sont amicales. Finalement, l'esprit de corps entre les directeurs de chemins de fer, leurs relations avec l'état, le pouvoir dont jouit l'état de trancher souverainement les différends qui s'élèvent entre eux au sujet de l'interprétation ou de l'inexécution des cahiers des charges, tendent à imprimer au système des chemins de fer une marche régulière et harmonieuse. »

Il semble peu probable que l'état, si intéressé à la prospérité des grandes compagnies, créancier de quatre d'entre elles, menacé de voir le fardeau de la garantie d'intérêt s'alourdir d'année en année, aille de gaîté de cœur troubler cette harmonie, que nos voisins nous envient; mais il y a des projets plus dangereux que ces ambitieuses demandes de lignes qui prétendent traverser la France de

part en part. Les chemins de fer d'intérêt local constituent un réseau placé dans des conditions toutes spéciales. La loi du 12 juillet 1865 sur ces chemins de fer fut inspirée par une pensée politique: en accordant aux départemens une sorte de réseau vicinal de voies ferrées, on voulait à la fois contenter le corps électoral et créer au profit des favoris de l'administration un moyen d'influence nouveau. La loi autorisait l'exécution des chemins d'intérêt local soit par les départemens et les communes, avec ou sans le concours des propriétaires intéressés, soit par des concessionnaires, avec le concours des départemens et des communes. L'état pouvait favoriser ces entreprises en prenant à son compte une partie des dépenses. Personne ne fit apercevoir les dangers d'une loi qui créait un réseau nouveau à côté de l'ancien : elle se présentait avec les allures les plus modestes; l'exposé des motifs indiquait que les travaux ainsi concédés seraient exclusivement destinés à relier les localités secondaires aux localités principales. La longueur des chemins de fer devait être en principe limitée à 30 ou 40 kilomètres; ils ne devaient avoir qu'un petit trafic local, qui pourrait s'effectuer avec trois trains de jour sans service de nuit. On se promettait de les construire avec la plus grande économie.

Le danger fut aggravé par les dispositions de la loi de 1867 sur les sociétés anonymes, qui purent se constituer avec sept personnes. « Celles-ci, disait récemment M. Caillaux à l'assemblée nationale, se partagent le capital-actions et le *syndiquent*, pour employer l'expression en usage, ce qui veut dire que les actions restent à la souche et qu'elles n'entrent point en circulation. Ces sept personnes administrent la société, et représentent en même temps à elles seules l'assemblée générale des actionnaires; elles s'autorisent à accepter des marchés dont elles ont fixé les conditions... Le public prend des obligations qu'il croit garanties par des actions, et non-seulement la garantie n'existe pas ou n'est pas entière, ou n'est pas telle qu'on l'annonce, mais encore l'argent versé peut servir aux spéculations les plus hasardeuses et les moins autorisées. »

Il y a deux phases dans le développement d'un chemin de fer, la construction et l'exploitation. En réalité, un grand nombre des sociétés qui ont demandé des concessions aux chemins de fer, ou qui les ont achetées, n'ont été que des sociétés de construction. L'organisation des sociétés, telles qu'on vient de les décrire, leur permet de faire sur la construction des bénéfices certains, l'exploitation n'est pas leur souci; le chemin terminé, elles se trouvent souvent avoir les actions pour rien, et il leur importe assez peu que celles-ci perdent une partie de leur valeur nominale. Les victimes de ce système vicieux sont les obligataires; la grande faveur qui s'attache

à des valeurs qu'on croit de vraies hypothèques trompe le public, qui risque de jeter ses économies dans des entreprises sans avenir.

La loi de 1871 sur les conseils-généraux a encore aggravé l'anarchie qui règne dans la concession des chemins de fer d'intérêt local en donnant à ces conseils des pouvoirs beaucoup plus étendus. Chaque département veut avoir ses chemins de fer, et les conseils-généraux peuvent difficilement résister à cet engouement. L'état n'a qu'un remède contre cette décentralisation dangereuse, c'est de soustraire certaines lignes aux départemens et d'en demander le classement, non comme lignes d'intérêt local, mais comme des lignes d'intérêt général. Il aggrave ainsi le fardeau déjà lourd des grandes compagnies.

Le conseil d'état peut aussi refuser la déclaration d'utilité publique à toutes les lignes qui ne sont pas en mesure d'assurer le service des obligations; le prestige de l'administration est si puissant dans notre pays que l'état contracte une sorte d'engagement moral envers les petits capitaux, qui se croient encore protégés par lui, lors même qu'il n'a point promis sa garantie financière. Il est de toute nécessité que, dans ces matières délicates, les droits des conseils-généraux et ceux du conseil d'état soient tracés d'une manière définitive et tout à fait précise. Les chemins ordinaires de peu d'importance ne peuvent être *reçus* qu'après la vérification sévère des ingénieurs de l'état, la réception des chemins de fer d'intérêt local est beaucoup plus facile et peut se faire par des experts dont la compétence est souvent insuffisante.

Ce n'est pas tout : il faut essayer de ramener les chemins de fer d'intérêt local à leur caractère primitif, empêcher que l'on constitue, en les nouant bout à bout, de grands réseaux arbitrairement tracés, et uniquement destinés à gêner les anciens et à leur imposer ou une concurrence ruineuse ou des marchés onéreux.

Les grandes compagnies ne sont pas assez ineptes pour dédaigner des lignes vraiment rémunératives, et l'état est toujours en mesure d'obtenir la construction de lignes d'un avenir incertain; or il y a entre les grandes compagnies et de petites compagnies boiteuses cette différence, que les premières vendent leurs obligations à un taux beaucoup plus élevé que les secondes. Elles sont donc, toutes choses égales d'ailleurs, en état de rendre des services moins coûteux au pays : elles peuvent construire et par conséquent exploiter à meilleur marché.

Les intérêts avides ont enveloppé de nuages ces vérités élémentaires; mais on a vu se développer rapidement les conséquences des erreurs que l'oubli de ces principes a laissé commettre. Les chiffres

ne mentent pas; voici ce qu'ils apprennent. Tandis que la longueur de l'ancien réseau s'élevait sur la ligne de Lyon-Marseille, de 1861 à 1873, de 1,412 kilomètres à 3,722 kilomètres, le produit net kilométrique s'abaissait de 52,000 fr. à 39,900 fr., et le dividende descendait de 75 francs à 60 francs. Le chemin du Nord n'a porté son ancien réseau en dix ans, de 1859 à 1869, que de 941 à 1,066 kilomètres, et le produit net n'y a augmenté en moyenne que de 2,45 pour 100 par an. Je cite à dessein les lignes les plus riches pour montrer que les progrès de l'industrie des chemins de fer sont plus lents, plus pénibles que le public ne le suppose; les administrations font les efforts les plus grands pour augmenter la proportion du produit net au produit brut, et c'est surtout en ce point que l'exploitation des compagnies a un immense avantage sur celle de l'état. Le gouvernement belge a dû avouer que, sur les lignes qu'il exploite, le service absorbe 70 à 71 pour 100 de la recette brute, tandis qu'en France et en Angleterre la moyenne des frais d'exploitation ne s'élève pas à 55 pour 100; mais, en dépit des efforts d'une administration vigilante, bien plus sévère que ne saurait être l'état, les recettes des chemins de fer ne se développent que suivant la progression de la richesse publique. Les voies ferrées ne créent pas les produits, ils en agrandissent seulement le marché. Il faut donc que la construction des chemins de fer ne dépasse pas trop rapidement le mouvement de l'épargne, que cette industrie n'absorbe pas trop vite le capital commanditaire, et qu'un gouvernement sage tienne en quelque sorte la balance toujours égale entre les besoins de la circulation et ceux de la production.

Il est bien aisé de faire des statistiques, de comparer la longueur de notre réseau à celui de pays plus favorisés : il est moins aisé de trouver dans le crédit des ressources sans limites. Les orgies de crédit sont toujours suivies de terribles réactions qui compromettent les intérêts les plus anciens et mettent le trouble dans tous les esprits. On ne fait pas violence au progrès; l'habileté législative consiste à le rendre facile, non à le hâter au point de dépasser la mesure des forces nationales.

Si l'on jette un regard d'ensemble sur tous les projets à l'étude, on constate qu'aux 20,000 kilomètres aujourd'hui exploités le pays a intérêt d'en ajouter une longueur presque égale. On ne peut guère chiffrer à moins de 5 milliards le capital qui se trouvera ainsi engagé, mais on peut varier beaucoup sur la manière de l'engager. On peut l'éparpiller entre mille mains, ou le concentrer entre des mains habiles et puissantes. On peut le dépenser vite ou lentement. On voit les petites compagnies emprunter à 7 pour 100, tandis que les grandes placent leurs obligations à 5 pour 100. Les esprits les

plus prévenus ne supposent pas que pour être petite une compagnie ait le monopole de la construction à bon marché.

Les 10,000 kilomètres construits dans ces dernières années ne donnent guère qu'un revenu de 1 à 2 pour 100 : il faut donc chercher le moyen de combler le déficit entre ce chiffre et le revenu du capital engagé, qui, par la garantie d'intérêt, reste constant. Sans doute le produit net de nos lignes considérées dans leur ensemble augmente constamment; mais il augmente assez lentement, nous avons montré combien, sur les lignes les plus prospères, il est en quelque sorte rebelle à l'accroissement. On peut admettre cependant qu'une plus-value se produit d'année en année sur l'ensemble du réseau. Cette plus-value a un emploi tout naturel, elle peut servir d'année en année à combler une partie du déficit dont je viens de parler. L'état est engagé à parfaire la somme nécessaire pour le paiement des intérêts des obligations garanties. On a donc une sorte de baromètre naturel, si l'on peut se servir de ce mot, dans le chiffre annuel de ses paiemens aux compagnies. Si ce chiffre augmente trop, c'est qu'il y a trop de travaux neufs improductifs, et l'état doit prêter une oreille plus sourde à ceux qui demandent de nouvelles lignes. Si ce chiffre reste stationnaire, ou même tend à diminuer, on peut précipiter le pas et s'engager dans des travaux plus dispendieux.

On comprendra aisément qu'il serait oiseux de faire des calculs, de décréter l'achèvement du réseau en un nombre déterminé d'années. Bien des événemens peuvent, hélas! restreindre le crédit national, de mauvaises récoltes, des agitations politiques, des complications européennes. L'état, l'œil fixé sur le chiffre de sa garantie exigible, a le devoir de hâter ou de modérer l'achèvement du réseau; il doit procéder avec méthode, avec prudence, et pour cela il faut qu'il tienne ses desseins à des étages supérieurs aux mesquines combinaisons des intérêts provinciaux ou individuels.

Si l'on voulait hardiment entrer dans cette voie, si l'on se décidait à fermer l'oreille à l'esprit de dénigrement qui s'attache à tout ce qui est grand, les compagnies, mieux assurées de leur avenir, feraient sans doute de nouveaux efforts pour donner satisfaction à tous les besoins du public. Si l'on fait de leur existence une continuelle bataille, il est plus difficile d'en exiger des sacrifices, des préoccupations moins égoïstes, des vues généreuses. Il est malheureusement certain que les compagnies ont semblé quelquefois traiter les voyageurs et le commerce comme des victimes plutôt que comme des auxiliaires; l'état serait d'autant plus en droit de leur faire des remontrances sévères qu'il se montrerait plus soucieux de leur prospérité, et comment ne le serait-il, puisque ce

grand ouvrage des compagnies finira par tomber dans ses mains, ou par lui payer rançon pour la prolongation des concessions?

Nous voyons partout se produire un mouvement énergique vers la centralisation des chemins de fer. En Allemagne, l'unité politique avait été préparée par l'unité douanière : à son tour, elle a enfanté l'unité d'administration des chemins de fer. La grande Allemagne n'a pas été satisfaite de voir son réseau aux mains de cinquante compagnies indépendantes : il s'est fondé une « union des chemins de fer allemands, » véritable syndicat de toutes les administrations, qui a des sessions annuelles, où les décisions se rendent à la majorité des voix et s'imposent à la minorité. Cette direction générale est placée sous la dépendance immédiate du chancelier de l'empire, et déjà elle a entraîné dans son orbite un syndicat des grandes compagnies autrichiennes et jusqu'à des compagnies suisses. Règlemens, modes d'exploitation, tarifs, voitures, rien n'échappe à la direction nouvelle. L'état allemand tend visiblement à devenir le maître absolu des chemins de fer et à faire rayonner cette *hégémonie* nouvelle en tout sens. En France, l'état ne montre pas des dispositions aussi ambitieuses : les grandes compagnies ont des devoirs et en même temps des droits bien tracés; mais que deviendraient en face de l'état des compagnies nombreuses, besoigneuses, incapables de faire face à leurs engagemens ou de répondre aux besoins du public? Les compagnies ne peuvent se soutenir qu'à la condition d'être grandes et fortes; les petites, abandonnées par les départemens qui leur auront donné la permission de vivre sans leur en donner les moyens, seront à la longue obligées de se livrer à quelqu'un. Autant il est utile et nécessaire que l'alliance de l'état et des grandes compagnies soit cordiale, intime, et permette les grands efforts et les visées d'avenir, autant il serait fâcheux que l'état fût obligé un jour de reprendre dans ses propres mains l'exploitation des chemins de fer, et c'est ce qui ne pourrait manquer d'arriver, si les compagnies étaient ruinées sans remède, car, s'il est très facile de ne pas faire un chemin, il est impossible de ne pas s'en servir une fois qu'il est fait.

Le système français n'est ni la centralisation ni l'anarchie : il n'asservit pas les compagnies, tout en les tenant soumises à un contrôle incessant. Dès qu'une concession est donnée, les plans sont envoyés aux ingénieurs de l'état, étudiés, critiqués; l'exécution parfaite des plans adoptés est assurée par la surveillance des agens du contrôle de la construction. Les lignes terminées, un deuxième contrôle commence, celui de l'exploitation, qui s'exerce d'une manière permanente. Ces deux services sont confiés à nos savans et intègres ingénieurs de l'état, et ils rendaient peut-être inutile la création

impériale des inspecteurs-généraux des chemins de fer (ils sont en petit nombre, et en cas de décès ne seront plus remplacés).

Ce contrôle incessant, vigilant, est presque invisible : le public en ressent les bienfaits sans le connaître. Les compagnies s'y soumettent sans murmurer, parce qu'il est une protection plutôt qu'une gêne. Elles sont liées à l'état par tant de chaînes, que celle de ce contrôle peut leur sembler assez légère. On estime qu'en 1890 le chiffre des sommes dépensées par l'état pour la garantie d'intérêt s'élèvera à 618 millions (1). On peut espérer raisonnablement qu'à cette époque le remboursement pourra commencer; on trouvera peut-être qu'en avançant aux compagnies plus d'un demi-milliard l'état n'a pas fait un trop grand sacrifice, même si l'on tient compte des intérêts accumulés de ces avances (417 millions), puisque le réseau qu'il a aidé à construire vaut déjà 10 milliards; mais, qu'on ne l'oublie pas, l'état n'a pas seulement secouru l'industrie des chemins de fer sous la forme de la garantie d'intérêt, ses subventions de toute nature forment un chiffre bien supérieur à celui de la garantie, et si la somme payée comme garantie n'est qu'une avance, la subvention n'est pas sujette au remboursement. On ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité en chiffrant à 1,800 millions ce que l'état a dépensé en subventions, depuis que l'industrie des chemins de fer a été créée, au profit de toutes les compagnies. Il ne faut pas regretter ces grands sacrifices : comparez un instant ces sommes, si énormes qu'elles soient, à ce que coûte une guerre, je ne dirai pas malheureuse, une guerre heureuse! Nous avons assez insisté sur toutes les raisons qui militent en faveur du maintien de notre régime actuel des chemins de fer : si les relations établies entre l'état et les grandes compagnies étaient gravement troublées, l'épargne française, au lieu de suivre ce grand courant national qui l'entraîne vers les obligations garanties, risquerait d'être détournée vers des entreprises moins utiles. Si grande que soit la fortune de la France, il ne faut point qu'on la gaspille, et les hommes d'état doivent chercher quel est le meilleur emploi qu'elle puisse faire de ses économies. Après ce qui touche à l'honneur et à la sécurité nationale, il n'y a pas d'intérêt plus pressant que l'achèvement de notre réseau ferré : le livrer au hasard, au caprice, au conflit des petites ambitions, des intérêts rivaux, serait une faute d'autant plus grave qu'elle serait sans excuse, car le passé nous donne déjà une leçon facile à comprendre et des exemples faciles à suivre.

(1) Nous n'avons pas voulu dans cette étude mettre des Pélion sur des Ossa de chiffres : ceux qui voudront connaître tout le détail des rapports financiers de l'état et des compagnies le trouveront dans une excellente étude de M. de Labry, ingénieur des ponts et chaussées.

L'avenir de notre grand réseau est assuré, si l'on reste fidèle aux principes qui ont établi les rapports actuels entre l'état et les compagnies, car le système que nous avons développé donne au crédit de ces compagnies la base la plus forte et la plus inébranlable. Il faut seulement que ces grands principes se défendent courageusement, qu'ils n'aient pas l'air honteux d'eux-mêmes : il faut qu'on oppose résolûment l'intérêt national aux intérêts privés. Les compagnies ont sans mot dire subi les charges nouvelles que la condition financière de la France leur a imposées, et dont quelques-unes peuvent être regardées comme une violation à leur détriment des conventions qu'elles avaient faites avec l'état. L'impôt sur les valeurs mobilières, qui frappe jusqu'à la prime de remboursement des obligations, l'impôt sur la petite vitesse, sont des charges qu'elles ont subies sans murmurer; elles ont le droit de n'être pas traitées comme des corporations égoïstes et avides. Elles sont devenues en réalité les fermières de l'état, et quel est le propriétaire qui a intérêt à ruiner son fermier? Si rien ne vient troubler gravement l'heureuse harmonie de l'état et des compagnies, on peut pousser vigoureusement la construction des chemins de fer : les capitaux français, qui ont montré au moment de l'émission de nos grands emprunts un patriotisme si intelligent, faciliteront la tâche des compagnies et leur permettront d'achever promptement leur grand ouvrage. Les compagnies se sentiront pressées non-seulement par l'état, mais par le flux de l'épargne nationale. Le mouvement qui se produit dans tous les départemens en faveur des lignes nouvelles est la marque que le pays est en quelque sorte en travail : c'est aux chambres françaises de rendre cette activité féconde en maintenant, en perfectionnant le système actuel, en ne s'en laissant pas distraire; elles régleront ainsi l'emploi de la richesse publique et lui ouvriront des lits réguliers, au lieu de la laisser se perdre dans les sables de la spéculation.

AUGUSTE LAUGEL.

LA

RUSSIE DANS L'ASIE CENTRALE

ET LES OMBRAGES DE L'ANGLETERRE

I. *Der russische Feldzug nach Chiwa*, von Hugo Stumm. Berlin 1875. — II. Sir Henry Rawlinson, *England and Russia in the East*, 1875.

Les nomades d'origine tartare qu'on appelle Kirghiz n'ont pas seulement la réputation d'aimer passionnément le *kumis*, boisson préparée avec du lait de chamelle, et d'être de grands amateurs de thé, pourvu qu'on leur permette de l'assaisonner avec du sel et de la graisse de mouton. Les vrais Kirghiz ou Kara-Kirghiz, ou Kirghiz noirs, sont réputés aussi pour être de tous les peuples de l'Asie celui qui a le plus de curiosité naturelle, celui qui s'intéresse le plus à tout ce qui peut se passer chez lui ou hors de chez lui. Une nouvelle dans sa primeur est pour eux une véritable friandise de l'esprit, et l'homme qui prend ses jambes à son cou pour venir dans leur tente leur servir ce régal est assuré d'obtenir à tout le moins un aloyau en récompense. Aussi le métier de nouvelliste fleurit-il chez les Kirghiz, et la rapidité incroyable avec laquelle les bruits du jour, les faits divers fraîchement expédiés de la Chine ou de la Sibérie, circulent dans leurs vastes steppes, où il y a peu de chemins et beaucoup de chacals, a fait souvent l'étonnement des voyageurs. Si les Kara-Kirghiz sont les plus curieux des Orientaux, les plus curieux des Occidentaux sont assurément les Anglais. Rien de ce qui se passe sur la surface du globe ne leur est indifférent, ils aiment à recevoir des informations précises de tous les coins de l'univers, à savoir exactement ce qui se dit et se fait à Hong-kong et aux îles Fiji, quels événemens se

préparent dans les Bermudes et à Singapour. A cet effet, ils ont découvert des moyens de s'approvisionner de nouvelles dont les Kara-Kirghiz ne se sont pas encore avisés. Ils possèdent la presse la mieux informée du monde, laquelle a dans les deux hémisphères des correspondans pleins de zèle, et en envoie tout exprès partout où il pourrait bien arriver quelque chose. Ils possèdent aussi un parlement où tout événement de quelque importance donne lieu un jour ou l'autre à des interpellations, à des discussions, à des conversations, dont toute la Grande-Bretagne fait son profit.

Toutefois ce qui tempère un peu depuis quelques années le plaisir qu'éprouvent les Anglais à recevoir des nouvelles de partout, c'est une sorte d'inquiétude nerveuse qui s'est emparée d'eux et les dispose aux sombres pressentimens; ils craignent chaque matin, à leur réveil, d'apprendre qu'il est survenu quelque part quelque méchante affaire dont ils pourraient être forcés de se mêler. L'Angleterre est contente de son sort; elle n'a plus rien à souhaiter, elle est très libre, très riche et très heureuse. Les gens qui ont fait leur chemin, qui sont pour ainsi dire assis dans leur bonheur, ont peu de goût pour les aventures; ils redoutent les futurs contingens qui pourraient les déranger dans leurs habitudes, les troubler dans leur repos; ils diraient volontiers comme le bourgeois de Goethe : « Je ne sais rien de plus agréable, les dimanches et jours de fête, que d'entendre parler de guerres et de batailles, quand là-bas, bien loin, en Turquie, les peuples se gourment à cœur joie. On se met à la fenêtre, on vide son petit verre, et on regarde les jolis bateaux pavoisés qui glissent sur la rivière; puis on retourne le soir gaîment dans sa maison, et on bénit la paix et les temps pacifiques. » Malheureusement il est beaucoup plus difficile à la Grande-Bretagne qu'à un bon bourgeois retiré des affaires de se désintéresser des événemens lointains et des gourmades qui s'échangent en Turquie ou ailleurs. L'Angleterre n'est pas seulement en Angleterre, elle est en Asie, en Amérique, dans l'Océanie, à Ceylan comme à Périm, à Natal comme à Melbourne. Dans tous les archipels, dans tous les continens, sous l'équateur comme près des pôles, elle a des intérêts à surveiller et à défendre.

C'est un bonheur très compliqué que le bonheur anglais, et les bonheurs compliqués sont de garde difficile, ils redoutent les accidens. Quand on a d'innombrables colonies, quand on possède aux Indes 200 millions de sujets, quand on promène dans toutes les mers la gloire et l'orgueil de son pavillon, quand on a partout des possessions à gouverner et des balles de marchandises à écouler, on a partout aussi des hasards à courir, des affronts à prévenir ou à venger, et il n'est pas toujours aisé de tirer son épingle du jeu. Jean-Jacques Rousseau plaignait ces négocians français, qu'il suffit de toucher à l'île Bourbon pour les faire crier à Paris. Est-il un seul point de l'univers habitable où

puisse toucher l'Angleterre de manière à la faire crier dans le
ɜ Westminster? Voilà ce qui mêle depuis quelque temps un peu
ıme au goût qu'ont les Anglais pour les nouvelles étrangères;
des incidens fâcheux empoisonne les plaisirs de leur curiosité.
toujours sur le qui-vive, la nature leur ayant refusé cette douce
le l'illusion qui sert à d'autres peuples à oublier les mauvaises
de l'avenir. Pendant que son armée était aux prises avec les
ls, le roi des Hérules, assis dans sa tente, jouait paisiblement
ecs. Il avait menacé de mort quiconque lui apporterait la nou-
ıne défaite. Perché sur la cime d'un arbre, son guetteur suivait
x le combat et s'écriait : Nous sommes vainqueurs. L'instant
le royal joueur d'échecs voyait sa tente envahie par les Lom-
; tombait sous leurs coups. L'Angleterre ne ressemble point au
Hérules, elle ne peut souffrir qu'on la trompe, elle ordonne à
teurs de lui dire la vérité, toute la vérité; mais, quand ils se
ent de lui annoncer que les Chinois méditent une expédition
on bon ami l'émir de Kaschgar, ou que sir Douglas Forsyth a
ement échoué dans sa mission auprès du roi de Birmanie, bien
t poussé la condescendance jusqu'à déposer ses souliers à la
ı palais, quand ces prophètes de malheur affirment en hochant
ue l'échec de sir Douglas pourrait bien réduire le gouvernement
ɜs à la fâcheuse nécessité de déclarer la guerre au Birman, —
ɜrre ne peut se défendre d'un accès d'humeur, elle crie haro
ılarmistes. Puis, s'adressant à l'univers, elle lui représente qu'é-
ısfaite de son sort, elle a le droit de s'étonner que tout le monde
pas content; elle se plaint amèrement des faiseurs de projets,
ıteurs de nouveautés et de toute la race dangereuse des brouil-
le déclare que le devoir de tout peuple chrétien, musulman ou
iste est de se reposer dans sa vigne, à l'ombre de son figuier,
ivre de la vie des justes. Faisant ensuite un retour sur elle-
elle se dit que les dangers incertains du lendemain ne doivent
ıpêcher de jouir des douceurs certaines du jour présent, et elle
de parti-pris une sorte de bonheur maussade et bourru, trou-
de sourdes appréhensions, mêlé peut-être de secrets remords,
ıst un phénomène psychologique fort curieux à étudier.
n'intéresse, rien ne préoccupe plus vivement les Anglais que
qui concerne le grand empire de plus de 80 millions d'habitans
ıuel on parle, dit-on, cent quinze langues, et qui dispute à la
Bretagne la domination de l'Asie. Cet empire tient une place
nte dans leurs pensées; ils cherchent à deviner ses desseins, ils
ıes moindres mouvemens, ils commentent ses moindres paroles,
tent son silence. L'aigle russe à deux têtes a une inclination toute
ière pour les mers qui ne gèlent pas, et cette inclination, que

les Anglais lui reprochent, n'est pas difficile à expliquer. Une mer qui ne gèle pas est une porte ouverte par laquelle on peut à toute heure sortir librement de chez soi pour vaquer à ses affaires dans le monde entier, souvent aussi pour se mêler indiscrètement des affaires des autres. Si l'Angleterre a toujours soupçonné la Russie de vouloir faire de la Mer-Noire un lac russe, elle se flattait de l'avoir à jamais traversée dans son projet par la guerre de Crimée et par le traité de Paris de 1856. Ce fut une véritable poire d'angoisse qu'avala le *foreign office* quand le 29 octobre 1870 le prince Gortchakof, fort de l'assentiment secret de l'Allemagne, dénonça par une circulaire adressée aux puissances le traité qui neutralisait la Mer-Noire et condamnait la Russie à n'y entretenir que des forces maritimes très restreintes; c'était anéantir d'un trait de plume les résultats de la guerre de Crimée. Cette année-là, l'Angleterre avait goûté le plaisir célébré par Lucrèce, qui consiste à contempler du haut d'un môle les détresses d'un vaisseau de haut bord battu par la tempête. Elle fut brusquement tirée de sa contemplation par la surprise que le prince Gortchakof avait ménagée au monde politique. Ses nommes d'état whigs n'avaient rien su prévoir, ils ne surent rien empêcher. L'Angleterre s'indigna, protesta, et finit par se résigner. Elle n'était pas au bout de ses résignations.

La Mer-Noire n'est pas le seul objectif des ambitions russes. Depuis quelques années, l'empire des tsars a fait de vastes conquêtes dans l'Asie centrale, il a singulièrement arrondi ses provinces du Turkestan, il a mis la main sur les villes importantes de Taschkend, de Chodschend, de Samarcande. Au sud-ouest, par l'expédition de Khiva de 1873, il a fait subir à la mer d'Aral le sort réservé peut-être par l'avenir à la Mer-Noire; elle est devenue un lac russe. Des deux grands fleuves qui s'y jettent, l'un, le Sir-Daria ou ancien Iaxarte, dont le cours mesure près de 400 lieues, appartient à la Russie de son embouchure jusqu'à sa source; le second, l'Oxus ou Amou-Daria, est destiné aussi, selon toute vraisemblance, à appartenir tout entier aux vainqueurs de Khiva. N'a-t-on pas dit que les ambitions des conquérans aiment, comme les truites, à remonter les cours d'eau? Ainsi va diminuant d'année en année la distance qui sépare les frontières du Turkestan russe des frontières de l'Inde anglaise, et le vice-roi de l'Inde estime, à tort ou à raison, que, de tous les voisins qu'il pourrait avoir, la Russie serait le plus redoutable, le plus attentif aux occasions, peut-être le moins scrupuleux, en tout cas le plus incommode. Quand en 1871 l'Angleterre entendit parler des préparatifs que faisaient les Russes pour conduire une expédition à Khiva, elle s'émut si fort qu'on lui envoya de Saint-Pétersbourg un personnage agréable chargé de la rassurer. M. le comte Schouvalof déclara au *foreign office* que l'intention du gouvernement russe n'était point d'occuper Khiva, qu'on voulait seulement punir les

Khiviens de leurs incessantes agressions, trop longtemps impunies, qu'après les avoir corrigés on se hâterait d'évacuer leur territoire. L'événement n'a pas tout à fait répondu à cette promesse. Par le traité qu'il a conclu avec ses vainqueurs, le khan s'est reconnu leur humble vassal, et il ne s'est pas seulement engagé à leur payer 22 millions de roubles en dix-neuf ans, il leur a cédé toute la rive droite de l'Amou-Daria et les terres attenantes qui avaient toujours passé pour appartenir au khanat. Khiva a été de fait incorporé à la Russie, et le gouvernement russe songe si peu à abandonner sa nouvelle conquête que sa principale préoccupation est de pourvoir à ce que ses avant-postes les plus éloignés ne soient plus en l'air et à les relier au cœur de l'empire par des voies de communication aussi rapides que sûres. Dans les contrées de l'Asie centrale, où les oasis alternent avec les steppes et les déserts sablonneux, où les tribus nomades succombent souvent à la tentation de détrousser les caravanes, où il faut combattre incessamment trois grands ennemis, les brigands, la soif et les distances, les trois objets de première nécessité sont un système de forts habilement disposés en cordon, des puits convenablement espacés et de bonnes routes stratégiques ; mais les bonnes routes sont souvent impraticables, et les meilleures sont insuffisantes. La Russie s'occupe de modifier tout le système de ses communications, et on apprenait ces jours-ci qu'une expédition scientifique et militaire était partie de Krasnovodsk pour explorer l'ancien lit ensablé de l'Oxus, lequel, comme on sait, se jetait jadis dans la mer Caspienne. On se propose d'utiliser cet ancien lit en le convertissant en canal. Si l'on y réussit, grâce au Volga, à la mer Caspienne, au canal et à l'Oxus, il existerait une ligne de communication par voie d'eau de Nijni-Novgorod et du centre de l'empire jusqu'à Koundouz, située sur les confins de l'Afghanistan. Déjà les Jérémies politiques de la chambre des communes annoncent que dans quelques années il sera possible à la Russie de transporter 80,000 hommes au cœur du Badakchan avant que les Anglais aient eu le loisir de se concentrer sur la frontière nord-ouest de l'Inde.

Ce genre de prophéties plus ou moins hasardeuses a peu de charmes pour l'orgueil anglais. Aussi, lorsque dernièrement un journal russe prit sur lui d'engager le royaume-uni à contracter avec la Russie une étroite alliance, qui ferait le bonheur des deux peuples et de l'Europe tout entière, la presse anglaise déclina froidement ces flatteuses avances. Elle répondit d'un ton morose que l'Angleterre entendait demeurer maîtresse de son avenir et de ses décisions, qu'elle n'était point disposée à se lier les mains, qu'au surplus elle savait faire la distinction de ses vrais et de ses faux amis, qu'elle avait l'habitude de se souvenir des mauvais procédés et peu de goût pour le métier de dupe. L'occasion parut bonne pour rappeler à la Russie qu'elle aimait jusqu'à la fureur non-seu-

lement les mers qui ne gèlent pas, mais encore les oasis du Touran et ces vallées où se trouve le carrefour des chemins qui conduisent en Chine et dans l'Inde. On l'accusa de nourrir de profonds et pernicieux desseins, de posséder mieux que personne l'art de pousser sa pointe. La patience et le silence russes sont le cauchemar du royaume-uni.

On ne peut nier que la Russie ne pratique dans l'Asie centrale une politique d'annexion, dont les efforts incessans et toujours heureux semblent aussi irrésistibles que les volontés du destin. Depuis 1863, elle a acquis des territoires dont l'étendue est égale à celle de la France et de l'Allemagne réunies. On ne peut nier non plus qu'à plusieurs reprises elle se soit engagée par les déclarations les plus explicites à s'arrêter dans la voie des agrandissemens. En 1865, elle protesta solennellement qu'elle n'étendrait plus sa frontière, et peu après elle la reculait d'une centaine de lieues. En 1869, nouvelles assurances formelles données à sir Douglas Forsyth, qui avait été envoyé à Saint-Pétersbourg avec une mission spéciale. On ne laissa pas d'aller de l'avant, et on n'eut garde d'évacuer Samarcande, comme on l'avait promis. A qui faut-il s'en prendre? Peut-être aux ardeurs irréfléchies de généraux et d'officiers qui outre-passent les instructions de leur gouvernement. C'est du moins ce qui se dit à Saint-Pétersbourg, et on ajoute qu'il est difficile de désavouer ces serviteurs trop zélés. N'est-ce pas imposer à un gouvernement des efforts de vertu surhumains que d'exiger qu'il se refuse à son bonheur, qu'il renonce à des conquêtes faites malgré lui, mais pour lui, qu'il ait le courage de dire : C'est trop? Il répondra plutôt avec le poète :

> Ce n'est point mon humeur de refuser qui m'aime,
> Et, comme c'est m'aimer que me faire présent,
> Je suis toujours alors d'un esprit complaisant.

Il faut considérer aussi que l'Asie centrale est un pays fort mêlé, qu'on y fait des conquêtes non-seulement improductives, mais coûteuses, dont on se dédommage plus tard par d'autres conquêtes plus faciles et plus productives. Quand l'intérêt de votre sûreté vous oblige à vous emparer d'une sablonnière, et que cette sablonnière confine à un beau jardin verdoyant, c'est presqu'un devoir à remplir envers vous-même que de vous emparer du jardin; votre budget vous en sera reconnaissant, et on craint les déficits au Turkestan comme ailleurs. Il faut considérer enfin les embarras d'une puissance civilisée qui s'établit parmi des tribus barbares, lesquelles ne respectent que la force, et qui doit protéger contre leurs audacieux appétits son commerce, ses convois et ses caravanes. Quelques-unes de ces tribus ont des mœurs plus douces, des habitudes plus réglées, et sont disposées à accepter le protectorat du conquérant; elles estiment comme certain rat qu'il vaut mieux obéir à un beau lion qui est né plus fort qu'elles qu'à 200 rats de leur espèce.

On leur accorde sa protection, on les admet parmi ses cliens; mais ces cliens ont des ennemis contre lesquels il faut les défendre, et le seul moyen de les défendre efficacement est de les annexer, eux et leurs ennemis. « La situation de la Russie dans l'Asie centrale, écrivait le prince Gortchakof dans une note circulaire du 3 décembre 1864, est celle de tous les états civilisés qui se trouvent en contact avec des populations errantes et à demi sauvages, sans rien de fixe dans leur organisation sociale. En pareil cas, l'intérêt de la sûreté des frontières et des relations commerciales exige que l'état le plus civilisé exerce une certaine prépondérance sur des voisins que leurs habitudes nomades et leur humeur remuante rendent fort incommodes. On a de plus des agressions et des brigandages à réprimer. Pour y mettre un terme, on se voit contraint de réduire la population frontière à une sujétion plus ou moins directe; mais à peine a-t-elle pris des habitudes plus paisibles, elle se trouve exposée à son tour aux attaques de tribus plus éloignées. L'état est obligé de la protéger contre le pillage et de châtier les pillards. Il s'engage ainsi dans de lointaines expéditions, coûteuses et répétées, contre un ennemi que son organisation rend inattaquable. Si on se borne à châtier les pillards et qu'on se retire, la leçon est bientôt oubliée, et la retraite est attribuée à la faiblesse; or les peuples de l'Asie en particulier ne respectent que la force visible et palpable... Les États-Unis de l'Amérique du Nord, la France en Algérie, la Hollande dans ses colonies, l'Angleterre dans l'Inde, ajoutait le chancelier de l'empire russe, ont dû suivre la même marche progressive, où l'ambition a moins de part qu'une impérieuse nécessité, et où la plus grande difficulté consiste à savoir s'arrêter à temps. » Le jour de l'année 1732 où les khans de la petite et de la grande horde des Kirghiz firent hommage de leurs personnes et de leurs états à l'impératrice Anne Ivanovna, il fut écrit au livre des destins que, cheminant devant elle d'étape en étape, la Russie en viendrait à posséder la riante vallée du Sarafchan, la résidence d'été de l'émir de Boukhara, le tombeau de Tamerlan, Samarcande et son riche territoire, cette perle ou ce paradis du Turkestan. Heureux l'émir de Boukhara s'il était écrit au livre des destins que les Russes s'arrêteront à Samarcande, et qu'après lui avoir pris sa résidence d'été, ils ne lui prendront pas aussi sa résidence d'hiver. Il n'a pas encore réussi à éclaircir ce problème, et il y a là de quoi troubler le sommeil d'un émir.

Il était fatal aussi que la Russie infligeât une leçon au khan de Khiva, et qu'après avoir promis de ne rien lui prendre, elle lui prît le plus clair de son avoir. Ceux qui douteraient de cette fatalité feront bien de lire l'intéressant et remarquable ouvrage que vient de publier un lieutenant au 1er régiment de hussards de Westphalie, M. Hugo Stumm,

qui a pris part en personne à l'expédition de Khiva (1). Il se propose de raconter en détail dans son second volume cette brillante campagne; il a consacré le premier à une étude approfondie sur les lieux, sur les peuples, sur les ressources militaires de la Russie, sur l'organisation de son armée, sur les difficultés que rencontre sa marche envahissante dans les steppes, sur les lois et les principes de sa politique en Asie. Il démontre très nettement que, pour posséder en paix leurs provinces touraniennes, les Russes devaient occuper Khiva, repaire de brigands et marché d'esclaves, qu'ils devaient en finir à tout prix avec l'ennemi héréditaire qui attaquait leurs caravanes, bravait leur autorité, excitait leurs sujets à la révolte, offrait un asile à tous les bandits, à tous les coupe-jarrets de la steppe. — Nous avons le droit, disaient les Khiviens aux marchands russes, d'aller et de venir dans votre pays comme il nous plaît; mais gardez-vous de mettre les pieds chez nous, ou vous êtes les enfans de la mort. — L'occupation militaire et l'administration de ses nouvelles provinces avaient coûté à la Russie de grands sacrifices d'hommes et d'argent, et lui causaient un déficit annuel de 2 millions de roubles. Après avoir maté l'insolence de Boukhara, pouvait-elle supporter que le petit et audacieux état de brigands placé à sa frontière continuât de mettre en péril son commerce, ainsi que le repos et la vie de ses sujets?

Chose curieuse, et qui prouve à quel point la Russie est le pays des longues pensées et des desseins séculaires, au commencement du mois de mai 1873, après une marche de plusieurs semaines dans des déserts de sable, où l'existence d'êtres humains ne se révélait que par des tombeaux en ruines et de pâles squelettes prêts à tomber en poussière, une des colonnes acheminées du Caucase sur Khiva vit tout à coup se dresser devant ses yeux un fier bastion, construit dans toutes les règles de l'art, respecté par les hommes comme par le temps. Cet ouvrage avait été élevé un siècle et demi auparavant par un général russe, le prince Bekovitch Tcherkaski, que le tsar Pierre le Grand avait envoyé à la conquête de Khiva, et dont la petite armée avait péri jusqu'au dernier homme dans ces âpres et dévorantes solitudes. Depuis ce temps, les Russes avaient tenté plus d'une fois d'exécuter la pensée de Pierre le Grand; mais les sables faisaient bonne garde autour de l'oiseau ravissant, de son butin et de son nid, où il se croyait hors d'insulte. En 1840, l'expédition du général Perovski faillit avoir un dénoûment aussi tragique que celle de Bekovitch; il eut à lutter contre les rigueurs d'une saison exceptionnelle, contre un froid de 20 à 30 degrés, contre des tem-

(1) *Der russische Feldzug nach Chiwa, Ier theil, eine militair-geographische Studie*, von Hugo Stumm, mit drei lithographirten Karten in Buntdruck. Berlin 1875.

pêtes furieuses, qui dardaient sur le soldat des aiguilles de glace. Arrivé à mi-chemin de Khiva, Perovski passa la revue de ses chameaux; sur 8,900 qu'il avait emmenés, 5,000 seulement étaient encore valides. Il se résolut à la retraite, qui fut plus funeste encore que celle de la grande armée en 1812. Le terrible *buran* sévissait avec rage, emportant dans ses irrésistibles tourbillons chameaux, hommes et chevaux, et les dispersant dans les steppes, où ils demeuraient ensevelis sous la neige. Les survivans furent huit mois à regagner Orenbourg. La Russie n'est pas seulement patiente, elle profite de ses expériences, elle s'instruit par ses échecs, et, si elle recommence toujours, elle a soin de ne pas répéter ses fautes. Elle a fini par prendre Khiva à la suite d'une campagne qui, au jugement de M. Stumm, fait grand honneur à ses soldats et à leurs chefs, et qu'on peut vanter, nous dit-il, comme le parfait modèle d'une expédition dans le désert, aussi bien préparée que bien exécutée et sagement conduite.

Sur un autre point, M. Hugo Stumm n'est pas moins affirmatif; il n'hésite pas à déclarer que dans l'intérêt de l'humanité et de la civilisation il y a plus à se réjouir qu'à s'alarmer des rapides progrès de la Russie dans l'Asie centrale. Il a constaté pendant son séjour aux régions touraniennes la merveilleuse aptitude de la race slave à s'acclimater dans un pays étranger, à y faire accepter ses principes de gouvernement et d'administration, à s'assimiler les élémens de population les plus hétérogènes, à faire vivre en paix côte à côte le loup et la brebis sous l'autorité tutélaire d'un habile gouverneur-général. Il a constaté aussi combien les envahissemens de la Russie ont été profitables aux légitimes curiosités de l'esprit humain; il a vu la science protégée par la lance du Cosaque, le naturaliste et le topographe suivant pas à pas la conquête dans sa marche hardie et s'appliquant à explorer des contrées mystérieuses ou presque entièrement inconnues. Il affirme enfin que dans aucun lieu et dans aucun temps on n'a pris plus de peine pour adoucir et corriger par des vues d'humanité les inévitables rigueurs de la guerre, et que les nouveaux maîtres du Turkestan doivent être considérés comme des pionniers de la civilisation. « Jusqu'au milieu de ce siècle, nous dit-il, le fanatisme le plus aveugle, la cruauté la plus raffinée, le despotisme le plus illimité, combiné avec les vices les plus repoussans, florissaient à l'envi sous l'indolente tyrannie des khanats mahométans. Les peuples, demeurés la plupart fidèles à leurs habitudes nomades, corrompus, désunis, maltraités par leurs potentats, se pillaient et se combattaient les uns les autres. Faut-il s'étonner que la partie de la population la plus tranquille, la plus sédentaire, la plus adonnée aux travaux de la paix, ait vu dans les Russes moins des conquérans que des libérateurs? Si l'on considère les prodigieux changemens qui se sont ac-

complis en peu d'années dans ces pays depuis que la Russie les administre, le bon ordre relatif qu'elle a introduit dans ce chaos de peuples et qui a suffi pour donner à son commerce un remarquable développement, on ne peut lui contester la gloire d'avoir fait en Asie moins une œuvre de conquête et de vengeance que de culture et de pacification. »

Les Anglais, moins désintéressés dans la question qu'un lieutenant de hussards de Westphalie, sont moins sensibles que M. Stumm aux services rendus par la Russie à la civilisation, au zèle qu'elle déploie pour faire l'éducation de ses nouveaux sujets de race indo-persane ou turco-tartare. Le bonheur des Kara-Kirghiz, des Usbecks, des Turcomans, des Kalmouks, des Kuramas, des Tadschiks, ne les touche pas autant que l'intégrité de l'empire britannique, qui leur paraît menacée depuis que le cours de l'Amou-Daria est devenu la frontière de l'empire russe. De tous les Anglais sans contredit, celui qui ressent le plus vivement cette crainte, celui qui l'exprime avec le plus de vivacité, est le président de la Société géographique de Londres et l'un des membres du conseil de l'Inde, sir Henry Rawlinson. Le livre plein d'avertissemens et de prédictions qu'il a publié cette année était recommandé à l'attention du public anglais non-seulement par les lumières et les connaissances de l'auteur qui font autorité, mais par sa situation, par les fonctions officielles qu'il remplit (1). Démosthène n'a pas dépensé plus d'ardeur ni plus de souffle à démasquer les entreprises de Philippe, ni Caton à dénoncer Carthage aux vengeances romaines, que sir Henry Rawlinson à rappeler avec insistance à ses compatriotes que les progrès de la Russie mettent les Indes en péril. Pour lui, la marche continue des armes russes dans le Touran est dans l'ordre de la nature aussi certainement que l'ellipse décrite par les planètes autour du soleil. Soit par une loi fatale d'agrandissement, soit qu'on s'en prenne à la prépondérance des classes militaires ou à l'action réfléchie du gouvernement, en dépit des protestations les plus pacifiques, en dépit des bonnes intentions de l'empereur, en dépit des remontrances ou même des menaces de l'Angleterre, la Russie continuera d'avancer vers l'Inde jusqu'à ce qu'elle rencontre une barrière infranchissable. Il en résulte qu'une collision, un choc décisif entre les deux grandes puissances asiatiques doit être compté dès aujourd'hui au nombre des événemens inévitables. Sir Henry Rawlinson a lu dans les étoiles du Touran que la première expédition que feront les Russes contre les Turcomans les conduira à Merv-Chah-Djihan, l'ancienne et vénérable capitale des sultans seldjoucides, et il tient pour constant que quiconque a pris Merv ne peut manquer tôt ou tard de prendre Hérat, cette clé de l'Afghanistan et des Indes. L'Angleterre

(1) Sir Henry Rawlinson, *England and Russia in the East*, 1875.

peut-elle souffrir que les clés de sa maison tombent dans des mains ennemies? peut-elle se permettre de boire, de manger et de dormir avant d'avoir mis garnison dans Hérat?

Les nombreux Anglais qui partagent les anxiétés de sir Henry Rawlinson, sans goûter peut-être les expédiens un peu aventureux qu'il propose, ne craignent pas comme les *cockneys* de Londres que la Russie mette la main sur les Indes; mais ils ont peur que, si jamais elle venait à s'établir aux portes des possessions britanniques, cet inquiétant voisinage ne rendît leurs 200 millions de sujets plus difficiles à gouverner et ne leur inspirât de mauvaises pensées. Or ils se souviennent de l'axiome que, lorsqu'un homme a les deux mains embarrassées, on est libre de lui donner un soufflet impunément. — Le danger pour nous, disent-ils, n'est pas en Asie, il est en Europe. Bien que l'Angleterre et la Russie soient aujourd'hui les meilleures amies du monde, il est des questions de politique européenne sur lesquelles leurs avis diffèrent. Elles se sont déjà disputées à propos « de cet empire embarrassant qu'on appelle la Turquie, » et il n'est pas impossible qu'elles se prennent encore de querelle à ce sujet. Le jour où la Russie aura atteint les confins de l'Afghanistan, lorsqu'un vaste système de voies ferrées et de routes navigables lui permettra de transporter en quelques semaines des troupes à ses postes les plus avancés, il lui sera facile, même sans acheminer un seul régiment sur notre frontière du nord-ouest, de soulever ceux de nos sujets asiatiques qui détestent notre domination et de mettre à profit nos embarras pour régler les affaires de l'Europe à sa guise. — En vain se donne-t-on beaucoup de peine à Saint-Pétersbourg pour dissiper ces funestes pressentimens, en vain se déclare-t-on prêt à organiser une entente relativement à la politique à suivre dans l'Asie centrale; en vain fait-on remarquer aux Anglais que Samarcande est à 200 lieues de la frontière des Indes et que des inquiétudes de 200 lieues de long sont un article de luxe aussi gênant qu'inutile, qu'au surplus le mahométisme asiatique est également hostile aux deux puissances copartageantes de l'Asie, qu'elles devraient se coaliser pour combattre l'ennemi commun, pour tenir en échec les mollahs fanatiques, toujours prêts à prêcher la guerre sainte. L'Angleterre ne saurait goûter ces propositions. De mélancoliques expériences lui ont appris à se défier de toutes les bonnes paroles, de tous les propos engageans, de toutes les guirlandes. Comme on l'a dit, ce ne sont point les coups de sabre une fois donnés qui irritent les hommes, ils sont plus sensibles aux coups d'épingle répétés, lesquels engendrent les rancunes immortelles.

Mais si le danger est sérieux, quoique éloigné, que peut-on faire pour y parer? Rien, paraît-il, absolument rien, parce qu'apparemment il n'y a rien à faire, parce que tout ce qu'on pourrait proposer offre plus d'inconvéniens que la politique expectante ou contemplative. Le sys-

tème qui prévaut et qui prévaudra longtemps encore dans les conseils de l'Angleterre est celui qu'on pourrait appeler le système de l'inquiétude platonique. Il y a bien paru dans l'intéressante discussion de la chambre des communes du 6 juillet dernier, provoquée par une motion de M. Baillie Cochrane, qui mettait le cabinet en demeure de communiquer au parlement tous les papiers relatifs à l'occupation de Khiva par les Russes. Après avoir dénoncé comme un péril les progrès de la Russie, après s'être fait l'interprète des anxiétés publiques, *of the general feeling of anxiety and uneasiness,* M. Cochrane exposa ce grand principe de la politique anglaise que la clé de la situation est l'Afghanistan, que cette Suisse musulmane, boulevard des Indes au nord-ouest, et qui renferme tous les passages par lesquels une armée d'invasion pourrait déboucher sur l'Indus, doit appartenir ou à l'Angleterre ou à des princes qui soient ses protégés, ses alliés et ses cliens. Malheureusement les Afghans, race ombrageuse et turbulente, ont à plusieurs reprises causé des chagrins aux Anglais, et aujourd'hui l'émir Shir Ali passe pour nourrir des sentimens peu favorables aux maîtres des Indes et des sympathies secrètes pour les maîtres du Turkestan. L'Angleterre appuyait contre lui son fils Jacub Khan, gouverneur d'Hérat. Le vieil émir a destitué son fils de son gouvernement et l'a même incarcéré, et Hérat est retombé sous la domination directe d'un souverain dont la loyauté est douteuse, dont les intentions sont suspectes. M. Cochrane se défie des remèdes héroïques de sir Henry Rawlinson; il a plus de goût pour la médecine galénique, pour les médicamens anodins. Il n'a point proposé au gouvernement anglais d'envoyer une armée pour s'emparer d'Hérat, à la barbe des Afghans, avec ou sans leur aveu. Il s'est contenté de l'engager à rétablir son influence dans l'Afghanistan; il lui a conseillé d'entretenir à Caboul, à poste fixe, un résident anglais de haute distinction, et de négocier au plus tôt quelque traité qui unît à jamais les intérêts des deux pays. Il lui représenta que prévenir est plus facile que réprimer, il l'adjura de se réveiller, de secouer son apathie, de renoncer à sa politique d'indifférence et d'inaction magistrale, *of masterly inactivity.*

Sir G. Campbell, qui a rempli autrefois un poste important à l'extrême frontière nord-ouest de l'Inde, répondit à M. Cochrane que les Afghans ont la passion de l'indépendance, qu'un résident anglais ne serait pas en sûreté à Caboul, qu'on pourrait bien lui couper la gorge un matin et que l'Angleterre se verrait forcée d'envoyer une armée pour le venger, que négocier avec des gens qui parlent *pouschtou* est peine perdue, que rien n'est plus malaisé dans ce monde que de remporter sur eux quelque avantage diplomatique, qu'ils sont les premiers maquignons de l'Asie et le bon marchand de tous les traités qu'on peut conclure avec eux, qu'au surplus la Suisse musulmane est non un royaume-

uni, mais une confuse agglomération de tribus indépendantes, qu'une convention signée aujourd'hui par l'émir serait demain une lettre morte, que la sagesse nous ordonne de nous résigner à l'inévitable, qu'il vaut mieux attendre son malheur de pied ferme que de l'aller chercher, et que la seule bonne politique à suivre, la seule qui n'offre pas trop de dangers, est précisément cette politique d'abstention, cette *masterly inactivity* qu'on reproche au gouvernement anglais. Par l'organe du sous-secrétaire d'état, l'honorable Robert Bourke, le gouvernement a pris à son compte la réponse de sir G. Campbell, qu'il a fort approuvée. Il s'est permis seulement d'insinuer, en tournant la tête du côté de la Néva, que si la Russie consentait à diminuer le droit énorme de 40 pour 100 qu'elle prélève sur les marchandises anglaises, si elle se prêtait à l'établissement d'un commerce pacifique et lucratif entre l'Inde et le Turkestan, cela serait une compensation à beaucoup d'autres choses, et que cet acte de complaisance cimenterait toujours plus « l'amitié qui existe heureusement aujourd'hui entre les deux grands empires de l'Asie. » Sur quoi M. Cochrane retira jusqu'à nouvel ordre sa motion, et l'inquiétude platonique fut proclamée la maladie constitutionnelle de l'Angleterre. En énumérant les animaux venimeux et malfaisans qu'on est trop sujet à rencontrer dans l'Asie centrale, tels que le scorpion et la tarentule, M. Stumm n'a eu garde d'oublier le plus pernicieux de tous, le filaire, *filaria medinensis*, que les Russes appellent *richta*, et que le lieutenant westphalien bien des mois après son retour en Europe craignait d'avoir rapporté avec lui comme un vivant souvenir de son expédition dans les steppes asiatiques. Le verre d'eau que vous allez boire en contient peut-être le germe, qui se développera dans vos intestins. Délié comme un fil, mesurant plusieurs pieds de longueur, cet aimable nématoïde fait rapidement sa trouée, et un jour vous voyez apparaître à quelque endroit de votre poitrine ou de votre bras un petit point noir, — c'est la tête du filaire. Si un habile médecin, à force de souplesse de main et de patiente habileté, réussit à l'extraire tout entier, vous en êtes quitte pour la peur et vous avez droit aux félicitations de vos amis; mais si par malheur l'animal vient à se briser pendant l'opération, il répand dans le corps une semence empoisonnée, et votre vie est en danger. Il est des difficultés politiques profondément enfoncées dans les chairs des nations qui ressemblent à ce filaire. Heureux qui parvient à les extirper d'un coup! mais il est dangereux de ne les opérer qu'à moitié, on les aggrave, et mieux vaut garder son mal sans y toucher. Quelle est la nation de l'Europe qui n'ait son filaire?

Les Anglais cependant n'ont point le tempérament fataliste; ils ne ressemblent guère à ces peuples de l'Orient qui s'en remettent à Allah du soin d'arranger leurs affaires;

Ne les réveille pas, ils t'appelleraient chien;
Ne les écrase pas, ils te laisseraient faire.

Alors même que l'Angleterre pratique une politique d'abstention, il entre une part d'action dans sa plus magistrale inactivité. Elle s'appliquera sans aucun doute à compléter son système de railways dans ses provinces hindoues du nord-ouest, elle se fortifiera, elle organisera la défense de sa frontière. On peut croire aussi que, si elle envoie le prince de Galles faire une tournée dans les Indes, elle attend de ce voyage quelque heureux résultat politique. Il est à présumer surtout qu'elle s'occupera d'améliorer ses relations avec l'Afghanistan et le vieil émir. Grâce à Dieu, son prestige subsiste encore sur les deux rives de l'Indus et au nord comme au sud de l'Himalaya. Au rapport d'un voyageur anglais, un tigre s'échappa de sa cage dans les environs de Lahore, et cette évasion sema la terreur dans tout le voisinage. Un indigène alla trouver le gouverneur, et à force de l'en prier obtint de sa seigneurie qu'elle lui intimât l'ordre formel de ramener le tigre. Ayant ôté son turban, il se rendit à l'entrée du fourré où s'était remisé le formidable animal, et, après l'avoir salué poliment, il lui dit : Au nom du puissant gouvernement anglais, je te somme de retourner dans ta cage. Aussitôt il lui enlaça le cou de son turban, et le tigre, conduit en laisse, regagna paisiblement sa prison. Il est encore plus d'un tigre à deux pieds dans les vallées de l'Hindou-Kouch, à Caboul et ailleurs, qui sur l'ordre d'un gouverneur anglais, si cet ordre est convenablement rédigé, ne fera pas trop de difficultés pour rentrer dans sa cage dorée.

Ce n'est pas seulement dans l'Afghanistan que l'Angleterre entretiendra des relations utiles, elle n'aura garde de négliger celles qu'elle a nouées dans la partie du Turkestan qui est restée indépendante, dans les principautés mahométanes détachées de l'empire de la Chine. Elle cultivera par des présens et des subsides la précieuse bienveillance de « son bon ami » l'émir de Kaschgar, que les Russes courtisent, dit-on, mais qui jusqu'aujourd'hui est demeuré fidèle à ses premières affections. Pendant de longues années, l'Asie centrale sera le théâtre où il se dépensera le plus d'habile et mystérieuse diplomatie, ce sera la terre classique de la politique souterraine et interlope. La dextérité moscovite y sera aux prises avec les artifices britanniques, la fausse bonhomie s'efforcera de tenir en échec l'apparente franchise; on creusera des mines et des contre-mines, on n'épargnera ni les menaces ni les promesses, et la ruse afghane ou usbecke passera les promesses à sa coupelle pour en vérifier le titre, elle prendra ses balances pour s'assurer que les menaces ont le poids légal. Les tergiversations utiles et le talent de se faire marchander, allié avec une perfidie sans scrupules, constituent un art

où les Orientaux sont consommés. Rien ne donne une idée plus exacte de la politique asiatique que le trésor du khan de Khiva, qui, envoyé de Saint-Pétersbourg à l'exposition du congrès des sciences géographiques, figure aujourd'hui aux Tuileries : on y voit des griffes de panthères enchâssées dans des turquoises ou dérobant leur pointe sous des houppes de soie ornées de perles.

Pendant que des conversations pleines d'intérêt se tiendront à Jarkand, comme à Kokand, comme à Caboul, le bruit se répandra par intervalles en Angleterre que les Russes vont se mettre en route pour corriger les Turkomans, qu'ils allongent déjà du côté de Merv des mains avides qui ne lâchent pas leur proie, et, une fois refermées, ne se rouvrent plus. Alors le royaume-uni éprouvera un nouvel accès de fièvre intermittente, les journaux pousseront un cri d'alarme, ils se lamenteront bruyamment sur le silence et la patience russes, il y aura une interpellation à la chambre des communes, et les théologiens d'une certaine école reliront une fois de plus l'Apocalypse pour tâcher d'établir définitivement ce qu'il faut entendre par la bête à sept têtes et à dix cornes, qui porte sur ses cornes dix diadèmes, et pour déterminer par de savans calculs mystico-cabalistiques le jour et l'heure précise où les Russes feront leur entrée à Hérat. Tout cela n'empêchera pas les négocians de Liverpool, les filateurs de Manchester et les banquiers de la Cité de vaquer à leurs affaires et à leurs plaisirs, ni l'Angleterre tout entière de jouir de son bonheur, lequel, quoique bourru et maussade, ne laisse pas d'être du bonheur. On raconte qu'au retour d'un long voyage un baron sicilien, fraîchement débarqué à Palerme, se mettait à table quand on vint lui annoncer de nombreux malheurs survenus pendant son absence. Une de ses métairies avait été incendiée par les brigands, l'un de ses meilleurs amis avait perdu toute sa fortune, l'un de ses fils avait essuyé la plus fâcheuse aventure. En apprenant ces déplorables nouvelles, il se récriait avec désespoir et renvoyait son déjeuner, mais se ravisant, même après la dernière, il s'écria d'un ton mélancolique : *E pure datemi la cioccolata.* Ce trait et ce mot d'un baron sicilien contiennent tout un code de sagesse à l'usage des empires qui sont devenus si grands qu'ils doivent renoncer à grandir encore ; ayant beaucoup à conserver, ils ont aussi beaucoup à perdre, et ils ont peine à se démêler des accidens et des larrons. *Datemi la cioccolata,* — le monde ne périra pas demain, et, dût-il périr, les restes en seraient bons.

***

POÈTES CONTEMPORAINS

LA POÉSIE INTIME.

I.

Il y a des générations privilégiées entre toutes, à qui cette fortune est donnée, si l'on peut s'exprimer ainsi, de vivre et de se mouvoir dans la poésie comme dans leur élément naturel; heureux le poète qui naît et qui chante alors! C'est l'âme de toute une race qui passe dans ses vers; c'est le rêve de tout un âge d'histoire qui prend corps et s'anime dans l'épopée d'Homère ou dans le drame de Shakspeare. Moins naïves déjà, moins naïvement abandonnées au hasard changeant de leurs impressions, mais non pas cependant moins heureuses, d'autres générations ont fait de la poésie le délassement de l'œuvre monotone de la vie, le charme de l'existence : ni les Sophocle, ni les Virgile, ni les Racine n'ont à se plaindre d'avoir vécu de leur temps; pratiquant la liberté sous la règle, ils ont atteint le plus haut point de l'art, la perfection dans la mesure. Il est enfin des générations malheureuses, déshéritées avant même que de naître, plus sûres en quelque sorte de la souffrance que de la vie, pour qui la poésie n'est et ne peut plus être, comme on l'a si bien dit, « qu'une maladie pénétrante, subtile, une affliction plutôt qu'un don, une rosée amère à des tempes douloureuses (1). » Elles ont vu le souffle du scepticisme dessécher jusque dans ses racines la foi robuste des vieux âges : illusions et croyances, elles ont tout vu se flétrir autour d'elles et tomber. Alors elles se sont repliées sur elles-mêmes, et, comme un homme né pour l'action, si le sort lui refuse l'occasion propice, et que les circonstances lui lient les mains, se réfugie du spectacle des choses contèmporaines dans la froide et immobile contemplation de l'histoire, ainsi les poètes, se désintéres-

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, — Alfred de Vigny.

sant de l'œuvre commune et du combat de la vie, ramenés en eux, n'ont plus demandé qu'à l'inspiration solitaire ce qu'en des temps meilleurs ils empruntaient de flamme au foyer des inspirations généreuses et de l'universel idéal. De là, dans le siècle où nous sommes, la prédominance de la poésie lyrique; de là, depuis quelques années déjà, cette forme presque nouvelle que nous lui voyons revêtir et qu'on peut appeler du nom de *poésie intime*.

Ce n'est pas sans doute qu'on n'ait essayé plus d'une fois de faire porter à la lyre le fardeau du drame ou de l'épopée : les Byron, les Lamartine, les Victor Hugo mieux que personne ont senti que la poésie lyrique, si haut d'ailleurs qu'on l'élevât, demeurait toujours, circonscrite comme elle est à la personnalité du poète, une forme de la poésie secondaire, pour ne pas dire inférieure. Le grand art, l'art suprême est d'évoquer du néant ces immortelles figures du drame ou de l'épopée, vivantes de leur vie propre, et dont le souvenir s'imprime plus profondément dans la mémoire des hommes que la réalité même. Ce n'est pas non plus que nos poètes contemporains n'aient tenté de s'approprier les conquêtes de la science et de l'érudition, — celui-ci chantant l'origine des espèces et le système de Darwin, celui-là mettant en vers les négations du positivisme, cet autre encore, le chef proclamé, le *maître vénéré*, comme on l'appelle dans les dédicaces, de toute une école descriptive, s'essayant à ressusciter les civilisations disparues du vieux monde oriental; mais quelques différences qu'on croie surprendre entre eux au premier abord, si diverses que semblent leurs sources d'inspiration, il n'importe, ce sont des poètes intimes :

Le masque a beau mentir, la blessure est au fond;

la blessure, je ne sais quel découragement de la lutte avant que de l'avoir seulement entreprise, je ne sais quelle lassitude infinie du fardeau de l'existence. Aussi bien le mal n'est pas d'hier : déjà vers 1830, aux jours bruyans de la rénovation romantique, les plus délicats en avaient ressenti comme les premières atteintes, et déjà les Sainte-Beuve, les De Vigny, — quelques autres encore, aujourd'hui rentrés dans l'ombre, — touchés du même aiguillon de souffrance, avaient abordé la poésie intime. Tous deux ils avaient tiré quelques accens sincères, Sainte-Beuve, plus encore peut-être d'une discrète imitation des lakistes anglais que d'un fond d'originalité personnelle, Alfred de Vigny d'une hauteur d'orgueil et d'estime de soi plus qu'aristocratique. Si je ne parle pas d'Alfred de Musset, c'est que les *Nuits* ont chanté l'homme universel; mais les *Confessions de Joseph Delorme* n'ont raconté que Sainte-Beuve; *Moïse* et surtout *Stello* n'ont raconté qu'Alfred de Vigny. Le temps a marché depuis lors : l'envahissante démocratie, qui ne pardonne pas au talent d'être une distinction, au génie d'être une royauté, depuis lors a marché d'une allure qu'il n'est plus au pouvoir de per-

sonne de ralentir désormais, et chaque pas en avant qu'elle faisait resserrait plus étroitement la muse dans cette solitude où Sainte-Beuve l'avait jadis rencontrée (1).

> . . . Quand seule au bois votre douleur chemine,
> Avez-vous vu là-bas, dans un fond, la chaumine
> Sous l'arbre mort? Auprès un ravin est creusé,
> Une fille en tout temps y lave un linge usé,
> Peut-être en vous voyant elle a baissé la tête.
> . . . . . .
> C'est là ma muse, à moi!

Trop grand seigneur pour frayer avec cette humble muse, c'était cependant le même cri vers la solitude que poussait Alfred de Vigny, du créneau de cette tour d'ivoire où il s'était retiré, loin des bruits du monde et des applaudissemens de la foule : « *la solitude est sainte,* — c'est lui qui soulignait, — les poètes et les artistes ont seuls parmi tous les hommes le bonheur de pouvoir accomplir leur mission dans la solitude. Qu'ils jouissent de ce bonheur de ne pas être confondus dans une société qui se presse autour de la moindre célébrité, se l'approprie, l'enserre et dit : *Nous!* » Plus près encore de notre temps, quand le poète des *Fleurs du Mal* écrivait :

> Je sais que la douleur est la noblesse unique,

n'était-ce pas quelque chose encore du même sentiment qu'il exprimait à sa manière? A ces noms connus si nous ajoutons quelques noms de femmes, celui de Mme Desbordes-Valmore par exemple, nous aurons indiqué les origines de la poésie intime. Si l'on considère en effet que les femmes ne se trouvent guère mêlées à la vie publique autrement que par leurs douleurs et leurs larmes, on pourra mesurer aisément la part qu'elles ont prise à cette transformation de la poésie.

Deux noms aujourd'hui, ceux de MM. Sully-Prudhomme et François Coppée, représentent ce que nous appellerons cette crise plutôt que cet état de la poésie; nous y joindrons, à distance, le nom d'un débutant, M. Paul Bourget, dont le premier volume n'est à la vérité qu'une promesse, mais de celles qui donnent désormais quelque droit à la critique de se montrer exigeante et sévère. Comment les mêmes influences du dedans et du dehors, agissant sur eux de la même manière, leur ont imposé la même façon, non pas seulement de sentir, mais presque de s'exprimer, sans altérer toutefois l'originalité de chacun, c'est ici ce qu'on voudrait essayer d'indiquer.

II.

Le grand mérite de cette poésie, c'est l'accent d'émotion vraie qui la distingue de la poésie descriptive, — telle du moins que nous voyons

(1) Sainte-Beuve, *Joseph Delorme*, p. 85, 86.

qu'on la pratique aujourd'hui, — son défaut, celui qui frappe les yeux même du lecteur superficiel, c'est qu'elle est manifestement inhabile aux grandes créations et condamnée par suite à l'éternelle infériorité. Pour créer, il faut sortir de soi-même, et, se répandant au dehors, animer la réalité d'un excès de vie qu'on se retranche; mais le propre de la poésie intime est de se renfermer et de se concentrer dans la personnalité du poète. Elle ne chante jamais qu'un homme : c'est lui, toujours lui, don Juan, Manfred, Childe-Harold, Lara, de quelque nom qu'on l'appelle, sur quelque théâtre lointain qu'on le transporte, sous quelque déguisement qu'on le masque, c'est Byron, toujours Byron. Aussi bien n'en peut-il guère aller autrement, car, tandis qu'on ne saurait épuiser la fécondité de la nature, égaler son infinie diversité, chacun de nous au contraire, heureux ou malheureux, a bientôt fait le tour et comme touché le fond de soi-même. De là résulte aisément une monotonie d'inspiration coutumière. Qu'il y ait sans doute un charme subtil, un plaisir curieux et délicat à suivre les imperceptibles retouches qui font un à un ressortir quelques traits jusqu'alors inaperçus de la physionomie, et que la méditation du moraliste s'intéresse à ces analyses déliées du sentiment qui s'aiguise et de la pensée qui s'affine, on ne le niera pas; mais ce chant toujours tendu, si passionné qu'il soit, sur une corde unique, il est à craindre que tous les cœurs ne vibrent pas à son unisson. L'œuvre ne s'explique plus d'elle-même, il s'y glisse un je ne sais quoi de mystérieux, d'énigmatique, elle a besoin de l'histoire de la vie du poète comme de son commentaire perpétuel. Quelque sujet en effet qu'on choisisse, ou plutôt que le hasard d'une rencontre, de la lecture, de la vie familière, vous apporte, il n'a de valeur que celle qu'il emprunte aux impressions qu'il éveille chez le poète, or comment et pourquoi celui-ci n'accorderait-il pas à ses moindres impressions un égal intérêt? Comment ne leur attribuerait-il pas une même importance dès qu'elles l'ont également intéressé?

Il croira donc avec une candeur d'ordinaire naïve, mais qui parfois aussi respire une légère fatuité, qu'il n'est rien de ce qui le touche à quoi nous puissions demeurer indifférens, ni surtout étrangers. De là tant de pièces bizarres, et chez les plus grands : *A une jeune fille qui me demandait de mes cheveux* (1), et chez les plus fins : *En m'en revenant un soir d'été, vers neuf heures et demie* (2). De là chez nos contemporains tant de pièces insignifiantes : M. Sully-Prudhomme va au bal, et il y valse, — sonnet; M. Coppée fait une promenade en foire, — autre sonnet; M. Bourget fait un tour de terrasse, — trois quatrains. De là surtout tant de pièces obscures, incompréhensibles, qui se déploient à travers un ordre d'idées et de sentimens si personnels au poète, si

(1) Lamartine, *Recueillemens poétiques.*
(2) Sainte-Beuve, *Joseph Delorme.*

exclusif de tout ce qui n'est pas lui, que les mots de l'usage courant ne suffisent plus à les exprimer. Nul n'a peut-être moins habilement évité l'écueil que M. Sully-Prudhomme. On citerait aisément dix pièces de son dernier volume, *les Vaines Tendresses*, qui sont, comme *le Pèlerinage*, de véritables énigmes. Encore ne voulons-nous pas faire à M. Sully-Prudhomme la méchante plaisanterie de citer l'un quelconque des quatorze sonnets qu'il a réunis sous le titre de *France*. Certes, pour comprendre, pour aimer le poète, il faut aussi franchement qu'il se livre à nous s'abandonner à lui; mais du moins qu'il nous y aide, qu'il n'affecte pas systématiquement de vouloir enchaîner nos sympathies à ses prédilections particulières, qu'il nous parle enfin de nous, je veux dire de l'humanité, en nous parlant de lui-même. Pour me tirer des pleurs, il ne suffit pas que vous pleuriez, si les larmes ne vous sont pas arrachées par quelqu'un de ces maux bien connus des hommes, un de ces coups qui menacent toutes les fortunes et qui torturent tous les cœurs. C'est que l'œuvre poétique ne consiste pas, comme quelques-uns semblent le croire, à traduire dans un langage d'initiés les singularités du rêve ou de l'hallucination, ni même à découvrir, grâce à je ne sais quelle perversion laborieuse des sens, un monde inexploré de choses fantastiques. Il s'agit de dégager du demi-jour de l'inconscience et de marquer, pour l'éternité, d'une expression définitive ces idées qui sont en quelque manière le patrimoine commun des intelligences humaines, ces sentimens qui ne sont la chose de personne, parce qu'ils sont la chose de tous, *res nullius*, et qu'il appartient tour à tour, à quiconque en est capable d'empreindre du sceau de sa personnalité.

Autrement, dans cette recherche, il advient, comme de M. Coppée, qu'on abuse d'une habileté de main naturelle ou lentement acquise, car elle s'acquiert, pour promener sa fantaisie à vide sur les plus étranges objets; on écrit *le Bon Fils* ou *le Petit Épicier :*

> C'était un tout petit épicier de Montrouge,
> Et sa boutique sombre, aux volets peints en rouge,
> Exhalait une odeur fade sur le trottoir (1)...

Il paraît, — le bruit en court au Parnasse, — qu'il faut une adresse toute particulière pour exécuter de ces sortes de vers. Ce serait une preuve qu'en poésie, comme en bien d'autres choses, l'habileté suprême est peut-être de n'en pas avoir. On trouvera dans le volume de M. Bourget plus d'une petite pièce conçue et exécutée dans le même système précieux :

> Charmante fille impitoyable,
> Elle aura vingt ans à l'été,
> Et le diable de la beauté
> Lui donna la beauté du diable.

(1) François Coppée, *les Humbles*.

Je ne sais ce qu'eût dit Alceste de la chute, mais Bélise eût pâmé d'aise. Pour nous, et nous souhaiterions que M. Bourget, puisqu'il est d'âge à souffrir la critique, en acceptât l'avertissement, petits dessins très compliqués, légères aquarelles, colifichets d'éventail, ce sont là de ces essais qu'il faut peut-être qu'on fasse pour se rompre la main, pour s'instruire à la pratique des secrets du métier, surprendre le fin de son art, mais dont il n'est pas bon de faire confidence au public. On ne prend pas garde en effet que le résultat le plus certain du labeur qu'on dépense à ces minces bagatelles, — sans compter qu'elles déshabituent de l'effort viril de penser, — est d'accuser plus évidemment le défaut de composition des ensembles, car plus finement est sertie chacune de ces petites pièces, plus indépendante nécessairement elle se détache de celle qui précède et de celle qui suit, plus brusque est le passage de l'une à l'autre, et partant plus indécise l'impression générale qu'on reçoit du volume; mais c'est bien le moindre souci de l'art contemporain que de poser des ensembles.

Il ne faut pas chercher d'explication plus lointaine à cette dispersion d'intérêt et à cette absence d'unité dans la composition qu'on remarque dès qu'on ouvre un recueil de poésies du jour, dès qu'on en lit seulement le titre. Autrefois, à défaut d'un nom qui résumât le volume tout entier, il semble que, quand le poète écrivait à la première page *les Orientales* ou *les Contes d'Espagne et d'Italie*, on prît au moins une idée générale de ce qu'il avait voulu faire et de la note dominante de son inspiration : aujourd'hui ce sont *les Vaines Tendresses* ou *le Cahier rouge*. On parcourt la table des matières, on y lit : *Les Fils, sonnet*, — fort beau sonnet d'ailleurs sur ceux qu'accable de son éclat la gloire de leurs aïeux, — puis aussitôt *le Conscrit*, histoire d'un chien savant qui faisait l'exercice à la barrière de l'Étoile. Il faut aller ainsi jusqu'au bout, à l'aventure, où il plaît à la fantaisie désordonnée du poète de promener son lecteur. Il y a plus, prenons ces deux strophes :

L'automne! l'automne! les routes
Sont désertes sous l'air glacé,
Et les feuilles s'amassent toutes
Dans les profondeurs du fossé!

L'automne! l'automne! les haies
Et les arbres sont effeuillés,
A peine quelques rouges baies
Tremblent aux buissons dépouillés (1).

Les vers sont agréables, mais je défie le plus expert de décider laquelle des deux strophes doit marcher la première. Ce sont là toujours autant de *cahiers rouges* qui traîneraient négligemment, et sur lesquels, au jour le jour, à ses heures perdues, on se délasserait des soucis de la

(1) Paul Bourget, *la Vie inquiète*.

vie quotidienne à noter l'impression fugitive d'un coin de paysage entrevu, d'un profil resté dans la mémoire, d'un soupir étouffé, d'un sourire à travers les larmes; nous en recueillons l'aveu de la bouche de M. Coppée. Quant à croire maintenant qu'on livre au caprice du vent les fragmens achevés, qu'on se soucie des vers échappés au hasard de la plume « comme des feuilles du dernier automne, » ce sont là façons de grand seigneur de tout temps chères aux poètes, mais qui ne vont guère avec ce que leurs moindres esquisses révèlent de labeur patient et de recherche obstinée. On sait assez en effet que nulle époque n'a professé pour la forme un culte plus superstitieux, une adoration plus servile que la nôtre. Il ne faut pas s'en étonner, c'est un moyen tel quel d'exprimer ce qui ne vaudrait pas autrement la peine d'être dit. Sous cette préoccupation de la césure et de l'enjambement, de la rime forte et de la consonne d'appui, sous cette prétention puérile de rivaliser en poésie de plénitude et de relief avec la sculpture, de perspective et de coloris avec la peinture, ce n'est pas le lieu de rechercher ce qui se dissimule de faiblesse et de pauvreté de pensée. Toutefois il ne saurait être mauvais de rappeler, comme autant de principes qu'on ne viole pas impunément, que le souci du détail est un infaillible moyen de rompre l'harmonie des ensembles, que dans toute composition fortement conçue le principal, par une sorte de nécessité secrète, entraîne et détermine l'accessoire, et que c'est enfin réduire l'art à des formules d'école et des paradoxes d'atelier que de donner à croire aux bonnes gens qu'il existerait une perfection de la forme indépendante de la valeur de la pensée qu'elle traduit. « Aujourd'hui le mérite technique préoccupe avant tout, et messieurs les critiques se mettent à murmurer si l'on fait rimer un *s* avec un *ss* ou un *sz*. Si j'étais encore assez jeune et assez hardi, je violerais à dessein toutes les lois de fantaisie,... *je ne m'occuperais que du principal, du sens,* et je tâcherais de dire ainsi des choses assez bonnes pour que tout le monde en fût enchanté et voulût les apprendre par cœur. » C'est quelqu'un, j'imagine, qui s'y connaissait, ou du moins qui, dans son temps, passa pour s'y connaître, puisque c'est Goethe qui parle ainsi; — ce qui se résume à dire qu'il y a des recettes pour devenir *parnassien,* mais qu'il faut naître poète, et qu'un poète, sans la chercher, trouve toujours sa forme.

On ne saurait maintenant méconnaître qu'à défaut d'unité dans les œuvres, il y ait au moins communauté d'inspiration chez les poètes dont nous parlons. Ce n'est pas, — en dépit des dédicaces, — qu'ils jurent sur la parole d'un maître, et qu'ils suivent un chef à la trace en disciples respectueux, il faut même leur savoir gré de ne se confondre en génuflexions devant personne. Comment d'ailleurs le pourraient-ils, si la source de leur poésie n'est qu'en eux? Aussi bien vivons-nous dans un temps où chacun revendique hardiment le droit de sentir, de penser d'une façon toute personnelle, ce qui est bon, et, ce qui l'est moins, où

la critique elle-même semble avoir fait du mépris de toute tradition, de toute autorité, de toute loi, la première condition de l'originalité. Toujours est-il qu'on trouvera le caractère commun des initiés de la jeune poésie dans une habitude contractée de ne saisir les choses que par leurs côtés douloureux et maladifs. Il y a des poètes que gouverne une faculté de tourner tout au rire : ce sont les comiques; encore qu'ils n'aient pas toujours éprouvé les choses de la vie par ce qu'elles ont de divertissant et de joyeux, c'est par ce côté toutefois qu'ils nous les traduisent, comme frappés de la sottise plutôt que touchés des maux de l'humaine nature. Et cependant, allez au fond des choses, quoi de plus triste et souvent quoi de plus odieux que ce répertoire de fripons triomphans et de dupes bafouées qui fournit à la comédie son éternel aliment? Les autres au contraire subissent la fatalité précisément inverse d'une imagination qui ne leur laisse rien entrevoir du monde que comme à travers un voile de souffrance et de larmes. Le sentiment le plus banal, la rencontre la plus insignifiante, l'attitude la plus simple et la plus naturelle, ils sont ainsi faits qu'ils parviennent à les torturer et les interpréter dans le sens de la douleur. Ils accomplissent autour du monde un *Voyage sentimental*, s'apitoyant à volonté sur les moindres accidens de la route, sur eux-mêmes surtout et leur exquise sensibilité. O poètes, que vous avez les larmes et l'exclamation faciles! Et quand, au lieu de gémir sur un mal imaginaire, vous pleurerez sur une douleur vraie, quels accens trouverez-vous donc? Encore si de loin en loin, par échappées, par éclaircies, une pointe d'humour égayait, relevait cette lamentation monotone; mais on dirait un excès de surexcitation nerveuse qui ne leur permet à tous de sentir du désir que sa disproportion avec la réalité, du plaisir que l'amertume qu'il laisse derrière soi. D'ailleurs, comme il y a des malades qui chérissent leur douleur, ils entretiennent soigneusement cette espèce de surexcitation, et qui s'aviserait de les en vouloir guérir ou seulement distraire risquerait fort qu'ils lui répondissent : « Et s'il nous plaît d'être battus! » C'est pourquoi de cette disposition contrariante et de cette hypocondrie constitutionnelle, ni la sérénité de la nature, ni la contemplation de la beauté, ni les joies de l'amour, ni quoi que ce soit enfin ne saurait les détourner un instant. Il serait fastidieux de s'attarder à rechercher une à une dans leurs vers les traces de cette sensibilité maladive, et de vouloir démêler, comme ils disent, « les innombrables liens frêles et douloureux qui vont de leur âme aux choses. » Citons cependant un sonnet de M. Sully-Prudhomme dont la sombre inspiration ne manque pas d'une certaine grandeur :

LA VOLUPTÉ.

Deux êtres asservis par le désir vainqueur
Le sont jusqu'à la mort, la volupté les lie,
Mais parfois un instant la geôlière s'oublie
Et leur chaîne les serre avec moins de rigueur.

Aussitôt se dressant tout chargés de langueur,
Ces pâles malheureux sentent leur infamie,
Chacun secoue alors cette chaîne ennemie
Pour la briser lui-même ou s'arracher le cœur,

Ils vont rompre l'acier du nœud qui les torture,
Mais elle, au bruit d'anneaux qu'éveille la rupture,
Entr'ouvre ses longs yeux où nage un deuil puissant,

Elle a fait de ses bras leur tombe ardente et molle,
En silence attiré le couple y redescend...
Et l'éphémère essaim des repentirs s'envole.

Je n'insiste pas sur les critiques de détail, je ne demande ni ce que ce sont que « des yeux où nage un deuil puissant, » ni ce que c'est « qu'une tombe ardente et molle, » on me renverrait sur les bancs en me disant que ce sont les membres épars du poète. Reconnaissons plutôt qu'il y a dans ces vers une expression sincère de fatalisme et de résignation douloureuse, qui trahit chez le poète une résolution fermement prise de ne pas livrer son cœur aux orages de la passion, de ne pas l'exposer aux dégoûts de soi-même et du monde qui la suivent. Il faut en convenir : en dépit de l'affectation dont ils se font une nature, et, selon un mot de Sainte-Beuve, encore qu'avec trop de complaisance ils *pétrarquisent* sur leur désespoir, ce ne sont pas là jeux d'esprit chez nos poètes, ce ne sont pas toujours impressions passagères. Ils souffrent, cela est certain, et ce cri de souffrance est la note dominante, la note originale, disons la note unique de leur inspiration; mais de quoi souffrent-ils? Hélas! s'ils le savaient eux-mêmes! *Spleen et idéal,* dit l'un, *Désir dans le spleen,* dit l'autre, *Défaillance et scrupule,* répond celui-ci, *Obsession, nostalgie,* répond celui-là. Quoi qu'il en soit, impuissance ou dégoût, car entre les deux on ne saurait aisément décider, il faut bien voir là quelque chose qui jamais encore n'avait, comme depuis quelques années, tyrannisé le poète. C'est l'incurable maladie du siècle, et c'est parce que leurs vers en traduisent la mélancolie que nos poètes obtiennent auprès de quelques-uns une apparence de succès que justifie rarement la valeur propre des œuvres. Il y manque en effet, indépendamment de bien d'autres qualités, cette clarté supérieure, cette netteté du sentiment, cette précision de l'idée, cette égalité soutenue de l'expression et de la pensée qui fait les œuvres vraiment belles. Poètes, nos poètes le sont assurément, mais ce sont de petits poètes, *poetæ minores.* On entend par là ceux qui n'ont pas reçu d'en haut le don de se dégager d'eux-mêmes, dont les ailes aspirent, mais ne parviennent pas à se déployer et conquérir le plein ciel; ils s'élancent, le souffle leur manque, ils retombent et finissent par se résigner à ne plus sortir de leur coque natale. Ils en font le tour, mais ils ont tort de s'imaginer que ce soit le tour du monde.

III.

On pense qu'il n'est pas facile de tirer de cette poésie sinon des leçons, du moins cette conception générale de la vie qui juge la valeur esthétique et morale des œuvres : non que nous prétendions restreindre le domaine de l'art à celui de la morale stricte ou borner la liberté du rêve aux nécessités de l'action, nous ne demandons à la poésie ni de prouver, ni même d'enseigner quelque chose; encore ne faut-il pas que l'intention et la pensée en soient absentes. Ce n'est pas assez que le poète voie, ni même qu'il sente, — nous lui demandons quelque chose de plus que d'être un miroir fidèle de la réalité fuyante, et je ne sais si nos poètes s'en sont toujours assez souvenus.

Il en est un du moins dont on chercherait vainement à connaître les conclusions sur l'homme, sur le monde, sur la vie. Jamais virtuose du vers, sous la science du rhythme et les surprises de la facture, sous l'abondance et le pittoresque du mot, n'a peut-être dissimulé pire faiblesse de la pensée. Si M. Coppée n'était encore qu'un débutant, on s'en remettrait à l'avenir de lui apprendre le monde, au temps de donner à son vers cette plénitude de sens et cette maturité de réflexion qu'on ne saurait acquérir que de l'expérience personnelle de la vie; mais il est depuis quelques années dans la force de son talent. S'il était de ces poètes encore dont chaque œuvre nouvelle marque un progrès sur eux-mêmes et vers une forme plus haute de la poésie, on pourrait l'excuser sur les tâtonnemens d'une originalité qui cherche dans quel sens elle produira l'œuvre maîtresse qui doit la placer à son rang; par malheur *le Cahier rouge* n'est pas un progrès sur *les Humbles*, dont j'hésiterais à dire qu'ils fussent eux-mêmes un progrès sur les *Intimités*. Attendrons-nous les « travaux importans » que promettait M. Coppée dans une préface récente? A quelles qualités M. Coppée doit-il donc le bruit qui s'est fait autour de son nom? A son habileté de main sans doute, à son adresse de versificateur, à un talent curieux de donner en quatre vers aux sujets les plus vulgaires quelque chose du mordant de l'eau-forte. En voici un exemple :

> C'est régate à Joinville. On tire le pétard,
> Les cinq canots, trois en avant, deux en retard,
> Partent, et de soleil la rivière est criblée.
> Sur la berge, là-bas, la foule est assemblée,
> Et la gendarmerie est en pantalon blanc.

A coup sûr, ce n'est pas là de la poésie; sont-ce seulement des vers? mais l'ensemble est d'un *rendu* surprenant. Ces sortes d'esquisses abondent chez M. Coppée, dont elles caractérisent la véritable, l'unique originalité. D'ailleurs il met au service de cette faculté de voir une langue non pas sans doute d'une correction classique, mais au moins d'une lim-

pidité parfaite, et ce n'est pas un mince éloge que de dire aujourd'hui d'un poète qu'il parle à peu près son français. Avec cela, M. Coppée, quoique dans les *Intimités* il ait avoué Baudelaire pour maître, n'a guère emprunté de lui que sa sensibilité maladive, et depuis lors, puisant toujours aux sources d'une honnêteté bourgeoise, on signalerait malaisément dans les *Poèmes modernes, les Humbles, le Cahier rouge,* la trace d'une influence profonde de l'auteur des *Fleurs du Mal.* C'est aussi bien dans celles de ses pièces d'où s'exhale l'humble parfum de cette honnêteté modeste qu'on pourrait, en cherchant bien, découvrir sa conception de la vie, celles par exemple qu'il intitule *Petits Bourgeois* ou *Simple ambition :*

Ceux-là seuls ont raison, qui dans ce monde-ci,
Calmes et dédaigneux du hasard, ont choisi
Les douces voluptés que l'habitude engendre.
Chaque dimanche, ils ont leur fille avec leur gendre,
Le jardinet s'emplit du rire des enfans...
. . . . . .
Et quand le pâtissier survient avec la tourte...

C'est à croire en vérité qu'il y aurait deux hommes dans M. Coppée : le poète ou plutôt l'artiste à la surface et le bourgeois au fond, dont on ne saurait dire si c'est le bourgeois qui raille l'artiste ou l'artiste qui moque le bourgeois.

C'est au contraire une haine profonde de l'étroitesse et de la vulgarité de la vie qui caractérise M. Sully-Prudhomme. Aucun des poètes contemporains n'a certainement plus sacrifié, ni plus religieusement, sur les autels de la métaphysique, et ne s'est nourri de plus hautes ni de plus nobles ambitions. La description ne tient chez lui que peu de place, et l'attention qu'il donne aux crises de la vie du dedans a comme déshabitué ses yeux du spectacle des choses extérieures. Il est permis toutefois de croire qu'il se renferme en soi trop obstinément, et que sa poésie gagnerait tout à descendre des hauteurs d'abstraction où il s'est fait un système, une manière de la maintenir. On peut s'inspirer de la métaphysique, puisqu'après tout dans l'avenir elle paraîtrait destinée, comme la poésie même, à n'être plus qu'une forme du rêve et de l'illusion, seulement elle en est la forme abstraite et contemplative; le rôle de la poésie au contraire est d'en être la forme active et vivante.

Sans doute au premier abord, l'entreprise a des séductions merveilleuses, sinon de vouloir mettre en sonnets l'*Éthique* ou la *Critique de la raison pure,* du moins de chercher au développement poétique un thème nouveau tantôt dans l'immensité de ce système du monde tel que l'ont élargi jusqu'à l'infini les découvertes de la science moderne, et surtout les inductions qu'elles autorisent, tantôt dans ces affinités mystérieuses qui semblent prêter aux objets eux-mêmes de la nature inanimée quelque chose du langage des passions humaines. « Il y a, disait

Kant, deux choses qui remplissent le cœur d'une admiration toujours nouvelle : le ciel étoilé au-dessus de nos têtes et la loi morale dans le fond de nos cœurs. » Quoi de plus élevé que d'essayer de faire parler au spectacle de ce grand univers le langage qu'à d'autres époques le poète a fait parler aux lois de la morale éternelle? Par malheur, ni l'habileté, ni le talent, ni le génie, toutes les fois que le poète en a conçu la pensée, n'y ont pu parvenir. Lucrèce lui-même, que M. Sully-Prudhomme a traduit, n'a été vraiment poète que dans l'observation du cœur humain, et quand, — la science imparfaite de son temps venant à lui manquer, — il complétait les lacunes de son système par quelque ingénieuse ou grandiose hypothèse. Quoi qu'il en soit, cette préoccupation des grands problèmes donne le trait original de la poésie de M. Sully-Prudhomme; elle explique aussi ses défauts, l'obscurité fréquente de la pensée, la tension violente du style, la langue souvent énigmatique.

Splendeur excessive, implacable,
O beauté, que tu me fais mal!
Ton essence incommunicable,
Au lieu de m'assouvir, m'accable.

Voilà de ces strophes qui rendent quelquefois M. Sully-Prudhomme singulièrement difficile à lire. Le plus curieux, c'est que cette obscurité procède manifestement du soin excessif de la forme. Il semblerait que le poète commençât par exprimer sa pensée comme tout le monde et qu'il en cherchât ensuite mot par mot l'expression plus personnelle. De là les vers très faibles qu'on a relevés chez lui : ce sont ceux qu'il n'a pas pu reprendre et refaire en détail; de là les vers indéchiffrables, ce sont ceux où la rigueur artificielle de la forme est venue comme étouffer la liberté première de la pensée; de là les beaux vers enfin qui, comme on a pu voir, ne manquent pas dans *les Vaines Tendresses*, ce sont ceux où l'inspiration, toujours plus habile que le plus habile ouvrier, a trouvé du premier coup l'accord parfait de l'expression et de la pensée. L'étoffe du vers est ample et solide chez M. Sully-Prudhomme; il serait à souhaiter qu'elle tombât à plis plus larges, d'un mouvement général plus libre, plus négligemment jeté; il y a une symétrie du détail qu'il faut savoir sacrifier à l'harmonie de l'ensemble. Malheureusement la plus grave erreur de cette poésie, c'est qu'elle ne se mêle pas à la vie commune et qu'elle laisse derrière elle une impression funeste de découragement et de lassitude. Sans y appuyer, qu'il suffise de rappeler qu'il n'est pas bon de trop montrer à l'homme sa misère et que c'est par excellence la tâche du poète que de relever les cœurs abattus du fond de leur désespérance. Goethe allait plus loin, qui voulait que la poésie se proposât d'armer l'homme de courage pour les luttes et les combats de la vie.

C'est à ce point de vue qu'on ne refusera pas à la dernière partie du

volume de M. Bourget les éloges qu'il serait difficile d'accorder à la première qu'il intitule *Au bord de la mer*, et qui témoigne de plus de coquetterie que d'émotion sincère, de délicatesse nerveuse et de sensibilité maladive que de force. On ne saurait donner à M. Bourget de meilleur conseil ni d'avertissement plus sincère que de se garder d'un goût naturel du précieux et du contourné. Néanmoins dans la troisième partie l'inspiration personnelle cherche à se dégager, l'originalité du poète aspire à se débarrasser des formules d'école et de la réminiscence involontaire. Sans doute il n'est pas maître encore de sa forme ni de son inspiration comme le poète des *Solitudes* ou des *Humbles*, — il n'a pas borné encore comme eux son domaine, et son errante fantaisie, s'éprend de bien des choses et s'en dégoûte tour à tour. Le titre lui-même du volume, *la Vie inquiète*, dit assez ce qu'il y a de flottante indécision dans la pensée; mais il ressort cependant de ces vers une conception sinon très nette, au moins courageuse de la vie. Il sied aux poètes d'aimer la gloire, et nous aimons à leur entendre pousser de ces cris :

> Je hais plus que la mort ces cœurs étiolés
> Qui, sans orgueil, ayant borné leur destinée
> Au travail qu'apportait avec soi la journée,
> Ont vécu sans génie, et se sont consolés.

Nous aimons qu'ils comprennent que le rôle de l'homme ici-bas n'est pas de s'abandonner au fil des circonstances, et que toute dignité sur terre ne relève que de l'action et de la pensée :

> Meurs, mais agis; dis-moi, que perds-tu pour oser?
> Toute la question n'est que d'un peu de vie
> Qu'un jour nous a donnée, et qu'un jour va briser.

Il y a là quelque chose de généreux et de viril, et comme un accent de fierté dont nous aimons à croire que M. Bourget ne démentira pas les promesses. Un mot seulement de la forme, que nous le féliciterons de n'avoir pas asservie aux prescriptions du Parnasse contemporain.

De ces observations, il serait peut-être prématuré de vouloir tirer dès à présent une conclusion générale. Il faudrait avoir fait leur part dans la poésie contemporaine, tant à la poésie descriptive qu'à cette « poésie de la vie réelle » ou « poésie populaire » dont M. Manuel s'est proclamé l'initiateur. Elle prendra pour thème dans l'avenir « la pauvreté, l'ignorance, le travail pénible, le vice dégradant, l'héroïsme obscur, toutes les inégalités, toutes les détresses et toutes les résignations, » toutes :

> Ah! c'est beaucoup nous dire en peu de mots.

Ce n'est pas d'ailleurs jusqu'ici qu'elle ait produit rien de bien remarquable, mais enfin l'Académie française a couronné *les Humbles* de M. Coppée, les *Poèmes populaires* de M. Manuel, et sans doute il est

d'une indiscrétion naturelle de chercher à savoir quelles considérations ont bien pu la faire passer sur ce soleil couchant :

> Je traverse un jardin et j'écoute en marchant
> Les adieux que les nids font au soleil couchant,
> Bruit pareil à celui d'une immense friture (1),

ou sur ce retour du beau temps après l'orage :

> Le crapaud dans l'ornière ébauche son profil,
> Et le bousier, volant aux ordures lointaines,
> Y plonge plus joyeux sa corne et ses antennes (2).

Ce qu'il y a de certain, c'est que la poésie, comme aussi bien l'art en général, comme la philosophie, comme la religion, traversent en ce moment une crise dont il serait présomptueux de vouloir prédire ce qui en sortira; nous espérons du moins qu'il en sortira quelque chose, car, parce que l'éclat jeté sur notre poésie par la génération de 1830 éclipse encore du feu de ses derniers rayons la poésie des générations actuelles, et parce qu'il n'est pas de nom que nous puissions comparer, même de loin, à ceux des Lamartine, des Musset, des Victor Hugo, nous répugnerait cependant de crier à la décadence. Sans doute il y a des symptômes graves, et qui donnent à réfléchir. L'occasion est belle aux prophètes de malheur quand l'indifférence universelle remplace, comme de notre temps, ces élans de générosité qui faisaient tressaillir autrefois l'humanité tout entière pour une cause sainte. Il faut beaucoup de bonne volonté pour augurer favorablement de l'avenir, quand, la pensée se reportant aux événemens douloureux que nous avons traversés d'hier à peine, on remarque que nous n'avons pu tirer ni de la profondeur de l'humiliation ni de l'exaltation du désespoir quelqu'une de ces inspirations vengeresses qu'avaient rencontrées autrefois les Arndt et les Körner, quelques-uns seulement, puisque c'est le règne du sonnet, de ces *sonnets cuirassés* qu'avait trouvés l'Allemagne de 1813; mais il convient de ne pas oublier que la tâche est autrement difficile de nos jours qu'il y a seulement trente ou quarante ans. Et c'est pourquoi, — bien qu'en littérature il n'y ait peut-être rien qui soit au-dessous d'un poète médiocre, — on ne peut se défendre de quelque indulgence et de quelque sympathie secrète pour ceux qui de loin en loin font vibrer dans leurs chants quelque accent des anciens jours, alors qu'on n'avait pas fait encore à l'homme une loi de ne plus croire à l'illusion dont il avait bercé sa jeunesse,

> Qu'il est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

(1) François Coppée, *les Humbles*.
(2) Eug. Manuel, *Poèmes populaires*.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1875.

Les affaires politiques et parlementaires de la France suivent en vérité pour le moment une marche des plus extraordinaires. Elles offrent plus que jamais le spectacle de la mobilité dans la confusion, de l'obstination des partis dans une impuissance agitée, de toutes les évolutions et de toutes les tactiques pour arriver à de nouveaux ajournemens, à une nouvelle prorogation de l'incertitude.

Assurément, à ne consulter que la logique d'une situation et les vraisemblances morales, la session qui se rouvrait à Versailles au mois de mai semblait devoir être la dernière d'une assemblée datant déjà de quatre années. Le programme de cette session paraissait tracé d'avance et comme imposé par la force des choses. Une constitution venait d'être sanctionnée, des lois complémentaires restaient à voter avec le budget, avec quelques-unes de ces mesures par lesquelles une assemblée souveraine tient à clore sa carrière. Un ministère venait de se former avec la mission de représenter au pouvoir cet ordre nouveau, de préparer l'application définitive du régime créé le 25 février, de présider à une transition toujours délicate, et ce ministère d'impartialité, de conciliation, semblait assuré d'avance du concours de toutes les opinions modérées dans cette œuvre de transformation régulière et pacifique. C'était un programme d'autant plus naturel que des institutions sont faites apparemment pour être appliquées, et qu'après quatre années d'un règne laborieux une assemblée fatiguée et usée ne peut plus songer raisonnablement qu'à « faire sa retraite. » Qu'en est-il aujourd'hui et que reste-t-il de cette session de trois mois? C'est précisément ce qu'il y a d'extraordinaire. On dirait que de toutes parts il y a une sorte d'émulation maladive d'agitation, et ces trois mois, au lieu de conduire au dénoûment le plus simple dans les circonstances présentes, n'ont servi qu'à tout compliquer en aggravant les scissions, en troublant les combinaisons les plus naturelles, en multipliant les impossibilités et les inco-

hérences. Des partis épuisés et irrités, des ardeurs factices et des campagnes maladroitement menées, des majorités changeantes et des votes confus ou contradictoires, un gouvernement de tension et de mauvaise humeur, une assemblée paralysée par toutes les divisions et finissant par se tirer d'embarras en saisissant l'occasion de prendre trois mois de vacances, c'est là ce qui s'appelle la politique officielle depuis quel que temps. La vérité est que la direction a manqué partout, que l'esprit de conduite n'a brillé dans aucun camp, ni à droite, ni à gauche, ni-même dans le ministère, et que de tous les côtés on s'est fié à ce qu'un député appelait dans la familiarité d'une commission « le dieu hasard. » Ce serait positivement à redouter, si le pays ne suppléait à tout par son calme, par sa sagesse, s'il ne se donnait à lui-même sa direction en vivant honnêtement de son travail sans trop s'inquiéter des conflits de paroles passablement acerbes entre M. le vice-président du conseil et ses adversaires, entre la gauche puritaine et la gauche constitutionnelle.

Comment donc en est-on venu à cette situation si étrange où tout est prétexte à équivoques et à confusions, où les partis se font un jeu de se livrer à toutes les fantaisies meurtrières aux dépens des intérêts du pays, et où le « dieu hasard » se charge le plus souvent de dénouer les conflits parlementaires engagés par les passions? Il n'est point douteux que tout le monde a un peu sa part dans ce décousu universel, et à ne prendre que cette séance du 15 juillet, qui a éclaté comme un coup de théâtre, qui depuis quinze jours a pesé sur toutes les délibérations et les résolutions de l'assemblée, qui a été une épreuve aussi délicate que périlleuse pour les partis comme pour le gouvernement, à ne prendre que cette journée, les fautes sont certainement venues de tous les côtés; elles sont venues de la commission chargée d'instruire le procès de l'empire, de M. Gambetta et de son intervention orageuse comme du ministère lui-même. Il faut voir les choses comme elles sont, sans se payer de mots et d'apparences.

Que voulait-on faire? L'élection de M. de Bourgoing dans la Nièvre n'avait été qu'une occasion; ce qu'on se proposait surtout en réalité, c'était de dévoiler les menées bonapartistes, de remettre pour ainsi dire en présence le travail permanent de conspiration, les prétentions survivantes de l'empire et les ruines que sa domination a léguées à la France. L'enquête parlementaire était née de cette pensée, la commission a mis plus de six mois à instruire le procès, et elle a trouvé en M. Savary un jeune rapporteur très résolu, qui a pris fort au sérieux son rôle de procureur-général de l'enquête. Rien de mieux assurément que de dévoiler les intrigues bonapartistes, toutes ces captations habilement organisées, toutes ces influences perfidement mises en jeu pour enlacer le pays en le trompant par des propagandes captieuses, en exploitant jusqu'à des souffrances dont l'empire reste le premier et coupable auteur. Malheu-

reusement on ne s'est point assez souvenu d'une chose, c'est qu'on ne faisait pas de ces campagnes pour se borner à des rapports ou à des discours, c'est qu'en politique il faut savoir ce qu'on veut, jusqu'où l'on peut aller, et si l'on nous permet cette expression, lorsqu'on lève le bras, il faut être sûr de pouvoir frapper sous peine de se livrer à une démonstration inutile. Déployer l'appareil des enquêtes, invoquer des témoignages, accumuler des documens, fort bien : au-delà quel résultat précis, positif, se promettait-on, où croyait-on pouvoir atteindre? Provoquer une intervention de la justice, on ne le pouvait guère, il y avait eu déjà une instruction judiciaire abandonnée, une ordonnance de non-lieu fondée non certes sur l'innocence de l'empire, mais sur la difficulté de saisir un délit précis dans une organisation assez habilement combinée pour échapper à la loi. Proposer à l'assemblée comme conséquence de l'enquête un nouveau décret de déchéance contre l'empire, était-ce de la prudence politique? Si le premier verdict rendu à Bordeaux le 1er mars 1871 avait besoin d'être rajeuni ou confirmé, c'est donc qu'il n'était ni suffisant ni définitif! Un second vote laissait la porte ouverte à un troisième, sans compter que si, par des considérations de parti, l'unanimité, qui avait éclaté dans le scrutin de Bordeaux, n'était pas aussi complète aujourd'hui, la manifestation qu'on provoquait pouvait en être affaiblie. Que restait-il dès lors? Une discussion nécessairement passionnée, peut-être violente, suivie tout au plus d'un ordre du jour qu'on serait obligé de combiner, c'est-à-dire d'atténuer, de façon à rallier le plus grand nombre de voix possible. De toute manière, et c'était la fatalité de l'enquête ainsi engagée, on devait aboutir ou à des actes qui pouvaient ressembler à un empiétement sur les droits indépendans de la justice, ou à une manifestation mal calculée, ou à un vote d'ordre du jour dénué de sanction.

Ce qu'on n'a pas vu dès l'origine, c'est que, s'il était moralement utile de démasquer le bonapartisme comme l'avait fait le préfet de police, M. Léon Renault, dans un premier rapport plein d'une fermeté habile et mesurée, le meilleur moyen de combattre l'empire, c'était de le remplacer, de lui opposer la souveraineté nationale organisée et fixée, d'assurer au pays des institutions protectrices, et de contraindre tous les partis à respecter ces institutions. A défaut de ce moyen tout politique et seul décisif, tout ce qu'on pouvait faire risquait de manquer d'efficacité, et le plus clair est que sans le vouloir on allait offrir au bonapartisme une occasion de se mettre en scène, de déployer son arrogance, de triompher de quelques erreurs ou de quelques particularités scabreuses, de chercher des diversions ou de profiter de l'imprévu qui pouvait se produire dans un débat irritant. Dans les conditions où elle a été poursuivie et où elle a été portée devant l'assemblée, cette enquête était donc une opération qui offrait autant de dangers que d'avantages, et ces dangers, qu'on ne prévoyait pas tous, ont éclaté presque aussitôt par

la double intervention de M. Gambetta et de M. le vice-président du conseil.

Ce qui devait être évité avant tout est justement ce qui est arrivé. Est-ce M. Buffet qui a provoqué l'intervention de M. Gambetta, ou bien est-ce le contraire? Peu importe! les deux interventions se lient intimement dans cette dramatique séance, et toutes les deux elles ont eu pour premier résultat de déplacer absolument la question la plus grave, d'altérer toutes les conditions d'un débat fait pour mettre aux prises toutes les passions, toutes les politiques. Précisons la situation. Au moment où la discussion restait encore concentrée entre l'empire vainement défendu par M. Rouher et la commission d'enquête représentée par le rapporteur, M. Savary, qui avait maintenu avec succès l'autorité de son œuvre, M. le vice-président du conseil s'est levé pour venger M. le préfet de police, imprudemment mis en cause par l'orateur impérialiste; après lui, M. le garde des sceaux s'est levé à son tour pour défendre M. le procureur-général de Paris, également accusé. L'un et l'autre ont parlé, chacun à sa manière, chacun avec ses préoccupations et son accent particulier. Au demeurant, malgré certaines nuances de langage, les deux discours pouvaient se compléter et restaient l'expression commune de la pensée ministérielle.

Que M. Gambetta n'ait point été absolument satisfait de la façon dont M. Buffet a parlé de l'enquête et du bonapartisme, qu'il ait remarqué une certaine affectation de M. le vice-président du conseil à mettre le péril révolutionnaire à côté du péril bonapartiste, il n'était peut-être pas le seul; mais enfin il aurait pu avec bien d'autres compléter les déclarations de M. Buffet par les déclarations de M. Dufaure, et ce n'est point évidemment pour cela qu'il s'est précipité à la tribune comme pour exhaler ses fureurs, comme pour « déchirer tous les voiles, » selon l'expression dont on s'est servi. De deux choses l'une, ou M. Gambetta a cédé à un emportement spontané peu rassurant, ou bien il s'est jeté dans la discussion par un calcul prémédité. C'est probablement le calcul qui a eu la plus grande part dans cette explosion tribunitienne, où l'acteur s'est retrouvé tout d'abord en demandant qu'on laissât à sa voix « le temps de s'échauffer » pour prendre tout son éclat retentissant. M. Gambetta, qui a montré depuis quelques mois un sérieux esprit politique, qui a su transiger avec la nécessité, avec la puissance des faits, M. Gambetta s'est peut-être senti tout près d'être suspect de modération dans le monde radical, peu accoutumé à être aussi constitutionnel, aussi ministériel que cela. Il a vu autour de lui des scissions se former, des dissidens comme M. Louis Blanc, M. Madier de Montjau, mettre en doute son autorité, rompre avec la discipline de la gauche, opposer ce qu'ils appellent les principes à l'habileté et aux concessions. Il a craint que la politique de transaction à laquelle il s'est prêté ne fût pas toujours comprise dans son parti, qu'elle ne diminuât sa popula-

rité, et il a cru le moment venu de frapper un grand coup. Il a voulu raffermir ou reconquérir son influence de *leader* du radicalisme en saisissant cette occasion favorable du procès parlementaire intenté au bonapartisme, en protestant au nom de ce qu'il appelle le sentiment républicain, en se déchaînant contre M. le vice-président du conseil. Une fois lancé, M. Gambetta ne s'est plus arrêté ou il s'est arrêté trop tard, et il ne s'est point aperçu que par cette sortie impétueuse et soudaine il changeait la face d'une situation, il compromettait jusqu'à un certain point cette politique de conciliation et de patience à laquelle la gauche a eu la sagesse de prêter son concours, par laquelle on est arrivé à l'organisation constitutionnelle de la république. Il ne voyait pas qu'en élevant à ce moment une question ministérielle il s'engageait fort témérairement dans une voie où il pouvait obtenir les complimens de M. Louis Blanc, de M. Madier de Montjau, mais où il était assuré de n'être point suivi par bien des républicains eux-mêmes décidés à éviter à tout prix aujourd'hui une crise de pouvoir. M. Gambetta eût-il été fondé dans quelques-unes de ses plaintes, dans quelques-unes de ses observations, à quoi cela lui servait-il de prendre si violemment à partie le ministère ou, si l'on veut, M. le vice-président du conseil? S'il pensait la moitié de ce qu'il disait, que ne déposait-il immédiatement une motion de non-confiance? S'il reculait devant une proposition de ce genre, s'il se bornait à des discours irrités, il se mettait dans le cas d'un homme qui ne conforme pas ses actions à ses paroles, qui menace, lui aussi, sans frapper, qui s'agite dans le vide; il s'exposait à essuyer de sévères représailles, à être mis au défi de proposer un vote, et, lorsque par une diplomatie transparente il cherchait à séparer M. Dufaure de M. Buffet, il s'exposait à ce qu'on lui répondît sur-le-champ par l'attestation de la solidarité politique du ministère. Ce que M. Gambetta n'a point vu enfin, c'est qu'en se dévoilant trop tôt en vainqueur qui prétendait mettre la main sur la république, il ralliait forcément contre lui, contre son parti, tous les groupes conservateurs de l'assemblée, et en provoquant tout ce bruit, en soulevant toutes ces questions inopportunes, il faisait les affaires du bonapartisme, merveilleusement servi par cette diversion, heureux de voir tout à coup le combat se détourner de lui.

Oui, sans doute, l'intervention de M. Gambetta a été une assez désastreuse échauffourée, et l'intervention de M. Buffet aurait pu elle-même assurément être mieux combinée ou avoir un autre caractère. Que dans tous ces débats, où le bonapartisme était après tout le premier en cause, M. le vice-président du conseil eût gardé la haute et sévère impartialité d'un gouvernement, qu'il eût évité tout ce qui pouvait ressembler à une politique de récrimination et de combat, rien de plus simple. Malheureusement il est bien clair que M. Buffet est le jouet d'une obsession ou d'une préoccupation qui se laisse voir dans son langage comme dans ses actes. Sa préoccupation, en étant le ministre de

la république constitutionnelle votée le 25 février, c'est de rester ce qu'il est, ce qu'il a toujours été. Par ses instincts, par ses habitudes d'esprit, par un certain dogmatisme politique comme par ses opinions religieuses, il incline vers le parti conservateur, même vers la droite récalcitrante, dont il espère toujours désarmer les scrupules et retrouver l'appui. L'alliance de la gauche par laquelle il est arrivé au pouvoir, avec laquelle il est bien obligé de se retrouver dans le vote des lois constitutionnelles, cette alliance lui pèse visiblement, et on ne peut pas dire en vérité que depuis quatre mois il ait prodigué les douceurs à ceux qui pouvaient se considérer comme ses alliés, puisqu'ils soutenaient le gouvernement; il a plutôt poussé à leur égard la sévérité jusqu'à la rudesse, il leur a refusé les concessions de langage aussi bien que les changemens de fonctionnaires; il les a maltraités assez souvent, peut-être avec la secrète pensée de les décourager. Bref, cela est bien clair, M. Buffet, en homme d'opinions arrêtées et peu flexibles, ne peut s'accoutumer à l'idée d'être un chef de cabinet comptant dans le camp ministériel jusqu'à des radicaux, et lui aussi, on peut le croire, il a saisi l'occasion d'en finir, de « déchirer les voiles, » comme on l'a dit.

Ce n'était point sans doute par calcul, avec l'intention de provoquer le conflit, que dans un premier discours M. Buffet avait signalé le péril révolutionnaire comme tout aussi redoutable et plus rapproché que le péril bonapartiste : il disait tout simplement ce qu'il pensait, en choisissant, il est vrai, une singulière occasion, et sans remarquer que par cela même il créait une sorte de diversion. Dès que M. Gambetta commettait la faute de se précipiter dans la lutte avec une irréflexion fougueuse, de prendre pour son parti ce qu'on disait des menées révolutionnaires et d'élever une question ministérielle, M. le vice-président du conseil, emporté à son tour, n'a pas hésité. Il a redoublé de raideur devant les attaques dont il était l'objet, accentuant son attitude et celle du ministère tout entier, repoussant toutes les accusations d'équivoque, défiant ses adversaires de proposer un vote de censure, et leur adressant cette sommation hautaine : « Si vous n'osez pas porter à cette tribune cette motion nette, franche, directe de non-confiance dans le ministère, je vous dirai que c'est vous qui créez l'équivoque. » Puisqu'on en venait là, M. le vice-président du conseil, entraîné par la vivacité de la lutte, voulait évidemment réduire la gauche radicale à s'avouer vaincue ou à déclarer ouvertement son hostilité contre le ministère. Pour le coup cette fois, la diversion était complète, le bonapartisme avait disparu dans la mêlée, il était si bien oublié qu'il a fallu l'intervention de M. Bocher pour rappeler l'objet du débat au dernier moment, lorsque déjà un membre de la droite, profitant de la confusion, venait de présenter une motion de confiance qui a fini par réunir 444 voix.

Qu'est-ce à dire? Est-ce l'absolution de l'empire et la preuve des complaisances de M. le vice-président du conseil ou de l'assemblée pour le bonapartisme? Ce serait, nous n'en doutons pas, une iniquité de faire peser sur M. le vice-président du conseil l'injurieux soupçon d'avoir cherché à couvrir le bonapartisme, de lui avoir préparé volontairement cette diversion dont il a profité. Non, M. Buffet, ministre de la république constitutionnelle, n'est point un bonapartiste déguisé, et ce qu'il a dit dans ses discours n'est après tout rien de plus que ceci : « je me suis fait une règle constante de me préoccuper de tous les périls et de ne pas faire de l'un d'eux une diversion à l'autre, » ce qui ne signifie nullement que M. le ministre de l'intérieur ait les yeux fermés sur les menées impérialistes; mais il y a une fatalité dans ces situations confuses, et sans le vouloir M. Buffet a paru venir en aide au bonapartisme dans l'embarras. Il a eu des mots malheureux qui dépassaient probablement sa pensée, et en fin de compte il a eu la mauvaise chance d'avoir avec lui dans sa majorité ces bonapartistes qu'on l'accusait de protéger, qui, après avoir été sur le point d'être frappés, se sont retrouvés parmi les victorieux du scrutin. Fortune compromettante assurément, que M. le vice-président du conseil a eu le tort de ne point redouter assez dans son ardeur fébrile contre le radicalisme, et c'est ainsi que, par la faute de tout le monde, cette campagne assez mal conduite, dénaturée dans le feu du combat, a fini, non pas précisément au profit du bonapartisme, comme on le dit, mais par un vote qui n'est que l'expression d'un grand trouble, qui a rendu une apparence de vie à l'ancienne majorité conservatrice reconstituée pour la circonstance.

La conséquence de ces péripéties et de ces évolutions parlementaires, on l'a vue aussitôt. Le vote du 15 juillet, on peut le dire, avait implicitement tranché une question des plus graves devant laquelle on s'était arrêté jusque-là, que le gouvernement lui-même semblait envisager comme tous les esprits libéraux, la question de la dissolution définitive ou d'une prorogation nouvelle de l'assemblée. Sans doute, rien n'était changé en apparence, les conditions restaient les mêmes. Le lendemain comme la veille, la dissolution prochaine de l'assemblée était la conséquence naturelle de tout un ensemble de choses. Il y a un moment où aucun pouvoir ne peut se dérober à la loi commune. L'assemblée de Versailles est dans la cinquième année de son existence, elle a passé par bien des épreuves, et rien ne peut faire aujourd'hui qu'elle ne soit moralement arrivée au terme de sa carrière. Elle a mis ses dernières forces dans ces lois constitutionnelles qu'elle vote encore péniblement chaque jour, qui donnent une organisation régulière à la France, et il est bien clair qu'un pays ne peut pas rester suspendu entre le provisoire agité d'une assemblée omnipotente en déclin et un régime légal indéfiniment ajourné. Tout ce qu'on pouvait faire, c'était de calculer les jours

de grâce nécessaires pour que l'assemblée pût régler ses dernières volontés, voter les choses essentielles, le budget, la loi électorale, comme elle a déjà voté la loi sur les pouvoirs publics, la loi sur le sénat. Tout semblait corroborer cette nécessité d'une application prochaine des institutions acceptées.

Oui, tout cela était moralement et logiquement vrai le lendemain du 15 juillet comme la veille; ce qu'il y avait seulement de changé, c'était cette situation parlementaire où un coup de scrutin est venu ragaillardir les vieux conservateurs de la droite qui ne passent pas pour désirer une dissolution, qui aimeraient mieux se proclamer immortels que de décréter leur mort prochaine. A quel sentiment ou à quel calcul obéissent-ils? Quelques-uns ont la mélancolique certitude de ne pas revenir; d'autres ont une certaine peur de l'inconnu, beaucoup ne se rendent pas compte à eux-mêmes de la raison de leurs répugnances. Ceux qui gardent obstinément de vagues espérances monarchiques et qui ne voient qu'avec une impatience chagrine l'organisation d'une république, même d'une république conservatrice à laquelle ils ne croient pas, ceux-là surtout s'efforcent de gagner du temps. Que peut leur donner le temps? Ils ne le savent pas eux-mêmes, ils se figurent qu'ils se réservent ainsi l'imprévu et qu'en restant à Versailles ils suspendent la prescription de leurs espérances. C'est une illusion qu'ils se font et à laquelle ils sacrifient l'intérêt du pays. Ils avaient presque perdu courage il y a quelques semaines, le vote du 15 juillet a ravivé leur confiance, et le premier gage de la victoire de la veille a été une proposition de prorogation. Il y a un député, M. Malartre, qui a le monopole de ces sortes de propositions et le privilége d'arriver tous les ans à l'heure voulue, au moment psychologique. M. Malartre n'a pas manqué cette année au lendemain du 15 juillet, et comme il ne marchande pas avec les vacances, il proposait tout simplement à l'assemblée de s'ajourner au 30 novembre, il aurait même étendu la prorogation, s'il l'avait fallu, jusqu'à l'année prochaine. Il y a eu, il est vrai, quelques autres propositions tendant à rapprocher la dissolution et les élections. Il faut l'avouer, ces motions, médiocrement combinées, faiblement soutenues, n'ont point eu de succès, et l'assemblée, pleine de complaisance pour elle-même, a fini par décider qu'elle se séparerait le 4 août, pour revenir à Versailles le 4 novembre. C'est la conséquence de ces dernières luttes parlementaires qui ont jeté le désarroi dans les partis, troublé toutes les combinaisons, et qui lèguent une situation fausse à tout le monde, à commencer par le gouvernement, réduit plus que jamais à dégager sa politique de toutes ces confusions, auxquelles il n'est malheureusement pas étranger.

Les voyages des souverains jouent de notre temps un certain rôle dans la politique, et on en profite même quelquefois pour faire voyager les princes où ils ne vont pas, pour imaginer des rencontres qui n'ont

jamais eu lieu. C'est ainsi que les nouvellistes de Berlin, peut-être pour en suggérer la pensée, ont récemment raconté que le roi de Bavière s'était rendu sur le passage de l'empereur d'Allemagne pour lui rendre ses hommages. L'entrevue n'eût point été certainement dénuée de signification à la veille des élections bavaroises, dont les préliminaires passionnaient les esprits, elle eût été promptement exploitée par les partis. Il n'y a qu'un malheur, c'était une invention des nouvellistes de Berlin; le roi de Bavière ne s'est point déplacé pour se porter à la rencontre de l'empereur Guillaume, il est resté tranquillement chez lui, ne prenant parti ni pour les libéraux ni pour les catholiques dans les élections qui viennent de se terminer sans provoquer aucun trouble, sinon sans soulever bien des émotions. Le scrutin a définitivement prononcé en effet, et le résultat n'a pas peut-être entièrement répondu aux espérances que les catholiques entretenaient. Le fait est que les libéraux ont obtenu un certain succès. Ils ont été aidés sans nul doute par l'habileté avec laquelle le ministère avait découpé les circonscriptions électorales; ils ont pu réussir, surtout dans les villes et particulièrement à Munich, où le premier élu est un magistrat, M. Durrschmidt, connu pour une brochure d'un esprit tout libéral sur les ordres religieux. Parmi les autres élus du parti libéral, on compte M. de Schlœr, le banquier M. de Schauss, le baron de Stauffenberg, de même que parmi les catholiques on compte le baron d'Ow, ancien président de la chambre, M. Langlois, parent de Dœllinger, M. Jœrg, des prêtres, des chanoines. En définitive, il y a 79 catholiques et 77 libéraux; la chambre nouvelle est partagée en deux camps presque égaux.

Évidemment ce n'est point là ce que les catholiques avaient rêvé, ils avaient espéré mieux; ils ont une majorité si faible, si précaire, qu'ils ne peuvent guère songer à s'emparer du pouvoir; aussi ne se montrent-ils pas absolument satisfaits. Les libéraux purs, les Allemands de leur côté, ne sont pas non plus très contens malgré les avantages réels qu'ils ont obtenus; ils comprennent que leur politique de fusion complète et absolue de la Bavière avec l'Allemagne a une limite et un frein dans l'assemblée nouvelle telle qu'elle est composée. Le ministère seul ne paraît pas trop se plaindre d'une chambre où les partis sont trop également divisés pour menacer son existence, et où il peut trouver encore après tout un point d'appui contre les pressions trop fortes de la politique de Berlin. Au milieu de ces élections, où naturellement on s'est servi de toutes les armes comme dans toutes les élections de tous les pays, une lettre de M. le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris, semble avoir été invoquée en témoignage et avoir exercé une certaine influence. M. le prince de Hohenlohe paraît croire que les Français ont été particulièrement préoccupés des élections bavaroises, et qu'ils céderaient à la vieille illusion de compter « trouver des alliés

en Allemagne, » dans le cas d'un succès des ultramontains bavarois. M. l'ambassadeur d'Allemagne à Paris appelle cela justement « un danger. » Il fait, il est vrai, exception en faveur du gouvernement, composé d'hommes « qui ont trop d'amour pour la paix et trop de perspicacité politique pour se laisser entraîner à faire la guerre par l'illusion d'une ligue des peuples catholiques; » mais il ajoute que « la nation française s'exalte facilement, et il serait regrettable qu'une victoire des ultramontains éveillât des espérances qui ont déjà produit une fois un funeste effet sur l'esprit du peuple français. » M. le prince de Hohenlohe est un esprit grave et mesuré sans malveillance pour notre pays : s'il n'a point d'autres inquiétudes que celles qu'il exprime dans sa lettre, il peut être tranquille. La France n'aurait point triomphé de la victoire des ultramontains bavarois, quand même cette victoire eût été plus complète; elle n'aurait point songé surtout à y voir le gage d'une prochaine ligue des peuples catholiques pour faire la guerre à l'Allemagne. Nous n'ignorons pas que dans les réunions électorales de Munich les orateurs catholiques n'ont pas été les derniers à déclarer que la Bavière devait remplir tous ses engagemens envers l'empire. Nous savons à quoi nous en tenir, et, puisque les Allemands nous croient si facilement enclins à nous faire illusion sur ce qui se passe en Allemagne, ils devraient de leur côté ne pas se méprendre sur ce qui se passe en France, sur les vrais sentimens de notre pays, que les élections bavaroises peuvent intéresser sans l'émouvoir positivement, sans l'exalter outre mesure.

La politique de l'Europe s'étend à l'orient comme à l'occident. Bien des questions en effet ne cessent de s'agiter dans cet empire turc où se poursuit la lutte séculaire de toutes les influences, où fermentent tant de passions de race, de religion, de nationalité, et ces questions prennent alternativement, quelquefois simultanément, la forme d'incidens diplomatiques ou d'insurrections locales; elles reparaissent comme pour rappeler à l'Europe qu'il y a là, dans ces régions orientales, un inextricable et éternel problème. Ces jours derniers encore, c'est à propos d'un traité de commerce négocié entre le gouvernement roumain et l'Autriche.

La Roumanie, liée par la vassalité à la Porte ottomane, avait-elle le droit de négocier directement ce traité avec l'Autriche? Si le droit existe, il résulte apparemment des conventions qui ont créé le nouvel état roumain à la suite de la guerre de Crimée, et en bonne justice ce serait aux puissances qui ont créé cet état d'interpréter en commun l'œuvre commune. Il paraît que tout cela est changé, l'Autriche, la Russie et l'Allemagne ont jugé à propos de trancher la difficulté en reconnaissant à la Roumanie le droit de négociation directe. La Porte a protesté, l'Angleterre n'a pu faire autrement que d'approuver les protestations de la Turquie, et la France, sans se laisser entraîner dans

ces controverses, a partagé l'opinion de l'Angleterre; mais on a passé outre, et le traité a été signé. C'est précisément là-dessus qu'une conversation vient de s'engager dans la chambre des pairs d'Angleterre. Lord Stratheden a interpellé le gouvernement, il a revendiqué tous les droits de souveraineté pour le sultan et même contesté assez vivement la légalité des conventions commerciales récemment conclues entre la Roumanie et l'Autriche; en un mot, il a soutenu une fois de plus la vieille thèse anglaise de l'intégrité de l'empire ottoman. Lord Derby a répondu assez légèrement, en ministre désabusé et sceptique d'une puissance qui en a vu bien d'autres depuis quelques années, en homme persuadé que dans ce temps-ci « les traités ont la vie courte, » que cette affaire roumaine n'est pas plus extraordinaire que bien d'autres choses, et qu'à vouloir l'exagérer, à vouloir faire trop de bruit, on aurait risqué de se donner beaucoup de ridicule sans profit. Le fait est qu'après avoir été réduite, il y a quatre ans, à biffer de sa propre main les conventions sur la Mer-Noire, la diplomatie anglaise ne peut pas se prendre aujourd'hui d'une passion bien vive pour les droits de suzeraineté de la Porte sur les principautés danubiennes. Tout s'enchaîne : l'Angleterre recueille les fruits de sa politique, elle voit périr peu à peu l'œuvre de Crimée sans pouvoir la défendre. De cette œuvre, qui avait déjà disparu à moitié dans les malheurs de la France, il ne restera bientôt plus rien, — rien, si ce n'est cette éternelle question d'Orient renaissant sous d'autres formes, et alors qui sait si la Roumanie elle-même, après avoir secoué ce qui la gêne dans ces traités d'il y a vingt ans, ne sera pas conduite à regretter les garanties qui la protégeaient contre de puissans voisins?

Non, sans doute, cette question des droits de la Roumanie n'est point aujourd'hui une grosse affaire européenne, et lord Derby a pu la ramener à des proportions plus modestes. Elle n'a d'importance que parce qu'elle se lie à tous les mouvemens des principautés turques, à cette situation générale où s'accumulent tant d'élémens incandescens, où éclatent si souvent des troubles comme ceux qui mettent aujourd'hui l'Herzégovine en feu. Ces troubles ont-ils été provoqués par des aggravations d'impôts, par les exactions des autorités turques ou par les violences féodales des beys? Sont-ils nés d'une explosion des passions religieuses et nationales habilement surexcitées par une propagande incessante? Toujours est-il qu'il y a eu déjà des meurtres, des collisions sanglantes, qu'une portion de la population est sous les armes, tandis que l'autre partie émigre dans les principautés voisines, et que le gouvernement turc est obligé d'envoyer des troupes, un véritable corps d'armée pour combattre l'insurrection. Un moment, pendant son récent séjour en Dalmatie, l'empereur d'Autriche s'était interposé à Constantinople en faveur de ceux qui avaient donné le premier signal du mou-

vement, et on a pu croire que tout allait s'apaiser. Il n'en a rien été, l'insurrection au contraire n'a fait que s'étendre, se développer, et aujourd'hui elle semble recevoir des secours du Montenegro, comme de la Serbie, comme de la Croatie. C'est là ce qu'il y a de grave en effet. Par sa position entre le Montenegro, la Bosnie, la Serbie et la Croatie autrichienne, l'Herzégovine peut ne point rester un foyer isolé. La cause des insurgés est la cause de tous les Slaves du sud du Danube; pour tous, l'ennemi à combattre est toujours le même, c'est le Turc, et les gouvernemens du Montenegro, de la Serbie, peuvent avoir de la peine à contenir leurs populations inflammables.

Il y a quelque chose de mieux : l'Herzégovine a autrefois appartenu à l'ancien royaume de Croatie, elle a gardé ce souvenir vivant, et aujourd'hui les insurgés invoquent l'empereur d'Autriche comme leur roi, comme le protecteur naturel de leur indépendance reconquise; ils semblent avoir pour mot d'ordre le retour à l'ancien royaume croate. De tout cela peuvent naître certainement des complications, surtout si la Turquie prétendait contraindre la Serbie, le Montenegro à réprimer toutes les complicités que les insurgés peuvent rencontrer dans ces pays. Des mesures coercitives ou des menaces de la Porte ottomane contre le Montenegro ou la Serbie susciteraient indubitablement de sérieuses difficultés européennes. On n'en est pas là pour le moment, les conseils de modération ne manqueront pas à Constantinople, et il est bien certain que de son côté l'Autriche n'est nullement disposée à favoriser l'insurrection de l'Herzégovine; elle a envoyé au contraire des forces sur sa frontière pour empêcher la propagation de l'incendie. Il y a bien des raisons pour que l'Autriche ne se prête en aucune façon, ni directement ni indirectement, à ces agitations slaves. D'abord elle n'est point intéressée à voir surgir des complications qui pourraient remettre tout en question dans ces contrées de l'Orient, où elle a autant de périls à courir que d'avantages à espérer. De plus le premier ministre de l'empereur François-Joseph est un Hongrois, et ce n'est pas le comte Andrassy qui favoriserait au sud du Danube des mouvemens dont le premier résultat serait d'exalter le patriotisme croate, de rompre le lien par lequel la Croatie reste jusqu'ici rattachée à la Hongrie. Tout se réunit donc pour que les insurgés de l'Herzégovine restent livrés à leurs propres forces, pour que cette insurrection nouvelle ne soit qu'une de ces explosions périodiques qui laissent depuis longtemps une traînée de sang et de feu dans l'histoire de l'Orient.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Nous voici donc en possession d'un troisième théâtre lyrique. La subvention de 100,000 francs est maintenue, le directeur nommé, il ne s'agit plus désormais que de s'entendre sur ce qu'on y jouera, car ce qu'on n'y jouera pas, nous le savons presque d'avance. Ainsi les traductions seraient, paraît-il, exclues du répertoire; ce puissant fonds de réserve, où l'ancienne scène du Châtelet puisa jadis de si beaux élémens de fortune, serait interdit à l'administration actuelle, qui, laissant à l'Opéra *Don Juan* et le *Freischütz*, à l'Opéra-Comique *les Noces de Figaro*, devrait strictement s'en tenir à ne représenter que les ouvrages de nos jeunes compositeurs, programme en vérité bien dangereux pour un théâtre auquel M. Gounod a déjà retiré ses œuvres, et qui partant se trouverait sans ressources au premier échec. L'expérience de l'opéra populaire ne nous a que trop démontré l'an passé comment tournent les parties qu'on engage en dehors de toute prévision rationnelle. Que de temps souvent s'écoule avant qu'un grand succès se déclare! En attendant il faut vivre, et c'est avec le répertoire que la maison peu à peu s'achalande. Le répertoire de l'ancien Théâtre-Lyrique, c'était *Faust* et *Roméo et Juliette*, *Oberon*, le *Freischütz* et *les Noces de Figaro*. *Faust* appartient aujourd'hui à l'Opéra, *Roméo et Juliette* à l'Opéra-Comique, et si les traductions manquent aussi, que devenir? Cet établissement d'une troisième scène lyrique est, nous dit-on, surtout fait pour les *jeunes*. Jouer les jeunes, à merveille, mais n'y a-t-il que ce moyen de leur rendre service et n'est-ce rien que de former en même temps leur goût et de leur mettre devant les yeux les grands modèles? Pour nous, loin d'enlever au Théâtre-Lyrique ce privilége, nous aimerions mieux l'ôter à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, assez riches de leur propre bien; d'ailleurs l'intérêt même de ces jeunes compositeurs exige que leurs ouvrages soient vaillamment exécutés; or quelle meilleure école que les chefs-d'œuvre pour dresser des chanteurs et leur communiquer cette force de conviction de plus en plus rare par le train d'opérette où nous sommes? M. Arsène Houssaye entre au jeu avec la subvention ordinaire, plus 95,000 francs restant sur l'ancien exercice, mais tout est à créer, personnel et matériel; comment engager une troupe, préparer en si peu de temps la campagne d'hiver? Tout au plus pourrait-on songer à de simples exhibitions; le moment en effet s'y prêterait assez. Entre la saison de Londres et celle de Saint-Pétersbourg, peut-être la Nilsson et la Patti consentiraient-elles à donner quelques représentations; mais ce ne serait toujours là qu'une aventure sans rapport avec les véritables des-

tinées d'un théâtre dont un nouveau directeur devra naturellement prendre à charge de restaurer le brillant passé.

L'Opéra continue à jouir des bénéfices d'une situation exceptionnelle; on ne s'y endort pas néanmoins, et l'administration travaille en vue des temps où la salle ne suffira plus à faire seule tout l'intérêt et toute l'attraction du spectacle. Les débuts d'été vont leur cours, nous en avons constaté d'assez heureux, les débuts de Mlle de Reszké dans Ophélie par exemple. On nous en promet beaucoup d'autres, ce qui témoigne d'une activité dont le public ne se plaindra pas, condamné qu'il était à ne jamais changer de doublures; l'ancienne administration avait en effet la mauvaise habitude de stéréotyper en quelque sorte ses distributions de rôles; une fois les premiers sujets partis, le répertoire tombait inévitablement aux mains du même personnel, et médiocrité pour médiocrité mieux vaut encore voir passer des figures nouvelles, sans compter cette chance qu'on a de découvrir un vrai talent dans le nombre.

La reprise de *Don Juan* aura lieu vers la rentrée d'octobre; la Krauss chantera dona Anna, ce grand rôle qu'elle a chanté d'abord en allemand, puis en italien, et qui certainement lui vaudra chez nous son plus beau triomphe. Celle qui fut à Ventadour ce que nous l'avons entendue ne saurait manquer de grandir encore dans la splendide mise en scène qu'on lui prépare avec un don Juan tel que M. Faure et Mme Carvalho pour Zerline. Ensuite viendra le ballet de *Sylvia*. « Regarde, c'est Endymion et la Lune, » dit Méphistophélès à Faust dans l'intermède des évocations. Autant il s'en peut dire de cette fantaisie néo-grecque dont M. Léo Delibes écrit la musique et qui nous montrera au dénoûment le tableau de Girodet mis en action. Puis, comme il faut que la loi et les prophètes s'accomplissent, la *Jeanne d'Arc* de M. Mermet fera son apparition. Heureux homme dont la partition arrive ainsi devant le public, déjà grosse de tout un cycle de destinées bruyamment parcourues! *Jeanne d'Arc* fut d'abord offerte à M. Perrin, et tout porte à croire qu'elle aurait eu le sort du *Noé* d'Halévy, que nous avons vu vers la même époque ce pauvre Bizet s'épuiser à parachever en pure perte; mais l'étoile de M. Mermet voulut que M. Halanzier fût appelé à diriger notre première scène. A dater de cet avénement, plus d'incertitudes, les répétitions commencèrent et se poursuivaient sous les auspices les plus favorables quand l'incendie éclata. M. Mermet reçut le coup en philosophe, et bien lui en prit, puisqu'en définitive aujourd'hui les choses tournent à son avantage. Sa *Jeanne d'Arc* aura l'insigne privilége d'être le premier grand opéra représenté dans la nouvelle salle, et le rôle principal, sujet de tant de perplexités, sera finalement créé par Gabrielle Krauss. Qui fera la belle Agnès Sorel? Jusqu'à présent, Mme Carvalho semble hésiter, et son refus déciderait le théâtre à s'adresser à l'une des deux jeunes débutantes qui vont se produire. On a parlé de Mlle Bloch. Ce bruit n'a

rien de sérieux, la partie d'Agnès étant écrite dans les cordes élevées du soprano. S'il avait pu être question d'un rôle pour Mlle Bloch, c'eût été de celui d'Isabeau de Bavière, lequel a disparu de la pièce par suite des nouveaux remaniemens.

Dans un mémoire adressé à la commission du budget (1), M. Halanzier s'attaque vigoureusement à ces théories spécieuses à l'aide desquelles on poursuit bien moins l'intérêt vital de notre académie nationale que la réalisation de certains rêves d'intendance générale et de haut protectorat exercé par un seul sur toutes nos grandes scènes subventionnées. « On allègue contre moi, s'écrie-t-il, deux griefs principaux : le premier consiste à dire que je ne suis pas ce qu'on appelle un *directeur-artiste,* le second vise la situation exceptionnellement prospère de l'Opéra, comme si de ces deux griefs le second ne réfutait pas le premier, étant admis généralement que la prospérité d'une entreprise théâtrale ou autre ne saurait être que la conséquence d'une bonne administration. » Après quoi, le directeur actuel ouvre carrément la discussion et démontre par des argumens clairs comme les chiffres qu'il a fait ce que les autres n'ont point fait. « M. Émile Perrin touchait une subvention de 900,000 francs, moi, j'en ai 800,000 et je m'en contente. Voudrait-on par hasard comparer sa troupe à la mienne? Commençons, » et tout de suite il vous dresse un tableau synoptique. Vous aviez quatre ténors, j'en ai neuf. Vos *soprani,* combien étaient-ils? Sept; moi, j'en compte seize. Quatre étoiles se partagent l'admiration : la Patti, la Krauss, Christine Nilsson, Mme Carvalho; sur les quatre, deux m'appartiennent par de longs traités; des deux autres, l'une s'est fait entendre pour la première fois en français sur la scène de l'Opéra, grâce à mon initiative, et l'autre eût inauguré la nouvelle salle sans une maladie persistante. Ainsi lancé, rien ne l'effraie, il aborde le chapitre de la Stolz, de la Waldmann, et vous parlera même de Verdi. N'a-t-il pas offert au maître d'aller s'entendre avec lui pour monter *Aïda?* N'a-t-il pas entre les mains pour appuyer son dire une lettre de l'illustre musicien, qui s'excuse en termes assez médiocrement flatteurs à l'égard des anciennes administrations? « J'ai été si peu satisfait toutes les fois que j'ai eu affaire avec votre grand théâtre que dans ce moment je ne suis pas disposé à tenter une nouvelle épreuve. Il se peut que plus tard je change d'avis; mais à présent je n'aurais pas le courage d'affronter encore une fois toutes les tracasseries et les sourdes oppositions qui dominent dans ce théâtre, et dont je conserve un pénible souvenir. » Que signifient ces mots : sourdes oppositions, tracasseries? il y a donc des directeurs-artistes capables d'éloigner de notre première scène des hommes de la valeur de Verdi?

(1) *Exposé de ma gestion de l'Opéra, 1871-1875.*

Ce plaidoyer *pro domo sua* vous saisit par sa verte allure et porte en soi je ne sais quoi de convaincant que n'a point d'ordinaire l'éloquence étudiée des donneurs de belles paroles. Vous vous laissez prendre à ce ton honnête et fruste d'un homme fils de ses œuvres, que le travail et l'intelligence ont seuls amené au poste qu'il occupe, et qui, tout en défendant sa situation non moins enviée qu'enviable, trouve moyen d'avoir de l'esprit et de divertir la galerie aux dépens d'une des plus amusantes inventions du langage contemporain. Autrefois on se contentait de savoir son affaire et de bien gouverner son théâtre. Pour un directeur, posséder des notions d'art était quelque chose de si simple qu'on ne s'en occupait même pas. Aujourd'hui nous avons fractionné l'espèce en toute sorte de variétés intéressantes; il y a le directeur-artiste, le directeur homme d'esprit, le directeur homme du monde. Qui ne se souvient de Nestor Roqueplan et de ses incartades? Il riait au nez des gens qui venaient pour lui parler d'affaires, leur tapait sur l'épaule en s'écriant : Voyez-vous, mon cher, *les affaires après tout!* C'était le directeur homme d'esprit; il faisait des mots, et pendant ce temps son théâtre allait à la diable. N'importe, les mésaventures ne le déconcertaient pas, et les catastrophes, loin de nuire à son avancement, y profitaient. Plus il avait de théâtres tués sous lui, et plus on lui en offrait à gouverner, tant fut intelligente et sérieuse à toutes les époques la sollicitude de l'administration supérieure chargée de veiller aux intérêts de l'art. La ruine des Variétés lui servait à se hisser à l'Opéra-Comique, et quand il avait le plus spirituellement du monde mis l'Opéra-Comique sur le flanc, on se pressait de livrer l'Opéra en pâture à ses joyeusetés humoristiques. Scribe a fait une comédie qui s'appelle *la Camaraderie;* le public ne sait pas quels fléaux peuvent être pour les lettres comme pour les beaux-arts certains hommes ainsi doués et qui, par leurs rapports personnels, acquièrent une influence qu'ils n'obtiendraient jamais par leur mérite. Sous quelque régime que ce soit, ils déjeunent avec les ministres et dînent avec les bureaux, s'arrangent de manière à vivre en communauté de plaisirs avec tout ce qui, de près ou de loin, touche à l'officiel, et, quand il s'agit d'accorder un privilége, on leur donne le pas sur les plus capables. Édifiant spectacle auquel il semble que la sottise humaine ne demande pas mieux que de prêter la main! Nestor Roqueplan fut assurément le plus mauvais directeur de théâtre; des Variétés au Châtelet en passant par l'Opéra-Comique et l'Opéra, tous les chemins qu'il a foulés se sont effondrés, et cela n'empêche pas les badauds d'invoquer chaque jour son nom et de réclamer un *directeur-artiste* lorsque vous les mettez en présence d'un homme qui se contente de reconstituer son théâtre et d'en maintenir les recettes au *maximum,* ce qui est pourtant bien aussi une manière de faire de l'art quand les ouvrages que l'on représente se nomment *Guillaume Tell* ou *les Huguenots.*

Hegel prétendait que ce qui rend la critique un métier si difficile à exercer, c'est la multiplicité d'élémens contradictoires, d'avance à demeure chez le critique, et qui viennent obscurcir le miroir de sa perception. L'axiome a du vrai, et chacun fera bien de se l'appliquer en abordant le nouvel ouvrage de M. Gevaert : *Histoire et théorie de la musique de l'antiquité*[1]. Ici en effet la première difficulté qui vous arrête, l'élément contraire par excellence, c'est le manque de connaissances nécessaires à la discussion. Que sait-on de certain en ce qui concerne la musique des anciens, où sont les sources d'informations? Nos renseignemens, c'est à des ouvrages non techniques que nous sommes obligés d'aller les demander. « Il reste dans nos connaissances, écrit l'auteur dès sa préface, une lacune énorme qui ne pourrait être comblée que par la découverte inespérée de quelques compositions remontant à la période classique de l'art grec. » L'unique fragment que nous possédions, la mélodie d'une demi-strophe de Pindare, n'a guère qu'une authenticité douteuse, et c'est là un morceau d'ailleurs trop peu étendu pour qu'on en puisse tirer de grandes clartés; reconstituer sur de simples apparences de vérité, conjecturer, voilà donc l'unique ressource. Supposons que l'invasion des barbares au ve siècle n'eût épargné aucun édifice antérieur au siècle d'Auguste, et que, pour étudier l'architecture grecque, nous n'eussions que les théories de Vitruve d'une part et de l'autre quelques constructions médiocres des iie et iiie siècles; tel est le problème qui s'offre à l'historien de la musique gréco-romaine, et, pour essayer d'en sortir, il se dira, dans l'absence de toute tradition positive, que, la musique primitive de l'église latine devant nécessairement n'être autre que celle de la Rome contemporaine, c'est à la liturgie qu'il faut s'adresser pour obtenir quelques notions; la psalmodie, la préface, le *pater*, les antiennes des Heures, sont composés sur une trentaine de mélodies-types que l'on pourrait appeler les thèmes fondamentaux de la musique chrétienne et qui nous représentent sans aucun doute les formes mélodiques les plus en vogue dans le monde romain au i^er siècle de notre ère.

Tous les érudits connaissent l'ouvrage de Westphal sur la musique des Grecs, publié il y a dix ans en Allemagne. Ce grand travail fut pour M. Gevaert le trait de lumière, il voulut d'abord simplement le traduire; mais, à mesure qu'il avançait, lui-même découvrait des aspects nouveaux, des faits qui corroboraient ou rectifiaient les idées de Westphal. « Mon livre, dit quelque part M. Gevaert, est écrit pour les musiciens, » et c'est en effet l'énorme intérêt de la chose. Westphal n'est qu'un grand philologue, souvent lourd et confus; non moins savant et non moins philologue, M. Gevaert a sur son guide en ces parages

(1) Un volume in-4°. Gand, Annoot-Braeckman.

difficiles l'avantage d'être partout et toujours un artiste, et je recommande à ceux qui voudraient s'en convaincre d'étudier le chapitre *Harmonie et Mélopée,* où sont exposés les élémens constitutifs de la musique des anciens depuis le son jusqu'à la mélodie. Notre musique ayant pour intervalles fondamentaux les tons et les demi-tons, ce fut longtemps une question controversée de savoir si les Grecs n'avaient pas des intervalles moindres; la théorie de M. Gevaert ne permet aucun doute à cet endroit, et nous apprenons par lui la manière dont ils se servaient de ces quarts de ton considérés par les uns comme une sorte de mystification, par les autres comme un reste de barbarie. Il nous explique, disons mieux, il nous révèle la nature et l'origine du genre enharmonique, où il est fait usage d'intervalles plus petits que le demi-ton, et nous démontre comment ce genre a pu être considéré par Aristoxène comme le plus parfait. On sait aussi que la musique moderne ne comprend que deux modes, le majeur et le mineur; la théorie des modes anciens, beaucoup plus nombreux que les nôtres, retrouvée par Westphal, emprunte à la définition de M. Gevaert une autorité toute nouvelle, et son analyse comparée des vieux chants nationaux et liturgiques la fait passer du domaine de l'hypothèse dans celui de la science : nous savons, grâce à lui, ce qu'étaient ces *harmonies* dont nous entretiennent si souvent Plutarque et les poètes de la Grèce et de Rome. Citerai-je la partie historique traitée en maître et dans un style ignoré la plupart du temps des musiciens? Il y a tel chapitre sur l'enseignement musical dans l'antiquité qu'il faudrait pouvoir reproduire tout entier. Le poète grec était également compositeur de musique dans l'acception la plus large du mot, lui-même inventait les mélodies et l'accompagnement instrumental, destinés à l'exécution publique de son œuvre poétique; l'épopée, chantée au temps d'Homère, l'était encore à l'époque historique. Hésiode fut exclu du concours pythique, parce qu'il n'avait point appris à accompagner le chant par la cithare. L'union personnelle du poète et du musicien tend à se dissoudre seulement vers la fin de l'âge classique. On reprochait à Euripide de faire composer la musique de ses drames par Iophon, le fils de Sophocle, et poète tragique lui-même, et par Timocrate d'Argos; mais jusqu'aux derniers jours de l'art grec les faits de ce genre restent à peu près isolés. Tyrtée, Alcée, Simonide, Pindare, Eschyle, furent tenus par leurs contemporains pour des compositeurs de premier ordre. L'importance qu'ils attachaient à la partie musicale de leur œuvre nous est attestée dans maint passage où ils mentionnent le mode et l'instrumentation employés dans le morceau. Le vieil Archiloque invente un accompagnement différent de la partie mélodique, Sappho découvre le mode mixolydien, Lasos perfectionne la polyphonie des flûtes; Sophocle introduit le mode phrygien dans les airs de la tragédie, le poète dramatique Agathon fait usage le premier

du genre chromatique; enfin n'oublions pas que les plus grands poètes lyriques, Alcman, Stésichore, Simonide, exerçaient une fonction publique d'un caractère essentiellement musical et très honorée dans l'antiquité : celle de maître de chœurs.

C'est seulement à dater de la bataille de Chéronée, fin de l'indépendance grecque, que M. Gevaert constate la séparation de la poésie et de la musique, on commence à écrire des vers pour la lecture privée, la production musicale si abondante naguère semble s'arrêter complétement. De loin en loin, les écrivains nous parlent encore de quelque virtuose habile, chanteur ou instrumentiste; mais l'histoire ne nous apporte plus le nom d'aucun compositeur grec après Timothée. Non toutefois que l'exercice de la musique fût négligé; au contraire, Alexandrie, désormais siége intellectuel de cet empire cosmopolite, avait une population passionnée pour les arts et les cultivant elle-même avec ardeur. L'orgue, si grandement en faveur aux temps de l'empire romain, est une invention du mécanicien Ctésibius. « Mais, remarque judicieusement le savant directeur du conservatoire de Bruxelles, cette culture post-classique a déjà tous les caractères qui apparaissent aux basses époques : le goût de l'extraordinaire, du colossal, le développement outré des genres les plus vulgaires, une tendance générale vers l'obscénité. L'exercice de la profession de musicien, autrefois l'apanage des prêtres, des sages, des meilleurs de la nation, est tombé aux mains d'histrions, de courtisanes; le chant et la danse ne sont plus que les raffinemens de la débauche d'une société corrompue. » Je ne sais, mais voilà un tableau qui me paraît nous ressembler beaucoup; cet art tombé aux mains des histrions et des courtisanes, cette obscénité musicante et dansante, m'est avis que nous connaissons tout cela de fort près. L'antiquité se résigne alors à vivre sur ses anciens chefs-d'œuvre, on le voit, toujours un peu comme chez nous! Après la floraison de l'art vient l'époque de la critique, de la théorie, des recherches historiques et scientifiques, qui se personnifie principalement dans Aristoxène de Tarente, partisan exclusif de la tradition. Ce célèbre musicien philosophe serait ainsi ce que nous appelons aujourd'hui un critique d'art. Les *dilettanti* de la Rome impériale, eux aussi, préféraient les compositions des anciens maîtres grecs à celles des contemporains. Denys d'Halicarnasse nous apprend que la partie musicale de l'*Oreste* d'Euripide était encore connue de son temps, les *nomes* et les *tragédies* que Néron chantait en public à Rome et à Naples étaient des compositions grecques du temps de Timothée. Ptolémée nous montre sous Marc-Aurèle une technique très raffinée. La virtuosité, l'érudition, marquent la période relativement brillante encore qui s'étend de Domitien à Septime-Sévère. A défaut de poètes et de compositeurs dignes de ce nom, des artistes de talent parcourent le monde romain, interprétant les chefs-d'œuvre des siècles passés; on recueille, on classe, on

commente, sur les ruines de l'art vivant s'élève une littérature musicale. « Presque tous les traités que nous possédons datent de cette période, Pollux appartient au règne de Commode, Athénée à celui de Septime-Sévère, Alypius, Bacchius, Aristide, semblent avoir vécu avant le milieu du IIIe siècle; le compilateur du traité anonyme est contemporain de Porphyre; enfin Martianus Capella écrit dans les dernières années qui précèdent l'avénement de Constantin. » C'est à cette dernière date qu'il convient de placer l'extinction définitive de l'ancienne musique gréco-romaine, en ce sens au moins que la technique élevée, les traditions, la notation, sont tombées en désuétude. Après avoir parcouru le cercle entier de ses transformations, la musiqne est revenue à son point de départ : la pratique simple, empirique du chant et du jeu des instrumens. Ce long espace peut se diviser en deux grandes périodes : l'une, qui se termine avec le règne d'Alexandre, est la période de l'art créateur, l'autre, presque stérile en production, est celle des théoriciens. La première a pour unique théâtre le pays des Hellènes, la seconde embrasse toutes les nations riveraines de la Méditerranée, et c'est aux travaux de ses écrivains que nous devons la connaissance du système théorique désormais remis en pleine lumière.

Tel est le livre de M. Gevaert, livre de conscience et de haute érudition, où pas un mot n'est avancé qu'il ne soit appuyé de preuves tirées des textes originaux, et qui, même en dehors de la science pure, saisit le lecteur par l'intérêt du discours et l'ingéniosité des points de vue. J'y trouve cependant un passage qui me laisse l'esprit en suspens et me semble en somme peu consolant pour l'avenir même de cette science, dont l'auteur s'évertue à réédifier le monument. Parlant d'une certaine méconnaissance volontaire de l'art antique et du préjugé malveillant que cette méconnaissance implique à l'endroit de la musique des anciens, M. Gevaert s'écrie : « S'il était vrai que les compositions d'Olympe, tenues pour divines pendant des siècles, ne dussent être pour nous que pure bizarrerie, de quel droit croirions-nous à la perpétuité des créations d'un Bach, d'un Hændel, d'un Beethoven? Ces chefs-d'œuvre auxquels nous devons des jouissances si élevées deviendraient donc fatalement à leur tour des énigmes pour nos descendans? Mais alors la musique ne serait qu'un fantasque jeu de sons, sans but sérieux, sans racines dans le passé, destiné à s'évanouir dans le vide, et digne à peine d'être compté parmi les arts! » Et presque aussitôt il ajoute, oubliant ce que cette conclusion peut avoir de contradictoire à son exorde : « En définitive, — et ceci a de quoi nous faire réfléchir, — les seuls monumens musicaux qui jusqu'à présent aient traversé les siècles *appartiennent à la mélodie homophone*. J'ai, en ce qui me concerne, la ferme conviction que les œuvres de nos grands maîtres résisteront aux vicissitudes des temps, mais il faut bien reconnaître que l'épreuve est

encore à faire. Les merveilleuses créations de Palestrina, le dernier et le plus illustre représentant de la polyphonie vocale du moyen âge, n'existent plus que pour les érudits, tandis que les humbles cantilènes de saint Ambroise résonnent encore tous les jours dans nos temples et sont le seul aliment artistique de milliers de chrétiens. « C'est en effet de quoi nous faire réfléchir, car si l'humble mélodie doit seule traverser le cours des siècles, que signifient ces conquêtes de l'instrumentation moderne, et que vaudra près des postérités lointaines cet énorme appareil symphonique dont notre âge se fait tant de gloire? Se figure-t-on ces organes puissans et multiples de notre orchestre, — témoins muets d'un art évanoui, — ne servant plus qu'aux inductions hypothétiques du savant qui les étudiera, comme les Westphal et les Gevaert étudient de nos jours les instrumens de l'Assyrie, de l'Égypte et de l'antique Grèce, représentés sur les monumens? Et penser que cet art, en sa superbe, s'intitule : musique de l'avenir, quand c'est lui qui, selon toute prévision, disparaîtra le premier; penser que peut-être un jour il en sera des Bach, des Hændel et des Beethoven comme il en est à cette heure des Olympe et des Simonide, et que d'un temps de richesses harmoniques, de combinaisons et de sonorités instrumentales tel que le nôtre, il ne survivra que des cantilènes, — *Voi che sapete, Casta diva,* — tremblotant comme l'étoile matinale au-dessus de l'abîme où la *Symphonie avec chœurs* aura sombré!

Alfred de Vigny eut un moment l'idée d'écrire un drame sur Mozart. Cette âme altière et tendre, sans cesse en travail de rêverie et de compassion, se sentait attirée vers le divin héros. Non point qu'Alfred de Vigny fût le moins du monde musicien, il n'était même pas *dilettante;* mais la musique à ses yeux, c'était *l'art,* et nous savons qu'à cette bienheureuse époque l'art enflammait tous les esprits. Il n'y avait guère de conversation sur Shakspeare qui ne vous conduisît à Raphaël et à Michel-Ange pour se terminer par Mozart. A toujours entendre parler de *Don Juan,* à toujours en parler lui-même, le chantre d'*Éloa* avait voulu connaître l'auteur, et ne songeait désormais qu'à émouvoir le public au martyrologe de cet homme de génie, bien autrement digne d'intérêt qu'un Chatterton. Un soir qu'en nous promenant nous causions du sujet : — C'est beau à faire, nous dit-il; j'ai maintenant mon personnage, je le sens, je le vois, mais je cherche l'action, *l'anecdote,* et ne trouve pas! N'est-il donc rien de spécialement dramatique dans cette vie, en somme si poétique et si romanesque? Par exemple, quel compte pensez-vous qu'on puisse tenir de cette accusation d'empoisonnement qui pèse sur la mémoire de Salieri?

— Je pense que c'est là tout simplement une histoire d'almanach. Que Salieri ait été jaloux de son élève, qu'il ait vu du plus mauvais œil grandir et triompher le bambin qu'il avait formé à ses leçons, cela me

paraît clair comme le jour; mais de ce qu'un homme est envieux, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il soit empoisonneur. Joseph Chénier, lui aussi, fut jaloux d'André, ce qui ne veut point dire qu'il l'ait dénoncé au tribunal révolutionnaire.

— Ainsi vous jugez que le fait doit être écarté en principe?

— Absolument. S'il s'agissait d'une chose accomplie il y a deux ou trois cents ans, je ne dis pas; en pareil cas, le théâtre a la manche large, et dans le doute il est permis de ne pas s'abstenir. Ici, c'est une autre affaire : Salieri, Mozart, songez-y donc! ce sont là presque des contemporains, sur lesquels la fiction ne saurait exercer ses droits qu'en ménageant certaines convenances.

— C'est dommage, reprit Alfred de Vigny après un silence, — grand dommage, car il y avait certainement là un sujet.

Nous nous sommes depuis rappelé souvent cet entretien, et n'en cherchions qu'avec plus d'ardeur à nous renseigner, instruisant à nouveau la cause chaque fois que l'occasion s'en présentait. L'affaire est maintenant jugée, et l'incrimination tragique tombe devant la lecture des mémoires de Moschelès, récemment publiés en Allemagne par sa veuve (1). Salieri, quel que soit le caractère qu'on lui prête, eut le mérite de former nombre d'élèves, dont plusieurs jusqu'à la fin restèrent ses amis. Hummel, Schubert, sortirent de ses mains, Moschelès se rattachait à cette pléiade; revenu à Vienne après une longue absence, il apprend que son vieux maître est dangereusement malade à l'hôpital et s'empresse d'accourir. « L'entrevue, écrit Moschelès, fut navrante; son regard m'effraya, il parlait en phrases entrecoupées de sa mort prochaine, puis tout à coup éclatant : — Il n'y a rien, rien de vrai dans ce bruit infâme! Vous savez, Mozart, ils racontent que je l'ai empoisonné. Calomnie, atroce calomnie! Allez, cher Moschelès, et dites au monde entier que c'est le vieux Salieri qui vous a dit, qui vous a juré cela à son lit de mort. »

Moschelès ajoute que son émotion, à lui, pendant cette scène fut terrible, et qu'il eut grand'peine à dérober ses larmes. Chose émouvante et terrible en effet que les paroles de ce moribond poursuivi de visions sinistres et, dans toute l'énergie de la dernière heure, se défendant d'avoir jamais commis un crime *matériel* alors que sa conscience lui en reprochait peut-être un autre non moins noir; mais l'envie ne devient un ressort au théâtre que lorsqu'elle s'incarne dans un *fait*. Cette lutte acharnée, implacable du talent contre le génie était certes un sujet de drame digne de tenter Alfred de Vigny; mais il eût fallu pouvoir sortir du domaine de la psychologie, s'appuyer sur un acte réel et non sur une de ces fables que la crédulité publique adopte si aisément parce qu'elles symbolisent à ses yeux certains états de l'âme. On avait sous la main

(1) *Notes autobiographiques de Moschelès*, publiées par sa veuve, Leipzig 1874.

le fait brutal, un dramaturge vulgaire n'en eût pas demandé davantage; Alfred de Vigny hésita ou plutôt il s'abstint, et les mémoires de Moschelès nous montrent aujourd'hui qu'il fit bien.

—

L'Unité des forces physiques, essai de philosophie naturelle,
par le père A. Secchi, Paris 1874.

Les corps, disait le savant Boscovich, peuvent être comparés à des édifices qui contiennent des bibliothèques remplies de livres imprimés en caractères extrêmement variés, traitant des sujets les plus divers, et dont les lettres seraient faites avec une infinité de points tellement petits que les plus puissans microscopes permettraient à peine de les distinguer. Même de nos jours la science n'a pas la prétention de lire ces livres, encore moins d'en scruter chaque lettre, tout au plus aspire-t-elle à distinguer un volume des autres. Néanmoins on peut constater que depuis vingt ans, — depuis que la théorie mécanique de la chaleur est entrée pour ainsi dire dans les veines et dans le sang de la science, — un souffle nouveau règne dans les recherches qui ont pour objet les forces naturelles. Après avoir longtemps accumulé des matériaux, on sent que le temps est venu de bâtir, et qu'il est permis dès à présent de tenter la synthèse des phénomènes multiples et complexes que nous offre le monde inanimé. Coordonner le nombre immense de faits désormais acquis, en montrer les liaisons naturelles, en chercher le principe commun, voilà certes une tâche digne des efforts du physicien et du géomètre, et une tâche qui n'est plus hors de portée, si nous en jugeons par le succès des tentatives qui ont été déjà faites dans cette direction. Celle du savant directeur de l'observatoire de Rome mérite d'être citée au premier rang. Le P. Secchi embrasse dans son travail toutes les forces connues, et il les explique toutes par des modes de mouvement de la matière pondérable ou du fluide éthéré. La mécanique moléculaire est donc aujourd'hui dans l'état où se trouvait la mécanique céleste au temps de Kepler : nous connaissons les lois particulières des divers mouvemens qui sont la cause prochaine des phénomènes accessibles à l'observation; il reste à découvrir la loi générale qui comprend ces lois particulières, qui en renferme le principe, comme la loi de la gravitation universelle embrasse les mouvemens planétaires, la chute des corps, les oscillations du pendule, etc. En attendant que cette révélation vienne dissiper les ombres qui enveloppent encore l'origine et la nature des forces physiques, ce que l'on peut déjà entrevoir à cette heure est immense auprès de ce qu'on savait il y a trente ans, et chaque jour apporte une preuve nouvelle de la fécondité de cette grande idée, que tout dans la nature se réduit au mouvement. R. R.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

MARIANNE

A MON AMI CHARLES PONCY.

SECONDE PARTIE (1).

XIV.

Philippe Gaucher eut la mauvaise fortune de déplaire souverainement à Mme André. C'était pourtant un bon et honnête garçon, le cœur sur la main, l'âme ouverte comme sa physionomie; mais Mme André ne voulait pas qu'un homme se permît d'être plus beau que son fils, qui n'était cependant pas ce qu'on appelle en province un bel homme. Il n'avait ni larges épaules, ni barbe noire, ni teint coloré, ni poitrine bombée. Il était intéressant, intelligent et modeste; sa figure comme sa personne tout entière respiraient la distinction d'une nature de choix. Aussi sa mère, qui n'avait jamais vu le monde et qui n'eût su définir en quoi la distinction consiste, avait-elle un critérium certain dans ses moyens de comparaison. Elle fut choquée d'une certaine vulgarité qui filtrait pour ainsi dire à travers toutes les paroles, tous les gestes, toutes les attitudes de Philippe, et elle en conclut que ses idées et ses actions étaient les conséquences de son type. Elle ne manquait pas de cet esprit naturel et gouailleur qui est propre aux habitans du centre, aux femmes particulièrement. Elle le railla donc finement pendant tout le dîner, sans qu'il daignât s'en apercevoir. Il est vrai que, les devoirs de

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

l'hospitalité passant chez elle avant tout, elle lui avait fait fort bon accueil et l'accablait de petits soins.

Philippe, ayant appris que les André dînaient le lendemain chez Mlle Chevreuse et qu'on *saisirait l'occasion* pour le lui présenter, trouva ses affaires plus avancées qu'il n'y comptait, et ne manqua pas de dire qu'il avait une étoile propice tout au beau milieu du ciel.

— Laquelle est-ce?.. lui demanda malicieusement Mme André.

— Je ne sais pas son nom, répondit-il gaîment, je ne connais pas l'astronomie; mais quand je regarde la plus grosse et la plus belle, je suis bien sûr que c'est la mienne. Est-ce que vous ne croyez pas à l'influence des étoiles, ami Pierre?

— Si fait; j'y crois pour Napoléon et pour vous. Si les simples mortels comme moi ont le patronage d'un astre, le mien est si petit et si haut perché que je n'ai jamais pu l'apercevoir.

Philippe avait prolongé la soirée d'une façon inusitée à Dolmor, sans se douter que la vieille dame se couchait à neuf heures. Pierre, voyant la pendule marquer onze heures, dit à son hôte : — Vous devez être las du voyage; quand vous voudrez que je vous conduise à votre chambre, vous me le direz.

— Je ne suis jamais las, reprit Gaucher; rien ne me fatigue, mais ce roulement de diligence m'est resté dans la tête et m'endort un peu; donc, si vous voulez le permettre...

Pierre le conduisit à une petite chambre d'ami, toute neuve et très fraîche, dont le peintre ouvrit les persiennes afin, dit-il, d'être réveillé par la première aube. Il prétendait aller explorer la campagne, afin de choisir le motif qu'il aurait à peindre les jours suivans.

— Dormez en paix, lui dit Pierre; je m'éveille avec le jour, et je viendrai vous chercher, si vous voulez que je vous conduise aux plus beaux endroits de notre vallée.

— Merci, répondit Philippe; mais franchement j'aime mieux aller seul à la découverte. L'artiste est gêné quand il lui faut recevoir le contre-coup d'une autre appréciation que la sienne.

— C'est-à-dire, pensa Pierre André, que tu veux aller importuner de ta curiosité Marianne jusque chez elle. J'y veillerai, mon garçon; elle ne t'appartient pas encore, son parrain a encore le devoir de la protéger.

Il rentra dans sa chambre, et, pour se débarrasser de sa mauvaise humeur, il eut envie d'écrire; mais il chercha en vain le carnet qu'il avait commencé la veille. Il ne le trouva pas, et, ne se souvenant pas bien de ce qu'il avait écrit, il eut quelque inquiétude de l'avoir perdu durant sa promenade. Il se rappela qu'en rentrant il

avait posé son bâton et son sac dans le salon, et il descendit pour voir si le carnet ne s'y trouvait pas.

Il y rencontra sa mère, qui, elle aussi, paraissait agitée. — Qu'est-ce que nous cherchons? lui dit-elle.

— Un mauvais petit livre de poche où j'écris mes notes...

— Il est là, dit-elle en ouvrant un tiroir. Je l'ai trouvé ce matin en rangeant, et je l'ai serré.

— Si tu l'as lu, reprit André en mettant le carnet dans sa poche, tu as dû me croire fou.

— Lu? Mon Dieu non, je ne suis pas curieuse de l'écriture, que je n'ai jamais lue bien facilement; mais pourquoi me dis-tu que tu peux paraître fou?

— Parce que... Dis-moi d'abord pourquoi tu parais, toi, inquiète et contrariée.

— Oh! moi, je peux le dire. Je suis furieuse de penser que nous allons conduire ce joli cœur à Marianne, et que, l'ayant reçu et accueilli, nous voilà forcés de le trouver charmant devant elle. Eh bien! non! Quant à moi, je ne ferai pas ce mensonge, je le trouve ridicule et insupportable, et je ne promets pas de ne pas laisser voir ce que je pense de lui.

— Tu le juges trop vite, répondit Pierre en s'asseyant auprès de sa mère, qui s'était jetée avec humeur sur le sofa. Ce n'est ni une bête, ni un méchant garçon; ses manières, qui ont trop d'aplomb, j'en conviens, plairont peut-être à Marianne, qui sait? Marianne n'a peut-être pas tout le jugement que tu lui attribues, et que sur ta parole je lui ai attribué aussi.

— Marianne a beaucoup d'esprit, s'écria Mme André, et beaucoup de raison; tu ne la connais pas.

— C'est vrai; elle est très mystérieuse pour moi.

— C'est ta faute; tu lui parles si peu et tu profites si mal des occasions de la connaître!

— C'est un peu ma faute, mais encore plus la tienne. Je t'assure qu'elle aime le rôle de sphinx, et, moi, je n'ai pas la hardiesse de Philippe Gaucher pour soulever le voile de pudeur d'une jeune fille. Elle a beau être une enfant pour moi, c'est une femme, et je ne sais pas brutaliser la réserve d'une femme.

XV.

Mme André réfléchit quelques instans, puis elle prit la main de son fils et lui dit : — Tu es timide, trop timide! Si tu l'avais voulu, c'est toi que Marianne eût aimé, toi, toi seul qu'elle eût épousé.

— Tu me reproches un bien vieux péché! Il y a de cela six ans. Songe donc qu'il y a six ans je ne pouvais déjà plus penser au mariage.

— Pourquoi? Est-on vieux à trente-cinq ans?

— On l'est assez pour juger son avenir par la comparaison avec le passé. Quand à trente-cinq ans on n'a pas su faire fortune, on peut se dire qu'on ne le saura jamais, et on doit se retirer des embarras et des émotions de la vie.

— C'était raison de plus pour faire un bon mariage.

— Rechercher l'amour en vue d'un *bon* mariage, voilà ce que je n'ai jamais su faire et ce que je ne saurai jamais.

— Oui, oui, je comprends, je te connais. J'ai aussi ma fierté, et j'estime la tienne; ce que je te reproche, c'est de n'avoir pas aimé Marianne pour elle-même; elle le méritait bien, et elle eût été disposée à te le rendre. Quand l'amour se met de la partie, il n'y a plus ni tien ni mien dans les convenances de fortunes.

— C'est vrai, mais je n'ai pas cru que Marianne pourrait m'aimer. Si Philippe a trop de confiance en lui-même, moi je n'en ai peut-être pas assez. Et puis, je l'avoue, j'avais la passion des voyages, et j'espérais pouvoir recommencer. Un autre que moi, avec un peu d'adresse et d'entregent, eût rencontré une occasion comme celle que le hasard m'avait fournie. Je n'ai pas su aider le hasard. Je te l'ai dit cent fois, je ne suis bon à rien pour moi-même. Et à présent tout est consommé, je suis heureux de pouvoir au moins te donner un peu de bonheur. Ne gâtons pas notre vie présente par d'inutiles retours sur le passé. Tu dis que Marianne m'eût aimé... Elle sent bien que je ne m'en suis pas aperçu, et elle ne me le pardonnera jamais. Je m'explique maintenant la froideur qu'elle me témoigne, le soin qu'elle prend de me tenir à distance, et le *vous* cérémonieux qui a remplacé le bon *tu* d'autrefois. Une femme, si froide et si douce qu'elle soit, ne pardonne pas à un homme d'avoir été aveugle, et, à présent qu'elle va être dévorée par les yeux effrontés et clairvoyans d'un gros garçon sans scrupule et sans irrésolution, c'est à son profit qu'elle va se venger de ma sottise. Que la vengeance lui soit douce, et qu'elle soit heureuse! nous n'avons pas d'autre souhait à former. Je prétends m'exécuter de bonne grâce et approuver son choix sans arrière-pensée.

— Tu as tort, mon Pierre. Si tu le voulais bien, il serait temps encore! mais tu ne le veux pas, tu ne l'aimes pas, ma pauvre Marianne! c'est un malheur pour elle. Tu l'aurais rendue heureuse, elle ne le sera pas avec un homme qui lui est par trop inférieur.

— Si elle a la supériorité dont tu la gratifies, elle s'en apercevra à temps; elle n'a pas encore dit oui.

— Tu doutes qu'elle soit intelligente, voilà où je te trouve bête, moi, permets-moi de te le dire! Je sais bien que je ne peux pas être un juge pour toi, et que tu dois te dire que je ne m'y connais pas. Je sais aussi qu'il est difficile de juger l'esprit d'une personne qui ne veut pas montrer celui qu'elle a; mais, quand on a envie d'aimer quelqu'un, on cherche, et, quand on aime, on devine. Si tu aimais...

Pierre baisa la main de sa mère avec une émotion qu'il réprima aussitôt. Il avait failli lui dire que depuis quelques jours il était en proie à la tentation d'aimer, et que peut-être il aimait déjà. Il se contint. S'il avouait sa souffrance, elle serait trop vivement partagée par sa mère, et celle-ci le pousserait à une lutte dans laquelle il n'osait pas croire qu'il pût triompher.

— Nous reparlerons de tout cela après-demain, lui dit-il. Voyons d'abord comment le Gaucher prendra. Voici qu'il est tard, il faut dormir. Ne te tourmente pas, et sois sûre que je suis trop heureux avec toi pour beaucoup désirer d'être mieux.

Rentré dans sa chambre, il résolut de décharger son cœur, et il ouvrit son carnet. A la dernière page de son monologue de la veille, il trouva une petite pensée sauvage qu'il ne se souvint pas d'y avoir mise, mais qui le fit rêver. — On devrait, se disait-il, faire un herbier de souvenirs. Une fleur, une feuille, un brin de mousse, prendraient la valeur d'une relique, si ces cueillettes vous rappelaient un événement de la vie intérieure, une émotion du cœur ou un effort de la volonté. On se rappelle les dangers ou les fatigues de certaines conquêtes botaniques. On revoit les sites grandioses ou charmans qui vous ont vivement frappé; mais c'est toujours le spectacle du monde extérieur qui est évoqué par ces vestiges, l'histoire de l'âme jouerait bien un autre rôle...

En ce moment, Pierre entendit marcher sur le bois retentissant des corridors et des escaliers du chalet; puis on ouvrit la porte d'en bas, et il vit par la fenêtre Philippe Gaucher qui paraissait vouloir aller en pleine nuit à la découverte de ses motifs de peinture.

XVI.

Il était une heure du matin. La conversation de Pierre et de sa mère, dont nous n'avons donné qu'un court résumé, avait duré plus de deux heures. Quelle fantaisie poussait l'artiste à sortir de la maison et de l'enclos avant le jour? Une subite indignation mordit le cœur d'André, à l'idée que ce jeune fou, pressé de s'assurer une existence indépendante, voulait compromettre Marianne pour arriver plus vite et plus sûrement à ses fins. Il le rejoignit en trois en-

jambées, comme il prenait résolûment le chemin de Validat. — Où allez-vous? lui dit-il d'un ton brusque; êtes-vous somnambule?

— Oui, répondit Philippe plus surpris que fâché de la surveillance de son hôte. J'ai le somnambulisme de l'amour, qui va droit à son but sans savoir par où il faut passer; mais je trouverai bien tout seul le manoir ou la chaumière de ma jolie campagnarde. C'est par ici que je l'ai vue s'éloigner hier, vous m'avez dit qu'elle demeurait tout près du chemin, du côté des collines de droite. La nuit est claire, et il fera jour dans une heure. Ne vous inquiétez pas de moi, mon cher. Je serais désolé de déranger vos habitudes.

— La première et la plus importante de mes habitudes, répondit Pierre, est de veiller à la sécurité de mes amis.

— Vous êtes trop bon pour moi, vrai! J'aime mieux aller seul, je vous l'ai dit.

— Ce n'est pas de vous que je me préoccupe, c'est de ma filleule.

— Qui ça, votre filleule?

— Mlle Chevreuse, que vous voulez, je crois, compromettre.

— Elle est votre filleule? Tiens, tiens! Alors tout s'explique. Je vous prenais pour un soupirant éconduit et jaloux; mais, du moment que vous êtes une espèce de père, je reconnais votre droit, et je veux bien vous dire, vous jurer que je serais désolé de compromettre votre Marianne. Sachez, cher ami, que mes intentions sont pures comme le ciel. Hier, ma charmante fiancée a refusé une fleur que je lui offrais, disant qu'elle la voulait cueillir pour son cheval, et je l'ai offerte à son cheval, c'est-à-dire à sa jument, qui s'appelle Suzon, vous l'avez dit hier soir. Or ce matin je compte saccager tous les buissons du pays et faire une gerbe, une guirlande somptueuse de chèvrefeuille que je suspendrai à la porte de Mlle Chevreuse, avec ce modeste billet déjà écrit que j'ai dans ma poche: *A Mlle Suzon, son dévoué serviteur.* Vous voyez qu'il n'y a pas de quoi se fâcher, et que votre filleule rira de l'aventure.

— Si votre ambition est de la faire rire, je pense que vous réussirez.

— Vous espérez qu'elle rira à mes dépens? Soit! La grande question, c'est que, sympathique ou moqueuse, elle s'occupe de moi, et vous m'obligerez en me tournant en ridicule. Je saurai bien prendre ma revanche quand elle aura la cervelle remplie et surexcitée par mes extravagances. Je compte en faire de toute sorte, mais de telle nature cependant que son austère parrain n'ait pas à me rappeler au respect que je dois à sa fille adoptive.

Pierre eut envie de lui démontrer tout de suite que *l'offrande à Suzon* équivalait à une déclaration d'amour à Marianne, déclara-

tion qui pouvait d'autant plus faire jaser que les métayers, ne sachant pas lire et voyant ce bouquet à la porte, ne manqueraient pas de se dire que c'était un *mai*, c'est-à-dire un gage de fiançailles pour la demoiselle; mais Philippe paraissait si décidé qu'il fallait ou le laisser faire ou se fâcher, ce qui lui paraîtrait souverainement ridicule et brutalement contraire aux lois de l'hospitalité. Pierre feignit donc de prendre la chose en riant et le laissa s'éloigner seul en lui rappelant que sa mère déjeunait à neuf heures, et qu'on partirait vers midi pour le dîner de Chevreuse, qui devait avoir lieu, suivant la coutume du pays, à trois heures.

— Ne vous inquiétez pas de moi, répondit Philippe, et surtout ne m'attendez pas. Si je suis trop loin pour rentrer à l'heure de votre déjeuner, je trouverai du pain et du lait n'importe où. Sachez bien que nulle part un paysagiste n'est embarrassé de rien. J'ai fait d'autres explorations que celle de votre Suisse microscopique, mon cher!

Pierre feignit de rentrer et prit à travers champs pour se rapprocher de Validat. Il voulait surveiller celui qu'il appelait en lui-même avec un dépit dédaigneux son jeune homme.

Il eut un fou rire de contentement lorsqu'au bout d'un quart d'heure il aperçut de loin Philippe s'arrêter en face du chemin creux qui descend vers Validat, puis continuer à monter sur le chemin découvert pour se diriger vers le castel de Mortsang. Philippe, en contemplant les toits de tuiles moussues de la métairie de Validat, tapie sous les gros noyers et ne présentant ni un pavillon ni une tourelle, n'avait pas voulu supposer que la dame de ses pensées pût habiter cette tanière de paysans laboureurs. Il avait avisé plus loin le castel pittoresque, et c'est là, chez des gentillâtres fort étrangers à ses amours, qu'il allait déposer son offrande.

XVII.

Pierre, résolu quand même à faire bonne garde autour de Marianne, rentra pour prendre son bâton et son sac de promenade, accessoires qui motivaient ses excursions habituelles et sans lesquels on se fût étonné de le voir marcher comme au hasard dans la campagne. Dans le pays, on n'a guère le droit d'errer sans but déterminé, on passerait pour fou; mais si on a l'air de chercher ou de recueillir quelque chose, on ne passe que pour savant, ce qui est moins grave, à moins qu'il ne se mêle à cette réputation quelque accusation de sorcellerie.

Pierre avait assez de notions d'agriculture pour rester pratique en apparence. On supposait d'ailleurs, à le voir si curieux des

ruines, des plantes et des rochers, qu'il était chargé *par le gouvernement* de faire la statistique du pays. Jamais le paysan du centre ne suppose qu'un particulier se livre à ces recherches pour son propre plaisir ou pour sa propre instruction.

Le soleil était levé quand Pierre André se trouva dans le bois de hêtres qui garnissait le ravin au-dessus de Validat. De là, caché dans les taillis, il pouvait explorer du regard et la métairie et les chemins environnans. Il vit qu'on s'agitait beaucoup dans la métairie, probablement pour le dîner que préparait Marianne, et vers cinq heures, il vit Marianne elle-même donnant des ordres, allant et venant dans la cour. Puis on lui amena Suzon, qu'elle monta et dirigea vers l'endroit du bois où coule le ruisseau.

Pierre descendit rapidement la colline et se trouva en même temps qu'elle au petit gué. — Où vas-tu si matin? lui dit-il d'un ton d'autorité dont elle fut surprise.

— Cela vous intéresse, mon parrain? Je vais chercher du beurre à la ferme de Mortsang. Nous en manquons pour votre dîner, et moi je prétends que rien ne vous manque chez moi.

— Envoie quelqu'un, Marianne, et ne va pas à Mortsang; ne va nulle part, je te prie, ne cours pas la campagne aujourd'hui. Reste chez toi à nous attendre; demain tu sauras si tu dois interrompre ou continuer tes courses solitaires.

— Je ne comprends pas.

— Ou tu ne veux pas comprendre. Eh bien! sache que Philippe Gaucher a quitté Dolmor au milieu de la nuit pour t'apporter un bouquet. Seulement il s'est trompé et il l'a porté à Mortsang ou ailleurs; mais, si tu vas par là, tu risques de le rencontrer.

— Eh bien! quand je le rencontrerais?

— C'est comme tu voudras. Je t'ai avertie. S'il te plaît de courir après lui...

— Personne ne peut supposer que je sois si pressée de le voir.

— Il le supposera, lui!

— Il est donc fat à l'excès?

— Je ne dis pas cela, c'est à toi de le juger; mais il a beaucoup d'assurance, et cela, tu dois déjà le savoir.

— Oui, il a de l'assurance, mais entre l'assurance et la sottise il y a de la marge. Parlez-moi de lui, mon parrain, puisque nous voilà seuls. Je renonce à faire mes commissions moi-même aujourd'hui, du moment que vous me désapprouvez. Je vais rentrer en disant que Suzon a boité et que je ne veux pas la faire marcher aujourd'hui. Mais causons un peu, puisque nous nous rencontrons si à propos.

— Je ne te rencontre pas. Je te guettais.

— Moi? vraiment?

— Oui, toi. Je te dois conseil et protection jusqu'au moment où tu me diras : — Je connais ce jeune homme et il me convient. — Ce moment-là arrivera peut-être ce soir ou demain matin. Je ne pense pas que ma tutelle soit de longue durée au train dont Philippe veut mener les choses.

— Vous croyez que je le connaîtrai ce soir ou demain? Vous me supposez une intelligence que je n'ai pas.

— Ma chère, tu as une prétention à la bêtise qui est une pure coquetterie.

— Ah? — fit Marianne, qui écoutait et examinait Pierre avec une curiosité plus marquée que de coutume, — dites toujours, mon parrain! Expliquez-moi à moi-même, je ne demande qu'à me connaître. Je fais, dites-vous, semblant d'être bête, et je ne le suis pas?

Pierre fut embarrassé d'une question si directe, et qu'il n'avait pas prévue. — Je ne suis pas venu pour te disséquer, répondit-il. Mon titre de parrain ne m'autorise qu'à te préserver des insultes du dehors. C'est de M. Philippe que tu désires que je te parle, tu te montres très curieuse de ce qui le concerne, toi si indifférente à toute autre chose. Eh bien! je n'ai rien à te dire de lui, sinon qu'il est entreprenant, et résolu à te plaire par tous les moyens qui seront en son pouvoir.

— Il veut me plaire? C'est donc que je lui plais?

— Il le dit.

— Mais il ne le pense pas?

— Je n'en sais rien; je ne veux pas supposer qu'il ne te recherche pas pour toi-même.

— Qu'est-ce qu'il vous a dit de moi? Il ne me connaît pas! Il ne peut pas me trouver jolie.

— Il te trouve jolie.

— Il ne peut pas le penser, n'est-ce pas, mon parrain? Dites, je vous en prie.

En questionnant ainsi André, Marianne avait pris une physionomie animée, résolue et craintive tour à tour; elle avait rougi, son regard s'était rempli d'éclairs fugitifs. C'était une véritable transformation. Pierre en fut vivement frappé. — Tu l'aimes déjà, répondit-il, car te voilà jolie, et c'est lui qui t'apporte la beauté que tu n'avais pas!

— S'il m'apporte la beauté, dit Marianne, qui devint tout à fait vermeille de plaisir, c'est déjà un beau cadeau qu'il me fait et dont je dois lui savoir gré! Je me suis toujours jugée laide, et personne ne m'a encore détrompée.

— Tu n'as jamais été laide, et je ne sache pas l'avoir jamais dit...

— Oh! vous, reprit-elle vivement, vous ne m'avez jamais regardée, vous n'avez jamais su quelle figure je pouvais avoir!

— Voilà encore de la coquetterie, Marianne. Je t'ai toujours regardée... avec intérêt.

— Oui, comme un médecin regarde un malade; vous pensiez que je ne vivrais pas. A présent que vous me voyez bien vivante, vous n'avez plus besoin de vous inquiéter de moi.

— Tu vois bien pourtant que je ne me suis pas couché cette nuit par inquiétude.

— Mais quelle inquiétude? Voyons! Quel danger puis-je courir avec M. Philippe Gaucher? N'est-il pas un honnête homme? A son âge, on n'est pas corrompu, et d'ailleurs je ne suis pas une enfant pour ne pas savoir me préserver des belles paroles d'un jeune homme.

— Il n'y a en effet que le danger de faire jaser sur ton compte avant que tu ne sois décidée à laisser dire,... toi qui crains tant les propos, jusqu'à ne pas me permettre de te voir chez toi!

— Oh! vous, mon parrain, ce serait plus grave. On sait bien que vous ne m'épouseriez pas; vous n'êtes pas dans le même cas qu'un jeune homme qui veut s'établir.

— Que dis-tu là? c'est absurde. Je ne t'épouserais pas, si j'avais eu le malheur de te compromettre?

— Si fait! vous m'épouseriez par point d'honneur, et je ne voudrais ni vous mettre dans un pareil embarras, ni être forcée d'accepter le mariage comme une réparation.

Toutes les paroles de Marianne troublaient profondément André. Ils s'étaient arrêtés, elle dans l'eau où Suzon avait voulu boire, lui, appuyé contre un bloc de grès. Le ruisseau coulait transparent sur le sable qu'il semblait à peine mouiller. Les arbres épais et revêtus de leurs feuilles nouvelles enveloppaient les objets d'une teinte de vert doux où se mêlait le rose du soleil levant.—Marianne, dit André devenu tout pensif, tu es vraiment très jolie ce matin, et le jeune damoiseau qui s'est avisé de découvrir le premier ta beauté doit avoir un profond mépris pour moi, qui lui ai parlé de toi avec la modestie qu'un père doit avoir quand on lui vante sa fille. Il te le dira certainement...

— Eh bien! que faudra-t-il croire?

— Il faudra croire qu'un homme dans ma position ne devait pas te regarder avec les yeux d'un prétendant, et qu'il n'est pas ridicule parce qu'il se rend justice. Tu sembles me reprocher d'avoir été aveugle par dédain ou par indifférence. Ne peux-tu pas supposer que je l'ai été par honnêteté de cœur et par respect?

— Merci, mon parrain, répondit Marianne avec un sourire ra-

dieux, vous ne m'avez jamais blessée par votre indifférence. Il m'importe peu d'être trouvée belle, pourvu qu'on m'aime, et je suis bien sûre que vous avez toujours eu de l'amitié pour moi. Si M. Gaucher n'est pas un bon parti pour moi, vous me le direz, et je ne ferai que ce qui vous plaira.

— Attendons à ce soir, Marianne; s'il te plaît, à toi, tout sera changé, et tu ne me demanderas plus conseil.

— Il pourrait me plaire et vous déplaire... Eh bien! s'il me plaît, tant pis, je ne vous écouterai pas moins.

— Tu te moques, mon enfant; s'il te convient, il faudra bien qu'il m'agrée.

Marianne changea de visage et redevint tout à coup la froide petite personne que Pierre connaissait. Il semblait que la résignation de son parrain l'eût blessée, et que, lasse de vouloir provoquer en lui un élan de cœur, elle renonçât de nouveau, et cette fois pour toujours, à être aimée de lui. — Puisque vous me laissez si parfaitement libre d'esprit, lui dit-elle, je ne vais plus songer qu'à m'interroger moi-même. A tantôt, mon parrain. — Et elle allait retourner sur ses pas, lorsque Pierre, emporté par un mouvement violent, saisit la bride de Suzon en s'écriant : — Attends, Marianne, tu ne peux pas me quitter sur cette parole glacée!

— Eh bien! parrain, dit Marianne radoucie, quelle parole dois-je vous dire?

— Une parole d'affection et de confiance.

— Ne vous l'ai-je pas dite en vous promettant de ne pas me marier contre votre gré?

— Et tu ne comprends pas que je ne peux pas accepter ta soumission comme un sacrifice?

— Ce ne sera peut-être pas un sacrifice, qui sait?

— Qui sait? Oui, voilà! tu n'en sais rien encore! — Et Pierre, intimidé et découragé au moment où il eût dû laisser déborder son émotion, lâcha la bride de Suzon et baissa la tête, mais pas assez vite pour cacher à Marianne deux larmes qui étaient venues au bord de ses paupières.

XVIII.

— Enfin! se dit Marianne en reprenant au pas le chemin de sa demeure, il me semble que je vois clair à présent. J'ai bien cru qu'il ne m'aimerait jamais! Ne l'a-t-il pas pensé et écrit, que le mariage était un tombeau, et que jamais il ne se contenterait d'un bonheur paisible et sûr? Pourtant il a du chagrin en me voyant hésiter; quel singulier caractère et comme il doute de tout!

Marianne rentra et s'enferma dans sa chambre, en proie à une agitation qu'elle n'avait jamais éprouvée. Elle était très sincère vis-à-vis d'elle-même; elle reconnut que sa rencontre avec Philippe l'avait un peu troublée et qu'en se laissant aller à l'instinct, elle pouvait ressentir quelque plaisir à se voir apprécier par cet inconnu. — Ces gens décidés ne se font-ils pas connaître tout de suite, pensait-elle, et ne faut-il pas leur savoir gré de vous épargner les tourmens de l'hésitation? Pierre a du respect pour moi, c'est flatteur et c'est bon; mais n'en a-t-il pas trop? Veut-il donc que je fasse les avances? est-ce qu'il n'est pas dans l'ordre des choses que l'homme ait l'initiative?

Marianne se sentait poussée et comme réclamée par un penchant très logique et très vrai, celui qui porte le sexe faible à estimer avant tout, dans le sexe fort, les résolutions qui caractérisent la virilité. Elle avait tressailli d'aise lorsque Pierre avait saisi avec autorité la bride de son cheval pour la retenir; mais Philippe n'eût pas lâché prise, elle le sentait bien, et Pierre n'avait eu qu'une velléité de courage. Pourtant ces deux larmes qu'il n'avait pu retenir,... Philippe ne les eût pas versées.

— Peut-être que sa timidité est la conséquence forcée de la mienne, se dit encore Marianne. Jamais je n'ai su dire un mot, ni même avoir un regard pour lui faire deviner que je voudrais son amour. Je suis trop fière, il me croit indifférente ou stupide. Est-ce qu'il m'aimerait franchement si j'étais coquette et un peu hardie? Qui sait?

Pierre reprenait de son côté le chemin de Dolmor sans songer davantage à surveiller Philippe; ses larmes coulaient lentement et sans qu'il s'en aperçût. — Ma destinée s'accomplit, se disait-il; voilà que, pour couronner l'histoire de mes aberrations, j'aime encore une fois l'impossible. Tant que Marianne a été libre et m'a paru indifférente, je n'ai pas songé à elle. Le jour où un rival, qui a toutes les chances contre moi, se présente, je me sens jaloux et désespéré. Je suis vraiment fou, et avec cela idiot, car c'est au moment où je devrais parler que je sens plus que jamais que demander l'amour m'est impossible.

Il trouva sa mère levée et préparant le déjeuner. Il aimait mieux se plaindre de Marianne que de n'en pas parler. Il raconta l'entrevue et ajouta : — Marianne est coquette, je t'assure, et cruellement railleuse. Elle voulait m'amener à lui dire que j'étais amoureux d'elle; elle avait besoin de ce triomphe avant de se venger. Ce soir ou demain elle eût ri de ma sottise avec son futur conjoint.

Mme André essaya en vain de le dissuader. Elle s'avança même jusqu'à jurer que la petite voisine n'avait jamais aimé que lui, et

que c'était lui, lui seul qu'elle attendait depuis cinq ou six ans; mais, comme elle ne pouvait affirmer qu'elle en eût acquis la preuve dans les confidences de Marianne, Pierre repoussa l'espérance comme un leurre des plus dangereux. Il ne voulut pas avouer que son cœur était pris, et sa mère impatientée finit par lui dire :

— Eh bien! prenons-en notre parti, et, si ce mariage nous chagrine ou nous contrarie, disons-nous que nous n'avons pas voulu l'empêcher!

Philippe arriva à l'heure du déjeuner et y fit honneur. Il raconta ensuite à Pierre qu'il avait fait beaucoup de pas inutiles pour trouver Validat, qu'il avait failli déposer sa couronne de chèvrefeuille à la porte de Mortsang, mais qu'il s'était informé à temps du nom de la localité et de celui des propriétaires du manoir, qu'il avait été encore plus loin et n'avait trouvé qu'un désert de landes marécageuses, qu'enfin il était revenu sur ses pas et s'était approché, vers les huit heures du matin, d'une métairie fort laide qu'il allait encore quitter sans s'y arrêter, lorsqu'il avait vu dans un pré un petit cheval au vert. Il avait reconnu ce petit animal pour Mlle Suzon. Il avait pénétré dans le pré à travers les épines et, après avoir passé la couronne autour du cou de la maigre jument, revenait triomphant, jugeant son entreprise réussie et sa nuit bien employée.

Pierre lui répondit à peine, et, pour se débarrasser de lui, il lui conseilla d'aller se jeter sur son lit, vu que le manque de sommeil pouvait paralyser ses moyens de séduction. Philippe jura qu'il était homme à passer trois nuits sans dormir et sans qu'il y parût, ce qui ne l'empêcha pas d'aller s'étendre incognito sur la mousse, dans le creux des roches, et d'y savourer les douceurs du repos jusque vers midi.

A midi sonnant, la patache et la jument du domaine de Validat se trouvèrent à la porte de Dolmor. Mme André avait mis sa robe de soie puce encore fraîche, bien qu'elle eût dix ans de service. Philippe endossa un habit noir de la meilleure coupe et mit une cravate éblouissante. André ne changea rien à son costume des dimanches. Mme André monta dans la patache, que l'époux de Marichette se disposait à mener au pas en marchant à côté de la jument. Philippe, assis à côté de Mme André, prétendit conduire, mais il ne réussit jamais à prendre le trot, allure inusitée pour une jument poulinière du pays.

André avait pris les devans à pied. Il arriva le premier à Validat, mais il attendit pour se présenter que la patache l'eût rejoint. Le lourd véhicule, trouvant la barrière ouverte, fit son entrée majestueuse et lente, et s'arrêta entre la porte du logis et le tas de fumier. Philippe trouva son futur manoir un peu trop rustique et se

promit de changer *tout ça*, pour peu qu'il y eût des bâtimens convenables. Malheureusement il n'y en avait pas, et Marianne, qui attendait ses hôtes au seuil de la chambre des métayers, les y fit entrer, ni plus ni moins que s'ils eussent été de simples paysans. Marianne avait pourtant son petit sanctuaire très coquet de l'autre côté de la cloison; mais elle n'était pas disposée encore à y admettre un étranger, et Pierre lui sut gré de ne pas en accorder l'entrée si vite à son nouvel hôte.

Marianne, après avoir embrassé Mme André, tendu la main à son parrain et salué sans timidité le convive qu'on lui présentait, emmena Mme André dans sa chambre afin qu'elle se débarrassât de son châle et de son voile noir. En ce temps-là, les bourgeoises pauvres ne portaient guère de chapeaux; elles sortaient avec un voile sur leur bonnet de linge blanc.

XIX.

Pierre s'amusait intérieurement de la déconvenue de Philippe, que celui-ci dissimulait de son mieux sous un air enjoué. Il ne se doutait pas de la simplicité, je dirai même de la rusticité des habitudes de nos propriétaires campagnards en ce pays et à cette époque. Marianne n'avait rien changé d'apparent à ses habitudes d'enfance. Longtemps elle n'avait pas eu d'autre salon que cette grande pièce à solives enfumées d'où pendaient des grappes d'oignons dorés, et au centre de laquelle, en guise de lustre, se balançait la cage à claire-voie où l'on met les fromages. Les paysans sont très propres dans cette région. Si les poules et les canards pénètrent à tout moment dans l'intérieur, la ménagère, armée du balai, est incessamment sur pied pour les chasser et faire disparaître les traces de leur passage. Les lits et tous les meubles sont frottés et luisans, la vaisselle brille de netteté sur le dressoir; mais ces grands lits de serge jaune, fanés jusqu'à avoir pris la teinte feuille morte, la noire cheminée à crémaillère encombrée de pots, de chats et d'enfans, le dallage inégal et crevassé, la petitesse de l'unique fenêtre, l'écrasement d'un plafond garni de provisions et d'ustensiles qu'il faut éviter en marchant, tout cela n'offrait pas au jeune Parisien l'idée d'un bien-être suffisant, et il ne pouvait même pas rêver un atelier de peinture dans ce local sans lumière et sans élévation.

Comme il y avait de la finesse sous sa pétulance, il se garda bien de dire à André un mot qui exprimât son déplaisir. Il se contenta de demander si c'était là qu'on allait dîner. — Je le présume, répondit Pierre. Mlle Chevreuse a bien quelque part un petit appartement; mais depuis qu'elle l'a fait arranger, je n'y suis pas entré, et

j'ignore si elle a une salle à manger. Je crois qu'elle vit sur un pied d'égalité complète avec ses métayers et qu'elle prend ses repas avec eux.

— Alors nous allons manger avec tout le personnel de la ferme? Eh bien! c'est charmant! et voilà ce que j'appelle la vraie vie de campagne.

En ce moment, la Marichette vint dire à Pierre que, si ces messieurs souhaitaient faire un tour de jardin, ils y trouveraient de quoi s'asseoir, et que *la demoiselle* y était sans doute déjà avec Mme André.

— Le jardin est derrière la maison, ajouta-t-elle; mais, si vous voulez passer par le logis à la demoiselle, vous n'aurez pas à faire le tour des bâtimens.

— Nous aimons mieux faire le tour, répondit Pierre, qui était pourtant très curieux de pénétrer chez Marianne, mais qui ne se souciait pas de montrer le chemin à son compagnon. Ils passèrent derrière la métairie et entrèrent dans le jardin de Marianne, où ils trouvèrent la table dressée et le couvert mis dans le petit parterre abrité qui s'étendait devant l'appartement. La porte vitrée était ouverte toute grande, et, sans entrer, car il n'y avait personne, ils virent un petit salon en vieille boiserie, peinte en blanc et vernie à neuf.

Le meuble Louis XV était assorti à la boiserie. La glace, enguirlandée de ces jolis festons de bois découpé qu'on imite tant bien que mal aujourd'hui, avait à cette époque quelque chose de très suranné, car la mode, surtout en province, les proscrivait absolument. Ce n'en était pas moins coquet et charmant, ces guirlandes d'un blanc poli pendant jusque sur la glace transparente, que des gerbes véritables placées devant ne laissaient voir que comme un point brillant ouvrant sur l'espace.

Pierre, avec un effort de mémoire, reconnut cette pièce et ce mobilier que, du temps du père Chevreuse, il avait vus sales, écornés, sentant la gêne ou l'apathie. Marianne avait eu le bon goût d'apprécier ces vestiges de l'autre siècle et de les faire restaurer. Le pavé était recouvert d'un tapis à teintes douces. Aucun objet sur les boiseries, mais partout des fleurs splendides s'élevant en buissons, presqu'en arbres, sur les encoignures et sur la console qui faisait face à la cheminée.

— Voilà qui est exquis! s'écria Philippe. Je savais bien qu'elle était artiste!

— Comment le saviez-vous? lui dit Pierre, qui au fond était plus surpris que lui.

— Mon cher, ça se voit dans la femme, au premier aspect, sans pouvoir se définir. Marianne a le type duchesse!

— Qu'est-ce que le type duchesse? Je ne suis pas comme vous, je n'ai pas beaucoup vu le monde.

— Est-ce pour ça que vous êtes aujourd'hui d'une humeur massacrante? dit Philippe en riant.

XX.

L'apparition de Marianne et de Mme André mit fin à ce dialogue. Elles passaient dans le jardin, et on s'empressa de les y rejoindre. Pierre déclara à sa filleule qu'ayant été exclu si longtemps de son sanctuaire, il ne le connaissait plus et voulait voir les changemens qu'elle y avait faits.

— Vous n'en trouverez aucun, répondit-elle; mon père aimait son jardin, il l'avait planté lui-même; je n'ai rien voulu détruire, et puis les métayers ont droit à leur part de légumes. Le temps s'est chargé de faire mourir beaucoup d'arbres, et la gelée a emporté beaucoup d'arbustes. Il en a poussé de plus rustiques, et le fond de l'enclos, au bout du verger, dont mon père avait voulu faire une pépinière, est devenu tout à fait sauvage.

— Je veux voir ça, dit Pierre, je me souviens que c'était très mouillé, et j'avais prédit à ton père que ses arbres d'ornement n'y réussiraient pas.

— Allez-y seul, parrain, répondit Marianne; c'est un peu humide et raboteux pour Mme André.

Pierre traversa le verger et pénétra dans l'ancienne pépinière, qui occupait une langue de terrain fermé de haies très élevées et que traversait le ruisseau. Il y fut saisi d'une sorte de ravissement. Marianne avait laissé la nature faire tous les frais de ce petit parc naturel. L'herbe y avait poussé haute et drue en certains endroits, courte et fleurie en d'autres, selon le caprice des nombreux filets d'eau qui se détachaient du ruisseau pour y rentrer après de paresseux détours dans les déchirures du sol. Ce sol, léger, noir et mélangé de sable fin, était particulièrement propice à la flore du pays, et toutes les plantes rustiques s'y étaient donné rendez-vous. Les iris foisonnaient dans l'eau avec les nympheas blancs et jaunes. L'aubépine et le sureau avaient poussé en arbres luxurians. Toutes les orchidées si variées du pays diapraient les gazons avec mille autres fleurs charmantes, les myosotis de diverses espèces, les silènes découpées, les parnassies, les jacynthes sauvages, quelques-unes blanches, toutes adorablement parfumées. Les renflemens du terrain, étant plus secs, avaient gardé leurs bruyères roses et leurs genêts rampans, que perçaient de leurs blanches étoiles, roses en dessous, les anémones sylvestres.

Il n'y avait pas de sentier, tout éboulement de sable servait de passage pour se diriger dans ce labyrinthe, où ne paissait jamais aucun bétail et que Marianne seule fréquentait. Quelques roches y servaient de siége à sa rêverie, et des touffes d'aulnes et de hêtres élancés y donnaient assez d'ombre sans étouffer la végétation basse.

Marianne aime donc la nature, se disait Pierre, enivré d'une joie intérieure; elle la comprend, elle la sent comme moi! Et elle ne le dit pas, elle n'en parle jamais, je ne m'en doutais pas!

— Eh bien! mon parrain, lui dit-elle en paraissant tout à coup à ses côtés, vous voyez que je ne suis pas une bonne jardinière et que vous ne changeriez pas votre nouveau jardin, que vous trouvez trop jeune, pour ce vieux marécage abandonné.

— Ce vieux marécage serait un paradis pour moi! Sais-tu qu'un botaniste y ferait un herbier presque complet de la flore du pays? J'y ai éprouvé plus d'une surprise, car j'y ai trouvé les espèces les plus rares et qu'il m'a fallu parfois aller chercher bien loin; tiens, par exemple, cette élode des marais, qui est là sous nos pieds.

— Ah! celle-là vient des pierres de Crevant, elle a bien voulu pousser ici.

— Tu as donc été quelquefois à Crevant?

— Souvent, c'est un jardin naturel très riche; c'est de là que j'ai rapporté cette jolie jacynthe blanche.

— Ce n'est pas une jacynthe, c'est la ményanthe, beaucoup plus belle et plus rare.

— Je ne sais pas les noms des plantes, mon parrain, mais je connais bien leur figure et leur odeur. Toutes les fois que je me promène, je recueille des graines, des oignons ou de jeunes plantes, je les apporte ici, où presque tout réussit.

— Alors je comprends ce que je vois. Ce petit éden est ton ouvrage?

— En partie; mais je ne me vante pas d'acclimater volontairement toutes ces folles herbes, on me tiendrait pour folle.

— Tu aurais bien pu me le dire à moi, qui ai la même manie.

— Oh! vous, vous êtes savant, et il est naturel que vous soyez curieux de tous ces échantillons. Moi, qui ne sais rien, je n'ai pas d'excuse.

— Tu aurais besoin d'excuse pour aimer les fleurs? Ah! Marianne, c'est d'autant plus charmant de ta part que tu ne sais pas tous les secrets de leur beauté. Si tu les examinais attentivement...

— Oh! pour cela, je les examine, et, sans savoir un mot de science, je pourrais vous dire leurs rapports et leurs différences. Elles sont

si jolies et si variées! J'admire encore plus les belles fleurs étrangères que vous avez dans votre jardin; mais mon amitié n'est pas pour elles. Nos petites sauvages sont plus à mon gré et à ma portée.

— Tu les regardes donc dans tes promenades? Je m'imaginais que tu ne voyais rien, que tu faisais courir ta Suzon pour le plaisir de te sentir emportée vite, qu'enfin tu aimais la campagne pour son libre espace, et le mouvement pour lui-même.

— Ah! c'est certainement un grand plaisir d'aller vite, de fendre le vent et de voler sur la bruyère comme un lièvre; mais c'en est un plus grand de tout voir en allant au pas et de s'arrêter devant ce qui vous plaît ou vous étonne. J'aime l'un et l'autre, ce que je connais et ce que je ne connais pas. Je voudrais ne rien apprendre et tout savoir,... ou encore mieux je voudrais tout savoir pour l'oublier et le retrouver quand il me plairait, car il y a un grand plaisir à vouloir deviner, et si je savais toujours, j'en serais privée.

— Reste comme tu es, Marianne! tu es, je le vois, de ces natures qui possèdent le vrai sans avoir besoin de démonstration, et dis-moi encore, puisque tu es en train de te révéler aujourd'hui...

— C'est assez, mon parrain. Je crains que votre mère, que j'ai quittée pour vous rejoindre, ne s'ennuie sans moi. Retournons auprès d'elle.

XXI.

— Veux-tu me donner le bras? dit Pierre en s'arrachant à regret à l'oasis fleurie où pour la première fois Marianne avait trahi le secret de ses rêveries solitaires.

— On ne peut pas marcher deux de front ici, répondit Marianne. C'est une promenade pour une personne seule.

— Seule,... tu ne le seras pas toujours! Je crois que bientôt tu feras faire ici une allée.

— Doublons le pas, dit Marianne. Voici M. Gaucher qui nous cherche, je ne veux pas qu'il entre dans mon désert. — Et elle se mit à courir, adroite et légère, sur ce terrain raviné qu'elle effleurait comme une hirondelle.

— Merci, Marianne! lui criait Pierre dans son cœur; mais l'espèce d'ivresse où il était plongé se dissipa vite lorsqu'il vit Marianne accepter le bras que Philippe lui offrait pour rejoindre Mme André. Il eût voulu qu'elle trouvât un prétexte pour le refuser. Il est vrai qu'il n'y en avait pas de plausible, à moins de prendre un rôle de béguine.

Marianne semblait peu disposée à se poser en prude vis-à-vis de Gaucher. Elle avait fait une jolie toilette assez voyante : une robe

de mousseline de laine bouton d'or, qui donnait à sa peau brune un reflet très favorable. Au cou et aux bras, ce ton vif était coupé et adouci par des ruches de tulle uni très transparent. Rien dans ses cheveux noirs qu'une rose jaune nuancée de rose; mais sa chevelure épaisse et courte était bouclée avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Elle était bien chaussée, et son pied, qu'elle cachait presque toujours dans de grosses bottines et même dans de vulgaires sabots de noyer, était une merveille de petitesse. Gaucher l'examinait avec une curiosité hardie qui ne semblait pas lui déplaire. Il regardait son pied, sa main, sa taille, d'un air de connaisseur satisfait qui veut que l'on constate sa satisfaction. Il ne se gêna pas pour lui dire qu'elle avait une robe délirante de ton, et que sa taille était un palmier balancé par la brise.

— Ma taille un palmier? répondit gaîment Marianne. Alors c'est un palmier nain, un *chamærops?* n'est-ce pas, mon parrain?

— Oh! oh! savante? s'écria Philippe naïvement.

— Non, monsieur, pas du tout. M. Pierre a un palmier comme cela dans une caisse, et j'ai retenu le nom.

— Mais vous aimez les fleurs, car vos vases et vos corbeilles sont des merveilles de goût.

— Ce ne sont que des fleurs de nos haies et de nos prés. Je les aime mieux dehors que dans mon petit salon; mais je n'ai pas souvent le plaisir de recevoir Mme André, et, comme les anciens offraient des victimes à leurs dieux protecteurs, moi je sacrifie de belles plantes à ma bonne amie.

— Je n'y vois pas un brin de chèvrefeuille, dit Philippe, qui avait suivi Marianne dans le salon où se reposait Mme André.

— Suzon aurait pu nous en donner un peu du sien, répondit Marianne; mais comme le collier la gênait, elle s'est roulée avec, et je vous laisse à penser en quel état elle l'a mis. Il n'en restait que l'adresse dont elle ne s'est pas souciée, sous prétexte qu'elle ne sait pas lire.

— Vous riez, monsieur André? dit Philippe à Pierre : pourquoi? J'ai atteint mon but pourtant...

— Vous aviez un but? dit Marianne.

— Sans doute, je voulais vous faire savoir que j'avais pensé à vous dès avant le jour. Vous le savez, c'est tout ce que je demande.

— Et qu'est-ce qui vous a pris de penser à moi de si grand matin?

— Vous voulez que je vous le dise?

— Puisque vous voulez que je vous le demande?

— Puis-je vous répondre comme cela devant témoins?

— Vous ne m'avez pas dit en secret que j'avais été l'objet de vos

pensées. Il ne faut pas commencer tout haut un propos qu'on serait obligé de finir tout bas, il vaut mieux ne rien dire.

— En d'autres termes, j'aurais mieux fait de me taire?

— Je ne dis pas cela; je désire savoir ce que vous pensiez de moi ce matin. C'est sans doute quelque chose d'agréable, puisque vous avez fait la cour à Suzon.

— J'ai pensé que vous étiez un type de grâce et de charme à faire tourner la tête.

— Merci, mon bon monsieur. Vous faites la charité d'un compliment avec une tranquillité de souverain. Faut-il faire la révérence?

— Si vous voulez, mademoiselle Marianne.

— Voilà, monsieur Philippe, répondit-elle en faisant une révérence académique très moqueuse, mais pleine de gentillesse.

Pierre la regardait avec stupéfaction. Il ne se doutait pas qu'elle pût être animée et coquette à ce point. Philippe, enhardi, se mit à lui faire la cour, enchanté d'être raillé par elle, et pensant, comme tout autre l'eût pensé à sa place, qu'elle prenait grand plaisir à le rendre amoureux.

XXII.

On servit le dîner sous les pampres et les jasmins, dont les longues guirlandes descendaient sur l'auvent et retombaient en franges autour des convives. La table était toute brillante de vieilles faïences, alors sans grande valeur, mais qui aujourd'hui seraient fort estimées, et dont les couleurs gaies, se détachant sur un fond bleuâtre, réjouissaient la vue. Marianne avait remis en vue d'anciennes verreries de Nevers que ses parens n'osaient plus faire paraître, parce qu'on n'estimait plus les *antiquailles*, mais qu'un amateur eût admirées. Philippe était assez artiste pour apprécier au moins l'étrangeté de ces jolis ustensiles, et il ne laissa échapper aucune occasion de louer l'ensemble et les détails du service. Il mangea de grand appétit, car Marichette, dirigée par la demoiselle, était une fine cuisinière, et les mets les plus simples devenaient de friands morceaux en sortant de ses mains. Il y avait encore quelques bouteilles d'excellent vin dans le cellier du père Chevreuse; Marianne n'y avait pas fait de tort. En somme, elle mit à son petit dîner autant de coquetterie qu'elle en avait mis dans sa personne et dans ses manières. Philippe, qui ne croyait pas du tout à son personnage d'hôte inattendu, jugea facilement que tout allait grand train pour lui, et qu'il n'aurait pas de peine à se donner pour emporter d'assaut le cœur et la dot de la demoiselle.

Il était sinon gris, du moins un peu tendre au dessert. Pierre, en voulant le retenir par la critique et la contradiction, ne faisait que l'exciter; Mme André, espérant le rendre ridicule, le taquinait ouvertement. Marianne le provoquait à la confiance et à l'expansion avec une finesse qui pouvait fort bien lui paraître un encouragement, si bien qu'au sortir de table, après mille fusées de galanterie louangeuse, les unes assez bien tournées, les autres d'assez mauvais goût, Philippe s'empara du bras de Marianne, disant qu'il voulait voir les grands bœufs et les gros moutons, vu qu'un paysagiste appréciait le bétail mieux qu'un agriculteur.

— Je n'en crois rien, dit Marianne en retirant son bras; vous avez la prétention d'apprécier tout mieux que nous, à la campagne comme à la ville, parce que vous êtes artiste de profession; moi, je dis que le métier gâte tout et que vous ne voyez rien. — Et comme Philippe se récriait : — Vous voyez trop, reprit-elle, et vous voyez mal; vous voulez traduire des choses qui ne se traduisent pas. Le beau est comme Dieu, il est par lui-même et ne gagne rien à être vanté par des hymnes et des cantiques. Au contraire les paroles, les chants, les peintures, tout ce que l'on invente pour embellir le vrai ne sert qu'à diminuer le sentiment qu'on en a, quand on le contemple sans se préoccuper de la manière de l'exprimer.

— Quoi? qu'est-ce que cela? s'écria Philippe. Anti-artiste? bourgeoise par système? cela jure venant de vous comme une chenille sur une rose.

— Ah! je vous y prends! répliqua vivement Marianne, une chenille ne jure pas sur une rose, car précisément celles qui vivent sur nos rosiers sont fines, lisses et d'un vert printanier extrêmement fin. Vous n'avez jamais regardé une chenille, monsieur le peintre. Il y en a qui sont des merveilles de beauté, et je n'en connais pas de laides. Comment verriez-vous mes grands bœufs, puisque vous ne pouvez même pas voir une si petite bête?

— Est-ce que c'est vous, dit Philippe à André, vous naturaliste, qui avez persuadé à votre filleule que l'art tuait le sentiment de la nature? Je vous dirais alors que vous lui avez enseigné un joli paradoxe.

— Cela se présente en effet comme un paradoxe dans votre discussion, répondit André, et votre prétention n'est pas moins paradoxale que celle de Marianne. Je crois qu'en plaçant mieux la question on pourrait mieux discuter.

— Placez-la bien, mon parrain, dit Marianne.

— Eh bien! la voici comme elle m'apparaît, reprit Pierre en s'adressant à Gaucher. Vous croyez que pour voir il faut savoir, et je suis de votre avis : le naturaliste voit mieux que le paysan; mais

l'art est autre chose que la science, et il faut le sentir avant de savoir l'exprimer. Voilà ce que veut dire Marianne. Elle pense que vous n'avez pas encore assez contemplé et assez aimé la nature pour la rendre. Notez que, pas plus que moi, elle n'a vu votre peinture, et que par conséquent ce n'est pas votre talent qu'elle critique. C'est votre théorie, un peu cavalière dans la bouche d'un tout jeune homme. Elle croit qu'on ne doit pas aller de l'atelier à la campagne, mais aller de la campagne à l'atelier, c'est-à-dire que l'on n'apprend pas à voir parce que l'on est peintre, mais que l'on apprend à être peintre parce que l'on sait voir. N'est-ce pas là ce que tu voulais dire, Marianne?

— Absolument, répondit-elle, donc vous me donnez raison?

— Allons voir les bêtes, s'écria Philippe, je vois bien qu'ici on a trop d'esprit pour moi!

— Allons voir les bêtes, soit, répondit Marianne. Vous venez, mon parrain? — Et elle ajouta tout bas : — Je vais avec vous jusqu'aux étables, et je reviens ici faire la partie de votre mère.

— Nous vous suivons, répondit Pierre; mais il ne les suivit pas. Il revint au salon avec Mme André en lui disant : — Laissons-les s'expliquer ensemble. Le moment est déjà venu où Marianne va se décider. Elle l'a voulu, elle l'a mis en confiance. Il va résumer en une seule toutes les déclarations qu'il lui a faites pendant le dîner. Si cela plaît à Marianne, notre avis est fort inutile : nous n'aurons qu'à dire *amen*.

Mme André était inquiète; elle ne voulait pas que Pierre abandonnât ainsi la partie. Elle le força d'aller rejoindre Marianne. Il lui promit d'obéir et s'en alla tout seul au fond du petit désert où il avait eu, quelques heures auparavant, un moment de bonheur et d'espoir. Il l'avait déjà perdu, et toute sa vie manquée par excès de modestie lui apparaissait comme une raillerie amère devant le triomphe subit d'un enfant qui n'avait peut-être pas d'autre mérite que la foi en lui-même.

Au bout d'une heure de profonde tristesse, il revint auprès de sa mère, qu'il retrouva causant ménage avec la Marichette tout en l'aidant à replacer dans les placards du salon les vieilles faïences et les jolis ustensiles de verre. — Eh bien! dit-elle en prenant le bras de Pierre et l'emmenant au jardin, tu reviens seul?

— Je ne sais où ils sont, répondit Pierre. Je croyais les retrouver ici.

Ils firent le tour de la tonnelle de vigne. Ils n'y étaient pas. — Vous voyez bien, disait Pierre, que ce tête-à-tête prolongé est définitif.

— Non, c'est qu'ils sont encore à la ferme. Vas-y donc!

— Je ne veux pas avoir l'air de les surveiller, et s'ils font une promenade sentimentale dans le bois de hêtres, je ne veux pas, en les cherchant, attirer sur Marianne l'attention des gens de la ferme.

Ils rentrèrent au salon, d'où Marichette s'était retirée, et ils attendirent encore un quart d'heure. Mme André était pleine de dépit et d'anxiété. Pierre était muet et comme brisé.

Enfin Marianne entra seule, un peu agitée, quoique souriante.— Pardonnez-moi, ma bonne amie, dit-elle en embrassant Mme André, je vous fais bien mal les honneurs de chez moi; mais c'est votre faute. Pourquoi m'avez-vous amené un hôte si entreprenant?

— Entreprenant? dit Pierre avec une amertume ironique.

— Eh oui! Il veut qu'au bout de trois heures je l'aime et lui promette de l'épouser. C'est un peu vite, convenez-en!

— Ce n'est pas trop vite, s'il a réussi à te décider.

— Je suis décidée! dit Marianne.

— Alors, reprit Pierre navré, tu viens nous annoncer ton prochain mariage. Pourquoi n'est-il pas là pour nous dire son triomphe?

— Oh! il a le triomphe modeste; il est parti.

— Il retourne seul à Dolmor?

— Non, il retourne à Paris.

— Acheter les *livrées?* dit Mme André, qui entendait par là, comme les gens de campagne, les cadeaux de noces.

— Il les achètera sans doute bientôt pour une Parisienne, répondit Marianne, car il m'a déclaré en avoir assez des demoiselles de campagne.

XXIII.

Mme André se leva toute droite en s'écriant : — Ainsi tout est rompu!

Marianne regarda Pierre, qui n'avait pu contenir un cri de joie. — En êtes-vous content, mon parrain? dit-elle.

— Non, si tu le regrettes!

— Je ne le regrette pas. Il n'avait pour lui que son audace, qui d'abord m'avait donné bonne opinion de lui. Je me disais qu'avec un homme si décidé je n'aurais jamais la peine d'avoir une volonté à moi, et je trouvais cela très commode; mais, quand on ne doute de rien, il faut avoir beaucoup de jugement, et au bout de trois de ses paroles j'ai vu qu'il pouvait avoir du cœur, de l'esprit et de la bonté, mais pas l'ombre de raison. Qu'est-ce que je deviendrais, moi si nulle et si faible, avec un maître sans cervelle? Ce n'est pas possible, et, comme il voulait absolument savoir mon opinion sur

son compte, je la lui ai dite tout bonnement, comme je vous la dis.

— Raconte-nous donc comment cela s'est passé, dit Mme André. Et d'abord, où étiez-vous? Est-ce dans l'étable à bœufs qu'il t'a fait sa déclaration?

— Non, c'est dans le pré, là, de l'autre côté du buisson. Je m'étonne que vous ne nous ayez pas entendus, car nous nous disputions fort en marchant. Quant à la déclaration, elle était toute faite ici, devant vous, sous l'influence du vin muscat, et il n'avait pas besoin d'y revenir. Il a parlé mariage tout de suite; mais, comme mon parti était déjà pris, je lui ai répondu tout de suite que je ne voulais pas me marier; de là la querelle. Il a le vin mauvais quand on le contrarie. Il m'a reproché d'être une coquette de village et de l'avoir *roué* tout le temps du dîner. Il m'a même dit des choses assez dures que je me suis laissé dire, je les méritais. J'avais été coquette certainement, et je mentirais si je ne l'avouais pas; seulement mes coquetteries n'étaient pas pour lui, et comme je ne pouvais pas lui confesser mon secret, j'ai mieux aimé lui laisser penser de moi ce qu'il voudra.

— Et pour qui donc tes coquetteries? dit Mme André.

— Pour quelqu'un qui ne veut pas deviner ce qu'on ne lui dit pas. Pour s'entendre avec ce quelqu'un-là, il faudrait avoir l'aplomb de M. Philippe. J'ai essayé de l'avoir, et je ne demandais qu'à être excitée par ses louanges pour avoir le courage qui m'a toujours manqué; mais le professeur est déjà parti, et je me demande s'il m'a réellement trouvée intelligente et jolie, car je recommence à douter de moi.

— Marianne, Marianne! s'écria Pierre en tombant aux genoux de sa filleule, si tu m'as deviné malgré ma sauvagerie, tu me la pardonneras, car je l'ai bien expiée aujourd'hui!

— J'ai quelque chose à me faire pardonner, moi aussi, répondit Marianne. J'ai lu ce qu'il y avait dans votre carnet, mon parrain. Vous l'avez laissé tomber avant hier sur l'herbe du petit chemin pendant que vous me parliez de M. Gaucher; je l'ai trouvé en revenant. J'ai cru que c'était un album de dessins comme vous en faites souvent dans vos promenades. Je l'ai ouvert, j'ai vu mon nom... Dame! j'ai lu, j'ai tout lu, et le soir j'ai reporté le livre et l'ai posé sans rien dire sur la table de votre salon, à côté de votre sac. Voilà mon crime. J'ai su alors que vous doutiez de mon affection et que vous regrettiez de n'y pouvoir compter. J'ai voulu voir si vous seriez jaloux du prétendant, j'ai été aimable avec lui pour m'assurer si je saurais vous paraître aimable, et à présent...

— A présent! s'écria Mme André, il est heureux, car il avait beau

me le cacher, je le devinais bien, moi, son ennui, et pourquoi il disait tant de mal de lui-même!

— Mais, je ne te vaux pas, Marianne, dit Pierre avec un dernier sentiment d'épouvante; je ne te mérite pas! tu es un être adorable, et je suis...

— Ne dites pas ce que vous pensez de vous, reprit vivement Marianne; vous avez assez dit devant moi tout ce que vous pouviez imaginer pour me décourager de vous aimer, vous n'avez pas réussi. C'était mon idée depuis six ans. Je ne croyais pas, quand j'ai commencé à penser à vous, que vous seriez si longtemps sans revenir. Je vous attendais toujours, moi, avec cette patience de paysan qu'on apprend chez nous dès l'enfance; mais votre retour m'avait découragée, car je voyais bien que vous vous défendiez d'aimer, et sans votre carnet j'aurais cru que tout était fini pour moi. J'ai repris courage en voyant que vous songiez à moi malgré vous, et puis, ce matin,... j'ai vu deux larmes dans vos yeux. Allons, convenons-en, que nous nous aimons, et qu'à présent il nous serait impossible de vivre l'un sans l'autre.

— Oui, impossible! répondit Pierre André, car jamais deux âmes n'ont été aussi semblables que les nôtres. Timides et concentrés tous deux, nous avons pourtant la même franchise et la même droiture. Nous avons les mêmes goûts avec les mêmes empêchemens pour les manifester en public, mais avec le même besoin de nous les révéler l'un à l'autre et de les savourer en commun. Nous adorons la nature et nous aimons les champs; séparés, nous les avons aimés avec mélancolie, et nous allons les aimer avec transport! mais ce qui nous a le plus manqué, manqué à tous deux, je t'assure, c'est l'amour vrai, l'amour partagé, la confiance illimitée en un être qui est un autre nous-même. A quarante ans, je t'apporte un cœur qui ne s'est nourri que de rêves et qui est vierge de cet amour-là. Accepte-le comme ton bien, car tu seras tout pour lui, le passé, le présent et l'avenir.

Il faisait nuit quand Pierre et sa mère quittèrent Validat. Mme André voulut marcher un peu, et puis elle monta dans la patache en les laissant la suivre, car elle sentait qu'ils avaient besoin de se parler seul à seul, et Marianne, qui avait la voiture pour revenir chez elle, marcha jusqu'à Dolmor au bras de son parrain, qu'elle s'était remise à tutoyer et à appeler Pierre.

— Quelle nuit! lui disait-il en regardant avec elle le ciel étoilé. Quel air vivifiant et quels parfums de plantes! Je crois que ce soir la terre et même les pierres sentent bon! Jamais je n'ai vu des étoiles si pures, et il me semble que nous traversons un pays de fées, qui s'est fait là autour de nous, à notre insu, depuis ce matin.

Ah! si j'avais été heureux comme cela dans ma première jeunesse, je serais devenu un grand poète et un grand peintre.

— Dieu merci, répondit Marianne, tu n'es rien devenu de tout cela, car tu me trouverais trop au-dessous de toi, moi qui ne sais rien de ces belles choses; mais il me semble que, n'étant pas capable de dire pourquoi j'aime tant la nature, je l'aime davantage. M. Philippe me faisait horreur aujourd'hui quand il trouvait des mots d'une pédanterie bizarre pour qualifier tout ce qu'il voyait. Non, il n'y a pas de mots pour dire, et je crois que plus on dit, moins on voit. La nature, vois-tu, Pierre, c'est comme l'amour. C'est là, dans le cœur, et il ne faut pas trop en parler, car on rapetisse toujours ce qu'on veut décrire. Moi, quand je rêve, je ne sais pas ce qu'il y a dans moi, je ne vois que ce qui est entre le ciel et moi. Moi d'ailleurs, je ne compte pas; si je pense à toi, il me semble que je suis toi et que je n'existe plus. Et voilà pour moi le bonheur, la poésie, la science.

Après que Marianne fut remontée dans sa patache et que Pierre fut rentré chez lui, il trouva cette lettre que Philippe y avait laissée:

« Mon cher André, je suis revenu prendre mon bagage chez vous, et je pars en vous remerciant de votre bon accueil. Ce n'est pas votre faute si votre jolie voisine s'est moquée de moi, c'est la mienne; j'aurais dû ouvrir les yeux davantage et m'apercevoir à temps de sa préférence pour vous, préférence qu'elle ne m'a point avouée, mais qu'elle n'a pas pu me dissimuler jusqu'au bout. Je n'aurais pas été amoureux d'elle pendant trois ou quatre heures; mais ce sont là des amours dont on ne meurt pas, et je reste votre ami et le sien, car elle est une charmante femme, et je vous félicite de votre bonheur. »

Le lendemain, on publia les bans de Pierre André et de Marianne Chevreuse.

GEORGE SAND.

DEUX CHANCELIERS

III.

L'ACTION COMMUNE (1).

I

Si grande qu'on veuille bien faire la part du génie dans l'œuvre de M. de Bismarck, on ne saurait nier qu'une part très grande aussi en revient à l'imprévu, à un concours extraordinaire de circonstances, à cette déesse Fortune en un mot, dont les *minnesinger* du moyen âge ne se lassaient pas de chanter les louanges, dont Dante lui-même n'a pas manqué de célébrer dans des strophes immortelles « la course toujours lumineuse comme un astre au ciel, et la sentence toujours cachée comme un serpent sous l'herbe. » Sans doute, on peut admirer l'audace extrême avec laquelle le chancelier actuel de l'Allemagne a tant de fois laissé tomber de sa main les *dés de fer du destin;* on peut même, pour parler avec le spirituel abbé Galiani, soupçonner plus d'un dé pipé dans une *rafle de six* tellement persistante. Il n'en est pas moins vrai que, dans sa longue carrière de joueur, le président du conseil à Berlin a rencontré parfois, aux heures les plus décisives, telle chance merveilleuse qu'aucune sagesse humaine ne pouvait prévoir, qu'aucune habileté politique n'était en mesure de préparer et où le *ponte* hardi n'a eu que le mérite, très considérable encore assurément, de ne pas laisser échapper la veine et d'épuiser la série. Un de ces

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

coups du sort magnifiques, un de ces événemens tout à fait prodigieux échut ainsi au ministre de Guillaume Ier dès son début au pouvoir, dès le mois de janvier de l'année 1863. Cet événement posa les premiers fondemens de sa grandeur à venir, il devint le point de départ de son action en Europe, le point d'Archimède d'où il souleva dans la suite tout un monde de projets téméraires, et il importe de bien l'apprécier.

L'idéal que M. de Bismarck s'était proposé en prenant en ses mains les rênes de l'état, c'était l'agrandissement, « l'arrondissement » de la monarchie de Frédéric II. Il en avait fait l'aveu anticipé lors de sa mission à Paris; il le déclara très franchement aussi dès la première séance de la commission de la chambre à Berlin, une semaine à peine après avoir été nommé ministre (29 septembre 1862). Il ne prévoyait certes pas dans quelle mesure il lui serait donné de réaliser cet idéal, jusqu'à quelles limites il pourrait étendre en Allemagne des conquêtes qui cesseraient d'être « morales; » mais il prévoyait bien que dans cette tentative il trouverait dans l'Autriche un adversaire résolu, et il en prenait son parti (1). La seule question qui le préoccupât, c'était l'attitude que garderaient en vue de certaines éventualités les autres grandes puissances de l'Europe. Parmi ces dernières, il ne comptait pas l'Angleterre; avec sa rare sagacité politique, il avait jugé de bonne heure à quel état d'apprivoisement et de douceur cette excellente école de Manchester avait réduit le léopard, jadis si farouche, et sa conviction que la fière Albion ne penserait pas à mal et se laisserait même quelque peu honnir devait être bientôt pleinement justifiée dans la piteuse campagne de Danemark. « L'Angleterre n'entre plus de longtemps dans mes calculs, disait-il en 1862 dans un entretien familier, et savez-vous depuis quand je ne compte plus avec elle? Depuis le jour où elle a renoncé de son plein gré aux îles ioniennes : une puissance qui cesse de prendre et qui commence à rendre est une puissance finie... » Restaient la France et la Russie, et il n'était pas interdit de penser que, bien habilement ménagés, ces deux états pourraient jusqu'à un certain point favoriser les desseins prussiens ou du moins ne pas trop les contrarier. Sur les bords de la Néva, il y avait les anciennes rancunes nées de la guerre d'Orient, imparfaitement assouvies par la guerre de Lombardie; il y avait les relations bien plus anciennes encore, de tout temps intimes, entre les Gottorp et les Hohenzollern,

(1) Voyez la célèbre dépêche circulaire de M. de Bismarck, du 24 janvier 1863, où il rend compte des curieux entretiens qu'il eut avec l'ambassadeur d'Autriche, le comte Karolyi, dans les derniers mois de l'année 1862, aussitôt après son avénement aux affaires.

relations devenues plus intimes que jamais, grâce aux efforts tout récens de M. de Bismarck pendant son séjour à Saint-Pétersbourg; enfin il y avait l'ami Alexandre Mikhaïlovitch, l'ancien collègue de Francfort, si bien prévenu en faveur du nouveau ministre du roi Guillaume Ier, si bien uni avec lui dans la haine contre l'Autriche, si bien prémuni aussi contre la « dangereuse fiction » d'une solidarité qui existerait entre tous les intérêts conservateurs. Sur les bords de la Seine, dans les Tuileries, encore si redoutées, trônait un souverain qui, à force de raisonner le bien général de l'humanité, perdait de plus en plus la raison d'état française, et dont le regard vague, vacillant, ne devait pas être bien difficile à éblouir, alors surtout qu'on ferait miroiter devant lui le « droit nouveau » et l'affranchissement de Venise. D'ailleurs depuis le congrès de Paris s'était établie entre les deux cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg une « cordialité » qui grandissait de jour en jour, et dans laquelle la Prusse commençait d'avoir sa très large part : n'y avait-il pas lieu dès lors d'espérer pour cette dernière, dans l'entreprise qu'elle méditait, un concours généreux ou du moins une neutralité bienveillante de deux puissances si amies entre elles, et si peu sympathiques à la maison de Habsbourg?

Et pourtant une telle entreprise était si profondément contraire aux intérêts bien entendus et aux traditions bien enracinées de la Russie ainsi que de la France, la substitution au centre de l'Europe d'une grande monarchie militaire et conquérante à une confédération pacifique et « purement défensive » présentait des inconvéniens si manifestes, des dangers même si évidens pour la sécurité et l'équilibre du monde, que le président du conseil à Berlin ne devait guère s'abandonner sous ce rapport à des espérances trop flatteuses. Les amers ressentimens au Palais-d'Hiver et les douces rêveries au palais des Tuileries ne pouvaient prévaloir longtemps contre la réalité de la géographie et la brutalité des faits. A moins qu'à Paris et à Saint-Pétersbourg on ne manquât complétement d'hommes d'état ayant un peu de discernement politique dans l'esprit, un peu d'histoire nationale dans l'âme, il était à parier que les deux gouvernemens russe et français ne sauraient demeurer spectateurs indifférens d'un bouleversement si redoutable dans la balance du continent. De bienveillante, leur neutralité ne tarderait pas à devenir par degrés attentive et alarmée, se changerait même en hostilité déclarée à mesure que s'accentueraient les succès prussiens, et il n'est pas jusqu'à cette cordialité entre les deux empires, en apparence si favorable à la Prusse, qui ne constituerait alors un péril de plus en facilitant une action prompte et décisive contre le Hohenzollern. — Telle étant la situation de l'Europe au commence-

ment de l'année 1863, ce que le nouveau ministre de Guillaume Ier pouvait souhaiter dans ses combinaisons les plus hardies, invoquer dans ses rêves les plus dorés, c'était quelque incident imprévu, quelque événement extraordinaire qui brouillât les deux empereurs Alexandre II et Napoléon III d'une manière irrémédiable, qui ravivât à Saint-Pétersbourg toutes les anciennes rancunes contre Vienne, qui permît à la Prusse de s'attacher la Russie par des liens encore plus forts, indissolubles, tout en conservant ses bons rapports nécessaires avec le cabinet des Tuileries... Chimère! se fût certainement écrié, devant de pareilles exigences, le plus téméraire des constructeurs d'hypothèses; problème d'algèbre et d'alchimie politique indigne d'occuper un esprit tant soit peu sérieux! Eh bien! le hasard, cette providence des heureux de la terre, ne tarda pas à faire surgir un événement qui réalisa au profit de M. de Bismarck toutes les conditions du problème indiqué, qui remplit chacun des points d'un programme aussi fantastique... « Si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer, » devait dire plus tard en 1865 le président du conseil à Berlin; au mois de janvier 1863, il ne pensait pas autrement à coup sûr de la question polonaise.

L'histoire offre peu d'exemples d'une chute aussi rapide, aussi humiliante, du sublime à l'odieux et au pervers que l'a présenté, sur les bords de la Vistule, ce drame lamentable qui, après deux années de poignantes péripéties, arrivait à sa catastrophe finale dans ce mois de janvier 1863, comme pour célébrer le joyeux avénement de M. de Bismarck aux affaires. Certes il y eut quelque chose de très poétique et de très élevé dans ces premières manifestations de Varsovie, alors qu'un peuple si longtemps, si cruellement éprouvé, vint un jour s'agenouiller devant le château du lieutenant du roi dans une plainte muette, n'ayant en main que le signe du Christ, et ne demandant que « son Dieu et sa patrie!.. » Le lieutenant du roi, qui n'était autre que le vieux héros de Sébastopol, le prince Michel Gortchakof, eut horreur d'une lutte si inégale, si étrange; il en appela à Saint-Pétersbourg, et, miracle de la miséricorde divine, de ce lieu d'où depuis trente ans ne partaient que des ordres de sang et de supplice, vint cette fois une parole de clémence et de réparation. Un souffle généreux animait alors les classes gouvernantes et intelligentes en Russie; on était sous l'influence des idées de réforme et d'émancipation, on tenait à l'estime de l'Europe, à l'amitié de la France, et on avait le désir très sincère de se concilier la Pologne. L'empereur Alexandre II envoya son frère à Varsovie : un patriote d'une rare vigueur d'esprit et de caractère prit en main le gouvernement civil; l'instruction, la justice, l'administration, recevaient une empreinte nationale; une an-

tonomie modeste, mais sérieuse, fut assurée au pays. Les préceptes de la plus vulgaire sagesse, l'instinct de la conservation, les leçons effroyables du passé, tout devait conseiller aux Polonais de profiter de ces bonnes dispositions de leur souverain, de mettre à l'épreuve les institutions accordées, d'accepter avec empressement la main qu'on leur tendait. Tout en effet le leur conseillait, mais ils pliaient sous l'anathème que les saintes Écritures ont dès longtemps prononcé contre tout royaume qui se laisse guider par des femmes et des enfans. Les femmes et la jeunesse des écoles résolurent de continuer, de multiplier des manifestations qui avaient si bien réussi, et qui, en cessant d'être spontanées, devinrent théâtrales et sacriléges. La démagogie européenne eut hâte de transporter sur un terrain si bouleversé ses emblèmes, ses mots de désordre, ses sociétés secrètes et ses *instrumenta regni;* de loin, du fond du Palais-Royal, venaient des recommandations « de laisser là les momeries catholiques et de faire des barricades. » Le grand parti conservateur se montra pusillanime là comme ailleurs, comme partout, comme toujours, et, en voulant sauver sa popularité, il perdit toute une population. On fit le vide autour du frère de l'empereur, autour du ministre patriote, et ce vide ne tarda pas à être rempli par l'horreur, par la terreur et le crime. Le gouvernement se débattit en vain contre une ténébreuse organisation qui l'enveloppait de toutes parts; il prit des mesures contradictoires et violentes. La démagogie eut gain de cause : elle réussit à jeter dans une révolte impuissante, insensée, un peuple malheureux qui depuis un siècle semble s'être imposé la tâche d'étonner le monde par des résurrections périodiques et de le rebuter en même temps par des suicides non moins périodiques, hélas!

Cette criminelle folie d'une nation ne devait être égalée que par l'étourderie non moins coupable que mit l'Europe à l'encourager et à l'attiser. L'Europe, qui n'avait pas osé toucher à la question polonaise pendant la guerre de Crimée, crut opportun de sympathiser, de badiner avec elle dans ce moment le plus intempestif et le plus désespéré! Lord John Russell fut le premier à entrer dans la lice. Il avait en 1861 écrit la fameuse depêche à sir J. Hudson, et s'était persuadé à lui-même et à l'Angleterre qu'il avait par là délivré l'Italie. L'année d'après, dans la dépêche célèbre de Gotha, il avait imaginé pour le Danemark une constitution des plus originales en quatre parties, avec quatre parlemens, et donné ainsi le signal du démembrement de la monarchie scandinave. Cette fois il crut devoir recommander des institutions parlementaires pour la Pologne, et sur l'observation de l'ambassadeur russe qu'il serait difficile au tsar d'avantager à ce point ses sujets polonais sur ses propres na-

tionaux, il demanda naïvement pourquoi l'on n'étendrait pas le même bienfait à toutes les Russies (1)? Le comte Rechberg, le fatal ministre qui dirigeait alors les affaires extérieures à Vienne, éprouva de son côté le besoin de se montrer compatissant; il s'accorda le malin et bien coûteux plaisir de payer au cabinet de Saint-Pétersbourg, en monnaie polonaise, les sympathies que ce dernier avait témoignées à la cause italienne. Comme si l'Autriche n'avait pas assez souffert déjà des griefs imaginaires des Moscovites au sujet de la prétendue « trahison » pendant la guerre de Crimée, il tint à leur donner des griefs fort légitimes par une « connivence (2) » très réelle en Gallicie : la Gallicie devint en effet le refuge, la place d'armes et la place de ravitaillement pour les insurgés du royaume.

Il est juste de reconnaître que le gouvernement français avait longtemps hésité avant de s'engager dans une voie aussi périlleuse. Dès les premiers temps de l'agitation polonaise, une note publiée dans *le Moniteur* du 23 avril 1861 avait mis la presse et l'opinion publique en garde contre « la supposition que le gouvernement de l'empereur encourageait des espérances qu'il ne pourrait satisfaire. » — « Les idées généreuses du tsar, continuait la note du *Moniteur*, sont un gage certain de son désir de réaliser les améliorations que comporte l'état de la Pologne, et il faut faire des vœux pour qu'il n'en soit pas empêché par des manifestations irritantes. » Le gouvernement français persévéra dans cette attitude sensée et tout amicale pour le tsar pendant les années 1861 et 1862, malgré l'intérêt que la presse parisienne ne cessait de prendre aux événemens « dramatiques » de Varsovie, malgré plusieurs débats animés qui eurent lieu dans les chambres anglaises, et qui furent plutôt à l'adresse de la France que de la Russie. Les hommes d'état britanniques en effet n'avaient pas jugé inutile pendant ces deux années 1861 et 1862 d'embarrasser quelque peu le cabinet des Tuileries dans ses penchans très prononcés pour l'alliance russe par l'évocation fréquente et sympathique du nom de la Pologne. Lord Palmerston surtout, dans un discours très spirituel du 4 avril 1862, se mit à exalter les Polonais, à célébrer leur patriotisme « indomptable, inextinguible, inépuisable, » tout en ne négligeant pas de leur rappeler les cruelles déceptions que leur avait déjà causées « à une autre époque » un empereur français. Napoléon III résistait toujours

(1) « Pourquoi en effet des institutions représentatives ne seraient-elles pas accordées en même temps au royaume de Pologne et à l'empire de Russie? » Dépêche de lord John Russell à lord Napier, du 10 avril 1863.

(2) « Cette *connivence* de l'Autriche n'est pas ce qu'il y a de moins remarquable dans l'histoire de cette insurrection. » Dépêche confidentielle de M. de Tengoborski à M. d'Oubril, 4 février 1863.

aussi bien aux émotions irréfléchies du dedans qu'aux excitations intéressées du dehors. Encore le 5 février, après l'explosion déjà du funeste soulèvement, M. Billault, le ministre orateur au sein du corps législatif, qualifia durement l'insurrection polonaise comme l'œuvre des « passions révolutionnaires, » et insista avec force sur le danger « des paroles inutiles et des protestations vaines; » mais le langage bruyant des ministres anglais, l'attitude énigmatique de l'Autriche, et en dernier lieu la convention militaire que conclut M. de Bismarck avec la Russie (8 février 1863) et qu'il fit sonner bien haut, finirent par l'emporter. Après avoir tant fait depuis sept ans pour gagner la « cordialité » russe, après lui avoir sacrifié presque tous les fruits de la guerre d'Orient, Napoléon III renversa brusquement un échafaudage si laborieusement construit, et se mit en quête d'organiser contre le gouvernement du tsar une *grande remontrance* européenne dont le premier et terrible effet fut tout naturellement de grossir en Pologne le torrent de sang et de larmes. Le cri général à Varsovie devint dès lors qu'il fallait faire « durer » l'insurrection pour justifier l'intervention de l'Europe (1), qu'il fallait laisser couler le sang polonais tant que coulerait l'encre sympathique des chancelleries. On connaît l'issue déplorable de cette grande campagne diplomatique, qui dura neuf mois et ne servit qu'à démontrer le profond désaccord des puissances de l'Occident. L'ingérence étrangère blessa la Russie dans son orgueil et la poussa à entreprendre contre la nationalité polonaise une œuvre d'extermination générale, méthodique, implacable, et qui ne s'est plus ralentie depuis.

Si peu sérieux au fond, si frivole même que fût le tournoi diplomatique des puissances occidentales en faveur de la Pologne, les Russes n'en crurent pas moins avoir été menacés un moment d'un péril extrême et n'y avoir échappé que grâce à la fermeté de leur ministre « national, » à son courage patriotique, à ses dépêches habiles, dignes et vigoureuses. Certes le ministre est humainement très excusable de n'avoir pas protesté contre une croyance aussi flatteuse : il se laissa faire, il se laissa dire qu'il avait repoussé une nouvelle invasion et « vaincu l'Europe : » *scripsit et salvavit!* Il fut nommé chancelier, il reçut les ovations enthousiastes de ses compatriotes, il devint l'idole de la nation à côté de M. Katkof et du sanguinaire Mouravief. Pendant toute une année, il ne se passa pas un seul banquet dans le coin le plus obscur de la Russie sans que ces trois noms « sauveurs et bénis » y fussent célébrés par

(1) « L'insurrection polonaise, à laquelle *sa durée* imprimait un caractère national,» devait dire l'empereur Napoléon III lui-même dans son discours du 5 novembre 1863.

des discours, fêtés par des toasts, félicités par des télégrammes, et, quelque répugnance que dût éprouver dans son for intérieur le descendant des Rourik et le nourrisson des humanités classiques à être ainsi constamment accolé à un journaliste furibond et à un effroyable bourreau, il en fit le sacrifice à son amour du pays et de la popularité. Dans son empressement bienveillant à accueillir les hommages qui lui venaient de toutes parts, il s'oublia même un jour jusqu'à remercier avec le sourire stéréotypé la noblesse allemande des provinces baltiques d'un diplôme de citoyen honoraire qu'elle lui avait envoyé, et le parti national lui reprocha avec une certaine amertume le « ravissement coupable » auquel il s'était laissé aller à cette occasion. Alexandre Mikhaïlovitch eut tous les honneurs de la triste campagne de 1863; les profits en revinrent à un autre, à l'ancien collègue de Francfort, au président du conseil de Berlin, qui devait y trouver une base solide et assurée pour toute une grande stratégie dans l'avenir. Voici en effet comment se présentait, au point de vue des intérêts et des espérances de la Prusse, le bilan de la situation que venait de créer, vers la fin de 1863, la *grande remontrance* européenne dans les affaires de Pologne : la béate quiétude de l'Angleterre était dûment constatée; la France et la Russie étaient brouillées désormais, et d'une manière irréparable; les ressentimens contre l'Autriche étaient devenus plus vifs que jamais à Saint-Pétersbourg, et plus que jamais aussi le ministre prussien avait le droit de compter sur l'amitié reconnaissante, sur le dévoûment à toute épreuve du prince Gortchakof; enfin il n'était pas si difficile de prévoir qu'après son éclatant échec de Varsovie le césar du droit nouveau aurait hâte de reporter ses regards sur Venise, de vouloir « faire quelque chose pour l'Italie, » et favoriserait d'autant plus bénévolement « une jeune puissance du nord » dans ses entreprises contre le Habsbourg, que déjà l'idéologie napoléonienne avait depuis longtemps assigné à cette jeune puissance « de grandes destinées en Allemagne... »

Ce serait cependant faire trop d'honneur au génie humain que de supposer à M. de Bismarck une vue dès l'abord très claire et précise de toutes ces conséquences favorables, prodigieuses même, que devait amener pour lui la fatale insurrection de Pologne. Bien des circonstances sembleraient indiquer plutôt que, dans les commencemens surtout, le ministre prussien n'ait fait que tâtonner et chercher sa voie dans une direction quelque peu aventurée et par des chemins de traverse. Chose curieuse, et qui devrait peut-être donner à réfléchir encore aujourd'hui, M. de Bismarck, qui avait certes bien étudié la Russie, qui l'avait habitée pendant plusieurs années et venait à peine de la quitter, paraît avoir très sérieuse-

ment douté des forces de cet empire en 1863, et douté à tel point qu'il ne le crut pas même capable de vaincre cette pauvre échauffourée de la malheureuse jeunesse polonaise! Il exprimait ses appréhensions à cet égard devant les plénipotentiaires d'Angleterre et d'Autriche (1), et alla un jour jusqu'à faire des confidences surprenantes sur ce thème au vice-président de la chambre de Prusse, M. Behrend. « Cette question, dit le ministre de Guillaume Ier vers le milieu du mois de février, peut être résolue de deux manières : ou il faut étouffer promptement l'insurrection de concert avec la Russie et arriver devant les puissances occidentales avec un fait accompli, ou bien on pourrait laisser la situation se développer et s'aggraver, attendre que les Russes fussent chassés du royaume ou réduits à invoquer un secours, et alors *procéder hardiment et occuper le royaume pour le compte de la Prusse;* au bout de trois ans, tout là-bas serait germanisé... — Mais c'est un propos de bal qu'on veut bien me tenir? s'écria le vice-président stupéfait (l'entretien avait lieu à un bal de la cour). — Non, fut la réponse; je parle sérieusement de choses sérieuses. Les Russes sont las du royaume, l'empereur Alexandre me l'a dit lui-même à Saint-Pétersbourg (2). » — Cette pensée de récupérer la ligne de la Vistule, perdue depuis Iéna, a hanté plus d'une fois l'esprit de M. de Bismarck pendant l'année 1863 : bien entendu, on ne voulait obtenir cette « rectification de frontière » que du consentement de l'empereur Alexandre II, mais on ne négligeait pas les moyens qui eussent quelque peu forcé une pareille solution. Un des confidens les plus intimes du ministre et actuellement représentant de l'Allemagne près le roi Victor-Emmanuel, M. de Keudell, propriétaire de vastes domaines dans le royaume de Pologne, profitait de ses relations avec les notables du malheureux pays pour leur insinuer à plusieurs reprises de s'adresser à Berlin, d'y demander par exemple une occupation prussienne *temporaire* qui les mît à l'abri des sévices russes! En cherchant

(1) « Dans les précédentes occasions, M. de Bismarck m'a toujours parlé de la probabilité que l'armée russe serait trop faible pour étouffer l'insurrection. » Dépêche de sir A. Buchanan, 21 février 1863. — Il tint le même langage au ministre d'Autriche, comte Karolyi. De son côté, le directeur de la chancellerie diplomatique du grand-duc Constantin écrivait dès le 4 février, à la première nouvelle de l'envoi des généraux prussiens pour la conclusion d'une convention militaire : « Tout en reconnaissant la courtoisie de la mission de ces messieurs, nous ne pouvons pas nous rendre un compte exact de ce qui l'a motivée. Il n'y a pas de *pericolo* (*sic!*) *in mora,* et nous n'en sommes pas à avoir besoin de la coopération des troupes étrangères... Le gouvernement prussien fait le diable beaucoup plus noir qu'il n'est en effet. » Dépêche confidentielle de M. de Tengoborski à M. d'Oubril, ministre de Russie à Berlin.

(2) Les journaux allemands de l'époque ont publié cet entretien d'après le propre récit de M. Behrend, qui ne l'a pas démenti. Voyez entre autres la *Gazette de Cologne* du 22 février 1863.

bien dans l'histoire de cette funeste insurrection, on y trouverait peut-être d'autres agens prussiens, beaucoup plus obscurs, mais aussi beaucoup plus compromettans que M. de Keudell... Le président du conseil à Berlin espérait-il sérieusement tant obtenir de la « lassitude » de l'empereur Alexandre et de l'amitié du prince Gortchakof?

Quoi qu'il en fût de ces espérances ou de ces arrière-pensées, M. de Bismarck mit un empressement fiévreux à marquer dès le début sa solidarité absolue avec le vice-chancelier russe en face de l'Occident. Il lui offrit une convention militaire de la façon la plus spontanée, la plus impétueuse même; il prit sa défense en toute occasion et ne cessa de l'assister fidèlement, ardemment, dans ses passes d'armes diplomatiques avec les cabinets d'Angleterre, de France et d'Autriche, essuyant avec délices le premier feu des notes de M. Drouyn de Lhuys, supportant avec joie les clameurs universelles de la presse, répondant avec hauteur aux interpellations de son parlement. Les grands hommes du parti *progressiste* ne comprenaient rien, en cette occasion comme en tant d'autres, à la politique de leur « Polignac; » ils la trouvaient inopportune, périlleuse, et demandaient où était en tout cela l'intérêt allemand? A quoi le Polignac répondit un jour dans la chambre par cette image voilée et bien significative pourtant, que, « placé devant l'échiquier de la diplomatie, le *spectateur profane* croit la partie finie à chaque nouvelle pièce qu'il voit avancer, et peut même tomber dans l'illusion que le joueur change d'objectif... »

Certes M. de Bismarck ne changeait point d'objectif et pensait toujours à l'agrandissement de la Prusse; mais il est évident que jusqu'à l'automne de cette année 1863 il n'avait pas encore de plan bien arrêté : il « avançait des pièces » dans des directions différentes et attendait l'inspiration du hasard pour savoir de quel côté il porterait « le coup, » du côté du Mein, de la Vistule ou de l'Elbe? Il avait visé un moment le Cassel et s'était jeté avec quelque crânerie dans le conflit constitutionnel de ce pays avec l'électeur; il avait même donné à cette occasion le plaisant spectacle d'un ministre intervenant dans un état voisin pour y forcer le prince à la plus stricte observation du régime parlementaire, tout en gouvernant lui-même en dehors de la constitution et au moyen des impôts prélevés contrairement au vote de la chambre. Sans parler des projets aventureux qu'on nourrissait à Berlin touchant une rectification possible de frontière du côté de la Vistule, sur les bords de l'Elbe il y avait l'ancienne, la sempiternelle question des duchés, question assoupie depuis le traité de Londres, mais réveillée de nouveau en 1859 à la suite des événemens d'Italie et devenue même brûlante

depuis une dépêche fameuse, mortelle pour le Danemark, que lord John Russell, dans un moment d'inconcevable étourderie, avait lancée de Gotha le 24 septembre 1862, — le jour précisément de l'arrivée de M. de Bismarck au ministère! Les états secondaires, la diète de Francfort et M. de Rechberg lui-même étaient devenus très ardens et faisaient assaut de patriotisme allemand dans cette cause de Slesvig-Holstein, cause qu'ils croyaient au fond chimérique, et par laquelle ils entendaient seulement embarrasser la Prusse, la convaincre de « tiédeur nationale. » La tentation devenait grande de prendre au mot les états secondaires, la diète de Francfort, voire l'Autriche, de les entraîner contre le Danemark dans une guerre qui doterait la Prusse du magnifique port de Kiel et lui permettrait en outre de faire l'essai de « l'instrument » que le roi Guillaume Ier « perfectionnait » depuis quatre ans,... pourvu que la guerre pût être *localisée* et que les puissances européennes ne voulussent pas se mettre en travers comme en 1848! Le président du conseil à Berlin ne désespérait pas complétement d'y arriver par des manœuvres patientes et savantes. Il comptait sur l'amitié du prince Gortchakof, sur diverses constellations politiques, enfin sur la confusion étrange, et, pour parler avec Montaigne, sur « le grand tintamarre de cervelles » que certains principes de droit nouveau et de nationalité avaient introduit dans telle chancellerie du continent. Il se disait parfois que dans cette grave entreprise il pourrait bien n'avoir en définitive pour adversaire convaincu que ce bon lord Russell, qui, après sa fatale dépêche de Gotha, s'était de nouveau ravisé, s'était même constitué l'avocat, le protecteur et le *mentor* du malheureux gouvernement de Copenhague : un tel partner n'avait pas de quoi trop effrayer le preux chevalier de la Marche.

Dans les premiers temps toutefois, et tant que durèrent les négociations sur la Pologne, le chevalier de la Marche crut devoir user de prudence et jouer devant le cabinet de Saint-James à l'indifférence extrême au sujet de cette affaire « vexante » des duchés. Rien n'est plus instructif que de suivre dans les *state papers* ainsi que dans les documens communiqués au *Rigsraad* les épanchemens intimes et presque journaliers par lesquels M. de Bismarck était parvenu à persuader jusqu'à la dernière heure non-seulement à lord Russell et à son envoyé sir A. Buchanan, mais bien aussi à M. de Quade, le ministre danois près la cour de Berlin, que cette question du Slesvig-Holstein était une *marotte* des états secondaires et de l'Autriche, que la Prusse était loin de partager ces effervescences et ces concupiscences tudesques et qu'elle faisait son possible pour les calmer, pour les éconduire! Le 14 octobre 1863, quinze jours après que la diète de Francfort eut décrété l'exécution fédérale dans

le Holstein, M. de Bismarck stipulait même une *minute* avec l'envoyé de la Grande-Bretagne, sir A. Buchanan, par laquelle il s'engageait *à prévenir cette exécution*, si le Danemark acceptait la médiation anglaise (1). Le Danemark accepta, et lord Russell put enfin respirer. Encore le 6 novembre 1863, M. Quade écrivait de Berlin à son gouvernement : « Le premier ministre de Prusse, soit en raison de ses vues personnelles, soit à cause de l'attitude prise par l'Angleterre, a mis l'affaire dans une position qui *dépasse de beaucoup tout ce qu'on aurait pu espérer*. Je ne suis pas certain que la question soit envisagée à Vienne avec la même netteté et la même chaleur (chaleur pour les intérêts du Danemark!) qu'elle l'est ici... » Ainsi jugèrent la situation sir A. Buchanan et M. Quade encore le 6 novembre; mais ils ne tardèrent pas à être brusquement réveillés de leurs illusions par une dépêche éplorée du principal secrétaire d'état, datée du 9 novembre et conçue en ces termes : « Si les informations qui me parviennent sont exactes, M. de Bismarck n'oppose plus aucune objection (*no longer offers any objection*) à l'exécution fédérale dans le Holstein; le gouvernement de sa majesté ne peut que laisser à l'Allemagne la responsabilité d'exposer l'Europe à une guerre générale... » Les informations n'étaient malheureusement que trop exactes, et les déboires du bon Johnny allaient commencer.

C'est que deux faits importans venaient d'avoir lieu dans l'intervalle de trois semaines qui s'était écoulé depuis la *minute* du 14 octobre; dans cet intervalle, le cabinet de Saint-James avait donné au gouvernement russe quittance définitive des affaires de Pologne, et l'empereur Napoléon III avait lancé dans le monde un fantastique projet de congrès *pour l'arrangement de toutes les questions pendantes!...* Charmé au plus haut degré du concours que lui prêtait M. de Bismarck en ce mois d'octobre dans les difficultés danoises, le principal secrétaire d'état s'était enfin décidé à lui faire le sacrifice tant de fois demandé de la question polonaise, à rappeler même par le télégraphe un courrier porteur d'une note très comminatoire à l'adresse du gouvernement de Saint-Pétersbourg, et à remplacer cette missive par une dépêche des plus humbles, qui renonçait à toute controverse ultérieure sur cette matière (20 octobre) (2). De son côté, l'empereur des Français, tenu

(1) Dépêche de M. Buchanan du 17 octobre 1863. *Inclosure. — Minute of conversation between M. de Bismarck and sir A. Buchanan.*

(2) Cherchant une issue tant soit peu honorable à la campagne si follement engagée, le chef du *foreign office* avait imaginé vers la fin de septembre (à la suite du discours de Blairgowrie) de déclarer l'empereur Alexandre *déchu de ses droits sur la Pologne* « pour n'avoir pas rempli les conditions en vertu desquelles la Russie a obtenu ce

au courant de ces menées, profondément dépité de cet abandon de l'Angleterre, et ne pouvant se résoudre à accepter son échec ni surtout à en faire l'aveu sans phrases devant le corps législatif, avait imaginé (5 novembre) cet appel à un congrès général, qui ne fit qu'augmenter les inquiétudes de l'Europe, et inspirer notamment au chef du *foreign office* des terreurs indicibles. Non content de répondre à l'invitation du cabinet des Tuileries par une note des plus acerbes et blessantes, lord John Russell se mit en campagne afin de préserver les cours étrangères de la contagion de l'idée française; il perdit presque entièrement de vue les dangers du Danemark et ne songea plus qu'à combattre le projet de Napoléon III, projet assurément peu viable, et qui, pour mourir de sa mort naturelle, n'avait nul besoin d'un pareil déploiement des forces britanniques. Le président du conseil de Prusse jugea le moment venu d'abattre son jeu. La dernière ombre d'une entente occidentale venait de disparaître; seule l'alliance de la Russie et de la Prusse demeurait intacte, inébranlable, au milieu du désarroi général des cabinets; aucun concert européen pour la protection du Danemark n'était à craindre. M. de Bismarck pouvait maintenant « ne plus avoir d'objection » contre l'exécution fédérale dans le Holstein, et bientôt un événement inespéré, un de ces coups de fortune magnifiques comme les a rencontrés si souvent le ministre de Guillaume Ier dans sa merveilleuse carrière, vint lui prouver qu'il était décidément en veine. La mort subite du roi Frédéric VII (15 novembre 1863) a quelque chose de si tragique, de si fatal pour les

royaume en 1815. » La France devait faire une déclaration analogue; mais M. Drouyn de Lhuys, devenu prudent, et pour cause, ne voulut expédier sa note qu'après que celle de l'Angleterre fut parvenue au prince Gortchakof. Lord Russell écrivit donc sa dépêche; elle fut lue au conseil, approuvée par lord Palmerston, et copie en fut donnée au ministre des affaires étrangères de France. Déjà lord Napier avait été avisé d'informer le prince Gortchakof d'une « communication importante » qu'il aurait bientôt l'honneur de lui transmettre, et le duc de Montebello était également instruit par le gouvernement français d'avoir à appuyer son collègue de la Grande-Bretagne dans sa déclaration solennelle; déjà même le document tant débattu était parti pour sa destination et s'acheminait vers Saint-Pétersbourg... quand soudain, et à l'ébahissement indicible des initiés, un coup de télégraphe arrêtait brusquement en Allemagne le courrier porteur de la note; un autre coup de télégraphe informait lord Napier qu'il ne serait plus donné suite à « l'importante communication. » C'est que dans l'intervalle le comte Bernstorff était venu faire lecture au *foreign office* d'une dépêche prussienne où M. de Bismarck invitait le principal secrétaire d'état à prendre garde à sa démarche, — car, si le tsar était déclaré déchu de ses droits sur la Pologne pour sa violation du traité de Vienne, les gouvernemens allemands pourraient bien aussi déclarer de leur côté le roi de Danemark déchu de sa souveraineté sur les duchés de l'Elbe pour n'avoir pas rempli tous les engagemens du traité de Londres... Lord John Russell rappela le courrier et déchira la note. —Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1865, *Deux Négociations de la diplomatie contemporaine; M. de Bismarck et l'alliance du nord.*

destinées du Danemark, qu'elle fait penser à l'une des paroles les plus désolées que nous ait léguées l'antiquité, à ce cri lugubre de l'historien : *non esse curæ deis securitatem nostram, esse ultionem.*

Cette mort donna en effet une tournure toute nouvelle aux exigences tudesques envers la malheureuse monarchie scandinave. L'Allemagne ne se contentait plus d'une exécution fédérale dans le Holstein; elle prétendait ne pas reconnaître la souveraineté du nouveau roi Christian IX dans les duchés, et voulait y introniser cette intrigante et félone famille d'Augustenbourg dont M. de Bismarck lui-même avait jadis obtenu le désistement contre 1 million 1/2 de *rixdalers* payé par le gouvernement de Copenhague. Ce n'est que de ce moment aussi que les idées du ministre de Guillaume Ier semblent s'être fixées avec la dernière précision; décidément c'est du côté de l'Elbe que la Prusse allait commencer à « s'arrondir » et à compléter son unité! Une fois la résolution prise, M. de Bismarck mit à l'exécuter une ardeur, une audace, une habileté incomparables; ce coup d'essai fut un coup de maître, et le grand Machiavel eût certainement trouvé un plaisir « divin » à contempler l'adresse, ou, comme il eût dit, la *virtù* avec laquelle le chevalier de la Marche sut, dans l'espace de quelques semaines, empaumer ce pauvre lord Russell, enguirlander l'empereur Napoléon III, entraîner l'Autriche dans une expédition lointaine, aussi injuste qu'insensée, mettre en avant le *Bund* et l'évincer en même temps, terroriser les états secondaires et éconduire leur protégé, prendre enfin en ses mains uniques la sainte cause de la patrie allemande, et, selon le mot de l'apôtre, se faire tout à tous!..

Le spectacle que présentait l'Europe au commencement de l'année 1864 était à coup sûr l'un des plus bizarres et des plus affligeans qu'ait connus l'histoire. Deux grandes puissances jalouses l'une de l'autre, et destinées même bientôt à se livrer des combats mortels pour les dépouilles arrachées à leur victime, deux grandes puissances, à la fois stimulées et décriées par toute une ligue des princes et des peuples de la Germanie, attaquaient un état faible, mais qui fut une monarchie antique et glorieuse, et dont l'existence était proclamée par tous les cabinets nécessaire à la balance des nations; elles l'attaquaient sous le prétexte le plus futile, au nom d'une cause que le chef même de la coalition avait qualifiée jadis « d'éminemment inique, frivole, désastreuse et révolutionnaire. » C'est d'ailleurs pour punir le roi Christian IX de sa désobéissance au *Bund* que la Prusse et l'Autriche s'étaient chargées de cette œuvre de « justice, » et cette œuvre, elles l'inauguraient par une déclaration formelle de leur propre désobéissance envers le même *Bund;* elles agissaient en « mandataires de l'Allemagne, » et l'Allemagne entière protestait

contre l'usurpation du mandat! — Toutes ces choses monstrueuses, l'Europe les regardait et les laissait faire, cette même Europe qui en 1848, lors de la première agression allemande contre le royaume scandinave, n'avait pas manqué à son devoir et avait su noblement le remplir malgré la grande tourmente révolutionnaire qui eût pu lui servir d'excuse. Les puissances furent unanimes alors pour défendre le faible contre l'oppresseur; l'empereur Nicolas se trouva d'accord sur ce point avec la république du général Cavaignac, et il n'est pas jusqu'aux diplomates improvisés par la « surprise » de février qui n'eussent montré à ce moment une intelligence suffisante des conditions de l'équilibre du monde. Il a été réservé à des hommes d'état des plus expérimentés, à des chanceliers vieillis dans la tradition et le respect des traités, à des représentans des monarchies régulières et fortes, de laisser consommer une œuvre révolutionnaire que les Bastide et les Petetin avaient cru de leur devoir de ne point admettre (1)! Sans doute c'est surtout l'Angleterre qui portera devant la postérité la honte de la ruine du Danemark, car c'est elle qui avait pris en main la cause du royaume scandinave, qui l'avait conseillé, guidé, morigéné jusqu'au dernier jour, et qui avait solennellement déclaré *qu'au moment du danger il ne combattrait pas seul;* il serait toutefois injuste d'en prétendre exonérer complétement le reste des puissances européennes. Aussi plus d'un esprit réfléchi et honnête assignait-il dès lors à ce démembrement d'une monarchie en plein XIXe siècle toute la portée qu'avait eue un autre démembrement au siècle précédent, et en prévoyait-il avec anxiété de grands bouleversemens et des catastrophes formidables dans l'avenir. Les naïfs, ou, pour parler avec M. de Bismarck, les *profanes*, pouvaient seuls croire la partie finie après ce premier coup porté au droit des nations, après ce premier exploit aussi de « l'instrument » merveilleux que le gouvernement prussien avait mis tant d'années et de soins à « perfectionner. »

Le canon de Missunde fut pour le chevalier de la Marche ce que le canon de Toulon avait été autrefois pour certain officier de la Corse, et cette courte campagne des duchés révéla bien des choses au futur vainqueur de l'Europe. Il y apprit que les droits légitimes, les traités consacrés, les *minutes* stipulées, la foi jurée et maintes autres vieilleries réputées inattaquables étaient bien plus débiles et caduques encore que les pauvres forteresses élevées par

(1) « En 1848, le Danemark avait demandé la protection de la France; M. Bastide, alors ministre des affaires étrangères sous la république, prit chaudement (*warmly*) la cause, et il fut même question d'envoyer 10,000 hommes pour assister les Danois dans la défense de leur pays... » Dépêche de lord Cowley du 13 février 1864. — Voyez aussi les curieuses dépêches de M. Petetin, alors envoyé de la république en Hanovre.

les Danois dans les âges précédens, et, si les Moltke et les Roon firent dans cette guerre l'essai pleinement satisfaisant de leur fusil à aiguille, il put de son côté éprouver les qualités précieuses, inaltérables, de son instrument à lui... Il faut bien le dire, pendant toute cette expédition contre le Danemark le prince Gortchakof n'a cessé de favoriser le ministre prussien par tous les moyens, de lui tendre avec empressement, et le plus souvent à la dérobée, une main secourable à chaque traversée difficile. Son concours fut absolu et d'autant plus efficace qu'il prenait les dehors d'une neutralité affairée en quête d'un arrangement pacifique. C'est ainsi qu'il aida le président du conseil de Berlin à faire entrer dans la tête récalcitrante de lord Russell le raisonnement aussi spécieux que plaisant, que l'occupation du Holstein par les troupes fédérales deviendrait un titre de validation entre les mains du nouveau roi de Danemark. « M. de Bismarck me dit, écrivait le 28 novembre sir A. Buchanan, qu'une exécution fédérale préviendrait tout mouvement révolutionnaire dans le Holstein, et serait en même temps à un certain degré une *reconnaissance indirecte* du roi Christian IX comme duc de Holstein de la part de la diète de Francfort. Son excellence affirma que l'état alarmant de l'Allemagne commandait qu'il fût procédé immédiatement à l'exécution; mais elle ne put ou ne voulut m'expliquer comment une pareille exécution serait une reconnaissance de la souveraineté du roi Christian et pourrait éviter l'apparence d'une occupation... » Trois jours après, le 1er décembre, lord Napier mandait de son côté de Saint-Pétersbourg : « Le langage du prince Gortchakof me fait croire qu'il est persuadé que M. de Bismarck a des *vues modérées* dans cette question. Le vice-chancelier est disposé à considérer une exécution fédérale, si elle est bien conduite, comme une *mesure conservatrice*. Dans son opinion, les troupes fédérales, agissant d'après des instructions judicieuses, assureraient l'ordre, et maintiendraient la distinction nécessaire entre la question législative et la question dynastique... » *Je dépouille, donc je reconnais!* disait M. de Bismarck par une logique qui n'était qu'à lui (1), mais que partageait à ce moment le prince Gortchakof et que es deux amis essayèrent bientôt d'appliquer aussi au Slesvig, après que le chef du *foreign office* s'y fut résigné dans le Holstein. « Le vice-chancelier russe m'a fait ce matin la suggestion, écrivait de nouveau lord Napier de Saint-Pétersbourg en date du 11 janvier, qu'on devrait engager le Dane-

(1) Les feuilles officieuses de Berlin ont renouvelé ce raisonnement dans leurs récentes discussions sur les lois de garantie accordées au saint-siége. Le pape, argumentaient-elles, ne peut pas être traité en souverain, vu qu'il n'y a pas moyen d'exercer contre lui des représailles en se saisissant de ses états.

mark à *admettre* l'occupation du Slesvig par des forces de l'Autriche et de la Prusse à titre de *garantie* donnée à ces deux puissances par rapport à la population allemande du duché... » Ainsi continuent de nous instruire et de nous édifier les *state papers* et les documens communiqués au *Rigsraad :* on n'y trouve pas une seule insinuation ou « suggestion » partie des bords de la Sprée contre le Danemark qui ne soit aussitôt répercutée sur les bords de la Néva. Et pourtant le Danemark a été de tout temps l'ami et le protégé de l'empire des tsars! Plus que toute autre puissance au monde, la Russie avait intérêt à préserver la liberté de la Baltique, à ne pas laisser tomber le port de Kiel aux mains de la Germanie; plus que toute autre puissance aussi elle était tenue de faire cette réflexion que la Courlande et la Livonie parlaient un allemand bien autrement pur et harmonieux que le Slesvig! Enfin c'était bien la cause de la révolution contre celle de la souveraineté légitime qui se trouvait engagée dans ce débat sur l'Eider : le vieux Nesselrode l'avait déclaré dans une circulaire célèbre, et qu'eût dit l'empereur Nicolas de pareilles complaisances pour la révolution de la part d'un chancelier russe?.. Alexandre Mikhaïlovitch fera encore l'étonnement de l'histoire par l'immensité de sa gratitude envers M. de Bismarck.

II.

Ainsi fut inaugurée au sujet des questions de Pologne et de Danemark cette action commune des deux ministres de Russie et de Prusse, qui devait persister pendant tant d'années encore et avoir une influence si considérable, si désastreuse, sur les affaires du continent. Avec cette année 1863 commence la seconde période du ministère du prince Gortchakof, sa seconde *manière*, assurément beaucoup plus discutable. A la « cordialité » française, convenablement dosée et en somme tonique, qui avait prévalu jusque-là, va succéder l'amitié prussienne, trop passionnée, trop absorbante sans contredit. Dans cette seconde période en effet, Alexandre Mikhaïlovitch ne gardera plus cet esprit calme et réservé et cet égoïsme intelligent qui ont fait sa fortune lors de ses intimités avec l'empereur Napoléon III; il embrassera toutes les opinions, toutes les causes de son redoutable ami de Berlin, sans malheureusement posséder son étonnante flexibilité d'esprit, son art merveilleux de se tourner et de se retourner. Rien par exemple n'égale l'adresse avec laquelle M. de Bismarck sait à l'occasion oublier un passé importun, ne plus se souvenir surtout de ses torts envers autrui; il a même pour cela un euphémisme charmant, il appelle cela un *mal-*

entendu. C'est de ce nom qu'il a décoré plus d'une fois et du haut de la tribune sa longue et outrageante lutte contre le parlement et jusqu'à la guerre qu'il fit en 1866 à l'Autriche (petit malentendu qui coûta la vie à 40,000 hommes!), et comment ne pas admirer aussi l'affection, l'enthousiasme qu'il a fini par inspirer à cet excellent lord Russell, l'homme d'état certes qu'il a le plus berné, le plus maltraité en 1863 pendant le différend danois? Quant à ses démêlés polonais de la même année 1863 avec les puissances occidentales, il fut d'autant plus prompt à les effacer de sa mémoire que ces puissances elles-mêmes avaient le sentiment d'une grande étourderie commise. Il dicta au roi Guillaume une réponse des plus polies et pleine des attendrissans souvenirs de Compiègne à la lettre de Napoléon III concernant le congrès, et vers la fin de l'année il se trouvait déjà dans un accord touchant avec le cabinet des Tuileries au sujet du traité de Londres, traité qui garantissait l'intégrité de la monarchie danoise, et qu'une circulaire de M. Drouyn de Lhuys qualifiait maintenant d'*œuvre impuissante!* En ce qui regarde l'Autriche, il lui accorda très vite une indulgence plénière pour son égarement polonais du printemps, voire pour l'entreprise bien autrement répréhensible tentée au mois d'août dans *la journée des princes* à Francfort; au mois de novembre, il en faisait déjà son compagnon et son complice dans la guerre des duchés. Tout autre se montra le prince Gortchakof : il ne voulut jamais pardonner à la France et à l'Autriche leur ingérence dans les affaires de Pologne, et demeura récalcitrant à tout essai de raccommodement. Il ne connut plus d'intimité qu'avec le cabinet de Berlin, et l'ancien collègue de Francfort devint son unique confident et allié. Le fameux aphorisme de 1856 subit dès lors une modification importante : à partir de 1863, le chancelier russe se mit à *bouder* tout en continuant de *se recueillir*, et les Achéens ont payé bien cher ce dépit d'Achille! Les bouderies d'Alexandre Mikhaïlovitch ont été presque aussi fatales à l'Europe que les rêveries de Napoléon III!

Un rêve, un vrai *songe d'une nuit d'été*, telle apparaît, par rapport aux affaires d'Allemagne, cette politique napoléonienne à la fois raisonnée et chimérique, ingénieuse et ingénue, qui crut sincèrement travailler au bien et n'accumula que désastres et ruines. On avait eu un jour une vision sublime aux Tuileries : l'Italie était complétée dans son unité, l'Autriche relevée, la Prusse rendue plus homogène, l'Allemagne plus satisfaite, l'Europe régénérée et la France rassurée et glorieuse. Tout cela ne dépendait que d'une seule hypothèse, mais qui n'en était point une, d'une bataille livrée et gagnée par les *kaiserliks* braves et aguerris de tout temps contre cette *land-*

wehr prussienne qui depuis un demi-siècle n'avait pas senti la poudre, — et c'est sur ce frêle esquif, dans cette « coque de noix, » comme eût dit le Puck du *Midsummer night's dream*, que fut embarquée la fortune de César et celle de la France!.. Tout le monde en effet croyait à ce moment à la supériorité militaire incomparable de l'Autriche sur sa rivale téméraire en Allemagne; personne n'admettait la possibilité d'une victoire prussienne, encore moins d'une victoire aussi décisive et aussi foudroyante que devait l'être Sadowa. « C'était là, disait plus tard M. Rouher dans une séance mémorable du corps législatif, c'était là un événement que l'Autriche, que la France, que le militaire, que le simple citoyen, avaient considéré tous comme invraisemblable, car c'était comme une présomption universelle que l'Autriche devait être victorieuse, et que la Prusse devait payer et payer chèrement le prix de ses imprudences... » Cette présomption, très réelle et universelle alors, demeurera la seule excuse de Napoléon III devant l'histoire, dans cette fantasmagorie lamentable qui fut annoncée au monde par le discours d'Auxerre au mois de mai 1866, mais dont les origines remontent à la convention de septembre et à la première excursion de M. de Bismarck en France après sa campagne de Danemark, en automne 1864 (1).

« J'ai du moins une supériorité sur mon vainqueur, dit après la bataille d'Austerlitz, avec une dignité non dépourvue certes de finesse, l'empereur d'Autriche François Ier à M. de Talleyrand, le négociateur de la paix de Presbourg; je puis rentrer dans ma capitale après un si grand désastre, tandis qu'il serait difficile à votre maître, malgré tout son génie, de faire la même chose dans une situation semblable. » Ce mot curieux fait ressortir d'une manière bien saisissante le vice profond, incurable, de tout césarisme. Pas plus que le vainqueur d'Austerlitz, Napoléon III ne pouvait accepter d'échec; il était tenu de *faire grand*, condamné au succès et au prestige. Aussitôt après les mésaventures et les mécomptes dans les affaires de Pologne, de Danemark et du congrès, il dut songer à une revanche, il dut reporter ses regards du nord au sud, et « prendre une attitude » par la convention de septembre, qui semblait être la préface d'une nouvelle et grande œuvre. On était isolé en Europe, aigri contre l'Angleterre, très gêné vis-à-vis de la Russie, plus que froid avec l'Autriche, et c'est avec un certain tressaillement intime qu'on vit M. de Bismarck accourir en France (octobre 1864) à la première nouvelle de la convention conclue avec le cabinet de Turin. Évidemment on allait « faire quelque chose

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1868, *les Préliminaires de Sadowa*, ainsi que l'ouvrage si instructif du général La Marmora, *Un pò più di luce*, Firenze, 1873.

pour l'Italie; » sans rancune comme sans préjugés, le président du conseil de Prusse venait renouer les conversations entamées, deux ans auparavant, lors de sa courte mission de Paris.

Il n'apportait rien de nouveau à la vérité; il affirmait seulement que son alliance avec le Habsbourg dans la guerre contre le Danemark n'avait été qu'un simple incident, et laissait clairement entrevoir son désir de garder pour la Prusse les pays récemment conquis sur l'Elbe au nom de la confédération germanique. Pour le reste, il ne faisait que varier l'ancien thème sur le duel inévitable, imminent, entre Berlin et Vienne, sur les avantages qu'en pourrait recueillir l'Italie, sur l'utilité pour la France d'avoir une Prusse mieux configurée, solidement assise, et dès lors son alliée naturelle, immanquable dans toutes les questions de *civilisation* et de *progrès*. De tels épanchemens, venant d'un ministre qui avait donné sa mesure dans la campagne des duchés, rencontrèrent maintenant un auditoire bien autrement attentif qu'en 1862. Sans le prendre encore pour un homme tout à fait *sérieux*, on tomba d'accord pour lui reconnaître la qualité d'un homme utile, d'un homme de l'avenir, que l'Italie devrait cultiver avec soin, que la France, de son côté, ferait bien de surveiller, de stimuler et de manier. Les coryphées de la démocratie impériale, le prince Napoléon le premier, se montraient surtout épris des perspectives qu'on leur ouvrait. Un membre distingué de ce groupe, un diplomate réputé habile entre tous et que son nom déjà obligeait envers la cause italienne, fut recherché dans sa retraite et placé à la tête de la mission à Berlin, érigée maintenant en ambassade. Un autre membre du « parti de l'action » également en disponibilité depuis quelque temps, un ancien ambassadeur à Rome, ne tarda pas, lui aussi, à être rappelé dans les conseils de l'empire : à côté de M. Rouher, il était destiné à y former un contre-poids utile aux idées quelque peu « surannées » de M. Drouyn de Lhuys. Au-delà des Alpes enfin, à Turin, un général bien connu pour sa « prussomanie » avait pris en main la direction des affaires politiques dès le 23 septembre. Chacun de ces personnages, — M. Benedetti, M. de La Valette, le général La Marmora, — aura son rôle et son jour dans le grand drame de 1866.

A ce moment toutefois, dans l'automne 1864, aucun plan ne fut arrêté ni même discuté : on n'en était encore qu'aux simples confidences, à des conversations ondoyantes et fuyantes, à ce que, dans le langage diplomatique, on n'eût pas même osé appeler un échange d'idées; mais l'impression que remporta le ministre prussien de cette rapide excursion en France fut assez encourageante pour lui faire lancer aussitôt cette circulaire du 24 décembre 1864 qui devint le point de départ de son action contre l'Autriche. Dans cette

circulaire en effet, M. de Bismarck posait pour la première fois la question des pays de l'Elbe, qu'il savait bien être une question de guerre. Six mois auparavant, dans la déclaration péremptoire faite le 28 mai 1864 au sein de la conférence de Londres, l'Autriche et la Prusse avaient demandé « la réunion des duchés de Slesvig et de Holstein en un seul état sous la souveraineté du prince héréditaire d'Augustenbourg, » et le cabinet de Berlin eut soin d'ajouter alors que ce prince avait « aux yeux de l'Allemagne *le plus de droits* à la succession, que sa reconnaissance par le *Bund* était par conséquent assurée et qu'il réunissait de plus les *suffrages indubitables* de la grande majorité des populations de ce pays... » Tout autres étaient les sentimens du ministre prussien vers la fin de la même année, quelque temps après son retour de Paris. Dans une dépêche circulaire adressée aux cours allemandes, le président du conseil de Berlin déclarait maintenant (24 décembre 1864) que des doutes graves étaient venus assaillir son esprit touchant les titres du duc d'Augustenbourg, que plusieurs concurrens sérieux, tels que les princes d'Oldenbourg et de Hesse, avaient surgi dans l'intervalle (1), qu'au milieu de revendications si multipliées et si confuses il se trouvait perplexe, que sa conscience n'était pas suffisamment édifiée sur le point de droit, qu'il éprouvait le besoin de se recueillir et de « consulter les légistes ! »

On connaît l'arrêt magnifique que ne tardèrent pas à prononcer les « légistes, » — les syndics de la couronne, — ainsi que les conclusions que sut en tirer le ministre si scrupuleux dans sa conscience. Il y avait des juges à Berlin, et ils le prouvèrent en déboutant toutes les parties, en les déclarant toutes mal fondées dans leurs prétentions : Hesse, Oldenbourg, Brandebourg, Sonderbourg-Augustenbourg, aucun d'eux n'avait de droits à la succession du Slesvig-Holstein ; seul, le roi de Danemark y avait des titres ! Or, comme le roi de Danemark avait été forcé par la guerre d'aban-

(1) Il n'est pas inutile de marquer en passant les circonstances au milieu desquelles s'étaient produites ces nouvelles candidatures. Sommé par la conférence de Londres de formuler ses prétentions, M. de Bismarck n'avait pu faire autrement que de suivre l'Autriche et se prononcer (28 mai 1864) pour le duc d'Augustenbourg. Le 2 juin, à la réunion suivante de la conférence (le télégraphe avait eu le temps de jouer), le plénipotentiaire russe déclarait inopinément que l'empereur, son auguste maître, « désirant faciliter autant qu'il dépendait de lui les arrangemens à conclure, » avait cédé ses droits éventuels, comme chef de la maison Holstein-Gotorp, à son parent... le grand-duc d'Oldenbourg ! Le 18 juin, un autre parent de l'empereur Alexandre II, le prince Frédéric-Guillaume de Hesse, venait également faire valoir ses droits à la succession, auprès de la conférence de Londres. — C'est là un exemple des nombreux et discrets services que le prince Gortchakof a su rendre à son ami de Berlin dans la triste campagne des duchés.

donner les provinces de l'Elbe aux souverains de la Prusse et de l'Autriche, M. de Bismarck en concluait que les deux monarques pouvaient disposer de leur « propriété » suivant leur convenance, sans aucune intervention du *Bund*, et il demandait à l'empereur François-Joseph de céder sa part de conquête contre de beaux deniers comptans. Cette impudente prétention, le ministre prussien finit par la formuler dans une dépêche hautaine et pleine de menaces, datée le 11 juillet 1865 de Carlsbad, de l'endroit même où le vieux roi Guillaume était venu jouir de l'hospitalité autrichienne durant la saison des eaux. L'alerte fut vive pendant quelques semaines. M. de Bismarck ne faisait pas mystère des négociations qu'il venait d'entamer avec l'Italie; il disait à M. de Gramont « que, loin de redouter la guerre, il l'appelait de tous ses vœux; » quelques jours après, il déclarait même à M. de Pfordten, président du conseil de Bavière, « que l'Autriche ne saurait soutenir une campagne, qu'il suffirait de porter un seul coup, de livrer une seule et grande bataille *du côté de la Silésie* pour avoir raison du Habsbourg. » Au fond, il ne voulait que tâter le terrain et faire une forte reconnaissance. A ce moment, il n'était pas encore assez sûr des dispositions de l'empereur Napoléon III pour oser risquer le grand enjeu; il fallait du temps aussi avant d'amener le pieux Hohenzollern à prononcer le « Dieu le veult ! » d'une guerre fratricide. Il dut se contenter de cette convention de Gastein (14 août 1865), qui ne fut qu'un arrangement provisoire, une première brèche faite pourtant aux droits du *Bund* et comme une consécration indirecte des conclusions qu'il avait prétendu tirer de l'arrêt prononcé par les fameux syndics de la couronne.

Le jour même où il signait à Gastein cette transaction équivoque, M. de Bismarck écrivait à sa femme un petit billet ainsi conçu : « Je n'ai pas trouvé pendant plusieurs jours un moment de loisir pour te donner de mes nouvelles. Le comte Blome est de nouveau ici, et nous faisons notre possible pour conserver la paix et boucher les crevasses de l'édifice. Avant-hier j'ai consacré une journée entière à la chasse. Je crois t'avoir écrit que je suis revenu bredouille de ma première expédition; cette fois j'ai du moins abattu une biche, mais je n'ai vu rien autre chose pendant les trois heures que je me livrais sans broncher aux expérimentations de toutes les espèces d'insectes, et que la bruyante activité de la cascade au-dessous de moi m'arrachait du cœur le cri : *Petit ruisseau, laisse là ton murmure* (1). Après tout, c'était un très beau coup tiré à travers le précipice : l'animal, tué raide, tomba les quatre pattes en l'air de la

(1) Vers d'une chanson allemande.

hauteur de plusieurs clochers dans le torrent à mes pieds... » Après tout, ce n'était pas non plus un coup manqué que celui qui abattit pour ne plus se relever le candidat chéri du *Bund*, le pauvre Augustenbourg, et fit tomber le petit duché de Lauenbourg dans la gibecière prussienne! Ce fait de chasse et de diplomatie eut même un retentissement extraordinaire en Allemagne, en France, et il n'est pas jusqu'à lord John Russell qui n'en ressentît la secousse. Le principal secrétaire d'état tint à honneur de s'associer à M. Drouyn de Lhuys dans une protestation très éloquente contre les arrangemens pris à Gastein, et l'escadre cuirassée de la Grande-Bretagne, qui n'avait point paru dans la Baltique lors de la guerre du Danemark, vint du moins cette fois rendre une visite courtoise à la flotte française de Cherbourg. Là se borna du reste la démonstration des deux puissances de l'Occident; M. de Bismarck put jouir en paix de son triomphe et du titre de comte que lui rapporta la belle campagne de 1865.

Est-il permis de se départir de la gravité de l'histoire pour signaler encore un autre incident de Gastein, un petit tableau de genre et de mœurs qui fit beaucoup parler de lui à cette époque, et devint même l'objet d'explications intimes entre le président du conseil de Prusse et un ami dévoué, tout confit en dévotion? Et pourquoi pas, si la lettre de M. de Bismarck à M. André (de Roman) au sujet de Mlle Pauline Lucca est une des pages les plus curieuses de sa correspondance familière, si elle éclaire d'un jour bien pittoresque ce front vaste et chauve sur lequel la main du roi Guillaume venait de poser la couronne de comte!.. Donc, au milieu de ces négociations politiques et de ses chasses aux biches, M. de Bismarck trouva le temps à Gastein de se faire photographier dans une attitude romanesque avec Mlle Lucca, première cantatrice de l'opéra royal de Berlin. Les photographies causèrent un certain scandale sur les bords de la Sprée; les coryphées du *parti de la croix* furent surtout émus des licences thermales que prenait l'ancien lévite du tabernacle, le fervent disciple de MM. Stahl et de Gerlach. M. André (de Roman) voulut bien accepter le rôle du Nathan de la Bible, et, dans un sermon écrit, tout confidentiel, il ne se borna pas à parler de la Bethsabée de l'Opéra, il dit aussi quelques mots bien sentis touchant la réparation par les armes que le premier ministre de Prusse avait voulu tout dernièrement imposer au bon docteur Virchow, le très savant et très pacifique inventeur de la *trichine*. M. André trouvait que ce n'était point là la conduite d'un véritable chrétien; il ne cachait pas non plus que les anciens amis gémissaient de ne plus voir leur Éliacin assister au service divin, et commençaient même à être bien inquiets de l'état de son âme. C'est à une pa-

reille semonce que M. de Bismarck répondit par la lettre intime qui suit et qu'une indiscrétion heureuse a depuis livrée à la publicité, lettre bien caractéristique assurément, et qui fait encore une fois penser à ce Cromwell dont le souvenir a été déjà si souvent évoqué dans le cours de cette étude.

« Cher André (1), bien que mon temps soit très mesuré, je ne puis cependant me refuser à répondre à une interpellation qui m'est adressée par un cœur honnête et sous l'invocation du Christ. Je suis profondément peiné de causer du scandale aux chrétiens qui ont la foi, mais j'ai la certitude que c'est là une chose inévitable dans ma situation. Je ne parlerai déjà pas des camps qui me sont nécessairement opposés en politique, et qui n'en comptent pas moins dans leur sein un grand nombre de chrétiens, des gens qui m'ont de beaucoup devancé dans la voie du salut, et avec lesquels cependant je dois être en lutte pour des choses qui, à mon sentiment comme au leur, sont des choses terrestres; j'en appellerai seulement à ce que vous dites vous-même : « que rien de ce qui est omis ou commis dans les régions élevées ne demeure caché. » Où est l'homme qui, dans une pareille situation, ne causerait pas de scandale à tort ou à raison? Je vous accorderai bien plus encore, car votre expression « ne demeure caché » n'est point exacte. *Plût à Dieu* qu'en dehors des péchés que le monde me connaît je n'en eusse pas sur mon âme d'autres qui restent ignorés et pour lesquels je ne puis espérer de pardon que de ma foi dans le sang du Christ! Comme homme d'état, je crois même user de beaucoup trop de ménagemens encore; d'après mon sentiment, je suis plutôt lâche, et cela parce qu'il n'est pas si facile dans des questions qui se posent devant moi d'arriver toujours à cette clarté au fond de laquelle s'épanouit la confiance en Dieu. Celui qui me reproche d'être un homme politique sans conscience me fait du tort; il devrait d'abord commencer par éprouver lui-même sa conscience sur ce champ de combat. Pour ce qui regarde l'affaire de Virchow, j'ai de longtemps dépassé l'âge où, dans de pareilles questions, on demande conseil à ce qui est chair et sang; si j'expose ma vie pour une cause, je le fais dans cette foi que j'ai fortifiée par un combat long et pénible, mais aussi par la prière fervente et humble devant Dieu; cette foi, la parole de l'homme ne peut la renverser, pas même la parole d'un ami dans le Seigneur et d'un serviteur de l'église. Il n'est point vrai que je ne fréquente jamais une église. Depuis tantôt sept mois, je suis ou absent (de Berlin) ou malade; qui donc a pu faire l'observation de ma négligence? Je conviens volontiers que cela a pu arriver souvent, bien moins par le manque de temps que par des con-

(1) On a tâché de conserver à la traduction le caractère d'édifiante obscurité qui distingue l'original.

sidérations de santé, l'hiver surtout; je suis tout prêt à donner des éclaircissemens plus circonstanciés à tous ceux qui se croient la vocation d'être mes juges en cette matière : pour vous, vous m'en croirez sans autres détails de médecine. Quant à la photographie Lucca, vous porteriez probablement un jugement moins sévère, si vous saviez à quel hasard elle doit son origine. En outre, Mlle Lucca, quoique cantatrice, est une dame à laquelle on n'a jamais, pas plus qu'à moi, reproché des relations illicites. Néanmoins j'aurais certainement eu soin de me tenir en dehors du verre braqué sur nous, si j'avais dans un moment tranquille réfléchi au scandale que tant de fidèles amis devaient trouver à ce badinage. Vous voyez par les détails dans lesquels j'entre que je considère votre lettre comme bien intentionnée, et que je ne songe en aucune façon à me mettre au-dessus du jugement de ceux qui partagent avec moi la même foi; mais j'attends de votre amitié et de vos lumières chrétiennes que vous recommandiez aux autres, pour les circonstances futures, plus d'indulgence et de charité dans leurs jugemens : nous en avons besoin tous. Je suis du grand nombre des pécheurs auxquels manque la gloire de Dieu; je n'en espère pas moins comme eux que, dans sa grâce, il ne voudra pas me retirer le bâton de l'humble foi à l'aide duquel je cherche à trouver ma voie au milieu des doutes et des dangers de ma situation; cette confiance toutefois ne doit pas me rendre sourd aux reproches faits par des amis, ni impatient de jugemens superbes et durs. »

Serrons la haire avec la discipline; ne songeons plus qu'au diplomate en tunique et en casque, au « comte de fer » (*der eiserne graf*), comme l'appellera bientôt son peuple, et voyons les dispositions de la France à son égard au moment où, après avoir quitté la vallée rocailleuse de Gastein, il se préparait à visiter la douce plage de Biarritz pour y saluer le sphinx, pour l'interroger, le deviner, et... le précipiter !

Dans les conseils de l'empire, les débats étaient devenus de jour en jour plus vifs entre les anciens et les modernes, entre les zélateurs du droit nouveau et les partisans d'une politique plus circonspecte et traditionnelle, à mesure que s'était accentué et aggravé le conflit austro-prussien. Les ardens eussent volontiers poussé à une alliance offensive et défensive avec la Prusse. Ils montraient le mouvement irrésistible qui entraînait l'Allemagne vers l'unité et les avantages que retirerait la France en favorisant cette évolution au lieu de la contrarier, en s'attachant par les liens d'une reconnaissance éternelle le Piémont de la Germanie comme elle l'avait déjà fait avec celui de la péninsule. Amis passionnés de l'Italie et adversaires plus violens encore de l'Autriche, ce boulevard de la

réaction, de la légitimité et du pouvoir temporel, ils chérissaient dans le royaume de Frédéric le Grand le représentant incontestable de la civilisation, et tremblaient de le voir aller au-devant d'une défaite certaine dans une lutte inégale avec les *kaiserliks*. A les entendre, ce n'était pas trop de l'action réunie de la France, de l'Italie et de la Prusse pour sauver la cause du progrès et pour asseoir l'Europe sur des bases nouvelles et inébranlables. Pourquoi du reste la Belgique ne deviendrait-elle pas la récompense légitime des efforts français en faveur de l'Allemagne, ainsi que l'était devenue la Savoie à la suite de la constitution du royaume d'Italie, et comment se refuser à une combinaison dans laquelle chacune des trois nations représentant par excellence les idées modernes sur le continent était appelée à compléter son unité respective?

Bien différent était à cet égard le sentiment des anciens, des hommes d'état de la vieille école, de tout un groupe politique dont M. Drouyn de Lhuys fut alors au sein du cabinet le représentant le plus autorisé et clairvoyant, sinon le plus ferme. Écartant d'abord toute velléité concernant la Belgique comme une cause certaine d'un conflit formidable avec l'Angleterre, ils affirmaient l'impossibilité absolue de trouver pour la France une compensation tant soit peu en rapport avec le dommage que lui causerait l'unification de l'Allemagne. Sans méconnaître les aspirations germaniques à une réforme fédérale, à une constitution plus homogène et plus unitaire, ils se demandaient où était pour la France l'obligation de hâter une telle œuvre, et s'il n'était pas dans tous les cas plus désirable qu'une transformation pareille s'accomplît par les classes éclairées et pacifiques, par la diète fédérale, voire par l'Autriche, — de tout temps respectueuse pour les droits acquis et les souverainetés particulières, — plutôt que par une puissance au premier chef militaire, bureaucratique et centralisatrice? N'était-ce pas là du reste le vœu presque général de l'autre côté du Rhin, des dynasties aussi bien que des chambres, des princes aussi bien que des peuples, et la prétention de la Prusse entre autres de confisquer à son profit la conquête faite sur le Danemark ne venait-elle pas d'y soulever toutes les consciences? Il n'y avait que la presse de la France et de l'Italie qui s'obstinât à parler de la « mission piémontaise » du Hohenzollern; sur le bord du Mein et de l'Elbe, tout le monde repoussait cette prétendue mission, et il n'est pas jusqu'au *National Verein*, bien déconsidéré depuis quelque temps d'ailleurs, qui, tout en réclamant « une Allemagne unie avec une pointe prussienne, » n'en répudiât pas moins M. de Bismarck et ne le déclarât indigne de prendre en main une cause aussi sainte. Quant au danger de voir la Prusse succomber dans la lutte et rendre par là le

Habsbourg tout-puissant en Germanie, il y avait un moyen bien simple d'empêcher pareille éventualité, c'était de refuser au gouvernement de Berlin tout concours dans l'entreprise qu'il méditait. Si téméraire en effet que fût M. de Bismarck, il n'était point douteux qu'il n'oserait jamais défier l'Autriche et ses alliés du *Bund* devant un *veto* formel de la France, qui lui ôterait en même temps tout espoir du côté de l'Italie (1). La conduite à suivre dans de telles occurrences semblait dès lors aussi clairement indiquée que singulièrement facile. Sans se mêler directement des affaires allemandes, sans froisser en rien les susceptibilités tudesques, on pouvait opposer une digue infranchissable à l'ambition prussienne : on n'avait qu'à maintenir le *statu quo;* une telle politique aurait inévitablement pour elle l'appui chaleureux de l'Angleterre et encouragerait la résistance de l'Autriche et des états secondaires. Sans doute la question vénitienne se trouverait par là écartée; mais, outre que la paix de l'Europe et la grandeur de la France valaient bien la « perle de l'Adriatique, » il n'était pas interdit d'espérer beaucoup pour la cité des lagunes du progrès du temps et des bons rapports conservés et augmentés entre la France et l'Autriche.

Gardant le plus souvent le silence au milieu de ces débats contradictoires, aimant du reste à planer au-dessus des passions et des agitations de son entourage dans la sérénité d'une intelligence calme et méditative, l'empereur Napoléon III mûrissait lentement un projet qui lui semblait tenir un compte suffisant des argumens opposés des deux côtés, et qui de plus répondait bien à la recommandation faite par lui vers le même temps à son ministre des affaires étrangères : *inertia sapientia!* L'Italie lui tenait naturellement plus au cœur qu'à M. Drouyn de Lhuys; c'était là une passion, peut-être bien un engagement de jeunesse, et il n'est pas jusqu'à l'impératrice Eugénie qui ne fût devenue ardente pour l'affranchissement de Venise depuis l'entrée de M. de La Valette au ministère, depuis le jour aussi où M. le chevalier Nigra avait su tourner quelques couplets pleins de grâce et d'allusions au sujet d'une gondole qu'elle s'était fait construire pour la pièce d'eau de Fontainebleau. Non

(1) « Quoi qu'on en puisse dire maintenant, si la France s'était montrée opposée à ces démarches (le traité de l'Italie avec la Prusse), nous ne pouvions courir les risques de nous trouver en face d'une alliance austro-française. La Prusse était aussi préoccupée que nous, peut-être même davantage, de l'attitude que prendrait la France dans le cas d'une guerre de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche. » La Marmora, *Un pò più di luce*, p. 80. — Trois jours avant la signature du traité secret avec l'Italie, M. de Bismarck disait au général Govone : *Tout cela, bien entendu, si la France le veut, car, si elle venait à montrer de la mauvaise volonté, alors rien ne pourrait se faire.* Dépêche du général Govone au général de La Marmora du 5 avril 1866. *Ibid.*, p. 139.

moins invétéré et bien plus fatal encore fut chez Louis-Napoléon le penchant pour la patrie de Blücher et de Scharnhorst; les « grandes destinées » de la monarchie de Brandebourg en Allemagne formaient un des articles de sa foi cosmopolite. *La situation géographique de la Prusse est mal délimitée!* ainsi devait-il s'écrier encore l'année suivante à un moment solennel et dans un document beaucoup trop oublié (1). Il n'entendait pas certes détruire l'empire de Habsbourg et faire régner le Hohenzollern du Sund jusqu'à l'Adriatique, ainsi que l'eussent facilement admis les intransigeans et les *know-nothing* du principe de nationalité. Fort appréciateur de la logique dans les affaires des états, et en cela (en cela seul peut-être!) esprit vraiment français, l'ancien prisonnier de Ham eût volontiers construit une Prusse essentiellement protestante en face d'une Autriche traditionnellement catholique au sein de la Germanie, en laissant aux états secondaires une situation intermédiaire et flottante aussi bien au point de vue religieux que politique. Une Prusse agrandie et arrondie sur l'Elbe et la Baltique et rendue par là « plus forte et plus homogène dans le nord » lui paraissait une combinaison utile, presque indispensable en face de la Russie, et il était de toute justice qu'en échange des nouveaux et vastes territoires protestans qu'elle allait acquérir, la monarchie de Frédéric II perdît la Silésie, pays catholique et ancien patrimoine des Habsbourg, qu'elle renonçât aussi aux provinces catholiques du Rhin, situées trop en dehors de son orbite naturelle. « On maintiendrait ainsi à l'Autriche sa grande position en Allemagne, » sa position surtout comme grand état catholique, et le retour de la Silésie serait pour l'empereur François-Joseph une ample compensation de la province vénitienne, qu'il céderait au roi Victor-Emmanuel. Pour les états secondaires de la confédération, on médiatiserait à leur profit plusieurs des petits princes inutiles, on leur adjoindrait peut-être, comme nouveau membre du *Bund*, un nouvel état composé surtout des provinces rhénanes retirées à la Prusse, on leur assurerait dans tous les cas « une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important, » ainsi que ne cessaient de le réclamer les grands meneurs du parti de Würtzbourg, les avocats de la *triade*, MM. de Beust, de Pfordten et de Dalwigk. Chose curieuse, dans ces vastes projets qui embrassaient le monde et qui tendaient à déterminer et à satisfaire les « besoins légitimes » de l'Italie, de la Prusse, de l'Autriche, de la confédération germanique, la seule question obscure et jamais résolue dans l'esprit du souve-

(1) Lettre de l'empereur à M. Drouyn de Lhuys du 11 juin 1866. C'est à cette lettre, solennellement présentée au corps législatif, que sont empruntées les citations qui suivent.

rain français était celle des compensations qu'en présence de ce remaniement universel il pourrait réclamer pour son propre pays. Il n'osait pas toucher au problème de la Belgique : c'eût été, déclarait-il très honnêtement, « un acte de brigandage (1). » Il ne se faisait pas non plus d'illusion sur la possibilité d'annexer d'importans territoires germaniques : le plus ordinairement il s'arrêtait à l'idée d'une simple rectification de frontières du côté de la Sarre et du Palatinat, et d'une neutralisation de la ligne des forteresses allemandes sur le Rhin. Réduit même à des proportions si modestes, le but ne lui semblait pas moins digne d'être ardemment poursuivi, vu les satisfactions bien autrement grandes et morales que trouverait la France dans l'achèvement de son œuvre en Italie et dans le règlement rationnel des affaires d'Allemagne.

Du reste ce qui, dans la situation qui se nouait, flattait surtout ses instincts, généreux au fond et vaguement humanitaires, c'est qu'il espérait en recueillir des avantages considérables pour son pays, pour l'univers entier, sans avoir besoin de tirer l'épée, sans faire verser une goutte de sang, « par la seule force morale, » par l'ascendant du nom de la France. Il était résolu à « rester dans une neutralité attentive, » à n'en sortir que dans le cas extrême où des victoires trop complètes de l'un des belligérans menaceraient « de rompre l'équilibre et de modifier la carte de l'Europe au profit d'une seule puissance. » Il le proclamait très haut, à toutes les occasions, et se faisait gloire d'une politique aussi « désintéressée, » — politique bien étrange pourtant et qui, selon le mot très judicieux du prince Napoléon, se déclarait d'avance *hostile au vainqueur !* « Vous avez changé l'adresse de votre lettre, » dit avec une fine raillerie le vainqueur d'Austerlitz à l'envoyé prussien qui lui apportait les félicitations de son souverain; le neveu de Napoléon Ier s'arrangeait de manière à ne pouvoir changer d'adresse, à indisposer par anticipation le triomphateur encore inconnu. Il est vrai qu'il croyait le connaître, qu'avec tout le monde il le voyait dans l'empereur d'Autriche, et qu'il comptait prendre avec lui des arrangemens préventifs. D'ailleurs, dût même l'armée de Guillaume Ier se montrer de beaucoup supérieure à l'opinion que généralement on avait d'elle, — et, plus perspicace en cela que son entourage, il admettait pleinement une pareille éventualité, — encore ne prévoyait-il dans ce cas qu'une lutte bien longue et fatigante qui épuiserait les deux parties et lui permettrait d'autant plus facilement d'intervenir en juge du camp et en protecteur du

(1) Il s'est servi de cette expression plus d'une fois et d'un ton très convaincu dans le conseil des ministres avant 1866. Ce n'est que plus tard, après Sadowa et l'affaire du Luxembourg, qu'il parut par momens céder au « parti de l'action » dans ses visées sur la Belgique, sans toutefois jamais prononcer son plein acquiescement.

droit. Il espérait ainsi toujours pouvoir, à son heure et à ses convenances, prononcer une parole de paix, d'équité et d'équilibre, et il était convaincu que « cette parole serait écoutée... » L'important pour le moment, c'était que la Prusse engageât le combat, et pour l'y décider il fallait lui procurer l'alliance de l'Italie. Il fallait aussi éviter soigneusement avec la cour de Berlin un débat intempestif sur des combinaisons et des compensations à venir, la moindre insistance sur ce point délicat pouvant froisser les sentimens patriotiques de Guillaume Ier, refroidir son ardeur belliqueuse, écraser dans son œuf tout un monde de grandes choses, *novus rerum ordo!* Mieux valait ne rien demander, ne rien promettre, ne rien compromettre. A quoi bon du reste exiger des billets d'un insolvable, prendre des sûretés envers quelqu'un dont le sort paraissait si peu assuré et que, selon toutes les probabilités, on aurait bientôt à protéger, à défendre contre les conditions trop dures que voudrait lui faire son vainqueur autrichien?..

Si compliquée et spécieuse que fût la stratégie imaginée par l'empereur des Français, il est hors de doute que M. de Bismarck l'a pénétrée dès le début, qu'il l'a devinée, pressentie en quelque sorte avant même qu'elle ne se fût complétement fixée dans l'esprit de son auteur, et nous avons à cet égard une preuve des plus saisissantes. Au mois d'août 1865, à l'époque où eurent lieu entre les deux gouvernemens de Prusse et d'Italie les premiers pourparlers contre l'Autriche, que vint aussitôt interrompre la brusque conclusion de l'armistice de Gastein, M. Nigra écrivait au général La Marmora, en s'inspirant évidemment des observations de son collègue de Prusse à Paris, le comte Goltz : « Le cabinet de Berlin ne voudrait pas qu'une fois la guerre déclarée et commencée, la France vînt, comme le Neptune de Virgile, dicter la paix, poser des conditions ou convoquer un congrès à Paris... (1) » Ainsi tout est prévu dans ces quelques lignes écrites bien avant Biarritz, tout jusqu'à ce congrès naturellement qu'un Napoléon III ne pourrait guère manquer de prôner un jour ou l'autre, et qu'il devait en effet mettre en avant au mois de mai 1866. « La difficulté consiste donc, poursuit M. Nigra dans sa dépêche, à obtenir de la France une promesse de neutralité absolue. L'empereur Napoléon voudra-t-il ou pourra-t-il faire cette promesse? *voudra-t-il la donner par écrit comme le désire la Prusse?..* » Cette promesse de neutralité *absolue*, M. de Bismarck certes ne l'a point obtenue à Biarritz (octobre 1865), encore moins y fut-il question d'un engagement quelconque *par écrit;* mais il y apprit d'une bouche auguste que l'Italie avait raison de songer à « compléter son unité, » et ne manquerait sans doute pas

(1) Dépêche de M. Nigra du 8 août 1865. La Marmora, p. 45.

de profiter de la première occasion favorable, — que la France, de son côté, était bien résolue de respecter l'Allemagne, de ne pas contrarier au-delà du Rhin les « aspirations nationales. » A moins que la carte de l'Europe ne vînt à être modifiée à son détriment, la France garderait la neutralité, et cette neutralité ne saurait qu'être « bienveillante » à une combinaison où les intérêts de l'Italie se trouveraient engagés. Il est permis de reconnaître une réminiscence et comme un fragment des conversations de Biarritz dans cette déclaration curieuse, faite six mois après par le président du conseil de Prusse au général Govone (1), « qu'en dehors de la part de profit qu'il pourrait y trouver, et *rien qu'au point de vue des principes*, l'empereur des Français approuverait plutôt la grande guerre pour la nationalité allemande que la guerre pour les duchés de l'Elbe!.. »

Ce qui, pendant le séjour de Biarritz, dut le moins échapper à un observateur sagace comme M. de Bismarck, c'était la prise que donnait sur l'esprit de Louis-Napoléon son attachement profond pour la patrie de Cavour et de Manin; là était la clé de la position, le vrai mot du sphinx, et cette certitude acquise compensait aux yeux du ministre prussien bien des doutes encore inquiétans, le faisait passer sur mainte réticence de l'auguste taciturne (2). A certains égards, il pouvait même se féliciter de la réserve qu'on gardait envers lui, du soin qu'on prenait à éviter une discussion de détail; cela le dispensait à son tour de tout engagement précis, de toute offre prématurée, cela lui permettait de se tenir dans les généralités, de faire des courses fantastiques à travers les espaces et les siècles, — et il n'y manqua point. Il parla de la Belgique et d'une partie de la Suisse comme le complément nécessaire et légitime de l'unité française, — de l'action commune de la France et de l'Allemagne pour la cause du progrès et de l'humanité,—d'un accord futur entre Paris, Berlin et Florence, voire Londres et Washington, pour conduire les destinées de l'Europe, pour régler celles du monde entier, pour rendre par exemple la Russie à sa vocation véritable en Asie et l'Autriche à sa mission civilisatrice sur le Danube. Que de fois on a vu, sur cette plage désormais historique du golfe de Biscaye, l'empereur Napoléon III se promenant lentement au bras de Prosper Mérimée, tandis qu'à une distance respectueuse le président du conseil de Prusse le suivait pérorant, gesticulant et ne recevant d'ordinaire pour toute réponse qu'un regard terne et légèrement incrédule, et que la pensée s'arrête aujourd'hui douloureusement devant ce groupe étrange du césar romantique, du romancier césarien et du terrible *réaliste* qui, bien obséquieux à ce moment

(1) Dépêche du général Govone du 17 mars 1866. La Marmora, p. 90.

(2) C'est à son retour de Biarritz que M. de Bismarck dit au chevalier Nigra ces mots significatifs : « Si l'Italie n'existait pas, il faudrait l'inventer. » La Marmora, p. 59.

envers son hôte impérial, devait quatre ans plus tard lui assigner durement la prison de Wilhelmshöhe! De temps en temps Napoléon III faisait sentir à l'auteur de *Colomba*, par une furtive pression au bras, combien il trouvait plaisant ce diplomate à l'imagination fertile, ce représentant d'une puissance plus que problématique, qui dépeçait si lestement l'Europe et distribuait les royaumes. « Il est fou!.. » a-t-il même chuchoté un jour à l'oreille de son compagnon; mais, avant de récriminer contre une parole si cruellement expiée depuis, on ferait peut-être bien de se rappeler le passage suivant d'une dépêche qu'écrira encore l'année d'après le général Govone : « En me parlant du comte de Bismarck, M. Benedetti me dit que c'était un diplomate pour ainsi dire *maniaque* (1), » et M. Benedetti eut soin d'ajouter qu'il connaissait son homme de longue date, qu'il le « suivait » depuis tantôt quinze ans!..

Ne fallait-il pas en effet être quelque peu *maniaque*, avoir ce « petit grain de folie » que Molière attribue à tous les grands hommes, que Boerhaave, lui aussi, croit trouver à tout grand génie (2), pour lancer la monarchie de Brandebourg dans une aventure aussi éminemment périlleuse que fut celle de 1866? Le ministre de Guillaume Ier le disait bien du reste à Paris, qu'il allait peut-être au-devant d'un second Olmütz, et ses biographes citent de lui une parole tout autrement caractéristique encore : « que la mort sur l'échafaud n'est en certaines circonstances ni le plus déshonorant ni le pire des trépas. » Au point de vue diplomatique, sa seule assurance était l'amour profond de Napoléon III pour la cause italienne, et après comme avant Biarritz le « Neptune de Virgile » se dressait toujours menaçant, libre de prononcer son *quos ego :* une fois la guerre déclarée et commencée, la France pouvait toujours venir dicter la paix, poser les conditions ou convoquer un congrès. Le tout était donc de ne pas laisser à la neutralité bienveillante de Napoléon III le temps d'opérer ces changemens immanquables, le tout était de faire vite et bien, de frapper dès le début un coup qui dictât la paix à Vienne et le respect à Paris : la victoire n'était qu'à ce prix! Or, outre qu'il y a eu de tout temps heur et malheur dans les choses de ce monde, — « que le Dieu tout-puissant est capricieux, » selon la singulière expression de M. de Bismarck à un moment des plus solennels (3), — jusqu'à quel point était-il permis de compter sur une armée formée depuis quelques années à peine, et qui pas plus que ses chefs n'a jamais fait la grande guerre? Circonstance extraordinaire en effet, et qui fera l'éternel étonnement

(1) Dépêche du général Govone du 6 avril 1866. La Marmora, p. 139.

(2) Est aliquid delirii in omni magno ingenio. — Boerhaave.

(3) Au moment où commençaient les hostilités; dépêche de M. de Barral du 15 juin 1866. La Marmora, p. 332.

de l'histoire, des deux hommes éminens qui prenaient sur eux plus spécialement l'effrayante responsabilité de la lutte à engager, aucun n'avait exercé un commandement supérieur, n'avait illustré son nom sur un champ de bataille historique! Avant 1864, la seule campagne à laquelle eût jamais assisté le général de Moltke fut celle de Syrie entre les Turcs et les Égyptiens; en 1864, il avait porté les armes contre sa propre patrie dans cette invasion du Danemark qui n'était point certes faite pour produire des Turenne et des Bonaparte. Le général de Roon avait fait partie en 1832 d'un « corps d'observation » qui regarda les Français assiéger Anvers, et ne s'était distingué depuis que par des livres de géographie militaire. « D'après tout ce que nous avons entendu dire aux officiers, écrivait de Berlin le général Govone à la date du 2 avril 1866, l'armée n'est pas enthousiaste de la guerre contre l'Autriche; il y a plutôt dans ses rangs de la sympathie pour l'armée autrichienne. Je sais bien qu'une fois la guerre déclarée, l'armée s'électriserait et ferait bravement son devoir, mais elle n'est ni un stimulant ni un appui pour la politique que veut faire prévaloir le comte de Bismarck (1). »

Quant à l'opinion publique en Germanie, quant au sentiment national des blonds enfans d'Arminius, loin d'y trouver « un appui et un stimulant, » la politique du ministre prussien n'y rencontrait que répugnance et imprécations. Il fallait toute l'idéologie napoléonienne pour voir dans la lutte qui se préparait « la grande guerre pour la nationalité allemande; » il fallait tout l'aveuglement de la presse autoritaire et démocratique en France pour assimiler l'entreprise de M. de Bismarck au-delà du Rhin à l'œuvre de Cavour dans la péninsule. La nationalité allemande n'était ni opprimée ni menacée nulle part; aucun des états du *Bund* ne gémissait sous une domination étrangère; les maisons régnantes dans le Hanovre, la Saxe, le Wurtemberg, la Bavière, etc., étaient des dynasties indigènes antiques et glorieuses, populaires et libérales; la plupart de ces pays jouissaient d'un système constitutionnel et parlementaire inconnu à Berlin; les villes de Francfort, Hambourg, Lubeck, Brême, étaient même des républiques! Aujourd'hui que le succès a obscurci la conscience et jusqu'à la mémoire des générations contemporaines, et qu'une triste philosophie de l'histoire se trouve toujours à point pour justifier le présent en falsifiant le passé, on est tout près de reconnaître le mouvement « providentiel, » irrésistible, qui entraînait l'Allemagne vers l'unité prussienne et d'appeler presque avec M. de Bismarck la campagne de 1866 « un simple malentendu. » La vérité est que cette campagne fut une guerre civile, une lutte fratricide, et qu'il n'est pas jusqu'au peuple prussien lui-

(1) Dépêche du général Govone du 2 avril 1866. La Marmora, p. 131.

même qui n'en ait répudié la pensée et maudit l'auteur encore à la veille de Sadowa. A la veille de Sadowa, les villes principales du royaume, Cologne, Magdebourg, Stettin, Minden, etc., envoyaient des adresses au souverain en faveur de la paix et contre « une politique funeste du cabinet; » la grande corporation des marchands de Kœnigsberg, de la cité de Kant, décidait même de ne plus illuminer le jour de la fête du roi. Dès son arrivée à Berlin, le général Govone écrivait : « Non-seulement les hautes classes, mais encore les classes moyennes sont contraires ou peu favorables à la guerre. Cette aversion se voit dans les journaux populaires; il n'existe pas de haines contre l'Autriche. De plus, quoique la chambre n'ait ni grand prestige ni grande popularité, les débats créent encore des adversaires au comte de Bismarck. » Deux mois plus tard, et à l'approche des hostilités, il écrivait : « Malheureusement l'esprit public en Prusse ne se réveille pas d'une manière sensible, même en face d'une situation si décisive, si vitale pour le pays (1). »

Il est vrai qu'aucun de ces obstacles n'était de nature à ébranler le président du conseil à Berlin dans ses résolutions, ni à ralentir la marche qu'il s'était tracée. Il en était tout autrement par contre des difficultés et des hésitations auxquelles il se heurtait à la cour même, auprès des *perruques* de Potsdam, auprès de son souverain surtout, et en mainte circonstance le « comte de fer » put bien dire comme certaine éminence rouge « que le cabinet du roi et son petit-coucher lui donnaient plus d'embarras que l'Europe entière. » Malgré la foi de Guillaume Ier dans sa « mission d'en haut, » malgré la résolution également forte de garder à tout prix son bon port de Kiel, il n'envisageait pas moins une lutte ouverte avec l'empereur d'Autriche, un acte d'hostilité déclarée contre ce souverain allemand qui portait le nom vénéré de Habsbourg, comme la dernière des extrémités, et il ne voulait y recourir qu'après avoir épuisé tous les moyens d'une transaction amiable. Pour ce cas extrême, et à l'encontre de l'empereur Napoléon III, il préférait aussi de beaucoup la petite guerre pour les duchés à « la grande guerre pour la nationalité allemande; » mais ce qui lui répugnait avant toute chose, c'était l'idée d'un pacte avec l'Italie, d'un pacte véritable, offensif et défensif, au lieu d'un traité « générique » portant une vague déclaration d'*alliance et d'amitié* et destiné seulement, ainsi qu'on le lui avait persuadé d'abord, à faire réfléchir l'Autriche et l'amener à composition. Lui, le loyal Hohenzollern, faire la guerre à un Habsbourg de compte à demi avec un *welche*, — lui, l'oint du Seigneur, le vieux combattant de la sainte alliance, devenir le frère d'armes d'un Victor-Emmanuel, ce représentant de la révolution, cet usurpateur

(1) Dépêches du général Govone du 2 avril et du 22 mai 1866. La Marmora, p. 131 et 245.

qui avait renversé tant de princes légitimes, assiégé et détrôné son propre neveu, et fait asseoir auprès de lui, dans les carrosses du roi, Garibaldi en chemise rouge!

Les défaillances et les remords à ce sujet étaient très sincères, quoi qu'on en ait dit, et il ne fallait rien moins que l'art merveilleux de M. de Bismarck pour triompher à la longue de ces syncopes de la « mission, » pour opérer ces tumeurs de la conscience. « Voilà mon médecin! » devait dire un jour à une princesse russe qui le félicitait de sa bonne mine le vieux monarque de Prusse en désignant son premier ministre (1). La difficulté *d'entraîner le roi*, de triompher de ses *superstitions*, de ses *anciennes idées*, de ses *scrupules légitimistes*, — ces mots reviennent sans cesse à la bouche de M. de Bismarck dans les entretiens confidentiels du printemps 1866, que les précieux rapports du général Govone ont si heureusement conservés pour la postérité. Assurément, en étudiant ces rapports, ainsi que les autres dépêches que M. le marquis La Marmora a bien voulu livrer au public, on peut se donner le spectacle d'une comédie à cent actes divers, tous peu faits pour honorer la nature humaine; on peut s'y demander qui l'emporte en duplicité de langage et en *æs triplex* du front, des petits-fils de Machiavel ou des héritiers de l'ordre teutonique; on peut y admirer comment, pour employer une expression ingénue du négociateur italien, la *vipère* méridionale tâche de *mordre le charlatan* du nord, et le charlatan de mettre son pied sur la vipère (2). Ce qui toutefois est le plus curieux et le plus instructif dans ces documens, c'est de voir la quantité de choses que le président du conseil de Prusse est parvenu dans ce court espace de quelques mois à faire apprendre à son royal maître, la quantité plus grande encore qu'il a su lui faire oublier. Un de ces oublis les plus remarquables sans contredit est certaine *parole d'honneur* transmise en *juin* 1866 par une personne très auguste à l'empereur François-Joseph, *qu'il n'y avait aucun traité de signé avec l'Italie* (3), alors que ce traité, un traité d'alliance offensive et défensive en bonne et due forme, comptait à ce moment déjà deux mois d'existence, qu'il avait été signé le 8 avril à Berlin par les plénipotentiaires respectifs, ratifié par le roi d'Italie à Florence le 14, et ratifié ensuite le 20 par le roi de Prusse à Berlin...

A côté de l'Italie officielle, le ministre de Guillaume Ier eut soin

(1) George Hesekiel, III, p. 271.

(2) ... *E la vipera avrà morsicato il ciarlatano.* Dépêche du général Govone du 15 mars 1866. La Marmora, p. 88.

(3) C'est la reine Augusta qui l'avait affirmé dans une lettre à l'empereur d'Autriche, en disant avoir reçu à cet égard la parole d'honneur de son royal époux. Voyez la curieuse dépêche de M. Nigra du 12 juin 1866, ainsi que le télégramme du général La Marmora du même jour. La Marmora, p. 305 et 310.

de s'attacher également l'Italie souterraine, celle qui grondait dans les bas-fonds de la jeune monarchie, et le général La Marmora se plaint à plusieurs reprises, dans son livre si intéressant, « des relations intimes et cordiales que le ministre de Prusse à Florence, le comte Usedom, entretenait avec quelques membres du parti de l'action, » et dont il ne suivait que trop souvent les malencontreux avis. De son côté, le consul de Prusse à Bukharest tenait en main (février 1866) le fil d'une conspiration qui devait amener la chute du prince Couza et ménager un appoint considérable à l'action du gouvernement de Berlin. « Le libéralisme est un enfantillage qu'il est facile de mettre à la raison ; mais la révolution est une force dont il faut savoir se servir, » avait dit un jour à Paris le chevalier de la Marche, et il ne tarda pas à prouver les deux vérités de son aphorisme. On sait que ses rapports avec Mazzini furent continués longtemps même après Sadowa (1), et les engagemens contractés en 1866 envers la Prusse par les chefs magyars ont pesé depuis, pèsent encore à l'heure qu'il est, et beaucoup plus qu'on ne le soupçonne généralement, sur la politique extérieure de l'empire des Habsbourg. C'est aussi dans les conciliabules des hommes de la révolution européenne que fut élaboré le plan de campagne fantastique que M. d'Usedom voulut imposer au général La Marmora dans sa fameuse dépêche du 17 juin (2) ; il y recommandait de faire une guerre à fond, de tourner le quadrilatère, de longer l'Adriatique, de pénétrer en Hongrie, que soulèverait aussitôt le nom de Garibaldi : « nous frapperons ainsi l'Autriche, non aux extrémités, mais au cœur ! » Quant à l'essai de former sous les ordres du général réfugié Klapka une légion composée des déserteurs de l'armée autrichienne, le président du conseil de Prusse a bien voulu affirmer devant les chambres de Berlin, dans son discours célèbre du 16 janvier 1874, qu'il avait *repoussé avec énergie tous ces projets au commencement de la guerre.* « Ce n'est qu'après la bataille de Sadowa, au moment où l'empereur Napoléon III, par une dépêche télégraphique, avait fait entrevoir la possibilité de son intervention, ce n'est qu'alors, et comme un acte de légitime défense, que j'ai non pas ordonné, mais seulement toléré la formation de cette légion hongroise. » Malheureusement les dates ne sont guère d'accord avec les déclarations du chancelier actuel d'Allemagne. La bataille de Sadowa eut lieu

(1) Après la mort du grand agitateur italien, les journaux de Florence ont publié ses lettres à M. de Bismarck pendant les années 1868-1869. En prévision d'une guerre entre la France et l'Allemagne, Mazzini y suggère le plan de renverser Victor-Emmanuel, si ce dernier se faisait l'allié de l'empereur Napoléon III.

(2) Il importe de faire observer que la partie stratégique de la note d'Usedom était une copie *presque littérale* d'un article de Mazzini publié dans le *Dovere* de Gênes, du 26 mai 1866.

le 3 juillet; or dès le 12 juin M. de Bismarck faisait savoir au gouvernement italien qu'il avait définitivement accepté le concours des défections slaves et hongroises (1), et il demeure avéré que, bien avant Sadowa, bien avant même tout commencement de guerre, le gouvernement prussien avait eu recours à un moyen qui, selon les propres expressions du chancelier, devait « exciter à la révolte et à la trahison les régimens magyars et dalmates de l'armée autrichienne. » N'oublions pas du reste que, tout en traitant avec Mazzini et M. Klapka, le ministre de Guillaume Ier ne se faisait pas faute de dénoncer à l'Europe l'esprit jacobin de la maison de Habsbourg : « Le roi, notre auguste maître, disait une dépêche prussienne du 26 janvier 1866, est douloureusement affecté de voir se déployer (dans les duchés de l'Elbe), sous l'égide de l'aigle autrichienne, des tendances révolutionnaires et hostiles à tous les trônes. Si à Vienne on croit pouvoir assister tranquillement à cette transformation d'une race distinguée jusqu'ici par ses sentimens conservateurs en un foyer d'agitations révolutionnaires, nous ne pouvons le faire de notre côté, et nous sommes décidés à ne pas le faire. »

C'est au milieu de pareilles menées ténébreuses et de négociations plus ou moins régulières, de préparatifs de guerre et d'échanges continuels de notes, de luttes parlementaires aussi et de combats presque journaliers avec les « perruques » de la cour, que se passèrent pour le président du conseil à Berlin les six premiers mois de l'année 1866, et rarement homme d'état eut à traverser une période plus troublée, plus émouvante. Les flots des événemens lui faisaient tantôt toucher le rivage, tantôt le rejetaient au large et semblaient l'éloigner plus que jamais de son but. Ce fut par exemple un grand coup de fortune que cette révolution en Roumanie et l'acclamation du prince Hohenzollern par le peuple de Bukharest, car cet incident fermait brusquement une porte par laquelle, d'après l'opinion de plus d'un homme politique d'alors, la question vénitienne aurait pu s'en aller en paix (2), et c'étaient des mains françaises qui avaient contribué à l'installation du jeune prince prussien sur les bords du Danube! L'instant d'après toutefois, M. de Bismarck fut de nouveau réveillé de sa sécurité par des bruits vagues sur des pourparlers engagés entre l'Autriche et la France touchant la ville

(1) Voyez les notes de M. Usedom du 12 et 17 juin, ainsi que la dépêche du comte Barral du 15 juin. La Marmora, p. 316, 331, 345-348.

(2) Dans une dépêche du 1er mars 1866, M. Nigra rend compte au général La Marmora que, conformément à son autorisation, il a essayé d'entamer la question de l'échange des principautés danubiennes contre la Vénétie. Il a fait valoir les avantages que cette solution aurait pour la France et pour l'Angleterre, qui verraient ainsi s'accomplir pacifiquement les deux programmes des guerres de Crimée et d'Italie. Le ministre ajoute que l'empereur Napoléon III était resté *frappé de cette idée*. La Marmora, p. 119.

de Saint-Marc. Il en profita du moins pour décider le roi à signer le traité secret du 8 avril avec le gouvernement de Florence; mais bientôt l'offre de désarmement faite par le cabinet de Vienne, les débats au sein du corps législatif et les manifestations de l'opinion publique en France, de plus en plus favorable à la cause de la paix, apportaient une accalmie désespérante et redonnaient courage aux nombreux partisans de l'Autriche à la cour de Guillaume Ier. L'empereur Napoléon III rendit alors au ministre prussien le service signalé de remettre en mouvement la grande machine politique qui commençait à se ralentir; il prononça le discours d'Auxerre (6 mai) et jeta un défi plein d'imprécations aux traités de 1815. Cela ne l'empêcha point pourtant de dérouter aussitôt tous les plans de M. de Bismarck par la proposition soudaine d'un congrès, et, sous le coup de ce nouvel incident qui semblait tout compromettre, le président du conseil à Berlin parla *pour la première fois* de compensations pour la France. « Je suis bien moins Allemand que Prussien, dit-il au général Govone; je n'aurais aucune difficulté à céder à la France tout le pays compris entre le Rhin et la Moselle, mais le roi aurait des scrupules très graves (1). » Bien entendu, il eût demandé en retour au gouvernement français une coopération active à la guerre, ce qui n'entrait aucunement dans les vues de Napoléon III, ce que l'état de l'opinion en France ne permettait même pas de concevoir. Sur ces entrefaites, il apprenait que de nouvelles négociations venaient d'être entamées entre l'Autriche et la France au sujet de Venise, et que d'un autre côté le roi faisait à son insu des propositions à l'empereur François-Joseph pour un arrangement amiable : Guillaume Ier préférait toujours la petite question des duchés à la grande guerre pour la nationalité allemande! On se doute quel dut être à ce moment l'état d'esprit du ministre qui, depuis bien des mois déjà, se plaignait devant le comte de Barral, le plénipotentiaire italien à Berlin, d'être trahi par ses agens à Londres, à Florence et à Paris. Il croyait de plus sa vie en danger depuis un attentat fait sur sa personne le 7 mai; il n'était pas sans inquiétude sur son séjour à Paris pendant le congrès auquel il allait participer et qu'il redoutait à tant d'autres égards encore. « Il ne sort plus qu'accompagné, mandait le comte de Barral le 1er juin, et des agens de police français viendront jusqu'à la frontière pour le suivre pendant tout le voyage (2). »

Le voyage n'eut pas lieu, comme on sait; la Prusse, selon le mot de M. d'Usedom, fut « sauvée du congrès, » et le prince Gortchakof n'a pas peu contribué à cette œuvre de salut. Ami toujours secou-

(1) Dépêche du général Govone du 3 juin 1866. La Marmora, p. 275.

(2) Télégrammes du comte de Barral du 7 avril et du 1er juin 1866. La Marmora, p. 141 et 266.

rable, il fut le premier à penser que la conférence projetée n'avait pas de « but pratique » avec les réserves que voulait y apporter l'Autriche (1), et donna ainsi le signal de la déroute générale. Dès lors M. de Bismarck se remit à « travailler l'esprit de son royal maître, » et il finit par lui enlever jusqu'au dernier *scrupule*. « Sa majesté, télégraphiait encore à la date du 23 mai le comte Barral de Berlin, était très *émotionnée* de la situation, dont elle parlait avec de grosses larmes aux yeux. » Quinze jours plus tard, le 8 juin, le roi ne pleurait plus, mais « il y avait encore dans sa voix quelque chose de triste indiquant clairement la décision d'un homme résigné qui ne croit pas pouvoir faire autrement. Sa majesté m'a dit qu'elle avait pleine confiance dans la justice de sa cause. J'ai la conscience nette, a-t-elle ajouté d'un air ému et en portant la main sur son cœur; longtemps on m'a accusé de vouloir la guerre dans des vues ambitieuses, mais maintenant le monde entier sait quel est l'agresseur (2). »

« Je reviendrai par Vienne ou par Munich, ou je chargerai avec le dernier escadron, avec celui qui ne revient pas, » dit M. de Bismarck à un ambassadeur étranger au moment de quitter Berlin avec le quartier-général, le 30 juin 1866. Deux jours après, il se trouvait déjà à Jitschin, sur le champ encore fumant d'une grande bataille qui venait d'être livrée. « J'arrive à l'instant même, écrit-il à sa femme de Jitschin; le sol est encore jonché de cadavres, de chevaux et d'armes. Nos victoires sont beaucoup plus grandes que nous le croyions... Envoie-moi des romans français à lire, mais pas plus d'un seul à la fois. Que Dieu te garde ! » Ceci était écrit le 2 juillet 1866; le lendemain avait lieu la bataille de Sadowa; le lendemain l'Allemagne se trouvait aux pieds de ce singulier amateur de *romans français*, et l'empereur Napoléon III était douloureusement réveillé de son roman à lui, de son long rêve humanitaire. Comme la Titania du *Midsummer night's dream*, la France impériale s'apercevait tout à coup que, dans un état d'hallucination inconcevable, elle avait caressé un monstre.

Et pendant que tant de choses se passaient sur la scène du monde, grandes, merveilleuses et terribles, la Russie continuait à bouder et à se recueillir : elle se recueillait dans l'adoration perpétuelle de la Prusse. On cherche en vain la trace de son action dans des événemens qui concernaient pourtant à un si haut point ses intérêts, ses

(1) Télégramme de M. de Launay, de Saint-Pétersbourg, du 1er juin 1866. La Marmora, p. 266. — On peut voir dans le même ouvrage avec quel empressement M. de Bismarck se saisit de cette opinion du chancelier russe et la transmit par le télégraphe aux divers cabinets.

(2) Télégrammes de M. de Barral. — La Marmora, p. 248 et 294.

alliances de famille, ses traditions séculaires. « Puisque j'en suis à la Russie, écrivait M. Benedetti à son chef au printemps de l'année 1866, laissez-moi noter que j'ai toujours remarqué, non sans surprise, l'indifférence avec laquelle le cabinet de Saint-Pétersbourg m'a paru, depuis l'origine, envisager les prétentions de la Prusse et l'éventualité d'un conflit entre les deux grandes puissances germaniques; que je n'ai pas été moins frappé de *la constante sécurité* dans laquelle j'ai trouvé M. de Bismarck sur l'attitude et les intentions de l'empire du nord... » La Russie se tait en 1865 pendant la crise de Gastein; au mois de mai 1866, elle n'accepte l'invitation au congrès que pour en désespérer la première et en décourager les autres puissances; elle est absente des délibérations de Nikolsbourg et de Prague, elle y laisse à la France le soin de faire des efforts pour le sud de l'Allemagne, pour la Saxe, elle lui laisse même l'honneur de stipuler une clause en faveur du malheureux Danemark, la patrie de la future tsarine! Un moment, il est vrai, M. d'Oubril, l'ambassadeur russe à Berlin, un diplomate de la vieille école, s'était montré fort alarmé des victoires et des conquêtes du Hohenzollern; il fut mandé en toute hâte à Saint-Pétersbourg et « en revint peu de semaines après totalement rassuré et affectant une satisfaction que n'ont plus troublée un seul instant ni les revers des princes allemands alliés de la maison de la Russie, ni les développemens que la Prusse a donnés à sa puissance militaire (1). » Le prince Gortchakof ne sacrifiait pas aux vieilles idoles du droit des nations et d'équilibre, il ne partageait pas certains préjugés touchant la « solidarité qui existerait entre tous les intérêts conservateurs » et il avait l'âme trop haute pour jalouser un bon voisin. D'ailleurs lui aussi n'avait-il pas « vaincu l'Europe, » trois ans auparavant, dans la campagne mémorable de Pologne? Des personnes augustes, des princesses et des grandes-duchesses avaient beau dire, avec les femmes de la Bible, que Saül en a tué mille, mais David dix mille; elles avaient beau montrer leurs parens spoliés et leurs patrimoines confisqués : Alexandre Mikhaïlovitch n'enviait pas les jeunes lauriers de son ancien collègue de Francfort devenu chancelier de la confédération du nord. Il se réjouissait de voir l'Autriche bien punie et la France bien mortifiée; pour le reste, il estimait que rien n'était changé et qu'il n'y avait qu'un grand chancelier de plus dans ce siècle.

JULIAN KLACZKO.

(*La dernière partie à un prochain n°.*)

(1) Benedetti, *Ma Mission en Prusse*, p. 99 et 254.

LES

TRAVAUX HISTORIQUES

DE M. MIGNET

UN NOUVEAU FRAGMENT DE L'HISTOIRE DU XVIe SIÈCLE.

Rivalité de François Ier et de Charles-Quint, par M. Mignet, 2 vol., Paris 1875.

I.

Quand on embrasse l'ensemble des travaux historiques qui remplissent depuis plus de cinquante ans la carrière de M. Mignet, on s'aperçoit que l'attention de l'illustre maître s'est concentrée principalement sur deux grandes époques de l'histoire moderne, le XVIe siècle et la révolution française. En 1822, M. Mignet, tout jeune encore, publie son *Essai sur les institutions de saint Louis*, où s'annonce un penseur du premier ordre; une quinzaine d'années plus tard, il lit à l'Académie des Sciences morales et politiques deux importans mémoires, le premier sur la conversion de la Germanie barbare au christianisme, le second sur la formation territoriale et politique de la France depuis le XIe siècle jusqu'aux dernières années du XVe; enfin de 1835 à 1842, poursuivant sa vaste enquête sur les négociations relatives à la succession d'Espagne, il y trouve l'occasion d'un jugement définitif sur la politique extérieure de Louis XIV; mettez à part les quatre ouvrages que nous venons de rappeler, tous les autres écrits signés du nom de M. Mi-

gnet se rapportent à ces deux sujets également dignes des recherches de l'historien et des méditations de l'homme d'état, l'histoire de la révolution et l'histoire du siècle de la réforme.

C'est au milieu des luttes de la restauration que les destinées de la révolution française attirèrent la pensée de M. Mignet. Dès l'année 1824, il publiait les deux volumes où le chaos des temps révolutionnaires, soumis, pour ainsi dire, à une intelligence aussi précise que forte, se débrouillait à la lumière d'une logique supérieure et présentait un sens à la philosophie de l'histoire. C'est là un de ces livres qui une fois exécutés sont comme une richesse acquise au patrimoine public : κτῆμα εἰς αἰεί. Discutés, contestés, peu importe, ils gardent imperturbablement leur physionomie première; la forme, comme le fond, en est arrêtée pour toujours. M. Mignet lui-même ne pouvait rien ajouter à cette interprétation magistrale des événemens qui ont renouvelé le monde; il ne pouvait que reprendre le sujet en détail, et, après avoir établi la loi générale des faits, exposer le rôle particulier des hommes. Tel est précisément l'intérêt de ces belles études que l'historien de la révolution a consacrées à un certain nombre de personnages, acteurs dans ce terrible drame, et tour à tour, suivant les péripéties de l'action, témoins à charge ou à décharge. En retraçant d'une main sûre tant de figures diverses, — Sieyès, Talleyrand, Rœderer, Daunou, Merlin, Destutt de Tracy, Siméon, Bignon, Droz, Cabanis, et bien d'autres encore, car cette merveilleuse galerie de portraits s'enrichit sans cesse sous nos yeux, — M. Mignet n'a jamais négligé une occasion de peindre les destinées individuelles au milieu des catastrophes publiques. C'est même là, on peut le dire, toute sa philosophie de l'histoire. Bossuet a écrit magnifiquement : « il n'y a pas de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens. Dieu seul sait tout réduire à sa volonté. C'est pourquoi tout est surprenant à ne considérer que les causes particulières, et néanmoins tout s'avance avec une suite réglée. » De même, à propos des courans qui à de certains jours emportent l'humanité, M. Mignet, reproduisant une pensée analogue, l'a exprimée en ces termes : « Les hommes font les choses profondes avec ignorance. Dieu, dont ils sont les instrumens, dépose moins souvent ses desseins dans leur esprit que dans leur situation. Il se sert de leurs passions pour les accomplir. » Ainsi chercher d'une part à expliquer les grands courans, c'est-à-dire à entrevoir les desseins de la Providence, d'autre part connaître et juger les hommes dans le rôle particulier que les circonstances leur assignent, telle est la double tâche de l'historien. M. Mignet, dans son *Histoire de la révolution française*, s'était efforcé de satisfaire à la première de ces conditions; il a satisfait à

la seconde depuis une trentaine d'années, chaque fois qu'il a interrogé la vie des hommes mêlés de près ou de loin aux péripéties du drame. Il n'était pas même nécessaire que ces hommes fussent au premier rang par le pouvoir ou le génie. Souvent, chez tel acteur de troisième ou de quatrième ordre, M. Mignet a découvert des choses qui l'ont obligé de revenir sur ses premiers jugemens, et comme c'est le cœur le plus noble, la pensée la plus sereine, on l'a vu rectifier dans le détail de ses portraits ce qui n'était pas tout à fait conforme à la justice dans l'ordonnance de son tableau. C'est ainsi par exemple que l'étude sur le comte Siméon renferme une appréciation du 18 fructidor et du 18 brumaire assez différente de celle que nous donne l'*Histoire de la révolution française*; plus sévère pour les proscriptions de fructidor, il s'y montre plus bienveillant et plus juste pour les œuvres réparatrices du consulat.

A peu près vers le temps où M. Mignet, par cette œuvre de maître, s'emparait du domaine de la révolution, l'étude du siècle de la réforme allumait en lui des ambitions généreuses, il concevait l'idée d'une vaste composition où revivraient les ardeurs, les passions, les luttes de cette tumultueuse époque. Les contrastes du XVIe siècle tentaient cet esprit appliqué à la recherche des lois supérieures. Ayant réussi du premier coup à introduire l'ordre et la clarté dans les ténèbres sanglantes de 93, il éprouvait le désir de se mesurer avec cet autre athlète, d'expliquer et de juger cette autre révolution, de faire apparaître la logique lumineuse des principes à travers tant d'incohérences et tant de fureurs. Seulement, dans ce nouveau domaine, il comprit qu'il devait suivre une marche différente. En traitant de la révolution française, son premier soin avait dû être de démêler les idées et les faits, de marquer un enchaînement suivi là où bien des esprits n'apercevaient qu'une confusion épouvantable, en un mot de donner à la fois le récit et la synthèse, l'histoire et la philosophie des événemens. La peinture du XVIe siècle exigeait, non pas une philosophie moins précise, mais une exposition moins concentrée. La révolution française forme un tout, le XVIe siècle est rempli d'épisodes qui réclament chacun pour sa part une étude opiniâtre. C'est par une application obstinée que M. Mignet a pu résumer si fortement ses recherches sur l'établissement de la réforme à Genève. Que d'autres épisodes dans le cycle immense du XVIe siècle! La renaissance des lettres antiques, la rupture de l'unité spirituelle du moyen âge, chacune des nations européennes se dégageant de la communauté indistincte de l'enfance et devenant une personne, la religion de l'Évangile appelée désormais à se plier au génie de chaque peuple pour mieux prouver sa mission divine, le christianisme français aussi différent du christianisme espagnol que

du christianisme germanique, la diversité pourtant ayant besoin de l'unité, l'unité ne pouvant, sous peine de déchéance, se passer de la diversité, — que de phénomènes extraordinaires! quelles questions de vie et de mort! Toutes ces agitations, jusque-là inconnues, c'est le XVIe siècle qui les a introduites dans le monde. Aux prises avec de tels problèmes, la chrétienté se divise; chacun, selon les circonstances de sa destinée, suit le mouvement ou résiste; de là les déchiremens, les haines, les violences, les guerres d'extermination. A ces troubles de la foi, ajoutez les commotions politiques, la formation des grands états, les dernières puissances féodales essayant de lutter contre l'autorité croissante des monarchies, les intrigues de l'ambition mêlées aux passions du fanatisme, les crimes d'état déguisés en crimes de religion. Du midi au nord, de l'est à l'ouest, la crise formidable éclate sous les aspects les plus divers. Il faut la suivre en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Écosse, en Espagne et jusqu'au fond de la Turquie, sans oublier que tout ce qui se passe à Rome ou à Londres, à Francfort ou à Vienne, à Genève ou à Madrid, a son contre-coup dans notre France.

Les épisodes de ce drame du XVIe siècle, qui sont eux-mêmes de grands sujets d'histoire, veulent être interrogés l'un après l'autre avec une attention particulière. C'est ce qu'a entrepris M. Mignet. A mesure que des documens inédits lui en fournissaient l'occasion, il a retracé l'un de ces épisodes. Ainsi ont paru tour à tour le mémoire sur l'établissement de la réforme à Genève, l'histoire de Marie Stuart, le récit des aventures d'Antonio Perez et de Philippe II, le tableau des dernières années de Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste. Les deux volumes que M. Mignet vient de publier, et dont une grande partie avait d'abord paru ici même, composent un nouveau fragment de cette histoire du XVIe siècle. Est-il besoin d'ajouter que des fragmens comme ceux-là sont des œuvres qui se suffisent à elles-mêmes? Que M. Mignet ait le temps d'élever ce monument ou qu'il laisse son œuvre inachevée, l'ouvrage intitulé *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint* conservera toujours sa valeur propre, indépendamment de la place qu'il occupe dans le plan général de l'édifice.

Je voudrais même signaler en ces doctes pages un mérite dont je suis singulièrement frappé. La science de M. Mignet est si exacte, sa marche si assurée, son langage si ferme, sa conscience d'historien est si bien en garde contre les moindres surprises de l'imagination, qu'on est disposé à l'accuser de froideur. Assurément, c'est un dessinateur bien plus qu'un coloriste, et aujourd'hui que nous abusons de la couleur, il peut bien sembler que ce sévère pinceau

ne convienne pas toujours à la peinture d'une époque aussi passionnée. Cependant n'y a-t-il que la couleur pour exprimer les tragiques aventures du XVIe siècle? Faut-il absolument l'imagination d'un Michelet pour reproduire cette vie tumultueuse et ces luttes à outrance? L'art a des procédés sans nombre; tout artiste a le sien, et, s'il atteint son but, il est vainqueur. Où l'un réussit par la flamme qui se déploie, l'autre réussit par le feu qui se concentre. Celui-ci a besoin de lumière et d'ombre violemment heurtées pour réaliser l'effet qu'il a conçu; celui-là se contente des tons les plus unis, à la condition que son dessin ait une âme. Vous voulez mettre le drame dans la passion, dans les gestes et les cris de vos héros? Fort bien, si vous savez par là vous emparer du lecteur. Aux œuvres d'art, le succès justifie tout. Permettez seulement que l'art puisse être compris et le succès obtenu au moyen d'une méthode différente. Vous êtes un poète lyrique, un autre sera un narrateur dont un poète dramatique envierait le *scenario*. Il construira solidement son œuvre, il en enchaînera vigoureusement toutes les parties, et de scène en scène, d'acte en acte, par le seul secours de cette concentration puissante, il vous conduira au but qu'il s'est proposé, vous laissant dans l'esprit une image qui ne s'effacera point.

Telle est l'impression que produit le dernier ouvrage de M. Mignet, ce nouveau fragment de l'histoire du XVIe siècle. L'auteur a volontairement circonscrit son sujet. Il n'écrit pas l'histoire complète de François Ier, il n'écrit pas l'histoire complète de Charles-Quint; il veut raconter le duel des deux monarques, ce grand duel qui a duré un quart de siècle et causé tant de maux à la France. La rivalité de François Ier et de Charles-Quint ne remplit pas à elle seule les vingt-cinq années qui en marquent la durée historique; à travers les péripéties de la lutte, bien des événemens se produisent en France comme en Allemagne, et il n'en faudrait négliger aucun pour retracer dans son entier le développement de ces deux règnes. M. Mignet les néglige de parti-pris. Il ne s'arrête pas à ce qui concerne les commencemens de la réforme sur notre sol, les progrès de la renaissance, l'épanouissement des arts, il écarte à dessein toutes ces choses si bien faites pour tenter sa plume et provoquer ses jugemens; un seul point l'attire, la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, c'est-à-dire l'étude approfondie des événemens politiques et militaires produits par cette rivalité. Il ne conduit même pas l'histoire de cette lutte jusqu'à l'heure où le traité de Crépy vient y mettre fin en 1544; il s'arrête en 1530 au traité de Cambrai. De l'élection impériale au traité de Cambrai, de 1519 à 1530, ces onze années suffisent au tableau qu'il a conçu.

Pourquoi donc M. Mignet ne donne-t-il que la moitié de ce grand

sujet, la rivalité du roi de France et de l'empereur d'Allemagne? Est-ce seulement pour avoir le loisir d'étudier à fond et dans le plus grand détail les événemens de cette période? Lui, qui excellait naguère à résumer en quelques pages des années aussi pleines que des siècles, a-t-il voulu cette fois donner l'exemple du récit amplement développé, studieusement détaillé, du récit qui s'applique à ne rien omettre et à faire tout valoir? Oui, sans doute; il y a pourtant, si je ne me trompe, autre chose encore que ce désir dans le choix du plan auquel s'est arrêté M. Mignet. Ces onze années, telles qu'il les a vues et reproduites, composent une sorte de drame à la Shakspeare. En lisant les deux volumes que l'auteur y consacre, on pense à ces *chroniques* où le poète fait revivre une période de l'histoire d'Angleterre. Je ne parle ni du style ni de la couleur, je parle de l'arrangement dramatique. C'est un drame que ce livre; on y voit un prologue, une vive et impétueuse entrée de jeu, des complications émouvantes, des épisodes aussi variés que terribles, des batailles, une conspiration, la défaite et la captivité d'un roi, des enfans de France gardés sous les verrous par des geôliers féroces, et, bien que l'auteur soit aussi attentif à éviter l'effet que d'autres mettent d'ardeur à le poursuivre, il est impossible de ne pas admirer l'art qui a présidé à l'emploi de ces matériaux.

Voilà ce que je voudrais montrer à propos de la *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*. Assez d'autres ont vanté la haute sagesse de M. Mignet, la gravité de son style, l'élévation et la rectitude de sa pensée; il me paraît juste autant qu'il est nouveau de signaler dans la plus récente de ses œuvres quelque chose d'analogue à ces grands drames historiques où les théâtres étrangers ont représenté toute une phase de la vie d'une nation. Lorsque Shakspeare écrivait ses hardies chroniques dramatiques, *le Roi Jean*, *le Roi Richard II*, *le Roi Henry V*, *le Roi Richard III*, *le Roi Henry VIII*, lorsqu'il composait les deux parties du *Roi Henry IV* et les trois parties du *Roi Henry VI*, assurément il faisait d'abord œuvre de poète; on ne saurait dire pourtant que de telles pages ne puissent être aussi réclamées par l'histoire. M. Mignet, historien par-dessus tout, historien sévère et scrupuleusement exact, a disposé de telle sorte sa *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, que la poésie dramatique, en y regardant de près, y reconnaîtra sans peine quelque chose de son inspiration et de son art. C'est la philosophie des événemens passés, c'est du moins une sorte de géométrie politique et morale qui fait l'originalité du livre de M. Mignet sur la révolution française; les ouvrages qu'il a consacrés au XVIe siècle, et parmi eux au premier rang la *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, se recommandent par l'intérêt

soutenu d'une action où les destinées royales expliquent les destinées des peuples.

II.

Le prologue du drame, c'est l'introduction dans laquelle M. Mignet rappelle et apprécie les guerres d'Italie sous Charles VIII et Louis XII. Sans ces premières scènes, comment comprendre tout ce qui va suivre? C'est le duché de Milan qui a été la cause principale et le principal théâtre des luttes de François Ier et de Charles-Quint. Cette terre d'Italie a été comme une enchanteresse pour François Ier. A l'heure la plus sombre de son règne, en 1523, quand la France est menacée d'une triple invasion, c'est vers le Milanais qu'il tourne les yeux, c'est le Milanais qu'il est impatient de reconquérir. Il faut donc savoir par quelles circonstances Charles VIII et Louis XII ont légué à leur successeur ces tentations irrésistibles, vraie folie d'amour qui ne connaît point d'obstacles. Nous autres historiens littéraires, quand nous étudions cette période des guerres d'Italie, nous remarquons surtout ce que la culture française y a gagné. Nous comparons l'Italie et la France à la veille de ces singulières aventures, et, sans trop nous inquiéter du jugement que la politique en porte, nous applaudissons à un choc d'où la flamme a jailli. Voici deux souverains qui achèvent de régner à peu près vers la même époque, leur mort n'est séparée que par un intervalle de neuf ans. L'un est le roi d'un grand royaume, l'autre est le chef d'une petite république. Ai-je besoin de nommer Louis XI et Laurent de Médicis? Louis XI meurt en 1483, Laurent de Médicis en 1492. Eh bien! comparez la culture intellectuelle que représentent ces deux noms. Ici, dans la France de Louis XI, le moyen âge est mort et le monde nouveau n'est pas encore né. La grande affaire, c'est de consolider le trône, d'affermir l'unité politique. Point de loisirs pour les choses de l'esprit et de l'art, point de grandes œuvres, point de victoires. Toute la poésie du temps est représentée par Villon. La langue se débrouille lentement, péniblement. En un mot, tandis que la politique travaille, l'esprit littéraire se traîne entre le moyen âge qui n'est plus et l'avenir qu'on ne soupçonne pas encore. Heure triste, heure douteuse, ce n'est ni le jour ni la nuit, ni la vie ni la mort. Maintenant passez les Alpes : quelle richesse de séve! quelle ardeur créatrice! Ces monumens, ces églises, ces palais, ont été construits hier par des maîtres qui inspireront Michel-Ange, un Ghiberti, un Brunelleschi! L'ivresse du beau a saisi tout un peuple. Le souffle de l'antiquité l'anime d'une vie nouvelle. Brillant, ingénieux, avide, il s'intéresse aux découvertes des savans, aux créations des artistes, aux fantaisies des poètes. La

langue que parle ce peuple n'est pas une langue incertaine encore, comme celle dont la guerre de cent ans a interrompu chez nous la floraison charmante, c'est une langue consacrée par d'impérissables chefs-d'œuvre, la langue de Dante, de Pétrarque, de Boccace; elle est aussi belle qu'elle peut jamais le devenir. Ainsi France de Louis XI, Italie de Médicis, voilà deux mondes tout différens à la fin du xve siècle. Eh bien! ces deux mondes vont être tout à coup rapprochés, confrontés, comment? Par les guerres de Charles VIII et de Louis XII. Et qui en profitera le plus, de ces guerres si follement entreprises, si follement conduites? La France, malgré ses défaites.

Historiens de la culture générale, surtout historiens des lettres et des arts, voilà ce qui nous frappe à première vue. Sans doute Pétrarque, Boccace, Dante lui-même, avaient emprunté beaucoup à notre France du xiie siècle, du xiiie siècle, si active et si riche, mais le moyen âge avait vieilli, le moyen âge allait mourir, l'esprit du xve siècle s'endormait dans l'insignifiance et le radotage. Il fallait un éclair pour dissiper ce crépuscule; l'éclair, ce fut la vision soudaine de cette éblouissante Italie. Je n'ouvre pas un poète français de cette période, même le plus faible, sans voir apparaître comme un modèle ou comme un reproche ces grands noms italiens : Pétrarque, Boccace, Dante Alighieri. Il y a là des sentimens qui reviennent sans cesse. Tantôt on regrette de ne pas posséder en France un maître à leur opposer, tantôt on tâche de se persuader que la France du xive et du xve siècle n'est pas inférieure à la patrie de Dante. Ici Jean Bouchet, traçant le panégyrique du duc de La Trémouille, évoque Pétrarque, seul digne d'un tel sujet :

> Sors du tombeau, noble orateur Pétrarque,
> Qui des Toscans fus l'écrivain monarque!

Ici le poète Jean Le Maire de Belges, maître de Clément Marot, dans un livre intitulé *la Concorde des deux langages*, compare Jean de Meung à Dante, *le Roman de la Rose* à *la Divine Comédie*, et savez-vous quels poètes il oppose à Boccace, à Pétrarque? Les plus médiocres des rimeurs, Guillaume Crétin et Meschinet. Naïve préoccupation! peut-être aussi aiguillon nécessaire! Pour se tenir en haleine, il est bon de regarder au dehors. A ne pas changer d'horizon, l'esprit finit pas s'engourdir. Les guerres d'Italie nous dégourdissent, et soixante ans plus tard, quand le Tasse vient en France, il tient à honneur de se faire présenter au roi des poètes français, Pierre de Ronsard, gentilhomme vendômois. Ce réveil des lettres françaises après la torpeur du xve siècle, ce jour nouveau qui se lève et que suivront des mois, des années, des siècles de gloire, à qui le devons-nous? Aux guerres d'Italie; elles en furent du moins

l'occasion première et le premier signal. On les appelle des guerres insensées quand on se souvient de quelle manière elles furent entreprises, nous trouvons qu'elles sont fécondes en songeant aux résultats qu'elles ont produits, et que ne pouvaient prévoir ni Charles VIII, ni Louis XII, ni même François Ier.

A ce point de vue, il semble qu'il y ait eu là quelque chose de providentiel. Les hommes disparaissent; on entrevoit l'ordre divin qui préside aux destinées du monde. Ce fut l'opinion des hommes d'état les plus graves, qui, ne comprenant rien à ces escapades, heureuses d'abord et triomphantes, y signalent une intervention de la volonté suprême. Philippe de Commines commence son récit de l'expédition de Charles VIII en déclarant que la main de Dieu est manifeste dans cette histoire. Ce roi de vingt-deux ans, dépourvu de sens, dépourvu d'argent, et *qui vient de saillir du nid* (c'est Commines qui parle) (1), quitte la France et va se jeter au milieu des riches cités italiennes, pleines d'or, *pourvues de sages hommes et de bons capitaines*. Vainement les personnages les plus expérimentés du royaume essaient-ils de l'arrêter, vainement lui parle-t-on de ce qu'il y a encore à faire pour assurer nos frontières du nord et chasser l'Anglais de nos rivages, il part entraîné par des fous, il part sans plan, sans dessein, sans autre politique au moins que son rêve de l'empire d'Orient. Quelle folie! pense le grave Commines. Cependant, pour le jeune roi comme pour sa *gaillarde compagnie*, cette folie est une occasion de gloire. Commines, frappé de ce contraste, y reconnaît la main de la Providence. « Ainsi faut conclure que ce voyage fut conduit de Dieu, tant à aller qu'au retourner, car le sens des conducteurs n'y servit de guères. » Il revient sans cesse sur cette idée, il appelle l'expédition de Charles VIII *une vraie œuvre de Dieu, un vrai mystère de Dieu.*

Seulement Commines ne dit pas quel est le sens de ce *mystère de Dieu*. La philosophie de l'histoire en sait plus long aujourd'hui; elle affirme que ces guerres, si absurdes au point de vue politique, rallumèrent le génie de la France. Quand Charles VIII avec sa jeune noblesse s'élance à la conquête du royaume de Naples, au lieu de les blâmer elle dit en souriant : « Qu'ils partent! ils rapporteront sans le savoir cette fleur de la culture nouvelle, cette fleur de la poésie et de l'art qui vient de s'épanouir en Toscane. » N'est-ce pas ce qui est arrivé à Commines lui-même? N'est-il pas revenu avec un sentiment de l'art tout nouveau et des accens de penseur chrétien qui nous étonnent? Rappelez-vous ses éblouissemens à l'aspect de Venise, « la plus triomphante cité qu'il ait vue; » rappelez-vous son émotion en face de Savonarole, quand il va visiter cet

(1) *Mémoires de Philippe de Commines*, livre VII, chapitre v.

homme de sainte vie dans le couvent réformé où il demeurait depuis quinze ans, rappelez-vous comme il recueille de sa bouche les sentences de Dieu, comme il rapporte ses prédictions que les événemens ont justifiées plus tard : « Je lui demandai si le roi pourrait passer sans péril de sa personne... Il me répondit qu'il aurait affaire en chemin, mais que l'honneur lui en demeurerait, n'eût-il que 100 hommes en sa compagnie, et que Dieu qui l'avait conduit au venir, le conduirait encore à son retour. » Le saint moine ajoutait pourtant, et c'est là surtout ce qui frappa Commines, que Dieu avait *donné une sentence* contre le roi très chrétien *pour ne s'être bien acquitté de la réformation de l'église comme il devait* (1). Ainsi, renaissance et réforme, l'Italie avait donné le signal de ces grands mouvemens européens; on sait comment la France, de son côté, par une merveilleuse levée de génies de toute nature, par une large moisson d'œuvres originales et hardies, a répondu aux appels de l'initiatrice. Voilà ce que la philosophie de l'histoire attribue à l'influence des guerres d'Italie, elle explique ainsi le *mystère de Dieu* signalé par Commines.

On peut s'étonner à première vue que M. Mignet, traitant des guerres d'Italie, ait négligé cet aspect des événemens. Il est certain que ce n'est point par oubli; pourquoi donc paraît-il éviter la moindre allusion à de si grandes choses? Regardez-y de plus près, vous comprendrez son plan. Il ne compose pas un tableau d'ensemble, il écrit une histoire très précise, une histoire toute politique, et sur la scène réduite à un petit nombre d'années il ne fait paraître que les personnages nécessaires à l'action. La culture des nations européennes n'est point en cause ici; il s'agit de la rivalité de deux puissans souverains, et cette rivalité se présente comme un drame. L'introduction du livre, c'est-à-dire le prologue du drame, doit donc se borner à faire connaître les causes de cette grande lutte.

Voici d'abord le pays qui en sera l'objet et le théâtre. L'historien expose avec précision la situation politique de l'Italie à la fin du xve siècle. Cinq grands états se partagent la péninsule : ici, deux pays de communauté, pour employer le langage de Commines, là un duché, un royaume, et la souveraineté pontificale. Les deux pays de communauté sont des républiques bien différentes, la puissante république de Venise, dirigée par l'aristocratie la mieux organisée en même temps que la plus ambitieuse, et l'ardente république de Florence, foyer de démocratie contenu depuis plus d'un demi-siècle par une famille illustre et populaire. Le duché, c'était Milan; le royaume, c'était Naples. Ajoutez-y au centre le domaine territorial

(1) *Mémoires de Philippe de Commines*, livre VIII, chapitre III.

du saint-siége, dont les papes étaient plus les souverains de droit que les possesseurs de fait et qui s'étendait du duché de Ferrare aux frontières napolitaines. Vers le milieu du xve siècle ces cinq grands états italiens s'étaient unis par une sorte de confédération, et Guichardin a pu dire au début de son ouvrage : « L'Italie n'avait jamais joui d'une aussi grande prospérité, ne s'était jamais trouvée dans un état aussi désirable que celui où elle se reposait avec sécurité l'année du salut chrétien 1490. » Quelques années s'écoulent, et cette sécurité brillante fait place à des révolutions, à des rivalités tragiques, à des guerres d'invasion. Laurent le Magnifique, qui en 1492 lègue son autorité à son fils Pierre, ne lui lègue ni son habileté, ni sa sagesse; la révolution est dans Florence. A Milan, Ludovic Sforza, oncle et tuteur du jeune Jean Galéas, veut déposséder son pupille, et, comme il redoute l'opposition de la maison de Naples, il va lui susciter de périlleuses affaires; c'est la tragédie qui commence. Précisément les princes aragonais qui règnent à Naples ont excité les plus vifs mécontentemens, irrité la noblesse napolitaine et grossi le parti angevin, qui offre la couronne au jeune roi de France; l'invasion est toute prête. Appelé par les Napolitains, poussé par Ludovic Sforza, Charles VIII n'a qu'à franchir les Alpes; il sera un auxiliaire pour les uns, pour les autres un libérateur. Bien plus, aux yeux de Savonarole et de son parti il apparaîtra comme un réformateur de l'église envoyé par Dieu même.

Il y avait là de quoi tenter un chercheur d'aventures. A l'heure où l'Italie se divisait, l'unité territoriale de la France avançait de plus en plus. M. Mignet résume avec sa précision accoutumée ces progrès de l'unité nationale, « œuvre ancienne et persévérante de la grande famille qui régnait depuis plus de cinq siècles sans aucune interruption. » Les dernières annexions, et ce n'étaient pas les moins considérables, avaient eu lieu sous les deux rois précédens, Charles VII et Louis XI. A ces agrandissemens du royaume correspondait une organisation plus forte. C'étaient d'une part des établissemens militaires permanens, de l'autre des ressources financières perpétuelles. On avait vu pour la première fois une noblesse belliqueuse encadrée dans des compagnies d'ordonnance soldées, hommes d'armes et archers à cheval, gardant la frontière en temps de paix et prêts à combattre en temps de guerre. Infanterie, cavalerie, artillerie, tout avait été puissamment constitué. La plus heureuse de ces innovations était la création de l'artillerie mobile. Les canons n'étaient plus attachés aux remparts des forteresses : montés sur des affûts, traînés par des chevaux, ils accompagnaient l'homme dans la plaine et jusque dans les défilés des montagnes.

Une fois Charles VIII devenu roi, qu'allait-il faire de cette épée de la France? Pendant sa minorité, sa sœur, la dame de Beaujeu,

avait conduit le royaume en digne fille de Louis XI; le jeune roi n'a point sa ferme sagesse, son esprit clairvoyant et viril, mais il est brave, hardi, entreprenant comme les princes de sa race, et son imagination se laisse prendre à toutes les chimères. Le royaume de Naples a été légué au roi de France en 1481 par le dernier représentant de la seconde maison d'Anjou, Charles III, comte du Maine et de Provence; un legs fait au roi de France peut-il être ainsi abandonné? Charles VIII voit là une question d'honneur, la politique ne l'arrêtera point. La France est entourée d'ennemis tout prêts à profiter de ses fautes; il doit craindre également les Anglais, auxquels son aïeul Charles VII a repris la Normandie et enlevé la Guyenne; l'empereur Maximilien, dont le fils Philippe le Beau a vu son héritage diminué par Louis XI de la Bourgogne, du Charolais et de l'Artois; enfin le roi Ferdinand d'Aragon, impatient de nous reprendre le Roussillon et la Cerdagne que le roi son père nous a cédés à prix d'argent. Charles VIII s'empresse de désintéresser ces trois ennemis en leur abandonnant les conquêtes de ses ancêtres, résultat d'une politique si sagement et si laborieusement conduite. Par trois traités qui se suivent coup sur coup, à Étaples, le 13 décembre 1492, à Barcelone, le 19 janvier 1493, à Senlis, le 23 mai de la même année, il appauvrit le trésor et démembre la France. En dédommagement de la Normandie et de la Guyenne, il se reconnaît débiteur envers le roi d'Angleterre d'une somme de 740,000 couronnes d'or et s'engage à lui en payer par an 50,000; au roi d'Aragon Ferdinand, il restitue le Roussillon et la Cerdagne; enfin à l'empereur Maximilien, agissant au nom de son fils l'archiduc Philippe le Beau, il abandonne la Franche-Comté, l'Artois, le Charolais, la seigneurie de Noyers, sans compter les villes de Hesdin, d'Aire, de Béthune, qui seront rendues à l'archiduc lorsque, devenu majeur, il pourra prêter foi et hommage au roi de France, suzerain de ses possessions de Flandre. Voilà bien l'explication des paroles de Commines : *Le roi n'était pourvu ni de sens, ni d'argent.* Pour suivre sa chimère du royaume de Naples, le roi de France livrait une partie de la France!

On sait l'histoire de cet étrange voyage d'Italie, ces acclamations des peuples, ces villes qui ouvrent leurs portes, ce royaume conquis sans coup férir, puis le mécontentement, la honte, la colère, les coalitions qui se forment derrière le triomphateur enivré, Charles VIII retraversant l'Italie dans toute sa longueur, non pas au milieu des cris de joie, mais au milieu des défiances hostiles, et obligé, pour rentrer en France, de passer, la lance en avant, à travers l'armée cinq fois plus forte que lui oppose le marquis de Mantoue. *L'honneur lui en demeura,* comme l'avait annoncé Savonarole, mais il y avait contre lui *sentence de Dieu.* Commines a raconté de

quelle façon il mourut, le 7 avril 1498, veille de Pâques-fleuries, dans le lieu le plus déshonnête de son magnifique château d'Amboise.

L'histoire bien plus confuse des guerres d'Italie sous Louis XII est expliquée par M. Mignet en quelques pages lumineuses. Dans ces alternatives de succès et de défaites, à travers ces alliances continuellement abandonnées et reprises, l'historien politique excelle à dégager les traits des principaux personnages. Jules II, pour fonder la puissance territoriale du saint-siége, déploie « l'habileté tortueuse d'un politique italien et les ardeurs guerrières d'un conquérant. » Ferdinand le Catholique, prince habile et heureux, ne se considérant jamais comme lié par ses engagemens, « mettait tant d'adresse dans ses perfidies et tant d'opportunité dans ses agrandissemens qu'il trompait ceux avec lesquels il traitait sans décourager leur confiance, et qu'il acquérait toujours sans jamais rien perdre. » Les Suisses à cette époque « sont des montagnards belliqueux et cupides. » Quant à l'honnête Louis XII, on le voit ne faire jamais rien qu'à moitié, conclure une demi-alliance avec Venise, une demi-alliance avec le saint-siége, si bien qu'il finit par demeurer seul, et qu'après avoir possédé douze ans le duché de Milan, il le perd d'une façon désastreuse. Charles VIII, pour accomplir son chevaleresque *voyage*, avait renoncé à quelques-unes des légitimes acquisitions de ses prédécesseurs; Louis XII, en perdant le Milanais, attira une double invasion dans ses états. Les Anglais firent une descente en Picardie, les Suisses envahirent la Bourgogne, et, ne rencontrant pas de résistance, s'avancèrent jusque sous les murs de Dijon. Délivré de ce péril à force de concessions ruineuses, Louis XII ne renonça point à l'espoir de reconquérir l'héritage des Visconti. Ce rêve le tourmentait encore quand la maladie l'emporta le 1er janvier 1515. Prince excellent sans doute, homme de grand courage, souverain paternel, mais entraîné au dehors par des ambitions trop hautes pour son caractère, « il compromit tout ce qu'il tenta et ruina même par des maladresses tout ce qui lui avait d'abord réussi. » M. Mignet ajoute qu'après seize ans de règne il était moins avancé qu'au début. Il avait cédé Naples, perdu le Milanais et laissé entamer son propre royaume. Enfin, et c'est là ce qui résulte de cette introduction aussi précise que forte, Louis XII, comme Charles VIII, léguait à François Ier, avec des souvenirs de gloire et de malheur, une tentation enivrante qui devait le conduire de Marignan à Pavie.

III.

Voilà le sujet préparé, l'action va s'engager avec force. On dirait que François Ier en a le pressentiment dès les premiers jours de son

règne. L'archiduc Charles, celui qui devait être bientôt Charles-Quint, ayant à prêter hommage au nouveau roi pour la Flandre et les autres fiefs relevant de la couronne de France, lui envoya une ambassade solennelle chargée de joindre à cet hommage une proposition d'alliance. L'archiduc Charles demandait la main de la princesse Renée, seconde fille de Louis XII, avec les duchés de Bourgogne et de Milan et 200,000 écus d'or comme dot. Le roi de France, à qui cette demande était faite, n'avait guère plus de vingt ans, l'archiduc en avait quinze. On sait que l'archiduc Charles était petit-fils de l'empereur Maximilien et de Ferdinand le Catholique; François Ier, songeant aux nombreux états qui pouvaient un jour se réunir entre ses mains, a-t-il prévu dès lors une collision inévitable avec le prince, son vassal courtois aujourd'hui, demain peut-être le plus terrible de ses voisins? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en négociant les conditions de l'alliance, et après avoir repoussé, bien entendu, toute idée de cession de la Bourgogne et du Milanais, il lui arriva de dire : « Je sais qu'une rupture entre nous ne s'arrangerait pas aisément, et que la chrétienté entière s'en ressentirait. » Le traité fut conclu, un de ces traités qui ne répondent qu'à un intérêt du moment et dont l'avenir ne tient compte; quant à la parole qu'on vient de lire, elle demeure acquise à l'histoire. Coïncidence singulière, la longue rivalité des deux puissans souverains est comme indiquée d'avance dans la demande du jeune archiduc et la réponse du jeune roi. Enlever la Bourgogne à François Ier et l'empêcher de conquérir le Milanais, c'est précisément le dessein que suivra la politique opiniâtre de Charles-Quint, mais ces choses ne pourront *s'arranger aisément, la chrétienté entière s'en ressentira.*

Ce n'est pourtant pas la conquête du Milanais par François Ier qui fera éclater la lutte. Au mois d'août 1515, François Ier franchit les Alpes, passe le Pô à Moncalieri, le Tessin à Turbigo, s'avance par Magenta vers le cœur du Milanais et prend position à Marignan. Là, on espère encore que les Suisses, défenseurs de Maximilien Sforza, vont retourner au service du roi de France, l'expédition serait finie, nous aurions le Milanais sans coup férir; mais non, la négociation échoue, les Suisses arrivent, et la bataille s'engage. Il faut la lire dans le beau récit de M. Mignet. C'est un modèle de narration. Point de longueur, et cependant aucun détail essentiel n'est omis. Les incidens décisifs en cette lutte qui remplit deux journées, la part de chacun des chefs, le rôle du connétable de Bourbon, du duc d'Alençon, du Vénitien Barthélemy d'Alviano, de François Ier, la vigilance du jeune roi égalant son courage, ses dispositions si habilement changées pendant la nuit qui sépare les deux batailles, puis le lendemain ces grands efforts, ces élans irrésistibles, les colonnes suisses enfoncées par l'artillerie et les hommes

d'armes, l'une d'elles entièrement détruite, enfin les fiers vaincus se retirant en bon ordre et rentrant tête haute dans les rues de Milan, tous ces traits choisis avec art, rendus avec force, impriment dans l'esprit une image ineffaçable. On comprend mieux par ce tableau l'étonnement dont l'Europe fut frappée. Ces hardis montagnards, les vainqueurs de Sempach, de Morat, de Nancy, de Novare, n'étaient plus les premiers soldats du monde. Vainqueurs de Charles le Téméraire, ils avaient été vaincus par le jeune roi de vingt ans. Aussi, quand l'empereur Maximilien, à l'instigation du roi d'Angleterre et du roi d'Aragon, descend l'année suivante en Lombardie, quelle indécision dans ses allures! comme il s'avance timidement! comme il est toujours prêt à battre en retraite! Enfin, qui donc le détermine à signer la paix avec François Ier, au prix de concessions qui lui semblaient d'abord inadmissibles? C'est son petit-fils, l'archiduc Charles, le jeune souverain des Pays-Bas, devenu l'héritier des royaumes d'Aragon, de Castille, des Deux-Siciles, par la mort de son grand-père maternel Ferdinand le Catholique. Oui, celui qui sera bientôt Charles-Quint, celui qui pendant plus de vingt-cinq ans ébranlera toute la chrétienté par sa lutte contre le roi de France, apparaît aujourd'hui comme fasciné par la gloire du vainqueur de Marignan!

M. Mignet raconte toutes les négociations qui suivirent et complétèrent cette victoire, il montre François Ier maître du duché de Milan malgré les Suisses, maître de Parme et de Plaisance malgré le pape Léon X, bienfaiteur de ses fidèles alliés les Vénitiens, qui regagnent, grâce à lui, leurs anciennes possessions de la Haute-Italie, s'attachant de nouveau et par les liens d'une amitié perpétuelle les confédérés des treize cantons, signant la paix avec l'empereur Maximilien, qui se trouve désormais évincé de l'Italie où l'avait attiré l'imprudence de Louis XII, désarmant les animosités du roi de l'Angleterre, parvenant même à retirer de ses mains les trois places que Henry VIII avait prises sous le règne précédent; il expose enfin à larges traits cette œuvre d'agrandissement et de pacification accomplie de 1515 à 1519, puis il ajoute : « François Ier avait été constamment heureux, parce qu'il avait été appliqué et habile. Ces quatre années de juste félicité semblaient être les débuts éclatans d'un grand règne. Couvert de gloire et parvenu à un haut degré de puissance, François Ier avait montré une égale entente de la guerre et de la politique. Aussi avait-il tourné vers lui les regards du monde et les espérances d'une partie de l'Allemagne, qui, menacée d'être envahie par les Turcs, sembla prête à le prendre pour chef du saint-empire à la mort de Maximilien. »

Voilà la tentation à laquelle le vainqueur de Marignan ne saura

point résister. On le croyait jusque-là aussi prudent que brave; une ambition folle va détruire toutes les promesses de ce grand début. Maximilien meurt en 1519, et d'avance il a tout disposé pour que les princes-électeurs appellent au trône impérial son petit-fils l'archiduc Charles, déjà roi des Pays-Bas, d'Espagne et des Deux-Siciles. La politique de François Ier devait être assurément d'écarter de l'empire un prétendant si redoutable. Fallait-il pour cela qu'il aspirât lui-même à la couronne des Othon et des Barberousse? Le roi de France ne pouvait commettre une faute plus grave. Quelle que fût l'habileté de ses agens, quelle que fût aussi la cupidité de tel ou tel prince d'Allemagne, il était facile de prévoir que d'autres agens aussi avisés tiendraient les siens en échec, que d'autres offres non moins brillantes détruiraient ses combinaisons, et que, l'empire étant mis de la sorte aux enchères, il arriverait un moment où le sentiment germanique interviendrait, faisant pencher la balance en faveur du petit-fils de Maximilien. C'était l'issue inévitable. François Ier se fût épargné un grand mécompte et il aurait évité bien des maux à la France, si, au lieu de céder à la tentation du sceptre impérial, il eût employé sa puissance en faveur d'un prince allemand. A supposer même qu'il eût réussi à se faire élire, quel profit y aurait-il trouvé? Les divisions du grand corps germanique auraient fourni à ses adversaires de terribles armes contre lui; c'était à un prince d'Allemagne, à un margrave de Brandebourg, à un duc de Saxe, qu'il fallait abandonner la tâche de contrecarrer les projets de l'Espagne-Autriche. Lorsque le prince-électeur, archevêque de Trèves, dès le mois de novembre 1516, envoya son chancelier à François Ier pour lui offrir sa voix en vue de l'élection future, lorsque le margrave Joachim de Brandebourg, peu de temps après, lui députa trois plénipotentiaires pour traiter des conditions de ce pacte, François Ier, s'il eût été ce grand prince et ce sage politique annoncé par ses débuts, aurait cherché à quel souverain d'Allemagne il convenait de prêter son appui dans l'intérêt de la France et de l'Europe.

Une des plus curieuses pages du livre de M. Mignet, c'est précisément l'élection à l'empire en 1519. Ces étranges intrigues, ce marché politique, ces négociations à prix d'or, ces allées et venues de la fourberie, ces alliances du matin qui sont rompues avant le soir, tout cela est débrouillé par l'historien avec une merveilleuse précision. Tandis que François Ier commet la faute insigne de répondre à l'appel d'une partie des électeurs, est-il possible que le jeune roi catholique abandonne le champ de bataille? Il combat *pro domo sua*. Au XIIIe et au XIVe siècle, deux de ses ancêtres paternels, Rodolphe de Habsbourg et Albert Ier, avaient porté la couronne impé-

riale, et depuis l'extinction de la dynastie de Luxembourg en 1438, c'est-à-dire depuis quatre-vingt-un ans, cette couronne semblait fixée dans sa maison. Que le roi de France ose lui disputer son héritage, cette pensée seule lui est une grave offense. Il ne la pardonnera jamais. Aussitôt donc qu'il apprend ce qui se passe, il engage la lutte. C'est au mois de juin 1517 que les plénipotentiaires du margrave de Brandebourg sont venus des bords de la Sprée aux bords de la Somme pour offrir l'empire d'Allemagne au roi de France et traiter des conditions du marché; au mois de septembre de la même année, le jeune roi d'Espagne et des Pays-Bas informe son grand-père, l'empereur Maximilien, des négociations qui se trament dans l'ombre, et dès ce jour les luttes souterraines de l'intrigue vont précéder les batailles à ciel ouvert.

« Dès l'âge de quinze ans, dit M. Mignet, Charles présidait tous les jours son conseil. Il y exposait lui-même le contenu des dépêches, qui lui étaient remises aussitôt qu'elles arrivaient, fût-ce au milieu du sommeil de la nuit. Son conseil était devenu son école, et la politique, où il devait se rendre si habile, avait été son principal enseignement. Réfléchi comme celui qui est appelé à décider, patient comme celui à qui il appartient de commander, il avait acquis une dignité précoce. Ayant beaucoup de sens naturel, une finesse d'esprit pénétrante, une rare vigueur d'âme, il apprenait à faire, dans chaque situation et sur chaque chose, ce qu'il y avait à faire et comment il fallait le faire. Il s'apprêtait ainsi à être le plus délié et le plus ferme politique de son temps, à regarder la fortune en face sans s'enivrer de ses faveurs, sans se troubler de ses disgrâces, à ne s'étonner d'aucun événement, à se résoudre dans tous les périls. » C'est dans cette lutte pour l'empire que ces qualités du jeune souverain de dix-sept ans eurent occasion de s'exercer pour la première fois. Il aurait pu se troubler, s'étonner, en apprenant qu'un archevêque de Trèves, un margrave de Brandebourg, avaient offert l'empire au roi de France; il resta calme et regarda la fortune en face. Très fin, très ferme, ne se décourageant jamais, mettant à profit toutes les circonstances, il finit par l'emporter sur ce brillant rival, qui paraissait d'abord si assuré de la victoire. Vainement François Ier, voyant ses négociateurs hésiter devant les exigences toujours croissantes du margrave de Brandebourg, leur avait-il écrit : « Je veux qu'on soulle de toutes choses le marquis Joachim. » Vainement le *marquis Joachim* avait signé le 8 avril 1519 un engagement qui se terminait par ces mots : « Appelés que nous sommes par la divine Providence à la dignité de margrave, à la principauté du saint-empire, au nombre des électeurs, nous désirons par-dessus tout qu'il soit mis de nos jours à la tête de l'empire quelqu'un possédant les vertus nécessaires pour remplir viri-

lement l'office qui lui sera imposé. Nous avons donc jeté les yeux sur le très invincible et très chrétien prince français, par la faveur de Dieu roi des Français, duc de Milan et seigneur de Gênes, qui, par son âge florissant, son habileté, sa justice, son expérience militaire, l'éclatante fortune de ses armes, et toutes les autres qualités qu'exigent la guerre et la conduite de la république, surpasse, au jugement de chacun, tous les autres princes chrétiens. » En dépit de ces belles promesses, le margrave de Brandebourg, comme l'archevêque de Trèves, comme les autres électeurs, donna son suffrage au petit-fils de Maximilien. C'est seulement à la dernière extrémité que le roi très chrétien, voyant ses chances faiblir, conçut l'idée d'écarter le roi très catholique en faisant élire un des princes d'Allemagne. Il aurait dû commencer par là. Quand il s'y résigna enfin, l'heure était passée. Le margrave de Brandebourg ne pouvait plus même compter sur la voix de son frère l'archevêque de Mayence; quant au duc de Saxe, loin de se prêter à une combinaison qui lui eût donné la couronne, effrayé de l'énormité du fardeau, il prit la parole en faveur du petit-fils de Maximilien. « Notre loi, dit-il, ne nous permet pas d'élire le roi de France, mais elle nous laisse libres de nommer le roi d'Espagne, qui est archiduc d'Autriche et vrai prince allemand. » Cet avis l'emporta. La diète avait commencé le 18 juin; le 28, les électeurs, revêtus de leurs costumes de drap écarlate et siégeant solennellement en leur conclave de l'église Saint-Barthélemy, nommèrent Charles empereur sous le nom de Charles-Quint.

Dès lors la rupture de François Ier et de Charles-Quint n'est plus qu'une affaire de temps. Les états du nouvel empereur enveloppaient la France de toutes parts, excepté du côté de l'Océan; les causes de conflit se retrouvaient au nord et au sud, comme sur les frontières de l'est. Pour ne parler que de l'Italie, François Ier possédait le nord de la péninsule, Charles-Quint en possédait la partie méridionale. Chacun des deux souverains devinait aisément la politique de l'autre. Le roi de France ne devait-il pas songer à s'emparer du royaume des Deux-Siciles en réveillant le parti angevin? De Milan à Naples la route était facile. L'empereur, remontant la même route et soulevant sur ses pas tous les ennemis de la domination française en Italie, ne devait-il pas concevoir le dessein d'expulser François Ier du Milanais? Pendant plus de deux années, la lutte se prépare. En dehors des deux grands états dont le choc va ébranler l'Europe, il y a encore deux puissances redoutables, l'une par les armes, l'autre par l'influence, c'est l'Angleterre et le saint-siége; François Ier et Charles-Quint, avant de tirer l'épée, se disputent l'alliance de Henry VIII et de Léon X. Au mois de juin 1520 a lieu l'entrevue célèbre du roi de France et du roi d'Angleterre au camp

ı drap d'or; quelques semaines plus tard, ce même roi d'Angleterre ınit à Charles-Quint dans les conférences de Calais. A qui se fier? ımment voir clair au fond des âmes? faut-il croire les promesses ı s'arrêter aux symptômes contraires? Irrité de ces manques de foi, ıpatient de faire tomber les masques, François Ier se laisse entraî- ɜr par sa passion; c'est lui qui rompt la paix, et qui sur trois points la fois, par le Luxembourg, par la Navarre, par l'Italie, engage s hostilités. Il ne fait que précipiter l'alliance de l'empereur, du i d'Angleterre et du pape, déjà préparée contre lui dans les confé- nces de Calais. Au mois de juin 1521, les troupes pontificales et ıpériales entrent en Lombardie, sous la conduite de l'illustre Ita- ɜn Prospero Colonna, assisté de plusieurs capitaines de grand re- ɔm, italiens et espagnols, le marquis de Pescara, le marquis de antoue, Jean de Médicis, Antonio de Leyva. Lautrec, qui gouverne Milanais et qui n'y a fait que des mécontens, se montre aussi mide général qu'il a été despote insupportable; il manque plu- ɜurs occasions de battre l'ennemi, et au mois de novembre, attaqué ıns Milan, il est contraint d'évacuer la ville; le Milanais est perdu. Un des grands mérites de M. Mignet dans ces belles narrations, ɜst l'art avec lequel il fait marcher de front tous les élémens de n étude. Il examine chaque chose de près et les voit toutes de ıut. Cette vue synchronique, si je puis ainsi parler, lui permet de ire tout naturellement des rapprochemens inattendus. En voici ı des plus curieux. Nous venons d'assister à la perte du Milanais pauvrement défendu par Lautrec. Eh bien! nous apprenons par suite du récit que cet échec, vrai désastre pour François Ier, eût ɜ bien plus désastreux encore, si un des trois alliés qui le mena- ient n'eût été, à ce moment-là même, subitement retiré de la ɜne du monde. Le pape Léon X était dans sa villa de la Malliana, quelques lieues de Rome, quand il apprit l'entrée des troupes im- riales et pontificales dans Milan. Sa joie fut extrême. Autour de lui lataient des signes d'allégresse; les Suisses de sa garde, oubliant ils avaient des frères dans l'armée française, célébrèrent la dé- te des Français par des décharges d'arquebuses assourdissantes. alté, enivré par ces joies du triomphe, le pape se promena dans chambre jusqu'à une heure avancée de la nuit. C'était une de ces lles nuits d'automne où le ciel italien est si brillant et la frai- ɜur de l'atmosphère si perfide. Ses fenêtres étaient ouvertes. ndis qu'il allait et venait, tout entier à ses rêves d'ambition, il ıpira les dangereuses émanations des heures noires. Le lende- ıin, déjà pris par la fièvre, il revint à Rome; quinze jours après, 1er décembre, à huit heures du soir, il expirait, sans avoir reçu derniers sacremens. « Il n'avait, assure-t-on, auprès de lui que moine mendiant Mariano, l'un des bouffons qu'il admettait à sa

table, où ce pontife, d'un esprit d'ailleurs si fin et d'un goût à t d'égards délicat, prenait plaisir à voir leur monstrueuse gloutonn rie et à entendre leurs facéties grossières. Fra Mariano, qui as tait à son agonie, lui dit lorsqu'il était sur le point d'expirer : « Sain Père, recommandez-vous à Dieu. » La vie de Léon X n'avait pas é toujours celle d'un pape, sa mort ne put pas être même celle d' chrétien. »

Ainsi parle M. Mignet; ces paroles suffisent-elles? n'y a-t-il p autre chose à dire sur ce lit de mort? M. Mignet n'est pas homme laisser derrière lui un personnage comme Léon X sans essayer d graver son image en quelques traits. Voici donc ce qu'il ajoute av cette impartialité magistrale où l'on ne sent ni aversion ni faiblesse « Malgré ce qu'il y avait en lui de grand et d'aimable, et quoi qu' eût recherché l'indépendance de l'Italie, contribué à l'accroissem du saint-siége et à la splendeur de Rome, il n'inspira aucune admi ration et fut loin de laisser des regrets. « Il n'est pas mort de pape écrivait-on de Rome, qui ait laissé une pire réputation depuis qu'exist l'église de Dieu. » Un jugement aussi outré tenait à ses mœurs p pontificales, à sa fin, qui n'avait rien eu de religieux, à ses onéreus prodigalités, qui avaient épuisé le trésor apostolique et surchar l'état d'une énorme dette; mais, si dans Léon X le pontife n'avait p été toujours édifiant, le prince s'était montré habile, et le protecte des arts comme des lettres devait rester à jamais glorieux. »

Serait-ce là une digression? Pas le moins du monde. La mort d Léon X tient ici une place considérable. Léon X faisait cause com mune avec l'empereur contre le roi très chrétien; Adrien VI, q lui succède, homme pieux et intègre, refuse de s'engager dans d luttes où sa conscience a peine à se reconnaître. Informé de ses ré solutions à cet égard, François Ier s'empresse de mettre à pro l'interruption de la ligue. Il croit même que c'est assez de confier la revanche à celui qui a perdu la partie. Le pape restant neutre, Lautrec n'aura plus en face de lui que les troupes de l'empereur, e l'empereur a de si grosses affaires sur les bras aux deux extrémité de l'empire! Luther d'un côté, les *communeros* de l'autre, lui cau sent de terribles soucis. François peut donc demeurer en Fran occupé de ses plaisirs; Lautrec est trop intéressé à vaincre pour n pas suffire à la besogne. Malheureusement le roi a compté sans u vaillant chef italien très intéressé, lui aussi, à conserver ses avan tages. Prospero Colonna, si habile à l'attaque, est plus habile en core à la défense. Il déjoue l'un après l'autre tous les plans d Lautrec; il l'oblige à lever le siége de Milan, le chasse des tra chées de Pavie, le débusque de toutes ses positions, l'accule en entre les murs de Milan, assiégé de nouveau par les Français, son camp retranché de la Bicocca, vaste jardin situé sur un plate

vé où peut se déployer une armée de 20,000 hommes. L'adroit onna sait bien que Lautrec sera contraint de lever une seconde ı le siége de Milan ou d'attaquer l'armée italienne, abritée sous . retranchemens inexpugnables. Il n'y a pour les nôtres qu'un ti à prendre : se retirer, chercher une autre position, ne pas oser l'armée à une défaite certaine. Les Suisses refusent. Il y a sieurs mois qu'ils attendent leur solde; ils ne continueront pas un sol défoncé par les pluies cette fastidieuse campagne de rches et de contre-marches. Fatigués, humiliés, ils veulent en r; l'ennemi est là, il faut combattre. Lautrec est contraint de ler, sous peine de voir l'armée se dissoudre, et tout ce qui reste Milanais lui échapper des mains. Les Suisses de Lautrec atta- ent les retranchemens de la Bicocca; repoussés, foudroyés, ils sent plusieurs milliers d'hommes sur le champ de bataille, et ournent dans leurs montagnes. C'en est fait, il n'y a plus d'ar- e, le Milanais est perdu.

Le Milanais perdu, à cette date, c'était la menace du plus grand il pour le royaume de France. Henry VIII n'attendait que ce si- al pour s'unir à Charles-Quint. L'alliance est conclue. L'empe- ır et le roi d'Angleterre sont d'accord pour démembrer la France : un la province de Bourgogne, qui faisait partie de l'héritage de ı père Philippe le Beau, petit-fils de Charles le Téméraire; à ıtre les provinces de Normandie et de Guienne, possédées autre- ı par ses ancêtres. Ainsi, à peine reconstituée, la carte de France être déchirée de nouveau! Quand on lit dans les pages de M. Mi- ıt le détail de cette histoire, quand on assiste à ces préparatifs l'invasion de 1523, on se rappelle involontairement les beaux s que Ronsard a écrits plus tard à l'occasion d'une autre menace ruine :

> Ah! que diront là-bas, sous les tombes poudreuses,
> De tant de vaillans rois les âmes généreuses?

Quoi! cette belle terre, ce beau royaume de France reconquis d à pied par la sagesse ou l'héroïsme, l'invasion va le démem- r? N'est-ce pas l'heure pour François Ier de changer enfin de itique? La poursuite du Milanais, si fatale à ses deux prédéces- urs, attire sur lui l'inimitié implacable de l'empereur; n'est-ce ı le moment de reprendre la politique de Louis XI, celle qu'in- que le bon sens, que commande la nature des choses? Renon- ıs à l'Italie, où nous ne serons jamais que des étrangers; sans tir de nos frontières naturelles, les occasions de labeur et de ire ne nous manqueront pas. C'est au nord que la destinée nous pelle. Voilà le plan que François Ier se serait tracé à lui-même, si point d'honneur n'eût prévalu sur les conseils de la raison. Au

lieu de cela, que fait-il? Il avait déjà dit au parlement de Paris : « Toute l'Europe se ligue contre moi; eh bien! je ferai face à toute l'Europe. Je ne crains point l'empereur, il n'a pas d'argent, — ni le roi d'Angleterre, ma frontière de Picardie est bien fortifiée, — mais les Flamands, ce sont de mauvaises troupes. Pour l'Italie, je m'en charge moi-même. J'irai à Milan, je le prendrai et je ne laisserai rien à mes ennemis de ce qu'ils m'ont enlevé. » Aujourd'hui, pendant que le danger grandit de jour en jour, persuadé que la reprise du Milanais dispersera la coalition, il écrit au duc de Montmorency : « Je ne serai à mon aise que quand je serai passé par-delà avec mon armée. » Étrange confiance, quand on sait ce qui va suivre, étrange et fol empressement! *Je ne serai à mon aise*... Or, tandis qu'impatient de *passer par-delà* il court sur les chemins qui le conduiront à Pavie, au cœur même de son royaume envahi déjà par ses ennemis se dresse dans l'ombre la trahison.

IV.

Puisque j'ai rappelé les *chroniques* de Shakspeare à propos de ce livre où la science la plus sévère est relevée encore par un si dramatique arrangement, c'est ici que je placerais volontiers le commencement de la seconde journée. De Marignan à la Bicocca, la première journée est complète avec ses brillans épisodes et ses violens contrastes. Maintenant suivez l'historien dans les lieux les plus cachés du Forez. C'est le 17 juillet 1523. Un envoyé de Charles-Quint, accompagné de son secrétaire nommé Château et d'un capitaine au service de l'empereur, est introduit mystérieusement dans une petite ville par deux gentilshommes français qui se sont chargés de le faire pénétrer sans malencontre au cœur du pays. La ville s'appelle Montbrison. Celui qui l'y attend loin de tous les yeux est un des grands personnages du royaume. Voilà d'étranges manœuvres et des ténèbres inquiétantes. Que vient faire ici l'agent de l'empereur? et que prépare ce seigneur caché dans ses montagnes?

Je l'ai appelé un des grands personnages du royaume, il faut ajouter que jamais homme ne fut plus infidèle à l'esprit de sa race. C'est un Bourbon, un fils du sang de France, et à quoi donc travaille-t-il ainsi? Au démembrement de la France. Dans la nuit du samedi 18 juillet, vers onze heures du soir, l'ambassadeur de Charles-Quint est amené auprès du mystérieux personnage, et bientôt un traité infâme est conclu. L'empereur envahira la France par le *quartier de Narbonne* avec ses Espagnols et ses Allemands, tandis que le roi d'Angleterre descendra sur les côtes du nord-ouest avec une armée anglaise et flamande; dix jours après, à l'invasion du dehors répondra la révolte intérieure. Le conspirateur dispose

bien des forces, il y joindra les troupes enrôlées en Allemagne
l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur, lui enverra par la
nche-Comté; au nord, au sud, au centre, la France sera frappée
fois par trois ennemis implacables, juste à l'heure où Fran-
Ier, à la tête de sa brillante armée, ira follement s'engager au-
des Alpes. En échange de sa part d'action dans cette ligue
ie, le conspirateur obtient promesse d'épouser une des sœurs
Charles-Quint avec 200,000 écus de dot.

st-il besoin de nommer le traître qui signait ce traité à Mont-
on dans la nuit du 18 au 19 juillet 1523 et qui jurait sur les
ngiles de l'exécuter fidèlement? Tout le monde a reconnu le con-
ble de Bourbon. Je ne sais pourtant si on est accoutumé à le
tel qu'il se présente à nous dans le tableau de M. Mignet. C'est
ieu-commun de flétrir le connétable de Bourbon; une étude plus
est de le faire connaître et d'expliquer son crime sans en atté-
r l'horreur. S'il y fut poussé par les outrages du roi, si Fran-
Ier en cette occasion montra autant d'imprudence que d'ingra-
le, il faut que cet aspect de l'affaire soit franchement mis en
f. Michelet ne voit dans le connétable qu'un fils de la maison
Gonzague, beaucoup plus Gonzague que Montpensier; il en fait
talien né pour l'intrigue, un disciple de Borgia continuant en
ce les traditions, c'est-à-dire les crimes des petites cours de
éninsule. Rien n'est plus faux. C'est en France que Charles de
rbon, héritier de la branche cadette Montpensier-Gonzague, a
élevé dès son enfance. L'autre branche, la branche aînée des
rbons, venait de s'éteindre dans la personne de Pierre II, mari
ne de France, fille de Louis XI. Anne de France, celle qu'on
me plus souvent Anne de Beaujeu d'après le titre de son mari,
enir auprès d'elle son jeune neveu Charles de Bourbon afin de
ider elle-même à son éducation. Le secrétaire du connétable,
illac, l'a raconté plus tard en son naïf langage. « Bien faisait-
nourrir et entretenir ledit comte Charles, lui faisant apprendre
atin à de certaines heures du jour, et quelquefois à courir la
e, piquer les chevaux, tirer de l'arc, où il était enclin; autres fois
à la chasse ou à la volerie, et aussi en tous autres déduits et
e-temps où l'on a accoutumé d'induire les grands seigneurs, et
ut ledit comte Charles s'adonnait très bien, et lui seyait bien
aire tout ce où il se voulait employer, comme à jeune seigneur
bonne nature et de bonne inclination. » Plus tard, elle lui fit
ser sa fille unique, Suzanne de Bourbon, héritière de tous les
s de la branche aînée; les domaines et les droits des deux lignes
rouvaient dès lors concentrés dans les mains du comte Charles.
ait le chef de la maison de Bourbon. Intelligent et brave, ses
s d'essai furent des coups de maître. A peine âgé de dix-neuf

ans, il fut sous Louis XII, en 1508, un des héros de la jou d'Agnadel. Nommé connétable à l'avénement de François Ier, il une grande part à la victoire de Marignan.

La politique autant que la reconnaissance conseillaient à Fr çois Ier de s'attacher un tel homme. On ne pouvait impunémen augmenter sa puissance, ni la tourner contre soi. La royauté fit l et l'autre, commettant à ce sujet toutes les fautes qu'elle pou commettre. On avait commencé par exalter son orgueil, on finit l'accabler d'humiliations. A toute une série de faveurs excess succède coup sur coup la série des disgrâces imméritées. Quelq unes même sont des outrages. Huit mois après la bataille de M gnan, il est rappelé du Milanais, qu'il a gouverné avec autant de gilance que d'habileté; c'est Lautrec qui le remplace, Lautrec perdra tout. A la rupture de Charles-Quint et de François Ier, il exclu des grands commandemens entre lesquels est partagé France. Bien plus, il est déchu du droit de combattre à l'av garde, droit de connétable et de premier gentilhomme. Ce n pas assez d'humilier le puissant vassal, François Ier entreprend le ruiner. Nous venons de voir tous les biens des deux princip branches de la maison de Bourbon, issue du sixième fils de s Louis, concentrés aux mains du connétable par suite de son mari avec Suzanne de Bourbon, fille d'Anne de France, fille de Louis Charles de Bourbon était le dernier de ces grands possesseur fiefs à qui Louis XI avait fait une si terrible guerre. Les au avaient été fauchés par le roi niveleur; celui-ci, resté debout, é entré dans la famille du souverain, il était devenu le gendre de gendre, le mari de sa petite-fille. En cas de malheur pour Fr çois Ier, il y avait là un roi tout prêt. Le connétable ne possédai pas déjà la moitié de la France? Au centre, le duché de Bourb nais, le duché et le dauphiné d'Auvergne, le comté de Montpens le comté de Forez, le comté de la Marche, — au sud, les vicomté Carlat et de Murat, — à l'est, la seigneurie de Beaujolais, longe la rive droite de la Saône, et la principauté de Dombes, assise la rive gauche, — enfin, en dehors de ce groupe compacte de t ritoires, le duché de Châtellerault, enclavé dans le Poitou, et comté de Clermont, situé en Picardie; telle était vers 1523 la co des états du connétable. Assurément c'était un royaume au cœur royaume. Les ducs de Bourbon avaient une garde, levaient des i pôts, assemblaient les états du pays, nommaient leurs tribunaux justice et leur cour des comptes, ils pouvaient mettre une arm sur pied et entretenir des forteresses. A leur mort, l'abbaye Souvigny les recevait dans ses caveaux avec une pompe to royale, comme les caveaux de Saint-Denis recevaient les rois France. L'héritier de cette puissance, qui venait de s'agrandir

:, était en cas de conflit un personnage à redouter; pouvait-on pter sur les loyaux sentimens du vassal? Charles de Bourbon out entier dans un mot que rapporte un chroniqueur du temps; pétait volontiers que sa fidélité résisterait à l'offre d'un royaume, s ne résisterait pas à un affront. Or François Ier ne se contente pas lui infliger affront sur affront, il veut le dépouiller, il lui con- e ses héritages, et déjà par son ordre le parlement est à l'œuvre r accomplir l'iniquité. La reine-mère, Louise de Savoie, dont le nétable, devenu veuf, a refusé la main, lui réclame tout ce qui féminin dans l'héritage des Bourbons; François Ier lui réclame ce qui est masculin. Le plus grand seigneur de France va être nit à la détresse comme le dernier des gentilshommes. S'y rési- ra-t-il?

Vous manquer de foi, sire! J'en serais incapable, dussé-je y ner votre royaume et l'empire même du monde; mais s'il s'agis- de venger un outrage, je le ferais, n'en doutez point. » M. Mi- :, qui a si heureusement découvert ce trait du prince dans le *rebus gestis Gallorum* de Ferronius, y ajoute un éclatant com- taire emprunté au Titien. On sait que la vieille devise de la son de Bourbon était ce mot si français : *espérance*, on sait aussi vant la fin du XVIe siècle un Bourbon devait réaliser cette devise e qu'elle avait de plus haut; or en 1523 le connétable substi- t à la noble parole de ses pères cette devise criminellement açante : *omnis spes in ferro*. A l'heure où il jetait ce cri, dé- illé de ses états et forcé de combattre son roi, il s'apprêtait à hir la France avec nos plus grands ennemis. C'est alors que n fit de lui ce portrait où l'histoire a lu tant de choses. « Sur ce t hautain, dit M. Mignet, dans ce regard pénétrant et sombre, mouvemens décidés de cette bouche ferme, sous les traits har- le ce visage passionné, on reconnaît l'humeur altière, on aperçoit profondeurs dangereuses, on surprend les déterminations vio- es du personnage désespéré qui aurait pu être un grand prince ui fut réduit à être un grand aventurier. »

epuis cette nuit mystérieuse où le connétable recevait l'envoyé harles-Quint dans ses montagnes du Forez jusqu'au jour où Ti- le représente si sombre, si terrible, la rage et le crime dans le r, voulez-vous savoir par quelles aventures il a passé? Deman- le au récit de M. Mignet. C'est une histoire tragique où les pé- ties ne manquent pas. Dénoncé par deux de ses complices avant le roi ait franchi les Alpes, poursuivi dans ses montagnes, essayant ement de résister, fuyant de château en château, de forteresse orteresse, courant à cheval avec ses compagnons, qui emportent sacoches pleines d'or, bravant les plus dures fatigues malgré la

fièvre qui le dévore, obligé parfois de s'arrêter sous des arbres et y tombant évanoui, tantôt entouré des siens comme un chef et portant haut la tête, tantôt déguisé en valet pour se soustraire aux embûches, enfin n'ayant plus qu'une pensée : quitter au plus vite la France, où ses plans sont déjoués, et rejoindre ses alliés du dehors, le connétable a connu pendant un mois les émotions les plus violentes, traversé les fortunes les plus diverses, et amassé au fond de son cœur des ressentimens implacables. Lorsqu'il eut échappé à tant de poursuites, le roi, impatient de passer en Italie et toujours plein d'inquiétude sur la fidélité intérieure du royaume, fit offrir au fugitif la restitution immédiate de ses biens, le remboursement sur le trésor royal de ce qui lui était dû, le rétablissement de ses pensions avec l'assurance qu'elles lui seraient exactement payées à l'avenir. Bourbon répondit : Il est trop tard !

Dans ce sombre épisode de la conjuration du connétable, un fait particulièrement sinistre à mon avis, c'est le rôle d'Anne de Beaujeu, la noble fille de Louis XI, qui avait si sagement gouverné la France pendant la minorité de son frère Charles VIII. On a vu qu'elle avait marié sa fille Suzanne au connétable; lorsque le connétable fut menacé de perdre tous ses biens, elle aussi elle oublia tout, elle oublia la France et cette œuvre du roi son père qu'elle avait soutenue d'une main si ferme. C'est sur les prières, sur les ordres de la fille de Louis XI que le connétable conclut sa criminelle alliance avec Charles-Quint. « Mon fils, lui dit-elle avant de mourir, considérez que la maison de Bourbon a été alliée de la maison de Bourgogne, et que durant cette alliance elle a toujours fleuri et été en prospérité. Vous voyez à cette heure ici les affaires que nous avons, et le procès qu'on vous met sus ne procède qu'à faute d'alliance. Je vous prie et commande que vous preniez l'alliance de l'empereur. Promettez-moi d'y faire toutes les diligences que vous pourrez, et j'en mourrai plus contente. » En lisant ces dernières paroles, on ressent comme une atteinte au cœur. Une fille de roi, une régente de France, déclarant qu'elle mourra satisfaite, si elle peut compter sur la trahison d'où sortira la ruine de la patrie! Anne de France parlant de la sorte, comment s'étonner que le sentiment français soit encore si mal assuré au cœur de la noblesse? On lira dans M. Mignet le nom des gentilshommes qui ont voulu livrer le pays aux vengeances du connétable. Dès l'été de 1522, le sénéchal de Bourbonnais, d'Escars, seigneur de La Vauguyon, La Coussière, La Tour-de-Bar, et capitaine de 50 hommes d'armes, se trouvant dans la ville de Thérouanne, assiégée par les impériaux, avait obtenu la permission d'aller conférer avec Adrien de Croy, seigneur de Beaurain, l'un des chambellans de Charles-Quint. Il s'agissait

d'intérêts privés, disait-il, de l'échange d'une terre qu'il possédait en Flandre. Savez-vous ce qu'il allait faire dans le camp ennemi? Il allait porter à l'agent de Charles-Quint les premières propositions du connétable. Ah! ne vantons pas trop ces vieux âges et ne soyons pas toujours si prompts à désespérer de notre temps. Honneur, foi, patriotisme, ces choses n'appartiennent exclusivement à aucune époque du passé; chaque siècle a ses misères et ses hontes.

On sait les événemens qui suivent les impatiences du connétable pressant Charles-Quint et Henry VIII d'entrer immédiatement en campagne, les préparatifs qui se font de tous côtés, la France envahie au nord-ouest par les Anglais, à l'est par les Allemands, au sud par les Espagnols, Paris s'apprêtant à un siége, les échevins ordonnant de creuser des tranchées, de tendre les chaînes de fer, de remparer les faubourgs de Saint-Honoré et de Saint-Denis, qui, situés sur la rive droite, devaient être exposés les premiers à l'attaque des Anglais; puis, ce grand péril se dissipant plus vite qu'on ne pouvait l'espérer, grâce aux appréhensions d'Henry VIII et aux lenteurs de Charles-Quint; enfin la triple invasion forcée de rebrousser chemin, l'armée anglaise rentrant dans Calais, l'armée espagnole repassant les Pyrénées.

Au milieu de ces émotions violentes se produisent des épisodes singuliers que M. Mignet a retracés de main de maître, par exemple la mort du pape Adrien VI et l'élection de Clément VII. Malgré ses relations personnelles avec Charles-Quint son élève, le grave et scrupuleux Adrien VI avait résisté longtemps à toute entreprise de guerre contre le roi très chrétien; il s'y décida en 1523 après les plus cruelles irrésolutions. Les scrupules qui le tourmentèrent ne furent pas étrangers à la maladie qui l'emporta; il mourut après s'être engagé dans une politique contraire à tous les sentimens de sa vie. « Il avait vécu, dit M. Mignet, comme un pauvre religieux dans le Vatican désert... Circonspect jusqu'à la plus pénible indécision, défiant sans être avisé, timide et faible, il avait porté une simplicité extrême, une piété profonde, une incapacité troublée au milieu de ces astucieux politiques italiens, accoutumés à ne se diriger que par la vue de l'intérêt particulier ou des maximes d'état. » Jules de Médicis, qui lui succéda sous le nom de Clément VII, était précisément un de ces tacticiens consommés, ainsi que le prouve sa stratégie dans le conclave. Le tableau si mesuré qu'en a tracé M. Mignet est un chef-d'œuvre de pénétration; il y a plaisir à voir ces finesses italiennes exposées avec un demi-sourire par la raison française.

Cependant l'action se précipite. L'invasion qui vient d'échouer en 1523 recommence en 1524. Le connétable, franchissant les

Alpes, entre le premier en Provence à la tête de troupes espagnoles et de lansquenets d'Allemagne. Il a pour lieutenant le terrible marquis de Pescara. Les lansquenets sont commandés par le comte de Hohenzollern, le comte de Lodron et le fils de George Frondsberg, un des chefs les plus redoutés du temps. Bourbon avance sans que rien lui résiste. Vence, Antibes, Cannes, Grasse, Draguignan, Hyères, Brignoles se rendent à lui. Arrivé à deux lieues d'Aix, il somme les consuls de lui livrer la ville. Aix était sans défense, le maréchal de La Palisse s'étant replié sur Avignon; les consuls lui portent les clés de la ville, Bourbon y entre le 9 août 1524, reçoit la soumission des magistrats et prend le titre de comte de Provence. Dix jours après, il met le siége devant Marseille. Il n'y a pas de plus glorieux souvenir pour la vieille cité phocéenne, et on devait s'attendre que l'historien prendrait un patriotique plaisir à retracer ces grandes scènes. Honneur à Marseille, à son vaillant défenseur Renzo da Ceri, aux capitaines qui le secondent, à tous les enfans de la cité! Chaque nuit, ils réparent les brèches de la veille. Les femmes mêmes, celles du plus haut rang comme les plus humbles, travaillent aux tranchées et aux contre-mines. Bourbon est furieux; Bourbon, exalté par sa facile conquête des villes de Provence, avait annoncé que Marseille ne tarderait pas à se rendre comme les autres. Qu'on se représente sa fureur devant cette résistance opiniâtre. Le marquis de Pescara, un peu humilié de commander en second ordre, ne lui ménageait pas les épigrammes. Un jour, à quelque distance du lieu où se trouvait le connétable, un certain mouvement s'étant produit à la suite d'un coup de canon qui avait tué deux gentilshommes, il s'approche de Pescara et lui demande quel est ce bruit : « Sans doute, répond l'Espagnol en raillant, ce sont les consuls de Marseille qui vous apportent les clés de la ville. » Pescara ne songeait qu'à mortifier Bourbon; pour nous, recueillant ses paroles à distance, nous lui savons gré de la mordante ironie qui ce jour-là, grâce à Marseille, vengeait la Provence tout entière.

Le siége de Marseille, commencé le 19 août 1524, avait duré près de deux mois; le 29 septembre, Bourbon fut obligé de battre en retraite précipitamment. Il fit jeter à la mer des amas de boulets qu'il ne pouvait emporter, ses canons de gros calibre furent enterrés et les autres traînés jusqu'à Toulon pour être embarqués sur des navires. La cause de ce départ précipité, c'était à la fois le découragement de ses troupes et l'arrivée de François Ier, qui s'approchait avec son armée. La Provence fut évacuée plus vite qu'elle n'avait été prise. Le roi entre à Aix le 1er octobre, et bientôt justice est faite des traîtres qui ont prêté serment au traître; le consul de

Prat, qui a reçu du connétable les fonctions de viguier en le reconnaissant comte de Provence, est décapité sur la place publique. François Ier emploie six jours à rétablir l'autorité royale dans toute la Provence, il envoie les témoignages de sa gratitude à l'héroïque cité de Marseille; puis, impatient de venger l'affront de l'invasion, il passe les Alpes. En quelques jours, il est maître de Milan, et le 26 octobre le voilà devant Pavie, où se sont retirés les impériaux. Pendant quatre mois, occupé à fortifier son armée, à se créer de nouvelles ressources, se croyant déjà en mesure de dominer toute l'Italie, il s'exalte et devient plus sourd que jamais aux conseils de la prudence. Les impériaux, qui s'avançaient avec des troupes mal soldées et prêtes à se débander, avaient intérêt à jouer le tout pour le tout. François Ier était sûr de les voir se disperser au premier jour; enfermé dans ses retranchemens, il n'avait pour cela qu'à refuser la bataille. Restons immobiles, disaient les vieux hommes de guerre, ne livrons pas aux hasards d'une mêlée l'avantage certain que notre position nous assure. L'amiral Bonnivet, le maréchal de Montmorency, furent d'une opinion contraire. « Nous autres, disait Bonnivet avec une confiance hautaine, nous n'avons pas accoutumé de faire la guerre par artifices militaires, nous la faisons à belles enseignes découvertes, surtout quand nous avons pour chef un vaillant roi qui doit faire combattre les plus poltrons. Les rois portent cet heur avec eux et ils portent aussi la victoire, comme notre petit roi Charles VIII au Taro, notre roi Louis XII à Agnadel, et notre roi qui est ici à Marignan. Et il ne faut point douter qu'en le voyant aller le premier au combat, car il nous montrera le chemin, sa brave gendarmerie n'en fasse de même et ne passe sur le ventre à l'ennemi. Par quoi, sire, donnez la bataille. » La bataille donnée, on sait ce qui arriva ; ce fut un désastre. Le roi pris, La Trémouille et La Palisse tués, les plus braves gentilshommes et les plus illustres seigneurs tombés comme le roi aux mains des impériaux, François Ier enfermé dans le monastère de Saint-Paul, au milieu même de ce camp d'où la veille encore il dominait l'Italie, bientôt enfin sa translation en Espagne, son arrivée à Madrid, sa longue et dure captivité dans le sombre donjon de l'Alcazar, voilà les résultats de ce beau conseil !

Le connétable de Bourbon avait été un des vainqueurs de Pavie; ni le marquis de Pescara avec ses arquebusiers espagnols, ni George Frondsberg avec ses lansquenets allemands, l'un si habile, l'autre si impétueux, n'avaient plus fait pour le succès de l'empereur que ce prince français acharné à sa vengeance. Le lendemain, nul ne se montra plus ardent à suivre la fortune. Si on l'eût écouté, la France eût été envahie de nouveau. Il s'irritait des hésitations de

Charles-Quint et de Henry VIII. Rien n'était fait à ses yeux tant que le roi d'Angleterre n'avait pas mis sur sa tête la couronne de saint Louis. Charles-Quint, toujours lent à se résoudre parce que ses vues embrassent le présent et l'avenir, n'a garde de prêter l'oreille à ces conseils. Bourbon a été l'un de ses instrumens, ce n'est pas lui qui sera l'instrument de Bourbon. Il aime mieux affaiblir le roi de France que de donner, en le détrônant, trop de puissance au roi d'Angleterre. De là des négociations, des combinaisons sans fin, dont le détail est très sûrement exposé par M. Mignet, et toujours au milieu de ces ténébreuses manœuvres on voit reparaître la sinistre figure du connétable de Bourbon. Le 15 novembre 1525, l'empereur, qui l'a fait venir d'Italie, se porte au-devant de lui avec toute sa cour jusqu'à une certaine distance de Tolède. Il lui fait l'accueil le plus cordial et le prend à ses côtés pour rentrer dans la ville. « Sire, lui dit Bourbon, j'ai perdu mon état à votre service, et de ma personne j'ai fait ce que je vous offris comme chevalier, bon serviteur et vassal, et je rends grâce à Dieu de ce que les choses en sont à ce point, pour la grande gloire et avec la victoire de votre majesté. S'il avait fallu perdre un royaume comme j'ai perdu mon état, je l'aurais fait volontiers, et à cela l'aurais trouvé bien employé. — Duc, répondit l'empereur, votre état n'est pas perdu et ne se perdra pas; je vous le rendrai et en outre je vous en donnerai un plus considérable. Je sais que tout ce que vous dites est vrai; le temps et mes œuvres montreront la volonté que j'ai de vous agrandir. » Pendant que Charles-Quint recevait magnifiquement *le grand traître*, comme l'appelle M. Mignet, et lui faisait d'éblouissantes promesses, le roi de France, gardé à vue, malade, obligé de consentir au démembrement de son royaume ou de se résigner à une captivité perpétuelle, était dévoré par les pensées les plus sombres.

V.

Dans cette espèce de drame que me représente l'ouvrage de M. Mignet, si la seconde journée est remplie par la trahison du connétable, ce seraient les deux fils aînés du roi de France, le dauphin et le duc d'Orléans, qui en domineraient la dernière partie. On ne les voit apparaître, je le sais, qu'au début et à la fin de cette période, mais l'image des deux enfans est sans cesse présente à l'esprit du lecteur. Cachés à nos regards, ils sont là, et, sans agir, ils remplissent la scène. Les principaux événemens racontés par l'historien ne seraient pas arrivés, ou bien se seraient produits sous

une forme différente, si les deux fils de France n'avaient remplacé leur père dans la prison de Madrid.

Le 14 janvier 1526, le roi captif avait signé le traité qui lui arrachait le duché de Bourgogne et l'obligeait à remettre ses deux fils aînés aux mains de l'empereur comme des otages destinés à assurer l'exécution des clauses de sa délivrance. La veille, il avait réuni dans sa chambre plusieurs des grands personnages de son royaume venus pour l'assister à Madrid, le premier président de Selve, l'archevêque d'Embrun, le maréchal de Montmorency, Chabot de Brion et le prévôt de Paris La Barre. Son secrétaire Bayard faisait partie de la réunion. Après avoir pris leur serment de tenir secret tout ce qui allait se passer, le roi protesta contre la violence de l'empereur. Ce traité qu'il était contraint de signer, il le déclara nul d'avance. Les conditions qu'on exigeait de lui étaient inacceptables, devant mettre la France en servitude; s'il paraissait y consentir, c'était pour éviter au royaume des malheurs plus grands encore. En réalité, il n'y avait pas de consentement. Il promettait, jurait, signait, sans contracter aucun engagement d'honneur, puisqu'il n'était pas libre. Il ferait au reste envers l'empereur tout ce qu'un roi prisonnier de bonne guerre peut et doit raisonnablement faire. La rançon qu'il offrirait au vainqueur « rendrait manifeste à chacun qu'il veut faire justice de lui-même et se mettre en son devoir. » Après ces déclarations, il donna l'ordre à ses ambassadeurs de signer le lendemain avec lui le traité qu'il était bien résolu à ne pas tenir, « les rendant par là, dit M. Mignet, confidens et complices de son manque de foi. »

Deux mois plus tard, le 17 mars 1526, après bien des formalités qui attestaient les défiances de l'empereur, l'échange du royal captif et des pauvres enfans livrés en otage fut accompli sur une sorte d'estrade élevée au milieu de la Bidassoa. Le dauphin avait huit ans et demi, le duc d'Orléans allait atteindre sa septième année. Pendant que leur grand'mère, Louise de Savoie, régente de France, les amenait à Bayonne pour l'échange exigé par le traité de Madrid, ils rencontrèrent à Amboise l'ambassadeur d'Angleterre, qui écrivit au cardinal Wolsey : « Tous deux m'embrassèrent, me prirent la main et me demandèrent des nouvelles de l'altesse du roi et de votre grâce, en me témoignant le désir d'être recommandés au roi et à vous dans mes lettres. En vérité, ce sont deux charmans enfans; le filleul du roi est d'un esprit plus vif et plus hardi, à ce qu'il me semble. » Ce filleul du roi d'Angleterre, c'était le plus jeune des deux, le duc d'Orléans, qui, son frère étant mort, fut le successeur de son père sous le nom de Henri II. Arrivés sur l'estrade où devait se faire l'échange, ils baisèrent la main de leur père. « Sire, dit le

chef de l'escorte espagnole, maintenant votre altesse est libre, qu'elle accomplisse ce qu'elle a promis! — Tout sera fait, » répondit François Ier. Il embrassa ses enfans, descendit dans la barque qui les avait conduits et fut ramené au rivage. Dès qu'il eut mis le pied sur la terre de France : « Ah! s'écria-t-il, je suis roi, je suis roi encore! » Et, s'élançant à cheval, il courut au galop vers Saint-Jean-de-Luz. Quel contraste en cette matinée du 17 mars! Tandis que le roi, dans le sentiment de sa liberté reconquise, reprenait possession du sol natal avec des transports de joie, les deux jeunes otages étaient conduits au fond des montagnes pour y être enfermés sous la garde de soldats grossiers. Le roi de France avait passé toute une année dans les prisons d'Italie et d'Espagne; la captivité des enfans de France devait être bien autrement longue.

Les événemens qui remplissent les quatre années suivantes sont racontés par M. Mignet avec une abondance et une précision de détails qui les font revivre sous nos yeux. Si la morale condamne la conduite de François Ier envers Charles-Quint, l'opinion publique au XVIe siècle n'avait pas tant de scrupule. Avant que le roi de France eût manqué à sa parole et rompu le traité de Madrid, une grande partie de l'Europe semblait l'y engager. L'Europe *politique* de ces temps agités avait besoin de la France. L'ambition de Charles-Quint était une cause d'alarmes pour tous les états; l'Angleterre se sentait menacée aussi bien que le pape, et les princes italiens, et la république de Venise. Une alliance générale se forma contre l'empereur d'Allemagne. M. Mignet excelle à débrouiller ces confuses annales où s'entremêlent les négociations secrètes et les guerres. Il se transporte d'un pays à l'autre, et, comme il a interrogé les documens les plus authentiques, il sait ce qui se passe dans les conseils de Charles-Quint comme dans le cabinet du cardinal Wolsey. Les entreprises de la confédération italienne, l'attitude tour à tour circonspecte et hardie de Clément VII, le premier pillage du Vatican par les Colonna au mois de septembre 1526, l'attaque de Rome par les soldats du connétable de Bourbon et les luthériens de Frondsberg, le 6 mai 1527, la mort du connétable au début de l'escalade, le sac de la ville éternelle, les dévastations, les profanations, sous les yeux du pontife réfugié dans le château Saint-Ange, la stupeur de la chrétienté, l'embarras du roi catholique, — puis en 1528 l'alliance de Henry VIII et de François Ier, une guerre générale qui recommence, les défis injurieux que se portent les deux rivaux, cette lutte acharnée sur le point de se terminer par un duel, bref les crimes de la force aussi bien que les fourberies de la politique, toutes ces choses si diverses inspirent à l'historien des pages dont l'intérêt ne languit pas. Le récit des événemens les plus con-

nus est comme renouvelé, non par l'éclat hasardé des couleurs ou l'inquiétante nouveauté des jugemens, mais par l'ampleur du fond et la solidité de la forme. Il est impossible de ne pas sentir que l'on s'avance sur un terrain ferme. La richesse des détails évoque à nos yeux tout un monde où chaque chose est à sa place, chaque figure en son vrai jour. Une main sûre nous conduit de l'une à l'autre, et l'esprit embrasse commodément toutes les parties d'un grand spectacle.

Au milieu de tant de péripéties, j'admire avec quel art M. Mignet ramène notre pensée à ces pauvres enfans emprisonnés en Espagne. Dès la rupture du traité de Madrid, dès la formation de la ligue de Cognac entre François Ier, Clément VII et la république de Venise, lorsque les ambassadeurs des trois états confédérés viennent notifier à Charles-Quint l'établissement de cette ligue et lui demander d'y adhérer, on voit quelle place occupe dans les affaires générales de l'Europe cette question des enfans de France. L'empereur est invité à pacifier la chrétienté; pour cela, il devra rendre le duché de Milan, évacuer la Lombardie, renoncer à la Bourgogne et délivrer les enfans de France, moyennant une juste rançon. L'ambassadeur de François Ier était Jean de Calvimont, second président du parlement de Bordeaux, un terrible homme, à ce que nous apprend son collègue le nonce du pape, Balthasar Castiglione : *questo francese e un terribil uomo.* Jean de Calvimont parla le premier; il parla au nom de la ligue, au nom du roi son maître, et, priant l'empereur de laisser là toute dissimulation, il le somma, par le commandement du roi très chrétien, de ne songer qu'au bien de la chrétienté, de conclure une bonne paix avec lui et de lui rendre ses enfans pour une forte somme de deniers. A ces conditions, il y aurait entre eux une amitié solide, car jamais le roi de France n'oublierait un tel bienfait. Le nonce fut plus discret, plus mesuré; au fond il exprima les mêmes choses, et, parmi les concessions que le pape demandait à l'empereur, il n'eut garde d'oublier la restitution des enfans de France.

L'empereur avait été irrité de la sommation de l'ambassadeur français; il se contint, répondit d'abord au nonce, se justifia des torts que le pape lui imputait, protesta de son désir de pacifier le monde chrétien : « Mais, dit-il en terminant, rendre au roi de France ses enfans est hors de propos. On ne l'obtiendra pas de moi. Je suis comme la monture de Balaam; plus on l'éperonnait pour la pousser en avant, plus elle se rejetait en arrière. » Se tournant alors vers Jean de Calvimont, il lui adressa ces paroles terribles : « Si votre roi avait tenu ce qu'il avait promis, il ne serait pas nécessaire de proposer aujourd'hui de nouveaux arrangemens. Il ne me convient pas de lui rendre ses enfans pour de l'argent. Je n'ai

pas voulu d'argent pour le délivrer. Il m'a trompé; je ne me fierai jamais plus à lui sans avoir de gage de sa parole. Aujourd'hui il me semble en avoir de bons entre les mains. S'il compte les avoir par force, je l'assure qu'il n'y parviendra pas tant qu'il restera pierre sur pierre dans un de mes royaumes, fussé-je forcé de reculer jusqu'à Grenade. »

Ainsi, jusqu'au fond de l'Espagne, jusqu'à la dernière de ses forteresses, tant qu'il lui resterait un cachot derrière des murailles, il garderait les enfans du roi de France, à moins que le roi de France, exécutant le traité de Madrid, ne lui livrât la Bourgogne! Menace terrible, car on connaissait l'opiniâtreté de l'empereur. De plus l'obstination têtue qui lui était propre en toutes choses était exaspérée cette fois par la colère. Dans cette même séance, où Jean de Calvimont avait eu la témérité de parler si haut, Charles-Quint lui avait dit avec véhémence : « J'ai usé envers votre roi de libéralité et de magnanimité, et lui a usé envers moi de pusillanimité et de perfidie. Il n'a point agi en vrai chevalier, ni en vrai gentilhomme, mais méchamment et faussement. » Et ajoutant la provocation à l'insulte, il avait prononcé ces mots : « Plût à Dieu que ce différend eût à se débattre entre nous deux, de sa personne à la mienne, sans exposer tant de chrétiens à la mort! Je crois que Dieu montrerait sa justice. » Ce défi outrageant ne fut connu de François Ier que deux années plus tard. Jean de Calvimont, qui avait compromis la cause des enfans de France en voulant trop vivement la défendre, comprit qu'il ne fallait pas envenimer davantage la situation; il ne dit rien au roi son maître de la provocation de l'empereur. Seulement en 1528, lorsque les envoyés de Henry VIII, de François Ier et du pape Clément VII portèrent à l'empereur une solennelle déclaration de guerre, Charles-Quint revint à la charge et dit à l'envoyé français : « Je crois que le roi votre maître n'a pas été averti d'une chose que j'ai dite à Grenade à son ambassadeur, le président de Bordeaux, et qui le touche fort. Je le tiens si gentil prince qu'il m'eût répondu s'il l'eût sue. » Ces paroles ayant été rapportées à François Ier, Calvimont fut mis en demeure de s'expliquer, mais il allégua fort sagement qu'il n'avait aucune souvenance de ce que l'empereur avait pu lui dire à Grenade. C'est alors que Charles-Quint lui fit adresser, à lui Calvimont, cette lettre qui devait atteindre directement le roi de France : « Vous ne voulez avoir souvenance de ce que je vous ditz pour en avertir le roi votre maître. Je vous ditz que le roi votre maître avait fait lâchement et méchamment de n'avoir gardé la foi que j'ai de lui selon le traité de Madrid, et que, s'il voulait dire le contraire, je le lui maintiendrais de ma personne à la sienne. »

On sait quelle fut la colère de François Ier lorsqu'il eut connais-

sance de ce défi, et par quel violent cartel il y répondit en présence de toute sa cour. Le cardinal de Granvelle, ambassadeur de Charles-Quint, avait essayé en vain de se retirer avant l'explosion; il fut obligé d'entendre Robertet, l'un des secrétaires d'état, lire ces rudes paroles que le roi de France adressait à l'empereur : « Si vous nous avez voulu charger d'avoir fait chose qu'un gentilhomme aimant son honneur ne doit faire, nous disons que vous avez menti par la gorge, et autant de fois que le direz vous mentirez... » M. Mignet, qui emprunte ces dramatiques détails aux *Papiers d'état du cardinal Granvelle*, y met la marque de son esprit. Il est le vrai juge du camp. Qui a tort, qui a raison dans cet étrange débat? Pourquoi cette provocation faite par Charles-Quint, acceptée si vivement par François Ier, n'a-t-elle pas abouti? quel était l'intérêt de l'empereur? quel était l'intérêt du roi de France? Toutes ces questions sont résolues par M. Mignet comme par un arbitre impartial. Le récit est plein, rapide, et, sans que l'historien y fasse aucun effort, les émotions naissent d'elles-mêmes dans l'âme du lecteur. Une des plus vives à mon avis, c'est celle que procure la pensée toujours présente de ces malheureux enfans emprisonnés dans les sierras. Tandis que le héraut Guienne va porter à Charles-Quint le cartel de François Ier, tandis que le héraut Bourgogne apporte à François Ier le cartel de Charles-Quint, au milieu de ces violences et de ces menaces, à travers ces éclats de fureur qui trahissent d'implacables haines, on se demande avec angoisse ce que deviennent les enfans de France.

Dès leur entrée en Espagne, le dauphin et le duc d'Orléans avaient été enfermés dans le fort d'Ampuldia, puis dans celui de Villalpando. Une suite nombreuse les accompagnait; soixante personnes environ étaient attachées à leur service. Après les provocations injurieuses de l'année 1528, tous les serviteurs des jeunes princes, y compris leur précepteur et leur médecin, furent dispersés dans plusieurs forteresses; les enfans restèrent seuls. Bientôt même on les enferma dans un lieu plus sombre, plus inaccessible, à Pedrazza de la Sierra, au fond des montagnes de la Castille. Il n'y avait plus que des Espagnols autour d'eux, et non pas de tels hommes qui eussent convenu à si gentille compagnie, mais des soldats grossiers, race inculte et brutale. On rencontre ici de lamentables détails. Dans l'été de 1529, pendant les négociations qui devaient aboutir au traité de Cambrai, un huissier de la régente Louise de Savoie fut envoyé en Espagne pour visiter les jeunes princes de la part du roi leur père et de leur aïeule, et savoir comment ils étaient traités. Bordin, c'est le nom du messager, éprouva dès son arrivée un étrange serrement de cœur. Bien qu'il fût muni

d'un sauf-conduit de Charles-Quint, il eut la plus grande peine à pénétrer dans la forteresse de Pedrazza. Que se passait-il donc derrière ces murailles sinistres? dans quel état se trouvaient les pauvres captifs, puisqu'on n'osait pas les montrer? Enfin les instances de Bordin triomphèrent de l'obstination du geôlier; le marquis de Berlanga, connétable de Castille, — c'est le geôlier dont je parle, — consentit à laisser entrer l'envoyé de la régente, et le mena lui-même auprès des princes. Spectacle navrant! une chambre obscure et toute nue, une seule fenêtre pratiquée dans une muraille épaisse de dix pieds, garnie de grosses barres de fer au dedans et au dehors, très haut placée et laissant passer à peine un peu de jour et d'air. C'est au-dessous de cette ouverture que les enfans étaient assis sur de petits siéges de pierre lorsque le messager entra dans le cachot. A cette vue, il ne put retenir ses larmes. Bordin se découvrit, s'approcha du dauphin, et lui répéta les paroles affectueuses dont la régente l'avait chargé. On négociait la paix à Cambrai; bientôt sans doute le dauphin et son frère seraient mis en liberté, ils reverraient le roi, Madame, les seigneurs et le commun peuple de France, qui désiraient tant leur retour. Ces paroles étaient dites en français, le dauphin les écouta d'un air triste; puis, se tournant vers le marquis de Berlanga, il le pria de demander à l'envoyé qu'il voulût bien les redire en espagnol.

Connaissez-vous rien de plus douloureux qu'une telle scène? Des enfans qui ont désappris la langue maternelle, des princes de France qui n'entendent plus le français! Ils se mirent à interroger Bordin en espagnol, lui adressant maintes questions avec une aimable curiosité, s'informant du roi leur père, de leur grand'mère, de leur tante Marguerite de Navarre, de leur jeune frère le duc d'Angoulême, voulant savoir ce qu'ils faisaient, dans quel lieu ils se trouvaient. Tout à coup le marquis de Berlanga interrompit brusquement l'entretien, comme si toutes ces questions lui eussent été suspectes. Il éprouvait en effet d'étranges scrupules. Bordin, avant de se retirer, ayant demandé la faveur d'une seconde entrevue avec les princes, il refusa net. Le messager insista, disant qu'il avait à leur remettre des toques de velours noir garnies de broderies d'or et de plumes blanches. Non, disait toujours le soupçonneux geôlier. Il permit seulement que Bordin envoyât chercher ces toques à son hôtellerie. Les toques de velours apportées, Bordin les baisa, puis voulut les remettre lui-même aux jeunes princes; mais le capitaine Peralta les lui arracha des mains, et, les montrant aux enfans, il leur dit qu'il les gardait pour eux. Ce n'était pas cruauté de sa part, c'était superstition grossière. Le marquis et le capitaine ne voulaient pas que des toques venues de France fussent placées sur la tête de

leurs prisonniers; ils craignaient des sortiléges qui auraient dérobé à leur vue et soustrait à leur garde les précieux otages dont ils répondaient. Pour la même raison, Bordin ayant voulu mesurer la taille du dauphin, car le dauphin avait beaucoup grandi, et le bon messager désirait porter cette mesure au roi de France, le connétable de Castille, en homme difficile à tromper, devina là une pratique de sorcellerie et la déjoua par ses refus.

Nous sourions de ces sottises; n'est-on pas tenté aussi d'en pleurer? Pendant dix mois encore, le dauphin et le duc d'Orléans vont demeurer dans ces cachots lugubres, sous la main de ces gardiens stupides. D'après le traité qui se négociait longuement à Cambrai, Charles-Quint, renonçant à la Bourgogne, exigeait de François Ier l'abandon complet de l'Italie et une somme de 1,200,000 écus d'or pour la rançon des enfans. La somme n'était pas prête; pour la trouver, il fallut faire appel au pays. Le peuple, la bourgeoisie, les bonnes villes donnèrent à mains ouvertes. Qu'on se figure, en pleine foi monarchique, et quand la loyauté de l'ennemi pouvait être si suspecte, l'angoisse perpétuelle de cette pensée : les enfans de France enfermés dans une prison d'Espagne! C'était un poids insupportable pour la conscience publique. La noblesse seule, cela est triste à dire, refusait obstinément de contribuer à la délivrance des princes, craignant de compromettre le droit féodal qui l'exemptait des impôts. Le roi fut obligé de rassembler les feudataires de l'Ile-de-France et de leur dire en termes précis qu'il ne s'agissait pas *de faire les gentilshommes taillables*; il leur demandait tels dons et présens qui fussent la mesure de leur affection. L'exemple une fois donné par les feudataires de l'Ile-de-France, les autres provinces suivirent. Nobles et seigneurs rejoignirent le peuple en ce patriotique élan, et le mouvement fut unanime. Aussi quel soulagement, quelle effusion, quelle joie, quand on apprit enfin que la sœur de l'empereur, Éléonore d'Autriche, fiancée au roi de France par suite du traité de Cambrai, est chargée de lui ramener les enfans! Certes il était bien dur, ce traité de Cambrai, et notre histoire n'en parle qu'avec douleur; le sentiment public n'y vit alors qu'une chose, le retour des enfans. Les enfans, c'est le nom qu'on leur donne sans les désigner d'une autre manière. Ici, j'ajoute un trait aux pages si complètes de l'historien; cherchant parmi les écrivains du temps un témoignage de ces émotions nationales, j'ouvre les poésies de Clément Marot, et j'y trouve le *Chant de joie au retour d'Espagne de messeigneurs les enfans*. Le gentil Marot exprime bien la pensée de tous lorsqu'il dit que cette délivrance n'est pas seulement celle des enfans, c'est la délivrance du roi et du peuple de France prisonniers aussi avec les jeunes princes.

Ils sont venus, les enfans désirés!
Loyaux Français, il est temps qu'on s'apaise :
Pourquoi encor pleurez et soupirez?
Je l'entends bien, c'est de joie et grand aise;
Car prisonniers comme eux étiez aussi.
O Dieu tout bon! quel miracle est cecy?
Le roi voyons et le peuple de France
En liberté, et tout par une enfance
Qui prisonnière était en fortes mains.
Or en est hors, c'est triple délivrance.
Gloire à Dieu seul! Paix en terre aux humains!

M. Mignet s'est associé avec beaucoup d'art à ces touchantes émotions; dans cet ample récit, où se pressent tant de scènes dramatiques, il a combiné son plan de telle sorte que la dernière scène fût la délivrance des enfans. Il aurait pu s'arrêter sur quelque autre épisode du traité de Cambrai, il aurait pu rassembler les symptômes annonçant que la lutte n'est pas finie entre les rivaux, et que la France subira bientôt une nouvelle invasion. Une pensée très heureuse lui a suggéré un dénoûment à la fois plus poétique et plus neuf. Sur ce ponton élevé au milieu de la Bidassoa, à l'endroit même où quatre années auparavant s'était fait l'échange du roi et de ses deux fils, voyez le connétable de Castille remettre le dauphin et le duc d'Orléans aux mains du grand-maître Anne de Montmorency. Que de formalités! que de précautions! avec quelles défiances prolongées jusqu'à la dernière minute les gens de l'empereur se dessaisissent de ce précieux gage! Dans l'une des barques, Anne de Montmorency avec les 1,200,000 écus d'or, dans l'autre le connétable de Castille avec les deux jeunes princes; dans l'une comme dans l'autre même nombre de rameurs, même cortége de gentilshommes et de pages armés de la même manière; sur chaque rive, des soldats français et espagnols en nombre égal; à l'embouchure du fleuve, deux galions, l'un espagnol, l'autre français, pour surveiller l'opération et empêcher toute fraude; enfin un signal, l'échange qui s'accomplit, des cris de joie qui retentissent, et bientôt à Bordeaux le roi de France recevant ses deux fils au milieu de transports d'allégresse, — voilà certainement des traits qu'il est impossible d'oublier. Avions-nous tort de dire au début de cette étude que l'habile disposition des épisodes dans l'ouvrage de M. Mignet rappelle par instans les *chroniques* de Shakspeare? Plus d'une fois, en lisant la dernière partie du livre, j'ai songé à ces paroles de la reine Élisabeth au quatrième acte de *Richard III*: « Jetons un dernier regard sur la Tour. Ah! vieilles pierres, ayez pitié de ces tendres enfantelets que l'envie a renfermés entre vos murailles! Dur berceau pour de si petits et de si gentils êtres!

Rude et brutale nourrice, toi qui pour de jeunes princes es une compagne si vieille et si morose, traite bien mes enfans! C'est ainsi que le chagrin affolé dit adieu à tes vieilles pierres (1)! » Heureusement, ce rapprochement ne se soutient pas jusqu'au bout; les vieilles pierres de Pedrazza ont été moins cruelles que les vieilles pierres de la Tour de Londres.

Quel que soit pourtant le poétique intérêt du récit, il faut toujours en revenir, avec un esprit tel que M. Mignet, à la philosophie pratique de l'histoire. Nous n'avons pas besoin sans doute de rappeler à nos lecteurs que la plupart de ces grandes scènes, la victoire de Marignan, la conjuration du connétable, la défaite de Pavie, la captivité de François Ier, la ligue de Cognac, le sac de Rome, le traité de Cambrai, ont été publiées pour la première fois dans la *Revue des Deux Mondes*. En rassemblant aujourd'hui ces pages commencées il y a plus de vingt ans, M. Mignet nous aide à saisir d'une vue plus nette l'inspiration qui l'a soutenu dans les difficultés d'un tel labeur. Ces larges peintures où se plaît son pinceau, ces détails qu'il recherche avec tant de soin, ne le détournent jamais de son but. L'âme de son travail est un perpétuel enseignement. Il enseigne quand il raconte les faits, il enseigne surtout quand il juge les acteurs. Ces leçons, qui sortent naturellement du récit, répètent des vérités vieilles comme le monde, j'en conviens, mais qu'il faut rapprendre à chaque génération, puisque chaque génération les oublie; elles nous disent que les succès politiques tiennent bien plus à la constance du caractère qu'à l'éclat des qualités de l'esprit, que le bon sens va plus loin que la passion, que la victoire définitive est réservée à celui qui a le mieux conçu son plan, qui ne l'a pas perdu de vue un seul jour, qui a été réfléchi, appliqué, persévérant, sachant plier à propos pour se relever plus tard, surtout ne s'attachant qu'à ce qui est juste et ne poursuivant que ce qui est possible. Bossuet, commentant Polybe, avait exprimé les mêmes idées. Lieux-communs, dira-t-on peut-être; disons plutôt : éternels principes que les figures de chaque siècle nous rendent plus présens, et dont il faut, aujourd'hui plus que jamais, nous faire à nous-mêmes l'application sérieuse. Jugés d'après ces maximes, ni Charles-Quint ni François Ier ne sauraient trouver grâce au tribunal de l'histoire; il faut avouer cependant que l'empereur d'Allemagne a été supérieur au roi de France. A quoi servirent dans cette lutte l'esprit, l'imagination, le courage chevaleresque de François Ier? « Avec moins d'éclat, dit M. Mignet, Charles-Quint avait plus de so-

(1) Nous empruntons ici l'excellente traduction de notre collaborateur et ami M. Émile Montégut.

lidité; son esprit n'était pas vif, mais il était net, judicieux, assuré, et la vigueur en lui remplaçait l'ardeur. Il portait dans l'examen comme dans la conduite de ses affaires une application soutenue et cette forte prudence qui n'empêche ni d'agir ni d'oser. Là où il intervenait avec lenteur, il persistait avec opiniâtreté, et son caractère, aussi tenace que son génie, finit par lui assujettir la fortune. »

Dans un autre ordre d'idées, le livre de M. Mignet provoque des méditations plus graves encore. J'ai dit en commençant que les deux grands objets de ses travaux historiques pendant plus de cinquante ans avaient été le XVIe siècle et la révolution française. Eh bien! alors même qu'il s'occupait du XVIe siècle, comme il vient de le faire avec un si grand soin du détail, soyez sûrs que la préoccupation des problèmes relatifs à la révolution ne le quittait pas un instant. C'est du moins l'impression que j'ai reçue en relisant ces pages, non plus détachées par épisodes, mais reliées dans un tableau d'ensemble. Je devinais ce que l'auteur ne dit pas. Je comprenais les allusions qui naissaient au fond de sa pensée et don un art sévère lui interdit l'expression. Après tant de malheurs qui ont accablé la France, en face d'un avenir si chargé de menaces, ne voit-on pas des esprits disposés à croire que nous assistons à la banqueroute générale de la société issue de 89? Ceux que tourmentent ces pensées de découragement feront bien de lire des ouvrages comme celui de M. Mignet. Voilà une douzaine d'années de l'ancienne France racontées par l'historien le plus exact, appréciées par le juge le plus impartial; qu'y voit-on? Des folies, des trahisons, des catastrophes, un roi prisonnier, le royaume livré à tous les hasards, des invasions formidables, une grande province qui s'abandonne à l'ennemi, Paris menacé d'un siége, Marseille menacée d'être mise à sac, Rome prise, pillée, souillée, le pape insulté dans le Vatican et emprisonné dans le château Saint-Ange, des princes du sang de France, des enfans, traités pendant quatre ans comme des scélérats, bref les choses les mieux faites pour détruire la foi religieuse en même temps que la foi nationale. C'est la condition des choses humaines; dans chaque temps et sous tous les régimes, l'histoire est une tragédie. Nous vivons cependant. Les désastres que la France a subis sous l'ancienne monarchie ne l'ont pas empêchée de se relever et de grandir; la France de 89, plus forte parce qu'elle est plus juste, saura bien triompher de ses épreuves.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES

CONTES DE NOURRICE

DE LA SICILE

Giuseppe Pitrè, *Canti popolari siciliani*, 2 vol. — *Studi di poesia popolare*, 1 vol. — *Fiabe, Novelle, Racconti*, 4 gros vol., 1875.— *Novelline popolari siciliane*. — *Nuovo saggio di fiabe e novelle popolari*. —*Centuria di canti popolari siciliani*, 1874.

La Fontaine disait autrefois : « Si *Peau-d'Ane* m'était conté, j'en aurais un plaisir extrême. » M. Max Müller dit aujourd'hui : « Les nouvelles ont pris une des premières places dans les études qui font connaître le passé du genre humain. » Ces deux phrases montrent bien la différence entre les poètes du bon siècle et les érudits du nôtre; les premiers allaient chercher leur plaisir dans les contes de fées, les seconds y vont chercher des documens. Voltaire lui-même, qui avait tant de bon sens, regrettait les démons et les farfadets et s'écriait avec un soupir : « Oh! le bon temps que celui de ces fables! » Luther n'aurait pas donné pour un trésor les histoires merveilleuses qu'on lui avait racontées dans son enfance, et tous ces hommes, plus jeunes que nous et par conséquent plus sages, ne cherchaient dans les contes d'enfans que des contes d'enfans. En Italie, Straparole les recueillait dans ses *Nuits facétieuses*, et le Napolitain Basile, dans son *Pentamerone*, plus connu en Allemagne qu'à Naples même, avait tâché de noter non-seulement les narrations populaires, mais encore le dialecte de son pays. Avant d'être conquis par les Allemands, Basile fut pillé par Gozzi, Lippi, Wieland, peut-être même par notre Perrault; mais ce dernier point n'est pas établi encore. Un évêque de Bisceglie, monseigneur Pom-

peo Sarnelli, ne dédaigna pas d'écrire en napolitain une *Posillicheide* dans laquelle il rapporta cinq nouvelles racontées après un souper, sur la colline de Pausilippe, par quatre petites paysannes et leur mère, avec beaucoup de vivacité et de naturel. Jusqu'alors et longtemps après, on ne recueillait ces historiettes que pour s'amuser; mais vinrent les frères Grimm, qui prirent ces études au sérieux, et commencèrent dans leurs *Märchen* et dans leurs *Sagen* une véritable enquête sur la langue, l'esprit, la psychologie populaires; ils firent école, et dans tous les pays du monde on voulut rechercher à leur exemple, écrire à leur manière, sous la dictée des gens du peuple, les traditions des rues et des champs. Ce furent les Allemands qui exploitèrent l'Italie, et la Sicile, qui nous occupe uniquement dans cette étude, fut explorée avec beaucoup de fruit par une femme de mérite, Mme Laure de Gonzenbach. Les Italiens, qui sous l'ancien régime ignoraient et dédaignaient leurs richesses, ne se sont guère mis à l'œuvre que ces dernières années, mais ils l'ont fait avec leur ardeur habituelle; M. Vittorio Imbriani à Milan et à Florence, M. de Gubernatis à Santo-Stefano, M. Bernoni à Venise, Mme Coronedi Berti à Bologne, ont exhumé des trésors que les frères Grimm leur auraient enviés. La Sicile a mis dans ces recherches plus de zèle encore que les autres provinces; il nous serait facile de signaler un grand nombre de jeunes écrivains qui ont commencé la moisson, mais nous ne voulons nommer aujourd'hui que le plus laborieux et le plus fécond de tous, M. le professeur Giuseppe Pitrè, de Palerme. Il a déjà publié dix volumes sur la littérature populaire de son pays : recueils de chansons, de récits, de nouvelles, de contes de fées, et il nous promet encore des études sur les jeux d'enfans, les proverbes, les fêtes. M. Pitrè est à la fois un artiste et un érudit; nous pouvons dans ses volumineuses collections butiner du miel pour tout le monde. Prenons-y d'abord ce qui aurait amusé Voltaire et La Fontaine, et réservons pour la fin ce qui pourrait intéresser les savans.

I.

Ce qui donne un intérêt particulier aux recueils de M. Pitrè, c'est qu'il n'y a rien mis de son propre fonds; ce ne sont pas des traditions populaires arrangées en nouvelles par un artiste ingénieux pour amuser les oisifs. Ces naïvetés artificielles n'ont plus cours aujourd'hui; ce n'est pas le dialecte affiné de Meli que recherchent les curieux, c'est la vraie langue du peuple. Pour la retrouver, M. Pitrè a voulu écrire sous la dictée des narrateurs illettrés qu'il rencontrait sur son chemin; il a noté scrupuleusement les mots, les sons, les accens divers de toutes les provinces siciliennes; mais

c'est le peuple et non sa langue que nous voulons étudier dans ces contes, où les narrateurs eux-mêmes ne sont pas les personnages les moins intéressans. M. Pitrè nous présente d'abord ses fournisseurs de récits; les plus riches, les plus brillans, sont des femmes.

Au premier rang se place une Palermitaine, Agatuzza Messia. Elle n'est point belle ni jeune : c'est une arrière-grand'mère qui dès son enfance avait appris de sa grand'mère quantité d'histoires que cette grand'mère tenait de son aïeule, qui les tenait elle-même d'un aïeul. C'est ainsi que cette poésie narrative remonte à un temps déjà vieux et a pu grossir ou s'altérer en route; cependant la Messia (c'est sous ce nom qu'elle est connue) a une mémoire excellente, et si la forme change quand elle raconte, le fond ne change jamais. Elle habite le Borgo, quartier de Palerme, où elle se fit d'abord une réputation de cantatrice. On ne se lassait pas de l'écouter; sa voix s'est cassée depuis, et elle ne chante plus, elle raconte, mais on l'écoute encore. Il y a un demi-siècle environ, elle fit un voyage à Messine, ce qui lui donna une grande autorité dans le Borgo; les filles de ce quartier ne sortent guère de chez elles. Quand elles vont, pour quelque emplette, dans la rue Victor-Emmanuel, elles disent, comme si elles changeaient de pays : « Je vais à Palerme. » Cependant la Messia était allée jusqu'à Messine; quand elle revint au Borgo, elle avait la tête pleine de récits et les yeux pleins d'images; elle parlait de la citadelle, une forteresse que pas un homme ne pourrait prendre : les Turcs eux-mêmes n'y étaient point parvenus. Elle parlait du phare de Messine, qui était beau, mais dangereux pour les navigateurs; elle parlait de Reggio en Calabre; elle disait que de la palissade elle avait pensé toucher cette ville avec la main. « La Messia ne sait pas lire, mais elle sait beaucoup de choses qui sont connues d'elle seule, » et elle les dit avec une propriété de termes qui étonne les lettrés. Parle-t-elle d'un bâtiment qui court la mer, elle prend sans s'en douter, tout naturellement, le vocabulaire des marins; elle sait les noms des mâts, des amarres, la rose des vents, court de bâbord à tribord, renfloue, agrène, carrége, amargue, mange le vent, tient le lof, comme si elle n'avait fait que cela toute sa vie. Elle sait les mots techniques de tous les métiers : elle-même en a exercé plusieurs. Tailleuse dans sa jeunesse, elle devint, sa vue baissant, piqueuse de couvertures, et, malgré le rude travail auquel elle s'astreint pour vivre, elle trouve beaucoup de temps pour ses dévotions. Chaque jour, l'hiver ou l'été, qu'il pleuve ou neige, elle sort à la brune et va prier. Sa piété satisfaite, elle raconte des histoires; elle en sait des milliers et n'en a oublié aucune : elle les dit toutes avec la grâce, la verve, la chaleur et l'expression qu'elle avait à vingt ans. C'est une mimique étonnante, un continuel mouvement des yeux, des bras, des pieds, de la personne entière, un

perpétuel changement d'attitudes, une incessante agitation du corps qui s'incline, se dresse, va et vient par toute la chambre, se couche presqu'à terre ou bondit comme pour s'envoler; un roulement de la voix qui prend tous les tons, parcourt toutes les gammes, tour à tour douce et grave, d'une solennelle lenteur ou d'une volubilité haletante, émue, effrayée, vibrante, allègre comme un éclat de rire, habile surtout à prendre tous les accens, toutes les intonations des personnages que l'admirable conteuse met en jeu. Tout cela est perdu dans le recueil de M. Pitrè, mais la narration suffit pour intéresser les lecteurs les plus exigeans : elle est toujours claire et brève, amusante même dans ses répétitions, elle sait mener de front, sans confusion, deux ou trois récits qui ne se joignent qu'à la fin, et passe à chaque instant sans embarras d'un saut vif et léger, du récit au dialogue. Il est vrai que le patois sicilien donne beaucoup de grâce aux choses les plus simples et de saveur même aux choses les plus fades; nous n'en regrettons pas moins que la Messia ait négligé d'apprendre à écrire : la Sicile aurait peut-être un romancier.

La Messia n'est pas seule à raconter des histoires. Une femme du même quartier, Rosa Brusca, qui va sur ses quarante-cinq ans, l'égale presque dans les sujets badins : elle tissait de la toile dans son jeune temps, mais elle ne peut guère aujourd'hui que tricoter des bas, car elle est aveugle. Assise dès l'aube sur le pas de sa porte, elle cause et badine avec les passans, leur jette des lazzis ou gronde son mari, qui perd au cabaret ce qu'il gagne au four. Son récit *file* droit, comme disent les Siciliens, sans hésitation ni digression : peut-être la cécité lui permet-elle une plus grande concentration d'idées. Quant à la *gnura Sabedda* (la dame Élisabeth), qui possède aussi un riche répertoire de contes siciliens, c'est une bonne servante à laquelle on attribue ce qu'il faut pour gagner le royaume des cieux : cette sainte simplicité donne à ses récits le charme et aussi l'autorité de la candeur. Elle doit avoir cinquante-cinq ans et répète ce que lui a narré son aïeule, qui mourut centenaire. « J'étais alors bien petite,... et elle, la bonne âme, me disait : — Souviens-toi de la mère-grand et de ses contes, et quand tu seras belle grande, tu les conteras aussi, toi. » M. Pitrè cite encore beaucoup de narrateurs des deux sexes qu'il trouve médiocres, ou du moins inférieurs; les mieux doués sont ceux ou plutôt celles que nous venons de nommer. Les femmes l'emportent de beaucoup sur les hommes : elles ont plus de charme et d'imagination, sans doute aussi plus de temps, peut-être encore (en Sicile au moins) plus de langue.

Mais c'est assez parler des narrateurs, il est temps d'en venir aux narrations. Ce qu'on y rencontre tout d'abord, c'est la fantaisie et le merveilleux; nous avons là des contes et nullement des nouvelles.

Le peuple, comme les enfans, n'aime pas la prose et ne s'intéresse guère aux réalités de chaque jour. La poésie qui le frappe n'est pas simple, discrète, enfermée dans un enclos, reléguée au foyer; la littérature potagère et casanière de certains romanciers lui serait insupportable. Est-il vrai que Graziella se soit intéressée à l'histoire de Paul et de Virginie? Le poète s'est peut-être mal souvenu. Ces filles de Naples préfèrent l'Arioste à toutes les études de mœurs et surtout à toutes les études de cœur : il leur faut des enchanteurs, des dragons, de grands coups d'épée et des voyages à la lune. Aussi est-il très peu question d'amour dans les contes siciliens, ou du moins la passion n'est jamais le sujet du récit; on se contente de la signaler et l'on se garde bien de l'analyser : l'essentiel est de montrer dans quelles aventures, dans quelles infortunes cette passion jettera le héros et l'héroïne. Quant à l'amour même, on l'abandonne aux poètes lyriques, aussi nombreux en Sicile que les conteurs. Ces rimeurs de carrefour, la plupart illettrés et anonymes, composent des *rispetti* qu'ils ne sauraient écrire : ce sont en général des strophes de huit vers, mesurant onze syllabes et se terminant par des rimes croisées qui se répètent quatre fois. Même dans ces couplets, qui prennent en Sicile les noms de *canzuna*, *stramboltu*, *sturnettu*, selon les localités, l'amour est une affaire d'imagination plutôt que d'émotion; le sentiment disparaît dans les hyperboles. Le poète, qui ne pourrait signer ses œuvres que d'une croix, ne sait où trouver des vocables assez éblouissans pour chanter les gloires de sa maîtresse. Il affirme qu'elle a été baptisée par le pape dans l'eau du Jourdain, que Palerme et Messine lui furent amies, que son nom alla jusqu'à Marseille, et qu'elle reçut les mages à son berceau. Aussitôt trois aigles allèrent annoncer la nouvelle à l'univers entier. Les tresses d'or de la jeune fille ont été filées par trois anges et lui tombent jusqu'aux pieds. Ses lèvres sont du corail, ses yeux des étoiles, ses sourcils des arcs de triomphe. Elle est blanche comme la soie d'Amalfi : la reine de France osa un jour la défier, mais fut vaincue. La jeune Sicilienne est digne de s'asseoir en vie dans le paradis avec les saints. Toutes les images pâlissent auprès d'elle; pour l'égaler en valeur, il faudrait des arbres chargés de diamans, il faudrait des palais construits en topaze et en rubis, il faudrait la lune et plus que la lune, le soleil. Dans ses *rispetti*, le chansonnier sicilien voudrait être changé en rossignol pour se poser sur l'épaule de la jeune fille, nicher dans ses cheveux et lui fredonner aux oreilles les deux mots qui amollissent le cœur, ou en abeille pour lui poser du miel sur les lèvres, ou en poisson pour être acheté par elle et mangé. Il se pâme devant le grain de beauté qu'il aperçoit sur la joue de sa déesse; il fait vœu de le porter en amulette, de le donner à bénir

au pape afin que cent ans d'indulgence soient accordés à qui le touchera. Ses désespoirs sont aussi fous que ses ivresses, il ne parle que de meurtre et de suicide. « Mieux vaut mourir et descendre en enfer que d'être tourmenté par l'amour. »

Ce style figuré ne vaut certes pas la chanson du roi Henri; il exprime cependant une passion plus sincère que celle d'Oronte. Le Sicilien est parfaitement capable, — non de se tuer; dans ces heureux pays, les suicides sont rares, — mais de balafrer sa maîtresse et de poignarder son rival. Le sang lui monte vite à la tête, et le roi Ferdinand disait, non sans raison, que son royaume était en Afrique. Toutefois ce n'est point dans ces chansons, ce n'est pas non plus dans les contes, que les moralistes trouveront des renseignemens sur les amours des Siciliens. Les récits de la Messia et de ses compagnes ne se rapprochent de la réalité que lorsqu'ils tournent en anecdotes comiques; le peuple n'entend que la féerie ou la pochade, et il veut rire quand il n'est pas ébloui.

Ces anecdotes n'ont rien de bien intéressant; on les retrouve dans les traditions facétieuses de tous les pays. Les Siciliens, comme les Italiens des autres provinces, ont deux personnages bouffons qui les amusent fort; le premier est une sorte de Jocrisse rappelant par beaucoup de traits le Vardiello de Naples, le Simonëtt piémontais et le Meneghin des Lombards. Il se nomme Giufà; c'est du moins sous ce nom qu'il est célèbre à Palerme, mais les gens de Trapani l'appellent Giucca, et, chose étrange, les Toscans aussi, qui ont adopté le personnage. Les Albanais disent Giucha (avec un *ch* qui se prononce à l'allemande ou à la grecque), les Calabrais, Giuvali; mais sous tous ces noms c'est toujours l'imbécile légendaire que nous connaissons tous, le valet maladroit, malavisé, qui perd ou casse tous les meubles de la maison, ne comprend jamais ce qu'on lui dit, obéit de travers, manque les commissions, abonde en bévues, en sottises et en pataquès : un fléau domestique. Il a cependant de la poésie et des idées; on le surprend en conversation avec la lune, il lui vient des imaginations que n'ont guère les naïfs plus sensés de notre pays.

Un jour qu'il s'était fait habiller de neuf et coiffer d'un beau béret rouge, il se demanda non sans inquiétude comment il s'y prendrait pour payer les marchands. Pour se tirer d'affaire, il fit le mort et se coucha sur un lit, les mains en croix et les pointes des pieds en l'air. Les marchands vinrent le voir et dirent tour à tour en le voyant : « Pauvre Giufà! tu me devais telle somme pour les bas, les culottes, etc., que j'avais fait la sottise de te vendre; je te les *bénis* (je te remets ta dette). » On porta le prétendu mort dans une église où il devait passer la nuit, selon l'usage, dans un cercueil découvert. Entrèrent à la brune des voleurs qui venaient partager

le butin de la journée; on trouvera peut-être que les voleurs siciliens, qui sont des hommes fort dévots, choisissaient un singulier endroit pour cette opération. C'est que les églises d'Italie sont moins austères que les nôtres; elles servent aux rendez-vous d'affaires ou d'amour; on y entre pour se promener, faire sa sieste ou regarder les jolies femmes, pour s'abriter du soleil et de la pluie, ou tout simplement pour passer une heure comme dans un café bien décoré qui ne coûte rien. D'ailleurs on a le confesseur sous la main prêt à donner l'absolution, et la madone est toujours pleine de compassion pour le pauvre monde. Les voleurs vidèrent leur sac sur une table où roulèrent des monnaies d'or et d'argent qui couraient *alors* comme de l'eau. Cet *alors* est de Rosa Brusca, qui raconte l'histoire et qui n'aime pas le papier-monnaie. Le partage fait, restait une piastre que le chef de la bande ne savait à qui donner; chacun la réclamait vivement, et la discussion eût pu finir à coups de couteau; mais l'un des voleurs eut une idée lumineuse. « Il y a ici un mort, dit-il en montrant Giufà; prenons-le pour cible, nous allons tous tirer sur lui, en le visant bien, avec nos escopettes, et celui d'entre nous qui lui mettra une balle dans la bouche aura l'écu. » La proposition plut aux voleurs, qui préparèrent leurs armes. Aussitôt Giufà, qui par bonheur avait bonne oreille, se dressa sur ses deux pieds dans sa bière et cria d'une voix tonnante: « Morts, ressuscitez tous! » On peut se figurer la terreur des malandrins, qui s'enfuirent à toutes jambes en laissant sur la table les pièces d'or et d'argent. Et Giufà trouva là de quoi payer son beau béret rouge.

Une autre fois Giufà était au service d'un tavernier qui l'envoya laver des tripes dans la mer. Vint à passer un vaisseau, le garçon d'auberge fit des signes avec son mouchoir, et le vaisseau complaisant se détourna de son chemin pour aller voir à terre ce qu'on lui voulait. Le capitaine descendit, et Giufà lui demanda : « Ces tripes sont-elles bien lavées? » On peut se figurer la rossée que reçut le pauvre garçon, qui, croyant avoir mal parlé, murmurait en pleurant : « Comment donc fallait-il dire? » Le capitaine répondit : « Il fallait dire : Seigneur, faites-le courir! » Le marin pensait à son vaisseau, il aurait voulu que le valet lui jetât un souhait favorable. Ces vœux adressés tout haut, en toute occasion, même à des inconnus, sont une règle de la politesse populaire dans les pays méridionaux; il n'est pas de voyageur qui ne se soit entendu dire par les paysans de Naples qu'il a rencontrés sur son chemin : « Que la madone vous accompagne! » Giufà retint le mot du capitaine, et, ses tripes ramassées, se remit en route en criant à tue-tête : « Seigneur, faites-le courir! » A ce bruit s'enfuit de tous côtés le gibier que

guettaient des chasseurs qui, retournant leurs fusils contre le crieur malavisé, le rouèrent de coups de crosse. « Comment donc fallait-il dire? demanda-t-il en pleurant de plus belle. — Il fallait dire : Seigneur, faites-les tuer! » Giufà n'oublia pas le conseil et, s'étant remis en route, ses tripes à la main, rencontra deux hommes qui se disputaient. « Seigneur, faites-les tuer! » s'écria-t-il. Les deux hommes, qui allaient se battre, peu satisfaits du souhait, tombèrent sur Giufà qui, pleurant toujours plus fort, renouvela sa question. « Il fallait dire : Seigneur, faites-les séparer! » répondirent les deux rustres. Giufà se le tint pour dit et passa devant une église juste au moment où en sortaient deux mariés avec les gens de la noce. « Seigneur, faites-les séparer, » cria-t-il. Nouvelle volée de coups de bâton; le malheureux criait en se débattant : « Comment donc fallait-il dire? — Seigneur, faites-les rire! » répondirent les mariés furibonds. Giufà poussa ce dernier cri en passant devant un mort entouré de gens en larmes. Ce ne fut pas la dernière de ses mésaventures; il était parti le matin pour aller laver ses tripes et ne rentra que le soir chez son maître, le tavernier, qui le mit dehors.

L'autre personnage comique est le valet malin, facétieux et retors, qui se moque de ses maîtres et de tout le monde, celui que notre Molière a fait venir de Naples et qu'il a baptisé Scapin. Les Siciliens le nomment Firrazzano, et lui prêtent toutes les niches, lazzis, bons ou mauvais tours que jouent à Turin Gianduja, Arlequin à Bergame, Crispin, Covielle, Mascarille et tant d'autres sur les théâtres de tous les pays. Ses méfaits rempliraient des volumes. Le fripon est mort impénitent, à ce qu'affirme la légende. Le confesseur qui était venu l'assister à ses derniers momens lui disait la phrase consacrée : — Firrazzano, mon fils, il y a mort et vie, et le Seigneur vient par grâce. Pense combien tu en as fait au Seigneur! — Cela est vrai, répondit le moribond; mais ce que le Seigneur me fait en ce moment, je ne l'oublierai jamais.

Les Italiens admirent beaucoup ce fripon de Firrazzano. Ne leur jetons pas trop la pierre; dans cette île, où le peuple n'a jamais été souverain, ni même indépendant, il n'a jamais pu opposer à la prépotence des grands que la force des petits, la ruse. Aussi ses contes sont-ils pleins de stratagèmes et de fourberies; les dupes doivent duper à leur tour pour devenir sympathiques. Un jour, raconte-t-on à Palerme, un étranger voyageait pour ses affaires; il s'arrêta dans une auberge, et s'aperçut trop tard qu'on avait oublié de mettre sur sa note deux œufs cuits durs qu'il avait mangés. Retourner à l'auberge eût été une grande perte de temps; le voyageur préféra faire des affaires avec le prix des œufs, et à son retour le remettre à

l'hôtelier avec les bénéfices. Il revint donc à Palerme dix ans après, et se présenta gaîment à l'homme en lui disant : — Me reconnaissez-vous? — Non, monsieur. — Il lui rappela sa visite et les œufs oubliés sur l'addition; il lui dit que l'argent non payé avait prospéré dans ses mains, et lui offrit une somme énorme, 50 onces. Cette monnaie d'or de Sicile valait 13 francs 73 centimes : l'hôtelier devait être content, point du tout. — Cinquante onces! s'écria-t-il, non, monsieur, il faut me donner le reste. — Et il lui exposa que de ces œufs il aurait eu des poulets, que les poulets seraient devenus des poules, que ces poules auraient produit toute une basse-cour, qu'avec la basse-cour il aurait acheté des moutons, et qu'il serait à présent propriétaire d'une bergerie. — Vous m'avez enlevé ce capital, et vous voulez me donner 50 onces? Ma foi, non! — Tel fut le raisonnement de l'hôtelier, et les Siciliens battent des mains à ce bon tour, ils pensent que le brave homme avait raison; d'ailleurs n'était-il pas de Palerme? Les juges devant qui l'affaire fut portée donnèrent aussi gain de cause à l'hôtelier. L'étranger perdit son procès au tribunal civil et à la cour d'appel; il y avait une suprême tentative à faire. Un petit robin de rien, un simple clerc vint à lui et s'offrit pour le défendre. — Vous? lui dit l'étranger. J'ai eu le dieu des avocats, et j'ai perdu; quel appui pouvez-vous me prêter? — Mais le clerc y mit tant d'insistance que l'étranger lui permit de tenter un dernier effort. A l'audience, au moment où les juges allaient prononcer un arrêt définitif, le clerc se jeta dans la salle tout effaré et les deux bras en l'air. — A l'aide! à l'aide! cria-t-il, les thons de l'Arenella prennent le chemin de Palerme et vont venir nous manger tous. — Que diable dites-vous? demanda le juge. Comment est-il possible que des poissons de mer viennent ici? — Et comment est-il possible, reprit le clerc, que deux œufs cuits durs fassent des poulets et qu'il en sorte des bergeries? — Les juges se rendirent à cette bonne raison, et l'hôtelier perdit tout, même les 50 onces.

Les passions, les glorioles, les jalousies de clocher offrent encore aux Siciliens bien des sujets de railleries. Les petits endroits, même les grands, n'ont jamais beaucoup aimé leurs voisins, en Italie surtout, où le sentiment national, l'idée de la grande patrie commune n'a été longtemps qu'une utopie littéraire. « Trois châteaux, trois couteaux, voilà l'Italie, » disait Giusti, qui souffrit cruellement de ces divisions. Lors des commotions politiques, les bandes ennemies profitaient de l'occasion pour assouvir des rancunes qui remontaient peut-être au siècle des Capulets et des Montaigus. En temps de paix, les communes qui ne s'arment pas continuent la guerre à coups de langue, et, pour ne parler que de la Sicile, Salaparuta et Gibellina se moquent de Partanna, qui le leur rend bien; Palerme,

qui fut capitale, tourne en dérision tous les provinciaux, qui à leur tour font des gorges chaudes en parlant des Palermitains; le Mont-Eryx trouve Trapani parfaitement ridicule, et Trapani s'en venge en racontant les victoires de ses habitans sur les maris de Mont-Eryx. En revanche, tous les Siciliens se mettent d'accord pour se gausser des Calabrais et surtout des Napolitains, qui furent leurs maîtres. Les contes populaires sont pleins d'anecdotes attestant l'incontestable supériorité des insulaires sur les hommes du continent. Tout Sicilien aime avant tout la Sicile, « l'île de feu, » qui fut le grenier de l'Italie et la patrie de Cérès. « Un jour, dit une chanson populaire, Dieu le père était content et se promenait dans le ciel avec les saints; il voulut faire un présent au monde, il arracha un diamant de sa couronne et le plaça en face du levant. Les peuples l'appelèrent Sicile, mais c'est le diamant du Père éternel. »

II.

Nous revenons à la fantaisie, tout chemin y mène dans les contes siciliens. Les plus nombreux sont des contes de fées qui se passent entre ciel et terre, non sans envahir la terre et le ciel; mais dans le monde possible les conteurs cherchent les personnages les plus haut placés : il y avait une fois un roi et une reine. Au-dessous des souverains, on n'admet guère que des princes. Les illettrés sont naturellement monarchistes et ne reconnaissent d'autre supériorité que celle du rang. Ces petits princes naissent d'ordinaire assez nombreux; le plus intéressant est toujours le plus jeune. C'est lui qui fait tous les exploits, c'est à lui qu'arrivent tous les malheurs. Il descend dans les souterrains, tue les dragons et les géans, délivre les princesses enchantées et reçoit de leurs mains un fruit d'or. Un aigle auquel il a fait du bien arrive à propos pour le prendre sur ses ailes et le ramener sur la terre. Le plus jeune veille la nuit sur le jardin de son père et en chasse les voleurs et les brigands, qu'il poursuit jusque dans les abîmes. Il s'élance aux plus hautes régions pour y trouver la plume de l'oiseau bleu, descend jusqu'au fond de la mer et en rapporte le cheveu d'or; il enferme le magicien dans les fentes d'un rocher; il triomphe à la fin de tous les obstacles, de toutes les infortunes; il est rare que le premier trône du monde et la plus belle fille d'empereur ne lui soient pas réservés. C'est pareillement la plus jeune des sœurs qui est l'héroïne du conte. Elle est la victime de sa mère, de ses frères et surtout de ses sœurs; on la relègue au foyer comme Cendrillon, on lui impose les travaux les plus durs, on l'humilie, on la maltraite sans miséricorde; mais, douce et forte, elle supporte tout sans murmurer. Malheur à elle si elle a des belles-sœurs et une belle-mère; celle-ci, plus hideuse

que nature, est particulièrement raffinée dans sa férocité. « Belles-mères et brus, dit un proverbe sicilien, sont venues au monde en se battant, » et cette fois le proverbe exagère à peine. Tels sont le personnages nécessaires des contes : il y a aussi quelquefois des femmes coupables, beaucoup moins cependant que dans les fabliaux du moyen âge et des romans contemporains; il y a encore des personnages secondaires appartenant à toutes les castes et à tous les métiers, mais ils ne jouent jamais que des rôles accessoires. Au-dessus des princes et des rois flottent les fées, bienfaisantes pour la plupart, bien qu'elles soient condamnées par l'église comme des esprits malins; le peuple sicilien croit encore en elles et les voit passer sous diverses formes d'animaux; elles lui apparaissent aussi comme des femmes superbement vêtues, qui sortent une fois par semaine en quête de bienfaits à distribuer... Dans les contes siciliens, la fée est une jeune fille charmante qui se grime parfois en sorcière, mais qui se montre le plus souvent dans toute la fraîcheur de sa beauté. Elle est toujours présente à la naissance d'un fils de roi, qu'elle comble aussitôt de ses dons en le berçant d'un refrain fatidique. Elle prend souvent la figure d'un ermite à longue barbe qui se trouve juste à point pour guérir un blessé, recueillir un fugitif et réparer ou prévenir un grand malheur... Puis elle rentre dans le souterrain, dans la source ou dans le tronc d'arbre où elle a élu domicile, heureuse de faire du bien, mais très capable aussi de faire du mal, car elle est capricieuse et surtout susceptible (ce sont des défauts que l'homme attribue à tous les êtres surnaturels); elle n'entend jamais raillerie. Elle est de plus très vulnérable dans son pouvoir magique, qui tient quelquefois à un voile, à une bague, à un ruban. Qu'elle perde ces talismans, elle redevient une simple mortelle; il faut de plus qu'elle reste vierge, non qu'elle y soit forcée par un vœu, comme les vestales et les religieuses; mais, si elle se marie, elle n'est plus qu'une femme comme les autres, sujette à vieillir et à mourir. C'est grand dommage, car les fées sont des êtres heureux : elles enchantent tout ce qu'elles touchent; telle jeune fille qu'elles ont dotée fait tomber de ses cheveux, quand elle les peigne, d'un côté des diamans et des perles, de l'autre de l'orge et du froment. La poupée qu'elles ont bénie rend un prince fou d'amour; les oiseaux parlent et révèlent des secrets qui font plaisir; un petit couteau traçant des chiffres sur les arbres d'une forêt en fait couler autant de pièces d'argent qu'il y creuse d'entailles. Un os d'un fils de roi égorgé par ses frères et enterré dans un champ tombe dans les mains d'un berger qui en fait un chalumeau : il en sort aussitôt des lamentations qui dénoncent les fratricides. Les fées protégent particulièrement les bossus, qui, grâce à elles, sont les plus allègres des hommes. Elles protégent aussi les cadets de fa-

mille, et peuvent changer un jeune prince en anneau d'or afin que la princesse aimée le puisse passer à son doigt.

Parmi les esprits malfaisans, les plus féroces sont les dragons femelles, affamés de chair humaine. Quant aux démons, ce ne sont pas positivement des divinités infernales; ce sont des êtres indéfinis dans le monde de la magie ou de la sorcellerie : ils dépendent d'un magicien qui les évoque à son gré. Les Siciliens n'aiment pas à nommer le diable; ils le désignent sous les sobriquets de maître Paul, de cousin Martin ou Martinet. Tel est le personnel des féeries; les aventures qui s'y passent n'ont guère varié depuis le moyen âge jusqu'à nos jours : descentes dans des souterrains dont l'entrée est masquée par un chou, par un champignon monstre ou par des broussailles, voyages très longs, ordinairement à pied, où l'on use, en marchant toujours, jusqu'à sept paires de souliers en fer, batailles nocturnes (toutes les actions importantes se font de nuit) contre des êtres fabuleux et des animaux fantastiques, jardins enchantés comme l'île d'Alcine, maisons habitées par des cannibales, grandes villes silencieuses dont les habitans remuent sans respirer, enfin tout ce que l'Arioste, Boiardo, les romanciers de la Table-Ronde, ont trouvé dans leur tête ou dans les traditions de l'extrême Orient; puis, au milieu de tout cela, quantité de légendes chrétiennes. Le Juif-Errant par exemple apparaît sous le nom de *Buttadeo* (rejette Dieu) non-seulement dans les anciens contes, mais encore dans les récits tout frais que se font entre eux les Siciliens. « C'était en hiver, disait récemment une fille de Salsaferuta; mon père était dans une boutique en train de se chauffer; entre un homme qui n'était pas habillé comme les gens du pays : son bonnet et ses chausses étaient rayés de bandes jaunes, rouges et noires. Mon père en eut peur : qu'est-ce donc que cet homme? — Ne crains rien, répondit l'étranger; je me nomme Buttadeo. » Le bonhomme, se souvenant de ce nom, invita le nouveau-venu à s'asseoir et lui demanda le récit de ses aventures; mais Buttadeo ne put prendre place au foyer parce qu'il était condamné par Dieu à marcher toujours, et tout en parlant il parcourait la chambre dans tous les sens, avançant et reculant avec une agitation incessante. En partant, il voulut laisser à l'homme un souvenir, et lui indiqua « une dévotion, » la formule de « cinq *credo* à la main céleste et d'un sixième à la main gauche de Jésus. » Il existe, dans les contes siciliens, un autre Juif également condamné à marcher toujours, mais dans un souterrain, c'est Malchus qui donna un soufflet à Notre-Seigneur avec une main gantée de fer. Jésus n'en fut point offensé et ne poussa aucune plainte; mais depuis lors le sacrilége tourne continuellement autour d'une colonne qui s'élève au milieu d'une chambre ronde : il ne mange ni ne dort, ne connaît aucun des besoins de la vie, et tourne, tourne,

se mordant les doigts, frappant la colonne de la main qui a souffleté le Christ et heurtant du front la paroi opposée. Malchus, plus malheureux que Buttadeo, ne voit personne, vit de soupirs et de remords, n'a aucun rapport avec les vivans; pour aller jusqu'à lui, il faut ouvrir sept portes de fer, se laisser glisser dans sept galeries et traverser sept longs corridors. Les Siciliens, comme les Napolitains, l'appellent *Marco*.

Il y a encore un Juif dans ces légendes : c'est Judas, qui, après s'être pendu à un tamarix, ne fut pas précipité dans les flammes ni dans les glaces éternelles, mais fut condamné à flotter éternellement dans les airs, toujours à la même hauteur, et chaque fois qu'il passe sur un tamarix, il y voit son corps pendu, déchiqueté par les chiens et les oiseaux de proie. Un autre personnage bien connu, enfermé dans un caveau de Rome, assis devant une table, lit avec une assiduité fatale, de l'aube au soir et du soir à l'aube, sans en pouvoir jamais détacher les yeux, une grande feuille de papier déroulée devant lui. Cette feuille contient un arrêt de mort qu'il a porté. Un jour, un jeune homme descendit dans ce caveau, il en sortit vieillard, effaré, méconnaissable, ne proféra plus un seul mot de sa vie, et ne voulut voir que le pape, auquel il montra son épaule nue, où l'éternel lecteur avait écrit en lettres de sang : « Je suis Pilate. »

Veut-on maintenant passer des Juifs aux premiers chrétiens? L'imagination populaire, on va le voir, prend avec eux ses coudées franches. Le maître, content les Siciliens, cheminait un jour avec ses apôtres; la nuit le prit en pleine campagne. — « Pierre, comment ferons-nous ce soir? — Ce n'est rien, dit Pierre; je vois là-bas une hutte et je sais une bergerie; venez avec moi. » Vite, vite, l'un derrière l'autre, ils sont arrivés à la bergerie. « Grâce de Dieu et vive Marie! pouvez-vous nous donner asile pour cette nuit? Nous sommes de pauvres pèlerins fatigués et morts de faim. — Grâce de Dieu et vive Marie! » répondirent le maître berger et la bergère, et, sans faire un pas vers eux, ils leur montrèrent la hutte où ils les envoyèrent coucher. Ils étaient en train de pétrir la pâte, mais donner à manger à treize en risquant de rester, eux, la panse vide, ils n'y tenaient pas du tout. Le pauvre maître et ses apôtres allèrent se coucher sans dire un mot. Survint une bande de voleurs, qui entra en poussant des jurons. Ils tombèrent à tour de bras sur la bergère et sur le maître berger. Ceux-ci, en criant miséricorde, ont pris la fuite *illico* (*illichi-illichi*). Les voleurs nettoyèrent la bergerie en un clin d'œil, après quoi ils allèrent à la hutte. « Tous debout! Qui est là? — Nous sommes, dit saint Pierre, treize pauvres pèlerins fatigués et affamés, car ceux de la bergerie nous ont traités comme des chiens, sans même nous dire : Il y a ici une chaise. — Si c'est comme cela, venez, la pâte est encore intacte : rassasiez-

vous à la barbe de ces mauvaises gens, car nous allons suivre notre chemin. » Les malheureux, qui avaient une faim de loup (*allupa tizzi*), ne se le firent pas dire deux fois et se mirent à table. « Bénis soient les voleurs! dit saint Pierre, car ils pensent aux pauvres affamés plus que les riches. — Bénis soient les voleurs! dirent les apôtres, et ils se remplirent gaîment la panse. — Saint Pierre a raison, dit le maître; bénis soient les voleurs! »

Nous empruntons ce dernier trait à une autre version de la légende, bien plus riche en détails, que nous avons omis pour abréger; on y voit saint Pierre se retournant la nuit sur la paille sans pouvoir dormir, guignant par la fente de la cloison le berger et la bergère, qui mangeaient de la recuite et du pain. Arrivent les voleurs avec leurs escopettes; le berger se met à la fenêtre et les prie d'entrer : toute ma maison est à vous. « Ah! dit saint Pierre à part, qu'il vaut donc mieux être voleur qu'apôtre! » Ce chapitre inédit des évangiles apocryphes court toute la Sicile, et les mères l'apprennent à leurs enfans. Les brigands eux-mêmes le savent par cœur; ce sont eux qui le racontèrent un soir à un brave homme qu'ils avaient enlevé et qui l'écrivit pour nous sous leur dictée. « Nous sommes bénis de Dieu, répétaient ces malandrins, qui n'ont jamais cessé d'être dévots : c'est dit dans l'évangile de la messe. » Et ils ajoutaient : « C'est par nous que vivent les juges, les avocats, les domestiques, les sbires; si les voleurs venaient à manquer, tout le monde mourrait de faim. » Telles étaient les idées maintenues dans l'île, chez tout le peuple, sous le pieux régime du droit divin : faut-il s'étonner du brigandage, de la camorra, de la *maffia* et autres héritages de ces bienheureux règnes? Les bandits en Sicile comme à Naples ont toute une littérature qui vante leurs hauts faits. Les femmes adorent ces Roland des rues et des bois qui ont de si poétiques aventures et bravent la mort de tant de façons; les enfans voudraient bien être à leur place. Les prisons ont des chansons et des épopées qui excitent l'enthousiasme et malheureusement aussi l'émulation des honnêtes gens. Il faut lire l'histoire des bandits Gioacchino Leto, Filippo Ardito, Cianciabella, Orofino, Chiappara, Giordano, leurs misères dans ce monde et dans l'autre, comment saint Pierre, qui se conduisit fort mal en cette circonstance, repoussa dans l'enfer un de ces héros qui tentait de lui échapper, comment Cianciabella demeure béni dans la mémoire des hommes, car c'est « un bandit qui ne fit jamais de tort à qui que ce fût; » tous d'ailleurs sont innocens et purs comme la sainte Vierge.

Le brigand est intéressant dans ce pays étrange; bien plus, l'échafaud est sacré; on le regarde comme un autel où se font des sacrifices humains, et les victimes deviennent des divinités bienfaisantes. Il existe à Palerme, depuis deux siècles, une église consacrée

« aux âmes des décollés. » A Paceco, commune de la province de Trapani, l'on voue une sorte de culte à la mémoire d'un paysan, nommé Francesco Frusteri, qui avait tué sa propre mère; les gens de la ville et de tout le pays se rendent à pied en pèlerinage, en procession même, dans ce petit endroit, en portant des images où l'on voit le saint homme montant sur l'échafaud. Depuis sa mort, ce Frusteri a fait quantité de miracles, et une paroi de l'église où il est enterré porte cette inscription : « Francesco Frusteri est mort résigné et contrit en subissant le dernier supplice, de manière à inspirer l'admiration publique, le 15 novembre 1817. » Dans l'église de Palerme, qu'on appelle aujourd'hui madonna del Fiume, parce qu'elle s'élève au bord d'un fleuve, se trouvent quantité de petits tableaux représentant des Siciliens, et même des garibaldiens sauvés sur terre et sur mer par les âmes des décollés qu'ils avaient invoqués à temps à l'heure du péril. C'est surtout contre les voleurs de grands chemins que leur secours est efficace. M. Pitrè nous apprend qu'un dévot ayant sur lui beaucoup d'argent fut assailli un jour par une bande de malandrins; le voyageur invoqua aussitôt les décollés, qui sortirent de leurs tombeaux, mais ils n'avaient point d'armes, tandis que les brigands étaient chargés d'escopettes, de pistolets et de longs couteaux. Que firent alors les âmes protectrices? Chacune d'elles prit dans sa bière son propre squelette, et elles chassèrent ainsi les malfaiteurs à grands coups d'ossemens. Le fait est récent et authentique; vous le trouvez peint sur les murs de l'église, où aucun récit douteux ne saurait être admis.

Ceux qui croient aux décollés (et tous les gens du peuple ou presque tous y croient à Palerme) se rendent pieds nus à l'église en chantant des litanies spéciales, et une oraison de circonstance qui doit être prononcée devant l'autel de saint Jean-Baptiste : ce précurseur du Messie, ayant été décollé lui-même, est le patron des décollés. D'autres invoquent ces âmes à domicile, les mères pour leurs familles, les filles pour leurs amans, et elles se figurent que les suppliciés leur répondent. Elles écoutent « l'écho des âmes, » c'est-à-dire les bruits du dehors : il y a des bruits qui portent bonheur, il y en a aussi de néfastes. Le chant d'un coq, l'aboiement d'un chien, un coup de sifflet bien franc, un son de guitare, un tintement de cloche ou de sonnette, une chanson heureuse et surtout une chanson amoureuse, une porte heurtée, un volet fermé rapidement, une voiture roulant grand train : autant d'excellens augures; mais gare les plaintes, les disputes, l'âne qui brait, le chat qui miaule : ce dernier est surtout fatal quand on a des parens en voyage. Le pire des augures est le bruit de l'eau qu'on répand sur le chemin, ou qui s'égoutte comme des larmes. Les dévotes écoutent encore de leurs fenêtres les conversations des gens qui passent : si

ce qu'ils disent est affirmatif et bienveillant, comme : « cela est vrai, tu dis bien, tu me plais, etc., » elles ne doutent pas que les âmes des décollés ne leur soient favorables. En revanche, des négations, des objections, des gros mots échangés par les passans plongent les pauvres femmes dans de longues tristesses.

Mais nous n'avons pas encore tout dit sur saint Pierre. Dans les contes siciliens, cet apôtre est chargé d'un rôle comique et presque bouffon que ne lui attribuerait certes pas la dévotion plus austère du nord;... il joue des tours aux autres, et on lui en joue souvent; sa figure manque de gravité : c'est le gracioso de la tragédie évangélique. Il se laisse tromper par les cantiniers qui lui versent de mauvais vin en lui faisant d'abord manger du fenouil, et il est raillé même par Jésus, qui l'aime pourtant, le sachant dévoué et bon homme. Un jour le Seigneur, cheminant avec ses apôtres, leur avait dit : « Que chacun de vous se charge d'une pierre... » Ainsi *fut fait*, mais saint Pierre ne prit qu'un petit caillou et s'en allait légèrement, tandis que les autres pliaient sous la charge. Ils entrèrent dans un village où il n'y avait plus de pain à vendre; ils durent aller plus loin et s'assirent pour se reposer; le maître alors leur donna la bénédiction et changea en pains les pierres qu'ils avaient portées. Saint Pierre n'eut donc pour sa part qu'une bouchée et se sentit défaillir. « Maître, dit-il, comment donc mangerai-je? — Eh! mon frère, dit le maître, pourquoi n'as-tu pris qu'un petit caillou? Les autres ont eu beaucoup de pains parce qu'ils avaient porté beaucoup de pierres. » On se remit en marche, et le maître renouvela l'épreuve, mais cette fois saint Pierre, le fripon, prit un quartier de roche. « Moquons-nous un peu de celui-là, dit le Seigneur aux autres. » Ils arrivèrent dans un village où tous jetèrent bas leurs charges parce qu'ils y trouvèrent du pain, et saint Pierre resta tout courbé parce qu'il avait charrié un bloc énorme sans aucune espèce de plaisir. En cheminant toujours, ils rencontrèrent quelqu'un qui dit au maître : « Seigneur, j'ai mon père malade de vieillesse, faites qu'il se porte bien. — Est-ce que je suis médecin? dit le maître. Savez-vous ce que vous avez à faire? Mettez-le au four, et votre père redeviendra petit garçon. » Ainsi fut fait, et l'on se remit en route. Saint Pierre marchait devant et vit arriver un homme qui venait à la rencontre du Seigneur. « Que cherches-tu? demanda l'apôtre. — Je cherche le maître, parce que j'ai ma mère déjà bien vieille et bien malade; le maître seul peut la guérir. — Eh bien! ne suis-je pas là? C'est moi qui suis Pierre. Sais-tu ce que tu as à faire? Chauffe le four et mets-la dedans, elle guérira. » Le pauvre homme le crut sur parole, sachant combien saint Pierre était aimé du Seigneur. Il alla droit chez lui, chauffa le four, y mit sa mère, et la pauvre vieille devint un morceau de

charbon. Le fils désolé poussa un juron terrible en traitant l'apôtre de teigneux, puis il alla se plaindre au maître... « Ah! Pierre, qu'as-tu fait? » dit-celui-ci. L'apôtre cherchait à se justifier, mais le fils hurlait en demandant sa mère. Que pouvait faire le Seigneur? Il alla dans la maison de la pauvre vieille, et « il ôta de dessus saint Pierre ce grand clou. »

L'apôtre eut une mère encore plus maltraitée que lui dans les légendes populaires de l'Italie. Le conte que la Messia fait sur elle est des moins édifians; elle nous montre dans cette mère de saint Pierre une femme avare, avide, qui ne donnait jamais un sou aux pauvres gens. Un jour pourtant que cette mégère épluchait un poireau, elle en offrit une feuille à un mendiant qui lui demandait la charité; ce fut l'unique bonne action de sa vie. Le Seigneur l'appela dans l'autre monde et l'envoya en enfer. Saint Pierre, qui était le chef du paradis, se tenait un jour devant la porte, quand il entendit une voix : « Ah! Pierre, mon fils, vois donc comme je rôtis. Va donc chez le maître et le prie qu'il me fasse sortir de ces misères. » Saint Pierre va chez le Seigneur et lui dit : « Maître, j'ai ma mère qui est dans l'enfer et demande la grâce d'en sortir. — Ta mère? Bah! Elle ne fit jamais *un ongle* de bien; son seul plat de renfort est une feuille de poireau qu'elle a donnée à un pauvre. Tiens pourtant! Voilà une feuille de poireau; dis-lui qu'elle la saisisse par un bout; tire-la par l'autre au paradis. » Un ange descendit avec la feuille. « Tenez-la bien! » Elle la prit et la tint ferme; mais toutes les pauvres âmes damnées qui étaient auprès d'elles s'accrochèrent à sa robe, et l'ange tirait au ciel toute une queue de damnés. Que fit alors la duègne? Elle se mit à donner des coups de pied et à secouer sa robe pour les faire tomber. Ce mouvement déchira la feuille, et la méchante femme retourna dans l'enfer plus bas qu'avant. Ici finit le conte de la Messia, et voilà pourquoi dans toute la Sicile, en Vénétie, en Toscane, dans le Frioul, quand on veut désigner une créature rapace, égoïste et sans cœur, on dit : C'est une mère de saint Pierre.

Veut-on, avant de quitter les sujets religieux, une variante sicilienne d'une légende qui a cours dans tous les pays, notamment en France, où elle a été republiée de nos jours : l'histoire nouvelle et divertissante du bonhomme Misère? Le héros du conte a nom Prete Ulivo en Toscane, Accaciuni à Palerme, et frère Giugannuni à Casteltermini. Ce dernier (car il faut choisir) était un moine d'un riche couvent qui existait déjà du temps que le Seigneur cheminait avec les apôtres, et que, voyageant, comme on sait, en Sicile, il alla visiter le couvent de Casteltermini. Tous les chevaliers et les moines se pressèrent autour de Jésus pour lui demander la « grâce de l'âme, » mais frère Giugannuni ou Gros-Jean ne demandait rien. « Pour-

quoi, lui dit saint Pierre, ne fais-tu pas comme les autres? — Je ne veux rien demander, répondit le frère. — Rien? reprit saint Pierre, quand tu viendras en paradis, tu auras affaire à moi. » Le maître s'en alla; quand il fut déjà loin, il s'entendit appeler : « Maître! maître! » C'était Gros-Jean, qui ajouta : « Attendez, je demande une grâce de vous : c'est de pouvoir enfermer qui je veux dans ma besace. — Que cela te soit accordé, » dit le Seigneur. Frère Gros-Jean était vieux; survint la Mort, qui lui dit : « Tu n'as plus que trois heures à vivre. — Quand tu voudras de moi, répondit Gros-Jean, viens m'avertir une demi-heure d'avance. » Revint la Mort, qui lui dit : « Me voilà, tu es un homme fini. » Le moine alors s'écria solennellement : « Au nom de frère Gros-Jean, que la Mort entre dans ma besace! » Puis il alla chez la boulangère : « Commère, voici mon sac; pendez-le à la cheminée jusqu'à mon retour. » Pendant quarante ans, il ne mourut plus personne. Les quarante ans passés, Gros-Jean alla chercher sa besace pour libérer la Mort et mourir, car il était plus que vieux et ne se tenait plus sur ses pieds. La Mort sortit et prit Gros-Jean d'abord, puis tous ceux qui depuis quarante ans auraient dû mourir. Le moine alla frapper à la porte du paradis, mais saint Pierre lui cria : « Il n'y a pas de place ici pour toi. — Où dois-je donc aller? — Dans le purgatoire. » Gros-Jean va frapper à la porte du purgatoire; mais là aussi on lui crie : « Il n'y a pas de place ici pour toi. — Où dois-je donc aller? — Dans l'enfer. » Gros-Jean va jusqu'à la porte de l'enfer; Lucifer gronde : « Qui va là? — Frère Gros-Jean. » Lucifer, à ce nom, hèle tous ses diables. « Toi, dit-il à l'un, prends ton bâton; toi, prends le marteau; toi, les tenailles. — Que voulez-vous faire de ces instrumens? demanda le moine. — Nous voulons te tuer. — Au nom de frère Gros-Jean, tous les diables dans ma besace! » Ainsi cria le mort, et prenant son sac sur ses épaules, il le porta chez un forgeron qui avait huit ouvriers; avec le maître, ils étaient neuf. « Maître forgeron, combien demandez-vous pour donner pendant huit jours et huit nuits des coups de marteau sur cette besace? » Ils fixèrent le prix de quarante onces; ils martelèrent nuit et jour, et la besace ne s'aplatissait pas; le moine était toujours présent. Le dernier jour, le forgeron s'écria : « Il y a ici des diables. — Il y en a, répondit Gros-Jean, martelez fort! » L'opération faite, il reprit sa besace et l'alla vider dans une plaine : les diables étaient tous boiteux, estropiés, et il fallut de la violence pour les faire rentrer dans l'enfer. Et le moine alla heurter de plus belle à la porte du paradis : « Qui est là? — Frère Gros-Jean. — Il n'y a pas de place pour toi. — Mon petit Pierre, laisse-moi entrer, sans quoi je t'appelle teigneux. — Puisque tu m'as dit teigneux, répond saint Pierre, tu n'entreras plus. — Ah! c'est comme cela? s'écrie Gros-Jean. Tu auras ma réponse. » Il se

tient hors de la porte, et à toutes les âmes qui arrivent, il dit de sa forte voix : « Au nom de frère Jean, toutes ces âmes dans ma besace! » Et il n'entra plus personne au paradis. Saint Pierre dit au Seigneur : « Pourquoi ne vient-il plus personne? — C'est que Gros-Jean est dehors, qui prend toutes les âmes dans son sac. — Et maintenant qu'allons-nous faire? — Vois si tu peux attraper sa besace, et tâche de l'apporter ici! » Frère Gros-Jean entendait du dehors ce qu'ils disaient; que fit-il alors? Il cria (mais pas bien fort) : « Moi-même dans ma besace! » Et il s'y fourra sur-le-champ. Saint Pierre ouvrit la porte et regarda dehors : plus de moine! Vite il enlève le sac et l'introduit dans le paradis, puis il l'ouvre vivement; c'est Gros-Jean qu'il y trouve. Il veut alors le prendre au collet et le jeter à la porte; mais le Seigneur l'arrête par un proverbe du patois sicilien :

Dans la maison de Jésus,
Quand on entre, on n'en sort plus.

C'est là un fabliau qui se retrouve dans toutes les littératures; mais on aurait tort d'y voir la moindre impiété. Le Sicilien, au moins jusqu'en 1860, était fort dévot, sinon parfaitement orthodoxe; sa religion était un polythéisme passionné qui, tout en conservant beaucoup de traditions païennes, ne s'insurgeait aucunement contre la discipline de l'église et l'unité du catholicisme romain. Le ciel du peuple est une sorte d'Olympe peuplé de dieux et de demi-dieux et dominé par l'éternel féminin, la vierge Marie. L'*Ave Maria* est la prière de chaque jour et de chaque instant, bien plus commune que le *Pater noster*; au-dessous de la Vierge-Mère s'étagent quantité de divinités subalternes entre lesquelles la dévotion n'a que l'embarras du choix. — Tout cela, dira-t-on, ne ressemble point à la religion de la France. Assurément, mais ce qui fait les âmes pieuses, ce n'est pas l'orthodoxie des dogmes, c'est uniquement la sincérité de la foi. Or, en Sicile, la foi est très sincère, elle croit tout ce qu'on lui dit, et ne raisonne pas; elle s'agenouille avec une ferveur et une fièvre qui peut aller jusqu'au délire et ne veut point être rassurée contre cette peur du diable qu'on prend encore presque partout pour la crainte de Dieu. C'est précisément la solidité de cette conviction qui permet aux Siciliens de traiter gaîment les choses sacrées. L'homme en effet ne rit que de ce qui l'intéresse, et il faut que la religion nous tienne bien au cœur pour que nous y trouvions une source de gaîté. C'est dans les pays de croyans qu'on débite le plus de drôleries sur les prêtres. Allez, par exemple, dans le canton de Vaud; hantez les maisons les plus franchement chrétiennes, vous y apprendrez au dessert que le *Nouveau-Testament* est un des mots qui

désignent le tire-bouchon. Demandez pourquoi; l'on vous répondra qu'un jour une réunion de pasteurs discutaient sur un passage de l'Évangile, et que, pour se mettre d'accord, ils voulurent consulter le texte même, mais aucun d'eux n'avait sur lui son Nouveau-Testament. Vint l'heure du dîner, et il s'agit de déboucher une bouteille. « Qui de vous, messieurs, a un tire-bouchon? » Ils étaient une vingtaine; vingt tire-bouchons sortirent aussitôt des poches pastorales. Cette première anecdote lâchée, on vous en dira vingt autres pareilles; cependant tous les convives sont orthodoxes et ont fait la prière avant de rompre le pain. Là où la religion est triste, on peut toujours la soupçonner, sinon d'hypocrisie (il faut éviter les mots durs), au moins d'une certaine affectation qui a pu tourner en mauvaise habitude.

III.

Voyons maintenant si ces contes peuvent fournir à la science quelques documens nouveaux. Ce qui frappe tout d'abord, c'est à quel point ils ressemblent à ceux des autres provinces italiennes. Il fut un temps (c'était hier) où l'Italie, morcelée en petits états, ne permettait pas à ses enfans du midi de connaître ceux du nord. Ces états mêmes se partageaient en compartimens distincts séparés par des clôtures qu'il n'était pas facile de franchir : les Abruzzais par exemple, les Campaniens, les Apuliens, les Lucains, les Calabrais, les Siciliens coexistaient bien sous le sceptre plus ou moins dur du même prince, mais n'avaient pas même un nom commun pour les désigner tous : on avait bien trouvé une combinaison géographique et politique appelée les Deux-Siciles, mais on n'avait jamais pu constituer un peuple appelé les Deux-Siciliens. Eh bien! malgré cette dispersion et cet isolement, les Italiens communiquaient entre eux par la poésie, échangeaient des strophes, des idées, des images, et ceci même entre illettrés, par d'insaisissables transmissions que la police ne pouvait réprimer ni prévenir. Un *rispetto* sicilien dit qu'un garçon alla se confesser au pape d'aimer une femme éperdument. « Si c'est comme cela, répond le pape, sois pardonné; par pénitence, aime-la encore davantage. » La même idée se retrouve dans des chansons populaires de Toscane, du Piémont, de Ligurie, de Vérone et de Milan, seulement il y a des variantes; dans la chanson génoise, le pape prononce, sans trop de rigueur, cet arrêt, « que ce n'est pas péché d'aimer, pourvu que la fille soit belle. » A Milan, c'est au curé qu'on s'adresse : « Si c'est péché, répond-il, que ce soit péché (*peccato sia*); ma mère l'a fait aussi. » Voilà qui nous ramène à la pointe gauloise :

Eh! mes petits-enfans, pourquoi,

Si j'ai fait comme ma grand'mère,
Ne feriez-vous pas comme moi?

Béranger connaissait-il le couplet milanais lorsqu'il écrivit ces trois vers, ou n'est-ce pas plutôt qu'il y a dans l'air certaines idées qui viennent à tout le monde? Ces rencontres si fréquentes entre les poètes populaires dans les contes patois de la péninsule ont donné naissance à une thèse ingénieuse de M. Vittorio Imbriani. Ce jeune écrivain, qui porte dignement un nom très respectable, a fait un cours à l'université de Naples sur « l'organisme poétique de la poésie populaire italienne, » où il a tâché de prouver que les Italiens, comme tous les autres peuples, eurent une épopée commune, primitive et populaire, dont la partie narrative s'est en quelque sorte disjointe et a disparu. Il n'en est resté que des fragmens lyriques qui, arrondis par le temps, ciselés par le peuple, ont fini par former de petits morceaux à part qu'on retrouve un peu partout. M. Imbriani ne s'est pas contenté de lancer cette conjecture dans le public; il a cherché quelle pouvait être cette épopée primitive dont les brisures seraient devenues, selon lui, les chansons du peuple, et il pense l'avoir trouvée dans une légende sicilienne, « les amours de la fille du seigneur de Carini avec le baron d'Asturi, » amours tragiques s'il en fut, car le père tua sa fille. M. Pitrè nous donne dans l'introduction de son recueil de chants siciliens un fragment de poème sur cet horrible sujet. Traduisons ce fragment mot à mot; on y verra les franchises, les audaces, la syntaxe déréglée, les changemens continuels de temps dans les verbes, les grandes ellipses et les enjambées de géant que se permet, en prose comme en vers, la muse plébéienne et rustique. Ces deux couplets nous apprennent comment le prince de Carini surprit les amours de sa fille coupable :

« Le prince de la chasse était revenu. — « Je suis fatigué, je veux me reposer. » — Quand à la porte s'est présenté à lui — un moine, et il veut lui parler. — Toute la nuit ensemble ils sont restés. — Leur confession bien longue ils auront à faire.

« Jésus Marie! quel air troublé! — C'est le signal de la tempête. — Le moine descendait et riait, — et le prince en haut faisait rage. — La lune s'enveloppait de nuages, — la chouette en pleurant voletait. »

C'est bien là le ton de l'épopée populaire; mais M. Imbriani aura de la peine à prouver que celle-ci soit primitive et que les Italiens de toutes les provinces l'aient connue dans le bon vieux temps. Notons d'abord que l'assassinat de la jeune fille est un fait historique qui s'est passé, dit-on, le 4 décembre 1563 : en cette année-là, le peuple connaissait déjà l'Arioste. M. Imbriani pense, il est vrai, que le poème doit être inspiré par un événement beaucoup plus ancien et qui peut remonter au XIIIe siècle : cette conjecture a été

repoussée dans une discussion où nous ne voulons pas entrer. A notre humble avis, la grande épopée commune est encore à trouver, et il ne suffit pas, pour qu'elle existe, du plaisir qu'elle ferait à certains théoriciens. Les poètes viennent quand ils veulent ou quand ils peuvent, non quand les critiques ont besoin d'eux. D'ailleurs est-il besoin d'une source commune pour expliquer les ressemblances entre les contes ou les chansons de tous les pays? M. de Puymaigre, qui a recueilli tant de chants populaires dans le pays messin, a déjà remarqué la facilité de locomotion qui caractérise la poésie campagnarde et plébéienne. « Alerte et court vêtue, comme Perrette, elle fait un chemin énorme malgré tous les obstacles; montagnes, fleuves, rivières, et, chose incroyable, changemens de langue, rien ne l'arrête. Elle passe les Alpes aussi facilement que les Pyrénées; elle va du Piémont à la Normandie, de la Bretagne à Venise, de la Picardie à la Provence. » Et ces noms de pays ne sont pas pris au hasard; les gondoliers chantent bien réellement dans leur dialecte futé des chants bretons.

Il est certain toutefois que bien des contes siciliens sont de très vieux souvenirs qui n'ont jamais quitté le pays : n'oublions pas que l'île, autrefois grecque, a beaucoup gardé de la jeunesse héroïque où elle fut chantée par Homère. Un jour, au Mont-Eryx, on conduisit à M. Pitrè une petite fille de huit ans, appelée Maria Curatolo, qui racontait déjà des histoires : « Veux-tu m'en dire une? » — Et la petite fit le récit suivant, que nous traduisons mot à mot :

LE MOINILLON.

« Je vais conter à présent un conte qui fait peur ou peu s'en faut, c'est le conte du moinillon.

« On conte et on raconte qu'il y avait une fois deux moines. Ces deux moines allaient chaque année à la quête : l'un était plus grand et l'autre était plus petit. Chaque année, ils allaient à la quête, car c'étaient de pauvres gens. Une fois ils perdirent leur chemin, prenant un sentier mauvais, mauvais. Le petit dit au grand : — Ce n'est pas notre chemin, celui-ci. — Cela ne fait rien, marchons toujours.

« En cheminant, ils virent une grotte bien grande, et il y avait dedans un animal qui faisait du feu, mais eux ne croyaient pas que ce fût un animal. Il dit (le grand) : — Nous allons maintenant nous reposer ici. — Ils entrèrent, et il y avait cet animal qui tuait des moutons (parce qu'il avait des moutons) et les faisait cuire. Comme ceux-ci entrèrent, cet animal était en train de tuer une vingtaine de moutons et les cuisait. — Mangez! — Nous ne voulons pas manger, nous n'avons pas faim. — Mangez, vous ai-je dit. — Quand ils eurent fini de manger tous ces moutons, le diable se leva (car l'animal était diable); eux se couchèrent, et lui, l'animal, alla prendre une très grosse pierre, la mit devant la

grotte, prit un fer très grand, pointu, pointu, le fit rougir au feu et l'enfila dans le cou du plus grand des moines, il le brûla, et voulut le manger en compagnie du petit. — Je ne veux pas manger, je n'ai plus faim, dit le petit. — Lève-toi, sans quoi je te tue.

« Le pauvret, transi de peur, se leva, se mit à table; il prenait, le pauvret, un petit morceau, et faisait semblant de le manger et le jetait à terre, et le jetait à terre. — Marie! je n'ai plus faim, bien vrai.

« A la nuit, le bon chrétien (*lu banientu*) prend le fer, le réchauffe et le lui plante (à l'animal) dans les yeux, et les yeux lui jaillirent dehors.— Ah! que tu me tues! — Le bon chrétien se blottit de peur dans la laine des moutons; l'animal à tâtons va ôter la pierre de la grotte et en sort tous les moutons un à un. Vint le mouton où était le bon chrétien, et le bon chrétien n'y était plus (dans la grotte). Il s'en alla à Trapani, en mer. Il y avait à Trapani toutes les barques et les marins. Il dit : — Faites-moi mettre là dedans, et je vous en tiendrai compte. — Il se mit dans une barque, l'animal alla pour le repêcher, et les marins firent courir la barque (à toutes rames). Tandis qu'il court (le moinillon), il prend une pierre dans sa poitrine, et lui (l'animal), qui était aveugle, tomba et se cassa la tête. Le moinillon s'en fut, et l'animal resta là.

« Et l'histoire est finie. »

Qu'aurait dit Guillaume Grimm, qui a écrit la légende de Polyphème, en entendant l'histoire du cyclope racontée ainsi, dans l'île où elle s'est passée, après tant et tant de siècles, par une petite fille de huit ans!

Voici encore un souvenir des temps antiques : ici nous sommes forcés d'abréger le récit, un peu chargé de détails, mais nous en conservons l'allure et le mouvement. Le conte est intitulé *le roi Cristal.*

« Il y avait une fois un père et trois filles qui n'avaient rien à manger. La grande fille dit à son père : — Allez chercher ma fortune. Allez chez une dame (et elle la lui nomma) et demandez-lui un quarteron de vin : nous verrons alors si j'aurai du bonheur. — Ainsi fit le père, et la dame, à la première demande, lui donna le vin à la condition qu'il lui apporterait de la verdure (des légumes). Ainsi fut fait. Puis la fille moyenne dit à son père : — Vous avez pensé à ma sœur aînée, pensez aussi à moi et demandez-lui une galette en mon nom. — Ainsi fit le père et il paya aussi la galette en verdure. La plus petite à son tour : — Pensez à moi maintenant; allez demander en mon nom un peu de monnaie pour mes dépenses. — Le père alla chez une autre dame et obtint aussi l'argent en promettant de la verdure; il s'en revint tout joyeux en disant qu'il avait trouvé la fortune de ses trois enfans. Le lendemain, comme il allait dans la campagne pour chercher de la verdure, vint à tomber une grosse pluie, et

de verdure il n'en trouva point; il ne trouva qu'un chou et se mit à le couper, mais n'en put venir à bout, le tronc étant fort, et puis la pluie l'assassinait. Il rentra donc chez lui et ses filles lui dirent : — Père, qu'avez-vous fait? Vous n'avez pas apporté de légumes? — Le père raconta sa malechance, et les sœurs aînées s'en prirent à la petite parce qu'elle n'avait pas de bonheur et que leur père avait pensé se noyer à cause d'elle; mais le père leur dit : — Je ne veux pas qu'on touche ma fille, vous n'avez pas de bastonnade à lui donner. Quand la pluie aura cessé, j'irai cueillir de la verdure, et je la porterai à cette dame qui l'attend.

« Baste! la pluie cessa, le père retourna vite à son chou et se remit à le couper. Vint à passer un chevalier, qui lui dit : — Que fais-tu là? — Qu'ai-je à faire? répondit le pauvre homme, j'ai mes filles à jeun et je coupe ce chou parce que je n'ai trouvé que cela. — Combien en as-tu, de filles? — J'en ai trois, mais elles ne peuvent se voir, les aînées *font de grands mépris* à la plus petite, et elles l'ont battue hier parce que je m'étais mouillé pour elle. — Cette plus petite qu'elles ne peuvent voir, je la prendrai avec moi, dit le chevalier, et en attendant voici un peu d'argent : ce sont les arrhes que je te donne. — Le père s'en revint et fut assailli par une nouvelle averse; il rentra tout trempé avec le chou et l'argent. Les sœurs aînées battirent encore la cadette. »

Ici, nouvelle scène de famille, exhibition du chou qui met les grandes sœurs en colère, puis de l'argent qui les apaise; elles courent acheter des vivres et l'on soupe gaîment. Après souper, le père révèle à ses filles la rencontre qu'il a faite.

« — J'ai trouvé la fortune de marier la plus petite avec un chevalier riche qui lui donnera des domestiques. — En entendant ceci, les grandes sœurs se mirent à pleurer, mais d'envie, bien qu'elles dissent que ce fût par amour. Baste! le père dit à la cadette de ses filles qu'elle avait trouvé la fortune, pourvu qu'elle voulût aller avec lui près d'un cavalier qui l'attendait. Elle dit que oui, et, contente d'être délivrée de ses sœurs, elle prit congé d'elles et s'en alla. Le père la remit au chevalier, qui donna au père un sac d'écus, et lui permit de l'aller voir seul quand il voudrait en lui ordonnant de ne jamais amener avec lui ses grandes filles. Les domestiques firent monter la cadette dans la maison et lui *consignèrent* sa chambre, à la condition pourtant qu'elle n'en sortirait jamais, et jamais n'ouvrirait la porte de la chambre qui était en face. — Va bien, répondit-elle, je ne l'ouvrirai pas. — Le soir, comme elle était couchée et qu'elle s'endormait seule et dans l'obscurité, son mari vint se mettre près d'elle. Le mari avait un système de ne jamais laisser voir son visage; il n'allait donc près d'elle que la nuit, quand il faisait noir. Elle le comprit et ne s'en inquiéta pas. Le mari se mit aussi à dormir. Le lendemain, le père alla voir sa fille et lui demanda : — Comment te trouves-tu? es-tu bien? — Oh! répondit-elle, je suis comme une petite reine : moi riche, moi joyeuse, moi servie par tant de do-

mestiques, moi bien traitée de tous; il n'y en a pas de plus heureuse au monde. — Bien! bien! fit le père. » — Et le bonhomme va rapporter la nouvelle aux sœurs aînées, qui voudraient bien aller voir aussi tout ce bonheur; mais c'est impossible, l'injonction est formelle : le chevalier a permis les visites du père, mais du père seul. Si on le priait bien de laisser revenir leur sœur une fois, une seule fois dans leur maison, les aînées seraient bien heureuses! Le chevalier y consent, mais une seule fois. Et voilà la cadette reçue par ses sœurs avec toute sorte de cérémonies, et les questions de pleuvoir, comme on peut le penser. Comment est le visage du mari? C'est la question capitale. La mariée fut bien forcée d'avouer qu'elle ne l'avait point vu. La plus grande sœur lui dit alors :

« — Écoute ce que tu as à faire; prends cette chandelle de cire que je t'apporte, et puis, quand il sera couché et qu'il dormira, tu l'allumeras et tu regarderas bien le visage de ton mari, et après tu sauras nous dire comment il est. — Cette proposition de la sœur n'était pas faite de bonne foi, c'était l'effet de l'envie... La cadette comprit bien que c'était pour lui faire perdre la fortune, mais toutes les deux firent tant et si bien que la plus jeune fut persuadée et promit de faire ce qu'elles disaient. La jeune sœur est ramenée chez son mari, rentre dans sa chambre, se couche le soir, attend qu'il vienne, et, quand il est venu, demeure éveillée, attendant qu'il dorme, et, quand il dort, allume la chandelle de cire et se met à le regarder. Et plus elle le regarde, plus elle l'admire. — Oh! comme il est beau! que j'ai donc un beau jeune homme! — Pendant qu'elle faisait toutes ces réflexions, voici une goutte de cire chaude qui tomba dans le nez du chevalier, et lui, se sentant brûler, se réveilla en disant : — Trahison! trahison! — Il se leva, et aussitôt il renvoya sa femme. »

Dirons-nous la fin de ce conte, comment l'épouse, qui était grosse, se mit en chemin, trouva deux ermites, l'un plus vieux que l'autre, se chaussa de souliers de fer, et en marchant longtemps, longtemps, finit par arriver au palais du roi Cristal, celui à qui les fées avaient enlevé son enfant? C'est là une seconde histoire assez mal accrochée à la première. Ce qui nous intéresse dans tout ceci, c'est le mariage mystérieux de la pauvre fille, c'est la curiosité qui la perd, c'est le sujet qui a tenté tant de poètes : aujourd'hui M. de Laprade, avant lui Corneille et Molière, La Fontaine, longtemps avant eux Apulée, c'est le vieux mythe d'*Amour et Psyché*. Et n'est-il pas singulier qu'Apulée ait commencé son récit comme un conte de fées : *Erant in quadam civitate rex et regina*; il y avait dans une certaine ville un roi et une reine?

Mais voici une histoire qui nous a paru plus étonnante encore; c'est la légende de la Belle de Liccari.

« On conte et on raconte qu'aux vieux temps il y avait à Carini une jeune fille bien plus belle que le soleil, faite de sang et de lait, et on l'appelait la Belle de Liccari. Qu'est-ce qu'elle fit? Il vint un jour ici, en Sicile, un empereur du Levant, avec une grande quantité d'armées, et il fit la guerre au royaume. Il fut vainqueur et mit tout à sac et à feu sans pitié : les vieux et les hommes furent décapités; les femmes et les enfans tous captifs. *Dans le tas* était la Belle de Liccari. — Oh! puissance de Dieu! s'écria-t-on, comment donc est-elle si belle? Tout de suite qu'on la mène à l'empereur! — L'empereur, sitôt qu'il la vit, devint stupide. — Elle esclave! dit-il. Rien de cela; il faut qu'elle soit ma femme. — Il la fit délier (elle était attachée parce qu'elle était prisonnière), et il la prit et l'emmena avec lui dans les parages du Levant, et il lui mit sur la tête la couronne d'impératrice. Dans le Levant, il y avait neuf empereurs plus petits (moins puissans), qui étaient soumis à celui qui avait pris la Belle de Liccari, et lui payaient tant par an comme tribut. Comme ils vont et voient cette extrême beauté, ils lui tombent aux pieds avec toutes leurs couronnes. — Majesté, dirent-ils, vous êtes si belle, que nous voulons être vos esclaves; commandez, et nous et nos royaumes nous sommes tous sous votre domination. — Et tous les neuf lui présentèrent leurs couronnes. C'est ici qu'on voit combien est puissante la beauté sicilienne... La Belle de Liccari ne pouvait naître que chez nous, et la renommée de sa beauté a passé en proverbe :

Riche, heureuse, elle vécut bien;
Nous, pauvres gens, nous n'avons rien.

Telle est cette histoire, écrite sous la dictée d'une jeune fille de Borgetto et traduite en français aussi littéralement que possible. Mais quelle était donc cette Belle de Liccari? Selon toute probabilité, la belle d'Hyccara ou d'Hyccaraen, ancienne ville de Sicile, qui fut prise par les Athéniens commandés par Nicias environ 400 ans avant Jésus-Christ. Une petite fille de sept ans en fut emmenée captive et transportée à Corinthe, où elle rendit célèbre le nom de Laïs. Sa beauté vénale passa en effet en proverbe : on disait qu'il n'était pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe. Cette ville, toute fière de l'avoir accueillie, lui érigea un magnifique monument, frappa des médailles à son honneur, et, on le voit, les filles du peuple, dans l'île où elle est née, après vingt-trois siècles, gardent encore la mémoire de la courtisane immortelle.

IV.

C'est ainsi que les bonnes femmes de Sicile rajeunissent les faits anciens; en revanche, elles vieillissent certaines traditions du moyen âge et en surchargent la biographie des illustres païens

dont le nom est resté populaire dans toute l'Italie du midi. De ces derniers, le plus brillant est Virgile. Pour le peuple de Naples et de Palerme, comme pour les contemporains de Dante, Virgile est plus qu'un poète, c'est un prophète et un enchanteur. Nous avons entendu nous-même, de la bouche d'un lazzarone, l'histoire merveilleuse de l'homme qui avait annoncé la venue de Jésus-Christ. C'est Virgile qui a bâti Naples, creusé la grotte du Pausilippe, et fait sortir le château de l'OEuf d'un œuf enchanté. A Rome, il bâtit une tour qu'il appela la *Salvazione di Roma*, et qu'il surmonta d'autant de statues qu'il y avait de provinces dans l'empire : quand une de ces provinces venait à se soulever, la statue qui la représentait sonnait une cloche, et la révolte était étouffée dans son germe par les cavaliers de l'empereur. Un jour, trois rois voulurent s'affranchir, et à cet effet envoyèrent à Rome quatre compères chargés d'enfouir de l'or en différens endroits; ces compères se donnèrent pour des chercheurs de trésors et déterrèrent aisément ce qu'ils avaient enterré eux-mêmes; ils dirent alors à l'empereur qu'en fouillant sous la tour de Virgile ils trouveraient une montagne d'or. L'empereur hésita longtemps à les laisser faire; enfin sa cupidité fut la plus forte; il donna son anneau aux compères afin qu'ils ne fussent pas gênés dans leur travail. La tour de Virgile croula, Rome avec elle. Vinrent les trois rois rebelles, et l'empire fut détruit.

Un jour Virgile fut mis en prison, bien qu'il vécût en bons termes avec Auguste. Il dessina un vaisseau sur la muraille de son cachot et invita les autres prisonniers à remuer régulièrement des bâtons qui se changèrent en rames; le vaisseau dessiné sur le mur devint un navire véritable et, soulevant dans les airs l'enchanteur et ses compagnons de captivité, alla les déposer en Apulie. Là, le vaisseau disparut sur le sable du rivage, et les rames reprirent leur état de simples bâtons. Virgile s'en revint seul et s'arrêta près de Naples, dans une maison de pauvres gens qui n'avaient rien à manger; il envoya ses esprits à la ville, et les esprits rapportèrent aussitôt des macaroni dans des plats fumant encore qu'ils étaient allés prendre sur la table de l'empereur. L'empereur s'écria : « Un seul homme a pu faire cela, c'est Virgile. » Le lendemain, en quittant son hôte, le poète magicien lui laissa une coupe d'excellent vin qui resterait toujours pleine, à la condition qu'on ne regardât jamais dedans. Puis le bon sorcier revint à Rome, où il devait déposer un livre enchanté annonçant douze cents ans d'avance la venue de Notre-Seigneur. Il envoya son disciple Merlin à l'endroit où était caché ce livre; Merlin devait le rapporter sans l'ouvrir, mais le moyen de ne pas être curieux quand on a sous le bras un pareil trésor? Ce disciple déroula donc le volume, et aussitôt les

signes étranges tracés sur le parchemin se mirent à tourbillonner dans l'air et à danser en hurlant une ronde infernale. « Tu nous as évoqués, dirent-ils à Merlin (exactement comme l'Esprit de la terre au docteur Faust), que nous veux-tu? — Que la route soit pavée de Naples à Rome. » Aussitôt la voie Appienne se couvrit de dalles qu'on peut voir encore à Pouzzoles, à Cume et au-delà.

Ce livre enchanté avait d'abord appartenu à un autre sorcier nommé Zabulon, qui l'avait caché dans le nez d'un géant d'airain sur la montagne aimantée. Virgile s'embarqua pour l'aller prendre, mais il eut à subir toute sorte d'épreuves et de malheurs; les sirènes endormirent les navigateurs avec leurs chansons fatales, et des crocodiles et des griffons les traînèrent endormis à l'autre bout de la mer; plus tard, la montagne aimantée attira les clous de la barque, dont les planches disjointes s'éparpillèrent de tous côtés. Puis il fallut vaincre le géant qui se dressa de toute sa hauteur en brandissant une massue formidable; mais Virgile possédait un anneau enchanté dans lequel Aristote avait enfermé un méchant esprit marin sous la forme d'une mouche, et il put, grâce à cet anneau, s'emparer du livre sibyllin. C'est à Naples surtout, ville fondée par lui, comme on sait, que l'enchanteur fit des miracles. Il y créa une école, la *Scuola di Virgilio*, qu'on montre encore au pied du Pausilippe; il y enseignait la nécromancie, science où il était de première force : il la tenait d'un démon qu'il avait tiré de la fente d'un rocher. Quand il eut appris de ce demon tout ce qu'il voulait savoir, il le remit dans la roche. Virgile creusa de plus des égouts, construisit les aqueducs de Naples, fit jaillir l'eau soufrée de Santa-Lucia, qui était d'abord de l'huile; aussi l'église défendait-elle d'en boire le vendredi et le samedi. On lui doit enfin les bains de Pouzzoles, qui guérissaient de tout, comme l'attestaient des inscriptions, des peintures et des sculptures dont on voit encore des traces. C'est pourquoi les médecins de Salerne, ruinés par la concurrence, partirent une belle nuit sur une barque et allèrent détruire les thermes de Virgile et le temple de Sérapis, où cette hydrothérapie était une sorte de religion; on voit encore les ruines des bains et du temple. Les allopathes de Salerne, après ce bel ouvrage, remontèrent sur leur barque pour s'en retourner chez eux, mais ils furent assaillis par une tempête et périrent tous.

On n'en finirait pas, si l'on voulait dire tout ce que Virgile fit à Naples : un étal de boucherie où la viande ne se corrompait jamais, un jardin à Pausilippe entouré de murs invisibles et infranchissables : les fruits et les fleurs y pullulaient en toute saison au milieu de plantes merveilleuses, d'herbes salutaires, dont la plus rare, celle de Lucius, rendait la vue aux moutons aveugles, — une trompette qui sonnait d'elle-même les jours de siroco et qu'on entendait

au loin sur la mer, enfin quantité de grands travaux en bronze, car Virgile était artiste et savait fondre les métaux : un cheval colossal, un cavalier, un archer, une sangsue, une grosse mouche et une porte en fer. La tête du cheval existe encore, on peut la voir au musée de Naples; le cavalier parcourait la nuit les rues de la ville et tuait les bandits et les voleurs. L'archer, debout à la place où l'on voit maintenant la statue de saint Janvier, sur le pont de la Madeleine, tournait son arc bandé contre le Vésuve pour tenir en respect la montagne de feu... Passa un jour un paysan calabrais qui s'arrêta devant l'archer et lui dit : « Tire donc et lâche ta flèche. » La flèche partit et alla piquer le cône de cendre, où elle ouvrit un cratère; le sol trembla aussitôt, la lave jaillit, Naples fut sur le point de crouler et de brûler comme Herculanum. Sans l'intervention de saint Janvier, la grande ville serait maintenant enfouie sous la cendre. C'est depuis lors que le saint a remplacé l'archer sur le pont de la Madeleine : il tient le bras tendu vers le Vésuve, et Naples est maintenant à l'abri des tremblemens de terre et des éruptions. Quant à la sangsue et à la mouche de bronze, elles servaient à détruire les mouches et les sangsues véritables; les vers et les serpens étaient relégués derrière la porte de fer. Virgile enchanta aussi sa propre image, qu'il enferma dans la fiole où se liquéfie maintenant, une fois par an, le sang de saint Janvier. Quand l'enchanteur fut mort, il se fit hacher menu et cuire pendant neuf jours à petit feu dans une chaudière fermée; par malheur, son esprit, qui surveillait l'opération, s'absenta un instant; survint Auguste, qui ne savait rien et qui cassa la chaudière. Un fœtus en sortit, cria trois fois : Malheur! et disparut.

Voilà ce que racontent les cicerones du Pausilippe en vous montrant le colombaire romain où M. Eichoff a fait inscrire l'épitaphe du poète :

Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet nunc
Parthenope; cecini pascua, rura, duces.

Mais les cicerones affirment que jamais Virgile ne fut enterré là. Son esprit a été enfermé dans un rocher, d'où un enchanteur anglais du temps de Roger de Sicile l'aurait fait sortir, si le peuple ne s'était pas soulevé pour empêcher le sacrilége. Quant aux ossemens de Virgile, on les a longtemps gardés au Fort-de-l'OEuf, derrière une forte grille en fer. Si un profane avait osé les tirer de là, une tempête aurait détruit la ville.

Tel est le Virgile napolitain; le peuple de Sicile ajoute quelques traits à cette histoire. Une fille de Borgetto a raconté à M. Salomone-Marino que le grand magicien, avant d'acquérir toute sa puissance, avait pris pour femme une personne aussi méchante que

belle : une « mule de fer, qui le faisait passer par la porte de Castro, » c'est la porte par laquelle on fait entrer dans Palerme, pour les marquer au passage, les béliers, les boucs, les bœufs et autres animaux pareils. A la fin, le mari perdit patience et devint l'ami de Maugis (Malagigi), « le plus fort maître en l'art de commander aux esprits et de chevaucher le balai. » Ce Maugis, pour les Siciliens, est le chef de la magie; ils se le représentent maigre, décharné, vêtu de noir, affublé d'une longue robe, coiffé d'un chapeau aplati, et traçant des cercles avec la verge qu'il tient à la main. Maugis eut pitié de Virgile et prononça une formule d'incantation, les diables pleuvaient de tous côtés comme des mouches, et en un clin d'œil le poète endoctriné devint le plus fort des magiciens. Il n'avait qu'à faire trois cercles et à prononcer l'évocation; aussitôt les démons, saisis d'effroi, se pressaient autour de lui; il les forçait jour et nuit à venir en foule, « et tantôt leur faisait faire une chose, tantôt une autre, et ils travaillaient comme des chiens. » Mais c'était surtout sa femme qu'il tourmentait; elle l'avait mis d'abord au désespoir et presque hors de sens; c'était lui maintenant qui la faisait tourner comme un cheval de manége. Il lui donnait pour mari tantôt Farfadet, qui l'égratignait et crachait sur elle des jets de soufre et de feu, tantôt Lucifer, qui la criblait de coups de cornes, tantôt Carnazza, qui, en soufflant, la gonflait comme une outre, et vlin, vlan, la rouait de coups (*tiritimpiti, tiritàmpite*). Les démons étaient sur les dents, et eux-mêmes avaient pitié de la pauvre femme. Vint enfin la Mort chercher le magicien Virgile : ah! seigneur, soyez béni. Les diables firent alors un complot dans l'enfer: « Il ne faut pas que ce mauvais gueux entre chez nous, il nous ferait travailler comme des nègres. » Et avec des barres et des chaînes ils fermèrent les portes de la maison. Arrive le mort, qui heurte : « Top, top! — Qui est là? — Le magicien Virgile. — Passe ton chemin; il n'y a pas place ici pour toi. — Mais où faut-il que j'aille? Je suis damné. — Arrière! arrière! » Et Virgile resta dehors, pleurant et se mordant les doigts, « parce que la Mort lui avait ôté la verge de l'art et du commandement. » Mais laissons les diables et prenons Maugis. L'affaire lui déplut; que faire? Il recueille l'âme et les os de Virgile, et les porte dans une île bien loin, bien loin, là où la mer est le plus haute et profonde. Il construit une belle sépulture de pierre, comme une caisse sans couvercle, y jette l'âme et les os, dit quatre paroles noires, dessine trois cercles puans et chante :

« Tourne, tourne autour, autour. — La mer, le monde, se découvrent, — la lune s'obscurcit, le soleil tremble, — et la fortune enveloppe, entraîne tout. »

Depuis cette incantation, l'île est un lieu fatal. Qu'on aille à la

sépulture et qu'on regarde les ossemens, le ciel s'assombrit, le tonnerre gronde, les foudres tombent par milliers; on dirait le déluge universel. Pour la mer, qui dira ce qu'elle fait? Tempêtes, montagnes de vagues, batterie d'enfer : elle engloutit les barques et les vaisseaux comme des pilules. Il n'y a pas de courage qui tienne: plus on est hardi, plus l'on va au fond. Dieu nous fasse la grâce, Seigneur, que jamais n'aillent s'y risquer les fils de nos mères! Et que celui qui a dit cette histoire et celui qui la lui a fait dire ne puissent jamais mourir de male mort!

Il serait facile de multiplier ces exemples et de montrer ainsi les étranges transformations qu'ont subies les fables païennes en devenant des contes siciliens. Tel de ces contes nous montre un prince quelconque doué d'une force extraordinaire qu'il devait à un cheveu d'or; ce prince n'est autre que Nisus, roi de Mégare, qui, blanchi par l'âge, avait conservé un cheveu de pourpre auquel était attachée la conservation de son royaume, et ce Nisus lui-même rappelle d'autres héros fabuleux, sans compter le héros biblique, Samson. Jupiter, Bacchus, Hercule, reparaissent, réduits à la taille de simples mortels, dans les récits de la Messia et de ses compagnes, mais ces dieux et ces demi-dieux n'étaient eux-mêmes que des transformations de mythes plus anciens : en remontant à la source de quantité de traditions, on fait, de force ou de gré, le voyage des Indes. Tout y mène, même Giufà, le Jocrisse sicilien. Les bonnes femmes racontent que Giufà, molesté par les mouches, alla porter plainte contre elles au juge de son pays. Le juge, ne sachant que faire, lui permit, lui ordonna même de tuer tous les insectes qu'il trouverait sous sa main. Guifà suivit la prescription à l'instant même : une mouche étant allée se poser sur le front du juge, il la tua d'un coup de poing qui cassa en même temps la tête du conseiller malavisé. Nous connaissons tous cette fable, que nous avons lue dans La Fontaine; avant notre fabuliste, Straparole avait raconté, dans ses *Nuits facétieuses*, comment un butor, nommé Fortunio, se trouvant au service d'un droguiste de Ferrare et chargé de protéger, pendant la sieste, le front chauve de son maître, l'avait fendu d'un coup de pilon pour en chasser une mouche qui s'y était plantée impertinemment. Longtemps avant Straparole, l'auteur indien du *Pantchatantra*, cinq livres de contes et d'apologues qui sont maintenant traduits du sanscrit dans toutes les langues, connaissait déjà l'aventure qui était arrivée, non point à un juge ni à un droguiste, mais à un très puissant roi. Ce souverain se faisait garder la nuit par un singe qui, pour lui épargner la piqûre d'une abeille, prit un grand sabre et coupa d'un coup l'insecte et la tête de son maître endormi.

Il est certain qu'Hérodote popularisa en Grèce beaucoup de lé-

gendes indiennes, et que les Arabes au moyen âge en rapportèren beaucoup d'autres de l'extrême Orient; il est probable que ces légendes passèrent dans les fabliaux, puis des fabliaux dans les nouvelles de Boccace et de Straparole, et qu'elles se répandirent ainsi de la littérature dans le peuple, chez qui la littérature va maintenant les repêcher. Dans cette transmission incessante de plume à plume et de bouche à bouche, ces histoires se sont singulièrement modifiées, tantôt abrégées et tantôt grossies par la fantaisie du narrateur; plusieurs ont été accouplées, d'autres simplifiées au point que le trait accessoire est devenu le point essentiel, le sujet même du récit; les personnages surtout se modifient et descendent de plus en plus; ce qui était dieu devient homme. Il serait donc bien difficile d'admettre, malgré tout le plaisir que cela pourrait faire aux indianistes, que ces traditions furent apportées en Sicile par les premiers Orientaux qui s'y installèrent, et qu'elles n'en sont plus sorties depuis lors. On sait avec quelle érudition et quelle sagacité ces migrations des mythes ont été étudiées par MM. Benfey, Max Müller, et par un professeur italien, M. de Gubernatis, qui a écrit en anglais une *Mythologie zoologique*, récemment traduite en français. Les savans supposent un temps primitif, antérieur à la formation des nationalités distinctes; dans cette période se forment des élémens mythiques, « c'est-à-dire des propositions conçues au présent et exprimant simplement un phénomène naturel mythologiquement envisagé. » On dit par exemple : Céphale aime Procris, fille de Hersé; c'est-à-dire le soleil à la tête lumineuse aime la goutte de rosée dans laquelle il se reflète tous les jours. Eos aime Céphale : l'aurore aime le soleil, car il sort tous les matins de ses bras. Céphale tue Procris : le soleil absorbe et détruit la rosée. « Voilà des expressions bien claires, dit M. F. Baudry, et qui ne diffèrent de la réalité que par la forme métaphorique ou, pour mieux dire, analytique que leur imposait la pensée enfantine de nos premiers ancêtres. Maintenant supposez-les reliées par des hommes qui en auraient oublié le sens : le mythe va naître spontanément, c'est-à-dire que les hommes, tourmentés du besoin d'inventer une explication pour ce qu'ils ne comprennent plus, vont, par une pente d'autant plus invincible qu'ils sont plus simples, composer une anecdote où tout cela sera relié. C'est l'effacement du sens primitif qui amène leur imagination à suppléer aux lacunes et à grouper en fable mythologique les élémens mythiques reliés. » Plus tard, le mythe se transforme encore, et devient le conte populaire, qui en est en quelque sorte le dernier écho. « Ce n'est plus cette production poétique à laquelle l'humanité supérieure avait part, mais, si l'on peut ainsi dire, c'est un résidu repétri par les plus simples, tels que les ères-grands et les nourrices. »

Remonter du conte au mythe et du mythe à l'élément mythique, tel est donc le travail d'une foule d'esprits ingénieux en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France, où M. Gaston Paris, dans un petit livre tout plein de science, vient de démontrer comment une constellation, la grande Ourse, est devenue l'histoire du Petit-Poucet. Tout le monde n'a pas la mesure et la méthode de M. Gaston Paris, et quand la science est grossie, gonflée par l'imagination, ce qui lui arrive quelquefois, elle déborde et roule aux chimères. Le Véda est plein de mythes où le soleil et l'aurore reviennent à tout moment; aussi ne voit-on partout que des soleils et des aurores. Si Cendrillon perd sa pantoufle, c'est que l'aurore, dans un hymne védique, était appelée « la fille sans pieds ou sans chaussures; » si la Chatte blanche de Mme d'Aulnoy devient une belle fille blonde vêtue de rose, c'est que l'aurore, également rose, remplace la lune, également blanche, quand la nuit s'en va. Le jeune prince qui court après Cendrillon, celui qui épouse la Chatte blanche sont des soleils errans : ainsi le veut l'école de M. Max Müller. Qu'en diraient Perrault et le bon La Fontaine? Il existe à Naples un Christ miraculeux sur le front duquel repoussent des cheveux chaque année : un auteur allemand a reconnu dans ce tour de passe-passe un mythe solaire. Autant vaut croire au miracle; les naïfs qui l'admettent ne se piquent pas du moins d'être savans.

Tout en résistant aux abus de cette théorie, il faut lui savoir gré des études qu'elle a suscitées et des faits très curieux qu'elle a découverts. Les contes siciliens contiennent quantité de figures et d'images, de symboles peut-être qui leur viennent de l'Orient : la Belle à l'étoile d'or, les sept montagnes d'or, les sept cèdres, les femmes blanches comme la neige et rouges comme le sang, les chevaux ailés, les vaches qui filent, les oiseaux qui parlent et les hommes qui les comprennent, les duels sans nombre contre des monstres représentant la lutte éternelle des ténèbres et de la lumière, du bien et du mal. Quelques-uns de ces contes appartiennent-ils, comme on le voudrait, à l'époque où nos races formaient une seule famille, à la période qui précéda l'émigration des Aryens? C'est bien difficile à prouver, si c'est bien séduisant à croire. Il y a toutefois des analogies frappantes entre certains récits recueillis par M. Pitrè et ceux des recueils indiens qu'on recherche et qu'on publie si activement de nos jours. Une des plus agréables histoires de la Messia est celle du perroquet conteur.

Un grand négociant se marie, épouse une femme « bonne comme le bon matin » et se met en voyage pour ses affaires, mais non sans avoir pris de sages précautions. Il laisse à sa femme une riche provision « de pain, de farine, d'huile, de charbon et de tout; » il a cloué les portes et les fenêtres, une exceptée, très haute, afin que la

pauvre recluse pût avoir un peu de jour et d'air. Au reste ces mesures avaient été demandées, conseillées du moins par elle. Passèrent quelques jours, et la belle qui s'ennuyait fort avait grande envie de pleurer. Sa chambrière lui donna un excellent conseil. « Poussons une table jusqu'au mur, nous monterons dessus et nous regarderons par la fenêtre; nous aurons la belle vue du Cassaro » (c'est la grand'rue de Palerme). Ainsi fut fait, et la prisonnière poussa un cri de joie : « Ah! Seigneur, je vous remercie! » A ce cri, deux hommes qui étaient en face levèrent la tête, un notaire et un chevalier; un pari s'engagea aussitôt entre ces deux hommes : 400 onces devaient être gagnées par celui qui parlerait le premier à ce beau visage qui venait de remercier le Seigneur. Le notaire, ne sachant à quel saint se vouer, se donna au diable, qui le changea en perroquet afin qu'il pût s'introduire dans la maison. « Mais prends garde, lui dit le *virserio* (l'adversaire : c'est un des surnoms de Satan, que les Siciliens masquent toujours sous des euphémismes); le chevalier, ton rival, s'adresse à une duègne qui sait le moyen de faire sortir la dame de la maison. Ne la laisse pas sortir, sais-tu? Mais retiens-la toujours en lui disant : — Ma belle maman, assieds-toi là que je te conte un conte. »

Ainsi endoctriné, le perroquet va se poser sur la fenêtre, la chambrière le saisit avec son mouchoir, et la dame s'écrie en le voyant : — Oh! mon beau perroquet, tu vas être *mon aliénation* (ma distraction). — Moi aussi, belle maman, je vous aime. — Et l'oiseau fut mis dans une cage d'argent. Cependant la duègne qui sert les intérêts du chevalier se présente avec une corbeille de beaux fruits *hors de temps* (de primeurs sans doute) au tour pratiqué dans le mur pour approvisionner la maison. La vieille se donne pour l'aïeule de la dame, qui veut bien l'en croire, et toutes deux entrent en longue conversation. — Tu es toujours cloîtrée, dit la duègne, et le dimanche tu ne vas pas à la messe? — Et comment puis-je y aller, clouée comme je suis? — Ah! ma fille, tu te damnes. Tu dois aller à la messe le dimanche. Aujourd'hui c'est fête, allons-y. — La dame se laisse gagner, le perroquet se met à pleurer. La dame ouvre son bahut pour s'habiller, le perroquet s'écrie : — Belle maman, ne t'en va pas, la vieille te fait une trahison. Si tu n'y vas pas, je te conterai un conte. — Aussitôt gagnée, la dame congédie la duègne et s'assied auprès du perroquet qui se met à conter... Trois fois la vieille renouvelle la tentation, trois fois le perroquet la renvoie en promettant une nouvelle histoire. Le mari revient, l'oiseau le rend aveugle en lui jetant du bouillon aux yeux, puis lui saute à la gorge et l'étrangle. Le notaire finit par épouser la belle veuve et gagne l'argent qu'il a parié. — Tel est en raccourci le cadre de la légende sicilienne. Or il existe un très an-

cien recueil indien, le *Çukasaptati*, qui n'a jamais été publié intégralement; la traduction la moins incomplète qu'on en connaisse est en langue romaïque, et a été publiée en 1851, dix-huit ans après la mort du traducteur, Démétrius Galanos. Dans ce recueil où ont puisé de tout temps les conteurs de tous les pays, et d'où est sorti le plus ancien des décamérons européens, *le Livre des Sept-Sages*, on trouve une femme qui, en l'absence de son mari, brûle d'aller rejoindre son amant, mais elle est retenue dans sa maison et dans son devoir par un perroquet qui lui raconte des histoires amoureuses. La Messia, qui ne sait pas lire, n'a jamais entendu parler du *Çukasaptati*; d'où lui vient donc la légende de son perroquet?

Voici un dernier conte qui ne déplaira pas aux amateurs du mythe solaire. Comme il est court, nous pouvons le traduire littéralement; il est intitulé *l'Horloge du Barbier*.

« On conte et on raconte à ces messieurs qu'il y avait une fois un barbier; ce barbier avait une horloge qui cheminait et cheminait depuis des siècles et ne s'arrêtait jamais et ne manquait jamais l'heure, sans qu'on eût besoin de la remonter. Le barbier l'avait réglée une fois, et dès lors, toujours et sans cesse, tic tac, tic tac, tic tac. Ce barbier était vieux, vieux, et ne savait plus lui-même combien il avait de centaines d'années... Tous ceux du pays couraient à lui dans sa boutique pour demander à l'horloge, qui était enchantée, les choses qu'ils voulaient savoir. Venait le paysan, fatigué et *amer*, car il avait besoin d'eau pour ses semailles, et voyait encore fermées les portes du ciel. Et l'horloge répondait (en vers) : — Tic tac, tic tac, tic tac. — Tant que je serai rouge, — l'eau ne doit pas venir, et le domaine est à moi. — En tonnant, en tonnant, s'il ne pleut pas cet an-ci, il pleuvra l'autre.

« Venait le pauvre vieux, appuyé sur son bâton, pris par l'asthme au point qu'il n'en pouvait plus, et il demandait : — O horloge, horloge, dis-moi, y a-t-il beaucoup d'huile à ma lampe? — Et l'horloge aussitôt : Tic tac, tic tac, tic tac. — De soixante à septante, — l'huile s'écoule dans la lampe. — Après l'an septante-un, la mèche seule s'allume péniblement.

« Venait le garçon féru d'amour, galant et pimpant, tout battant neuf, riant, faisant bombance, et s'avançant vers l'horloge : — Horloge, dis-moi, y a-t-il quelqu'un qui vogue plus heureux que moi au royaume d'amour? — Et l'horloge alors : — Tic tac, tic tac, tic tac. — Ce roi n'a pas de jugement; — aujourd'hui heureux, demain dans l'abîme; — aujourd'hui faisant figure, — demain dans le tombeau.

« Vient et vient le malandrin de première classe, le chef camorriste de la vicaria (prison), tout houppe et toupet, tout boutons et bagues, et

en mâchant ses paroles il dit : — A toi, horloge! quel potentat y a-t-il qui puisse s'affranchir des mains que voilà? Je serais homme à te couper la route à toi-même. — Et l'horloge, plus hautaine encore que lui : —Tic tac, tic tac, tic tac. — Celui qui court pieds nus sur les rasoirs — tôt ou tard y perd sa semelle (sa peau).

« Vient après le pauvre affligé, à jeun, nu, malade de la tête aux pieds. — O horloge, horloge, quand auront à finir ces misères? Dis-moi, par charité, la mort quand viendra-t-elle? — Et l'horloge, toujours de la même façon : — Tic tac, tic tac, tic tac. — Aux malheureux et aux disgraciés — souvent sont destinés plus de jours.

« Et ainsi toute sorte de gens venaient voir cette horloge merveilleuse et tous lui parlaient, et elle donnait réponse à chacun. C'était elle qui savait dire quand se faisaient les fruits, savait dire quand venait l'hiver et quand venait l'été, savait dire quand il faisait jour et à quelle heure finissait la journée, savait dire combien les gens avaient d'années, depuis combien de temps était fait le pays; en somme, c'était une horloge-*machine*, une horloge sans seconde, car il n'était chose qu'elle ne sût dire. Chacun l'aurait voulue en sa maison, mais nul ne la pouvait avoir, car elle était enchantée, aussi se rongeait-on inutilement; mais tous, ou voulant ou ne voulant pas, ou en cachette ou à haute voix, avaient à louer le vieux maître barbier, qui avait su faire cette horloge prodigieuse et l'avait su faire pour cheminer toujours, et nul ne la pouvait démonter ni arrêter, hormis le maître qui l'avait faite.

« Et qui l'a dit et qui l'a fait dire — ne puisse jamais mourir de male mort. »

Cette histoire a été écrite par M. Salomone-Marino sous la dictée d'une femme du peuple, nommée Rosa Amari. Tous nos lecteurs l'ont compris : l'horloge, c'est le soleil, et le barbier, c'est Dieu; la conteuse comprenait-elle l'allégorie? M. Salomone ne *le dit* pas, mais elle devait y pressentir quelque double sens mystérieux, d'où la gravité, la solennité quasi biblique de ses paroles. Il y a de l'Orient dans cet apologue, et c'est ainsi que les filles de Sicile, les simples filles des rues et des champs, qui n'ont pas la moindre notion de l'alphabet, apportent peut-être à M. Benfey, à M. Max Müller et à leurs jeunes émules des pays latins de nouveaux documens attestant la parenté des races indo-européennes, et leur étroite union dans une antiquité si reculée que les calculs de l'homme n'en peuvent mesurer l'éloignement.

MARC-MONNIER.

L'ANGLICANISME LIBÉRAL

LES MÉMOIRES D'UN THÉOLOGIEN ANGLICAN.

The Life and Letters of Rowland Williams, D. D. (Vie et Correspondance de Rowland Williams, docteur en théologie), édités par sa veuve, 2 vol. in-8°, Londres 1874. Henry S. King et Cie.

Les lecteurs qui s'intéressent aux questions religieuses contemporaines se rappelleront peut-être l'esquisse que nous avons tracée ici même des partis qui divisent de nos jours l'église établie d'Angleterre (1). Entre l'*évangélisme* calviniste plus ou moins puritain et le *ritualisme* aux allures romanisantes, nous avions signalé l'existence d'un parti moins raide que le premier, plus spiritualiste que le second, et qui, sous le nom de *broad church* ou d'*église large*, cherchait à rendre l'anglicanisme plus national, plus scientifique, surtout plus compréhensif des diversités individuelles. Dans un temps comme le nôtre, où la plupart des églises chrétiennes, dominées par un paroxysme d'intolérance et de superstition, deviennent de plus en plus fermées aux hommes de pensée libre et d'idées généreuses, il peut être instructif de savoir à quelles conditions, sous quelles formes un esprit plus charitable et plus large est parvenu à se faire jour dans une des églises les plus importantes par le nombre, l'influence sociale et la force de ses traditions. N'oublions pas que, malgré ses pertes récentes, l'église anglicane est encore une très grande puissance. Ce n'est pas précisément par son libéralisme qu'on la connaît sur le continent : elle a la réputation d'être aussi rigide en matière de doctrine que formaliste en fait de coutumes. Cette opinion n'est pas sans fondement, mais elle est incomplète. Il y a aussi un libéralisme anglican, très digne d'être

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars dernier.

connu et qui compte aujourd'hui parmi ses adhérens les théologiens les plus distingués du royaume-uni. Nous essaierons d'en retracer les origines, nous en marquerons les phases successives, et nous mettrons à profit pour l'époque la plus rapprochée les mémoires de l'un des champions les plus modestes et les plus méritans de la tendance anglicane libérale, mort dans un âge peu avancé, et dont, avec un soin pieux, la veuve a publié l'an dernier la biographie et la correspondance.

I.

C'est seulement à partir du règne d'Élisabeth que l'on peut considérer la victoire du protestantisme comme définitive en Angleterre. Par tempérament comme par politique, Élisabeth n'était pas sympathique aux réformes radicales. De conviction, elle était protestante; d'inclination, elle était « haute-église. » Elle laissa bien la commission chargée d'arrêter définitivement la confession de foi de l'Angleterre travailler à la rédaction des « XXXIX articles » dans un esprit très protestant, mais elle s'opposa aux simplifications liturgiques et hiérarchiques réclamées par la tendance puritaine, déjà très prononcée sous son règne. La suite prouva qu'elle s'était trompée sur la valeur de ce parti plus religieux que royaliste, tournant aisément à la république dès que la royauté ne marchait pas droit « dans les voies du Seigneur. » Cherchant à jouer le rôle de conciliateur dans un pays divisé, elle crut plus habile de ramener la droite, c'est-à-dire pour elle les catholiques, que de satisfaire la gauche puritaine par des concessions suffisantes. L'événement le plus souvent démontre que ce calcul est faux, parce qu'il ne tient pas assez de compte du fait que la force militante est ordinairement plus grande à gauche, du côté du mouvement et des hardiesses, qu'à droite, où règnent trop aisément la routine et la timidité.

L'édifice qu'elle éleva n'en était pas moins très solide, et le caractère de l'église anglicane, à travers ses crises successives, s'est toujours ressenti de ses conditions d'origine. Facilement soumise à la couronne d'Angleterre, en même temps très fière devant tout autre pouvoir, aristocratique par son organisation, mais ne se raidissant que dans une prudente mesure contre les vœux avérés de l'opinion publique, finissant même le plus souvent par lui céder, très protestante par son enseignement dogmatique, semi-catholique par son culte et ses prétentions sacerdotales, elle réussit à fondre dans une certaine unité des disparates partout ailleurs inconciliables, et, si nous exceptons ses années d'éclipse lors de la révolution de 1648, nous devons reconnaître qu'elle a jusqu'à ces derniers temps assez bien répondu à l'idée qu'on peut se faire d'une

église nationale, c'est-à-dire d'une église indépendante de toute juridiction étrangère et faisant converger le patriotisme, la foi et le genre préféré de piété de la majorité des habitans du pays où elle domine (1).

Il est clair qu'une telle constitution ne la mettait pas à l'abri des luttes extérieures ni intérieures; mais je suppose qu'on est aujourd'hui revenu partout de la théorie qui faisait du calme plat dans une église quelconque une des grandes marques de son institution divine. Ce n'est pas seulement le monde visible que Dieu a livré aux discussions humaines. Au dehors, l'église anglicane avait toujours à se défier de sa redoutable rivale, l'église romaine, qui par deux fois sous les Stuarts se crut à la veille de la renverser; en Angleterre même, elle devait subir les agressions du calvinisme anti-épiscopal, de ce puritanisme liturgique et doctrinal qui lui reprochait d'être presque aussi corrompue que « la femme écarlate siégeant sur les sept collines. » Au dedans, le même antagonisme du principe hiérarchique-traditionnel, dont le prolongement ramenait du côté de Rome, et du principe biblique-réformateur dont les chauds partisans rejoignaient aisément les puritains, déchirait à chaque instant la couverture habilement jetée sur leurs oppositions, d'autant plus que chacun, des deux côtés, cherchait à la tirer toute à soi. Cette double préoccupation, très peu favorable aux études indépendantes et philosophiques, remplit tout le XVIe et la plus grande partie du XVIIe siècle anglican. Toute la littérature théologique de ce temps est absorbée par les querelles entre les catholiques et les protestans, puis entre les *prélatistes* ou partisans de l'épiscopat traditionnel et les puritains. De là d'interminables traités sur les droits de l'épiscopat, sur la valeur des traditions, sur la nature de l'église, sur l'autorité des pères, le tout rédigé selon la méthode pesante, diffuse, souverainement ennuyeuse, alors admise et exigeant aujourd'hui plus d'un genre de courage des curieux qui s'avisent d'en explorer les cryptes poudreuses. Inutile d'ajouter que leur caractère commun consiste dans une suprême intolérance à l'égard des mal pensans. Le libéralisme religieux, à supposer que l'idée en fût venue à ces rudes fabricans de théologie scolastique,

(1) Saisissons cette occasion de relever une erreur accréditée sur le continent, où l'on s'imagine trop souvent que la suprématie de la couronne dans les affaires religieuses condamne l'Angleterre à une sorte de césaro-papisme dégénérant en tyrannie oppressive des consciences. Nous avons tous pu rencontrer sous la plume d'écrivains plus plaisans que bien informés des railleries de haut goût sur la « reine-papesse » ou « le pape en jupons. » La vérité est qu'en Angleterre, qu'il s'agisse de religion ou de politique, la couronne est censée tout faire, en réalité ne fait rien ou presque rien. C'est le ministère responsable, par conséquent la majorité parlementaire, en dernier ressort l'opinion du pays qui décide.

leur eût fait l'effet d'une inspiration du diable, et Dieu sait la place que tenait le diable dans la religion de ce temps-là!

Cependant dès la première moitié du XVIIe siècle on voit poindre un esprit nouveau de largeur et de tolérance dont on peut faire remonter le premier rayonnement à ce lord Falkland, d'abord très hostile au favori Strafford, puis secrétaire d'état du roi Charles Ier, dont il s'était rapproché dans l'espoir de le sauver. C'était un homme essentiellement modéré en politique et en religion, très lettré, très érudit, d'un commerce charmant, et son influence morale agit longtemps encore après lui sur le cénacle de savans, de théologiens et de littérateurs qui s'était formé sous son patronage. Depuis lors on peut citer des noms tels que ceux de John Hales d'Eton, qui introduit la distinction entre la religion et le dogme, qui veut que la Bible soit interprétée comme tout autre livre, et qui aime à répéter que, pour conclure à la damnation des gens, il faut la désirer dans son cœur, — de Chillingworth, d'abord gagné au catholicisme, puis revenu à l'église anglicane et si tolérant dans l'exercice des hautes fonctions qu'il exerça comme chancelier de Sarum (Salisbury), qu'il fut accusé de socinianisme, — de Jérémie Taylor, grand apôtre, lui aussi, de la tolérance et partisan de la liberté des opinions individuelles à l'intérieur de l'église, — de Stillingfleet, auteur d'un *Irenicum*, c'est-à-dire d'une espèce de traité de paix entre les partis religieux où il cherche à les faire vivre dans des sentimens de respect mutuel et de concorde sans préjudice de leurs opinions préférées. Ce sont bien là les ancêtres de « l'église large, » de la *broad church* d'aujourd'hui, lors même qu'on ne pourrait sans anachronisme leur attribuer nos idées modernes en fait de critique et de philosophie religieuse (1).

Vers le même temps, c'est-à-dire vers le milieu du XVIIe siècle, Cambridge fut le foyer d'un mouvement philosophique foncièrement platonicien, se nourrissant aussi de Bacon et de Descartes, et dont Benjamin Withcote, John Smith, Cudworth, Henry More, quelques autres moins connus, furent les représentans les plus distingués. C'est à leurs travaux que la science religieuse en Angleterre dut d'échapper enfin à l'étau où la resserrait l'éternelle dispute du prélatisme et du puritanisme. Des conceptions nouvelles élargirent l'horizon de la théologie courante, et il fut désormais bien difficile, du moins au sein des classes instruites, de faire dépendre le salut des âmes des infimes shiboleths qui faisaient aux générations antérieures l'effet de questions capitales. Leurs apologies de la révé-

(1) A ceux qui voudraient réunir des renseignemens plus circonstanciés sur ces premiers défenseurs de la tolérance dogmatique en Angleterre, nous recommandons l'ouvrage érudit et agréable à lire du Dr J. Tulloch, intitulé *Rational Theology in England*, 2 vol., Londres 1874.

lation chrétienne contre le scepticisme de Hobbes et contre le déisme, qui commençait à se faire aussi des partisans, ne protégèrent pas suffisamment les platoniciens de Cambridge contre les partis dévots qui les accusaient « d'infidélité » à la vérité révélée dans la Bible. Leurs adhérens furent désignés sous le nom de *latitudinaires*, nom très pédantesque, mais au fond assez juste, en ce sens que leur tendance commune consistait à élargir le plus possible l'église et la notion du christianisme. C'est là une hérésie qu'en aucun temps, en aucun pays, les esprits rétrécis par la passion du rite ou l'idolâtrie du dogme n'ont jamais pu supporter dans leur voisinage. Soupçonnés par les puritains de connivence avec les prélatistes, les *latitude-men* ne furent pas mieux vus des partisans de la haute église triomphante avec les Stuarts restaurés. Ils furent mis à l'index, interdits ou suspendus comme prédicateurs ou professeurs. Cependant leur action ne cessa de se faire valoir pendant la période qui va du retour de Charles II à la révolution de 1688, et ils purent compter parmi leurs chefs de file des hommes tels que Burnet, le célèbre prédicateur Tillotson, Whiston et Spencer. L'avénement de Guillaume III, si favorable aux idées de tolérance et de liberté religieuse, fut leur salut. L'Angleterre, échappée comme par miracle aux menées ultramontaines de Jacques II, se retrouva protestante sans tomber dans le puritanisme; elle resta épiscopale, mais à l'abri de la tyrannie sacerdotale. Il se forma pendant le XVIIIe siècle une moyenne d'opinion religieuse dont le trait principal était l'indifférence pour les controverses qui avaient passionné les deux siècles précédens, et le maintien de l'organisme ecclésiastique.

Il est à noter en effet que cette influence des idées latitudinaires ne poussait pas à modifier les institutions elles-mêmes. Les latitudinaires reconnaissaient dans l'épiscopat une forme ecclésiastique, non pas ordonnée de Dieu comme le voulaient les prélatistes, mais vénérable par son antiquité, avantageuse au bon ordre dans l'église, plus apte que toute autre à lui imprimer une direction éclairée et prudente. Ils n'attribuaient au rituel aucune vertu surnaturelle; mais ils pensaient qu'une liturgie moins chargée que celle de Rome, plus riche en symboles que celle de Genève, telle en un mot que la liturgie anglicane, convenait mieux que toute autre à l'édification du peuple chrétien. Ce qu'ils conservaient le moins, c'étaient les vieux dogmes, encore ne les attaquaient-ils pas de front. Ils se flattaient de démontrer que, moyennant quelques adoucissemens au sens rigoureux des formules, la raison pouvait acquiescer aux thèses principales de l'orthodoxie chrétienne. Un « christianisme raisonnable, » c'était leur idéal et celui de Locke, auteur, comme on sait, d'un ouvrage ainsi intitulé. Par conséquent ils refusaient d'admettre la possibilité d'une contradiction réelle entre les résultats des

sciences de la nature et les données de la révélation. Sur une pareille pente, il était difficile de s'arrêter, et leur orthodoxie, indulgente à toutes les hérésies, devenait si pâle, si édulcorée, si vaporeuse, qu'elle se volatilisait sous le couvert des formes traditionnelles qu'ils aimaient à maintenir. C'est ce qui anima de bonne heure contre eux notre compatriote Jurieu, qui flairait vité l'hérésie, mais à qui il faut reconnaître le mérite d'avoir bien mieux que son illustre adversaire, Bossuet, pressenti le tour d'esprit que le XVIIIe siècle allait adopter en matière religieuse. En revanche, ou plutôt en confirmation de cette appréciation, nous pouvons ajouter que Voltaire n'eut pour aucune tendance ecclésiastique plus de bon vouloir que pour celle des latitudinaires anglais. Ce n'est pas du tout qu'il la fît sienne dans une mesure quelconque; mais, si l'on scrute le fond de sa pensée sans s'arrêter plus qu'il ne faut aux saillies de sa verve moqueuse, on trouve que lorsqu'il cherche sérieusement le meilleur système de gouvernement ecclésiastique applicable aux masses, qui ne peuvent se passer d'église ni de direction religieuse, c'est bien l'église des latitudinaires anglais qui a ses sympathies. Un épiscopat instruit, philosophe, grand seigneur, quelque peu sceptique en fait de dogmes et de miracles, peut-être même déiste dans l'intimité, toutefois conservateur en public des vieilles formes, qu'il tempère dans ce qu'elles ont d'intolérant ou de superstitieux, insistant sur la morale beaucoup plus que sur le dogme, voilà ce qui séduit surtout son esprit aristocratique à la fois et révolutionnaire. Voltaire au résumé n'aimait pas plus la démocratie presbytérienne de Genève que l'absolutisme sacerdotal du catholicisme.

Ce qui devait en tout cas lui plaire beaucoup, c'est que ces excellens latitudinaires n'étaient pas hommes à remuer profondément les consciences. Très honnêtes, très dignes ecclésiastiques pour la plupart, on eût dit qu'ils ignoraient les abîmes de dépravation où sombre si souvent la pauvre moralité humaine. Ils manquaient de critique, mais aussi de mysticisme. Leurs doctrines comme leur prédication morale étaient d'un prosaïsme désespérant. Ils ne purent empêcher l'église anglicane de tomber lentement pendant le cours du XVIIIe siècle dans une sorte d'anémie spirituelle qui confinait à la léthargie. La machine ecclésiastique n'avait pas cessé de fonctionner, mais la vie s'en était retirée. Un haut clergé grassement renté, des abus crians, mais réguliers et très bien supportés, la réunion fréquente de plusieurs bénéfices sur un seul titulaire (ce qu'on appela le *pluralisme*), la coutume très usitée chez les *clergymen* les mieux rétribués de se faire remplacer par des subalternes misérablement payés, des études théologiques dérisoires, l'absence de tout mouvement philosophique ou religieux, telle fut

la situation de l'église établie d'Angleterre pendant la plus grande partie du siècle dernier. Il y eut sans doute quelques belles âmes qui se détachèrent sur ce fond terne par le talent et le caractère, par exemple, sans parler du philosophe Locke, Butler, évêque de Durham, auteur d'un traité longtemps célèbre sur l'*Analogie de la religion naturelle et révélée*, Warburton, évêque de Glocester, plus tard Paley, ingénieux apologiste du christianisme et qui fait encore autorité en Angleterre. Ce fut en effet la défense de la religion chrétienne qui fournit leur thème favori aux théologiens anglais de cette époque, où le déisme pur et la philosophie sceptique de Hume recrutaient de nombreux partisans dans les classes élevées. Il faut même ajouter qu'ils remportèrent une victoire relative, en ce sens que nulle part les croyances traditionnelles, modifiées, il est vrai, par l'émondage protestant, ne souffrirent moins qu'en Angleterre de la tempête philosophique du XVIIIe siècle. Au commencement du XIXe, en Angleterre, l'hostilité au christianisme biblique était inconnue. Toutefois ce genre de polémique ne pénétrait guère au-dessous des couches sociales où il y avait assez d'instruction pour le suivre. En réalité, l'indifférence religieuse était très grande, bien qu'avec une régularité tout anglaise les formes de la dévotion publique fussent très généralement observées.

Ce fut le vieil esprit puritain, toujours latent au sein de la petite bourgeoisie et dans les campagnes, qui, recommençant à s'agiter, finit par remuer ces eaux dormantes. Le *méthodisme*, cette religion des *revivals* populaires qui ne connaît qu'une peur, celle de l'enfer, et qu'une joie, celle de l'assurance du salut par le sang du Christ, qui tient en profond dédain les sciences, la critique, l'histoire qu'elle n'a jamais sérieusement étudiée, le méthodisme fut propagé par ses deux fervens apôtres Wesley et Whitefield dans les échoppes et les chaumières du royaume-uni. D'abord peu désireux de se séparer de l'église épiscopale, il fut trop mal vu des évêques et autres grands dignitaires pour ne pas à la fin se brouiller avec elle. Le *dissent* prit, grâce à lui, des proportions inquiétantes pour la conservation de l'*establishment*. De plus il agit fortement à l'intérieur même de l'église en inculquant son point de vue essentiel à un grand nombre de *clergymen* qui formèrent le parti dit *évangélique* ou de l'*église basse*. C'est en réaction contre ce puritanisme de l'intérieur, qui tendait à enlever à l'église d'Angleterre son caractère liturgique et sacerdotal, que surgit à Oxford cette modification de l'ancien prélatisme à laquelle le docteur Pusey a laissé son nom, et qui de nos jours s'est résolue en un ritualisme de la plus belle eau. Si les partisans de l'évangélisme se rapprochent du type calviniste et donnent aisément la main à leurs frères en la foi du *dissent*, le parti ritualiste confine au catholicisme et de temps à autre est fort disposé

à s'identifier avec lui. En un mot, après l'accalmie prolongée du XVIIIe siècle, l'église d'Angleterre se retrouve encore partagée entre le principe sacerdotal et le principe dogmatique, et, pour achever l'analogie, l'ancien parti philosophique, modéré, tolérant, des *latitude-men* est ressuscité dans celui de « l'église large, » *broad church*, que nous allons maintenant envisager de plus près.

Au XIXe siècle, comme au XVIIe, en Angleterre le mouvement initial d'une réforme théologique dans le sens du libéralisme et d'une critique plus indépendante est dû à un penseur qui ne fut pas théologien de profession, à S. Coleridge, mort en 1834, poète et philosophe, surtout causeur de premier ordre, qu'on a surnommé un peu prétentieusement le Schelling anglais. Son mérite fut en tout cas de sortir des sentiers battus et d'entraîner avec lui un certain nombre de jeunes gens d'élite. D'une part, il fut un des inspirateurs de Byron, de l'autre il détermina plusieurs jeunes théologiens à délaisser les fastidieuses controverses de la haute et basse église pour chercher une région plus scientifique et plus large où la philosophie, la science et le sentiment religieux, tout en se donnant la main, pourraient se mouvoir plus à l'aise. On devait déjà prévoir qu'une grande question, celle e l'autorité doctrinale des livres bibliques, se poserait un jour ou l'autre devant le public de l'Europe le moins préparé à la discuter froidement. Le fond commun des croyances en Angleterre, c'était le respect, disons plutôt le culte de la Bible. Les plus libéraux aimaient à opposer les textes de la Bible, avec leur élasticité relative, aux formules de bronze du dogmatisme régnant. Les évangéliques croyaient y trouver partout, même dans l'Ancien-Testament, à plus forte raison d'un bout à l'autre du nouveau, leur chère doctrine de la rédemption, qui en réalité ne se trouve à peu près enseignée que dans les épîtres pauliniennes; mais en sollicitant les autres textes ils réussissaient à la leur endosser. La haute église et les puséistes étaient d'avis que la Bible seule ne suffisait pas à l'enseignement populaire, que de plus il fallait, pour en fonder l'autorité comme pour en déterminer le vrai sens, recourir à la tradition de l'église; mais ils étaient à mille lieues de révoquer en doute soit l'authenticité, soit l'inspiration miraculeuse du recueil sacré. C'eût été d'ailleurs arguer d'erreur la tradition de l'église qui garantissait l'une et l'autre, ce qui leur semblait inadmissible. Il y a enfin dans le caractère anglais un trait éminemment conservateur qui consiste à accepter comme légitime ce qui est établi, comme démontré ce qui est admis, tant que cette acceptation n'entraîne pas des conséquences pratiques trop fâcheuses, et qu'on ne sait remplacer immédiatement l'institution ou la croyance critiquée par quelque chose de meilleur. La Bible, devenue depuis la réforme le livre populaire par excellence, lue,

méditée dans les familles au moins autant que dans les temples, compagne et consolatrice du pauvre, du marin, de l'émigrant, vénérée par tous les partis religieux comme une dictée divine, maladroitement attaquée par le vieux déisme, ingénieusement défendue par les apologistes de l'époque précédente, la Bible était en possession d'une suprématie que les rares libres penseurs de l'Angleterre moderne n'osaient pas même contester publiquement.

Ce n'est pas un calcul hypocrite, c'est une timidité parfaitement sincère, comparable à celle de tant de pieux catholiques de nos jours aux prises avec les prétentions exorbitantes de la papauté, qui retint si longtemps les théologiens anglais les plus libéraux sur le bord de la critique biblique. Tandis qu'en Allemagne, en Hollande, en Suisse, à Strasbourg, la critique religieuse envisageait hardiment toutes les faces du problème biblique, le protestantisme anglais, ses universités, ses *scholars*, ses savans et laborieux écrivains semblaient se tenir systématiquement à l'écart d'un ordre de recherches qui allait en s'enrichissant chaque jour et en précisant ses conclusions. Qu'on lise par exemple les ouvrages de feu le docteur Whately, archevêque anglican de Dublin, et qui fut quelque temps l'un des *prominent men* du libéralisme religieux d'Angleterre. C'était un homme d'un grand savoir, d'un esprit très alerte, d'idées parfois très bizarres, mais en somme penseur distingué, polémiste incisif, qui combattit de bonne encre les mièvreries puséistes et les intolérances puritaines. Eh bien! ses ouvrages, tout en portant les marques d'une érudition très réelle au service d'une intelligence d'une rare lucidité, dénotent une âme vierge de critique. Les questions que la critique soulève, les solutions qu'elle propose, les faits patens eux-mêmes qu'elle allègue, il ne les voit pas, il ne veut pas les voir, il ne répond guère que par des paroles irritées aux importuns qui les lui objectent. Et il est loin d'être seul sur ce terrain arbitraire. Je ne sache pas qu'avant le milieu de notre siècle l'Angleterre ait produit une seule œuvre notable de critique biblique.

Ce qu'il fallait pour qu'un changement s'opérât à cet égard, c'était donc moins une importation de connaissances étrangères qu'une modification dans le sentiment religieux national. C'est pourquoi S. Coleridge, puis le grave et mystique Thomas Arnold, célèbre directeur de Rugby, ouvrirent l'église d'Angleterre aux idées nouvelles bien moins par une participation personnelle aux travaux de la critique religieuse que par le genre de piété qu'ils propagèrent chez leurs disciples.

Le docteur Thomas Arnold est mort en 1841, entouré du respect universel et de l'ardente affection de tous ceux qui l'avaient connu de près. Homme d'idéal, d'une piété communicative, il possédait à

un degré supérieur l'art de diriger intellectuellement et moralement la jeunesse. A la tête d'une de ces grandes institutions pédagogiques qui sont l'honneur de l'Angleterre, il sut inspirer ses idées à la fois très larges et très religieuses à toute une élite juvénile qui devait plus tard fournir un nombreux contingent d'hommes distingués dans les sciences, les lettres et la politique de son pays. L'histoire grecque et romaine fut l'objet proprement dit de ses travaux scientifiques, et sur ce terrain il redressa beaucoup d'idées traditionnelles. Il éveilla le sens vrai de l'antiquité. En religion, il fut en quelque sorte l'inventeur de la *broad church* contemporaine, en ce sens qu'autant il aimait l'église établie, toujours prêt à prendre sa défense, autant il était convaincu de la nécessité d'en élargir les bases, si l'on ne voulait pas la voir sombrer comme un navire percé de part en part. C'est au fond par esprit de conservation qu'il était novateur. Il voulait une église nationale assez large, assez tolérante, pour être l'éducatrice religieuse de toute la population chrétienne, et se rattacher, quelles que fussent ses opinions théologiques, tout homme de religion sincère. C'est un point de vue qu'il légua à ses plus intimes disciples, toutefois sans leur avoir montré très clairement le moyen d'en arriver là.

Thomas Arnold eut un allié dans l'archidiacre Hare, traducteur de Niebuhr, plus tard ami du chevalier de Bunsen, et qui, dans ses œuvres religieuses, fit preuve d'une familiarité rare encore en Angleterre avec les travaux théologiques de l'Allemagne. Avec lui commence l'élaboration théologique proprement dite du libéralisme anglican. Il put avant sa mort (1855) assister à l'épanouissement de toute une pléiade de savans théologiens et d'orateurs animés du même esprit de largeur émancipatrice, et parmi lesquels nous pouvons citer MM. Trench, Kingsley, Conybeare, Temple, Jowett, et en première ligne l'éloquent et fin M. Stanley, doyen de Westminster, que l'on peut considérer aujourd'hui comme le champion le plus éminent de la *broad church*. Il n'y a désormais aucune indiscrétion à ajouter que, sans se départir de l'extrême réserve qui a toujours caractérisé sa conduite, la reine Victoria penche plus volontiers vers l'église « large » que vers l'église « haute » ou « basse. » Son mari, le prince Albert, était lui-même très décidé pour le libéralisme religieux. Enfin l'influence personnelle acquise par M. de Bunsen pendant son ambassade à Londres, de 1841 à 1854, contribua dans une large mesure à familiariser la haute société anglaise avec des notions sur les livres saints que peu d'années auparavant elle eût écartées avec effroi comme autant d'allégations révoltantes de ce qu'on appelait la *german infidelity*.

Mais le libéralisme anglican est tellement *sui generis* qu'il est absolument impossible de s'en former une idée claire, si on ne le

saisit pas sous une forme concrète, personnelle, mettant en relief sa marche en quelque sorte fatale sous le double aiguillon de l'attachement à la vieille église et du zèle pour la jeune science. C'est pour cela qu'avant d'arriver aux *Essays and Reviews* d'Oxford, où les prétentions comme les espérances de la *broad church* s'affirmèrent en 1860 avec un éclat retentissant, nous envisagerons de près la vie bien modeste et longtemps obscure du docteur Rowland Williams, l'un des *essayists*. Nous verrons comment un jeune anglican, très fervent, plus timoré que hardi, mais très laborieux et très sincère, devint un théologien libéral et eut l'honneur de comparaître en cour ecclésiastique sous l'inculpation de grosses hérésies. Qu'on se rassure, il ne fut ni brûlé ni emmuré, il fut même acquitté. Cependant il faut avouer qu'au point de vue des vieilles orthodoxies c'était un grand coupable.

II.

Rowland Williams naquit en 1817 à Halkyes (Flintshire), petite localité du pays de Galles. Son père était recteur de cette paroisse, qu'il quitta bientôt après pour une autre. Il termina sa carrière à Ysceifiog, autre paroisse galloise. Les souvenirs d'enfance de Rowland nous transportent au sein d'un tranquille presbytère anglican où la vie s'écoule digne, paisible, un peu formaliste, un peu monotone, mais relevée par des goûts et des plaisirs littéraires. Les études de l'enfant commencèrent de très bonne heure sous la direction paternelle. Il ne se rappelait pas, a-t-il dit plus tard, un seul moment de sa vie où il n'eût pas su lire le latin, et quand il entra à Eton en 1828, il était déjà d'une certaine force en grec. C'était un enfant studieux, aimable, d'intelligence éveillée. Eton voyait encore fleurir alors la coutume des *brimades* infligées aux petits par les vétérans. Entre autres épreuves, les nouveau-venus devaient être bernés ni plus ni moins que Sancho Pança, c'est-à-dire qu'on les étalait sur un sac d'une certaine largeur, et que huit mains vigoureuses les faisaient rebondir en l'air comme un volant sur une raquette. Ce divertissement brutal faillit lui coûter la vie. Maladroitement lancé vers le plafond, il retomba de telle sorte que sa tête porta sur le rebord d'un banc et qu'il fut littéralement scalpé. Il fallut recoudre la peau du crâne. Cet accident toutefois n'eut pas d'autres suites fâcheuses, et vers la fin de ses études dans la célèbre école nous le retrouvons dispos de corps et d'esprit, *disputax* dans ses causeries avec ses condisciples, très laborieux, d'une conduite très régulière, en même temps grand ami des exercices corporels, se distinguant au cricket, à la natation, au canotage et à cheval. Devant le presbytère paternel, as-

sisté de ses deux frères, il ne craignit pas de se colleter avec des mineurs venus pour manifester tumultueusement leur indignation contre le pasteur, qui avait obtenu de l'autorité locale la fermeture des cabarets à une heure décente. Les manifestans durent se retirer penauds.

Sa famille et lui-même aimaient passionnément leur pays de Galles. C'était une famille *celtiste*, parlant volontiers la langue des vieux Kymris, et, bien que bons Anglais, ne ménageant pas l'expression de leurs griefs contre le système gouvernemental du royaume-uni, qu'ils accusaient de faire peser un joug oppressif sur la nation galloise. La vérité est que le pays de Galles forme en Angleterre ce qu'on pourrait appeler une individualité régionale. La nature des districts gallois et le caractère des habitans s'écartent du type anglais classique. Moins fantaisiste que l'Irlandais, presque toujours protestant de croyance, le Gallois doit probablement à son sang celtique une certaine vivacité prime-sautière, une rapidité de conception et de décision, qui le distinguent de l'Anglais pur-sang, chez qui la méthode, la réflexion, dominent. Quand nous examinons le portrait de Rowland Williams mis en tête de ses mémoires, nous découvrons une de ces figures au front bombé, aux fortes arcades sourcilières, aux lèvres minces et serrées, aux joues creusées, au menton avancé, que l'on rencontre si souvent dans nos campagnes de Normandie et de Bretagne. Rowland Williams resta toute sa vie fidèle à ses prédilections galloises. Les réclamations de ses compatriotes au sens strict trouvèrent toujours en lui un avocat zélé. Poète à ses heures, il y eut en lui quelque chose qui rappelait le barde des anciens jours. Ce n'est pas même aller trop loin que de lui attribuer certaines affinités mystérieuses d'esprit et d'intuition qui lui permirent de comprendre le prophétisme hébreu comme il n'avait pas encore été compris en Angleterre.

Il faut dire au surplus que ni à Eton ni à Cambridge, où il étudia ensuite, rien en lui ne faisait prévoir un novateur en religion. Par éducation et par goût, il était conservateur en toute chose. Il devint libéral à peu près comme tant de Français sont devenus républicains, c'est-à-dire ne pouvant faire autrement et parce que, sachant ce qu'il savait, il n'y avait plus moyen pour lui d'être autre chose sans entrer en lutte ouverte avec l'évidence. Toutefois chacun des pas qu'il fit dans le sens de l'émancipation lui coûta un *mental struggle*, une lutte intérieure. Dans sa jeunesse, sans avoir encore de parti bien pris, il inclinait plutôt vers la haute-église et même vers un puséisme prudent. Ses idées commencèrent à prendre une direction nouvelle à la suite des voyages qu'il fit sur le continent dans le double intérêt de son instruction et de sa santé. De 1839 à 1841, il visita la France, la Suisse et l'Italie. Ses impressions de voyage,

reproduites avec sa correspondance, sont curieuses. Il se prend d'un goût assez vif pour les Français, du moins pour ceux du nord, car il trouve ceux du midi peu gracieux pour les étrangers passant par leur pays. Il est à présumer que cette différence de sympathies provient uniquement de ce que Rowland Williams parlait fort mal notre langue. En ce temps-là, l'Anglais n'était pas précisément aimé en France; mais dans le nord, où les Anglais en résidence ou de passage étaient nombreux, appréciés comme bons payeurs, on était plus tolérant que dans le midi pour leur jargon français et leur raideur hautaine. En Suisse, les Allemands qu'il rencontre le prennent pour un Français, et les Français pour un Allemand. En Piémont, le jeune homme goûte de la prison. Engagé dans un sentier de montagne, il a une discussion avec son guide, qu'il avait loué pour une course entière, et qui à mi-chemin entendait le planter là et recevoir pourtant le prix de la course complète. Aux sommations succèdent les menaces. Notre Anglais, vite au bout de son français, tire froidement un pistolet de son sac et l'arme; le guide de détaler au plus vite, mais en jurant de se venger. En effet, sur sa dénonciation, le jeune voyageur fut arrêté, incarcéré à Domo d'Ossola, et ne fut relâché que quelques jours après. A Rome, il vit et admira beaucoup; mais ses sentimens protestans furent blessés par le culte des reliques.

Entre temps il s'était adonné à l'hébreu et même au sanscrit. Ses goûts celtistes, qui faisaient par exemple qu'il plaidait volontiers la cause des Irlandais contre l'Angleterre, et qu'il écrivit en faveur de la dotation de Maynooth, le poussaient à s'occuper des questions d'ethnologie et de philologie comparées. Il est visible que ce sont les voyages et ces études comparatives, si propres à élargir l'esprit, qui le détachèrent de l'anglicanisme étroit dans lequel il avait été élevé. Il entra en 1842 au service de l'église établie, fut nommé *tutor of King's College* à Cambridge, et fit un cours sur Aristote et Platon; puis il accepta la place assez humble de vice-principal du collége de Lampeter, sorte de séminaire où l'on formait des pasteurs comprenant et parlant le gallois. Trop souvent les pasteurs anglicans, venus dans le pays de Galles des autres parties du royaume, ne pouvaient se faire comprendre de leurs paroissiens, et on attribuait à cet état de choses les progrès rapides de la dissidence méthodiste, propagée par des indigènes parlant la langue locale. Il est permis de présumer qu'en acceptant ce poste utile, mais obscur, Rowland Williams espérait qu'on pourrait un jour le prendre en considération pour remplir des fonctions plus élevées dans son pays natal. On pensait que par la suite il faudrait donner à cette province non-seulement des pasteurs, mais aussi des évêques gallois.

Nous ne le suivrons pas dans les difficultés de plus d'un genre qui résultèrent pour lui de son acceptation. Le collége de Lampeter était une institution de second ordre, fréquentée par des fils de fermiers ou de petits marchands, pas très nombreux, désirant recevoir les ordres dans l'église établie et ne voyant guère dans les rapides études qu'ils venaient y faire qu'un moyen de passer tant bien que mal leurs examens d'entrée. Trop souvent le principal mobile des parens était que cela coûterait moins qu'ailleurs, comme celui des jeunes gens qu'ils auraient moins à travailler que dans d'autres écoles. La situation financière était loin d'être brillante. Des projets hostiles menaçaient jusqu'au sein du parlement un établissement qu'on accusait de coûter plus qu'il ne rapportait et de ne pas répondre aux intentions de ses fondateurs. Rowland Williams sut tenir tête à toutes les oppositions, relever le niveau des études, attirer un nombre croissant d'étudians et augmenter les ressources du collége. Le récit de ces luttes prolongées nous entraînerait beaucoup trop loin de notre sujet; il importait seulement de signaler cette partie de la carrière de notre théologien pour qu'on ne le prît pas pour un de ces penseurs de cabinet qui deviennent hétérodoxes parce qu'ils ne sont pas aux prises avec les réalités ecclésiastiques. C'est au beau milieu de ces efforts et de ces luttes qu'il fut conquis par le libéralisme religieux.

Le célèbre indianiste sir J. Muir, aujourd'hui connu par ses travaux sur les Védas et la littérature sanscrite, était encore aux Indes, chrétien fervent, observateur attentif et frappé de la médiocrité des résultats des missions chrétiennes au sein de la population hindoue. Le fait est qu'il n'y avait guère de proportion entre ces résultats et les énormes sacrifices consentis par les fidèles d'Angleterre. On avait marché de l'avant avec la bravoure de l'ingénuité. Les sociétés de mission vivaient d'un idéal peu conforme à l'histoire, mais consacré par la tradition chrétienne. Elles avaient toujours devant les yeux les rapides conquêtes du christianisme à travers l'empire romain et l'Europe barbare, ces temps héroïques où quelques apôtres, une poignée de missionnaires réussissaient à convertir des nations entières, et elles se disaient que, l'Évangile n'ayant rien perdu de sa vertu, rien n'empêchait les mêmes conquêtes de s'opérer au sein des immenses possessions de la couronne britannique. Il y avait beaucoup de naïveté dans une telle espérance. On oubliait que la rapide conversion de l'empire romain et celle des peuples du nord, qui en fut la conséquence naturelle, tinrent à un concours de circonstances intellectuelles, morales, politiques, sociales, qui ne se rencontre pas deux fois dans l'histoire. Étant donnés l'Évangile et la situation religieuse et politique des populations réunies sous le sceptre de Rome, la victoire du christianisme ne

présente rien que la philosophie de l'histoire n'explique parfaitement; mais de nos jours et dans ces immenses Indes!.. Le missionnaire anglais débarquait avec la prétention d'inculquer aux Hindous notre orthodoxie européenne, notre dogmatique et notre scolastique. Il s'imaginait que cette population orgueilleuse de ses traditions, fière de son passé, attachée par tous les liens à ses rites et à ses mythes tragiques, façonnée, elle aussi, par une scolastique indigène, pourrait adopter le christianisme occidental avec la même confiance implicite qui avait déterminé la conversion de quelques peuplades sauvages. Sans doute ce missionnaire s'était ordinairement évertué à apprendre la langue du vaste pays ouvert à sa propagande, regrettant plus d'une fois, je suppose, que le Saint-Esprit ne jugeât plus à propos, comme aux premiers jours, de conférer le don miraculeux des langues aux apôtres de l'Évangile. Il connaissait fort mal la religion brahmaniste. Il en apportait d'Angleterre les notions vagues, inexactes, que nous avons tous partagées sur l'autorité des anciennes descriptions jusqu'au moment où les orientalistes modernes nous ont sérieusement initiés aux doctrines et à l'esprit de cette antique religion. Combien de fois le pauvre missionnaire eut-il bouche close devant les réfutations ou les objections des doctes pandits qui avaient l'immense avantage de le dénoncer à leurs compatriotes comme un présomptueux qui ne savait pas même en quoi consistait la foi qu'il attaquait! Ajoutons que bien des argumens qui faisaient bonne figure dans les traités anglais d'apologie du christianisme changeaient singulièrement de physionomie quand on les transplantait au beau milieu de la société hindoue. Qu'était-ce que l'antiquité chrétienne à côté de la tradition des brahmanes, les miracles chrétiens en regard des éblouissans prodiges accomplis sous le ciel des Indes, les prophéties juives comparées aux visions révélatrices des saints fakirs? Pouvait-on sans autre preuve décerner à la Bible l'écrasante supériorité d'une révélation purement divine sur un amas d'erreurs superstitieuses? Et quant à cette excellence morale qui, pour nous tous en Europe, croyans et non croyans, confère à la religion chrétienne le plus solide et le plus beau de ses titres, était-il bien facile de la faire valoir devant des gens qui voyaient tant de chrétiens lui infliger de scandaleux démentis, et qui n'admettaient nullement que notre idéal moral fût supérieur ou même égal au leur? Enfin les préjugés de caste dressaient leur formidable barrière. Le fait est que le christianisme européen, sous aucune de ses formes, n'a sérieusement entamé la population hindoue. L'islamisme a fait aux Indes des conquêtes bien plus considérables, menaçantes même pour la tranquillité de la domination britannique, et si un mouvement religieux de quelque importance a dans les dernières années rapproché l'esprit

hindou de l'esprit chrétien, c'est cette réforme indigène connue sous le nom de *brahmo somav*, sorte de théisme unitaire qui s'inspire de la Bible et du Christ, mais qui n'entend pas pour cela proscrire les Védas, et qui se montre bien trop rationaliste pour trouver grâce auprès de notre orthodoxie d'Europe.

Ce sont des expériences et des raisons de ce genre qui, du fond du Bengale où il résidait alors, décidèrent M. Muir à offrir à l'université de Cambridge un prix de 500 livres sterling destiné à l'auteur de la meilleure réfutation de l'hindouisme en tant que religion. Le donataire indiquait lui-même dans une lettre fort remarquable les exigences auxquelles les concurrens étaient tenus de satisfaire. Ils devaient d'abord bien connaître la religion qu'il s'agissait de combattre, se garder de toute appréciation passionnée, avoir égard aux habitudes mentales des Hindous et prouver la supériorité du christianisme par la méthode comparative, loyalement, pacifiquement, et non par ces attaques à fond de train, trop habituelles dans les discussions religieuses, et qui n'ont d'autre efficacité que de révolter tout d'abord ceux qu'on aspire à convaincre.

Tel fut le problème dont Rowland Williams ne craignit pas de chercher la solution. D'après le programme du concours, les compétiteurs devaient soumettre à leurs juges un premier essai indiquant le plan, les idées fondamentales, la méthode, l'idée générale de l'ouvrage demandé. C'est une excellente manière de procéder, et que nous recommandons à tous ceux qui proposent des prix de ce genre. Celui qui sortirait victorieux de cette première épreuve recevrait 100 livres sterling d'à-compte, le surplus de la somme promise devant lui être alloué après la publication de l'œuvre définitive. Cela permettait en même temps au donataire et aux juges du concours de correspondre avec le lauréat désormais connu et de lui signaler les complémens ou les rectifications désirables. Rowland Williams remporta le prix et dut à ce brillant succès d'entrer en rapport suivi avec M. Muir, revenu en Angleterre, et de contracter avec lui des liens d'amitié qui les honorèrent tous deux. L'ouvrage parut sous le titre de *Christianity and Hinduism*. Il est rédigé sous forme de dialogue. Un savant bouddhiste commence par l'exposition de sa foi religieuse. Un sage hindou de l'école de Sankhya lui oppose une métaphysique aboutissant à un rationalisme assez plat. Survient un *védantiste* fervent qui en appelle aux Védas comme à l'autorité suprême et qui réclame pour sa religion les priviléges de la plus immédiate et de la plus sûre des révélations. Il est rembarré par un matérialiste hindou qui dirige contre les trois interlocuteurs une série d'argumens moitié indigènes, moitié européens. Là-dessus un jeune chrétien se prononce contre les négations du matérialiste, de manière à se concilier les sympathies des trois premiers; mais il

continue en critiquant à leur tour les théories hindoues et en leur opposant un résumé de la religion chrétienne sur la base, très judicieusement choisie, de l'oraison dominicale. Peut-être les Européens auraient-ils pu tirer autant de profit de cette partie que les Hindous. C'est sans doute pour cela que plus d'un lecteur anglais se dit que l'auteur lui-même aurait eu besoin d'un missionnaire pour le ramener à l'Évangile. En fait, Rowland Williams n'avait maintenu la supériorité du christianisme qu'aux dépens de l'orthodoxie chrétienne.

Une des lois les plus faciles à vérifier de l'histoire religieuse, c'est que les grandes découvertes géographiques et ethniques sont toujours suivies d'une modification dans les croyances. Il n'est pas possible de rester cantonné dans l'ancienne étroitesse quand le monde s'élargit à perte de vue. Le Juif de l'époque alexandrine dut reculer ses horizons religieux quand il eut acquis la conscience de la petite place que son pays et son peuple tenaient sur la terre habitée. Les conquêtes d'Alexandre, celles de Rome, en concassant mille religions locales, donnèrent lieu d'une part au doute, de l'autre à un syncrétisme plus ou moins philosophique où le gros paganisme, le bon vieux culte de la nature, devint méconnaissable. Les premiers symptômes du scepticisme religieux datent chez nous des croisades. Quand plus tard les grandes découvertes du xve siècle eurent mis l'Europe chrétienne en face de ces civilisations d'Amérique et d'Asie qui vivaient depuis tant de siècles de maximes et de croyances si différentes des nôtres, la foi naïve, la foi plénière subit un ébranlement dont, à vrai dire, elle ne s'est jamais relevée, et dont Montaigne est l'organe à la fois souriant et tragique. De nos jours, on peut constater dans les pays à grandes colonies, en Angleterre peut-être moins qu'ailleurs, mais pourtant comme ailleurs, les ravages qu'inflige à l'absolutisme des croyances le commerce prolongé avec des populations complétement étrangères à la foi chrétienne. Les anciennes théories, les vieilles apologies, ne recouvrent pas ce fait brutal et patent qu'en définitive la rédemption de l'humanité, considérée comme accomplie depuis bientôt vingt siècles, a laissé en dehors de sa sphère d'action la majorité du genre humain. L'étude comparée des religions, en révélant des lois de formation et de développement qui leur sont communes à toutes, achève ce désarroi des anciennes dogmatiques, et si l'on persiste à revendiquer pour le christianisme la supériorité à laquelle il a tous les droits, c'est à la condition de concevoir une genèse religieuse de l'humanité dans laquelle chacune des grandes conceptions du divin qui se sont succédé ou qui coexistent sur la terre trouve sa place logique, sa valeur proportionnelle, rentre en un mot dans la pyramide; mais, s'il en est ainsi, toute l'ancienne apologie est à refaire,

et le christianisme lui-même doit être autrement compris qu'il ne l'est dans l'enseignement officiel des églises.

Ce fut là l'expérience que fit à son cœur défendant l'honnête Rowland Williams. Déjà ses études antérieures sur la Bible l'avaient amené à se demander jusqu'à quel point les argumens tirés traditionnellement des prophéties et des miracles bibliques prouvaient la divinité de la religion chrétienne. Hébraïsant distingué, il avait en vain cherché dans les prophéties des prédictions certainement surnaturelles, il n'en avait pas trouvé et il avait dû se dire que les auteurs chrétiens prêtaient un sens très arbitraire aux textes passant pour annoncer plusieurs siècles à l'avance les événemens de l'histoire du Christ et de l'église. Quant aux miracles, bien que peu disposé à les rejeter d'avance comme impossibles, il se demandait si, à la distance où nous sommes, vu notre complète impuissance de les vérifier, on peut loyalement s'appuyer sur eux pour revendiquer l'origine divine du christianisme à l'exclusion de toute autre religion. Si les raisons ordinairement alléguées en faveur des miracles sont valides, elles ne le seront pas moins pour attester la réalité de nombreux prodiges non chrétiens; si l'on doit refuser à ceux-ci toute valeur démonstrative, il n'y a plus moyen de réserver ce privilége aux seuls miracles chrétiens. L'étude approfondie à laquelle il se livra sur les religions hindoues acheva de le décider. « Celui, dit-il dans une de ses lettres, qui applique la pierre de touche de la critique historique à la religion d'un autre doit se demander ce qui résulterait pour la sienne de la même épreuve. Si nous utilisons les travaux de Lassen sur les Védas, nous devons nous préparer à ceux de Gesenius sur Esaïe. » C'est le bon sens et la loyauté qui dictent un tel langage. Il n'en reste pas moins que l'Angleterre théologique tomba dans une stupéfaction profonde en découvrant qu'un *divine* de l'église établie se voyait forcé, pour combattre la religion hindoue, de chercher un terrain plus solide que celui des argumens vulgaires qui semblaient si probans aux rives de la Tamise ou de la Tweed, et qui perdaient toute leur vertu par cela seul qu'on les transportait sur les bords du Gange.

L'orthodoxie anglicane de Rowland Williams fut donc mise en déroute par ses études hindoues. Il lui fut désormais impossible de croire à l'inspiration verbale des livres de la Bible et de regarder le livre sacré comme un don immédiat fait à deux reprises par la bonté divine à l'humanité. Il comprit que la Bible, en tant que collection d'écrits choisis parmi beaucoup d'autres, était l'œuvre de la synagogue juive et de l'église chrétienne, non pas la source première. Les obscurités et les contradictions associées à l'histoire de la formation du recueil sacré, les analogies qui permettent d'établir les lois communes des livres révélateurs dans toutes les religions

arrivées à un certain développement, — à peu près comme on a pu formuler la genèse des épopées chez tous les peuples qui en ont produit, — les incertitudes planant sur l'authenticité, le but et la date des écrits canoniques, tous ces problèmes de la critique dont l'orthodoxie anglaise niait d'avance le bon droit, n'eurent plus rien pour lui que de naturel et de légitime. Dans une de ses lettres à M. Muir, on voit combien il est frappé des ressemblances de la légende bouddhiste et de la légende chrétienne. Les expliquer par l'hypothèse d'un emprunt d'un côté ou de l'autre, c'est impossible; s'imaginer avec le brave missionnaire Huc, de gasconne mémoire, que c'est le diable qui, pour mieux séduire les populations asiatiques, a singé la vérité divine, c'est encore moins raisonnable. Reste donc la seule explication admissible, celle qui s'appuie sur l'unité de l'esprit humain travaillant sur des données primitives analogues. Rowland Williams se sentait glisser rapidement sur la pente du rationalisme. Un seul grand attachement le retenait, son affection filiale pour l'église anglicane. Il en voulait la conservation, la réforme intérieure, l'élargissement, mais il ne voulait pas entendre parler d'une rupture. Comme tous les rationalistes mystiques, il cherchait à compenser par la chaleur de sa piété, par la certitude qu'il puisait dans son expérience intime des réalités religieuses, tout ce qu'il se voyait contraint d'enlever à l'autorité dictatoriale de l'Écriture. Il était bon prédicateur. On l'avait chargé de prédications régulières à Cambridge avec le titre de *select preacher* de l'université. Ses sermons étaient fort goûtés des professeurs, des étudians, et ils portaient visiblement l'empreinte des idées nouvelles que ses recherches l'amenaient à adopter. Un volume de ces sermons, publié en 1856 sous le titre de *Rational Godliness* (piété rationnelle), mit le feu aux poudres. Hors de l'enceinte de l'*alma mater*, loin d'un auditoire d'élite préparé à ces nouveautés et les goûtant beaucoup, la routine théologique régnait encore en souveraine. Une clameur de haro s'éleva contre le vice-principal de Lampeter. Il y eut des « *meetings* d'indignation » contre « l'infidèle. » Lui-même eut lieu de craindre qu'il ne compromît l'avenir des jeunes étudians qui lui étaient confiés, et depuis lors il songea à entrer comme pasteur à titre ordinaire dans les rangs du clergé anglican. Il y avait des évêques qui, sans prendre ouvertement son parti, ne lui refusaient pas la direction d'une modeste paroisse. Les encouragemens ne lui manquaient pas. « On dira dans dix ans, écrivait-il à un ami, que je suis resté à moitié route, » et c'était vrai. Sa critique biblique était encore bien anodine en comparaison de ce que l'Angleterre a dû voir par la suite. Dans le monde laïque lui-même, il y avait des voix sympathiques qui l'engageaient à

marcher en avant. « Si les vents sont contraires, lui écrivait un inconnu, ne vous troublez pas, forcez seulement votre vapeur (*use more steam*). » Il pouvait compter parmi les appréciateurs de sa bonne foi et de son talent des hommes éminens tels que MM. Max Müller, les orientalistes Wilson, Lassen, Ewald, et il se liait d'une étroite amitié avec M. de Bunsen, qu'il alla voir en Allemagne, et chez qui il fit la connaissance de celle qui peu après ce voyage devint sa femme.

On se demandera peut-être comment il se fait que, dans une église épiscopale très disciplinée, professant des doctrines très arrêtées, un théologien tel que Rowland Williams ne fut pas immédiatement suspendu *a divinis* par ses supérieurs. C'est que, sur ce point comme sur quelques autres, l'église anglicane a mieux conservé que l'église catholique elle-même l'ancienne tradition du rapport légal du prêtre et de l'évêque. Celui-ci ne peut pas en Angleterre enlever *motu proprio* ses pouvoirs à un prêtre dont il juge la doctrine erronée ou dangereuse. Il faut pour cela un jugement avec débat contradictoire devant une cour spéciale, et le condamné peut en appeler au conseil privé de la reine; mais de telles instances sont toujours d'une issue douteuse. Du moment que la procédure revêt ainsi des formes juridiques, le jugement lui-même ne peut porter que sur des actes ou des doctrines expressément condamnées par les XXXIX articles et les autres constitutions écrites de l'église. Rowland Williams et ses amis s'étaient plus d'une fois demandé quelle était leur position *de jure* au sein de l'église établie. Dans leur désir d'y rester, dans leur conviction qu'elle devait s'élargir ou tomber au bout d'un certain temps, ils avaient observé que les articles de foi, qui jadis avaient visé beaucoup d'hérésies contemporaines dans l'intention d'en préserver l'église d'Angleterre, n'avaient pas du tout prévu les modifications modernes de la pensée religieuse. Il leur semblait qu'ils passaient en toute sécurité à travers les mailles du réseau, et ce qui permet de croire que leur prétention n'était pas sans fondement, c'est qu'en effet aucune poursuite ecclésiastique ne fut alors entamée contre eux. Cependant on ne peut se dissimuler qu'avec l'inspiration miraculeuse de la Bible, point que les articles constitutifs ne définissaient pas, bien des pierres angulaires de l'ancienne orthodoxie protestante s'ébranlaient et même se détachaient. Mystique tant qu'on voudra, le rationalisme se logeait dans la place, et cet hôte est d'ordinaire très envahissant. J'ignore si Rowland Williams lui-même savait bien jusqu'à quel point de profondeur il plongeait dans l'hérésie. Nous le voyons incliner positivement à l'arianisme en reconnaissant que le Fils est un être inférieur, subordonné au Père. A plusieurs reprises, nous le surprenons tâchant de construire

une trinité chrétienne qui n'ait rien d'inacceptable pour la raison mais sa trinité ressort toujours de l'élaboration à l'état de trilogie philosophique, mentale, impersonnelle, la vraie trinité des conciles ne s'y reconnaîtrait jamais. Le péché originel perd dans sa pensée le caractère de fait arrivé en un certain moment, en un certain lieu, dans la vie du premier couple humain. Ce n'est plus une chute, un *fall* accompli une fois pour toutes, c'est un *falling*, une chute permanente, se confondant avec notre inclination au mal moral. Nous surprenons dans une de ces lettres cette phrase caractéristique et bien anglaise : « la notion de petits enfans condamnés au feu éternel parce qu'Ève un jour eut le tort de manger une pomme a toujours fait sur mon faible esprit l'effet d'une *doctrine peu confortable.* » Par conséquent la rédemption perdra à ses yeux sa qualité d'acte absolument *sui generis*, transcendant, s'accomplissant entre ciel et terre à une certaine heure : ce n'est plus la rançon de l'humanité offerte au Dieu vengeur par la seule victime dont les douleurs puissent satisfaire sa justice irritée; elle est le point culminant du martyre en général. Jésus, en mourant victime de sa sublime mission, a dû payer de ses souffrances le bien qu'il nous voulait faire, et tous les grands dévoûmens de l'histoire ne forment plus qu'un tout avec le sacrifice de la croix. Nous avons vu combien Rowland Williams était devenu circonspect au chapitre des miracles. Au fond, il est visible qu'il n'eût pas mis la main au feu pour en garantir la réalité. La seule valeur actuelle de ces légendes consistait, selon lui, dans le sens moral qui leur est inhérent. On va loin avec une pareille théorie. Il faut toutefois ajouter que c'est avec une extrême prudence, sous un voile manquant souvent de transparence, que le prédicateur de Cambridge énonçait ses vues révolutionnaires. Il était lui-même inquiet des hardiesses de sa pensée, et l'on peut être assuré qu'il serrait toujours la doctrine traditionnelle d'aussi près que la sincérité le lui permettait. Malgré tout, les pointes aiguës de son rationalisme perçaient à travers le velours de ses formes oratoires. L'orthodoxie de la haute et de la basse église, qui a pour dépister l'hérésie un flair d'une incomparable finesse, ne manquait pas de les mettre à nu sans miséricorde.

Ce fut bien pis quand au mois de février 1860 parut le fameux volume des *Essays and Reviews* d'Oxford, qui fit trépider toutes les vénérables théologies des trois royaumes, et quand on sut que l'auteur d'un des essais les plus *objectionable* n'était autre que l'ex-vice-principal de Lampeter, devenu depuis peu l'*incumbent* ou pasteur titulaire de Broadchalke, paroisse rurale de 1,600 âmes, située à cinq ou six lieues de Salisbury. Par sa participation à ce recueil, qui fait époque dans les annales religieuses d'Angleterre, Rowland Williams nous ramène à l'histoire générale de la *broad church.*

III.

Qu'était-ce donc que le volume incendiaire qui provoqua d'un bout à l'autre du monde anglais, y compris l'Amérique du Nord, une crise religieuse dont les conséquences sont encore loin d'être amorties? En vérité, quand on ouvre aujourd'hui ce livre, objet de débats si passionnés, on ne peut que s'étonner de tout le bruit qu'il a fait. Nous étions déjà sur le continent habitués à des travaux de critique religieuse bien autrement hardis et tranchans.

Cette grande émotion pourtant s'explique, si nous nous rappelons ce que nous avons dit de l'extrême intensité du culte voué à la Bible dans le monde anglais. On bataillait depuis longtemps entre anglicans et *dissenters*, puséistes et évangéliques; mais la Bible, mais l'inspiration miraculeuse, l'autorité surnaturelle du livre sacré, restaient toujours hors du débat. C'était la reine *who can do no wrong*. On entendait bien de temps à autre parler de certains courans de doctrines qui transportaient ces questions sur un terrain tout nouveau. Le grand public ne leur avait pas encore accordé son attention. Les vues religieuses de Thomas Arnold n'étaient pas très claires, le libéralisme d'un Whately n'était pas moins à cheval sur les textes bibliques que l'orthodoxie de ses adversaires. Avec tout cela, l'esprit de la critique commençait à envahir la classe instruite. La *Revue d'Édimbourg*, surtout la *Revue de Westminster*, lui avaient ouvert des canaux de grande circulation. Chose à noter, notre *Revue de théologie* de Strasbourg avait trouvé en Angleterre un accueil relativement très sympathique. En un mot, il n'y avait pas encore de mouvement décidé dans le sens de l'émancipation de la lettre, mais il y avait un commencement d'ébranlement. La grande signification des *Essays and Reviews* est due surtout à ce qu'ils coïncidèrent avec ces premiers symptômes. Ce fut le tour de roue du vapeur encore à quai, mais qui sonne le dernier coup de cloche et qui va démarrer.

Ils étaient sept *essayists*, tous, à l'exception de M. Goodwin, savant naturaliste, membres du clergé anglican. C'étaient MM. Jowett, *professor regius* de grec à Oxford, Baden Powell, professeur de géométrie, Pattison, recteur de Lincoln-College dans la même université, Temple, directeur de la célèbre école de Rugby et chapelain de la reine, le pasteur Wilson, enfin notre bonne connaissance Rowland Williams. Tous ces noms marquaient déjà dans l'aristocratie scientifique de l'Angleterre. Groupés pour la première fois en faisceau, sans assumer, il est vrai, aucune solidarité de vue, ils lançaient en réalité le manifeste d'une tendance nouvelle dont le programme pouvait se définir en ces trois points : 1° nécessité d'une

réforme théologique par l'application à la science religieuse de la méthode historique et critique, 2° émancipation de l'autorité littérale et surnaturelle de la Bible, 3° adhésion au principe de développement des croyances religieuses en opposition à l'immutabilité prétendue des dogmes. Nous pensons qu'un résumé rapide de ce livre hétérodoxe ne sera pas ici hors de propos.

Le premier essai, dû à la plume du docteur Temple, roulait sur l'idée jadis proposée par Lessing et Herder de l'*éducation de l'humanité*. L'auteur assimile le genre humain à un homme individuel qui passe par les phases successives de l'enfance, de la jeunesse et de la maturité. A l'enfance convient l'obéissance aveugle, par laquelle on se soumet à des préceptes positifs, uniquement parce qu'ils sont commandés. A la jeunesse, qui s'émancipe du précepte, il faut l'exemple, qui l'empêche de se perdre dans le rejet de toute loi en la rattachant au bien et au vrai par l'attrait de leur beauté. Si les religions de la nature, et même le judaïsme malgré des pierres d'attente annonçant une économie supérieure, correspondent à l'enfance de l'humanité, le christianisme, dont la personne rayonnante de Jésus occupe le centre, est la religion de la jeunesse. Dans son âge mûr, l'humanité se conduira désormais d'après les principes dont l'expérience, la raison, la conscience, lui auront démontré la nécessité; mais nous ne sommes pas encore entrés dans cette période de la maturité. L'histoire d'ailleurs ne se déroule pas d'après un plan strictement et simultanément conforme à la théorie. Par exemple, l'arrivée des barbares ramena l'Europe à l'état d'enfance, la foi et la morale d'autorité redevinrent nécessaires. Les temps modernes sont une période de jeunesse, mais les signes de la transition à l'âge mûr sont visibles. La preuve en est dans cette autorité même de la Bible, au nom de laquelle on prétendait enchaîner les libres mouvemens de l'esprit. Comme la Bible est non pas une dogmatique, mais une histoire en langue morte, et qu'elle doit être interprétée, on voit non-seulement que les interprétations diffèrent et se succèdent, mais encore que cette succession suit une tendance constante. La conscience en effet finit toujours par avoir le dessus sur les textes. C'est donc au fond la conscience qui est l'interprète suprême. Bien que l'auteur prétendît maintenir l'autorité des livres saints, il résultait pourtant clairement d'une pareille théorie que cette autorité est seulement transitoire, une forme temporaire du mouvement de l'esprit.

M. Baden Powell avait pris pour sujet de son essai les *preuves du christianisme* (*evidences of christianity*), ce thème favori de la théologie anglaise depuis le XVIIe siècle. Il se plaignait du parti-pris qui dépare trop souvent les déductions des apologistes les plus re-

nommés. Ils triomphent dans les détails, ils manquent le but essentiel. Ils prétendent résoudre des questions de fait par un appel constant au sentiment religieux; mais les questions de fait sont du ressort de la raison, elles ne peuvent être déférées à un autre tribunal. Là-dessus il démontrait combien la preuve tirée du miracle est insuffisante, impuissante et contraire à toutes les exigences de l'esprit scientifique des temps modernes. Au reste M. Baden Powell ne nie pas expressément les miracles bibliques, mais il est clair qu'il tend pour lui-même et qu'il pousse les autres à s'en passer. Si le miracle est indémontrable et s'il ne démontre rien, à quoi bon en porter plus longtemps le pesant fardeau? Toute l'ancienne apologie anglaise de la religion chrétienne est frappée au cœur par cette subtile analyse, et le rationalisme reste seul sur l'arène.

C'est d'un point de vue semblable que M. Goodwin envisageait les rapports de la cosmogonie mosaïque avec la science contemporaine. Il constate qu'on a fait de vains efforts pour fonder une concordance qui n'existe pas. Mieux eût valu reconnaître tout de suite que la religion et la science ont chacune leur sphère distincte, que la Bible, trésor de vérités religieuses, n'est pas un répertoire de science naturelle. Cette distinction est assurément fort sage, mais, si on l'applique aux livres saints, on est forcé d'y reconnaître des erreurs scientifiques et de rejeter l'inspiration surnaturelle du texte littéral.—M. Wilson à son tour, à propos des *séances* dites *historiques* tenues à Genève dans un moment où la lutte était vive dans cette ville entre les partisans et les adversaires de l'église nationale, avait pris à tâche de rechercher les conditions d'existence et de légitimité d'une église de ce genre. Il n'aime pas les petites associations, nécessairement étroites, qui se forment sous le régime de la séparation de l'église et de l'état. Il préfère donc une église établie officiellement sur toute l'étendue du territoire et dont on est membre par le fait même de la naissance, à moins d'en sortir par un acte volontaire et réfléchi. Mais il faut alors que l'église nationale élargisse autant que possible ses bases pour être digne de son nom. A l'heure présente, l'église établie d'Angleterre voit se détacher d'elle un grand nombre de ses enfans, parce qu'elle n'est plus par les doctrines qu'elle persiste à leur imposer en harmonie avec les exigences de la pensée moderne. Pourtant elle devrait, elle pourrait les retenir par une judicieuse réforme, et elle n'en serait que plus fidèle à son principe biblique. L'élément moral l'emporte sur le dogme dans le Nouveau-Testament et dans la primitive église. C'est ce même élément que l'église de nos jours devrait mettre sur le premier plan, c'est là, et non dans des dogmes plus ou moins périmés, qu'elle devrait chercher son lien d'unité. Les articles de foi de l'église d'An-

gleterre, examinés de près, ne s'opposent pas à une réforme libérale dans ce sens, et il est temps que la liberté règne dans l'église comme dans l'état britannique.

Le contingent du professeur Jowett est une longue étude sur l'*interprétation de l'Écriture*, qu'il veut simple, naturelle, historique, exempte des procédés arbitraires que l'allégorie, la rhétorique et la passion dogmatique lui ont tour à tour infligés. L'Écriture doit être expliquée comme tout autre livre de l'antiquité, et, puisqu'elle a été rédigée en des temps et par des hommes très différens, il faut tenir grand compte de ces diversités et se garder de la confusion vulgaire qui consiste à croire que l'enseignement d'un Ézéchiel et celui d'un saint Paul sont identiques. Cet essai est surtout remarquable par le grand nombre d'exemples pris dans la théologie courante pour montrer combien de contre-sens les interprétations soutenues par la routine ont popularisés au nom de la Bible. Si les autres essayistes attaquaient l'orthodoxie anglaise en principe, on peut dire que M. Jowett la criblait de censures de détail.

D'un point de vue plus général, M. Pattison avait retracé l'histoire de la théologie anglaise jusqu'au milieu du dernier siècle. La leçon qui ressort de ce tableau est encore la même. Il faut de toute nécessité que la science religieuse en Angleterre se réforme et se transforme. C'est pour elle une question de *to be or not to be.*

Parlons enfin de l'essai que Rowland Williams avait consacré aux *Recherches bibliques de Bunsen.* Son but était évidemment d'amener le public anglais, sous le patronage d'un nom très respecté, à s'habituer à la reconnaissance d'une masse de faits relevés par une critique sérieuse et libre appliquée aux livres saints. Le mérite de Bunsen, disait-il, est d'avoir envisagé les questions bibliques avec autant de courage que de savoir. Suivait un résumé des résultats auxquels l'ambassadeur-théologien était parvenu dans ses études prolongées sur l'Égypte et en général sur l'Orient. Dans la *Genèse*, il ne peut voir d'histoire proprement dite qu'à partir d'Abraham. Il met en pleine lumière l'idéalisme des prophètes hébreux, leur foi profonde, leurs intuitions poétiques, mais il n'a pu chez aucun d'eux découvrir le don miraculeux de prévoir l'avenir. Certains livres curieux de l'Ancien-Testament, tels que Daniel et Jonas, doivent à la critique l'explication satisfaisante, mais très peu orthodoxe, de leurs singularités; mais au-dessus de ces nombreux détails, qui devaient faire bondir d'indignation les traditionnalistes anglais, plane l'idée, chère également à Bunsen et à son admirateur, qu'il faut élargir l'idée de la révélation et y faire rentrer tout le développement religieux de l'humanité. Dieu n'est pas seulement dans la Bible ou dans l'église, il est dans l'histoire.

Ce qui paraîtra singulier, c'est qu'au premier moment ce volume

d'essais ne fit pas grande sensation. Il y aurait quelques motifs de croire qu'il s'organisa contre lui une espèce de conspiration du silencé. On ne tarda pas à découvrir que pourtant il se vendait beaucoup. Les laïques le lisaient avidement, et à la longue les théologiens ne purent plus se taire. En mai 1860, près de trois mois après la publication, il fut dénoncé dans la grande réunion annuelle de la Société biblique par un pasteur de Birmingham. Quelques jours après, le *Record*, organe très répandu de la basse église, sonna le tocsin. « Nous affirmons sans craindre qu'on nous contredise, disait l'auteur de l'article, que la tendance directe et fatale de ce livre est de détruire toute espèce de foi religieuse et, par l'abolition de l'autorité des saintes Écritures, de nous enlever la boussole qui nous guide vers l'éternité. » Le *Christian Observer*, recueil mensuel du même parti, s'attaquait à chacun des essayistes individuellement. Le respect de M. Temple pour la Bible n'était qu'un baiser de Judas, l'incrédulité de Rowland Williams était pire que celle de Voltaire ou de Payne, Baden Powell était un athée, Wilson un arien hypocrite, le reste à l'avenant. On sommait l'autorité ecclésiastique de prendre des mesures pour laver l'église d'une pareille souillure, il y allait de son existence. De son côté, le *Guardian*, journal de la haute église, se prononçait aussi contre les essais, mais d'un ton plus modéré, et distinguait fortement entre les auteurs. Sans qu'on puisse clairement deviner pourquoi, c'est sur MM. Rowland Williams, Wilson et Baden Powell que la vénérable feuille faisait retomber toute sa colère. M. Powell, disait-elle, est un déiste, M. Wilson un sophiste, mais le pire de tous est l'essayiste Williams. A l'autre extrémité de la presse périodique anglaise, la *Revue de Westminster*, ordinairement rédigée au point de vue d'un libéralisme très avancé, tout en donnant raison aux auteurs des *Essais* dans tout ce qu'ils affirmaient ou niaient au nom de la science et de la raison, aggravait leur position devant le grand public en rattachant, non sans exagération, les conséquences les plus radicales aux thèses qu'ils avaient développées avec tant de ménagemens et dans un esprit au fond très conservateur. Chose pour eux plus désagréable encore, elle exprimait son étonnement de voir que les représentans officiels de l'église restassent comme paralysés devant une pareille publication due à des *clergymen*. Le fait est que les universités se taisaient, que les évêques eux-mêmes restaient muets, sauf pourtant celui de Winchester, qui dirigea une *charge* ou mandement contre les *Essais*.

Toutes ces attaques n'avaient jusqu'alors abouti qu'à augmenter indéfiniment le nombre des lecteurs de l'ouvrage. Les exemplaires s'écoulaient avec une rapidité prodigieuse. M. Parker, le premier éditeur, circonvenu, effrayé, avait déclaré qu'il ne voulait plus le

réimprimer; MM. Longmans s'offrirent à le remplacer. La cinquième édition disparut en un jour; un seul mois vit paraître les sixième, septième, huitième et neuvième éditions, chacune de trois mille exemplaires. Ce livre était donc un grand événement. C'est alors que le *Quarterly Review*, organe périodique du parti tory, vint appuyer ceux qui voulaient absolument qu'on intentât des poursuites. Dans un article, bien écrit comme la plupart de ceux qui paraissent dans ce recueil, mais dénotant une ignorance tout aristocratique de l'état des questions soulevées dans le livre incriminé, on émettait l'avis que, si les essayistes ne rompaient pas d'eux-mêmes leurs relations avec l'église, il fallait les en expulser. En même temps, un comité se formait à Londres pour centraliser les réclamations adressées à l'épiscopat. Bientôt une adresse à l'archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre, demandant formellement des poursuites, fut signée par plus de dix mille *clergymen*. Toute l'Angleterre se demanda : Que feront nos évêques?

Eh bien! nos évêques étaient embarrassés. Parmi eux se trouvaient des hommes de savoir et d'esprit, qui n'étaient pas aussi hostiles aux vues énoncées dans le livre hérétique que le commun du clergé et des laïques le supposait. La plupart répugnaient à entamer un procès pour hérésie, sachant qu'une fois lancés sur cette voie ils auraient de la peine à s'arrêter. Ils craignaient peut-être aussi d'afficher leurs dissidences. Ils se bornèrent d'abord à manifester leur surprise, leurs regrets, leur blâme dans un document de forme semi-officielle, de fond assez vague, inséré dans le *Guardian;* mais deux évêques refusèrent de le signer, et les partisans des mesures répressives ne furent nullement satisfaits. Leurs instances devinrent plus pressantes encore, et enfin l'on s'avisa de déférer l'affaire à la *Convocation*, sorte de parlement ecclésiastique de la province de Canterbury, ayant, comme le parlement officiel, sa chambre haute et sa chambre basse. La province d'York a aussi sa *Convocation*, réduite à une seule chambre. Ces deux assemblées représentatives devraient en théorie tenir la place du synode général dans les églises réformées ou du concile national dans l'ancienne église catholique; mais il faut savoir que la royauté avait depuis longtemps réduit les attributions de ce parlement d'église à très peu de chose, si ce n'est à rien; depuis 1717, il était comme supprimé; mais en 1851 il avait recouvré une certaine compétence dans les questions de discipline. C'est pourquoi en février 1861 la chambre basse de la *Convocation* fut saisie par un de ses membres de la question des *Essais* (1); mais après d'interminables discussions *pro* et *contra* il fut décidé que la *Convocation* n'était pas

(1) Cette chambre basse se compose de doyens des chapitres, d'archidiacres et de *proctors* ou procurateurs; la chambre haute est constituée par les évêques.

compétente pour juger en matière d'hérésie. Grande joie des libéraux; mais les orthodoxes ne se tinrent pas pour battus. Forcés de renoncer au plaisir de poursuivre tous les essayistes ensemble, ils se rabattirent sur la juridiction archiépiscopale de la province de Canterbury (*Court of Arches*), à laquelle ressortissaient MM. Wilson et Rowland Williams en leur qualité de pasteurs. Nouveaux débats, nouvelles subtilités théologiques et juridiques; enfin les orthodoxes d'Angleterre jetèrent des cris de triomphe : la *Court of Arches* avait déclaré les deux délinquans coupables d'infidélité aux doctrines professées par l'église anglicane et les suspendait pendant un an dans l'exercice de leur ministère. Les condamnés ne se résignent pas à l'arrêt, ils en appellent, comme c'était leur droit, au conseil privé de la reine. Ce conseil, en majorité composé de laïques, se garda bien d'entrer dans la discussion théologique des questions soulevées, il resta scrupuleusement sur le terrain juridique, cherchant uniquement à savoir si les accusés avaient positivement renié le sens littéral d'un ou plusieurs articles de foi; ceux-ci furent admis à plaider en personne leur cause. Enfin, cassant le jugement de la cour archiépiscopale, le conseil privé les déclara non coupables.

Quelle déception pour les orthodoxes belliqueux! Il était donc constant qu'on pouvait impunément dans l'église d'Angleterre professer des doctrines rationalistes et qu'à la seule condition de glisser avec quelque légèreté entre les angles saillans des articles formulés au temps d'Élisabeth sans aucune prévision des problèmes discutés de nos jours, il était licite de battre en brèche la forteresse du biblicisme autoritaire. C'est bien en vain que, pour tâcher de diminuer la force d'un tel précédent, la chambre basse de la convocation crut devoir plus tard condamner théoriquement les essais. Ce fut le *telum imbelle sine ictu*. Qu'importait à la jeune école l'opinion de quelques vieux chanoines? Restait, il est vrai, la protestation des dix mille *clergymen*; mais les *clergymen* ressemblent aux moines en ceci, qu'on en trouve plus facilement que des raisons, le nombre des signataires, tout considérable qu'il fût, ne comprenait pas encore la moitié du clergé anglican, et c'est un évêque, tant soit peu humoriste, qui avait lancé ce mot cruel, soigneusement relevé, que, pour être apprécié avec justesse, le nombre des *clergymen* opposans devait être évalué avec une virgule décimale à sa gauche. Nous laissons ce trait caustique sur la conscience de sa grandeur. L'essentiel, c'est que le grand point, le point capital fût conquis, et il l'était. Le principe religieux-libéral, le bon droit de la critique biblique, la tendance à se passer des miracles et de l'inspiration surnaturelle, l'autonomie de la conscience en face des textes de la Bible, toutes ces conditions d'une émancipation sérieuse de la pensée chrétienne étaient légalement reconnues comme compatibles

avec le titre et les fonctions de ministre de l'église anglicane. Il avait fallu quatre ans pour en arriver là. Les *Essais* parurent pour la première fois en février 1860; c'est en 1864 que le conseil privé rendit l'arrêt définitif.

Rowland Williams, qui avait tenu courageusement tête à toutes les péripéties de ce long procès, mais non sans se sentir souvent très inquiet, voyait enfin le succès couronner ses peines. « Si par la suite, écrivait-il à un ami, on peut dire dans l'église plus librement ce que l'on sait, je n'aurai pas perdu mes larmes. » Ce qui le révoltait surtout, c'était ce péché mignon des gens d'église qui consiste à taire la vérité que l'on connaît, de peur de scandaliser les faibles et d'être l'objet de leurs colères. « De nature, disait-il, je ne suis pas un libéral; je suis un ecclésiastique, mais je ne puis penser que le mensonge soit un de mes devoirs. » Il survécut cinq ans à sa victoire juridique. Il employa les dernières années de sa vie à traduire les livres prophétiques de l'Ancien-Testament avec notes et commentaires. Cet ouvrage est en deux volumes, dont le second ne parut qu'après sa mort. S'il eût vécu, il eût sans doute eu à subir plus d'un assaut des biblicistes anglais. Une pleuropneumonie l'emporta dans les premiers jours de l'an 1870. Il eût été douloureusement affecté par nos désastres, car il avait toujours conservé de vives sympathies pour la France, et il avait vertement blâmé la mesquine jalousie d'un grand nombre de ses compatriotes lorsque notre armée triomphante émancipa l'Italie, à qui l'Angleterre n'avait su offrir que des vœux sincères, mais platoniques. Ses paroissiens, dont il était fort aimé, se cotisèrent pour orner la petite église de Broadchalke d'une fenêtre à vitraux en *mémorial* de leur pasteur. Ils avaient bien entendu dire qu'il était très hérétique; mais comme il leur prêchait la douce et persuasive morale de l'Évangile, qu'il était plein de zèle pour leurs écoles, leurs malades, leurs affligés et leurs pauvres, ils n'en avaient pas cru un traître mot.

IV.

Depuis les grands débats dont les *Essays and Reviews* furent l'occasion, la situation de l'église anglicane a changé seulement en ceci que les trois partis qui la divisent, obéissant chacun à son principe, ont toujours plus affirmé leurs prétentions et accentué leurs divergences. Le puséisme, devenu le ritualisme, se donne toutes les peines du monde pour imiter les formes du catholicisme, et il remporte d'incontestables succès auprès de la partie féminine, aristocratique ou désirant l'être, de la population anglaise. L'évangélisme puritain baisse, du moins comme puissance à l'intérieur de l'église établie; mais il se refait dans le *dissent*, il se retrempe dans

les *revivals*, il est toujours la religion proprement dite de la petite bourgeoisie et de la classe ouvrière. Quant à la *broad church*, c'est dans le monde instruit, universitaire, voyageur, qu'elle a fait jusqu'à présent ses plus nombreuses recrues, ce qui ne veut pas dire qu'elles soient encore assez nombreuses pour constituer un grand parti; mais elle s'étend et se fortifie. L'esprit de recherche indépendante que « l'église large » entretient a favorisé la production d'œuvres nombreuses qui mettent désormais la théologie anglaise comme science au niveau de celles du continent. Une autre grande tempête ecclésiastique a fait oublier celle des *Essays*. L'évêque colonial, M. Colenso, arrivé chez les Cafres encore très attaché à la tradition biblique, en revint il y a peu d'années persuadé qu'on se faisait beaucoup d'idées fausses sur le saint livre; certaines objections naïves de ses catéchumènes zoulous lui avaient donné beaucoup à réfléchir, et il avait, entre autres découvertes, reconnu l'impossibilité d'admettre que Moïse soit l'auteur du *Pentateuque*. Un très savant livre fut le résultat de ses recherches. De là à des explications très rationalistes de la vénérable épopée des Hébreux, il n'y avait pas loin, et le digne évêque ne manqua pas de les proposer en toute franchise. Aussitôt le cri de guerre retentit d'un bout à l'autre de la terre anglaise. On voulut absolument que l'évêque apostat quittât son siége ou fût destitué. L'évêque, qui n'avait pas conscience d'avoir contrevenu à ses devoirs, entendit rester à son poste; nouvelles sommations, procès, sentences dont appel; bref, il en fut comme pour les essayistes, dont par parenthèse un des plus marquans, le docteur Temple, est devenu évêque d'Exeter; la juridiction appelée à prononcer en dernier ressort dans l'affaire Colenso ne trouva pas de termes formels pour condamner une hérésie que pas un des XXXIX articles, pas un statut de l'ancien temps n'avait pu prévoir. Jusqu'à présent, si nous exceptons un ou deux cas individuels où la question se compliquait de considérations d'un autre ordre, les efforts des partis intolérans pour expulser la *broad church* de l'enceinte sacrée n'ont pas abouti : elle a droit de cité dans l'anglicanisme.

Cette tendance libérale et scientifique réussira-t-elle à réformer pacifiquement la vieille église et à infuser dans son organisme passablement décrépit le sang d'un nouveau rajeunissement? Il nous serait difficile de nous prononcer à cet égard. D'une part le libéralisme anglican, respectueux de l'organisation et des formes populaires de l'anglicanisme, très épris, dès que la question de vérité n'est pas en jeu, de cette piété contenue, sérieuse, austère, non sans poésie ni sans symboles variés, qui caractérise la religion anglicane vue de son bon côté, ce libéralisme a pour lui l'attrait qu'il exerce sur les hommes trop instruits pour se complaire dans

la mythologie dogmatique du XVIIe siècle, trop religieux de sentimens et de besoins pour s'isoler de toute société religieuse, trop Anglais pour ne pas se sentir au fond du cœur un faible que rien ne peut leur enlever pour leur *dear old mother church*, qui a si souvent combattu, souffert, triomphé avec la patrie. Le progrès de l'instruction générale est son allié. Les excentricités des *revivalistes* aussi bien que les raffinemens ridicules du ritualisme poussent de son côté bien des gens qui ne peuvent se décider à prendre des spasmes pour des signes de conversion, des broderies et des cierges pour des moyens de gagner le ciel. Non-seulement dans le clergé, mais encore et peut-être surtout dans la presse, au parlement, dans la littérature, l'influence de cette tendance libérale est déjà très grande. Il serait donc imprudent de nier ses chances de succès définitif et complet.

D'un autre côté, il est des esprits pessimistes qui refusent de croire à ce triomphe. Il est trop tard, disent-ils, et la *broad church* n'arrivera pas à temps pour prévenir la dislocation de l'église anglicane. Cette église est un compromis, et tout compromis est de nature provisoire. Dissoute à la fois par la dissidence et par ses querelles intestines, elle succombera sous le principe de la séparation de l'église et de l'état. Il n'en restera que des fragmens qui respectivement iront rejoindre celles des sectes dissidentes dont ils se rapprochent le plus. Le morcellement religieux de l'Amérique du Nord succédera au régime de l'église établie, et il ne pourra plus être question d'une grande institution nationale, mère naturelle de tous les enfans nés sur le sol anglais; mais, quand même son existence se prolongerait longtemps encore, elle ne pourra jamais, enchaînée qu'elle est par ses constitutions et les précédens, se transformer au point de devenir l'église peu dogmatique, savante et tolérante rêvée par les partisans de la tendance libérale. Ils n'ont pas même pu jusqu'à présent obtenir qu'on cessât de lire du haut des chaires plusieurs fois dans l'année ce défi au bon sens et à la sagesse divine qui s'appelle le symbole d'Athanase, ce chapelet monotone dont chaque grain est une contradiction monstrueuse, et que la plupart de ceux qui le lisent regardent comme un très fâcheux appendice de la liturgie anglicane. Que sera-ce donc, lorsqu'ils voudront faire en avant des pas plus importans que cette réforme minuscule! Les hommes de la *broad church* eux-mêmes sont-ils aussi dégagés qu'ils s'en flattent des préjugés et des étroitesses de l'anglicanisme? Comment expliquer par exemple le singulier dédain que beaucoup d'entre eux professent pour les unitaires, dont ils ne sont plus séparés en réalité que par les formes liturgiques? Pourtant, on ne peut le contester, si le

ritualisme confine au catholicisme, la basse église à la dissidence calviniste, l'église large a pour voisins immédiats les unitaires. N'est-ce pas la preuve qu'ils sont plus « vieux anglicans » qu'ils ne le pensent, et que bientôt la hardiesse, la logique, la décision leur manquerait, s'ils étaient mis en demeure de procéder à la réforme qu'ils appellent de leurs vœux? Cette école, aristocratique intellectuellement, peut bien, à l'ombre du grand édifice où elle est parvenue à se caser sans faire crouler trop de pierres de façade, contribuer à retenir dans l'église un certain nombre d'esprits distingués, ce ne sera jamais une religion populaire.

Nous nous bornerons à mettre en regard les deux ordres de considérations. Si l'Angleterre nous montrait à tous comment, sous l'égide et au moyen de la liberté complète, une réconciliation peut s'opérer entre la pensée moderne et la vie religieuse, elle rendrait au monde un tel service que ses gloires passées pâliraient à côté de cet immense bienfait. L'église, sous une forme quelconque, est toujours et sera longtemps encore un des élémens nécessaires de la vie sociale. On confond trop souvent les destinées du christianisme avec celles de l'église. On croit qu'ils sont solidaires et qu'ils disparaîtraient ensemble; on se trompe. Le christianisme comme principe religieux et moral pourrait parfaitement survivre à toute église chrétienne, et de nos jours il ne manque pas de chrétiens qui, s'ils n'avaient à prendre conseil que de leurs besoins personnels, pourraient très aisément se passer d'église; mais la question change singulièrement de face, quand on la discute au point de vue de la famille, des classes ignorantes et de la vie sociale. On arrive alors à se demander comment il serait possible de les concevoir privées de toute institution religieuse commune. Voilà l'impasse dans laquelle s'agite notre siècle. D'un côté l'église est indispensable, de l'autre on dirait qu'elle ne peut prendre son parti de notre vie moderne. Je pense que, si les membres les plus ardens des églises multiples qui se partagent l'Europe parvenaient à comprendre qu'il leur faut faire des sacrifices, s'ils veulent préserver leurs sanctuaires ébranlés d'un effondrement complet, bien des difficultés seraient d'avance résolues. Malheureusement on dirait qu'à cette heure, dans la plupart des communions chrétiennes, c'est un esprit, ce sont des prétentions tout autres qui prévalent. On dit souvent que toute église est nécessairement intolérante : c'est une erreur, démentie par les faits, car il y a des églises très tolérantes; mais il y aurait pour nos églises d'Europe un péril plus grave encore que celui qu'elles courent en persistant à rester intolérantes, ce serait qu'elles devinssent intolérables.

ALBERT RÉVILLE.

LA

NATURALISATION DES INDIGÈNES

EN ALGÉRIE

Nous avons, dans une précédente étude (1), exposé la condition des étrangers en Algérie et essayé de rendre compte des causes qui les portent à rechercher la naturalisation française ou les en éloignent. Le droit de cité ne leur a pas toujours été également utile et accessible. Le sénatus-consulte de 1865 est venu faciliter les moyens de l'acquérir, et le nombre des naturalisations a sensiblement augmenté du jour où, en restituant à nos concitoyens d'Algérie l'exercice de leurs droits politiques, le législateur a doublé le prix du titre de citoyen français. On voit donc la naturalisation s'étendre à mesure qu'il s'attache plus de valeur au titre qu'elle confère. Si une politique prévoyante nous conseille de persister dans cette voie, de ne négliger aucun moyen d'attirer les étrangers à notre nationalité, cette nécessité s'impose avec une tout autre énergie encore à l'égard des indigènes, qui sont la grande force productrice de l'Algérie.

La statistique générale de l'Algérie pour la période sexennale de 1866 à 1872, récemment publiée par le ministère de l'intérieur, établit qu'en 1872 le nombre des têtes de bétail possédées par les Européens était de 392,375, tandis qu'il s'élevait pour l'indigénat à 9,774,852, que la même année, qui fut une année de rendement moyen, il y eut une production de 12,300,162 quintaux métriques de céréales, sur lesquels 4,047,517 de blé dur, culture presque exclusive aux tribus, et 727,190 de blé tendre provenant uniquement des Européens. Les 6,266,724 quintaux métriques d'orge

(1) Voyez la Revue du 1er juin 1875.

récoltés dans la même campagne étaient certainement dus aussi pour les cinq sixièmes au moins aux indigènes. Personne n'ignore que cette différence ne témoigne pas de la supériorité agricole de ces derniers, dont le travail est loin au contraire de valoir celui des colons; elle résulte de la disproportion des superficies départies à la colonisation et à l'indigénat, et l'écart serait infiniment plus considérable, si l'on usait de chaque côté des mêmes procédés de culture.

S'il y a un enseignement à tirer de ces chiffres, c'est évidemment que nous sommes dans l'impossibilité de vivre en Algérie sans l'indigénat. Posséderions-nous cependant les moyens de nous passer de son concours, aurions-nous une immigration française ou européenne toute prête à le remplacer sur les espaces occupés par lui, qu'indépendamment même de toute considération d'humanité la reconnaissance et l'intérêt nous feraient un devoir de conserver cette race pour les services économiques qu'elle nous a rendus jusqu'ici, pour la part fraternelle qu'elle a prise à nos luttes et qu'elle y prendrait encore très utilement à l'occasion. Malheureusement elle sera pour nous un danger permanent en même temps qu'un auxiliaire indispensable, tant qu'on n'aura point brisé le lien qui unit entre elles les tribus. Quel moyen de rendre acceptable et désirable à la masse des indigènes une naturalisation qui résoudrait ce problème? Examinons la situation qu'elle fait aux deux élémens dont se compose l'indigénat : les israélites et les musulmans. On verra comment le législateur a pu prendre pour les premiers une mesure d'ensemble qu'il serait pour le moment impossible d'étendre aux seconds, et pourquoi les musulmans doivent, sous le régime du sénatus-consulte, trouver plus d'avantage à ne point changer d'état qu'à devenir citoyens français. On jugera par suite des difficultés que rencontre l'application de notre droit commun dans les tribus, du mérite comparatif des méthodes destinées à l'y introduire et des espérances d'assimilation qui nous sont permises.

I. — INDIGÈNES ISRAÉLITES.

Dans son rapport sur le sénatus-consulte, M. Delangle s'exprimait ainsi : « Le moment n'est pas loin où une population chez qui le sentiment de l'honneur est ardent ressentira un légitime orgueil à partager sans restriction les destinées d'une nation qui tient dans le monde civilisé une si grande place; mais, en supposant que ce ne soit là qu'une illusion quant aux Arabes, on peut affirmer d'avance que les plus riches et les plus considérés parmi les israélites se montreront impatiens de pénétrer dans la voie qui leur est ouverte...

Comment douter qu'avec l'intelligence qui leur est propre, l'esprit ouvert au progrès, ils ne se hâtent de se confondre avec la nation qui tient le flambeau de la civilisation, et dont le premier soin a été de les affranchir du joug sous lequel ils gémissaient? » Les faits ont-ils répondu à ces généreuses espérances? En 1870, le nombre des individus naturalisés en vertu du sénatus-consulte était de 1039, qu'on répartissait ainsi : 634 étrangers, 405 indigènes. Dans ce dernier chiffre, les musulmans comptaient pour 116, les israélites pour 289; mais la désignation d'indigène s'appliquait improprement à plus d'un tiers d'entre eux qui, étant originaires du Maroc et de la Tunisie, eussent avec plus d'exactitude figuré au tableau des étrangers. Ces Africains musulmans et juifs, principalement juifs, s'étaient fait naturaliser moins pour devenir citoyens français que pour exploiter cette qualité. Grâce à ce titre, qui inspirait de la confiance, ils obtenaient à crédit dans les tribus et auprès de nos propres fournisseurs des livraisons importantes de marchandises qu'ils expédiaient aussitôt dans leur pays d'origine, ils disparaissaient ensuite sans retour à la veille de l'échéance, ne laissant à leurs victimes qu'un recours presque toujours illusoire. Les autorités tunisiennes et marocaines, qui peuvent, sur des plaintes venues du dehors, réprimer les fraudes de leurs nationaux, étaient désarmées devant des citoyens français : ceux-ci se fussent réclamés de nos agens consulaires, qui eussent été obligés de les couvrir. Éprouvaient-ils du reste quelque inquiétude d'un séjour trop prolongé dans ces états, ils passaient à Gibraltar ou à Malte, où ils se sentaient en sécurité à l'abri des lois anglaises, si respectueuses de la liberté individuelle. Il eût fallu recourir contre eux à l'extradition, qui ne s'accorde qu'au moyen d'une procédure internationale préalable, qui met la diplomatie en mouvement, et dont les règles multiples et compliquées interdisent l'emploi dans tous les cas où il n'y a pas un intérêt de premier ordre à en user. Ces fraudes restaient impunies, car les condamnations par défaut ou par contumace ne pouvaient jamais s'exécuter. De tels scandales, dont témoigneraient particulièrement les personnes qui ont pratiqué la justice criminelle en Algérie, eussent bientôt avili notre naturalisation. Hâtons-nous de rendre à l'administration supérieure algérienne cette justice, qu'elle n'attendit pas, pour découvrir ces supercheries et y mettre un terme, que l'opinion publique les lui dénonçât.

Tandis que notre naturalisation obtenait auprès des Juifs de l'extérieur une vogue si compromettante, la communauté israélite indigène présentait un spectacle qui contrastait avec cet empressement de mauvais aloi. Il s'était produit ce phénomène singulier et en apparence contradictoire, que cette population, qui avant le sé-

natus-consulte demandait tout d'une voix à être naturalisée en masse, se montrait ensuite disposée avec un égal ensemble à s'abstenir. Les personnes qui suivaient avec intérêt le mouvement des naturalisations voyaient les rares partisans que notre droit de cité conservait encore parmi ce groupe indigène oser à peine avouer leurs sentimens en présence de l'attitude de leurs coreligionnaires. Aucun événement politique capable d'expliquer un si subit et si complet revirement ne s'était produit dans l'intervalle. Cependant des évolutions populaires qui offrent un tel caractère d'unanimité ne sauraient s'accomplir sans raison.

Le sénatus-consulte avait en effet engendré cette réaction en créant un état de choses compliqué et obscur que la majorité des israélites jugeaient plus avantageux à leurs intérêts que ne l'eût été la naturalisation. Avant cette date, les Juifs vivaient en Algérie dans une condition déjà très difficile à définir légalement. Ils n'avaient pas, comme les Arabes, une administration et des tribunaux propres. Administrativement ils étaient incorporés dans la commune française, ayant au conseil municipal et même aux conseils-généraux des représentans de leur religion nommés par l'autorité. En matière judiciaire, depuis la suppression des tribunaux rabbiniques (1842), leurs contestations ressortissaient à la justice française, et notre législation civile les régissait. Toutefois, en leur rendant notre code applicable, on les avait, par tolérance religieuse, laissés en possession des statuts mosaïques concernant le mariage et l'état des personnes. Quand les juges français avaient à prononcer sur des questions de cet ordre, ils étaient tenus, quoique gardant plénitude d'appréciation, de prendre avant de statuer l'avis des rabbins, formés en conseil *ad hoc*. Le législateur, hésitant à décréter l'assimilation complète, avait introduit ce tempérament afin d'adoucir le passage d'un état légal à un autre, d'une condition exceptionnelle au droit commun. Il s'établissait alors une jurisprudence pour suppléer aux lacunes de la loi, et pour indiquer les principes que le législateur devrait ultérieurement consacrer. Déjà la magistrature avait posé dans ses décisions un ensemble de règles qui s'acceptaient sans difficulté; le sénatus-consulte, qui devait les fixer, eut pour effet de les confondre toutes.

Le sénatus-consulte déclarait Français les israélites, mais en édictant qu'ils demeureraient en jouissance de leur statut personnel jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu sur leur demande la qualité de citoyens français. Le vague inséparable de ces mots de *statut personnel* en rendait périlleuse l'introduction dans la loi. L'on sait qu'ils reçoivent une double acception, qu'ils comprennent dans leur sens le plus étendu le statut général des personnes, c'est-à-

dire l'ensemble des droits qu'elles possèdent dans une société, et que dans une acception plus restreinte le statut personnel se prend par opposition au statut réel pour désigner spécialement les droits inhérens à la personne même, qui ne peuvent être détachés d'elle pour passer à une autre : distinction surannée que l'on abandonne déjà pour celle des droits de famille et de propriété. Le législateur de 1865 réservait-il aux israélites les facultés de leur statut personnel général, ou simplement celles de ce statut restreint? Resteraient-ils, comme par le passé, sous l'empire des coutumes mosaïques à l'égard des mariages, répudiations et successions seulement, ou bien seraient-ils habiles à invoquer désormais en justice leur loi particulière pour toutes leurs contestations, et par exemple en matière de prêt d'argent ou de vente d'immeubles? Une délimitation claire était à établir à raison du caractère semi-religieux, semi-civil des dispositions qu'elle contient.

Quand les autorités chargées d'appliquer une loi ne trouvent pas dans les expressions une limpidité suffisante, elles recourent pour s'édifier aux commentaires officiels : travaux préparatoires des commissions législatives, débats parlementaires, et elles y puisent d'ordinaire la solution des difficultés. Ici ce moyen de s'éclairer manquait par malheur entièrement. Soit en effet que la difficulté ne fût point apparue aux auteurs du sénatus-consulte, soit qu'ils eussent préféré s'en remettre du soin de distinguer à la sagesse des juges, nulle part ils ne s'étaient suffisamment expliqués. A la faveur de l'équivoque qui planait sur la volonté du législateur, la tendance à l'unité des décisions judiciaires fut rompue, et il s'introduisit à la fois des divergences plus accentuées entre les tribunaux et dans les mêmes tribunaux une jurisprudence inconstante. Certaines juridictions entendirent renfermer les israélites dans le cercle du statut personnel restreint, tandis que d'autres inclinaient à consacrer le principe du statut général.

Les israélites s'efforçaient de faire prévaloir ce dernier système, plus conforme avec la conception sémitique de la loi. Selon eux, dès que le gouvernement se contentait de leur imposer l'obéissance politique et les laissait en possession de leur statut religieux, cette tolérance devait s'entendre de toutes les lois juives, puisque ce sont des lois religieuses. De telles idées, pratiques dans l'antiquité juive et tant que cette race vécut isolée dans des milieux hostiles, ne sauraient se concilier avec le mouvement d'affaires contemporain auquel elle s'est si largement associée et où son génie excelle. Elles ne prévalaient ni à la cour d'Alger ni dans la majorité des tribunaux de la colonie; cependant elles exerçaient de l'influence sur une partie de la magistrature, et dans certains siéges

l'on s'habituait à référer aux rabbins de toutes les contestations entre israélites. Déjà divisés dans l'interprétation de points touchant directement aux dogmes, les rabbins l'étaient bien davantage encore sur le terrain des questions civiles. La législation hébraïque, en dehors de quelques principes fondamentaux incontestés, relatifs au mariage, à la constitution de la famille, à l'ordre de l'hérédité, offre par l'élasticité de ses formules un champ sans limites à la subtile casuistique des docteurs du judaïsme. Nos juges se sentaient souvent fort embarrassés pour prendre parti entre des opinions contradictoires appuyées sur les mêmes textes diversement expliqués. Ne pouvant toujours apprécier la science des commentateurs, ils s'exposaient à accorder arbitrairement leur confiance et à juger mal pour avoir voulu trop bien juger. Parfois ils se trouvaient dans l'alternative de sanctionner des actes condamnés par notre raison et notre morale ou de contrevenir aux avis des rabbins les plus accrédités. La confusion résultant de l'incertitude où l'on était de la volonté du législateur et des contradictions de la jurisprudence rabbinique fournissait aux plaideurs de mauvaise foi une source inépuisable de chicanes. On les voyait dans leurs contestations entre eux et avec les musulmans ou les chrétiens, et sans autre règle que l'intérêt du moment, tour à tour s'appuyer tantôt sur la loi française, tantôt sur les préceptes mosaïques. Si les parties s'accordaient quelquefois sur ce point, le plus souvent elles invoquaient respectivement l'un et l'autre statut, ce qui ajoutait à la difficulté naturelle du procès celle du conflit des législations. Quelques exemples feront comprendre les anomalies de cette situation.

Un israélite réduit sur ses vieux jours à la misère demandait en justice des alimens à son fils. L'obligation de nourrir ses auteurs nécessiteux est, dans nos idées, de droit naturel, antérieure et supérieure à toute question d'état. Le défendeur se prétendait dispensé d'une telle charge par la loi de son statut personnel, dont il se réclamait. Le tribunal consulta les rabbins, qui produisirent à l'audience des textes de docteurs célèbres déclarant le fils tenu de fournir dans l'espèce des alimens à sa table même, mais à la condition que son père lui payât pension comme à un aubergiste, et ne devant rien au-delà. Contre ces autorités, un rabbin obscur affirmait seul et timidement le droit absolu des père et mère indigens à des secours alimentaires. Le tribunal, n'osant donner raison à ce dernier devant la synagogue, jugea selon la loi française.

Un autre israélite réclamait devant la même juridiction à un de ses coreligionnaires le paiement d'une dette. Le débiteur contestait devoir des intérêts, quoiqu'il y eût titre, se retranchant derrière une prescription sinaïtique qui défend le prêt à intérêt entre israé-

lites. Le contrat de prêt d'argent ne tient pas de sa nature au statut personnel ; mais, la loi de Moïse étant avant tout religieuse, le prêt pécuniaire, qu'elle a réglé, peut de ce chef rentrer sous ce statut. C'est ce que pensa le tribunal, et il demanda l'avis des rabbins sur l'objection du défendeur. Ceux-ci affirmèrent l'existence et la permanence du texte invoqué; ils citèrent à l'appui des sentences conformes de sanhédrins et des exemples historiques. Le créancier fut en conséquence condamné à perdre les intérêts du capital prêté, décision qui causa un grand émoi dans la communauté juive, dont ces traditions désintéressées ne gouvernent plus les coutumes.

Avec leur esprit si éminemment pratique, les israélites avaient vite saisi les raisons de la préférence attachée en affaires aux écrits sur le témoignage oral. Avant le sénatus-consulte, ils n'avaient jamais songé à se prévaloir de ce que la preuve testimoniale est toujours admissible dans leurs traditions juridiques pour l'invoquer contre les énonciations de pièces authentiques; ils l'essayèrent après 1865. La jurisprudence refusa de sanctionner ces prétentions subversives d'un principe qui est fondamental dans notre droit, et marque même une des différences capitales du droit moderne et de celui des temps anciens.

Avant 1865, il était à peu près uniformément admis par les tribunaux d'Algérie que le mariage contracté par des israélites indigènes devant l'officier de l'état civil français demeurait, quant à ses effets, soumis aux règles de notre code. La cour d'Alger résistait isolément à l'adoption de ce système, qui lui semblait empiéter sur le domaine législatif; mais la cour de cassation (1) l'avait sanctionné, et ses décisions eussent établi un accord final entre les juridictions de première instance et d'appel. La masse des israélites s'habituait d'ailleurs à considérer l'union conjugale célébrée dans ces conditions comme indissoluble, exclusive de la polygamie et comportant toutes les conséquences du mariage français; mais en présence des dispositions du sénatus-consulte il parut abusif à certains tribunaux que l'assimilation légale pût, comme par le passé, résulter pour les israélites de mariages contractés suivant les formes de notre code, et, revenant sur leur jurisprudence, ils décidèrent que dans un tel mariage la loi mosaïque devait seule régler les rapports respectifs des époux. Dans cette situation, des maires d'Algérie refusèrent de célébrer des unions pareilles; il fallut des jugemens et l'intervention du parquet pour les y contraindre.

Une autre question s'était présentée de tout temps devant la justice, et avait été l'objet des solutions les plus diverses. Quelque-

(1) 15 avril 1862, affaire Courcheya.

fois un israélite se voyait déférer par son adversaire le serment décisoire. Le serment, par lequel on prend à témoin la Divinité, est un acte d'essence religieuse, par conséquent de statut personnel au premier chef. Selon le rite mosaïque, il se prête solennellement à la synagogue sur les livres saints, entre les mains d'un ministre de la religion. On ne l'accepte généralement qu'avec une répugnance extrême, parce que, d'après un préjugé populaire, celui qui a juré doit mourir dans l'année. Lorsqu'il devait avoir lieu, il fallait nécessairement qu'un magistrat français, seul compétent pour dresser procès-verbal, y assistât. Or la plupart des rabbins interdisaient, sous peine de malédiction et d'anathème, de s'y soumettre, parce que c'était à leurs yeux un sacrilége d'invoquer le nom de Dieu par l'ordre des profanes et en leur présence, qui souillait le sanctuaire. A la vérité, des casuistes plus accommodans, considérant qu'il fallait obéir aux autorités quand elles n'ordonnaient pas une transgression de la loi, et qu'une prestation de serment ne violait aucune loi, puisqu'il était en définitive permis aux israélites de jurer, affranchissaient leurs coreligionnaires de ces scrupules ; mais dans cette divergence d'opinions, si certains tribunaux admettaient sans hésiter le serment *more judaico* sur la demande de toutes parties ou même d'une seule, d'autres s'y refusaient toujours dans ce dernier cas et quelquefois dans le premier. Nos juges proposaient parfois notre serment judiciaire, et jamais celui qui avait à jurer ne rejetait cette transaction; mais le serment est un acte illusoire, pis encore, une comédie sacrilége, si celui qui le profère ne se considère pas comme engagé par là, et les israélites ne se croyaient point liés par la teneur du nôtre, la sainteté du serment ne découlant, selon leurs idées formalistes, que du caractère sacerdotal de l'autorité qui le reçoit et du caractère sacré des Écritures sur lesquelles on étend la main en jurant.

La nécessité pour les israélites d'être ramenés sous une législation uniforme avait frappé dès longtemps ceux qui tenaient la tête de la communauté et en représentaient l'intelligence et les aspirations élevées. Leur propagande n'avait pas triomphé sans de grands efforts des préjugés de race et de religion. Il n'existait pas chez les Juifs, comme chez les Arabes, de castes politiques menacées par l'avénement d'un nouvel ordre de choses; mais les traits saillans de la famille sémitique, dont les deux races procèdent, persistent chez l'une et chez l'autre. Les classes inférieures justifient surtout cette remarque, comme si c'était le privilége des masses populaires de recevoir plus profondément et de garder avec plus de fidélité l'empreinte native. L'inflexibilité religieuse, l'étroitesse intolérante, la haineuse défiance des idées étrangères, sont pareilles

dans les couches de fond de la société juive et parmi la plèbe des tribus. Ce phénomène n'apparaît nulle part mieux qu'en Algérie, où cette société, séculairement soustraite aux influences d'un milieu civilisé, a conservé sa primitive originalité; mais la raideur sémitique s'accompagne chez le Juif d'une souplesse merveilleuse en tout ce qui ne touche pas directement à ses affaires de conscience. C'est ainsi que cette race a pu perdre sa nationalité et son pays, traverser de longues persécutions sans périr nulle part, et même en prenant dans certaines sociétés une place considérable. En Algérie, elle avait fini par se convaincre qu'elle ferait acte de sagesse en réclamant l'assimilation, dont elle jouissait déjà depuis trois quarts de siècle dans la métropole, et la masse suivait, non par un entraînement irréfléchi, mais avec un sentiment raisonné, l'impulsion de la classe dirigeante. C'est à la justice que revenait le principal honneur de cette conversion, dont le sénatus-consulte suspendit si malencontreusement les élans. La violence de la réaction dépassa l'énergie du mouvement.

Quelques rabbins de bas étage, ignorans et fanatiques, véritables marabouts du judaïsme, ennemis de toute innovation par sécheresse d'esprit et pusillanimité de cœur, et dont l'opposition n'était pas même exempte de tout mobile intéressé, entretenaient habilement ces sentimens répulsifs. Si la qualité de marabout confère chez les Arabes un véritable privilége de parasitisme, celle de rabbin peut aussi devenir chez les israélites une source de lucre. Ce lucre ne s'obtient point toutefois sans travail; ces rabbins ne sont pas des illuminés ou des charlatans nourris dans l'oisiveté par la superstition, ce sont de simples commerçans dont l'enseigne religieuse favorise les spéculations. Un précepte mosaïque dont se sont affranchis plusieurs, mais que la masse observe toujours rigoureusement, impose aux Juifs de ne boire que du vin préparé par leurs rabbins et de ne manger que la chair d'animaux également immolés par eux selon des rites prescrits. Les rabbins purificateurs et sacrificateurs fournissent directement pour la plupart aux fidèles les denrées alimentaires que ceux-ci doivent consommer. Ils éprouvaient et propageaient une aversion toute naturelle pour des nouveautés capables d'émanciper la conscience de leurs coreligionnaires, et par suite de les atteindre eux-mêmes dans leurs intérêts commerciaux. Dans cette crainte, ils n'hésitaient pas à abuser de l'ascendant attaché à leur caractère sacerdotal pour répandre les inventions les plus odieuses. C'est ainsi qu'ils persuadaient aux familles juives que la naturalisation les obligerait à travailler le samedi et à observer le dimanche comme les chrétiens, enflammant par ces mensonges les passions de la partie inintelligente et exaltée de leurs coreligionnaires.

Les affaires souffrirent de l'état de choses inauguré par le sénatus-consulte; les transactions commerciales en furent compromises, le crédit public ébranlé. Le négoce, les officiers ministériels, réclamèrent hautement; la magistrature et l'administration s'émurent à leur tour. Le gouvernement, sollicité de toutes parts, dut aviser. Le ministre de la justice de la défense nationale a retrouvé dans les cartons de son prédécesseur un projet de décret rédigé par M. Émile Ollivier en vue de conférer aux israélites indigènes la qualité de citoyens français : les israélites qui n'auraient point dans le délai d'un an déclaré devant l'autorité compétente qu'ils entendaient conserver leur statut propre en vertu de l'article 2 du sénatus-consulte devaient être naturalisés *ipso facto* (1). Ce décret, dont les circonstances arrêtèrent la promulgation, avait sans doute en vue de concilier le respect dû à la liberté de conscience avec les nécessités de la situation; mais en laissant, par un scrupule honorable, le choix de leur état aux intéressés, le législateur eût exposé notre naturalisation à des avanies. Les sentimens qui en détournaient les israélites subsisteraient encore en effet sans les événemens survenus dans la métropole; mais après l'émancipation politique de l'Algérie l'idée de la naturalisation collective redevint populaire parmi les Juifs, et ils organisaient une nouvelle campagne de pétitions en vue de l'obtenir quand le décret du 24 octobre 1870 vint donner cette satisfaction à leurs vœux.

Cette mesure ne reçut pas l'approbation unanime qu'elle eût rencontrée quelques années plus tôt, elle provoqua des récriminations qui furent également propagées par l'ignorance et exploitées par l'esprit de parti. Les uns en toute sincérité, d'autres par calcul, en critiquèrent l'opportunité. Elle froissait, disait-on, l'amour-propre des indigènes musulmans, indignés de voir élever les Juifs jusqu'à nous, tandis qu'on les laissait eux-mêmes outrageusement à l'écart; on allait jusqu'à la désigner comme la cause de leur insurrection.

C'est méconnaître singulièrement le caractère des faits. Si notre naturalisation eût revêtu aux yeux des musulmans un tel prix qu'ils dussent se sentir blessés de ne pas l'obtenir quand nous l'accordions si libéralement aux israélites, est-ce que nous ne les aurions pas vus en plus grand nombre la solliciter? — L'orgueil arabe se révoltait, disait-on, à l'idée que les Juifs seraient armés pour veiller avec nous à la défense commune. — Mais était-ce donc là une nouveauté? ne figuraient-ils pas déjà dans nos milices avec les Européens et sous le même costume militaire? Leur gaucherie à l'exercice a été de tout temps un intarissable thème de plaisanteries

(1) Nous tenons ce détail de M. Crémieux lui-même, qui en a aussi déposé devant la commission d'enquête parlementaire.

dans les cafés maures. — Ils allaient faire partie des jurys criminels et à ce titre avoir pour justiciables les musulmans et les chrétiens. — Se sentait-on humilié de les voir siéger en justice ou bien suspectait-on leur impartialité? Dans le premier cas, il n'y avait pas évidemment à tenir compte de susceptibilités peu respectables; dans le second, n'était-on pas rassuré en présence du petit nombre d'israélites capables d'exercer les fonctions de juré? La faculté de récusation ne diminuait-elle pas encore le danger? Ces injurieuses défiances étaient-elles d'ailleurs justifiées? Comment les musulmans traduits en cour d'assises auraient-ils redouté l'hostilité systématique des jurés israélites, lorsque certains magistrats du parquet estimaient au contraire que l'introduction de cet élément dans les tribunaux criminels affaiblirait la répression à l'égard des musulmans, pour lesquels, dans l'intérêt de leur commerce avec les douars et par la crainte des vengeances, les Juifs seraient inévitablement plus portés à la mansuétude que les chrétiens? — La naturalisation des israélites éveillait encore, ajoutait-on, dans l'esprit des musulmans l'appréhension d'une mesure analogue à leur égard dans un temps prochain. — Mais les musulmans s'étaient-ils jamais mis dans le cas d'en fournir le prétexte en réclamant leur assimilation? La volonté contraire du législateur de respecter leur statut ne résultait-elle point d'un autre décret du 24 octobre, et de ceux des 10, 31 décembre 1870 et 16 janvier 1871 réglant la nouvelle organisation administrative de l'Algérie? Se serait-il donné tant de mal pour édifier un ordre de choses que son intention eût été de supprimer ensuite à bref délai?

Non, jamais la naturalisation des israélites n'a inspiré de semblables inquiétudes dans cette population, où le nombre raisonne en définitive avec intelligence sa situation et comprend à merveille que, si nous avons pu sans danger faire présent de notre droit de cité aux Juifs, qui, différant seulement de nous par leur statut relatif au mariage et aux droits de famille, soumis à nos lois pour tout le reste, partageant nos idées sur la propriété, adoptant en grande partie nos habitudes, notre langage et jusqu'à notre mise (1), étaient déjà légalement et de fait à moitié assimilés, nous ne livrerons pas, par la naturalisation collective des musulmans, l'influence politique en Algérie à une majorité hostile. C'est seulement dans nos rangs que quelques exaltés protestèrent contre une assimilation que, dans leur bonne opinion d'eux-mêmes, ils regardaient comme injurieuse. Quant aux tribus, elles ne se plaignirent nulle part. Plusieurs mois après, il est vrai, le 1er mars 1871, des portefaix biskris maltraitèrent quelques Juifs d'Alger et sacca-

(1) La majorité de la jeunesse israélite parle et écrit le français, et abandonne, pour s'habiller comme nous, son costume traditionnel.

gèrent leurs magasins. Sauf cet incident, qui eut pour mobile le pillage, non la politique, où donc s'est-on levé en proférant des menaces contre les Juifs? Pourquoi la province d'Oran, où l'on compte le plus grand nombre d'israélites, et où les influences religieuses dominent parmi les musulmans, est-elle restée dans le devoir, tandis que celles de Constantine et d'Alger prenaient simultanément feu? Le musulman distingue-t-il d'ailleurs entre ceux qui ne partagent point sa croyance? est-ce que, s'il nous craint davantage à cause de notre force, il ne nous hait pas à l'égal des Juifs?

S'il faut opposer des témoignages à des témoignages, ceux qui ont incontestablement la plus grande valeur dans l'espèce dénient à la naturalisation des israélites toute influence appréciable sur l'insurrection des tribus. Telle est l'opinion formellement exprimée de M. le général Augeraud, qui commandait la division militaire de Constantine quand le soulèvement éclata. On ne saurait certainement suspecter cet officier-général de faiblesse pour les israélites, et il est au contraire ouvertement sympathique aux Arabes, comme la plupart de ceux qui les ont combattus et administrés. Tel est aussi le sentiment de l'honorable député de Constantine, M. Lucet (1). A l'autorité déjà si péremptoire de ces attestations émanées de deux hommes que les circonstances rendirent constamment adversaires, mais devant l'un et l'autre à un séjour de plus de vingt années en Algérie de connaître parfaitement la pensée de ses habitants, s'ajoute la force de témoignages fournis par les intéressés eux-mêmes. Ce sont des membres considérables de la communauté musulmane qui les ont donnés. Au mois de mai ou de juin 1871, au plus fort de la lutte contre l'insurrection, quelques notables israélites de Constantine, émus outre mesure du langage agressif d'une certaine presse intéressée à donner à l'opinion publique le change sur les causes de la révolte, qu'elle avait en partie provoquée par ses attaques inconsidérées envers l'autorité et envers l'armée, demandèrent un avis sincère à leurs concitoyens musulmans. Ceux-ci ne firent pas attendre la réponse. « Nous voyons personnellement sans peine votre naturalisation; elle n'apporte aucun trouble dans l'existence de nos coreligionnaires, et n'excite en rien leur jalousie. » J'ai vu de mes yeux la pièce, délivrée dans des circonstances qui ne permettaient pas de se méprendre sur la portée de cette déclaration catégorique : elle était revêtue de la signature et du cachet des personnages les plus autorisés à parler au nom de l'indigénat musulman provincial (2).

(1) Voyez à cet égard les déclarations de MM. Augeraud et Lucet, dans la partie principale de l'enquête parlementaire, le tome II, qui contient les dépositions des témoins.

(2) J'en possédais un double, que je crois avoir laissé à la préfecture de Constantine.

Des enquêtes judiciaires approfondies, complètes, dirigées avec ce sentiment de haute impartialité que la faiblesse humaine permet peut-être d'attendre de ceux-là seuls qui ont charge de punir, et dont les dossiers resteront comme le plus sûr document historique, ont mis en pleine lumière les causes de l'insurrection. La haine du chrétien, le sentiment de l'indépendance, l'espoir de s'affranchir grâce à notre affaiblissement et à nos divisions, tels sont les mobiles qui ont surexcité et armé les tribus. Il s'y joignait des griefs plus personnels chez leurs chefs, qui craignaient de perdre leur situation, et chez qui les allures autoritaires et provocatrices de certains agens subalternes avaient aigri les ressentimens et augmenté les inquiétudes. C'est surtout à des motifs personnels que nous dûmes l'hostilité de l'un des membres les plus importans de l'aristocratie indigène, ce Mokhrani, bach-agha de la Medjana, dont l'exemple entraîna tant de défections. Sans être tout à fait ce chevaleresque personnage (1) que nous ont dépeint des amitiés demeurées en dépit de sa trahison fidèles à sa mémoire, il nous servait loyalement et utilement en retour des bienfaits et des honneurs dont la France avait comblé sa famille. Lors de la terrible famine de l'hiver de 1867-1868, ce fléau qui détruisit un sixième de la population indigène, il s'était, sur notre invitation et avec notre garantie, fortement endetté pour venir en aide aux tribus de son commandement. Après la guerre, ses créanciers, pressés eux-mêmes par d'autres créanciers, le mirent en demeure de s'acquitter. Il se réclama de nos engagemens. Par quelle fatalité put-il penser que le gouvernement nouveau ne tiendrait pas la parole du gouvernement précédent, qui était la parole de la France? L'irritation naturelle qu'il en éprouva, sa douleur de la chute d'un souverain qu'il affectionnait, la crainte d'un régime menaçant pour ses intérêts de chef arabe, nous imposaient de ménager sa susceptibilité. On acheva au contraire de l'exaspérer en lui faisant redouter la perte de son commandement ou un partage d'autorité avec des rivaux odieux. Il pouvait nous sacrifier ses affections et sa fortune; mais, se croyant atteint dans son honneur, il ne jugea pas nous devoir plus longtemps une foi que de notre côté nous cessions de lui témoigner. Quoi d'étonnant que dans ces circonstances il soit sorti de sa bouche quelques paroles de mépris à l'adresse des Juifs, qui avaient un des leurs dans les conseils du gouvernement français, de ce gouvernement civil que, comme chef militaire, il n'aimait pas, et auquel il reprochait une double injustice? Sa mauvaise humeur à l'endroit de la délégation de Tours ve-

(1) En s'insurgeant, il renvoya ses insignes de la Légion d'honneur et 1,200 francs, représentant un mois de son traitement, mais il garda 20,000 francs d'impôts perçus au nom de la France (déposition de M. Du Bouzet).

nait non point de ce que cette délégation se personnifiait à ses yeux dans son président israélite, mais de ce qu'elle constituait un gouvernement civil. C'est ainsi qu'il faut entendre la lettre, orgueilleuse et insultante pour l'autorité française, que de son bordj de la Medjana, où il se sentait momentanément en sécurité, il adressait à un officier auquel il n'eût pas tenu en face avec impunité un pareil langage : « Je ne me soumettrai jamais à un Juif, je n'obéirai qu'à un sabre, dût-il me frapper. » N'est-ce pas là, condensée en une image énergique, toute la théorie féodale sur laquelle reposait l'organisation politique des tribus?

Dans certains départemens de France, les relations sont plus tendues entre catholiques et protestans qu'en Algérie entre musulmans et israélites. Il ne saurait assurément exister d'affinités sympathiques entre deux races dont l'une aime par-dessus tout l'appareil de la guerre, s'enivre de poudre, professe le culte de la force, et l'autre ne montre d'aptitude que pour les occupations paisibles et pousse même à l'excès ses goûts pacifiques (1). Toutefois, si la pusillanimité proverbiale des Juifs cause leur déconsidération auprès des Arabes, ceux-ci sont bien obligés de reconnaître sous d'autres rapports leur supériorité. Les chrétiens ont été tolérés dans les pays régis par le Coran, malgré le fanatisme de leurs habitans, parce que les nations chrétiennes pouvaient, en cas de persécution, secourir leurs coreligionnaires; mais pour que cette poignée d'infidèles, faible, désarmée, sans défenseurs au dehors, facile à anéantir, ait subsisté en Algérie, il fallait qu'une impérieuse nécessité prescrivît sa conservation. De tout temps en effet les musulmans ont dû compter avec les Juifs, parce qu'ils ne pouvaient se passer de leurs services. Comme d'autre part les Juifs ne se fussent pas suffi sans les Arabes, ils tiennent les uns aux autres par les liens de l'intérêt, plus solides que ceux de la sympathie. Les Juifs sont les agens de l'échange universel. Il est dans leur destinée de servir d'intermédiaires entre les peuples, ils faisaient de temps immémorial presque tout le trafic de l'Afrique sep-

(1) Un exemple, entre beaucoup d'autres, de la poltronnerie juive : en 1861, aux abords d'un marché très suivi de la plaine du Chéliff, trois Arabes ne portant que des bâtons dévalisèrent impunément en plein jour dix-sept israélites. L'un d'eux, qui avait des armes et se préparait à en faire usage, se les vit enlever par ses compagnons sur l'injonction des malfaiteurs. Mal lui advint d'ailleurs de cette velléité de résistance, car il subit un traitement ignominieux. Il n'est pourtant pas impossible de trouver de la bravoure chez les Juifs algériens, et nous connaissons tel d'entre eux qui a été décoré pour sa vaillante conduite sur un champ de bataille de la Bourgogne. Les israélites mobilisés avec les miliciens européens pour combattre l'insurrection arabe ne se sont pas moins bien comportés en expédition que leurs compagnons d'armes, dont l'attitude martiale excitait leur émulation.

tentrionale. Par leur habileté dans les opérations commerciales, — seule carrière ouverte d'ailleurs à leur activité, car jusqu'à notre arrivée ils vivaient parqués dans des quartiers spéciaux, avec interdiction de posséder des immeubles hors du rayon de leur habitat, — ils avaient concentré dans leurs mains la fortune mobilière. Ces richesses les faisaient parfois odieusement rançonner par les agens du gouvernement turc; mais ceux-ci savaient aussi utiliser leur capacité, et les beys, notamment à Oran, prenaient d'ordinaire parmi les israélites le fonctionnaire chargé d'administrer leur trésor. Bien des fois ceux que leur mérite avait ainsi élevés vinrent au secours de leurs frères opprimés, et les légendes locales rappellent par plus d'un trait l'histoire de Joseph. La faveur des beys leur était souvent nécessaire dans leurs rapports d'affaires avec les chefs de tribus placés sous l'autorité des représentans de la Porte. Ces chefs s'adressaient aux Juifs dans leurs besoins pécuniaires, les simples *fellah* (cultivateurs) et les *hadar* (bourgeois des villes) y recouraient de même; le bey assurait à l'occasion le remboursement. Il fallait pouvoir en dernière analyse compter sur ce tout-puissant recours en présence des garanties insuffisantes qu'offrait la justice du cadi; mais la faveur du pouvoir était sujette à des éclipses, et comme on profitait de chaque disgrâce des Juifs pour mettre leurs biens au pillage, ils prenaient au moyen d'une usure effrénée leurs précautions contre les éventualités. La guerre aux Juifs n'était en somme qu'une forme de la guerre au capital, mais compliquée par des dissidences religieuses. Or, le capital étant un des élémens indispensables de l'existence des sociétés, il fallait faire en définitive aux détenteurs de l'argent des conditions sans lesquelles ils eussent abandonné le pays.

La paix était donc la règle, la persécution l'accident. Cet état offrait de l'analogie avec celui des premiers chrétiens, soumis par la société païenne à des persécutions qui, n'étant ni permanentes ni générales, pouvaient d'ordinaire s'éviter en changeant temporairement de province. Ce déplacement, que les victimes appelaient un exil, suffisait également à mettre à l'abri les Juifs, qui s'accommodaient de ces conditions précaires et savaient même en tirer profit. Aussi les avons-nous trouvés établis non-seulement dans les villes du littoral, où la mer leur offrait un refuge, mais dans celles de l'intérieur, et jusqu'au milieu des tribus, où ils pratiquaient le courtage pour leurs coreligionnaires et exerçaient les professions de bijoutiers, tailleurs, fabricans de chaussures, etc. Partout ils vivaient en bonne intelligence avec les populations. Ils devaient sans doute s'entendre reprocher souvent leurs « faces jaunes, » leur manque de courage, et ne pas rendre tous les coups qu'ils recevaient; mais le

moyen de se préserver de l'extermination, s'ils eussent été animés du belliqueux esprit des Arabes? Intrépides comme leurs ancêtres bibliques, les descendans des Macchabées avaient depuis longtemps disparu de l'Afrique et peut-être de la surface du globe.

Ce fut pour nous une bonne fortune, en débarquant sur le sol algérien, d'y rencontrer cette population, qui, pénétrée des avantages qu'elle retirerait de notre domination, mit tout son zèle à nous servir. Ils procurèrent aussitôt des fournisseurs à nos régimens, des guides, des interprètes, et quelquefois des négociateurs à nos généraux. C'est ainsi que le nom de Lasry ne se sépare pas de nos annales militaires dans la province d'Oran. Ils gagnèrent à la conquête française leur émancipation, l'égalité devant la loi, la sécurité, un accroissement consécutif de richesses et d'importance. Par là ils furent appelés à rendre plus de services encore que par le passé aux Arabes, que notre victoire a notoirement appauvris, au lieu d'améliorer leur sort. En se multipliant par suite de l'extension des transactions, les rapports des deux races se sont sous notre surveillance adoucis et resserrés. L'Arabe méprise toujours la timidité du Juif et jalouse sa fortune; mais il ne lui conteste plus sa place légitime dans une société où il apporte de si nombreux élémens de conservation et de prospérité.

De notre côté, nous n'avions à redouter ni danger ni inconvénient de l'assimilation de ce groupe. Les Français d'origine formant toujours l'immense majorité du corps électoral en Algérie, la place publique devait recevoir plusieurs milliers d'électeurs nouveaux, sans que leur inexpérience politique menaçât l'ordre établi. Le péril social écarté, les circonstances étaient telles que les israélites ne pouvaient faire l'apprentissage de la vie politique dans des conditions plus favorables. Leur modération a bien paru d'ailleurs aux élections : à Alger, ils ont, avec Mgr Lavigerie, soutenu M. Crémieux, et à Constantine, M. Lucet contre des candidats plus avancés. — Le décret qui les naturalisait a donc été un acte utile à l'Algérie, qui ne blessait aucun intérêt respectable, et dont il n'est résulté aucun malheur. Cette mesure paraît du reste désormais acquise, puisqu'il n'est pas question de mettre la proposition faite en vue de l'abroger à l'ordre du jour de l'assemblée nationale.

II. — INDIGÈNES MUSULMANS.

Malgré les stipulations de la capitulation d'Alger garantissant « leurs propriétés » aux habitans, nous avons été amenés à appliquer les usages de la conquête antique, qui ne se bornait pas à opérer politiquement l'annexion des états vaincus, mais prenait une

partie de leurs terres, que les vainqueurs se distribuaient entre eux pour des établissemens particuliers. L'on appelait colons les citoyens de la nation victorieuse qui se fixaient ainsi sur le sol conquis, et, comme ils y avaient une condition supérieure à celle des indigènes, ces derniers devaient aspirer à l'égalité. Cette égalité, en leur faisant supporter la défaite, devenait un gage de paix pour les vainqueurs, et devait amener à la longue l'union des intérêts et des âmes. C'est ce qui n'échappa point au génie pratique de Rome, et elle eut l'habileté d'attacher un tel prestige au titre de citoyen romain que l'on en regardait partout la possession comme le plus précieux privilége. Chez les barbares, il imposait le respect; dans les plus lointaines colonies, il était une garantie souveraine contre l'arbitraire des autorités locales; « avec lui, a dit Montesquieu, on était tout; sans lui, on n'était rien. » Aussi vit-on des têtes couronnées le solliciter et des peuples combattre pour l'obtenir. Sur une population musulmane indigène de 2,500,000 âmes, nous comptons à cette heure 250 individus naturalisés, — tout juste 1 pour 10,000. Pourquoi notre naturalisation, qui ne vaut pas moins en elle-même que ce droit de cité des Romains, n'a-t-elle rencontré parmi cette population qu'une fortune inverse? Ce n'est pas à la difficulté de remplir les conditions imposées pour l'obtenir qu'il faut imputer ce résultat, car le candidat doit seulement justifier de vingt et un ans d'âge et d'une résidence annale dans la localité où il formule sa demande. Ce n'est pas davantage à la sévérité des juges de la naturalisation, car, si l'on en croit un monument mémorable des doléances des colons, les cahiers algériens de 1870, dressés en vue des débats législatifs, elle n'avait guère été accordée jusque-là qu'à des individualités déclassées.

Quand on a longtemps vécu en Algérie en contact avec les populations indigènes, on se rend facilement compte des répugnances ou de l'indifférence que la naturalisation leur inspire. L'avenir modifiera-t-il ces dispositions? Il ne nous paraît pas interdit de l'espérer; mais un tel phénomène, s'il se réalise, ne sera certainement dû en rien à l'influence du sénatus-consulte, qui favorise au contraire la tendance des musulmans à persévérer dans le *statu quo*.

Le sénatus-consulte les déclare Français, mais en disposant que, jusqu'au moment où ils auront acquis sur leur demande la qualité de citoyens, ils continueront d'être régis par la loi musulmane. Il ne s'agit plus ici d'un statut personnel indéterminé. Ce texte est clair et précis. Il réserve à l'indigénat musulman son autonomie légale en l'appelant à bénéficier simultanément de la protection de nos lois. Un décret du 26 avril 1866, pris en exécution de l'article 5, a de plus, par une dérogation au droit commun d'une bien-

veillance excessive, rendu les indigènes musulmans admissibles, en leur seule qualité de Français, à de nombreux emplois publics dont l'obtention dépend quelquefois pour nous-mêmes de la possession du titre de citoyen. Les auteurs du sénatus-consulte ne pouvaient se dissimuler que notre naturalisation ne répondait à aucune aspiration spontanée, à aucun besoin général de la société musulmane, qui lui opposerait au contraire des obstacles divers et multiples provenant de l'antipathie de races, des dissidences religieuses, etc. Puisque ces populations ne subissaient pas volontiers notre attraction, au lieu de se contenter d'un appel platonique à des sentimens rebelles, il fallait leur parler le langage universel et souverain de l'intérêt. Avec ce que l'on connaissait par exemple du goût des indigènes pour les emplois publics et tout ce qui participe du prestige de l'autorité, il convenait peut-être d'exiger d'eux la naturalisation comme condition obligatoire de leur aptitude à occuper des places de ce genre. Plus le sénatus-consulte eût été conçu dans des vues étroitement utilitaires, plus le succès auprès de l'indigénat eût été possible et probable.

C'est ce qui n'a pas échappé au législateur de 1870, et le décret du 24 octobre sur la naturalisation conditionnelle des musulmans et des étrangers montre (article 2) qu'il se préoccupait de remédier à cet inconvénient en restreignant des priviléges si abusifs; mais, détourné de ce soin par d'autres soucis plus graves, il n'a pas donné de suite à son projet. La législation antérieure demeure en vigueur, et l'indigène non naturalisé peut, s'il justifie des conditions d'âge et d'aptitude déterminées par les règlemens français spéciaux à chaque service, exercer les fonctions de chef de bureau de préfecture, commis de tout grade dans les administrations financières, conducteur des ponts et chaussées, capitaine des douanes, notaire, défenseur, greffier, huissier, commissaire-priseur, garde champêtre, garde forestier et des eaux, directeur de station télégraphique, etc., c'est-à-dire intervenir dans l'administration des Français, dresser des actes authentiques et des procès-verbaux, dont quelques-uns font foi en justice. Aucun d'eux à la vérité n'a encore obtenu d'office ministériel et ne s'est élevé dans les administrations publiques au-dessus d'un grade subalterne; mais ces inspirations d'une générosité exagérée n'en nuisent pas moins à notre naturalisation, dont elles amoindrissent la valeur aux yeux des indigènes. Ce n'est encore là toutefois qu'une simple critique de détail, destinée à montrer combien le sénatus-consulte va parfois contre son but. Il importe maintenant de le considérer au point de vue de l'intérêt collectif. A quel intérêt social répond ici la naturalisation? quelles en sont pour les indigènes musulmans les conséquences au point

de vue des choses qui les touchent de plus près : l'administration locale, l'état des personnes, la contribution aux charges publiques?

L'empire, qui a beaucoup légiféré en Algérie, y institua une triple forme municipale. La première est la commune de plein exercice, conforme au type de la commune française. Son conseil municipal se compose de membres français, étrangers et indigènes, nommés à l'élection dans leurs catégories respectives, les électeurs ayant cependant, aux termes de la jurisprudence du conseil d'état, la faculté de choisir leurs représentans spéciaux dans les trois groupes indifféremment. Les conditions de l'électorat et de l'éligibilité pour les indigènes sont vingt-cinq ans d'âge et deux ans de domicile. Le maire exerce son autorité sur eux par l'entremise d'adjoints indigènes, pris dans le sein du conseil municipal ou en dehors. Ces adjoints ont charge de veiller à l'exécution des prescriptions d'état civil relatives aux naissances et aux décès : quant aux mariages musulmans, ils sont considérés comme matière de statut religieux, et la célébration en appartient au cadi. Par la naturalisation, les musulmans deviennent électeurs au titre français, ils passent sous l'autorité directe du maire pour tous les actes de l'administration et de l'état civil selon notre loi, mais leur participation à la gestion des affaires communales ne devient pas plus active. Ils n'ont donc sous ce rapport aucun intérêt à se faire naturaliser.

Viennent ensuite la commune mixte et la commune subdivisionnaire, l'une et l'autre administrées par des commissions municipales. La commune mixte comprend des territoires où la population européenne est installée assez en nombre pour pouvoir utilement prendre part à la gestion des intérêts communs, mais n'a pas une densité suffisante pour former une commune de plein exercice. La commission municipale s'y compose du commandant de cercle, président, du commandant de place, du juge de paix, des adjoints du chef-lieu et des sections, et de sept, neuf ou onze membres, selon l'importance de la population, choisis parmi les habitans français de la commune. — Ici la naturalisation a pour les indigènes musulmans cet intérêt, qu'elle leur donne le droit d'être appelés à faire partie de la commission municipale, où ne figurent que des Français. Il ne paraît pas jusqu'à présent qu'il suffise pour leur inspirer la volonté de l'obtenir. Peut-être y trouveraient-ils un stimulant plus énergique, si leur mandat municipal, au lieu de procéder du choix de l'autorité, venait de l'élection de leurs pairs. C'est ce que permettait de présumer leur exactitude habituelle aux scrutins dans les municipalités de plein exercice, s'ils n'y allaient pas un peu machinalement.

La commune subdivisionnaire s'applique au territoire où l'élé-

ment européen est disséminé, noyé dans l'indigénat, et à d'autres où il n'existe que des indigènes. L'administration en appartient au général commandant la subdivision, assisté d'un conseil composé des commandans de cercle, du sous-intendant militaire, des commandans du génie, du chef du bureau arabe subdivisionnaire et d'un notable indigène par cercle, ces derniers à la nomination du gouverneur-général. — La naturalisation ne change en rien la condition administrative de l'indigène habitant de ces communes. Elle la modifie au contraire, mais en un sens restrictif, pour celui des communes kabyles qui forment une quatrième organisation municipale, imaginée par l'amiral de Gueydon. Dans ces circonscriptions, l'administration est exercée par des fonctionnaires civils et militaires et par des Européens à la désignation du gouverneur, assistés du chef de la *djemâa* (1) élue et de deux membres de celle-ci choisis par elle. Il s'ensuit que l'indigène devenu citoyen français, ne figurant plus à la *djemâa*, ne peut participer par voie d'élection à la gestion des affaires communales. — Quelle que soit donc la situation des indigènes, la naturalisation n'apporte aucun changement assez sensible dans leur état au point de vue de l'administration locale pour qu'ils puissent être de ce chef bien intéressés à l'acquérir.

Le statut religieux se confondant chez eux avec le statut civil, elle les atteint d'autre part dans leur foi en modifiant leur état civil. Ainsi la polygamie, le divorce, la répudiation, qu'elle supprime, sont dans l'islamisme des institutions fondamentales, dont l'abandon implique une sorte d'hérésie. Le culte de la femme a singulièrement dégénéré parmi les Arabes depuis les jours où l'invasion sarrasine déposa peut-être sur notre sol les germes de la chevalerie. La civilisation musulmane n'avait pas alors de rivale, et la femme y était, comme aujourd'hui au foyer des nations chrétiennes, l'ornement de la société et le charme de l'existence. Mahomet a dit : « Dieu fit la femme et se reposa. — Le paradis est aux pieds des mères. » Mais on sait quels démentis la réalité inflige de nos jours à ces madrigaux échappés à la galanterie du prophète, et combien au contraire sa religion abaisse le rôle de la femme. Elle n'est plus pour les sectateurs du Coran que l'instrument de la reproduction de l'espèce, estimé en raison de sa fécondité. Aussi l'institution du mariage a-t-elle pris chez eux tous les caractères d'un marché. Le père dispose absolument de sa fille; par le droit du *djebr*, il peut la marier sans la consulter, — quand elle n'est pas apte à donner un consentement, — dès le berceau, — sauf à ne la livrer à l'époux qu'à sa nubilité. Il ne lui fournit point de dot; il reçoit au con-

(1) Réunion des notables.

traire cette dot des mains de l'époux, auquel il la restitue au cas d'une rupture de l'union conjugale survenue par la faute de sa fille. Notre contact n'a nullement modifié sous ce rapport les idées des Arabes. Les égards et les respects que nous témoignons aux femmes les étonnent et les indignent. Il y a quelques années, aux courses d'Alger, on imagina de faire distribuer les prix par des dames; les vainqueurs indigènes furent froissés de recevoir de ces mains leurs récompenses.

La polygamie n'est pas d'un usage très fréquent dans les tribus. Le Coran, en permettant la pluralité des épouses, n'en tolère jamais plus de quatre à la fois, et dans tous les cas il défend d'en prendre plus qu'on n'en saurait nourrir. Or la pauvreté générale des Arabes limite beaucoup l'exercice de ce droit. Bon nombre vivent dans le célibat, la majorité s'en tient à une seule femme légitime. Quant aux concubines, elles sont, comme les esclaves (1), le luxe des gens de grande tente; mais on pratique souvent le divorce dans les ménages. La société musulmane est attachée à ces coutumes, auxquelles la naturalisation française substitue l'unité et l'indissolubilité du mariage.

Le Kabyle ne s'adonne point à la polygamie, non que ses *kanouns* la lui interdisent, mais la coutume contraire a prévalu dans cette population à raison de l'exiguïté et de l'indigence de son territoire. La même cause l'a également empêchée de laisser l'état d'indivision se perpétuer dans les héritages. Si l'étendue des espaces favorisait chez les Arabes la tradition de la forme sociale primitive du patriarcat, la nécessité de tirer d'un sol étroit et avare sa subsistance par le travail faisait au Kabyle une impérieuse loi de l'appropriation individuelle et d'une économie domestique en rapport. C'est surtout par la constitution du sol de la Kabylie que s'expliquent la persistance des usages monogames de ses habitans et leur horreur des pratiques communistes attachées parmi leurs coreligionnaires arabes à la jouissance de la terre. La division du sol est même poussée à un tel point chez eux, que souvent un

(1) L'esclavage, quoique légalement supprimé en Algérie depuis 1818, y subsiste encore en réalité. Les esclaves sont des nègres amenés du Soudan par des caravanes et anciennement vendus sur les marchés indigènes, ou leurs descendans. Les mœurs patriarcales de la tente ont beaucoup adouci leur condition. Ils occupent chez leur maître une place intermédiaire entre la domesticité et la famille. Ils sont très susceptibles d'affection et de dévoûment. En 1865 ou 1866, étant juge d'instruction à Oran, je poursuivais sous inculpation d'assassinat un ancien caïd des Gharaba. Un jeune nègre vint me demander à partager sa prison. « J'ai été, me dit-il, élevé chez cet homme et habitué à le considérer comme mon père. Un jour il m'a battu, je me suis enfui et marié ensuite ici. Aujourd'hui j'apprends qu'il est dans la peine, mon devoir est de tout abandonner pour lui. »

olivier y appartient à un individu, et le fonds où plongent les racines à un autre. Malgré les conditions désavantageuses de son habitat, compensées en partie à la vérité par la salubrité exceptionnelle du climat, le Kabyle est parvenu, grâce à son industrie, à réaliser une épargne qui lui a permis de verser en trois mois une contribution de guerre de 10 millions sans se ruiner, et il a pu se multiplier dans une proportion telle que la population spécifique de l'ensemble du pays égale au moins celle de nos départemens français les plus peuplés. L'unité du mariage s'accompagne dans les mœurs kabyles d'une fixité plus grande des liens conjugaux que chez les Arabes. Néanmoins la population berbère tient également aux facultés du statut musulman relatives au divorce et à la répudiation.

Si, comme on l'a fait justement remarquer, ces traditions nuisent au bon ordre de la famille, dont elles rompent l'homogénéité, l'absence de certaines prohibitions constituant dans notre loi ou nos mœurs des empêchemens insurmontables au mariage amène parfois d'autre part dans les parentés musulmanes les relations les plus bizarres. C'est ainsi qu'on a vu un tribunal d'Algérie saisi en appel d'une affaire entre deux Arabes, dont l'un était à la fois le grand-père et le beau-frère de l'autre. Un vieillard nommé Abd-el-Kader avait épousé Fathma, jeune fille d'environ quatorze ans, et marié Brahim, son fils d'une autre femme, avec Meriem, mère de Fathma. Du mariage de Brahim et de Meriem naquit Abdallah, qui, étant frère utérin de Fathma, se trouvait beau-frère de son grand-père Abd-el-Kader, mari de celle-ci. — On conçoit les complications que comporte un pareil état de choses pour le règlement des intérêts dans une famille. Si la jurisprudence musulmane fournit au cadi le moyen de les trancher, elles seraient le plus souvent insolubles dans notre loi. Dans les contestations entre des membres d'une même famille, les uns naturalisés, les autres demeurés en possession de leur statut indigène, les juges français, seuls compétens pour statuer, éprouvent quelquefois de l'embarras relativement au choix de la législation à appliquer. Dernièrement le tribunal de Bougie et la cour d'Alger se sont tour à tour prononcés sur la prétention d'un indigène naturalisé de faire, en vertu de sa naturalisation personnelle, régler en conformité de la loi française la succession de son père, décédé dans le statut musulman. Les juges d'appel l'ont repoussée comme exorbitante; la juridiction du premier degré avait décidé favorablement. Il peut se produire des cas où il ne soit possible d'appliquer ni la législation musulmane, ni la nôtre. Il faudra recourir ici à l'adoption d'un droit mixte dont le législateur aurait grand'peine à trouver la for-

mule et qui sera l'œuvre de la jurisprudence; mais, en attendant que les règles en soient posées, combien d'incertitudes, d'obscurités, de périls, dont la perspective doit effrayer les intéressés!

La naturalisation, qui en matière d'état établit ainsi entre les indigènes et nous une assimilation à leurs yeux désavantageuse, ne leur confère pas en retour, sous le rapport des charges publiques, les immunités dont nous jouissons, de sorte qu'ils en peuvent être également détournés par l'égalité qu'elle crée et par l'inégalité qu'elle maintient. On sait qu'en Algérie les Européens ne sont pas assujettis encore à l'impôt foncier, qu'ils paient seulement la cote personnelle et mobilière et des taxes commerciales et professionnelles. Les indigènes au contraire acquittent une contribution foncière, mais qui diffère de la nôtre par l'assiette, la répartition et la perception : elle est basée sur le chiffre des troupeaux et sur l'état des récoltes courantes. L'impôt sur les bestiaux s'appelle le *zekkat*, d'un mot arabe qui signifie bénédiction. Cette taxe est établie par tête de bétail et échelonnée en raison de la valeur des espèces. L'impôt sur les récoltes a reçu le nom d'*achour*, mot qui se traduit par dîme, parce qu'il est censé prendre la dixième partie du revenu. Il suit du principe de cette contribution que la quotité en peut varier d'une année à l'autre : c'est ce qui arrive dans les provinces d'Alger et d'Oran. Dans celle de Constantine, l'*achour* est établi sur les charrues (chaque charrue laboure de huit à dix hectares), ce qui lui donne une certaine fixité. En Kabylie, il est remplacé par un impôt de capitation appelé *hokor*. Le gouvernement a la faculté de faire, au cas de perte ou insuffisance de récoltes, épidémies, épizooties, remise partielle ou même totale de leur impôt aux contribuables, et il ne se passe guère d'année où l'on n'allége pour quelque motif de cet ordre les charges d'une tribu ou de plusieurs.

Malgré ce qu'un pareil système comporte de précaire et d'aléatoire, il s'est établi un équilibre à peu près régulier qui permet de prévoir dans les circonstances normales un chiffre de recettes constant, et, quoique les Européens versent annuellement au trésor par les patentes, le télégraphe, les postes, les douanes, l'enregistrement, une somme presque égale à celle qui provient de l'impôt arabe, on considère les produits de cet impôt comme la principale ressource de l'Algérie, et ils figurent à ce titre dans les évaluations budgétaires. Si la naturalisation pouvait avoir pour effet de dispenser les indigènes de l'impôt arabe, ceux qui l'auraient obtenue n'en paieraient plus en l'état d'aucune sorte. Sous peine de se priver sans compensation de cette ressource, il faut en conséquence que l'impôt arabe soit uniformément perçu selon la tradition jusqu'à une réforme de la législation sur la matière.

Une dernière considération éloigne les musulmans de la naturalisation. L'individu qui change de nationalité sans changer en même temps de pays peut s'exposer au blâme et à la malveillance de la société dont il se retire. Les indigènes éprouvent d'autant plus cette crainte que chez eux, par une confusion dont le langage vulgaire même porte la trace, — puisqu'on appelle deux indigènes non pas des compatriotes, mais des coreligionnaires, — l'idée de nationalité ne se distingue pas de celle de religion. Or, dans les sociétés qui confondent ainsi les intérêts temporels et spirituels, la religion, en vertu de la supériorité de son principe, ramène tout à elle. Il en résulte qu'on transporte dans le domaine séculier l'intolérance inséparable de toute foi religieuse. Il faut peut-être voir dans la crainte de vexations exercées par les coreligionnaires, et qu'il serait fort difficile à l'autorité de prévenir ou de réprimer, quelques-unes des raisons de la modicité du contingent fourni jusqu'ici à notre naturalisation par les tribus. On peut citer des indigènes qui ne croient pas avoir bravé impunément les préjugés de leur entourage. Vers 1868, j'ai connu dans les environs de Sidi-bel-Abbès un fellah riche, considéré, intelligent et quelque peu lettré, nommé Bou-Maza-ben-Youb, qui se fit naturaliser. Quelques mois après, un incendie allumé par une main criminelle détruisit sa récolte. Cet homme ne comptait d'ennemis que du jour où il avait obtenu sa naturalisation; il accusait un de ses voisins d'avoir commis le crime à l'instigation des notables de la tribu. L'affaire vint en cour d'assises, où l'accusé, contre lequel il ne s'éleva point de charges suffisantes, fut acquitté; mais à l'audience la victime dénonça tout un système de persécutions organisé contre sa personne et contre les siens, et termina en s'écriant : « Au nom de Dieu, reprenez votre funeste présent, dénaturalisez-moi pour que j'aie la paix. »

Notre naturalisation, qui n'offre donc aux indigènes qu'un intérêt insignifiant ou nul sous le rapport de l'administration locale et de la contribution aux charges publiques, et qui bouleverse leur existence en froissant leurs pratiques séculaires et leurs sentimens religieux, ne leur confère d'autre part que des avantages d'une nature trop abstraite pour qu'ils l'apprécient à sa valeur. Ils y gagnent de devenir uniquement justiciables de nos tribunaux, et d'acquérir la jouissance effective de droits civiques et politiques, comme d'être jurés, électeurs et éligibles aux conseils-généraux et aux assemblées politiques; mais si les étrangers, sortis pour la plupart de milieux civilisés, et les Juifs, qui forment la partie la plus éclairée de l'indigénat, attachent son prix à l'exercice de tels droits, l'attribution en est indifférente à la majorité des musulmans. Autant par des dispositions naturelles que par l'influence de l'éducation, la

société arabe en Algérie est dans son ensemble incapable de saisir la distinction de la personne civile et du citoyen. L'intelligence n'embrasse pas spontanément la complexité d'idées que ce mot de citoyen résume; il lui faut certaines notions préalables des conditions de la vie publique restées étrangères aux peuples élevés à l'école d'un absolutisme théocratique où il n'y a d'autre loi que la volonté du maître, et où le devoir de l'obéissance s'impose comme une prescription religieuse.

Les Kabyles ont, il est vrai, des traditions plus indépendantes. Ils formaient une république fédérative sans l'institution d'un pouvoir suprême permanent, dont les petits états, vivant dans une indépendance respective et souvent en hostilité réciproque, étaient susceptibles de se réunir dans un dessein commun. Le pouvoir y reposait sur le suffrage populaire. Un conseil élu pour une courte période, présidé par un chef qu'il choisissait lui-même dans son sein, exerçait l'administration intérieure, prenant sur lui le règlement des affaires ordinaires, consultant dans les circonstances graves les citoyens assemblés. Après avoir conquis la Kabylie en 1857, nous respectâmes cet état de choses, qui n'a subi de modification qu'à la suite des insurrections de 1871, et sur certains points du territoire par la création des circonscriptions cantonales, sorte d'organisme qui participe à la fois de la commune et de l'ancien district. Dans toutes les localités où ils forment des agglomérations, soit isolées, soit en concours avec les Européens, les Kabyles ont conservé la faculté de composer par l'élection la *djemâa* indigène; elle suffit complétement à leur ambition, et pas plus que les Arabes ils ne souffrent de la privation de ces droits politiques dont notre société ne saurait se passer.

Si l'islamisme a refusé jusqu'ici de transiger avec nous, faut-il désespérer qu'il y arrive jamais? Nous ne pensons pas qu'on doive se résigner encore à ces conclusions attristantes. Du moins la société musulmane ne saurait aujourd'hui avoir d'autre alternative que de se ranger de ce côté de la civilisation ou de disparaître des contrées qu'elle a été impuissante à défendre.

Si les mœurs devancent souvent les institutions, ici c'est principalement sur l'efficacité des institutions qu'il faut compter pour opérer une transformation que l'influence de notre contact ne suffirait point à réaliser. Elle trouvera sans doute un auxiliaire et un stimulant actifs dans la loi du 26 juillet 1873, qui pose le principe et les règles de la constitution de la propriété individuelle dans les douars, et substitue en même temps, pour régir les modes d'acquérir et de transmettre cette propriété, autres que les successions, la législation française à la loi musulmane. Lorsqu'une contribution

foncière, dont le conseil d'état élabore en ce moment le projet, aura remplacé l'impôt arabe, un pas nouveau et considérable sera fait vers l'assimilation. Peut-être aussi la doctrine individualiste contenue au fond du code civil, la législation sur les mutations d'immeubles qui le complète, le système de fiscalité qui s'y rattache, et les principes de notre impôt territorial, auront pour effet d'amener dans les familles arabes, avec la fin de cet état d'indivision si funeste à l'économie du sol, un détachement progressif des pratiques de la polygamie que cette indivision alimente.

Enfin la justice est en Algérie un instrument et un agent par excellence de notre civilisation. Plus d'une fois la presse et les corps délibérans de la colonie, et jusqu'à des pétitions indigènes, ont exprimé le vœu de la suppression de la magistrature musulmane, dont les membres révoqués pour cause d'indignité depuis la conquête se chiffrent par centaines. En attendant l'heure opportune pour cette radicale réforme, les divers gouvernemens se sont appliqués à la préparer en facilitant l'invasion graduelle du domaine de la justice musulmane par les magistrats français. Il n'existait chez les Arabes qu'un juge unique, le cadi, statuant souverainement en toutes matières. On pouvait en appeler de sa sentence à lui-même mieux informé, et à cet effet il y avait à côté de lui pour l'éclairer un conseil juridique consultatif appelé *medjelés*; mais l'avis de ce conseil n'était point obligatoire. Le seul pourvoi consistait en un recours presque illusoire au souverain. Nous avons enlevé d'abord aux cadis toute juridiction pénale, soumis ensuite leurs décisions à la révision de nos tribunaux, enfin appelé les juges de paix à rendre concurrement avec eux la justice en première instance aux indigènes. La *djemâa*, qui exerçait en Kabylie les attributions dévolues au cadi parmi les Arabes, sans être tout à fait supprimée encore comme institution judiciaire, n'a plus guère qu'une ombre d'existence depuis la création récente de deux tribunaux et de vingt-cinq justices de paix en territoire kabyle.

Dans la période réactionnaire d'organisation du royaume arabe, l'empire institua à Alger, par décret du 15 décembre 1866, un conseil supérieur de droit musulman, qui devait, en matière d'état civil, de mariages, divorces, etc., fixer la jurisprudence des tribunaux français, tenus, en cas de difficulté, de demander son avis et de s'y conformer. Cette institution, qui plaçait ainsi notre magistrature dans une condition d'infériorité vis-à-vis des jurisconsultes composant le conseil, grève notre budget d'une dépense annuelle de 28,000 francs, et a coûté par conséquent à l'état, depuis huit ans qu'elle fonctionne, une somme de 224,000 francs. La justice n'ayant recouru jusqu'ici qu'une dizaine de fois à ses lumières, ce qui fait

revenir à 24,000 francs environ le prix de chaque consultation, les députés de l'Algérie ont, dans la séance parlementaire du 19 juillet courant, réclamé la suppression d'un service aussi onéreux qu'inutile. La réponse du garde des sceaux permet d'espérer dans un temps prochain cette réforme, qui nous rendra la souveraineté judiciaire, dont l'exercice est un des principaux attributs de toute conquête. La substitution totale de notre juridiction aux tribunaux musulmans ne saurait non plus tarder à devenir un fait accompli. La loi du 26 juillet 1873 ne laisse plus subsister dans son intégrité le statut musulman réservé par l'article 2 du sénatus-consulte : elle le réduit à des facultés purement personnelles. Les conséquences de cette loi sont encore incompatibles avec le maintien de certaines dispositions de ce statut ainsi restreint, notamment en ce qui concerne la possession d'état et les preuves admises pour l'établir. Comment par exemple concilier les effets de l'article 815 de notre code civil avec des traditions en vertu desquelles les cadis attribuent sans hésiter la paternité d'un enfant à un individu décédé depuis des années? C'est donc le moment de conférer à la justice française une possession exclusive. L'unité de juridiction doit amener l'unité de législation. Celle-ci réalisée, l'islamisme ne serait plus qu'une forme religieuse particulière, le Coran que l'expression d'un dogme métaphysique et un formulaire canonique, l'évangile et le bréviaire des musulmans, non une charte politique et sociale. Alors la société musulmane, déjà disposée à l'assimilation par l'extension progressive de l'administration française à ses divers groupes, solliciterait peut-être par un vœu général les bienfaits de notre droit commun. L'initiative de cette évolution partira sans doute des Kabyles, qui sont plus rapprochés de nous par les institutions et les mœurs, et que guide un sens pratique, lent (1), mais ferme et sûr. Une partie de la population arabe, la majorité, nous l'espérons, s'y associera ensuite. Le reste, incapable de subsister désormais sur un sol dont les conditions économiques auront changé avec les dispositions de ses habitans, le laissera à des occupans plus dignes, et ira continuer dans les espaces illimités du sud les traditions de cette vie patriarcale, si séduisante vue à travers le prisme enchanteur de la poésie biblique, si incomplète en réalité, et que la civilisation ne tolère pas sur son domaine.

CH. ROUSSEL.

(1) Les Arabes reprochent aux Kabyles d'avoir un caillou dans le cerveau; ceux-ci leur répondent : « Vous y avez un tambour de basque. »

UNE

ÉPOPÉE BYZANTINE

AU X^E SIÈCLE

LES EXPLOITS DE DIGÉNIS AKRITAS.

I. Constantin Sathas et Émile Legrand, *les Exploits de Digénis Akritas*, épopée byzantine du xe siècle, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Trébizonde, Paris 1875. — II. E. Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques*, Paris 1873. — III. E. Legrand, *Collection de monumens pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique*, Paris et Athènes, 1869-1874. — IV. C. Sathas, *Bibliotheca græca medii ævi*, Paris et Venise, 1872-1874. — V. Auguste Dozon, *Chansons populaires bulgares inédites*, texte et traduction, Paris 1875. — VI. Alexandre Vessélovski, *Fragmens de l'epopée byzantine dans l'epopée russe*, dans le *Viestnik Europy*, Saint-Pétersbourg, avril 1875.

I.

Un grand écrivain du XVIIIe siècle croyait pouvoir affirmer que les Français n'avaient pas le génie épique. Les découvertes de nos érudits lui ont donné tort : la *Chanson de Roland*, la *Bataille d'Aliscans* et près de cinquante autres poèmes assurent au contraire à la France du moyen âge le premier rang parmi les nations épiques. Ces œuvres remontent à une époque où notre pays, tout hérissé de châteaux-forts, peuplé d'une noblesse demi-barbare et toujours en armes, était revenu à un état social assez semblable à celui qui dans la Grèce d'Homère donna naissance à la poésie héroïque. La découverte d'une épopée byzantine paraîtra plus surprenante. La civilisation hellénique du xe siècle semble un terrain fort défavorable à de telles productions : elles naissent ordinairement dans les

sociétés simples et primitives, aux mœurs rudes et guerrières, où l'écriture est un art presque entièrement inconnu. Au contraire, la Constantinople de Léon le Philosophe et de Constantin Porphyrogénète est l'héritière de la culture grecque, alexandrine et romaine; elle est la résidence de tout un peuple de lettrés, familiers avec les œuvres les plus raffinées du bel esprit antique, blasés sur tous les artifices de la rhétorique et de la poétique, plus enclins à goûter les pastorales de Longus ou les mièvreries anacréontiques que les grands vers d'Hésiode et d'Homère. Les écrivains de Byzance, surtout à cette époque, se bornent à dépecer les ouvrages anciens, à en faire des collections d'extraits, comme le *Myriobiblion* du patriarche Photius, ou les encyclopédies de l'empereur Constantin VII. Ils sont surtout des éplucheurs et des discuteurs de textes, d'admirables bibliographes. A côté d'eux, des jurisconsultes rompus à l'interprétation et à la chicane des lois, des théologiens pour lesquels l'art de disputer n'a plus de secrets, des grammairiens qui, dans Eschyle et Sophocle, se préoccupent surtout des formes d'*aoristes* ou d'*optatifs*, puis toutes les variétés de ces savans qui se rendent

. . . . . Fameux
Pour savoir ce qu'ont dit les autres avant eux.

L'esprit grec à cette époque est un esprit critique, positif, avec des instincts de curiosité scientifique, mais sans enthousiasme, sans élan, amoindri et appauvri, débilité en quelque sorte par les jeûnes intellectuels que lui impose le cléricalisme orthodoxe, découragé par la croyance généralement répandue alors, consignée notamment dans les *Oracles* de Léon le Philosophe, que Constantinople et la civilisation hellénique touchaient à leur fin. Ce raffinement poussé jusqu'à l'énervement, cette anémie morale contrastent avec les conditions exigées pour la poésie épique, non pas celle que des lettrés comme Virgile ou le Tasse peuvent composer à loisir dans quelque cour élégante, mais celle qui naît spontanément chez les nations héroïques, d'un sang jeune et bouillant, riches d'avenir et d'illusions.

Si nous considérons d'autres côtés de la vie byzantine, nous sommes tout aussi loin de l'épopée. Nous voyons partout la richesse, le luxe, je dirai presque le *confort* d'une de nos grandes capitales modernes. Nous voyons une cour polie, tout absorbée dans les menées souterraines, les rivalités de coteries, les intrigues des femmes et des moines, et dans laquelle le souverain est au même titre que ses courtisans l'esclave de la convention et de l'étiquette, — une administration rigoureusement hiérarchisée, entichée de réglementation et de paperasserie, suppléant par l'activité de ses in-

nombrables bureaux et chancelleries à l'inertie des citoyens; — des artisans qui vivent au jour le jour de leur petit métier, des gens d'affaires et des gens de plaisir, des industriels et des banquiers, des marchands qui spéculent sur les blés de la Scythie ou les vins de la Grèce. Constantinople n'a donc rien à voir avec la féconde barbarie des âges épiques, avec l'Inde de Rama, la Germanie des Niebelungen, la Cambrie du roi Arthur, la France de l'empereur Charlemagne. Elle est la métropole de ce qui subsistait encore de culture européenne, la capitale des beaux-arts et des belles-lettres, la reine de la mode et de la cosmétique. C'était là qu'on trouvait la bijouterie la plus exquise, les parfums les plus rares, les moines les plus érudits, les acteurs et les danseuses les plus en renom. Aucun centre analogue ne s'était encore créé en Occident : Rome germanisée ne pouvait plus s'égaler à Byzance; celle-ci n'avait de rivale qu'en Asie, dans la Bagdad des califes. Constantinople était sans conteste le Paris du xe siècle : on peut se demander si ses quais de la Corne-d'Or ou sa place Sainte-Sophie étaient plus favorables à l'éclosion d'une épopée que notre place de la Bourse ou le boulevard des Italiens.

Mais Constantinople n'était pas tout l'empire : la civilisation byzantine était loin de s'étendre jusqu'aux limites de la monarchie. Ces habitudes littéraires, ce raffinement de culture, cette administration perfectionnée n'avaient guère de prise que sur les provinces les plus rapprochées de la capitale : la Thrace, les rivages de l'Archipel et de la mer de Marmara, les îles de la mer Égée. Au-delà le rayonnement de ce centre lumineux diminuait, s'éteignait. Sur tous les confins de l'empire, on retrouvait la lutte contre les nomades, la guerre en permanence. Là-bas, à force de combattre les barbares, les représentans de l'hellénisme devenaient de demi-barbares. Ne risquait-on pas chaque jour d'être emmené en esclavage par les Arabes, empalé par les Turcs, étranglé par le lazzo d'un Slave? Cette existence aventureuse, ces dangers quotidiens, retrempaient les hommes, lavaient ce vernis superficiel de civilisation. Ils oubliaient vite les leçons de l'université, de l'église, du cirque ou du théâtre. Ils vivaient de cette vie héroïque qu'on mène sur les frontières longuement disputées, *borders* d'Écosse, *marches* de Germanie, *ukraines* des pays russes. De Constantinople était parti pour les camps un petit-maître; au bout de quelque temps il était devenu un héros d'Homère. On grattait le Byzantin, on retrouvait le palikare. Sur les confins du nord, on avait eu à combattre les Huns, les Avars, les Bulgares, les Hongrois, les Russes, les Khazars. Dans la Grèce proprement dite avaient fait irruption les tribus slaves, et un auteur du xe siècle assure que la Hellade avait perdu sa population hellénique et s'était totalement

slavisée. Dans les montagnes du Péloponèse, les Milinges et les Ézérites du Taygète, qui étaient des Slaves, les Mardaïtes du Magne, qui passaient pour les descendans des anciens Spartiates, s'obstinaient dans leur indépendance et leur paganisme, bravaient l'autorité de l'empereur et recevaient ses percepteurs ou ses soldats comme les Monténégrins ont longtemps accueilli ceux du sultan. Les populations helléniques ou romaines de la Dalmatie se défendaient à grand'peine contre les pirates serbes ou croates; celles de l'Italie méridionale luttaient contre les invasions germaniques, celles de l'Archipel et de la Crète étaient insultées par les forbans arabes, celles de la Crimée se débattaient avec les Khazars et les Petchenègues. Sur les confins de l'empire, la guerre était donc partout. Souvent on ne s'y défendait contre les barbares qu'en les recevant, en les colonisant sur les terres de la monarchie, qui dès lors perdaient leur caractère hellénique et échappaient à l'influence intellectuelle de Byzance.

De toutes ces frontières, la plus souvent assaillie peut-être était celle de l'Orient. Ces lignes de l'Euphrate et du Tigre pour lesquelles avaient combattu les grands empereurs romains, les Trajan, les Probus, les Julien, l'armée byzantine essayait de s'y maintenir ou de les recouvrer. Aux Perses qu'avait victorieusement combattus Héraclius succédèrent les Arabes, ses vainqueurs. Au xe siècle, il y avait déjà trois cents années qu'on luttait contre eux. Sarrasins et Byzantins se combattaient presqu'à force égale, et, bien que la guerre fût continuelle, les limites se déplaçaient fort peu. C'est que les Arabes, comme avant eux les Perses, n'étaient point des barbares. Ils opposaient aux Grecs, non des hordes tumultuaires qui du premier élan se répandaient sur tout l'empire et qui succombaient ensuite devant sa force renouvelée, mais bien des troupes régulières, des légions disciplinées, qui avaient presque les mêmes armes offensives, les mêmes armures, la même tactique, les mêmes principes de fortification et de castramétation que les Byzantins. Eux aussi étaient, quoique indirectement, les héritiers du vieil art militaire des Romains. Il en résultait qu'à chaque campagne on se bornait ordinairement à livrer quelque combat, à emporter quelque forteresse. A moins que l'un des deux états ne fût profondément ébranlé par quelque révolution intérieure, il n'y avait pas de grands succès à espérer pour aucune des deux armées. De cette guerre déjà trois fois séculaire, mais en somme peu dangereuse, on avait fini par prendre son parti; elle constituait comme un *modus vivendi* normal entre les deux monarchies.

Pour la soutenir avec plus d'avantage, l'empire grec avait organisé ses provinces en gouvernemens militaires qu'on appelait des *thèmes* et à la tête desquels il y avait un chef appelé *stratége*. Les

stratéges des thèmes frontières jouaient donc à peu près le même rôle que, sous Charlemagne, les commandans des *marches* d'Espagne, de Carinthie, de Saxe. Tels étaient au xe siècle les stratéges de Chaldée, de Mésopotamie, de Lycandos, de Séleucie, de Colonée, de Cappadoce. Sur ces espèces de confins militaires vivaient des *stratiotes*, successeurs des *milites limitanei* de l'empire romain. Ils *tenaient* du souverain de Constantinople, sous l'obligation de le servir, des espèces de fiefs militaires qui, comme ceux d'Occident, se transmettaient de mâle en mâle et qui ne tombaient entre les mains d'une fille qu'à la condition que celle-ci, en se mariant, présenterait un guerrier capable de desservir le fief. Les stratiotes, que certains textes appellent aussi des *cavaliers* (*caballarii*), subdivisés en *escadrons* et en *bandes*, formaient donc sous les ordres du stratége une manière de milice féodale. Quand les croisés français, au XIIIe siècle, s'emparèrent de la Morée, ils trouvèrent tant de similitude entre les stratiotes grecs et les barons d'Occident que la fusion entre les deux noblesses s'opéra promptement. La *Chronique française de Morée* n'hésite pas à donner aux guerriers indigènes le titre de *gentilshommes*, et ceux-ci, dans leur langage, qualifient les croisés de *stratiotes* ou de *cavaliers*. En face des *marches* byzantines de Cappadoce et de Mésopotamie, le monde musulman avait les siennes. Les émirs d'Erzeroum, de Mélitène, d'Édesse, de Mossoul, retenant sous leurs étendards un certain nombre de guerriers arméniens ou arabes, protégeaient les frontières du califat. Les bords de l'Euphrate se hérissèrent de *clisuræ* byzantines et de forteresses sarrasines comme les bords du Rhin et du Danube se couvraient à la même époque de donjons féodaux. Des rivages du Pont-Euxin aux déserts de Syrie s'étendait une double série de postes ennemis. Partout des tours, des créneaux, des ponts-levis; partout des guerriers bardés de fer, des bandes de stratiotes conduits à la bataille par des stratéges ou des émirs. Les margraves byzantins, comme ceux des Allemagnes, ne se piquaient pas d'une obéissance aveugle aux ordres de leur souverain. Si le gouvernement central faiblissait, ils ne prenaient plus conseil que d'eux-mêmes. Les émirs de leur côté, profitant de la décadence du califat, vivaient en princes indépendans, contractaient des alliances à leur fantaisie. Les subordonnés imitaient l'indocilité de leurs chefs. Dans le désordre universel, des aventuriers chrétiens ou musulmans avaient trouvé moyen de se créer entre les deux partis de petites principautés. Des bandes de bannis et de brigands s'étaient formées, semblables à ces malandrins qui surprenaient quelque château de la Souabe ou de la Franconie et s'y cantonnaient pour inquiéter le pays. Toute l'Asie antérieure retentissait du bruit des armes, du renom des exploits

individuels. On s'y sentait fort loin de Byzance. On se serait cru non pas dans les provinces d'une monarchie policée, mais dans l'anarchie féodale de l'Occident.

Ce milieu héroïque des *thèmes* anatoliques n'était pas moins propre que la France des premiers Capétiens à enfanter la grande poésie guerrière. C'est là en effet qu'est née l'épopée de Basile Digénis Akritas. Le nom même du héros résume bien cette civilisation étrange des marches helléniques qu'il est chargé de personnifier. Il s'appelle *Akritas*, c'est-à-dire le gardien des *akra* (extrémités ou frontières); il s'appelle *Digénis*, parce qu'il appartient à la fois aux deux races qui étaient là en présence : Grec par sa mère, qui était une Doucas, musulman par son père, l'émir Mousour, prince d'Édesse. Du cycle épique qui se forma autour de lui il ne nous reste que des fragmens. Les uns sont des *tragoudia* ou cantilènes isolées qui ont déjà été éditées dans divers recueils; les autres ont pris place dans un grand poème d'environ trois mille vers qui est publié aujourd'hui pour la première fois. On n'en connaît jusqu'à présent qu'un seul manuscrit en langue grecque : c'est celui qui a servi à l'édition. Il appartient à la bibliothèque publique de Trébizonde. M. Joannidis l'avait déjà signalé en 1870 dans son *Histoire et statistique de Trébizonde*. Il fut envoyé deux ans après à MM. Sathas et Legrand, qui en ont entrepris la publication. Le poème avait une étendue plus considérable; mais de graves lacunes se rencontrent dans le manuscrit. Sur les dix livres de cette *Digénide*, il manque notamment tout le premier livre, la moitié du second, un feuillet du septième et la plus grande partie du dixième. Je vais présenter un aperçu d'abord du poème, puis des cantilènes isolées.

II.

Le poème se compose en réalité de deux parties : la première est consacrée aux amours du père et de la mère du héros, la seconde aux exploits de Digénis Akritas. On voit que le rhapsode byzantin avait oublié le précepte d'Horace et qu'il avait une tendance à reprendre les choses *ab ovo*. Les premiers feuillets du manuscrit faisant défaut, nous sommes transportés brusquement en pleine action, sur un champ de carnage. Le poème se trouve donc débuter ainsi : « Frappés de stupeur à cette vue, ils étendent les mains, saisissent les têtes des cadavres et regardent les visages afin de reconnaître leur sœur, cette admirable jouvencelle qu'ils recherchaient. Ne la voyant pas, ils ramassèrent de la terre et la répandirent sur les têtes; puis ils se mirent à pleurer... »

Ceux qui retournent ces cadavres, ce sont les cinq fils du stra-

tége grec Andronic Doucas, dont l'aîné s'appelle Constantin. Celle qu'ils cherchent, c'est leur sœur, « l'admirable jouvencelle » comme l'appelle le poète, qui d'ailleurs ne juge pas à propos de lui donner un autre nom. En leur absence, un ennemi a fondu sur le château paternel, exterminé les serviteurs. Leur sœur a disparu. Comme ils ne doutent pas de sa mort, ils se lamentent, et cette lamentation poétique rappelle tout à fait les chants funèbres, improvisés en l'honneur des morts, qu'on retrouve chez les Grecs, les Slaves, les Écossais et chez presque toutes les nations primitives. Celle qu'ils pleurent n'est pas morte. Elle vit, elle est prisonnière de son ravisseur, l'émir d'Édesse. Nous retrouvons les cinq frères, l'épée nue en présence de l'émir, le sommant de rendre leur sœur. Le musulman, fort effrayé de leur démarche, leur demande des explications; apprend qui ils sont et à son tour leur fait une déclaration. Lui qui commande à 3,000 palikares, qui a conquis la Syrie, pillé Héraclée, Amorium et Iférium, lui que n'effrayèrent jamais ni armées, ni bêtes féroces, il a été vaincu par les charmes de leur sœur. Il a conçu pour elle un amour si vif qu'il est prêt à renier l'islamisme et à se faire *Romain*, un amour si respectueux qu'il ne s'est jamais permis d'entrer dans la tente de sa captive, ni de lui dérober un baiser. Il conduit les cinq frères auprès de leur sœur, qu'ils trouvent couchée sur un lit d'or, et avec laquelle ils confondent leurs larmes. La joie est générale à la nouvelle de la conversion du redoutable émir et « la renommée publie dans le monde entier qu'une charmante jouvencelle, par les prestiges de sa beauté, a vaincu les fameuses armées de la Syrie. » L'émir se trouve pourtant dans une situation difficile. D'une part, sa vieille mère vient d'apprendre son apostasie et lui adresse une lettre de reproches dans laquelle, sous les plus terribles imprécations, elle lui enjoint de revenir à Édesse; d'autre part les cinq frères le soupçonnent de vouloir abandonner leur sœur et sont toujours prêts à tirer l'épée. Le terrible chef, devenu débonnaire par amour, trouve moyen d'apaiser ses beaux-frères; puis il repart pour la Syrie, fait à sa mère une touchante peinture de sa passion et lui expose avec tant d'éloquence les vérités de la religion chrétienne qu'il convertit à sa foi nouvelle non-seulement la vieille musulmane, mais tous ses parens. Tous l'accompagnent en Romanie pour se mettre au service de l'empereur orthodoxe. Dès lors l'émir Mouzour goûte aux côtés de « l'admirable jouvencelle » un bonheur sans mélange. Devenu vieux, il consacre ses derniers jours « à l'étude des voies du Seigneur. » Il peut se reposer sur ses lauriers, car Dieu lui a donné un héritier de sa valeur. De l'émir d'Édesse et de la fille des Doucas est né un héros, Digénis Akritas. Avec le quatrième livre commence le récit de ses exploits.

A six ans, on le baptise. Pendant trois années, on le remet entre

les mains d'un professeur, et il acquiert promptement une connaissance profonde des belles-lettres. Avec son père, il s'exerce à manier la lance et l'épée. De ses oncles, et surtout de Constantin, il prend aussi des leçons de vaillance. A douze ans, « il brille comme un soleil entre tous les enfans. » Déjà il est impatient de parcourir les forêts pour y combattre lions, léopards, ours et dragons. Son père est contraint de céder à ses instances et avec son oncle Constantin l'accompagne à la chasse. Un ours se jette sur Digénis pour lui broyer la tête : l'enfant le saisit par la gueule et l'assomme d'un coup de poing. Une biche sort du bois : il l'atteint à la course et de ses mains nues la déchire en deux. Il attaque une lionne l'épée au poing et d'un coup lui fend la tête jusqu'aux épaules. Son père et son oncle sont dans le ravissement : « Ce jeune enfant nous fait voir des choses terribles. Ce n'est pas là un homme de ce monde-ci. Dieu l'a envoyé pour châtier les *apélates*, dont il sera la terreur pendant toute sa vie. »

Les *apélates*, dans le sens propre du mot, sont les *bannis*, les *outlaws*. Ces brigands hantaient les montagnes et les cavernes de l'Anatolie, ne reconnaissaient ni l'empereur, ni le calife, infestant le pays pour leur propre compte. En temps de paix, tout le monde se liguait contre eux, ainsi qu'on le faisait en Occident contre les écorcheurs des grandes compagnies : stratéges et émirs rivalisaient alors d'empressement à « exterminer les irréguliers. » En temps de guerre, chacun des partis s'appliquait à les attirer à son service et s'efforçait de les discipliner. Ils sont les klephtes du Taurus. C'est à ces redoutables hôtes de la montagne que Digénis brûle maintenant de s'attaquer. Il se rend seul auprès de leur chef, le vieux Philopappos, qu'il trouve couché sur un amas de peaux de bêtes. Il le salue courtoisement et lui déclare qu'il entend se faire apélate. « Jeune homme, répondit le vieillard, si tu as réellement cette ambition, prends cette massue et condescends à faire la garde ; vois si pendant quinze jours tu peux rester à jeun et bannir le sommeil de tes paupières, et aller ensuite tuer des lions et apporter ici leurs dépouilles. » Une lacune interrompt la suite du récit, et nous trouvons au feuillet suivant Digénis assommant les apélates à coups de massue et apportant à leur chef les armes qu'il a conquises sur eux : « et si cela n'est pas de ton goût, dit-il à Philopappos, je te traiterai aussi de la même façon. »

Bientôt le jeune *akrite* entend parler de la belle Eudocie. Comme l'*admirable jouvencelle* de l'émir, elle se trouve être une Doucas. Digénis s'approche du palais où habite le père de sa bien-aimée, un illustre général de l'empereur. Ses chants attirent la jeune fille, qui se met à la fenêtre; elle s'éprend de sa bonne mine et consent la

nuit suivante à se laisser enlever; mais le stratége Doucas avec ses trois fils et ses serviteurs se met à la poursuite des fugitifs. Akritas, serré de près par les cavaliers, fait asseoir la jeune fille sur un bloc de rocher, puis il charge ses adversaires, qui prennent la fuite. Le stratége Doucas reste seul en présence du jeune homme, pleurant et se lamentant sur la défaite de ses serviteurs et la perte de sa fille. Alors Digénis, apercevant le vieillard, va au-devant de lui, et, joignant les mains comme un suppliant, le prie de vouloir bien l'accepter pour gendre. « Si jamais, ajoute-t-il, tu avais à me charger de quelque affaire, tu t'assurerais quel homme est le gendre que tu possèdes. » Doucas remercie alors le ciel de lui avoir procuré l'honneur d'une telle alliance. Il propose à Digénis une dot magnifique; mais celui-ci a pris Eudocie pour ses charmes, et distribue toutes ces richesses à ses beaux-frères. Après les noces, qui durèrent trois mois entiers, Digénis se rend avec sa jeune épouse dans le désert. Sans suite et sans escorte, il guerroie solitaire contre les monstres et les apélates. L'empereur de Byzance, Romain Lécapène, instruit de ses hauts faits, conçoit un vif désir de faire sa connaissance et l'invite à venir le trouver en Cappadoce. « Seigneur, répondit le *gardien des frontières*, je suis ton esclave, et si tu désires voir ton inutile serviteur, prends avec toi quelques personnes seulement et viens sur les bords de l'Euphrate. » C'est donc l'empereur qui se déplace pour visiter ce rempart de ses états. Digénis refuse les présens que Lécapène voulait lui faire, et lui adresse un discours sur les devoirs et les vertus d'un souverain. L'empereur le nomme « chef de la Romanie, » c'est-à-dire généralissime de ses provinces d'Orient, et s'en retourne enchanté de lui.

Dans le sixième livre, le poète raconte, comme le tenant d'Akritas lui-même, une aventure qui n'est pas précisément à la gloire de son héros. Le fils d'Antiochus, illustre général byzantin, avait été fait prisonnier par l'émir *Haplorabdis :* la fille de l'émir, suivant l'invariable coutume de toutes les princesses sarrasines, s'éprend du captif, brise ses fers et s'enfuit avec lui. Arrivés dans le désert, ils se reposèrent trois jours à l'ombre des grands arbres, au bord d'une claire fontaine. La troisième nuit, le perfide Byzantin disparut avec les deux chevaux et les trésors que la jeune Arabe avait dérobés à son père. Dans sa fuite, il fut arrêté par des brigands et délivré par Digénis. Abandonnant le jeune homme à la garde de ses palikares, Akritas continue sa route et trouve la désolée jeune fille au bord de la fontaine. Il la rassure, s'assied auprès d'elle, et, comme Thésée auprès d'Ariadne, écoute le récit de ses aventures. Puis il conçoit le généreux dessein de la ramener auprès du volage fiancé. « En chemin, raconte le héros, un criminel désir s'alluma en moi. Je chassai d'abord ces pensées d'incontinence afin de pouvoir

éviter le péché; mais il est évidemment impossible à la flamme d'épargner l'herbe. J'étais tout entier la proie d'un feu ardent. L'amour ne cessait de croître en moi et se glissait par tous mes membres dans mes sens. Enfin, grâce à l'intervention de Satan et à la négligence de mon âme, malgré toute la résistance que m'opposa la jeune fille, me conjurant au nom de Dieu et par les prières de ses parens, un acte des plus coupables fut consommé, et la route fut souillée d'un crime. » Il remit la pauvre fille aux mains de son amant, auquel il raconta comment il l'avait retrouvée, « passant sous silence ce qu'il ne fallait pas dire, afin que le jeune homme n'y cherchât point une occasion de scandale. » Il lui donna force bons conseils, l'engageant à ne jamais abandonner la jouvencelle et à la prendre pour femme suivant sa promesse; mais Akritas sentait bien qu'il n'avait pas imité en cette occasion la continence de Scipion l'Africain. « Accablé sous le poids de son péché, la conscience bourrelée de remords, il se blâmait lui-même de sa coupable action. »

Il retourna cependant auprès de sa bien-aimée, et n'en continua pas moins à goûter auprès d'elle la félicité la plus complète. Il avait établi sa tente dans une vallée ravissante; les eaux gazouillantes, le parfum des fleurs, tout y invitait à l'amour. La belle Eudocie secouait sur lui l'eau de rose, et le héros, prenant sa lyre, accompagnait les chants de la jeune femme. Ces gracieuses descriptions sont coupées par le récit de ses exploits : il tue un lion qui sortait d'un marécage pour dévorer la jeune fille; il extermine un dragon à trois têtes qui avait pris la forme d'un beau jeune homme pour lui faire violence; il détruit 300 apélates qui étaient venus pour l'enlever. Enfin apparaît sur la scène un personnage singulier, une reine de brigands, l'héroïne Maximo : elle descend, assure le poète, des Amazones qu'Alexandre le Grand avait amenées avec lui du pays des brahmanes. Elle veut traverser l'Euphrate pour attaquer Digénis : « C'est aux hommes à prévenir les femmes, » dit courtoisement le héros, et, passant le fleuve, il engage le combat. D'un coup de sabre, il décapite le coursier de l'Amazone : celle-ci roule à terre, elle demande la vie et sa revanche pour le lendemain. A la seconde rencontre, elle est encore vaincue. Alors elle déclare à Digénis qu'elle avait fait vœu de conserver sa virginité jusqu'au jour où elle aurait rencontré un homme plus vaillant qu'elle. Cet homme, c'est Digénis, elle veut lui appartenir par le droit de la guerre. Akritas invoque la sainteté du mariage, le souvenir de son épouse légitime « dont, ajoute-t-il avec peu de sincérité, il n'a jamais osé mépriser l'amour. » A la fin, le diable le poussant encore une fois, il se rend aux désirs de Maximo.

Le huitième livre est consacré à la description du magnifique palais que le héros se fait bâtir au bord de l'Euphrate et aux splen-

deurs de sa vie princière. La terreur de son nom se répand au loin. Les Sarrasins n'osent approcher des frontières gardées par lui. Les apélates, domptés et disciplinés par sa volonté de fer, deviennent les plus fidèles défenseurs de la monarchie. Le grand empereur Nicéphore Phocas lui envoie chaque année de riches présens. Rien n'égalait la réputation de Digénis Akritas, « l'orgueil des empereurs, la gloire des Grecs, l'élite des braves, l'audacieux gardien des limites, le type de la sagesse, l'honneur des vertus, le généreux distributeur de largesses, le pacificateur de la Romanie. » Il ensevelit successivement son père et sa mère. Enfin son tour vient : il est atteint d'une maladie mortelle. On fait venir des pays lointains d'illustres médecins : leurs remèdes sont inutiles, ils ne peuvent que lui prédire sa mort prochaine. Alors il les fait chasser de son palais. Il appelle sa bien-aimée et commence, dit le poète, « le récit complet de ses aventures. » Si ce récit, qui par endroits devait être une confession, fut réellement complet, nous l'ignorons, car ici commence la lacune du dixième livre. D'après le poème, Digénis mourut en sa trente-troisième année : d'autres traditions le font vivre plusieurs vies d'homme. L'argument du dixième livre donne à entendre que sa bien-aimée ne lui survécut pas; mais le poème mutilé ne dit rien de la manière dont elle mourut. Les *tragoudia* ou cantilènes sont plus explicites.

Parmi les *tragoudia* qui se rattachent au cycle de Digénis Akritas, les suivantes surtout méritent d'être connues. Souvent elles s'écartent essentiellement de la donnée du poème, les noms des personnages ne sont pas toujours les mêmes, la filiation et les degrés de parenté sont autrement indiqués, le héros lui-même porte quelquefois un autre nom.

La première et la plus connue de ces cantilènes est intitulée *le Fils d'Andronic*. Les Arabes ont fait une irruption et enlevé la femme d'Andronic. Dans la prison de l'émir, elle donne le jour à un fils, qui est un héros. « A un an, il saisit l'épée, à deux ans la lance, et quand il marcha sur trois ans, on le tint pour palikare. Il sort, il devient fameux. Il ne craint personne, ni Pierre Phocas, ni Nicéphore, ni Petrachilos, qui fait trembler la terre et le monde, et, si la guerre est juste, il ne redoute pas même Constantin. » Il part sur son cheval moreau et trouve des Sarrasins qui s'exerçaient à sauter. Il les provoque. « Les sauts que vous faites, vous autres, des femmes enceintes les font. Liez-moi les mains derrière le dos avec une chaîne trois fois redoublée, cousez mes paupières avec un fil trois fois redoublé, mettez sur mes épaules une masse de plomb de trois quintaux, attachez à mes pieds deux entraves de fer, et vous verrez comme sautent les palikares grecs. » On fait ce qu'il désire, mais le voilà qui brise tous ces liens, franchit neuf coursiers d'un

seul bond et retombe à cheval sur le sien. Puis il va à la recherche de son père. Sa mère lui a dit à quel signe il distinguera, parmi toutes les autres, la tente paternelle. Peu s'en faut qu'un combat ne s'engage entre le père et le fils; mais Andronic reconnaît son sang et, levant au ciel ses yeux baignés de larmes : « Je te glorifie, Dieu de douceur, deux et trois fois. J'étais l'épervier solitaire et maintenant nous voici deux éperviers. » Cette chanson, comme on le voit, fait du jeune héros le fils d'Andronic, dont la femme aurait été enlevée; dans le poème au contraire, il n'est que le petit-fils d'Andronic Doucas, et c'est la fille de celui-ci qui est enlevée par l'émir d'Édesse.

L'enlèvement d'Eudocie par Digénis est une chanson qui s'accorde mieux que la précédente avec les données du poème. Digénis est amoureux d'une jeune fille « aux yeux noircis de *khol.* » Il charge un de ses amis d'aller la demander pour lui en mariage. La coutume nationale exigeait en effet, alors comme aujourd'hui, que l'union fût négociée par un tiers. La mère de la jeune fille a fait cette réponse : « La mère de Digénis est Sarrasine, son père est Juif, et lui, c'est un aventurier. Je ne veux point de lui pour gendre. » Quand cette réponse est transmise au prétendant, il monte à cheval et court au palais de la jeune fille. En chemin, il coupe un sapin, taille dedans un violon et, sous les fenêtres de la bien-aimée, se met à en jouer si mélodieusement que les oiseaux du ciel l'accompagnent. Alors, comme dans le poème, Eudocie se met à la fenêtre et Digénis en profite pour l'enlever. On se lance à sa poursuite; il s'arrête pour faire tête à ses ennemis et fait asseoir la jeune fille sur un bloc de rocher. Un dragon en sort : Digénis lui assène un coup de poing qui lui déforme la mâchoire et lui dit : « Veille, dragon, veille sur ma maîtresse. » Il extermine les assaillans et, moins respectueux que dans le poème du sang de la jeune fille, tranche la tête à sa belle-mère. Le beau-père consent au mariage et offre une dot; mais Digénis, toujours généreux, répond : « Sans dot je la voulais, sans dot je la prends. »

Cette inimitié de la belle-mère contre son gendre Digénis, inimitié dont ne parle pas notre poème, doit avoir eu quelque réalité, car elle a vivement frappé l'imagination populaire. Dans *la Chevauchée funèbre,* la mère d'Eudocie ne peut se consoler d'avoir marié sa fille en pays étranger. Ce sont ses fils qui lui en ont donné le conseil, mais maintenant ils sont tous morts. Dans son ardent désir de revoir sa fille, elle s'en va pleurer sur les tombeaux des neuf frères; sur la tombe de Constantin surtout, qui a le plus contribué au mariage, elle s'arrache les cheveux : « Lève-toi, mon cher Constantin, je veux mon Eudocie. Tu m'as donné Dieu et les saints martyrs pour garans d'aller me la chercher, joie ou chagrin que j'aie, trois fois en été et trois fois en hiver. » — « La malédiction de sa

mère fit sortir Constantin du cercueil : la pierre sépulcrale devint un cheval, la terre devint une selle, ses beaux cheveux blonds devinrent une bride, le ver du tombeau devint Constantin. » Il court chez Eudocie et la ramène avec lui sur son cheval. Sur le chemin qu'ils parcourent, les petits oiseaux se mettent à chanter : « Comment se fait-il que les vivans marchent avec les morts? » Eudocie commence à s'effrayer. Son frère la rassure; mais sur le seuil de la maison paternelle, il disparaît. Eudocie tombe dans les bras de sa mère : cet embrassement est le dernier, et, mortes, « on les ensevelit dans la terre où l'araignée file sa toile. » Comme le remarque M. Legrand, il existe en langue grecque plusieurs versions de cette chanson : on en a recueilli chez les Albanais et chez les Serbes; M. Dozon vient d'en publier un texte bulgare. Enfin tout le monde connaît la ballade allemande : *les Morts vont vite.*

Le poème ne nous a pas dit précisément pourquoi meurt Akritas. Les chansons populaires en savent plus long. Deux cantilènes, l'une de l'île de Chypre, l'autre de Trébizonde, racontent comment Akritas fut provoqué en combat singulier par Charon, c'est-à-dire par la Mort. Il accepte, et dit : « Si je suis vaincu, Charon, prends mon âme; mais si je suis vainqueur, Charon, donne-moi la vie. » Ils se prennent par la main et ils descendent dans la lice. « Là où Charon le prit, le sang jaillit; mais là où Digénis le saisit, il lui broya les os. Ils luttèrent et combattirent pendant trois jours et trois nuits. Digénis vainquit Charon. » Ainsi le chevalier byzantin a triomphé même de la Mort ; mais Dieu en personne intervient et reproche à Charon de s'amuser à combattre au lieu de prendre les âmes. « Et Charon se transforma en un aigle doré : il se plaça sur la tête de Digénis, et il la creusa avec ses ongles pour lui arracher l'âme. Et Digénis agonise en un palais de fer, sur un lit de fer, sous des couvertures de fer. » Telle est la chanson chypriote; dans celle de Trébizonde, il est dit au contraire que « Digénis lutta, lutta, — et Charon ne fut pas vaincu. » Le résultat est le même : dans les deux *tragoudia,* comme dans le poème, l'invincible est dompté par la Mort.

Une dernière chanson semble combler la lacune du dixième livre, qui nous laisse au moment où Digénis fait approcher sa femme de son lit de mort. Alors, dit la chanson, « il presse les deux mains de la bien-aimée, lui donne mille baisers et l'étouffe dans un étroit embrassement. » M. Triantaphyllidis, l'auteur du drame des *Fugitifs,* publié à Athènes en 1870, rapporte également dans sa préface une tradition d'après laquelle Digénis aurait étouffé sa femme entre ses bras pour ne pas l'abandonner vivante à ses ennemis.

On voit que la gloire d'Akritas s'était répandue au loin, puisqu'on retrouve des cantilènes en son honneur dans presque tout l'Orient

byzantin, de la Mer-Noire à l'île de Chypre. Elle a même dépassé les limites de l'empire grec. Dans un manuscrit en langue slavonne-russe du XIVe ou du XVe siècle (ce même manuscrit qui renfermait la célèbre *Chanson d'Igor* et qui a péri dans l'incendie de Moscou en 1812) se trouvait un poème intitulé *Vie et gestes de Dévgéni Akrita*. Karamzine en a publié quelques fragmens. En outre, M. Pypine a rencontré dans un manuscrit russe du XVIIe siècle le texte mutilé d'une chanson en honneur de ce héros. M. Vessélovski, dans un des derniers numéros du *Messager d'Europe*, à un moment où il avait connaissance des indications de M. Johannidis sur le poème de Trébizonde, mais non du poème lui-même, a entrepris une étude comparée des chansons en langue russe et en langue grecque sur Digénis Akritas. Les deux manuscrits slavons, à part quelques variantes, semblent avoir reproduit la même donnée, mais ils présentent d'importantes différences avec le poème byzantin. On y voit notamment Digénis hésiter d'abord entre Maximo et la fille du stratége, qui, elle aussi, est une héroïne célèbre; mais il finit par épouser Eudocie.

Le cycle de Digénis Akritas, grâce à des traductions en langue slavonne, ne fut donc pas inconnu des lettrés de l'ancienne Russie. Il y a plus : leur peuple même, par je ne sais quelle infiltration de légendes, semble avoir entendu parler du héros grec. Dans des contes et des chansons russes, qu'analyse M. Vessélovski, il est question d'un certain *Anika*, originaire d'*Evless*. Faut-il reconnaître ici notre Akritas, né dans le palais d'Édesse? ou bien Anika est-il purement Russe? M. Vessélovski dit qu'on montre son tombeau dans la vieille Moscovie, près de Vologda, et que sur cette tombe maudite chaque passant est tenu de jeter une pierre. Si Anika est Akritas, il faut que le souvenir de celui-ci se soit bien déformé et perverti. Anika en effet est un brigand, un impie, qui détruit les églises, outrage les images, massacre le peuple chrétien. Il se met en route dans le dessein de couronner ses crimes par la profanation de Jérusalem. Sur son chemin, il rencontre un champion étrange : il a une tête d'homme, un corps de bête fauve, des pieds de cheval. L'inconnu décline son nom; il s'appelle la Mort. Anika essaie de payer d'audace; il menace son ennemi de le broyer avec sa massue et de le fouler aux pieds. « J'ai fauché bien d'autres héros, répond froidement la Mort, et toi aussi je te faucherai. » L'audace du brigand s'évanouit; il demande grâce, offre un trésor pour se racheter, implore un délai d'un an, d'un mois, d'un jour. La Mort inexorable avec une scie invisible lui tranche les os et les veines. Le souvenir d'Akritas, non plus d'un brigand, mais de celui que le poème de Trébizonde appelle *le type de la sagesse*, se retrouve encore dans un conte russe, où la Mort lutte contre un guerrier. Elle

lui adresse ces paroles calmes et terribles, bien propres à décourager tout adversaire : « Depuis Adam jusqu'à maintenant, tout ce qui a vécu de tsars et de princes, de voiévodes et de petites gens, de femmes, de jeunes filles et d'enfans, j'ai tout pris. Samson n'était-il pas un héros? sa force n'était-elle pas énorme? Il avait osé dire : « S'il y avait un anneau fixé dans la terre, je pourrais soulever la terre. » Et cependant je l'ai pris. Et Alexandre, le tsar de Macédoine, n'était-il pas un brave et hardi compagnon? Et le tsar David n'était-il pas un prophète qui pouvait prédire l'avenir? Et le tsar Salomon n'était-il pas savant et avisé? *Et Akir* (Akritas), *dans le royaume d'Alep, n'était-il pas un homme sage? Plus sage que lui ne se rencontra jamais sous la lumière du soleil.* Et cependant il n'a pas osé disputer avec moi, et je l'ai pris! »

III.

Revenons au poème grec et aux *tragoudia*. Entre ce poème et ces chansons, il y a une différence radicale. Celles-ci sont des productions vraiment populaires, celui-là est une œuvre de lettré. Si nous ignorons le nom de l'écrivain qui le composa à tête reposée dans le silence du cabinet, nous savons du moins à quelle époque il a vécu; il fut le contemporain, l'ami, le confident de son héros. « Le poète, est-il dit à la fin du cinquième livre, tient de la bouche même de l'illustre Basile Digénis Akritas les détails des sixième et septième livres. » Bien que le manuscrit unique de Trébizonde soit du XVIe siècle, le poème fut certainement composé à la fin du Xe. Au contraire les chansons, après s'être transmises de bouche en bouche pendant neuf cents ans, ne furent recueillies et écrites pour la première fois qu'en notre siècle. Que d'altérations n'ont pas dû subir, dans ce milieu ignorant et passionné, les faits primitifs? Le poème dès le début s'est trouvé fixé et arrêté par l'écriture, mais les chansons, d'âge en âge, de pays en pays, n'ont cessé de se transformer au gré de la fantaisie populaire, et comme elles tenaient de près au peuple, cette source toujours vivante de poésie, ce foyer toujours ardent de création, elles n'ont cessé, en s'éloignant des données rigoureuses de l'histoire, de se développer chaque jour davantage dans le sens épique. Akritas n'a cessé de grandir dans l'imagination des masses et d'y prendre les proportions colossales d'un héros national, personnification de la race grecque tout entière, en lutte contre l'islam.

Tout annonce que notre poème est bien une œuvre de lettré, une épopée en quelque sorte artificielle. Les éditeurs signalent plusieurs vers qui sont des imitations presque littérales d'Homère, ceux-ci, entre autres, qui rappellent un passage de l'*Iliade :*

« Quel serait l'homme capable de dire et d'exposer tout ce qui se passa dans cette fête? Eût-il un cœur de fer, eût-il dix bouches, eût-il dix langues, une voix puissante, une poitrine de fer! » Ici une citation de Pindare, ailleurs une allusion aux fabuleux exploits d'Achille, d'Hector ou d'Alexandre le Grand. Lorsque l'émir d'Édesse entreprend de convertir sa vieille mère, il reproduit le mot du Christ : « à quoi sert de gagner le monde, si l'on vient à perdre son âme? » Il lui récite un symbole des apôtres, qui est rigoureusement conforme à l'orthodoxie : on voit que le poète a dû suivre un catéchisme de persévérance. D'ailleurs il est aussi versé dans la mythologie profane que dans les histoires bibliques; il y a presque de l'érudition dans la description qu'il nous fait des peintures dont Akritas embellit son palais de l'Euphrate. Elles représentent toutes les péripéties de l'histoire de Samson avec Dalila et les Philistins, de David avec Goliath et Saül, « ainsi que les autres événemens importans du *Livre des Rois.* »

Bien que le poète ait la prétention d'écrire la biographie de Digénis Akritas, et que par exemple il calcule à une livre près le montant de ses revenus annuels, il est assez visible qu'il a mêlé aux faits réels des traits de pure imagination, empruntés soit à la légende même de Digénis, soit à ses propres lectures, aux épopées antérieures; mais avec son éducation de lettré byzantin, il ne pouvait manquer d'affaiblir tous les traits épiques qui se présenteraient à sa mémoire. Ainsi les rapts de femmes lui étaient imposés à la fois par ses modèles et par son sujet. Rien n'est plus commun dans les anciennes épopées, et rien n'était plus ordinaire au xe siècle dans la vie des pays frontières. Dans notre poème, il s'en rencontre jusqu'à trois exemples : l'enlèvement de l'*admirable jouvencelle* par l'émir, celui d'Eudocie par Digénis, celui de la jeune Arabe par le fils d'Antiochus. Ces faits ne demandaient ni à être expliqués, ni à être adoucis : ils sont une conséquence naturelle de la guerre asiatique. Mais le poète a été trop bien élevé : il souffre de voir violer ainsi le quatrième commandement du Décalogue qui prescrit le respect des parens; ce défenseur de la famille trouve un biais pour concilier le droit canon et le droit héroïque. Le rapt a bien lieu, et plus d'une tête est cassée parmi ceux qui poursuivent les fugitifs; mais le ravisseur finit toujours par faire à ses beaux-parens toutes les soumissions désirables et ceux-ci en viennent toujours à se dire que le ciel ne pouvait leur envoyer un meilleur gendre.

Une autre donnée qui se retrouve dans la plupart des épopées, ce sont les infractions du héros à la chasteté ou à la foi conjugale. Elles ont quelquefois un sens mythique : telles sont les infidélités de Jupiter; mais dans aucun cas, Homère ni Hésiode ne songent à se formaliser de ces peccadilles. Il n'en est pas de même chez

l'Akritas du poème. Ce n'est pas qu'il soit exemplaire : il viole une pauvre fille qui s'était mise sous sa protection, il s'unit à Maximo, l'amazone des apélates; mais ce qui le distingue de tous les dompteurs de monstres qui se sont laissé dompter par l'amour, c'est la façon bizarre dont il exprime ses remords. Il gémit sur ses péchés, il a honte de ses « criminels désirs » et de ses coupables défaillances; après qu'il s'est conduit comme un soudard, il a des repentirs de séminariste.

Où l'on retrouve encore les préoccupations du lettré, c'est lorsqu'il met son héros pendant trois années entre les mains d'un professeur de belles-lettres. Les chansons vraiment populaires n'exigent pas tant de savoir chez un porteur de massue : il leur suffit qu'il puisse lire le livre qui « traite de sa vie et de sa mort. » La rédaction des *tragoudia* est toujours sobre, énergique, pittoresque. Celle du poème comporte des développemens de rhétorique, de longues descriptions de jardins merveilleux comme ceux d'Armide ou ceux des *Mille et une Nuits*, des invocations à l'amour et au printemps. Les personnages y sont prolixes et émaillent leurs discours de citations des bons auteurs. Malgré sa pruderie, l'auteur multiplie les peintures voluptueuses : la moitié de l'action se passe en épanchemens amoureux. La vraie poésie épique est plus chaste et plus sévère. Les hésitations du poète byzantin, lorsqu'il entame le récit de quelque exploit surhumain, sont risibles. Quand Akritas raconte qu'il a vaincu 300 apélates ou assommé un lion d'un coup de poing, il lui prend des scrupules de vraisemblance. Il s'interrompt pour dire : « Je rougis de raconter ces choses-là, mes chers amis, de peur que vous ne croyiez que je me vante, car l'homme qui raconte ses exploits est considéré comme un vaniteux par ceux qui l'entendent. » Ces précautions oratoires ont pour effet de détruire l'espèce d'illusion épique qui nous permet d'assister sans protestation aux exploits les plus étonnans des demi-dieux. Quand un écrivain se montre à la fois hyperbolique et discuteur, lorsqu'il doute lui-même de ses fictions et qu'il marchande notre crédulité, il peut bien arriver à l'exagération la plus absurde, il ne s'élève pas jusqu'à l'épopée.

On voit par là combien l'œuvre d'un lettré diffère des chansons vraiment populaires, nées du fécond éveil des masses. Dans les traditions déjà formées sur Akritas, notre poète byzantin avait trouvé les élémens d'une Digénide; mais il n'y a puisé que timidement et n'a pas osé présenter au public délicat de Constantinople les hardies inventions des hommes de la frontière. Son œuvre, sorte de compromis entre la grandiose épopée des Orientaux et le réalisme byzantin, n'en est pas moins infiniment curieuse. Nous y voyons comment cette poésie en fusion, cette lave enflammée jaillie de l'imagination populaire, s'est refroidie entre les mains d'un

rhapsode de salon, d'un Homère sans génie. Sur les colossales créations des marches helléniques, l'esprit académique, la froide culture des écoles a laissé sa marque. L'auteur des *Exploits de Digénis Akritas* a traité cette poésie demi-barbare, mais inspirée, comme nos littérateurs corrects du XVIIIe siècle ont traité les fières conceptions de Shakspeare. Notre poète est une sorte de Ducis byzantin. Sachons-lui gré du moins d'avoir sauvé en les rédigeant maintes traditions qui sans lui seraient aujourd'hui perdues. Il n'est sans doute pas le seul qui se soit livré à un pareil travail : il a dû avoir des imitateurs, peut-être des rivaux, puisque le Digénis en langue russe, qui a dû être traduit du grec, diffère notablement du sien.

L'importance du rôle historique qui échut à Akritas sur la frontière asiatique de l'empire est attestée par le long souvenir qu'il a laissé après lui. Sur les bords du Pont-Euxin, le peuple s'attend à le voir surgir de sa tombe, armé de sa terrible massue, épouvantant de son cri de guerre l'Asie musulmane. Ne fut-il pas le dernier représentant de la nationalité hellénique? Sa mort précéda de si peu l'invasion turque! A peine était-il couché dans le tombeau que les barbares envahirent les provinces qu'il avait si longtemps protégées et vinrent fouler sa cendre. On se plaît à attribuer à Digénis la fondation de plusieurs forteresses, après lui impuissantes contre les infidèles. Près de Trébizonde, on montre son tombeau, et les mères, assure M. Joannidis, y portent leurs nouveau-nés pour les préserver du mauvais œil. Dans l'île de Chypre, le peuple chante les exploits d'Akritas et retrouve partout son souvenir : dans un village de l'île, on voit deux colonnes qu'il appelle « les massues de Digénis; » une statue gigantesque, retrouvée dans les ruines d'un temple païen, a passé pour être celle du titan byzantin. Les races étrangères, les nations ennemies ont appris du peuple grec à le connaître. Firdousi, l'auteur de l'épopée persane, ne nomme qu'un seul des généraux romains : c'est le *pehlevan* ou gardien des frontières *Farfourious*, dont la valeur arrête un moment les succès des Persans. Les Ottomans, dont le premier domaine fut précisément la province qui avait été le théâtre des exploits d'Akritas, se souviennent d'un certain *Akratès*, général de l'empereur Héraclius, qui lutta corps à corps avec leur héros national, Sadji Batthal. Le renom de sa sagesse est arrivé jusque dans les campagnes russes, où il est devenu *Akir*. Sur cette grande réputation populaire, l'histoire positive n'a-t-elle donc rien à nous apprendre?

Akritas, héros d'épopée, est bien un personnage historique. Les monumens byzantins permettent de contrôler les récits du poème de Trébizonde, et à leur tour reçoivent de lui une vive lumière. Dans la savante introduction que les éditeurs de la *Digénide* ont mise en tête de leur publication, se trouvent réunis tous les textes

qui se rapportent au héros ou à sa famille. On y voit quelle fut la grandeur de cette maison des Doucas, à laquelle il était allié par sa mère et par sa femme, et qui, rattachant ses origines à Constantin le Grand, a donné à la monarchie tant d'illustres généraux et jusqu'à des empereurs. On y apprend quel homme était Andronic Doucas, l'aïeul de Digénis, et son oncle Constantin qui, en 913, osa pénétrer à main armée dans Byzance pour y détrôner Constantin Porphyrogénète et s'emparer de la couronne. Quant au père de Digénis, l'émir d'Édesse, il n'était réellement pas de race arabe. Il était fils de Chrysochir, le chef de ces fameux Pauliciens, manichéens et briseurs d'images, les albigeois de l'Anatolie, qui, poussés à bout par la persécution, ravagèrent l'Orient et firent trembler Constantinople. Chrysochir avait épousé la fille d'un chef arabe; lorsqu'il fut tué en 873 dans une bataille contre les Byzantins, Mousour, le fils qu'il laissait après lui, fut élevé par sa mère et ses oncles musulmans dans la loi de Mahomet, et se distingua dans les expéditions contre les Grecs. Il changeait de religion sans trop de difficulté, car, fils d'un manichéen, émir musulman, il devient ensuite chrétien par amour. Digénis Akritas, sous le nom que lui donne le poème, est absolument inconnu dans les sources byzantines, à part un poème du XIIe siècle; mais MM. Sathas et Legrand démontrent clairement que leur héros avait un autre nom. Ni Digénis, ni Akritas, ne sont des noms de famille : c'est plutôt un sobriquet suivi d'un nom de guerre. Le « gardien des frontières » s'appelait Panthérios : c'est ce mot qui, grâce à des corruptions successives, est devenu *Porphyre* dans une chanson de Trébizonde, *Farfourious* dans le poème persan, et même *Pamphile* dans une chronique byzantine. Après avoir retrouvé sa véritable appellation, il devenait facile de reconstituer son histoire. Les chroniqueurs nous apprennent que Panthérios fut nommé par son parent Romain Lécapène « domestique des écoles d'Orient, » c'est-à-dire généralissime de toutes les légions d'Asie. C'est lui qui en 941 contribua efficacement à la défaite de 40,000 Russes qui étaient venus par mer assiéger Constantinople : Nestor, le chroniqueur de Kief, s'est souvenu du « domestique Panthir » et de ses troupes d'Orient. C'est lui qui très probablement fit en 944 le siége d'Édesse et obligea l'émir à livrer une image miraculeuse du Sauveur; mais à la chute de Romain Lécapène, le premier acte de son successeur, Constantin Porphyrogénète, fut de signer la destitution de Panthérios : il ne pouvait lui pardonner d'être le neveu favori de ce Constantin Doucas qui avait voulu lui enlever sa couronne. L'inimitié du Porphyrogénète eut des conséquences plus fâcheuses pour la gloire du héros : ce prince, qui rédigea ou fit rédiger un grand nombre d'ouvrages d'histoire, imprima à ces ravaux une direction conforme à ses intérêts et à ses passions.

On y vanta ses amis, on y dénigra ses ennemis, on chercha à les faire oublier. Le nom de Panthérios est un de ceux autour desquels les écrivains officiels semblent s'être étudiés à faire le silence. Dans le récit du siége d'Édesse ou de la défaite des Russes, on évita de le nommer. C'est Nestor, l'historien des vaincus, qui a sauvé de l'oubli le *domestique Panthir*. Quelque rares que soient les indications des chroniqueurs, elles expliquent cependant certains passages du poème et des *tragoudia*. Panthérios, disent les historiens, fut en faveur sous Lécapène, en disgrâce sous Constantin : l'un le nomme généralissime, l'autre le destitue. Or le poème ne nous montre-t-il pas Romain Lécapène faisant visite à Digénis sur les bords de l'Euphrate et le comblant d'honneurs? Au contraire la chanson sur *le fils d'Andronic* prête à son héros un langage menaçant pour le Porphyrogénète : « et si la guerre est juste, il ne redoute pas même Constantin. »

Le poème nous dit que Romain se rendit avec une faible escorte sur les terres de Digénis et de ses *akrites :* or un document officiel du temps, le *Livre des cérémonies*, montre que telle était la coutume; le prince était tenu de se livrer à la bonne foi de ses stratiotes comme un roi capétien à celle de ses barons. Les apélates du poème nous représentent exactement ces klephtes qui infestaient à cette époque tant de provinces de l'empire grec et qui plus tard ne devaient pas épargner celles de l'empire turc. Les mœurs militaires du temps y sont assez fidèlement rendues. Il y avait moins de différence qu'on ne le croit généralement entre la chevalerie d'Occident et celle d'Orient. Les chroniques byzantines relatent nombre de combats singuliers : de braves empereurs, avec leurs brodequins rouges et leur manteau de pourpre, s'exposaient comme leurs derniers soldats, et un certain point d'honneur n'était pas inconnu aux Byzantins.

Le poème, qui est un document contemporain, renferme plus de traits historiques que les chansons, mais les chansons présentent plus de traits épiques que le poème. C'est dans les *tragoudia* qu'éclate surtout la parenté qui unit le cycle d'Akritas avec les grandes épopées de la Grèce antique, de l'Asie, de la Scandinavie, de l'Occident. Les fictions héroïques, chez presque toutes les nations de notre race, semblent avoir une origine commune, et même il faut croire qu'elles ne sont pas le patrimoine exclusif des peuples indo-européens. Si l'on cherche à quelle famille poétique se rattache le cycle d'Akritas, on trouve que c'est avec le cycle également hellénique d'Héraklès qu'il offre le plus de rapports. Akritas n'est-il pas, comme le fils d'Alcmène, la vivante personnification de la force grecque? M. Sakellarios, dans ses *Cypriaca*, l'appelle « un Hercule chypriote. » On retrouve chez Digénis nombre de traits légendaires

qui semblent empruntés à son divin prototype. Comme lui, il apparaît doué d'une énergie précoce. Il a son activité sans trêve : il a même quelques-uns des défauts qu'Euripide a livrés en risée aux Athéniens. Dans une des chansons, on lui prête une gloutonnerie tout herculéenne; à cinq jours, il engloutit une fournée de pains. Il est, comme Héraklès, de caractère fantasque et redoutable; il fait peur à ses amis comme à ses ennemis; dans le poème, il assomme d'un coup de poing un de ses cuisiniers. Akritas, comme l'amant d'Omphale, est faible aux attraits féminins. Dans l'énumération de ses exploits, on retrouve presque la série des « douze travaux. » Il guerroie, lui aussi, contre des Amazones, et use avec elles des droits de la guerre. Il combat sans relâche les monstres et les brigands, il est obligé de disputer sa maîtresse aux apélates, sorte de centaures qui chevauchent sans cesse par les montagnes, et qui semblent possédés comme ceux de la fable d'instincts lubriques et violens. Enfin, dernier trait d'analogie, Akritas lutte corps à corps avec Charon, comme Hercule avec la Mort dans la tragédie d'*Alceste*.

Après le cycle héracléen, c'est avec les épopées orientales, les traditions des peuples, que le *gardien des frontières* eut mission de combattre à cette époque, que les légendes sur Akritas offrent le plus de rapports. Celles de la Perse furent seulement coordonnées par Firdousi dans le *Shah-Named*; elles devaient cependant, sous forme de cantilènes isolées, courir l'Asie antérieure. Avec les Sarrasins, conquérans de l'Euphrate, les légendes du désert, celles qui avaient inspiré les grands poètes arabes du VIe et du VIIe siècle, firent leur apparition sur la terre hellénique. Il est à remarquer que les héros de plusieurs épopées orientales sont nés comme Akritas de deux races différentes. Sorhab, le guerrier au corps de fer, est fils de Rustem l'Iranien et d'une princesse touranienne; Antar est fils du guerrier arabe Schédad et d'une captive noire Zébiba. Akritas, pour son début, ne se contente pas de tuer les bêtes sauvages, il les déchire de ses mains nues. De même le premier exploit d'Antar est de disloquer un chien formidable. Samson, adolescent, prend un lion par les deux mâchoires et le déchire, « ainsi qu'il aurait fait d'un chevreau. » Les chansons grecques insistent sur la légende d'Akritas enchaîné, garrotté, et qui d'un seul effort recouvre sa liberté. C'est une donnée presque uniquement orientale : Samson, lié de cordes neuves, n'a qu'à étendre les bras, et les Philistins ont déjà mordu la poussière. Antar livre son premier combat, les jambes enchaînées par l'ordre du roi Moundhir. Il est probable que les traits de délicatesse chevaleresque, de respect pour les femmes, qu'on trouve semés dans le poème d'Akritas, parmi les traits de cruauté et de débauche, sont dus à l'influence des Arabes. Antar peut être opposé à tous les preux d'Orient et d'Occident, comme un modèle

de chevalerie, comme le miroir des amans héroïques. Ce Bédouin, ce demi-nègre, ne connaît pas la jalousie cruellement orientale d'Akritas. Il n'étouffe pas sa bien-aimée dans ses bras : il meurt en lui sauvant la vie. Tel est l'idéal d'héroïsme que se créait la poésie des Arabes avant et après Mahomet. Est-il étonnant que leur apparition sur la scène du monde ait renouvelé les traditions de bravoure et contribué peut-être à la naissance de la chevalerie?

Ce goût que manifeste Akritas pour la solitude, ses promenades sur le bord des fleuves, parmi la splendide végétation de la nature syrienne, sans autre compagnie que celle de la bien-aimée, rappellent la vie que, dans le poème hindou, Rama voulut mener au désert, seul avec sa femme Sita et son frère Lachmana. Le dragon, qui prend la forme d'un beau jeune homme pour essayer de séduire Eudocie, se retrouve non-seulement dans la *Genèse*, mais dans le *Ramayana*. La vertueuse Sita n'est-elle pas trompée par le démon Ravana, qui prend la figure d'une gazelle aux poils d'or? Bien d'autres traits épiques de la *Digénide* ou des chansons akritiques n'appartiennent en propre à aucune épopée. Akritas est un moment séparé de son épouse et ne la reconquiert qu'après avoir accompli maint exploit; mais la plupart des héros n'ont-ils pas été soumis à de telles épreuves? Presque tous ont dû courir après leur maîtresse enlevée par des ravisseurs, qui sont tantôt des centaures, comme dans le cycle d'Hercule, tantôt des *raksasas*, comme dans le *Ramayana*, tantôt les Arabes d'une tribu ennemie, comme dans le poème d'Antar, tantôt de méchans magiciens et enchanteurs, comme dans les romans d'Occident. Il est un trait fort épique, qui n'est pour ainsi dire qu'indiqué dans la *Digénide :* beaucoup de jeunes gens qui ont voulu courtiser Eudocie ont péri victimes de leur témérité. C'est son père, le terrible Andronic Doucas, qui leur a fait trancher la tête ou crever les yeux. Dans les manuscrits slaves analysés par M. Vessélovski, le mythe a pris un peu plus de consistance : c'est la fille même du stratége qui est une redoutable guerrière et qui ne trouve aucun héros assez fort; mais notre poète byzantin n'a pas osé offrir à ses lecteurs le type si connu de la vierge dangereuse. Il n'a pas osé faire d'une jeune personne de condition, d'une fille de son excellence le stratége, une de ces viragos orgueilleuses de leur force et de leur virginité sauvage, qui ne veulent appartenir qu'à l'homme qui les aura vaincues et qui mettent leur liberté comme enjeu de sa tête. En revanche, l'auteur nous a conservé dans Maximo un autre type d'héroïne, qui a ses analogues dans les amazones de la fable, dans les filles géantes des chansons russes; on le retrouve dans toutes les poésies des peuples danubiens. Dans le recueil de chants bulgares récemment publié par M. Dozon, nous voyons, entre autres, Boiana la Romaine, qui est devenue chef de palikares

et qui commande à « septante sergens : » nul parmi ces braves ne sait comme elle traverser un anneau avec la flèche d'acier et franchir d'un bond neuf sabres fichés en terre. Ces héroïnes sont si bien dans la tradition épique que même des épopées artificielles, comme celles de Virgile ou du Tasse, ont dû admettre le type de Camille, la vierge volsque, et de l'altière Clorinde, l'effroi des chevaliers chrétiens.

La donnée la plus hardie qui se rencontre dans les chansons akritiques, c'est la lutte de Digénis contre Charon. Sans doute plus d'un héros de l'Orient en est venu aux mains avec des êtres « qui ne sont pas de ce monde-ci ; » Jacob a lutté avec l'ange ; Rustem a vaincu le Dive blanc de la caverne ; Sisyphe, « le plus rusé des mortels, » est parvenu à enchaîner la Mort ; Hercule, plus d'une fois, a fait sentir le poids de son bras aux hôtes de l'enfer ; mais le trait qui manque à toutes ces fables, et qui fait l'originalité des chansons anatoliques, c'est que le héros se trouve aux prises, non avec un ennemi ordinaire, mais avec sa propre destinée, et que, fût-il victorieux, il faut qu'il succombe. Je crois qu'on ne rencontrera d'analogies avec cette tradition étrange que chez les peuples slaves. Dans le recueil de M. Dozon, le héros bulgare Stoïan lutte avec une dive ; il allait la vaincre lorsque les élémens se déchaînent, et Stoïan, enlevé par un ouragan, retombe fracassé sur une pointe de rocher. Nous avons vu la chanson moscovite sur Anika. D'autres *bylines* russes reproduisent, mais avec des circonstances différentes, ce motif essentiel : la lutte du *bogatyr* contre la fatalité.

Les fictions du cycle d'Akritas présenteraient avec les épopées étrangères bien d'autres rapprochemens. C'est ainsi que le personnage de Basile Panthérios, surnommé par les poètes Digénis Akritas, semble suspendu entre les régions nuageuses de l'épopée et le terrain solide de la réalité historique, tour à tour émule des Hercule, des Rustem et des Antar, ou membre de la sacro-sainte hiérarchie de Byzance, le premier fonctionnaire des *thèmes* anatoliques.

IV.

Le poème que viennent de publier MM. Sathas et Legrand est un monument fort important : la découverte de cette relique est un fait considérable dans l'histoire de l'hellénisme. L'écrivain qui composa cette *Digénide* manquait de souffle épique ; son œuvre nous révèle du moins comment un lettré byzantin du xe siècle comprenait l'épopée. Rédigé peu de temps après la mort d'Akritas, le poème peut être considéré comme une biographie presque fidèle d'un général grec dont le nom a retenti dans tout l'Orient et autour duquel les historiens officiels avaient fait le silence. Il complète et explique les chro-

nographes, il aide à faire connaître la civilisation et les mœurs du siècle des Porphyrogénètes. Il nous apprend quelle était la vie des frontières romaines et comment les idées chevaleresques et les institutions féodales s'y étaient développées. Il nous a conservé de magnifiques légendes que la tradition orale aurait pu négliger : il nous montre comment se maintenaient au sein des populations de l'Anatolie la flamme poétique et l'énergie créatrice, et comment dans leur vive imagination se reflétaient non-seulement les anciennes traditions de l'Hellade, mais encore les mythes de la Perse, de l'Inde et de l'Arabie. Au point de vue philologique, l'importance de ce poème n'est pas moins considérable : c'est le plus ancien monument jusqu'à présent connu de la langue vulgaire : on peut y saisir la transition du grec des écoles et de l'église au grec du peuple.

Les auteurs de cette publication sont déjà connus des amis de la littérature hellénique. M. Émile Legrand a édité de curieux débris du passé grec, contes et romans, chansons d'amour et d'aventures, poèmes de cour et de chevalerie. Ses travaux forment une véritable « collection de documens pour servir à l'histoire de la langue néo-hellénique. » M. Sathas, ancien étudiant en médecine de l'université d'Athènes, s'est consacré tout entier à la recherche des documens qui se rapportent au moyen âge grec. Son histoire de la littérature nationale depuis la chute de Constantinople jusqu'à la proclamation de l'indépendance, sa *Chronique de Galaxidi*, où sont racontées les tentatives sans nombre des Hellènes pour secouer le joug ottoman, avaient déjà attiré sur lui l'attention des savans. Il a édité en 1867 le poème de Coronaïos en l'honneur du capitaine d'*estradiots* Mercurios Bouas; c'est un document dont la place est marquée dans toute collection un peu complète des historiens de la France. Le capitaine Mercurios est un de ces chefs de soldats helléniques qui furent mêlés à toutes nos grandes guerres du XVIe siècle, comme mercenaires à la solde des rois et des républiques d'Occident. Il combattit contre nous à Fornoue, où il se vante d'avoir désarçonné Charles VIII; il combattit pour nous à Marignan avec François Ier et l'Alviane.

Il y a trois ans, M. Sathas entreprenait cette *Bibliotheca medii ævi* qui sera une des plus vastes collections qu'on ait encore consacrées depuis le XVIIe siècle à l'histoire de la Grèce pendant les siècles intermédiaires. Quatre volumes ont déjà paru : deux surtout nous intéressent plus particulièrement, puisqu'ils renferment des chroniques inédites sur l'île de Chypre pendant la domination de ses rois français. La renaissance de ces grandes études ne peut nous laisser indifférens. N'est-ce pas en France qu'on en a pris d'abord l'initiative? C'est à Paris qu'a été publiée au XVIIe siècle la grande

Byzantine du Louvre, que les éditions de Venise et de Bonn (1828-1855) se sont bornées à réimprimer. C'est un Français, Ducange, qui, par ses *Familles byzantines*, sa *Constantinople chrétienne*, son *Glossaire de la basse grécité*, ses éditions annotées de chronographes, a été comme le fondateur de cette branche de l'histoire. Le moyen âge hellénique en notre siècle a été trop dédaigné parce qu'il n'était pas assez connu : c'est par lui cependant que la Grèce antique, objet de nos enthousiasmes, se rejoint à la Grèce moderne, chère à nos philhellènes. Par les croisades, par l'empire latin de Constantinople, par la principauté française de Morée, par les royaumes français de Macédoine, de Chypre et d'Arménie, il est intimement lié à nos propres annales. Au XVIe siècle, c'est à cette Grèce byzantine que nous avons dû notre renaissance. N'est-il pas curieux d'ailleurs de savoir comment le seul survivant des grands peuples de l'antiquité a pu garder sa langue, se maintenir sur le sol natal pendant tant de siècles et contre tant d'ennemis? Les Grecs d'aujourd'hui commencent à comprendre tout ce qu'ils ont d'honneur à acquérir par cette reconstitution de leurs annales, et quel service ils rendront par là, non-seulement à la cause universelle des études classiques, mais à leur propre cause! L'indépendance est acquise, la liberté est fondée, il reste maintenant à rattacher le présent assuré au passé lointain. M. Sathas, qui entreprend pour la Grèce ce que Pertz a fait pour l'Allemagne en publiant ses *Monumenta historiæ germanicæ*, cite avec reconnaissance en tête de sa collection les noms des généreux citoyens qui ont voulu contribuer à l'édification d'un monument national. Bien que la chambre des députés vote annuellement des fonds pour cette publication, les Grecs savent que les finances du royaume sont limitées; ils tâchent d'y suppléer par l'initiative privée. C'est là un signe infaillible de virilité politique. Nous pouvons constater avec satisfaction que la France, toujours sympathique à la Grèce, ne s'est point abstenue. A Paris, non plus que dans son propre pays, les encouragemens n'ont pas manqué à M. Sathas. Si quelques-uns de ses travaux ont été honorés de divers prix par l'Académie d'Athènes, il a été trois fois couronné par notre « association pour le progrès des études grecques. » Le ministère français de l'instruction publique, comme le ministère hellénique, lui est venu en aide par ses souscriptions. La publication entreprise par M. Sathas, poursuivie sous nos yeux, sortie en partie de presses parisiennes, éditée par la librairie hellénique et orientale de Maisonneuve, a donc jusqu'à un certain point un caractère international, gréco-français, et c'est encore avec le concours d'un des nôtres qu'il nous donne aujourd'hui l'épopée du gardien de la frontière romaine, le bon chevalier Digénis Akritas.

ALFRED RAMBAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1875.

Si les vacances parlementaires qui viennent de commencer pour le soulagement de l'assemblée et pour le repos du pays devaient servir à remettre un peu d'ordre dans les idées en préparant une situation meilleure, elles ne seraient vraiment pas inutiles. Elles sont du moins venues fort à propos pour suspendre momentanément des luttes qui ne faisaient que s'envenimer, pour détourner ou pour ajourner des crises qu'on semblait se faire un jeu de provoquer en les redoutant. Le fait est que cette fin de session n'a point été brillante; elle s'est terminée à travers les incidens et les conflits, elle a été pénible, confuse, et l'assemblée s'est hâtée de se mettre à l'abri de l'expédient de la prorogation, comme si c'était encore pour elle le meilleur moyen de prolonger son existence. Sans doute le plus pressé, le plus essentiel a été fait. On a réussi à voter au pas de course, presque sans perdre haleine, un budget de plus de 2 milliards; on est arrivé, non sans effort et sans peine, à en finir avec deux des lois destinées à compléter l'organisation constitutionnelle, la loi sur les pouvoirs publics et la loi sur le sénat. On a eu l'air par instans de soulever bien d'autres questions, qu'on s'est empressé aussitôt d'écarter; on a prodigué les défis, la mauvaise humeur, et en définitive, par le tour qu'elles ont pris, par les incohérences invétérées qu'elles ont dévoilées, les dernières discussions n'ont eu d'autre résultat que de laisser un certain désordre, d'indéfinissables malaises d'opinion, une sorte de poids sur les esprits. Elles n'ont rien éclairci, rien décidé, rien précisé, et si le pays attendait ces dernières manifestations parlementaires pour être fixé, pour savoir à quoi s'en tenir, il en est peut-être pour une déception de plus; il est réduit encore une fois à ne chercher une direction qu'en lui-même faute de la trouver ailleurs, à se réfugier dans cette sceptique indifférence qu'on lui reproche comme si on ne lui en donnait pas le prétexte, à se faire une politique avec sa

sagesse un peu désabusée et ses habitudes de travail. C'est pour le moment le plus clair de ce chapitre d'histoire parlementaire qui vient de se clore le 4 août, en attendant le chapitre nouveau qui s'ouvrira le 4 novembre pour finir le jour où il plaira à l'assemblée de déclarer que l'heure est venue pour le pays d'éprouver les institutions régulières qui lui ont été données.

Non, assurément le mal de la France aujourd'hui ne vient point de la France elle-même. On l'a vu plus d'une fois depuis quatre ans, et on le voit tous les jours; la France est la nation la plus facile à conduire. Elle n'a ni exigences ni passions factieuses, elle ne demande qu'à respirer, à vivre et à travailler dans la paix intérieure comme dans la paix extérieure. Elle a déployé assez de courageuse activité pour réparer ce qu'il y avait de moins irréparable dans ses désastres, elle est assez sage pour se prêter à bien des nécessités comme elle s'est résignée à bien des sacrifices. Avec elle, il n'y a vraiment aucune difficulté. Le mal vient de ceux qui ont toujours la prétention de se créer une France à eux et selon leurs rêves, qui font de la politique avec leurs obstinations ou leurs préjugés, et qui, à l'heure même où l'on croit avoir assuré, ne fût-ce que pour quelques années, la paix nationale dans des institutions définies, s'efforcent encore de perpétuer l'incertitude et la confusion. Le mal vient de ce travail ou de cette incohérence des partis, dont les derniers jours de la session ont offert le singulier spectacle et qui n'a d'autre résultat que d'altérer la réalité des choses, de fausser toutes les situations en laissant le pays défiant et fatigué de tout. On a beaucoup parlé récemment du danger des équivoques, de la nécessité de les dissiper : c'était un moment à qui se montrerait le plus hardi à « déchirer tous les voiles, » comme on le disait, et la vérité est qu'avec tout cela, avec ces fières déclarations, suivies de polémiques plus bruyantes encore, on n'a déchiré aucun voile, on n'a rompu avec aucune ambiguïté; l'équivoque subsiste pour tout le monde, pour les partis comme pour le gouvernement, parce qu'au lieu de s'en tenir franchement à des conditions d'organisation publique acceptées en commun, chacun paraît craindre de se livrer et semble garder une arrière-pensée. Dans ces explications et ces conflits qui ont éclaté aux derniers momens de la session, il n'y a eu qu'une chose assez distincte, c'est qu'au fond on ne s'entendait guère et que de toutes parts on se débattait dans une situation également fausse pour les uns et pour les autres.

La gauche, quant à elle, a certainement montré un esprit politique des plus sérieux en se prêtant à toutes les concessions nécessaires pour arriver à cette organisation constitutionnelle de la république, créée le 25 février, plus ou moins complétée par la loi sur les pouvoirs publics, par la loi sur le sénat. Elle a fait des sacrifices d'opinion, et on pourrait dire des sacrifices de traditions, elle a subi la puissance des choses, elle

est entrée en transaction avec la réalité en abdiquant quelques-unes de ses chimères, en reconnaissant comme une vérité qu'il n'y a qu'une république possible, celle qui se concilie avec la paix sociale, avec la sauvegarde des intérêts nationaux, avec toutes les garanties conservatrices. Rien de mieux; il est bien clair seulement que cette politique n'a toute sa force et son efficacité que si elle est suivie jusqu'au bout, si ceux qui l'ont inaugurée en acceptent les conséquences sans arrière-pensée. Ce n'est qu'à ce prix qu'on peut réussir et faire d'un premier succès un succès définitif, en accoutumant la France à un régime qui n'a représenté longtemps pour elle que la sédition, les violences révolutionnaires et l'instabilité conduisant presque fatalement à des excès de réaction.

Qu'est-il arrivé cependant? Une partie de la gauche, la plus sérieuse, la plus politique, a bien compris, elle comprend encore cette situation aussi délicate que compliquée, elle a le courage de ne pas se fatiguer de la modération; une autre partie a visiblement de la peine à se contenir. Cette partie plus ardente de la gauche a continué sans doute à voter dans les grandes occasions d'une manière modérée, elle n'a pas attendu la fin de la session pour éclater en paroles amères, en impatiences d'hostilité, comme pour se venger de la modération de ses votes par l'impétuosité de ses discours. Qu'elle ait cédé à l'irréflexion ou à de vieilles ardeurs mal contenues, ou à la crainte de perdre sa popularité dans le monde radical, elle a trop laissé voir que toute cette diplomatie et cette discipline commençaient à lui peser, que, si elle pouvait, elle ne s'en tiendrait pas à ce qu'elle considérait comme une fiction ou une dérision de la république. Elle n'a pas vu qu'en agissant ainsi elle ébranlait l'autorité de cette œuvre même à laquelle elle venait de prête son concours, qu'elle affaiblissait ou refroidissait ses alliés et qu'elle ne faisait que donner des armes à ses adversaires sans profit pour sa propre cause. C'est la faute de M. Buffet et de ses provocations, disent les habiles : c'est possible. Après tout, on connaissait bien M. Buffet lorsqu'on acceptait, lorsqu'on favorisait son avénement au pouvoir, on ne se faisait point apparemment l'illusion qu'il allait gouverner avec le radicalisme, et en l'attaquant aujourd'hui avec l'âpreté qui a été déployée, on se mettait dans l'alternative de faire beaucoup de bruit pour rien ou de provoquer une crise d'où pouvait sortir un ministère moins favorable à la république du 25 février. La vérité est que toute cette campagne engagée aux derniers jours de la session a été aussi incohérente qu'inopportune, et que M. Gambetta y a compromis sa réputation de tacticien. La gauche, au lieu de rester tranquille, a eu l'air d'un parti embarrassé qui ne sait être ni complétement modéré, ni hardiment révolutionnaire, qui éprouve le besoin de s'agiter stérilement, au risque d'altérer une situation péniblement conquise. Attaquer violemment un ministère qu'on ne peut pas et qu'on ne veut peut-être pas

même renverser, voter les lois constitutionnelles en laissant croire qu'on a une autre république, la « vraie » république en réserve pour l'occasion, c'est là ce que nous appelons la part de la gauche dans cette équivoque universelle que les derniers débats parlementaires n'ont nullement dissipée et dont le pays est certainement fondé à se défier.

L'équivoque, elle est un peu l'œuvre de tout le monde, il faut en convenir; tout le monde en est plus ou moins coupable et plus ou moins victime, le gouvernement y a sa part comme la gauche, et sans le vouloir, en multipliant au contraire les efforts pour la dissiper par des explications en apparence décisives, M. le vice-président du conseil a certainement contribué plus que tout autre à la maintenir. Accuser M. Buffet de connivence avec le bonapartisme comme on l'a fait dans les dernières discussions, c'est un jugement des plus légers; le traiter en ennemi de la république parce qu'il a refusé de se laisser entraîner à des déclarations véhémentes contre l'empire ou en faveur du régime républicain, ce serait tout aussi peu juste. Ce qui est vrai, c'est que depuis longtemps, depuis le 20 novembre 1873, M. Buffet a considéré ce qu'on appelait alors le septennat comme une création en l'air qui avait besoin d'être organisée, complétée et fortifiée par des institutions sérieuses. Puisque toutes les entreprises de restauration monarchique avaient fastueusement échoué, il ne restait que la république, et, comme président de l'assemblée, M. Buffet a eu sûrement dans le vote de la constitution du 25 février une action décisive qui l'a désigné au pouvoir; mais c'est ici que tout se complique.

Non, M. Buffet n'est ni un bonapartiste plus ou moins déguisé, ni un ministre infidèle de la république, il a seulement en antipathie ce qu'on peut appeler la politique de la gauche, les idées, les opinions, les traditions de la gauche. C'est un conservateur prétendant gouverner en conservateur, avec les plus énergiques garanties conservatrices, ce régime nouveau qu'il représente comme le principal personnage de l'état après M. le maréchal de Mac-Mahon. En un mot, après avoir reçu la république votée par la gauche, M. le vice-président du conseil se flatte de gouverner avec une majorité ennemie de la république. Là est précisément l'équivoque dans laquelle M. le ministre de l'intérieur se débat, et où il n'a porté vraiment jusqu'ici aucune clarté par ses explications pas plus que par ses actes de gouvernement. Il ne suffit pas de dire aux hommes les plus modérés de la gauche : « Je n'étais pas avec vous avant de monter au pouvoir, je ne serai pas avec vous quand je l'aurai quitté. » Les hommes à qui on tient ce langage sont après tout ceux qui soutiennent le gouvernement, qui ont préparé, voté les lois constitutionnelles, et, pour dédaigner cet appui, sur qui compte donc le chef du cabinet? Quels sont ces alliés préférés avec lesquels il espère faire campagne? M. le vice-président du conseil ne peut s'y méprendre,

il sait parfaitement ce que pensent et ce que poursuivent tous ces groupes de la droite dont il recherche l'appui, qui ont voté avec lui le 15 juillet dans l'espoir de tenir en échec les institutions actuelles; il n'ignore pas que dans le centre droit lui-même, s'il y a des hommes d'un esprit libéral qui, à défaut de la monarchie constitutionnelle, préfèrent la république à l'empire, il y a aussi d'autres hommes assez aveugles pour préférer encore l'empire à la république, et c'est avec tout cela, c'est avec ces élémens incohérens que M. le vice-président du conseil se flatte de reconstituer une majorité conservatrice en dehors de ceux qui ont voté la république et les lois constitutionnelles! Est-ce ainsi que M. le ministre de l'intérieur se propose de dissiper les équivoques? Son erreur est de ne pas voir qu'il ne fait que les perpétuer en les aggravant. Franchement que veut-on que pense le pays lorsqu'il s'épuise inutilement à pénétrer toutes ces combinaisons, à chercher le secret de toutes ces tactiques? Comment veut-on qu'il éprouve une complète confiance? Il a beau y mettre la meilleure volonté, il ne peut point arriver facilement à comprendre comment un régime qu'on lui a représenté comme nécessaire, dont on lui recommande le respect, doit avoir pour défenseurs ou pour alliés ceux qui n'ont d'autre pensée que de le détruire pour faire triompher leur intérêt de parti. Et voilà où nous en sommes au lendemain de toutes ces explications parlementaires qui n'ont rien expliqué, au début de cet interrègne du repos qui vient de commencer!

Si l'on veut profiter de ces trois mois de vacances pour se recueillir loin du bruit et des excitations de la vie parlementaire, on reconnaîtra bien vite que, dans toutes ces luttes, dans ces conflits passionnés et souvent obscurs, c'est toujours l'intérêt de parti qui se substitue à l'intérêt public. Si l'on veut chasser l'équivoque, il n'y a qu'un moyen, c'est d'en revenir tout simplement à la vérité des choses, de se placer sans arrière-pensée sur ce terrain naturel, défini par la république du 25 février et par les lois constitutionnelles telles qu'elles ont été faites. Autrefois un homme d'état italien, chef d'un ministère à une heure des plus critiques, au lendemain de Novare, résumait son programme de libéralisme constitutionnel en peu de mots : « Le statut, disait-il, tout le statut, rien que le statut! » Avec cela, le Piémont est devenu l'Italie. Quelle difficulté y a-t-il donc à se faire un programme sérieux, pratique, de cette légalité qu'on a sanctionnée, qui est tout à la fois assez précise pour mettre la France à l'abri des coups de hasard et assez large pour n'exclure aucune opinion sincère? Qu'on soit conservateur, rien de mieux, ce n'est pas ce que la France d'aujourd'hui reprochera à M. le vice-président du conseil; mais la première condition est après tout de reconnaître ce qui existe, de ne pas laisser se perpétuer ce spectacle de partis organisant tranquillement autour de la loi la sédition de tous les

regrets et de toutes les espérances, venant tour à tour offrir au pays une révolution pour la « vraie » république ou une révolution pour la « vraie » monarchie.

Le mérite du centre gauche est d'avoir depuis longtemps pris position sur ce terrain, d'avoir été le plus actif promoteur de cette politique modérée, sensée, dont une des plus récentes expressions est le discours que M. Laboulaye a prononcé, le jour même où la session finissait, dans une réunion de ses amis. M. Laboulaye a raconté simplement, avec un ingénieux bon sens, l'histoire des efforts du centre gauche, les péripéties de cette œuvre de transaction qui se résume aujourd'hui dans les lois constitutionnelles. Au risque d'éclabousser les pontifes du radicalisme, il ne prétend en aucune façon avoir satisfait « les hommes qui se font gloire de poursuivre l'absolu, » et il avoue même spirituellement n'avoir jamais rencontré cet absolu dans l'infinie variété des institutions humaines. « Nous nous sommes modestement contentés, dit-il, de nous associer à toutes les tentatives qui ont été faites pour donner au pays un gouvernement régulier. » Il existe désormais, ce gouvernement régulier, et la meilleure manière d'être conservateur, c'est de s'en servir le plus tôt qu'on pourra et le mieux possible pour le bien pratique du pays. Est-ce que cela ne suffit pas pour rallier dans une action commune tous ceux qui ne subordonnent point l'intérêt de la France à des intérêts de parti? Qu'on laisse donc une bonne fois de côté toutes les prétentions vaines et les conflits d'arrière-pensées, les mélancoliques réserves de M. le marquis de Franclieu pour le roi, et les revendications de M. Louis Blanc pour « l'absolu » démocratique; qu'on cesse d'agiter ces problèmes constitutionnels, qui sont résolus autant qu'ils pouvaient l'être, et, au lieu de s'épuiser en subtilités passionnées, qu'on aille tout droit aux affaires sérieuses, aux plus pressantes réalités nationales; qu'on aborde résolûment et sans parti-pris toutes ces questions de finances résumées dans le dernier budget, et ces questions agricoles habilement exposées dans un rapport de M. de Dampierre, et ces questions d'organisation militaire que la presse anglaise vient de réveiller, et ces questions d'enseignement dont les récentes distributions de prix ravivaient l'intérêt. Voilà sûrement de quoi passionner des hommes préoccupés avant tout de la France.

Armée et finances, ce sont les deux grands ressorts d'une nation. Ce qui en est de notre armée, de notre réorganisation militaire, deux journaux anglais viennent d'essayer de le dire à leur manière, non sans témoigner une sympathie réelle pour les malheurs et pour les efforts de notre pays. Seulement le recueil qui a soulevé cette discussion voit, en vérité, les choses sous un jour un peu sombre; il est surtout frappé de l'incertitude de direction, de la persistance meurtrière de la routine, de l'inefficacité de nos réformes, de l'insuffisance de nos effectifs, et en

fin de compte de l'impuissance vraisemblable de l'armée française dans un nouveau conflit. Le *Times*, qui pour cette fois prend notre défense, explique de son côté que tout cela est une affaire de temps, que des critiques, qui seraient justes, si nous songions à une guerre offensive, le sont beaucoup moins lorsque la France ne peut songer qu'à se défendre en reconstituant lentement ses forces militaires, et en définitive les deux journaux anglais peuvent avoir raison, ou du moins les appréciations très sérieuses, très instructives, auxquelles ils se livrent ne s'excluent pas absolument. Il est bien possible en effet que tout ne soit pas pour le mieux dans nos affaires militaires malgré les dépenses considérables faites pour notre armée; il est bien certain aussi qu'après des catastrophes comme celle de la guerre de 1870 la puissance militaire d'une nation ne se renouvelle pas en quelques jours, ni même en deux ou trois années; la transition est difficile, laborieuse, compliquée, et ces lenteurs jusqu'à un certain point inévitables, que les uns jugent avec sévérité, que les autres expliquent par la force des choses, ces lenteurs mêmes sont tout au moins la meilleure réponse à ceux qui croient voir la France toujours prête à se jeter dans des aventures nouvelles, à improviser des guerres de revanche. Cette polémique aussi intéressante qu'imprévue qui vient de s'élever au-delà de la Manche est vraiment le commentaire le plus significatif des suspicions dont la France a été l'objet au printemps dernier, de même qu'elle détruit d'avance les accusations nouvelles qui pourraient nous venir encore d'Allemagne. Au fond, la lenteur de notre réorganisation militaire est certes une des raisons que notre pays peut avoir de ne point songer pour le moment à la guerre, elle n'est point la seule. La France n'est pas aussi impatiente qu'on le croit; elle n'est pas assez la dupe de ses vieilles illusions, et elle n'a pas assez peu de foi en ses destinées pour se compromettre étourdiment dans des entreprises de hasard. Elle est intéressée à la paix, non-seulement parce qu'elle a besoin de temps pour reconstituer son armée, mais parce qu'elle porte encore partout dans sa vie intérieure la marque de ses désastres, parce que la guerre lui a laissé des charges sous lesquelles elle ne plie pas sans doute, qui ne restent pas moins lourdes, et auxquelles elle ne peut faire face que par l'énergie réparatrice d'une vitalité renaissante.

La réalité de notre situation financière, elle est écrite dans le copieux et substantiel rapport de M. Wolowski sur le budget que l'assemblée a voté avant de se séparer, qu'elle n'a discuté qu'en courant, avec distraction et d'une manière entrecoupée. Le rapport de M. Wolowski est un exposé complet, presque dramatique, des finances françaises surprises en quelque sorte dans les transformations qu'elles subissent d'année en année, dans les mouvemens de la richesse publique, dans les aggravations d'impôts. C'est une histoire à la fois douloureuse et fortifiante

qu'il faudrait donner à lire à tous les Français, si c'était possible.

Elle est douloureuse, car on peut voir là les malheurs d'une nation écrits en chiffres inexorables : près de 10 milliards en capital; on peut suivre pas à pas ce travail minutieux et gigantesque imposé par la nécessité pour trouver des ressources nouvelles, pour extraire de la matière imposable tout ce qu'elle pouvait donner, pour étendre le réseau de la fiscalité sur toutes les manifestations de l'activité nationale. N'aurait-on pas pu arriver au même but par des voies différentes, en substituant un système de grandes réformes financières au vieux système des taxations multiples et partielles? Eh! sans doute, si on eût été libre, si on s'était trouvé dans des circonstances moins critiques, moins impérieuses, c'eût été possible et après tout préférable; mais on était serré de près par le temps et par la nécessité, on a reculé devant des expériences dont les résultats pouvaient se faire attendre ou ne pas répondre entièrement à l'attente publique, aux besoins du trésor. Peut-être aussi s'est-on dit, ce qui n'est pas toujours juste, ni même toujours politique, que les charges diversifiées, étendues à tous les détails, se faisaient moins sentir, et on est allé au plus pressé en employant toutes les formes de la contribution, en puisant à toutes les sources. Pendant les premières années, les votes d'impôts se succèdent, rien n'échappe à cette prodigieuse opération de fiscalité. A quatre reprises on revient sur les patentes; impôts sur le papier, sur les voitures, sur les billards, sur les cercles, sur les allumettes, décime et demi-décime sur l'enregistrement, décimes multiples sur le timbre, décimes sur le sel, taxes postales, taxes de douanes, droits sur les vins, sur les alcools, sur la chicorée, sur les transports par les chemins de fer ou par les voitures publiques, tout y a passé, tout a été appelé à payer son contingent à cet opulent besoigneux qui s'appelle le trésor français depuis 1870. Avec tout cela, on est arrivé à ce chiffre de 668 millions de nouveaux impôts, qui ne représente pas même complétement l'aggravation de nos charges, qui serait insuffisant, si le mouvement de la richesse publique n'aidait à combler les différences. C'est la guerre écrite en chiffres et s'imprimant dans toutes les mémoires sous la forme de provinces perdues, d'une dette accrue d'un demi-milliard, d'un budget qui, avec les nouveaux impôts devenus nécessaires, atteint et dépasse 2 milliards 500 millions. Nous sommes loin du temps où le budget français commençait à dépasser le premier milliard et où l'on disait gaîment : Saluez le chiffre heureux du milliard, vous n'y reviendrez plus!

C'est assurément une histoire douloureuse, et elle est aussi fortifiante, car elle montre ce que peut l'énergie d'une nation se raidissant tout à coup contre l'infortune. Qui ne se souvient de ces premiers momens de 1871 où l'on était réellement à se demander comment on sortirait de cet abîme, et où des esprits qui ne passent pas pour timides

désespéraient pour de longues années? On oublie aujourd'hui que, si le pays a offert sur-le-champ sa bonne volonté, si l'assemblée a rempli sous ce rapport, courageusement, patriotiquement son rôle, il y a un homme, M. Thiers, qui n'a jamais désespéré, et qui, assiégé de tous côtés, par la guerre civile, par l'invasion étrangère, par la détresse publique, a entrepris dès le premier jour la libération du sol national. Cette œuvre de libération, à peine considérée comme possible alors, elle s'est réalisée même avant le terme qui avait été fixé! M. Thiers a dit simplement, résolûment : Il faut payer. On a payé! La France a retrouvé aussitôt tout son courage, elle a marché au signal qui lui était donné; elle s'est résignée aux sacrifices qui lui ont été demandés. Il ne faut pas se laisser aller à un autre genre d'illusions et dire que la France porte légèrement son fardeau, qu'elle ne souffre pas : elle souffre certainement au contraire, elle sent le poids des impôts; mais elle a tout accepté, tout subi sans se plaindre trop haut, sans avoir même la faiblesse de payer d'impopularité ceux qui lui imposaient des charges accablantes en augmentant avec un acharnement nécessaire toutes les contributions. Elle a offert le spectacle d'un état faisant honneur à toutes les obligations publiques, d'un commerce qui n'a jamais voulu profiter des désastres de la guerre pour se dérober à ses engagemens. La France s'est remise au travail, et si elle n'a pas tout réparé, s'il y a par trop d'optimisme à dire qu'elle a moins souffert que ceux à qui elle a payé cinq milliards, ou que les pays qui l'ont aidée dans les transactions financières de sa libération, il est certain qu'elle n'a point eu les crises économiques que d'autres ont essuyées dans l'opulence artificielle de la conquête. Si son budget n'est point exempt de tout déficit, elle peut suffire à tout par le mouvement naturel de sa richesse nationale, et en peu d'années, dans les conditions si étrangement aggravées qui lui ont été faites, elle en vient au point où les recettes publiques des six derniers mois dépassent de 50 millions les calculs budgétaires. Naguère encore des inondations désastreuses ont ravagé des régions entières, et on pouvait croire que les recettes de l'état s'en ressentiraient; il n'en est rien, les revenus du mois de juillet révèlent un progrès normal, régulier, ils dépassent de 8 millions les prévisions du budget. On en pensera ce qu'on voudra, c'est un pays qui a de la ressource, et si l'on veut prendre confiance, on n'a qu'à mesurer le chemin parcouru depuis quatre ans en comparant la situation, telle qu'elle était au mois d'avril 1871, à la situation où nous sommes aujourd'hui.

La France a certes perdu beaucoup dans cette fatale aventure de 1870, elle a manqué sous bien des rapports; son organisation militaire, son organisation politique, ont fait une sorte de faillite. Elle a gardé surtout deux forces qui à l'épreuve se sont trouvées à la hauteur de toutes les crises. Elle a été sauvée par la puissance réparatrice du tra-

vail et par une organisation financière dont les événemens ont démontré la solidité. La France a eu la bonne volonté qui n'aurait pas suffi dans la confusion, elle a été soutenue par cette organisation financière qui a résisté à tout, atténuant la ruine pendant la guerre, aidant à toutes les réparations après la lutte et coordonnant les ressources du pays sans trop le faire souffrir. Aussi est-il assez naturel qu'on hésite à toucher à cette organisation qui est devenue une des forces nationales. On s'est arrêté au premier moment devant la nécessité, et aujourd'hui encore M. Wolowski dit dans son rapport avec M. le ministre des finances : « Le moment n'est pas venu d'entreprendre une réforme financière. Les études commencées sur la révision des évaluations cadastrales et sur la peréquation de l'impôt foncier ne sont pas assez avancées pour qu'on puisse entamer une discussion utile. Quant à une transformation des taxes qui grèvent l'industrie et la circulation, il faut attendre que l'expérience en ait suffisamment constaté l'effet... » Tout cela est vrai, tout cela mérite d'être étudié, non pas avec une arrière-pensée de vaine popularité, mais sincèrement, mûrement. Il faut bien songer que, dans une administration à la fois simple et compliquée, tout se tient, et, sous prétexte de supprimer un abus ou un excès de réglementation facile à pallier, on risque d'affaiblir l'efficacité de tout un ensemble d'institutions. Ce serait une assez pauvre politique financière de trop s'attacher à des détails, et les meilleures réformes seront toujours celles qui, en assurant les ressources de l'état, en maintenant l'équité dans la répartition des charges, auront pour objet de stimuler l'essor de l'activité publique, de laisser le plus de liberté possible à la production nationale, au travail, aux intérêts de toute sorte.

Tout ce qui profite à l'industrie, à l'agriculture, au commerce, profite directement ou indirectement au crédit, aux finances de l'état, et sûrement l'assemblée, qui s'égare souvent en discussions inutilement passionnées, n'aurait pu mieux employer son temps qu'à étudier ces questions, à chercher le secret des réformes utiles dans des œuvres comme le rapport récemment présenté par M. le marquis de Dampierre, sur la création d'une école supérieure d'agriculture. Le rapport de M. de Dampierre est certainement fait avec soin, avec attention, avec une connaissance réelle de la vie agricole de la France. C'est plus qu'un rapport sommaire, c'est un travail intéressant et animé qui touche en passant à plus d'un problème politique, au développement de la société française depuis 1789, qui montre surtout comment l'agriculture est mêlée à toutes les vicissitudes de la fortune nationale, comment elle est intéressée aujourd'hui à profiter de toutes les lumières, de tous les progrès de la science. Il est certain que c'est là une des questions les plus sérieuses pour notre pays; elle est d'autant plus grave qu'elle se lie au mouvement social lui-même, et ce qui se passe aujourd'hui c'est

peut-être encore une question de constitution agricole. C'est le fruit lentement mûri et généreux de cette révolution de 1789 dont l'effet le plus profond et le plus durable a été d'émanciper, de distribuer la propriété en associant un grand nombre de Français à la possession du sol. Que cette diffusion de la propriété dans les masses populaires n'ait pas été la conséquence directe et immédiate de la vente des biens du clergé et des émigrés, les plus savans économistes l'ont montré. Ce n'est guère que vers 1815 que les petits propriétaires ont commencé à se multiplier, et que s'est produit dans des proportions croissantes ce morcellement, cet « émiettement du sol » dont parle M. de Dampierre. Avec l'extension de la propriété, avec l'application des méthodes nouvelles, des progrès de la science à l'agriculture, le bien-être s'est développé, les conditions de la vie se sont améliorées; la nation s'est transformée par degrés, elle s'est fait une vertu de ce travail libre dont elle recueillait les fruits, dont elle sentait les bienfaits, et c'est là peut-être l'explication la plus vraie de cette consistance vigoureuse que la France a montrée dans les crises les plus terribles, qu'elle oppose même aux entreprises révolutionnaires. Fort bien, c'est un résultat sôcial acquis. Il s'agit maintenant de ne pas laisser dépérir cette œuvre, de développer cette fortune de la terre, à laquelle tant de mains travaillent, de féconder, d'élever l'agriculture par toutes les ressources de la science, par un enseignement qui ajoute au sens pratique les lumières de la théorie. C'est cet enseignement que M. de Dampierre propose de fonder; ce ne sera du reste que revenir à ce qui avait été fait en 1848 par la création de cet institut agronomique de Versailles, que le libéralisme de l'empire ne put pas laisser vivre. L'instruction agricole ne menacera plus peut-être aujourd'hui la société !

L'enseignement sous toutes les formes, à tous les degrés, est certes aujourd'hui plus que jamais une des premières nécessités pour la France. Tout le monde le sent, tout le monde le répète, et on l'a dit surtout récemment dans les distributions de prix qui viennent d'avoir lieu de toutes parts, dans les villes de province comme à Paris. Cette jeunesse, qui vient de recevoir des couronnes, elle n'entre point dans la carrière par une porte dorée, elle est venue à une heure de tristesse et de recueillement pour le pays dont elle est l'espérance. On n'a point à la flatter, on n'a qu'à lui dire de regarder autour d'elle, de lire dans l'histoire de la France, dans l'histoire de nos revers comme dans l'histoire de nos grandeurs, et de s'aguerrir aux luttes de la vie, de se fortifier par l'étude. Les distributions de prix étaient une occasion naturelle pour répéter ces conseils virils, et les discours n'ont pas manqué à la Sorbonne comme dans le plus simple lycée. Chacun a voulu être de la fête et profiter de cette heure favorable où la jeunesse sait écouter même en tournant les regards vers

la porte au-delà de laquelle elle va trouver la liberté des vacances. A Beauvais, M. le duc d'Aumale a su envelopper de la bonne grâce d'un esprit tout français les pensées fortifiantes, et il s'est souvenu de ses classiques pour saluer la terre généreuse de France, « sainte par la gloire, sainte par le malheur! » Il a électrisé ces jeunes cœurs en leur disant : « Mes amis, aimez et servez la patrie, ayez foi en Dieu et foi dans la France! » A Bernay, M. le duc de Broglie a parlé comme en famille avec une élégante et persuasive simplicité. Au collége Henri IV de Paris, le sous-secrétaire d'état de la justice, M. Bardoux, a trouvé l'occasion de se montrer homme de goût, homme d'idées libérales, et de parler des études de façon à les faire aimer. C'était peut-être le moment pour M. le ministre de l'instruction publique de faire entendre en pleine Sorbonne, non pas des paroles politiques, mais le langage d'un membre du gouvernement, d'un grand maître de l'université. Malheureusement M. le ministre de l'instruction publique s'est un peu oublié dans les détours d'une dissertation académique. Il a cité Hésiode, saint Jean, saint Matthieu, Montesquieu; sous prétexte de distinguer entre la bonne et la mauvaise émulation, il a repris l'histoire du monde, il a promené son auditoire de la guerre de Troie aux guerres modernes en passant par les rivalités des successeurs d'Alexandre, les luttes des Achéens et des Étoliens, les rivalités de Marius et de Sylla, de César et de Pompée. M. Wallon a dit à la jeunesse que c'était à elle de « maintenir l'Université de France au rang qu'elle doit garder à la tête de celles à qui la loi vient d'ouvrir une carrière. » Nous voulons bien que ce soit le devoir de la jeunesse de relever l'Université de France; c'est peut-être aussi le devoir de M. le ministre de l'instruction publique de donner l'exemple, en maintenant la primauté morale de l'état dans l'enseignement public, en armant l'Université pour la lutte qu'il a si généreusement ouverte devant elle!

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

248284

RETURN TO ➜ **CIRCULATION DEPARTMENT**
Main Library • 198 Main Stacks

LOAN PERIOD 1 **HOME USE**	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS.
Renewals and Recharges may be made 4 days prior to the due date.
Books may be Renewed by calling 642-3405.

DUE AS STAMPED BELOW

JUL 18 1997		

FORM NO. DD6

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720-6000